Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lecorrespondant83unse

LE

CORRESPONDANT

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME QUATRE-VINGT-TROISIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE — TOME QUARANTE-SEPTIÈME

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

29, RUE DE TOURNON, 29

1870

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LE

CORRESPONDANT

DE L'IMPOT SUR LE REVENU

L'INCOME-TAX BRITANNIQUE

Au moment où vient d'être déposée sur le bureau du Corps législatif une proposition de loi tendant à établir en France quelque chose d'analogue à l'*income-tax* en usage chez nos voisins d'outre-Manche, quelques renseignements sur la nature, l'assiette, le recouvrement et le produit de cet impôt dans le Royaume-Uni pourront être d'une certaine utilité aux lecteurs français comme comparaison des procédés financiers en pratique dans les deux pays.

Il est certain qu'à première vue le mot d'*income-tax* suffit à effrayer le contribuable. Chacun de nous se dit que la liste des impôts est assez longue, le poids des charges assez lourd pour qu'on ne vienne point fournir un nouveau motif aux exigences du fisc. Vainement l'honorable M. du Miral alléguera qu'il prétend dégrever les impôts fonciers d'une somme correspondante aux recettes que son projet annonce. On trouvera le remède pire que le mal. L'impôt sur le re-

venu a une saveur socialiste qui ne le met pas en faveur auprès de beaucoup de gens. Et puis on imagine, dans le système à établir pour la perception de cette taxe, les moyens les plus vexatoires : l'inquisition en permanence, la délation, le renversement du mur de la vie privée par la divulgation des ressources personnelles à chacun. Il faut avouer qu'en France, — ailleurs aussi, — notre ennemi c'est... le Trésor ou, du moins, nous le traitons comme tel. C'est à qui le trompera le mieux dès qu'il s'agit de régler avec lui ses comptes. On ne réfléchit pas que le duper c'est se voler soi-même. Que la somme soit faible ou forte, c'est autant de gagné, pensons-nous, et le gouvernement qui compte par milliards est toujours assez riche. Ce serait bien autre chose, si nous avions à déclarer le chiffre vrai de notre fortune. N'est-ce pas ce qui se dissimule avec le plus de soin du haut en bas de l'échelle sociale? Quel échec pour la vanité ! Quel combat entre l'être et le paraître ! Comme l'on saurait mauvais gré au fonctionnaire chargé de recueillir les mensouges petits ou gros de chaque ménage ! A ce point de vue, il sera, sans doute, intéressant de voir comment se comporte une taxe aussi odieuse, aussi inquisitoriale, dans un pays où le socialisme n'est guère en crédit et où chacun, comme chez nous, garde le mieux possible le secret de ses voies et moyens annuels.

Certainement l'*income-tax* n'est pas populaire de l'autre côté du détroit, et chaque fois que le chancelier de l'Échiquier prélève, sur l'excédant dont il peut disposer, une somme qui lui sert à diminuer d'un tantième le montant de l'impôt, sa déclaration est accueillie par la Chambre des communes avec un soupir de soulagement et des applaudissements prolongés. Il y a cependant ce fait à noter que, depuis 1842, l'*income-tax* n'a jamais disparu du budget, et qu'il est si bien entré dans les mœurs qu'on le considère maintenant comme une source normale et permanente du revenu. Depuis quelques années, il n'est plus question de l'abolir d'un coup ou par des réductions successives, et, parmi les raisons données pour le conserver, on remarquera celle-ci que signala un journal anglais, l'*Economist*, dans son numéro du 23 avril 1864 :

« Dans un pays comme l'Angleterre, où se trouvent beaucoup de larges revenus et de grandes richesses accumulées, nous avons besoin d'un impôt qui fasse payer à l'homme riche un peu plus à mesure qu'il devient un peu plus riche ; et cet impôt doit avoir une importance considérable en produisant un large revenu. Il n'est ni juste, ni raisonnable que les gens riches ne payent pas à l'État un impôt considérable, sous une forme ou sous une autre, pour leurs richesses. Or, si nous prenons notre système actuel d'impôts, sans tenir compte de l'*income-tax*, trouvons-nous un grand impôt qui ré-

ponde à cette définition?..... Nous n'avons pas à faire remarquer que, dans un pays comme l'Angleterre, notre système d'impôts devrait non-seulement être juste en réalité, mais encore juste d'aspect et notoirement juste aux yeux de tous. Les riches seuls votent les impôts que les pauvres payent aussi bien que les riches ; et s'il n'y a pas un impôt important, sur le caractère duquel personne ne puisse se tromper, impôt qui pèse le plus sur ceux qui sont le plus riches, il y aura toujours, et c'est justice, un sentiment d'amertume et de mécontentement parmi les pauvres. »

Il est de fait, à prendre les choses comme elles sont en ce moment, que les petites bourses ne sont point affectées par l'impôt. Tout revenu inférieur à 2,500 francs est exempt, et les revenus de 2,500 francs à 5,000 francs ne sont taxés que déduction faite d'une somme de 1,500 francs, si bien qu'un revenu de 4,500 fr. par exemple ne paye que sur le pied de 3,000 francs et celui de 2,500 pour 1,000 seulement. Il faut au moins 5,000 francs pour que le taux s'applique dans sa rigueur.

Une notable partie de la population, — la moins aisée, — ignore donc complétement l'*income-tax* et, quant aux classes supérieures qui se trouvent atteintes, elles en reconnaissent la justice et surtout l'utilité. On considère cet impôt comme une ressource en permanence pour les besoins imprévus, et chacun admet la nécessité de conserver le mécanisme de la perception en état, attendu qu'une fois la suppression faite, ce serait chose difficile et lente de remonter toutes les pièces de la machine. Ainsi l'*income-tax* est entré dans les mœurs. Aujourd'hui, du pressoir ne coule dans les caisses de l'Échiquier qu'un filet mince d'or, mais demain, au premier tour de vis, des trésors jailliraient à flots.

I

HISTOIRE DE L'INCOME-TAX.

L'impôt sur le revenu est une création de M. Pitt. Né de la guerre en 1798, suspendu en 1802, repris en 1803, il finit avec les hostilités, en 1816. Pendant cette première existence le taux était, — sauf pour quelques années, — de 10 pour 100 et il frappait tous les revenus à partir de 1,500 francs. En 1806, l'exemption fut limitée aux revenus inférieurs à 1,250 francs. De 1,500 francs à 5,000 fr. et plus tard de 1,250 francs à 3,750 francs de revenu, le taux variait sui-

vant une échelle proportionnelle. Les dix-sept années de perception ont produit en recettes brutes 4,214,125,700 francs, et en recettes nettes 4,120,612,150 francs, les frais de perception s'élevant à 93,513,525 francs, soit environ 2,20 pour 100.

Après vingt-six ans d'intervalle, l'*income-tax* reparut au budget en 1842. Ce ne fut pas comme taxe de guerre que le gouvernement de sir Robert Peel demanda ce sacrifice à la nation, mais pour combler le déficit qui existait alors dans le revenu relativement à la dépense du pays, et aussi pour réaliser des réformes ayant en vue l'amélioration du commerce et de l'industrie nationale. L'impôt fut accordé pour trois ans, puis renouvelé pour trois ans, en 1845, puis prolongé de trois ans encore en 1848. A partir de 1851, le vote fut annuel, jusqu'en 1853 où M. Gladstone assura au Trésor cette ressource pour une période de sept années. Depuis 1860, l'*income-tax* voté annuellement a conquis définitivement sa place parmi les voies et moyens du revenu britannique.

On peut diviser en trois périodes, au point de vue des variations du taux, le temps écoulé de 1842 à 1868.

Dans la première qui comprend onze années, de 1842 à 1853, les revenus inférieurs à 3,750 francs étaient exempts, et à partir de ce chiffre, le taux resta uniformément de 2,91 pour 100 pour tous les revenus, sauf celui des fermes qui ne supporte que moitié de l'impôt général ou moins encore.

Ainsi appliquée, la taxe portée sur les rôles représentait une somme de 1,574,397,250 francs, soit en moyenne 143,127,000 francs par année.

Les recettes brutes ont été de 1,417,532,575 francs.

Les recettes nettes présentent un disponible de 1,382,301,300 fr.

L'écart entre le montant des rôles et les recettes réalisées s'explique par l'arriéré de la perception et les variations entre l'année entière comme assiette, et la période d'application du taux. Ainsi en 1842, les rôles portaient 140,213,700 francs et il n'a été perçu que 14,566,400 francs pour une partie de l'année.

Jusqu'en 1853 l'Irlande n'était pas soumise à l'*income-tax*. La seconde période débute par cette extension des charges à cette troisième partie du Royaume-Uni. Une autre innovation consiste en ce que l'exemption totale ne s'applique plus qu'aux revenus inférieurs à 2,500 francs, et que l'on compte des taux différents, de 2,500 fr. à 3,750 francs, et de cette dernière somme aux chiffres supérieurs. Le tableau suivant donne les taux et le montant des rôles pour les dix années de cette période qui a subi l'influence de la guerre de Russie.

ANNNÉE BUDGÉTAIRE.	TAUX DE L'INCOME-TAX POUR 100 SUR LES REVENUS.		MONTANT DES RÔLES.
	De 2,500 à 3,750 fr.	De 3,750 fr. et au delà.	
1853-54	2,08	2,91	180,378,425 fr.
1854-55	4,16	5,83	358,952,275
1855-56	4,79	6,66	413,637,700
1856-57	4,79	6,66	422,883,300
1857-58	2,08	2,91	197,638,125
1858-59	2,08	2,08	143,972,625
1859-60	2,70	3,75	260,622,175
1860-61	2,91	4,16	290,680,775
1861-62	2,50	3,75	274,752,575
1862-63	2,50	3,75	281,216,025
			2,824,734,000 fr.

On voit, par ces chiffres, combien l'impôt sur le revenu est un engin commode entre les mains du chancelier de l'Échiquier qui peut, en ouvrant plus ou moins le robinet, pour ainsi dire, proportionner le jet aux besoins et se procurer, à un moment donné, des ressources qui dépassent 400 millions par année.

Cette somme énorme de près de trois milliards de francs pour dix ans a fournit à l'Échiquier, en recettes effectives brutes, 2,739,050,100 francs et en recettes nettes 2,686,159,575 francs.

La troisième période, inaugurée en 1863 par M. Gladstone, alors chancelier de l'Échiquier, ne comprend plus qu'un seul taux pour tous les revenus, à partir de 2,500 francs, mais, de 2,500 francs à 5,000 francs, une somme de 1,500 francs se déduit par tolérance, avant l'application du taux, comme il a été dit précédemment.

Voici les résultats connus de cette période :

Exercices.	Taux unique pour cent.	Montant des rôles.	Recettes brutes.
1863-64	2,91	225,035,800 fr.	232,881,100 fr.
1864-65	2,50	206,462,950	204,721,950
1865-66	1,66	144,083,850	161,891,925
1866-67	1,66	148,212,375	143,564,450
1867-68	2,08	191,034,200	157,176,975
1868-69	2,50	»	218,586,550
1869-70	2,08	»	»

Le taux ne se calcule pas à *tant pour cent*, comme on l'a mis ici pour la commodité du lecteur, mais bien à tant de *deniers* ou *pences* par *livre sterling*. Chaque penny ou denier qui vaut environ dix cen-

times en monnaie de France représente pour la livre sterling évaluée à 25 francs net 0, 416 pour 100.

Si l'on considère que l'imposition du même taux donne des résultats différents, suivant les époques, à mesure que s'étend la base imposable, on pourra facilement constater la richesse croissante de l'Angleterre en calculant le produit d'un denier depuis l'origine jusqu'aux dernières dates. Quelques chiffres suffiront ici :

En 1842, pour la Grande-Bretagne, chaque denier valait à l'Échiquier.	20,027,850 f.
En 1847 — — — . .	20,838,107
En 1852 — — — . .	21,185,650

En 1858, chaque denier, pour tout le Royaume-Uni, représentait un produit de 28,794,525 francs. Enfin, en 1867, il se chiffrait par 31,839,033 francs.

Lors donc que le chancelier de l'Échiquier diminue ou augmente l'*income-tax* d'un denier, il sacrifie ou s'assure une ressource actuelle d'environ 32 millions de francs.

Il faut, pour ces résultats, tenir compte de l'assiette et de la perception, plus exactes dans ces dernières années, et aussi de l'extension de l'*income-tax* à l'Irlande en 1853, qui a augmenté le rendement d'environ 2 millions de francs par denier.

Les statistiques officielles donnent, au point de vue de la matière imposable, des renseignements qui montrent, sous une autre forme, le mouvement ascensionnel de la fortune des contribuables dans le Royaumi-Uni.

ÉVALUATION BRUTE DES BIENS ET REVENUS.

	Angleterre.	Écosse.	Irlande.
1842. . .	5,692,761,100 fr.	582,563,975 fr.	»
1853. . .	6,408,347,475	763,780,100	534,927,200 fr.
1867. . .	9,134,160,475	973,328,875	651,734,925

MONTANT SOUMIS A L'INCOME-TAXE.

	Angleterre.	Écosse.	Irlande.
1842. . .	4,701,239,250 fr.	420,461,625 fr.	»
1853. . .	5,595,307,250	539,441,025	533,361,200 fr.
1867. . .	8,201,561,825	826,435,125	635,562,200

II

CLASSIFICATION DES REVENUS.

Suivant l'origine du revenu, l'assiette et la perception de l'impôt varient.

Une répartition en cinq classes ou cédules, désignées par les cinq premières lettres de l'alphabet, avait été déjà établie, lors de la première existence de l'*income-tax*, en 1803. Sir Robert Peel la reproduisit en 1842, quand il réveilla l'impôt sur le revenu d'une léthargie de vingt-six années. Il n'a été, depuis cette époque, apporté qu'une modification à la classification première, comme on le verra ci-après.

En indiquant les articles qui composent chaque cédule, nous y joindrons les résultats de l'année 1867, pour l'ensemble du Royaume-Uni, afin de montrer sommairement, dans quelle proportion relative, chaque nature de revenu fournit aux recettes son contingent légitime.

Cédule A.

Cette cédule comprenait à l'origine tous les revenus tirés de la terre ou attachés à la terre. On en a distrait, en 1866, ceux de ces revenus qui ont un caractère commercial ou industriel, comme les revenus des carrières, des mines, des fonderies de fer, des pêcheries, des canaux, des chemins de fer, des usines à gaz, etc., qui ont été transportés à la cédule D, affectée spécialement au commerce et à l'industrie.

Il est resté à la cédule A :

Les terres et dîmes commuées, évaluées, en 1867, à.	1,602,714,125 fr.
Les maisons et dépendances, — . . .	1,953,147,575
Les dîmes non commuées, — . . .	1,387,775
Les demeures seigneuriales, — . . .	4,093,025
Les redevances féodales, — . . .	4,858,200
Divers autres revenus non énumérés, évalués à. . .	10,583,750
Évaluation brute des biens.	3,576,784,450 fr.
Évaluation des parties soumises à l'impôt.	3,306,842,725
Montant des rôles en 1867.	68,856,825

En Angleterre, l'impôt est assis, sur les terres et maisons, à leur pleine valeur annuelle. En Irlande, l'assiette est la même que pour

la taxe des pauvres, c'est-à-dire, actuellement, de 20 pour 100 au moins au-dessous de la valeur réelle.

Les recensements successifs ont accusé les augmentations de valeur suivantes :

	Terres, dîmes, manoirs, redevances, etc.	Maisons.
	—	—
Augmentation en 1857 sur 1853. . .	4,23 0/0	11,03 0/0
— en 1861 sur 1857. . .	4,39	12,36
— en 1864 sur 1861. . .	3,66	11,09
— en 1867 sur 1864. . .	3,04	14,55
— en 1867 sur 1853. . .	16,23	58,77

Cédule B.

Fermes. — Les fermiers sont, dans une certaine mesure, des commerçants qui tirent des bénéfices de la vente de leurs produits. On aurait pu les assimiler aux marchands, et leur demander individuellement le montant de leur revenu par année, en les soumettant à la totalité du taux, comme tous les autres contribuables. On a préféré atténuer pour eux le taux général, en les dispensant d'une déclaration quant à leurs bénéfices réels. Ainsi, l'acte de 1803 supposait que les profits, en Angleterre, étaient les trois quarts, et en Écosse, la moitié de la somme payée comme fermage au propriétaire; et, en conséquence, tandis que toutes les cédules étaient frappées à raison de 5 pour 100, la cédule B ne portait que 3,75 pour 100 à la charge des fermiers anglais, et 2,50 pour 100 à la charge des fermiers écossais, en calculant sur le fermage.

En 1806, de même, tandis que tous les revenus subissaient un impôt de 10 pour 100, les fermes n'étaient taxées que sur le pied de 7,50 en Angleterre, et de 5 pour 100 en Écosse.

Le motif de cette distinction entre les deux pays est qu'à cette époque les terres passaient pour s'affermer plus cher en Écosse qu'en Angleterre, ce qui restreignait d'autant les bénéfices des fermiers écossais ; et depuis, la différence a été maintenue.

La proportion changea toutefois. Dans l'acte de 1842, les fermes ne sont plus taxées que moitié du taux général en Angleterre, et un tiers en Écosse. En 1851, on admit les fermiers à une atténuation plus grande encore, s'ils pouvaient prouver que leur revenu de l'année était inférieur à la proportion présumée par la loi, et dans ce cas, ils n'étaient plus taxés que d'après le chiffre réel de leur bénéfice.

Lors de l'extension de l'*income-tax* à l'Irlande, on accorda aux fermiers les mêmes facilités qu'en Écosse, c'est-à-dire de n'être taxés qu'à un tiers du taux commun aux autres cédules. Dans les deux

pays, pour la cédule B comme pour la cédule A, l'évaluation des revenus imposables se fait pour l'*income-tax* sur le même pied que pour la taxe des pauvres, c'est-à-dire à 20 pour 100 environ au-dessous du chiffre réel, tandis qu'en Angleterre la valeur réelle sert de base à l'impôt.

Pour l'exercice 1867-68, les revenus recensés pour cette cédule ont été de 1,445,163,750 francs.

Le montant soumis à l'impôt était de 939,863,800 francs.

Les rôles s'élevaient à 9,342,275 francs.

Le recensement de 1867 accusait sur celui de 1866 une augmentation de valeur de

6,15 pour 100 en Angleterre.
5,91 — en Écosse.
1,38 — en Irlande.

Il est à remarquer que les pépinières et les jardins de maraîchers qui relèvent de cette cédule supportent le taux commun, sans la déduction allouée aux fermes proprement dites.

Cédule C.

Rentes sur l'État, dividendes, valeurs de Bourse nationales et étrangères. — Par l'acte de 1806, la Banque d'Angleterre a été chargée de prélever l'impôt, lors du payement aux rentiers des arrérages de la dette publique. Jusque-là, c'était aux rentiers eux-mêmes que l'administration devait s'adresser individuellement. Cette grande simplification a été le plus possible étendue. Des commissaires spéciaux sont chargés de rechercher la matière imposable sous cette cédule. Les compagnies de chemin de fer sont tenues de déduire la taxe avant tout payement de dividendes ou d'intérêts. Ainsi font les banquiers soumissionnaires d'emprunts coloniaux ou étrangers dont le service se fait à Londres. La Banque d'Irlande est obligée aux mêmes soins que la Banque d'Angleterre à cet égard.

Incidemment, je ferai remarquer que, par suite d'une lacune dans la loi, l'*income-tax* est prélevé par la Banque d'Angleterre sur cette partie de la dette publique qu'on appelle annuités terminables, sans distinction quant à ce qui représente dans chaque annuité le principal et ce qui se paye pour les intérêts. Le capital à replacer chaque année se trouve diminué par l'impôt, et cette exigence du fisc, qu'on a qualifiée de spoliation, empêche absolument le placement de ces valeurs dans le public.

En 1867, les payements ayant été de 842,239,200 francs, l'*income-tax* perçu s'est élevé à 17,546,650 francs pour cette cédule.

Depuis 1853, l'augmentation de la base imposable a été de 135,113,150 francs.

Cédule D.

Commerces et professions. — La cédule D est de beaucoup la plus importante de toutes. Elle comprenait en 1867 :

399,597 personnes appartenant au commerce, à l'industrie, aux professions libérales, etc., dont le revenu était évalué net à.	2,786,733,550 fr.
Des compagnies publiques, dont le revenu était évalué brut à.	390,471,475
Les valeurs étrangères, autres que fonds d'État, dont le revenu était évalué à. .	58,169,750
Les chemins de fer, — . .	470,764,600
Les carrières, — . .	16,027,150
Les mines, — . .	143,619,550
Les usines et forges, — . .	50,349,025
Les pêcheries, — . .	5,462,050
Les canaux, — . .	18,583,475
Les usines à gaz, — . .	49,766,275
Les salines, mines d'alun, docks, péages, ponts et chaussées, etc., dont le revenu était évalué à.	57,472,925
Soit un revenu total net de. . .	4,024,466,775 fr.
Les rôles portaient en Angleterre.	72,014,100 fr.
— en Écosse.	8,082,525
— en Irlande.	3,739,750
Total pour le Royaume-Uni.	83,836,175 fr.

Comme répartition des revenus entre les contribuables, on trouve, dans les documents officiels, les résultats suivants qui donnent une idée de l'importance commerciale de l'Angleterre.

	Contribuables.	Revenu total.
Revenus inférieurs à 2,500 fr. (par le fait de la déduction légale de 1,500 francs sur les revenus de 2,500 à 5,000 francs).	76,888	86,250,775
Revenus de 2,500 à 5,000 fr.	191,542	410,519,100
— de 5,000 à 7,500 fr.	56,953	312,997,400
— de 7,500 à 10,000 fr.	24,234	192,508,650
— de 10,000 à 12,500 fr.	12,323	128,402,525
— de 12,500 à 15,000 fr.	9,452	120,733,850
— de 15,000 à 17,500 fr.	5,400	85,195,950
— de 17,500 à 20,000 fr.	3,298	59,850,300
— de 20,000 à 22,500 fr.	2,952	60,355,550
— de 22,500 à 25,000 fr.	1,175	27,453,900
— de 25,000 à 50,000 fr.	8,729	275,822,850
— de 50,000 à 75,000 fr.	2,670	151,647,550
— de 75,000 à 100,000 fr.	1,349	111,384,350
— de 100,000 à 125,000 fr.	686	73,101,425
— de 125,000 à 250,000 fr.	1,309	212,902,275
— de 250,000 à 1,250,000 fr.	801	353,140,800
— de 1,250,000 et au delà. . . .	56	126,446,100
	399,597	2,786,733,550

Les recensements montrent que la moyenne de l'augmentation du montant des bénéfices pour les commerces et professions en Grande-Bretagne a été :

Pour la période	1853-1857. . .	1,73 pour 100	par an.
—	1857-1861. . .	2,74	—
—	1861-1864. . .	9,30	—
—	1864-1867. . .	5,55	—

De 1853 à 1867, l'accroissement a été de 77,09 pour 100, ou 5,50 pour 100 par an.

En Irlande, pour le même temps, l'accroissement a été de 43,11 pour 100, ou 3,08 pour 100 par an.

De 1864 à 1867, la moyenne est de 9,92 pour 100 par an.

Quant à la portion détachée de la cédule A pour être ajoutée à la cédule D : carrières, canaux, usines, chemins de fer, etc., le chiffre de l'augmentation est de 72,06 pour 100, comme valeur recensée dans la période 1853-1864.

Eu égard à la population, l'income-tax (cédule D) frappe 1 personne sur 65 en Angleterre, 1 sur 82 en Écosse, 1 sur 286 en Irlande.

Cédule E.

Traitements, salaires, pensions de retraite. — Au lieu de s'adresser au fonctionnaire, on s'adresse à l'administration qui l'emploie, ce qui rend l'assiette plus exacte et la perception plus facile. Toutefois, ce système n'est accepté que pour les employés de l'État. Tout récemment, le chancelier de l'Échiquier voulait imposer aux grandes compagnies le soin de révéler le nombre et les traitements de leur personnel; mais il a dû retirer son projet devant l'opposition qu'il avait soulevée dans la Chambre des communes. On y voyait un dangereux précédent qui aurait autorisé plus tard le Trésor à exiger le même service de tout chef de maison, grande ou petite.

Les résultats ont été :

En 1866, pour 542,311,200 fr. comme base. . .	9,036,650 fr.
En 1867, pour 550,146,650 fr. — . .	11,452,275

Les revenus frappés par cette cédule se répartissaient ainsi en 1866 :

	Contribuables.
Au-dessous de 2,500 fr.	42,742
De 2,500 à 5,000 fr.	44,612
De 5,000 à 7,500 fr.	16,225
A reporter.	103,579

Report	103,579
De 7,500 à 10,000 fr.	7,659
De 10,000 à 12,500 fr.	3,543
De 12,500 à 15,000 fr.	2,006
De 15,000 à 17,500 fr.	1,087
De 17,500 à 20,000 fr.	783
De 20,000 à 22,500 fr.	503
De 22,500 à 25,000 fr.	323
De 25,000 à 50,000 fr.	1,738
De 50,000 à 75,000 fr.	207
De 75,000 à 100,000 fr.	91
De 100,000 à 125,000 fr.	34
De 125,000 et au delà	85
Total	121,618

La proportion pour chaque pays s'établissait ainsi :

	Angleterre et Galles.	Écosse.	Irlande.
	—	—	—
Revenus de 25,000 à 50,000 fr.	1,594	65	79
— de 50,000 à 75,000 fr.	179	11	17
— de 75,000 à 100,000 fr.	67	13	11
— de 100,000 à 125,000 fr.	25	3	6
— de 125,000 et au delà	80	»	5

En résumé les cinq cédules ont contribué comme suit au total porté sur les rôles en 1867 :

Cédule A. (Terres, dîmes, redevances féodales, etc.)	68,856,825 fr.	soit 36 0/0
Cédule B. (Fermes)	9,342,275 fr.	— 5
Cédule C. (Rentes, valeurs de bourse, etc.)	17,546,650 fr.	— 9
Cédule D. (Commerces et professions)	83,836,175 fr.	— 44
Cédule E. (Traitements, salaires, etc.)	11,452,275 fr.	— 6
	191,034,200 fr.	

III

ASSIETTE ET RECOUVREMENT DE L'IMPÔT

§ 1. — *Personnel*

Une chose bien faite pour dérouter toutes nos idées sur la matière, c'est que l'administration en Angleterre n'a presque aucune part à l'assiette et à la perception de l'impôt foncier, des contributions directes et de l'*income-tax*. Il est de principe chez nos voisins que les contribuables, après avoir consenti l'impôt

en Parlement, s'occupent eux-mêmes de répartir entre eux les charges, et d'en recueillir le produit pour le remettre ensuite volontairement aux agents du Trésor. Ce n'est pas que ce système soit meilleur que le nôtre, car il soulève chaque jour de nouvelles plaintes. Et, dans ces derniers temps, le chancelier de l'Échiquier a plusieurs fois essayé de le modifier, mais c'est la loi passée, c'est la loi présente, et les traditions ont tant de force chez les Anglais, qu'elle ne sera ni facilement ni bientôt remplacée par une loi nouvelle.

Quand l'*income-tax* a fait sa première apparition en 1798, il y avait déjà tout un mécanisme monté pour la perception de l'impôt foncier et des contributions indirectes; M. Pitt en emprunta les éléments principaux, et, plus tard, en 1842, sir Robert Peel a suivi les mêmes errements en grande partie.

Il y a quelques distinctions à observer suivant les pays. Nous nous occuperons d'abord de l'Angleterre et du pays de Galles.

Les premiers administrateurs locaux chargés du recouvrement de l'*income-tax* ont été pris parmi ceux qui fonctionnaient déjà pour le besoin de l'impôt foncier, sous le titre de commissaires.

Un mot suffira quant à ces derniers. Ce sont de notables habitants jouissant d'un revenu de 2,500 francs au moins en immeubles. Nommés à l'origine par la Couronne, ils sont encore désignés par actes du Parlement revêtus de la sanction royale, mais, en fait, ils se recrutent entre eux, et c'est, sur une liste fournie par eux des personnes désireuses de remplir ces fonctions, que les nominations ont lieu. Les juges de paix sont, de droit, commissaires.

Quand il s'est agi de pourvoir au recouvrement de l'impôt sur le revenu, les commissaires de l'impôt foncier ont été invités dans chaque localité à nommer sept d'entre eux qui s'appelleraient commissaires généraux, et sept autres destinés à remplir les vacances. Les listes de ces derniers sont renouvelées de temps à autre par les commissaires de l'impôt foncier dans des réunions que l'administration provoque à cet effet, au moyen d'avis insérés dans la Gazette de Londres.

Pour être commissaire général de l'income-tax, en Angleterre, il faut, à part certaines exceptions, jouir d'un revenu annuel de 5,000 francs en meubles ou en immeubles.

Les commissaires généraux nomment, habituellement sur la liste des personnes désignées pour remplir les vides dans leurs rangs, une seconde série de commissaires connus sous le nom de commissaires additionnels, et qualifiés à cet emploi par un revenu de 2,500 francs au moins.

Un acte passé en 1865 permet de porter à quatorze le nombre des commissaires généraux, et celui des commissaires destinés à les remplacer à mesure des vacances.

Les commissaires généraux sont principalement chargés de l'exécution générale des lois sur l'*income-tax* dans les districts de leur ressort et ils nomment les fonctionnaires à ce nécessaires. Pour ce qui est de l'assiette de l'impôt, ils ne s'occupent que des cédules A (terres, dîmes, etc.), B (fermes) et C (salaires et traitements); mais, comme juges d'appel, ils décident sur les réclamations des contribuables de toutes les cédules, sauf la cédule C (rentes et valeurs de bourse) qui n'a point à être discutée dans son application.

Les commissaires additionnels ne s'occupent que de la cédule D (commerces et professions).

Quand l'*income-tax* fut rétabli en 1842, sir Robert Peel ajouta aux commissaires généraux et additionnels, des commissaires spéciaux pour les besoins de la cédule D. On n'a point oublié que les commissaires additionnels sont des notables habitants, voisins et peut-être concurrents commerciaux des contribuables dont ils ont à connaître le revenu pour appliquer le taux en conséquence. Pour assurer aux contribuables le secret sur leurs revenus, la loi leur a permis de se dérober au contrôle des commissaires locaux, en demandant à être taxés par des commissaires particuliers suivant une procédure spéciale que nous verrons ci-après. L'acte désigna pour cette fonction les commissaires du timbre et des contributions directes, avec telles personnes que les lords du Trésor jugent à propos de nommer.

Trois commissaires spéciaux sont attachés au bureau du Revenu intérieur à Londres.

Les commissaires spéciaux ont pour mission de remplacer les commissaires additionnels, sur la demande des contribuables relevant de la cédule D; de juger en appel, à l'exclusion des commissaires généraux, les réclamations des contribuables, quand ceux-ci en témoignent le désir. Ils sont chargés, en outre, d'asseoir l'impôt sur les compagnies de chemins de fer, sur les employés de ces compagnies pour leurs traitements et salaires, sur les dividendes payables en Angleterre pour les emprunts étrangers et coloniaux, pour les compagnies étrangères et coloniales. Ils examinent les demandes en réduction ou en dégrèvement d'impôt, en restitution de sommes indûment payées. Ces réclamations ont été au nombre de 112,877 en 1868-9. Pendant cette même année, les commissaires spéciaux ont effectué l'assiette de l'impôt sur la demande de 2,388 contribuables pour une somme de

213,160,475 francs; ils ont fait le même travail pour 194 compagnies de chemins de fer représentant 468,071,400 francs; et pour 7,000 employés de ces compagnies, au chiffre de 21,125,000 fr.; ils ont assuré la perception de l'income-tax sur 234,471,000 francs en dividendes de valeurs étrangères et coloniales et sur 56 mines et carrières d'un revenu de 20,092,175 francs.

Une chose à remarquer, c'est que la facilité accordée par l'acte de 1842 aux contribuables de la cédule D est très-peu réclamée par eux, puisque, sur 380,000 en Grande-Bretagne, 2,388 seulement ont repoussé la juridiction des commissaires additionnels.

Tout récemment le chancelier de l'Échiquier ayant témoigné l'intention de retirer aux commissaires locaux, pour la confier aux commissaires spéciaux, l'assiette de l'impôt sur les banques d'Écosse, une pétition a été immédiatement signée par tous les grands établissements du pays pour le supplier de n'en rien faire. Les contribuables témoignaient de leurs excellents rapports avec les commissaires additionnels, et rappelaient que, depuis le rétablissement de l'*income-tax*, ayant eu, de par la loi, la possibilité de recourir aux commissaires spéciaux, ils n'avaient jamais eu l'idée ni le désir d'user de ce privilége.

Il existe encore une quatrième série de commissaires nommés pour appliquer l'impôt aux salaires des personnes employées dans les administrations publiques, ou par certains corps constitués.

Dans leur première réunion de chaque année, les commissaires de chaque division nomment un *clerc* (généralement c'est un avoué) qui doit apporter à leurs délibérations le secours de son expérience juridique. Ce fonctionnaire est complétement indépendant du gouvernement et ne peut être relevé de ses fonctions, dans l'année, que par une réunion générale des commissaires qui l'ont nommé. Il est payé sur le revenu public par un tant pour 100 sur le montant porté aux rôles. Dans les districts riches et populeux ses émoluments prennent vite de l'importance.

Les actes imposent, en outre, aux commissaires généraux le devoir de nommer, chaque année, avant le 10 avril, deux personnes ou plus dans chaque localité de leur ressort pour travailler à l'assiette de l'impôt. Ces assesseurs désignent à leur tour deux habitants ou plus dans chaque commune pour faire l'office de percepteurs, et les commissaires les nomment à cet effet ou en choisissent d'autres, mais toujours parmi les habitants de la localité. Les assesseurs doivent imposer les contribuables aux termes et conditions de la loi et présenter aux commissaires leur travail avant le 20 juin.

Les percepteurs *peuvent* être astreints à fournir caution. La loi autorise seulement les commissaires à exiger cette garantie, s'ils le

jugent convenable. Toutefois, si deux contribuables désirent que caution soit fournie, et trouvent des personnes disposées à la fournir, ces personnes sont nommées à l'exclusion des autres. Le déficit causé par un percepteur est comblé par les contribuables qui payent de nouveau l'impôt. Néanmoins un acte passé en 1854 autorise les commissaires du revenu intérieur à réclamer caution des percepteurs nommés et, s'il n'est pas fait droit à leur demande, à nommer eux-mêmes des percepteurs, auquel cas les contribuables ne sont plus responsables des déficits.

En général on n'exige de caution que dans les grosses perceptions.

En pratique, le clerc, les assesseurs et les percepteurs dans une localité sont nommés aussi bien pour l'impôt foncier que pour les contributions directes et encore pour l'*income-tax*. Il y a là plutôt un avantage qu'un inconvénient, mais on n'en saurait dire autant de l'usage qui permet de réunir dans la même personne les fonctions d'assesseur et de percepteur. A la rigueur on pouvait le faire pour les contributions directes et l'impôt foncier parce que la peine d'asseoir l'impôt n'est pas payée pour ces taxes, ce qui fait que les assesseurs se désignent eux-mêmes aux commissaires pour être appelés à percevoir l'impôt et toucher une prime en conséquence ; mais quand il s'agit de l'income-tax où l'assiette se paye comme la perception, le cumul des fonctions est sans excuse. Il en est même résulté des fraudes graves, et l'on peut toujours craindre que l'assesseur ne porte un revenu trop fort pour augmenter sa commission aux dépens du contribuable.

Les clercs des commissaires sont payés à raison de 0,41 pour 100 sur l'impôt payé dans le district de leur ressort, s'ils ne supportent pas les dépenses accessoires, et à raison de 0,83 pour 100 s'ils les supportent. En 1855, l'*income-tax* ayant été fortement accru, on réduisit de 0,83 pour 100 à 0,41 pour 100 la commission des clercs pour ce qui leur était dû au delà de 12,500 francs.

Les assesseurs et percepteurs reçoivent 0,625 par mille sur le montant des droits versés entre les mains du receveur. Lorsque la rémunération est trop minime par suite de l'abaissement du taux de l'*income-tax*, l'administration du revenu intérieur est autorisée à élever la proportion à 0,25 pour 100. C'est ainsi qu'en 1868, il a été payé aux percepteurs 1,187,950 francs en suppléments de commissions.

Percepteurs, assesseurs, clercs et commissaires ne sont point les agents de l'État. Le Trésor, pour les tenir en échec, possède des inspecteurs et contrôleurs des taxes, dont la création remonte à 1810. Ils se répartissent ainsi :

	Inspecteurs.	Contrôleurs.	Sous-contrôleurs.
	—	—	—
Angleterre.	13	236	60
Écosse	5	37	10
Irlande.	3	21	3
	21	294	73

Leurs fonctions comprennent toutes les branches du revenu intérieur. Pour ce qui est de l'*income-tax*, ils représentent l'Échiquier dont ils défendent les intérêts et assurent les recettes, comme on le verra ci-après.

Telle est l'organisation du personnel en Angleterre.

En Écosse, les commissaires, nommés comme en Angleterre, nomment à leur tour les assesseurs. Dans 19 comtés ou parties de comté les contrôleurs des taxes ont été désignés pour cette fonction.

Comme en Angleterre les commissaires additionnels sont chargés d'asseoir l'impôt pour la cédule D.

Les clercs reçoivent 0,83 pour 100 sur les rôles jusqu'à concurrence de 12,500 francs, après quoi, leur commission est réduite de moitié.

Depuis 1833 les percepteurs sont nommés par la Couronne. Ce sont en général les distributeurs de timbres qui ont été chargés de ces fonctions. A Édimbourg, à Glascow, les taxes sont perçues par les receveurs des contributions indirectes.

Lorsqu'en 1853 l'*income-tax* fut étendu à l'Irlande on y installa des commissaires spéciaux pour y jouer le rôle des commissaires généraux et des commissaires additionnels. Les contrôleurs y remplacèrent les assesseurs, et, quant aux percepteurs, ils furent directement à la nomination des commissaires spéciaux.

A plusieurs reprises, les rapports des commissaires du revenu intérieur, auxquels nous empruntons ces renseignements, ont constaté les nombreux inconvénients d'un système où l'administration se trouve à la merci d'agents qui ne relèvent point d'elle. La besogne est mal faite ; les délais accordés sont parfois trop longs et les rentrées n'ont pas lieu régulièrement. Depuis quelques années, les chanceliers de l'Échiquier ont attaqué les abus du régime actuel : directement, par la présentation de projets ayant pour but de mettre l'assiette et la perception entre les mains de fonctionnaires de l'État, et indirectement par la transformation des contributions directes en contributions indirectes. Ils n'ont pas également réussi dans les deux cas.

En 1864 M. Gladstone présenta à la Chambre des communes un bill de réforme, à l'appui duquel il signalait les inconvénients suivants de la loi en vigueur :

« Les communes se plaignent de ce que les percepteurs, quoique fonctionnaires locaux, ne sont pas élus par les contribuables, et l'administration se plaint d'autre part, que les percepteurs, étant des fonctionnaires locaux, échappent à son contrôle. Il en résulte que, quand un percepteur vient à prévariquer, le Trésor, qui n'est pour rien dans la nomination de l'agent prévaricateur, exige que la commune paye deux fois l'impôt. Aussi les communes, en pareil cas, s'efforcent de compromettre l'administration pour qu'elle renonce à exiger double payement[1].

« Les contribuables se plaignent de n'avoir aucune prise sur le percepteur qui peut les malmener à son aise, attendu que les commissaires locaux se réunissent rarement et ne peuvent exercer un contrôle sérieux sur leurs subordonnés.

« Les percepteurs eux-mêmes se plaignent, d'abord d'être peu payés et ensuite d'être désignés arbitrairement par les assesseurs qui peuvent faire de ces nominations une taquinerie ou une vengeance. »

Pour indiquer l'esprit qui préside à ces nominations, M. Gladstone citait dans la liste des percepteurs : un général, un avocat retiré, des marchands absents de chez eux tout le jour pour leurs affaires, des proviseurs de collége, des personnes d'un très-grand âge, un capitaine de vaisseau marchand, et enfin une dame. Les percepteurs ainsi nommés ne renoncent pas à leur métier et sont obligés, contrairement à la loi, de payer des remplaçants pour la perception.

Nous ajouterons, pour compléter le tableau, qu'en 1864 on comptait 54,000 percepteurs-assesseurs, c'est-à-dire pouvant, à ce dernier titre, imposer très-haut les contribuables, afin de toucher une prime plus forte sur les sommes perçues. Le Trésor, en pareil cas, n'est point lésé, mais il l'est parfois pour une autre cause. Des assesseurs, petits marchands de la localité, intéressés à ne point froisser leurs clients, ne les font point figurer sur les rôles, de peur de perdre la pratique qui passerait à un concurrent.

Malgré tant de griefs énumérés par M. Gladstone, le bill ne devint pas loi. Il fut rejeté en troisième lecture par 132 voix contre 128. Le bill voulait attribuer à l'administration la nomination des percepteurs, imposer aux contribuables l'obligation de porter leur argent chez le percepteur, au lieu d'attendre la visite de celui-ci ; aussi lui reprocha-t-on : 1° d'être une tentative de centralisation au

[1] Le *Times* du 2 septembre 1868 dit que pendant les vingt dernières années, il y a eu 65 agents en faute dans l'administration du revenu intérieur. Le déficit a été comblé par le délinquant ou ses cautions dans 52 cas ; 3 cas étaient en litige ; les 10 autres représentaient 175,000 francs.

détriment de l'élément individuel et local ; 2° de substituer à des agents volontaires, élus librement par leurs concitoyens, des agents nommés par le gouvernement, qui seraient moins faciles aux contribuables et moins bien acceptés par eux ; 3° d'imposer aux contribuables un voyage au lieu de faire, comme par le passé, percevoir les fonds à domicile.

Deux ans plus tard, en 1866, la question fut soulevée de nouveau dans la Chambre des communes, mais M. Gladstone ayant sur le cœur son échec, déclara qu'il ne présenterait un nouveau bill que quand il se sentirait appuyé par l'opinion de façon à surmonter tous les obstacles.

Les choses en sont restées là, mais la question est à l'étude. Le chancelier de l'Échiquier actuel, M. Lowe, dans son discours de présentation du budget, en avril dernier, vient d'annoncer qu'il présenterait un bill devant donner satisfaction à toutes les plaintes. Déjà, par son hardi budget de 1869, il a fait attribuer à l'administration un contrôle sérieux sur la perception de plusieurs impôts appartenant jadis aux contributions directes. Il promet de continuer son œuvre et de bouleverser de fond en comble le régime actuel de l'*income-tax*, au moins en ce qui concerne les personnes.

§ 2. — *Assiette de l'income-tax.*

Cédule A (terres, maisons, dîmes). Cédule B (fermes).

Aussitôt que possible après la passation de l'acte qui a imposé la taxe, le contrôleur, agent de l'administration centrale, fournit aux assesseurs les formules à remplir par les contribuables. Les assesseurs doivent déposer les formules spéciales aux cédules A et B une fois tous les trois ans (dans l'année du recensement pour ces deux cédules), dans chaque maison de la commune d'une valeur locative annuelle de 250 francs. Les formules doivent être remplies et renvoyées par les contribuables aux assesseurs dans les vingt et un jours du dépôt.

Le dépôt des formules à domicile n'est pas imposé par la loi. Les contribuables sont suffisamment mis en demeure de fournir leur déclaration, par une affiche à la porte de l'église, et passibles d'une amende de 1,250 francs s'ils n'obéissent pas à cet avis.

Les assesseurs, dans l'année du recensement, se procurent copie de l'assiette de la taxe des pauvres, et portent sur la formule d'assiette de l'*income-tax* le chiffre indiqué par le contribuable, et le chiffre pour lequel ses biens sont soumis à la taxe des pauvres. S'ils ont lieu de croire que la déclaration du contribuable est insuffisante ou

s'ils n'ont pas reçu de lui une déclaration, ils évaluent les biens, d'après le montant porté à la taxe des pauvres, en l'élevant généralement d'un quart en Angleterre, tandis qu'en Irlande on le laisse à 20 pour 100 au-dessous de la valeur réelle des immeubles taxés.

Tous les immeubles sont taxés, qu'ils soient occupés ou non, mais on peut, plus tard, obtenir un dégrèvement pour le temps où les maisons sont restées vides.

Les recensements pour les cédules A et B restent habituellement valables pendant trois ans; mais le montant peut être accru ou diminué, s'il se trouve que l'évaluation première a été mal faite.

Pour la seconde et la troisième année, les contrôleurs de taxes font l'office d'assesseurs.

Cédule E (salaires et traitements).

Tout propriétaire est tenu de déclarer les noms de ses locataires; tout chef de maison de commerce, tout chef d'établissement industriel doit donner le nom et l'adresse de toutes les personnes qu'il emploie, pour que les assesseurs fassent parvenir à ces contribuables des formules.

L'administrateur d'une compagnie publique doit indiquer en outre les émoluments des employés.

Dans les déclarations des contribuables pour les cédules A, B, E, déclarations qui reviennent aux assesseurs, les contribuables mentionnent, s'ils réclament une exemption totale, comme n'ayant qu'un revenu inférieur à 2,500 francs, ou s'ils entendent profiter de la défalcation de 1,500 francs accordée aux revenus de 2,500 à 5,000 francs exclusivement. Il leur est alors délivré des formules où ils exposent leur réclamation.

Cédule D (commerces et professions).

Chaque année, les assesseurs doivent remettre des formules au domicile de toute personne dans le commerce, ou dont le revenu professionnel relève de la cédule D. Dans les vingt et un jours, la formule doit être renvoyée, remplie par le contribuable, comme pour les autres cédules, mais elle ne fait pas nécessairement retour aux assesseurs. Elle peut être adressée, sous enveloppe cachetée, au clerc des commissaires additionnels qui doit porter les détails sur les certificats de recensement. Le contrôleur des taxes examine les formules revenues et les certificats dressés en conséquence, et le tout est soumis aux commissaires additionnels dans une réunion à laquelle assiste le contrôleur pour défendre les intérêts du Trésor. L'assesseur donne son avis sur le montant à porter, suivant lui, au compte des

contribuables qui n'ont pas renvoyé de formules remplies[1]. D'après cette évaluation, d'après les déclarations fournies et d'après leur connaissance personnelle, les commissaires additionnels complètent le certificat de recensement qui est alors signé.

Habituellement, le contrôleur des taxes, sans y être autorisé par la loi, est cependant reçu à présenter ses observations qui sont, le plus souvent, écoutées. S'il croit avoir raison, au cas où son opinion n'est pas acceptée, il peut en appeler aux commissaires généraux, après avoir donné avis de cet appel au contribuable intéressé, et il a aussi le pouvoir de surcharger l'évaluation première. Les commissaires généraux jugent les appels. Le clerc remanie le travail d'après les décisions rendues. L'état ainsi rectifié est signé et autorisé par les commissaires généraux, et une copie en est transmise par le clerc au percepteur avec mandat de percevoir l'impôt. Les assesseurs, pour cette cédule, n'ont pour mission que de transmettre aux contribuables les formules à remplir. L'assiette se fait exclusivement par les commissaires additionnels et les contrôleurs des taxes.

Le contribuable, qui veut user du privilége accordé par l'acte de 1842, porte sur sa déclaration qu'il entend avoir affaire aux commissaires, spéciaux à l'exclusion des commissaires additionnels. En pareil cas, il renvoie sa formule au contrôleur des taxes, et l'assiette est faite par les commissaires spéciaux. S'il n'est pas satisfait du résultat, il en appelle à ces mêmes commissaires devant lesquels il expose ses raisons en personne. Enfin un nouveau recours est ouvert, soit au contribuable, soit au contrôleur mécontent, auprès du bureau du revenu intérieur qui prononce en dernier ressort.

Les contribuables, recensés par les commissaires additionnels, peuvent décliner, en appel, la compétence des commissaires généraux et s'adresser aux commissaires spéciaux.

Cédules, A, B, D.

Généralement les assesseurs-percepteurs chargés du premier travail sur les formules, s'en acquittent assez mal. Le contrôleur des taxes doit le plus souvent faire leur besogne. Il examine et certifie les demandes en décharge ou réduction de droit qui se produisent dans son ressort. Il transmet les états au clerc des commissaires qui fait les calculs et porte les droits à percevoir. Quand le compte de chaque contribuable est ainsi dressé, l'intéressé est avisé du montant à sa charge ainsi que des jours où la cour des commissaires tiendra

[1] Formules envoyées, 43,690. — Formules remplies, 22,316. — Formules non renvoyées, 21,374. — Appels, 11,305, dont 7,713 ont été suivis de dégrèvements totaux ou partiels. — (Année 1848-49, *Times* du 13 août 1862.)

ses séances d'appel. Les feuilles d'avis, préparées par le clerc, sont transmises par les assesseurs.

On a vu comment les choses se passent pour la cédule D.

Un acte de 1853 autorise, en appel, les contribuables des cédules A et B à réclamer la nomination d'un expert dont l'évaluation sert de base à l'impôt.

Si la réclamation des contribuables est acceptée, le clerc modifie le rôle, et le travail est complété par la signature des commissaires généraux.

Le contrôleur des taxes peut encore soumettre à l'impôt, par voie de surcharge, toute personne qui aura été omise sur les rôles dans les douze mois qui suivront l'année du recensement, et il peut aussi augmenter la charge de tout contribuable, s'il découvre que l'assiette a été insuffisante, à toute date, dans l'année du recensement ou dans les trois mois qui suivront le recensement, sauf dans les cas où les commissaires généraux ont prononcé en appel sur la situation du contribuable.

Le contrôleur des taxes est aussi tenu de suivre le contribuable qui sort de sa circonscription et de donner avis au bureau central de tout déplacement de cette nature, pour que le contrôleur de la nouvelle résidence soit averti et assure le recouvrement de l'impôt.

Pour les professions comme pour les commerces, l'assiette de l'impôt se fait sur la moyenne du revenu dans les trois années qui précèdent l'année du recensement, et non plus, comme avant 1853, sur les bénéfices réels de l'année précédente. Depuis cette même année, il est accordé aux ministres de toutes les religions et aux fonctionnaires publics une déduction sur leur revenu correspondant aux dépenses qu'entraîne nécessairement l'exercice de leurs fonctions. Les sociétés de secours mutuels jouissent, par le même acte de 1853, pour la cédule D, de l'exemption dont elles jouissaient pour leurs placements sous la cédule C. Enfin les primes annuelles pour les polices d'assurances sur la vie sont soulagées jusqu'à concurrence d'un sixième du revenu imposable, mais on ne peut alors ni réclamer l'exemption totale ni demander la déduction de 1,500 francs accordée aux revenus inférieurs à 5,000 francs.

En thèse générale, pour toutes les cédules autres que la cédule D, l'impôt est exigé aussi exactement que possible, attendu que les données ne manquent point pour asseoir l'impôt. La cédule D est la seule qui prête aux erreurs ou aux fraudes considérables, comme on peut le voir par les rapports des commissaires du revenu intérieur, qui sont instructifs à cet égard. Cette cédule, la plus importante de toutes comme produit, donne lieu aux plaintes les plus vives de la part du fisc, et aux réclamations les plus énergiques de la part du public.

Tout récemment, une députation demandait au chancelier de l'Échiquier de renoncer à appliquer la taxe aux revenus tirés du commerce, de l'industrie et des professions, attendu que cette taxe est vexatoire et démoralisante, surtout avec le système actuel d'assiette par les habitants de la commune qui peuvent être les concurrents des contribuables et intéressés à connaître le chiffre réel des affaires de ceux-ci. M. Lowe a bien offert de confier l'assiette et la perception aux agents de l'administration, mais les députés ont répondu que la taxe ne perdrait point pour cela son caractère inquisitorial. En résumé, le ministre a déclaré que supprimer la cédule D serait ébranler du coup toutes les autres, et que l'état des finances ne permettait pas actuellement le sacrifice de l'*income-tax*.

Si les contribuables se plaignent de la rigueur du fisc, le Trésor est fondé, d'autre part, à se plaindre de la mauvaise foi des contribuables.

En voici des exemples :

Une maison de commerce, taxée jusqu'en 1859 sur le pied de 162,500 francs, aurait dû payer à raison de 800,000 francs.

Une autre maison, qui avait déclaré *néant* comme bénéfices en 1861, fut convaincue, en appel, sur l'évaluation du contrôleur à 300,000 francs, d'avoir effectivement réalisé cette somme et au delà pour chacune des trois années précédentes.

Un contribuable déclare 375,000 francs; les commissaires le taxent à 500,000 francs, et il paye. L'année suivante, il ne fait aucune déclaration; les commissaires allaient le taxer à 500,000 francs, le contrôleur le porte à 1,125,000 francs, et la taxe est payée sans appel. Même résultat l'année suivante, quand le contribuable se laisse condamner en silence à un revenu de 1,500,000 francs.

Deux autres sautent ainsi de 75,000 francs à 200,000 francs et 250,000 francs sans protester.

Pour quinze personnes ayant déclaré 606,575 francs, le chiffre a été fixé à 1,160,075 francs.

Le rapport publié en 1864 prétend que bien des personnes s'abstiennent de faire une déclaration pour ne payer que la somme arbitrairement fixée par les commissaires ou le contrôleur sur un revenu inférieur de 500,000 francs ou 750,000 francs à leur revenu réel. Quand la fraude est prouvée, les délinquants sont passibles d'une amende. Ce même rapport en donne plusieurs exemples punis de 2,500 francs et 3,750 francs d'amende. Quelquefois des restitutions anonymes attestent la mauvaise foi repentante des contribuables. Le Trésor a reçu jusqu'à 250,000 francs et 275,000 francs pour omission de payement à l'*income-tax*. Les actes sur l'*income-tax* autorisent les commissaires à imposer un triple droit, quand une sur-

charge est confirmée en appel, mais les commissaires répugnent à l'application d'une aussi forte pénalité.

Un rapport de 1866 signale une compagnie par actions qui, ayant déclaré 150,000 francs, fut portée par le contrôleur à 2,200,000 francs, et paya sur cette dernière somme.

Une autre compagnie, avouant 4,750,000 francs, dut reconnaître que le vrai chiffre était de 6,250,000 francs.

Le rapport de 1867 reproduit en quatre exemples des plaintes semblables de l'administration.

Dans le rapport de 1868, les commissaires du revenu intérieur ont cherché à se rendre compte des pertes subies par le Trésor du fait des dissimulations de revenus de la part des contribuables. Ils établirent d'abord que des déclarations faites pour 1,841,050 francs auraient dû être de 4,284,250 francs, ce qui révèle une fraude de 2,443,200 francs, soit 130 pour 100 de plus que le montant déclaré. Puis, à l'occasion de la démolition d'un bloc de maisons expropriées à Londres pour cause d'utilité publique, les demandes d'indemnité faites par les propriétaires ont montré que ces mêmes propriétaires, dans 80 cas sur 200, avaient trompé le Trésor pour le payement de l'impôt, en dissimulant le revenu réel de leurs immeubles, soit une proportion de 40 pour 100 sur le nombre des contribuables. En appliquant ces données aux résultats de l'année 1864, on arrive aux présomptions suivantes : sur 350,412 contribuables inscrits, 40 pour 100 représentent 140,204 personnes; le montant imposé pour l'année étant de 2,752,644,150 francs, 40 pour 100 donneraient 1,101,057,650 francs qui, augmentés de 130 pour 100 pour compenser la fraude présumée, auraient été de 2,532,432,575 francs, soit une différence de 1,431,374,925 francs comme dissimulation de revenus. A raison de 2,50 pour 100, qui était le taux de l'*income-tax* en 1864, le Trésor aurait dû recevoir, en plus des recettes réalisées, 35,784,350 francs, c'est-à-dire environ le produit d'un denier d'impôt sur la masse de l'*income-tax*.

Ce même rapport énumère douze cas où les déclarations étant de 7,714,325 francs auraient dû être 16,029,075 francs.

§ 3. — *Perception.*

Une fois les rôles établis d'une façon définitive, quand tous les appels ont été jugés et les chiffres maintenus ou modifiés en plus ou en moins, une copie des rôles, le *double* comme on l'appelle, est transmise aux percepteurs avec injonction de procéder au recouvrement de l'impôt.

C'est alors que la perception commence.

Un acte passé en 1869 exige que le montant dû pour l'*income-tax* soit payé en une seule fois, au mois de janvier. A l'origine, les payements avaient lieu en deux fois, et, depuis 1860, ils s'opéraient en trois fois, bien que, légalement, ils eussent dû se faire par quart à chaque trimestre.

Le payement unique en janvier n'a lieu que pour trois cédules sur cinq, les cédules C, E se payant comme par le passé par prélèvement, aux échéances fixées pour les arrérages de la dette, pour les dividendes des actions, pour les intérêts des obligations, pour la répartition des traitements, salaires, etc.

On a déjà eu occasion de voir dans ce travail que l'impôt direct en Angleterre n'est point *portable* comme chez nous au bureau du percepteur, mais bien *quérable* par le percepteur au domicile du contribuable. Il est vrai qu'une seule démarche est imposée par la loi. Si le payement n'a pas lieu à première réquisition, le percepteur laisse une note indiquant la somme due, le moment et l'endroit où elle pourra être payée. Les tournées de perception doivent se faire de façon que le percepteur soit à même de rendre ses comptes quant à la somme dont le recouvrement lui a été confié, aux jours indiqués par l'administration centrale pour le versement des sommes perçues entre les mains de ses receveurs.

Quinze jours avant l'époque des recettes, le clerc des commissaires transmet au receveur un état indiquant le montant du droit imposé à chaque commune de sa circonscription, montant dont les percepteurs sont comptables. Tout percepteur qui ne se rend point à la recette, ou qui ne verse point les sommes par lui perçues, ou qui n'explique point l'arriéré, s'expose à voir le receveur établir un certificat de la somme non justifiée et à être poursuivi devant la cour de l'Échiquier, sous le coup d'une amende de 5 pour 100 du montant du certificat.

Le percepteur rend compte des sommes non perçues, en remettant au receveur deux états vérifiés sous serment, dont l'un donne les noms des personnes n'ayant point payé, quoique mises en demeure de le faire, et l'autre les noms de ceux pour lesquels il n'y a pas eu payement pour cause de faillite ou de départ. Le dernier état contient aussi l'énumération des sommes à déduire du rôle par suite de dégrèvement obtenu sur appel après remise au percepteur de la copie en double des rôles, et la liste des maisons pour lesquelles le droit n'est pas exigible, parce qu'elles sont restées sans habitants.

Pour éviter une fraude possible de la part des percepteurs qui porteraient comme débiteurs arriérés des contribuables ayant payé l'impôt, le contrôleur des taxes écrit au contribuable déclaré en retard pour l'informer du fait et demander le payement de l'arriéré. Par

ce moyen, tout percepteur qui aurait fait une fausse déclaration serait promptement découvert.

Comme autre moyen de contrôle, la loi impose aux percepteurs, sous peine de 250 francs d'amende pour chaque contravention, l'obligation de donner quittance des droits perçus, au moyen de formules détachées d'un registre à souches, et de porter sur la souche le nom du contribuable et le montant de la somme payée.

Quand les droits n'ont pas été payés dans un délai raisonnable, le percepteur est autorisé à faire une saisie. Il doit garder les meubles saisis quatre jours francs, aux frais du débiteur, d'après un tarif réglé par acte du Parlement, et, faute de payement après ce dernier délai, il fait estimer et vendre les objets saisis.

Le percepteur est encore tenu de clore ses comptes en remettant l'état des sommes irrecouvrables aux commissaires locaux qui lui en font attester la vérité par serment. Le contrôleur des taxes examine et fait son rapport sur chaque somme. Le clerc dresse alors deux états sur parchemin, l'un contenant la totalité des sommes à annuler pour maisons non occupées, etc., dans chaque commune, et l'autre portant la somme restant à recouvrer des contribuables en retard, soit parce qu'ils ont quitté la commune, soit parce qu'ils n'ont rien à saisir en garantie. Un inspecteur de l'administration centrale étudie chacune de ces situations et tâche d'en tirer le meilleur parti possible dans l'intérêt du Trésor.

Quand un contribuable quitte la circonscription où il a été taxé, sans payer les droits à sa charge, les commissaires de la localité adressent à l'administration centrale un certificat qu'elle transmet aux commissaires de la nouvelle résidence qui procèdent immédiatement à la saisie pour recouvrer l'arriéré dû. Il n'y a pas lieu à cette procédure pour la cédule A qui frappe les immeubles et non les personnes.

Chaque receveur transmet journellement la totalité de ses recettes au receveur général autant que possible, par l'intermédiaire de la banque d'Angleterre, auquel cas l'échiquier est immédiatement crédité des versements. Quand la transmission se fait par des banques particulières, elle a lieu généralement au moyen de traites à dix jours. Chaque jour aussi, le receveur adresse au contrôleur général un compte donnant le détail des recettes effectuées dans chaque commune, le montant des états réunis par le percepteur, et les sommes restant à justifier. Ce compte est certifié par le contrôleur des taxes, qui accompagne invariablement le receveur dans ses tournées.

Le contrôleur de son côté, la recette terminée, avise l'administration centrale de l'arriéré dû par chaque commune, pour que les

inspecteurs fassent les enquêtes nécessaires et veillent à ce que des mesures soient prises pour sauvegarder le revenu.

L'arriéré se paye à mesure des recouvrements par les percepteurs aux succursales de la Banque d'Angleterre, ou aux autres banques à ce autorisées, ou encore aux receveurs dans leurs tournées subséquentes.

A Londres et dans les grandes villes, l'administration centrale exige des percepteurs un payement par semaine. Pour la recette énorme à réaliser en janvier, sous l'empire de la loi nouvelle, les commissaires du revenu intérieur ont ordonné aux percepteurs de faire des payments intérimaires, quand les rentrées sont considérables, dans toutes les divisions où la recette générale ne pourra avoir lieu avant le 20 janvier.

Il est à remarquer que le nouveau régime inauguré par M. Lowe en Angleterre était la pratique usuelle en Écosse depuis 1833, tous les impôts directs s'y payant en bloc le premier janvier.

§ 4. — *Dégrèvements et décharges.*

Un acte de 1851 accorda aux fermiers qui n'auraient pas réalisé au bout de l'année le revenu présumé, lors de la confection des rôles, la permission de s'adresser aux commissaires de leur district, pour faire réduire la taxe aux proportions du revenu réellement obtenu par eux.

La même faveur est accordée aux commerces et professions qui relèvent de la cédule D.

En 1853, décharge entière fut accordée aux contribuables des cédules B et D dont le revenu aurait été dans l'année inférieur à 2,500 francs.

Les compagnies de chemins de fer en vertu de l'acte de 1863, peuvent réclamer sur leurs revenus bruts, la déduction des sommes consacrées :

1° Aux frais de procédure devant le Parlement et autres dépenses pour combattre les compagnies rivales ;

2° Aux dépenses faites pour étendre ou fusionner les lignes ;

3° Aux fonds de secours de leurs employés.

Les compagnies qui exploitent à bail une ligne, sont autorisées à déduire le montant du loyer qu'elles payent aux propriétaires du chemin.

Quand un contribuable relevant de la cédule D a fait la preuve que son revenu dans l'année est inférieur au montant porté sur le rôle, lequel montant a été réglé par la moyenne des bénéfices des trois années précédentes, il obtient double faveur, puisque l'impôt est réduit aux revenus réels de l'année et que ces revenus atténueront

d'autant la moyenne des évaluations triennales pour la confection future des rôles. Cette situation a paru trop favorable, d'autant que le Trésor ne reçoit rien de plus, quand le revenu dépasse les prévisions du commencement de l'année. Un acte de 1865 exige que le calcul soit fait, non plus sur les trois années antérieures à l'exercice en cours, mais sur trois années comprenant cet exercice, et le dégrèvement ne peut être supérieur à la différence entre la somme qui a servi de base au rôle et la moyenne ainsi calculée.

Lorsque la guerre d'Amérique a mis en chômage les fabriques de coton, les commissaires du revenu intérieur ont été autorisés à étendre à ces manufactures la faveur accordée aux maisons inhabitées.

Les établissements de bienfaisance sont encore exempts de l'impôt sur le revenu, nonobstant une tentative de M. Gladstone pour les taxer en 1863.

Dans une foule de cas, le revenu étant imposé à sa source, les contribuables qui auraient droit à une exemption complète, pour cause de revenu inférieur à 2,500 francs, ou qui pourraient réclamer déduction de 1,500 francs pour cause de revenu intermédiaire entre 2,500 francs et 5,000 francs, se trouvent grevés de la taxe, parce qu'elle a été prélevée avant payement entre leurs mains de leurs revenus. C'est ce qui arrive aux créanciers hypothécaires, aux propriétaires fonciers, aux possesseurs de rentes sur l'État, aux actionnaires de compagnies publiques. Pour les dédommager, il y a lieu à remboursement total ou partiel, ce qui se fait au moyen de mandats signés par les commissaires spéciaux.

Un acte de 1860 fixe à trois ans, à compter de l'année du payement, la prescription pour les réclamations de cette nature.

Les demandes de remboursement s'élèvent à un peu plus de cent mille par année. Elles ont été :

En 1865	au nombre de	113,495
En 1866	—	94,827
En 1867	—	90,773
En 1868	—	104,720
En 1869	—	112,877

Quant aux personnes ayant réclamé la déduction de 1,500 francs, comme jouissant d'un revenu inférieur à 5,000 francs, elles ont été :

					fr.
Pour l'exercice	1863	au nombre de	156,305	et la déduction s'est élevée à	231,225,000
—	1864	—	196,313	—	293,775,000
—	1865	—	216,720	—	324,525,000
—	1866	—	226,396	—	339,300,000
—	1867	—	237,935	—	356,550,000

Il est remarquable que ces derniers chiffres grandissent d'année en année.

Voilà l'*income-tax* en pratique, avec ses avantages et avec ses inconvénients, avec ses mérites et ses démérites.

A plusieurs reprises, on a proposé d'en améliorer l'application, pour la rendre plus juste à l'égard des contribuables. On voudrait qu'il frappât le revenu net, et non point le revenu brut; qu'il fût plus lourd aux revenus spontanés, comme les loyers, les rentes, etc., qu'aux revenus industriels, pénibles à réaliser; que, pour les annuités terminables, il ne s'appliquât qu'aux sommes représentant les intérêts, et non à la partie représentant le capital remboursé.

Des comités ont étudié les moyens de réaliser ces réformes; mais, tout considéré, l'administration centrale semble arrivée à conclure qu'elles sont irréalisables; qu'elles entraveraient la perception, sans donner complète satisfaction au public.

L'*income-tax* restera donc ce qu'il est, c'est-à-dire un impôt sur les riches et un engin commode pour fournir des ressources à tous les besoins imprévus, à la guerre surtout. L'Angleterre en a fait une expérience toute récente pour sa campagne en Abyssinie. Les États-Unis ont largement usé du même procédé dans la grande guerre de la sécession. Une chose à noter en passant, c'est que les Anglais maintiennent secrets les revenus et les noms des contribuables, tandis que les Américains affectent la plus grande publicité à cet égard. Chacun sait, à un dollar près, les ressources de ses voisins. Le président *vaut* tant, le ministre de la guerre, tant. Tel banquier valait 150,000 dollars l'an dernier, et n'en vaut plus que 100,000 cette année. La liste fait le tour des journaux.

Maintenant, l'*income-tax*, en usage parmi les Anglo-Saxons, est-il impossible chez les races latines?

Quelle serait à cet égard l'influence des tempéraments, des mœurs, des habitudes sociales, des pratiques religieuses?

Pour décider s'il conviendrait de l'établir en France, ne fût-ce qu'à titre d'essai, il faudrait se livrer à un travail d'ensemble sur la taxation française, afin de voir quels impôts plus onéreux ou plus désagréables il pourrait remplacer utilement.

Je me bornerai à signaler quelques faits, laissant au lecteur le soin de conclure.

L'*income-tax* est avant tout un impôt proportionnel sur la richesse. Il est de notoriété publique que nos voisins comptent plus de grandes fortunes que nous. Quand ils veulent parler de leur opulente noblesse, du dessus de panier de l'aristocratie, du grand monde enfin,

ils disent volontiers : *the upper ten thousand*, « les dix mille de la haute, » comme nous dirions en argot parisien. Avons-nous en France dix mille revenus de même taille à leur opposer?

Ce n'est un mystère pour personne, que la propriété foncière est chez nous morcelée à l'infini, que les petites fermes abondent, que les petits industriels sont les plus nombreux, que la rente est, comme on dit, démocratisée, que les fonctionnaires sont chichement payés par l'État.

Cette médiocrité, qu'Horace appelle dorée au sens moral, est notre fait, et je suis loin de m'en affliger.

Au point de vue social, nous sommes, en moyenne, plus heureux peut-être; mais, au point de vue fiscal, nous sommes, à coup sûr, moins productifs que les Anglais.

Qu'on applique le même taux en France et en Angleterre, cédule à cédule, on verra la différence du produit.

Édouard Burdet.

LES OEUVRES DE GOETHE

EXPLIQUÉES PAR SA VIE

IV[1]

CLAVIJO. LES AMIS DE GŒTHE

I

L'année même où Gœthe écrivait *Werther*, il composait une œuvre moins célèbre, intéressante pourtant et propre à nous faire connaître quelques-unes des habitudes de son esprit. Je veux parler du drame de *Clavijo* tiré des Mémoires de Beaumarchais. L'histoire de la composition de cette pièce est piquante et mérite d'être racontée. A Francfort, pendant l'année 1774, un certain nombre de jeunes gens et de jeunes filles se réunissaient, suivant l'usage allemand, avec la liberté des mœurs germaniques, pour prendre en commun quelques plaisirs. Cette petite société formée depuis plusieurs années déjà, et dont Cornélie Gœthe fut l'âme tant qu'elle habita Francfort, avait commencé, comme d'habitude, par l'association de plusieurs couples amoureux, auxquels se joignaient quelques jeunes gens sans maîtresse et quelques jeunes filles sans amant. D'abord les amoureux se rapprochaient naturellement et, dans chaque partie de plaisir, cherchaient surtout l'occasion de se trouver ensemble. Mais, sur la proposition d'un jeune homme d'esprit qui n'avait pas trouvé de compagne, il fut décidé que le sort formerait les couples et que chacun des membres de la société pourrait ainsi être assuré à son tour d'un voisinage agréable. Les droits et les devoirs de l'amant lui étaient

[1] Voir *le Correspondant* des 25 février, 25 mars et 25 mai 1870.

transférés tant que durait la réunion, la promenade ou la partie de campagne faite en commun. Après avoir vécu sous ce régime pendant quelque temps, on voulut changer de plaisirs et au lieu de tirer au sort des couples d'amants, on tira des couples d'époux. Chacun devait garder, pendant huit jours, la femme qui lui était échue. Entre gens mariés les rapports n'étaient plus du tout les mêmes qu'entre amoureux. Autant les amoureux se témoignaient de tendresse et d'affection, autant les gens mariés devaient se montrer froids et réservés. Pour bien jouer leurs rôles, ils étaient tenus de ne pas se rapprocher, d'éviter au contraire toutes les occasions de se trouver près l'un de l'autre, de ne se témoigner publiquement aucun amour et de se borner à des égards réciproques, à des témoignages de politesse et de savoir vivre. Gœthe avait d'abord été uni par le sort à une jeune personne pleine de raison et de bon sens, de l'humeur la plus égale et la plus douce. Trois fois de suite le hasard les avait mariés. Après cette triple épreuve, on décida qu'il n'y avait plus à consulter la fortune, qu'elle s'était prononcée et que les deux époux resteraient unis pour toute la saison.

Cette jeune personne, qui a fort exercé l'imagination des critiques allemands, dans laquelle Düntzer croit retrouver une demoiselle Anna-Sibylla Münch, d'autres une des demoiselles Gerock, était si agréable et d'un caractère si facile que Gœthe aurait volontiers passé sa vie avec elle, que ses parents même furent tentés de la lui faire épouser. En tout cas ce couple associé par hasard vivait en fort bonne intelligence et le mari tiré au sort ne négligeait aucune occasion de témoigner à sa compagne provisoire l'affection tranquille qu'elle lui inspirait. Elle semblait être précisément de ces femmes qu'il aimait, qui ne troublent ni les sens ni l'imagination, près desquelles on peut passer sa vie dans une douce intimité. Un soir Gœthe apporta à la petite société dont il faisait partie le quatrième mémoire de Beaumarchais contre Goezman et lut tout le récit du voyage de Beaumarchais à Madrid. On écouta cette lecture avec beaucoup de plaisir. Rien de plus vif, en effet, ni de plus piquant n'est sorti de la plume de l'auteur de *Figaro*. Quand Gœthe eut fini, la jeune fille à laquelle le sort l'attachait lui dit : Si au lieu d'être ta femme, j'étais ton amante, je te demanderais de transformer en drame ce que tu viens de nous lire. Gœthe répondit : Pour te montrer que je ne t'aime pas moins qu'une amante, je suis prêt à faire ce que tu désires et je m'engage à apporter ici dans huit jours le drame demandé. En reconduisant la jeune fille chez elle, il avait déjà arrêté tout le plan de la pièce, distribué les rôles et huit jours après il apporta, comme il l'avait promis, le drame de *Clavijo*.

Clavijo fut ainsi le résultat d'une gageure, une simple improvi-

sation. Ce n'en est pas moins une œuvre vivante et attachante. Deux choses nous y intéressent, ce que Gœthe tire de Beaumarchais et ce qu'il tire de lui-même. Beaumarchais lui fournit le sujet, le fond même de la pièce et les situations les plus dramatiques. La plus belle scène du drame n'est qu'une traduction presque littérale des *Mémoires*. Voici l'aventure qui servit de texte à Gœthe, telle que nous la raconte celui qui en fut le héros. Caron de Beaumarchais, fils d'un horloger de Paris, après avoir fait des montres pour la famille royale, après s'être insinué, par son esprit, sa gaieté et son talent pour la musique dans les bonnes grâces des princesses, filles de Louis XV, acheta d'abord la charge de secrétaire du roi, puis celle de lieutenant général des chasses. Enrichi par des spéculations qu'avait favorisées le financier Paris Duverney, le fils de l'horloger vivait dans le meilleur monde de Paris et de la cour où il se faisait compter[1]. Au milieu de ces grandeurs qui ne lui avaient point tourné la tête, il n'oubliait ni son père ni sa famille, et il veillait à ce qu'aucun des siens ne vécût dans la gêne. Deux de ses sœurs, envoyées jeunes à Madrid pour y chercher fortune y tenaient un magasin de modes et l'une d'elles y épousa un architecte du nom de Guilbert. La plus jeune, après avoir été recherchée en mariage par un écrivain espagnol du nom de Clavijo, avait été ensuite délaissée, comme trop pauvre ou de naissance trop modeste, lorsque son amant avait acquis de la réputation et obtenu la place d'archiviste du roi. Clavijo menaçait même la famille de toute sa vengeance, si on essayait de lui rappeler et de lui faire exécuter sa promesse. Ce fut cet outrage qui décida Beaumarchais à quitter Paris, ses plaisirs, ses affaires, ses spéculations pour aller venger sa sœur. Il partit avec les plus pressantes recommandations des princesses, avec 200,000 francs en traites sur Paris Duverney, bien résolu à retrouver l'amant infidèle de sa sœur et à lui faire payer cher cette infidélité, si rien ne justifiait un tel abandon. En arrivant à Madrid, il fit une enquête sur ce qui s'était passé et il apprit, comme il le supposait, que mademoiselle Caron, sans avoir donné à son amant aucun sujet de plainte, avait été indignement outragée par lui. Il fit alors son plan de campagne et, accompagné d'un ami, il se présenta chez Clavijo, sans décliner son nom, comme un simple voyageur français qui désirait l'entretenir. Une fois en présence de son adversaire, il engagea si heureusement la conversation, il fit prendre à l'entretien un tour si imprévu et si habile, il s'exprima avec tant d'à-propos, de justesse et de fermeté qu'il arracha au coupable l'aveu de ses torts et l'attestation de l'innocence de mademoiselle Caron. Gœthe conserve dans

[1] Pour bien connaître Beaumarchais, il faut lire le piquant ouvrage de M. de Loménie.

Clavijo les paroles mêmes dont Beaumarchais s'est servi et fait avec raison de cette entrevue la scène capitale de sa pièce.

Muni de la déclaration de Clavijo, Beaumarchais tenait en main une arme dangereuse et pouvait pousser sa vengeance beaucoup plus loin. Mais il ne lui importait pas absolument de se venger. Si Clavijo revenait à des sentiments meilleurs, il n'était point éloigné de l'accepter pour beau-frère et de tout raccommoder par un mariage. C'est l'espérance que Clavijo lui-même donna tout de suite, en paraissant se repentir, en implorant son pardon, en demandant qu'on lui ouvrît de nouveau l'accès de la maison qu'il avait délaissée. Après quelques entrevues, le mariage fut de nouveau décidé, on en fit les préparatifs, on en fixa même le jour. Mais à l'instant décisif, Clavijo se déroba, quitta furtivement son domicile et se réfugia dans un établissement de l'État. Beaumarchais apprenait en même temps par l'ambassadeur de France et par un officier des gardes wallonnes que le traître se plaignait d'avoir subi une violence personnelle, d'avoir été forcé, le pistolet sous la gorge, de renouer un lien rompu et ameutait toute la cour contre les procédés de l'étranger. Aussitôt celui-ci se fit conduire à Aranjuez chez son ambassadeur et, comme on lui conseillait de quitter l'Espagne sans retard, pour éviter l'orage formé contre lui, il refusa absolument de partir, avant d'avoir obtenu satisfaction, il pénétra jusqu'à M. Whal, personnage en crédit à la cour, lui lut un mémoire qu'il venait de composer sur son affaire, toucha profondément le ministre par cette lecture, fut conduit au roi et obtint non-seulement la promesse de ne pas être inquiété personnellement, mais celle de la disgrâce de Clavijo.

Tel fut le dénoûment historique. Provisoirement mademoiselle Caron resta fille. Clavijo ne l'épousa point et perdit sa place. Il se releva cependant de cet échec et mourut, en 1806, directeur du musée de Madrid, fort considéré de ses concitoyens. On admirait beaucoup, en Espagne, sa traduction des œuvres de Buffon. Le professeur Link, qui le vit à Madrid, le trouva aimable et bienveillant pour les étrangers; sachant à merveille que le théâtre allemand lui faisait jouer un vilain rôle, mais se consolant de cet ennui par une ignorance complète de la langue allemande. Gœthe ne pouvait guère se contenter d'un dénoûment si peu dramatique. Il le changea et composa un quatrième acte, tout à fait de son invention, auquel il donna une couleur mélodramatique étrangère au sujet. Il suppose que Marie Caron meurt de chagrin d'avoir été trompée par Clavijo, que celui-ci, passant par hasard dans la rue où elle demeure, voit un cortége funèbre, demande qui est mort, apprend la vérité, s'attache au cercueil et reçoit, de la main de Beaumarchais, un coup d'épée mortel. Cette dernière scène, qui fait penser au duel de Ro-

méo et de Paris sur le corps de Juliette, dans le caveau des Capulets, ou au combat de Hamlet et de Laerte dans la fosse où l'on enterre Ophélie, ne se rattache au sujet que par un lien factice, et ne mérite l'approbation d'aucun ami de l'art.

Les autres innovations de Gœthe sont presque toutes tirées de ses souvenirs personnels. A l'aide de ses propres impressions, il conçoit et il compose avec beaucoup de finesse le caractère de Clavijo, sur lequel Beaumarchais ne lui fournissait que des données générales. Il le représente non pas précisément comme un méchant homme, mais comme un homme à la fois ambitieux et sensible, dans le cœur duquel se livre une lutte entre l'ambition et la sensibilité. Il a aimé sincèrement Marie Caron, il a partagé l'amour qu'elle éprouvait pour lui; même séparé d'elle, il ne peut penser à elle sans trouble et sans émotion. Mais, s'il l'épousait, ce mariage ne serait-il pas trop modeste pour un courtisan que la faveur du roi distingue déjà et qui aspire à tout? D'ailleurs, à son âge, ne serait-il pas dangereux de se marier trop tôt et d'arrêter ainsi le développement de sa fortune? Il abandonne donc Marie, en fermant les yeux sur la faute qu'il commet, en tâchant d'endormir sa conscience. Néanmoins, lorsque les observations énergiques de Beaumarchais le font rentrer en lui-même, lorsqu'il revoit Marie et qu'il lit sur les traits de la jeune fille les traces d'une douleur dont il est cause, il sent se réveiller en lui tous ses remords, il veut réparer le mal qu'il a fait, et, dans un moment de repentir sincère, il offre de nouveau sa main à celle qu'il a délaissée. Malheureusement, il ne sait pas plus se repentir fortement qu'aimer fortement; il n'a que des velléités de remords et d'amour. En y réfléchissant avec plus de sang-froid, il retombe dans ses anciennes hésitations, il craint de s'engager d'une manière définitive, irrévocable, et il recule encore. Gœthe fait de lui un personnage tout à fait analogue au Weislingen de *Gœtz*, un nouveau Weislingen capable, comme celui-ci, de revenir aux affections trahies, mais capable aussi de les trahir de nouveau.

Dans ces deux caractères, l'écrivain met quelque chose de lui-même. Il exprime par leur bouche une partie de ses souvenirs. Lui aussi, il a abandonné la fille du pasteur de Sesenheim, Frédérique Brion; comme eux, il a trahi l'amour. Il se soulage du poids de ses sentiments rétrospectifs en poétisant, comme d'habitude, ce qui trouble sa mémoire. Il pense avec plus de calme à une action qu'il ne peut se rappeler sans embarras, lorsqu'il a traduit dans une œuvre d'art les émotions qu'elle lui inspire encore à distance. Il éprouve aussi une sorte de plaisir ou plutôt de consolation à fixer sur la toile la physionomie d'une personne aimée et délaissée. Il semble qu'il lui

rende alors en gloire ce qu'il ne lui a pas donné en bonheur. Il la revoit ainsi d'ailleurs comme à travers un voile poétique qui adoucit la tristesse des choses et ne laisse plus subsister du passé qu'une image idéale. C'est dans le lointain favorable de l'art qu'il fait reparaître devant ses yeux la figure de Frédérique sous les traits des deux Marie, de la Marie de *Gœtz* et de la Marie de *Clavijo*. Il attribue à toutes deux la mélancolie douce et l'exquise sensibilité de la jeune fille qu'il a failli tuer jadis par son départ de Sesenheim. Il est même si exclusivement occupé de tracer un portrait qui ressemble à ses propres souvenirs, qu'il oublie complétement le caractère véritable de mademoiselle Caron et qu'il transforme en une enfant sentimentale et désolée une personne très-mûre, âgée de plus de trente ans, qui, comme le raconte Beaumarchais lui-même, au lieu de se consumer dans le chagrin, après l'abandon de Clavijo, songeait prosaïquement à se dédommager de cette perte en épousant un Français, nommé Durand, établi à Madrid. L'héroïne du drame ne conserve plus rien de commun avec l'héroïne des *Mémoires*, et, au lieu de répondre à une réalité historique, elle répond uniquement à la pensée intime, aux souvenirs de Gœthe.

Gœthe crée également de toutes pièces et tire de son propre fonds un autre personnage du drame, que Beaumarchais ne lui fournissait pas, Carlos, l'ami de Clavijo, dans lequel on reconnaît quelques traits de Merck, mais aussi quelques traits de Gœthe. Car Gœthe ressemble à la fois à deux personnages très-différents de son drame, qui représentent, chacun de leur côté, les tendances diverses de sa nature et les contrastes de son caractère. On croit quelquefois l'entendre parler lui-même lorsque Clavijo parle, mais on ne l'entend pas moins lorsque Carlos prend la parole. Carlos personnifie le bon sens, l'esprit pratique, la morale de l'intérêt bien entendu opposée aux entraînements et aux emportements de la passion. Il lit dans le cœur de Clavijo beaucoup mieux que celui-ci n'y lit lui-même. Il sait que son ami n'est pas fait pour un mariage obscur, et il essaye de l'en détourner. On reconnaît dans ce qu'il dit des raisonnements que Merck faisait ordinairement à Gœthe, mais que Gœthe se serait tout aussi bien faits à lui-même sans le secours de Merck. En résumé, voici le fonds de son objection contre le mariage de son ami. « Si tu étais un homme ordinaire, lui dit-il, je te laisserais achever ton idylle poétique et t'endormir dans les joies de l'amour satisfait. Mais tu n'es pas un bourgeois modeste, tu n'es pas fait pour te contenter d'un bonheur tranquille et caché, pour te réduire à l'accomplissement des petits devoirs journaliers. Tu as du feu, du génie, de l'ambition. Tu peux prétendre à tout et tu y prétends en effet. Prends garde; si tu te maries, ta femme te gênera et le mariage

t'amoindrira. On trouvera que tu as manqué de goût en épousant une petite bourgeoise, au lieu d'attendre que les maisons les plus grandes et les plus riches de l'Espagne t'offrissent leurs filles. Tu seras bientôt malheureux. La beauté de ta femme se fanera, si elle n'est déjà fanée; il ne te restera de ce côté aucune compensation, et tu ne te consoleras pas d'une union qui t'aura fait manquer ta fortune.

« Allons, allons, mon ami, ajoute-t-il textuellement, et sache te résoudre. Vois, je veux tout mettre à part et je dis : voici deux propositions sur les plateaux de la balance; ou bien tu épouses Marie, et tu trouves le bonheur dans une tranquille vie bourgeoise, dans les paisibles joies domestiques; ou bien tu poursuis, dans la carrière de la gloire, ta course vers le but prochain. Je veux tout mettre à part, et je dis : la balance est en équilibre, c'est ta résolution qui va décider lequel des deux plateaux l'emportera! Fort bien! Mais décide-toi... Il n'y a rien de plus misérable au monde qu'un homme irrésolu, qui flotte entre deux sentiments, qui voudrait les unir, et ne comprend pas que rien ne peut les unir, si ce n'est le doute, l'inquiétude qui le tourmentent... Malheur à toi qui es entré dans une carrière que tu ne fourniras point! Avec ton cœur, avec ton sentiment, qui auraient fait le bonheur d'un tranquille bourgeois, fallait-il associer ce malheureux désir de grandeur? Et qu'est-ce que la grandeur, Clavijo? S'élever au-dessus des autres par le rang et la dignité. Ne crois pas cela! Si ton cœur n'est pas plus grand que le cœur des autres, si tu n'es pas en état de t'élever tranquillement au-dessus des circonstances qui tourmenteraient un homme vulgaire, tu ne seras toi-même, avec tous tes cordons et tes croix, tu ne seras, même avec la couronne, qu'un homme vulgaire. Recueille-toi, calme-toi! »

Ce langage net, froid, positif, Merck l'a fait entendre plus d'une fois à Gœthe en coupant court aux irrésolutions et aux incertitudes du poëte. Qu'on se rappelle ce qu'il lui disait pour le décider à publier *Gœtz de Berlichingen :* Vite le linge sur la haie, c'est le meilleur moyen de le faire sécher. Mais lors même que personne n'aurait dit de telles choses à Gœthe, il était fort capable de se les dire tout seul. Il était son propre censeur, son propre juge, juge sévère et dur pour lui-même. Il s'exerçait à vouloir, à dominer toutes les agitations de son esprit, toutes les émotions de son cœur par l'effort de sa volonté, et il écartait ainsi résolûment, après réflexion, de parti pris, tout ce qui pouvait faire obstacle au développement de son intelligence, arrêter, par conséquent, l'essor de sa fortune.

Le drame de *Clavijo* produit beaucoup d'impression sur la scène et à la lecture. Un soir, chez Gœthe, Tieck, qui lisait fort bien, le

lut de manière à faire pleurer tout l'auditoire. Mais cette œuvre de circonstance offre surtout un intérêt particulier à ceux qui veulent étudier de près le caractère et les habitudes du poëte. La conception du sujet et les détails de l'exécution nous montrent une fois de plus qu'il ne peut rien écrire sans mettre dans ce qu'il écrit une partie de ses souvenirs, quelque chose de sa vie morale et de ses sentiments personnels. Les émotions de son existence se réfléchissent dans ses œuvres comme dans un miroir. On y voit les agitations par lesquelles il a passé, mais au moment où il les confesse, il les a déjà traversées, il s'en est affranchi. En prenant la plume, il se soulage de ce qui pèse encore sur son cœur, de ce qui reste en lui de disposition à souffrir. Le travail de la composition rend le calme à son esprit en détournant sa sensibilité des scènes réelles auxquelles elle s'attacherait encore pour la porter sur des sujets fictifs. En écrivant *Werther*, l'amant de Charlotte se débarrasse de ce que son séjour à Wetzlar avait pu lui laisser de souvenirs douloureux. Dans *Gœtz de Berlichingen* et dans *Clavijo*, l'amant de Frédérique Brion adoucit, en la poétisant, ce qui reste de tristesse au fond de son cœur, lorsque sa mémoire lui représente l'épisode de Sesenheim.

Ne cherchons dans *Clavijo* aucune trace des mœurs espagnoles, aucun détail qui nous rappelle les comédies de cape et d'épée, les intrigues amoureuses qu'engagent et que dénouent si habilement Lope de Vega et Caldéron. L'auteur du drame ne sait rien de l'Espagne, à ce moment de sa vie, et n'a pas songé un instant à la couleur locale. Il ne faut lire son œuvre qu'en la rapportant à lui, qu'en y cherchant ce qui peut nous éclairer sur son éducation et sur son caractère. Recueillons-y d'abord un nouveau témoignage de l'influence qu'avait au dehors notre dix-huitième siècle, de la curiosité qu'excitaient en Allemagne les productions de notre génie national et comme un écho de la renommée qui portait le nom de Beaumarchais au delà du Rhin. Gœthe a dit bien souvent que les contemporains de sa vieillesse ne se faisaient aucune idée ni du prestige qui entourait nos écrivains dans son pays, pendant sa jeunesse, ni des services que lui avait rendus à lui-même notre littérature. Ce qu'il ne nous dit pas, mais ce que nous devinons sans peine après une lecture attentive de la pièce, c'est que le caractère de Clavijo ressemble beaucoup au sien, et qu'il a pris plaisir à se peindre lui-même, à reproduire tout au moins une partie de sa physionomie dans un portrait de fantaisie. Les élans poétiques de Clavijo, ses accès de sensibilité, sa facilité d'émotion, nous rappellent certains traits caractéristiques de la jeunesse de Gœthe. C'est aussi à Gœthe que Clavijo emprunte ce charme et cette séduction qu'il exerce partout autour de lui, qui lui obtient l'amitié de Carlos, la bienveillance de

Beaumarchais, malgré de premières et légitimes répugnances; enfin l'amour persistant de Marie, un amour assez fort pour survivre à la trahison. Comme Gœthe, Clavijo se fait aimer de tous ceux qui l'approchent. Mais Gœthe vaut mieux que son héros, comme il vaut mieux que Werther. Avec quelques-uns de leurs sentiments et quelques-unes de leurs passions, il leur est infiniment supérieur par le bon sens, par la raison, par la volonté. Quand il envoie à travers le monde ces enfants de sa fantaisie, ces premiers-nés de son imagination, on dirait qu'il fait effort pour rejeter hors de lui les troubles intérieurs, les agitations vaines que ces personnages représentent, pour s'élever au-dessus des régions orageuses du sentiment, dans la sérénité harmonieuse du monde de la pensée.

II

Le caractère si complexe de Gœthe ne peut être étudié et restitué que par une étude attentive, presque minutieuse, des tendances diverses de son esprit. Nous avons déjà cité chez lui, comme un trait caractéristique, le besoin impérieux qu'il éprouve de défendre sa personnalité et sa liberté contre les influences extérieures. En même temps, par un contraste curieux, grâce à l'égalité de son humeur et à la facilité de son commerce, il s'accommode sans peine des relations les plus diverses, il supporte même des caractères difficiles, tels que celui de Herder, pourvu qu'il puisse en tirer parti pour augmenter ses connaissances et satisfaire sa curiosité intellectuelle; tant que les hommes ont quelque chose à lui apprendre, il se résigne à leur société, si désagréable qu'elle puisse être, de même qu'il y renonce, si agréable qu'elle soit, dès qu'on prétend troubler son repos ou gêner le développement de son esprit. Il a connu ainsi et recherché beaucoup de ses contemporains, avec l'espoir de s'instruire en leur compagnie. L'extrême sympathie qu'il leur témoignait tout d'abord, l'ardeur de curiosité avec laquelle il s'attachait à eux, aurait pu mettre en danger sa liberté, altéré même son originalité, s'il n'avait pas eu un sentiment individuel si énergique et une si grande force de résistance contre tout ce qui lui venait du dehors. En retraçant le portrait des principaux amis de sa jeunesse, nous verrons quels périls il aurait pu courir si son caractère eût été moins ferme, nous apprendrons en même temps avec quelle clairvoyance et quel esprit de conduite il a su échapper aux défauts de ceux qu'il aimait, pour ne profiter que de leurs qualités. Entre tant de personnes qui lui ont inspiré le désir de les connaître, nous ne pouvons citer que les plus

célèbres. On jugera par ses rapports avec elles de ce qu'ont été ses relations avec toutes les autres. Après Herder et Merck, tous deux conseillers sévères et écoutés, après mademoiselle de Klettenberg plus complaisante, ses amis les plus distingués, vers cette époque de sa jeunesse, furent madame de la Roche, Basedow, Lavater, Fritz Jacobi. Il les a aimés tous quatre, mais aucun d'eux n'a déteint sur lui ; il a défendu contre eux son indépendance, et au moment même où il les aimait le mieux, il ne se dissimulait pas leurs défauts, il faisait intérieurement ses réserves ou sur leur caractère ou sur leur talent.

Madame de la Roche, aujourd'hui presque oubliée, a occupé d'elle toute l'Allemagne et obtenu dans son temps la plus flatteuse réputation. C'est elle qui, sous l'influence de Rousseau et de Richardson, commença à mettre à la mode au delà du Rhin le genre pathétique. Son plus célèbre roman, *Mademoiselle de Sternheim*, qui n'est pas autre chose que l'histoire d'une belle âme, parut en 1771, trois ans avant *Werther*, et comme *Werther*, fit verser bien des larmes. Elle représente, dans l'Allemagne du dernier siècle, le type le plus exact de la femme sentimentale, c'est-à-dire qu'en toute occasion elle fait profession de sentiment. Elle débuta par des romans en action avant d'en écrire. Née en Souabe, fille d'un médecin, elle avait reçu dans la maison paternelle une éducation très-soignée, et témoigné de bonne heure un goût prononcé pour le travail. Son père aimait à la garder dans sa bibliothèque, et, toute jeune, elle prenait plaisir à toucher et à porter les volumes qu'on lui permettait d'atteindre. D'un caractère très-romanesque, elle s'éprit de Bianconi, son maître d'italien, exactement comme Julie s'éprend de Saint-Preux, et voulut l'épouser. Mais l'amant était catholique, le père de la jeune fille zélé protestant. Le mariage ne put avoir lieu, Bianconi fut congédié, et, le lendemain de son départ, la sensible Sophie vit brûler devant ses yeux tous les souvenirs de son amour, toutes les lettres de son amant. Elle jura alors de ne jamais révéler au monde les mérites qu'elle devait à l'ami qu'elle venait de perdre ; elle cessa de parler italien, elle ne toucha plus un instrument de musique et jusqu'à la fin de sa vie elle resta fidèle à ce serment. Elle n'avait sans doute pas juré de n'aimer que lui et de l'aimer toujours, car elle se consola de son chagrin dans un séjour qu'elle fit chez le père de Wieland, pasteur protestant, allié de sa famille. Elle vit là le jeune Wieland, alors sentimental, avant de devenir voltairien et sceptique, et ces deux âmes tendres échangèrent la correspondance la plus vaporeuse et la plus éthérée. Rien n'est plus propre que ces lettres, pure amplification de rhétorique d'où la vraie passion est absente, à donner une idée du faux goût qui régnait alors en Allemagne.

Madame de la Roche ne se corrigea pas, elle resta toute sa vie sentimentale. Ce fut comme un costume qu'elle avait adopté et auquel elle resta fidèle jusqu'à soixante-seize ans. Elle n'était déjà plus jeune lorsqu'elle eut avec Wieland une entrevue que nous raconte Fritz Jacobi, et où sa sensibilité s'épanchait devant témoins, avec une sorte d'ostentation. « Pendant que nous la recevions en bas, à la porte, nous dit-il, madame de la Roche descendait l'escalier. Wieland venait de s'informer d'elle et paraissait très-impatient de la voir. Tout à coup il l'aperçut, et je le vis frissonner fortement. Puis il fit un mouvement de côté, jeta d'un geste à la fois tremblant et violent son chapeau en arrière, à terre, et s'avança en chancelant vers Sophie. Tout cela fut accompagné d'une expression si extraordinaire dans toute sa personne, que je m'en sentis ébranlé dans tous mes nerfs. Sophie s'avança, les bras ouverts, vers son ami; mais lui, au lieu de recevoir son embrassement, saisit ses mains et se baissa pour y cacher sa figure. Sophie se pencha sur lui avec une mine céleste, et d'un ton que nulle Clairon, nulle Dubois ne serait capable d'imiter, elle dit : « Wieland, Wieland ! Oh, oui ! C'est vous; vous « êtes encore et toujours mon cher Wieland. » Réveillé par cette voix touchante, Wieland se redressa un peu, regarda les yeux humides de son amie, et laissa ensuite retomber sa figure sur ses bras. Aucun des assistants ne put retenir ses larmes; les miennes coulaient à flots, je sanglotais, j'étais hors de moi, et je ne saurais dire comment s'est terminée cette scène, comment nous sommes revenus en haut, au salon. »

Plus tard, voyageant en Angleterre, elle étonnait beaucoup une spirituelle anglaise, réservée, comme la plupart de ses compatriotes, par l'abondance de ses démonstrations, par ses éternelles protestations de tendresse et par la facilité avec laquelle elle arrosait de ses larmes chacune de ses phrases. « Si j'avais pu la supposer dénuée d'affectation, écrit miss Burney, ce qui n'était guère possible dans les circonstances données, j'aurais trouvé un très-grand charme à ses manières douces et gracieuses. Elle est maintenant bien passée, car elle a bien la cinquantaine; mais elle possède une voix d'une douceur pénétrante, des yeux de colombe, des regards qui sollicitent la bienveillance, une tendresse insinuante dans la figure et dans les manières... Nous échangeâmes force politesses, ajoute la même personne, et je sentis que madame de la Roche m'eût réellement plu si elle eût été moins câline. En prenant congé de moi, elle pleura comme si nous avions été de vieilles amies. Si je devais la voir souvent, il me serait toujours difficile de faire en elle la part du sentiment vrai et de l'affectation. Elle m'a laissé dans un tel doute

sur son caractère, que je sais à peine si je dois plus la plaindre, ou l'admirer, ou rire d'elle. »

Avec ces exhibitions d'attendrissement et ce goût pour les scènes pathétiques, au fond madame de la Roche était très-positive. Elle renonça à épouser le sensible Wieland, dont la situation fort modeste et fort précaire ne lui promettait qu'un avenir misérable, et accepta la main de M. de la Roche, conseiller aulique de l'électeur de Mayence, personnage déjà mûr, nullement sentimental, qui passait pour esprit fort et se moquait volontiers des exagérations de Sophie; mais bien renté, pourvu d'une belle place et en position de s'élever encore. Elle fit faire à ses deux filles des mariages de raison, comme le sien. Elle sacrifia l'aînée, la charmante Maximiliane, l'amie de Gœthe, celle qui fournit quelques traits à la Charlotte de *Werther*, en lui faisant épouser l'Italien Brentano, marchand de comestibles et de denrées coloniales, riche, mais dur, avare, veuf et père de cinq enfants. « Ce fut un triste phénomène pour moi, écrit Merck, de chercher notre amie entre des tonneaux et des piles de fromage. » La cadette échut en partage à un conseiller aulique, que tous les contemporains représentent comme une espèce de monstre... « Il ressemble au diable dans la septième prière du petit catéchisme de Luther, écrit la mère de Gœthe à la duchesse de Weimar, il est bête à manger du foin, et, par-dessus le marché, conseiller aulique. Que je sois changée en huître si j'y comprends quelque chose[1]. » Wieland lui-même écrivait dans le premier étonnement que lui causait ce mariage : « On dit que le drôle auquel on donne à croquer la charmante Loulou est un veau marin dans le goût du phoque auquel on livre la belle Angélique de *Roland furieux*. »

Sophie, la sensible Sophie, laissait dire le monde, pensait que ses filles la remercieraient un jour de les avoir avantageusement mariées, et n'en continuait pas moins à s'attendrir à propos de tout, à verser des larmes mélancoliques sur les sujets les plus frivoles. Gœthe la connut dans tout l'éclat de sa renommée. En quittant Wetzlar, il alla lui faire une visite et s'arrêta chez elle à Ehrenbreitstein, en face de Coblentz, où M. de la Roche habitait une belle résidence. L'affectation de madame de la Roche eût pu facilement se communiquer à un jeune homme d'un esprit moins ferme. Il eût pu être séduit par la réputation de son hôtesse, et se laisser atteindre par la contagion du genre sentimental. Il se défendit néanmoins, pour son compte, des

[1] Voy., sur madame de la Roche, le piquant ouvrage de mademoiselle Ludmilla Assing, *Sophie von la Roche, die Freundin Wielands*, 1 vol. in-12. Berlin, 1859. — Pour parler de madame de la Roche, je me suis beaucoup servi d'un excellent article de M. Nefftzer. (*Revue germanique*, mai 1860.)

scènes de sensibilité qu'il avait tous les jours sous les yeux. Il paraît avoir vécu chez Sophie en observateur précoce, peu disposé à être dupe, sentant tout ce qu'il y avait d'agréable et de précieux dans une hospitalité qui réunissait à la même table beaucoup de personnes distinguées, mais flairant le ridicule et l'évitant avec soin. Il arrivait de Wetzlar, il portait déjà dans sa tête la première conception de *Werther*. Si madame de la Roche eût déteint sur lui, il nous eût donné, au lieu du roman que nous connaissons, une nouvelle édition de *Mademoiselle de Sternheim*. Il prit bien quelque chose du ton sentimental qui régnait autour de lui et qui envahissait toute l'Allemagne, mais il n'en prit que ce qu'il fallait pour être de son temps, pour parler une langue familière à ses contemporains. Il renouvela, d'ailleurs, et il fortifia le langage pathétique qu'il leur empruntait par la sincérité du sentiment. Madame de la Roche n'avait donné que le pastiche de la passion, il en donna la peinture vivante et forte, en s'appropriant, suivant son usage, quelques-unes des qualités de Sophie, sans tomber dans ses défauts.

III

Basedow, avec lequel Gœthe fit un voyage sur les bords du Rhin, en compagnie duquel il retrouva madame de la Roche à Ems, ne l'exposa pas au même danger que celle-ci. On ne risquait ni de s'affadir ni de prendre le ton mélancolique dans sa société. Non-seulement il ne se servait jamais pour son propre compte du verbiage sentimental, mais il en avait horreur. C'était une nature inculte et grossière, un de ces hommes qui ne se doutent même pas du sentiment des convenances et qui affectent de s'y montrer supérieurs. Son père, perruquier à Hambourg, l'élevait si durement, que tout jeune il avait quitté la maison paternelle et s'était fait domestique chez un médecin de campagne. Les hasards de sa destinée et le besoin de vivre l'avaient ensuite jeté en Danemark, où il se fit professeur. Mais la hardiesse de ses idées, quelques propositions peu orthodoxes qu'il avançait dans son enseignement et dans ses livres, lui suscitèrent des difficultés. Tout ce qu'il publiait était mis à l'index ; à Lubeck, aussi bien qu'à Hambourg, il lui était interdit d'imprimer quoi que ce soit. Quand Gœthe le connut, il venait d'abandonner momentanément la théologie pour s'occuper d'éducation ; sous la protection du duc d'Anhalt-Dessau, il fondait à Dessau un établissement modèle, pour lequel il cherchait des souscripteurs à travers l'Allemagne. Gœthe voulut étudier de près cet esprit original, et,

pour le bien connaître, il s'enferma, pendant un long voyage, dans la même voiture que Basedow, malgré la saleté de celui-ci, malgré l'odeur du tabac détestable que son compagnon de route fumait sans cesse, malgré l'ironie habituelle de sa conversation. De même qu'à Strasbourg il avait supporté la mauvaise humeur de Herder, pour tirer parti de la supériorité et de l'étendue de ses connaissances, il se résignait ici à beaucoup d'inconvénients pour profiter des entretiens d'un homme instruit. Il y prenait même un tel plaisir, qu'à Ems, pendant la nuit, il quittait la danse pour monter dans la chambre de Basedow et engager avec lui d'interminables discussions. Dans ces conversations, qui duraient quelquefois jusqu'au matin, il parlait peu lui-même, il ne se livrait pas, il excitait, il faisait parler son interlocuteur, il écoutait, il recueillait des idées, et, comme il l'avait fait avec Herder, sans révéler le fond de sa propre nature, il s'appliquait à pénétrer celle des autres.

Un autre personnage qui eût pu exercer sur Gœthe une influence infiniment plus grande, fit également avec lui une partie de ce voyage. C'était l'onctueux, le séduisant Lavater, dont il parle sans enthousiasme dans *Poésie et Vérité*, auquel il s'attacha cependant beaucoup plus qu'il ne nous le dit, et dont il subit le charme, sans épouser pour cela ses opinions. Lavater, esprit ardent et mystique, sévèrement élevé par une mère très-dure, ne trouvant autour de lui aucune affection qui répondît à son besoin d'aimer, avait contracté de bonne heure l'habitude de s'adresser à Dieu dans ses souffrances, comme mademoiselle de Klettenberg, et de chercher auprès de lui des consolations et des forces. Il se croyait visiblement protégé par la Providence; il ne doutait même pas qu'elle n'accomplît au besoin des miracles en sa faveur. En sa qualité d'élu de Dieu, il se préoccupait de réaliser dans sa personne la physionomie du Christ et d'apparaître aux hommes comme sa vivante image. Il aimait, par la même raison, en vertu d'une délégation supérieure, à jouer le rôle de prophète, et, comme il ne manquait ni de finesse ni de pénétration, comme il étudiait spécialement les rapports de la physionomie humaine et des caractères, il étonnait quelquefois ses interlocuteurs par des observations qui dénotaient simplement une grande sagacité, mais qu'il n'était pas fâché de faire passer pour le résultat d'un don merveilleux, d'une communication mystérieuse entre lui et l'infini.

Gœthe, qui l'aima longtemps, aimait surtout en lui ses tendances consolantes et fortifiantes. Il lui savait gré de chercher autour de lui à calmer les passions humaines, à inspirer aux hommes des sentiments de paix et d'espérance. Un tel enseignement, nous l'avons vu, répondait au besoin le plus impérieux de la nature de Wolfgang, qui aspirait de toutes ses forces au calme et au bonheur. La re-

ligion de Lavater l'attirait, comme celle de mademoiselle de Klettenberg, en ne lui offrant que des motifs de consolation et d'espoir. Aussi Gœthe éprouva-t-il pour l'auteur de la *Physiognomonie* une affection très-vive, beaucoup plus vive que ne le fait supposer ce qu'il nous dit de lui dans ses *Mémoires*, ou ce que nous raconte Eckermann dans ses *Conversations*. Lorsque Gœthe écrit *Poésie et Vérité*, ou lorsqu'il s'entretient avec Eckermann, il se souvient surtout de ses dernières relations avec Lavater, fort refroidies par l'âge, interrompues même pendant plusieurs années par de graves dissentiments. Mais, à l'origine, il ne lui marchande ni la sympathie ni l'admiration. Il l'aimait assez pour l'accompagner, ainsi que Basedow, dans un long voyage sur les bords du Rhin, pour lui écrire fréquemment avec enthousiasme, pour conduire chez lui à Zurich le grand-duc de Saxe-Weimar, pour considérer même cette visite comme le but principal de son voyage en Suisse, pour témoigner à madame de Stein la plus grande joie de l'avoir vu, d'avoir vécu sous son toit, dans son intimité, pour le recevoir à son tour à Weimar avec les plus grandes démonstrations d'amitié, pour dire de lui, enfin : c'est le meilleur, le plus grand, le plus sage, le plus profond de tous les hommes mortels et immortels que je connais. Mais tout en aimant l'homme, Gœthe ne se laisse pas séduire par le prophète ; même dans le commencement de leurs relations, il se moque quelquefois de sa crédulité. Son ironie augmente naturellement à mesure que le goût de Lavater pour le merveilleux fait des progrès. Il ne peut pas dissimuler l'étonnement qu'il éprouve lorsqu'il voit Lavater devenir la dupe du charlatanisme de Cagliostro, se livrer lui-même à des expériences magnétiques, se figurer et affirmer que l'apôtre saint Jean lui apparaît, tantôt sous la forme d'un enfant, tantôt avec l'extérieur d'un vieillard à cheveux blancs. Tout en subissant le charme des manières de son ami, dès le premier moment il se défend de partager ses croyances et résiste énergiquement à ses tentatives de conversion. Entre Basedow et Lavater, entre ces deux hommes si dissemblables, avec lesquels il voyage sur les bords du Rhin, l'un inculte, sale, mal vêtu, fumant un tabac vulgaire ; l'autre onctueux, tout en douceur, distillant du sucre et du miel, fort soigneux de sa personne et de sa toilette, Gœthe tient le juste milieu, prenant à chacun d'eux ce qu'il a de bon, sentant leurs défauts et les leur laissant ; moins rude, moins grossier que Basedow, mais aussi moins occupé que Lavater de produire de l'effet et de jouer un rôle. Son humeur satirique saisissait déjà leurs côtés faibles, et, à la barbe de ses compagnons de voyage, il se permettait de se moquer d'eux, comme on le voit par une petite pièce de vers, où il se représente à la table d'hôte de Coblentz, assis entre le pédagogue et le prophète.

« Entre Lavater et Basedow, j'étais à table et de joyeuse humeur. M. le diacre, qui n'était rien moins que paresseux, se campa sur un cheval noir, prit un pasteur en croupe et courut à la révélation que Jean le prophète nous a bien scellée d'énigmes; il rompit le sceau bel et bien, comme on ouvre les boîtes de thériaque, et mesura avec un saint roseau la ville de Cubus et la porte de perles, devant le disciple fort surpris[1]. Pour moi, je n'étais pas allé loin ; j'avais mangé tout un morceau de saumon.

« Sur l'entrefaite, le père Basedow s'empare d'un maître de danse qui était à son côté, et lui montre clairement ce qu'était le baptême chez le Christ et ses disciples, et qu'il ne convient nullement aujourd'hui de mouiller la tête aux enfants. Là-dessus l'autre se fâche bien fort et ne veut plus rien entendre. « Chaque enfant, dit-il, sait « que la Bible parle autrement. » Moi cependant, tout à mon aise, j'avais expédié un poulet.

« Et comme sur le chemin d'Emmaüs, nous continuâmes notre marche avec l'esprit et le feu, un prophète à droite, un prophète à gauche, le mondain entre deux. »

Gœthe aime ses amis, mais il ne se fait pas illusion sur leur compte ; il les juge en même temps qu'il les aime. Sa correspondance avec Lavater, publiée par Wagner, longuement étudiée et commentée par Dünlzer, renferme des lettres fort curieuses. Il écrit généralement avec cordialité, mais il ne se refuse ni l'ironie, ni le persiflage, chaque fois qu'il croit s'apercevoir que son ami fait fausse route, et s'enfonce toujours davantage dans la croyance au surnaturel, au lieu d'étudier les phénomènes de la vie et le spectacle de la nature. Il avait tout de suite remarqué à quelles concessions, à quelles capitulations de conscience expose le rôle de prophète. Lavater était tenu de rester à la hauteur de la mission qu'il s'attribuait, sous peine de ne plus inspirer aucune confiance à ses admirateurs ; il fallait que sa pénétration ne parût jamais en défaut, et que sa présence réalisât toutes les espérances qu'elle excitait. De là l'inévitable tentation d'obtenir le succès à tout prix, même par un peu d'artifice et de mise en scène. Dans de pareilles conditions, on arrive facilement à croire que la fin justifie les moyens. Lavater agissait comme s'il n'eût eu d'autre obligation morale que de bien jouer son rôle. Ainsi que le dit Gœthe, en termes polis, la vérité stricte n'était pas dans ses goûts, ce qui veut dire qu'il l'altérait quelquefois, et qu'un peu de charlatanisme perçait dans sa conduite. Gœthe

[1] Tout cela veut dire, d'une manière un peu amphigourique, que Lavater a la prétention de comprendre et d'expliquer l'Apocalypse. Il y a une grande différence entre l'esprit allemand et l'esprit français. Il est permis de croire que Voltaire n'aurait trouvé cette plaisanterie ni très-claire ni très-spirituelle.

le voyait tendre vers un but élevé, mais ne lui pardonnait pas d'y arriver par tous les chemins.

Après avoir vu un prophète à l'œuvre et observé les moyens dont il se servait pour séduire les populations, Wolfgang, toujours disposé à tirer ses fictions de la réalité, conçut l'idée d'un drame de *Mahomet*, où l'on verrait d'abord Mahomet, plein de bonne foi et de candeur, élever son âme vers Dieu avec les sentiments les plus nobles, puis concevoir l'ambition de fonder une religion, prêcher lui-même sa doctrine, se trouver alors aux prises avec des nécessités imprévues, obligé d'employer pour réussir des moyens un peu grossiers, condamné à sacrifier, comme dit Gœthe, le *supérieur* à l'*inférieur*, trompé ensuite et enveloppé d'artifices, empoisonné par une femme, mais retrouvant, à la fin de la pièce, sur le point de mourir, l'élévation de vues et la hauteur d'âme des premiers jours. De ce drame, qui ne fut jamais terminé, qui, comme tant d'autres projets de Gœthe, demeura à l'état d'ébauche, il ne reste qu'un morceau très-poétique qu'Ali et Fatma devaient chanter en l'honneur du prophète.

Sans insister davantage, en ce moment, sur les relations de Gœthe avec Lavater, je signale seulement ce qui nous sert dans ces rapports à mieux connaître le caractère du poëte. Ici, comme toujours, sa tendance caractéristique le porte à se dégager de tout ce qui enchaînerait sa liberté, à dénouer même les liens de l'amitié la plus ancienne et la plus tendre, s'il y trouve un obstacle au développement de son esprit, si ses amis le retardent ou l'entravent dans sa marche ascendante vers la supériorité intellectuelle à laquelle il aspire. Il importe en même temps de remarquer que ses affections ne sont point aveugles, que la clairvoyance du critique persiste sous les sentiments de l'ami, et qu'en amitié comme en toutes choses, il éprouve un besoin impérieux de distinguer le vrai du faux, l'apparence de la réalité. Les esprits de la trempe de celui de Lavater doivent lui devenir à la longue insupportables, parce qu'ils ne lui paraissent ni assez sincères, ni assez artistes. Il comprenait qu'on se détachât de la réalité, mais à condition de composer une œuvre d'art et de transformer la réalité en poésie. Tant qu'on restait au contraire dans le domaine du réel, il estimait qu'on devait s'en tenir à la vérité des choses et n'en point altérer le caractère essentiel. Cette antipathie naturelle de Gœthe contre le système de Lavater s'augmenta nécessairement lorsque son ami, avec la maladresse d'un homme qui passe sa vie à faire des prosélytes, s'obstina à vouloir lui imposer ses idées et le convertir à ses rêveries. L'amitié, alors, au lieu d'être une joie, ne représentait plus qu'une série d'importunités, qu'une perte de temps sans compensation. Certains amis de Gœthe ne se rendaient compte ni de sa répugnance invincible à épouser les idées

d'autrui, ni de l'irritation que lui causait toute tentative de propagande exercée sur sa personne. Ils ne réfléchissaient pas que son respect pour la liberté des autres prenait sa source dans le désir d'être respecté lui-même, dans un sentiment énergique de son indépendance. Quelques-uns le détachèrent ainsi d'eux et le refroidirent pour toujours. C'est ce qui arriva à Lavater. Un beau jour Gœthe se lassa d'une correspondance qui lui avait été chère et qu'il considérait désormais comme sans objet. Après avoir plus d'une fois partagé son lit avec l'auteur de la *Physiognomonie*, après lui avoir écrit les lettres les plus tendres, il finit par désirer ne plus le voir et par le fuir. Le 12 juillet 1786, il écrivait à madame de Stein : « Il paraît que je suis obligé d'attendre Lavater. Il arrive déjà chez nous des lettres pour lui. Combien volontiers me serais-je tenu en dehors de son voyage apostolique ! Car il ne peut rien résulter de bon de liens qui ne vont pas jusqu'au plus profond de l'existence. Qu'ai-je à faire avec l'auteur de *Ponce-Pilate*, sans préjudice de ses autres qualités? » Le 21 juillet, il a reçu le prophète et se sent parfaitement guéri de toute amitié pour lui. « Les dieux savent mieux que nous ce qui nous est bon, écrit-il à sa confidente habituelle, aussi m'ont-ils forcé de le voir. Tu entendras beaucoup de choses là-dessus. Il a demeuré chez moi. Aucune parole cordiale, confiante, n'a été échangée entre nous et je suis, pour l'éternité, délivré à son égard d'amour comme de haine. C'est ainsi qu'en quelques heures il s'est montré à moi avec ses perfections et ses particularités, et mon âme était comme un verre d'eau pure. J'ai fait une grande raie au-dessous de son existence, et je sais maintenant ce qui m'en reste. » Plus tard, dans un voyage à Zurich, il refusa absolument de voir Lavater, ne lui rendit pas sa visite, et, l'ayant aperçu sur la promenade, se détourna pour ne pas le rencontrer. Il se souvint de lui dans *Faust* et l'y fit figurer sous la forme d'une autruche. Voilà, dit spirituellement M. Caro, comment se termina cette grande amitié mystique.

Je ne justifie point la conduite de Gœthe. Il eût pu garder un meilleur souvenir de l'amitié d'autrefois, et tout au moins lui épargner le ridicule. Mais ce que j'ai voulu noter, ce qui me paraît le trait caractéristique de ses relations avec ses amis, c'est sa résolution invariable de ne jamais se laisser absorber, sa résistance invincible à toute influence étrangère qui voudrait faire invasion chez lui et l'attitude hostile qu'il est immédiatement tenté de prendre, dès que ceux qu'il aime le mieux s'avisent de vouloir toucher à sa liberté.

IV

En quittant Lavater et Basedow, Gœthe continua seul à descendre le cours du Rhin jusqu'à Düsseldorf. Tout près de cette ville, dans une situation riante, au milieu de beaux jardins, vivait la famille Jacobi, famille de commerçants aisés et aimables, dont Gœthe connaissait déjà plusieurs membres, au sein de laquelle il passa quelques-uns des jours les plus heureux de sa jeunesse. Il avait rencontré à Francfort la tante de Fritz Jacobi, Jeanne Fahlmer, personne agréable avec laquelle il entretint une correspondance; il y avait vu aussi madame Jacobi, Betty de Clermont, femme franche, gaie, ouverte, véritable flamande, digne du pinceau de Rubens par l'éclat de sa carnation, une de ces beautés opulentes, une de ces natures heureuses, parfaitement calmes et équilibrées, qui lui plaisaient plus que toutes les autres. Ses relations avec l'entourage de Fritz Jacobi l'avaient bien disposé d'avance en faveur de celui-ci, et dès qu'il le connut, il l'aima à première vue. Ici les liens d'amitié ne se formèrent pas, comme ceux qui unissaient Gœthe et Lavater, progressivement et de loin, à la suite d'une correspondance où l'on témoignait des deux parts un vif désir de se connaître. Dès la première rencontre, les deux nouveaux amis éprouvèrent l'un pour l'autre un penchant irrésistible. On sait quelle séduction exerçait Gœthe sur tous ceux qui l'approchaient. De son côté, Jacobi était fort aimable. Ses contemporains parlent souvent de sa bonne grâce, de ses beaux yeux bleus, du charme caressant de sa physionomie.

Ce qui rendit cette liaison plus agréable encore, c'est qu'elle se fit en quelque sorte toute seule, à l'improviste, sans présentation, par un heureux hasard. Gœthe ne trouvant pas Fritz Jacobi à Pempelfort, au milieu des siens, avait pris la route de la petite ville d'Elberfeld, à la recherche de son ancien commensal de Strasbourg, Jung Stilling, qui y exerçait la médecine, et, avec sa gaieté ordinaire, il avait voulu surprendre et mystifier son vieux camarade. Au lieu de se présenter directement chez lui, il était descendu à l'hôtel, avait feint une indisposition et demandé le médecin de la ville. A l'arrivée de Stilling, qu'on envoya chercher en toute hâte, il se cacha la tête sous les couvertures et tendit son pouls au nouveau venu, en lui adressant la parole d'une voix caverneuse et dolente. Puis, pendant que Stilling gravement tâtait le pouls qu'on lui tendait et le trouvait fort calme, il se précipita hors du lit et se jeta au cou de son ami. Revenu de son étonnement, le médecin d'Elberfeld s'empressa

de conduire Gœthe chez un négociant de la cité, où se trouvaient les deux Jacobi. On se vit ainsi sans préparation, on causa gaiement avec une franche cordialité, et on s'aima. Jung Stilling racontait plus tard cette scène, d'une manière fort piquante, et décrivait l'attitude de Gœthe, qui, dans tout l'enivrement de la jeunesse et de la joie, au lieu de s'asseoir, dansait autour de la table, entraîné par un besoin de mouvement irrésistible. Les flegmatiques négociants d'Elberfeld, dont le tempérament participait un peu de celui de leurs voisins les Hollandais, lui croyaient le cerveau dérangé. Il n'y avait rien de plus amusant, dit le narrateur, que de voir ces spectateurs stupéfaits, jeter sur lui un regard de compassion, auquel il répondait par une interrogation perçante de ses grands yeux noirs.

Jacobi subit immédiatement le charme de Gœthe, il fut fasciné par le génie qui éclatait dans toutes ses paroles et par la chaleur sympathique de sa conversation. Il semble que Gœthe ait été, à ce moment, particulièrement tendre et affectueux, qu'il ait même laissé voir le dedans de son âme avec une profondeur d'émotion qui ne lui était pas habituelle. Il l'indique du moins lorsqu'il raconte, dans *Poésie et Vérité*, les longues stations qu'il fit à Cologne, en visitant la maison Jabach, vieille maison dont tous les hôtes étaient morts, mais dont la disposition intérieure et les meubles bien conservés gardaient le souvenir le plus fidèle du passé. L'émotion poétique que Gœthe ressentit sous ce toit vénérable, en essayant de repeupler par la pensée ces salles désertes et silencieuses, la sensibilité pénétrante et l'effusion de son langage produisirent sur ses nouveaux amis une profonde impression de sympathie et d'admiration. Fritz Jacobi écrivit aussitôt à madame de la Roche qu'il avait enfin trouvé l'homme qu'il cherchait, celui qui devait désormais servir de modèle et de guide à sa vie. « Gœthe, lui disait-il, est l'homme dont mon cœur avait besoin, qui peut soutenir et supporter tout le feu d'amour qui brûle dans mon âme. C'est maintenant seulement que mon caractère va avoir sa solidité naturelle et personnelle ; car la contemplation de Gœthe a donné à mes meilleures idées, à mes meilleurs sentiments, une certitude invincible. » A Gœthe lui-même, il écrit : « Comme tu agis puissamment sur moi ! tu n'as jamais rien éprouvé de semblable. » Il défend son nouvel ami contre Wieland qui devait plus tard, à son tour, subir le charme de Gœthe, mais qui alors se tenait sur la réserve et en défiance, comme épouvanté par l'audace du jeune écrivain et blessé de son ton dédaigneux. Jacobi répond aux objections de Wieland : « Plus j'y pense, plus je sens vraiment l'impossibilité, pour quelqu'un qui n'a pas vu, qui n'a pas entendu Gœthe, d'écrire quelque chose de compréhensible sur cette créature extraordinaire de Dieu. Gœthe est un génie des pieds à la tête... On

n'a besoin que d'être une heure avec lui pour trouver qu'il serait ridicule au plus haut point d'exiger de lui qu'il agisse et qu'il pense autrement qu'il n'agit et ne pense en réalité. Je ne veux pas dire par là qu'aucun changement en beau et en mieux ne soit possible chez lui, mais il n'est pas possible qu'il se développe autrement que la fleur, lorsqu'elle s'épanouit, que le grain, lorsqu'il mûrit, que l'arbre, lorsqu'il croît en hauteur et se couronne. »

De son côté, Gœthe est ému et témoigne des sentiments très-affectueux pour Fritz Jacobi. Plus tard, il sera plus sobre de démonstrations et d'épanchements, mais, dans le premier moment, il exprime son amitié comme on exprimerait une passion. La nuit même de son retour à Francfort où une lettre de son nouvel ami l'attendait déjà, il lui répond avec enthousiasme : « Tu as senti que c'était une jouissance pour moi d'être l'objet de ton amitié. Ah ! cela est magnifique, lorsque chacun croit recevoir de l'autre plus qu'il ne donne. O amitié, amitié !... Quelle puissance agit en moi, lorsque j'embrasse dans un autre tout ce qui me manque, et que je lui envoie en échange ce que je possède..., écris-moi... (Ces mots ont été soulignés plus tard à l'encre rouge par Jacobi) ; nous pourrions, à partir de maintenant, être muets l'un pour l'autre, nous rencontrer de nouveau après un long temps, et il en serait de nous comme si nous avions marché la main dans la main. » Gœthe a enfin trouvé un cœur qui comprend le sien, un ami auquel il peut faire confidence de toutes les agitations de son esprit, et qui ne le refroidit pas, comme Merck, par le ton ironique de ses causeries. Il passe avec Jacobi des heures délicieuses, ces heures fugitives de la jeunesse, qui ne reviennent plus, à Pempelfort d'abord, au milieu d'une famille aimable, puis à Cologne où Jacobi avait accompagné son nouvel ami, pour rester avec lui le plus de temps possible. Le soir, ils prolongeaient leurs entretiens, que la nuit même n'interrompait pas. « La nuit, nous dit Gœthe, quand nous étions déjà séparés et retirés dans nos chambres, j'allais le visiter encore ; le reflet de la lune tremblait sur le large fleuve, et nous, à la fenêtre, nous nous abandonnions avec délices aux épanchements mutuels qui jaillissent avec tant d'abondance dans ces heures admirables d'épanouissement. » Jacobi gardait de ce temps le souvenir le plus ému et, près de quarante ans après, apprenant que Gœthe écrivait son *Autobiographie*, il le priait de ne pas oublier leur séjour à Cologne. Pour Gœthe, ces scènes passées en commun restaient le moment le plus cher et comme le point lumineux de ses relations avec Jacobi. Il oubliait même leur rencontre antérieure et laissait croire dans *Poésie et Vérité*, qu'il l'avait rencontré alors pour la première fois.

Ces premiers épanchements de l'amitié ont été décrits par M. Caro

en une page exquise que nos lecteurs nous sauront gré de remettre sous leurs yeux : « Il n'y a vraiment qu'un moment dans la vie pour ces effusions, pour cet épanouissement de l'âme, pour cette plénitude de bonheur intellectuel et d'harmonie morale. Il faut pour cela non-seulement une rencontre de circonstances imprévues, la saison propice, un site inspirateur, de longs et doux loisirs, l'atmosphère sympathique d'une société affectueusement empressée ; il faut aussi cette liberté absolue d'esprit que l'âge enlève. Plus tard, la vie accentue un peu trop les intelligences et les caractères ; chacun a pris le pli de son idée et de son habitude morale ; les intelligences peuvent s'harmoniser encore, les âmes ne peuvent plus se fondre. D'ailleurs, la période d'initiation une fois achevée dans l'existence de chacun, où trouver ces ardeurs candides et fraternelles, ces élans en commun vers la vérité à peine entrevue, ou même invisible, cette émulation des nobles curiosités qui cherchent ensemble bien haut, aussi haut qu'elles peuvent monter, cette bonne foi absolue en face de l'inconnu immense, ou cette charité de la pensée qui ne croit pas s'appauvrir en partageant le divin trésor? Heures inspirées, jours remplis des plus poétiques travaux, soirées affectueuses où chacun communique librement ses inspirations du jour, nuits consacrées aux entretiens les plus graves, prolongés jusqu'au matin, Gœthe a connu vos belles ivresses, et dans quel style ému il en a fixé le souvenir[1] ! »

De quoi s'occupaient les deux amis, sur quel sujet portaient ces entretiens auxquels ils ne pouvaient penser sans émotion tant d'années après? Un attrait commun les portait vers l'étude d'un grand penseur avec lequel Jacobi était déjà familiarisé, que Gœthe connaissait moins, mais dont il avait entrevu les idées avec le désir et l'espérance de les approfondir un jour. Jacobi, de six ans plus âgé que Gœthe, expliquait à son ami le système de Spinoza. Gœthe s'attachait à cette doctrine à mesure qu'elle se déroulait devant lui, et malgré le caractère abstrait du spinozisme, il y trouvait pour lui-même un principe de force morale et comme un moyen d'arriver à cet apaisement intérieur qu'il poursuivait sans relâche à travers les passions de la jeunesse. Quoique débarrassé de la sentimentalité qui débordait autour de lui, et qui l'avait atteint un instant, sans jamais l'entraîner, il lui restait encore bien des incertitudes et de vagues malaises. Spinoza l'aidait à fixer et à calmer ses pensées, en lui présentant le monde, dans son ensemble, comme une seule et même substance dont les diverses manifestations de la vie ne sont que les conséquences nécessaires et inexorables. Il lui apprenait à considé-

[1] *La Philosophie de Gœthe*, p. 39.

rer les lois de la nature comme des lois souveraines, et à s'y résigner comme à une nécessité absolue. Il l'instruisait ainsi à se consoler des petits mécomptes, des désappointements, des chagrins même que la vie entraîne avec elle, en les envisageant d'un point de vue supérieur. « La grande question, disait Gœthe, après avoir lu Spinoza, est de savoir se résigner une bonne fois à tout ce qui peut arriver; on n'a plus besoin, après cela, de se résigner en détail. » Cette fière maxime conduit au désintéressement, et c'est encore là un principe de force que Gœthe croyait trouver dans la philosophie du juif hollandais. Spinoza écrit : « Celui qui aime Dieu parfaitement ne doit pas demander que Dieu l'aime aussi. » L'énergique personnalité de Gœthe s'accommodait à merveille d'un système qui recommande à l'homme de ne rien attendre des autres, aucun secours d'en haut, aucune marque de la protection divine, mais de trouver en soi-même son point d'appui et de tout tirer de soi. Rien ne convenait mieux à Gœthe que d'affirmer la force du *moi*, et de se sentir capable de travailler seul au développement de son être. N'attendant rien de Dieu, ne demandant rien au monde invisible, il ne lui déplaisait pas non plus de ne rien demander aux hommes, à condition que ceux-ci n'exigeraient rien de lui. Car la morale aussi bien que la métaphysique du spinozisme aboutit à l'isolement. Gœthe admettait volontiers avec son nouveau maître qu'en s'occupant de lui-même, en développant ses facultés, il travaillait non-seulement à son propre perfectionnement, mais au perfectionnement général des êtres, tout bien particulier venant nécessairement s'ajouter à la somme du bien général. En un mot, il posait en principe, d'après Spinoza, que si chaque être se développait de son mieux dans les conditions fixées par la nature, le but de la vie était atteint et la loi morale observée.

Il y a dans cette doctrine une audace, une intrépidité de confiance en soi qui s'exprimaient alors avec une âpreté juvénile, qui s'atténuèrent plus d'une fois depuis et se mêlèrent de tendances mystiques, en apparence contradictoires, mais demeurèrent au fond de la pensée de Gœthe comme le dernier mot de ses rapports avec Dieu et avec l'humanité. Dès l'âge de vingt-cinq ans le pli est pris, et persiste. Gœthe, quelles que soient ses velléités ultérieures ou parallèles, prétend diriger seul sa destinée, et, sans autre secours que ses propres forces, s'approcher de Dieu, ou pour mieux dire, en empruntant une expression familière à M. Renan, réaliser le divin. C'est en vertu de cette résolution qu'il s'était finalement séparé des Frères Moraves, pour lesquels il avait eu du penchant, et que sans se brouiller avec mademoiselle de Klettenberg, il avait pourtant renoncé à s'entendre jamais avec elle. Les Frères Moraves soutenaient que l'homme était originairement corrompu et incapable de se relever sans le secours d'en haut,

sans l'intervention de la grâce. Gœthe, au contraire, considérait l'homme comme un être complet en lui-même, destiné à se développer tout seul par ses propres forces, de même que le blé mûrit, que la fleur sort du bouton, que l'arbre s'élance de la tige. Il exprime, à ce moment de sa vie, son orgueil de vivre, sa résolution de ne chercher hors de lui aucun point d'appui, dans le drame de *Prométhée*, qui n'a jamais été terminé, dont il ne nous reste que des fragments. Il y brise tous les liens intermédiaires qui peuvent rattacher l'homme à la nature. Il s'y pose, en face des représentants de la Divinité, dans l'attitude d'un être complet qui saura bien seul réaliser sa destinée et fournir sa carrière; qui n'admet au-dessus de lui l'existence d'aucun être supérieur; qui se sent soumis à des lois égales pour tous, nécessaires pour tous, mais non à des puissances plus fortes que lui, et capables de changer quelque chose à son destin. Prométhée, qui parle évidemment au nom du poëte, qui exprime du moins la pensée philosophique de Gœthe, dans sa hardiesse première, refuse tout partage avec les dieux, et se croit leur égal.

« Prométhée. — Les dieux veulent partager avec nous, et j'estime que je n'ai rien à partager avec eux. Ce que j'ai, ils ne peuvent le ravir, et ce qu'ils ont, je consens qu'ils le gardent. Ici le *mien*, là le *tien*, et de la sorte nous sommes séparés.

« Épiméthée. — Le *tien*, que comprend-il?

« Prométhée. — Le cercle que remplit mon activité. Rien au-dessous et rien au-dessus... »

Et lorsque Mercure, irrité de l'arrogance du titan, s'écrie : « Misérable! parler ainsi à tes dieux, aux dieux infinis! » Prométhée lui répond : « Les dieux!... Je ne suis pas un dieu, et je me crois autant que vous. Infinis?... Tout-puissants?... que pouvez-vous donc?... Pouvez-vous resserrer en balle dans ma main le vaste espace du ciel et de la terre? Pouvez-vous me séparer de moi-même? Pouvez-vous m'étendre, me déployer en un monde?

« Mercure. — Le Destin!

« Prométhée. — Reconnais-tu sa puissance? Moi aussi! Va, je ne sers pas des vassaux! »

Minerve lui objecte que les dieux ont reçu en partage la durée et la puissance, la sagesse et l'amour. Il répond encore : « Mais ils n'ont pas seuls tout cela. J'ai comme eux la durée! Nous sommes tous éternels!... Je ne me souviens pas d'avoir commencé; je ne me sens point destiné à finir, et je ne vois pas la fin. Je suis donc éternel, car je suis. »

Le sens de ces paroles est transparent. Gœthe ne reconnaît entre la nature et lui aucun intermédiaire, aucun être supérieur à l'homme;

il ne se croit soumis qu'à des lois dont la nécessité s'impose à tous les êtres, quels qu'ils soient, aussi bien qu'à lui-même. Jacobi admirait les fragments de *Prométhée* et en faisait compliment à son ami, mais sans le suivre dans ses hardiesses, sans même en comprendre alors toute la portée. Spinoza, qui les avait rapprochés, les sépara. L'un l'étudiait pour le combattre, tandis que l'autre ne pouvait le lire sans l'admirer. Tandis que Jacobi l'accusait d'athéisme, Gœthe l'appelait au contraire un philosophe *theisissimum et christianissimum*. Tandis que Jacobi se défendait de toute affinité avec le spinozisme, Gœthe écrivait à Knebel : « Je me sens très-près de lui (Spinoza), quoique son esprit soit beaucoup plus profond et plus pur que le mien. » Dans l'ouvrage que Jacobi publiait sur la doctrine de Spinoza, Gœthe refusait de reconnaître l'expression vraie de la pensée du philosophe. Il reprochait à son ami d'avoir changé, dans cette analyse, l'ordre des idées et la valeur des termes. « Pardonne-moi, lui écrivait-il, de ne pas t'avoir écrit à propos de ton petit livre... Tu sais que sur le fond même je ne suis pas de ton avis; que pour moi spinozisme et athéisme sont deux choses différentes; que lorsque je lis Spinoza, je ne puis l'éclaircir que par lui-même, et que, sans concevoir la nature elle-même absolument comme lui, cependant, s'il était question d'indiquer un livre qui, parmi tous ceux que je connais, soit plus d'accord qu'aucun autre avec mes idées, je devrais nommer l'*Éthique*. » Au fond, leur désaccord tenait à la différence de leurs natures, que l'âge accusa davantage et rendit irréconciliables. Jacobi, ardent et enthousiaste, voulait résoudre toutes les questions par le sentiment; Gœthe qui, pendant sa jeunesse, avait cru aussi, mais avec infiniment plus de modération, à la puissance du sentiment, ne cherchait au contraire de solution que dans la science. Il accusait son ami de préférer la foi à la science, la tradition à l'expérience; et quand Jacobi lui écrivait, d'un accent inspiré : « Il faut croire en Dieu, » il répondait avec sang-froid : « Je le contemple, c'est-à-dire je l'étudie dans ses œuvres. »

Aussi qu'arriva-t-il? Après tant de protestations sincères d'amitié, après tant de promesses de s'aimer éternellement, Gœthe et Jacobi finirent par suivre des routes absolument différentes. Jacobi était une nature trop enthousiaste et trop sentimentale pour Gœthe. Celui-ci, qui ne s'en était pas aperçu tout d'abord, dans la première ivresse de leur liaison, ou qui plutôt était alors plus accessible au sentiment qu'il ne le fut depuis, découvrit le défaut de son ami, et s'en lassa. Il y avait souvent dans les expressions de Jacobi quelque chose d'excessif qui choquait Gœthe et lui paraissait souvent dépasser la vérité. Wieland essayait inutilement de tempérer les ardeurs du philosophe de Pempelfort. Il avait beau verser de loin quelques

verres d'eau froide sur ce volcan en ébullition : le volcan brûlait toujours. « *Resistite diabolo*, lui écrivait-il, c'est-à-dire à l'enthousiasme. Vous êtes une âme de feu, tâchez seulement de brûler un peu plus doucement. » *Sapere, sapere*, répétait-il à satiété. Jacobi écrivait très-habituellement à Gœthe, comme un amoureux écrit à sa maîtresse. C'était bon au début de leur liaison. Plus tard, ces expressions brûlantes paraissaient exagérées à celui qui en était l'objet, et qui ne se trouvait plus au diapason d'une amitié si exaltée. J'imagine qu'après la lune de miel de leur affection commune, Gœthe ne pouvait pas s'empêcher de sourire et de se moquer, lorsque Jacobi le priait de regarder à Francfort les eaux du Mein qui se jettent dans le Rhin, qui par conséquent passent devant Düsseldorf et Pempelfort, pour les charger de ses pensées, ou lorsqu'il recevait des lettres telles que celle-ci : « Je jouis plus de toi en moi-même que par ce que tu m'offres. Mon cher, tu étais ici auprès de moi, j'étais à Francfort auprès de toi, et nous nous retrouvions de nouveau. Oh! mon cœur me présage tant de choses auxquelles je crois fermement; j'ai alors dans le passé et dans l'avenir quelque chose de mieux que le présent, et je vis ainsi en esprit, certainement aussi dans la vérité. Souvent je prends du papier, une plume, et je pense que je vais t'écrire quelque chose; mais il se trouve toujours que ce que je ne puis pas t'écrire est toujours si fort au-dessus de ce que je pourrais t'écrire, que j'en ai honte, et que j'aime mieux attendre. »

En somme, cette liaison de Gœthe finit, comme tant d'autres, comme avait fini son amour pour Frédérique de Sesenheim et son amitié enthousiaste pour Lavater. Partout nous retrouvons chez lui ce trait de caractère : l'impossibilité de se soumettre à une influence, de subir un joug, d'abdiquer sa personnalité pour s'accommoder aux idées des autres. La facilité avec laquelle il dénoue ses liens et se détache de ses affections lui donne l'apparence de l'égoïsme. Il est en effet égoïste en ce sens qu'il se préoccupe fort rarement de ses devoirs envers autrui, qu'il ne croit guère en avoir qu'envers lui-même, et qu'il se considère comme ayant satisfait à toutes les exigences de la loi morale quand il a travaillé à son propre perfectionnement. Ses doctrines spinozistes, nous l'avons dit, le conduisent à s'isoler, à ne rien attendre des autres, à ne leur rien demander, mais aussi à ne se croire tenu à rien envers eux. Il incline vers une morale très-différente de la morale du dévouement, très-opposée à celle du christianisme, qui ne demanderait à l'homme que d'accomplir des progrès personnels et d'élever son intelligence au plus haut degré de perfection. Il semble qu'il suive un instinct impérieux, qu'il obéisse à une loi supérieure, lorsqu'il se développe librement dans

la plénitude de son indépendance, sans un souci très-grand des douleurs et des regrets qu'il peut semer sur sa route.

Au point de vue moral, rien de plus détestable. Par cette tendance, Gœthe a mérité qu'on le soupçonnât fréquemment d'égoïsme. Au point de vue littéraire, rien de plus fécond. C'est l'énergie du sentiment personnel qui fait l'originalité de son génie et imprime à ses conceptions un caractère si individuel, dès son extrême jeunesse. Il ne sait pas entrer dans le chemin des autres, suivre un sentier frayé, s'attacher aux pas d'un maître. Il n'écrit pas, comme tant d'écrivains, pour traiter un sujet, pour faire œuvre d'auteur, mais uniquement pour exprimer des sentiments qui l'obsèdent, pour déposer dans ce qu'il écrit les souvenirs et les confidences de sa vie. Pour lui, la composition fait partie essentielle de l'existence : c'est un acte qui la continue et qui la complète. Pourquoi compose-t-il *Gœtz de Berlichingen*, sa première œuvre importante? Est-ce, comme tant de jeunes gens, pour obtenir un succès au théâtre, avec l'intention de poursuivre, s'il réussit, la carrière dramatique? Nullement. Il ne cherche pas à atteindre un but déterminé, à satisfaire une passion littéraire : il traduit simplement en drame ses impressions les plus récentes et les plus fortes. Il vient de lire les vieilles chroniques allemandes et d'y découvrir une physionomie énergique dont il trace le portrait avec un retour sur lui-même, en saisissant l'occasion d'exprimer par cette peinture ses instincts individuels, son goût pour l'indépendance, son admiration pour les hommes qui ne relèvent que d'eux-mêmes et ne veulent point de maîtres. En même temps, la conception toute personnelle du caractère de Weislingen lui permet de confesser, sous un nom d'emprunt, les regrets que lui cause le souvenir de Frédérique Brion, et de peindre une situation analogue à la sienne, l'embarras d'un homme irrésolu qui a aimé une jeune fille, qui s'en est fait aimer, mais qui n'a pu se décider à s'unir à elle par un lien indissoluble. Dans *Werther*, que trouve-t-on encore? De nouvelles confidences, quelques-uns des sentiments qui ont le plus obsédé Gœthe, et dont il ne se débarrasse qu'en les exprimant, l'ivresse d'un jeune homme amoureux de la nature, de la poésie champêtre, plein de sensibilité et de tendresse, mais qui s'est engagé dans une situation fausse, comme Gœthe à Wetzlar, et qui n'en peut sortir que par la fuite. Dans *Prométhée*, une autre révélation se fait jour; on y surprend les préoccupations philosophiques de Gœthe, on y découvre le projet qu'il médite de s'en rapporter désormais à sa propre force, et de ne plus compter, dans la conduite de la vie, sur un autre appui que sur sa volonté.

Toutes ces œuvres ne sont point conçues comme de pures composi-

tions littéraires. Elles sortent toutes des entrailles mêmes et du plus profond de l'âme du poëte. Sans doute on trouve dans *Gœtz de Berlichingen* des imitations de Shakspeare, dans *Werther* des souvenirs de Rousseau et de Diderot; mais ce n'est là qu'un accessoire, qu'une décoration extérieure, en quelque sorte : le fond de la scène est occupé par Gœthe. C'est lui, ce sont ses sentiments les plus intimes qui percent sous la fiction. Il procédera toujours ainsi. Nous retrouverons toujours dans ses ouvrages postérieurs cette personnalité qui s'accusait déjà chez le jeune homme, ces retours perpétuels sur sa propre histoire, ce besoin impérieux de prendre en lui-même, ou dans ce qui se rapporte à lui, les principaux motifs de sa poésie. On ne saurait trop le répéter : il ne fait pas métier d'écrire ; il ne se propose pas d'avance des sujets à traiter comme un écrivain de profession. Il vit et il sent ; sa vie, ainsi que celle de tous les hommes, se compose de souffrances et de plaisirs, augmentés encore par la sensibilité de l'artiste et du poëte. Ce sont les événements de son existence qui le font écrivain ; il ne prend la plume que sous le coup de ses émotions personnelles, lorsqu'il a été sollicité à écrire par la force et la durée de ses impressions.

A. Mézières.

La suite prochainement.

NOS VIEILLES PLACES FORTES

DEVANT L'ARTILLERIE NOUVELLE

ET LE BUDGET

Mon but est de mettre en lumière l'inutilité de la plupart de nos places fortes.

Cette inutilité ressortait déjà du rôle à peu près nul qu'elles ont joué depuis cent ans. Elle devient plus évidente encore depuis la création de l'artillerie rayée, pour laquelle elles n'ont pas été faites et qui rend désormais leur résistance impossible. Il y a donc, au point de vue militaire, convenance à les supprimer, sinon toutes, au moins le plus grand nombre, et principalement les petites. Au point de vue du budget, il y a urgence, car elles coûtent fort cher à l'État, tant pour leur entretien que pour leur armement, et on pourrait appliquer à des travaux utiles, le prix de la surface immense de terrain qu'elles occupent.

Cette question n'est pas nouvelle, mais elle n'est pas assez connue. Pour la comprendre, il n'est cependant pas du tout nécessaire d'être du métier. Par malheur, les gens du métier exceptés, personne n'y prête attention.

Parlant à tout le monde, j'éviterai les mots techniques. Je ne les emploierai du moins qu'en les expliquant sommairement, et cela suffit pour être entendu de tout le monde. A des hommes spéciaux, il conviendrait de tenir un autre langage, mais ce n'est pas à eux que je m'adresse. Ne mettant pas en doute leur impartialité, je m'assure qu'ils partagent mon opinion depuis longtemps [1].

[1] Pendant plusieurs années, l'auteur a occupé l'emploi de directeur d'artillerie dans la 3e division militaire et commencé l'armement nouveau des vingt places fortes

Cela dit, j'entre en matière sans autre préambule.

Nos places fortes sont encore telles que les ont créées Vauban et Cormontaigne. On les regardera ici comme parfaites, étant données d'une part, les circonstances qui ont motivé leur construction, et de l'autre, les armes destinées à les défendre ou à les attaquer. Mais ces armes ont reçu, depuis peu d'années, une modification radicale, et il est reconnu que la création des armes rayées, canons et fusils, entraîne une révolution complète dans les éléments de la fortification, comme dans la tactique des siéges et des batailles. Quant aux circonstances, elles ont aussi changé, tant par le chiffre des armées que par la manière de faire la guerre. Voilà les deux motifs qui font prétendre, à beaucoup d'hommes compétents, que la plupart de nos places fortes n'ont plus qu'une raison d'être, c'est qu'elles existent. Or cette raison négative est très-onéreuse pour l'État, qui a des besoins plus réels à satisfaire.

Autrefois, sous Louis XIV, on faisait la guerre avec des armées de 30 à 40,000 hommes. Une campagne consistait souvent toute entière, dans l'attaque d'une ville forte. On se bornait à assiéger, selon les règles de l'art, une place telle que Mons, Namur ou Condé, les armées de secours et d'observation bataillant, l'une pour faire lever le siége, l'autre pour permettre de le continuer. La mauvaise saison arrivant, chacun prenait ses quartiers d'hiver, c'est-à-dire rentrait chez soi, sauf à recommencer au printemps. Si la paix se faisait, la frontière était un peu avancée ou reculée, et le cas échéant, une nouvelle place était créée pour assurer la conquête de quelques lieues de terrain, en barrant une route ou un cours d'eau. Telle est, avec l'absence d'une frontière naturelle, l'origine des nombreuses places fortes qui couvrent les Flandres et la Belgique, champs de bataille de tant de guerres.

Après le dix-septième siècle, la manière de faire la guerre s'est modifiée successivement. Déjà, sous la République et le premier empire, les armées étaient plus nombreuses. On donnait des batailles, mais on ne s'arrêtait guère à faire des siéges.

Sauf ceux de Mayence et de Dantzig, il ne s'en est point fait, pour ainsi dire, dans nos grandes guerres d'Allemagne. S'il en fut autrement en Espagne, cela tint surtout à une circonstance parti-

qu'elle comprend. Il n'oubliera pas, quoique ayant quitté le service actif, les devoirs de discrétion justement imposés à tous les officiers quant aux chiffres relatifs aux armements et aux approvisionnements. Il ne dira donc à cet égard que ce qui peut être connu de tout le monde. On sait, par exemple, qu'une place se compose d'un certain nombre de bastions ; or, chacun d'eux comporte, pour sa défense, un chiffre déterminé d'hommes, de bouches à feu, de poudre, etc. ; cela est arrêté, réglé depuis Vauban et imprimé partout. L'auteur ne citera guère que ces chiffres réglementaires, on pourrait dire *théoriques*, car il est bien rare qu'ils soient réels.

culière. Les populations ne se soumettaient pas comme ailleurs, quand les troupes régulières, nationales ou alliées, avaient été battues. Nos armées ne pouvaient, sans compromettre leurs communications, laisser en arrière des places occupées par l'ennemi, et servant de point d'appui aux partisans qui tenaient toujours la campagne autour de nous. De là les siéges de tant de villes prises et reprises, attaquées et défendues avec un égal acharnement. Le plus mémorable de ces siéges est celui de Saragosse, où une population fanatisée, mal armée et secondée à peine par quelques détachements de troupes régulières, nous opposa une résistance qui nous a coûté fort cher. On sait, en effet, que nous y avons perdu plusieurs généraux, et une centaine d'officiers d'artillerie et du génie; du génie surtout. Mais cette résistance énergique de toute une population, résistance qui a, en partie, motivé ces siéges, est un cas exceptionnel. Dans des contrées plus *civilisées*, les habitants acceptent généralement avec résignation le fait accompli de leur armée vaincue. Ils sont d'ailleurs traités avec une humanité qu'on ne connaissait pas autrefois. On les pille bien un peu, quand la discipline de l'armée victorieuse n'est pas parfaite ; on les rançonne, mais régulièrement, et en respectant les personnes et la propriété. C'est enfin un désastre passager, dont les dommages se réparent facilement, et sont naturellement préférables à une ruine complète.

Nos nombreuses places fortes n'ont pas empêché les invasions de 1814 et 1815. Les alliés n'ont entrepris sérieusement aucun siége. Du fait seul de l'épuisement, pour ne pas dire de l'anéantissement, de l'armée française, ils ont pu arriver deux fois à Paris; toutes les places laissées en arrière, mal armées d'ailleurs et presque sans garnison, durent se rendre, non à l'ennemi, heureusement, mais au gouvernement nouveau.

Il en est d'autres, que nous avons à tort persisté à garder en 1813, après les batailles de Leipzig et de Hanau, comme Dantzig, Lubeck, etc., qui nous ont beaucoup nui, au contraire, en neutralisant les troupes assez nombreuses qu'on y avait laissées, et qui eussent fourni un précieux appoint à nos armées épuisées.

Ne parlons pas de la guerre d'Espagne de 1823, et arrivons au siége de la citadelle d'Anvers. Pourquoi a-t-on été amené à l'entreprendre? C'est simplement parce que la Hollande ne se résignait pas assez vite à abandonner cette clef de l'Escaut, et s'obstinait à tenir sous le feu de son canon la ville de commerce la plus importante du territoire qui allait devenir le nouveau royaume de Belgique. Il ne s'agissait nullement d'une opération de guerre offensive ou défensive. Ce siége fut mené régulièrement, avec de puissants moyens, dont la distance et la difficulté des communications rendit la réunion

fort lente. Il aboutit, après vingt-quatre jours de tranchée ouverte, comme doivent aboutir tous les siéges, à la prise de la place. Aujourd'hui, avec le canon rayé, la même opération ne demanderait pas plus de quarante-huit heures. Il n'en faudrait pas davantage, en effet, pour détruire complétement, avec de simples pièces de campagne, toutes les défenses, tous les abris, casematés ou blindés, d'une petite place comme la citadelle d'Anvers.

Passons au siége de Sébastopol qui restera toujours, sans doute, le plus célèbre des siéges modernes. D'abord, ce ne fut pas *un siége*, à proprement parler, mais la lutte gigantesque de deux grandes armées, retranchées en face l'une de l'autre ; chacune d'elles restant, malgré la distance, en communication avec la mère-patrie. Tout le monde sait ce qu'il en coûta, de part et d'autre, d'efforts héroïques, de sacrifices, de persévérance, pour que cette lutte pût durer un an. Elle se termina, fort heureusement, par la chute de la place, mais il a tenu à peu de chose, à Inkermann, par exemple, qu'elle ne finît tout autrement. La guerre de Crimée eût-elle consisté dans un véritable siége, elle ne prouverait encore rien contre ma thèse, car si je prétends démontrer l'inutilité de la plupart des places, je ne prétends pas que toutes les places soient inutiles. Tout au contraire, je conclus à la conservation de plusieurs des nôtres, et à la création de quelques autres. Il n'y a nullement à blâmer les Russes d'avoir fortifié Sébastopol (qui ne l'était du reste que du côté de la mer). Cette forteresse qui les rendait maîtres de la mer Noire, aurait pu, en effet, abriter longtemps leurs flottes et leurs chantiers de construction contre un ennemi moins redoutable que la France et l'Angleterre, et il ne fallut rien moins, pour la réduire, que leurs efforts combinés avec les appoints fournis par le Piémont et la Turquie. Je constate seulement que le siége de Sébastopol fut une opération de guerre d'un genre tout spécial.

Après avoir passé en revue, rapidement et trop superficiellement peut-être, le rôle des places fortes dans les luttes qui ont eu lieu depuis deux siècles, examinons comment la guerre se fait aujourd'hui, et se fera sans doute désormais.

Des armées de 2 à 300,000 hommes marchent l'une sur l'autre, franchissant ou tournant tous les obstacles qui les séparent ; elles se heurtent après quelques engagements partiels ; la bataille de Solférino ou de Sadowa se donne, et de ce fait seul résulte une paix désastreuse pour le vaincu, qui, parfois perd des provinces entières, et, avec elles, leurs places fortes, dont l'ennemi ne s'est pas autrement préoccupé.

Tels sont les faits dont nous venons d'être témoins. Comment les choses se passeraient-elles dans l'hypothèse d'une guerre de la France

contre une grande puissance continentale? On ne peut faire à cet égard que des conjectures. Ne nous occupons ici que du rôle possible de nos places fortes, il nous faut supposer l'armée ennemie envahissant le territoire, soit après une première victoire, soit parce qu'elle a pris les devants. Nous supposerons également, en mettant de côté toute idée de stratégie et de neutralité violée, que cette armée doit traverser le réseau de nos places du Nord (nous prenons cette supposition, précisément parce qu'elle n'est pas admissible).

L'armée ennemie arrive, par exemple, devant une *bicoque* comme Bouchain ou Landrecies, défendue par 1,500 ou 1,800 hommes (si, chose peu probable, on a pu les y réunir) et par une soixantaine de bouches à feu. Craint-elle de laisser ce poste derrière elle et sur ses communications? Elle mettra en batterie, à deux ou trois kilomètres, sans remuer une pelletée de terre, et en profitant seulement, pour les couvrir, de quelques plis de terrain, une trentaine de pièces de *campagne*, sous la protection d'un ou deux régiments. Le feu sera ouvert aussitôt, et en quelques heures, la place sera brûlée, complétement détruite, si elle ne s'est pas rendue devant une résistance impossible. Voilà où l'on en est aujourd'hui.

Mais, objectera-t-on, pourquoi ce moyen barbare, mais efficace, de se débarrasser rapidement d'une petite place, n'était-il pas employé autrefois? La réponse est bien simple : c'est qu'il n'est devenu praticable que depuis quelques années, c'est-à-dire depuis la création, on pourrait dire l'*avénement* de l'artillerie rayée. Jusqu'à ce moment, en effet, on n'avait pour réduire une place, si petite qu'elle fût, que par les engins du temps de Vauban : de lourds canons, de lourds mortiers, que l'on ne pouvait faire arriver que lentement, et à travers mille difficultés. Celles-ci étaient, il est vrai, un peu aplanies depuis l'établissement des chemins de fer; mais ces chemins ne mènent jamais jusqu'au point voulu. Il fallait donc les quitter quelque part, afin de prendre des routes ordinaires, puis des chemins de traverse; il fallait enfin passer à travers champs. On n'imagine pas d'ailleurs, quand on ne l'a pas vu, ce qu'il faut d'accessoires, affûts, caissons, bois de plates-formes, etc., etc., pour arriver à mettre en batterie quelques anciennes pièces de gros calibre. De là les lenteurs presque inexplicables des préparatifs du moindre siége. Le parc enfin à portée, d'autres travaux préliminaires devenaient nécessaires : ces canons, ces mortiers n'avaient qu'une portée médiocre, ou du moins on devait les tirer d'assez près, afin de leur conserver une justesse suffisante, et il était de règle de ne placer les premières batteries qu'à 600 mètres de la place. Il était indispensable, pour les abriter; de mettre en avant, un massif de terre (dit *épaulement*) dont les

talus devaient eux-mêmes être soutenus par des fascinages. La confection et le transport de ces fascinages (*gabions*, *saucissons*, etc.) prenaient encore beaucoup de temps, pour peu que la forêt fût loin. Nous ne donnons là qu'une faible idée des travaux et du temps nécessaires pour mettre les anciennes bouches à feu de siége en état d'agir. Quant aux pièces de campagne, elles étaient absolument insuffisantes pour obtenir le résultat que nous avons en vue, et on ne songeait pas à le leur demander. Ajoutons quelques mots sur le tir des pièces de siége. Les canons ne lançaient que des boulets pleins. Les mortiers seuls lançaient des bombes, c'est-à-dire des projectiles creux et remplis de poudre, qui par leur chute pouvaient écraser un bâtiment, et par leur explosion, y mettre le feu. Aussi n'ai-je pas prétendu qu'il était impossible de détruire une ville avec des mortiers (c'est ce qu'on appelle un bombardement, et il y en a bien des exemples); mais on voit que c'était loin d'être aussi simple qu'avec les canons rayés, dont l'efficacité est autrement prompte.

Entrons à ce sujet dans quelques détails.

Afin de nous faire plus sûrement comprendre, nous commencerons par une comparaison succincte entre l'ancienne et la nouvelle artillerie.

Les anciens canons étaient désignés par le poids de leur boulet. Un canon de 24, de 16, était une bouche à feu lançant un boulet de 24, de 16 *livres*. Son poids était de 250 fois celui du boulet. Ainsi un canon de 24 pesait 6,000 livres; un canon de 16, 4,000 livres; soit, respectivement, 3,000 et 2,000 kilogrammes. Les affûts de ces lourdes pièces étaient eux-mêmes fort lourds, et l'on comprend facilement les difficultés de transport dont nous avons parlé pour les pièces de siége. Quant aux canons de campagne, ils étaient, même proportionnellement, plus légers, car ils ne pesaient que 150 fois le poids de leur boulet. On avait des canons de campagne de 12, de 8, de 6 et même de 4. Ces deux derniers calibres étaient toutefois supprimés depuis longtemps, comme trop faibles.

Les mortiers, employés exclusivement dans les siéges, étaient désignés non par le poids de leur projectile, mais par son diamètre. On avait des mortiers de 12, 10 et 8 *pouces*, c'est-à-dire dont la bombe avait respectivement ces diamètres. Nous les avons encore provisoirement; on a seulement, dans leur désignation, fait intervenir le système métrique, ce qui, par une bizarre inconséquence, ne s'est pas fait pour les canons, et l'on dit aujourd'hui un mortier de 32, 27, 22 centimètres. Les mortiers tirent sous de grands angles, le plus souvent sous celui de 45 degrés, qui donne la plus grande portée, afin que la bombe qui est lancée avec peu de vitesse, produise un plus grand effet d'écrasement, en tombant de plus haut. Les ca-

nons, au contraire, tirent directement sur le but, parce que l'effet du boulet gît plutôt dans sa vitesse que dans son poids.

Les *obusiers* sont des bouches à feu intermédiaires entre les canons et les mortiers. Ils tirent directement sur le but, comme les canons; leur projectile (l'*obus*) est creux comme la bombe, et peut, à égalité de calibre, produire les mêmes effets incendiaires. On les désigne, comme les mortiers, par le diamètre de l'obus. Nous avons un obusier de siége de 22 centimètres, des obusiers de campagne de 16, 15 et 12 centimètres. Ce dernier, dû à l'Empereur, a reçu le nom de canon-obusier de 12, parce qu'il lance indifféremment des boulets et des obus.

Passons maintenant à l'artillerie rayée.

On a rayé nos anciens canons de 24, de 12, de 8, et le canon-obusier de 12. On a de plus créé un canon de 24, court, et un canon de campagne de 4. Ces deux dernières bouches à feu sont dues au colonel Treuille de Beaulieu, aujourd'hui général, qui a successivement appliqué son système à tous nos canons rayés. L'opération de rayer un canon consiste à pratiquer à l'intérieur des sillons ou rayures en spirale dont on va voir le but et l'effet. Au boulet sphérique on a substitué un projectile cylindro-conique, c'est-à-dire composé d'un cylindre terminé en avant par une partie conique, ou plutôt ogivale, destinée à *fendre* l'air. (C'est ainsi que la proue aiguë d'un vaisseau — le taille-mer — lui permet de fendre l'eau, de marcher plus rapidement que si son *avant* avait une autre forme.) La partie cylindrique du nouveau projectile, qui a reçu le nom d'*obus oblong*, a été munie d'appendices en saillie, nommées *ailettes*, qui pénètrent dans les rayures lorsqu'on introduit l'obus dans la pièce. Quand, par l'explosion de la charge, l'obus est porté en avant, ses ailettes, forcées de suivre la spirale des rayures, lui impriment un mouvement de rotation qu'il conserve pendant tout son trajet dans l'air, ce qui maintient sa direction, en même temps que sa pointe, toujours en avant, diminue la résistance de l'air, et augmente ainsi sa portée. Tel est, en gros, le secret des canons rayés. L'obus oblong est creux comme la bombe, et éclate par conséquent comme elle. On comprend que, du fait de sa forme allongée, il est plus lourd que l'obus et même que le boulet sphérique du même calibre. Il pèse en effet à peu près le double que ce dernier, et sa dénomination s'est trouvée rentrer dans le système métrique. L'ancien boulet de 12 pesait 12 livres; l'obus oblong de 12 pèse 12 kilogrammes. De même pour les autres calibres.

On prévoit déjà, par l'augmentation du poids du projectile, celle de l'effet produit. Toutes choses égales d'ailleurs, un projectile de 12 kilogrammes produit un effet double de celui d'un projectile de

6 kilogrammes. Mais c'est surtout dans la portée et dans la justesse du tir, que gît la supériorité des canons rayés. Enfin le fait de l'éclatement de l'obus oblong en augmente encore considérablement les effets. Nous avons dit que, dans les siéges, avec l'ancienne artillerie, les premières batteries étaient établies à 600 mètres; pour le champ de bataille, on n'admettait pas que le tir fût efficace au delà de 1,200 mètres, et même en deçà de cette distance, les déviations étaient déjà si grandes, que les coups étaient souvent comme perdus. Avec les canons rayés, on obtient à 3,000, 4,000 et même 5,000 mètres, suivant les calibres, des justesses qu'on pourrait qualifier d'effrayantes. Enfin le fusil Chassepot porte mieux à 1,000 mètres que l'ancien fusil à 200 mètres, et il tire six coups contre un. Telles sont les armes avec lesquelles il faut compter désormais.

Quoique tout à fait élémentaires, ces détails comparatifs sur l'ancienne et la nouvelle artillerie suffisent pour faire comprendre et permettre même de discuter la question des places fortes.

Revenons maintenant en arrière, en reprenant l'hypothèse d'une guerre d'invasion au point où nous l'avons quittée. L'armée ennemie, disions-nous, ne voulant pas laisser sur ses communications une bicoque comme Bouchain ou Landrecies, met en batterie à 2 ou 3 kilomètres, suivant les accidents de terrain dont elle profite pour se couvrir, une trentaine de pièces de campagne. Eh bien! elle détruira, je le répète, la place en quelques heures. Supposons en effet trente pièces rayées de 12 réparties autour de Bouchain : nous venons de voir que cette pièce est bien plus puissante que l'ancien canon de siége de 24, si lourd à manier; son projectile a le même poids, une portée quadruple et une justesse infiniment supérieure; vu sa forme, il pénètre davantage, à vitesse égale, soit dans les terres, soit dans la maçonnerie; enfin il éclate comme la bombe, ce qui lui donne encore un effet destructeur que ne possède pas le boulet plein de 24. On devine dès lors les résultats désastreux du tir rapide et continu de trente de ces pièces contre une petite place dont elles prendront les défenses et les abris, en tous sens, directement, d'écharpe et à revers; car, 5 ou 600 mètres en plus ou en moins leur important peu, elles tireront de préférence sur les défenses situées de l'autre côté de la place, défenses qu'elles prendront ainsi à revers. Un magasin à poudre traité de la sorte, ne tardera pas à sauter, malgré l'épaisseur de terre dont il sera couvert. Il n'est pas douteux enfin, qu'une petite place attaquée avec de tels moyens, ne soit détruite en une journée, si elle ne se rend pas.

On demandera peut-être pourquoi cette place, qu'il faut toujours supposer armée comme l'ennemi, ne pourra pas, à l'aide de sa propre artillerie, produire sur lui à peu près les mêmes effets. C'est que

les positions sont bien différentes. Pour l'ennemi, le but est fixe, et ce but est une place entière. Pas un coup, pour ainsi dire, ne sera donc absolument perdu, tandis que la place ne pourra nuire à l'attaquant, qu'en démontant ses pièces, ou en tuant leurs servants, ce qui ne sera pas facile. L'ennemi, en effet, a placé ses pièces à l'abri des vues de la place, sur laquelle elles tirent *sans la voir*, et avec une grande justesse cependant, en employant le tir *plongeant*. C'est un nouveau genre de tir que sa dénomination seule définit suffisamment : le projectile, suivant une courbe peu tendue, passe par-dessus le pli de terrain qui masque la pièce, et, *plongeant* sur la place, atteint avec certitude le but reconnu préalablement par un observateur. La place peut assurément employer le même tir ; seulement, elle ne peut juger que par leur fumée, de la position précise des pièces qu'elle veut atteindre. Quand elle a assuré son tir après quelques tâtonnements, celles-ci se déplacent, et c'est à recommencer. Nous ne prétendons pas toutefois qu'elle ne démontera pas quelques pièces, ne tuera pas quelques hommes, mais cela ne changera rien au résultat.

Une considération dont l'assiégeant devait tenir compte, jadis, c'est la grande consommation de munitions qu'exige un tel mode d'attaque. Mais c'est ici qu'apparaît d'une manière marquée le rôle des chemins de fer. Autrefois, les munitions ne se renouvelaient que lentement, péniblement, à l'aide des routes ou des canaux. On sait qu'aujourd'hui une armée rétablit toujours, et rapidement, les chemins de fer, s'ils ont été détruits devant elle. Or un convoi de vingt wagons lui amène au besoin de deux cents lieues, et en vingt-quatre heures, un renfort de munitions qui, jadis, eût exigé trente jours de marche et le concours de mille chevaux. La consommation des munitions, qui était alors l'objet d'une prudente réserve, n'est donc plus maintenant qu'une affaire d'argent. Or c'est pour la guerre surtout que l'axiome : « *Time is money* » est une vérité ; car la guerre coûte si cher, que l'abréger d'un seul jour compense largement un surcroît, même notable, de dépense en muntions, qui peut amener ce résultat.

Il faut donc admettre cette méthode *héroïque*, quoique peu glorieuse, de se débarrasser d'une petite place. Comment agir pour une place plus importante? Si l'ennemi ne veut pas tenter le même moyen, qui serait peut-être moins sûr et prendrait plus de temps, il se contentera de laisser devant elle un corps d'observation suffisant pour tenir sa garnison en respect et la neutraliser. Ce détachement, dira-t-on, affaiblira d'autant l'effectif de l'armée. Soit, mais la garnison elle-même n'a-t-elle pas affaibli de son côté celui de l'armée française? C'est ici le cas de dire un mot de l'effectif total de nos

garnisons en supposant *toutes* les places pourvues, ce qui n'arrivera jamais, il est vrai. Cet effectif est de 420,000 hommes, sans compter l'Algérie. Le maréchal Niel l'a proclamé lui-même à la tribune, à propos de l'organisation de la garde nationale mobile. Or, en supposant qu'en cas de guerre, la moitié seulement de nos places fortes soient pourvues de leur garnison, cela fait encore un gros chiffre à défalquer de l'armée à mettre en campagne. On sait d'ailleurs qu'il faudra toujours laisser des troupes dans bien des villes ouvertes. Cette considération est encore un sérieux argument en faveur de notre thèse.

Mais poursuivons notre raisonnement.

Nous avons parlé des places de troisième et de second ordre; arrivons à celles de premier ordre, qui sont au nombre de sept ou huit, en laissant de côté les places maritimes, que nous mettons ici hors de cause. Supposé que l'ennemi ait intérêt à faire le siége d'une de ces places, examinons comment procéderont l'attaque et la défense. L'assiégeant *investira* d'abord la place, suivant la règle, c'est-à-dire qu'il l'entourera, mais à distance respectueuse, vu la portée des canons rayés que l'assiégé possède comme lui. Dans toute place, il y a un point faible, connu de l'assiégeant comme de l'assiégé, et qu'on nomme *le point d'attaque;* c'est contre lui que doivent être dirigés tous les efforts, car c'est là que l'assiégeant doit faire brèche et donner l'assaut. En revanche, c'est également sur ce point que l'assiégé devrait, toujours selon la règle, concentrer tous ses moyens de défense, la majeure partie de son artillerie. Mais ici, surgit une considération nouvelle : l'ennemi ne peut arriver à couronner le chemin couvert, à faire brèche, à tenter le passage du fossé, qu'après avoir à peu près éteint le feu de la place, c'est-à-dire détruit son artillerie. Or, si cette artillerie reste concentrée sur un point, elle sera bientôt détruite à distance, par le fait de la puissance des canons rayés. La tactique de l'assiégé devra donc changer. Au lieu d'offrir un but trop accessible à l'ennemi, en massant son artillerie autour du point d'attaque, sauf à la renouveler jusqu'à l'épuisement de toutes ses ressources, il la dispersera un peu partout, sur les côtés, et même dans l'intérieur de la ville. Tous les points de repère existant dans la campagne, à portée de canon, auront été rapportés avec soin sur le plan de défense, que l'assiégé a toujours comme l'assiégeant a son plan des attaques. A ces points de repère, on rapportera facilement les emplacements occupés par les batteries de l'ennemi, de sorte, que le feu de cette artillerie dispersée partout, sera tout d'abord assez efficace. L'assiégeant pour poursuivre son but, qui est de détruire préalablement l'artillerie de la place et qui ne jugera guère de la position des pièces, position variable d'ailleurs,

que par leur fumée, tirera sur elles un peu au hasard. Or, de cette tactique nouvelle que l'assiégé n'hésitera pas à adopter, en dépit de ses terribles conséquences pour la ville elle-même, parce qu'il doit avant tout conserver le plus longtemps possible son artillerie et retarder ainsi les dernières phases du siége; de cette tactique, dis-je, il résultera ceci : c'est que les obus oblongs de l'assiégeant, c'est-à-dire de véritables bombes, tombant à peu près partout, et par milliers, détruiront les édifices, allumeront de nombreux incendies qui ne tarderont pas à envelopper toute la ville, à la brûler enfin, sans qu'il y ait eu positivement préméditation. Ce résultat inévitable de la nouvelle tactique des siéges et du genre de projectiles, seuls employés désormais, est un fait capital.

Jusqu'ici, l'axiome classique des siéges était celui-ci : « *Une fois la tranchée ouverte, toute place assiégée doit être immanquablement prise dans un temps déterminé à quelques jours près, si elle n'est pas secourue.* »

Avec l'artillerie rayée et le changement qui en résultera nécessairement dans la tactique des siéges, on peut à cet axiome toujours vrai, ajouter le suivant : « *Toute place assiégée sera préalablement brûlée, dût-elle n'être pas prise si elle est secourue à temps.* »

Quelle perspective pour une place comme Lille, par exemple, qui compte par centaines de millions, ses valeurs immobilières et industrielles!

En présence de l'incendie préalable de la ville, quelle sera l'attitude de la population? Le souci des intérêts matériels prend incontestablement une place de plus en plus grande à côté du désintéressement et du patriotisme d'autrefois. La population sera donc hostile à une résistance entraînant sa ruine et atteignant même son existence ; elle pèsera de tout son pouvoir sur le gouverneur pour lui faire accepter une capitulation anticipée, et lui causera peut-être de sérieux embarras, car il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une grande ville. Pour conjurer ce danger du mauvais vouloir, si ce n'est de l'hostilité de la population, l'expulsera-t-on avant l'investissement? Cela s'est fait parfois jadis, lorsque *le bourgeois*, pour nous servir d'un mot de soldat, n'avait aucune idée de résistance à l'autorité. Aujourd'hui les mœurs sont fort changées à cet égard, et il est douteux que ce moyen, peu praticable d'ailleurs pour une population nombreuse, puisse être employé désormais.

De tout ce qui précède, il semblerait qu'on doit conclure à la suppression de *toutes* les places fortes; mais il n'en est pas ainsi, et il y a lieu d'en conserver quelques-unes. Il ne s'agit que de les rendre *défendables*, et de leur éviter le désastre de cet incendie préalable dont la presque certitude est suffisamment démontrée. Ce moyen

n'est pas nouveau, car il est déjà appliqué à Paris, à Lyon et à Metz. Il consiste à entourer la ville, à portée de canon, d'une ceinture de forts détachés, se défendant mutuellement et éloignant l'ennemi de telle sorte que celui-ci ne puisse atteindre la place qu'après en avoir pris un ou deux. Cela peut sembler d'abord un simple déplacement de la question, car l'ennemi attaquera ces forts comme il eût attaqué la place, et il les prendra, puisque c'est un dénoûment inévitable. Soit; mais ces forts seront dans de meilleures conditions de défense que la place elle-même : ils ne seront pas *brûlables*, car ils n'auront que de solides casemates où les hommes et le matériel non en action sur le rempart seront bien abrités. Ne pouvant être *investis*, ils ne pourront être canonnés à revers. Ils seront reliés à la place par une voie ferrée. On pourra même établir entre la place et eux, si les localités s'y prêtent, un chemin de fer de ceinture. Que d'avantages n'offrirait pas une communication facile et rapide entre tous les éléments de ce groupe fortifié? Les défenseurs des forts attaqués pourront, comme ceux des tranchées de l'ennemi, être relevés toutes les vingt-quatre heures. Les réserves en hommes et en matériel resteront en sûreté dans la place, et ne rayonneront sur les points attaqués qu'au fur et à mesure des besoins. La défense sera donc plus longue, et ne mettra d'ailleurs en cause, comme sur le champ de bataille, que des hommes et des choses organisés pour cette éventualité.

Un ou deux de ces forts pris, l'ennemi, établi sur leurs ruines, pourra entreprendre le siége de la place elle-même; mais ce sera un second siége à faire à la suite du premier, et l'on aura déjà gagné du temps; un temps précieux, pendant lequel les autres événements de la guerre auront marché; la grande bataille finale sera peut-être donnée, et, heureuse ou funeste, son issue sera le terme d'une lutte que la place n'aurait pu soutenir sans l'intervention de ces forts détachés qui l'auront préservée de la ruine.

Le rôle d'une place ainsi constituée ne sera donc pas inutile; mais, à nos yeux, la place idéale serait celle qui n'aurait d'habitants que sa garnison, d'autres bâtiments que des casemates solides, présentant une longue résistance à toute espèce de projectiles. Des places de ce genre devraient être assises non plus comme aujourd'hui, sur un embranchement de routes, mais sur les nœuds des chemins de fer, ceux-ci étant désormais l'élément capital de tout mouvement stratégique. Elles seraient en même temps à cheval sur un cours d'eau. C'est toujours une bonne condition, à cause de la possibilité d'inonder une grande partie des alentours. L'inondation *supérieure*, c'est-à-dire d'amont, est toujours sûre, parce que ses barrages sont à l'abri du canon de l'ennemi; l'inondation *inférieure*, ou d'aval, ayant

ses barrages protégés par un des forts, ne sera pas non plus *saignée* facilement. Or les chemins de fer suivant généralement les vallées, et par conséquent les cours d'eau, les deux conditions indiquées pourront, dans bien des cas, être remplies simultanément. Une telle place ne sera pas facile à prendre. Elle pourra servir de camp retranché pour abriter, réorganiser une armée après une défaite qu'il faut toujours regarder comme possible. Son rôle peut donc devenir très-important.

Quelles grandes places, d'après ces considérations, convient-il de conserver? Quels points nouveaux convient-il de fortifier? C'est là un gros problème dont l'examen nous entraînerait bien loin. Disons seulement que Paris, Lyon et Metz sont hors de cause, puisqu'ils sont déjà pourvus de forts détachés. Leur importance stratégique est d'ailleurs évidente. Quant à Lille, son étendue vient d'être triplée : c'est aujourd'hui la plus grande place de l'Europe. Il faut bien conserver Douai, qui est pourtant tout près de Lille, à cause de son arsenal de construction et de ses magasins d'armes. Mais pourquoi conserver des dépôts d'armes si près de la frontière, quand, reculés de 100 ou 150 lieues, ils pourraient, par les chemins de fer, fournir leurs ressources au point qui les réclamerait, aussi vite et aussi facilement que s'ils n'en étaient qu'à 10 lieues? Coupés par l'ennemi, qui les laisserait en arrière, ils seraient annihilés et deviendraient peut-être sa proie. Langres est un point essentiellement stratégique qu'on s'occupe avec raison de rendre respectable. Nous regrettons d'avoir à parler de Strasbourg, car cette grande place a notablement perdu de son importance : elle est aujourd'hui trop près du Rhin. La citadelle et l'arsenal ne sont en effet qu'à 2,000 et quelques cents mètres de la digue de la rive allemande. Suffisante autrefois, cette distance ne l'est plus maintenant. En outre, la digue de la rive droite est un épaulement tout fait d'où l'on pourra, le cas échéant, détruire, à l'abri des feux de la place, la citadelle et l'arsenal. On ne prendra pas la ville pour cela ; peut-être même ne la brûlera-t-on pas, ce qui serait un acte inutile de barbarie; mais détruire des établissements militaires est un acte qu'on n'a jamais hésité à accomplir quand il a été possible. Même observation d'ailleurs que pour Douai, quant aux dépôts d'armes laissés près de la frontière. A Sainte-Hélène, l'Empereur témoignait le regret de n'avoir pas eu au centre de la France, derrière la Loire, ses approvisionnements de guerre. Ils fussent ainsi restés à sa disposition jusqu'à la dernière heure. Juste dès lors, cette réflexion est devenue, depuis la création des chemins de fer, frappante de vérité.

Arrêtons-nous là dans l'énumération des places à conserver; non parce que « *le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé*, » mais parce

que toutes ces places devant être pourvues de forts détachés, c'est inscrire d'avance une grosse dépense au budget de la guerre, que d'en demander la conservation, tandis que notre but est d'indiquer des économies à réaliser.

Quant aux points nouveaux à fortifier, nous n'en signalerons qu'un seul, lequel est en quelque sorte le *desideratum* unanime des gens du métier. Il serait à déterminer sur le passage classique par les Ardennes, soit sur la Meuse, entre Mézières et Verdun, places tout à fait insuffisantes, soit, plus en arrière, en pleine Champagne.

Après avoir montré l'inutilité et la défectuosité de nos places fortes, au point de vue stratégique, voyons de quels poids elles grèvent le budget. On voudrait ici donner des chiffres exacts qu'on ne le pourrait peut-être pas. Il n'est pas donné à tout le monde de fouiller les documents intimes des services de l'artillerie et du génie. Les dépenses, arrêtées en principe, doivent être réparties sur un grand nombre d'années, et cela inégalement, selon les ressources variables du budget. On demeure donc nécessairement dans le vague, sur le fait des économies annuelles possibles. Je donnerai cependant des évaluations approximatives qui seront plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité.

Il est bien reconnu qu'on ne pourrait conserver nos places qu'en les modifiant considérablement, et elles continueraient nonobstant, à ne remplir que bien imparfaitement leur but. Une des modifications les plus urgentes, car elle est en voie d'exécution, c'est celle des magasins à poudre, et l'on peut en évaluer assez approximativement la dépense.

L'approvisionnement normal de la France est de 24,000,000 kil., et nous n'avons de magasins réglementaires que pour 12,000,000 kil. à peine. Avec l'ancien système de magasins, le logement des poudres revenait à 1 franc par kil., mais les magasins anciens doivent être profondément modifiés. Afin de les soustraire aux coups plus redoutables du nouveau projectile, il est au moins nécessaire de les rendre plus résistants, car on imagine le désastre résultant de l'explosion d'un magasin contenant 50,000 kil. de poudre et quelquefois davantage. On atteindrait peut-être ce but en augmentant l'épaisseur des maçonneries, mais ce moyen est à peu près impraticable et on y a renoncé. On en est donc réduit à augmenter l'épaisseur des terres qui doivent recouvrir le magasin, mais on en fait alors une véritable montagne. Pour obvier à cet inconvénient, et, en même temps, pour soustraire les magasins à poudre aux vues (ce n'est plus de 1,200 mètres qu'il s'agit) et partant aux coups directs de l'ennemi, il a été décidé qu'ils n'auraient plus qu'un rez-de-chaussée. Enfin, pour assurer la conservation des poudres dans ces maga-

sins recouverts d'une masse énorme de terre, on a décidé de les entourer de voûtes extérieures destinées à aérer la maçonnerie et à empêcher l'humidité de gagner l'intérieur[1]. Avec ce nouveau système, le prix du logement des poudres est doublé, c'est-à-dire porté à 2 francs par kil. La modification des anciens magasins coûtera donc 12 millions, et la construction de magasins nouveaux pour loger les 12,000,000 kil. restants, 24 millions, total : 36 millions. C'est déjà un gros chiffre, et il faut y ajouter un fort appoint, ainsi que nous allons le voir.

On comprend combien le mouvement des poudres, durant un siége, exige de précautions, afin d'éviter des accidents toujours graves. Autrefois, comme l'épaisseur des parapets (6 mètres) était plus que suffisante pour les projectiles en usage, et comme d'ailleurs on ne courait pas le risque d'être pris à revers, on pratiquait à côté des pièces en batterie et dans l'épaisseur du parapet, de petites excavations dans lesquelles on logeait le nombre de charges nécessaires pour 24 heures. Aujourd'hui, ce moyen paraissant justement dangereux, on a, dans le même but, construit des traverses-abris en maçonnerie, qui coûtent assez cher. Disons en passant qu'on appelle *traverses* des massifs de terre coupant, de distance en distance, le terre-plein, du rempart pour arrêter les projectiles ennemis. Ces traverses-abris sont en même temps de petits dépôts de poudre. C'est assurément une dépense utile, mais considérable, à ajouter aux 36 millions nécessaires pour les grands magasins, car chacune d'elles coûte 2,500 fr. et il en faut beaucoup dans chaque place.

Il y a plus : l'épaisseur de tous les parapets, qui est actuellement de 6 mètres, devrait être portée à 8, si la chose était possible; mais la largeur du terre-plein du rempart, déjà fixée au strict nécessaire pour la circulation du matériel et des défenseurs, serait trop réduite, et si l'on voulait, pour conserver la largeur du terre-plein, augmenter aussi l'épaisseur du rempart de 2 mètres, ce serait un travail énorme, praticable seulement pour quelques points de certains forts où la terre se trouve à portée. Nous ne parlons donc de ce détail que pour mémoire.

Une autre amélioration est encore nécessaire. Pour éloigner les approches de l'ennemi, ou pour battre des terrains qui n'étaient pas, jusqu'ici, considérés comme dangereux, force est de construire des ouvrages détachés, plus ou moins avancés dans la campagne. C'est aussi une dépense utile, et qui pourra s'étendre autant que l'on voudra, car la limite de cette amélioration n'est autre que le fort détaché dont nous avons montré la nécessité.

[1] Du reste, on en est encore aux tâtonnements, et à la recherche du modèle définitif.

Le simple entretien des places, ou du moins celui des petites auxquelles on ne touche pas en vue de leur suppression probable, est peu de chose, dit-on. C'est possible, mais leur nombre est tel (nous avons en France 116 places ou forts isolés!) que cet entretien doit coûter encore fort cher. C'est du reste ce qui peut se voir dans le budget détaillé du service du génie.

Les petites places donnent lieu, d'ailleurs, à une dépense considérable pour le seul service de l'artillerie. Puisqu'elles existent, il faut bien pourvoir à leur armement en pièces rayées, et c'est une grosse affaire. Cet armement est en cours d'exécution, mais il est loin d'être terminé. La substitution du nouveau matériel à l'ancien se fait successivement, selon les ressources annuelles accordées à l'artillerie. On ne se doute guère du nombre de bouches à feu de tous calibres, nécessaires pour l'armement normal de nos 116 places ou forts ; il est de 14,000! Mettons 10,000 canons rayés ; chacun étant approvisionné à 1,000 coups, cela fait 10 millions de projectiles! Or, si les petites places au moins étaient supprimées dès à présent, le nouvel armement dont elles sont déjà partiellement pourvues, pourrait être reporté sur les autres, et celles-ci seraient peut-être complétement armées aujourd'hui. Le budget spécial de l'artillerie peut donner des indications précises sur ce qui est fait, sur ce qui reste à faire, et sur le montant assurément énorme de la dépense totale.

La suppression immédiate et *effective* (car il faut bien s'entendre) d'un grand nombre de ces places inutiles procurerait donc sur-le-champ, tant pour ces places elles-mêmes que pour l'armement général et les magasins à poudre, une économie annuelle qui serait au moins de 8 ou 10 millions. La commission du budget peut facilement s'assurer du fait et du chiffre. Il y a plus : au lieu d'une dépense, on aurait un produit. En effet, on peut juger, à la simple vue, de l'immense étendue de terrain occupé par les fortifications d'une place. Elle n'est pas moindre de 14 à 15 hectares *par bastion*. Ainsi : une place de 8 à 10 bastions, qui n'est qu'une petite place, occupe 120 ou 150 hectares ; une place de 20 bastions occupe 300 hectares, et ainsi de suite. Nous croyons, dans cette évaluation, être plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité, à cause des ouvrages détachés qui existent à peu près partout. La surface du terrain militaire de chaque place est du reste très-exactement connue. Or, dans le voisinage des villes, en pays de plaine du moins, le terrain vaut souvent de 6 à 8,000 fr. l'hectare ; ce serait donc, pour une place de 20 bastions, une valeur de 1 million à peu près, sans compter celle des plantations qui couvrent les remparts et les glacis. Nous ne prétendons pas toutefois que l'État en tirerait ce prix. Il faudrait

d'abord niveler le terrain. En second lieu, l'État n'est jamais bon spéculateur, parce qu'on spécule trop sur lui; mais ne dût-il tirer des remparts abattus, que la moitié, le quart même de la valeur réelle, ce serait toujours un produit notable substitué à une dépense considérable, c'est-à-dire un double profit.

Quant à l'opération de *raser* les fortifications d'une place, elle est généralement plus simple qu'elle ne le paraît au premier abord. Comment la place a-t-elle été construite? On a fait le tracé des murs; on en a ensuite creusé les fondations ; puis, à mesure que les murs s'élevaient, on a creusé le fossé ; rejeté les terres : en dedans, pour constituer le *rempart;* en dehors, pour faire les *glacis* (on sait que les glacis sont des rampes inclinées vers la campagne, masquant les murs, et pouvant être facilement balayées par l'artillerie et par la mousqueterie de la place), le tout étant réglé, compassé de telle sorte que le remblai est exactement égal au déblai. Il ne s'agit donc que de faire l'opération inverse ; rejeter dans le fossé les terres du rempart et du glacis ; le terrain est ainsi rétabli à son niveau primitif. Quant aux murailles, si les matériaux sont encore bons, on pourra les utiliser en démolissant ; s'ils ne peuvent plus servir, on se contentera de démolir jusqu'à un mètre au-dessous de la nouvelle surface du sol ; l'intérêt privé jugera parfaitement du meilleur parti à prendre à cet égard. Du même coup disparaîtront les zones militaires, si gênantes, si vivement attaquées partout et, pour tout dire, si odieuses. La ville, naguère resserrée, étouffée entre ses remparts pourra s'étendre et se développer. Des usines, des cultures diverses couvriront un sol jusque-là inutile, et après quelques générations, on aura oublié que là fut une place de guerre.

Ajoutons que cette opération du rasement des fortifications d'une place, pourrait être faite économiquement par la garnison elle-même, qui conserverait son casernement dans une ville désormais ouverte.

Nous avons dit que le nombre de nos places ou forts était de 116. On peut juger, par tout ce qui précède, de l'économie à faire en en supprimant seulement la moitié. Cela arrivera dans un temps plus ou moins prochain, et on ira certainement plus loin. (Le maréchal Le Bœuf disait dernièrement à la Chambre, qu'une commission d'officiers généraux d'artillerie et du génie, dont il faisait partie, avait conclu à la conservation de 40 places seulement.) Il importe aux finances de l'État que cette mesure entre en voie d'exécution, et que la force d'inertie du *statu quo* cède enfin à l'évidence.

Terminons par quelques mots relatifs au personnel.

Nous avons vu que l'effectif normal de toutes les garnisons s'élevait

à 420,000 hommes. La suppression d'une bonne partie des places en rendrait peut-être la moitié disponible. Il serait superflu de s'appesantir sur les avantages de ce résultat.

Quant aux états-majors de l'artillerie et du génie, il n'y aurait pas lieu de les réduire, croyons-nous : les cadres de l'artillerie, notamment, sont à peine suffisants pour l'effectif de l'armée, car la proportion classique de deux pièces par 1000 hommes paraît, à l'avenir, devoir être notablement augmentée, sinon doublée, et on ne voit pas comment ces cadres pourraient suffire à la fois au service de l'armée et à celui des places conservées.

Le corps du génie aurait peut-être plus à souffrir de la mesure que nous venons de discuter, et il y a là des intérêts, des droits acquis auxquels il est impossible de toucher ; mais, si l'ère des places fortes est passée, tandis que le rôle de l'artillerie prend, au contraire, une importance toujours croissante, pourquoi la surabondance des cadres du génie ne viendrait-elle pas en aide à l'insuffisance de ceux de l'artillerie? Pourquoi même, les deux corps, qui ont tant de points d'attache, la même origine, et qui ne sont séparés que depuis une centaine d'années, ne seraient-ils pas réunis de nouveau?

C'est peut-être là le dernier mot de la question.

A. de Metz,
Colonel d'artillerie en retraite.

Douai, juillet 1870.

L'HÉRÉDITÉ

ET LES PREMIERS DÉBUTS DE LA VIE

I

Une des choses qui influent le plus sur l'humanité, sur son avenir, sur ses progrès ou sa décadence, c'est l'hérédité.

Et ce qui est singulier et déplorable, c'est qu'il n'y a pas de question qui soit moins connue!

Les hommes spéciaux, si rares, savent à peu près à quoi s'en tenir sur ce sujet, mais pour le commun des mortels, c'est leur faire tout une révélation que de soulever un coin du voile, et mettre leur intelligence à même d'apercevoir les conséquences si fécondes et si terribles d'une des premières lois qui président au développement de l'humanité.

« Personne n'ignore, dit le docteur Buchez, que dans l'espèce humaine un grand nombre de dispositions organiques sont de nature à être transmises, par voie de génération, des parents aux enfants; mais tout le monde ne sait pas jusqu'où cette espèce d'hérédité peut s'étendre. On croit généralement qu'elle comprend seulement ces quelques formes extérieures d'où résulte la ressemblance, *mais la puissance de l'hérédité va beaucoup plus loin*... Les médecins ont constaté que toutes les dispositions morbides ou toutes les dispositions pathologiques sont transmissibles des parents aux enfants, aussi bien celles qui résident dans les appareils les moins essentiels à la vie, que celles qui siégent dans les parties les plus essentielles de l'économie.» (*Essai d'un traité complet de philosophie*, t. III, p. 546.)

C'est non-seulement les formes, les affections organiques, qui se transmettent par l'hérédité, mais aussi les modifications de l'instinct et les tendances morales : l'homme, matière et esprit, dit avec raison

M. le docteur Morel, ne peut dégénérer dans sa constitution physique, sans dégénérer dans sa constitution intellectuelle et morale, et réciproquement.

II

La nature est un grand livre où chacun peut puiser une instruction salutaire. Dieu y parle à tous les hommes qui veulent l'écouter avec intelligence et attention. Que d'enseignements féconds les plantes et les animaux ne nous offrent-ils pas dans ces hautes et mystérieuses questions qui nous intéressent si profondément.

Tout montre, en effet, que les êtres vivants naissent avec des aptitudes qui dépendent de leur organisation. Ces aptitudes sont héréditaires. L'hygiène et l'éducation les développent ou les contrarient, mais chaque génération ne peut léguer à la suivante que ses qualités et ses défauts.

« *Tout être qui a la faculté de se propager ne saurait propager qu'un être semblable à lui...* La règle ne souffre pas d'exception; elle est écrite sur toutes les parties de l'univers. Si donc un être est dégradé, sa postérité ne sera plus semblable à l'état primitif de cet être, mais bien à l'état où il a été ravalé par une cause quelconque. Cela se conçoit très-clairement, et la règle a lieu dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral. » (*Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, entr. II.)

Rien n'est plus propre à nous faire voir la puissance immense de l'hérédité que la grande question de la variabilité des espèces.

Une espèce quelconque, modifiée de génération en génération, lègue aux générations successives ses diverses modifications, et fait arriver aux variétés les plus opposées, variétés que, de prime abord, on serait tenté de prendre pour des espèces différentes.

Nous pourrions citer des études aussi savantes que curieuses de nos grands maîtres sur ce sujet; mais nous nous bornerons à rappeler les importantes expériences entreprises par M. Decaisne, de l'Institut, sur les poiriers spécialement, et dont il a fait connaître les résultats à l'Académie des sciences en 1863. Dans les expériences de l'ingénieux expérimentateur, ce n'est pas seulement par les fruits que les arbres issus d'une même variété ont différé, c'est aussi par leur degré de précocité, par le port et par la forme des feuilles. Ces différences sont frappantes pour qui observe ces arbres rapprochés dans les mêmes planches. Autant d'arbres, autant d'espèces différentes : les uns sont épineux, les autres sont sans épines; ceux-ci ont le bois grêle, ceux-là l'ont gros et trapu, etc.

Rien n'aurait été plus facile que de faire de ces jeunes arbres presque autant d'espèces nouvelles, si l'on n'avait pas su d'où ils provenaient.

M. Dureau de la Malle avait également communiqué à l'Académie des sciences, en 1855, quelques faits curieux qui viennent à l'appui des résultats obtenus par les expériences suivies de M. Decaisne, et qui font de même voir la puissance de l'hérédité dans le règne végétal par les générations successives. Rien de plus facile que de citer des faits nombreux sous ce rapport, mais nous pensons qu'il est inutile de le faire ici. Nous avons donné avec quelques détails les communications de MM. Decaisne et Dureau de la Malle dans le deuxième volume de la *Science populaire*, p. 217.

III

Chez les animaux, les modifications héréditaires sont bien plus étendues et bien plus surprenantes encore que chez la plante : « On connaît les singuliers résultats auxquels sont arrivés, dans ces derniers temps, les éleveurs d'animaux qui ont, pour ainsi dire, modelé les races à toutes les exigences de l'industrie, de l'agriculture et de la consommation. Ils sont parvenus, de cette façon, à créer des races sans cornes, à développer telle partie plutôt que telle autre; ils ont même, se reposant sur la loi des transmissions héréditaires, profité de telle ou telle difformité congéniale qui pouvait avoir un but d'utilité ou satisfaire un caprice dans les goûts, pour former des espèces qui conservent telle ou telle déviation de leur type normal... Cette science nouvelle, *de la déformation des espèces*, est assez avancée de nos jours, pour que l'on soit arrivé à la formule de quelques lois dont l'importance ne saurait être niée. » (Docteur Morel, *des Dégénérescences*, p. 207.)

C'est non-seulement la forme de l'organisation qui se propage par cette voie, mais aussi les habitudes physiques et les modifications de l'instinct.

Ainsi, certaines habitudes acquises par l'éducation, lors même qu'elles n'ont pas leur origine dans une longue suite de générations, se perpétuent chez les descendants ; telles sont chez les chevaux les prédispositions au pas, à l'amble, au trot, à la docilité, à la douceur ; les prédispositions à ruer, à mordre, à tiquer, etc.

La marche à l'amble et au pas relevé, chez les chevaux issus de ceux que l'on éduque sur les plateaux des Cordilières, est évidemment, d'après les hommes compétents, le résultat d'une transmis-

sion héréditaire; les parents ayant été dressés à ce mode de mouvement que la nature est loin de leur donner.

Rien de plus frappant que la transmission d'un instinct modifié ou d'un nouvel instinct. Des faits de ce genre ont été spécialement remarqués dans la race des chiens que l'on trouve chez les habitants des bords de la Madelaine, et que l'on emploie à la chasse du pécari. M. Roulin, de l'Institut, dit que la première fois que l'on mène les chiens issus de cette variété à la chasse de ce dangereux animal, ils savent comment l'attaquer, tandis que les chiens d'une autre espèce sont dévorés en un instant. (*Mémoire du Muséum*, t. XVII, p. 201.)

D'après le docteur Prichard, l'aboiement est également une habitude acquise, transmise héréditairement dans l'espèce canine, et qui devient naturelle aux chiens domestiques; les jeunes, en effet, apprennent à aboyer, même lorsque, dès la naissance, ils sont séparés de leurs parents. (Traduit de l'anglais par M. Roulin.)

Il est, en effet, bien prouvé que les chiens sauvages n'aboient pas; les races de chiens qui n'ont jamais reçu les soins de l'homme ne savent que hurler. Deux chiens, amenés des contrées occidentales d'Amérique en Angleterre par le voyageur Mackenzie, n'aboyèrent jamais et continuèrent à faire entendre leur hurlement habituel, tandis qu'un chien qui naquit de ceux-ci en Europe apprit à aboyer.

On a remarqué, dans un grand nombre d'espèces d'animaux, entre autres dans celles du cheval et dans celles du bœuf, des qualités qui, s'étant transmises pendant une longue suite de générations, sont devenues des qualités, des caractères de races : telles sont la douceur et la docilité dans la race carrossière du Cotentin, l'indocilité du cheval camargue, l'aptitude dans la race bovine de Salerne, la paresse du bœuf suisse. Que de faits curieux ne pourrait-on pas citer ainsi sur les habitudes et les instincts de race. On consultera avec intérêt, sur ce sujet, l'ouvrage de M. le docteur Morel sur les *Dégénérescences*.

IV

Plus l'individu s'élève dans l'échelle des êtres, plus sa puissance héréditaire augmente.

Cette puissance est plus grande chez les animaux que chez les plantes, et chez l'homme que chez les animaux; elle est plus grande également dans les races d'élite que dans les races dégénérées. Les principes aptes à se propager y possèdent des forces plus actives et trouvent un champ d'action plus vaste.

L'homme est sujet à toutes les influences héréditaires que l'on

rencontre chez la plante et chez l'animal, et de plus à celles qui dépendent des dispositions morales permanentes et des passions dont l'animal est dépourvu ; et même des dispositions passagères auxquelles sa liberté peut le soumettre.

Ainsi, par exemple, l'ivresse produit ordinairement des épileptiques, des idiots ou des aliénés. Cette assertion est mise hors de doute, les faits cités à l'appui par les observateurs les plus éclairés et les plus consciencieux sont nombreux... « Les uns, dit M. le docteur Morel, en parlant sur ce sujet, apportent même en naissant le germe d'une dégénération complète, et ils viennent au monde imbéciles ou idiots... Les autres ne vivent intellectuellement que jusqu'à un certain âge, au delà duquel ils s'arrêtent et tombent progressivement dans un état que je ne puis comparer qu'à l'idiotisme. » (*Traité des dégénérescences*, p. 114 et 115.)

M. le docteur Morel mentionne ensuite les exemples les plus tristes et les plus navrants et s'écrie : « Que de faits ne pourrais-je pas encore citer à l'appui des idées que j'ai émises, sur la dégénérescence des descendants d'individus livrés à l'alcoolisme chronique. » (*Id.*, p. 126.)

Si l'imbécillité congéniale et l'idiotie sont les termes extrêmes de la dégradation chez les descendants d'individus alcoolisés, un grand nombre d'états intermédiaires se révèlent par des aberrations de l'intelligence et par des perversions tellement extraordinaires de sentiments que l'on ne doit pas être étonné, si de tout temps ils ont attiré l'attention des hommes sérieux.

Ces grandes questions préoccupaient Platon :

« Que le banquet nuptial soit présidé par la décence, et que l'ivresse en soit bannie... » (Plat., *de Leg.* VI, t. VIII, p. 298, 299.)

M. J. de Maistre, qui a vu si profondément et si loin sur certains secrets de la nature déchue, peut être cité parmi les hommes de science :

« Si nous pouvions, dit-il, apercevoir clairement tous les maux qui résultent des générations désordonnées et des innombrables profanations de la première loi du monde, nous reculerions d'horreur. » (*Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, entret. Ier.)

Si l'ivresse produit des effets irremédiables si effrayants, les passions mauvaises et persévérantes ne doivent pas en produire de moindres, quoique plus difficiles peut-être à constater. Il est impossible que les sentiments de basse envie, de haine profonde, d'ambition exagérée n'aient pas une influence également funeste.

M. de Maistre, qui cite un passage d'Hésiode dans le *Traité des délais de la justice divine*, p. 60, ajoute : « Ainsi les anciens sages croyaient que de simples idées lugubres, trop fraîchement

excitées dans l'esprit d'un père, pouvaient influer en mal sur le caractère et la santé de son fils. On peut donc aisément juger de ce qu'ils pensaient des vices et des excès honteux, qui ne troublent pas seulement l'âme d'une manière passagère, mais qui la changent et la dégradent jusque dans son essence. Platon était pénétré de ces vérités, lorsqu'il disait : « Tâchons de rendre les mariages saints autant qu'il est au pouvoir humain ; car les plus saints sont les plus utiles à l'État. » (Plat., *de Rep.*, t. VII, p. 22.)

On ne saurait trop attirer l'attention sur ces hautes questions, surtout de nos jours où la nature humaine paraît s'affaisser d'une manière effrayante et les races perdre complétement leur caractère antérieur. Écoutons sur ce sujet un savant des plus autorisés, M. le professeur Fonssagrives : « On ne peut en effet contester, même en se gardant de toute exagération chagrine, que le niveau de la santé et de la vigueur physique ne baisse d'une manière sensible et presque à vue d'œil. Les hommes d'un âge mûr, comparant ce qu'ils voient à ce qu'ils ont vu, ont déjà une perception très-nette de la gravité du mal.

« Combien apparaît-elle plus manifeste encore quand, sous la perspective de l'histoire, on reporte sa pensée vers ces fortes et saines générations qui, en disparaissant, nous ont laissé le souvenir de leur beauté et de leur virile énergie! La taille s'abaisse; les muscles s'en vont ; la pureté des lignes et l'harmonie des proportions s'effacent peu à peu... Comment en serait-il autrement avec les conditions de la vie actuelle? L'oubli des exercices physiques, l'entraînement des passions surexcitées à un degré inouï, la concurrence de la vie et du plaisir coïncidant avec l'affaiblissement des freins modérateurs ; le mariage détourné de ses conditions naturelles et salutaires; l'envahissement du luxe au détriment de la satisfaction des besoins réels; les inexplicables progrès des drogues enivrantes; un travail intellectuel précoce et excessif, imposé aux enfants; la désertion des campagnes et l'encombrement des villes : que de causes d'affaiblissement pour la génération actuelle! Et a-t-on lieu de s'étonner, dès lors, du cachet de débilité dont elle porte l'empreinte? » (*Entretiens familiers sur l'hygiène*, p. 8 et 9.)

C'est une page bien effrayante et bien terrible que celle qui nous présente l'hérédité dans le mal chez l'homme.

Les hommes de l'art qui ont suivi dans le moindre détail la marche progressive des lésions de l'organisme, ont démontré que les symptômes maladifs de l'ordre intellectuel marchent sur une ligne parallèle avec les symptômes maladifs de l'ordre physiologique; et les philosophes, d'accord sur ce sujet avec les savants, vont jusqu'à professer qu'il n'y a pas un vice, pas un crime, pas une passion désor-

donnée qui ne produise dans l'ordre physique un effet plus ou moins funeste. « Les vices qui compromettent notre santé sont des maladies de l'esprit avant d'être des maladies du corps. » (Jules Simon, *la Religion naturelle*, IIe partie, ch. I.) — « Pour moi, dit J. de Maistre, je ne puis me refuser au sentiment d'un nouvel apologiste, qui a soutenu que toutes les maladies ont leur source dans quelques vices proscrits par l'Évangile ; que cette loi sainte contient la véritable médecine du corps autant que celle de l'âme, de manière que dans une société de justes qui en ferait usage, la mort ne serait plus que l'inévitable terme d'une vieillesse saine et robuste ; opinion qui fut, je crois, celle d'Origène.

« Ce qui nous trompe sur ce point, c'est que, lorsque l'effet n'est pas immédiat, nous ne l'apercevons plus, mais il n'est pas moins réel.

« Les maladies, une fois établies, se propagent, se croisent, s'amalgament par une affinité funeste, en sorte que nous pouvons porter aujourd'hui la peine physique d'un excès commis il y a plus d'un siècle. » (*Soirées de Saint-Pétersbourg.*)

V

En résumé, tous les défauts comme toutes les qualités, soit organiques, soit instinctives, intellectuelles et morales, peuvent se transmettre par la voie héréditaire : la beauté ou la laideur des traits : il y a des yeux, des nez, des bouches, des fronts qui ont reçu pour qualificatifs des noms propres de familles, à cause de la persistance avec laquelle ils se reproduisaient dans les descendants.

La constitution, le tempérament, la régularité ou l'irrégularité des membres, les difformités de toute sorte, les monstruosités, les mutilations et même les plus simples vices de conformation subissent la loi de transmission. On a vu, par exemple, des parents sexdigitaires, c'est-à-dire qui avaient six doigts, procréer des enfants semblables à eux sous ce rapport.

L'hérédité des dispositions aux qualités ou aux défauts de l'instinct, de l'intelligence ou du moral, n'est pas plus contestable que l'hérédité des dispositions aux qualités ou aux défauts physiques. Des faits nombreux et l'expérience de chaque jour nous le démontrent ; d'ailleurs, on peut s'en rendre compte *a priori*, puisque l'âme s'exprime dans le corps, le corps n'étant que l'expression, la représentation sensible de l'âme. Il est vrai que des parents intelligents peuvent procréer des êtres d'un esprit au-dessous du médiocre, et

des parents vertueux donner la vie à des enfants portés au mal, de même que des parents bien constitués peuvent procréer des individus contrefaits, et cela s'explique facilement ; mais on n'a jamais vu des parents ineptes par organisation procréer des individus de haute capacité.

Ainsi les faits d'hérédité sont nombreux dans les dispositions aux sciences, aux arts, etc. ; mais il est bon de remarquer que, pour devenir illustre, il n'est pas nécessaire de sortir d'une souche illustre ; au contraire, les meilleures dispositions sont souvent amoindries, surtout chez les descendants, au sein des faveurs et des fatigues de la gloire et de la fortune. Les plus grandes illustrations ont dû le jour, en général, à des parents obscurs, mais vertueux, sages, tempérants et doués de hautes qualités, soit au physique, soit au moral, et se trouvant dans des circonstances où toutes ces qualités pouvaient se développer avec aisance. C'est là que prend naissance la vraie noblesse, c'est-à-dire les grandes âmes agissant dans des corps sains.

Malheureusement, les instincts criminels, les dispositions au vol, au suicide, à l'assassinat et à tous les crimes suivent également la loi fatale de transmission.

Il est rare cependant que les qualités comme les défauts se transmettent à tous les membres d'une même famille ; le plus souvent ils ne se remarquent que sur un ou quelques enfants. Quelquefois aussi le germe héréditaire attend un certain âge ou certaines circonstances, certaines conditions pour se développer.

Une des choses les plus mystérieuses de l'hérédité, c'est l'intermittence : elle sommeille, elle se repose, elle saute quelquefois une génération et même plusieurs pour reparaître ensuite dans toute sa force.

VI

La puissance de l'hérédité peut bien surprendre ceux qui n'ont jamais étudié sérieusement cette question, cependant, ce que nous venons de dire de l'*hérédité ordinaire*, dans ses résultats, est peu de chose si on le compare à ce que nous présente l'*hérédité dans les alliances consanguines*.

En étudiant cette importante question, nous avons résumé très-succinctement les débats auxquels elle a donné lieu ; en les comparant, faisant intervenir quelques éléments qui nous sont propres et à l'aide des savantes observations de nos devanciers, nous croyons être à peu près arrivé à la solution de ce problème compliqué.

Voici le résumé du mémoire que nous avons présenté à l'Institut,

et qui a été inséré dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* du 16 avril 1866[1].

Dans le grave problème des alliances consanguines, on a négligé quelques éléments importants que je vais exposer en peu de mots, après avoir rappelé très-succinctement l'état actuel de la question.

Des études consciencieuses, des statistiques comprenant une longue série d'années, et dépouillées avec soin par des savants de diverses contrées, sont venues donner leur appui aux conséquences suivantes que l'on attribue aux mariages consanguins :

L'absence de conception; les retards de conception; la conception imparfaite ou fausse couche; des produits incomplets ou monstruosités; des produits plus spécialement exposés aux maladies du système nerveux, et, par ordre de fréquence : l'épilepsie, l'imbécillité ou idiotie, la surdi-mutité, la paralysie, des maladies cérébrales diverses; des produits lymphatiques et prédisposés aux maladies scrofulo-tuberculeuses; des produits qui meurent en bas âge et dans des proportions plus fortes que celle qui atteint les enfants nés dans d'autres conditions; des produits qui, s'ils franchissent la première enfance, sont moins aptes que d'autres à résister à la maladie et à la mort.

J'ai pu remarquer que les colonies présentent un champ fertile pour ce genre d'observations, car les mariages s'y font presque tous entre parents. Les résultats en sont quelquefois effrayants : les maladies nerveuses de tous genres y sont portées à un degré étrange.

Des hommes non moins compétents ont étudié la question sous un point de vue opposé.

Ils ont observé que des faits défavorables à la consanguinité avaient été exagérés, et qu'au contraire, on avait atténué, ou même passé sous silence ceux qui indiqueraient un résultat heureux.

Les relevés statistiques, pour lesquels on ne saurait avoir une trop sévère exactitude, présentent jusqu'à ce jour, suivant eux, peu de renseignements satisfaisants; ils sont obscurs et incomplets, et peuvent être invoqués aussi bien par ceux qui combattent les mariages consanguins, sous le rapport hygiénique, que par ceux qui les regardent comme indifférents ou qui les patronnent.

Enfin on oublie, pour accuser les alliances entre parents, d'autres causes bien plus puissantes que la consanguinité.

Voyant que l'influence de la consanguinité était bien difficile, sinon impossible, à étudier chez l'homme d'une manière exacte, ils ont eu recours, pour résoudre le problème, à l'histoire naturelle des animaux, où tous les éléments de la question sont d'une plus facile

[1] *Compte rendu de l'Académie des sciences*, t. LXII, p. 886.

observation. Il est d'ailleurs permis d'appliquer à la physiologie humaine des faits rigoureusement précis empruntés à celle des animaux.

L'étude des animaux nous apprend que, pour conserver des races de choix et les faire se multiplier avantageusement, il ne faut pas recourir au croisement tant que la famille n'est pas viciée par une maladie; qu'on ne saurait condamner la consanguinité saine, mode de reproduction auquel on doit nos plus belles races. De nombreux exemples sont cités à l'appui.

Il résulterait des études des premiers que les individus provenant de mariages consanguins seraient, par ce seul fait, voués à une dégénérescence presque inévitable; que l'union d'individus appartenant au même sang peut avoir les plus funestes conséquences, et conduire à l'extinction et à l'abâtardissement de la famille.

D'après les seconds, les unions consanguines seraient moins à craindre. Dans un grand nombre de cas, elles n'entraîneraient avec elles aucune détérioration dans leurs produits; au contraire, elles conserveraient et amélioreraient les races.

D'autres savants, ayant réuni les observations faites dans les deux camps opposés, se sont élevés à quelques lois bien précieuses, et qui peuvent être regardées comme le fondement de ces études.

Ils ont remarqué :

1° Que la consanguinité n'influence que l'hérédité. Elle jouit par elle-même d'une parfaite innocuité, c'est-à-dire que de deux parents parfaitement sains il ne se produira pas spontanément, par le seul fait de leur union, de maladies dans leurs produits, pas plus que si les individus étaient étrangers l'un à l'autre.

2° Que la consanguinité, chez l'homme aussi bien que chez les animaux, élevait l'hérédité des défauts, comme celle des qualités, à sa plus haute puissance. Par conséquent, dès qu'une viciation existe dans une famille, si on en marie les membres entre eux, au lieu de se reproduire au même degré seulement, cette viciation se multiplie et augmente son intensité d'une manière effrayante. Les germes morbifiques fermentent et font explosion dans un terrain propice à l'infection; ils se décuplent alors rapidement en intensité. Ces unions ont une influence analogue sur les qualités.

3° L'aptitude développée, soit en bien, soit en mal par le régime, ou par toute autre cause, chez les individus, peut être multipliée et fixée dans la famille d'abord, puis dans la race, par les alliances consanguines. *Ce qui n'est qu'une tendance dans les individus devient ainsi une réalité dans le produit de leur union.*

Ceux qui professent la première opinion sont naturellement et complétement opposés aux mariages consanguins. Ceux qui profes-

sent la deuxième en sont au contraire les partisans. Les derniers se tiennent en général sur une prudente réserve : s'ils ne sont pas tout à fait contraires à ces unions, ils n'en sont pas non plus de chaleureux partisans, et penchent plutôt pour l'abstention.

VII

Après une étude sérieuse, tel est le résumé impartial de tout ce qui a été dit et fait jusqu'à ce jour sur ce sujet.

Mais il y a un élément du problème dont on n'a pas tenu compte, sur lequel je crois utile d'attirer l'attention, et que l'on doit spécialement prendre en considération lorsque l'on veut faire l'application de la zootechnie à l'homme.

L'homme compte à lui seul plus de maladies que tous les autres êtres de la création pris ensemble : ses passions, ses vices, ses malheurs, ses travaux, toutes les causes morales, en un mot, viennent s'ajouter aux mille causes physiques qui tendent à abréger ses jours, en sorte que l'on peut dire que, généralement, même les plus sains ont toujours quelques principes d'une maladie ou quelques tendances à une affection.

Et lors même que l'homme se guérit d'une maladie, il peut conserver des tendances à cette maladie, et tout concourt alors à la transmettre à sa progéniture et à la développer; car, dans la famille, on respire le même air, on fait usage de la même nourriture, on prend les mêmes habitudes, etc., etc., et souvent la maladie n'est que la conséquence de ces conditions journalières, qui donnent aux individus qui y sont soumis quelque chose de commun, soit au physique, soit au moral.

Il s'ensuit : 1° qu'il est bien rare que les membres d'une même famille et des plus proches parents ne soient pas portés à avoir des affections communes. Or il a été reconnu que *les tendances mêmes deviennent des réalités dans les produits des consanguins.*

Cette seule considération démontrerait que l'homme a infiniment plus de chance d'avoir des produits funestes, dans ce genre d'union, que les animaux.

2° Une autre considération non moins importante est celle-ci : les animaux ont un instinct qui les guide plus sûrement qu'une intelligence perspicace, aux aliments, au régime qui leur convient, soit pour se conserver en santé, soit pour se guérir lorsqu'ils sont malades.

Ils peuvent donc faire disparaître de leur organisation des germes

de maladie qui demeurent quelquefois dans l'homme à l'état latent pendant plusieurs générations, et qui n'attendent qu'une circonstance favorable pour se développer avec plus de violence : circonstance que leur présentent parfaitement les alliances consanguines.

On le voit, cette deuxième considération diminue encore grandement les chances heureuses des unions consanguines de l'homme, comparées à celles des animaux.

VIII

En résumé, le grand nombre de maladies, soit physiques, soit morales, qui assiégent l'homme, la facilité plus grande que les germes de ces maladies ont de rester dans son organisation, laissent bien peu de chances favorables aux unions consanguines dans l'espèce humaine, et les faits viennent à l'appui de cette observation.

Ce n'est donc qu'avec une extrême circonspection que l'on doit faire à l'homme l'application des principes de la zootechnie. Il est soumis à bien des causes secondaires étrangères aux animaux, et qui en théorie peuvent paraître de peu d'importance, mais qui ont dans l'application les conséquences les plus dignes de considération. Ainsi, si les alliances consanguines peuvent être utiles, dans certaines circonstances, pour les animaux, elles ne sont jamais sans danger pour l'homme, et la plus simple prudence doit les faire repousser sans balancer.

« Quelle loi dans la nature entière, dit M. de Maistre, est plus évidente que celle qui a statué que tout ce qui germe dans l'univers désire un sol étranger ? La graine se développe à regret sur ce même sol qui porta la tige dont elle descend : il faut semer sur la montagne le blé de la plaine, et dans la plaine celui de la montagne. De tous côtés on appelle la semence lointaine. La loi dans le règne animal devient plus frappante ; aussi tous les législateurs lui rendirent hommage par des prohibitions plus ou moins étendues. » (J. de Maistre, *du Pape*, 203.)

Et dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, ent. Ier, après nous avoir fait remarquer que la religion, sans pouvoir tout dire à l'homme, s'est néanmoins emparé du mariage et l'a soumis à de saintes ordonnances, il nous dit : « Les sages de l'antiquité, quoique privés des lumières que nous possédons, étaient cependant plus près de l'origine des choses, et quelques restes des traditions primitives étaient descendus jusqu'à eux ; aussi voyons-nous qu'ils étaient fortement occupés de ce sujet important, car non-seulement ils croyaient que les

vices moraux et physiques se transmettaient des pères aux enfants, mais, par une suite naturelle de cette croyance, ils avertissaient l'homme d'examiner soigneusement l'état de son âme, lorsqu'il ne semblait qu'obéir à des lois matérielles. Que n'auraient-ils pas dit, s'ils avaient su ce que c'est que l'homme et ce que peut sa volonté. Que les hommes donc ne s'en prennent qu'à eux-mêmes de la plupart des maux qui les affligent ; ils souffrent justement ce qu'ils feront souffrir à leur tour. Nos enfants porteront la peine de nos fautes ; nos pères les ont vengés d'avance. »

Telles sont les conséquences qu'une étude sérieuse, éclairée par les documents les plus importants publiés sur les alliances consanguines nous portent à exprimer.

IX

Cette étude sur l'hérédité nous conduit à des considérations d'une haute importance sur les rapports intimes du physique et du moral.

Elle fait voir que l'instinct, les passions, les sentiments, l'âme tout entière s'exprime dans le corps qui est sa première et vivante expression ; d'un autre côté, que la dégénérescence de l'organisme, quelles que soient les causes qui l'amène, influe également sur le moral.

Ainsi, les formes générales de l'organisme, la composition, la texture, les dispositions imperceptibles des fibres et des matériaux qui le composent déterminent les tendances instinctives et morales. L'action est réciproque : on peut agir sur le corps par l'âme et sur l'âme par le corps. Dans toute l'échelle progressive des animaux, il est facile de remarquer que chaque espèce a un instinct particulier comme les formes qui lui sont propres, depuis l'espèce qui occupe le premier degré de la progression jusqu'à celle qui occupe le dernier.

Cela se voit aussi en particulier, car dès que l'on modifie l'instinct de l'animal, on modifie aussi son organisme ; aussi, les animaux sauvages rendus familiers, domestiques, perdent leur air, leur attitude sauvage et prennent une physionomie douce et calme comme leur instinct, et cet instinct et cette physionomie se propagent par la génération.

Ainsi, si l'animal est éduqué, si son instinct est élevé, ennobli, etc., cet instinct élevé, ennobli s'exprimera dans l'organisme et donnera à l'individu l'air, l'attitude noble et élevée. Pour s'en con-

vaincre, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil, par exemple, sur le cheval, le poulain qui sortent d'une bonne école d'éleveurs et sur ceux qui sont abandonnés aux mains routinières et inhabiles. De même pour les autres animaux.

Mais cette influence de l'instinct sur l'organisme de l'animal est peu de chose, si on le compare à l'influence de l'intelligence sur l'organisme de l'homme.

L'enfant prendra une physionomie bonne, douce, candide, innocente, etc., comme ses vertus; ou cruelle, grossière, comme ses vices.

S'il change dans un âge plus avancé alors que les fibres n'ont plus la même souplesse, la même sensibilité, la même flexibilité, qu'elles se sont roidies et fortifiées, l'influence de l'intelligence sur l'organisme n'aura plus autant de force; mais les parties intérieures, celles dans lesquelles l'instinct et le moral s'expriment plus immédiatement, plus particulièrement, étant plus tendres, plus molles, sont aussi plus souples et plus obéissantes aux mouvements de l'âme; par conséquent, lors même que l'âme n'aurait plus assez d'influence pour changer la physionomie extérieure de l'organisme, elle peut en avoir assez pour agir sur les parties intérieures et qui influent directement, immédiatement sur elle.

Ainsi, il peut y avoir des physionomies qui ne correspondent pas au caractère, elles peuvent exprimer le bien ou le mal, et les dispositions intérieures de l'organisme le contraire, et cela non-seulement dans les grandes personnes, mais encore, jusqu'à un certain point dans les enfants; car ces dispositions se transmettent par la génération.

Les individus d'une même famille ont quelque chose de commun dans la physionomie, dans l'extérieur qu'on appelle l'air de famille; ils ont de même quelque chose de commun pour le moral; et les tendances pour certaines vertus ou pour certains vices se transmettent avec une évidence frappante.

Si quelquefois des enfants portés à la vertu naissent de parents vicieux, ou des enfants portés aux vices de parents vertueux, cela tient à des causes secondaires; la première éducation est une seconde naissance et peut changer les inclinations de l'individu.

X

Ainsi l'intelligence s'exprime dans l'organisme, soit pour le bien soit pour le mal, plus ou moins fortement, plus ou moins

profondément, suivant que l'organisme est plus ou moins sensible et que les pensées et les sentiments sont plus ou moins intenses, et cette expression, comme tout ce qui touche à l'intime, à l'essence de l'organisme, se transmet par la génération.

Ceci explique scientifiquement le fameux problème des tendances diverses : l'homme par l'intelligence connaît et veut une chose, et l'organisme par ses dispositions lui fait sentir l'expression d'une autre :

« La chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit, » a dit saint Paul. (*Galat.*, v, 17.)

« Video meliora proboque deteriora sequor, »

a dit Ovide. (*Mét.*, VII, 17.)

« On fuit le bien qu'on aime, on hait le mal qu'on fait, » a dit Voltaire. (*Loi nat.*, II.)

Suivant les dispositions intimes de l'organisme, il donne à l'âme qui l'anime des penchants plus ou moins marqués pour le vice ou pour la vertu, et si la transmission de l'âme d'un homme vicieux dans l'organisme d'un homme vertueux, et de l'âme d'un homme vertueux dans l'organisme d'un homme vicieux pouvait s'opérer, l'âme vertueuse ressentirait aussitôt l'expression du vice, et l'âme vicieuse l'expression de la vertu, jusqu'à ce que l'une et l'autre aient de nouveau changé les dispositions de l'organisme.

Celui qui se fait violence pour faire le bien, peu à peu change l'expression du mal et ramène l'organisme à l'expression du bien, et ainsi peu à peu la concupiscence diminue, et s'il était possible, sur la terre, de ramener l'organisme à la parfaite expression du bien, il n'y aurait plus deux hommes dans l'homme, mais un seul. Il connaîtrait le bien, et les dispositions de l'organisme en feraient sentir l'expression.

Pour la même raison, plus l'homme commet de fautes, plus aussi la concupiscence, la force qui le porte au mal ou l'expression du mal que son organisme lui fait sentir augmente.

Ce n'est pas seulement les dispositions des éléments de l'organisme qui influent sur l'âme et lui font sentir l'expression du bien ou du mal, mais aussi leurs qualités ; et la matière en général, organique ou inorganique, a la propriété d'influer sur la substance spirituelle, et cette propriété lui est peut-être aussi intime que la pesanteur et l'étendue.

Ce principe, qui n'a pas encore été formulé d'une manière ab-

solue et dans toute son étendue et que nous ne faisons qu'indiquer en passant, peut jeter une admirable clarté sur un grand nombre de questions. En parlant de l'*influence des lieux* et *des aliments* sur le moral, nous avons déjà dit bien des choses sous ce rapport. (Voy. *le Correspondant* de sept 1868 et 10 mai 1869).[1]

XI

L'influence de l'hérédité se continue même après que la conception a eu lieu : tout ce qui affecte la femme enceinte, soit en bien, soit en mal, retentit inévitablement sur le fœtus. Elle doit donc éviter toutes les émotions violentes, soit au moral, soit au physique. Tout ce qui l'entoure doit être autant que possible beau, élevé, bon et noble, car toutes ces impressions retentissent sur celui qu'elle mettra un jour au monde, et le modifie plus ou moins en sens divers.

Dans certains pays, les mères vivent au milieu des chefs-d'œuvre des arts et les enfants sont presque tous naturellement artistes, et dans les endroits où les artistes sont des exceptions, on trouverait peut-être assez souvent l'origine de l'inspiration de ceux qui se distinguent, dans quelques circonstances particulières qui ont fortement et habituellement impressionné la mère.

Plusieurs savants professent qu'il existe une telle harmonie sympathique entre les organes homonymes de la mère et du fruit qu'elle porte dans son sein que, lorsque ceux de la mère éprouvent une lésion, ceux du fruit peuvent subir un changement analogue dans leur texture et leur conformation.

On pourrait faire des observations aussi curieuses qu'utiles sous ce rapport. La *Tribune médicale* et le *Cosmos* du 4 avril 1868, citent le fait suivant, d'après une brochure dans laquelle le docteur Liégey, de Ramberviller (Vosges), résume les cas importants de sa pratique : « Donnant des soins, pour de simples indispositions, à un monsieur âgé qui habite notre ville depuis plusieurs années, je remarquais chaque fois, chez ce vieillard bien conservé, de bonne santé habituelle et qui a toujours été sobre et d'habitude régulière, un léger tremblement des mains et de la tête. Dernièrement, lui ayant demandé depuis combien de temps il avait ce tremblement, il me dit : « Je suis né trembleur, d'une mère qui commença à trembler vers le

[1] Voy. principalement notre ouvrage : *Les lois de la vie et l'art de prolonger ses jours*, que nous publions à la librairie de MM. Didot. 1 vol. in-8.

milieu de sa grossesse, époque à laquelle elle fut terrifiée par une scène de la Révolution. » (*Événement médical.*)

« J'ai trouvé un exemple du même genre dans un recueil de mémoires du siècle dernier. Le duc d'Elbœuf était violent au delà de tout ce que l'on peut dire. La duchesse étant grosse, ce misérable homme s'emporta un jour, jusqu'à vouloir la jeter par la fenêtre et la frayeur qu'elle en éprouva eut les plus tristes conséquences pour l'enfant qu'elle portait. C'était un garçon qui fut, dès sa naissance, affecté d'un tremblement de tout le corps. Il grandit et vécut âge d'homme, mais dans la retraite, au Mans, si je ne me trompe ayant un grade nominal dans l'ordre de Malte. Il était surnommé le *trembleur*. On ne dit pas que, comme dans le cas de M. Liégey, la mère elle-même eût continué à trembler.

« La frayeur est un phénomène cérébral. Voilà ce qu'il faut établir d'abord et ce qui ne souffre pas contradiction. Maintenant, comment un acte qui se produit dans le cerveau de la mère grosse peut-il se communiquer au cerveau de l'enfant qu'elle porte ? Bien d'autres faits attribués justement à l'imagination de la mère par les personnes étrangères à la science attestent cette synergie, cette solidarité névropathique de la mère et de l'enfant. Les savants n'aiment pas à s'arrêter sur ces observations ; pour deux raisons : d'abord parce qu'elles sont souvent entachées d'erreur, ensuite parce qu'ils ne peuvent pas les expliquer..... Cette philosophie d'expérimentateur n'empêche pas qu'il y ait une masse de faits qui défient l'analyse expérimentale et s'imposent à la raison ! »

Nous citons le fait suivant, en ne lui donnant cependant pas plus de valeur qu'il ne saurait en avoir :

« M. de Buffon prétendait, à cette époque, que les femmes pouvaient bien avoir des envies, mais que jamais ces envies ne laissaient de trace. Mon oncle (Mgr Bienaimé, évêque d'Evreux) prétendait le contraire, parce que les exemples qu'il avait vus le rendaient crédule. La discussion s'engagea, la pauvre madame de Buffon fut le martyr destiné à vérifier le fait. Elle était grosse, et depuis quelques jours elle témoignait un vif désir de manger des fraises ; ce n'était pas la saison. Les belles serres chaudes de Montbard en contenaient plusieurs plates-bandes, mais encore vertes, et madame de Buffon guettait le moment de leur première rougeur pour les piller.

« Pardieu, l'abbé ! dit M. de Buffon, nous verrons qui de nous « deux a raison. » Et le lendemain la serre est fermée, les ordres les plus sévères sont donnés au jardinier, et la pauvre gourmande est condamnée à venir chaque jour contempler les plates-bandes

verdoyantes sur lesquelles se détachait le fruit, que chaque jour aussi rendait plus vermeil. Enfin, madame de Buffon mit au monde un enfant ayant une belle fraise sur la paupière gauche, preuve vivante pour réfuter une erreur écrite et imprimée. » (Mémoires de la duchesse de Brantès.)

Napoléon Ier disait à ce sujet que M. de Buffon administrait la question à sa manière.

XI

Tout ce qui entoure le début de la vie a une influence profonde, intime sur l'individu, lui imprime un cachet, lui donne des tendances et des aptitudes : *Heureux les enfants bien nés*, dit la sagesse des nations.

Les soins donnés à la première enfance ont une importance que l'on ne saurait exagérer ; c'est sur elle qu'il faut agir pour régénérer l'homme, car il serait difficile et le plus souvent impossible de modifier le tempérament, le caractère, les tendances de ceux qui procréent ; mais l'enfant qui vient de naître est comme une cire molle, tout peut être modifié et corrigé chez lui : son corps débile peut facilement devenir fort et robuste, et ses facultés naissantes se développer selon leurs lois sans qu'il y mette obstacle. Ceux qui l'entourent sont presque tout-puissants sur lui, car toutes les fibres de l'organisation étant alors souples et obéissantes, elles se soumettent sans peine aux expressions, aux habitudes intellectuelles et morales que l'on inspire. Les influences de toutes sortes que subit l'enfant, et qui constituent la première éducation, peuvent changer les prédispositions, les penchants et les goûts, et l'enfant ainsi réformé perfectionné, devenu homme, procréera des descendants qui participeront au perfectionnement qu'il aura acquis ; eux à leur tour pourront faire de même. De perfectionnement en perfectionnement légués aux générations successives, l'humanité arriverait à se modifier jusqu'à un point qu'il serait difficile d'assigner.

C'est donc à la première enfance, à la première éducation qu'est attaché le véritable progrès de l'humanité.

Aussi peut-on dire en toute vérité que l'avenir des nations comme l'avenir de l'individu, dépendent des soins que l'on donne à la première enfance. Le germe de tout progrès, de toute prospérité est là.

Si la première éducation est bonne, chez une nation, elle est inébranlable et n'a rien à craindre ; la vie généreuse et puis-

sante circulant à flots dans toutes ses parties, la rendra victorieuse des plus graves blessures; elle se relèvera triomphante de tous les échecs.

Si au contraire, elle pèche dans la première éducation, c'est en vain qu'elle brille à l'extérieur par le développement des sciences, des arts et de l'industrie; c'est le fruit piqué au cœur; l'enveloppe peut pendant quelque temps masquer le travail de destruction intérieur qui s'opère, mais la vie n'en est pas moins atteinte et le mal souvent irremédiable.

XII

Il est difficile, même après avoir profondément étudié le sujet, de se faire une juste idée de toute l'importance des soins donnés à la première enfance, surtout des soins maternels.

Les caresses, les regards, les souris d'une mère ont une onction divine. Ils transmettent une âme, un feu subtil qui pénètre, réveille, vivifie toutes les fibres de la tendre enfance.

Les baisers, les regards, les souris de l'étrangère, auprès de ceux d'une mère, sont âpres et secs. Ils ne contiennent pas, ils ne transmettent pas l'intelligence, l'amour, la vie intime qu'une mère donne à son enfant. Ils empêchent de naître ou éteignent tous les germes nobles dans leur source. Ces germes demandent à être couvés par les effluves maternels.

Voyez ce jeune homme dont le regard est doux et compatissant comme celui d'une femme, fort et vainqueur comme celui du héros; sa physionomie mobile comme les cordes d'une harpe fait rêver à tous les nobles et grands sentiments; ainsi qu'une suave poésie, il vous inspire une sympathie irrésistible. Soyez bien sûr que ce jeune homme s'est développé sous le regard d'une tendre mère. C'est ce regard qui a pétri sa chétive organisation dès les premiers jours de son existence, et qui lui a infusé toutes les grandes et nobles passions. Toute mère est sainte et héroïque auprès du berceau de son enfant, et son influence magnétique donne une seconde vie à celui qui est sorti de ses entrailles.

« Commence, jeune enfant, dit Virgile, à connaître ta mère à son sourire : ta mère! elle a, pendant dix mois, souffert bien des ennuis! Commence, jeune enfant; celui à qui n'a pas souri ses parents, ne fut jamais admis à la table des dieux, jamais au lit d'une déesse. » (Églogue V.)

Aux premiers jours de l'existence, l'organisation étant comme une

cire molle, toute l'âme d'une mère s'y infiltre, s'y incorpore par les doux regards incessamment répétés, par les sons inarticulés d'amour, par les inflexions profondes de sensibilité, de dévouement sans borne. L'enfant grandissant, se développant dans cette atmosphère de bonté, de tendresse, de sainteté, en un mot, de tout ce qui est beau et noble dans l'humanité, son organisation s'imbibe de tous ces sentiments, elle se les incarne, les condense, les exprime, les cristallise, pour ainsi dire, dans tout son être, et comme un diamant vivant et animé, il réfléchit toute l'âme sanctifiée de celle qui, après l'avoir mis au monde une fois, continue à l'enfanter tous les jours.

Rien de semblable pour la première enfance élevée sous le toit de l'étrangère.

Pour faire comprendre toute l'influence qu'une mère peut avoir sur la première enfance, rappelons que les êtres faibles peuvent être atteints de tics nerveux, de maladies nerveuses en imitant les phénomènes que ces affections présentent ou même simplement en les voyant sur autrui, et ici nous pourrions citer des faits aussi curieux qu'instructifs. Puisque l'influence physiologique est si puissante que de remuer et d'atteindre, par sa seule présence, une organisation étrangère jusque dans ses profondeurs, que doit-ce être du rayonnement maternel sur la petite créature qui vient de naître. Les pauvres êtres infortunés qui sont privés de ce soleil divin font peut-être bien de quitter au plus vite la terre !

L'enfant grandissant, se fortifiant, les pensées généreuses, les sentiments nobles qui lui ont été inspirés, incorporés, se développent et se fortifient en même temps que son organisme d'après les lois harmonieuses établies entre le corps et l'âme. La tige naissante se plie, obéissant à la plus faible impulsion; mais à mesure que les années s'écoulent, elle se fortifie dans la position qu'on lui a imprimée, et bientôt, grâce à la sollicitude maternelle, l'homme fait nous présentera un noble type de l'humanité dans lequel resplendiront tous les grands sentiments, auréole qui distingue les hommes destinés à tracer la route lumineuse du progrès, et à rayonner à travers les âges comme les astres qui indiquent le port. Quel noble et généreux orgueil doit faire tressaillir une mère quand elle songe à l'œuvre qu'elle est appelée à faire !

« C'est à notre sexe, sans doute, qu'il appartient de former des géomètres, des tacticiens, des chimistes, etc.; mais ce que l'on appelle l'*homme*, c'est-à-dire l'homme *moral*, est peut-être formé à dix ans; et s'il ne l'a pas été sur les genoux de sa mère, ce sera toujours un grand malheur. Rien ne peut remplacer cette éducation, si la mère surtout s'est fait un devoir d'imprimer profondément sur le

front de son fils le caractère divin, on peut être à peu près sûr que la main du vice ne l'effacera jamais. Le jeune homme pourra s'écarter sans doute; mais il décrira, si vous voulez me permettre cette expression, une courbe rentrante qui le ramènera au point d'où il était parti. » (*Soirées de Saint-Pétersbourg*, entr. III.)

XIII

Nous sommes ainsi naturellement amenés à faire quelques réflexions sur une question des plus graves, des plus sérieuses, des plus émouvantes, qui se développe devant l'Académie de médecine depuis 1866.

Elle renferme des faits effrayants, et s'ils n'étaient évidents, jamais en France ni dans aucun pays du monde on ne les croirait vraisemblables.

Il est question de l'homicide presque organisé des enfants qui viennent de naître, de manière que dans certaines circonscriptions, sur 100 nouveau-nés, 95 meurent dans l'espace de la première année; et ce n'est pas en Chine que cela se passe, c'est en France! C'est dans notre beau et généreux pays de France!

Dans les contrées barbares où les lois permettent de jeter au fleuve les nouveau-nés, que nos missionnaires émus vont sauver avec le denier de la France, il doit en mourir bien moins, et ces chétifs petits êtres sont moins malheureux que ceux dont nous parlons. Hélas! si les Chinois étaient bien au courant de ce qui se passe chez nous, ils nous enverraient peut-être, eux aussi, des missionnaires pour sauver nos pauvres enfants.

Nous n'exagérons pas, oh! non; il nous serait impossible de dépasser la réalité navrante dans le sujet qui nous occupe. Le lecteur en jugera après le faible et pâle résumé que nous allons donner de quelques séances de l'Académie de médecine :

« ..... Indépendamment des considérations d'humanité, dit M. Boudet, l'intérêt de la grandeur nationale se trouve lié plus que jamais à la question de la mortalité des nourrissons.

« Chez nos voisins, les recensements signalent un mouvement de progression continue et rapide dans le nombre des habitants; cette progression est d'une lenteur effrayante sur notre territoire, et nous sommes menacés de descendre, dans un prochain avenir, du rang supérieur que nous occupons depuis tant de siècles.

« La population française n'est-elle pas menacée d'entrer bientôt dans une période de décroissance, si, dans une partie considérable

de l'empire, les trois quarts des enfants nés viables, sont voués à une mort certaine dans la première année de leur existence, et si les autres sont plus ou moins débiles et valétudinaires, par suite de l'insouciance des mères, de l'incurie et de la cupidité des nourrices mercenaires auxquelles ils sont abandonnés? Dans la Seine-Inférieure, la mortalité des enfants de Paris, qui y sont envoyés en nourrice, est de 95 pour 100 dans la première année!

« Tandis que l'on prodigue des primes d'encouragement pour l'amélioration des races de nos animaux domestiques, tandis que de bonnes âmes recueillent avec ardeur des souscriptions pour les petits Chinois, n'est-il pas déplorable de voir le triste sort réservé aux enfants du peuple le plus civilisé de l'univers, et l'aveuglement avec lequel des cœurs généreux s'intéressent à ces misères lointaines, au lieu de songer à ces misères si présentes et si grandes, qu'on se refuserait à croire si les preuves n'en étaient pas surabondantes. »

Dans une autre séance M. Boudet continue :

..... « L'Académie est en présence de la question la plus grave qui ait jamais été soumise à ses délibérations ; elle n'a jamais eu, elle n'aura jamais l'occasion de rendre d'aussi grands services, de prendre une position aussi éminente, si elle veut s'élever à toute la hauteur de la mission dont elle est saisie.

« Il ne s'agit pas d'une doctrine médicale plus ou moins féconde, d'une épidémie plus ou moins meurtrière, mais toujours passagère, la population française diminue ou reste stationnaire, la vie nationale est en péril, l'opinion publique émue par le retentissement de cette tribune, est inquiète et attentive, l'Académie est en demeure de répondre à ses justes alarmes. »

Ici M. Boudet rappelant le discours de M. Husson « qui est venu, dit-il, l'inexorable statistique à la main, confirmer et assombrir encore la vérité du tableau que j'avais tracé à grands traits. » Et celui de M. Devillier qui a donné des renseignements si précis sur ce qui se passe dans plusieurs départements, il s'attache à faire ressortir l'importance des chiffres indiqués par ce dernier, chiffres qui jettent une sinistre mais importante lumière sur la question.

A propos du chiffre de 18 pour 100 donné comme la moyenne de la mortalité des enfants en France, M. Boudet s'exprime ainsi : « Gardons-nous d'accepter ce mot de mortalité normale qui a été appliqué à cette mortalité moyenne. Cette prétendue mortalité normale est une immense violation des lois de la nature. S'il y a quelque part en France une mortalité normale, c'est celle des enfants des cultivateurs du département du Rhône, cette mortalité de 5 pour 100 dont M. Devillier a fait l'heureuse découverte..... Que l'on compare ce chiffre de 5 pour 100 à celui de 18 pour 100 qui repré-

sente la mortalité moyenne dans toute la France, à celui de 80 pour 100 des départements de l'ancienne Normandie, a celui de 75 pour 100 des 20,000 nourrissons de Paris, à celui de 90 pour 100 du département de la Loire-Inférieure, et on pourra se faire une idée réelle de cette mortalité monstrueuse qui anéantit au berceau la plus grande partie de la population française. Sur 922,704 naissances, la mortalité qui devrait être de 46,135, est de 166,811 ; ainsi 120,656 enfants sont victimes, chaque année, des systèmes barbares qui sont mis en pratique dans notre pays, pour élever les enfants du premier âge.

« Le temps est venu d'une révolution régénératrice, le mal est arrivé à ce point que la patrie est en danger, et qu'il faut le vaincre à tout prix. »

Après avoir rappelé les efforts restés jusqu'ici infructueux de MM. Donné, Gaubert, Boys de Loury, Brochard et Monot, M. Boudet exprime l'espoir que tant d'efforts ne resteront pas impuissants, et que l'Académie de médecine ne se contentera pas, après tant de vœux stériles et tant d'espérances déçues, de signaler à l'autorité le mal qu'elle connaît et de lui abandonner l'étude des moyens propres à y remédier. Il faut d'abord rappeler les mères à leurs devoirs et leur faire connaître toutes les funestes conséquences de l'allaitement par les nourrices.

En terminant un éloquent plaidoyer M. Husson dit : « Aujourd'hui on ne saurait se le dissimuler, la population, cette première richesse des pays civilisés, cette première force des nations puissantes, diminue en France ou y reste stationnaire. Les mariages sont atteints dans leur fécondité. Autrefois on comptait cinq enfants pour un mariage ; au commencement de ce siècle il naissait encore plus de quatre enfants (4, 20) par union légitime. Aujourd'hui c'est à peine si chaque mariage produit trois enfants dans la France entière, et à Paris, on ne compte qu'un peu plus de deux enfants par ménage.

« Les mariages sont atteints dans leur fécondité, la mortalité des nouveau-nés est plus grande chez nous qu'ailleurs. »

XIV

Le pays tout entier est justement, profondément ému d'un pareil état de chose ; l'Académie de médecine fait preuve du plus grand zèle, de la plus grande sollicitude, une commission a été nommée, on a procédé à une enquête, un rapport a été fait, et cependant on paraît aussi embarrassé après qu'avant.

Dans la séance de l'Académie de médecine du 28 septembre dernier, M. Boudet a dit : « Munie des éléments d'appréciation contradictoires produits dans la discussion de 1866, la commission ne s'est pas trouvée suffisamment éclairée ; elle a demandé au gouvernement une enquête dont les résultats doivent servir de base à ses délibérations... Pour ce qui est de l'enquête administrative, l'Académie en a vu le dossier ; elle connaît le chiffre total de mortalité qu'elle a fourni, mais rien de plus. »

M. Boudet donne ensuite quelques-uns des chiffres d'après l'enquête, cite quelques exemples pour faire voir que les faits de l'enquête devraient être discutés. « L'Académie, dit-il, ne peut pas trouver dans le rapport le moyen de se rendre un compte exact de l'état des choses. Si l'Académie doit se borner à proposer des modifications réglementaires, une simple réforme de l'organisation actuelle, son intervention ne sera pas plus efficace que celle des commissions administratives qui ont étudié la question avec elle... »

Dans la séance de l'Académie de médecine du 26 octobre dernier, M. Husson s'exprime ainsi : « La discussion qui s'est ouverte à cette tribune sur la mortalité des enfants a inspiré à plusieurs de nos collègues de savants et chaleureux discours, mais elle n'a point fait avancer d'un pas la solution cherchée. »

Nul effet sans cause, et les causes sont proportionnelles aux effets. Or la mortalité des nouveau-nés telle qu'elle est constatée, de l'avis de tous les hommes compétents est une maladie mortelle pour la nation si on n'y porte un prompt remède. Une pareille maladie nationale ne peut être produite que par des dispositions, par des lois factices subies par la nation et contraires à ses instincts les plus vivaces, à ce qu'il y a de plus intime et de plus énergique dans sa constitution qu'elles étouffent. La commission aidée de l'enquête a fait ce qu'elle a pu et on doit être reconnaissant de ses efforts, mais, effrayée par le mal, elle a cherché les moyens les plus prompts pour l'arrêter, elle a formulé des règlements qui nous paraissent être des palliatifs tout à fait insuffisants, nous dirions presque insignifiants, vu la grandeur du désastre.

Cependant plusieurs savants de l'Académie de médecine ont été bien inspirés ; ils se sont élevés au-dessus des causes secondaires, ils ont indiqué plusieurs des vraies sources de la plaie envahissante ; de ce nombre est M. Em. Chauffard ; nous avons lu avec un vif intérêt son discours aussi éloquent que bien pensé, publié dans l'*Opinion médicale et scientifique* du 1er janvier 1870. Nous allons en extraire quelques passages :

M. Em. Chauffard s'exprime ainsi : « Il ne s'agit pas seulement de dire et de faire vite, comme on le voulait de nous ; il ne s'agit

plus d'offrir promptement et sans faire attendre irrévérencieusement, un projet de règlement à une commission officielle, laquelle n'a sans doute pas besoin de tant de hâte, et saura bien réglementer d'elle-même. Le rôle de l'Académie me paraît tout autre ; elle a devant elle la plus haute question de médecine sociale qui puisse la préoccuper ; elle ne doit pas la laisser passer sans la scruter dans ses redoutables profondeurs. Elle ne doit pas laisser croire au monde savant qui l'écoute, à l'autorité qui recueillera ses avis, que tout sera dit et fini par la présentation et l'acceptation d'un règlement de police, que cette grande misère sociale ira en s'éteignant sous la mise en pratique de simples mesures administratives, et que, cette dernière œuvre faite, la réparation est accomplie ; une tache honteuse ne déshonore plus notre civilisation. »

M. Chauffard touche ensuite aux vraies causes du mal, et signale surtout celles qui ont un caractère accusé de permanence et de généralité.

Il faut, suivant lui, placer en tête des causes qui pèsent le plus sur la mortalité des nouveau-nés, dans les grandes villes, la faiblesse native. Mais cette faiblesse n'est elle-même qu'un effet ; elle reconnaît un ensemble de causes, que l'on peut résumer pour la plupart en ces simples mots : mauvais état de la maternité, mauvais état de la paternité, produits eux-mêmes par la misère physique et la misère morale. La misère passée et la misère présente préparent et expliquent le triste état de la maternité dans les unions légitimes ; dans les unions illégitimes, la maternité est plus profondément déchue, et la mortalité des enfants nouveau-nés plus effrayante. Ces unions n'engendrent pour la plupart que des produits marqués d'une faiblesse native irremédiable, ce qui est facile à comprendre, si l'on examine les misères de toute sorte qui entourent la fille-mère. Mais la cause principale, la cause qui engendre la plupart des autres causes, ce sont les grandes armées permanentes.

Plutôt que de donner une sèche analyse de ces importants passages, nous allons extraire textuellement les parties qui nous paraissent le plus frappantes. Le souffle de vie original s'y conservera mieux : «... Il y a de grandes institutions dirigées contre le mariage, il y a de grandes agglomérations d'hommes jeunes et valides, le plus ardent, le plus pur de notre race, auxquels on ne laisse d'autres ressources que les unions de passage, la pire espèce des unions illégitimes : je veux parler des grandes armées permanentes. On ne saura jamais le mal qu'a fait à notre pays l'institution des armées permanentes, ces conscriptions impitoyables qui, tous les ans, arrachent au foyer le meilleur choix de la jeunesse française, pour le livrer aux encombrements malsains de la caserne, à la vie oisive et cor-

rompue de garnison. . . . . .
. . . . . Énervés de gloire militaire, nous n'avons pas regardé à quel prix nous l'achetions, au prix du dépérissement futur de notre race. Pour nous en tenir au point spécial qui nous occupe, pensez, messieurs, à la situation de quatre à cinq cent mille hommes jeunes et vigoureux, à qui le mariage est interdit, sans qu'ils aient fait vœu de continence, et que l'on jette sur le pavé des grandes villes, livrés et nécessairement abandonnés à toutes les séductions! N'est-ce pas décréter en quelque sorte la prostitution ou les unions illégitimes? Cela est si vrai que partout, ainsi que le dit M. Legoyt, le nombre des naissances naturelles s'accroît en raison directe des effectifs militaires. Triste, mais instructive solidarité! . . . .
. . . . . Je ne veux pas porter atteinte à la gloire légitime qui revient à l'armée de mon pays ; je parle uniquement de son organisation et des conséquences sociales de cette organisation. Autrement organisée, notre armée eût su acquérir et conserver toutes ses gloires. C'est le sang français qui coule dans ses veines, et non la vertu de la conscription qui lui donne son indomptable élan, son patriotique dévouement. C'est là ce qu'il faut admirer en elle, et personne ne lui paye plus que moi ce tribut d'admiration. . . . .
. . . . . Nulle institution n'a plus fatalement miné la paternité que celle des armées permanentes. Elle enlève tous les ans, depuis le second empire, cent mille hommes pour les vouer au célibat, et surtout à la prostitution et aux unions illégitimes. Ce sont cent mille hommes robustes, arrachés pour la plupart au foyer rural, à l'agriculture, la plus féconde, la plus morale, la plus salubre des industries, enlevés au mariage qui seul donne à la population l'accroissement et la force. . . . . .
. . . . . Sur ces cinq cent mille hommes, il est vrai, un certain nombre tous les ans est rendu à la vie civile ; mais ceux-là même rentrent rarement au foyer domestique ; presque tous sont perdus pour le village, pour le hameau natal ; ils viennent augmenter la population des grandes villes, ou ils rapportent trop souvent une santé ruinée par les exigences et la dépravation de la vie de caserne et de garnison. Qui ne sait les ravages exercés dans l'armée par la tuberculose et la syphilis? Et ces tuberculeux, et ces syphilitiques libérés ou réformés deviennent ensuite des pères qui lèguent à leur descendance, parfois même transmettent à leurs femmes des débilités incurables, des affections contagieuses et héréditaires, qui se traduisent toujours en augmentation de mortalité dans le bas âge.

« Vous le voyez, messieurs, à quelque point de vue qu'on l'envisage, l'institution des armées permanentes est condamnée par l'hygiène sociale ; c'est une plaie dévorante attachée aux flancs du pays.

Une société comme un individu ne peut impunément braver les lois de l'hygiène imposées par la nature..... On peut craindre que nous ne résistions pas à la durée indéfinie des armées permanentes. C'est ma conviction profonde. Aussi la science ne doit cesser de montrer au législateur tous les dangers que recèle cette simple loi, si rapidement votée tous les ans, d'un appel de cent mille hommes. Le législateur entendra et comprendra peut-être un jour, et il méditera les institutions militaires de cette race qui nous donne tant de salutaires exemples, et qui a su, mieux que nous, concilier les exigences de la gloire et de la sûreté nationales avec les exigences de l'hygiène sociale. Il interrogera la raison de cette fécondité intarissable des peuples anglo-saxons, qui non-seulement voient leur population territoriale progresser régulièrement, mais encore déverser un trop-plein incessant vers le nouveau monde, lequel devient à son tour le plus énergique représentant de la forte race qui émigre vers lui. J'ai l'espoir que, sous le souffle libéral qui est venu le ranimer, notre pouvoir législatif hésitera dorénavant à demander au pays le sacrifice permanent de ses enfants, qu'il le diminuera d'abord, pour le supprimer ensuite et instituer à sa place un service accepté ou subi par tous, capable de défendre et de soutenir notre honneur national, sans imposer le long abandon du foyer et l'émigration définitive dans les casernes d'une grande ville. En attendant, l'Académie peut le dire hautement, l'affaiblissement de la paternité, la pénurie des nourrices, la mortalité des nourrissons, le pays le doit en partie à ses institutions militaires.»

XV

Nous partageons complétement l'avis de M. Chauffard.

Tout se tient, s'unit et s'enchaîne chez une nation ; le mal signalé d'un côté peut faire connaître le mal caché qui existe ailleurs, et la connaissance de quelques faits fondamentaux suffit à l'habile philosophe pour faire l'histoire d'une nation, de même qu'il suffit, à l'habile naturaliste, de la dent ou de quelques vestiges d'un animal pour faire l'histoire de cet animal. En effet, pourquoi les mariages sont-ils atteints dans leur fécondité? Pourquoi la mortalité des nouveau-nés est-elle plus grande chez nous qu'ailleurs, etc., etc.? De pourquoi en pourquoi on ferait l'histoire complète de la nation.

Il résulte des études des économistes et des savants les plus autorisés les statistiques, des plus rigoureuses :

1° Que les grandes armées permanentes sont une des principales

causes qui engendrent la détresse agricole et la désertion des campagnes;

2° Que la détresse agricole et la désertion des campagnes engendrent la misère physique;

3° Que la misère physique engendre la misère morale ou l'immoralité;

4° Que la misère physique et la misère morale engendrent l'infécondité des mariages et la mortalité des nouveau-nés.

Les faits les mieux constatés, les statistiques les plus rigoureuses démontrent que les éléments exprimés par ces termes augmentent ou diminuent simultanément et proportionellement.

Ainsi, la première des causes funestes, celle qui engendre toutes les misères, toutes les dégradations dans un pays civilisé, quelque fortuné qu'il soit d'ailleurs, se trouve dans les grandes armées permanentes.

C'est donc le point culminant qui doit spécialement attirer l'attention de ceux qui président aux destinées de la France.

On voit également que la cause immédiate qui engendre l'infécondité des mariages et la mortalité des nouveau-nés, et, suivant l'expression d'un savant illustre, l'*infanticide presque organisé*, c'est l'immoralité. En effet, lorsque les grandes, les saintes croyances en nos destinées immortelles disparaissent, le cortége de tous les sentiments nobles et généreux de charité et de dévouement qui forment leur apanage s'en vont également.

Comment la nourrice qui ne croit qu'à la matière, qui n'a ni morale, ni conscience, pourrait-elle posséder dans ses entrailles quelque chose de la mère qui lui a confié ce qu'elle a de plus cher au monde? Et quel scrupule se fera-t-elle d'abréger des jours qu'elle ne compte que par ce qu'ils peuvent lui rapporter? On prêche le matérialisme, pourquoi se plaindre d'en recueillir les fruits monstrueux? Ces tristes résultats ne suffiraient-ils pas pour démontrer que ces doctrines désolantes sont fausses. Toutes les vérités, toutes les lois de la nature sont fécondes dans leurs applications; sur son passage, le matérialisme ne laisse que destruction, décomposition et mort, et la vérité se trouverait dans lui?

Pour nous, si nous avions un avis à émettre, nous dirions : Fortifiez la croyance en Dieu, en l'immortalité de l'âme, en toutes les grandes et saintes vérités qui désertent notre pays autrefois si religieux. Quand la religion, la morale disparaissent, que peuvent faire les mesures les plus sages, les règlements les plus sévères, la police la plus ingénieuse? Non, ce ne sont pas là les moyens qui peuvent inspirer aux nourrices les sentiments maternels qui

doivent les animer ; les sentiments de dévouement plus grands, plus élevés que ceux même de la plus haute probité, d'autant plus méritoires qu'ils sont plus cachés, plus obscurs, et qu'ils ne tombent sous aucune sanction humaine ; ce ne sont pas là surtout les moyens de rendre la sainteté et la fécondité au mariage.

Il n'y a plus un instant à perdre ; le moment suprême d'apporter un remède immédiat et souverain à un pareil état de choses est venu ; l'essence de la vie nationale est atteinte ; si l'on retardait, il n'y aurait plus qu'à sonner le glas funèbre d'un grand peuple à l'agonie. Mais nous avons la ferme confiance que des efforts aussi intelligents, aussi généreux, aussi dévoués que ceux qui animent les personnes qui prennent cette question à cœur, apporteront un remède efficace à cette plaie dévorante.

J. Rambosson.

LE DINER D'HARPAGON

ET LA GASTRONOMIE FRANÇAISE AU XVIIE SIÈCLE

La consécration que, pour l'honneur de l'esprit humain, les textes classiques de la Grèce et de Rome ont conquise après vingt siècles, les grands auteurs du dix-septième siècle l'ont obtenue en moins de deux cents ans. Victor Cousin disait dans un livre célèbre qu'il avait passé des nuits à étudier les variantes du texte de Platon, et qu'il s'honorerait de pouvoir en faire autant pour le texte de Pascal. Je crois qu'une variante du texte de Molière peut mériter le même honneur.

Qui n'a ri au déchirement du vieux cœur d'*Harpagon* forcé de *donner à dîner?* Il le doit, s'il se veut marier; il lui faut inviter au moins une fois à sa table celle qu'il va épouser avec *le dot* constitué par *Frosine :*

« C'est une fille accoutumée à vivre de salades, de lait, de fromage et de pommes, et à laquelle, par conséquent, il ne faudra ni *table bien servie,* ni consommés exquis, ni orges mondés perpétuels, ni les autres délicatesses qu'il faudroit pour une autre femme. Et cela ne va pas à si peu de chose, qu'il ne se monte bien tous les ans à *trois mille francs* pour le moins [1]. »

Or *l'argent de bouche* demandé par *Frosine* pour une seule personne constitue une somme *énorme,* si l'on songe à la valeur de l'argent d'alors comparée à sa valeur actuelle : vers 1670, *trois mille livres* représentaient à peu près *dix-neuf mille francs* d'aujourd'hui, en sorte que ce texte suppose, pour la table d'une bourgeoise, une dépense de *cinquante-deux* francs par jour [2].

Boileau avait fait, en 1665, trois ans avant que Molière achevât *l'Avare,*

[1] *L'Avare,* II, VI.

[2] On sait à peu près certainement que, pendant le troisième quart du dix-septième siècle, la *livre* était équivalente au moins à *six francs vingt-cinq centimes* de notre monnaie.

une *satire* d'un *Repas* qu'il appelait *ridicule*, et où il nous est impossible aujourd'hui de rien voir de défectueux que la qualité du vin, la longueur d'une sauce, un tour de broche de trop à des pigeons, et le fumet suspect des lapins. Mais d'ailleurs, quel festin de Gargantua! Voici comme donnait à dîner un *pauvre homme* en 1665 :

POTAGE.

Poule au pot.

ENTRÉES.

Langue de bœuf en ragoût;
Godiveau.

ROT.

Un lièvre;
Six poulets;
Trois lapins;
Six pigeons;
Nombreuses douzaines d'alouettes.

SALADES.

Pourpier;
Laitue.

ENTREMETS.

Jambon de Mayence;
Ris de veau au champignon;
Petits pois[1].

La querelle du *poëte* a empêché Boileau de nous donner le dessert. D'ailleurs le restaurateur Mignot, qui cuisina le tout, était un *empoisonneur*[2], et les verres étaient mal rincés[3]. Laissons de côté ces détails : que diraient aujourd'hui nos ménagères d'un tel menu pour *six* personnes?

La disparition de cette abondance ruineuse fait que nous ne comprenons plus la cinquième scène du troisième acte de *l'Avare*. Les deux plats choisis par *Harpagon*, « un bon haricot bien gras[4] et un pâté en pot bien garni de marrons, » nous paraissent mets peu délicats sans doute, mais suffisants pour rassasier une dizaine de personnes dans un dîner bourgeois. Et ce qui est incompréhensible pour les spectateurs actuels, c'est le dialogue entre *Harpagon* et son cuisinier-cocher, *maître Jacques :*

HARPAGON.

Qu'est-ce qu'il nous faudra?

MAITRE JACQUES.

Combien serez-vous de gens à table?

HARPAGON.

Nous serons huit ou dix; mais il ne faut prendre que huit. Quand il y a à manger pour huit, il y en a bien pour dix.

MAITRE JACQUES.

Hé bien! il faudra *quatre grands potages et cinq assiettes. Potages... Entrées...*

HARPAGON.

Que diable! *voilà pour traiter une ville entière!*

MAITRE JACQUES.

Rôt....

HARPAGON, mettant la main sur la bouche de *maître Jacques.*

Ah! traître, *tu manges tout mon bien!*

[1] Boileau, *Sat.* III.
[2] *Ibid.*, 68.
[3] *Ibid.*, 140.
[4] Haricot de mouton.

MAITRE JACQUES.

Entremets....

HARPAGON, mettant encore la main sur la bouche de *maître Jacques*.

Encore !

VALÈRE à *maître Jacques*.

Est-ce que vous avez envie de faire *crever* tout le monde? et monsieur a-t-il invité des gens pour les *assassiner à force de mangeaille?* Allez-vous-en lire un peu les préceptes de la *santé*, et demander aux *médecins* s'il y a rien de plus préjudiciable à l'homme que de manger avec *excès?*..... Apprenez, maître Jacques, vous et vos pareils, que c'est un *coupe-gorge* qu'une table remplie de *trop de viandes;* que pour se bien montrer amis de ceux que l'on invite, il faut que la frugalité règne dans les repas qu'on donne, etc.[1].

Tel est le texte accepté; et dans cet état, la scène est, je le répète, *incompréhensible*. Il est incompréhensible qu'*Harpagon*, qui propose un *haricot de mouton* et un *pâté en pot garni de marrons*, mette la main sur la bouche de *maître Jacques* en criant qu'il « *mange tout son bien* » quand celui-ci lui parle d'un « *rôt* ». Il est incompréhensible que, sur la simple énumération des quatre plats constitutifs d'un dîner, « *potage*, *entrées*, *rôt*, *entremets* », *Valère* accumule ces mots violents de *santé* compromise aux yeux des *médecins*, d'*excès préjudiciables* par l'abus de *trop de viandes*, de *coupe-gorge*, d'*assassinat à force de mangeaille*... Il faut pourtant *manger*.

Mais, dans l'obscurité de ce texte, nous avons une lueur : c'est le premier mot de *maître Jacques :* « *Quatre* grands potages et *cinq* assiettes », mot inconciliable avec le reste tel qu'il est.

L'explication, c'est que Molière avait laissé ces mots : « *Potages*, *Entrées*, *Rôt*, *Entremets* », suivis de *points*. Ils étaient, sur la copie du rôle, pour ainsi dire à l'état *abstrait;* et en cet endroit l'acteur, avec son esprit, et suivant les dîners fameux donnés récemment, devait énumérer avec volubilité tous les articles d'un menu *à la mode*, c'est-à-dire énorme; et *Harpagon* essayait vainement, en mettant à plusieurs reprises la main sur la bouche de son cuisinier, d'arrêter ce flot débordant de désastreuse mangeaille.

L'édition de 1681[2], mentionnée par plusieurs des éditeurs postérieurs, a intercalé dans le texte un de ces menus; voici comme elle complète le rôle de *maître Jacques :*

MAITRE JACQUES.

Hé bien! il faudra quatre grands potages *bien garnis*, et cinq assiettes d'*entrées :*

POTAGES.

1. Potage bisque;
2. Potage de perdrix aux choux verts;
3. Potage de santé;
4. Potage de canards aux navets.

[1] *L'Avare*, III, v.

[2] Cette édition et celle de 1710 confondent la scène v de l'acte III avec les quatre précédentes sous la dénomination commune de *scène* I.

ENTRÉES.

1. Fricassée de poulets ;
2. Tourte de pigeonneaux ;
5. Riz de veau ;
4. Boudin blanc ;
5. Morilles (var. : cervelles).

On comprend maintenant, aux deux mots « *Potages... Entrées...* » ainsi développés, l'exclamation d'*Harpagon :* « Voilà pour traiter une ville entière! » Et l'on comprend aussi le premier *départ* de *maître Jacques :* « *Quatre* potages, et *cinq* assiettes (d'entrées). »

Mais ce n'est rien encore : il n'y a là que *neuf* gros plats pour *huit* personnes; attendons la suite.

MAITRE JACQUES.

ROT.

Dans un grandissime bassin en pyramide[1] :

1. *Une* grande longe de veau de rivière;
2. *Trois* faisans ;
3. *Trois* poulardes grasses ;
4. *Douze* pigeons de volière ;
5. *Douze* poulets de grain ;
6. *Six* lapereaux de garenne ;
7. *Douze* perdreaux ;
8. *Deux douzaines* de cailles ;
9. *Trois douzaines* d'ortolans.

Certes, en face de ce « *rôt* » de *cent neuf* volatiles ou quadrupèdes, l'humble rôt de Boileau était *ridicule*, et *Harpagon* pouvait bien s'écrier : « Ah! traître, tu manges tout mon bien! »

Il n'y a pas de doute que, malgré le silence de l'édition de 1682, le mot : « *Entremets...* » ne fût suivi d'une énumération semblable, motivant le « Encore! » d'*Harpagon* et sa nouvelle pression de main sur la bouche emportée de *maître Jacques*[2].

Mais, dès le dix-huitième siècle, tout cela paraissait absurde; l'éditeur de Molière de 1749 se vantait, dans son *avertissement*, d'avoir mis de côté cette *addition* de l'éditeur de 1682; il prétendait rendre au public le texte *pur* de Molière, et supprimait le menu. D'après lui sans doute, Bret, dans son édition de 1763 (tome V), mettait en note au mot *Entrées :*

« Après ces mots on trouve, dans les éditions qui ont été faites postérieurement à la mort de Molière, un long détail de différents mets que quelque acteur, chargé du rôle de *maître Jacques*, avait apparemment imaginé, sans réfléchir qu'il étoit hors de la nature qu'*Harpagon*, dès les premiers mots, ne fermât pas la bouche à son cuisinier, en lui criant, comme il le fait, *qu'il mange tout son bien.* Il s'est conservé dans la province une ridicule tradition de ce détail hors place[3]. »

[1] C'était un vaste plat d'argent avec un pied au milieu sur lequel s'étageaient, en diminuant d'étendue, cinq ou six bassins superposés. L'usage de ces bassins était devenu familier au point de fournir pour la conversation des comparaisons alors comprises de tout le monde : « Il seroit bon de présenter par morceaux et sur des assiettes ce que la magnificence de M. de Gassendi servoit en bassins et an piramides qui se faisoient ombre l'une à l'autre. » *Sorberiana*, Tolosæ, 1691.

[2] Le texte de 1682 se trouve aussi dans l'édition in-12 de 1710.

[3] Il est remarquable que l'usage de dire ce menu se soit conservé justement dans la province, où l'habitude des gros repas a persisté plus longtemps qu'à Paris, et se retrouve encore en certains pays.

Aimé Martin signale en note l'addition de 1682 à titre de *variante*, et ajoute :

« Nous n'avons pas voulu introduire dans le texte ces deux longues tirades *de l'invention des éditeurs de* 1682. C'est ici une évidente interpolation. Molière tire quelquefois ses effets comiques de l'exagération d'un trait de vérité, mais jamais il ne va jusqu'à l'absurde. Or qu'y a-t-il de plus absurde que de faire servir à huit personnes cent neuf pièces de rôti? Ce seroit beaucoup, même pour un homme moins avare qu'*Harpagon*, etc. [1]. »

Eh bien! l'éditeur de 1749, Bret et Aimé Martin oublient d'abord que l'avare de Molière n'est *avare* qu'en tant qu'il vit d'une façon trop serrée eu égard à sa fortune, qui est considérable. C'est un *avare* qui a : *un intendant, une servante, deux laquais, un cuisinier-cocher, chevaux et carrosse, etc.* Son avarice comique ne consiste que dans sa parcimonie à user de son bien, dans son habileté comme usurier, dans son zèle à mesurer l'avoine aux chevaux, dans ses refus à renouveler les livrées, etc. D'ailleurs sa maison est une grande et riche maison bourgeoise.

Mais c'est leur moindre erreur. La principale est due au rapide changement des mœurs, qui les empêche de comprendre le luxe de table ordinaire au milieu du dix-septième siècle. Cette ignorance historique leur a fait biffer les mots que certainement, d'après le souvenir tout récent de Molière, qui gravait si profondément ses paroles dans la mémoire du spectateur, les éditeurs de 1682, héritiers de son théâtre et de sa tradition, avaient cru devoir rétablir huit ans après sa mort [2].

Je le dis encore, dans les copies données à sa troupe, ou dans les éditions de son vivant, Molière avait laissé *en blanc* ou *en points* la suite des mots : « *Potages...*, *Entrées...*, *Rôt...*, *Entremets...* » Il avait abandonné à la verve de l'acteur et à l'actualité du jour le choix du menu à étaler pour amuser le spectateur et terrifier *Harpagon*. Les éditeurs de 1682 nous ont conservé un de ces menus, certainement énuméré sur la scène par la troupe de Molière, et probablement choisi par lui.

Je dis *choisi*, mais non *inventé*, car je trouve presque identiquement le même menu dans un ouvrage peu littéraire, sans doute, mais non dénué d'intérêt, dont je transcris le titre :

« *Le novveav et parfait Maistre d'Hostel royal enseignant la manière de couvrir les Tables dans les Ordinaires et Festins, tant en Viande qu'en Poisson, suiuant les quatre Saisons de l'Année, le tout représenté par un grand nombre de Figures. Ensemble vn novveav Cuisinier à l'Espagnole, contenant une nouuelle façon d'apprester toutes sortes de Mets tant en Chair qu'en Poisson, d'vne methode fort agréa-*

[1] Aimé Martin, *Œuvres de Molière*, 3e édition, 1845, t. IV, p. 464.

[2] « Cette édition, la première complète, a été donnée par La Grange, acteur de la troupe de Molière, et Vinot. » G. Taschereau, *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*, 3e édition, p. 299.

ble. Par le Sieur Pierre de Lvne, Escuyer de Cuisine de feu Monsieur le Duc de Rohan. A Paris, chez Estienne Loyson, au Palais, dans la Galerie des Prisonniers, au Nom de Iésvs, M. DC. LXII. avec Privilége du Roy, » in-12, IX-357 pages.

A la page 17, on trouve un menu sous le titre : « *Table à deux plats et deux assiettes;* » et à la page 19 : « *Sur la mesme Table on y peut mettre trois assiettes* (deuxième manière). » Des figures numérotées indiquent la façon de disposer sur table les plats et bassins. Je mets le menu du sieur de Lune en 1662 en face de celui que l'édition de 1682 attribue à Molière.

MOLIÈRE, (édition de 1682).	DE LUNE, (1re édition, 1662).
POTAGES.	POTAGES.
1. Potage bisque;	1. Une bisque ;
3. Potage de santé;	2. Potage de santé ;
2. Potage de perdrix aux choux ;	3. Potage de ramiers aux choux;
4. Potage de canards.	4. Potage de sarcelles.
ENTRÉES.	ENTRÉES.
1. Fricassée de poulets ;	1. Poulet d'Inde en ragoust ;
3. et 4. Ris de veau, boudin blanc ;	2. Andouilles et boudin blanc (2e) ;
2. Tourte de pigeonneaux ;	3. Ragoust de petits pigeonneaux ;
5. Cervelles (ou morilles).	4. Testes d'agneaux frites.
RÔT.	ROSTY.
1. Longe de veau ;	1. Agneaux (2e) ;
3. Trois poulardes ;	2. Chapons, et
2. Trois faisans ;	3. Faisans ;
5. Douze poulets ;	4. Poulets, et
7. Douze perdreaux ;	5. Perdrix ;
8. Deux douzaines de cailles ;	6. Cailles bardées, et
4. Douze pigeons ;	7. Pigeons piqués ;
6. Ortolans. .	8. Pluviers et mauviettes.

Il y a presque *identité*, sauf les *lapereaux* ajoutés par *maître Jacques* au n° 6, et sauf la question de *nombre* pour chaque objet, que de Lune n'indique pas, parce qu'elle varie suivant la judicieuse question de *maître Jacques :* « Combien serez-vous de gens à table[1] ? »

Il ne me paraît pas douteux que Molière, en 1669, ait pris, sinon en le copiant textuellement, du moins de mémoire, et sinon dans l'édition première de 1662, certes dans quelque autre, le menu du sieur de Lune que je viens de transcrire en face du sien. Et j'opine qu'après le mot de *maître Jacques :* « *Entremets.....* », bien que l'édition de 1682 n'ajoute rien, il faut ajouter à peu près sans modification les *entremets* de de Lune :

[1] *L'Avare,* III, v.

ENTREMETS à quatre assiettes pour plat :

1. Une de ris de veau;
2. Une de champignons;
3. Une assiette de montans;
4. Une de baignets;
5. Une assiette de cresme à la reyne.
6. Une de gelée de grenade;
7. Une de truffles en ragoust (ou au vin, 2e) ;
8. Une assiette de pieds de porc ;
9. Une de langues de porc (page 18);

à quoi l'on peut ajouter ou substituer :

10. Asperges en pois (2e) ;
11. Cardons d'Espagne au jus de mouton (2e) ;
12. Une tourte de pistaches, etc. (2e, p. 20).

Et quelque étonnant que cela nous semble aujourd'hui, quelque *absurde* que cela paraisse aux éditeurs du dix-huitième et du dix-neuvième siècle, c'était là un *menu d'avare;* car ce menu des pages 17-20 du sieur de Lune est incontestablement le plus modeste, le plus mesquin, qu'on trouve dans out *le Maistre d'Hostel royal* de 1662. Un repas *moyen* pour « *une table ronde,* » forme qui ne comporte pas plus de douze ou quinze convives, était composé de plus de CENT plats, sans compter le dessert[1].

POTAGES.

1. A la reyne;
2. De cailles;
3. De crestes de coq;
4. De fidelles avec formages;
5. De champignons;
6. De ris de veau;
7. De truffles.

GRANDS POTAGES.

1. Bisque;
2. Potage de santé;
3. Oye salée à la purée de pois;
4. De petits poulets farcis;
5. De capilotades de perdrix;
6. De canards aux navets;
7. De testes d'agneaux;
8. De petits poulets au riz.

PETITES ENTRÉES.

1. Ragoust de perdrix aux anchoyes;
2. Andouilles et boudin blanc;
3. Tourte de pigeonneaux;
4. Poulets désossez;
5. Ragoust de sarcelles.

GROSSES ENTRÉES.

1. Ragoust de poularde aux huistres;
2. Longe ou quartier de veau en ragoust;
3. Ragoust de canards;
4. Membre de mouton à la royale;
5. Testes d'agneaux frites;
6. Fricassée de poulets;
7. Cochon de lait au bleu;
8. Marinade de poulets;
9. Queue de mouton rostie aux huistres, capres et anchois.

GROS ROSTY.

1. Chapons gras;
2. Canards;
3. Agneau;
4. Perdrix et beccasses;
5. Faisans;
6. Poulets chastrez;
7. Sarcelles.

ENTRE-METS.

1. Tourte de franchipane;
2. Assiette de ris de veau piqué;
3. Champignons;
4. Crestes;
5. Truffles;
6. Montans;
7. Cresme au naturel;
8. Langue de porc;
9. Baignets;
10. Blanc-manger;
11. Cresme frite;
12. Rognons de bélier;
13. Pieds de porc;
14. Une nulle verte;
15. Asperges au beurre;
16. Cardons d'Espagne;
17. Tranches de jambon;
18. Gelée de citron;
19. Assiette de foye gras;
20. Asperges en pois;
21. Cresme marbrée;
22. Montans cuits;
23. Œufs au jus de mouton;
24. Ris de veau en ragoust;
25. Paste seringuée;

Et à la fin de l'énumération pantagruélique de ces CENT plats, le sieur de Lune écrit, avec une conscience désopilante : « Je crois que c'est assez d'assiettes pour la présente table. » Et je ne cite pas les menus insensés des *grandes tables longues ;* ils sont infinis.

On sait que chacun des services était mis solennellement, et tout à la fois, sur la table, comme l'enseigne un autre livre du même temps : *l'École parfaite des Officiers de Bouche,* où il est dit, dans le chapitre intitulé : *Le Maistre d'Hostel :*

« Le service étant dressé, il marchera devant, et le fera porter avec ordre, par les personnes qui seront destinées à cet employ. En entrant dans la salle où se doit faire le repas et où est la compagnie, il ostera son chapeau, mais incontinent après il le remettra sur sa teste. Ensuite il couvrira la table de plats et d'assiettes, commençant par... etc. »

Il fera de même à chaque service, employant « suffisamment de monde, » car, pour le dîner dont nous venons d'énumérer les services avant le dessert, qui est innombrable, la table et les convives ont vu se succéder *cent un* plats.

Et que dire des tours de force des repas *maigres,* où l'*art* arrivait à servir autant de bassins et d'assiettes, et à entasser « ecrevisses, solles, carpes, brochets, tanches, huistres, saumons, lamproyes, éperlans, barbottes, vives, barbuës, anchoyes, perches, turbots, alauses, tortues, truites, macreuses, laictances diverses, » etc., arrangés en maintes manières, sans parler de quatre-vingts plats d'œufs, légumes, crèmes, etc.[1]?

Qu'est devenu tout cela? Nous regardons comme une folie la mort de Vatel; mais que dût-il penser de son honneur au manque d'un service, quand le livre du *Maistre d'Hostel Royal* était dédié, aussi magnifiquement qu'une tragédie de Corneille, « *à Monsieur de Chantelov, Maistre d'Hostel de Monseigneur le Premier Président?* » Il savait d'ailleurs la dignité de sa charge :

« Or pour faire voir combien cette charge est considérable, qu'elle ne déroge pas mesme à la Noblesse, et qu'elle est plutost d'honneur que de service, il peut servir l'épée au côté, le manteau sur les épaules et le chapeau sur la teste, mais ayant toujours la serviette pliée et ajustée en la posture que j'ay dit, c'est à savoir

26. Langues de porc;
27. Omelette de citron;
28. Langue de bœuf en ragoust;
29. Marmelade de pistaches;
30. Tranches de pasté;
31. Oreille de porc;
32. Nulle au naturel;
33. Rognons de coq en ragoust;
34. Baignets à la moëlle de bœuf;
35. Gelée de grenade;
36. Nulle rouge;
37. Truffles en ragoust;
38. Œufs à la fleur d'orange;
39. Œufs à la portugaise;
40. Tranches de jambon à la poisle;
41. Champignons en casserole;
42. Baignets de citron;
43. Crespeline de Florence;
44. Rognons de bélier frits;
45. Asperges au beurre blanc;
46. Foye gras en ragoust;
47. Omelette de jambon..., etc. etc.

[1] *Instruction du Maistre d'Hostel,* p. 79 et suiv.

sur son épaule, se souvenant qu'elle est la marque de son pouvoir, et le signe particulier et démonstratif de son office[1]. »

Je n'ai point ici la prétention de faire de l'érudition gastronomique. Je veux seulement démontrer qu'il y avait là, vers la seconde moitié du dix-septième siècle, un ridicule et un excès vraiment dignes d'occuper Molière, qui est revenu sur cette question dans *le Bourgeois gentilhomme*[2]. Et pour achever cette démonstration, sans sortir de l'époque précise où fut composé et représenté *l'Avare*, je citerai encore un livre publié en 1691 :

« *Le Cuisinier roïal et bourgeois, qui apprend à ordonner toute sorte de repas, et la meilleure manière des ragoûts les plus à la mode et les plus exquis. Ouvrage très-utile dans les familles, et singulièrement nécessaire à tous Maîtres d'Hôtels et Ecuïers de Cuisine. A Paris, chez Charles de Sercy, au Palais, au sixième pilier de la Grand'Salle, vis-à-vis de la montée de la Cour des Aides, à la bonne Foi couronnée, M DC XCI, avec privilége du Roi.* »

Ce *Cuisinier roïal et bourgeois* de 1691, aussi peu intéressant d'ailleurs au point de vue littéraire que tous les ouvrages analogues qui l'ont suivi, débute cependant par une *Préface* vraiment amusante, et digne qu'on la mette sous les yeux du lecteur :

« Quoique quelques-uns aient voulu imputer le peu de durée de la vie de l'homme à son éloignement de la manière de vivre simple et frugale de nos premiers pères, et à la multitude des ragoûts et assaisonnements dont il a cherché le secret, il est certain qu'on ne sçauroit le blâmer en cela sans injustice et sans faire injure à la Providence qui a créé tant de choses pour ses besoins, lorsqu'il ne donne point dans l'excez, et qu'il n'oublie pas les devoirs de son état.

« Ce n'est en effet que par ce principe qu'on a lieu de condamner le luxe de ces princes de l'antiquité, qui non contens de faire venir pour leurs tables avec des frais immenses tout ce qu'il y avoit de plus rare dans les autres parties du monde, portoient encore leur magnificence à faire servir en breuvage des perles d'un prix infini, tandis qu'ils étoient remplis d'autant de dureté pour les autres qu'ils avoient de mollesse pour eux-mêmes, et d'aveuglement sur le fait de la Religion.

« Mais quand on est aussi éloigné de ces dérèglements qu'on le doit aujourd'hui présumer de l'homme après les lumières dont il a été éclairé, et les exemples qu'on verra en ce livre, n'est-ce pas rendre un espèce d'hommage à la main libérale dont on a reçu tant de biens, que d'en sçavoir user de la manière la plus parfaite? Et, quand tous ces ragoûts pourroient contribuer à la corruption du corps, n'est-il pas vrai aussi qu'ils servent à le soutenir, et à empêcher le dégoût que l'affoiblissement de sa nature et les soins qui l'agitent lui communiquent bientôt, même dans l'usage des choses les plus délicates, s'il ne sait les relever par la variété par la nouveauté des assaisonnements?

« L'homme n'est pas partout capable de ce discernement, qui est néanmoins un raïon de sa raison et de son esprit. Si l'on en croit les relations, on voit des peuples entiers qui, bien loin de s'entendre aucunement à réveiller l'appétit, par les apprêts qu'ils pourroient faire des mets propres à leur nourriture, ignorent

[1] *L'École parfaite des Officiers de Bouche*, 4e édit. 1680, p. 3.
[2] Acte IV, scène I.

l'excellence et la bonté de la plupart, leur préfèrent souvent ce qu'il y a de plus sale, ou ne les mangent que de la manière la plus dégoûtante? Ce n'est qu'en Europe où règne la propreté, le bon goût et l'adresse dans l'assaisonnement des viandes et des aliments qui s'y trouvent, et où l'on rend en même temps justice aux dons merveilleux que fournit l'heureuse situation des autres climats ; et l'on peut se vanter, principalement en France, de l'emporter en cela sur toutes les autres nations, comme on le fait en politesse, et en mille autres avantages assez connus. »

Le reste de la *Préface* est plus technique. Mais que dites-vous de cette éloquence à la Bossuet, consacrée aux louanges de la mangeaille distinguée ? Que pensez-vous de ce titre de gloire culinaire mis à côté de tous les autres qui font de la France la reine du monde?

Pourtant ce livre s'imprimait à une date de décadence dans la profusion alimentaire. Les fortunes particulières diminuaient et il n'y avait plus que les princes et les plus grands seigneurs qui fussent capables de donner des dîners comparables à celui d'Harpagon. Aussi le *Cuisinier roïal* commence-t-il par une longue et respectueuse table des beaux repas qui ont été servis en l'an de grâce 1690. Donner un dîner, à ses yeux, est chose presque aussi grave et glorieuse que livrer une bataille ; et ce sont de véritables titres à l'immortalité que de figurer dans cette liste triomphale, dont je cite le premier article ; il y avait, pour douze personnes, *vingt* plats de résistance, et quels plats! Le rôt seul en représente au moins *dix*. Ce sont des faits.

« Repas pour les mois de janvier et de février, table de douze couverts, sur le modèle d'un repas donné, par M. le duc de Chartres, à Mademoiselle, le 15 février 1691 [1]. »

PREMIER SERVICE.

POTAGES ET ENTRÉES.

Deux potages.

1. Un moien plat d'une bisque de pigeons;
2. Et l'autre d'un chapon aux racines.

Deux entrées.

1 L'une d'un pâté de perdrix chaud;
2. Et l'autre de poulardes aux truffles garnies de fricandeaux.

LA GRANDE ENTRÉE.

Deux ros de Bif, garnis de côtelettes de veau mariné frites, un dégoût pardessus.

HORS D'ŒUVRES.

1. Un poupeton de pigeons.
2. Un plat de cailles à la braise.
3. Poulets farcis, coulis de champignons.
4. Perdrix, sausse à l'espagnol.

SECOND SERVICE.

RÔT.

1. Un petit dindon, garni de perdrix, petits poulets, bécasses et mauviettes;
2. Un quartier d'agneau, garni de même.

ENTREMETS.

1. Une tourte de crême, garnie de feuillantine, de fleurons et de beignets au lait;
2. Un pain au jambon garni de petites rôties et de pain de citron.
3. Un jambon, et autre salé.

HORS D'ŒUVRES.

1. Blanc-mangé;
2. Fôies gras;
3. Asperges en salade;
4. Truffles au court-bouillon.

TROISIÈME SERVICE.

« C'est le fruit et les confitures, don on se dispensera de parler, parce que c'est une affaire d'Officier plutôt que de Cuisinier. »

Le livre contient des menus beaucoup plus considérables que celui-ci ; entre autres ceux des *grands repas* donnés :

« Au mois de mai de la même année (1690) à Sceaux par M. le marquis de Seignelai, à Monseigneur et autres Princes et Dames de la Cour, p. 21 ;
« Par M. le Marquis de Louvois, 25 août 1690, jour de la Saint-Louis, à Monseigneur et autres Princes et Dames de la Cour en son château de Meudon, p. 38 ;
« Chez M. le duc d'Aumont, le 27 décembre de la même année, p. 51 ;
« Repas en racines, dîner de Monsieur le duc d'Orléans, le jour du vendredi saint de l'an 1690, p. 81 ; » etc.

Mais en somme, ce *Cuisinier roïal* de 1691 marque nettement le commencement d'une décadence ; il cite uniquement quelques festins de princes, au lieu d'offrir, comme le sieur de Lune, des modèles à tout le monde ; le menu ci-dessus du duc de Chartres est médiocre en comparaison des menus de 1662, si communément pratiqués que l'auteur ne cite ni nom, ni date pour aucun de ses repas.

Je n'irai pas plus loin dans cette énumération ; je n'ai voulu citer que ce qui était indispensable pour montrer l'à-propos du menu de *maître Jacques*.

Il résulte de ces mœurs gastronomiques l'évidence du fait que ce menu donné par les éditeurs de 1682, indispensable pour l'intelligence du texte de Molière, n'était nullement contradictoire au caractère d'*Harpagon*, parce qu'il n'était que tout juste *convenable* en 1669.

Sans donc analyser d'autres ouvrages analogues de la même époque, dont la revue deviendrait fastidieuse sans apporter plus de lumières sur cette question suffisamment éclaircie, je me bornerai à poser ces conclusions :

1° Le luxe de table, vers 1660-1670, était *effroyable*.

Cette mode ruineuse commença à diminuer, sans pourtant disparaître, vers 1690.

2° Molière, en 1669, vit dans cette folie une excellente source comique, à laquelle il puisa pour égayer son *Avare*.

3° Il faut restituer, à la scène v de l'acte III de l'*Avare*, le texte de l'édition de 1682, qui n'est point, quoi qu'on ait dit, incompatible avec le caractère d'*Harpagon*, si l'on se reporte aux mœurs du temps.

4° Ce texte peut être contrôlé et complété par le livre intitulé : *Le nouveau et parfait Maistre d'Hostel royal*, par le sieur Pierre de Lune. Paris, Estienne Loyson, 1662.

5° Il serait à désirer que la Comédie-Française, qui possède par tradition de précieuses variantes de Molière, adoptât celle qui fait le sujet de ce travail, et qui est indispensable pour rendre compréhensible le *dîner d'Harpagon*.

CHARLES-JULIEN JEANNEL.

1868.

THERMIDOR

PREMIÈRE SÉRIE

L'ODYSSÉE DE LOZEMBRUNE

PRÉFACE

CE QU'ON PENSAIT DANS PARIS, AU COMMENCEMENT DE THERMIDOR AN II.

Au milieu de juillet 1794, selon l'ancien style, le style *esclave*, ou plutôt au commencement de thermidor, le onzième mois de l'an deuxième de la République une, indivisible et impérissable — les trois qualités divines, — la population parisienne éprouvait un sentiment qu'elle avait oublié depuis la défaite des Girondins : l'inquiétude.

Elle avait été inquiétée deux fois, une fois pour son salut, une autre fois pour sa suprématie : en 92, quand les Prussiens prirent Verdun; en 93, quand la France se soulevait contre le despotisme parisien. Dès lors la grande ville avait passé, avec une rapidité vertigineuse, par toutes les nuances de la haine et de l'enthousiasme, depuis la férocité la plus lâche jusqu'au dévouement le plus touchant, jusqu'à l'enthousiasme le plus sublime, le peuple parisien avait tout montré. Il croyait qu'il dirigeait non-seulement la France, non-seulement l'Europe, mais l'humanité. Il avait ressenti toutes les joies, toutes les fiertés, toutes les fureurs, toutes les impressions nobles et bestiales du triomphe, d'un triomphe combattu, sanglant, mélangé de cruauté, de folies, de *forcennerie* et de glorieuses exaltations, mais il n'avait jamais plus éprouvé l'inquiétude.

En ces premiers jours de thermidor an II, la nation parisienne de-

venait inquiète. Elle sentait faiblir ce à quoi elle attribuait sa force, sa victoire et sa suprématie; elle sentait faiblir la Montagne, la sainte Montagne, comme on disait, le palladium de la liberté humaine, la Montagne, que les purs révolutionnaires se plaisaient à regarder comme le point central de ce centre de l'humanité, de ce centre de toute vertu et de toute vérité qui était la Convention nationale.

Que se passait-il? On ne savait. Mille bruits étranges couraient, mille susurrements mystérieux s'échangeaient, mille nouvelles obscures se murmuraient. On ne savait rien, et on ne disait rien. On ne pouvait rien savoir, ni rien dire, puisqu'il s'agissait d'une question où était directement intéressé le terrible saint-office de la Révolution, le Comité de salut public, la plus puissante et la plus redoutée force gouvernementale qui ait existé en ce monde. Mais la tyrannie avait, comme toujours, excité et raffiné les esprits; et d'un regard, d'un geste, d'un froncement de lèvre, par une nuance de la plus banale phrase, chacun, pour la joie comme pour la crainte, se communiquait ses impressions.

Ainsi, quoiqu'on ne sût rien, on s'agitait sourdement et mollement. A défaut de connaissance, on avait le pressentiment, l'instinct, un instinct nouveau.

En effet, l'usage de la politique avait tout remplacé dans l'ordre intellectuel, comme l'usage de la liberté d'abord, de la tyrannie ensuite, avait pris la place de tout, dans l'ordre moral; il n'y avait plus d'artistes, plus de philosophes, plus de penseurs, plus même de créatures humaines qui eussent le droit de penser ou de ne pas penser; il n'y avait que des politiques, des êtres forcés de parler ou de penser politique; il n'y avait plus d'hommes, il y avait des citoyens; plus de France, il y avait la république. Ainsi s'était créé l'instinct nouveau, l'instinct politique, très-sensible même chez les plus brutaux, l'instinct républicain, très-susceptible, surtout chez les plus grossiers.

C'est ce double instinct, rendu très-délicat par une pratique constante, qui avertissait le peuple parisien qu'il y avait quelque mystère dans l'ordre politique, et que la république courait un danger.

De là naissait l'inquiétude.

Mais ce sentiment variait singulièrement selon que l'on observait les trois classes, la populace, la bourgeoisie, ou l'aristocratie républicaines.

La populace s'agitait plus vivement, elle redoublait de menaces, de désirs tyranniques, et se préparait à de nouvelles horreurs. C'était son seul principe de gouvernement, son seul plan de bataille et d'organisation : exterminer tout. Elle était protégée, dans ses tendres inquiétudes pour le bien-être de la mère-république, par

son ignorance, son ivresse, par sa foi. Pour elle, la république était bien divine : une, indivisible, impérissable.

La bourgeoisie de la république, cette masse d'exploiteurs de la Révolution, cette nuée de gens corrompus qui *commerçaient* la liberté, qui négociaient l'égalité, et se nourrissaient, se vêtaient, s'enrichissaient de la fraternité, les chefs en sous-ordre, les ambitieux de seconde classe, les capitaines de la populace, ceux-là s'inquiétaient davantage. Ils ignoraient un peu moins. Ils étaient les clients de chacun des chefs du peuple, de chacun des Montagnards, de chacun des membres des deux grands Comités de salut public ou de surveillance générale, et chacun de leurs patrons, dans un sens ou dans un autre, leur avait montré son angoisse.

C'était bien là, en effet, le sentiment que les aristocrates de la Révolution, ces chefs de la foule, Montagnards de toutes nuances, éprouvaient. Mais eux-mêmes ne savaient pas tout. Ils voyaient que le centre républicain s'émiettait, que la Montagne se divisait. On leur affirmait que Robespierre, rêvant la dictature, voulait détruire les plus énergiques d'entre eux. Ils n'ignoraient pas qu'il y avait division dans les hautes sphères gouvernementales. Mais quels dangers courait chacun d'eux ? quel danger menaçait la République?

Nul ne le savait.

Robespierre était-il seulement décidé à monopoliser la tyrannie? Fallait-il s'entendre avec lui pour le salut de la République, et risquer de subir un peu plus la domination de Maximilien? Ou bien n'y avait-il plus de ménagement à garder, et fallait-il lutter contre lui, à tout prix, et malgré toutes chances contraires?

C'était toute la question au commencement de thermidor. Il ne faut pas l'oublier. Les destinées de la France sont suspendues à la moindre notion certaine que les Montagnards auront sur les projets réels de Robespierre.

Une lutte contre lui est un danger grave pour la République, cela est certain; mais ses projets ne sont-ils pas plus dangereux encore pour la République? C'est ce que se demandent avec anxiété les Montagnards réellement dévoués à la révolution. Jusqu'à quel point court-on plus de périls en cédant à Robespierre qu'en lui résistant? c'est, parmi ceux des Montagnards qui sont moins dévoués à la République, c'est le seul point d'interrogation qui se pose.

Pendant que toutes ces pensées s'agitent dans le fond des âmes, la grande ville présente, à peu de différence près, la physionomie qu'elle avait prise depuis le commencement de la Terreur, ici complétement morne, là follement fiévreuse. Il n'y avait nul milieu, nulle transition. Paris était une réunion de rues de cimetière qui venaient aboutir à des places où avaient lieu des danses échevelées.

Il en était en tout ainsi, la Terreur avait supprimé toutes les nuances, tout ce qui est le fond de l'humanité, le médiocre, le moyen, l'entre-deux. La vie ordinaire pour l'homme comme pour les villes, pour l'âme de l'individu comme pour la France, était détruite. Elle était aussi impossible au sein de la famille que dans l'ordre politique. Ainsi n'y avait-il plus de vie de famille, de vie municipale, de vie humaine. On ne pouvait causer, il fallait hurler ou être muet. On ne pouvait parler, il fallait déclamer ou mourir. On ne circulait pas, on courait ou l'on se cachait.

Tout était poussé à l'extrême violence ou n'existait pas.

C'est que la Révolution n'était pas un gouvernement, une idée, une philosophie, un problème, une tentative : c'était une religion, une religion de l'ordre le plus primitif, de l'ordre des fétichismes, naïve et grossière, implacable comme les religions des sauvages.

Elle possédait, outre cela, les qualités des religions plus nuancées. Elle était infaillible, impeccable. Elle apportait le bonheur complet et absolu, et elle avait dès lors logiquement le devoir et le droit d'exiger une obéissance sans bornes, et de l'imposer aux ignorants ou aux méchants qui s'opposeraient au salut du monde. Comme elle s'adressait, par ses promesses, aux plus malheureux et aux plus ignorants, les instruments grossiers, exaspérés, imbéciles, qu'elle employait, venaient encore donner un caractère plus âpre, plus brutal, plus implacable à son absolutisme logique. Sa violence était légitimée d'avance jusque dans ses plus bouffonnes ou ses plus horribles conséquences.

Nous exposons ces idées au début de ce roman, qui a le désir d'être absolument historique. Nous désirons pour lui la foi qui est due aux œuvres d'érudition laborieuse et sincère, quelque forme qu'elles prennent pour pénétrer dans le public.

Dans l'ordre des faits et des renseignements, nous espérons nous être mis à même de prouver jusqu'à la plus minutieuse de nos affirmations, fût-ce le nombre de maisons qui se trouvaient dans telle rue de Paris et le temps qu'il faisait dans les plaines et les bois des environs de Paris, en ces premiers jours de thermidor. Notre roman voyage, en effet, dans Paris, dans les faubourgs et dans la campagne environnante, avec l'intention de montrer véridiquement, complétement, dramatiquement, l'état de cette partie de la France en ces jours suprêmes de notre histoire.

Mais comme la preuve de mes assertions n'est pas aussi facile à donner dans l'ordre des idées que dans l'ordre des faits, je prie les lecteurs de garder en mémoire les quelques explications qui précèdent, et sans lesquelles il serait difficile de croire à l'existence de bien des folies qui vont se dérouler ou grotesques ou furieuses.

Paris, en ces temps où notre roman débute, montrait donc le caractère que la Terreur lui avait imposé. Le tumulte était en de certains points, et le silence sombre était partout ailleurs. L'annonce, ou plutôt le pressentiment instinctif d'un danger couru par la République avait contribué à lui donner cette physionomie encore plus tranchée.

Cette ville était non pas une cité peuplée de concitoyens, mais une ville conquise où les uns avaient tout pouvoir, où les autres devaient tout souffrir. Elle était pleine des espions du Comité de salut public; et du reste, comme la constitution de l'an II avait érigé la trahison en vertu morale, la dénonciation en devoir civique, les Parisiens étaient devenus singulièrement habiles à lire sur les figures. Les tièdes se cachaient donc bien.

Les vainqueurs, tyrans ou espions, tyrans sincères ou espions convaincus, s'agitaient plus vivement, comme les abeilles dont la ruche est menacée.

En résumé, le luxe était devenu dangereux; l'oisiveté, la richesse, l'élégance étaient devenues criminelles; le grand commerce était tué par la loi du maximum; le petit commerce était empêché par la dépréciation morale des assignats, dont la valeur n'avait d'autre protection que la peine de mort menaçant quiconque les dédaignait. En fait, l'industrie était arrêtée par cette mort du commerce, par cette haine de la richesse et cette imposition d'une monnaie décriée; et comme toute promenade était impossible, toute réunion suspecte, toute visite difficile, tout rendez-vous douteux, les rues étaient mornes, muettes ou sombres.

D'autre part, les lieux ordinaires des réunions des vainqueurs, des jacobins, des sectionnaires à deux francs par jour, des furies de guillotine et des séides des principaux Montagnards, des chefs de la Commune et des meneurs de la Société-mère, toutes ces places étaient traversées, bruyantes, grouillantes. C'étaient le Palais-National (ci-devant les Tuileries), où siégeait la Convention, et surtout le pavillon Égalité (au midi) où se tenait le fameux Comité de salut public; le jardin de la maison Égalité, ci-devant Palais-Royal, le seul endroit où ceux qu'on appelait les Muscadins, c'est-à-dire les gens propres, tenaient tête aux sans-culottes; la maison du menuisier Duplay, rue Saint-Honoré, où demeurait Robespierre; le club des Jacobins, rue Saint-Honoré; les diverses prisons; le Palais; les maisons où siégeaient les comités révolutionnaires de chacune des quarante-huit sections; l'Hôtel de ville; les corps de garde, qui étaient nombreux; enfin et surtout les barrières. Là, et dans le voisinage de tels endroits, tout était vivant, fiévreux; c'était le va et vient affairé, le bruit, la clameur, l'inquiétude. Là on parlait de tout ce qui in-

quiétait la République, et l'on revenait principalement sur cette fameuse conspiration de l'étranger, qui semblait la mère de toutes les autres. L'on maudissait avec une rage civique les fameux chefs de la conspiration, le ci-devant baron de Batz et Leroy, chefs jusque-là insaisissables, mais que l'on avait enfin découverts, et que l'on allait saisir.

PREMIÈRE PARTIE

LA VILLE SOUS LA TERREUR

I

DEUX OBSERVATEURS DE L'ESPRIT PUBLIC.

Septidi, armoise, 7 thermidor an II (25 juillet 1794), avant sept heures du matin, une jeune femme, suivie par trois hommes, entrait dans une petite rue très-étroite qui longeait le côté septentrional de l'église Saint-Sulpice, et que l'on nommait, sous l'ancien régime, la rue des Aveugles-Saint-Sulpice.

Cette ruelle tenait, d'une part, à la rue du Petit-Bourbon, et, ayant juste la longueur de l'église, elle touchait, d'autre part, à la rue du Vieux-Colombier, qui commençait alors au portail Saint-Sulpice.

La place de ce nom n'existait pas encore. Son emplacement était occupé par les bâtiments du grand séminaire Saint-Sulpice. La rue Férou descendait de la rue de Vaugirard à la rue du Vieux-Colombier, et longeait ainsi le portail. L'église ne servait plus qu'aux assemblées générales de la section de Mutius-Scévola, autrefois section du Luxembourg. Toutefois, depuis que Robespierre avait bien voulu reconnaître l'existence de Dieu, les gens qui voulaient politiquement quelque bien à l'être suprême avaient le droit de venir en ce temple, le décadi, chanter quelques hymnes patriotiques, danser avec les citoyennes patriotes au chant du *Ça ira* et de la *Carmagnole*, et entendre la lecture des bulletins des armées de la République.

La rue des Aveugles était le soir assez animée. On y donnait bal aux jeunes sectionnaires dans le grand bâtiment délabré qui faisait face à l'église. A cette heure du matin elle était déserte. Toute l'activité se portait rue Férou, où se trouvait la porte de ceux des bâtiments du grand séminaire que le Comité révolutionnaire et de surveillance de la 43e section occupait. Comme cette rue des Aveugles était d'ailleurs étroite et encaissée, la jeune femme, en y arrivant, après

avoir traversé assez vite toutes ces ruelles qui sillonnaient l'ancien champ de la foire Saint-Germain (à l'endroit où l'on a percé depuis le haut de la rue de Seine), la jeune femme s'arrêta comme pour respirer à l'aise.

Ce septidi était, en effet, l'un des plus chauds jours de cette première décade de thermidor, qui fut si remarquable par sa chaleur étouffante. Le soleil, dès cette heure encore matinale, était déjà brûlant et annonçait une après-midi semblable à celles des jours précédents, orageuse, écrasante, où des bourrasques de vent desséchant grondaient concurremment avec le tonnerre et laissaient tomber des averses violentes qui ne rafraîchissaient pas l'atmosphère.

La jeune femme s'arrêta donc un instant, et, chose singulière, les trois hommes qui se suivaient derrière elle, séparés les uns des autres par des espaces inégaux, s'arrêtèrent aussi au même moment, du même geste, comme s'ils avaient pour mission d'imiter les mouvements l'un de l'autre.

La citoyenne paraissait avoir environ trente ans. Pour la peindre en peu de mots maintenant, car nous aurons, bien plus tard, mainte occasion de la revoir, elle avait, si l'on veut me permettre cette expression, toute la beauté de la force féminine : une taille haute, ronde et souple, sous une gorge ample; un cou fièrement posé, des épaules rondes, une démarche ferme, aisée et plus vive que légère; un visage d'un ovale plein, une bouche large aux lèvres fortes et rouges qui laissaient voir en s'entr'ouvrant des dents blanches et très-petites — la seule chose mignonne qu'il parût y avoir en elle — un nez droit aux narines mobiles, un teint hâlé qui accompagnait merveilleusement des sourcils épais, finement courbés, de longs cils bruns et de longs yeux dont les prunelles d'un noir mat s'illuminaient sans cesse d'un éclat insoutenable. Ses cheveux, très-noirs aussi, légèrement ondulés, se relevaient sur un front un peu trop proéminent et assez étroit. C'était la seule portion de son visage qui ne fût pas attrayante. Mais ce front énergique et obstiné caractérisait plus particulièrement encore ce visage, où tout marquait la passion d'abord, la volonté, la fierté et une sorte de grandeur simple de l'âme qui eût paru trop virile, sans l'ardeur gracieuse et passionnée qu'on sentait contenue et renfermée derrière le calme du regard.

Elle était vêtue avec une élégance simple, un peu sévère, un peu rustique peut-être. En la voyant, l'on ne pouvait s'empêcher de penser qu'elle n'avait personne à qui plaire, ou que si elle était aimée, elle l'était gravement pour des qualités où la coquetterie, la grâce même n'avaient que faire. Enfin l'on pouvait se dire que si ses regards indiquaient une âme capable d'une grande passion,

toute son apparence prouvait qu'elle était, en ce moment, fort éloignée de chercher à appliquer cette puissante ardeur.

Une ample jupe de grosse soie unie, de couleur marron, tombait de façon à cacher même l'extrémité des pieds, et était serrée à la taille par le bas d'un corsage de soie, d'un rouge plus clair, qui se terminait par derrière en deux queues de veste très-courtes. Le haut de ce corsage très-échancré, en carré, sur la poitrine, laissait voir un plastron de mousseline blanche, opaque, très-bouffant et qui, en développant le volume du sein, cachait la gorge et le col. Un léger châle de dentelle noire, couvrant la nuque et le haut du dos, venait se croiser sur l'estomac au-dessous du sein; les deux bouts se nouaient par derrière, justement au-dessus de ces deux petits pans de veste. Les manches du corsage ne descendaient pas plus haut que le coude où elles se serraient et où elles étaient rejointes par de longues mitaines de soie noire qui couvraient la moitié de la main et laissaient voir des doigts assez rouges. Une cornette en dentelles, qu'on se représentera bien en se rappelant la célèbre coiffure de Charlotte Corday, était posée sur le haut de la tête, et portait au côté gauche une ample cocarde de soie tricolore. Une double chaîne d'or tombait sur le fichu et portait une médaille d'argent.

La jeune femme portait délibérément une haute et très-solide canne à pomme de bronze, et, en regardant bien, on croyait apercevoir, cachée dans les plis croisés du châle, la crosse d'un petit pistolet.

Elle marchait d'un pas vif, mais tranquille ; ne se retournant pas, mais regardant à droite et à gauche sans effronterie, sans grande curiosité, sans embarras. Elle paraissait avoir hâte, mais nulle inquiétude. Et c'était un caractère de physionomie remarquable, que ce calme, alors que tous les visages respiraient une passion, au moins une violente préoccupation, l'insolence du conquérant, l'inquisition du chasseur d'hommes, l'effarement des timides, l'effroi du vaincu; en somme, et pour tous, l'agitation.

Le premier homme qui la suivait portait une longue soutanelle boutonnée, des culottes de drap brun, des bas blancs, un large chapeau rond qui lui cachait le haut du visage. Ce n'était pas un muscadin, ni un sans-culotte, il était oiseau et souris, et pouvait frayer avec tout le monde, au besoin faire le galantin. Nous allons parler tout à l'heure du troisième personnage, le héros de ce livre. Le quatrième était ignoble, sale, en loque.

Le premier suivait la jeune femme depuis le haut du faubourg Saint-Denis; ce quatrième suivait le troisième personnage — l'homme dont nous n'avons pas encore parlé — depuis les environs de la prison de la Force, non loin de la ci-devant place Royale. Tous deux,

j'entends le premier homme et le quatrième, s'étaient rencontrés au bout du Pont-Neuf, suivant chacun leur personnage, et je ne veux pas cacher plus longtemps qu'ils étaient deux de ces espions du Comité de salut public qui étaient connus sous le nom d'*observateurs de l'esprit public.*

Le premier, c'était l'illustre Latour-Lamontagne, homme de lettres, dont les rapports élégants faisaient supposer qu'il était propre à toutes les bonnes sociétés; l'autre était le célèbre Bacon, dont le patriotisme était à la hauteur des motions les plus civiques; on le destinait à la canaille. Ils étaient, du reste, les plus distingués de leur corporation, après le grand, le héros de la corporation, le nommé Pourvoyeur. Mais Pourvoyeur avait pris depuis quelque temps, disait-on, sa retraite, entraîné par un amour irrésistible pour les champs, la belle nature et la sombre horreur des forêts.

Comme Latour-Lamontagne suivait la jeune femme, et que le personnage encore inconnu s'était mis, de propos délibéré ou autrement, à la suite de Latour-Lamontagne, Bacon, qui suivait ce personnage-là, fermait la marche.

Ils étaient tantôt à dix, tantôt à vingt pas l'un de l'autre, hâtant la marche au détour du chemin, et élargissant l'espace qui les séparait quand les rues étaient longues.

Le personnage inconnu voyait-il qu'il était espionné : il était difficile de le dire. Bacon n'en fût pas convenu pour beaucoup d'assignats. Il était trop sûr de son habileté dans l'art de suivre les gens. Pourquoi le suivait-il? Il n'en savait trop rien. Il avait flairé un homme suspect. Il l'avait jugé tel à sa démarche. L'homme paraissait, en effet, vouloir singer l'homme ivre. Pour Bacon, expert en cette partie, il n'était évidemment pas ivre. Il s'en allait, les yeux à demi clos, le pas roide et hésitant, la tête tombant et brimballant, mais il savait évidemment où il allait, où il voulait et devait aller. Bacon ne s'y était pas trompé.

Il n'y avait, d'ailleurs, rien dans l'accoutrement de l'inconnu qui pût inspirer la défiance. Tout son costume respirait le pur civisme sans-culotte. Un bonnet rouge, orné d'une cocarde très-fripée, couvrait son front, ou plutôt rabaissait jusque sur les yeux une forêt de cheveux hérissés qui masquaient tout le haut du visage, comme une longue barbe blonde non moins hérissée cachait le bas. On ne voyait du personnage que le nez, qui était, lui, voilé de poussière pour ne pas dire de boue. Mais ce pouvait être un grand patriote malpropre. Il n'y avait pas incompatibilité.

Toutefois Bacon trouvait diverses petites choses qui clochaient : Une carmagnole — veste ronde — couvrant une chemise; un pantalon tombant jusqu'à la cheville et montrant des pieds nus, dans

des souliers à lacets de cuir; ce n'était pas là de l'aristocratie ni un vêtement de muscadin, de feuillant, de Brissotin, de modéré, mais ce pouvait être un habit de Dantonien, de l'un de ces gens sensibles de la secte des *indulgents* qui avaient voulu arrêter le char de la Révolution sur le premier monceau de cadavres, car enfin la carmagnole était déchirée, mais en étoffe légère, et c'était un luxe que malgré l'affreuse chaleur, un pur républicain n'eût pas songé à désirer. Le pantalon était, sans doute, rapiécé de la façon la plus patriotique, mais la chemise de grosse toile, bien que sans cravate, n'était pas sale. Enfin pourquoi des souliers et non des sabots. N'était-ce pas indiquer qu'on voulait, au moment donné, se préparer à fuir le glaive de la loi?

L'homme était de taille moyenne, vigoureux, il portait un de ces renommés gourdins que les *tape-dur*, les pères des Jacobins, appelaient jadis *une constitution*, enfin un sabre de longueur notable était pendu à ses épaules par un baudrier de cuir tordu.

Bacon suivait obstinément, en attendant un moment favorable pour éclaircir ses soupçons.

Ce moment allait venir. On approchait de la porte du comité révolutionnaire. Il y avait là un corps de garde avec cinquante hommes de la milice, garde nationale, ou section armée, et huit canonniers pour servir le canon braqué, dans la cour du séminaire, en face de la porte de la rue.

Le personnage suspect, l'inconnu au gourdin et au sabre, qui avait repris toute la rectitude de sa marche, depuis qu'il s'était mis à la suite de la jeune femme, sembla pressentir qu'il pouvait y avoir quelque ennui pour lui dans le voisinage d'un des plus farouches comités révolutionnaires de Paris. Il se retourna légèrement, et sans intention apparente. Il reconnut le même individu qu'il avait vu dans son voisinage depuis la rue Antoine.

La jeune femme avait repris sa marche. Chacun avait suivi. Mais comme le premier s'était rapproché d'elle à mesure qu'on approchait de la porte du comité, chacun encore, imitant ce mouvement, s'était trouvé plus près de son voisin; si bien que les cent pas environ qui séparaient le premier individu du dernier, étaient réduits à une vingtaine de pas.

La femme, arrivée au bout de la rue des Aveugles-Saint-Sulpice s'arrêta de nouveau. Elle tira d'une poche cachée entre les plis amples de sa longue robe, un mouchoir dont la finesse ne laissa plus le moindre doute à Latour-Lamontagne sur l'aristocratie de sa *cliente*. Elle s'essuya tranquillement le front, et se retournant, regarda autour d'elle avec nonchalance, comme quelqu'un qui hésite entre deux chemins, du reste à peu près indifférents.

Sa figure sortant de l'ombre de la rue des Aveugles, recevait alors en plein la lumière qui venait de la rue Férou. Animée par la course, l'œil brillant, les lèvres éclatantes, le teint chaud et coloré, elle présentait réellement un type de beauté fière, saisissante et hardie, sans rudesse et non sans un grand attrait. On sentait la hauteur de l'âme derrière ces nobles traits, et quoique l'on devinât l'absence des grâces, et de ce charme mignon, coquet et félin qui est la caresse de la faiblesse féminine, on comprenait qu'il devait y avoir dans un tel cœur une grande puissance de dévouement.

Elle promena son regard qui avait tout le calme dédain de la force sur ces trois hommes qui étaient évidemment pour elle des inconnus. Pour deux d'entre eux, elle aussi était manifestement une inconnue.

Mais en voyant en pleine lumière ce beau visage animé, l'inconnu au gourdin tressaillit comme au choc d'une vision inattendue. Un rayon de colère traversa son œil lourd et alangui. Puis un sourire erra sur ses lèvres. Il se redressa, se secoua comme un homme qui vient de se réveiller en sursaut ; et bondit.

D'un croc en jambes, il renversa Latour-Lamontagne et se précipita vers la jeune femme.

— Citoyenne, cria-t-il d'une voix retentissante, je te suis depuis une heure. Tes allures sont celles d'une contre-révolutionnaire. Tu t'habilles en aristocrate. Je te dénonce comme suspecte. Tu vas me suivre à la section...

La jeune femme en entendant cette voix avait tressailli, une rougeur subite envahit son visage et une douceur charmante parut dans ses yeux fiers. Elle jeta un regard vif sur son interlocuteur.

Mais ce visage hérissé, ces joues marbrées et jaunâtres comme d'un homme qui vient de passer plusieurs nuits dans l'orgie, ces prunelles éteintes, ces paupières lourdes et qui semblaient pouvoir à peine s'ouvrir, ne lui présentèrent aucun trait connu. Elle devint pâle, comme sous la réaction du souvenir qui venait de la saisir. Puis elle sourit légèrement, et secoua doucement le front. Mais l'impression sympathique créée par la voix de l'étranger demeura. Elle répondit d'une voix ferme et harmonieuse et dont le timbre sonore n'était pas sans quelque douceur :

— Allons à la section, citoyen. Tu remplis le devoir d'un franc républicain en me dénonçant, si tu me crois ennemie de la République. D'ailleurs je ne serais pas fâchée de me reposer un instant.

Le cri et le geste de l'homme au gourdin avaient attiré une dizaine de sectionnaires armés, qui bâillaient aux portes du comité. Ils accoururent, et entourèrent les deux personnes en criant :

— Au comité! au comité! A mort les aristocrates mâles et femelles.

Bacon avait relevé Latour-Lamontagne. Celui-ci furieux et sali voulait se précipiter sur son agresseur :

— Tiens-toi en repos, murmura Bacon. Ils vont se jeter d'eux-mêmes dans la souricière. Suivons-les à la section. Je me charge de faire leur affaire.

— Soit, dit Latour-Lamontagne à haute voix, mais n'oublie pas d'agir conformément aux principes.

— Les principes, dit un petit citoyen bossu qui venait lui aussi de la section et qui comme eux s'approchait du groupe, il n'y a que cela, citoyens. Êtes-vous pour les principes! Tout est sauvé. Êtes-vous seulement à côté des principes, tout est rompu, citoyens. La sainte guillotine, elle-même, n'est qu'un principe, sans cela, elle s'arrêterait d'elle-même.

Le petit bossu, voyant qu'on ne l'écoutait pas, jeta un regard furieux sur les deux observateurs et sur le petit groupe inattentif à ce début de discours. Il suivit le monde, qui entrait à la section.

II

COMMENT L'INCONNU OBTINT UNE CARTE DE CIVISME DU COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE DE LA SECTION SCÉVOLA.

On traversa la foule des sectionnaires armés, gardes et canonniers, que le bruit avait attirés hors du poste. On se dirigea vers la salle du grand séminaire, qu'on nommait autrefois la salle des Étrangers. C'est là que la section, les hommes comme les femmes, venait se réunir régulièrement le quintidi et le décadi de chaque semaine, et les autres jours sur convocation spéciale, pour discuter, moyennant quarante sols, les intérêts de la section, de la patrie et de l'humanité.

Dans la journée, cette salle était le lieu des séances permanentes du comité révolutionnaire qui représentait le gouvernement absolu de la circonscription, et se composait alors de douze membres.

En entrant, la jeune femme promena son œil calme autour d'elle, tandis que son accusateur, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur chacun des commissaires présents, arrêtait son regard sur un personnage assis et écrivant au bout d'une longue table.

L'intérieur d'un comité révolutionnaire n'était sans doute pour l'un ni pour l'autre un spectacle inconnu. L'on n'y voyait d'ailleurs

rien de bien caractéristique, rien qui expliquât l'impression d'horreur et d'effroi que ce mot causait alors, et qu'il avait conservé dans les souvenirs de nos pères.

Au fond était élevée une estrade, à cette heure inoccupée, et où se plaçait le président de la section, aux assemblées du soir. Au-dessus d'un fauteuil se voyaient les Tables de la loi, la Constitution de l'an II sur une pancarte en carton, et la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen sur une plaque de cuivre. Au-dessus encore, on voyait les bustes de Lepelletier et de Marat. A côté des bustes était pendu le drapeau de la section, qui portait un triangle sur la base duquel était posé un faisceau d'où sortait une pique surmontée du bonnet phrygien et entourée d'une flamme portant ces mots : Liberté, Égalité. Aux murailles étaient pendus les portraits de Châlier, de Viala, de Barra, des dessins grossiers représentant quelques nobles scènes de patriotisme, et le long des murs couraient des devises héroïques et bouffonnes.

Des tribunes avaient été établies à gauche et à droite du bureau présidentiel; elles étaient inoccupées. Au milieu de la pièce, une longue table avait été posée sur des tréteaux. Une vingtaine d'escabeaux de bois et de fauteuils en velours d'Utrecht déchirés, et provenant de quelque pillage de maison d'aristocrate complétaient l'ameublement de la salle. Sur une chaise, un panier contenait des flacons.

Ce n'était pas bien horrible; mais c'était de là que partaient les ordres d'arrestation, là que l'on dénonçait, là que l'on interrogeait les suspects, de là que l'on envoyait en prison, là que se donnaient les cartes de civisme sans lesquelles il paraissait impossible d'exister même un seul jour. Enfin c'était le vestibule du tribunal révolutionnaire d'où l'on ne sortait que pour mourir.

Six hommes siégeaient dans cette pièce, au moment où la foule entra, tous armés de pistolets et de piques — longues lances d'environ six pieds — et très-uniformément vêtus de la carmagnole, coiffés du bonnet rouge. L'un dormait étendu sur la table; un autre sommeillait en fumant, assis contre la muraille, sa pique entre les jambes; trois autres causaient en buvant; un seul était occupé : c'était l'homme assis devant la table.

Il lisait les bulletins reçus le matin de la Convention nationale, les ordres du Comité de salut public, les rapports du Comité de surveillance générale, et il avait rassemblé en monceau devant soi une certaine quantité de papiers qui renfermaient les dénonciations arrivées pendant la nuit.

— Eh bien ! qu'est-ce qu'il y a, f...? demanda ce personnage d'une voix impérieuse.

— Excuse-moi, citoyen, dit l'homme au gourdin d'une voix profonde, et qui de premier abord semblait trop sourde pour être naturelle, il faut savoir avant tout si c'est au président ou au secrétaire du comité qu'on a affaire.

— Citoyen, s'écria le bossu, qui était parvenu à se faire jour jusqu'aux premiers rangs, c'est moi qui vais t'expliquer clairement l'affaire, et conformément aux principes ; car sans les principes...

— Citoyen, reprit l'homme au gourdin en bousculant le petit homme, n'écoute pas ce bossu : les bossus sont naturellement les ennemis de l'égalité.

Un éclat de rire s'éleva, qui détendit la situation. C'était sans doute ce que désirait l'homme au gourdin, qui s'avança en disant d'un ton aisé à l'homme étendu sur la table, et qui se réveillait :

— C'est le citoyen secrétaire, hé !

Mais le bossu ne se tenait pas pour battu.

— Moi, un mauvais patriote ! moi, Justin Pourvoyeur, le cousin du grand citoyen Pourvoyeur, ancien porteur d'ordres du Comité de salut public, président du comité révolutionnaire de Meudon ! moi qui suis connu par tout Paris et dans les campagnes environnantes ! On me connaît assez sous le nom de l'Orateur des Droits de l'homme.

— C'est bon, dit l'homme au gourdin. Commence par aller te redresser, avant de parler des droits. Citoyens, laisserons-nous jaser cet avorton, payé peut-être par Pitt et Cobourg pour faire perdre son temps à la section Mutius-Scévola, la terreur des tyrans ?

Une acclamation mêlée d'applaudissements s'éleva. On repoussa l'orateur, qui protestait avec fureur au nom des principes. Pendant ce temps, l'homme au gourdin s'approcha de l'homme assis devant la table.

— Tu es le secrétaire de la section ?

— Eh bien ! oui : Charles Vigneuil, secrétaire par intérim. Tu as l'air d'un bon b... Que veux-tu ?

— Te dire vingt mots en particulier.

— Citoyen secrétaire, dit Bacon en s'avançant, il faut que je te prévienne...

— Il faut que je te parle, dit précipitamment l'homme au gourdin, en tirant par la manche le secrétaire, qui se détournait vers Bacon. Il y va du salut de la République peut-être. Si tu as dépouillé ta correspondance avec les Comités de salut public et de surveillance, tu dois savoir ce que je veux dire.

— Voudrais-tu, riposta Vigneuil à mi-voix, me parler des grands conspirateurs le ci-devant baron de Batz et l'aristocrate Leroy, les chefs de la conspiration de l'étranger, les plus grands ennemis qu'ait eus jamais la République ?

— Oui, c'est de cela même; je veux te parler de Batz et du Leroy, les derniers chefs de l'aristocratie armée contre la République.

— Citoyen secrétaire,... dit de nouveau Bacon.

— Mais éloigne ce bavard. Je suis envoyé par le citoyen agent national du district près le département de Paris. J'ai été prendre ses ordres ce matin à la Force. Il m'a dit : « L'affaire est d'une importance capitale; elle peut faire passer à la gloire celui qui s'en chargera. Le président de la section Mutius-Scévola est un sot qui fera manquer tout. Si tu pouvais rencontrer le secrétaire Vigneuil et lui parler en particulier !... »

— Citoyen, s'écria Bacon, je te dénonce l'aristocrate avec qui tu parles. Je l'ai vu ce matin à la Force, ayant des relations...

— Tu vois; que te disais-je?... reprit l'homme au gourdin. Défie-toi, continua-t-il à voix basse; c'est sans doute un ami du président de cette section. Il est jaloux; il veut t'enlever la gloire de sauver la patrie et me forcer à me taire jusqu'à l'arrivée de cet ambitieux président.

— Citoyen Nicolas Chavessey, dit Vigneuil à l'un des commissaires en désignant Bacon, veux-tu faire taire ce bavard-là! Je l'envoie aux Carmes, s'il dit un mot avant que je l'interroge. Toi, parle vite.

— Eh bien! tu sais que le scélérat Leroy a été trahi, dit l'homme au gourdin en jetant un regard interrogateur et pénétrant à Vigneuil.

— Oui, répondit Vigneuil, trahi par le secrétaire de Batz. Ce secrétaire a dévoilé tous les repaires où ce brigand se cachait. On l'a poursuivi depuis huit jours de tanière en tanière. Enfin, hier soir, il était gardé à vue dans une maison de la rue Antoire : il doit être arrêté maintenant. Il paraît que son arrestation importe à tout le monde. Le Comité de salut public ne la désire pas moins que le Comité de surveillance générale, et l'éminent et vertueux citoyen Maximilien y attache plus d'importance encore que tous les autres. Il paraît que ce brigand possède des secrets et des papiers d'où dépendent la perte ou le salut de la République.

— Eh bien! reprit l'homme au gourdin, qui avait tressailli en apprenant par qui avait été trahi Leroy, et qui écoutait avec une minutieuse attention tous les détails donnés par le secrétaire. Eh bien! le brigand est encore parvenu à s'échapper. On croit qu'il s'est réfugié dans cette section, de complicité avec une femme. La femme, d'après le portrait qu'on m'en fait, je crois que c'est celle-ci, que je viens d'arrêter, et que je t'amène. Maintenant, vois si tu veux sauver la patrie et porter le nom de Charles Vigneuil jusqu'aux dernières limites de la postérité.

Le secrétaire serra énergiquement les mains de l'homme et bondit, l'œil en feu, vers la jeune femme.

— Scélérate, s'écria-t-il avec fureur, où est ton amant?

Cette violente interpellation ramena de ce côté l'attention de la foule qui encombrait les abords de la salle, et qui était à peu près tout entière occupée autour de l'Orateur public.

Justin Pourvoyeur appartenait bien réellement à cette classe fort curieuse, et fort nombreuse sous la Terreur, à cette classe d'orateurs publics qui, parlant dans toutes les rues, sur les places, dans les carrefours, vivaient de leurs discours patriotiques, et qui, souvent espions, parfois chanteurs, parfois comédiens, étaient connus et aimés dans leurs sections.

Sans cela, le malheureux bossu eût été depuis longtemps déposé à la geôle du corps de garde, en attendant son transfèrement aux Carmes : les ordres du comité révolutionnaire n'admettaient ni retard ni opposition.

Pendant les quelques phrases échangées entre l'inconnu et Vigneuil, un des commissaires, Gilbert Lucron, qui ambitionnait la place de secrétaire, comme Vigneuil convoitait celle du président, et qui trouvait quelque chose de louche dans cette conversation particulière, Gilbert Lucron quitta la salle pour aller prévenir le citoyen Jacques Dinanceau, président du comité révolutionnaire

Bacon ne quittait pas de l'œil son homme.

Latour-Lamontagne, promenait son regard vigilant du citoyen qui l'avait renversé à la citoyenne qu'on ne lui avait pas laissé la gloire de dénoncer.

Celle-ci, dans sa sérénité fière, tantôt fixait le citoyen au gourdin, comme si elle persistait à vouloir reconnaître en lui les traits d'un homme qui ne lui était pas étranger, tantôt considérait avec une bizarre impression, rêveuse et souriante, ce bonnet rouge, ces inscriptions patriotiques, surtout la table de Déclaration des Droits de l'homme.

A l'interpellation de Vigneuil, elle sortit brusquement de sa rêverie, mais sans rien perdre de son tranquille et fier sourire.

— Mon amant, répondit-elle de sa voix ferme, harmonieuse et vibrante, qui sembla soulever à son tour quelques vieux souvenirs dans la mémoire de l'homme au gourdin — mais il n'avait pas le temps de songer à éclaircir ses impressions : il était dans la situation d'un homme qui se tient l'épée à la main contre plusieurs ennemis menaçants, et qui ne doit pas laisser son œil se distraire une seconde, sous peine de manquer une parade mortelle.

Il vit Bacon et Latour-Lamontagne s'approcher du secrétaire.

— Citoyen, dit-il à voix basse et précipitée, mais nette et incisive,

je commence à me défier de ces deux intrigants-là. Je suis sûr qu'ils ont déjà envoyé chercher...

— En effet, murmura Vigneuil, ce misérable Lucron, mon ennemi, vient de sortir. Mais sois tranquille ; même en présence de Dinanceau je ne suis pas sans pouvoir : je suis le cousin de la citoyenne Duplay, l'amie favorite du vertueux Maximilien.

Il se redressa triomphalement. Maximilien ! ce nom disait tout.

— Citoyen secrétaire, dit Latour-Lamontagne à mi-voix, je voudrais te dire deux mots en particulier.

— Deux mots en particulier ! s'écria Vigneuil en prenant ce ton déclamatoire qui était entré dans les usages et jusque dans la moindre pratique de tout ce qui touchait à la vie politique des Français. Deux mots en particulier, citoyens ! continua-t-il en se tournant vers les sectionnaires. Oublies-tu donc la République, et tiens-tu à me prouver que tes sentiments contre-révolutionnaires t'ont habitué à vivre avec des aristocrates qui, conspirant toujours, ont toujours besoin de parler bas. Prends garde ! dès cette heure tu me deviens suspect.

Un murmure d'approbation courut la foule.

— Mais, citoyen secrétaire, tu ignores des détails que je voudrais en particulier...

— En particulier ! reprit Vigneuil d'une voix tonnante. Je t'accuse de vouloir semer les soupçons entre les frères, la division entre les républicains, et de vouloir, pour plaire à Pitt et Cobourg, désunir la section Mutius-Scévola, et d'essayer de me corrompre, moi, qui suis un franc républicain montagnard !

— Que le diable vous emporte,... commença Bacon, plus rude et moins diplomate que son compagnon.

— Nous allons voir tout à l'heure qui sera emporté : tu as insulté la section, tu vas être puni, répliqua Vigneuil aux nouveaux applaudissements des sectionnaires, qui se précipitèrent sur Bacon.

Bacon se dégagea, par un geste brusque et furieux, des mains qui le tenaient. Il avança vers le petit groupe des commissaires qui s'étaient réunis au bout de la table, autour de Vigneuil, et non loin de l'homme au gourdin et de la jeune femme.

— Misérables imbéciles ! lâches et méprisables Scévolas ! s'écria-t-il en menaçant le groupe du poing fermé, et en cherchant à sa ceinture, par un geste sans doute instinctif, un de ses pistolets qu'il saisit.

— Misérables imbéciles ! s'écria l'homme au gourdin d'une voix retentissante. Il a insulté la section !

On vit le gourdin décrire en l'air un moulinet rapide, puis retom-

ber. On entendit un cri perçant, un coup de pistolet, le bruit d'un corps qui tomba.

Une seconde de silence se fit au milieu de l'étonnement et de l'angoisse de tous.

L'homme au gourdin bondit sur la table, et, ouvrant les bras avec un geste saisissant :

— Je suis Aristobule Durand, de la section des Piques ; et je me nomme Aristobule, parce que jamais je n'ai entendu une insolence d'aristocrate sans l'en punir.

— Vive Aristobule ! hurla la foule.

— Ce scélérat, après vous avoir insultés dans votre dignité d'hommes libres, dans votre intelligence républicaine, voulait assassiner votre comité révolutionnaire. Mais Aristobule était là ! Voyez !

Il montra Bacon étendu sur le sol, évanoui, et rendant le sang par les narines.

— Mais, citoyens, s'écria Latour-Lamontagne, décidé à brûler ses vaisseaux, nous allons vous donner la preuve que nous sommes...

— Citoyens, laisserez-vous le complice de ce scélérat continuer de nous insulter. Faudra-t-il que je subisse ses injures après avoir été assassiné par son compagnon ?

Et, relevant son pantalon, il montra un filet de sang qui coulait sur sa jambe nue : la balle du pistolet, que Bacon avait évidemment tiré par un geste inconscient et convulsif, avait frôlé sa cuisse.

L'enthousiasme de la foule ne connut plus de bornes. On bâillonna Latour-Lamontagne et on le jeta dans la geôle, en compagnie du corps de son compagnon d'espionnage. Puis on saisit l'homme et son gourdin, et l'on se préparait à les porter l'un et l'autre en triomphe, quand trois nouveaux personnages entrèrent en scène : Lucron, qui ramenait Jacques Dinanceau, et le célèbre septembriseur Joachim Ceyrat, jadis président de la section du Luxembourg, à cette heure juge de paix de la section Mutius-Scévola.

Il portait, comme la plupart de ses administrés, la carmagnole et le bonnet rouge, et n'était distingué d'eux que par une sorte de collier tricolore en grosse soie qui descendait en pointe jusqu'au creux de l'estomac. C'étaient là les insignes de sa magistrature.

— Eh bien ! qu'y a-t-il donc ? demanda le président en fronçant les sourcils.

— La section voudrait-elle célébrer les saturnales antiques ? demanda Ceyrat, qui avait été séminariste.

— Aristobule a sauvé le comité des mains d'une bande d'assassins, cria la grande voix de la foule.

— Dont le chef m'a paru être, reprit Aristobule, le parent de quelqu'un de ces fanatiques que la justice du peuple a condamnés et exé-

cutés en septembre de l'an 1792, pour me servir du style esclave. Cet homme, le peuple le soupçonne d'être venu en cette section pour assassiner un des illustres chefs du peuple en cette solennité de la justice populaire. Je suis fier d'avoir pu sauver la vie au grand citoyen Joachim Ceyrat.

Le peuple applaudit, et le juge de paix, qui était entré pour interroger sévèrement le personnage, lui tendit la main.

— Mais, dit le président Dinanceau blessé de rester au second plan, tout cela n'explique rien. Qui es-tu?

Vigneuil s'avança et dit froidement :

— Ce citoyen est mon ami.

— Ton ami, soit. Mais il a une carte de civisme?

— La meilleure carte du civisme, la voilà, dit Aristobule, — et il montra le sang qui coulait de sa jambe. — Mais j'en ai une autre, puisque je suis devenu suspect en donnant mon sang pour le comité révolutionnaire.

Un hourrah interrompit Aristobule, qui fouilla dans sa poche et en tira un papier, tout en jetant un regard expressif au secrétaire.

— Je suis prêt à te dire, citoyen président, pourquoi je suis venu...

Mais le secrétaire s'avança vivement.

— Citoyen Dinanceau, je ne crois pas que ma conduite ait jamais été suspecte, pas plus que mes amis. Si tu veux, nous prendrons pour arbitre de cette question mon parent, le vertueux Robespierre, qui n'est pas sans doute suspect à tes yeux ; du moins je pourrai le lui demander aujourd'hui même.

Le président devint pâle...

— En tous cas, ce serait une honte pour la section que de laisser insulter par des soupçons un brave citoyen, qui vient de donner sa vie pour elle.

— Oui, oui, cria la voix du peuple, pas de carte de civisme. Nous lui en donnons une.

— C'est conforme aux principes, cria la voix aiguë du petit bossu; tout pouvoir vient du souverain, qui est le peuple, le grand peuple, infaillible et divin.

— Vigneuil a raison, dit Joachim Ceyrat, et d'ailleurs il a l'opinion pour lui, Jacques, ne t'obstine pas.

— Mais qu'est-ce qu'on a dit à Jacques Lucron? On lui a dit qu'on a vu ce citoyen, ce matin à la Force, recevant un papier d'un homme suspect. Qu'on le fouille et qu'on le porte ensuite en triomphe.

On eût pu croire que Aristobule avait tressailli. Mais c'était une erreur sans doute; car le président eut à peine porté son jugement,

qu'un éclat de rire formidable entr'ouvrit la barbe hérissée du personnage. Puis il pris gravement dans la poche de côté de sa carmagnole d'où il avait déjà tiré son premier papier, un autre papier qu'il ouvrit et agita. C'était un assignat de cinq livres.

— Voilà le papier. Il m'a été remis par le citoyen agent national du district près le département de Paris. Mais je suis prêt à m'expliquer.

Vigneuil laissa échapper un geste de colère.

— Je garantis sur mon honneur de citoyen, la vérité de ce que vient de dire mon ami. Et puisque la guerre est déclarée à la vertu républicaine, je demande à être mis en accusation avec le courageux Aristobule.

Un grondement de colère parcourut la foule. Stanley s'avança et dit froidement :

— Nous avons toujours le droit d'épurer nos comités, citoyen Jacques Dinanceau ; au nom du peuple, je déclare que tu veux déshonorer la section par une ingratitude antirépublicaine.

— Citoyens, dit Ceyrat, vous avez mal compris le citoyen président. Il offre de donner l'accolade fraternelle au brave Aristobule.

— Je la refuse, dit fièrement ce dernier en promenant son regard voilé sur l'assemblée qui resta muette et indécise devant l'audace de cette manifestation.

Une légère rougeur colora les deux pommettes jaunâtres d'Aristobule. Il reprit avec quelque précipitation en échangeant un coup d'œil d'intelligence avec Vigneuil qui tenait bon.

— Je la refuse. Les républicains ne veulent pas de caresses, mais la justice. Je demande puisque j'ai été soupçonné dans le sanctuaire même où bat le cœur de cette section renommée dans la France entière et terrible aux tyrans, je demande à être fouillé, à être emprisonné, à être traîné au tribunal par les propres mains du citoyen président. Je veux qu'on dise dans l'Europe entière : « Ici gît Aristobule. Il donna sa vie pour les Mutius-Scévola. Le peuple l'avait compris. Il le portait en triomphe, quand parut Jacques Dinanceau, et Jacques Dinanceau le mena à l'échafaud, tout couvert encore de son sang qu'il avait versé pour la République. »

La foule n'hésita plus. Elle se rapprocha d'Aristobule en criant :

— Non! non ! Jamais! les Mutius-Scévola ne sont pas des traîtres, des lâches et des ingrats. A bas le président et à mort Dinanceau. Nommons un autre président.

— Cède ! imbécile, murmurait Ceyrat à l'oreille de Jacques dont la vanité blessée se roidissait. Cède, va, dis-je! ou bien ce soir tu es suspect et demain emprisonné. Il est déjà trop tard. Céder n'est pas

assez. Si tu ne te mets par un coup hardi à la tête de l'opinion, Vigneuil l'emporte.

Le président jeta son regard sur son secrétaire. Il vit son visage déjà triomphant. Il se précipita au milieu de la foule.

— Silence, citoyens, cria Ceyrat. Il est temps de faire cesser ce malentendu.

— Citoyens, s'écria à son tour Dinanceau d'une voix frémissante encore, au milieu des tyrans coalisés, des contre-révolutionnaires, des feuillants, des Brissotins, des Hébertistes, des Dantoniens, des modérés, des indulgents, des partisans de l'infâme aristocratie, des stipendiés de Pitt et Cobourg, en face de la faction de l'étranger commandée par Batz et Leroy, le soupçon est un devoir. Mais ce serait un crime de douter du génie d'un peuple illuminé par les flambeaux de la liberté. Le peuple a décidé. Il ne peut faillir. Eh! bien, non-seulement j'avoue ma faute d'avoir demandé la présentation d'un certificat à un citoyen qu'entourent les bras de la section, mais il y a plus, je vais sans rien savoir de plus, et sur la responsabilité de la section, lui en donner un autre; comme une récompense nationale décernée au courage républicain par un peuple de républicains. Citoyens, êtes-vous contents?

La foule acclama le président. La jeune femme, qui depuis quelque temps tenait ses regards devenus brillants fixés sur le visage d'Aristobule, crut voir un éclair de triomphe traverser ses prunelles. Mais ce ne fut bien qu'un éclair. Il paraissait hésiter.

— Eh! bien! répondit-il enfin, j'accepte cet honneur civique que la section veut me faire. Je n'ai nul besoin d'un autre certificat, le mien m'est suffisant. Mais je veux me mettre à la hauteur de la vertu des Mutius-Scévola. Je veux désormais n'avoir d'autre patrie, après la France, que cette section. Je n'aurai plus d'autres titres de gloire que le certificat qu'elle va me donner. Je ne suis plus Aristobule des Piques, mais Aristobule Scœvola. Je brûle mon ancienne carte de civisme.

Et saisissant un bout de roseau soufré que Stanley venait d'enflammer à un brasier pour rallumer sa pipe, il brûla le morceau de papier blanc qu'il tenait plié à la main.

— Et toi, scélérate, s'écria Vigneuil qui sentait le besoin de ramener à lui la faveur populaire, par une grande démonstration de zèle révolutionnaire, tu ne m'as pas dit où est le scélérat ton amant, ton complice?

III

UNE HÉROINE.

La jeune femme suivait toute cette scène où s'agitaient tant d'émotions, où roulaient tant de mots sonores, où apparaissaient tant de pensées énergiques et patriotiques. Dans cet état de fièvre morale et de sensibilité nerveuse où se trouvaient alors les Français, avec cet amour de la déclamation, et des grands gestes qui était devenu un des éléments de l'âme républicaine, ces scènes qui sont pour nous bouffonnes étaient alors héroïques, et mettaient le feu aux cœurs.

Aristobule avait plongé la section dans un enthousiasme complet. La jeune femme semblait avoir subi, elle aussi, la loi de l'entraînement général. On eût dit que ces grands mots de patrie, de vertu civique, bondissant au milieu du drame qui venait de se passer, avaient allumé ses regards et ses joues, et soulevaient le fichu qui recouvrait sa poitrine. Elle tenait ses noires prunelles flamboyantes fixées sur Aristobule. C'était bien évidemment l'impression présente, non plus un vague et incertain souvenir, qui animait ses beaux yeux.

Elle suivait tous les mouvements de ce héros. Elle s'étonnait surtout de voir qu'au lieu de vouloir profiter de son triomphe, il en était comme embarrassé. Tout en répondant aux embrassades et aux protestations des sectionnaires, il se dirigeait sournoisement vers la porte.

Elle sentait aussi qu'elle le voyait partir avec une peine secrète et mystérieuse dont elle ne pouvait parvenir à découvrir la cause.

Elle était tout entière à ces pensées ; et elle avait oublié sa propre situation, aussi tressaillit-elle violemment quand elle entendit pour la seconde fois l'insolente question qui l'avait laissée tout d'abord si dédaigneuse.

— Ah! s'écria Vigneuil, tu te vois prise, louve d'aristocratie, et tu cherches par quel mensonge tu vas pouvoir protéger la vie infâme de ton amant. Mais c'est en vain. Le génie de la liberté saura dénouer les trames de tes ruses.

Déjà la jeune femme avait retrouvé son calme. Elle regarda Vigneuil avec son fier et tranquille sourire.

— Mon amant, répondit-elle, celui qu'au temps passé on eût appelé mon fiancé, tu veux savoir où il est? Pourquoi le cacherais-je? Il doit être en ce moment rue Honoré, au numéro 366.

— Mais, c'est la maison auguste qui est illuminée par la vertu de Maximilien Robespierre.

— Sans doute.

— Misérable ! Mais on veut donc assassiner Robespierre ! Et tu l'avoues ! Peut-être est-il encore temps de le sauver ! Sectionnaires de Mutius-Scévola, sauvons le père de la patrie. Courez, dix, vingt, trente, courez avertir Maximilien, de la part de Vigneuil, que ses jours précieux sont en danger. Courez ! et que l'on arrête cette femme.

— Vigneuil, dit Dinanceau d'un ton sombre, prends garde que je ne t'accuse d'ambitionner la tyrannie. Tu oublies que j'existe encore et que je suis le président du comité révolutionnaire. De quoi s'agit-il ? Qu'est-ce que cette femme ? Pourquoi est-elle ici ? De quoi l'accuse-t-on ? Réponds clairement. Ou je t'accuse devant la section d'être un intrigailleur, et je t'envoie à ce titre devant le tribunal révolutionnaire.

— Oui, si tu ne réponds pas comme c'est ton devoir, s'écria d'une voix énergique Joachim Ceyrat, le juge de paix, à la face de la section qui est idolâtre de la vérité, et qui sait que la justice et l'amour des lois sont le fondement de la République, je t'accuse de comploter contre les droits du président de la section Mutius-Scévola.

La foule fit entendre un murmure favorable.

— Eh ! bien, dit Vigneuil, à mi-voix, après s'être approché de la jeune femme et avoir, d'un geste, rassemblé autour de lui les principaux personnages, écoutez-moi avec attention, car c'est ici le nœud de l'affaire. Vous connaissez tous la fameuse conspiration de l'étranger sur laquelle Saint-Just et Élie Lacoste ont fait des discours qui firent trembler Pitt et Cobourg sur leurs trônes. Vous savez quels sont les chefs de cette conspiration à qui l'on doit attribuer tous les maux de la patrie, conspiration qui a corrompu les plus fidèles républicains comme Danton, Bazire, Chabot et Desmoulin, conspiration qui a acheté les plus féroces assassins comme Cécile Renaud et Ladmiral ; ces chefs, ils sont deux ; c'est Batz, le ci-devant baron de Batz et Leroy son complice. Eh ! bien, ces chefs, on n'avait jamais pu les saisir. Hier on était sur le point de le faire. Ils ont encore échappé. Ils ont repris leurs trames qui mettent en danger la vie des pères de la patrie, et mettent la République à deux doigts de sa perte. Cette femme, savez-vous qui elle est ? Elle a été arrêtée par le citoyen Aristobule et cette femme..., c'est... la maîtresse des traîtres Batz et Leroy.

— Misérable calomniateur, s'écria la jeune femme d'une voix qui retentit par toute la salle et arrêta court toutes les conversations.

Puis d'un geste prompt elle leva la main et asséna sur chacune

des joues du secrétaire un soufflet si vigoureux que celui-ci plia sous le coup.

Il se redressa fou de fureur et tirant son glaive il le leva sur la jeune femme.

— Tu as insulté la République. Tu vas mourir!

Celle-ci ne bougea pas.

Mais avant que le fer l'eût touchée, Aristobule avait bondi, et de son sabre relevant le glaive de Vigneuil, il resta un instant l'œil brillant, la pointe de l'arme touchant le cou du sectionnaire.

Puis la prunelle s'éteignit et d'une voix que l'émotion semblait avoir éclaircie et qui fit tressaillir de nouveau la jeune femme, il dit :

— Frère, j'ai voulu t'épargner une sottise. Le sang d'une aristocrate n'importe pas à la République. La République peut attendre patiemment que le jour de celle-ci soit venu. Elle se dirige naturellement vers la guillotine; le vasistas patriotique ne tardera pas à s'ouvrir et à se refermer sur elle. Mais, dans ton juste ressentiment, tu oubliais que, elle morte, nous n'avons plus de moyen de saisir le fil de ces intrigues liberticides. Sa vie est précieuse à la République jusqu'à ce qu'elle ait dévoilé les crimes de ses complices. Nous devons immoler nos colères sur l'autel de la patrie.

— Bravo, Aristobule, clama la foule.

— D'ailleurs, cria un petit boiteux grêlé qui luttait contre le petit bossu pour arriver au premier rang, la main de Vénus n'a jamais déshonoré le visage de Mars.

— C'est conforme aux principes, cria l'Orateur en saisissant son voisin à la gorge.

— Citoyen Aristobule, dit Joachim Ceyrat, tu as raison; mais finissons-en. Voyons, toi, coquine, reprit-il tout haut, pourquoi as-tu l'audace de porter la main sur une autorité de la section Mutius-Scévola?

La jeune femme le regarda avec un froid dédain et répondit.

— Tu oublies que toutes les vertus ont été mises à l'ordre du jour par la Convention, et la pudeur est la première vertu des femmes républicaines. Ce citoyen m'a insulté dans ma vertu et dans mon patriotisme en m'accusant d'être la maîtresse de deux contre-révolutionnaires, je l'ai puni. Celui que vous appelez mon amant, et qui n'est que mon fiancé, continua-t-elle d'une voix plus fière encore, en voyant un ricanement sur les lèvres de Vigneuil et de Ceyrat, est en effet chez Robespierre, et il y est pour lui annoncer notre prochain mariage.

— Ah! ah! dit Vigneuil, et tu veux nous faire croire que l'éminent citoyen s'intéresse aux noces d'une aristocrate comme toi, et d'un aristocrate comme ton amant. Et qui est-il ce beau fiancé?

— Qui il est? C'est un franc républicain et vous, vous n'êtes que des aboyeurs. Il a versé son sang pour la patrie, et vous, vous ne versez pour elle que des torrents d'injures. Qui il est? Vous le connaissez bien. Toi, Joachim Ceyrat, tu le connais mieux que personne, car il t'a souffleté lors des exécutions des Carmes, quand tu déshonorais la justice du peuple en te conduisant non plus en juge exécuteur, mais en cannibale. Veux-tu que je le nomme. C'est Louis-Victor Descluziers, alors président de la section révolutionnaire, ci-devant Pont-Neuf, et maintenant agent national près l'un des neuf districts de Seine-et-Oise.

— Je demande la parole, s'écria l'homme grêlé; mais le petit bossu le saisit de nouveau à la gorge.

— Et moi, vous voulez savoir qui je suis, continua la jeune femme en levant la voix pour dominer le bruit causé par les murmures de l'assemblée, et en répondant par un sourire méprisant à un geste de menace de Ceyrat! Moi! moi! C'est à moi, que vous devez ces tables sacrées de la loi, — et elle tendit le bras vers le tableau de la Déclaration des droits de l'homme, — car la première j'entrai en compagnie de mon frère, sergent aux gardes-françaises, dans le repaire du despotisme qu'on nommait la Bastille. C'est à moi que vous devez ce glorieux étendard aux trois couleurs, l'effroi des despotes coalisés, car c'est moi qui le portais, à la tête du peuple, quand le peuple alla chercher le tyran Capet à Versailles! Et ce symbole vénérable de l'égalité, ce triangle, objet de haine des aristocrates, c'est à moi que vous le devez, car la première encore, en compagnie de mon frère, capitaine des canonniers du faubourg de Gloire, j'entrai, le 10 août, dans le repaire de la monarchie. Qui je suis! Je suis celle que Danton, — il était pur alors, — a nommée, devant les représentants de la nation, la Rose de la Liberté.

— Tu invoques là un singulier parrain, dit Ceyrat avec un sourire méchant. Crois-tu d'ailleurs que nous ajoutions foi à tes paroles. Tu as toute la tournure d'une aristocrate. Tu es dénoncée par le grand citoyen Aristobule, le fils adoptif des Mutius-Scévola : qui nous assure que tu n'es pas la plus astucieuse des contre-révolutionnaires ?

— C'est moi, s'écria le petit homme grêlé en se débarrassant des étreintes de son antagoniste le bossu, moi, Endymion Piqueprune, fils d'Apollon et des neuf Muses, officier municipal de la commune de Meudon, propriétaire du ci-devant ermitage de Vilbon, et le voisin de la citoyenne qui est vénérée dans tout le pays sous le nom de dame Rose.

— Tant pis pour toi, malheureux, s'écria Ceyrat, tu viens de te dénoncer toi-même comme le complice de cette aristocrate! Tant pis pour toi si tu te jettes dans une mêlée où tu n'as que faire.

— Oui, je sais bien que je me jette au milieu du combat des Centaures et des Lapithes. Mais, voici mon certificat de civisme et ma carte d'affiliation à la Société-mère.

— C'est fort bien, s'écria Ceyrat, tout cela se décidera devant le tribunal révolutionnaire. Qu'on empoigne la coupable avec son complice, le citoyen Piqueprune et dame Rose. Y a-t-il un seul d'entre vous, citoyens, qui puisse croire un mot de toutes ces fables grossières, et cette scélérate ressemble-t-elle à la vaillante citoyenne Rose, la présidente de la Société fraternelle des femmes républicaines. Je l'ai connue. Je jure, sur ma foi de franc républicain...

— Prends garde, misérable, s'écria la jeune femme, tu vas mentir et blasphémer la République. Et tu vas être forcé de confesser ton mensonge. Si mes paroles ne t'ont pas convaincu, ceci du moins te convaincra.

Elle tira de son sein une médaille d'argent qui pendait à la chaîne d'or, étalée sur la mousseline de son fichu, et passant le tout au président :

— Lis, dit-elle.

Dinanceau regarda la médaille et il lut.

« La Convention nationale déclare que la citoyenne Rose a bien mérité de la patrie, et la proclame fille adoptive de la République française. »

— Mais, cria Ceyrat d'une voix tremblante de fureur, qui nous dit que cette femme n'est pas une voleuse qui a dérobé ce glorieux passe-port devant lequel tout citoyen est tenu de s'incliner.

— Ce qui le prouve, s'écria dame Rose ! Je vais te le dire, citoyen Joachim Ceyrat.

Et mettant le pied sur un escabeau elle sauta sur la table.

— Peuple, continua-t-elle, — et sa voix frémissait d'un enthousiasme irrésistible, — peuple, regarde comme tu regarderais le sein de ta mère et la chair sacrée de la patrie. Regarde par où a coulé le sang que j'ai donné pour toi, ô Liberté ! Regarde !

Elle éloigna le bout de son fichu et découvrant, d'un geste chaste et fier, le haut de son épaule, elle montra une longue cicatrice qui se détachait en rouge sur la blancheur de la peau.

— Voilà comment j'ai gagné ce certificat de civisme. Voilà la blessure, moins cruelle que celle que mon patriotisme a reçue dans votre sanctuaire, ô enfants de Scévola. Voilà la blessure que m'a faite, le 10 août, la baïonnette d'un séide du tyran. Es-tu content, maintenant, Joachim Ceyrat ?

Elle tourna vers le juge de paix ses beaux yeux que deux grosses larmes mouillaient, larmes d'enthousiasme, de colère et de pudeur blessée.

Alors l'assemblée n'y tint plus.

Il s'éleva une clameur qui fit trembler la maison et se répandit dans les rues voisines où d'autres clameurs les accueillirent et leur composèrent un écho formidable.

— Parle, parle encore, citoyenne. Ordonne, tout notre sang, nos bras sont à toi. Commande, que faut-il faire? criait le peuple, et cent bras se levaient agitant les sabres et les piques.

Ceyrat se détacha brusquement de quelques mains qui l'avaient saisi, et se précipitant aux pieds de Rose.

— Pardonne-moi, s'écria-t-il en tendant les mains. Tu sais de quelles ruses l'aristocratie nous entoure. Pardonne. C'est l'ardeur de mon patriotisme qui m'a aveuglé.

Rose descendit.

— Je ne te pardonne pas, Ceyrat, je te méprise et je te dédaigne. Tu es un lâche, après avoir été un menteur. Tu égorgeais les vieillards quand moi, femme, je me battais contre les soldats. Tu es un lâche. Avoue-le en baissant les yeux. Baisse les yeux, te dis-je, ou je te fais cracher au visage par tout ce peuple.

Joachim Ceyrat baissa les yeux.

— Mais, reprit Dinanceau, qui fort habilement voulut reprendre la corde de la faveur populaire en flattant la passion présente, puisque la citoyenne est l'honneur de la patrie, celui qui l'a dénoncée, cet Aristobule est coupable.

— C'est vrai! c'est vrai, murmura la foule en abandonnant son favori de la minute précédente, à bas Aristobule. A mort! à mort! l'ennemi de la citoyenne Rose.

— C'est ma foi vrai, dit vivement Aristobule. Je ne vois que la mort qui puisse expier le crime que mon erreur a commis et la douleur dont j'ai comblé l'âme de la fière citoyenne. Mais Aristobule n'a pas besoin d'aide pour exercer sur lui-même les vengeances nationales et les ordres de la justice. Cette main s'est trompée. Elle réparera son crime en frappant mon cœur égaré. Que la citoyenne fasse un signe de ses beaux yeux, et de ce fer, qui l'a protégée, je me perce le flanc.

Il tira son sabre et en appuya la pointe sur sa poitrine.

— Arrête, Aristobule, dit Rose. Tu n'es pas coupable. Les apparences sont contre moi. J'ai, en effet, un costume qui est contraire à la simplicité républicaine, et je m'en accuse devant mes frères les sans-culottes de la 43e section. Mais je suis venue ces jours-ci à Paris pour annoncer à mes parents et amis mon prochain mariage. C'est une faiblesse naturelle aux âmes féminines que de désirer paraître belle aux yeux des amis de celui que notre cœur a choisi. Ce matin surtout mes démarches ont dû paraître suspectes. J'allais à

la recherche d'un de mes parents, mais qu'importe! Je ne t'en veux pas, Aristobule. Je puis le dire devant une assemblée de citoyens, mon âme parle en ta faveur avec des accents mystérieux. D'ailleurs, montagnards sans-culottes, n'oubliez pas que la défiance est la première vertu d'un peuple en révolution.

— Par Minerve, dit Endymion Piqueprune qui vint donner l'accolade fraternelle à dame Rose, vous avez raison, belle voisine. Quel est le mot qui revient le plus souvent dans l'auguste Constitution que la vénérable et sainte Convention nous a donnée l'an passé, quel est ce mot, citoyens? N'est-ce pas le mot *dénoncer*. Aussi, sous l'égide du dieu de Sminthée et des neuf Vierges dont je suis le fils, j'ai composé, sur l'air des *Fleurettes*, un chant lyrique en l'honneur de cette vertu civique :

De ce sénat auguste
Je connais bien l'esprit!
Qu'importe qu'on soit juste,
Dénoncer nous suffit.
Je n'ai qu'une réponse
A faire à vos questions :
A-t-on besoin de raisons
Quand on *dénonce ?*

— C'est conforme aux principes, s'écria le bossu. La Révolution a triomphé, citoyens, de ces préjugés d'ancien régime qui tendaient à jeter de la défaveur sur l'espionnage. Pourvu qu'on espionne pour sauver la patrie, n'est-ce pas une vertu, et trahir, dans l'intérêt de la République, n'est-ce pas le dernier mot de la grandeur morale? N'est-ce pas ce saint espionnage, cette trahison patriotique qui nous ont permis de saisir les dernières trames de ces scélérats Batz et Leroy dont on vous parlait tout à l'heure? Je propose en finissant que l'on porte la citoyenne Rose en triomphe.

Des clameurs d'enthousiasme s'élevèrent. Rose agita les mains.

— Citoyens, frères sans-culottes, la section Mutius-Scévola restera gravée dans mon cœur, et je reviendrai lui faire une visite de noces, comme à une vieille amie. Mais aujourd'hui n'oubliez pas que j'habite Meudon et que je suis une pauvre fermière. Je vous avouerai que mon officieux a dû quitter ma ferme aujourd'hui. N'oubliez pas qu'il y a une foule de créatures de l'être suprême, telles que volailles, veaux, porcs et chevaux qui attendent leur nourriture. Ne soyons pas cruels. Sectionnaires de Mutius-Scévola, conclut-elle d'une voix impérieuse et déclamatoire — et ce mélange de simplicité triviale et de grandeur ampoulée, c'était tout le caractère du temps — sectionnaires, ouvrez les rangs et faites place à la Rose de la Liberté.

Les rangs s'ouvrirent avec des acclamations d'enthousiasme, lentement toutefois.

— Eh bien! dit le président en s'avançant, au moins toute la section l'accompagnera jusqu'à la voiture. En avant les Scévola, honorons la vertu, la pudeur et le sans-culottisme.

— Citoyenne, dit Ceyrat à mi-voix, je demeure rue Férou, 1012. La citoyenne, mon épouse, sera heureuse de te voir. M'en fais-tu la promesse?

— Ceyrat, je t'ai dit que je te méprise.

Elle fixa sur lui un regard calme, puis se détourna, et s'avança vers Aristobule.

— Citoyen Aristobule, dit-elle, il faut que nous nous soyons vus autrefois. Mais je ne puis savoir où. Tes traits sont restés gravés dans mon souvenir et j'hésite à te reconnaître. Dis-le-moi, je t'en prie, dis-le-moi, m'as-tu déjà vue.

— Oui, je t'ai vue.

— Quand cela? demanda-t-elle vivement, quand j'étais une toute jeune fille, n'est-ce pas?

— Je t'ai vue au 10 août 1792, quand tu entras dans les Tuileries, la maison du tyran.

Les sourcils de la jeune femme se froncèrent. Elle saisit la main du jeune homme violemment et dit d'une voix à peine intelligible :

— Si je pouvais croire que tu fusses parmi les défenseurs de Capet, je te ferais arrêter ou je te tuerais de mes mains.

— Tu as une belle haine contre les aristocrates, Rose de la Liberté, répliqua Aristobule en souriant. C'est moi qui ai détourné la pointe qui allait te percer le cœur et qui t'ouvrit l'épaule. Devines-tu de quel côté je me trouvais.

— C'est cela donc. Eh bien! tu m'as sauvé deux fois la vie. Mon mari ira te chercher dans la section des Piques et t'amènera chez nous où je te remercierai.

— Citoyenne, dit le président, la section t'attend dans la rue du Vieux-Colombier pour t'escorter.

Dame Rose s'éloigna.

— Va-t'en, murmura Aristobule, en la regardant partir, disparais, Rose de la Liberté. Tu m'as servi à avoir un certificat de civisme, c'est tout ce que je voulais de toi.

Il ne restait plus dans la salle du comité que Ceyrat, Vigneuil et Aristobule.

— Eh bien! dit Ceyrat, il me paraît que tu t'entends à conquérir les femmes comme le peuple. Tu es un habile homme, et j'augure que nous te verrons un jour au pinacle, tu sais manier les multitudes. En attendant, je te félicite, la citoyenne Rose est belle, fort belle et

fort aimable. Quant à son nigaud de futur mari, c'est un austère Caton de la race de Dandin. Connais-tu Molière? Non? Oui!

Aristobule sourit.

— L'on pensera à tout cela. Mais la gaillarde m'a fait perdre la piste, et je suis un fil qui ne me laisse pas le temps de penser aux folâtreries. Mon ami Vigneuil va te raconter de quoi il est question. J'espère sauver la République. Vous me reverrez avant ce soir. C'est avec vous, puisque la section m'a adopté, que je veux partager le mérite de mes découvertes. Je retourne en chasse. Tu as là, citoyen Vigneuil, une belle pipe à tuyau en bois, suivant la nouvelle mode, voudrais-tu me la prêter avec un peu de tabac pour que je ne change pas mon unique assignat.

Vigneuil fit la grimace. Toutefois, il n'osa pas refuser la pipe. Aristobule l'alluma avec toutes les apparences d'une complète béatitude.

Puis il s'éloigna sans autre parole et ferma la porte sur lui-même.

IV

DE QUELLE FAÇON HARDIE ARISTOBULE, QUI AVAIT SON PROJET, RACONTA SON HISTOIRE A L'ESPION ORATEUR.

Quand le citoyen Aristobule des Piques se trouva, en sortant de la section, au coin des rues Férou et du Vieux-Colombier, il s'arrêta sur un petit espace légèrement élargi, en face du portail de l'église, et qu'on appelait indifféremment la rue Férou ou la place Saint-Sulpice. Il resta un instant comme indécis.

Il écouta quelle direction suivait le grand et triomphal tumulte qui escortait dame Rose.

— Citoyen Aristobule, dit une voix grêle et perçante. Je vois que tu ne connais pas bien le quartier; je vais te servir de guide et te montrer tout, puisque aussi bien tu es devenu un des nôtres.

Aristobule se détourna, il ne put retenir un mouvement de dépit en voyant fixés sur lui les regards pénétrants du petit bossu, l'Orateur public dont il a été question dans les chapitres précédents.

Mais Aristobule devait être un citoyen exercé à la patience. Malgré tout le dégoût que lui inspirait ce petit être prétentieux, évidemment lâche, féroce et fourbe, il sourit de bonne humeur.

— Je connais la section, citoyen Orateur public; mais ta compa-

gnie n'est pas à mépriser. Seulement le salut de la patrie exigera peut-être que je m'en prive à un certain moment.

— Bon, tu m'expliqueras la chose, dit tranquillement le bossu, et si je juge que tu as raison, je m'éloignerai.

— Et si je voulais t'éloigner sans te donner des raisons, ou bien après t'avoir donné des raisons que tu ne voudrais pas admettre.

— Tu n'oserais pas. Je te dénoncerais.

Aristobule éclata de rire.

— Eh bien! je ne te dissimulerai pas, dit-il, qu'en te voyant, mon premier mouvement a été du dépit.

— Je l'ai bien vu, murmura le bossu.

— C'est bon à savoir, répliqua Aristobule. Tu es un gaillard malin et il ne fait pas bon te rien cacher. Je disais donc que je t'avais vu avec dépit; mais tu me parais un homme fin, de bonne conversation et de bon conseil. Nous allons causer en bons patriotes, et si tu veux me servir de guide, tu ne me seras pas inutile.

— Attends un instant que la foule des citoyens ait cessé son bruit. Ils se dirigent vers l'ancienne Académie de la Guérinière, rue de Vaugirard, d'où partent les voitures pour Meudon. C'est là que va la citoyenne Rose. Je l'aurais suivie, si je n'avais pensé à toi. Car, vois-tu, j'ai remarqué que tout ce qui est beau n'aime pas la Révolution; les femmes surtout la détestent. Je me méfie de cette citoyenne. Mais je vais aller la surveiller à Meudon, et plus tôt qu'elle ne pense.

— Ainsi c'est pour me surveiller que tu es resté ici? demanda Aristobule avec son sourire éternel.

— Sans doute, citoyen, et cela est conforme aux principes. Suis bien ce raisonnement, digne de Cicéron : Si tu es un bon citoyen, que t'importe que je te surveille, je serai un témoin de ta gloire. Si tu es un mauvais citoyen, il faut que je te surveille, il est nécessaire qu'il y ait un témoin de tes crimes. Y a-t-il quelque chose à répondre?

— Absolument rien, citoyen Orateur, répondit Aristobule en se mettant en marche.

— Attends encore. On entend toujours les cris et les clameurs, et à quoi bon rencontrer cette troupe qui nous empêcherait de passer. Il y a encore cet autre raisonnement : Si tu es un véritable sans-culotte, tu dois savoir, comme on l'a dit tout à l'heure, que la défiance est la première vertu du peuple en révolution, et, par conséquent, que la dénonciation est un devoir. Aussi l'espion est un ministre de la sainte justice, un prêtre de la vraie religion patriotique, un personnage vénérable et sacré, un magistrat du peuple. Si tu n'es pas persuadé de ces vérités, c'est que tu es un mauvais citoyen, et il faut te surveiller. Maintenant où as-tu besoin d'aller?

— Au coin de la rue Montagne-des-Champs.

— Pour quoi faire?

— Attendre quelqu'un qui doit me donner les moyens de dénouer une trame, la plus perfide qu'on ait encore vue contre la République.

— Bon, allons-y, je t'aiderai.

— Non. Car s'il voit un autre personnage que moi, il ne parlera pas et la République périra.

— Mais qui est-ce qui me dit que ce n'est pas le contraire? C'est peut-être une trame contre-révolutionnaire que tu vas nouer et que ma présence empêchera. Qu'y a-t-il à répondre à une telle puissance de raisonnement?

— Presque rien, en effet. Mais si je te disais à mon tour : Ou je suis un bon citoyen, alors je n'ai pas besoin d'être surveillé par le citoyen Orateur, et je vais lui casser les reins ; ou je suis un mauvais citoyen, et alors le citoyen Justin Pourvoyeur m'ennuie et je vais l'étouffer.

Le petit bossu regarda Aristobule. Celui-ci riait toujours.

— Tu n'aurais pour toi, répondit gravement le citoyen Orateur, que l'apparence de la raison et non les principes, car, étant bon citoyen, tu ne voudrais pas porter, en ma personne, atteinte à la vertu de l'espionnage, qui est une magistrature patriotique, et, étant mauvais citoyen, tu n'oserais pas le faire, sachant que j'ai averti quelques sectionnaires que j'allais te suivre. Veux-tu que nous montions tranquillement la rue Férou en cherchant l'ombre et en fumant tranquillement notre pipe?

— Allons. Vois-tu, citoyen Justin, sans doute je suis frappé de la puissance de ton argumentation, et je ne suis pas étonné qu'on t'ait comparé à Cicéron. Mais il y a quelque chose qui cloche. Car enfin il est possible que les dangers que j'ai à courir en t'exterminant soient moins grands que ceux que je cours en acceptant ta société. Si je profite de ce qu'il n'y a personne dans la rue et de ce que nous passons dans ce coin désert, là, en face de la rue des Cannettes, près du ci-devant hôtel d'Elbeuf, qui n'est guère habité; si je profite de ce que je passe là juste devant ce sombre cul-de-sac Férou, ci-devant des Prêtres, si je profite de tout cela pour te sauter au cou, qu'est-ce que tu ferais?

Et par un geste brusque, saisissant d'une main le bras droit de l'Orateur, et de l'autre la gorge, il la lui serra, toujours en riant.

Le bossu se débattit, trépigna, accabla de coups de poing le flanc d'Aristobule. Mais celui-ci ne lâcha pas jusqu'à ce qu'il vît les yeux de Justin s'emplir de sang. Il ouvrit alors la main et lui dit d'un ton sec :

— C'est pour te montrer qu'il y a toujours un côté faible aux

meilleurs arguments. Maintenant viens, je n'ai rien à craindre de la défiance populaire. J'ai pleine confiance en toi et tu m'as plu.

Le petit orateur bossu regardait son compagnon avec défiance. Un mélange, au fond assez grotesque, d'effroi et de colère, d'admiration, d'hésitation et de haine se peignait dans ses yeux. Il demanda à respirer quelque peu. Aristobule s'arrêta.

Bientôt il ferma les yeux et dodelina de la tête comme un homme qui rêve, ou qui lutte contre le sommeil, contre l'ivresse peut-être.

Tout à coup il se redressa, se secoua, et, saisissant son voisin, il lui tira le bras violemment.

— Marchons, dit-il rudement. Quand on veut sauver la patrie et partager la gloire et les travaux de ceux qui risquent leur vie pour veiller au salut de la République, on n'a pas le temps de respirer.

Il fit quelques pas, en entraînant l'espion bossu, qui commençait à trouver ardue la besogne entreprise.

Puis Aristobule s'arrêta, et il laissa tomber sur son compagnon un sourire qui tranchait étrangement avec la tristesse et l'abattement de sa physionomie habituelle, et surtout avec la colère qu'il venait de montrer tout à l'heure.

— Vois-tu, dit-il en revenant au point de la conversation où il s'était interrompu pour sauter à la gorge de son camarade, il y a encore un autre côté de la question. Dans ton métier d'espion, tu ne risques pas seulement d'être étranglé — et avoue qu'il ne s'en est pas fallu de l'épaisseur d'une langue de chien tout à l'heure — mais tu as encore la chance de voir des gens se moquer de toi.

— Que veux-tu dire, citoyen Aristobule ? demanda Justin Pourvoyeur d'un ton qui avait perdu beaucoup de sa jactance.

— Voyons, mon rendez-vous n'est que pour midi, au coin de la rue Montagne-des-Champs ou Lucrèce-Vengée, comme tu voudras. Nous avons bien encore deux heures devant nous, suivons tranquillement la rue de Vaugirard. Veux-tu gager avec moi ta pipe contre une volée de ce bâton-là qu'avant un quart d'heure tu ne sais pas à qui tu as affaire, et que tu seras incapable de dire si je suis le plus scélérat des aristocrates ou le plus pur des sans-culottes.

— Bah ! mon opinion est faite, et rien qu'à la façon dont tu qualifies naturellement l'aristocratie et les sans-culottes, on voit que tu es un patriote éclairé, intègre et pur.

Aristobule éclata de nouveau de ce rire bruyant et railleur qui semblait toujours annoncer à l'espion un nouvel accès de rage. Il secoua de nouveau, à les disloquer, les épaules de Justin.

Puis, tout d'un coup, sa physionomie s'apaisa, ses jambes écartées se rapprochèrent, ses coudes ouverts se serrèrent à la taille, sa marche déhanchée se changea en un pas cadencé, ses épaules en-

foncées se redressèrent. Il sembla grandir, et tout, dans son port, prit une apparence de dignité. Sa voix criarde et discordante s'apaisa, et ses paroles choisies, et flairant la bonne compagnie, sortirent de ses lèvres avec une douceur un peu cherchée, mais mélodieuse et pénétrante. Tout en ce grossier sans-culotte devint mesuré, aisé, élégant.

— Mon ami, dit-il d'un ton qui n'était pas sans une mélancolie touchante, ne vous étonnez pas si je parais connaître ce quartier de Paris aussi bien que vous, qui y habitez sans doute. C'est qu'ici j'ai goûté les plus purs et les plus grands bonheurs de mon existence, et qu'ils ont gravé au fond de mon cœur le souvenir des lieux charmants où mon âme ravie a éprouvé les plus touchantes voluptés du cœur.

Voyez-vous ces grands bâtiments, maintenant vides et changés en désert par la rage révolutionnaire, ce sont ceux de l'ancien hôtel d'Elbeuf. C'est là que je l'ai vue pour la première fois.

Elle avait huit ans, j'en avais dix-huit. J'étais déjà un homme. Je m'étais échappé à quinze ans de la demeure paternelle et j'avais été, non sans gloire, faire la campagne en Amérique. Je revenais, c'était en 1780. Je visitai une parente qui habitait dans cet hôtel.

Dès que j'entrai, je vis une petite fille ravissante, grande, élancée, avec les plus beaux cheveux et des yeux qui fixèrent mon attention. Savez-vous ce que c'est qu'une agate, mon ami, et avez-vous remarqué parfois celles de ces agates qui ont des veines d'un brun doré? Eh bien, supposez ces veines pénétrées et illuminées par un rayon de soleil, et vous aurez l'image de ces yeux que je vous dis.

La jeune enfant pleurait à chaudes larmes quand j'entrai. L'on m'apprit que c'était une cousine éloignée de ma parente et un peu aussi ma cousine. Elle était toute désolée parce que, sa mère étant gravement malade de vapeurs qui lui rendaient toute occupation et tout bruit fatigants, Marie-Thérèse — c'était le nom de la jeune fille — devait entrer, dès le jour même, chez une de ses tantes qui était supérieure des Bernardines du Précieux-Sang. Elle pleurait à l'idée d'entrer au couvent. Elle invoquait toutes les personnes présentes avec larmes; elle suppliait en joignant ses petites mains, elle se jetait aux genoux de chacun en demandant qu'on la renvoyât chez elle. Croyez-vous à la sympathie, mon ami?

Et Aristobule se tournant brusquement vers le sans-culotte le regarda d'un air ironique, si railleur que l'Orateur public resta la bouche béante.

Aristobule éclata de rire; puis reprenant de sa voix polie et mélancolique son récit :

— Pour moi, dit-il, je dus, ce jour-là, croire à cette vertu de sym-

pathie. La petite, touchée peut-être de l'attention avec laquelle je la considérais, accourut vers moi, et me fixant de ses yeux humides.

« — On dit que vous êtes mon cousin, monsieur, s'écria-t-elle, ayez pitié de moi, faites que je retourne chez mon père à Meudon. Je n'ai pas mérité d'être mise en prison. Oh ! cette maison est si triste.

« — Mademoiselle, lui répondis-je en pressant sa petite main et en y posant mes lèvres, je n'ai pas, hélas! l'autorité que vous me supposez. Mais, à titre de cousin, je suppose que j'ai le droit d'aller vous voir et de vous porter, pour vous distraire, de belles images, des rubans, des jouets. Prenez courage, puisqu'il faut vous décider à entrer dans cette maison si triste, je vous promets de faire tout ce que je pourrai pour l'égayer. »

C'est ainsi que je la vis pour la première fois et que nous commençâmes à nous aimer.

Je revins fréquemment dans ce quartier; je me rappelle même qu'il y avait là — et il montrait la partie de la rue de Vaugirard ou plutôt du Luxembourg, qui est en face de la rue Férou — un très-beau calvaire, et je suis affligé de ne plus l'y voir.

— Comment, misérable fanatique, modéré hypocrite, s'écria-t-il brusquement en reprenant sa voix âpre et grossière et ses gestes cyniques, et en secouant violemment le bras du petit bossu, tu ne protestes pas en entendant ces horribles paroles. Dans ton patriotisme, qui devrait s'enflammer, tu ne trouves pas un mot de colère! Tu ne sais pas me répondre qu'il faut, au contraire, bénir la Montagne d'avoir détruit les trames ensevelies sous le voile d'une fausse religion qui cache les mystères d'iniquité dans le secret impénétrable des cœurs.

— Eh fi! s'écria le petit homme, est-ce que je ne vois pas bien que tu te moques de moi.

— Crois-tu! demanda Aristobule en souriant.

— Mais c'est curieux comme il me semble que je te connais et que je t'ai vu quelque part.

— Vraiment, dit Aristobule, mais avec un sourire peut-être plus contraint. Rien n'a changé, mon ami, reprit-il de sa voix douce, dans ce chemin que je fis si souvent, et pendant tant d'années, pour aller voir Marie-Thérèse. C'est bien toujours ce long mur qui sépare la rue de Vaugirard du Petit-Luxembourg. Des jardins s'étendent derrière ce mur jusqu'à la rue Notre-Dame-des-Champs. Bien souvent j'y ai passé la nuit à rêver, ou bien monté sur un arbre, à regarder par-dessus le mur et de l'autre côté de la rue de Vaugirard les fenêtres du couvent où Marie-Thérèse grandissait et devenait la plus ravissante jeune fille, après avoir été la plus charmante enfant. Car, oui, voici

bien, continua-t-il en montrant le coin de la rue de Vaugirard et du Pot-de-Fer, le couvent de l'Institution chrétienne; et de l'autre côté de cette rue du Pot-de-Fer — et il montrait l'endroit traversé actuellement par la rue Madame — c'est là que se trouvait le couvent des Bernardines du Précieux-Sang, là que Marie-Thérèse passa neuf années.

— Bon, s'écria Justin, je me rappelle à qui tu ressembles.

— Vraiment, dit Aristobule en se rapprochant.

— Oui, dit Justin Pourvoyeur, tu ressembles au grand patriote Talma, l'acteur citoyen du Théâtre de la République.

— Tu brûles, Justin, mais ce n'est pas encore ça.

On était arrivé devant la maison des Carmes, dont les dépendances s'étendaient alors depuis l'hôtel de Soyecourt, au coin de la rue Cassette, jusque près de la rue du Regard.

— Reconnaissez-vous, ami, reprit Aristobule avec un geste et une voix mélancoliques, ce temple de toutes les vertus, dont les lâches cannibales ont fait un lieu de honte pour la France et pour l'humanité? Les lâches septembriseurs! ils ont fait de ce couvent des Carmes le temple même de l'assassinat, un lieu d'horreur dont le nom, quand on y joindra le souvenir des jours infâmes de septembre 1792, sera l'objet de l'exécration des âges les plus éloignés! Maillard, Lazowski, Panis, Ceyrat, Prière, Sergent, Marat, Danton, Bentabolle, honte de ce siècle et de l'humaine nature, inspirateurs ou exécuteurs du plus grand crime qui ait fait pâlir le soleil, soyez maudits! Je voue vos noms à l'exécration de l'immortelle histoire!

L'espion Orateur riait de toute son âme.

— Non, dit-il, ce n'est pas au citoyen Talma que tu ressembles, mais à un autre acteur du Théâtre de la République, au grand patriote Boutet-Monvel, dans la pièce intitulée *la Descente de Louis Capet aux enfers*, après le 10 août.

Aristobule s'était arrêté au milieu de la rue de Vaugirard, en face d'un petit mur que la rue d'Assas a détruit, et qui séparait l'enclos des religieux des jardins du couvent.

Plusieurs cabarets s'étaient établis vis-à-vis les Carmes, prison fort peuplée. Les détenus recevaient des visites, et quelques-uns voulaient échapper à l'ordinaire du citoyen Langlois et de la citoyenne Magnin, sa sœur, traiteurs des prisonniers; de là, et de quelques autres circonstances, était né un petit mouvement commercial qui apportait un peu de vie à cette partie de la rue.

Aristobule paraissait hésiter. Il regardait et le mur des Carmes et les maisons vis-à-vis, l'une surtout qui, close à côté de plusieurs autres à demi ouvertes, semblait inquiéter notre héros.

Il prit vivement l'espion Orateur et l'amena à côté du mur. Et

tout son récit n'avait guère d'autre but que d'exécuter naturellement, sans éveiller de soupçons, ce mouvement et ceux qui vont suivre.

— Ami, dit-il en reprenant son récit, en ces jours néfastes, Marie-Thérèse n'était plus au couvent du Précieux-Sang. Les religieuses avaient été forcées de fuir, et la jeune fille, qui était devenue une nymphe par la grâce, une déité par la beauté, et une sainte de pureté, s'était réfugiée avec ses deux vieilles parentes à l'hôtel de Toulouse, au coin des rues du Regard et du Cherche-Midi. Moi, j'étais caché là aussi dans cet hôtel, légèrement blessé d'un coup de pique qu'une femme m'avait porté le 10 août, à l'attaque du château des Tuileries. Vous pensez bien, ami, que j'étais là où étaient tous les honnêtes gens et tous les bons Français, à la défense de mon roi.

L'Orateur espion commença à se tordre de rire, tant il trouvait cette phrase bouffonne et merveilleusement bien trouvée.

— Du haut d'une fenêtre donnant sur les jardins de l'hôtel de Toulouse, continua Aristobule après avoir secoué le bras de son compagnon, nous aperçûmes vaguement et d'assez loin quelques épisodes des massacres des Carmes.

Nous avions promis de ne pas donner signe de vie, pour ne pas compromettre les femmes cachées là; mais notre sang bouillonnait dans nos veines. Bientôt je n'y tins plus. L'un des prêtres qu'on massacrait était parvenu à se sauver : il avait pu traverser l'enclos. Il fuyait, déjà ensanglanté, et poursuivi par deux de ces misérables. Je descendis en toute hâte, le bras droit en écharpe et tenant une épée de la main gauche.

Hélas! mon ami, ce souvenir opprime mon âme! ce fut la perte de cet homme vénérable. Peut-être se fût-il sauvé et eût-il pu se cacher dans les arbres, derrière quelque muraille! Quand il me vit, mal et peu vêtu, une arme à la main, il me prit pour un nouveau persécuteur.

En vain je lui criais : « Courage, courage, mon père! » il remonta vers la rue de Vaugirard, craignant de continuer sa route dans ma direction. Il parvint à sauter par une des brèches de la muraille qui donnaient sur la rue. Mais, obligé de retourner un peu sur ses pas, il avait perdu de son avance. Les deux cannibales escaladèrent la brèche peu de temps après lui. Je les suivis.

Je ne vous dirai pas, ami, combien était affreuse l'angoisse de Marie-Thérèse et de tous ceux qui, réfugiés à l'hôtel de Toulouse, m'avaient vu me précipiter à la défense de la victime, et qui me voyaient courir seul, blessé, là où était la foule des bourreaux. Marie-Thérèse tomba évanouie. Elle était persuadée qu'elle ne me reverrait pas.

— C'est-à-dire, murmura le petit bossu entre deux éclats de rire, que Volanges et Beaulieu, qui faisaient si bien les Jocrisse et les Jeannot, n'étaient que de l'herbe de Jean à côté de toi. Je te demande la permission de raconter ce récit, d'un si étonnant comique par la perfection même de l'imitation. Je le redirai à la prochaine fête des Sans-culottides, le duodi, quand on célèbre la fête du Génie.

— Quand j'arrivai à la brèche, continua Aristobule, dont les yeux se fixèrent sur la muraille, je vis un tableau horrible. Le prêtre avait été rejoint; il avait reçu de nouveaux coups. De ses mains ensanglantées, qu'il essayait de joindre, il s'appuyait sur la muraille. Il reçut un nouveau coup et tomba. L'un des deux assassins entendait hurler dans l'église ici proche la bande de Maillard, revenant du massacre de l'Abbaye pour donner des leçons d'assassinat aux novices scélérats qui étaient venus ici à la suite de Prière, de Violette et de Tanche; il avait hâte d'aller les rejoindre. Il disparaissait par cette porte quand j'arrivai.

L'autre s'était baissé sur le vieillard mourant, et il lui enfonçait encore une fois son arme dans la poitrine. Il était tête nue. Baissé comme il était, il ne me montrait que son crâne, tout chauve et brillant. Je le vois encore. Je ne sais quelle idée me saisit l'esprit : de deux coups de pointe d'épée je lui dessinai une croix sur ce crâne. Je n'y allais pas de main morte, et s'il vit encore, il peut montrer cette croix sur le haut de sa tête.

Il poussa un cri terrible et se releva. Je ne sais ce que j'avais dans les regards, mais quand il tourna vers moi ce visage, que sillonnaient déjà deux jets de sang descendant du haut du front, le long des deux côtés du nez, quand ses yeux se fixèrent sur les miens, ils peignaient une expression de la plus extrême surprise et de la plus grande épouvante que je vis jamais. Il ne songea pas à se défendre; il resta comme suffoqué et tomba évanoui.

Je dédaignai de le tuer, et m'en suis repenti depuis lors : il faut détruire le plus possible de bêtes venimeuses. Je me baissai vers le prêtre. Il ouvrit doucement ses yeux, que la mort envahissait déjà, et je l'entendis qui murmurait : « Mon Dieu, pardonnez-moi d'avoir essayé de fuir le martyre. » Il murmura encore quelques mots. Mais on hurlait la *Carmagnole* de l'autre côté de la muraille; je n'entendis pas.

J'éprouvais une envie extrême d'aller me faire tuer en détruisant quelques-uns de ces scélérats; mais je songeai à Marie-Thérèse! Je donnai du pied quelques coups au massacreur; il resta évanoui. Je balançai encore à lui mettre mon épée dans la poitrine! Je ne le fis pas, et, encore une fois, je ne sais quel pressentiment me dit sou-

vent que cet homme vit pour mon malheur et qu'il se vengera cruellement de moi. Je lui pris son sabre. Je l'ai gardé ; je le porte quand je me veux déguiser en sans-culottes, afin qu'il me communique la vertu de l'ignominie. Le voici.

V

OU APPARAIT POURVOYEUR L'AINÉ.

L'espion Orateur ne riait plus d'aussi bon cœur. Il regardait son compagnon d'un air hésitant qui était comique. Aristobule éclata de rire à son tour, mais d'un rire âpre.

— Tu ne crois pas que je dis vrai ? reprit-il en saisissant Justin d'une main vigoureuse et l'attirant violemment. — Il arrivait enfin à son but. — Je vais te montrer les marques du sang sur les murailles... Mais quelle heure est-il, f.....?

— Mais, environ onze heures, Aristobule.

— Il ne s'agit pas d'environ. Les sans-culottes n'ont-ils pas le droit de savoir l'heure comme les aristocrates? Parce que notre pauvreté ne nous a pas permis, comme à un de ces riches vils et égoïstes, de posséder une montre, n'est-ce pas un crime contre l'égalité que de nous refuser l'heure exacte? Va, et demande l'heure, tiens, là, à cette maison fermée qui ressemble à une maison d'aristocrate, et qui a l'air d'espionner les sans-culottes de la prison des Carmes. Va demander l'heure !

— Mais elle est fermée, citoyen !

— Comment, fermée, f... ! De quel droit est-elle fermée, quand les autres sont ouvertes? Comment ! nous aurions renversé l'aristocratie, la royauté, le feuillantisme, le modérantisme, l'indulgentisme, et tous les Brissot, et les Lafayette, et les Hébert, et tous les trônes, et nous ne pourrions pas nous faire ouvrir une porte ! Nous avons fait la révolution, donné notre sang pour la patrie, et nous ne serions même pas assurés de pouvoir savoir l'heure exacte ! Va, enfonce la porte au nom de la liberté, demande l'heure au nom de l'égalité, et si l'on te demande de quel droit, réponds à ces vils égoïstes que c'est Aristobule des Piques qui la requiert au nom de la fraternité et de son sabre sans-culottes !

Quelques personnes avaient mis le nez aux portes voisines en entendant les clameurs d'Aristobule. Mais le tumulte était alors si fréquent et en même temps si dangereux, que chacun rentra chez soi. Ce n'était ni l'heure ni le lieu des assemblées publiques. Du reste, ainsi que nous l'avons dit, l'atmosphère morale semblait s'alourdir

sur Paris, l'inquiétude gagnait là où la fièvre ne dominait pas, et chacun paraissait avoir le pressentiment de quelque prochaine et terrible catastrophe.

Justin serra la main à son compagnon, son front se dérida, et il lui dit avec enthousiasme :

— Je reconnais, citoyen, que je n'étais pas sans défiance. Mais je suis prêt à te proclamer le plus grand des patriotes. Quand on comprend comme toi les droits civiques et les biens de la Révolution, on est un vrai Montagnard. Tu m'as raconté, pour égayer la route, une histoire que j'ai lue dans quelque livre, et tu as gagné ton pari de m'étonner; mais tu es illuminé par le génie de la liberté, tu es un enfant chéri de la République.

— C'est bien, citoyen, reprit Aristobule; je vois que l'on ne peut ni t'effrayer ni te tromper. Compte sur moi. Ce soir même, le vertueux Maximilien connaîtra ton énergie et ta profonde intelligence. Va, fais-toi ouvrir cette porte. Moi, je vais chercher sur cette muraille les traces du sang.

Il éclata de nouveau en un rire amer. Justin s'avança vers la maison. La porte s'ouvrit immédiatement. Justin entra. La porte se referma.

Il y avait là quelque chose qui eût excité l'attention d'un homme aussi inquiet et aussi sagace que paraissait être Aristobule. Malheureusement, il était alors tout occupé de la recherche qu'il faisait sur les pierres du mur. Il semblait y mettre une méthode bien minutieuse.

Il commença par se placer perpendiculairement à la muraille, en ayant soin d'avoir juste en face de lui un mur de clôture intérieure qui représentait à peu près la ligne formée aujourd'hui par le côté gauche de la rue d'Assas, en descendant vers la rue du Cherche-Midi.

Aristobule vint s'appuyer nonchalamment contre la muraille de la rue, au point de rencontre des deux murs. Puis il fit dix pas mesurés en avant, dans la direction de la barrière. Il s'arrêta net et regarda à hauteur de son épaule. Sur une des pierres du mur il vit écrit au crayon ces quatre chiffres : 21-25. Il tressaillit.

— Grâce à Dieu, murmura-t-il, je n'arrive pas trop tard. C'est aujourd'hui le dernier jour, aujourd'hui 25 juillet. Et penser que depuis le 21 cet appel est là ! Penser que l'on vient, à travers mille dangers, depuis quatre jours, à un rendez-vous auquel je manque !

Une sueur d'angoisse coula de son front. Il songeait à tout ce qui avait pu arriver depuis quatre jours en cette terrible époque.

— Allons, allons, les gens comme moi n'ont pas le temps de s'arrêter, même pour souffrir.

Il revint se placer contre la muraille, l'épaule à la hauteur des quatre chiffres qu'il effaça d'un geste négligent. De nouveau il fit, toujours dans la même direction, le nombre de pas indiqué par le premier chiffre, c'est-à-dire deux pas. Il s'arrêta encore, et, sur une pierre placée à même hauteur que la précédente, il vit une lettre et un chiffre, et un trait placé avant la lettre, dans ce sens : — E II.

— Barrière d'Enfer, deux heures, bon!

Il partit de nouveau de cette dernière pierre, mais en revenant sur la route précédemment parcourue et en faisant le nombre de pas indiqué par le dernier des quatre chiffres, c'est-à-dire cinq.

Là, sans doute, on n'avait pas trouvé de pierre à hauteur voulue, car il vit sur le plâtre de la muraille une lettre et un chiffre : V III.

— C'est tout. C'est bien clair : on m'attendra tous les jours, du 21 au 25, à deux heures, à l'ancienne barrière d'Enfer; ou, si l'on ne peut venir là, à trois heures à la barrière de Vaugirard. Oui, c'est bien cela : il faut que je sois aujourd'hui à deux heures à la barrière d'Enfer, ou à trois heures à la barrière de Vaugirard. J'espère, mon Dieu, qu'il n'est pas trop tard, et que depuis cinq jours on n'aura pas éveillé les soupçons.

Il effaça soigneusement ces indications comme il l'avait fait des autres, et revint vers la maison où était entré Justin. Mais là il se passait certains incidents qui étaient destinés à contrarier les plans d'Aristobule.

Justin, en entrant dans la maison si soigneusement close, avait entendu une voix qui lui avait dit vivement, d'un ton bas toutefois :

— Justin, ferme la porte!

Il avait levé la tête.

— Comment, c'est toi, cousin? s'écria-t-il.

C'était en effet celui qu'on nommait Pourvoyeur l'aîné, le célèbre commissaire observateur de l'esprit public, dont les rapports, remarquables par leur sagacité, leur incorrection civique et leur violence sanguinaire, existent encore aux Archives de l'empire.

— Oui, c'est moi, répondit celui-ci, qui était un homme petit, trapu, au front bas et large, à la bouche immense, aux longues oreilles pointues, au nez camard; homme, en somme, d'une figure énergique et repoussante. Ses prunelles brillaient d'un remarquable éclat entre des paupières malades et sans cils, dont la rougeur semblait donner des reflets de sang au blanc de l'œil; c'était ce qui attirait tout d'abord l'attention sur lui.

Il était président du comité révolutionnaire de Meudon.

Il portait le costume de ceux qui avaient trouvé le moyen de renchérir sur les sans-culottes, le costume de ces Vincent, Varlet, Leclerc, Jacques Roux, Gonchon, Bourgoin, pour qui les Montagnards

étaient des aristocrates, les Jacobins des modérés et les Cordeliers des indulgents. Il avait les pieds nus dans des sabots, un pantalon qui tombait en loques jusqu'à la cheville, une chemise de grosse toile ouverte, et laissant nue la poitrine, sur laquelle une guillotine était gravée en bleu ; point de gilet, ni de cravate, ni de carmagnole ; une casquette de loutre pelée, à longue visière. Un beau sabre de cavalerie pendait à un baudrier de cuir solide ; une paire de pistolets demi-arçon était passée à une ceinture de laine rouge. Une carte, portant imprimée en assez grosses lettres : *Comité révolutionnaire de Meudon*, était passée dans la ganse de la casquette, au-dessous de la cocarde tricolore.

— Oui, c'est moi, cousin, continua-t-il avec bonhomie. Je suis ici à l'affût. Tu es un citoyen intègre et enflammé du feu républicain. On peut tout te dire. D'ailleurs, tu sais qu'à la moindre indiscrétion, toi et ta femme vous ne tarderiez pas à faire *atchit* dans le panier patriotique. On peut te dire beaucoup de choses. Puis je crois que tu pourras m'être utile. On peut te dire quelques petites choses. Tu sais que l'incorruptible Maximilien n'a de confiance qu'en moi, et quand, étant dans l'exercice de mes fonctions d'*observateur de l'esprit public*, j'envoyais un rapport au ministre de l'intérieur, j'en envoyais deux au vertueux Robespierre.

Quand le Comité de salut public, pour diminuer le comité de surveillance générale, où les dantoniens dominaient, attacha à ses travaux une section de police, l'incorruptible Maximilien, non plus que ses amis Saint-Just et Couthon, les pères de la Révolution, n'eurent plus besoin de moi ici. Déjà, tu sais, on voyait les Montagnards pencher vers l'indulgence et faire jouer tous les ressorts de l'intrigue et de la corruption pour pousser au modérantisme diverses sections de Paris. Alors les pères de la patrie avisèrent à contre-balancer ces efforts pour le moment où la lutte suprême s'engagerait, et ils envoyèrent leurs amis dans la banlieue et les villages voisins, afin d'avoir là une force prête à marcher sur Paris.

C'est donc à Meudon que je fus envoyé, et là que j'étais quand, ces jours-ci, l'incorruptible m'a fait revenir. Il paraît que le moment approche.

— Quel moment, cousin ?

— Écoute-moi, je te dis. Il y a une trame épouvantable de nouée contre Robespierre : je crois que j'en tiens quelques fils. Je sais, entre autres choses, que ce mur de la prison des ci-devant Carmes, ces monstres hideux du fanatisme et de la superstition, je sais que ce mur joue un rôle dans cette trame, la plus dangereuse qu'on ait vue depuis la prise de la Bastille. Je sais donc beaucoup de choses ; je ne sais pas encore tout. Je surveille ce mur depuis tridi, 3 ther-

midor, c'est-à-dire le 21 juillet, style esclave. Maintenant je t'ai dit tout, pour te montrer que je n'ai rien perdu de ma puissance et pour que tu m'obéisses à la lettre.

— Je suis prêt à verser tout mon sang pour toi et la république, dit le petit bossu, qui tremblait devant son redoutable parent.

— Tant mieux pour toi, c'est le meilleur moyen que tu as de vivre. Qu'est-ce que tu viens faire ici?

— Savoir l'heure. Je suis envoyé par le citoyen Aristobule des Piques, un crâne!

— Ce citoyen-là! Il a bonne tournure. Mais il se promène d'une façon bien suspecte auprès de ma muraille!... Hé là! est-ce que je tiendrais le fil?

— Il cherche des traces de l'exécution de septembre, et voulait me montrer quelque chose du sang des fanatiques.

— C'est une récréation civique. Mais comment le connais-tu?

— Je viens de le rencontrer à la section Mutius-Scévola, qui l'a adopté, je ne sais pas bien pourquoi. Ah! oui, pour avoir livré une citoyenne qui s'est trouvée être justement une grande citoyenne... Tiens, justement, tu dois la connaître : c'est la citoyenne Rose.

— Oui, je la connais, dit Pourvoyeur avec un rire cynique, et j'espère mieux la connaître. Je lui ai offert mon cœur, elle l'a méprisé. Mais je suis justement en train de l'amener à se mettre à mes pieds et à me demander mes bonnes grâces. Nous en reparlerons. Tout ce que tu me dis de ce citoyen n'est pas clair. Il est peut-être solide. Malheur à qui s'approche de mon mur! Je te recommande une chose sur ta vie : tu ne le quitteras pas jusqu'à deux heures. Si alors il s'approche de la barrière de l'Observatoire, fais-le arrêter. Tu sauves la patrie. Va-t'en maintenant. Ah! tâche d'être adroit, si tu ne veux pas aller mettre le nez à la fenêtre de la place de la Révolution. Avant tout, fais qu'il se retourne de ce côté-ci, pour que je le voie bien. Va.

Justin fit un pas.

— Ah! reprit Pourvoyour, tu me retrouveras, en tout cas, vers deux heures, à l'enseigne du *Garde-française*, à la barrière de l'Observatoire.

Justin sortit au moment où Aristobule approchait.

— Tu as été assez longtemps, dit ce dernier en fixant un regard défiant sur le bossu.

— Imagine-toi, citoyen, que je ne trouvais personne, et qu'il m'a fallu aller dans une autre chambre. Regarde-moi cette maison-là. Croirais-tu que ça ne ferait pas bien l'affaire d'un vrai patriote qui voudrait établir un cabaret pour les...

— Va-t'en à tous les diables, s'il en reste! Tu as l'air... Mais

prends garde. N'oublie pas que c'est moi qui attrape les autres... Maintenant, quelle heure est-il?

— Mais, ils n'ont pas de pendule, là. Ils m'ont dit qu'il était environ onze heures.

— C'est bon, va-t'en. Je n'ai plus besoin de toi.

— Mais, citoyen Aristobule, il est convenu que nous partageons la peine et les profits. Je ne te quitterai pas.

Aristobule le regarda de nouveau dans le blanc des yeux. Le petit bossu n'était pas absolument à son aise. Il se rappelait heureusement les pistolets du cousin; il fit à peu près bonne contenance.

— Tu as une drôle de mine, sais-tu, camarade. Allons visiter cette maison qui ferait un si bon cabaret.

Il fit un pas. Puis une nouvelle idée lui traversa l'esprit.

— Au diable, dit-il. Si tu me trahis, Maximilien saura bien te retrouver.

— Sois tranquille, répondit l'espion Orateur à qui ce nom redonna toute sa confiance. Je travaille avec autant de zèle que si j'obéissais à l'éminent citoyen Maximilien.

— Viens donc; mais si j'étais de toi, je m'en irais tout tranquillement. Le génie de la liberté dont je reçois les inspirations, tu le sais, m'annonce qu'il t'arrivera malheur. Après ça, tu as peut-être une tête de rechange et tu ne crains pas qu'on te la casse.

Justin secoua le front. Aristobule avait repris sa marche vers la barrière.

Ils ne tardèrent pas à arriver au coin de la rue de Vaugirard et de la rue Notre-Dame-des-Champs.

Aristobule chercha, entre une borne et la muraille, un endroit où le soleil ne fût pas encore arrivé.

— J'ai l'âme tellement pure, dit-il avec ce ricanement qui troublait l'espion, et je me sens tellement sous l'égide du génie de la patrie que je vais me coucher là. Puis il y a trois jours que je veille. Toi, tu vas veiller sur mon sommeil.

— Je le jure sur le bonnet sacré de la liberté.

— Parfait!... Tu vas empêcher qui que ce soit de me réveiller avant midi. A cette heure-là, tu me réveilleras quand tu devrais m'enfoncer une épingle dans le cou.

— Je le jure sur les saintes couleurs de la République.

— Très-bien. N'oublie pas que nous pouvons sauver à nous deux la France. J'ai eu un moment de défiance et le génie de la patrie, dont je suis le disciple chéri, m'a révélé que ta foi en moi avait été ébranlée. Les traits de ton visage m'ont parlé le même langage que mon génie; mais il dépend de toi de me retirer ces défiances. Bonsoir.

Il se coucha, le dos contre le mur, la tête appuyée sur la borne. Il passa ses pistolets dans la poche de côté de la carmagnole qu'il boutonna. Il mit son sabre entre ses jambes et son bâton noueux sous son coude. Il attira son bonnet sur ses yeux pour éviter le soleil, dit-il à Justin.

Moins de cinq minutes après, il dormait. L'espion Orateur, fort anxieux, alla s'asseoir au coin de la rue du Regard sur une borne, à l'ombre d'un grand arbre qui étendait ses branches sur la rue de Vaugirard. L'arbre sortait de derrière la muraille qui séparait cette rue de l'enclos du prieuré de Notre-Dame-des-Prés.

Le soleil brillait de tout son éclat. Les oiseaux chantaient dans les arbres de ce large enclos. Quelques rares voitures, quelques rares passants traversaient la rue se rendant vers la barrière. Justin partageait son attention entre Aristobule qui dormait toujours et quelques-uns de ces passants. Deux ou trois surtout le frappèrent pour ce qu'il y avait de suspect et d'inexpliqué dans leurs allures.

CHARLES D'HÉRICAULT.

La suite prochainement.

L'HOPITAL DE BERCK-SUR-MER

Parmi les préoccupations sociales de ce temps, l'une des plus pressantes doit être celle-ci : sauver l'enfant, et dans l'enfant préparer l'homme. La mort, dans nos grandes villes surtout, frappe la première enfance avec une effrayante sévérité. Dans la première année, nous laissons mourir plus de la moitié des enfants qui naissent au sein des misères et des corruptions de Paris. De quel intérêt n'est-il pas de soigner et de sauver le reste? Une vitalité affaiblie, le défaut de soins, une lente inanition ou une alimentation vicieuse amènent cette désastreuse mortalité des nourrissons qui s'accomplissait en silence, sans troubler jusqu'ici notre tranquille insouciance, ou éveiller notre attention distraite. Les survivants eux-mêmes n'ont que trop de droit à notre pitié. Parmi ceux qui n'ont pas succombé à cette plaie de l'exportation des nourrissons et de l'industrie des nourrices, combien reviennent déchus, délabrés, malingres, affectés de tares organiques qui souvent ne s'effaceront plus, et qui ne laissent vivre que pour montrer toutes les dégradations physiques accumulées sur un organisme déshonoré.

Ces survivants, un fléau les menace, la scrofule, sous ses formes multipliées et diverses, dans toutes ses manifestations graves ou bénignes, précoces ou tardives. La scrofule est à la seconde enfance, ce que la tuberculose est à l'âge adulte : elle est le produit et l'aboutissant de tous les vices, de toutes les corruptions, de toutes les misères, de toutes les funestes et permanentes déviations de l'hygiène; et tout cela envisagé non-seulement dans l'être qui en souffre directement, qui en est la victime souvent plus innocente que coupable, mais encore et surtout dans les ascendants, dans les parents qui ont engendré et élevé l'enfant scrofuleux comme l'adulte tuberculeux. Aussi quelle pitié, quelle infinie commisération doit-on ressentir en face de tous ces déshérités, surtout en face de pauvres enfants qui ne sont responsables ni des erreurs, ni de la misère de leurs parents.

La scrofule, toutefois, ne frappe pas uniquement les enfants des classes

nécessiteuses ; c'est aussi le fléau de la descendance des classes riches. Ce que la misère et le vice engendrent d'un côté, l'épuisement d'une race abâtardie par le luxe et par les excès, par la mollesse habituelle de la vie, par l'atmosphère des grandes villes et des salons, l'enfantent de l'autre ; et la scrofule de l'enfant riche est pour le moins aussi redoutable que la scrofule de l'enfant pauvre. Il y a donc là un mal profond, mal des sociétés raffinées, comme des populations misérables, que l'extrême luxe et que l'extrême pauvreté connaissent et subissent, que l'on transmet à ses descendants pour avoir usé et abusé de tout, qui frappe aussi ceux à qui tout manque, et dont les enfants n'ont jamais eu pleinement le nécessaire, ni en aliments, ni en air pur, ni en lumière, ni en vêtements.

Où trouver des remèdes assez puissants pour combattre un fléau dont les origines sont si diverses et souvent si lointaines ? Comment ranimer des races dégénérées, ou révivifier des organisations que de longues souffrances et des privations continues ont amoindries ou dégradées ? Le remède, le vrai remède est celui qui remonte aux causes, qui tarit le mal à sa source, qui restitue à la race les qualités de fond et d'énergie qui lui font défaut, qui fait pénétrer le nécessaire, la lumière et l'air dans les réduits qui en sont privés. En ce sens guérir ou amoindrir la scrofule de race et la scrofule acquise, c'est surtout les prévenir ou les atteindre dans les conditions mêmes qui les suscitent. Ainsi conçue, cette œuvre est essentiellement sociale ; les progrès de la raison, de la morale et de l'aisance publiques peuvent seuls et à la longue les réaliser. Mais si l'hygiène sociale doit, sous peine de déchoir, porter ses vues jusqu'aux causes mêmes qui contiennent en elle le mal qu'elle veut combattre, l'hygiène privée et l'art de guérir ont également une œuvre de réparation à accomplir ; il y a l'enfant scrofuleux dont il faut sonder et cicatriser les plaies hideuses, qu'il faut soigner, traiter, et guérir s'il est possible.

A ce point les difficultés commencent ; elles ont été jusqu'ici insurmontables, du moins pour les enfants obligés de recourir aux ressources de de l'assistance publique. Les affections scrofuleuses sont de leur nature essentiellement chroniques ; elles durent plusieurs mois, souvent plusieurs années, avant d'arriver à une solution favorable ou funeste. Comment pendant un aussi long temps donner des soins convenables à l'enfant d'une famille indigente ? Les ressources de la famille, celles de la charité s'épuisent avant qu'aucun résultat ne soit obtenu ; et puis, ce résultat heureux, comment y atteindre dans un milieu dont toutes les conditions sont nuisibles ? L'air salubre, la lumière, l'alimentation substantielle et variée sont aussi nécessaires que les remèdes ; et ce sont précisément ces grands modificateurs hygiéniques que l'on ne peut opposer à la scrofule dans les classes pauvres qui encombrent nos grandes villes.

A l'hôpital, les mêmes difficultés se présentent à peu près. Si les soins médicaux sont ici mieux dirigés, si l'alimentation est meilleure, l'im-

mobilité dans un lit, le séjour dans une salle encombrée, l'absence d'une atmosphère vivifiante, la tristesse et l'ennui, jettent le pauvre enfant dans un état de langueur qui devient un obstacle aux effets du traitement interne. Petit à petit, sous la double action de la maladie et des conditions extérieures mauvaises, il s'étiole de plus en plus, s'appauvrit dans toutes ses racines vivantes, et un irremédiable marasme le conduit lentement à la mort. D'ailleurs, comment l'hôpital pourrait-il suffire au nombre de ces enfants déshérités? un lit d'hôpital qui reçoit un enfant scrofuleux, est pour très-longtemps immobilisé; il ne recueille pas à bref délai toute une succession d'hôtes, ainsi qu'il en est pour les maladies aiguës, dont la durée, quelle qu'en soit l'issue, est presque toujours courte. Un lit suffit ainsi à un nombre plus ou moins considérable de malades; ceux-ci entrent à l'hôpital au fur et à mesure de leurs besoins, sans attendre l'admission, temps d'attente pendant lequel la maladie empire ou tourne à mal. Il n'en saurait être de même dans les services affectés aux malades scrofuleux. Chaque lit y est occupé par un même patient durant un temps si prolongé que le roulement des malades est presque annulé; les malades se présentent, et trouvant tous les lits occupés, ne peuvent être admis. Ils sont inscrits pour entrer à leur tour; mais ce tour, il faut l'attendre durant des mois et des années, et pendant ce temps, le mal fait trop souvent de déplorables progrès. Ainsi, mauvaises conditions hygiéniques pour les enfants en traitement, ou même impossibilité de donner à l'enfant scrofuleux l'assistance hospitalière, et absence prolongée de tout traitement, telle est ou, mieux, telle était la triste alternative à laquelle était soumise toute une classe de malheureux enfants.

La science pourtant voyait et désignait le remède dont l'application semblait se dérober au bon vouloir de l'assistance publique. L'heureuse influence de l'atmosphère maritime, celle des eaux chlorurées sodiques, iodurées et bromurées, parmi lesquelles l'eau de mer occupe le premier rang n'était pas contestable. On en observait, tous les jours, les effets bienfaisants dans la scrofule des classes riches que l'on envoyait sur les bords de la mer, ou auprès des sources chlorurées sodiques, pour y subir ces modifications profondes qui souvent ramenaient à la vigueur physique et à une santé solide, des organisations portant déjà tous les stigmates visibles de la dégénération strumeuse. Mais ces ressources précieuses, les déplacements qu'elles exigent, supposent la richesse chez ceux qui peuvent y recourir. Même au bord de la mer, le traitement des formes graves de la scrofule exige un séjour prolongé, si bien que parfois le traitement demeure incomplet pour ceux à qui leur fortune permet d'en user. On se lasse de ces longues stations qui, durant la saison froide, deviennent pénibles et inhospitalières ; on rentre à la ville avant une guérison définitive, et souvent peu à peu le bien acquis se perd, et le mal qui avait reculé reprend sa marche ascendante. Comment mettre à la disposition des classes pauvres

un ensemble de conditions si difficiles à réunir, que les heureux de ce monde peuvent seuls y réussir, et auxquelles même ils renoncent souvent prématurément, tant sont lourds les sacrifices qu'elles imposent. Comment penser qu'un jour pourrait venir où l'enfant pauvre serait aussi favorisé devant le mal qui le frappe que l'enfant riche; il serait même mieux partagé ; rien ne viendrait abréger son séjour, si long dût-il être, au milieu des conditions les plus heureusement disposées pour son rétablissement ; et ces conditions nouvelles seraient telles que jamais jusqu'ici il n'avait été possible de les associer ou de les créer si puissantes et si propices.

Eh bien ! ce jour est venu, pour l'enfant de Paris du moins. Oui, un prodige de charité sociale est accompli dès aujourd'hui : tout pauvre enfant scrofuleux de Paris est recueilli par notre administration de l'Assistance publique, transporté aux frais de cette administration sur une des plages de l'Océan les plus favorables, reçu dans un magnifique établissement hospitalier, où il séjourne été et hiver, jusqu'à ce que sa guérison soit parfaite, ou que l'on ait obtenu toute l'amélioration que la science et l'art peuvent réaliser.

Cette plage est celle de Berck-sur-Mer, plage unie, toute recouverte d'un sable fin, sans un seul galet, d'une pente douce vers l'Océan, protégée du côté de la terre par de longues falaises de sable, ne présentant au loin aucune embouchure de cours d'eau, par conséquent sans mare ni eau stagnante capable d'amener des fièvres paludéennes. Sur cette plage, hier déserte, s'élève aujourd'hui un vaste établissement hospitalier, destiné à recevoir cinq ou six cents enfants scrofuleux, et qui réunit des ressources de traitement qui n'existent nulle part ailleurs, entre autres une piscine d'eau de mer chauffée, grande et belle construction vitrée, qui permet de baigner tous les jours et en toute saison dans l'eau de mer les petits hôtes de l'hospice, si nombreux qu'ils soient; le traitement acquiert ainsi une continuité et une activité que l'on ne connaissait pas auparavant.

Les origines de l'établissement de Berck ont été modestes; c'est à travers de timides essais que l'on est arrivé à la grande et généreuse fondation qui est devenue l'orgueil de la plage, et la gloire (le mot n'est pas trop ambitieux) du directeur général de l'Assistance publique, M. Husson, qui en a conçu la pensée et surtout poursuivi avec succès la réalisation. Ces origines, il est bon de les rappeler, pour qu'elles désignent à la reconnaissance publique les titres trop ignorés de personnes vouées au bien, et dont l'obscurité bénie a été plus féconde que l'éclat stérile de personnages bruyants. Pour les faire connaître, j'emprunte les lignes suivantes au rapport de mon honorable collègue et ami, le docteur Bergeron :

« Parmi les enfants assistés placés par l'administration centrale dans l'arrondissement de Montreuil, il y avait en 1857 — comme en tout temps et en tout lieu pour cette malheureuse catégorie de sujets — il y avait, dis-je, bon nombre de scrofuleux, dont quelques-uns couverts de plaies si

multipliées et dans un tel état de cachexie, que leur traitement était devenu très-dispendieux et leur guérison plus que douteuse. C'est alors que M. Perrochaud, médecin inspecteur de l'arrondissement, qui, dans sa pratique particulière, avait pu constater déjà l'efficacité des bains de mer dans des cas de ce genre, s'entendit avec l'inspecteur divisionnaire, M. Frère, pour aviser au moyen de soumettre ces pauvres enfants à l'action du traitement maritime; les plus malades furent confiés aux soins d'une femme dont il faut conserver le nom, la veuve Duhamel, et qui, habitant à Groffiers, commune assez éloignée de la mer, transportait deux fois par jour ses pensionnaires, dans une brouette, jusque sur la plage, et là, après avoir baigné leurs enfants et lavé leurs plaies, refaisait un pansement complet[1]. Au bout de quelques mois les résultats furent si remarquables, que MM. Perrochaud et Frère envoyèrent de nouveaux sujets à la veuve Duhamel, et, dès le mois de juin, ils purent adresser à M. le directeur de l'Assistance publique un rapport et des observations qui déterminèrent M. Davenne à faire poursuivre ces heureux essais, en les facilitant par l'envoi des enfants à Berck, c'est-à-dire sur le bord même de la mer. C'est le 26 mai 1859 qu'une autre femme, la veuve Brillard, consentit à recevoir chez elle des scrofuleux et à en prendre soin; bientôt le nombre des enfants fut accru et le succès se maintint si complet, qu'éclairé sur ces faits par un second rapport de MM. Perrochaud et Frère, vous fîtes diriger sur Berck trois religieuses de Boulogne, en leur confiant la direction du nouveau service. Mais on ne tarda pas à reconnaître que la maison particulière consacrée aux scrofuleux devenait insuffisante, et dès ce moment, les résultats vous parurent assez significatifs pour justifier une organisation plus large et la construction de bâtiments appropriés. En conséquence, ordre fut donné par vous de commencer les travaux au mois de février 1861, et grâce à l'intelligente activité de l'architecte à qui vous aviez confié cette tâche, dès le 2 juillet — la première pierre ayant été posée le 24 mars, — cent enfants purent coucher dans le nouvel établissement, et quelques jours plus tard, le 8, vous pouviez procéder à son inauguration solennelle. Bonne journée pour tout le monde, pour nos scrofuleux d'abord, pour nous, médecins, qui désormais étions rassurés sur l'avenir du traitement maritime appliqué aux enfants des hôpitaux; pour vous, monsieur, qui dans cette première installation entrevoyiez déjà le germe, la raison d'être d'un établissement plus considérable, et aussi pour notre excellent confrère Perrochaud qui assistait enfin à la réalisation sérieuse et durable de son idée. » (*Rapport sur les résultats obtenus dans le traitement des enfants scrofuleux à l'hôpital de Berck-sur-Mer, par M. le docteur Bergeron, méde-*

[1] La veuve Duhamel n'a pas, que nous sachions, obtenu de l'Académie française l'un des prix de vertu qu'elle décerne. Quel eût été mieux donné? Si cette femme de bien vit encore, nous la désignons formellement aux suffrages de l'Académie.

cin de l'hôpital Sainte-Eugénie, membre de l'Académie impériale de médecine.)

Comme le montre cet historique que nous n'avons pas voulu mutiler, les premiers efforts dans une voie hospitalière toute nouvelle sont uniquement dus au zèle d'un de ces hommes qui honorent notre profession médicale, si belle quand elle est sincère, quand elle cherche le bien et non le bruit, quand elle sait être modeste et dévouée : M. Perrochaud a consacré sa vie de médecin à la poursuite de cette idée, le traitement de la scrofule des enfants pauvres par toutes les ressources de la médication maritime ; il a rencontré au début ce qui se rencontre toujours en France, quand il s'agit de réaliser une pensée généreuse et qui veut une charité ardente, un dévouement soutenu, il a rencontré une pauvre femme, une veuve, la veuve Duhamel, et puis la veuve Brillard, qui se sont associées à son œuvre, et lui ont permis d'obtenir et de montrer des résultats qui devaient être décisifs. A Paris, deux de nos plus honorables collègues des hôpitaux, MM. Bergeron et Marjolin, l'un médecin, l'autre chirurgien de l'hôpital Sainte-Eugénie, constatent les guérisons obtenues par M. Perrochaud, les font valoir auprès de l'administration générale ; ils montrent quels bienfaits on réaliserait si on pouvait étendre et généraliser ce mode de traitement de la scrofule ; combien les services des hôpitaux d'enfants, insuffisants pour le traitement de ces maladies, seraient dégagés, si, la maladie constatée, on pouvait expédier ces enfants à Berck et les y installer convenablement. MM. Bergeron et Marjolin continuent donc à Paris l'œuvre entreprise par M. Perrochaud à Berck ; ils y mettent le même entrain et y apportent la même foi, sûrs qu'ils vont au bien qu'ils aiment et veulent avant tout.

Cependant tant d'efforts auraient été perdus, les bons résultats acquis impuissants à déterminer le bien général, si l'administration de l'Assistance publique de Paris n'eût possédé à sa tête un esprit largement ouvert, un homme aussi éclairé qu'entreprenant, savant économiste devenu à la pratique hygiéniste consommé, capable de concevoir et de développer sûrement tous les progrès cachés sous d'obscures tentatives, homme à la fois de détail et de résolution, sachant conduire rapidement et jusqu'au bout une œuvre, si vaste qu'elle soit, lorsqu'il en a clairement perçu la saine et bienfaisante portée. Cet administrateur de l'Assistance publique de Paris, M. Husson, comprit qu'il y avait à opérer une révolution radicale dans l'assistance donnée aux enfants scrofuleux, et à la suite des rapports qui lui furent adressés par MM. Perrochaud et Bergeron, il créa le premier petit hôpital de Berck qui pût recevoir cent malades, et, peu d'années après, le magnifique hôpital où six à sept cents enfants sont réunis, enveloppés d'air, de lumière, d'un véritable bien-être qui leur était à tous inconnu, et suivent en toute saison le traitement que leur maladie réclame.

C'est qu'aussi les premiers résultats obtenus étaient saisissants, propres

à impressionner fortement ceux qui les observaient. M. Perrochaud à Berck, MM. Bergeron et Marjolin à Paris, en ont dressé le tableau détaillé. J'ai pu, pendant près de deux ans, les suivre en partie et les constater moi-même; j'ai vu les lésions les plus profondes, les plus irremédiables en apparence, se résoudre, guérir solidement, et avec une restauration parfaite de la santé générale. Devant ce spectacle, devant les résultats déjà anciens qui se déroulent à Berck, je suis inévitablement conduit à penser que la scrofule des classes pauvres non-seulement peut guérir, mais encore qu'elle guérit mieux et plus aisément que la scrofule des classes riches. Mieux que celle-ci, elle ressent les actions bienfaisantes auxquelles on la soumet. Les riches ont une scrofule ou directement et ouvertement héréditaire, ou lentement préparée par l'affaiblissement de la race, à travers des générations successives, adonnées au luxe, appauvries par le bien-être lui-même. La résistance vitale de ces générations s'est peu à peu amoindrie parce qu'elle n'a jamais été mise à l'épreuve, parce que la lutte et ses animations lui ont été inconnues, parce que tout déploiement de vigueur à l'encontre de conditions hostiles lui a été interdit ou inutile. Lorsque la scrofule frappe les descendants de ces familles depuis trop longtemps favorisées, elle les frappe plus intimement, et comme au cœur même de la vitalité : les ressources de l'art deviennent dès lors moins puissantes. Placer ces enfants dans un milieu favorable, reste sans doute utile, mais d'une utilité bien plus restreinte qu'en d'autres cas, puisqu'ici le milieu n'a jamais été profondément mauvais; il n'y a pas lieu d'attendre une de ces transformations radicales qui suivent un changement radical dans les conditions hygiéniques. L'air, la lumière, une alimentation convenable n'ont jamais fait défaut à ces enfants; on ne saurait espérer pour eux la puissante révivification qui suit la restitution de ces puissants révivificateurs. Aussi la guérison des affections strumeuses de l'enfance se montre d'autant plus difficile, que l'enfant a grandi au milieu de conditions sociales plus heureuses, et que la maladie a été chez lui plus spontanée, moins liée aux influences délétères de la misère sous toutes ses formes. L'enfant pauvre, au contraire, conduit souvent à la scrofule par la privation de tout ce qui aide et concourt au développement des forces organiques, ressent merveilleusement toutes les influences salutaires dont il avait été sevré jusqu'à ce jour. L'air, la lumière, l'insolation, l'atmosphère excitante de la mer, une alimentation tonique et abondante, tout cela remonte rapidement un organisme déprimé parce que tout cela lui manquait, et les lésions survenues se réparent et s'effacent à mesure que la misère s'éloigne, que la débilité disparaît, et que l'organisme reprend son développement ascendant au lieu de déchoir de jour en jour. En un mot la scrofule acquise sous de mauvaises conditions hygiéniques, et c'est le plus souvent celle de l'enfant pauvre, guérit mieux que la scrofule héréditaire ou innée. Voilà le secret, sans doute, des guérisons remarquables et exceptionnelles obtenues à Berck; voilà ce qui rend cette œuvre une

œuvre éminemment sociale et réparatrice, que l'administrateur qui a su la mener à fin peut montrer avec fierté comme un modèle qui a tous les mérites de l'assistance hospitalière, sans avoir aucun des inconvénients attachés jusqu'ici à ce mode de la bienfaisance publique.

L'assistance donnée à l'hôpital de Berck est aussi large que possible, le régime intérieur heureusement combiné et prévoyant tous les besoins de l'enfance. Les vêtements sont chauds, l'air et la lumière inondent les dortoirs, les salles d'études et de jeux, les corridors, les promenoirs, les réfectoires. Plus de soixante religieuses de l'ordre de Saint-François surveillent et soignent toute cette population d'enfants, depuis le lever jusqu'au coucher, à la piscine comme dans les salles d'études. Car il y a de vastes salles d'études, et bien des enfants devront à leur séjour à Berck toute l'instruction qu'ils posséderont peut-être pour le reste de leur vie. Ce séjour se prolonge parfois pendant plusieurs années ; à notre récente visite à Berck nous en avons vu qui y étaient depuis plus de quatre ans, tant certaines affections scrofuleuses sont lentes à guérir. Il devenait donc nécessaire que l'éducation intellectuelle et morale accompagnât le traitement médical. L'enfant que l'administration de l'assistance rend à sa famille est non-seulement guéri, mais en partie élevé et instruit par ses soins ; l'assistance morale a marché de pair avec l'assistance physique. C'est d'un bon exemple, et nos classes ouvrières ont grand besoin qu'on leur en donne de tels.

En élevant le magnifique établissemeut actuel, l'administration de l'assistance publique n'a pas détruit l'humble hôpital de cent lits, dans lequel elle avait commencé des essais qu'elle a si hardiment développés. Elle a conservé cet hôpital, elle l'a amélioré, et d'établissement provisoire, elle en a fait un établissement adjoint et définitif, destiné à répondre à des besoins spéciaux. C'est qu'en effet en dehors des classes absolument pauvres, et auxquelles l'assistance est due dans son intégrité, il y a des classes dignes de tout intérêt, auxquelles un travail journalier fournit le nécessaire et parfois même une certaine aisance, mais qui ne peuvent s'affranchir de l'obligation d'un travail constant, régulier, non interrompu. Que de petits commerçants et d'employés de toutes sortes se trouvent dans cette situation étroite, et ne peuvent en sortir même en face d'impérieux besoins. Pour ces personnes, tout déplacement prolongé est impossible. Conduire au bord de la mer un enfant malade, y séjourner avec lui pendant le temps voulu pour qu'il guérisse, est incompatible avec les exigences de leur vie laborieuse. Qu'une affection scrofuleuse à marche lente, que les interminables suppurations des abcès froids, viennent à atteindre l'enfant de l'une de ces familles, que répondront celles-ci au médecin qui leur dira : Les bains de mer sont nécessaires à cette guérison ; il faut se déplacer, il faut aller chercher un air vivifiant, et des conditions de milieu vraiment régénératrices ; à Paris, dans votre étroit logement, nous ne pourrons obtenir d'amélioration durable ; la consomption, l'état cachectique seront

l'inévitable aboutissant de la maladie. Que répondre? hélas, la réponse est tellement prévue que le plus ordinairement le médecin, qui voit et qui juge la situation, se tait, sentant qu'il ne doit pas demander l'impossible, et qu'il vaut mieux ne pas ajouter des regrets inutiles au douloureux spectacle dont gémissent de malheureux parents. Eh bien! cette situation va disparaître, ou du moins s'adoucir dans ce qu'elle avait de plus poignant. L'administration de l'assistance publique réserve à des pensionnaires le petit hôpital de Berck ; pour la somme modique de 1 fr. 80 c. par jour, elle se chargera d'y garder, d'y surveiller, d'y soigner les enfants scrofuleux que leurs parents ne pourraient soigner eux-mêmes; soins hygiéniques et médicaux, tout sera donné avec la même sollicitude ; l'enfant, et c'est là l'expression simple de la vérité, trouvera à Berck comme une seconde famille vigilante et dévouée.

Je ne sais si cette résolution de l'administration hospitalière trouvera de l'écho dans les classes de la société en faveur desquelles elle a été prise; ces classes sont particulièrement défiantes, exigeantes, et parfois peu bienveillantes; souvent elles semblent redouter que la main qu'on leur tend ne soit secrètement hostile. Cependant, ici, le bienfait est si réel et l'assistance si secourable qu'il faut espérer que les instincts de défiance s'affaibliront peu à peu. Au lieu de conserver à Paris des enfants souffreteux, qui, durant des mois, ne peuvent souvent pas quitter leur lit de douleur, les parents consentiront peut-être à les envoyer sur la plage de Berck, moyennant une rétribution si faible d'ailleurs qu'elle représente à peine ce que l'enfant coûte sans quitter son chez soi et sa chambre malsaine. Il faut que chacun de nous fasse en ce sens une patiente propagande ; il faut populariser l'hôpital payant de Berck dans la petite bourgeoisie de Paris, si tant est qu'une œuvre saine et utile puisse y trouver un jour la popularité qui lui est due.

Les pensées généreuses ont leur contagion : l'exemple donné à Berck a déjà trouvé un imitateur. Sur cette même plage, à l'extrémité opposée à l'emplacement occupé par le grand hôpital de l'Assistance publique de Paris, sur un plateau élevé et d'où la vue s'étend et se perd sur un océan sans limites, un nouveau pavillon d'hôpital s'élève, destiné à contenir vingt-cinq lits d'enfants scrofuleux, lequel sera bientôt complété par l'adjonction de trois autres pavillons, qui porteront à cent le nombre de lits du nouvel établissement. Cet hôpital est construit sous la direction et aux frais d'une famille puissante qui sait que les grandes fortunes commandent les grands dévouements, et qui veut compléter à Berck l'œuvre entreprise par elle à Paris, celle de l'assistance de ses coreligionnaires atteints par la maladie. L'hôpital Rothschild de Picpus va avoir à Berck sa succursale, où tous les enfants scrofuleux israélites seront soignés et traités comme le sont ceux de l'assistance publique. Noble émulation de dévouement à laquelle il faut applaudir sans réserve.

Mais l'exemple donné par l'assistance publique de Paris retentira plus loin, nous en avons l'espérance. Il n'y a pas que Paris dont la population fournisse un large contingent d'enfants scrofuleux auxquels sont dus l'assistance, un traitement efficace, la guérison. Toutes les grandes villes manufacturières sont déshonorées par ce mal que l'industrie semble enfanter avec une prédilection marquée. Lyon, Lille, Rouen, sont des centres où la scrofule naît et se propage comme sur un terrain ensemencé et fécondé à cet effet. Ces cités populeuses et riches ont une administration hospitalière destinée à venir en aide aux misères que la maladie et que les infirmités incurables amènent. Parmi ces misères, la scrofule qui frappe les pauvres enfants est certainement la plus navrante, celle qu'une administration hospitalière qui comprend sa mission doit avant toute autre combattre. L'Assistance publique de Paris montre aujourd'hui comment on peut lutter avec succès contre ce mal, quelque forme grave qu'il revête. C'est aux administrations hospitalières de la province, à celles en particulier de Lyon et de Lille, pour ne nommer que les villes où la scrofule pullule et dégrade presque toute la population ouvrière, à entrer dans une voie nouvelle, et à reprendre, sur ce point, leur œuvre réparatrice. Que ces villes fondent, pour leurs enfants scrofuleux, un hôpital maritime, situé sur une plage voisine, et qu'elles y établissent leurs pauvres hôtes avec le soin et le large désintéressement que l'on trouve à l'hôpital de Berck, et ces villes auront fait de leurs ressources municipales un emploi fécond, moral, rassurant pour la paix sociale. Car c'est en face d'œuvres pareilles que les haines sociales sont destinées à perdre de leur amertume et de leur violence. Multiplions donc ces œuvres de réparation et d'apaisement, dût-on retarder ou abandonner pour elles l'exécution de quelques-uns de ces monuments fastueux, ruineux, improductifs, auxquels se complaisent les riches édilités de nos trop grandes villes, et qui démoralisent ceux pour qui on les élève et qui en jouissent, ceux aussi qui n'en jouissent pas, et qui regardent d'un œil d'envie l'entrée défendue de ces temples du dieu dont le culte malsain semble grandir de jour en jour, le dieu du plaisir et de la fortune.

CHAUFFARD,
Professeur à la Faculté de médecine
de Paris.

MÉLANGES

Les Prosateurs français des XVIIe et XVIIIe siècles; — les Poëtes français des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles; — les Prosateurs français du XIXe siècle, par M. Frédéric Godefroy. Paris, Gaume et Duprey, rue de l'Abbaye, 3. — *Esprit de M. de Bonald*, par M. le docteur de Beaumont. Deuxième édition, Paris, Wattelier, rue de Sèvres, 19. — *La première aube, ou l'Évangile et l'Ancien Testament racontés aux enfants*, par madame O. Delphin Balleyguier. Nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Bouquerel, rue Cassette, 31. — *Voyage d'un enfant à Paris*, relation publiée d'après les notes du voyageur, par M. l'abbé L. Saglier. Paris, Didier, quai des Augustins, 35.

Les morceaux choisis des poëtes et des prosateurs français ne manquent pas. Ceux qu'a publiés l'éminent professeur Léon Feugère sont connus et justement appréciés. On doit à MM. de Courson et V. Radot un volume exquis, formé des plus beaux passages des écrivains du dix-septième siècle ; je me plais toujours à parcourir cette galerie qui s'ouvre par des lettres de Balzac, et se ferme par des portraits de Saint-Simon. Un de nos plus laborieux érudits, qui n'en est pas moins homme de goût, M. Frédéric Godefroy, sans suspendre les grands travaux qui lui ont valu les suffrages de l'Académie française, nous donne un choix de nos prosateurs et de nos poëtes. Mais ce n'est pas seulement au dix-septième siècle qu'il a entendu faire des emprunts ; la littérature du dix-huitième siècle, et tout particulièrement celle du nôtre, sont représentées dans ces trois volumes que je suis heureux d'annoncer aux lecteurs du *Correspondant*. Le premier de ces volumes contient des extraits des prosateurs du dix-septième et du dix-huitième siècle; le second est consacré aux poëtes du dix-septième, du dix-huitième et du dix-neuvième siècle ; et le troisième l'est tout entier aux prosateurs du nôtre. M. Godefroy se propose de compléter ces travaux par « un livre qui offrira de siècle en siècle et de règne en règne, une série progressive et continue de monuments authentiques de la langue française, depuis le neuvième siècle jusqu'au seizième. »

Les trois volumes, publiés par M. Godefroy, se composent de notices et d'extraits. Chaque notice précède les extraits, et fait connaître l'auteur

qui les a fournis. Plusieurs de ces notices sont de remarquables études littéraires; il n'en est pas une seule où ne règnent une science aussi vaste que sûre, un rare esprit de modération et de justice, et un sentiment profondément chrétien[1]. Quant aux extraits, le goût les a bien choisis, et la morale les avoue toujours, sauf, dans le volume de poésie, quelques vers que je voudrais voir disparaître. Je ne prétends pas cependant que ces recueils soient sans défauts et sans lacunes. Il me semble que parfois, au point de vue de l'éloquence et du style, même dans les plus grands écrivains, on aurait pu trouver mieux. Il est, dans ces trois volumes, des prosateurs et des poëtes que je sacrifierais volontiers, — serait-ce un sacrifice? — en revanche, il en est d'autres que je m'attendais à y voir, et dont l'absence m'étonne. Je sais que M. Godefroy leur réserve une place dans sa *grande Histoire de la littérature française* qu'il achève, et dont cet ouvrage n'est qu'un abrégé; mais pourquoi ne la leur avoir pas donnée ici-même? Que de fragments de poëtes du dix-huitième siècle je donnerais pour une pièce de M. de Laprade! Mieux eût valu aussi laisser là Jacques Arago, voire même Edmond About, et citer quelques pages du P. Gratry, quelques fragments de ces merveilleux chapitres : *l'Automne*, *l'Hiver*, qui terminent la *Connaissance de l'âme*, et dont quelqu'un écrivait naguère : « Il me semble en lisant ces deux chapitres, entendre une symphonie de Beethoven. Comme les phrases se déroulent dans un rhythme grave et lent! La fin est triomphante. C'est l'orchestre rassemblant tous ses instruments dans une puissante harmonie. » Puisque la plupart des critiques de notre temps, Sainte-Beuve, Villemain, M. Nisard, et même M. J. Janin, sont cités dans le troisième volume de M. Godefroy, on eût pu citer aussi un écrivain qui représente l'ancienne critique, la critique des Dussault et des Féletz, mais avec une élévation de pensées et une beauté de style que ces devanciers n'avaient pas et qui font de lui un maître : j'ai nommé M. de Sacy. Même en littérature, j'ai le regret de n'être pas toujours de l'avis de M. de Sacy; et sur d'autres points plus importants, car, pour parler sa langue, ils sont *le tout de l'homme*, parfois je trouve qu'il est trop de Port-Royal, et en d'autres circonstances, je voudrais qu'il en fût davantage. Mais écrivain, M. de Sacy l'est excellemment; et j'aurais eu plaisir à rencontrer dans le troisième volume de M. Godefroy, ou bien un fragment de l'article sur la vente de la bibliothèque de MM. de Bure, de « cette idylle de la rue Hautefeuille et de la rue Serpente, » comme l'appelle M. Renan; ou bien ces pages sur la Rochefoucauld, d'un accent si chrétien, d'une émotion si contenue et si pénétrante[2].

[1] Dans la Notice sur madame Sand, quelques détails sont de trop. M. Godefroy le sait aussi bien que moi : l'on n'écrit pas l'histoire des vivants comme celle des morts.

[2] C'est là que je lis ce jugement sur Voltaire qui me plaît infiniment, mais qui ne saurait plaire, je pense, à ceux qui veulent lui élever une statue : « Voltaire me fait mal, dit M. de Sacy. Apôtre de l'humanité, au fond, ce qu'il méprise le plus, c'est l'homme

A vrai dire, ces critiques sont peu de chose. Les trois volumes de M. Godefroy méritent, tels qu'ils sont, d'aller à leur adresse, c'est-à-dire, aux jeunes gens qui achèvent leurs études, et aussi aux jeunes femmes pour qui la lecture n'est pas un amusement frivole et une paresse déguisée, mais une occupation sérieuse, un plaisir noble et élevé.

Parmi les auteurs qui figurent dans le recueil de M. Godefroy, il en est peu qui en soient plus dignes que M. de Bonald. Ses systèmes métaphysiques et politiques, malgré les hautes parties qu'ils renferment, ont donné lieu à des critiques fondées; il serait malaisé de méconnaître en lui l'écrivain au goût sévère, à la langue sobre et fine, et surtout le moraliste supérieur. C'est M. de Bonald qui a dit : « N'en croyez pas les romans : il faut être épouse pour être mère ; » et aussi : « On a sans doute de bonnes raisons pour ne pas croire en Dieu; mais il en faut de meilleures pour le dire. » C'est encore de M. de Bonald qu'est cette pensée qui, sous la plume d'un croyant si ferme et d'un si inflexible logicien, ne paraîtra suspecte à personne : « Quand on sait combien peu de chose sépare dans nos esprits la vérité de l'erreur, on se sent disposé à une grande indulgence. » Aussi, je comprends très-bien ce que M. Sainte-Beuve disait en 1851 : « M. de Bonald est un des écrivains dont il y aurait le plus de grandes ou spirituelles pensées à extraire; on en ferait un petit volume qu'on pourrait intituler *Esprit* ou même *Génie de M. de Bonald*, et qui serait très-substantiel et très-original. » Cet *Esprit de M. de Bonald* existait déjà, lorsque M. Sainte-Beuve le demandait; il avait été publié en 1840 par M. le docteur de Beaumont, de Cambrai, mort aujourd'hui. Une main discrète et pieuse, la main d'un ami de M. de Beaumont, publie une édition nouvelle de cet *Esprit*. Les pensées de M. de Bonald, rattachées à certains chefs généraux d'idées, se développent dans un ordre logique ; elles sont précédées des jugements portés sur l'illustre philosophe par des écrivains très-divers : Necker, J. de Maistre, Chateaubriand, Sainte-Beuve ; le volume se termine par une notice consacrée à M. de Beaumont, laquelle honore également celui qui en est l'objet, et celui qui l'a écrite. En outre, l'éditeur a publié une lettre de M. de Bonald à M. de Beaumont, et quelques vers échappés à l'auteur de *la Législation primitive*. Ces poétiques fragments montrent assez que M. de Bonald n'était pas de ces gens qu'il a peints d'un trait si heureux : « Un homme qui vous dit : je n'aime pas la métaphysique, la géométrie, la poésie, etc., donne la mesure de son esprit. C'est un instrument qui n'a pas toutes ses cordes. »

Je ne sais si M. de Bonald avait plus de goût que son ami, M. de Maistre, pour les femmes auteurs ; on se rappelle les spirituelles et parfois excessives irrévérences de ce dernier à leur égard. Je suis sûr cependant que ni

et c'est du fond de ce mépris que sort un torrent inépuisable de moquerie sanglante. Tout écrivain, parmi les modernes, que n'anime pas à un degré quelconque le sentiment chrétien, pourra être déclamateur; élevé, il ne le sera jamais ! »

l'un ni l'autre n'eussent fait mauvais accueil à la *Première Aube* de madame O. Delphin-Balleyguier. C'est l'Évangile, ce sont les principaux événements de la vie et de la passion du Sauveur, que l'auteur de ce petit livre a voulu raconter aux enfants ; en l'écrivant, elle travaillait encore à cette œuvre, la seule que M. de Maistre permette aux femmes, et qu'il déclare la plus excellente de toutes : la formation de l'honnête homme et du chrétien. Madame O. Delphin-Balleyguier s'est inspirée dans son travail d'un ouvrage anglais, dont elle a même emprunté le titre ; son livre, toutefois, est autre chose et mieux qu'une simple traduction. La plume qui a écrit l'ouvrage anglais est protestante, et les omissions y abondent ; madame O. Delphin-Balleyguier a comblé ces lacunes, et restitué à l'Évangile qu'on mutilait sa divine et essentielle intégrité. La *Première Aube*, munie d'approbations épiscopales qui en garantissent l'orthodoxie, se présente pour la seconde fois au public français ; puisse-t-elle porter à de nombreux foyers, à de nombreuses écoles, la lumière qui vient de l'Évangile, et la joie qui vient de la lumière !

Le *Voyage d'un enfant à Paris*, de M. l'abbé L. Saglier, est, lui aussi, un livre destiné à l'enfance ; il s'adresse toutefois à un âge plus avancé que celui pour lequel a écrit madame O. Delphin-Balleyguier. Cette *relation publiée d'après les notes du voyageur*, amuse, instruit et moralise. La Bruyère a dit : « Quand une lecture vous élève l'esprit, ne cherchez pas d'autre règle pour juger de l'ouvrage ; il est bon et fait de main d'ouvrier. » Si l'on voulait se rendre compte de l'intérêt que ce livre inspire, on en trouverait l'explication dans le mérite d'un style simple et fin, délicat et spirituel, d'où se dégagent par intervalles des aperçus rapides et lumineux. On trouverait encore la cause de cet intérêt dans le choix du sujet qui est un et multiple à la fois. On se plaît dans la compagnie du plus aimable des Mentors. Les naïvetés de l'enfant qui est le héros du livre, plaisent également. Tous les personnages sont saisis au vif, et le cadre dans lequel ils se meuvent est bien éclairé ; le jour y descend doucement *d'en haut*. C'est aussi en haut que ce livre nous porte, car avant d'être l'œuvre d'un artiste, il est l'œuvre d'un prêtre.

AUGUSTIN LARGENT,
De l'Oratoire.

REVUE CRITIQUE

I. *Les Volontaires* (1791-1794), par M. Camille Rousset. 1 vol. — II. *Les Prisons de Paris sous la Révolution*, par Dauban. 1 vol. — III. *Œuvres inédites du comte Joseph de Maistre*. 1 vol. — IV. *Le Songe de Gérontius*, par le R. P. Newman. 1 vol. — V. *Études de politique et d'histoire étrangère*, par M. Aug. Boullier. 1 vol. — *L'Allemagne politique depuis la paix de Prague*, par M. Victor Cherbuliez. 1 vol. — VI. *Waterloo, étude sur la campagne de* 1815, par M. Ed. de la Tour d'Auvergne. 1 vol.

I

Que de phrases on a faites sur l'élan patriotique qui, de 1791 à 1794, poussa la nation française aux frontières envahies, et sur ces intrépides volontaires dont le dévouement pur et désintéressé, l'instinctive intelligence de la guerre et l'indéfectible courage firent reculer l'Europe coalisée et sauvèrent l'honneur et l'indépendance du pays! C'est, depuis quatre-vingts ans, un thème qui s'impose à tous les historiens de la Révolution, et sur lequel ils se croient obligés tous à des variations brillantes. A quelque parti et à quelque opinion qu'ils appartiennent, tous en effet s'inclinent plus ou moins bas et de plus ou moins bonne grâce devant ce grand fait du salut de la France par les volontaires. D'en vérifier la réalité, de rechercher ce qu'il en est au fond; de voir s'il n'y a pas là, comme sur d'autres points de l'histoire du temps, un mensonge poétique, une légende, nul n'y a songé. Tout au plus a-t-on émis quelques doutes timides à cet égard, fondés sur le ton peu enthousiaste dont Dumouriez avait parlé de ces héros du soulèvement populaire; mais Dumouriez était une autorité suspecte que l'on n'osait trop invoquer.

Il en existait d'autres cependant dont les dépositions confirment les siennes, si elles ne les aggravent, autorités aussi irrécusables que nombreuses : « ministres de la guerre, généraux en chef, lieutenants-généraux, maréchaux de camp, généraux de division, généraux de brigade, députés à la Législative, conventionnels, représentants du peuple aux armées, commissaires civils, commissaires de la Convention, commissaires du Comité de salut public, commissaires du conseil exécutif, agents particuliers des ministres, tous témoins irréprochables, témoins autorisés, s'il en fu

jamais, car, à l'époque terrible où ils ont agi et parlé, la responsabilité de leurs actes et de leurs paroles n'était pas une fiction vaine : il y allait, pour enjeu, de leur tête, et beaucoup y ont laissé leur enjeu. »

Jusqu'ici ils étaient restés inconnus, il est vrai; les archives du dépôt de la guerre, longtemps impénétrables, et aujourd'hui même encore d'un abord difficile, gardaient leurs révélations secrètes. C'est d'hier seulement que nous les connaissons, grâce aux explorations du jeune historien de Louvois. Il y a quelques mois à peine, en effet, que M. Camille Rousset nous a dit la vérité sur cette légende des volontaires de la Révolution[1], dont la propagation a eu pour résultat, non-seulement d'affermir une erreur de fait, mais d'appuyer de dangereuses théories. Il ne manque pas de gens aujourd'hui prêts à soutenir, dans un but d'ailleurs respectable d'économie et d'humanité, que les armées permanentes ne sont pas plus nécessaires pour l'attaque que pour la défense, et à en donner en preuve les victoires des héros improvisés de 1791 à 1794. L'ouvrage de M. Camille Rousset montrera quelle part revient dans ces victoires, du reste très-réelles et très-glorieuses, aux héros en question.

Et, pour qu'on ne se mette pas en garde contre ce qu'on pourrait considérer comme une thèse, un plaidoyer, une attaque réfléchie, prévenons tout de suite le lecteur que ce que nous appelons un ouvrage, un livre, n'en est pas un. En réalité, ce que M. Camille Rousset nous donne, c'est un dossier, c'est le résultat d'une enquête faite auprès des hommes les mieux en état de répondre, et dont les réponses ont le plus d'autorité. « Ce que ces hommes ont apporté à l'enquête, dit l'écrivain, qui s'est fait ici le greffier de la postérité, ce ne sont pas d'anciens souvenirs modifiés par le temps, par le courant variable des choses humaines, altérées par les défaillances volontaires ou involontaires de la mémoire : c'est l'impression immédiate des faits, c'est la représentation vivante des scènes dont l'image est, pour ainsi dire, encore sous leurs yeux, et qui, pour beaucoup d'entre eux, viennent d'être, non pas seulement un spectacle, mais l'action même dont ils ont été les acteurs. » Ajoutons que, malgré la diversité des situations et des origines, l'ensemble de leurs témoignages présente le plus étonnant accord.

Mais s'ils sont d'accord entre eux, ils ne le sont guère avec l'histoire telle qu'on nous l'a faite. Ainsi, pour prendre le mouvement patriotique à son début même et dans sa fleur, s'il est vrai de dire que la mesure qui, le 22 juin 1791, sous l'émotion de ce qu'on appelait « l'enlèvement du roi, » décréta l'organisation et la mise en activité de la garde nationale du royaume, fut universellement acclamée, et qu'un généreux élan répondit à l'appel de l'Assemblée constituante, il ne l'est pas d'ajouter que ces belles dispositions se maintinrent longtemps, même dans la population

[1] *Les volontaires* (1791-1794), par Camille Rousset, conservateur des archives historiques de la guerre. 1 vol. in-8. Didier, édit.

parisienne. Paris, qui devait fournir six bataillons, n'en donna effectivement que quatre, dont la composition et la valeur furent très-inégales. « Parmi les nombreux signataires dont l'enthousiasme, promptement éteint, ne les pressait plus de faire honneur à leur signature, les plus honnêtes furent encore, dit M. Camille Rousset, ceux qui se firent remplacer moyennant finance. » Dès leur première étape à Gonesse, aux portes de Paris, ils effrayèrent les populations, qui, de l'aveu de l'administrateur chargé de pourvoir à leur entretien, les redoutaient « et ne voulaient point avoir affaire à ces messieurs. »

Sauf dans les départements du Nord-Est, l'organisation des volontaires fut encore plus laborieuse qu'à Paris, et plus défectueuse surtout. A chaque étape il fallait en réformer, qui n'avaient ni la taille ni la force nécessaires pour porter les armes. Ceux qui étaient venus du Midi ne voulurent point dépasser Moulins; ils demandaient en masse des congés qu'on leur refusait naturellement. « Sur ce refus, écrit le commandant de la place, un tiers est parti, et les autres ont eu des permissions qu'ils auraient prises sans cela... Je prévois qu'ils ne reviendront pas tous, » ajoute-t-il. Même dans les départements de l'Est, où la population était plus belliqueuse et plus exposée à l'invasion, l'empressement à se mettre en route ne fut pas plus grand, d'abord parce que les administrations locales n'avaient guère plus de zèle que d'argent, et qu'on avait laissé le choix des officiers à la nomination des soldats : système très-rationnel, ce semble, pour des troupes volontaires, mais qui n'en avait pas moins produit, au dire du général Wimpffen, « les résultats les plus malheureux et même les plus ridicules. » C'étaient « les intrigants, les grands parleurs et surtout les grands buveurs, qui l'avaient emporté sur les gens capables. » Si les bataillons parisiens avaient été organisés plus vite et avaient pu partir plus tôt, c'est que, pour la plupart, ils avaient eu l'esprit de prendre leurs officiers et sous-officiers *dans les anciennes troupes provinciales*. Ce mode de nomination des chefs par les soldats fut une des principales causes du peu d'efficacité du concours des volontaires dans l'œuvre de la défense du sol national. Les chefs, dont beaucoup avaient fait des bassesses pour arriver à leur poste, manquaient d'autorité pour s'y faire obéir. C'est en effet une remarque que l'on trouve consignée partout, que « MM. les officiers ont besoin d'être invités à se respecter un peu plus qu'ils ne font vis-à-vis de leurs soldats, *avec lesquels généralement ils vont trop au cabaret.* » Il leur arrivait même parfois de déserter de compagnie.

Pour parer à ces inconvénients d'un système sur lequel le progrès des idées républicaines, chaque jour plus avancé, ne permettait pas de revenir, on avait proposé d'incorporer les volontaires dans les troupes de ligne. Mais cette idée sage fut repoussée par l'Assemblée législative, où dominaient déjà les républicains, comme injurieuse à la nation. Ainsi qu'aujourd'hui, on demandait déjà alors la suppression de l'armée. Loin d'in-

corporer les volontaires à la ligne, on songeait, comme disait Carnot le jeune, à hâter le moment où les soldats de la ligne deviendraient de simples volontaires. « Qu'est-ce que l'armée? s'écriait un membre obscur de la gauche. C'est la France entière... Tous les citoyens français sont l'armée. Pourquoi recruter l'armée? Le tocsin sonnant, tous les patriotes seront sous les armes! » Deux ans plus tard, en pleine république, on revint de ces belles utopies, dont une cruelle expérience avait montré la valeur, et l'incorporation des volontaires aux troupes de ligne fut décidée, au grand avantage du pays. Mais au moment dont nous parlons, la raison ne pouvait se faire entendre encore, et c'est comme troupe à part et distincte que, le péril menaçant, les volontaires marchèrent à la rencontre de l'ennemi. C'est ici surtout qu'il faut les voir et les étudier.

Le 20 avril 1792, la guerre fut déclarée entre la France et l'Autriche. Cette guerre débuta sous les plus tristes auspices. Le 28 et le 29 avril, deux incroyables paniques avaient, dit M. Camille Rousset, ramené, dans le plus grand désordre, à Lille et à Valenciennes, deux colonnes de l'armée du Nord. Dans leur égarement féroce, les fuyards s'en prirent de leur peur et de leur honte à leurs généraux, dont l'un, Théobald Dillon, fut massacré, et dont l'autre n'échappa à la mort que grâce à la fermeté des magistrats de Valenciennes. Les grands coupables, il faut le reconnaître hautement, ajoute l'historien, ne furent point parmi les volontaires. Mais, à cela près, on ne trouve guère que des plaintes sur ceux-ci dans les portefeuilles de la guerre.

A l'armée du Rhin, ils se distinguent par leur insubordination et leur turbulence, vainement dénoncées à l'Assemblée nationale, et y sont excités par leur propre chef, jacobin fougueux que la Montagne, en récompense de sa conduite sans doute, fait nommer peu après général. « Ah! s'écrie le général Vieussens dans une lettre confidentielle à Brissot, si je pouvais entrer dans les détails, vous verriez s'il y a du patriotisme dans l'Assemblée nationale à céder lâchement à tous les caprices d'une soldatesque mutine et furieuse, à se récrier contre toute idée de subordination et de discipline, et à déclamer sans cesse contre tous les moyens de ramener l'ordre et la tranquillité. Je voudrais voir ces prétendus patriotes au milieu de soldats ivres ou furieux qui menacent ceux qui osent leur parler, et qui vexent, pillent, insultent les citoyens qu'ils sont appelés à protéger et à défendre. » — « Je vous supplie, monsieur, écrit de son côté le général Lamorlière au président de l'Assemblée, d'engager l'Assemblée nationale à entendre la lecture des différentes pièces que je vous envoie... Les actes d'insubordination et de révolte auxquels se sont livrés les volontaires du 1er bataillon du département de l'Ain et le 6e du département du Jura nous paraissent provoquer contre eux un décret semblable à celui qui a été rendu contre le 6e de dragons (pour l'affaire de Mons : massacre de Dillon). »

Montesquiou, qui leur avait d'abord été favorable, deux mois après, demande en grâce qu'on ne lui en envoie point. Quant à Kellermann : « Je n

conçois pas, écrit-il dans son français tudesque au ministre de la guerre, le 18 juin, je ne conçois pas comment l'on veuille encore faire une augmentation de volontaires nationaux... Au lieu de former des nouveaux bataillons, il serait plus conséquent de compléter les troupes de ligne, qui en ont le plus grand besoin. »

Tels étaient les volontaires de la première heure, les volontaires de 1791, les vrais volontaires; car les citoyens qui, à partir de l'acte fameux du 11 juillet 1792, qui *déclarait la patrie en danger*, marchèrent à l'ennemi, ne le firent plus spontanément, puisque, aux termes du décret, ils avaient dû être, et en effet avaient été désignés par leurs concitoyens. Il y a peu de chose à dire de ceux-ci; ils disparaissent derrière les *fédérés*, qui entrent en scène après les événements du 10 août, quand la royauté, supprimée de fait, est remplacée au gouvernement par la Commune de Paris.

Quoique les fédérés, à la différence des volontaires, organisés par département, fussent un corps de toute provenance, les enfants de Paris y dominaient, chétifs pour la plupart, de petite taille, d'un pauvre physique, et d'un plus pauvre esprit encore, « volontaires avec volonté, » et aussi impropres à l'obéissance qu'au commandement, comme l'écrivait au ministre de la guerre le lieutenant-général Duhoux, à qui leurs mutineries firent un jour perdre la tête, et qui, se sauvant de toute la vitesse de son cheval, les laissa hurler en liberté, heureux d'échapper au sort de Dillon. Les archives du ministère de la guerre sont pleines de renseignements honteux pour la mémoire de ce corps; car ce n'est pas seulement d'insubordination, de pillage, de sévices de tout genre, qu'il s'agit dans les rapports faits à leur sujet, mais d'actes de lâcheté : « L'ennemi est aux abois, écrit Westermann. Nous lui avons coupé ses communications avec Verdun; cent cinq prisonniers, avec vingt-sept voitures de vivres, ont été le fruit du courage du brave Beurnonville. Nos hussards avaient déjà pris soixante voitures de vivres; mais le bataillon de la section des Lombards de Paris, devant soutenir ce convoi, a pris la fuite à l'approche d'un escadron de houssards. Ces malheureux crièrent aussitôt, en fuyant, à la trahison, et qu'on les conduisait à la boucherie... Vingt-cinq volontaires de ce bataillon ont eu la tête rasée et été chassés en veste. » C'étaient ces mêmes fédérés qui, trouvant le pain de munition moins bon que celui de Paris, le jetaient et allaient piller les boutiques de boulangers. Au dire de Labourdonnaye, les mauvais sujets étaient parmi eux dans la proportion de quatre sur cinq. Quoi d'étonnant qu'ils massacrassent les prisonniers qu'on leur donnait à garder, ou les déserteurs qui venaient se remettre entre leurs mains!

De tels soldats ne pouvaient inspirer que le dégoût. Aussi n'a-t-on pas oublié de quelle façon Dumouriez les reçut, et les menaces sévères qu'il leur fit en tête de l'armée. Au fond, et bien que, par prudence, ils crussent devoir ménager l'expression de leurs sentiments, tous les vrais hommes de guerre, Servan, Kellermann, Biron, pensaient comme Dumouriez.

Custine, pour se rendre populaire, avait d'abord témoigné du goût pour les volontaires; mais quand il les vit mettre au pillage la ville de Spire, qu'il leur avait donnée à protéger, il fut obligé de changer de ton. Qu'eût-il dit, s'il avait été témoin des désordres, des demandes insolentes de congé, des désertions en masse que virent, quelque temps après, Beurnonville, Carnot le jeune et les commissaires de la Convention, dont M. Camille Rousset nous donne les rapports et les correspondances! Ici les témoignages les plus accablants s'accumulent, sans que rien puisse éclairer le fanatisme ou plutôt faire revenir de leur opinion de parti pris les meneurs de la Convention.

Aux volontaires et aux fédérés vient s'ajouter la *levée en masse,* décrétée le 14 août 1793. On a, selon M. Camille Rousset, de nombreux renseignements sur les résultats de cette solennelle et suprême mesure; et ici encore, les documents donnent de terribles démentis à l'histoire consacrée. Décidément, le mouvement n'eut rien d'épique! Il en faut dire autant de la *réquisition,* autre mesure de la même nature et du même temps, aussi peu réfléchie et d'aussi peu d'efficacité, comme en témoignent les rapports les moins suspects. Il fallait, pour le salut et la sécurité de la république, en face des ennemis qui la menaçaient au dedans et au dehors, d'autres moyens que ceux qu'en haine de l'ancien régime, les républicains avaient imaginé jusque-là. Ce furent des républicains même, et des plus colorés, Saint-Just et Lebas, qui les proposèrent : ils consistaient à faire rentrer dans les cadres de l'ancienne armée du roi, heureusement défendue contre la dissolution dont, en haine de la royauté, elle avait été menacée, tout ce qui restait des corps d'aventure enfantés par le cerveau des néophytes de la république. L'*amalgame* (tel fut le nom donné alors à cette opération) fut pour la France la véritable mesure de salut, la vraie source des triomphes qu'elle remporta sur elle-même et sur l'étranger. Cette vérité nous paraît incontestablement ressortir de l'ouvrage de M. Camille Rousset, et elle méritait d'être mise en lumière, tant dans l'intérêt de l'histoire, qui vit de vérité et contre laquelle il ne faut pas laisser prescrire de vaniteuses légendes, que dans celui des saines idées administratives, aujourd'hui encore attaquées par les utopies de 1791.

II

Ne quittons pas cette terrible époque de la révolution, objet de tant d'études et pourtant si remplie encore d'obscurité; mais revenons des armées à Paris, et pénétrons à la suite de M. Dauban, l'un des investigateurs les plus connus de ce terrain historique, et son nouveau volume à la main, sur cette autre partie du théâtre, ou plutôt dans ce foyer d'où rayonne l'es-

prit révolutionnaire et d'où part le mouvement que nous venons de voir se produire aux frontières. Dans deux ouvrages antérieurement publiés, et dont nous avons rendu compte ici : *la Démagogie en* 1793 *à Paris*, et *Paris en* 1794 *et* 1795, M. Dauban nous a montré, à l'aide des écrits du temps, la physionomie extérieure de Paris dans l'accès le plus intense de sa fièvre politique; la Commune, la Convention, les comités, les clubs, la place publique, la rue, la barrière, tels sont les divers théâtres sur lesquels il nous a conduits. Mais, outre ces spectacles alternativement hideux, lamentables ou grotesques que tous pouvaient voir, il y en avait qu'on dérobait avec soin aux regards. Comme dans l'amphithéâtre romain, derrière l'arène où venaient expirer les victimes, il y avait des fosses (*fossæ*) où les pourvoyeurs des vengeances du peuple-roi les rassemblaient à l'avance, afin que la guillotine ne chômât pas, dépôts physiquement et moralement affreux dont n'ont pu parler que ceux qui, en bien petit nombre, en sont sortis vivants. Les prisons révolutionnaires, voilà le tableau que M. Dauban nous met sous les yeux dans l'ouvrage qu'il publie aujourd'hui [1]. La Conciergerie, le Luxembourg, Port-Libre, les Madelonnettes, Saint-Lazare, Pélagie, les Carmes, la Mairie, la Force et le Plessis, voilà les lieux où il nous transporte successivement et qu'il nous dépeint par la plume de ceux qui y ont été détenus et en sont sortis autrement que pour aller à l'échafaud.

« Les relations que les contemporains nous ont transmises sur leur séjour dans les prisons ne sauraient être suspectes de partialité contre les prisonniers, dit M. Dauban, ayant été écrites par eux. Comme peinture des mœurs et des occupations du monde dont elles retracent la vie, elles offrent donc des garanties d'exactitude et de véracité parfaite. Elles montrent les gens tels qu'ils sont. » Nous ne le contestons pas. Mais nous les montrent-ils tous? Les hommes dont M. Dauban a réimprimé les récits — car, c'est ici le lieu de le remarquer, M. Dauban est un investigateur de second ordre; ce sont moins les manuscrits que les brochures qu'il compulse; l'inédit tient peu de place dans ses livres, qui ne sont que des compilations, et pas toujours rigoureusement fidèles — ces hommes ont-ils vu tout ce qui se passait autour d'eux? N'auraient-ils point eu, par goût, par esprit, par habitude, des dispositions à regarder d'un côté plutôt que d'un autre, à observer de préférence ce qui se passait ici plutôt que ce qui se passait là, à noter ce que disaient et faisaient les personnes du monde auquel ils appartenaient, plutôt que celui dont ils n'avaient jamais été? Vers quels spectacles autres que ceux du libertinage pouvaient, par exemple, se porter les regards de ce chevalier de Jourgniac Saint-Méard, qui, malgré la mort qu'il avait vue de près dans les prisons de la Terreur, garda jusqu'à la fin de ses jours une imagination polissonne et un style libertin? A quels spectacles pense-t-on que pouvait être particulièrement attentif le comé-

[1] *Les prisons de Paris sous la Révolution*, d'après les relations des contemporains, par M. Dauban. 1 vol. gr. in-8, enrichi de onze gravures. H. Plon, édit.

dien Riouffe, républicain sous Louis XVI, et devenu plus tard panégyriste du 18 brumaire, préfet et baron de l'empire? Ce n'était pas assurément aux spectacles graves et religieux. Il en faut dire autant de la plupart des écrivains dont M. Dauban reproduit les souvenirs. Quelle valeur peuvent avoir alors les inductions générales qu'il en tire? Ce qu'il dit de la futilité, de l'immoralité, de la dépravation incurable de cette société du dix-huitième siècle que la vue même de la mort ne peut arracher à ses habitudes vicieuses, n'est vrai que dans une mesure restreinte. Grâce à Dieu, à côté des tableaux tracés dans les souvenirs des Riouffe et des Coittant, et que nous n'entendons pas contredire, les prisons de Paris, sous la Terreur, en offrent de plus honorables et non moins authentiques. L'historien qui voudra donner une idée complète et vraie de ces « antichambres de Sa Majesté la Mort, » comme, dans leurs plaisanteries funèbres, certains détenus appelaient les prisons révolutionnaires de Paris, devra se renseigner ailleurs encore que dans le volume de M. Dauban. Le tort du laborieux compilateur est de laisser croire et même de donner à entendre que tout est là.

A ces reproductions de brochures devenues rares, il est vrai, mais qui, à ne les considérer qu'au point de vue de leur valeur historique, ne méritaient guère de voir une seconde fois le jour, nous aurions préféré un recueil impartial de tout ce qui se trouve dans les Mémoires, souvenirs et relations authentiques du temps de la Révolution sur cet intéressant sujet des prisons de Paris. Ce que M. Dauban a fait pour les Mémoires du comte Beugnot, d'où il a extrait cinquante pages — qui, soit dit en passant, font un effet assez singulier dans un livre qui a la prétention de n'offrir que des pièces rares — que ne le faisait-il pour tant d'autres écrits non moins véridiques? A côté des scènes dont sa gravité se scandalise avec raison, il en aurait rencontré en foule qui l'eussent édifié, et qui, s'il est chrétien, eussent consolé sa foi. Que s'il craignait de grossir son volume déjà suffisamment lourd, nous le reconnaissons, il aurait pu en retrancher bien des choses qui n'ont guère de titres à s'y trouver, selon nous : un tableau des prisons de Paris avant la Révolution, dont le principal mérite est d'être inédit; la relation de la visite domiciliaire faite chez Beaumarchais, pièce très-connue et sans rapport avec le sujet, qui n'a d'autre raison de figurer ici, nous le soupçonnons, que l'avantage de fournir à M. Dauban l'occasion de placer un document inédit sur la moralité déjà suffisamment douteuse du créateur de Figaro; enfin les longs détails de l'écœurant abbé Morellet sur les démarches qu'il fit auprès de la Commune pour éviter d'être jeté en prison, et dont, par là même, la place n'était guère, ce semble, dans un tableau des prisons de Paris. Mis à la place de ces hors-d'œuvre, quelques emprunts du genre de ceux faits à Beugnot, mais dans un autre ordre d'idées, donneraient au volume de M. Dauban un genre d'intérêt plus élevé que celui auquel il a visé, et en feraient une lecture aussi intéressante et plus saine.

III

Encore un volume inédit de Joseph de Maistre[1], mais venant de source directe cette fois et du reste parfaitement authentique, car il n'aurait pas la garantie du comte Charles de Maistre qui le publie, qu'on le reconnaîtrait encore pour tel : il porte à toutes les pages la signature de l'auteur. Cette signature, ici, est souvent une griffe.

Tous les morceaux dont se compose ce volume sont des croquis faits de verve, au courant de la plume, sous l'impression des lectures solitaires ou des événements publics, et où l'auteur soulageait le flot montant de ses colères et de ses mépris, sans préjudice des satisfactions qu'il donnait ensuite dans le monde à ces impétueux sentiments. La Révolution, soit en elle-même, soit dans ceux qui l'ont préparée, Jean-Jacques et les encyclopédistes, voilà le but constant de ses traits. On ne nous dit pas où, ni à quelle date, ces pages aristophanesques et sibyllines ont été écrites; mais, si nous ne nous trompons, ça dû être, pour la plupart, à Saint-Pétersbourg, où les contradictions que M. de Maistre rencontrait chez beaucoup de seigneurs partisans déclarés des idées révolutionnaires, sinon de la Révolution, attisaient chaque jour le feu de ses critiques. Les fragments classés sous le titre ironique de *Bienfaits de la Révolution*, et qu'on a dû trouver épars dans ses manuscrits, nous font l'effet de notes prises le matin à la lecture des « papiers publics, » comme on disait alors, et qui devaient servir de texte à ces éblouissantes conversations du soir dont, quarante ans après, nous avons trouvé le souvenir encore vivant dans les deux capitales de la Russie. M. de Maistre y est prodigieux de malice, de pénétration, de profondeur et parfois d'originalité. La malice n'est pas ce qui nous y surprend le plus : la Révolution, outre ses crimes, faisait assez de sottises pour éveiller l'épigramme chez ce formidable moqueur; ce qui nous frappe davantage, c'est la sagacité avec laquelle M. de Maistre prévoit les révolutions à venir dans la Révolution. Le plus étonnant toutefois pour nous, ce sont les aperçus scientifiques et philosophiques que l'ardent polémiste jette en passant au milieu de discussions toutes de circonstance et d'actualité. Malgré ses préjugés et ses exagérations souvent calculées, cet homme était vraiment un homme de génie qui, sur bien des points, devançait son époque. Une preuve entre autres, ce sont ses vues sur la philosophie des langues, science qui n'était pas même en germe, à cette date, chez nous, où elle ne fait que de naître, et dont M. de Maistre formulait dès lors les principes presque dans les mêmes termes que le font aujourd'hui les maîtres de l'enseigne-

[1] *Œuvres inédites du comte Joseph de Maistre*, publiées par le comte Charles de Maistre. 1 vol. in-8. Vaton frères, édit., boulevard Saint-Germain, 77.

ment philologique. « Les langues, dit-il, par exemple, à l'occasion de l'abaissement des études sous la république, les langues renferment une métaphysique cachée et profonde et une foule de connaissances précieuses sur l'origine des nations, leur caractère, leurs mélanges, etc. » Cette métaphysique secrète des langues et les mystères cachés dans les mots faisaient précisément le sujet du discours par lequel M. Bréal, le jeune et savant professeur de grammaire comparée, ouvrait, il y a moins d'un an, son cours au Collège de France[1]. « La résurrection des langues, ajoute M. de Maistre, est contemporaine de celle des arts et des sciences, et, depuis cette époque, jamais on n'a vu un homme, ne sachant que sa langue, être éloquent dans cette langue. » Vérité incontestable et qui mériterait d'être proclamée aujourd'hui bien haut en face des systèmes d'enseignement où l'on pose en principe la suppression du latin et du grec, les plus parfaites de toutes les langues écrites.

Cet aperçu sur la philologie, égaré dans un tas de notes et d'extraits de journaux relatifs à la Révolution, nous ramène à des pages extrêmement fines et justes sur la puissance de l'esprit français par lesquelles s'ouvre le volume. Dans ces pages, qui ont dû être, dans la pensée de l'auteur, un chapitre à ajouter aux *Considérations sur la France*, on lit sur notre langue et son pouvoir des choses d'une admirable et délicate justesse. « Pour exercer l'espèce de suprématie qui lui appartient, la France a reçu une langue dominatrice dont le caractère caché est encore un mystère, malgré tout ce qu'on a dit sur ce sujet. Ceux qui nient la supériorité de la langue française admettent précisément un effet sans cause : je ne vois pas, en effet, qu'il y ait rien à répondre à l'expérience. Avant même que cette langue se fût illustrée par des chefs-d'œuvre, l'Europe en pressentait la supériorité : on l'aimait, et c'était un honneur de la parler... On a dit mille fois que la langue française est dure et rebelle, et l'on a dit vrai ; mais si l'on en croit faire la critique, on se trompe fort : semblable à l'acier, le plus intraitable des métaux, mais celui de tous qui reçoit le plus beau poli lorsque l'on est parvenu à le dompter, la langue française traitée et dominée par les véritables artistes, reçoit entre leurs mains les formes les plus durables et les plus brillantes. Ce qu'on appelle précisément l'*art de la parole* est éminemment le talent des Français, et c'est par l'art de la parole qu'on règne sur les hommes. Quelqu'un a dit qu'une pensée n'appartient jamais à l'univers avant qu'un écrivain de génie s'en soit emparé et l'ait revêtue d'une expression heureuse. Rien de mieux dit; et voilà précisément la source de l'influence française : c'est que les bons écrivains de cette nation expriment les choses mieux que ceux de toute autre nation, et font circuler leurs pensées dans toute l'Europe (M. de Maistre eût dit aujourd'hui le monde) en moins de temps qu'il n'en faut à un écrivain d'un autre pays pour faire connaître les siennes dans sa province. »

[1] *Les idées latentes du langage*, in-8. Hachette. 1869.

On nous pardonnera de nous être arrêté sur ces passages charmants, aussi originaux de forme que d'idée, et qui d'ailleurs sont de nature à trouver plus de sympathie que tels autres que nous aurions pu signaler et qui, même dans ces improvisations « non relues, » comme dit fort bien l'éditeur, se détachent en grand nombre et font vigoureusement saillie. Ceux-ci auraient l'inconvénient de paraître des redites. En effet, les trois plus longs morceaux du volume : une *Étude sur la souveraineté*, un *Examen du Discours de J. J. Rousseau sur l'inégalité des conditions parmi les hommes* et des *Réflexions sur le protestantisme*, laissés par leur auteur à l'état d'ébauches, ont passé, pour le fond, dans ses autres écrits et n'offrent rien de neuf au lecteur. Il peut y avoir, à certain point de vue, un intérêt à étudier ces premiers jets d'une doctrine, comme il y a intérêt à étudier les cartons d'un artiste; mais, pour l'effet général des idées, dont ils sont l'expression, nous doutons qu'il y ait beaucoup à en attendre. Les catholiques libéraux, contre lesquels le petit-fils du grand artilleur de l'absolutisme a braqué directement cette batterie posthume n'en éprouveront pas, croyons-nous, grand mal.

IV

Tout le monde connaît le R. P. Newman, cette glorieuse conquête du catholicisme sur le schisme anglais ; chacun sait qu'il compte parmi les premiers théologiens et les plus éloquents controversistes de notre temps. Mais, ce qu'on sait moins, ce qu'on ignore même tout à fait, au moins de ce côté-ci du détroit, c'est qu'il est poëte aussi, et poëte très-original. C'est le regrettable M. Trébutien, le pieux éditeur des œuvres de Maurice et d'Eugénie de Guérin, dont l'érudition et les lettres regrettent la mort récente, qui nous a révélé ce talent chez le savant oratorien en publiant dans notre langue la traduction de son drame mystique de *Gérontius*[1]. Cette œuvre étrange, mais puissante, avait fait sensation en Angleterre où un critique de grande autorité, sir F.-H. Doyle, professeur de poésie à l'université d'Oxford, en a fait, dans l'hiver de 1868, le sujet d'une de ses *lectures* (leçons) si courues. Nous voudrions, après avoir donné une idée de ce drame, que l'espace nous permît de reproduire l'appréciation qu'en a fait M. Doyle, appréciation solide, et d'autant plus frappante que le critique n'appartient pas à la même communion que le poëte, non plus que l'auditoire auquel il s'adressait ; mais il faut nous borner à une simple analyse de l'ouvrage.

Ainsi que le dit M. Doyle, *le Songe de Gérontius* appartient par la pensée

[1] *Le Songe de Gérontius*, par le R. P. John Newman, traduction accompagnée du texte anglais et publiée par l'éditeur d'Eugénie de Guérin. 1 vol. in-12. Caen, chez Le Blanc-Haridel.

au moyen âge. Ce n'est pas toutefois, comme il le croit, un *mystère;* les mystères étaient des drames de forme populaire, pleins de personnages humains, de mouvement et d'action extérieure. La forme en est simple, la marche tranquille et régulière, les personnages, pour la moitié, célestes, la pensée toute mystique. C'est une de ces *visions* fort nombreuses au treizième siècle, et dont, au dire d'Ozanam, s'est inspiré le Dante, le plus souvent narratives, mais dramatiques aussi quelquefois. Il y a là, au fond, une étude de psychologie chrétienne empreinte de cette curiosité hardie dont les méditations claustrales portent souvent la trace. Ce que le P. Newman a voulu peindre, ce sont les sensations d'un mort dans le passage d'une vie à l'autre, la crise mystérieuse que, de ce côté-ci du tombeau, nous appelons l'agonie, mais qui, de l'autre, doit se nommer l'épanouissement, la délivrance, le vrai réveil, comme dit Socrate dans Lamartine et dans Xénophon.

Gérontius, un moine peut-être, un chrétien éclairé et savant, pour sûr, est sur son lit de mort; il sent sa fin proche et en explique lui-même les symptômes en se recommandant à Dieu. Autour de lui les assistants murmurent les litanies saintes. Le malade, mêlant ses prières aux leurs, implore force et lumière, car il sent la défaillance et l'obscurité l'envahir. La peinture qu'il fait de son état est, dans le texte, pleine d'une énergie dont le mot à mot suivant peut à peine donner une idée :

Je n'en puis plus, car il vient de nouveau
Ce sentiment de ruine qui est pire que la douleur,
Cette maîtrisante négation et décadence
De tout ce qui me fait homme, comme si je m'inclinais
Sur les vertigineux bords
De quelque précipice infini,
Ou pis encore, comme si,
En bas, en bas et pour toujours je tombais à travers
La solide charpente des choses créées,
Et nécessairement devais enfoncer, enfoncer
Dans le vaste abîme. Et, plus cruel encore,
Un effroi terrible et sans repos commence à remplir
La demeure de mon âme...

A ces gémissements, le chœur des assistants répond par des prières plus vives que domine la voix du prêtre, qui prononce les formules sacrées de l'adieu chrétien.

Mais, peu à peu, la scène lugubre change d'aspect : « J'ai dormi ! » s'écria Gérontius.

J'ai dormi, et maintenant je suis rafraîchi,
Un étrange rafraîchissement, car je sens en moi
Une inexprimable légèreté et un sentiment
De liberté, comme si j'étais enfin moi-même
Et ne l'avais jamais été auparavant !

Au moment où le mort exhale cet hymne de joie dont nous citons le dé-

but seulement, vient son ange gardien, chantant d'une voix ferme et pure :

Mon œuvre est achevée.
Ma tâche est finie,
Et ainsi je viens
L'emporter en sa demeure.

Et un échange de joyeuses paroles se fait entre l'ange et celui qui, tout à l'heure un homme, n'est plus en ce moment qu'une âme. A ce dialogue plein d'effusion se joint, d'un côté, le chœur des esprits angéliques et, de l'autre, celui des démons, les uns célébrant leur triomphe, les autres exhalant leur dépit ; ceux-là proclamant les vertus de Gérontius, ceux-ci diffamant sa mémoire ; dialogue habilement contrasté, qui peut exciter parfois le sourire, mais où sont évitées avec goût les oppositions grotesques auxquelles se plaisait le moyen âge et qui provoquaient la grosse joie du peuple. Une apothéose des plus poétiques termine naturellement la scène.

Telle est l'œuvre, de toute façon peu commune, avec laquelle un critique protestant a pu, durant toute une longue leçon, intéresser un auditoire protestant et en obtenir des acclamations pour l'auteur. Ce serait ici qu'il faudrait placer maintenant l'appréciation très-sentie de M. Doyle ; mais l'espace nous manque, et nous sommes forcé d'y renvoyer les lecteurs, qui en trouveront la traduction complète dans l'appendice placé à la fin du volume avec quelques jugements de la presse anglaise.

En signalant à nos lecteurs cette œuvre si peu connue chez nous, et qui mériterait si bien de l'être, nous n'avons qu'un regret, c'est de n'avoir pu le faire plus tôt, et de ne déposer que sur la tombe de notre ami Trébutien ce trop court mais très-sympathique hommage que nous eussions été si heureux de lui offrir à lui-même.

V

Le plus gros des *points noirs* que l'habileté du pouvoir qui nous a régis vingt ans sans contrôle a laissés se former autour de nous, est manifesment aujourd'hui sur l'Allemagne. De quelles menaces est-il chargé? Existe-t-il des paratonnerres en état de le détourner ou de l'affaiblir sur place, ou faut-il s'attendre à un orage? Voilà ce qu'examinent plusieurs publications récentes, dont ce ne serait pas ici le lieu de parler si elles n'étaient que politiques, si l'histoire, la philosophie et les lettres n'y tenaient une bonne place et si, par la distinction de la forme et du langage, elles ne se rattachaient elles-mêmes à la littérature. Nous sommes tenu pour l'une d'elles, les *Études de politique et d'histoire étrangères*, de M. Auguste Boullier[1],

[1] 1 vol. in-8°. Dentu, éditeur, Palais-Royal.

à une certaine réserve, puisque l'auteur est un des collaborateurs du *Correspondant*, et que plusieurs des travaux qu'il réunit aujourd'hui en volume, ont paru dans ce recueil. Le souvenir qu'en ont assurément gardé nos lecteurs nous dispense d'ailleurs des éloges que la convenance nous interdirait. Il ne se peut donc agir ici que d'en rappeler quelques-uns et de signaler les autres.

La plus développée de ces études — elle embrasse à elle seule la moitié du volume — est celle qui a pour titre *l'Allemagne et la France en* 1870. C'est l'examen du problème politique qu'ont posé la campagne du Danemark, la bataille de Sadowa, la paix de Prague, les annexions prussiennes et les intrigues de la politique de Berlin. Après un coup d'œil sur la question, au moins contestable, de la destinée des races européennes, M. Boullier cherche à démêler ce que pourrait être celle de la race germanique, dont il décompose les éléments et dont il étudie les groupes naturels et les tendances instinctives. Il nous montre en face l'un de l'autre le parti de la *grande Allemagne* et celui de la *petite Allemagne*, luttant de haut dans le vide de l'idée, puis, à l'approche des événements de 1866, passant de la spéculation à l'action, et se livrant un combat d'où la *petite Allemagne*, représentée par la Prusse, sort victorieuse et menaçante.

En cet endroit, l'étude de M. Boullier offre un vide, ce semble. Qu'est devenu, après Sadowa, ce parti des rêveurs de la grande Allemagne, subdivisé, comme il le dit, en quatre partis secondaires, et si bien joués par la Prusse? En reste-t-il quelque chose? Et ces débris, s'il y en a, sont-ils en état de faire obstacle à M. de Bismark? Pas plus, est-il à croire, que les petits États à affirmer dans les faits leur indépendance. La Prusse exerce sur eux une pression à laquelle ils ne sauraient se soustraire. Les succès de la Prusse ont fasciné le reste de l'Allemagne. M. Boullier n'appuie pas assez, selon nous, sur cette attraction magnétique de la victoire chez un peuple si longtemps humilié dans la guerre.

Le véritable contre-poids de la Prusse n'est donc ni dans les restes du parti de la grande Allemagne, ni dans la formation de la Confédération du Sud à laquelle la Prusse met d'habiles et efficaces obstacles; il est, selon M. Boullier, dans la renaissance de l'Autriche, que la défaite de Sadowa a retrempée et qui se rajeunit dans la liberté. Puisse-t-il ne pas se tromper! Quant à croire avec lui qu'au cas d'un conflit entre la Prusse et la France, nous aurions pour nous, outre l'Autriche, qui a soif de vengeance, l'Italie, notre voisine et notre obligée, nous nous en garderions, si nous étions « gouvernement, » comme dit le gamin de Charlet. D'abord, l'Autriche a ses plaies à panser, et, d'autre part, nous savons ce qu'il faut faire de fond sur la reconnaissance politique en général, et sur celle des politiques italiens en particulier... Mais voilà que nous entrons sur un terrain qui n'est pas le nôtre. Il nous faut nous arrêter. Nous ne dirons donc rien de la seconde et de la troisième étude de M. Boullier, bien que cette dernière, *l'Allema-*

gne en 1869, appartienne déjà, en quelque sorte, à l'histoire. Ce qui y appartient davantage, c'est l'étude intitulée *la Turquie devant l'Europe.* Il s'agit là, en effet, du passé de l'islamisme auquel l'auteur demande des lumières sur l'avenir qui lui est réservé en Europe. Sous un titre moins ambitieux, ce travail est l'examen de la question d'Orient dans ce qu'elle a de primitif et d'essentiel, le maintien de l'élément islamite dans la constitution définitive du monde européen. La solution que propose l'auteur n'est peut-être pas très-précise, puisque, après avoir déclaré le monde musulman inguérissable, il n'en demande pas l'amputation radicale, comme un médecin hardi le ferait d'un membre gangrené. Mais, pour le moment, l'attention du monde n'est pas de ce côté.

Elle n'est pas non plus, au moins dans l'ordre politique, du côté de l'Italie, dont M. Boullier, vers la fin de son volume, étudie quelques vieilles figures, celle de Machiavel, celle de Guichardin et celle de Gianotti, dont la connaissance peut aider à l'intelligence de notre temps. C'est vers l'Allemagne que se portent tous les regards, parce que, ainsi que nous le disions au commencement, le point noir est là plus gros qu'ailleurs.

A cet égard, avec le livre de M. Boullier, qui ne touche à Allemagne que dans sa première partie, il faut lire le spirituel volume de M. Cherbuliez[1], qui lui est consacré tout entier et qui l'envisage d'ailleurs sous un aspect plus large. Ce n'est pas du point de vue politique seulement que M. Cherbuliez considère les événements qui sont en train de s'accomplir de l'autre côté du Rhin, mais du point de vue intellectuel, artistique, moral, littéraire, enfin du point de vue des intérêts généraux de la civilisation. Il y a dans cette bonne terre d'Allemagne un foyer immense d'idées et de sentiments où le feu a longtemps couvé, et qui depuis un siècle et demi seulement s'est mis à flamber. Or si la transformation politique qui est en voie de s'opérer, et à laquelle la Prusse travaille dans un intérêt égoïste, en exploitant la vanité candide, la suffisance irréfléchie et les effrois enfantins du peuple allemand, ce foyer dévorerait ou du moins gaspillerait bien vite son énorme fonds de combustible, parce que sous l'hégémonie prussienne l'Allemagne deviendrait un grand empire unitaire, et que les grands empires sont stériles, et plus particulièrement ceux qui n'étaient pas prédisposés par la nature et l'histoire à devenir tels. Mais laissons M. Cherbuliez exposer lui-même sa pensée :

« Que deviendrait la patrie des grands penseurs et des consciences hardies, si elle se résignait à faire litière de ses franchises et des droits de souveraineté de ses États? Nous trouvons dans un livre plein de vérités neuves et exquises sur le génie de la Grèce antique (*Philosophie de l'architecture en Grèce*, par M. Boutmy) les lignes que voici : « Ce qu'il faut bien

[1] *L'Allemagne politique depuis la paix de Prague* (1866-1870), par Victor Cherbuliez. 1 vol. in-8°, Hachette.

« comprendre, c'est que tout ayant en Grèce les proportions municipales, « rien n'y était municipal par le fond et par la manière de voir, le plus petit « bourg se sentait un peuple. La Grèce n'était pas une grande nationalité « compacte, enserrant une foule de petites villes bornées dans leurs vues, « mesquines dans leurs passions. C'était plutôt une grande famille dissé- « minée, enveloppant et reliant par l'unité de langue une foule d'États com- « plets. » Aucune nation moderne ne s'est plus rapprochée que l'Allemagne de cette constitution de l'ancienne Grèce, et l'Allemagne représente en ce siècle deux grandes choses, l'instruction populaire et la liberté intellectuelle. Quiconque la connaît sait qu'elle a beaucoup à perdre. Puisse-t-elle ne pas lâcher la proie pour l'ombre! Que lui parle-t-on des *vents de l'Ouest*, qui, grâce à Dieu, sont rentrés dans l'outre? Si les vents du Nord lui apportaient le despotisme militaire, ils la dessécheraient jusqu'à la moelle des os. »

L'ouvrage entier est la démonstration de ces paroles qui en sont la conclusion. L'auteur y raconte la paix de Prague et recherche les conséquences que peut avoir ce traité. « Peut, » disons-nous, car ses conséquences ne sont pas toutes sorties, attendu que les Allemands ne sont pas d'accord sur ce qu'ils veulent, et que ce qu'ils veulent, ils ne le savent pas bien eux-mêmes, dit M. Cherbuliez. Au fond, comme le dit encore l'auteur, cette paix de Prague est « une paix fourrée et bâtarde, une solution ambiguë, grosse d'embarras et qui ne résout rien. » Les suites qu'elle peut avoir dépendent moins de l'Autriche, qui a dû se relever promptement de sa défaite, mais qui ne pourrait seule arrêter les effets que la Prusse pourrait être tentée de lui faire produire, que des puissances dites de la Confédération du Sud : Bade, la Bavière et le Wurtemberg. Nous ne parlons pas des partis allemands, trop inconsistants, trop spéculatifs et trop impratiques pour mériter que l'on compte avec eux. Le sort de l'Allemagne est donc entre les mains des petits États qui n'ont pas encore subi l'annexion ; et non-seulement leur sort, mais celui de l'Europe elle-même. Car, ainsi que le fait observer M. Cherbuliez avec autant d'élévation dans la pensée que de distinction dans le style, « ce n'est pas seulement de leur avenir et des destins de l'Allemagne que répondent en ce moment la Bavière et le Wurtemberg: le sort de tous les petits États de l'Europe est attaché et comme suspendu au leur. Si le rêve du *Parti* (prussien) s'accomplissait, si Baden devenait un grand Waldeck, si Munich et Stuttgart étaient convertis un jour en préfectures prussiennes, les voisins de l'Allemagne, coûte que coûte, prendraient leurs sûretés : l'on verrait se réaliser cette politique des *grandes agglomérations* qui nous a été proposée comme un idéal, et qui serait un recul et un péril. Il est naturel assurément de souhaiter l'union toujours plus intime des peuples, l'abaissement des frontières, la facilité croissante des transactions, l'unité des poids, des mesures et des monnaies, l'émancipation des marchandises, l'échange plus fréquent et plus rapide des inven-

tions et des idées; mais c'est aussi le caractère original de l'Europe moderne que, partagée en un grand nombre d'États indépendants, on y voit une civilisation générale et commune affecter les formes les plus variées. « Unité, multitude, » disait Pascal en parlant de l'Église, et il traitait de confusion la multitude qui ne se réduit pas à l'unité, de tyrannie l'unité qui ne dépend pas de la multitude. »

Voilà de belles paroles à méditer pour d'autres encore que pour les hommes d'État.

VI

Le 19 du mois dernier a été le cinquante-cinquième anniversaire d'une des plus grandes catastrophes que l'histoire ait enregistrées. Le 19 juin 1815, Napoléon tombait à Waterloo pour ne plus se relever. Chose étrange, cette catastrophe si complète, si absolue, qui eut pour acteurs et témoins toutes les armées de l'Europe, est cependant restée un problème. On se dispute encore aujourd'hui entre vainqueurs et vaincus avec autant de passion que le lendemain de l'événement. C'est qu'il y a là pour eux une question d'amour-propre sur laquelle ils sont d'autant moins près de s'entendre, qu'il s'agit précisément de savoir si, militairement parlant, les premiers sont bien autorisés à s'attribuer la victoire qu'ils ont remportée, et si, à ce même point de vue, les seconds n'ont pas le droit de décliner la responsabilité de la défaite qu'ils ont éprouvée; en d'autres termes, si, d'après les dispositions qu'ils avaient prises et la manière dont ils se conduisirent sur le champ de bataille, Napoléon ne devait pas vaincre et les alliés être vaincus. Il existe bien un moyen de clore le débat et de mettre tout le monde d'accord ou plutôt hors de cause : ce serait de chercher plus haut qu'on ne le fait la raison des événements qui sont le sujet de la contestation; mais, dans les choses où ils ont mis la main, les hommes ne consentent pas volontiers à voir celle de la Providence qui les mène tandis qu'ils s'agitent.

On disputera donc encore longtemps sur Waterloo. Voici, en effet, non-seulement après M. Thiers, qui date d'un certain nombre d'années, mais après M. Edgard Quinet et le colonel Charras, dont les ouvrages sont d'hier et auxquels il semblait qu'il n'y avait rien à répliquer, un contradicteur aussi radical et aussi résolu qu'ils l'ont été eux-mêmes.

Ce nouvel historien de la « Campagne des quatre jours » est un militaire, M. le lieutenant-colonel, prince Édouard de la Tour d'Auvergne. Son livre[1] témoigne non-seulement d'une compétence incontestable, mais révèle une étude profonde, loyale et neuve du grand et mystérieux fait de guerre dont

[1] *Waterloo*, Étude sur la campagne de 1815, par le lieutenant-colonel, prince Édouard de la Tour d'Auvergne. 1 vol in-8° avec cartes et plans. H. Plon, édit.

il a cherché le secret. En face d'un sujet si difficile à analyser de sang-froid, pour un soldat et un Français, même à cinquante ans de distance, M. de la Tour d'Auvergne a su rester calme; il ne s'est laissé ni prévenir, ni emporter par les suggestions et les mortifications du patriotisme; sa critique impartiale apprécie avec une égale liberté les ouvrages français et les ouvrages étrangers. Le premier, il en a distingué entre ceux-ci un certain nombre de fort considérables, auxquels on n'avait pas assez accordé d'attention et qu'on n'avait pas suffisamment appréciés, si tant est même qu'on en eût tenu compte ; nous voulons parler des travaux faits par les Hollandais, plus impartiaux que tous les autres écrivains, parce que, quoique leurs compatriotes aient bien tenu leur place dans les rangs des vainqueurs, la renommée les a presque entièrement oubliés, et que, par suite, leur amour-propre est le moins engagé de tous dans la question. M. de la Tour d'Auvergne se loue en particulier des lumières qu'il a tirées de l'historien hollandais Van Löben Sëls, avec qui « il est facile, dit-il, de contrôler les assertions et des Anglais et des Prussiens, et de rétablir l'équilibre entre Wellington et Blücher. »

Un élément d'erreur s'est ajouté, dans ces dernières années, à ceux qui naissaient, pour les historiens de Waterloo, de l'orgueil du triomphe, comme chez les Prussiens et les Anglais, ou de l'amertume et de l'humiliation de la défaite, comme chez les Français : c'est la réaction antinapoléonienne qu'a suscitée le second empire et qui domine dans toute une région de la littérature. Pour les écrivains qui appartiennent au groupe antinapoléonien, la cause de la défaite de Waterloo n'est ni dans l'habileté et les conceptions grandioses de Wellington, « un des rénovateurs les plus élevés de l'art de la guerre, » comme on dit de l'autre côté de la Manche ; ni dans le tact militaire, la bravoure et l'impétuosité de Blücher et de sa cavalerie quasi fantastique, comme on l'écrit à Berlin ; ni dans l'inepte mollesse du maréchal Davoust, comme on l'a « grogné » si longtemps dans la vieille garde et le vieux *Constitutionnel*. Non, tous les échecs, les revers, les humiliations, les calamités de cette fatale campagne sont venus de Napoléon, dont l'esprit, depuis son abdication, avait perdu sa lucidité, et dont le génie s'était éteint dans l'effort surhumain qu'il avait fait pour arriver à temps en face de l'ennemi. L'empereur fut au-dessous de lui-même à Waterloo ; au moment essentiel, le héros d'Austerlitz perdit la tête : on le vit hébété, le regard éteint, ne songeant à quoi que ce soit, ne prévoyant rien, oubliant même ses troupes, qui ne reçurent pas les ordres nécessaires, et, au lieu d'essayer de les rallier, se sauvant vers Paris pour, de là, courir se jeter comme un cerf effaré dans les mains de ses mortels ennemis. Qu'est-il besoin, après cela, de chercher la cause de notre défaite?

Ainsi raisonnent les historiens de l'école antinapoléonienne, selon lesquels l'empereur est seul responsable de la catastrophe de Waterloo, 1° pour avoir retardé sans raison la bataille; 2° pour l'avoir continuée malgré l'appari-

tion du corps prussien de Bulow ; 3° pour n'avoir pas battu en retraite, après avoir repoussé l'attaque de Bulow, et s'être acharné à vouloir remporter une victoire impossible.

C'est contre les historiens de cette école, représentés surtout par le colonel Charras, qu'est principalement dirigé le livre de M. le lieutenant-colonel de la Tour d'Auvergne. On n'attend pas de nous que nous entrions en discussion avec lui, ni même que nous analysions sa défense de Napoléon et son système d'explication du fatal événement; c'est affaire de militaire. Ce que nous avons voulu signaler ici principalement, c'est, sur ce point, la lutte des deux écoles historiques. Quoique, pour bien des motifs, Napoléon ne nous soit point sympathique, nous inclinons, quant à nous, à nous ranger, en ce qui touche au fait de Waterloo, du côté du dernier historien de cette bataille. Rien ne prouve l'affaiblissement et le trouble de l'intelligence de l'empereur jusqu'au moment suprême de la lutte. Non, il fit tout ce qu'il était humainement possible de faire pour vaincre ; et nous trouvons heureux qu'il en ait été ainsi. N'en est-il pas plus évident, d'abord, que la main de Dieu était là; puis, que le rétablissement de Napoléon était impossible, et qu'enfin l'empire tel qu'il l'avait fait, même avec les modifications qu'il avait dû subir au Champ de mai, était pour jamais fini? Considéré à ce point de vue, le livre de M. de la Tour d'Auvergne a une autre valeur encore que celle qu'il peut avoir au point de vue militaire. Voilà pourquoi nous en parlons ici.

P. Douhaire.

REVUE POLITIQUE

DE LA QUINZAINE

Paris, 9 juillet.

Au moment où tout semblait tranquille en Europe et où la politique allait prendre ses vacances habituelles, un incident d'une gravité suprême a éclaté, coup de tonnerre dans un ciel d'azur, et l'émotion qu'il a causée domine en ce moment tout le reste. Il s'agit de la candidature d'un prince de Hohenzollern au trône d'Espagne. Naguère, pour mieux mettre en saillie l'immense faute commise par notre politique en créant l'unité italienne et en favorisant l'unité allemande, nous disions qu'il ne faudrait plus, pour achever l'œuvre, que l'établissement de l'unité ibérique sur notre troisième frontière. Eh bien, ce dernier péril nous menace à son tour, et dans les conditions les plus désastreuses de toutes, puisque l'unification de la Péninsule, ourdie par les hommes de sabre qui règnent à Madrid et à Lisbonne, s'accomplirait sous un prince de la maison de Prusse !

La Prusse, toujours la Prusse ! Ne dirait-on pas un cauchemar qui nous poursuit sans relâche ! Depuis quatre ans, c'est elle que rencontrent partout notre politique et nos intérêts : à Luxembourg, au Saint-Gothard, à Florence, à Bucharest ; et la voilà brusquement intronisée dans le pays où nous nous attendions le moins à la voir, pour nous y infliger un suprême et dernier échec. Comment s'étonner des tressaillements du patriotisme en face d'une situation pareille, et des « angoisses » manifestées avec éclat jusqu'au sein de la représentation nationale ? Déjà l'image de la Prusse y était apparue d'une manière accidentelle à propos de la loi du contingent, et M. Thiers, avec son esprit national et son bon sens pratique, avait clairement démontré que, par suite des changements profonds survenus dans l'équilibre de l'Europe, la France, même animée de dis-

positions pacifiques, est obligée de rester militairement forte pour contenir des ambitions qu'encourageraient le désarmement et la faiblesse. Mais l'illustre homme d'État ne s'attendait pas sans doute à voir les événements justifier aussi vite ses assertions. Et c'est au moment où le ministère assurait que le gouvernement avait puisé dans le plébiscite une force nouvelle ; à l'heure où il proclamait, sur le rapport même de nos ambassadeurs, que « les négociations étaient devenues plus faciles avec les cabinets étrangers, » profondément impressionnés du scrutin populaire ; c'est alors que la Prusse, astucieuse et hardie tout ensemble, introduisait un de ses princes en Espagne pour en faire contre nous l'instrument de ses ambitieux desseins ! Jamais déception ne fut plus cruelle et plus entière, car la quadruple alliance, il y a trente ans, fut loin de se nouer d'une façon pareille, et le cabinet peut être édifié désormais sur le prestige et l'action de la comédie plébiscitaire en Europe !

Il n'est pas indifférent, pour bien apprécier l'incident actuel, de remonter à ses origines et de l'étudier dans ses causes. Après la révolution politique et territoriale consommée à Sadowa, M. de Bismark, à qui les circulaires satisfaites de M. de la Valette ne pouvaient faire aucune illusion, comprit aisément que la France humiliée chercherait une revanche, et pour nous éloigner autant que possible des bords du Rhin, il s'occupa de nous créer ailleurs de la besogne et des soucis. L'Espagne lui parut un excellent terrain pour y déployer ses intrigues, et personne n'a oublié qu'en 1868, avant l'insurrection de septembre, la presse étrangère signala les menées de l'homme d'État prussien et ses relations secrètes avec les chefs présumés du mouvement. On affirmait alors que les ennemis de la reine Isabelle agissaient de concert avec le cabinet de Berlin pour renverser la fille de Ferdinand VII, et donner la couronne au prince imaginé le plus embarrassant pour la cour des Tuileries, le duc de Montpensier. Plus tard, on ajouta que des secours matériels avaient été fournis aux révoltés de Cadix, et que l'or prussien avait alimenté la révolution triomphante. Qu'y avait-il de vrai dans ces suppositions et ces bruits ? Nous l'ignorons, mais on est bien forcé d'avouer qu'ils ne péchaient pas par l'invraisemblance. Quoi qu'il en soit, la candidature du duc de Montpensier, partie du vaisseau de l'amiral Topete pour Madrid, fut arrêtée en chemin par la politique française, inhabile à prévoir que, pour éviter une blessure dynastique elle allait nous faire tomber dans un danger national.

Incidis in Scyllam cupiens vitare Charybdim.

Mais, déjoué de ce côté, M. de Bismark eût tramé bientôt une

combinaison nouvelle, et puisqu'il ne parvenait pas à placer un Français sur le trône espagnol, il résolut d'y asseoir un Prussien. C'est lui qui, de sa retraite de Poméranie, a dû tout imaginer et tout conduire; l'affaire est trop habilement tissue pour qu'on n'y reconnaisse pas sa main. Il est vrai qu'il décline aujourd'hui la paternité du complot, en en laissant tout le mérite au général Prim ; mais comment ne pas lui redire, à propos de cette aventure, les paroles qu'adressait jadis un de nos hommes d'État à M. Dupin, en l'accusant d'être le père de la révolution de 1830. M. Dupin niait.

— Si vous n'êtes pas le père, reprit spirituellement l'interlocuteur, avouez du moins que vous avez connu la mère !

Le 11 juin dernier, à la tribune des Cortès, Prim annonçait qu'après de vaines tentatives auprès du roi Fernando, du duc d'Aoste et du duc de Gênes, il avait entamé des négociations avec un quatrième candidat qu'il ne pouvait désigner encore, mais dont l'acceptation semblait probable dans un délai de trois à quatre mois. Quel était ce candidat mystérieux, tenu dans l'ombre aussi longtemps qu'ont siégé les Cortès, et brusquement dévoilé huit jours après leur dispersion ? Le monde le sait aujourd'hui : c'était le prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen, proche parent du roi Guillaume, frère aîné de l'hospodar de Roumanie, et petit-fils de Murat, le bombardeur de Madrid, ainsi que l'ont elles-mêmes rappelé, dans le saisissement du dépit et le désarroi de la première heure, les feuilles officieuses et bonapartistes, oubliant tout ce qu'avait d'étrange, de leur part, cette évocation des souvenirs de 1809. Et quelle raison avait pu décider le cabinet espagnol à livrer ainsi prématurément son secret ? La nécessité de répondre à l'abdication d'Isabelle et d'opposer un fait accompli aux revendications d'Alphonse XII.

L'ancienne reine, en effet, venait d'ajouter une septième renonciation à celles qu'ont enregistrées déjà, depuis le commencement du siècle, les annales agitées de la péninsule, et le palais Basilewski marquera désormais une étape de plus dans cette voie douloureuse que résument les noms de Bayonne, Bourges et Valençay ! Parée comme pour une fête, mais avec l'amertume dans l'âme, la fille de Ferdinand VII avait remis solennellement à son fils le sceptre brisé par la révolution de septembre, et, dans un manifeste empreint d'une mélancolique grandeur, elle avait présenté l'enfant royal aux Espagnols en leur disant : « Vous m'avez laissée sur le rivage étranger, et je crains bien que nonobstant, votre navigation n'ait été ni calme ni heureuse. Où allez-vous ? Le savez-vous ? Ceux qui vous mènent le savent-ils ?... » Hélas ! où les avait-elle menés elle-même ?

Pendant ce temps naissait, sur la terre libre de la Suisse, un reje-

ton nouveau à la descendance de Philippe V, et le berceau de Vevey, salué avec joie dans l'exil, était accueilli au delà des Pyrénées comme un symbole d'espérance par la fraction demeurée fidèle à la cause de l'ancienne monarchie.

En face de ces compétitions, qui le pressaient et pouvaient d'un jour à l'autre devenir embarrassantes, le cabinet espagnol jugea l'heure venue de se prononcer, et la nouvelle de sa détermination éclata comme une bombe. Notre gouvernement fut surpris comme il l'avait été par Sadowa, par les conventions militaires avec l'Allemagne du Sud, par le chemin de fer du Saint-Gothard, par toutes les entreprises de l'astucieux ministre du roi Guillaume. Nos ambassadeurs n'avaient rien vu, rien su, et à Madrid comme à Berlin s'étaient laissé duper avec une candeur sans exemple. L'un courait les villes d'eaux et dînait ingénument à la table de la reine de Prusse pendant que se consommait sous ses yeux aveugles une intrigue offensante pour son pays. L'autre, étourdi par les chasses du maréchal Prim, croyait naïvement que le fil des négociations était en Italie et nous assurait que la carte réservée portait l'image du duc d'Aoste. Voilà comment était renseigné le pouvoir, et il a fallu les révélations d'un journal d'avant-garde, *la Gazette de France*, pour indiquer à nos gouvernants le péril que leur apprenaient seulement après coup les rapports désabusés de nos diplomates! Ainsi l'affaire avait pu durant des mois être poursuivie, le télégraphe échanger des centaines de dépêches, une députation traverser la moitié de l'Europe pour aller offrir une couronne à un prince au milieu d'une caserne, sans qu'aucun des nombreux agents que nous entretenons à grands frais sur tous les points, ait aperçu, saisi le moindre indice! Nos représentants, admirables pour conduire les cotillons officiels, mais épuisant leurs perspicacité dans les bals, arrivent « toujours trop tard, » comme les carabiniers d'Offenbach! Et quelle excuse que d'avoir benoîtement cru qu'il s'agissait du duc d'Aoste! Italien ou prussien, n'était-ce pas, sous un nom différent, le même échec et le même péril! N'assistons-nous pas à l'intrusion menaçante d'étrangers, avec les rancunes et les préférences de leur race, là où la politique de Louis XIV avait établi des princes de sang français? En vérité, les créatures de MM. Rouher et et de la Valette entendent singulièrement la fortune et la dignité nationales!

Quoi qu'il en soit, le mal est fait, et il est impossible de s'illusionner sur sa portée. M. de Bismark, à qui toutes les audaces ont réussi jusqu'à ce jour, a manifestement conçu le projet de rétablir, au profit de son pays et de la maison de Hohenzollern, l'ancienne puissance de la maison d'Autriche. Maître de l'Allemagne, allié de l'Italie à laquelle il tend la main à travers les Alpes, surveillant

l'Orient par la sentinelle avancée qu'il a jetée au bord du Danube, le chef du nouvel empire achèverait de nous annuler sur le continent s'il parvenait à faire de l'Espagne un fief de sa couronne et à reformer autour de nous le cercle que nos pères ont mis trois siècles à briser. On peut même dire que la situation serait plus grave encore qu'autrefois, puisque, suivant une juste remarque, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, groupées contre nous au temps de François Ier, avaient leur centre d'action au midi, sur notre frontière la mieux garantie, tandis que c'est au nord et à l'est aujourd'hui, sur les points les plus faibles, que la coalition appuierait sa masse redoutable. Ce n'est pas tout, et la Prusse n'ambitionne pas moins de régner sur les mers que sur le continent. Cette Méditerranée, dont la nature et la politique de nos rois faisaient un lac français, elle verrait bientôt des escadres allemandes la sillonner en tous sens, et unies à la flotte italienne, aux débris de l'ancienne et puissante marine espagnole, fermer à notre pavillon, non-seulement le chemin du Levant, mais la route même de l'Algérie, commandée par les Baléares. De sorte que, bloquée de toutes parts et enserrée dans un inflexible réseau, la France, impuissante et avilie, n'aurait plus qu'à étouffer entre le Rhin, les Pyrénées et les Alpes !

Pouvions-nous, sans signer une abdication définitive, accepter une situation pareille et, suivant le mot de l'empereur Léopold en 1700, nous laisser « mettre en cage? » C'était assez, c'était trop d'avoir les canons prussiens braqués sur la cathédrale de Strasbourg ; il était impossible de les tolérer en face de Perpignan. *Quousque tandem!* Tant que la Prusse est restée en Allemagne, sur le vrai terrain de son action, nous avons respecté ses mouvements, bien qu'ils ne fussent pas toujours conformes à la lettre des traités. Mais le jour où elle sort de la sphère naturelle de sa politique pour s'ingérer dans la destinée des races latines, nous avons le droit de nous lever pour défendre à la fois notre légitime influence et notre sécurité menacée. La France a des intérêts de premier ordre engagés dans la constitution politique de l'Espagne ; la Prusse n'a aucun intérêt avouable dans la Péninsule, et elle ne saurait y intervenir sans faire un acte de véritable provocation. Aussi sommes-nous de ceux qui applaudissent à la ferme attitude adoptée par le gouvernement. Depuis trop longtemps notre complaisance était au service des agrandissements d'autrui ; nous sommes soulagés de nous sentir enfin redevenus Français ! Toutes les âmes patriotiques ont salué comme la Chambre la déclaration du pouvoir, en y retrouvant avec joie le vieil accent de la fierté nationale. « Nous ne pouvons souffrir, a dit l'organe du gouvernement, qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, dérange à notre

détriment l'équilibre actuel de l'Europe ; » et si « la sagesse du peuple allemand et l'amitié du peuple espagnol, » à qui l'on fait appel, n'écartaient pas ce résultat, « nous saurions faire notre devoir sans hésitation comme sans faiblesse. »

Ce qui nous plaît surtout dans ce ferme langage, c'est l'abandon des creuses théories sur les nationalités et les grandes agglomérations auxquelles nous devons tous nos revers; c'est le retour aux traditions raisonnées qui ont fait en d'autres temps la grandeur française. — L'équilibre européen ! Raillé d'abord comme une fiction passée de mode, puis sacrifié légèrement aux principes nouveaux, il semblait disparu du code et de la langue des peuples ! On y revient aujourd'hui dans le péril, comme à la foi dans le malheur, en invoquant ses garanties tutélaires, en opposant la sagesse de ses combinaisons pondérées au débordement des ambitions sans mesure. Peut-être y a-t-il eu quelque précipitation dans les déclarations du pouvoir et la prudence eût-elle conseillé plus de patience et de réserve. Quand une cause a pour elle et la force et le droit, la menace la sert moins que la modération. Mais on conçcit le bouillonnement en face de certains outrages, et si l'on réfléchit que les sentiments dont l'explosion vient de retentir étaient comprimés depuis quatre années dans toutes les poitrines, on ne s'étonnera pas que le gouvernement lui-même ait cédé à l'entraînement universel. Ah ! s'il eût toujours pris cette énergique et noble attitude ! S'il eût fait entendre ce langage imposant et décisif à la veille de toutes les violations du droit public et de tous les brigandages, la France ne se trouverait pas acculée dans l'impasse où son honneur lui défend de rester prisonnière !

Est-ce donc nécessairement la guerre avec l'Espagne comme avec la Prusse? Nous ne le pensons pas. Ce que n'a pas deviné la diplomatie, elle peut l'empêcher encore, appuyée sur l'unanime et profond sentiment des peuples. Tout le monde veut la paix en Europe, la paix, garantie du travail, de la civilisation, de la liberté ; et la France la désire plus que personne, pour achever l'œuvre à peine ébauchée et déjà compromise de sa transformation politique. L'Espagne, avec Cuba soulevée pour son indépendance, des prétendants échelonnés sur la frontière et des factions en lutte dans son propre sein, comprendra le besoin de ménager nos susceptibilités légitimes ; et la Prusse, qui sent frémir encore sous sa main les autonomies mal étouffées de la Saxe et du Hanovre, de la Hesse et du Sleswig, ne voudra pas risquer dans une aventure inutile à sa vraie grandeur les immenses résultats de la campagne inespérée de 1866. Enfin l'Europe, intéressée à ne pas devenir un champ de carnage, saura faire entendre à Madrid et à Berlin de sages con-

seils ; et le cabinet de Londres, qu'alarmaient jadis les conséquences possibles, quoique bien lointaines, du mariage d'un prince français avec une infante, ne saurait, sans manquer à toute logique, admettre l'avénement bien autrement grave d'un prince prussien au trône d'Espagne, alors même que le vieil esprit britannique y trouverait une mesquine revanche de 1846.

Après tout, ce n'est pas l'Espagne qui a imaginé cette candidature. Elle a été inventée par deux hommes qui voudraient l'imposer à un peuple, et quel peuple! Celui qui peut-être a le sentiment le plus jaloux de ses origines et de sa nationalité, celui dont le trait historique le plus saillant est l'horreur de l'étranger! L'Espagne n'est donc point engagée dans la question, elle n'a rien dit, ses Cortès ignoraient il y a deux semaines le nom du candidat dont on voudrait aujourd'hui faire un drapeau national, et tous les organes accrédités de la presse ibérique s'élèvent avec énergie contre un choix humiliant pour le caractère de la nation. Les partis sont nombreux dans la péninsule : carlistes, alphonsistes, montpensiéristes, espartéristes, républicains, s'y disputent l'influence et le pouvoir ; qui se doutait il y a huit jours qu'il y existât des hohenzollernistes, pour parler une langue deux fois barbare? Nous comprenons le droit d'un peuple à s'organiser librement chez lui, sous la condition de ne troubler aucun voisin ; mais quand ce peuple n'a pas parlé, et quand les aventuriers qui la mènent sortent de leurs frontières pour aller demander un monarque à une dynastie exotique, la question cesse d'appartenir au domaine réservé de la politique intérieure pour devenir un problème de politique internationale. Nous ne sommes donc pas tenus de subir les combinaisons intéressées d'un Warwick de contrebande, et le droit nouveau s'accorde avec le droit ancien pour nous autoriser à combattre une solution qui ne blesse pas moins le patriotisme espagnol qu'elle n'inquiète et menace le nôtre.

Justement absorbée par la gravité de ces incidents imprévus, l'opinion publique a presque oublié le débat qui passionnait l'autre jour la tribune au sujet de la pétition des princes d'Orléans. Étaient-ce des prétendants qui s'adressaient à la Chambre ou de simples citoyens qui réclamaient leur part du sol de la patrie? En droit, les fils et les petits-fils de Louis-Philippe sont fondés à soutenir qu'aucun acte de leur carrière ne justifie la rigueur qui les atteint ; mais l'exil des princes, en général, s'il blesse la justice et l'humanité, ne se rattache-t-il pas à un ordre d'idées supérieur qui s'impose aux sentiments particuliers et aux personnes? Libéraux, nous repoussons des deux mains les lois de bannissement et d'exception. Monarchistes, nous n'eussions pas conseillé aux princes leur démarche et leur lettre,

parce qu'il est à nos yeux des situations qu'il faut savoir accepter tout entières, avec leur grandeur comme avec leurs tristesses, et qu'il nous paraît difficile de séparer la qualité de citoyen du titre ineffaçable de membre de la plus grande race royale de l'univers. Ce n'est pas cette race, à coup sûr, qui nous eût laissés douloureusement amoindrir, elle qui, suivant le mot éloquent du républicain Carrel, a fait la carte de France, et qui, il y a quarante ans, dans le mois même où nous sommes, et presque jour pour jour, nous donnait cette France algérienne dont les princes d'Orléans ont contribué si vaillamment à affermir la conquête. De pareils souvenirs, comme le sang, créent des obligations, et si les exilés souffrent de ne pas respirer l'air de la patrie, peut-être doivent-ils trouver quelque consolation à se dire qu'ils sont eux-mêmes une fraction de cette patrie noble et chère, puisqu'ils personnifient les périodes les plus glorieuses et les plus prospères de son histoire.

M. Estancelin, qui a développé la pétition des princes d'Orléans, a puisé dans une ancienne et loyale affection les accents les plus émus pour la défendre; sans froisser aucune cause, en rendant même un hommage courageux, dans la personne de son auguste représentant, à ce grand principe de l'hérédité monarchique, destiné peut-être, a-t-il dit, « à devenir un jour pour ce pays une ressource suprême, » il a su toucher profondément les cœurs ; et si sa parole communicative n'avait pas rencontré devant elle l'impitoyable raison d'État soutenue par le chef du cabinet, il eût certainement entraîné la décision de l'assemblée. Au moins l'orateur a-t-il triomphé dans les consciences, et si le gouvernement a le vote, on peut dire qu'aux exilés reste le bénéfice moral de l'incident.

Uu dernier trait de ce débat a offert une leçon qui veut être recueillie. A l'heure du scrutin, un déchirement nouveau s'est opéré dans les rangs de la gauche, et tandis qu'une fraction se prononçait pour l'abolition des lois d'exil, un autre groupe, élevant le dogme républicain au-dessus de la souveraineté nationale elle-même, s'enfermait dans l'abstention, en proclamant qu'il ne voulait être « ni dupe ni complice. » Voilà donc l'anarchie dans la division, et désormais on ne compte plus les gauches, où les purs de la veille sont rejetés le lendemain, où M. Arago répudie M. Esquiros, où M. Grévy se sépare avec éclat de M. Jules Favre, après avoir excommunié déjà le groupe de M. Picard! Ne dirait-on pas, en nos temps dégénérés, un écho affaibli des scènes de la Convention, quand la Montagne s'épurait elle-même, et de défiance en défiance en arrivait jusqu'à se décimer sur l'échafaud? Proportion gardée, nous en sommes là moralement. La Chambre a désormais une Montagne; derrière les irréconciliables se dressent des jacobins, et dans l'affaire des prin-

ces d'Orléans, on a vu ces jacobins farouches et ces intraitables puritains s'unir aux arcadiens serviles de la droite pour faire le jeu du gouvernement! Eh bien, laissons-les se confondre, et que la France conservatrice, libérale, croyante, généreuse, apprenne où elle doit chercher les vraies garanties de sa dignité, de son repos et de sa grandeur!

Les autres détails de la situation disparaissent devant les faits que nous venons de résumer. La loi des maires, qui se rattache si étroitement à la cause trop négligée de la liberté électorale; la lettre éloquente et vigoureuse de M. Barrot sur la décentralisation; la liquidation financière de la ville de Paris; le budget lui-même, dont l'équilibre douteux devient plus problématique que jamais, tout est éclipsé par la question capitale posée en Europe il y a quelques jours, et dont les peuples, affamés de repos, de travail et de pacifique progrès, attendent la solution avec la plus anxieuse impatience.

Une autre nouvelle pourtant est venue accroître l'émotion universelle. Une insurrection allumée par le fanatisme aurait éclaté à Pékin, et l'ambassadeur de France, le personnel du consulat, tous les prêtres français, toutes les religieuses, auraient été massacrés, en même temps que la cathédrale catholique incendiée.

Si ces faits douloureux dont on veut douter encore se confirment, il n'y aura qu'un cri en Europe pour demander une éclatante réparation. Ce n'est pas seulement notre foi qui est outragée, c'est un traité solennel qui est déchiré, c'est le drapeau français, à l'ombre duquel nos nationaux pouvaient se croire à l'abri, qui est abattu dans le sang. Les ordinaires satisfactions diplomatiques ne sauraient suffire à venger de telles offenses, et la civilisation ne pourrait désarmer qu'après avoir réduit pour longtemps la barbarie à l'impuissance.

Léon Lavedan.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Cochinchine française et le royaume de Cambodge, avec l'itinéraire de Paris à Saïgon et à la capitale cambodgienne, et deux cartes, par M. Charles Lemire. 1 vol. in-12. Paris, Challamel aîné, édit.

Voici un *Guide* dont M. Joanne ne s'est point avisé encore et qui ne laisse pas cependant de devenir chaque jour plus nécessaire. En effet, les relations de la France avec l'extrême Orient ont pris depuis dix ans une remarquable extension. Des divisions navales ont remplacé les croisières de nos bâtiments de guerre en Chine et au Japon. Notre marine marchande, absente de ces parages, les fréquente avec une grande activité. Le télégraphe, qui s'étend jusqu'à Rangoon, reliera bientôt la Chine à l'Europe. Le service des messageries impériales, qui dessert ces régions, sera bimensuel à partir du mois de juillet. Enfin, une grande colonie française a été fondée en Indo-Chine.

Si nous nous embarquons aujourd'hui dans le port français de Marseille, nous débarquons directement trente jours après dans le port français de Saïgon. Ce n'est plus qu'une excursion.

En présence de faits aussi importants, il n'est plus permis à aucun Français d'ignorer la situation et l'organisation de notre riche et féconde possession cochinchinoise. Nos intérêts politiques, commerciaux et maritimes y sont avantageusement engagés. Or, pour s'en rendre compte, il suffit de puiser dans l'ouvrage publié par M. Lemire sur ce vaste établissement ; les renseignements les plus complets et les plus récents y abondent.

Nous ne doutons pas que l'exactitude et la clarté qui le distinguent ne vaillent à ce livre essentiellement pratique un succès proportionné au travail qu'il a coûté à l'auteur. P. D.

Vie et lettres de Mlle Rosa Ferrucci, première traduction française, par M. Philippe de Toulza. 2e édition. Douniol, éditeur.

En réimprimant cette traduction des lettres de Rosa Ferrucci qui, la première en date, est restée, selon nous, la première en mérite par la fidélité simple avec laquelle elle a rendu l'original, l'auteur y a fait plusieurs additions importantes. Il a augmenté le nombre des notes dont quelques-unes sont assez étendues, notamment celle qui contient le touchant récit de la visite de l'abbé Perreyve à la chambre mortuaire de Rosa Ferrucci, ainsi que la nomenclature des travaux littéraires de la jeune fille. A ces notes, M. de Toulza a joint de très-belles pages de madame Ferrucci traduites spécialement pour cet ouvrage dont elles forment, sous le titre de *Consolations en Dieu*, le couronnement naturel et édifiant. Rappelons en terminant que ces lettres de Rosa Ferrucci ne forment pas un recueil distinct et séparé de sa vie, mais qu'elles s'intercalent à leurs dates dans sa biographie, à laquelle elles donnent ainsi plus de mouvement et où elles acquièrent elles-mêmes plus d'intérêt. Tel qu'il est, par suite de ces améliorations, ce volume est un des meilleurs à mettre entre les mains des jeunes filles.

Pour les articles non signés : A. LEROUX.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LA GUERRE MARITIME EN 1870

De la guerre maritime avant et depuis les nouvelles inventions, par M. Richild Grivel, capitaine de vaisseau. — *Règles internationales et diplomatie de la mer*, par M. Théodore Ortolan, capitaine de vaisseau. — *Revue maritime et coloniale.*

A l'heure où la destinée met en présence deux des plus grandes nations du monde, il n'est pas inopportun de passer en revue l'un des principaux éléments dont dispose aujourd'hui la guerre, c'est-à-dire la marine. Nous sommes d'un temps où la vapeur joue un grand rôle. Le puissant moteur, en effet, ne contribue pas seulement à nous transporter promptement d'un point à un autre. Appliqué aux conceptions scientifiques les plus extraordinaires, il les réalise avec une rapidité excessive, et crée chaque jour quelque objet nouveau, qu'une création nouvelle rend le lendemain au néant. La plupart des objets dont se servent aujourd'hui les hommes, c'est à la vapeur qu'ils le doivent, leurs armes et leurs vaisseaux comme le reste. Ceux-ci diffèrent donc sensiblement aujourd'hui de ceux qu'ont connus, nous ne dirons pas nos pères, mais tous les officiers qui sont entrés dans la carrière vers la fin du premier quart de ce siècle. Au vent, qui fut depuis l'origine de la navigation, l'unique moteur des flottes, partout a succédé la vapeur. D'indispensable qu'il était autrefois, l'édifice élégant des voiles et des mâts, encore si cher à tous les cœurs marins, s'est vu réduit au rôle de champ de manœuvre des équipages et d'auxiliaire économique des machines puissantes désormais cachées dans les flancs du navire. Au vieux canon lisse de 36, si longtemps l'*ultima ratio* des batailles navales, la science balistique, sans s'arrêter à l'invention déjà si redoutable des boulets creux, a substitué le canon rayé, lançant ses messagers de mort à des distances plus que doubles des portées d'autrefois.

A la même époque, le perfectionnement continu des organes de locomotion mécanique imprimait aux flottes des vitesses accélérées inconnues aux générations qui nous ont précédés. L'hélice venait remplacer les roues.

Au milieu de cette période de progrès incessants des armes de guerre, le génie destructeur qui avait enfanté les boulets creux et les canons rayés rencontra enfin un temps d'arrêt, avec les navires cuirassés. On put même espérer un moment que la *défense* allait l'emporter sur l'*attaque*. Cet instant ne fut point de longue durée. L'esprit inventif qui anime le monde militaire moderne reprit son essor en créant l'artillerie à grande puissance, les torpilles et le navire à éperon. Sous la menace de ces armes redoutables, le bâtiment cuirassé a naturellement perdu de son invulnérabilité; quelques-uns prétendent même qu'il se trouve aujourd'hui dans l'état où se trouvait l'ancien vaisseau de bois, en face des boulets creux et des canons rayés. Ce qui paraît leur donner raison, c'est qu'on songe à doubler la force de résistance de sa coque, en la dotant d'un second blindage à l'intérieur, et que, pour parer aux coups de l'éperon, les marins réclament des constructeurs la double hélice, des machines indépendantes et surtout des compartiments étanches.

En vue d'éventualités, toujours prêtes à se produire, il était naturel que les puissances maritimes aient recherché dans la mesure de leurs besoins et de leurs ressources à n'être point prises au dépourvu au moment du choc. La France, moins que toute autre, pouvait échapper à la loi que leur situation géographique et leur situation politique imposent à l'Angleterre, à la Russie, à la Prusse, à l'Autriche, à l'Italie et à l'Espagne. Quoiqu'elle n'ait en Europe qu'un ennemi sérieux : celui qu'elle combat en ce moment même, elle a dû voir au delà, et depuis longtemps se tenir prête à une lutte avec l'une ou l'autre des nations qui se partagent l'empire de la mer. Or rien n'est plus variable que l'attitude à prendre aujourd'hui en cas de rupture. S'il s'agit de combattre des puissances possédant un vaste commerce répandu sur toutes les mers, et une marine militaire supérieure ou prépondérante, il est facile de voir que la guerre de croisières, la plus économique pour la flotte la moins riche, est en même temps la plus propre à ramener promptement la paix, en ce qu'elle frappe directement le commerce et l'industrie, c'est-à-dire les sources mêmes de la prospérité de l'ennemi. S'il s'agit, au contraire, de lutter contre une puissance continentale, ne disposant que d'une marine inférieure, la certitude d'être le plus souvent maîtres de la mer, permet d'employer la grande guerre, c'est-à-dire les expéditions combinées de terre et de mer, les blocus, l'attaque des ports ennemis, les débarquements sur son littoral, etc., etc. En tout état de

choses, soit qu'on veuille adopter la grande guerre ou la guerre de croisières, il reste pour toutes les nations fières un devoir commun à remplir : défendre vigoureusement sa base d'opérations, frontières maritimes et ports. C'est là, comme le remarque M. le commandant Grivel, une de ces obligations primordiales à laquelle les peuples ne sauraient se soustraire, sous peine de déchéance.

Attaque et défense des côtes et des ports, grande guerre ou guerre d'escadre, expéditions combinés de terre et de mer, guerre de course ou guerre de croisières, tels sont les aspects divers sous lesquels un conflit maritime s'offre aux méditations des hommes du métier. Tous, il faut le reconnaître, se sont mis à l'œuvre. Chaque jour nous fait connaître les pas plus ou moins rapides des nations maritimes dans cette étude ardue et coûteuse, qu'il n'est plus possible de négliger. Nous sommes moins éclairés sur ce qui passe dans nos arsenaux que dans les arsenaux étrangers ; mais tout nous engage à croire que la France est à peu près au niveau de ses rivales, et qu'à leur exemple nous ne négligeons rien pour atteindre une perfection qui, pour nous comme pour tous, semble reculer à mesure que l'on en approche. Plus libéral qu'il ne l'était jadis, le département de la marine, sans dévoiler tous ses secrets, en a livré un assez grand nombre à la curiosité publique pour qu'il nous soit permis de bien augurer du résultat de la lutte qui se présente inopinément. Désireux de s'éclairer, il a fait appel à tous, et chaque mois voit paraître dans sa *Revue maritime* quelque solution nouvelle du problème à mille faces sur lequel, depuis quarante ans, sont penchés tous les gens de mer. Le livre que nous avons sous les yeux, et qui en est extrait, montre sous un jour meilleur l'esprit qui anime ce département, puisqu'il souffre non-seulement qu'on dresse le tableau de ses ressources, mais encore qu'on les discute. Pour être très-élevée, la critique de M. Grivel n'en existe pas moins. La tolérer n'est-ce pas attester le désir de mieux voir et de mieux faire, et aussi la juste confiance en soi qui résulte de la connaissance de sa force ?

I

La guerre maritime se présente sous deux formes, l'*attaque* et la *défense*, qui en revêtent elles-mêmes plusieurs autres. Ainsi l'attaque comprend les blocus, les entrées de vive force, les siéges maritimes et les bombardements. Nous verrons plus loin ce qu'on entend aujourd'hui par la *défense* et la *guerre du large*, qui est à la fois offen-

sive et défensive. Examinons d'abord l'attaque avec le guide précieux que nous venons de citer.

Celle-ci s'est bien modifiée depuis 1830. Durant les luttes maritimes du siècle dernier, alors que le vent était l'unique moteur des forces navales, les difficultés de la navigation circonscrivaient dans d'étroites limites les opérations de la guerre des côtes. Dans ces conditions les chefs d'escadre, à moins d'une supériorité décisive ou de résultats considérables à conquérir, tentaient rarement l'attaque en règle des ports ennemis. Ne suffisait-il pas alors d'un de ces calmes, suite des combats d'artillerie, d'un courant contraire ou même d'un simple changement de vent, pour paralyser leur action, voire même pour leur fermer la retraite? Sauf quelques grandes entreprises, parmi lesquelles figurent en première ligne la belle entrée de Duguay-Trouin à Rio-Janeiro et l'audacieuse expédition de Nelson contre Copenhague, les annales de la guerre des côtes, avant la vapeur, ne comprennent donc guère que de longs blocus, des colonies prises et reprises, quelques débarquements plus ou moins heureux, et des bombardements peu efficaces, tels que ceux du Havre et de la flottille de Boulogne.

Avec la vapeur, la scène change. De jour en jour, depuis trente ans, la marine voit augmenter l'énergie de ses moyens d'action. Du modeste aviso à vapeur portant quatre petits canons, qui figurait à peine en 1830, à la prise d'Alger, nous passions vers 1840 sous l'impulsion du prince de Joinville, aux frégates à vapeur à roues, armées de cette belle artillerie bientôt imitée de toutes les nations, les obusiers à la Paixhans. Puis, d'un bond, des novateurs de génie enfantaient, il y a dix ans, le vaisseau à hélice, *le Napoléon*. Enfin, la guerre d'Orient imprimait une allure décisive à la transformation de la flotte. Une initiative prépondérante donnait naissance à la batterie flottante bardée de fer et à son accompagnement obligé de canonnières et de bombardes. Tout récemment, enfin, nous passions de la flotte de siége à la frégate cuirassée à grande vitesse, type inauguré par la construction de *la Gloire*.

On conçoit qu'avec de telles innovations l'ancienne stratégie ait perdu toute son efficacité. L'un des principes de cet art, nos lecteurs le savent peut-être, consistait à porter la lutte sur les côtes de l'ennemi. On débutait par le blocus dont la stratégie nouvelle, d'ailleurs, permet encore l'emploi. N'est-ce pas le moyen le plus facile d'obtenir justice de certains pays à demi civilisés, ou en état de révolution permanente, sans recourir aux embarras toujours considérables et aux chances fort aléatoires des expéditions par terre? Le blocus, en dehors d'une guerre proprement dite, que des considérations multiples commandent le plus souvent de ne pas déclarer, n'est pas le

seul procédé mis à la disposition d'une nation offensée pour obtenir réparation ou se faire payer les indemnités dues à ses nationaux : « La saisie des douanes d'un port étranger et la perception des droits, pour le compte du gouvernement débiteur, jusqu'à concurrence des sommes dues, » est encore un moyen excellent. C'est à la sagesse des gouvernements, après une pondération équitable des intérêts engagés, et une étude approfondie du pays en face duquel on se trouve, qu'il appartient de faire un choix entre les deux formes de contrainte maritime. Un recrutement judicieux des agents diplomatiques ou commerciaux, envoyés à l'étranger, dit à ce propos M. Grivel, serait, en tout état de cause, la meilleure des garanties contre la naissance de conflits lointains que leur disproportion même rend souvent si embarrassants pour les plus grandes nations européennes.

Bien que le navire à vapeur permette de les resserrer, en approchant les côtes, plus souvent et de plus près, observons néanmoins que les blocus deviennent désormais bien difficiles à maintenir pour peu qu'ils s'appliquent à un littoral d'une certaine étendue. La guerre de la Sécession en offre la preuve. Que de fois les vapeurs à grande vitesse qui descendaient à cette époque des chantiers anglais ont trompé la vigilance des croiseurs fédéraux ! les *Blockade runners*, ou « coureurs de blocus, » comme on les appelait, longs, effilés, ras sur l'eau, dirigés par d'excellents pilotes, ne montrant en guise de mâture qu'une longue cheminée (machines puissantes dans des coques légères) et se glissant le long de la terre à la faveur de la nuit, ne pouvaient être interceptés que par des croiseurs rapides autant que vigilants et possédant au même degré la connaissance des lieux. Le blocus du Sud par le Nord, si insuffisant qu'il ait été, n'en a pas moins causé de graves préjudices aux rebelles. L'opinion d'un membre du Congrès des États-Unis et d'un ingénieur naval américain, confirme ce que nous venons d'avancer. « Si l'Angleterre et la France avaient fermement voulu le triomphe de la cause du Sud, disent-ils, elles pouvaient en décider sans envoyer un seul soldat de l'autre côté de l'Atlantique. Il suffisait que ces puissances maritimes refusassent de reconnaître le blocus des ports du Sud. Dès lors les confédérés recevant librement des neutres, armes, vivres, hommes, argent et munitions, eussent retrouvé tous les moyens qui leur manquèrent en même temps pour continuer la lutte et couronner leur première victoire par un traité de séparation. »

Indépendamment des résultats qu'il peut fournir, le blocus offre un avantage très-sensible au point de vue de l'*hygiène morale* des équipages. Tous les officiers généraux qui ont eu à diriger une entreprise de ce genre, la considèrent comme l'une des plus propres à

tenir leur personnel en haleine. On s'explique en effet que ce soit pour tous une tentation incessante que de sortir d'un service monotone par quelque action d'éclat. L'ardeur pour ce *prize-money*, que le gouvernement anglais a de tout temps trouvé si politique de payer religieusement à ses marins, n'a pas peu contribué, à de certaines époques, à nourrir dans ses escadres ce vieil esprit d'entreprise commun à tous les descendants des Normands. « Point de guerre navale sans parts de prise exactement payées ! » C'est un axiome de droit maritime qui n'est pas seulement appliqué en Angleterre. Les États-Unis l'ont adopté, et leurs marins s'en sont toujours bien trouvés. C'est ainsi que tout récemment, l'amiral Dupont, qui commandait l'escadre fédérale devant Charleston, avait déjà recueilli pour sa part plus d'un *million*. En France, au contraire, il n'est pas une guerre récente où les droits des capteurs, si respectés ailleurs, n'aient été plus ou moins méconnus. « Si les avantages pécuniaires ne sont pas les premiers pour le caractère français, comme le remarque très-justement M. Grivel ; si, en face de convenances politiques, nos marins, créanciers de l'État, ont fait généreusement le sacrifice des droits à eux garantis par la législation des prises, le principe n'en est pas moins demeuré intact, et il conviendrait de le rappeler. Rien de plus noble que le désintéressement dans les hautes positions ; mais n'est-il pas permis d'être d'un autre avis quand on se trouve en présence de nos marins de l'inscription maritime ? Pour cette milice, mobilisée au premier signal, il ne s'agit pas seulement d'un service de garde nationale derrière les remparts d'une place, mais bien de la guerre extérieure la plus périlleuse. Pour ces pères de famille qui, au premier bruit de guerre, quittent barque, femmes, enfants et patrie, le droit de prise n'acquiert-il pas une véritable importance ? On ne douterait pas de sa légitimité, si l'on réfléchissait que ce privilége est la récompense traditionnelle d'une population spéciale de 500,000 âmes, décimée, de père en fils, au service de l'État. Depuis le pacte de Colbert, on l'oublie trop, l'inscription maritime est devenue pour la France une sorte de *colonie militaire*, prenant les armes au premier son du tambour, absolument comme les régiments-frontières de la Russie et de l'Autriche : ses priviléges ne sont que la compensation des plus austères devoirs. Aussi, quand il s'agit des droits acquis par un de ces marins morts en Crimée, en Chine ou au Mexique, c'est-à-dire du denier de la veuve et de l'orphelin, qui pourrait se croire autorisé à en prononcer l'abandon ? Il y a là une question d'humanité et de justice, sur laquelle on ne saurait trop attirer l'attention de nos hommes d'État. »

En dehors de la guerre de blocus, et parmi les entreprises les plus sérieuses dont les arsenaux soient menacés, ne faut-il pas prévoir l'en-

trée de la flotte rapide, qui, sans s'arrêter aux batteries des passes extérieures, irait frapper des coups décisifs au centre même des rades envahies?

Depuis l'entrée de Duguay-Trouin à Rio-Janeiro, depuis l'époque où Nelson s'embossait intrépidement au milieu des batteries de Copenhague, sans oublier l'amiral Duckwooth franchissant les Dardanelles en 1807, et l'amiral Roussin forçant l'entrée du Tage en 1831, l'application de la vapeur a singulièrement favorisé les entrées de vive force. Aujourd'hui moins que jamais cette invasion maritime n'admet de demi-mesures. L'envahisseur doit désormais éviter ou balayer, à ses risques et périls, les dangers sous-marins semés sur sa route, puis vaincre de haute lutte la flotte garde-côte de l'assiégé, sous peine de subir un échec dont il serait difficile de mesurer les conséquences. Une entrée de vive force ne saurait donc être tentée sans qu'une laborieuse étude des cartes marines, des ouvrages terrestres, de la défense mobile et des obstacles sous-marins naturels ou artificiels, justifie le calcul de ces chances. « Là où il existe des passes larges et profondes conduisant à des rades d'une belle superficie, demande M. Grivel, les services intéressés à la défense ont-ils apprécié à quel point la vapeur, la cuirasse et la grande vitesse facilitaient une rapide invasion? Si, chez les nations essentiellement maritimes, telles que l'Angleterre et les États-Unis, ces questions ont été approfondies dans de longs et consciencieux débats, en serait-il de même chez les puissances du continent, d'ordinaire plus préoccupées de leurs frontières terrestres? » Indépendamment des difficultés naturelles que peut offrir le port à envahir, n'oublions pas non plus à quel point le génie de la défense peut compliquer la tâche de l'agresseur. La guerre d'Amérique nous a montré les torpilles à l'œuvre, et nous avons dit ici même[1] le secours extraordinaire que les Confédérés en avaient tiré. Toute force navale assiégeante et tentant une entrée de vive force devra donc toujours tenir compte de l'existence probable de ces engins dans les eaux où elle pénétrera. Pour en éviter les terribles effets, le bon sens indique qu'elle devra se faire précéder d'une avant-garde d'*enfants perdus*. C'est à ces navires légers dont l'avant aura été garni d'espars installés en *balayeurs* d'obstacles qu'appartiendra la mission essentielle d'éventer ou de balayer les torpilles et autres obstructions.

Réserve faite de la question des barrages, des obstructions et des torpilles, l'importance des feux d'artillerie à essuyer en défilant dans un goulet constitue un nouvel obstacle aux entrées de vive force dont il faut tenir compte. Avec la nouvelle artillerie à grande puissance,

[1] *Correspondant* du 25 mars 1868.

il est vrai, on verra diminuer d'abord le nombre des canons de la défense, puis le feu éprouver en lui-même un nouveau ralentissement très-marqué par la nécessité de plus longs intervalles de tir, qu'on ne saurait évaluer à moins de trois à quatre minutes. En revanche si les coups portés deviennent plus rares, ils seront infiniment plus pesants et plus dangereux pour les navires atteints. On peut donc en conclure que, si l'escadre d'invasion a trouvé des passes libres ou surmonté les dangers sous-marins, les grandes difficultés de l'entreprise l'attendront à son arrivée au mouillage dans la rade envahie.

Pour opérer sur les rivières et les fleuves, plus encore que sur les lacs ou dans les mers resserrées, M. Grivel pense avec raison qu'il faut posséder ou créer tout d'abord un matériel entièrement nouveau, une flottille « à tirants d'eau gradués. » « Cette condition de graduer les tirants d'eau parfois de mètre en mètre, dit-il, parfois même de pied en pied, est *sine qua non* et doit dominer toute pensée d'opérations fluviales. » S'il n'est pas possible de franchir de vive force l'entrée du fleuve, « il faudra, ajoute-t-il avoir recours à des canonnières démontables, transportées sur ses bords et utilisées seulement après que les opérations militaires auront atteint l'une de ses rives. » Les expéditions de Chine et de Cochinchine nous offrent en effet, un exemple du premier cas : la flottille traînée à vide à la remorque des grands bâtiments recouvre son individualité dès l'embouchure des fleuves. La guerre d'Italie nous montre également des canonnières démontables et une brigade de marins accompagnant notre armée, et à la veille d'opérer sur le lac de Garde. On sait que ces bâtiments opèrent actuellement sur le Rhin.

Si un chef d'escadre doit comprendre parmi les éventualités de sa mission l'entrée de vive force et se tenir prêt à l'exécuter, il ne saurait considérer cette opération que comme un accident. Les occasions de la tenter, en raison des moyens d'action que la défense accumule chaque jour, seront toujours très-rares, si elle ne disparaissent pas complétement. Par suite les siéges maritimes acquerront une importance dont celui de Sébastopol peut donner quelque idée. Dès maintenant, c'est-à-dire avec les armes nouvelles et dont la puissance deviendra certainement plus effroyable encore, il n'est pas possible d'en fixer les règles d'une façon définitive. La configuration des lieux, la profondeur de l'eau, les forces relatives de l'assiégé et de l'assiégeant, pourront seules déterminer la tactique qu'il conviendra d'adopter. Selon la nature et la distribution des ouvrages ennemis, la flotte assiégeante établira son plan d'attaque, choisira ses positions, sa distance et son heure. Nous verrons plus loin de quelle importance peut être ici pour les assié-

gés un bon système de défense mobile des ports. Nous ne pouvons que supposer ici l'assiégeant vainqueur de ces sorties, et n'ayant plus affaire qu'aux ouvrages de la défense terrestre.

Avec les stratégistes les plus distingués de notre marine, M. Grivel pense que s'il s'agit d'une vaste rade où l'on aura pénétré par une entrée de vive force, la dissémination des batteries de terre pourra permettre à l'assiégeant de procéder par *égrènement*, c'est-à-dire par une série d'attaques de détail. Les îles et les presqu'îles de la rade envahie devront devenir alors et naturellement l'objectif de la flottille de siége, qui s'efforcera d'y prendre pied, soit par un coup de main, soit par une vive canonnade, suivie d'un débarquement. « Mais si, au contraire, ajoute-t-il, comme il arrive le plus souvent, le port ennemi n'offre qu'un mouillage intérieur, étroit ou défendu par des feux croisés, avant de courir les hasards d'une entrée de vive force, l'assaillant préférera sans doute prendre position à l'extérieur. Il développera ses bâtiments au large, hors de portée utile des feux de la place, et aura d'abord recours à un bombardement méthodique. »

La position de l'assiégeant se trouvera dans ce cas des plus délicates. « Un canon à terre vaut un vaisseau à la mer, » disait-on déjà autrefois. Mais depuis le remplacement de l'artillerie à âme lisse par les canons rayés, on peut affirmer que la flotte de siége n'attend que l'occasion, pour faire ses preuves contre la maçonnerie. L'expérience de ces canons acquise durant la guerre de Chine et les différents tirs de brèche exécutés en France, établissent de la manière la plus incontestable les ravages effrayants du boulet creux ogival dans les murailles de pierre. Le cuirassement des navires destinés à les porter, rend ce tir plus redoutable encore. Il ne faut pas s'exagérer toutefois l'importance de ces citadelles flottantes. Leurs munitions seront toujours très-limitées et ils seront en outre menacés d'avaries nombreuses (éclats du matelas en bois à l'intérieur, perforation accidentelle des plaques, etc.). L'attaque du fort Sumter, devant Charleston, par 9 monitors, le 11 avril 1863, démontre que, si supérieurs qu'ils soient aux batteries flottantes, les monitors eux-mêmes demeurent quelquefois impuissants contre les ouvrages en terre. Toutefois la prise par cinq de ces bâtiments du fort Fisher, en dépit de ses parapets de 90 à 60 pieds d'épaisseur et de ses trente-six canons (les plus puissants que possédassent les Confédérés), prouve que s'il est téméraire de compter absolument sur les cuirassés, il est désormais impossible de bombarder des ouvrages de la nature de ce fort sans y avoir recours. Pendant soixante-douze heures, le *New-Ironsides*, le *Tangus*, le *Canonicus*, le *Monadnock* et le *Mahopac*, embossés à 800 et 1,000 mètres du fort, firent pleuvoir sur lui leurs énormes projectiles de 13,

14 et 15 pouces. Vainement, la garnison de la place tourna-t-elle contre les cinq assaillants toutes les ressources de la défense, il lui fut impossible de les entamer. « Ce fut là, selon le récit d'un des survivants, un spectacle, entre tous sinistre, que de contempler la ténacité de ces noirs pontons et de ces mortelles tours, tournant sans relâche, pour lancer à chaque nouvelle révolution leurs énormes boulets de 300 à 400 livres. Les plus braves de la garnison grinçaient des dents de désespoir, en voyant graduellement canons, hommes et parapets se confondre dans une inévitable ruine. Impossible de faire reculer ces maudits monitors d'un pouce ! En vain, les officiers du Sud venaient l'un après l'autre se relever aux pièces comme pointeurs ; boulets et obus ricochaient sur leurs tourelles ou bondissaient inoffensifs sur leurs ponts au ras de l'eau. » Au bout de soixante-douze heures, d'un feu continu, le fort Fisher était vaincu et les 8,000 soldats du général Terry y pénétraient par la brèche qu'avaient ouverte les monitors.

Cette brillante expédition atteste une fois de plus la nécessité du concert préalable des forces de terre et de mer. « En thèse générale, dit avec raison M. le commandant Grivel, point de flotte expéditionnaire complète, point de siége maritime praticable, sans l'adjonction d'un corps de débarquement prêt à tourner la position et à l'assaillir du côté de terre... Au canon de la marine, ajoute cet officier, la mission de couvrir le débarquement, de bombarder la place et de préparer la brèche : à l'élan du fantassin, celle de tourner ou d'assaillir la position et de couronner la victoire, en plantant le pavillon sur les retranchements ennemis. »

Cette association des deux armes dans certaines expéditions d'outre-mer, soulève naturellement la question des transports. Et c'est l'une des plus délicates qui puissent se présenter aujourd'hui. « Le transport maritime d'une armée pendant une guerre sérieuse, dit l'auteur du livre que nous avons sous les yeux, compte au nombre des opérations les plus difficiles et les plus périlleuses : qu'on se figure une escorte de convois, au milieu d'un pays couvert de guérillas ! Ce genre d'expédition exige une tactique toute particulière. Car un vaisseau encombré du matériel et de soldats passagers se trouve, pour combattre, à peu près dans les conditions militaires de ces troupes qui, condamnées à une immobilité relative, essuieraient un feu violent d'artillerie, formées en *colonnes serrées*. Le plus grand vaisseau-transport, on ne saurait trop le répéter, eût-il deux et trois mille hommes à bord, peut être aisément réduit dans un combat à coups de canon, et à distance, par la plus petite frégate, n'ayant que six ou huit fois moins d'équipage, mais dégagée d'*impedimenta*. »

C'est cette vérité qui a vraisemblablement donné naissance en France à la flotte dite de transport et en Angleterre aux *troops ships*. Mais tandis que les Anglais n'en comptent qu'une vingtaine, nous en possédons environ 80. En cas de besoin nos voisins ont recours aux paquebots du commerce. Serait-il sage de les imiter? La question est à l'étude. De quelque manière qu'elle soit tranchée, on ne saurait plus voir entreprendre, d'après l'ancien système, les expéditions combinées contre un littoral et des ports ennemis. Flotte de combat, de réserve et d'escorte, formée de cuirassés de haut-bord, avec une proportion indispensable de corvettes et d'avisos éclaireurs; flottille de siége composée de monitors, batteries blindées et canonnières, à tirants d'eau gradués; enfin, convoi de transports portant le corps d'armée de débarquement; telle était la composition de l'expédition de l'Adriatique en 1859; ainsi devront être désormais formées les escadres réunies dans un but semblable.

Est-ce dire que cette composition sera pour elles le gage d'une réussite assurée? Non, sans doute. Depuis les télégraphes électriques et les chemins de fer stratégiques, les facilités offertes à la concentration des troupes sur le littoral opposeront de nouvelles et sérieuses difficultés aux opérations de débarquement. Aussi le choix d'une plage favorable et de positions voisines faciles à occuper, deviendra-t-il plus important que jamais. Sans un camp retranché ou une tête de pont facile à saisir, et en communication bien assurée avec la flotte, les grands débarquements sont devenus très-hasardeux.

Mais une ressource qui restera toujours à l'escadre chargée de la périlleuse mission de porter la guerre sur le territoire ennemi, c'est le bombardement. Si autrefois les historiens militaires s'accordaient à faire peu de cas de ce genre d'attaque, le plus souvent entreprise de trop loin (en raison même des dangers de la navigation à voiles, ou tentée avec un parc de siége insuffisant), il était réservé à la guerre de Crimée, d'opérer sous ce rapport une véritable révolution. Cette guerre a démontré que, abstraction faite des sorties de l'assiégé, les mauvaises chances à courir par la marine dans les attaques par les *feux directs*, se changent, sous l'influence des *feux courbes*, en autant de présomptions favorables. Il suffit pour s'en convaincre d'observer qu'à égalité d'adresse, le danger d'être atteint se mesure, de part et d'autre, à l'étendue des *surfaces vulnérables*. Ainsi, une flottille de siége, développée à grande portée, n'offrira aux batteries assiégées qu'un objectif des plus restreints, et plus d'une fois, les artilleurs de terre auront besoin d'une longue vue pour discerner ces bâtons flottants. En revanche la flottille de siége qui aura pour but un arsenal ou un port de plusieurs kilomètres de circonférence, ti-

rera pour ainsi dire à coup sûr, avec la presque certitude de loger ses feux courbes dans l'enceinte ennemie. Nous reconnaissons volontiers que la nouvelle artillerie rayée des ports enverra des projectiles perdus à 6,000 mètres, et obtiendra à 3,000 mètres un assez bon tir, qui troublera dans une certaine mesure, l'ancienne impunité des bombardements maritimes. Toutefois, il ne faut rien exagérer en ce sens. Augmenter la portée et la justesse des canons, remplacer l'artillerie à âme lisse par l'artillerie rayée, ne change rien à la visibilité du but, pas plus qu'à son exiguïté.

Dans son curieux *Traité des bombardements*, le général d'artillerie de Blois constate, l'histoire des siéges en main, « que de 1792 à 1815, sur soixante-quatorze bombardements terrestres entrepris par les armées de l'Europe, quinze seulement n'ont pas amené la reddition des places. » L'auteur prouve, en outre, que l'insuccès de ces dernières attaques peut être attribué à des bombardements faibles, mal dirigés, interrompus ou entrepris de trop loin. L'histoire maritime des temps modernes nous montre lord Exmouth tirant sa victoire d'Alger, en 1816, fort peu de la terrible canonnade de ses vaisseaux, mais beaucoup des feux courbes de ses bombardes. A Saint-Jean-d'Ulloa, en 1838, le rapport de l'amiral Baudin attribue la prise de cette forteresse à *quatre explosions*, qui bouleversèrent les batteries mexicaines et désorganisèrent la défense. Or quelle pouvait être la cause la plus probable de l'explosion, sinon la pénétration des *trente* bombes de $0^{m},32$ dont la chute fut constatée à l'intérieur des ouvrages mexicains?

En 1854, dans la mer Noire, les flottes alliées pouvaient réduire la ville d'Odessa en cendres. Par des considérations d'humanité, elles se bornèrent à bombarder le port impérial et à incendier les navires qu'il contenait. Pendant la campagne de la Baltique, à Sweaborg, en 1855, la flottille de siége anglo-française, sous les amiraux Pénaud et Dundas, infligeait aussi à cet arsenal un bombardement de quarante-cinq heures. Sweaborg essuyait un tir vertical dont l'importance s'éleva à cinq mille neuf cent vingt-sept bombes et à douze mille cinq cent vingt-deux boulets ou obus. Bien que les assiégeants fussent établis à environ 3,400 mètres du centre de l'arsenal ennemi, la perte des Russes fut évaluée, par les neutres présents, à près de deux mille hommes tués ou blessés, sans parler du dommage matériel, qui atteignit des proportions considérables. Devant Sébastopol, la même année, les rapports du maréchal Pélissier reconnaissent que les treize bombardes anglo-françaises, mouillées par les amiraux Bruat et Lyons dans la baie de Stréletzka, opérèrent une diversion utile, lors de la mémorable journée qui vit tomber Malakoff. Cependant, leurs mortiers agissaient entre 2,500 et

3,000 mètres des forts Alexandre et de la Quarantaine. Durant les trois jours de bombardement qui précédèrent l'assaut final, du 5 au 8 septembre 1855, l'effet redoutable des *trois cents mortiers* qui écrasaient Sébastopol, vint apporter à la théorie du général de Blois la plus éclatante consécration. A en croire les rapports du prince Gortschakoff lui-même, « *ce feu d'enfèr*, » comme il l'appelait, coûtait aux assiégés jusqu'à deux mille cinq cents hommes par jour, détruisait ou incendiait *graduellement* l'arsenal et la flotte, en dépit des casemates et des abris les plus ingénieux, comme du rare dévouement de l'armée russe.

Au lendemain de pareils exemples, la possibilité de détruire les places maritimes, par les feux courbes, peut-elle être révoquée en doute? Réserve faite des sorties de l'assiégé, il est donc permis de résumer le succès d'un bombardement maritime par les conditions suivantes? — « Réunir une flottille de bombardement imposante sous l'escorte d'une escadre cuirassée; être maître de la mer pendant quelques jours. » Car il ne s'agit plus ici, comme sur terre, d'assembler plusieurs milliers de voitures et de fourgons du train, ayant à parcourir des centaines de lieues et à compter avec les mauvais chemins, avant d'amener le parc de siége sous les remparts de la place assiégée. « Sur mer, dans la belle saison, dit M. Grivel, quelques jours et souvent même quelques heures de vapeur suffiront pour conduire une expédition bien attelée et la plus puissante flotte de siége, dans les eaux de l'arsenal ennemi. Il faut d'ailleurs prévoir que la somme de feux courbes à dépenser sur une place maritime dépendra de sa superficie. Pour un bombardement *à outrance*, observe le général de Blois, le seul mode de nature à amener de prompts résultats, l'intensité de ce feu vertical devrait être fixée à environ *cent bombes* par *hectare*. Ainsi, un arsenal maritime comprenant une superficie de 200 hectares, exigerait une consommation d'environ vingt mille projectiles creux. Une flottille de siége portant cent mortiers ou canons rayés, mise en action pendant soixante-douze heures, à raison de *trois* coups par pièce et par heure, projetterait, sans fatiguer son personnel, vingt et un mille six cents bombes ou boulets creux, qui suffiraient vraisemblablement à écraser un grand arsenal maritime. Nous disons *trois* coups par pièce et par heure, afin de ménager les mortiers, aussi bien que les canons et le personnel employés. » Ajoutons que si la saison, ou le mauvais temps, ou toute autre considération exigeaient une plus grande rapidité d'action, on pourrait aisément tirer *six* coups par pièce et par heure, ce qui pourrait réduire à trente-six heures la durée *minimum* d'un bombardement.

En 1683, le grand Duquesne mit quinze jours à écraser Alger

contrainte de capituler devant les bombardes du célèbre Petit-Renau. En 1870, il suffirait probablement d'un temps trois ou quatre fois moindre pour arriver au même résultat. S'armer de persévérance, mettre en ligne un parc de siége largement approvisionné, agir par divisions d'attaque (si l'on tire vivement), pour relever en temps utile les engins et les hommes qui se livrent à ce fatigant métier, tel semble être le secret de ce mode d'attaque, bien autrement difficile à repousser et par suite bien plus à craindre que les entrées de vive force, les siéges maritimes ou les débarquements. Aussi, tant que la science militaire n'aura pas inventé, pour le matériel flottant, les chantiers, magasins et autres édifices terrestres, un système de blindage économique et facile à improviser, point de places maritimes qui puissent se dire en sûreté. Ville de commerce ou arsenal militaire, toute agglomération située au bord de la mer, et dont une flottille ennemie pourra approcher à 4 kilomètres, doit donc appréhender les conséquences d'une nouvelle guerre des côtes. Se produira-t-elle jamais? « Il y aurait assurément, dit M. Grivel à ce propos, bien des raisons d'humanité, pour émettre le vœu que les villes de commerce du littoral pussent être neutralisées par le futur congrès. Que la raison d'État se bornât à menacer les arsenaux maritimes, ce serait déjà un grand pas de fait, car, compter sur des *délais* qui permissent à la population civile de se mettre en sûreté, à la veille d'un bombardement, ne serait-ce pas trop attendre de l'impatience d'un ennemi? » Nous ne saurions nous associer à ces vœux, si dignes d'attention qu'ils soient sous la plume d'un homme de guerre, car on ne peut plus admettre un pays non solidaire de son gouvernement. Il n'est plus dans l'esprit des nations qui marchent à la tête de la civilisation de faire deux parts du peuple : l'armée et les habitants ; de leur supposer des intérêts différents; l'un qui consiste à guerroyer, l'autre à vivre en paix. Pour cette raison nous ne croyons pas qu'il y ait de distinction à faire entre les soldats d'un pays et ses habitants. Les uns et les autres sont censés autoriser la division qui peut armer deux nations l'une contre l'autre. Tant pis pour celle des deux dont le gouvernement *seul* aura voulu et décidé la lutte. Les peuples encore incapables de se gouverner ne méritent ni intérêt ni pitié. Leur dignité morte, nul inconvénient à ce que leurs propriétés disparaissent. La vie n'appartient qu'aux hommes qui sont les maîtres de leur destinée. Qu'importe la mort de ceux qui ne comptent pas dans la grande œuvre du progrès!

II

Après avoir passé en revue les obligations nouvelles imposées à l'attaque par les perfectionnements apportés dans les éléments du combat, il est nécessaire d'examiner les conditions dans lesquelles se trouve aujourd'hui la défense.

Depuis Henri III jusqu'à Napoléon Ier, il n'est pas un souverain en France qui n'ait dû réglementer l'antique *guet de la mer*, ou l'institution des gardes-côtes. A des époques où les descentes de l'ennemi étaient fréquentes sur nos rivages, cette prévoyance s'explique. Il lui manquait, toutefois, d'être éclairée et de se montrer équitable envers les populations à qui revenait ce soin périlleux et difficile de défendre le littoral. Louis XVI, le restaurateur de notre marine, fut le premier qui ait veillé d'une façon sérieuse sur l'inviolabilité de nos rivages. Son œuvre, très-intelligemment construite, dura peu. La Révolution, qui ne mit pas moins de trois ans à désorganiser la belle marine qu'elle avait trouvée en éclatant, supprima les gardes-côtes en 1792. Remis sur pied en l'an III, puis en l'an X, 1815 les vit disparaître à tout jamais.

Le principe de la défense de notre littoral par des corps spéciaux, longtemps abandonné, ne pouvait l'être éternellement. Les événements qui avaient fait naître les fortifications de Paris remirent en question cet élément de la défense nationale. Sous l'influence des événements de 1840, le ministre de la guerre, sur une proposition émanée du Comité d'artillerie, instituait, le 11 février de l'année suivante, une commission mixte chargée d'établir des projets pour l'armement des côtes. Dans le rapport élaboré par ses membres, et qui fut présenté au ministre, le 5 avril 1843, la commission traitait à fond les nombreuses questions relatives à l'armement des côtes, au matériel. Après avoir sagement réagi contre la multiplicité de nos batteries côtières, que des influences de localités avaient fait disséminer sur beaucoup de points sans importance, au détriment notable de plus d'une position essentielle, la Commission formulait ainsi les bases de son système : « Établissement de citadelles exigeant un siége en règle, dans les positions isolées et les îles de première importance. Défense des batteries « ouvertes à la gorge, » par des *réduits* crénelés, capables de déjouer un coup de main par escalade, comme d'arrêter les envahisseurs de la batterie par une fusillade bien nourrie. — Création, dans des positions centrales, en arrière du littoral, de *camps d'observation*, toujours prêts à rayonner

sur les points des côtes menacées par l'ennemi. — Création d'un réseau de télégraphes côtiers, de manière à amener promptement l'artillerie attelée et les colonnes *mobiles* des camps d'observation, en face d'un débarquement ennemi. — Les prévisions de l'artillerie des côtes s'élevaient, en 1843, à 3,266 bouches à feu, dont 635 affectées à la défense spéciale des ports militaires, classés de droit avec les îles frontières et les grands ports marchands, parmi les positions de première importance. — Enfin le choix de l'artillerie du littoral était judicieusement basé sur le principe de l'*union du gros calibre avec la grande portée.* »

Les motifs qui avaient engagé le ministre à réunir cette commission ayant disparu, ce programme ne fut pas exécuté. Sans doute fût-ce en raison des critiques dont le budget de la guerre est depuis si longtemps l'objet. Moins sûrs que nous sans doute de leurs ressources militaires, les Anglais n'ont point montré la même indifférence, et on les a vus depuis quelques années tour à tour fortifier leurs ports, organiser leur *Coast-guard*[1], leurs *volontaires* et prendre d'autres dispositions énergiques pour la défense de leurs îles. C'est cette prévoyance qui a fait jaillir de l'eau les *forts de mer* qui, selon la définition si juste de M. le vice-amiral Touchard, sont « autant de navires gardes-côtes échoués ou embossés. » La rade de Spithead en compte dix qui sont cuirassés. On ne compte pas moins de trente *revolvings turrets* ou tourelles tournantes depuis l'embouchure de la Tamise jusqu'à Cork.

Si des Iles-Britanniques nous passons en Prusse, nous voyons que les exemples donnés par l'Angleterre n'y ont pas été dédaignés. A l'exemple de la Grande-Bretagne, la Prusse a fortifié son nouveau port de Kiel d'une façon exceptionnelle. Ce port est défendu par des canons géants pesant 30 tonneaux et lançant des projectiles de 1,100 à 1,200 livres. On espère, avec ces pièces, percer des cuirasses de 10 pouces jusqu'à 3,000 et 4,000 pas. De plus, le roi de Prusse a fait essayer et adopter, à Coblentz, des tourelles tournantes, vrais blockhaus en fer maintenant échelonnées le long du cours du Rhin, « afin d'empêcher une flottille ennemie de venir porter la guerre jusque dans les rues de Mayence et de Cologne. »

En présence de ce mouvement, la France pouvait-elle rester indifférente? Non, sans doute. Une commission a été instituée pour reprendre l'œuvre de son aînée de 1843. Les télégraphes électriques, les sémaphores et les guetteurs marins du littoral

[1] Corps de marins et de douaniers commandés par des officiers de marine, qui ne comprend pas moins de 12,000 hommes d'élite appuyés sur une milice navale de plusieurs milliers de pêcheurs et de caboteurs.

chargés de signaler, temps utile, les mouvements des forces amies ou ennemies; enfin la transformation progressive des canons à âme lisse en canons rayés, et l'établissement d'un certain nombre de mortiers destinés à battre les rades et les mouillages situés hors de la portée utile des batteries : tels sont les traits distincts des travaux ordonnés par cette nouvelle commission de défense des côtes. Quoique ses autres études ne soient pas connues, nous n'ignorons pas qu'elle s'est occupé activement de la solution du problème qui consiste à combiner le tir direct des canons avec le feu parabolique des mortiers. Faciles et peu coûteuses à établir, les batteries de mortiers ont, pour la défense des baies, des rades et des mouillages d'une grande superficie, une supériorité frappante. « Il n'est pas de menace plus gênante pour la marine, dit M. le commandant Grivel, que le jet lent et méthodique des bombes exposant les ponts et les organes vitaux des navires (machines, chaudières, soutes à poudres), et venant à intervalles réguliers, troubler le repos d'une escadre mouillée dans un ancrage forain. Ces batteries de mortiers, qui peuvent s'établir à peu près *partout*, sont en même temps l'une des meilleures protections contre la menace d'un bombardement maritime. »

Pour atteindre ce résultat essentiel, on se demande si l'on doit désarmer la plupart de nos petits ports de pêche ou de commerce et supprimer radicalement la défense des positions de *troisième* importance. L'hésitation n'est pas permise. Dans les mêmes vues d'économie et de concentration du matériel, qui sont de règle pour toute défense sérieuse, peut-être même conviendrait-il de soumettre quelques-unes des positions de *deuxième* importance à un travail de révision analogue? Pareille mesure n'a-t-elle pas été prise par le département de la guerre, en 1867, pour le classement de nos places frontières de terre? Supprimer les batteries isolées, d'une invasion facile, c'est-à-dire tous les ouvrages qui ne seraient pas ou protégés par l'escarpement du rivage et impossibles à tourner ou fermer à la gorge par un *réduit*, ne serait-ce pas, d'ailleurs, un service à rendre à plus d'un petit port de nos côtes? Enlever en même temps à l'ennemi toute occasion de *butin* et de *bulletin*, tout prétexte d'attaque et de déprédations envers des populations pauvres et inoffensives, semble être, au premier chef, un devoir d'humanité.

Les ouvrages ou fortifications permanentes à opposer aux nouveaux moyens d'attaque appartiennent à deux systèmes bien tranchés : les forts en *maçonnerie* et les ouvrages en *terre*. Des deux systèmes, quel est le meilleur? Ce qui est hors de discussion, en présence des ravages causés par les canons rayés, c'est la nécessité de protéger la maçonnerie soit par des ouvrages avancés en terre, soit par un cui-

rassement métallique. Il ne saurait être question ici, bien entendu, que des forts casematés, baignés et battus par la mer et dont on peut étudier les modèles à Cronstadt, et sur divers points des côtes anglaises. Couvrir de forts cuirassés tous les rivages entraînerait à des dépenses trop considérables pour qu'on les conseille sans folie.

Qu'on s'en tienne aux ouvrages en terre ou de maçonnerie cuirassée, il est un fait acquis désormais, c'est que le système qui prévalait autrefois dans la défense des côtes a fait son temps avec les navires en bois et à voiles et avec les canons à âme lisse. Il ne suffit plus aujourd'hui d'enfermer les arsenaux maritimes et même les principaux ports de commerce dans une double enceinte enceinte de fortifications terrestres. Envelopper les places maritimes d'une ceinture de *forts détachés*, du côté de terre, en laissant subsister du côté de la mer, des défenses maritimes qui datent des dix-septième et dix-huitième siècles, ce serait plus qu'un anachronisme. Que l'on conserve, du côté de terre, les fortifications existantes dans ce qu'elles ont d'indispensable, à la condition, toutefois, de ne pas laisser les villes maritimes étouffer dans d'inflexibles enceintes ; mais, comme le conseille avec raison M. Grivel, que tous les nouveaux crédits accordés pour la défense des places maritimes soient dépensés *du côté de l'ennemi à craindre*, c'est-à-dire en vue de l'invasion d'une flotte cuirassée et des effets redoutables d'un bombardement.

Dans cet ordre d'idées, on trouverait évidemment de grands avantages à *spécialiser*, pour l'étude et la construction des défenses maritimes, par un long séjour dans les directions du littoral, un certain nombre d'officiers du génie et d'artillerie. Le beau *mémoire* de la commission de 1843 en fournit la preuve convaincante. On ferait bien alors de consulter la marine qui pourra émettre plus d'un avis utile et tout au moins apporter son concours. On ne saurait, en tous cas, se passer d'elle à l'heure de l'action. Si la défense permanente sur terre revient de droit au génie, à l'artillerie et à l'infanterie, il ne faut pas perdre de vue qu'elle serait inefficace sans le secours de la marine, c'est-à-dire de son matériel flottant, de ses obstructions, de ses barrages, de ses torpilles, etc. L'accord de l'armée et de la marine est devenu indispensable à ce point que l'Italie elle-même a cru devoir tout récemment resserrer les liens qui unissent déjà les deux armes, en obligeant les élèves de son École supérieure de la guerre à compléter leur instruction dans un port militaire, sous la direction d'un capitaine de frégate.

Si peu vulnérables que soient les *forts de mer*, ils ne sauraient néanmoins s'opposer absolument à ces entrées de vive force que nous décrivions tout à l'heure. Pour les déjouer, déjà au temps

des navires à voiles, on avait trouvé divers procédés : on barrait l'entrée des fleuves et des ports soit avec des chaînes, soit avec des navires que l'on coulait. Ce dernier moyen était sans contredit le plus sûr ; mais il faut reconnaître qu'il avait des inconvénients fort graves, tels que d'offrir les plus grandes difficultés aux ingénieurs lorsque, la paix venue, on voulait rétablir la navigation des passes obstruées. D'autres fois on fichait des pieux dans les passes lorsque celles-ci n'étaient point profondes, ou bien on reliait avec des chaînes certains corps flottants (drômes de mâture, pontons, allèges, vieux bâtiments), et l'on fermait ainsi le passage que l'on voulait interdire. C'est le premier de ces moyens qu'employèrent les Chinois en 1858, et l'on se souvient peut-être des difficultés avec lesquelles les canonnières anglaises et françaises, dirigées par les amiraux Seymour et Rigault de Genouilly, vinrent à bout de ces obstacles qu'ils durent vaincre sous le feu de l'ennemi, pour tourner et enlever les forts de l'entrée avant de remonter le Peï-Ho. Ces obstructions et l'adresse des pointeurs chinois avaient fait de tels progrès l'année suivante qu'elles opposèrent à la division anglaise de l'amiral Hope une résistance victorieuse. Aucun de ces officiers, il est vrai, ne possédait de cuirassés. Ils seraient mieux équipés aujourd'hui, et sans doute ces défenses seraient-elles bien inefficaces en présence de ces béliers que les Américains ont nommés *steam rams* ou contre de puissants vaisseaux à éperon. Nul ne saurait douter que des masses de 2,000 à 7,000 tonneaux, lancées avec une vitesse de 12 nœuds, c'est-à-dire de 22 kilomètres à l'heure, ne s'ouvrissent un passage immédiat à travers tous les systèmes d'estacade flottante. Il y a évidemment à innover ici. Pour sa part, M. Grivel penche pour les obstructions de nature à céder graduellement en paralysant l'action des hélices. « Les grands filets de pêche, connus sous le nom de *madragues*, des réseaux de cordages de diverses grosseurs mouillés entre deux eaux, dit cet officier, deviendraient des *impedimenta*, fort dangereux pour les propulseurs ennemis. » On ne saurait contester cette vérité, surtout à un moment où le système de la double hélice est appliqué non-seulement à la plupart des gardes-côtes, mais aussi aux nouvelles frégates cuirassées de haut bord.

Les torpilles, nous l'avons dit, seront également d'un grand secours dans la défense des entrées de rivière, de rade et de port, secours qu'il ne faudrait pas toutefois considérer comme infaillible. Il n'est point impossible de repêcher les unes ; les autres s'altèrent sous l'eau, et il faut enfin apporter de tels soins dans leur emploi, qu'en bien des cas elles resteront sans efficacité. S'il n'est plus possible de s'en passer, néanmoins il sera toujours sage de compléter leur action dans les passes navigables par des obstructions.

Défendu par ses forts, par ses barrages et ses torpilles, il semblerait qu'un port soit imprenable. L'histoire de la guerre américaine prouve malheureusement que, parfois, ces trois éléments de résistance peuvent demeurer insuffisants. Il sera donc toujours prudent de prévenir l'ennemi, c'est-à-dire d'aller le recevoir dans les eaux intérieures du port lorsque les navires cuirassés de haut bord l'auront manqué au large. Cette nécessité implique naturellement la création d'une flottille spéciale à laquelle on pourrait donner le nom de *flotte garde-côtes*.

N'est-ce pas pour l'avoir compris dès le début que les Confédérés durent de pouvoir résister si longtemps aux Fédéraux? L'enseignement qu'il nous ont laissé ne saurait être méconnu. Après avoir hérité de leurs torpilles, nous devrons encore leur prendre leurs monitors. Souvent invulnérables, grâce à leur épaisse cuirasse et à leur exiguïté, ces bâtiments offrent encore cet immense avantage de pouvoir s'embosser sur des points où l'éperon des grands cuirassés ne saurait aller les trouver. Le rôle important, désormais réservé à ce genre de navires, a été brillamment indiqué par le fameux combat du *Tennessee*. Entouré dans les passes extérieures de Mobile par 4 monitors et 14 navires en bois, composant la flotte de l'amiral Farragut, ce bâtiment résista pendant près d'*une heure*, au feu de 175 canons et aux chocs de plusieurs bâtiments fédéraux lancés sur lui à toute vapeur. Il ne se rendit que quand, d'une part, sa cheminée renversée sur le pont, et, de l'autre, sa roue et ses drosses de gouvernail coupées par un coup d'embrasure, l'eurent mis à la fois en danger de brûler et hors d'état de gouverner. La commission qui le visita après la lutte constata qu'il avait reçu environ 40 boulets dans sa coque; il en était résulté un certain ébranlement de la cuirasse, de la casemate, mais, en dehors du canon de 27 centimètres américain, dont les boulets massifs avaient produit de belles empreintes, un seul boulet plein de 440 livres, lancé par un monitor, avait réussi à percer la cuirasse et à soulever la muraille intérieure. Quant aux chocs répétés des corvettes en bois lancées sur lui à diverses reprises, ils n'avaient produit qu'une faible dislocation de la coque, du jeu dans les ponts et une voie d'eau de 15 centimètres à l'heure.

Il n'est pas douteux que la guerre continuant, les Américains ne fussent parvenus à la perfection dans la voie où ils étaient entrés. La paix s'étant faite, ils sont retournés à leurs paisibles travaux et ont laissé aux partisans de la paix armée, le soin de poursuivre l'œuvre qu'ils n'avaient fait qu'ébaucher. Ceux-ci, auxquels on doit déjà les batteries flottantes, ont vite compris, au spectacle de ce qui se passait au delà de l'Atlantique, que ces machines étaient

désormais de peu de valeur. Les laissant donc au fond de leurs ports, au second plan, ils cherchèrent un type qui satisfît à la fois les exigences de la marche et celles de la sécurité. L'ont-ils trouvé? Les Anglais l'ont cru en construisant le *Royal-Sovereign*. Ayant pris un trois-ponts, ils l'ont rasé en frégate, et sur l'ancien pont de la batterie basse, ils ont établi quatre tourelles fermées, à mouvement tournant, d'après le système du digne émule de l'illustre Ericsson, M. le capitaine de vaisseau Cowper-Coles. La mâture et le gréement ont naturellement été supprimés. Les bastingages sont composés de parois mobiles, se rabattant à charnières, au branle-bas de combat, pour dégager entièrement le champ de tir des tourelles. Les trois tourelles de l'arrière, percées d'une embrasure elliptique, ont reçu chacune un canon de douze tonnes. La tourelle de l'avant, seule, contient deux pièces de même calibre. Depuis, nos voisins ont construit six corvettes à tourelles. Enfin, en 1867 le capitaine Coles a proposé un nouveau type de garde-côtes qui, celui-ci, s'inspire de tous les avantages des monitors américains en remédiant avec soin à leurs défauts.

Plus qu'aucune nation l'Angleterre comprend la haute importance d'une flotte de défense, ce qui l'arrête, ce sont les sommes considérables que celle-ci exigerait. Pour concilier la nécessité et l'économie, elle songe à continuer l'œuvre commencée avec le *Royal-Sovereign*, c'est-à-dire à transformer ses vaisseaux à hélice en gardes-côtes à tourelles.

Pendant longtemps on a paru vouloir s'en tenir, chez nous, aux batteries flottantes, et aux constructions dont *le Taureau* est le type. Il est ras sur l'eau, et recouvert d'une sorte de carapace de fer en dos de tortue. Sa coque est également cuirassée et surmontée d'une tourelle tournante qui loge deux canons de fort calibre. Il n'a point de mâture, possède un éperon, et sa machine qui fait mouvoir deux hélices indépendantes lui assure une vitesse de treize nœuds. C'est sur son modèle, à quelques modifications près, que l'on a bâti *le Bélier*, *le Bouledogue* et *le Cerbère*.

Quoiqu'il se montre très-satisfait de ce type, le gouvernement français n'en a pas moins fait acquérir aux États-Unis un garde-côtes, le *Dunderberg* (aujourd'hui *le Rochambeau*) qui, refondu à Cherbourg, a réalisé des résultats inespérés. Sa vitesse à soixante tours, avec tous les feux, a atteint quinze milles à l'heure. Et circonstance bien remarquable, le tirant d'eau de ce navire en pleine charge ne dépasse pas $6^{m},70$. Ainsi que certaines autorités l'avaient prétendu, il ne serait donc pas impossible de faire concorder ces deux éléments, jusqu'ici réputés incompatibles : la grande vitesse et un tirant d'eau modéré.

Ces formidables bâtiments ne font pas dédaigner des constructions plus modestes. C'est ainsi que chaque jour devrait augmenter la flottille des canonnières. Ces petits navires très-mobiles et tirant peu d'eau, échappant aux coups de l'ennemi, par l'exiguïté même de leur objectif, sont également propres à la défense et à l'attaque. C'est à elles que les alliés durent de pénétrer dans la mer d'Azoff et de pouvoir détruire les moyens de transport et ravager les approvisionnements de l'armée russe. Depuis cette époque, dans les rivières de la Chine et du Mexique, dans le delta de la basse Cochinchine, elles ont été le principal instrument de domination et de conquête au sein de régions inaccessibles à toute autre force militaire ou navale.

M. le commandant Grivel insiste sur tout le parti qu'on en pourrait tirer dans la défense de nos côtes, et il demande si le garde-pêche de la paix et le garde-côte de la guerre ne devraient pas être fondus en un seul et même type. « En temps de paix, dit-il, la canonnière garde-pêche pourrait à la rigueur débarquer son matériel de guerre. Le jour où elle reprendrait ses canons et munitions, le garde-pêche redeviendrait garde-côte et même, à la rigueur, quelque peu croiseur, selon le temps et les circonstances. »

Il n'est pas, en effet, de petit port de marée de notre littoral qui ne puisse loger quelques-uns de ces navires à deux fins. S'il fallait prendre éventuellement le large, courir sus au commerce ennemi dans le voisinage des côtes, ces canonnières riveraines, profitant habilement des marées, traverseraient au besoin, la nuit, les croisières de blocus. Poursuivies, elles iraient chercher un abri dans les rochers si nombreux de nos côtes. Le littoral si découpé de la Bretagne, véritable labyrinthe de rochers, d'îlots et de bras de mer ou de rivières soumises au flux et reflux, se prêterait tout particulièrement à cette guerre d'embuscades. Éventuellement dirigée contre la navigation de nos adversaires possibles aux abords de la Manche, cette guerre de partisans ne laisserait pas que d'incommoder singulièrement l'ennemi. Certains ports de nos côtes de Flandre et de Normandie pourraient sans doute être également utilisés dans ce sens. Mais sur ce littoral beaucoup plus découvert, et sans doute plus surveillé de l'ennemi, l'emploi de gardes-côtes très-rapides, plus grands et mieux armés, serait alors de toute nécessité. Chacun de ces petits Cosaques de la mer deviendrait comme un drapeau et un centre de résistance au milieu des populations du littoral. Il suffit d'ouvrir l'histoire de notre dernière guerre maritime, au chapitre des convois et du cabotage, pour s'imaginer le rôle que ces canonnières, aux mains d'officiers jeunes et entreprenants, seraient appelées à jouer dans le système général de la défense.

En parlant des officiers attachés au service de ces canonnières, nous ne saurions laisser passer inaperçus les excellents conseils que donne M. Grivel relativement au personnel nouveau que sollicite le système également nouveau qu'il faudra bon gré mal gré appliquer à la défense de nos côtes. Une première fois déjà l'attention du ministre avait été attirée sur ce point important et délicat. Insistant sur le caractère de soudaineté et de gravité que la vapeur allait imprimer dorénavant à la guerre des côtes, la commission de 1843, reconnaissait en principe « que son projet n'aurait qu'une médiocre valeur s'il n'existait pas un personnel toujours en état d'utiliser, au premier besoin, la permanence des ouvrages défensifs du littoral. » De là, la nécessité d'organiser et d'assurer le service de paix, aussi bien que le service de guerre. Dans ce but, le service de paix comprenait : trois cents gardiens de batteries (organisés depuis) et un personnel de troupes d'un effectif variable avec les besoins qui, opérant tous les mouvements du matériel, devait suffire pour la défense des places de guerre et des villes de commerce les plus importantes.

Passant de l'état de paix à l'état de guerre, c'est à l'artillerie de terre que la commission songeait à demander le personnel nécessaire pour le service des directions maritimes, personnel composé d'un certain nombre de batteries empruntées aux régiments de l'arme. L'ordonnance constitutive de 1843, n'ayant déterminé l'effectif de l'artillerie qu'en vue de satisfaire au service des armées et des places fortes, il restait à créer le *contingent* du service des côtes. En admettant sous ces réserves que les événements militaires permissent de détacher sur le littoral vingt batteries d'artillerie, présentant un effectif d'environ quatre mille artilleurs, on estimait pouvoir fournir *trois* canonniers par pièce de première importance. Enfin, pour compléter les treize mille hommes nécessaires à l'armement des côtes, en dehors des ports militaires, la commission proposait d'emprunter à la marine huit à neuf mille auxiliaires, recrutés parmi les matelots des classes déjà exercés sur la flotte aux manœuvres de l'artillerie.

L'idée était plus patriotique que praticable. N'est-il pas permis de supposer, en effet, que ces artilleurs de terre ferme, tirés à grands frais des dépôts de l'intérieur, et mis en face de vapeurs d'une incessante mobilité, n'apporteraient pas sur les côtes une pratique suffisante de l'artillerie de mer. A défaut d'un nombre raisonnable de canonniers, peut-on au moins se flatter que des soldats d'infanterie, empruntés aux camps d'observation du littoral, parviendraient à servir les lourdes bouches à feu de la marine? D'ailleurs, la guerre maritime n'a-t-elle pas son expérience et ses traditions particulières? Telles sont les questions que doit soulever aujourd'hui toute pensée d'organisation du personnel des côtes.

La loi du 1er février 1868, portant création d'une garde nationale *mobile*, est venue, il est vrai, en partie combler l'absence d'un corps spécial, affecté à la défense des côtes et des ports. L'article 3 de cette loi s'exprime ainsi : « Une garde nationale mobile sera constituée à l'effet de concourir, comme auxiliaire de l'armée active, à la défense des places fortes, des côtes et des frontières de l'empire. » En 1873, cette milice auxiliaire de l'armée aura atteint le chiffre d'environ cinq cent cinquante mille hommes, répartis en deux cent soixante bataillons d'infanterie et en quatre-vingts batteries d'artillerie.

Ayant été ainsi amenée à adopter une organisation assez semblable à celle des *volontaires* anglais, la France ne saurait manquer de compléter cette grande mesure. La garde mobile comprenant des corps d'infanterie et d'artillerie de campagne, organisés dans les départements riverains et prêts à défendre nos frontières maritimes, ne resterait-il pas à pourvoir au service spécial des batteries de mer, dans les ports, rades et mouillages dont la défense aurait été reconnue de première ou de deuxième importance? Enfin, combien ne serait-il pas avantageux à la marine, de recruter le contingent annuel des équipages de la flotte (deux mille huit cents hommes), plutôt parmi les conscrits de bonne volonté de nos départements maritimes, que dans ceux de l'intérieur ou de l'est de la France?

Si l'expérience d'une grande nation voisine semble de nature à nous servir de guide, voyons comment l'Angleterre a résolu cette question délicate. Personne n'ignore que, de l'autre côté de la Manche, la défense des frontières de mer tient le premier rang parmi les préoccupations nationales : amiraux, généraux, hommes d'État, il n'est pas un homme de quelque autorité qui n'ait voulu apporter le tribut de son expérience dès qu'il s'est agi d'assurer l'inviolabilité des rivages britanniques. Aussi, les petites rivalités de ministère à ministère, celles des Finances et de la Guerre vis-à-vis de la Marine, durent-elles promptement céder au sentiment du devoir commun envers le pays. Depuis 1857, le recrutement et l'instruction militaire des douaniers anglais (*coast-guards* et *preventive service*) ont été rationnellement dévolus au département de la marine. Ce personnel à deux fins (douaniers en temps de paix et canonniers gardes-côtes en temps de guerre) s'élève aujourd'hui à douze mille hommes d'élite, recrutés « parmi les matelots-canonniers et autres marins de choix ayant accompli plusieurs années de service sur les vaisseaux de Sa Majesté. » Derrière le *coast-guard*, vient se ranger la milice des côtes, composée de six mille marins du cabotage (*naval volunteers*), et de dix mille pêcheurs (*coast volunteers*). En échange d'une indemnité annuelle, cette milice riveraine, mobilisable en temps de guerre, comme notre inscription maritime, vient s'exercer

au canon, à certaines époques, sous l'œil des vétérans du *coast-guard*. Ce n'est pas tout. « Le littoral du Royaume-Uni, dit M. Grivel, comprend onze arrondissements maritimes, commandés par autant de commodores, dont le guidon flotte sur un bâtiment de l'escadre garde-côtes. Chaque capitaine de vaisseau commandant d'arrondissement a sous ses ordres directs un certain nombre de capitaines de frégate, de lieutenants et de masters, répartis sur les bâtiments et dans les batteries du littoral. Chaque officier du *coast-guard*, selon son grade, surveille une portion de la zone maritime, d'un cap à un autre, inspecte, instruit et commande les gardes-côtes et la milice maritime. Traitement de mer, chevaux, frais de tournées d'inspection, ces quatre ou cinq cents officiers jouissent de toutes les prérogatives de nature à augmenter leur influence et à en faire des chefs respectés des populations du littoral. A ses débuts, vers 1858, la flotte garde-côtes s'élevait à neuf vaisseaux, deux frégates et seize canonnières. Depuis cette époque, elle a reçu de notables accroissements en canonnières, batteries cuirassées et gardes-côtes à tourelles. Les vaisseaux en bois ne servent plus que de bâtiments-écoles pour les exercices d'artillerie. De leur côté, les ports militaires de la Grande-Bretagne sont défendus par une réserve de huit mille soldats de marine, cinq mille pensionnaires de la flotte, trois mille marins gréeurs des arsenaux, sans parler d'un effectif variable de matelots engagés à long terme (*continuous service men*), disponibles sur les *receiving ships*[1]. Avec les dix ports de refuge créés depuis 1843, le littoral anglais possède son chemin de ceinture, sur lequel l'amiral Sartorius a demandé qu'on installât un service de batteries de campagne, traînées par des locomotives, et toujours prêtes, au premier appel du télégraphe, à venir couvrir de mitraille un débarquement ennemi. Ce rapide aperçu suffit à démontrer que les onze commodores commandant les côtes, secondés de plusieurs centaines d'officiers et de vingt-huit mille marins spéciaux, disposent, en réalité, de ressources immenses. Au premier signal d'alarme, ces onze commodores peuvent, d'un coup de télégraphe, appeler à eux (du côté de la mer), l'escadre garde-côtes et la flotte du canal, pendant que les volontaires et les troupes réglées accourraient (par terre) au-devant d'un débarquement ennemi. Le sort de toute agression imprudente tentée contre les rivages britanniques, ne serait-il pas marqué d'avance? »

Sans être aussi ambitieux pour les côtes de France que pour les rivages de l'Angleterre, ajoute M. Grivel, ne serait-il pas permis de

[1] Qui remplacent nos casernes maritimes connues sous le nom de divisions des équipages de la flotte.

rechercher pour elles quelques-unes de ces garanties? Nos frontières ne possèdent-elles pas, comme celles de l'Angleterre, plusieurs milliers de douaniers maritimes et une réserve de marins *classés* ayant tous servi sur la flotte? Si nos autorités militaires ne veulent plus de ces paysans riverains du siècle dernier, transformés, bon gré mal gré, *en gardes-côtes*, par le seul fait de leur habitation à moins d'une demi-lieue de la mer ; si la France veut enfin un personnel de défense indépendant des événements sur les Alpes ou sur le Rhin, des cadres de marins et de douaniers présenteraient une véritable consistance militaire. Réunis, ne fût-ce que quinze jours par an, aux batteries du littoral, placés sous l'impulsion de leurs chefs naturels, ces anciens militaires et ces anciens marins y serviraient bientôt comme jadis au régiment ou dans les batteries des vaisseaux.

Derrière le beau matériel que le génie, l'artillerie et la marine auront développé pour la protection de ses frontières maritimes, la France, fidèle au vœu de la commission de 1843, ne saurait donc renoncer à se donner les cadres d'un bon personnel des côtes. Après tout, le personnel n'est-il pas, dans toute organisation militaire, « l'âme de tous les succès ou l'origine de tous les revers? » Chacune des armes spéciales n'en conserverait pas moins scrupuleusement sa compétence et ses attributions : Au génie, d'accord avec les conditions de la défense mobile et l'opinion de la marine, la détermination et la construction des batteries des côtes ; à l'artillerie de terre, l'armement au matériel, et à proportion du nombre d'officiers et d'artilleurs qu'elle pourrait fournir, selon la situation continentale, une part plus ou moins large de l'armement du personnel ; à la marine, enfin renforcée de la douane, le fond au personnel des côtes, parce que, seule aussi, elle possède en tout temps, sur les lieux mêmes, les ressources indispensables en canonniers exercés. Le matelot-canonnier (*seaman gunner*), réunissant les qualités natives du marin à toute l'instruction de l'artilleur de terre ferme, est, depuis vingt-cinq ans, dans les flottes française et anglaise, le type accompli du matelot de guerre. Nos vaisseaux-écoles *Montebello* et *Louis XIV*, de même que ceux des Anglais, sont à bon droit considérés comme la première institution militaire des deux marines.

Certains esprits impatients de progrès et désireux de compléter le cadre de nos institutions maritimes, lentement, mais persévéramment réédifiées depuis 1815, raisonnaient donc ainsi : — « Il existe sur les côtes de France une *réserve* de marins inscrits de quarante à cinquante ans, d'ordinaire dispensés, pour cause d'âge, de servir sur la flotte active. Aucun des marins de cette catégorie n'a été appelé lors de nos dernières guerres de Crimée, de Chine, d'Italie et du Mexique. En admettant même que, pendant une grande guerre mari-

timé, ceux de quarante à quarante-cinq ans fussent jugés aptes à servir sur la flotte garde-côtes, la *réserve* non appelée se composerait tout au moins des inscrits de quarante-cinq à cinquante ans, auxquels on pourrait ajouter les hommes de bonne volonté qui se présenteraient parmi les *cinquantenaires* encore valides. Pourquoi renoncerait-on à utiliser ces anciens marins des côtes sur un terrain plus solide et plus approprié à leur âge (à la fois moins pénible et plus rapproché de leurs demeures) que le pont des vaisseaux? » Il faut souhaiter avec ces bons esprits qu'une inspection sérieuse réunisse dans les quartiers, sous-quartiers et syndicats, ces vétérans de la pêche et du cabotage. Nul doute qu'en opérant un certain triage, on ne trouvât, s'il le fallait, dans cette catégorie, de huit mille à douze mille marins gardes-côtes encore vigoureux et comptant en moyenne de *quatre* à *cinq* ans de *pratique du canon* à bord de nos vaisseaux. C'était du moins l'opinion de l'amiral Hamelin, ministre de la marine. Frappé de ces considérations, il assembla même, en 1859, sous la présidence du vice-amiral de Tinan, une commission qui élabora un projet d'institution des marins gardes-côtes. Il ne nous appartient pas d'entrer dans des détails qui n'ont pas été rendus publics, ni de chercher à pénétrer les causes qui vinrent paralyser cette patriotique pensée ; mais, en remontant aux anciennes ordonnances pour y puiser plus d'une idée utile, voici comment on pourrait, avec M. Grivel, esquisser les traits saillants de la nouvelle institution :

Recrutement des canonniers gardes-côtes parmi les marins classés de plus de quarante ans, laissés dans leur foyers, en vertu de la levée permanente. Cadre de paix comprenant les gens de mer à industries sédentaires ou périodiques[1], tels que les « *pêcheurs* et les *petits caboteurs*, » réunis pendant la morte saison de pêches, pour des exercices annuels. Cadre de guerre s'élargissant pour recevoir « les *longs courriers* et les *grands caboteurs*. » Rassemblement annuel des compagnies de canonniers-marins pendant quinze jours aux batteries désignées des ports et quartiers, en échange d'une indemnité de présence. Instruction dirigée par des officiers de marine assistés de sous-officiers et canonniers brevetés. Transport annuel du personnel d'instruction par les trois divisions de gardes-pêche des côtes de France. Exercices variés, tir du canon de côte à boulets, sur des buts flottants mouillés au large ; tir du fusil Chassepot, arme portative des canonniers-marins gardes-côtes ; mouillage et enlèvement des torpilles ; installation, mise en place des estacades et obstructions

[1] La pêche de la morue à Terre-Neuve et en Islande, la pêche du hareng et la pêche côtière ou petite pêche.

destinées à barrer les passes des ports et les entrées des rivières.

M. Grivel pense que l'indemnité de présence à accorder aux canonniers-marins pendant les quinze jours qui leur seraient demandés, devrait s'élever à 60 francs. Les douaniers étant soldés pour le service actif, l'on n'aurait à payer que les huit mille marins. La dépense qu'ils entraineraient n'est pas évaluée à plus de quatre cent quatre-vingt mille francs. « Tout au plus, en temps de guerre, dit M. Grivel, cette dépense atteindrait-elle *un million*, en comprenant les poudres et les projectiles d'exercice. »

Cette organisation des marins gardes-côtes, véritable prolongement de la garde nationale mobile, fournirait pour l'artillerie de position du littoral des bras assurément plus aguerris que les artilleurs de la mobile pour les batteries de campagne. On compléterait, de la sorte, la pensée politique et salutaire qui, depuis quelques années, a présidé à l'amélioration graduelle de l'inscription maritime.

Déjà rajeunie par plusieurs décrets empreints d'un esprit libéral, l'inscription maritime ne peut que se fortifier par toutes les dispositions nouvelles, tendant à améliorer réellement le sort de nos vieux marins. Parmi les plus importantes, ne faudrait-il pas citer celles qui conduiraient le plus sûrement nos vétérans à réunir les vingt-cinq années de navigation qui, avec cinquante ans d'âge, sont les conditions rigoureuses de la retraite dite *demi-solde?* En ouvrant le dernier compte définitif de la caisse des invalides pour 1866, on trouve 16,248 marins admis à la demi-solde. Si l'on rapproche ce nombre du chiffre de 28,460 marins cinquantenaires, et au delà, existant sur les matricules pour 1868, ne demeure-t-il pas évident que la condition de *trois cents* mois d'embarquement constitue désormais la principale barrière à abaisser? Déjà un décret du 11 juillet 1866 a très-judicieusement augmenté le taux des demi-soldes pour les inscrits réunissant six ans de service à l'État. Le plan d'organisation de la défense des côtes indiqué par M. Grivel achèverait l'œuvre commencée il y a quelques années. Quoi qu'on décide, on ne saurait disconvenir qu'en présence des chômages plus que jamais fréquents de la navigation de long cours, du cabotage et des grandes pêches, comme des maladies et des infirmités précoces propres aux gens de mer, il convient d'adoucir la condition principale de cette modique retraite.

Ce n'est pas seulement à la marine qu'en bonne logique devrait être confiée en partie le soin de repousser les agressions maritimes de l'ennemi, c'est encore à elle qu'appartient la haute direction de la défense de nos côtes. Dès les temps reculés de l'ancienne monarchie on avait compris cette nécessité, en plaçant la frontière maritime sous la garde des officiers de l'amirauté de France. L'autorité

royale étant parvenue à son apogée et la centralisation ayant fait des progrès suffisants, sous Louis XV ce commandement passa aux mains des gouverneurs de provinces. Plus tard, enfin, cette responsabilité fut partagée entre les préfets des arsenaux maritimes et les généraux commandant les divisions territoriales. Jusqu'en 1843, la Marine et la Guerre concoururent ainsi, dans une mesure variable, à fournir le personnel et le matériel de la défense. Mais, à cette époque, la commission dont nous avons parlé reconnut, en principe, « que le système général de la défense des frontières maritimes ne pouvait pas plus être scindé que la responsabilité du ministre particulièrement chargé de veiller à l'intégrité du territoire. » Toutefois, ne pouvant méconnaître l'avantage réel de charger chaque département des services qui se rattachaient à ses établissements ou à sa spécialité, la commission provoqua en même temps une ordonnance du 3 janvier 1843, confirmée par l'article 287 du décret du 13 octobre 1863 sur le service des places, et ainsi conçue : « Dans les ports militaires, l'armée de mer « sera spécialement chargée, *sous les ordres* du com- « mandant des forces de terre, du service des batteries qui ont une « vue directe sur les passes et goulets conduisant aux rades inté- « rieures, toutes les fois que ces ouvrages n'intéressent pas princi- « palement le système de défense du côté de terre. » L'article 3 de la même ordonnance, devenu l'article 288 du nouveau décret sur le service des places, établissait que « le commandant de la division territoriale conserve, en cas d'attaque, l'entière disposition des troupes de mer, qui doivent être considérées comme les auxiliaires des troupes de terre pour la défense des frontières maritimes. Toutefois, l'action des troupes de la marine est autant que possible réglée de manière à ce qu'elles pourvoient plus particulièrement à la défense du port et de l'arsenal. »

En cas d'absence du général commandant la division territoriale, la situation pouvait devenir ambiguë et critique. L'autorité maritime devait-elle remettre ses moyens et sa responsabilité entre les mains du commandant des forces de terre, quel que fût son grade? La compétence de ce dernier pour soutenir un siége terrestre ou repousser un débarquement ne changeait-elle pas de nom, s'il s'agissait d'une attaque ou d'un bombardement purement maritimes?

C'était là, il faut en convenir, une situation anormale pour le corps de la marine, à la veille de ce siége mémorable où, sous l'habile direction de l'amiral Rigault de Genouilly, les marins débarqués devaient si dignement rivaliser avec l'artillerie de terre et montrer ce qu'on pouvait attendre d'eux dans la guerre de terre. Aussi, dès les bruits avant-coureurs de la guerre d'Orient, le gouvernement comprit-il le danger évident de cette annulation de l'autorité maritime. Considé-

rant que l'unité de commandement était la première condition de toute défense, et qu'il fallait prévoir l'absence du général commandant la division territoriale, le décret du 12 octobre 1853, confirmé par celui du 13 octobre 1863, sur le service des places, établit que, « dans le cas d'une attaque imprévue, les officiers généraux de la marine, préfets maritimes, sont chargés, sous leur responsabilité, de la défense des ports militaires, et l'autorité sur les troupes de toutes armes est concentrée dans leurs mains. A l'arrivée du général commandant la division territoriale ou de l'officier général pourvu de lettres de commandement (dit l'article 2), le préfet maritime résigne l'autorité temporaire, et le commandant supérieur exerce aussitôt les attributions que lui assigne le présent décret. »

Les conditions nouvelles faites à la défense imposent la nécessité de développer encore les attributions des autorités maritimes. Ainsi, en temps de guerre, plusieurs des services du littoral, tels que les pilotes, les guetteurs, les télégraphes, l'entretien du balisage et la police des ports devront rentrer dans les attributions naturelles des officiers du service des côtes. De la sorte se constituerait sur notre frontière cette unité de direction maritime dont jouissent déjà les côtes d'Angleterre. « Il faudrait plus que de l'optimisme, dit à ce propos M. Grivel, pour ne pas pressentir le caractère de gravité des futures attaques par mer. Portés sur les ailes de la vapeur, ces orages s'abattront sur les rivages ennemis comme ces *tornados* si connus des marins qui hantent les côtes d'Afrique. Si, à ce moment critique, les populations, brusquement surprises, ne trouvaient pas au milieu d'elles, comme centre de ralliement, des chefs connus et respectés, comme ceux du *coast-guard* anglais, hommes de décision, sachant parler leur langue, prompts à les réunir et à les distribuer sur les points menacés, qui ne redouterait de voir les ports brûlés et les côtes ravagées, en attendant l'arrivée de secours militaires d'ailleurs impuissants contre un bombardement? Attendre l'aiguillon de la nécessité, soit pour croire au danger, soit pour s'en garantir, compter sur l'enthousiasme spontané pour suppléer à l'organisation, serait assurément peu digne d'une grande nation. La France ne commettra pas cette faute. Elle n'oubliera pas la sage maxime, souvent répétée en plus d'une occasion mémorable : « Gouverner, c'est prévoir! »

III

Après avoir examiné les opérations navales et militaires dont les côtes et les ports peuvent être le théâtre, le travail de M. Grivel de-

meurerait incomplet, s'il n'avait traité également des rencontres en pleine mer, de la guerre d'escadre, de la guerre de croisières, en un mot, de la *guerre du large*. Comme l'attaque et la défense des rivages, cette forme du combat s'est vue atteinte dans ses principes les plus solennels, et en quelques années a dû renoncer à la stratégie et à la tactique sur lesquelles elle vivait depuis des siècles.

Le cuirassement des navires a naturellement été le point le départ des modifications que subit en ce moment le vieil art des Tourville et des Nelson. Ce blindage, on le sait, visait à plusieurs buts. Il devait avant tout préserver les bâtiments du danger d'être coulés; il pouvait en outre les garantir de l'incendie et des effets terribles des projectiles creux. Il en résultait par conséquent une diminution sensible dans les pertes d'hommes qui accompagnent tout combat. Enfin, malgré la cuirasse, on prétendait encore doter ces nouveaux bâtiments des qualités exigées par la navigation et le combat. Le succès relatif obtenu fit naître les plus grandes illusions, dans le pays, peu connaisseur, en fait de prépondérance navale. Mais depuis ce jour, c'est-à-dire depuis la mise à l'eau de la frégate *la Gloire* (1859), due au talent et à l'initiative hardie de M. Dupuy de Lôme, l'éperon, puis l'introduction des canons de 300, de 400, et même de 600, d'abord dans la marine des États-Unis, et depuis trois ou quatre ans, dans les flottes de l'Europe, ont tout remis en question. Le danger d'être coulé est redevenu tellement apparent, qu'aujourd'hui ingénieurs et marins se préoccupent de nouveau soit d'accroître les moyens d'épuisement des cales, soit de diviser les navires par des compartiments étanches, soit enfin de blinder la surface des ponts et de revêtir les flottaisons de cuirasses plus épaisses. Parallèlement à ces améliorations, instamment réclamées, d'importantes modifications dans les détails sont, les unes en voie d'exécution, et les autres à l'étude. C'est ainsi qu'on a dû élever le centre de gravité du navire cuirassé, qui, dans l'origine, roulait beaucoup trop et paralysait l'effet de l'artillerie. Les chaudières et les machines, les hélices, les mâtures et le gréement, etc., ont tous dû subir des modifications dont la série n'est point terminée. Le rôle capital donné à l'éperon a également attiré les esprits vers les moyens les plus propres à augmenter la puissance de son action, c'est-à-dire à développer l'aptitude du bâtiment *à tourner* dans le moins de temps et dans le moins d'espace possible. De là des recherches multipliées sur le rôle du gouvernail dans ses rapports avec le bâtiment. Les matières même dont est composé le vaisseau donnent en ce moment lieu à de nombreuses expériences. En présence des rapides ravages de l'oxydation (accélérés par les effets galvaniques entre cuivre et fer), on se demande comment on pourra obvier à ces inconvénients si graves.

Les marins s'efforcent de leur côté de garantir leurs hommes contre les projectiles ennemis, soit que ces projectiles leur soient envoyés sous forme de boulets contondants capables de changer la muraille du navire en de mortels éclats de bois, soit sous celle de mitraille par les sabords. Ce qui a été trouvé de mieux jusqu'ici, ce sont les tourelles du capitaine Coles : on obtient avec elles, non-seulement l'invulnérabilité de l'artillerie et de ses servants, mais une extension plus grande de la puissance effective des canons. On voudrait joindre une élévation du niveau de l'artillerie à une hauteur d'axe très-supérieure à celle de la batterie couverte. Ces résultats condamnent naturellement les cuirassés à sabords et impliquent une nouvelle révolution dans l'art des constructions navales. Il ne reste plus qu'à déterminer le meilleur système de navire à tourelles à adopter pour la grande navigation. De la tour barbette latérale, à ciel ouvert et à plate-forme tournante, ou de la tour fermée rotative, anglaise et américaine, quelle est celle qui sera choisie? Toutes deux offrent certains avantages, et l'on s'explique l'embarras qu'éprouvent en ce moment les ingénieurs qui ont à opter. Nous n'entraînerons point le lecteur dans les discussions auxquelles ils se livrent, mais nous le renverrons au livre de M. Grivel, qui en a fait l'analyse de main de maître, ou encore à ces travaux mêmes que la *Revue maritime* insère avec une prodigalité et une indépendance qu'il faut noter.

Peut-être est-il plus curieux d'ailleurs de rechercher l'attitude que pourrait prendre notre pays dans l'hypothèse d'une guerre avec une grande nation maritime. Nous avons vu que, pour une puissance navale de premier ordre, la marine comportait trois champs d'action bien distincts : l'attaque et la défense des côtes; la grande guerre, ou guerre d'escadre et d'expéditions combinées; la guerre de croisière ou la course. Jusqu'ici, la France ne paraît avoir eu en vue que l'hypothèse de la grande guerre maritime et celle des transports de troupes; toutefois elle commence à faire une part aux navires de grande croisière, comme aux bâtiments spéciaux destinés à la défense des côtes et des ports. C'est un progrès; car il est reconnu aujourd'hui que jamais bataille navale, si décisive qu'elle ait été, n'a pu, comme tant de victoires terrestres, entraîner la conclusion immédiate de la paix. Cette impuissance de nos grandes boucheries maritimes est une objection de plus contre le système de la guerre d'escadre, longtemps aussi avantageux pour l'Angleterre qu'il était manifestement désavantageux pour nous.

Si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, nous devions nous trouver encore en lutte avec la Grande-Bretagne, nous aimons à penser que, docile enfin aux leçons de l'histoire, notre pays saurait cette fois

adopter une stratégie plus habile. Il est temps que la *furia francese*, renonçant à heurter le taureau par les cornes, ainsi qu'à Crécy, Poitiers et Azincourt, cède la place à une tactique plus digne du génie français. Il faut se souvenir que si nous possédons un effectif général de 120,000 hommes, montant 15,602 navires, jaugeant 1,048,679 tonneaux, l'Angleterre compte 38,000 bâtiments, de 5,400,000 tonneaux, montés par 420,000 marins. Étudier le côté faible de nos voisins suffirait à changer la face de nos affaires. Dès lors il ne s'agirait plus, selon l'heureuse expression de M. le général Trochu, de prendre comme objectif militaire, non 20,000 canons de la flotte britannique, mais bien les 50,000 navires de commerce sans cesse occupés à transporter les richesses de l'Angleterre sur la plaine liquide. « C'est, dit M. Grivel, de l'épuisement d'un peuple atteint dans son commerce, ses finances et son industrie, qu'il faudra toujours attendre le retour de la paix maritime. »

Dès ce moment, l'hypothèse d'une rupture avec la Grande-Bretagne revêtirait un tout autre aspect. D'inégale et d'inopinée qu'elle était presque toujours jadis, par notre absence de préparation et de stratégie, cette éventualité (si nous avions su nous y préparer de longue main) ne serait plus autrement de nature à nous inquiéter. Une simple comparaison, fondée sur l'inégalité même des surfaces vulnérables (respectivement offertes par les colonies et la navigation marchande des deux nations), n'indiquerait-elle pas suffisamment de quel côté on aurait le plus à perdre et le plus à gagner? Selon un mot heureux du doyen de nos amiraux, « cette inégalité même des surfaces vulnérables exposées de part et d'autre, rétablirait entre la France et l'Angleterre comme une sorte d'*équilibre !* »

M. Grivel affirme qu'avec ses ressources normales la marine française soutiendrait indéfiniment une guerre de croisières. Il est toutefois plus que probable que notre persévérance ne serait nullement soumise, en pareil cas, à une épreuve d'aussi longue durée. Rien que par l'élévation du taux des assurances à la Bourse de Londres, deux ou trois années de croisières bien dirigées suffiraient à enlever la clientèle des transports maritimes au pavillon ennemi, c'est-à-dire à tarir la principale source de sa prospérité nationale. De là une détresse commerciale et financière qui ne tarderait guère à lasser cette phalange d'esprits sagaces et calculateurs qui de tout temps a conduit les affaires de l'Angleterre.

Le même raisonnement s'appliquerait à l'hypothèse, beaucoup plus improbable, d'une rupture avec la grande république américaine. New-York, qui a des intérêts pareils à la Cité de Londres, subirait la même impression et céderait sous la même influence. C'est donc en

vue d'une guerre de croisières que doivent surtout travailler nos ingénieurs. Tandis que ceux-ci, renonçant à ces types de navires gigantesques dont l'utilité a disparu avec la possibilité de la guerre d'escadre, nous feront des *Alabamas;* de leur côté, nos législateurs feront bien de procéder à une refonte radicale de notre législation en matière de *prises* maritimes. Le droit attribué au capteur n'est-il pas éludé ou rendu illusoire si, comme on l'a vu d'abord dans nos affaires du Tage, du Mexique et de la Plata, et plus tard, après les guerres de Crimée, d'Italie et du Mexique, le jugement et le payement des prises aux ayants droits se font attendre pendant des années.

Il n'est pas moins opportun d'appeler dès aujourd'hui l'attention de nos jurisconsultes sur la déclaration du 16 avril 1856, annexée au traité de Paris. Cette déclaration, qui abolit la course, est fâcheuse à plusieurs points de vue. M. Buchanan, dans une lettre à lord Clarendon, a démontré d'une façon péremptoire l'un de ses côtés faibles. « Vous voulez, oui ou non, écrit-il, revêtir la propriété privée, sur mer, d'un bénéfice d'inviolabilité? Si vos intentions sont sérieuses et sincères, alors affranchissez le commerce de tout risque de capture, quelle qu'en soit la source. Dès ce moment, nous acceptons votre nouveau droit des gens, comme un véritable progrès qui, de concert avec le libre-échange, rendra la guerre à peu près impossible. Mais si, en supprimant les corsaires, vous laissez les bâtiments marchands exposés aux saisies et à la destruction de la part des croiseurs militaires, les maux que vous vous flattez de guérir n'auront fait que changer de nom. La puissance la plus riche en forces navales régulières dévastera et ruinera, en maîtresse souveraine de la mer, le commerce de ses ennemis. Vous n'aboutirez, en fin de compte, qu'à augmenter la prépondérance des grandes marines militaires. »

« Qui veut la fin veut les moyens, » dit un vieux proverbe français. Ce dicton a mille fois raison. On ne saurait admettre aujourd'hui une guerre dont les motifs ne seraient pas extrêmement graves, et celle-ci résolue, on ne saurait admettre davantage que tous les citoyens ne l'approuvent pas, et que, depuis le premier jusqu'au dernier, tous ne soient point disposés à apporter au pays, non-seulement le tribut de leur sang, mais celui de leurs propriétés. La paix étant impossible, la guerre doit être impitoyable. On le sait dès le début. On sait que la lutte ne peut finir que par l'affaiblissement de l'un des deux belligérants, par son désastre. Or, pour atteindre ce résultat, suffit-il de lui tuer du monde, et ne faut-il pas surtout le ruiner? Il n'y a de pires guerres que celles qui ne coûtent rien, ni en hommes, ni en argent : elles sont interminables.

Que la France repousse l'emploi des instruments de mort trop cruels,

c'est demeurer fidèle à ses traditions; mais interdire à ceux de ses gens de mer qui ne se trouvent point à bord des vaisseaux de l'État le droit de faire la course, c'est rompre avec son passé; c'est oublier qu'elle a composé quelques-unes des plus belles pages de son histoire navale avec les Jean Bart, les Duguay-Trouin, les Cassard, les Surcouf, etc.; c'est méconnaître qu'avec des croisières lointaines et des ports bien défendus elle mènerait aujourd'hui à bonne fin, et rapidement, une lutte avec l'Angleterre ou les États-Unis. C'est l'avis de M. Grivel; c'est aussi celui de M. le capitaine de vaisseau Ortolan, et enfin de M. le vice-amiral Touchard[1]. « Courir sus au commerce ennemi, en lui faisant tout le mal possible, dit cet officier, c'est tarir chez son adversaire une des sources les plus fécondes de la fortune publique et la puissance de l'État. Tel est encore le droit de la guerre maritime, et si les puissances signataires du traité de Paris en ont restreint l'exercice, elles n'en ont point tempéré les rigueurs. » Beaucoup de marins étrangers partagent l'opinion de l'honorable amiral, et sans doute est-ce la pression qu'ils ont exercée sur leur gouvernement qui a empêché les États-Unis, l'Espagne et le Mexique d'adhérer au traité de Paris.

« Quoi qu'il advienne, nous écrivait il y a quelques mois un officier supérieur de notre marine, il ne faut pas perdre de vue les immenses ressources qu'offre notre personnel maritime à cette heure même. A aucune époque nos escadres n'ont contenu un aussi grand nombre d'hommes d'élite. En parcourant les études sorties des mains de nos officiers depuis une quarantaine d'années, on est surpris de rencontrer en eux autant d'aptitudes pour les arts si divers qui doivent composer forcément le bagage de tout homme de mer. Il leur manque toutefois, il faut l'avouer, ce qui ne fait point défaut à nos riches voisins : les moyens d'action. Le budget de la marine, qui chez nous n'a jamais été en harmonie avec un pays qui possède 2,693 kilomètres de côtes, est aujourd'hui, si gros qu'il paraisse, moins suffisant que jamais. Si nous comparons notre matériel maritime à celui de l'Angleterre ou des États-Unis, nous serons forcés de reconnaître qu'il est loin d'être aussi important, aussi complet même qu'il devrait l'être. D'immenses lacunes sont à combler, surtout au point de vue de la défense. Il y a ici toute une œuvre à faire. Nos marins sont prêts à l'exécuter. Il ne leur manque qu'un ordre et un peu d'aide. Leur refusera-t-on un secours qui doit assurer notre sécurité et sauvegarder notre prépondérance? Aucun esprit soucieux de notre dignité ne saurait admettre qu'elle demeure plus longtemps à

[1] *Les navires de croisière et leur armement.*

la merci d'une misérable question de budget, dans un pays où il est de tradition de ne jamais mettre en balance l'argent et l'honneur national. »

L'honorable officier qui s'exprimait ainsi ne songeait, on le voit, qu'aux deux plus importants des adversaires dont notre marine fût menacée. Quant au peuple contre lequel la France s'arme en ce moment, il n'en parlait pas, bien que ce fût sur ses navires et sur ses côtes que se préparât l'expérience des armes que la science a mises depuis quelques années entre les mains de nos marins. La Prusse, il est vrai, ne possède pas encore de forces maritimes très-imposantes. Sa flotte se compose d'une cinquantaine de bâtiments dont les plus redoutables sont 2 vaisseaux et 3 frégates cuirassés, et 20 canonnières. Six de ces bâtiments étaient à Spithead, il y a quelques jours, en destination pour Madère. Au premier bruit de guerre, ils ont rallié Kiel. En sortiront-ils? Cela paraît peu probable, si l'on songe aux forces écrasantes que nous aurons à leur opposer. On ne saurait néanmoins affirmer que les beaux cuirassés prussiens demeurent inactifs lorsque les nôtres sillonneront leurs eaux, soit pour bombarder Dantzig, Stralsund, Geestmunde, Kiel et Wilhemshafen, soit enfin pour jeter un corps de débarquement sur l'un des points des 200 milles de côtes, qui s'étendent de la frontière Russe à la frontière de la Hollande. Laissât-elle ces deux entreprises de côté, nos bâtiments ne manqueront point de bloquer les ports prussiens et, par là, de faire un tort considérable à leur commerce. D'après le dernier état publié par notre ministère du commerce, il résulte que Dantzig, Stettin, Barth, Stralsund, Greifswald, Memel et Kœnigsberg-Pillau, etc., ont reçu et vu sortir en 1866, 1,614,764 tonneaux. Sur l'Elbe, le Weser et l'Ems a lieu également une navigation active. On sait que l'Elbe arrose les pieds d'Altona et de la fameuse Hamburg et que Brême est sur le Weser.

Mais nous ne saurions supposer que Kiel et Dantzig restent à l'abri d'une attaque dans une guerre qui a pour but l'amoindrissement de la puissance militaire de la Prusse. Nous avons peine à croire que le chef de nos forces navales dans la Baltique, ne cherche pas à écraser dans son germe le développement d'une marine qui rêvait peut-être d'annihiler la nôtre. Il ne saurait perdre de vue que le mémoire présenté au Reichstag dans la dernière session porte à 11 cuirassés, 11 corvettes, 7 avisos et 3 transports le total des bâtiments à construire de 1870 à 1877, ce qui devait élever à dix-sept le chiffre des navires blindés de la Confédération. Si l'*Arminius*, le *Prinz-Adalbert*, le *Friedrich-Carl*, le *Kœnig-Wilhelm* et le *Kronprinz*, imitant la réserve de la flotte russe, lors de la guerre de Crimée, s'obstinent

à demeurer dans leurs ports, il est peu probable que nos cuirassés les attendent éternellement au large. Ils iront les chercher jusque dans leurs retraites et en même temps détruire les constructions que la Prusse accumule dans ses ports depuis qu'elle a saisi le commandement militaire de la Confédération du Nord.

Dans cette guerre qui commence, notre marine n'a donc pas à défendre ses côtes; c'est dans les eaux ennemies qu'elle va porter la lutte, vraisemblablement sous les trois formes de l'attaque : bombardement ou entrée de vive force, débarquement de troupes et peut-être combat du large. Elle est trop aguerrie, trop bien disciplinée et trop bien armée pour n'en pas sortir à son honneur. Ce ne sera malheureusement pas sans de douloureux sacrifices. Puissent le savoir, la haute intelligence de nos officiers et la valeur de tous rendre la victoire moins amère à la patrie!

Léon Renard.

THERMIDOR

PREMIÈRE SÉRIE

L'ODYSSÉE DE LOZEMBRUNE

VI[1]

AU COIN DE LA RUE MONTAGNE-DES-CHAMPS.

L'enclos du Prieuré de Notre-Dame-des-Prés comprenait toute la partie comprise entre les rues du Regard, de Vaugirard, de Bagneux et des Vieilles-Thuileries; ainsi alors nommait-on la continuation de la rue du Cherche-Midi, à partir de la rue du Regard. A partir de la rue de Bagneux, la rue des Vieilles-Thuileries ou du Cherche-Midi se nommait rue du Petit-Vaugirard.

C'était par là que, vers l'heure où Aristobule s'endormait d'un sommeil lourd et agité, un homme grand, mince, qui marchait au pas gymnastique et dépassait les voitures, se dirigeait vers la section Mutius-Scévola. Il venait probablement de Meudon, du moins était-il entré dans Paris par la barrière qui s'ouvrait sur la route la plus directe de Paris à Meudon. Il avait quitté la rue de Sèvres au boulevard, avait enfilé la rue du Petit-Vaugirard, la rue de Bagneux, la grande rue de Vaugirard, sans rien perdre de son pas leste et cadencé qui ressemblait à un trot.

Mais en arrivant au coin où l'espion-orateur était assis à l'ombre, il fut sans doute frappé du spectacle que présentait ce petit bossu, huché sur une borne, au frais et guettant cet homme endormi en plein soleil. Il s'arrêta, s'approcha de Justin et le regarda fixement sans faire un geste et sans qu'un muscle de son visage remuât.

Justin eût bien voulu le prendre pour un fou; mais il y avait dans

[1] Voir *le Correspondant* du 10 juillet 1870.

son œil déteint, dont le globe ressemblait à de la corne dépolie, une si évidente netteté d'intelligence et de volonté que l'on pouvait se contenter de constater la bizarrerie du personnage. Son apparence était, en effet, des plus originales.

Un bandeau de toile grise, qui paraissait entourer sa tête sous une perruque noire, lui tombait jusqu'au sourcil, cachant complétement son front. Une casquette ronde et en drap vert, semblable à celle des gardes-chasses, recouvrait la perruque. Sa figure longue, hâlée et brune comme celle d'un Indien, était allongée encore par une immense barbe noire qui descendait jusqu'au creux de l'estomac. Un ceinturon soutenant un couteau de chasse lui serrait la taille sur une blouse grise, qui tombait jusqu'au haut de grosses guêtres noires emboîtant le genou comme celles des gardes-françaises. Deux courroies se croisaient en guise de buffleteries sur la poitrine, portant, l'une une corne à poudre, l'autre une boîte à plomb; en haut de l'une de ces courroies était attachée une plaque en argent portant ces mots écrits en lettres noires : *Chef des gardes de la forêt*. Un fusil que l'homme portait en bandoulière complétait son harnachement.

Quand il eut bien regardé l'espion, il haussa les épaules et s'avança vers l'homme endormi. Aristobule, que le soleil avait atteint et qui sans se réveiller s'était agité fiévreusement, avait soulevé son bonnet, et, à force de remuer son bras sur sa borne, il avait relevé une de ses manches jusqu'au coude.

Son front et son bras, brûlés par le soleil, étaient devenus tout rouges sauf deux lignes qui paraissaient s'être teintes en bleu, comme il arrive quelquefois aux cicatrices de vieilles blessures. L'une de ces lignes était marquée à la racine des cheveux, l'autre montait du poignet au coude.

L'étranger tressaillit comme un homme qui retrouve brusquement quelque vague souvenir. Il se pencha sur Aristobule après avoir regardé le soleil et avoir choisi la situation qui empêcherait le moins le soleil de continuer à tomber sur l'homme endormi. On eût dit qu'il voulait laisser à celui-ci toutes les conditions de température où il se trouvait, comme un homme qui n'ignore pas que le plus petit changement brusque peut, aussi vivement qu'un coup très-fort, réveiller l'homme endormi. D'ailleurs, comme il s'était approché sans bruit, avec un pas léger et sourd comme d'une ombre, il se pencha avec un mouvement si svelte et si aisé qu'on eût dit un roseau.

Il regarda de nouveau le visage et le bras, s'éloigna sans bruit comme s'il glissait et vint se poser en face de Justin.

Il lui fit un geste qui signifiait évidemment : Qu'est-ce que c'est que cet homme-là ?

— Mêle-toi de ce qui te regarde, citoyen, dit le petit bossu, fort blessé dans sa vanité d'avoir été regardé dédaigneusement par un homme si grand et si droit. Prends garde de te mêler d'affaires politiques où ton fusil ne sauverait pas ta tête.

Le garde-chasse ne sourcilla point; pas un muscle de son visage ne bougea. Il fit un nouveau geste en ayant l'air de vouloir enfoncer sa casquette sur ses yeux, comme s'il eût voulu engager Justin à ramener le bonnet d'Aristobule sur ses yeux.

— Va-t'en au diable! Prends garde de te mêler d'affaires où le vertueux Maximilien n'aime pas qu'on mette le nez. Si tu ne déguerpis immédiatement, j'appelle les sectionnaires qui sont de garde au poste de la rue Montagne-des-Champs et je t'envoie au tribunal révolutionnaire.

Le garde ne sourcilla point encore; les traits de son visage étaient rigides comme ceux d'une statue.

D'un geste prompt comme le mouvement d'un ressort, il saisit le bonnet du petit homme et le lui rabattit jusqu'au menton. Puis, le saisissant en lui serrant les deux coudes contre le flanc, il le souleva, comme il eût fait d'un enfant, monta, avec son fardeau qui se débattait, sur la borne, passa l'Orateur par-dessus le mur et le laissa tomber négligemment de l'autre côté dans l'enclos du Prieuré. Il redescendit sans que son visage se fût animé.

D'un saut léger, il se jeta rue du Regard, dans une encoignure de la porte de l'hôtel de Chaulnes, resta une seconde l'œil au guet pour voir si on l'avait aperçu, si on pouvait l'apercevoir.

Il tira vivement un portefeuille d'une poche de dessous sa blouse, en arracha une feuille de papier sur laquelle il écrivit quelques mots, tordit cette feuille autour d'une petite pierre et remonta jusqu'au coin de la rue Montagne-des-Champs.

Il se baissa sur le dormeur et laissa tomber le papier entre la peau et la chemise qui bâillait auprès du cou.

Il s'élança de son pas léger et qui semblait glisser sur le sol, et disparut dans le cul-de-sac Montagne-des-Champs, qui occupait la place où commence aujourd'hui la rue de Fleurus.

Il se rendait à l'hôtel Lameth, auprès de Roussillon, seul des jurés du tribunal révolutionnaire qui se fût déclaré l'ennemi de Robespierre. C'était chez lui que, ce matin même, Tallien, Lecointre de Versailles, Legendre (l'ami de Danton), Barras, Moïse Bayle, Dubarran, Jouland, Amar, Cambon, Carnot, Bourdon de l'Oise et les plus menacés des Montagnards et des membres du comité de surveillance générale, s'étaient réunis et qu'ils devaient siéger encore en ce moment.

Quand le petit bossu, après avoir trouvé une brèche — et il n'en

manquait pas alors à tout ce qui n'était pas mur de prison — eut rejoint la borne qui lui servait d'observatoire, tout était rentré dans le calme.

Aristobule dormait toujours; seulement un nouveau personnage s'était arrêté en face de lui.

Celui-là était bien connu de Justin, comme aussi de tout le bas peuple de Paris, qui l'avait surnommé le Boulanger. C'est un de ces personnages historiques et mystérieux que les historiens nomment et dépeignent, dont ils ignorent l'origine, dont ils perdent la trace, et qui resteraient une énigme pour la postérité, si des Mémoires et des correspondances de famille ne nous apportaient parfois la clef du mystère et l'explication de l'action sourde mais puissante que de tels hommes ont exercée.

Le Boulanger avait ce jour-là le costume sous lequel nous le dépeignent les Mémoires de l'époque. On croit, du reste, qu'il n'en changeait jamais. Il avait endossé une espèce de soutanelle en grosse bure, une perruque de laine telle qu'en portaient les matelots couvrait sa tête. On ne lui avait jamais vu ni bonnet ni chapeau. Il marchait lentement, boitait légèrement en s'appuyant sur un long bâton d'un poids énorme, et dont on disait qu'il savait se servir au point qu'il avait maintes fois mis en fuite plusieurs assaillants.

Il avait une figure ronde et pleine de bonhomie, et paraissait constamment préoccupé de cacher l'éclat qui sortait de ses yeux perçants. Une barbe grisonnante lui cachait le bas du visage. Il était renommé pour la lenteur de ses paroles.

Il avait conquis son surnom — on ignorait son vrai nom — sa célébrité et la faveur populaire grâce à ceci : on assurait qu'il connaissait tous les marchands de blé et de farine entre Paris et Orléans. Et de fait, en plusieurs circonstances où, en l'an I, la famine avait menacé Paris, on avait vu le bonhomme, boiteux, appuyé sur son long bâton, entrer dans Paris par la barrière de l'Observatoire, précédant plusieurs chariots de grains qu'il allait vendre sur la place du Panthéon-Français.

Là, il distribuait à toute citoyenne, moyennant le prix fixé sur le maximum — et recevant volontiers en payement les assignats, assez discrédités pourtant — une livre de blé.

A diverses reprises, le Comité de salut public avait désiré savoir quel était, au fond, ce personnage. On l'avait plusieurs fois emprisonné. Il s'était laissé faire en souriant, et avait répondu à tout que c'était au peuple à répondre pour lui.

En effet, chaque fois, dès le jour même, une députation des sections du Panthéon-Français, de Mutius-Scévola, de Marat, de Châlier, de l'Observatoire, des Sans-Culottes, du Finistère, s'étaient présen-

tées au Comité en annonçant que les sections étaient mécontentes, et que le peuple réclamait son *boulanger*, qui savait trouver du blé là où personne n'en savait chercher.

Il ne fallait pas plaisanter avec la question des subsistances, la seule qui présentât aux Comités une menace vraiment dangereuse, même pour eux, et un péril dont on ne pouvait mesurer la portée. Lesdites sections n'avaient pas la renommée d'être patientes, et on ne pouvait décemment pas les faire passer pour des repaires d'aristocratie ; elles étaient les plus pures, les plus révolutionnaires de Paris.

On avait donc relâché le Boulanger qui, disparaissant, reparaissant, dépistant les espions, détestant les ovations, était arrivé à se faire considérer comme un être bizarre, inoffensif, qu'il était inutile en même temps que dangereux de toucher. Il n'avait cherché aucune position, avait refusé toute place. Mais Robespierre lui-même, à moins d'avoir en main une preuve évidente de l'incivisme du Boulanger, n'eût pas voulu lutter directement contre sa popularité, aussi solide que peu bruyante.

On avait essayé maintes fois, et surtout dernièrement, de l'enrôler dans l'un des deux partis — Montagnards ou Robespierristes — qui se préparaient à se disputer le pouvoir dans une lutte suprême ; il avait toujours paru incapable de comprendre ce qu'on lui voulait dire. Il s'était toujours contenté de répondre lourdement qu'il n'avait besoin de personne et qu'à la première nouvelle de son arrestation, toutes les citoyennes sans-culottes des sections de la rive gauche accourraient à sa délivrance. Comme c'était vrai, on le laissait décidément en paix, sauf à lui faire expier cruellement, à la première chance défavorable pour lui, l'audace qu'il avait de vouloir échapper, à la fois, à la servitude et à la mort.

Il s'était arrêté un instant en face d'Aristobule, qui s'agitait convulsivement dans son sommeil, et dont la face, empourprée par le soleil, ruisselait de larges gouttes de sueur. On eût dit qu'un sourire mélancolique traversait la physionomie austère du Boulanger, à l'aspect du jeune homme endormi.

Il se baissa comme pour le réveiller. Puis il se redressa et regarda autour de lui.

Il vit venir du haut de la rue de Vaugirard, le long du mur des Carmes, un jeune homme habillé comme les bons paysans du nord de la France : brodequins ferrés et lacés, gros bas de coton bleu montant jusqu'aux genoux, et recouvrant le bas de la culotte de velours, blouse bleue, cravate d'indienne à la Colin, chapeau à trois cornes. Le jeune paysan, rasé, un peu maigre, de taille moyenne, portait sur le dos un sac de réquisitionnaire, en grosse toile. Il s'a-

vançait d'un pas indécis et craintif, comme un étranger qui a perdu son chemin au milieu d'une contrée hantée par des monstres.

Ce personnage n'était sans doute pas intéressant pour le Boulanger. Il le considéra un instant d'un air distrait. Mais il ne put s'empêcher de tressaillir en apercevant l'espion-orateur, dont toute l'attention avait été encore surexcitée par l'arrivée du Boulanger, et qui, le cou tendu, ses vilains yeux écarquillés, toute sa rusée petite face mise en éveil, ressemblait bien à quelque lâche et immonde bête se demandant si le lion qu'il guette est endormi ou mort.

Le Boulanger se dirigea vers Justin qui, se disant que midi approchait, avait quitté son poste ombragé pour venir réveiller Aristobule.

— Eh bien ! dit le Boulanger d'une voix singulièrement lente, sans que nul sentiment ne parût sur sa face austère, citoyen Orateur, qu'est-ce qui t'a recommandé de surveiller ce citoyen?

— Citoyen Boulanger, répondit Justin, je ne le surveille pas. C'est un ami, le fameux citoyen Aristobule des Piques, qui vient d'être adopté par la section Mutius-Scévola, et qui m'a demandé les agréments de ma conversation.

— Tu mens. On ne trompe pas le Boulanger. Tu es chargé de le surveiller, à moins que tu ne veuilles le voler. Tu mens. Quand on ment au Boulanger on s'en mord les pouces. Je vais détacher sur toi deux ou trois citoyens de la section du Panthéon-Français. Au premier discours que tu commenceras, ils te casseront les reins et te dénonceront comme ayant prononcé des paroles sentant l'hébertisme et l'incivisme ultra-révolutionnaire.

Le petit espion se sentit serrer le cœur. Il savait mieux que personne que, tout était coupable et suspect, depuis la prudence la plus sage et la plus habile, qu'on condamnait sous le nom de modération et d'indulgence, jusqu'au zèle le plus ardent, qu'on notait de crime sous le nom de ultra-révolution. Dès lors tout accusé était nécessairement voué à la mort. Il ne voulait pas s'attirer l'inimitié du populaire Boulanger. Mais, d'autre part, il se rappelait la froide et implacable cruauté de son cousin Pourvoyeur l'aîné, et les immenses intérêts qui, selon ce dernier, s'agitaient en ce moment. Il supposait qu'Aristobule était mêlé de près à ces intérêts ; il commençait à trouver des singularités étranges dans la conduite de ce dernier.

Il avait une figure si anxieuse que le Boulanger dut conserver peu de doutes. Justin se tut pourtant.

— Nous allons le réveiller, dit-il. Voici l'heure qu'il m'a signifiée. Il te dira lui-même si nous ne sommes pas des amis.

Ils se dirigèrent vers le dormeur.

En ce moment-là, le jeune paysan naïf était arrivé au coin de la

rue Montagne-des-Champs. Il regarda autour de lui, comme un homme absolument déconcerté, perdu, ahuri. L'homme endormi attira son attention. Il se dit sans doute que si quelque chose pouvait encore ressembler à la bonne foi en cette ville corrompue, c'était le sommeil, et qu'un homme réveillé brusquement aurait plus de chances d'être sincère que tous ces passants qui se moquaient évidemment de lui depuis plusieurs heures.

Il se baissa et toucha Aristobule.

— Citoyen, dit-il en rougissant, et en tâchant de raffiner de son mieux son patois picard. Je suis le neveu de la citoyenne Rosa, de la fameuse dame Rose, *voudrêtes-vous* bien me dire, mais là, droitement, s'il n'y a point quelque part par ici un pays qu'on appelle Meudon, qu'est peut-être bien une ville, village ou hameau, selon ce qui se trouvera, s'il vous plaît, au nom de la liberté, citoyen.

Aristobule, se sentant touché, avait fait un bond, et, le regard encore noyé, vague, il agitait son bâton. Le jeune paysan recula effrayé. Aristobule regarda le Boulanger, puis Justin, et, après une nuance de surprise, son œil reprit toute sa clairvoyance.

Justin crut remarquer qu'il échangea un clin d'œil d'intelligence avec le Boulanger. Il vit bien que ce dernier le désigna, lui Justin, à Aristobule d'un léger signe de tête; Aristobule répondit par un léger mouvement d'épaules.

— Citoyen, dit gravement le vieux boiteux, je te dénonce le citoyen ici présent comme nourrissant l'idée de te dépouiller.

— Le vil aristocrate, vipère que j'ai réchauffé dans mon sein! s'écria Aristobule, de sa voix la plus retentissante, pour attirer l'attention d'un personnage qui remontait de la rue du Regard et s'approchait d'eux. Non, je ne saurais retenir plus longtemps ma juste colère, et il faut débarrasser le sol sacré de la république de ces êtres vils qui le déshonorent.

Il fit un moulinet, et, couvrant de sa voix les protestations de l'espion, il lui asséna sur la tête un coup qui l'abattit, et se mit à crier: Au voleur! avec énergie.

L'homme qui montait se joignit à lui et burla de son mieux : au voleur ; le jeune paysan se colla effrayé contre la muraille. Quelques sectionnaires armés qui occupaient le corps de garde de la rue Notre-Dame-des-Champs accoururent en criant à leur tour : Au voleur !

— Et toi, misérable, vil scélérat, tu es sans doute le complice de cet infâme brigand dont l'âme aristocrate avait conçu le projet de déshonorer la révolution par tous les excès?

— Moi! dit le pauvre garçon, en reprenant en ce moment d'angoisse le plein usage de son patois natal, je ne suis point (ce n'est point pour vous démentir) ce que vous avez en pensée. On peut de-

mander dans tout le pays si Louis Jougleux n'est point le plus honnête et le plus poli, seigneur ! J'ai mon certificat de civisme signé de M. Gabriel Sauvage, qui est le premier officier municipal et le premier du pays, avec le sceau tout neuf du conseil général de la commune de Samer. Je voulais vous demander bien honnêtement le chemin d'un pays qu'on appelle Meudon, où ma tante Rose, la grande citoyenne Rosa m'attend. Je l'ai manquée ce matin, ma tante Rose ; elle m'attendait à l'arrivée de la voiture, mais j'avais descendu avant de rentrer dans Paris, pour épargner d'autant; car c'est un voyage coûteux, quoique ma tante Rose doive me rembourser, ou bien mon père se fâcherait.

— Samer ! Louis Jougleux ! murmura Aristobule en écoutant ce patois, auquel il semblait sourire.

Le Boulanger lui appuya sur le pied le bout de son bâton.

— F..., s'écria Aristobule en revenant à lui, tout ça est bon, mon garçon, mais voyons ce certificat.

— Oui, voyons ça, dit le nouveau venu, qui avait si bravement crié au voleur et qui était habillé comme les paysans des environs de Paris : souliers noués, bas et haut-de-chausses, gilet à manches non boutonné, bonnet orné d'une large cocarde. C'est moi qui le demande, moi, Brutus Rendu, l'ami du citoyen Legendre, boucher, représentant du département de Paris.

— Voilà ; mais ne le perdez pas, citoyen, dit le jeune paysan en confiant le papier au Boulanger, qu'il jugeait le plus raisonnable du trio.

Le Boulanger lut à haute voix : « Le conseil général de la commune de Samer, district de Boulogne-sur-Mer, département du Pas-de-Calais, après avoir fait afficher la demande pendant trois jours à la porte de la maison commune, et sur l'attestation de trois citoyens connus, constate que le citoyen Louis Jougleux, âgé de vingt-six ans, réside en France depuis le 1er mai 1792, sans interruption ; qu'il a toujours fait son service de garde national ; qu'il n'a été soumis à aucune contribution ; qu'il n'est pas sur la liste des émigrés ; qu'il n'est détenu pour cause de suspicion ou de contre-révolution ; certifie qu'il nous a présenté en bonne forme : 1° sa quittance d'impositions mobilières depuis 1788, 2° celles de ses contributions patriotiques ; déclare qu'on a toujours remarqué en lui un vrai patriotisme et qu'on le regarde comme un vrai républicain. » Suivait le signalement.

— Je réponds de lui, dit avec majesté le paysan, moi, Brutus Rendu, l'ami du citoyen Legendre, représentant du département de Paris. Alors, continua-t-il en jetant sur le pauvre diable, tout tremblant, un regard haineux, c'est toi qui es attendu à la Grange de dame Rose?

— Oui, reprit Louis Jougleux avec un tressaillement d'étonnement.

— Eh bien! je suis l'officieux de ta jeune et aimable tante. Je suis envoyé par elle pour t'amener chez nous, où tu dois prendre ma place. Si tu veux venir avec moi voir mon ami le citoyen représentant du département de Paris, je te ramènerai cette après-midi, à Meudon.

— Ah! saperlipopette, s'écria le jeune Picard, tandis que des larmes de joie lui couvraient les cils, on peut bien dire que ça tombe comme une pluie de louis d'or, et je vous régalerai bien.

— Et moi, dit Aristobule sévèrement, je t'apprendrai qu'il n'y a plus de louis, mais des capets d'or; et si tu veux t'éviter la peine d'aller jusqu'à Meudon, tu n'as qu'à continuer à ne pas tutoyer les frères : on t'enverra à la Conciergerie pour apprendre la politesse républicaine.

— Sois tranquille, dit Brutus Rendu à mi-voix, il n'y est pas encore à Meudon. J'approuve la sensibilité de ton civisme.

— Eh bien! qu'y a-t-il à faire? demandèrent les gardes nationaux qui arrivaient sur le champ de bataille.

— Il y a, citoyens sectionnaires de Mutius-Scévola, répondit Aristobule avec emphase, que moi, Aristobule des Piques, j'étais endormi ici, au sein de mes frères, confiant dans la probité de la section, probité connue de l'Europe entière, autant que son patriotisme est redouté des tyrans coalisés, quand cet être vil, serpentant par des voies obliques, est venu pour me dépouiller durant mon sommeil. Je me suis réveillé. Dans mon indignation républicaine, j'ai pensé que les mœurs étaient mis à l'ordre du jour par l'opinion nationale; j'ai rougi pour ce scélérat, en songeant à la probité incorruptible de Maximilien, et, ne pouvant retenir la colère d'une âme naturellement intègre, j'ai puni ce misérable avec le glaive de l'égalité. Ces citoyens peuvent le certifier.

— Je le jure! s'écria le jeune paysan en levant la main.

Le Boulanger fit un signe de tête.

— Moi, je prête serment devant la Nature, dit Brutus Rendu, moi, l'ami du citoyen Legendre, représentant du département de Paris.

— Legendre! dit le sergent des sectionnaires. Ne t'en vante pas trop fort. Il a été pur, mais c'est le chef de la sequelle dantonienne, et son sort est fixé. Nous sommes aujourd'hui septidi; dans trois jours, décadi prochain, nous verrons où il sera, ton Legendre. Il sera avec tous les ennemis de Robespierre, il sera anéanti dans la poussière. C'est moi qui le dis, Pierre Malpèce, cousin de Fleuriot Lescot, maire de Paris. Et toi, citoyen sensible, voyons ton certificat de ci-

visme. Nous saurons bien si ton cœur est aussi chaud que tes paroles, et si tes états de services républicains...

— C'est-à-dire, citoyen Malpèce, répliqua Aristobule en ricanant, qu'ils sont tels que je pourrais te casser la tête et me faire encore porter en triomphe. D'ailleurs ce misérable bossu n'en a pas pour longtemps, je n'ai fait que l'effleurer. Emportez-le dans votre corps de garde et relâchez-le dans deux heures, je n'en demande pas davantage.

— Ton certificat, hurla le sergent, ou c'est toi qui vas y marcher au corps de garde, et au comité révolutionnaire, vil intrigant!

Aristobule éclata de rire.

— Citoyen sergent, dit-il en tirant de sa poche un pistolet, tu viens de prononcer un mot qui t'interdit de promener tes regards calomniateurs sur le monument de patriotisme que je vais montrer. Je vais montrer mon certificat à l'un de tes camarades, au premier venu, à celui-ci, tiens. Mais je jure par la sainte Liberté, que si, après m'avoir appelé vil intrigant, moi, Aristobule, tu y jettes les yeux, je te brûle la cervelle! Le comité révolutionnaire de la section, qui vient de me mettre à l'ordre du jour, me jugera.

On lut à haute voix, et au milieu des applaudissements, le certificat de la section, déclarant qu'Aristobule avait bien mérité de la patrie. Laurent Malpèce ne dit rien. Tout ce que le peuple acclamait était saint et respectable. Le sergent s'éloigna en faisant signe qu'on transportât le petit bossu au corps de garde.

A peine eut-il tourné le coin de la rue, que le bruit d'une foule considérable envahissant le bas de la rue du Regard attira l'attention du groupe qui félicitait Aristobule.

VII

AUTRE TABLEAU HISTORIQUE : LA MISE HORS LA LOI.

La foule monta la rue du Regard et vint s'arrêter à l'angle formé par la rencontre des rues de Vaugirard et Montagne-des-Champs.

En tête marchait Lelièvre, l'aîné, le tambour, bien connu de la section Mutius-Scévola. Il sortait justement de prison, où il était resté bien longtemps, pour avoir rappelé aux citoyens et citoyennes leurs devoirs civiques en ces termes : « Vous êtes invités à vous transporter à la section des *Cervelas*. » Lelièvre était un vieux et joyeux soldat aux gardes-françaises, de ceux qu'on nommait « les hommes du 14 juillet ; » il avait été relâché par l'intervention directe d'a-

mis qu'il avait dans les bureaux du Comité de salut public, et il était resté à la disposition de ce Comité.

Un sourire éclaira sa figure hâlée et ridée, quand il se vit sur le territoire de son ancienne section. Il échangea un regard cordial de reconnaissance avec quelques-uns des sectionnaires présents, et tout particulièrement avec le Boulanger. Puis il reprit son sérieux. A côté de lui, marchait un collègue, un ennemi, un tambour attitré de la Commune de Paris.

Derrière eux venait, monté sur une haridelle qui semblait avoir à peine le souffle, un officier municipal, vêtu avec une véritable recherche de saleté. Il portait, quoiqu'il fût un des quarante-huit magistrats qui formaient, avec les quatre-vingt-seize notables, le gouvernement de Paris et presque de la France, un costume auprès duquel celui d'Aristobule était un habillement de muscadin.

Son bonnet rouge semblait avoir été sali à plaisir. Sa carmagnole de toile brune était déchirée sous les bras. Une large ceinture tricolore, à laquelle pendait un grand sabre de cavalerie, indiquait seule sa qualité. Il s'avançait de cet air morne, las, ennuyé, des gens énergiques et actifs qui remplissent un devoir banal, en attendant le moment de la lutte.

Il était du reste livide, et ses ennemis disaient, avec un clignement d'œil, que ce n'était pas le sang du cœur qui devait lui manquer.

Ce personnage était, en effet, Arthur Riche, fabricant de papiers peints, célèbre pour avoir mangé, au 10 août, le cœur d'un Suisse qu'il venait de massacrer.

A ses côtés, marchait un agent du Comité de salut public, Dulac, encore inconnu, mais bouillant d'activité et d'ambition.

Celui-ci, simplement, mais proprement vêtu, en bottes qui montaient rejoindre les culottes sous le genou, en veste gris bleu, portait un chapeau pointu et à larges bords, comme ceux des représentants du peuple, mais sans plumes. Il n'avait d'autres signes distinctifs que des boutons de métal qui, disposés en deux rangées sur sa veste, portaient inscrit : « Comité de salut public. » Un glaive — c'était bien l'ancien glaive romain, à poignée droite — était suspendu à un baudrier très-court. Deux pistolets étaient passés à sa ceinture. Il ne perdait aucune occasion de jeter un regard de colère sur l'officier municipal, qui lui répondait par un coup d'œil de mépris.

Dulac était escorté de deux gendarmes ; Riche, de deux canonniers. Les gendarmes, exécuteurs plus habituels de la loi, étaient dévoués à la Convention ; ils détestaient les canonniers, séides d'Henriot, commandant en chef de la garde nationale et l'homme de la Commune.

Tout enfin rappelait cet antagonisme qui arrivait à son comble et

qui mettait en présence Paris et la France, la Commune et la Convention, Robespierre et les Comités.

Chacun même de ces infimes détails de la vie publique et politique persuadait aux moins clairvoyants que la lutte suprême ne pouvait plus être retardée, et forçait chaque citoyen à se demander qui allait l'emporter. Cette demande, chacun se la faisait avec angoisse, car tout le monde ignorait, en somme, pour quel principe se disputaient ces ennemis qui paraissaient jusqu'ici avoir voulu exactement la même chose, qui s'accusaient des mêmes crimes, en invoquant les mêmes idées, en agitant les mêmes drapeaux.

Le cortége s'arrêta donc au coin de la rue du Regard et de la rue de Vaugirard. Riche et Dulac s'entre-regardèrent comme pour savoir qui prendrait le premier la parole.

L'officier municipal haussa les épaules et regarda son tambour, qui battit un ban. La foule augmenta, se serra. Les sectionnaires du poste de la rue Lucrèce-Vengée accoururent tous. Un second ban, puis le silence s'établit.

Le Boulanger, en voyant arriver le cortége, avait fait un signe à Aristobule, qui avait commencé à s'esquiver en se dirigeant vers la rue Lucrèce; mais la vue de l'officier municipal sembla le faire changer d'avis. Il s'arrêta et s'avança, ses pommettes pâles se rougirent et ses prunelles éteintes s'allumèrent.

Le Boulanger fronça les sourcils en le voyant rester aux premiers rangs de la foule. Il le rejoignit toutefois, et sans grand'peine, chacun s'écartant volontiers devant lui.

On entendit un troisième roulement. Il se fit un silence profond. Le municipal déploya un papier, et il lut d'une voix morne :

« Ce 7 thermidor an II de la République française, une et indivisible, et la Ve de l'Égalité.

« Les conspirations toujours renaissantes des ex-nobles, des prêtres, des étrangers, agents de Pitt et de Cobourg, et de tous les tyrans coalisés, exigent autant de surveillance pour les découvrir, de sévérité pour les réprimer et les punir, que les conjurés emploient de manœuvres, d'intrigues et de perversités à les préparer et à les conduire à leurs fins.

« Cette surveillance doit être exercée par le peuple tout entier, puisque c'est lui tout entier qu'on attaque par des trames qui ont pour but de répandre la calomnie sur les pères de la Patrie, d'affamer la nation et de la livrer aux séides des despotes étrangers.

« Les Français n'ont pas oublié la grande conspiration des Soixante ou de l'*étranger*, dont les coupables ont subi la peine de leurs crimes le 30 prairial dernier. La patrie a couru alors le plus grand péril qu'elle ait jamais couru ; tous ses ennemis avaient réuni leurs

efforts comme pour livrer à la République un dernier combat ; et l'assassinat, la famine, la fabrication de faux assignats et de fausse monnaie, la dépravation de la morale et de l'esprit public et le soulèvement des prisons n'étaient que leurs moindres crimes.

« Les interrogatoires et aveux des scélérats Admiral et Cécile Renault ont dévoilé que le but des infâmes conspirateurs était d'aller poignarder le grand citoyen, le père du peuple, l'incorruptible Maximilien Robespierre, et quelques autres des représentants du peuple, membres des Comités de salut public et de sûreté générale, de lui arracher le cœur, de le griller, de le manger... »

— Il y en a qui l'aiment mieux cru, cria une voix.

Arthur Riche s'arrêta ; ses regards dédaigneux parcoururent la foule et s'arrêtèrent, dans la direction d'où partait la voix, sur la physionomie d'Aristobule, dont la physionomie ardente et haineuse le frappa sans doute, car il y fixa un instant ses regards.

Il reprit sa lecture :

« Les griller et les manger, et faire mourir les plus marquants dans un tonneau garni de pointes. Tous les scélérats s'étaient réunis, les ci-devant et leurs esclaves, et jusqu'à des magistrats que le peuple avait investis de sa confiance. Mais quel est le crime assez atroce pour faire reculer une âme aristocrate ?

« La nation fut sauvée alors par la prévoyance des sans-culottes et la protection de l'Être suprême. Aujourd'hui le péril recommence plus grand que jamais. Les chefs de la conspiration, avec une astuce infâme, avaient échappé au supplice dû à leurs crimes.

« Ces chefs, vous les connaissez. »

Il s'arrêta de nouveau, et son œil se fixa encore sur le visage d'Aristobule. Un léger tressaillement lui échappa. Il continua toutefois.

« Oui, le peuple français tout entier les connaît. Ce sont deux scélérats, les plus grands que le crime ait vomis depuis que l'univers a été formé des mains de la Nature !

« Ce sont les deux infâmes brigands au nom desquels toute âme républicaine se révolte et regretterait la douceur du supplice de la guillotine et l'abolition des tortures. Faut-il les nommer, et salir le ciel pur qui nous entoure, et dans lequel voltigent sans doute les mânes sacrées des héros morts pour l'humanité, des Marat, des Pelletier, des Lazowski !

« Je les nommerai, un citoyen ne doit reculer devant rien. C'est le monstre ci-devant baron de Batz et un autre monstre plus effroyable encore, car on ignore même son vrai nom. Ses complices l'ont nommé Bord, Ker, Lerey, Leroy, et de vingt autres façons.

« Il est inutile de donner leur signalement. Ces infâmes, pour qui

rien n'est sacré, ces lâches, habiles en toute fourberie, ces vils poltrons qui n'ont même pas le courage de leur aristocratie... »

Il s'arrêta encore. Il regarda Aristobule, dont le visage était devenu pourpre. Arthur Riche lança un signe d'intelligence à l'un de ses canonniers, et il acheva :

« Ces misérables changent de visage comme de nom.

« Aussi, pour appeler tous les citoyens au salut de la patrie, la Commune rappelle que ces deux monstres sont mis HORS LA LOI. »

Un silence plus profond que jamais régna dans la foule, tant ces mots *hors la loi* étaient alors redoutables et sacrés.

« Une récompense civique sera accordée à celui qui les appréhendera. S'ils font résistance, comme ils sont par leur mise hors la loi supprimés du nombre des humains et rangés parmi les bêtes féroces et vénimeuses, qu'on les tue. Seulement, il faut que le secret de leurs papiers soit respecté...

« Respecté sous peine de mort, continua-t-il d'une voix solennelle. Et, comme la loi donne aux officiers municipaux la mission de constater l'identité de ceux qui sont hors la loi, c'est à l'Hôtel de Ville que ces papiers doivent être apportés. LE SALUT DE LA PATRIE Y EST CONTENU. »

Un murmure grave et craintif succéda au silence qui avait régné jusque-là. Rien, encore une fois, ne peut donner une idée de l'effroi que causait aux masses ces mots : *Mise hors la loi !*

La Révolution, en surexcitant les instincts sceptiques et destructeurs, avait habilement concentré sur elle-même, sur ses hommes et ses institutions, cette immense somme de respect que la monarchie avait peu à peu rassemblée. La République était devenue culte, religion, foi, divinité, infaillibilité. Ses menaces étaient épouvantables, et ses anathèmes sacrés, comme s'ils sortaient de la voix même de l'Être suprême. L'homme que la Convention mettait hors la loi tombait bien réellement, dans l'opinion des foules, à l'état de bête immonde et dangereuse, et l'on éprouvait la même satisfaction à en purger le sol de la patrie, que s'il se fût agi d'un chien enragé.

Les citoyens rassemblés se communiquaient à mi-voix leurs impressions. Jamais, depuis le commencement de la Terreur, il ne venait plus à l'esprit de cette alerte, malicieuse et caustique race parisienne de discuter les plus étranges affirmations de l'autorité, et l'on n'entendait que les entrecroisements de toutes les variétés d'injures qui avaient eu cours depuis les premiers jours de la Révolution :

— Complices et satellites de Capet !

— Esclaves de la liste civile !

— Chevaliers du poignard !

— Assassins du peuple à la journée du 10 août !

— Chefs de la faction fédéraliste !

— Agents de Pitt et Cobourg !

— Intrigants ! Accapareurs !

— Séides des Coblenciers !

Arthur Riche avait profité de ce moment d'émotion pour se baisser vers l'un des canonniers. Il lui avait dit quelques mots. Le soldat s'était redressé, il avait mis son pied dans l'un des étriers que l'officier municipal laissa libre, et se soulevant, il regarda dans la direction d'Aristobule, que lui indiqua Riche.

Ce mouvement ne fut pas sans frapper le Boulanger, qui murmura deux mots à l'oreille d'Aristobule. Celui-ci se baissa comme pour ramasser son bâton qu'il venait de laisser tomber, se faufila, tête basse, à travers la foule.

Quand le canonnier arriva à la place qu'on lui avait montrée, il trouva le Boulanger qui se carrait, en criant d'une voix retentissante :

— Nous venons d'entendre la Commune réclamer pour elle les féroces conspirateurs. Voyons ce que va nous dire le Comité de salut public. Allons, Lelièvre, vieux lapin, un ban pour le Comité de salut public, comme si nous montions encore à l'assaut de la Bastille.

Le peuple écouta ces paroles avec faveur, et le Boulanger continua :

— Qu'est-ce que nous veut donc ce petit canonnier-là qui court dans nos jambes? Est ce que le peuple paye les *majoriens* du citoyen Hanriot pour empêcher les citoyens d'entendre les proclamations du Comité de salut public?

La figure morne de l'officier municipal s'éveilla.

— Voilà un imbécile ou un intrigant d'aristocrate qui veut s'opposer à la justice du peuple, et qui insulte à ses mandataires.

— Ah! ah! cria le gros boiteux en riant de tout son cœur et en montrant des dents d'une blancheur éclatante, vous entendez, citoyens, le municipal dit que je suis un aristocrate! Moi, je dis que je suis le Boulanger!

Quelques applaudissements, au milieu desquels on entendit le rire de quelques mégères, s'élevèrent.

Riche s'anima décidément, et son visage prit comme subitement une expression farouche.

— Lâche esclave et vil accapareur! cria-t-il. Je vais donner l'ordre au comité de la section de te faire arrêter. Dans vingt-quatre heures, tu répondras au tribunal révolutionnaire de ton...

Un nouvel éclat de rire lui coupa la parole.

— Eh ben, cria à son tour le Boulanger, il faudra voir si on met à

c'te heure les citoyens en prison parce qu'ils veulent entendre ce que le Comité de salut public leur publie. Faut savoir avant si c'est le maire Fleuriot Lescot, un Belge ou un Autrichien, qui est le nouveau Capet de la France, avec les officiers municipaux pour courtisans, ou bien si c'est un crime de vouloir obéir aux Comités de salut public ou de surveillance générale.

— Vil hypocrite! hurla le municipal, dont les yeux commençaient à s'injecter, en attendant que le bourreau mette ta vilaine tête à la lucarne patriotique, je vais te saigner un peu, pour que ton sang impur salisse moins le panier national.

Et il mit la main à son sabre.

— Du sang! répondit le Boulanger d'une voix grave, j'en ai peut-être moins que toi, car je n'en ai jamais bu, moi; mais il m'en reste assez pour te fricasser, toi, ton sabre, ta haridelle et tes canonniers.

Là-dessus il leva son énorme bâton, et avançant un pied et tenant sa massue des deux mains, il se mit en garde.

Le peuple lui était évidemment favorable. Riche put s'en assurer en promenant un regard vif autour de soi.

Mais telle était la lâcheté que la Terreur avait répandue par toute la France, que, dans les choses équivoques, là où l'on ne retrouvait pas le patient ordinaire, l'aristocrate, nul n'osait bouger.

Une expression bien fugitive de désappointement traversa le visage du Boulanger. Quelques voix féminines toutefois s'élevèrent:

— Lâches, criaient-elles, laisserez-vous égorger par ce muscadin déguisé notre père, celui qui nous a nourris?

— Non, non, murmura la foule.

— Allons, au diable les ivrognes de canonniers! cria le Boulanger en repoussant le soldat du bas bout de son bâton.

Riche tira à demi son sabre. Le murmure populaire grandit. L'on commençait à arracher les épaulettes du canonnier.

L'agent du Comité, qui suivait d'un regard évidemment satisfait ce mouvement populaire, intervint.

— Silence, au nom de la loi! cria-t-il. Malheur à celui qui, municipal ou canonnier, chercherait à s'opposer à une proclamation du Comité de salut public! Citoyen Riche, dans ton intérêt même, reste en paix, c'est le peuple qui te le dit. Tambour, un ban!

Lelièvre sonna un roulement auprès duquel les *ra* et les *fla* du tambour de la Commune n'étaient qu'un son de tambour de basque. Riche lança un regard méprisant à Dulac, un coup d'œil menaçant au Boulanger, dont l'attitude était devenue plus provocante.

— Rira bien qui rira demain, dit-il.

Et il s'éloigna avec son tambour et ses deux gardes.

— Citoyen cannibale, cria le Boulanger, quand tu seras fatigué de te nourrir d'étrangers et que tu voudras connaître le goût d'un cœur français, ne m'oublie pas : je m'appelle le Boulanger.

Quelques rires féminins se firent entendre; mais nul des hommes présents n'osa pousser des huées.

— Les lâches! murmura le Boulanger en se détournant, il n'y a plus rien à espérer d'eux!

Et, ouvrant violemment les rangs de la foule, il disparut, suivant le chemin qu'avait suivi Aristobule.

Nul ne fit attention à son départ.

Tous les regards étaient tendus vers Dulac. La proclamation du Comité était presque identique à celle de la Commune; elle mettait hors la loi les deux mêmes individus, presque dans les mêmes termes.

Seulement elle ordonnait de mener ces deux criminels au comité morts ou vifs. Elle recommandait, sous peine de mort, de respecter les papiers qu'on pourrait saisir sur eux, et de ne les remettre à qui que ce fût au monde, sauf aux Comités de sûreté générale ou de salut public.

VIII

LA RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS EN L'AN II.

Nous pouvons reconstituer par l'histoire, à laquelle, comme on le voit, nous donnons la plus grande part en cette première partie de notre roman, la rue Notre-Dame-des-Champs, ou Montagne-des-Champs, ou Lucrèce-Vengée, telle qu'elle existait sous la Terreur.

Nous devons, avant tout, avertir le lecteur que le haut de la rue des *Citoyennes* (rue Madame) n'existait pas, non plus que la rue de l'Ouest. Le jardin du palais du Luxembourg et l'enclos des Chartreux poussaient leur muraille de clôture jusqu'à l'endroit justement où l'on a tracé cette dernière rue.

Maintenant, montons la rue avec Aristobule.

Au coin à droite, en face de l'endroit même où il s'était étendu pour dormir, s'élevaient les murs du petit couvent de Sainte-Thècle. Au delà, toujours à droite, se dressaient les bâtiments de l'institution des Frères des écoles chrétiennes, puis l'hôtel de Maillé et la rue du *Montpernasse*, comme on disait alors. En face, c'est-à-dire à gauche en montant, quelques petites maisons allaient jusqu'au cul-de-sac de Notre-Dame-des Champs, lequel représentait, avons-nous dit, la partie de la rue de Fleurus qui s'étend aujourd'hui jusqu'à la

rue de l'Ouest. Ce cul-de-sac venait finir à la muraille qui closait à l'ouest le jardin du palais du Luxembourg. L'autre partie de la rue de Fleurus, celle qui est aujourd'hui entre la rue de l'Ouest et la rue Bonaparte, représente à peu près la muraille qui séparait ce jardin de l'enclos des Chartreux.

Cet enclos représentait ainsi un triangle dont la base eût été cette muraille s'étendant jusqu'à l'hôtel de Chaulnes, rue d'Enfer, en face de la rue Saint-Dominique-d'Enfer; les deux côtés de ce triangle eussent été les rues de l'Est et de l'Ouest, et la pointe fût venue tomber à l'endroit où se trouvait jadis la grille du Luxembourg ouvrant sur le carrefour de l'Observatoire. Tout l'espace renfermé dans ce triangle était rempli de jardins très-ombragés et fort abandonnés.

Au sortir du cul-de-sac, pour continuer à monter la rue Lucrèce-Vengée, en regardant toujours à gauche, on voyait quelques maisonnettes, puis l'hôtel de Laval, situé à peu près en face de la rue du Montparnasse, et où l'on avait établi le troisième corps de garde de la section Mutius-Scévola.

Au-dessus de cette partie, la rue devenait champêtre. A droite, on voyait encore quelques maisons jusqu'à la rue de Chevreuse; au delà, il n'y avait plus que des murailles de jardin. A gauche, on n'apercevait que deux bâtiments, l'un en face de l'endroit où l'on a percé la rue Bréa, l'autre vis-à-vis la rue de Chevreuse.

A partir de l'endroit où elle rencontrait la rue Chevreuse, la rue Montagne-des-Champs n'était plus une voie urbaine, mais un simple sentier de village bordé par une haute muraille d'un côté, par une haie qui commençait, du reste, un peu au-dessus de l'hôtel de Laval. Six maisons — je compte bien — qui s'appuyaient sur le mur de l'enclos des Chartreux envoyaient l'extrémité de leurs jardins jusqu'à ces haies, c'est-à-dire jusqu'à la rue.

La dernière de ces maisons se trouvait à la hauteur du moulin des religieux, lequel tenait la place de cette grille du jardin du Luxembourg que j'indiquais ci-dessus.

Le jardin de cette maison était clos de murs. Une double allée de vieux ormes lui servait de ceinture.

Si l'on veut bien imaginer que, entre la muraille des Chartreux et la rue d'Enfer, c'est-à-dire tout l'espace que nous nommons aujourd'hui le carrefour de l'Observatoire, était aussi planté et désert; si l'on veut encore se rappeler la description que nous venons de donner de cette partie de la rue et du voisinage, on comprendra que cette maison pouvait être considérée comme étant en pleine campagne, en vraie solitude, à l'extrémité de cette ville, dont les parties les plus populeuses tendaient, du reste, à se dépeupler.

Pour qui connaissait bien le quartier, il y avait bien des moyens

d'arriver à couvert jusqu'à cette maison : le long des haies du bas, sous les arbres du haut, par les brèches du clos des Chartreux.

Aussi cette maison était-elle le plus sûr et, à vrai dire, le dernier lieu de réunion et de refuge qui restât aux chefs des royalistes parisiens en ce moment où, après avoir entamé et perdu tant de parties, ils se préparaient à courir une suprême aventure.

Aristobule, une fois sorti des jambes au milieu desquelles il avait cherché un refuge contre les soupçons de l'officier municipal, avait continué tranquillement sa route vers le haut de la rue Montagne. La rue était déserte, les maisons vides et closes.

Il s'arrêta un instant à côté du corps de garde, et demanda du feu à la sentinelle pour allumer une belle pipe à tuyau recourbé sur laquelle le sectionnaire jeta un regard d'envie. Mais il n'y avait pas trop moyen de faire passer ce farouche *moustachu* pour un muscadin, et de lui confisquer sa pipe comme à un ennemi de la patrie. D'ailleurs, le sectionnaire était seul et peu zélé, peut-être point brave; tous ses compagnons avaient quitté le poste pour assister à la proclamation, et le gaillard qu'il avait devant lui paraissait de taille à se défendre hardiment.

Il se contenta donc de lui demander des nouvelles. Aristobule lui raconta que la Commune de Paris venait de déclarer la guerre à la Convention, laquelle, pour se venger, venait de mettre toutes les sections de Paris hors la loi.

Le garde national avait déjà entendu murmurer qu'il s'agissait d'une mise hors la loi. Il regarda avec épouvante Aristobule, qui alluma sa belle pipe tranquillement et continua son chemin. Le sectionnaire ne cessa de le regarder; puis, préférant risquer un jour de prison à la mise hors la loi promulguée par la Convention, il jeta son fusil dans le poste, ferma la porte, sans songer au petit bossu qui commençait à se réveiller de son étourdissement, et il disparut.

— Bon! se dit Aristobule, en voilà un qui ne dira pas de quel côté je me suis dirigé.

Il fit encore quelques pas, puis se retourna d'un air négligent.

— Pas une âme dans la rue! Ah! qu'est-ce qui agite ce volet vermoulu à la fenêtre de ce grenier? Ah! c'est un petit souffle d'air embrasé qui essaye de remuer cette lourde atmosphère qui m'étouffe, et qui pèse sur mon cerveau et sur mes paupières comme si j'avais encore sur la tête ce pavé que je reçus à l'attaque d'Yorktown, à côté de mon pauvre camarade Baillehache. Il a disparu depuis, le brave compagnon, enlevé par les Indiens, nous dit-on. La Fayette ne l'aimait guère. Mais n'en disons pas de mal, de ce pitoyable marquis, puisqu'il a l'honneur d'être le parent de ma chère Marie-Thérèse. Allons, je ne vois personne.

Il s'appuya sur son bâton et sauta par-dessus la haie, derrière laquelle il se blottit. Il se tint coi un instant, puis se releva sur les genoux.

— Maudit sommeil! murmura-t-il. Mon heure de repos là-bas, au soleil, sous l'œil du citoyen orateur, ne m'a pas suffi. Allons, je n'ai pas le loisir de dormir de nouveau. Ah! il me semble que je donnerais tout pour une nouvelle heure de sommeil, tout, ma vie, la France et... Allons donc, misérable corps!

Il arracha une longue épine à la haie et s'en piqua la poitrine.

Quelques minutes se passèrent, lui, laissant tomber sa tête, sommeillant, se relevant en sursaut, et piquant avec une sorte de colère sa gorge et sa poitrine. On entendit un pas pesant qui marquait en cadence une molle variation sur l'air de *la Marseillaise*.

Aristobule se leva.

— Eh! citoyen, cria-t-il, me voilà perdu! On se croirait dans la forêt de Romainville. Je voulais aller au comité de la quarante-septième section, autrement dit l'Observatoire, si tu ne le sais pas. On m'a raconté qu'il se tenait au faubourg Jacques, chez les ci-devant Feuillantines, et qu'il y avait un passage plus court en passant par ces jardins. Des jardins, c'est une forêt comme au Missipipipipi! Atchitt! citoyenne, que l'Être suprême t'accorde beaucoup d'enfants pour le salut de la république, ou la mort!

Une jeune fille qu'Aristobule avait aperçue à la fenêtre d'une maison voisine se retira et ferma la croisée.

— C'est bon, cria le Boulanger — le gros homme n'était autre que notre ami, le père des citoyennes — tu as célébré le septidi comme un bon républicain, et tu es tombé dans les épines. Viens avec moi, je vais t'enseigner un chemin de traverse par le clos des ci-devant enfroqués.

Aristobule envoya un baiser à la jeune fille, qui se retira définitivement, et marcha côte à côte du Boulanger.

Ils entrèrent tous deux sous les arbres et arrivèrent en face d'une muraille sur le haut de laquelle on avait laissé quelques brèches, ainsi que le voulaient l'usage civique, l'égalité et la fraternité. Un bon citoyen, qui n'avait rien à cacher, n'avait pas besoin d'être bien remparé, et une maison bien close était fort suspecte de renfermer des conspirateurs, des modérés, ou au moins de ces êtres égoïstes qui ne font rien ni contre ni pour la révolution.

Cette muraille servait de clôture à cette dernière maison de la rue Notre-Dame-des-Champs dont nous avons indiqué l'aspect solitaire et la situation pleinement champêtre.

Le Boulanger frappa à la porte d'une certaine façon et à plusieurs reprises. Elle s'ouvrit. Deux gros chiens de la race, fort rare alors

en France, des doguins, s'approchèrent gravement des deux personnages. Ils remuèrent doucement et flegmatiquement leur petite queue et retournèrent se poster au pied des deux plus grandes brèches des murailles.

L'homme qui vint ouvrir resta aussi muet, moins démonstratif encore que les chiens. Un bonnet phrygien enfoncé sur une perruque rousse attachée en dessous du menton par une ficelle, une carmagnole luisante de graisse, des pantalons tombant sur les chevilles nues, et des sabots, composaient son costume.

Une vive et fugitive nuance d'étonnement et de colère anima son visage flegmatique à l'aspect d Aristobule. Ce fut un éclair que nul n'aperçut. Il reprit immédiatement sa physionomie impassible.

— Rien de nouveau, Yvon? demanda le Boulanger à mi-voix.

Celui-ci secoua la tête et rentra dans une petite maisonnette qu'il occupait à côté de la porte.

Les deux autres personnages s'avancèrent sous l'ombrage des grands arbres jusqu'à la maison cachée par ces arbres, de façon à échapper aux regards même des très-rares habitants du voisinage. Le Boulanger ouvrit la porte avec une clef compliquée qu'il portait attachée à une chaînette d'acier sous sa houppelande.

IX

CE QU'ÉTAIENT ARISTOBULE ET LE MYSTÉRIEUX BOULANGER.

A peine entrés, les deux hommes se précipitèrent dans les bras l'un de l'autre.

— Mon pauvre vicomte, dit le Boulanger, c'est à peine si j'espérais vous revoir encore.

— Hélas! baron, c'est à peine si c'est moi que vous voyez : les trois quarts de mon être sont engourdis.

— Bah! l'autre quart n'en vaut guère mieux, vicomte, puisque la Convention a mis le tout hors la loi.

— En votre compagnie, baron. Mais vous connaissez le jeu : Petit bonhomme vit encore. Quoique, à vrai dire, depuis cinq jours j'aie recommandé plus de vingt fois mon âme à Dieu.

— Vous allez me raconter cela, vicomte. Je vous savais en danger imminent, rien de plus, et je ne pouvais vous aider. Mais il faut que j'aille voir à l'étage s'il n'y a rien de dérangé dans le signal qui doit appeler Ker et Boid. Vous savez que c'est sous ce nom que les

Jacoquins connaissent nos Kéraudren et Boidicourt. Auparavant, que j'enlève cette défroque.

Il enleva sa perruque de matelot et sa houppelande, et laissa voir un homme vigoureux, trapu, qui semblait avoir quarante ans environ. Le baron de Batz — car c'était ce célèbre personnage que cachait la houppelande du Boulanger — n'en avait pas encore trente-quatre, étant né en décembre 1760. Mais l'énergie de sa volonté, la merveilleuse activité de sa vie, et les graves préoccupations qui accablaient le chef et le directeur du parti royaliste à Paris lui avaient donné, avant le temps, les apparences de l'âge mûr, presque de la vieillesse. Sa barbe était quasi blanche, ses cheveux coupés ras grisonnaient, son front large et peu élevé était coupé de rides droites et profondes. Seuls, ses yeux noirs brillaient d'un éclat pénétrant et impérieux sous ses sourcils épais. C'était, nous le répétons, le célèbre baron Jean de Batz.

Il disparut lestement et sans boiter, tandis que son compagnon, avec une colère comique, jetait à terre et piétinait son bonnet rouge.

— Pouah! l'immonde harnais de jacobin! Je pue le démagogue! Pheu! pheu! désinfectons-nous et réveillons-nous.

Et avec cette mobilité d'impression, dont il faut que nous prenions notre parti quand nous avons à juger nos pères du dix-huitième siècle, il se mit à pirouetter en sifflant l'air de la *Monaco*.

Il avait redressé et lissé avec ses doigts ses cheveux blonds chatains qui, rejetés en arrière, laissaient voir un beau front ouvert, jeune et pur, qui s'harmonisait à merveille avec des yeux d'un bleu clair, pleins de franchise, d'esprit, de hardiesse et de bonté.

Quand il eut fait quelques entrechats il s'arrêta.

— Au diable la carmagnole! s'écria-t-il. Qu'elle aille rejoindre le bonnet de la liberté!

Il enleva vivement ladite carmagnole, qu'il avait gardée boutonnée jusque-là.

Un papier plié tomba à terre. Le jeune homme le saisit, le déplia et le lut. Il pâlit.

Jean de Batz rentrait à cet instant.

— Eh quoi! allez-vous vous trouver mal, mon pauvre Valmer?

— Nous sommes trahis, baron! Lisez! Notre dernier refuge va être découvert. Ce sera le dixième d'où je suis forcé de fuir depuis cinq jours. Cette fois, je ne résiste plus.

— Bah! Et mademoiselle Marie-Thérèse de Lugnières! Voyons ce papier. Trois mots : « Lozembrune. Meudon. Danger. »

C'était le papier que l'homme maigre et silencieux avait jeté dans

la poitrine d'Aristobule, pendant que celui-ci dormait au coin de la rue Notre-Dame-des-Champs.

— Vous le voyez, baron, dit Valmer de Lozembrune, on m'a reconnu. Je suis sûr qu'on n'a pu mettre ce billet sur moi que pendant mon sommeil.

— Eh bien! dit Batz, qui réfléchissait, pourquoi ne serait-ce pas un ami qui ne veut pas se compromettre, et qui vous donne un conseil?

— De cette façon? Un ami! Il n'y en a plus. Ne sommes-nous pas traqués comme des bêtes fauves, et n'y a-t-il pas longtemps que nous sommes hors la loi et l'humanité?

— Mais si c'était un ennemi, pourquoi ne vous eût-il pas fait arrêter immédiatement?

— Justement pour connaître notre refuge.

— Pourquoi vous avoir donné cet avertissement?

— Pour me faire souffrir une plus cruelle angoisse.

Batz réfléchit un instant.

— C'est trop compliqué, vicomte, pour les sans-culottes. Il faut leur rendre justice, même à eux. Ils sont simples, jusque dans leur férocité. Ils ont besoin de sang, ils le prennent naïvement. Ils tombent sur leur ennemi, l'insultent quand ils l'ont et l'écrasent; mais ils ne songent pas à la métaphysique, même en fait de haine et de cruauté. Je suis convaincu que c'est quelque bonne âme timorée, ou surveillée qui aura voulu...

— Mais alors Marie-Thérèse est en danger, s'écria Valmer en saisissant le bras du baron.

— Tout est possible, mon ami, dit froidement celui-ci. Mais le billet ne dit pas cela. Il paraît vouloir dire qu'il y a danger pour vous à aller à Meudon. Peut-être, au contraire, signifie-t-il qu'il faut aller à Meudon pour fuir le danger ou pour protéger mademoiselle de Lugnières. Réfléchissez; moi je monte à mon observatoire avec ma lunette pour voir la physionomie du voisinage.

Il rentra au bout de quelques minutes.

— Rien, dit-il, paix, solitude, soleil brûlant, poussière qui poudroie, l'herbe qui ne verdoie pas. Quand je dis rien, je me trompe : ce petit espion bossu, que vous avez eu tort de ne pas assommer comme une lâche hyène qu'il est, ce petit bossu flâne, en allant de ci de là, comme un homme ivre, et en cherchant votre trace qu'il ne trouvera pas.

— Décidément, baron, vous avez raison, dit Valmer qui n'avait pas quitté le billet des yeux; oui, cela veut dire que Marie-Thérèse a besoin de moi à Meudon.

— Parbleu! vicomte.

— Du reste, je vais le savoir; j'ai rendez-vous à deux heures à la barrière d'Enfer, ou à trois heures à la barrière Vaugirard pour apprendre le jour de notre mariage.

— Et ils eurent beaucoup d'enfants, dit un grand homme mince, dont la physionomie cynique, la voix grêle et pénétrante, dont toute la personne était en même temps antipathique et impérieuse, et dont toutes les paroles étaient à la fois irritantes, lumineuses, répugnantes et irrésistibles.

Il était entré comme en glissant, sans bruit.

— Maintenant à nos affaires! Le jour de gloire est arrivé, comme disent ces imbéciles.

— Ce diable de Keraudren! dit le baron de Batz. Je crois, Dieu nous garde! qu'il a hérité de l'anneau de Gygès.

— Aux affaires!

— Et Boisdicourt? demanda Batz.

— Arrêté depuis hier soir, torturé moralement demain pour qu'il livre nos secrets, jugé et guillotiné après demain.

Les deux gentilshommes ne purent retenir un cri d'angoisse et de surprise.

— Allons aux affaires, vertudienne! Comme M. le vicomte se marie et que M. le baron ne peut sortir du pétrin du boulanger, j'augure que ce sera moi qui tenterai de la besogne de Boisdicourt. Du diable! aux affaires! je viens de recevoir une lettre de M. de Calonne. Nous avons à discuter la plus importante question qui puisse être soulevée, puisque de sa solution dépend sans doute l'avenir de la monarchie dans les siècles à venir.

X

LE COMITÉ ROYALISTE DU SEPT THERMIDOR.

— Pauvre Boisdicourt! dit Valmer de Lozembrune, que peut-on faire pour le sauver?

— Rien, dit froidement Jean de Batz, qui s'était assis, et qui, en reprenant ses fonctions de président du comité des affaires royalistes de Paris, avait repris cette froide et sèche impassibilité qu'il avait imposée à sa nature bouillante. Nous avons à discuter ici une situation, non pas un incident, une situation suprême où la vie d'un homme est peu de chose, puisqu'il s'agit de sauver ou de pousser à la mort des milliers d'êtres humains. Boisdicourt sera dévoré par la

Révolution comme l'ont été tant d'autres de nos compagnons...

— Et voilà pourquoi, conclut le cynique Keraudren, moi, humble disciple de d'Alembert, petit bailli de petite ville, obscur journaliste de *l'Ami du roi*, après avoir été le trentième, par faveur et hasard, le soir du 10 août, quand nous formâmes ce comité royaliste, je suis le troisième... et dernier. Les princes et les ducs, Saint-Mauris et Laval-Montmorency ont été emportés : petit Keraudren vit encore.

— Et vous voudriez bien être le premier ? dit Lozembrune avec une imperceptible nuance de mépris.

— *Impar tanto labori !* murmura Keraudren, tandis que son astucieuse physionomie prenait une expression de regret véritable. J'y ai souvent pensé, continua-t-il avec son effrontée franchise, mais c'est un rêve. Je suis le premier en second ordre. Je ne suis pas un homme du premier ordre. Je vois clair dans la nuit, le grand jour m'éblouirait. Je serai le ministre de la police de la monarchie restaurée. Cela m'est promis et cela me suffit. Mais, conclut-il en regardant Valmer avec un méchant sourire, du troisième je pourrais bien devenir le second.

— Messieurs, dit Jean de Batz, avant de nous occuper de nous et de demander à M. Keraudren les renseignements qui lui font croire que la vie du vicomte de Lozembrune est sérieusement menacée, traitons les affaires générales. Permettez-moi de vous rappeler où nous en sommes. A notre dernière réunion, il y a huit jours, nous décidâmes que la situation était décidément intolérable, et qu'il fallait en finir, dussions-nous recourir à des moyens qui nous avaient répugné jusqu'ici, je veux indiquer, entre autres moyens, des relations à nouer, une sorte d'alliance à conclure avec les Montagnards, les régicides, tous ces hommes dont les mains sont teintes du sang de nos meilleurs amis.

Keraudren haussa les épaules. Il était sans ombre de préjugés.

— La situation, vous la connaissez et elle s'est empirée encore depuis huit jours. Le danger n'est pas seulement pour l'avenir de la monarchie, pour l'avenir de la noblesse française et de la religion, il met en question l'existence même de la France. Bientôt le roi et la foi n'auront plus un seul défenseur, ni la morale ni le bon sens un seul partisan. On a guillotiné plus de mille personnes à Paris seulement depuis un mois, et l'on prépare des moyens d'aller plus vite encore. Et si vous ajoutez à cette boucherie, celle qui a lieu dans toute la province, et aux frontières, aux armées, et les émigrés que la misère décime, vous voyez que la France est logiquement en voie de se suicider.

— Soit, dit Keraudren qui restait froid.

— C'est l'honneur, c'est la vertu, c'est la sagesse qui quittent la

terre avec tous ces braves qui meurent. Nous voyons dès aujourd'hui qu'il y a impossibilité morale de vivre au milieu de ce peuple jadis si doux, si facile, si gracieux; il n'y a plus moyen de vivre, sinon pour les ignorants, les fous, les coquins et les lâches. Ce sont les imbéciles et les hommes corrompus qui mènent nécessairement tout. Enfin, si le présent est horrible, l'avenir est épouvantable. Une nouvelle génération s'élève au milieu des théories, des conversations, des chansons, des préceptes d'éducation, des exemples les mieux faits pour détruire toute idée de morale, de raison, de bon sens. La tyrannie des comités directeurs de la Convention, en concentrant, toute la vie politique, en centralisant comme on commence à le dire, toute l'activité à Paris, annule désormais le reste de la France et lui ôtera toute influence dans les gouvernements à venir. J'ai donc raison de lui dire : La France est en voie de se suicider.

C'est donc un devoir pour nous royalistes, chrétiens, hommes sensés, et bons Français, de ne plus reculer devant les moyens les plus douloureux pour délivrer la patrie de cette épouvantable et immonde tyrannie.

Vicomte de Lozembrune, Thomas Keraudren, puisque la volonté de Dieu et du roi Louis XVI, martyr, que Dieu récompense, puisque la volonté présumée du roi Louis XVII, martyr, que Dieu sauve, ont remis entre nos faibles mains, après que tant de nos frères, de nos maîtres et de nos compagnons, sont morts à la tâche, le devoir de sauver la monarchie et la patrie, qu'avez-vous fait pour cette œuvre? Moi je n'ai pu rien. Vous connaissez la mission qui m'a été assignée. Je suis l'homme populaire. Toute activité compromettante m'est interdite et j'ai juré d'être égoïste, de sacrifier tout et tous à la préoccupation de mon salut, du salut de Jean de Batz, le chef, la tête, le pivot sur lequel tout tourne. J'ai dû tout sacrifier au salut du Boulanger, le dernier espoir, le refuge dans les moments de danger suprême, et le seul ère qui, en conservant la faveur populaire, puisse sauver et le roi Louis XVII et Madame Royale.

— Eh bien! qu'a fait le Boulanger? demanda Keraudren.

— Peu de chose. J'ai pu seulement constater qu'il n'y a pas à compter sur l'opinion ni sur le peuple. L'une est hébétée par la Terreur, l'autre est tombée au dernier degré de la lâcheté. Vous l'avez vu tout à l'heure, vicomte, l'occasion était belle pour soulever cette foule, la Commune et le Comité de salut public étaient visiblement en hostilité. J'ai agité toutes les cordes, rien n'a osé bouger. Il faut décidément perdre tout espoir de soulever le peuple. On l'a rendu si couard que, dût-on l'écorcher vif, il courbera le front et tendra sa tête aux bourreaux. Nous n'avons donc qu'un moyen, la division, la guerre civile entre les bourreaux. Qu'avez-vous fait, Lo-

zembrune et Keraudren, pour engager au combat suprême Robespierre et les Montagnards, la Commune de Paris et la Convention, la Société-mère et le Comité de sûreté générale, les Jacobins et les Républicains, l'égalité et la liberté?

— Un instant, s'il vous plaît, baron, dit Keraudren, je demande la question préjudicielle, comme on disait du temps où j'étais bailli.

Sa voix âpre, sceptique et railleuse, contrastait avec l'émotion qui avait gagné jusqu'à Batz, et qui illuminait les prunelles maintenant vivantes et ardentes de Vulmer.

— Vous voyez un côté de la question, monsieur le président, le côté moral, vulgaire, le côté faible de la question, permettez-moi de le dire.

— Chacun de nous a le droit de tout dire, c'est une des règles de notre *constitution*, répondit froidement Batz.

— Voici ce que j'ai à proposer. Le mal que vous dépeignez est fait; le vice républicain est entré dans les mœurs, la Terreur a produit son impression désormais ou de longtemps ineffaçable. Jusque-là je suis de votre avis, baron de Batz. Mais je conclus différemment. Je dis donc : le mal est fait, nous ne pouvons le réparer; eh bien! laissons-le durer, laissons-le continuer en se développant jusqu'à ce qu'il atteigne des limites de honte, d'infamie, de monstruosité inouïe. — Moi je dis que si nous voulons sauver le principe monarchique, sauver la société future, il faut que la Révolution dure et se développe, il faut que la République commette tant de crimes, tant de sottises, qu'elle devienne à tout jamais un objet d'horreur, que son nom seul épouvante la postérité, que son souvenir produise la même impression de dégoût, d'effroi instinctif et irraisonné que produit celui des Néron, des Attila. Moi, je dis que si nous voulons sauver la France, il faut soutenir Robespierre.

— Mais, s'écria Valmer avec indignation, c'est le crime, c'est la honte que vous conseillez là!

— Il n'y a pas de crime en politique. Il n'y a d'autre honte qu'à ne pas réussir. Vous connaissez mes principes sur la distinction entre la morale et la diplomatie et l'homme d'Etat...

— Nous les connaissons, dit tranquillement Batz. Vous avez parlé, monsieur. Vicomte, vous avez la parole.

— Sans doute, dit Valmer, il y a de dures nécessités. Hélas! hélas! ne croyez-vous pas que mon cœur se révolte à toutes ces hypocrisies, à tous ces mensonges, à tous ces déguisements qui me sont imposés? Il le faut, hélas! Nous sommes trois contre une armée de tigres. Mais il y a une limite que nous ne devons jamais dépasser, sous peine de n'avoir plus de droits contre les Jacobins. Si nous les imitons, pourquoi les mépriserions-nous? Nous devons nous arrêter

devant le crime, devant le déshonneur, devant la félonie. Eh! bien, moi, je dis que c'est un crime à un Français de froidement livrer à la mort des milliers, des centaines de mille de ses compatriotes! Je dis que c'est un déshonneur pour un gentilhomme de voir tant de ses frères qui marchent au supplice et de ne pas vouloir les délivrer. Je dis que c'est félonie pour un royaliste d'abandonner son roi qu'on martyrise. Louis XVII, mon roi, est dans son agonie. Mais en frappant demain Robespierre, après demain je briserai les portes du Temple. Et je soutiendrais Robespierre! Non.

— Ce sont des préjugés. Il ne faut jamais discuter contre les préjugés, dit tranquillement Kéraudren. On les enchaîne et on les condamne au silence jusqu'à ce qu'ils soient oubliés. Voici la chaîne.

Il déplia un petit papier chiffré et le donna au baron de Batz, en disant à Lozembrune.

— Vous connaissez, vicomte, le premier article de la loi qui nous régit : « Chacun des membres du comité jure sur son honneur, sur son salut, qu'il obéira à la majorité, lui commandât-elle quelque chose qui fût contraire à son sentiment, à ses désirs, à son intérêt, à ses convictions. »

— Je me rappelle mon serment, répliqua sèchement Lozembrune.

— Voici la dépêche, dit Batz : « Soutenez Robespierre à tout prix, » signé Calonne.

— M. de Calonne, ajoute Kéraudren d'un ton triomphant, est le ministre dirigeant de la politique de Mgr le comte de Provence, régent de France. C'est lui qui est accrédité auprès de nous pour nous faire passer les ordres de la régence.

Lozembrune était resté comme hébété. Batz, le ront appuyé sur sa main, réfléchissait.

— Calomnié! murmura Valmer, d'une voix altérée, mais n'oubliez pas que le roi martyr, que notre auguste reine sont morts en le maudissant. C'est à lui qu'ils ont attribué une partie de leurs malheurs, et presque toutes les fautes que les émigrés, nobles et princes ont commises. Et croyez-vous donc, continua Valmer en jetant un regard perçant sur le bailli, que Son Altesse Royale le régent veuille laisser mourir le roi son neveu en nous interdisant le dernier moyen qui nous reste de le sauver.

Kéraudren haussa les épaules :

— Le roi n'est rien, murmura-t-il, la royauté est tout.

Valmer se détourna avec colère. Batz réfléchissait toujours. Il prit enfin la parole.

— L'article dans cette loi qui nous régit et que vous invoquez,

monsieur, dit aussi que, vu la gravité des circonstances, nous agirons sous notre propre responsabilité, sans être absolument tenu de suivre les ordres ou avis de qui que ce soit, jusqu'à ce que Sa Majesté ait recouvré sa liberté. Nous ne sommes donc pas tenus d'obéir à cet ordre de M. de Calonne, si clair qu'il soit, mais qui représente sans doute uniquement l'opinion personnelle du ministre. Car je dois dire, que les dernières notes que j'ai reçues de Mgr le régent, de Mgr le comte d'Artois me recommandaient de travailler à en finir de cette horrible situation par tous les moyens possibles. Vicomte de Lozembrune, qui représentez ici la noblesse de France, vous connaissez tous les éléments de la question, que décidez-vous?

— Je regrette d'être resté seul de tant de gentilshommes qui ne voulurent pas quitter la personne du roi, mais puisque j'ai, cette dernière fois peut-être, la mission de parler au nom de la noblesse de France, j'invoque l'honneur, l'honneur qui a été son guide, et son drapeau, et je jure que tout gentilhomme français eût demandé comme moi, qu'on n'épargnât rien pour mettre fin à la Terreur.

— Monsieur Kéraudren, depuis longtemps nous n'avons plus à notre comité des représentants du clergé de France. Des membres du tiers, qui avaient été nos associés, vous êtes seul resté. Vous avez entendu les observations de M. de Lozembrune, que décidez-vous?

— J'ignore si beaucoup de bourgeois sont de mon avis, mais au nom de la raison d'État, et en me demandant ce qu'eussent décidé à notre place mon maître d'Alembert, le grand Frédéric, l'illustre Mirabeau et tous les vrais philosophes, je demande que, pour le salut, sinon du roi, du moins de la royauté, bien loin d'attaquer Robespierre, nous travaillions pour lui et l'aidions à triompher de tous ses ennemis.

Batz réfléchit de nouveau. Chacun des deux personnages avait les yeux fixés sur lui, de qui dépendait la décision.

Ils étaient tous deux convaincus que de cette décision sortiraient non-seulement le triomphe de Robespierre ou de ses ennemis, mais le salut de milliers d'hommes et une nouvelle révolution :

Robespierre vaincu, ou Robespierre triomphant, c'était, l'histoire universelle qui changeait de voie selon l'événement.

Kéraudren paraissait toutefois moins préoccupé que Valmer. Il était légèrement distrait par un aboiement de l'un des chiens du jardin.

— Messieurs, dit tranquillement le baron de Batz, nous allons travailler de toutes nos forces à la chute de Robespierre.

— J'en suis fâché, pour l'amour de la logique, dit non moins tranquillement Kéraudren. J'obéirai à la décision de la majorité.

Mais c'était une belle et grande partie à jouer. Nous agissons comme de bons marchands dont les idées sont confinées dans le comptoir. L'avenir punira nos enfants de notre faiblesse.

Il avait déchiré le papier en vingt petits morceaux, qu'il avalait dans l'intervalle de ses phrases. C'était un homme aussi peu solennel que possible.

Tout d'un coup il glissa sur le parquet, comme pour écouter, en faisant signe à ses compagnons de garder le silence. Puis il se releva, ouvrit brusquement la porte.

— Que faites-vous là, mon garçon, dit-il à un personnage qui se trouvait justement derrière cette porte.

Celui-ci s'avança. C'était le domestique flegmatique qui avait ouvert la porte d'entrée.

Était-il là depuis longtemps? Arrivait-il? N'avait-il pas laissé échapper un geste d'effroi en voyant paraître brusquement le rusé bailli? C'est ce que celui-ci se demanda. La vérité est que le domestique s'avança avec un calme parfait.

— Monsieur, dit-il au baron de Batz, les chiens aboient. Je me suis mis aux aguets. Il y a un petit bossu accompagné d'un homme de mauvaise mine, qui, après avoir monté la rue et interrogé une jeune fille qui était à une fenêtre, sont venus rôder dans le voisinage. S'ils demandent à rentrer pour faire une perquisition, que dois-je faire?

— Tâche de les en dissuader, Yvon. S'ils insistent laisse-les pénétrer. Seulement ferme tout dans le corridor, et tu refermeras la porte de la maison sur eux. Avant qu'ils aient eu le temps de s'habituer à l'obscurité, ils seront assommés.

— Raison d'État, murmura Kéraudren en ricanant.

— Nous nous défendons, répondit Batz, avec la placidité qui ne le quittait plus. Je pense qu'ils n'accepteraient pas un duel; et j'ai dans l'idée que saint Louis lui-même ne nous conseillerait pas de les engager à aller chercher une escouade de gendarmes pour nous arrêter.

— La lunette d'approche est toujours à notre observatoire? demanda vivement Kéraudren après avoir vu Yvon s'éloigner. Je vais observer la figure d'Yvon.

Il monta vivement à l'étage supérieur. Les chiens aboyaient toujours avec fureur. On entendit frapper à la porte d'entrée. Batz prit son énorme bâton.

— Prenez le vôtre, vicomte. Il faut ici une arme de coquin, et rendons-nous dans le corridor pour nous habituer à l'obscurité. Vous redoublerez sur votre bossu. Seulement cette fois je vous engage à frapper de bon cœur.

Ils quittèrent la place. L'on n'entendait plus que l'aboiement des chiens et de sourds grondements de tonnerre qui depuis quelque temps déjà se faisaient entendre, mais fort loin.

Kéraudren redescendit soucieux.

— Baron, dit-il, je sais que vous êtes entiché de votre domestique. Je n'essayerai pas de vous persuader qu'il n'est peut-être pas fidèle. Vous m'accuseriez d'immoralité, d'impiété et de philosophie. Eh! bien j'ai pu apercevoir, un peu vaguement, il est vrai, l'expression de son visage quand il a parlé aux deux personnages auxquels il a ouvert la porte. Je jurerais qu'il les connaît et qu'il a échangé avec eux deux phrases de connivence. L'un de ces personnages c'est le plus rusé, le plus habile et le plus décidé coquin que je connaisse, le plus dévoué à Robespierre. Je lui fais l'honneur de penser parfois à le redouter. C'est Pourvoyeur l'aîné. Je le croyais retiré dans ses terres, je veux dire à Meudon. Je donnerais mille écus pour savoir quelles phrases ils ont échangées. Mais, quoique je ne sache rien, j'en sais assez pour me croire en droit de brûler la cervelle à Yvon.

— Vous auriez tort, monsieur le bailli. Vous êtes vif pour un homme de robe, répondit froidement Batz. J'ai eu cent preuves du dévouement fidèle d'Yvon. Il nous est nécessaire. D'ailleurs je me défierais plutôt de moi que de lui.

— Dieu bénisse votre vertueuse confiance, baron, riposta le bailli en ricanant, elle sera récompensée... dans l'autre monde. C'est votre affaire. Ce garçon ne peut me rien faire à moi personnellement. Une fois hors d'ici, je défie tout, vous le savez. Mais je ne donnerais pas un fétu de vos existences. Maintenant aux affaires. J'ai hâte de disparaître. Heureusement les chiens se taisent, sans quoi, vous ne me verriez pas longtemps dans le voisinage de ce fidèle portier. Je donnerais dix mille écus pour connaître cette phrase qu'il a dite à Pourvoyeur.

Cette phrase était simple. Pourvoyeur l'aîné avait exhibé un blanc seing du Comité de salut public et avait demandé au nom de la loi à visiter la maison, pour savoir si un certain Aristobule n'y était pas entré. Yvon avait répondu vivement :

— La maison n'est pas suspecte. Il n'y a pas à la visiter. Pourvoyeur, je te connais bien. Nous nous sommes vus en septembre à l'Abbaye, à la Force et aux Carmes. Je suis sur la piste d'une conspiration terrible contre Robespierre. Moi seul je puis le sauver. Si tu entres tout est perdu. L'Incorruptible est livré à ses ennemis. Tais-toi. Je sais où te trouver, à Meudon. Mais à Paris, où?

— Chez Duplay. Mais je n'y suis pas toujours.

— Où seras-tu cette après-midi?

— Au cabaret du *Garde-Française* à la barrière de l'Observatoire,

où j'ai à surveiller un complot, deux complots contre Maximilien.

— C'est bien. Va-t'en.

— Mais qui me prouve...

— Va-t'en, te dis-je, je suis le *Brestois*.

Yvon ou le Brestois avait refermé vivement la porte. Les deux Pourvoyeur, dont l'un fort gémissant, pleurnichant et furieux continuèrent leur chemin en montant la rue jusqu'à son extrémité, en face de la rue de la Bourbe.

XI

COMMENT LES ROYALISTES PRÉPARAIENT LE 9 THERMIDOR.

— Je vous garantis la fidélité d'Yvon, reprit le baron de Batz d'un ton plus froid encore. Il m'a été recommandé par notre pauvre et cher de Vaux qui fut guillotiné en prairial, après l'avortement de ce que ces imbéciles appellent la grande conspiration de Batz ou de l'étranger. De celui-là vous ne vous défierez pas, Kéraudren, je suppose ?

— Pardonnez-moi, monsieur le baron, répondit tranquillement celui-ci. Je me défie de tout, reprit-il avec énergie. C'est ma seule force. Elle est immense. Vous êtes intelligent, baron. Vous êtes brave, vicomte. Vous avez échoué tous deux en tout ce que vous avez entrepris. Moi je ne suis ni un homme à talents, ni un Roland. J'ai réussi en tout. Vous avez laissé périr le roi, la reine, madame Élisabeth. Vous n'avez jamais pu parvenir à délivrer Mgr le Dauphin, actuellement Louis XVII. Et Dieu sait qu'à cela vous avez dépensé tout votre esprit et toute votre énergie, et la plus grande partie du trésor considérable que les royalistes ont mis à notre disposition. Pourquoi cela? Vous avez été trahis. On vous a toujours laissé aller jusqu'au bout et au moment où vous croyiez le succès assuré, un fil se dérangeait dans la trame de votre combinaison, un fil léger, un fil choisi pour ne faire aucun bruit en se rompant, et l'affaire manquait, et tous ceux qui étaient avec vous étaient pris et payaient de leur vie l'insuccès. Vous seul jusqu'ici, baron, vous vous en êtes sauvé sain et sauf...

— Que voulez-vous dire, monsieur? demanda Batz en relevant fièrement la tête.

— Ah! répliqua Kéraudren, avec un demi-sourire, je me défie de vous, non de votre honneur. Ce que je veux dire, je le dirai tout à

l'heure. Permettez que j'achève. Vous avez été sauvé seul, jusqu'ici, baron, seul avec M. le vicomte et l'humble bailli Kéraudren. M. le vicomte me paraît, en ce moment, fort aventuré, continua-t-il avec un froid cynisme. L'humble bailli tient à ne point partager votre sort, avec votre confiance. Il a réussi jusqu'ici, le pauvre bailli, là où vous échouiez. Il a fait passer ou obtenu tous les renseignements que vous vouliez, il a fait échapper heureusement Mgr le comte de Provence, mesdames de France, et cent autres. Il vous met en main la dernière carte que vous ayez à jouer pour sauver la France et le roi. Pourquoi donc ai-je réussi là ou vous échouiez? C'est que je me défiais de tout. C'est que je n'avais que des instruments, des agents, pas de complices. C'est que je ne craignais rien ni à droite, ni à gauche, ni derrière. Je puis réserver toute ma force, toute mon intelligence, tout mon souci pour aller en avant. Voilà tout mon secret. Je me défie absolument de tout.

— Vous nous avez promis de vous expliquer, monsieur, sur une sorte de phrase qui pourrait être mal comprise.

— Ah! oui. Comment il se fait que vous seul, baron, avez échappé! Vraiment, il y a là un mystère. Je suppose que les traîtres avaient quelque intérêt à vous épargner. Quel intérêt? le champ est ouvert aux suppositions. — Veut-on saisir tous les fils; épargne-t-on le métier jusqu'à ce que toute la trame soit rompue : il m'a semblé parfois, que le fidèle Yvon m'épiait, était inquiet de savoir par où je venais, par où je m'esquivais. Qui sait si ma défiance ne vous sauve pas la vie, baron, et si l'on n'attend pas d'avoir découvert mon secret, le dernier des secrets, pour vous faire subir le sort commun. Mais ils ont affaire à plus malin qu'eux, et si le hasard, qui dérange les plus serrées combinaisons, veut être neutre, je ferai la figue à tous les sans-culottes.

Batz réfléchissait.

— Il y a quelque chose de bizarre, en effet, en tout cela, mais ce serait une indignité de laisser planer un soupçon sur un homme qui m'a sauvé la vie.

— Enfin, quoi qu'il y ait, baron, il y a quelque chose, et ceci : Vous avez toujours échoué. J'ai toujours réussi. Nous jouons de notre reste. Il s'agit de tout perdre, sinon de tout sauver. Voulez-vous me laisser mener cette dernière affaire à ma guise. Je jure sur tout ce qui vous est sacré, sur tout ce qui m'est cher, que je réussirai. Je sauverai l'enfant royal, et je le remettrai sur le trône de France. Mais je veux être seul, seul pour la peine, seul pour la gloire, et... le profit. Je veux ne rendre aucun compte. Je veux employer les moyens, tous les moyens qui me conviendront. Et je le dis, je ne me bornerai pas à renverser la république. Je relèverai

le trône des Bourbons. Réfléchissez. Vous avez l'avenir de la France entre les mains. Décidez, en enfants ou en hommes d'Etat.

Le baron avait fixé son regard profond sur l'astucieuse et énergique figure du bailli. Il y voyait la conviction sincère, l'audace, la ruse, la pleine foi en soi-même. Il songeait à tous ces grands esprits, à tous ces hommes d'État de race bourgeoise comme ce petit homme, à tous ceux qui depuis les moines-ministres, du moyen âge, jusqu'à Colbert et jusqu'à Turgot avaient guidé si noblement les destinées de la France. Sa pratique des affaires, ses voyages en Angleterre, ses études économiques, et ses relations, à la Constituante, avec les vigoureux représentants du tiers-état avaient émancipé son esprit de bien des préjugés nobiliaires. Il était trop du dix-huitième siècle pour ne pas incliner un peu à donner le pas aux moyens politiques sur les préoccupations morales.

Mais Lozembrune s'y opposa énergiquement. Il ne voulait pas abandonner son honneur, l'honneur de la noblesse française qu'il se croyait la mission de représenter, entre les mains de ce sceptique.

— Le temps presse, Monsieur le vicomte, dit le bailli en l'interrompant ; voici une heure qui va sonner ; et je ne sais pas quelles paroles a prononcées le fidèle Yvon. Que M. le baron décide. Cette fois encore, il est maître de nos destinées.

— Nous ne pouvons vous donner ce blanc-seing, bailli. Mais indiquez-nous...

— Je n'ai plus qu'à obéir, répondit Kéraudren, dont a voix, pour la première fois, garda trace de quelque émotion. Mais j'userai de mon droit. Dans la limite posée par le conseil, chacun de nous reste maître des moyens à employer et n'a nul compte à rendre.

— C'est juste, dit Batz.

— Posez les limites, déterminez l'action puisque vous ne voulez pas vous en fier à moi seul. Mais ne me demandez nulle indication. Ne me demandez pas si je suis ici ou là. Au premier signal du rendez-vous, j'ai toujours accouru ici. J'y viendrai encore. Vous avez voulu avoir des papiers, qui semblaient impossibles à trouver, à enlever : je vous les ai fournis. Mais vous ne saurez pas quels moyens j'ai employés. Vous ne saurez pas quels moyens je compte employer pour exécuter la suite de nos desseins. Aux affaires, messieurs, aux affaires. J'écoute.

— Vous usez de vos droits, bailli. Peut-être eût-il été bon pour la cause, que nous puissions savoir par quelle merveille d'habileté vous avez pu vous introduire dans l'intimité de Robespierre, quelle est la mesure de cette intimité, et comment vous avez pu lui arracher ces papiers, qui mettent à nu son ambition, ses projets, son âme...

— Aux affaires, monsieur le baron, s'il vous plaît, le temps me presse.

— Ainsi qu'à moi, baron, dit Lozembrune. Vous savez où je dois être vers deux heures. Et au milieu de toutes ces angoisses, de toutes ces fatigues, que chaque coup de fouet que je reçois me fait momentanément oublier, il me semble que je vais devenir fou.

— C'est fait, murmura entre ses dents Kéraudren.

— Voici donc où nous en sommes, reprit M. de Batz. Nous avons essayé de lutter contre la révolution avec les seules forces des royalistes. Partout, de la Vendée à Marseille, les honnêtes gens ont été vaincus. L'énergique génie des scélérats et la volonté de la Providence irritée contre les fautes de nos pères, l'ont emporté sur nos efforts et nos prières. Nous avons alors essayé de faire révolter le peuple contre cette tyrannie, contre cette misère, contre cette injustice insolente, et cette sottise continue. Le peuple de France est devenu si lâche qu'il a tout supporté, même la faim, même le désespoir, en voulant mais sans oser se révolter. Alors nous n'avions plus qu'un moyen, qui nous répugna longtemps.

Nous résolûmes donc, après avoir longtemps hésité, de recourir à notre tour aux ruses, à l'espionnage, aux déguisements, à nous mettre en relation avec les divers chefs de la république. Car nous avions vu que ce seul moyen nous restait : la division entre les chefs, la lutte entre les Montagnards. Il fallait détruire la république par les républicains, puisque tout autre moyen direct avait échoué.

— Et murmura Kéraudren, ce sera toujours le meilleur et le plus facile à employer.

— Nous ne tardâmes pas à voir que nous nous rencontrions dans la même ligne de conduite que Robespierre. Seulement il la suivait depuis l'Assemblée législative, et son but n'était pas, comme le nôtre, de supprimer, mais d'escamoter la révolution. Il n'alla pas, comme Danton, du premier saut, aux extrêmes, à la république. Il comprit qu'il fallait toujours appuyer la nuance immédiatement au-dessus de la nuance régnante, pour ne pas effrayer l'opinion. Il fit dévorer les royalistes par les constitutionnels, ceux-ci par les républicains; les républicains modérés par les Girondins, ceux-ci par les Montagnards, enfin entre ces derniers les divers groupes, l'un par l'autre. Nous l'avons aidé à détruire les Montagnards, hommes d'affaires, les Chabot, les Bazire, les Delaunay, les Fabre; puis les Montagnards, hommes d'État, les dantoniens, puis leurs contraires, les hébertistes, les démagogues irréfléchis et effrénés. Maintenant voici que Robespierre n'a plus qu'un combat à livrer, qu'un groupe de Montagnards à détruire, le groupe des habiles, pour être nécessai-

rement le seul maître de la situation, pour être le dictateur. Monsieur le bailli, je vous cède la parole.

— Moi j'avais reçu pour mission de pousser Robespierre à ce combat suprême. Il est prêt. Dans trois jours, décadi prochain, 10 thermidor, an II, autrement dit le 28 juillet 1794, fête de saint Samson et de saint Victor, les derniers Montagnards passeront devant le tribunal révolutionnaire.

J'avais une seconde mission qui était de trouver parmi les papiers intimes de Maximilien les preuves irrécusables de ses projets politiques. Je vous les ai trouvés et je vous les ai remis.

Enfin je devais exaspérer, affoler Robespierre, lui faire perdre la tête, user, tour à tour, pour le mettre hors de garde, de trois défauts qui sont particuliers à sa nature; la vanité, la superstition, la lâcheté. La lâcheté surtout. Voici une lettre qu'il trouvera ce soir sous sa main. Par là vous jugerez du reste.

Il lut cette lettre qui fut trouvée avec tant d'autres, parmi les papiers de Robespierre[1] :

« Où est Danton, où est Marat, l'infâme Marat? Où sont les autres? Vous êtes encore, David! Saint-Just! Couthon! lâches et vils meurtriers!

« Tu es encore, tigre imprégné du plus pur sang de la France... bourreau de ton pays, furie sortie du tombeau d'un misérable régicide moins coupable que toi!

« Tu es encore, écoute, lis l'arrêt de ton châtiment.

« J'ai attendu, j'attends encore que le peuple affamé sonne l'heure de ton trépas, que, juste dans sa fureur, il te traîne au supplice.

« Si mon espoir était vain, s'il était différé, écoute, lis, te dis-je!

« Cette main qui trace ta sentence, cette main que tes yeux égarés cherchent à découvrir, cette main qui presse la tienne avec horreur, percera ton cœur inhumain.

« Tous les jours je suis avec toi! Je te vois tous les jours! A toute heure, mon bras levé cherche ta poitrine!...

« O le plus scélérat des hommes, vis encore quelques jours pour penser à moi! Dors pour rêver de moi! Que mon souvenir et la frayeur soient le premier appareil de ton supplice.

« Adieu! ce soir même en te regardant, je vais jouir de ta terreur. »

— Voilà, messieurs, de quoi l'on régale Maximilien, continua Ké-

[1] Cette lettre fut remise, en effet, et trouvée par Courtois de l'Aube, qui la cite dans son *Rapport* fait au nom de la Commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre, an III de la République.

raudren en tournant vers ses compagnons ses petits yeux remplis de malice, et en montrant dans un sourire âpre et silencieux ses dents qui semblaient vouloir mordre. Je vous jure que Robespierre n'aura pas tout son sang-froid, le jour de la bataille. Il ne sait déjà plus de qui ne se point défier. Nicolas, Didier, Gérard, Chatelet, Tacherot, Boulanger, ses principaux gardes du corps, lui deviennent suspects et bientôt les Duplay seront soupçonnés. Mais il ne peut découvrir la main que je guide.

Il était vraiment éblouissant de malice diabolique.

— Vous avez bien rempli votre mission difficile, bailli, dit Batz. Moi j'avais reçu le plus facile devoir, puisqu'il est entendu que le Boulanger ne doit à aucun prix se compromettre gravement, ni risquer rien qui ne puisse s'expliquer en un franc républicain. J'avais à utiliser les quelques relations que mon ardent amour pour le peuple m'avait créées. J'avais à retrouver pour les encourager à la révolte contre l'horrible tyrannie, les chefs obscurs, quoique non dénués de puissance, du parti de la Gironde, c'est-à-dire les amoureux bernés, mais sincères de la République. Ces honnêtes et vénérables niais commencent à se réveiller. J'ai rendez-vous ce jour même, ce soir, au Petit-Bicêtre, au coin de la route de Versailles et du chemin de Bièvre, avec quelques-uns des plus notables de tous ceux qui ont pu quitter Paris. Je dois trouver là, le plus énergique et le plus noble d'entre ces Girondins de second ordre, Louis Victor Descluziers, agent national du district de Versailles, un homme que l'on pourrait estimer s'il n'était républicain.

— Voilà ce que j'ai pu faire.

— Veuillez, vicomte, nous donner connaissance des résultats de votre mission. Nous étions en grosse inquiétude. Depuis cinq jours, je vous attends en vain, à onze heures, chaque jour au coin de la rue Notre-Dame-des-Champs, notre lieu de rendez-vous.

— Vous me pardonnerez, baron, quand je vous dirai que depuis quatre jours je n'ai pas dormi trois heures, et aussi vous pardonnerez cet état d'hébètement chamarré de fièvre où vous me voyez. Il me semble encore une fois que je ne puis me tenir éveillé qu'en faisant des folies, ou des gestes insensés.

— Qu'est-il donc arrivé, mon pauvre vicomte?

— Il a été trahi, parbleu, dit Kéraudren, par quelques-uns de vos fidèles, baron.

— Je le crains, dit Lozembrune en secouant le front.

— Et moi, j'en suis sûr actuellement. J'avais entendu murmurer, dans l'entourage de Robespierre, quelque chose qui était obscur pour moi. Mais veuillez parler, monsieur le vicomte, dit Kéraudren.

— Je commençai par me mettre en relation, grâce à nos amis de

Bordeaux, avec Tallien. Vous connaissez nos vieilles accointances avec Barère. Par leur intermédiaire je parvins à tous ceux qui dans la Convention redoutaient le sort de leur chef Danton, à Legendre, à Ruamps, à Lecointre de Versailles, à Bourdon de l'Oise; à tous les autres qui, comme Léonard Bourdon et Audouin, redoutaient l'ambition dictatoriale de Maximilien; à ceux qui, au Comité de salut public, jalousent son autorité, à Collot-d'Herbois, au sombre et féroce Billault-Varennes; à tous ceux enfin qui, dans le comité de sûreté générale, s'effrayaient de voir les empiétements du Comité de salut public, les Amar, les Vadier, Lavicomterie, Élie Lecoste; à tous ceux enfin qui pour une cause ou une autre haïssaient ou redoutaient Robespierre. Je leur donnai connaissance des révélations contenues dans les papiers qui sont en notre possession. Je leur démontrai, du moins, j'espérais l'avoir fait, qu'ils avaient tout à craindre non-seulement pour l'existence de la République, mais pour leurs jours. Je comptais leur avoir prouvé qu'ils n'avaient pas de temps à perdre s'ils voulaient sauver leur vie menacée.

— C'était bien là, en effet, la mission que vous aviez reçue, vicomte. Eh bien ?

— Eh! bien, il y a quatre jours, tout parut changer. Vous devinez bien que je ne dévoilai à qui que ce fût quelle pers nne j'étais. Chacun dut voir en moi, un révolutionnaire inconnu, obscur que le hasard avait mis en possession de tels renseignements et que l'amour de la république en général, et la tendresse pour chacun de ces scélérats, en particulier, poussait à dévoiler tout le mystère. Qu'arriva-t-il? Robespierre fut averti par les deux espions, *les écouteurs*, comme on les nomme, qu'il a au Comité de sûreté générale. Les Montagnards furent mis en défiance je ne sais comment. Mais tant et si bien que je me vis traqué et poursuivi.

La chasse dure depuis quatre jours. Je fus dépisté dans chacune des dix retraites que nous avions et que nous croyions sûres dans Paris. J'étais précédé dans l'une, suivi de près dans l'autre. On vint faire une visite domiciliaire dans cette maison de parfumerie de madame Laboullée, 83, rue de Richelieu ou de la Loi, comme on dit aujourd'hui, et qui avait échappé à tout soupçon.

Si bien que toujours en éveil, en crainte, en angoisse, pourchassé, vingt fois sur le point d'être pris, je n'ai guère osé fermer l'œil depuis quatre fois vingt-quatre heures. Je n'ai échappé que par la folie de l'effronterie, du cynisme, de la violence. Vous me voyez à bout de forces, marchant comme un homme ivre, courant comme ces somnambules du chevalier Mesmer, sachant à peine si je vis et ne me soutenant, comme les gens ivres qui boivent encore pour

ne pas tomber, que par la succession même de nouveaux dangers. Je vous dis cela, bailli, afin que vous m'excusiez si j'ai été un peu emporté et rude pour vous.

— Oh! ce n'est point cela qui m'inquiète. Je cherche qui a pu vous trahir. Car vous avez été trahi et par quelqu'un qui connaissait presque tous nos secrets et qui les a dévoilés en bloc, qui a déclaré à Robespierre que ce n'était pas un révolutionnaire qui avait ces importants papiers, mais un des deux chefs royalistes, Batz ou Lerey.

— Si bien, dit Batz, que Robespierre et ses ennemis ont poussé l'un la Commune, où il est le maître, l'autre le Comité du salut public, où ils sont tout-puissants, à s'évertuer pour entrer en possession de ces papiers compromettants. De là la proclamation que vous venez d'entendre il y a une heure.

— Oui, dit Valmer, Maximilien veut rentrer en possession de ces renseignements qui doivent le perdre s'ils tombent aux mains de ses ennemis; les Montagnards, de leur côté, veulent les compulser à loisir pour savoir s'ils contiennent vraiment leur arrêt de mort.

— Enfin, dit Kéraudren, toutes nos retraites ont été découvertes du même coup. Ce n'est pas le hasard qui a fait cela. Toutes, vicomte.

— Toutes, sauf deux, celle qui est proche du Marché aux grains que nul autre que nous trois ne connaît...

— Et que le fidèle Yvon ne connaît pas, dit Kéraudren.

— Et celle-ci.

— Que le fidèle Yvon connaît à merveille, répliqua Batz.

— Mais qu'il est à peu près seul à connaître, continua le bailli; et ce serait bien maladroit, ce serait se déceler que de le découvrir tout d'abord.

— D'autres aussi le connaissent, dit gravement Batz. Tenez quand les chiens aboieront, quelqu'un s'approchera de la porte et y laissera un billet que j'attends avec une impatience, presque avec angoisse.

— Et que doit dire ce billet?

— Il doit contenir un renseignement qui est plus que notre arrêt de vie ou de mort. Il doit nous dire si nous sommes vainqueurs ou vaincus, si nous avons réussi ou irremédiablement échoué.

— Eh! bien?

— Il doit nous dire si les ennemis de Robespierre réunis en conciliabule, chez Rossignol, là, cul-de-sac Notre-Dame-des-Champs, ont décidé de se courber sous le joug de Maximilien, ou bien, suivant notre conseil, de se révolter.

— Soit. Mais accordez-moi cette faveur, baron, laissez-moi aller chercher moi-même ce billet, afin que j'aie la certitude que son contenu ne sera connu que de nous.

— Vous avez tort de vous défier d'Yvon, quelles que puissent être les apparences. Mais qu'il soit fait selon votre désir.

— Enfin, conclut Lozembrune, ce matin je me décidai à tenter un dernier effort. J'allai à la Force où est renfermée madame de Fontenay. Je savais qu'elle cherchait une occasion de communiquer avec Tallien. Je pus par l'entremise d'un guichetier, communiquer avec elle. J'en reçus une lettre pour ce Tallien. J'étais espionné. Je ne sauvai ma lettre et ma personne que par une suite de coups du bâton et de folies comiques et tragiques, à l'aide desquelles j'extorquai un certificat de civisme, qui me manquait, mais qui me servira de bien peu, maintenant que tout est découvert.

Pour tenir mon pauvre esprit en éveil je me donnai le soin de rendre un espion — notre bossu, baron — presque imbécile en lui racontant comme un roman le récit de mon...

— Les chiens aboient, s'écria Kéraudren en bondissant dans le jardin.

XII

OU LOZEMBRUNE ET LE ROMAN REPRENNENT LEUR COURSE.

Il arriva à la porte à temps pour empêcher Yvon de l'ouvrir. Un homme inconnu lui remit un papier en disant :

— De la part du citoyen Rossignol au grand patriote le Boulanger.

Après quoi il continua sa route vers le haut de la rue, non sans avoir ajouté à voix basse :

— Tu diras au Boulanger que c'est son ami Heurtevent, l'aubergiste du Garde-Française, au coin de la barrière de l'Observatoire qui a apporté le papier.

Kéraudren referma la porte. Il fixa son regard pénétrant sur le visage impassible d'Yvon.

— Vous avez tort, monsieur, dit celui-ci, de montrer comme ça votre visage à la porte d'une maison qui n'est pas la vôtre. Tout est suspect en ce moment-ci. Et on pourrait vous reconnaître.

— Tu n'as pas tort, Yvon, répondit le bailli, qui n'avait pu s'empêcher de tressaillir. Mais rassure-toi. J'ai des visages à ma disposition, et la preuve, mon ami, c'est que je t'ai frôlé, il y a deux jours, le 5 thermidor, au soir, rue Saint-Honoré, non loin du numéro 366, et tu ne m'as pas reconnu. Et là-dessus, je veux te dire que tu as tort, n'ayant pas, comme moi, des figures de rechange, de te hasarder dans le voisinage de la demeure de Robespierre.

— Oh! je suis si obscur et si peu connu, répliqua Yvon, qui n'avait pas sourcillé.

— Le coquin est ferré, pensa Kérandren en regagnant la maison.

— Mon pauvre vicomte avait dit le baron, après le départ du bailli, croyez que cette maison est sûre, quoi qu'en puisse penser notre sceptique compagnon. Vous allez y rester et y prendre du repos.

— C'est impossible, mon cher baron. Cela est étrange à dire, mais je me marie sans doute aujourd'hui. Cela est ridicule, fou, invraisemblable. Toutes mes chères pensées d'amour jurent de se trouver au milieu de toutes ces idées politiques. L'image de ma fiancée, de ma douce Marie-Thérèse, que vous connaissez, baron, se heurte à chaque minute avec celle de Robespierre et de tous ces scélérats qui me coudoient, me menacent, me poursuivent. Mais elle me soutient aussi, elle me donne l'énergie et le bonheur. Vous n'ignorez rien de notre longue tendresse. Vous savez comment, il y a peu de mois, le père de Marie-Thérèse, qui était un des nôtres, et qui fut pris et guillotiné comme tant des nôtres, nous fit jurer à elle et à moi que, malgré l'horreur des circonstances, nous ne retarderions plus ce mariage arrêté depuis si longtemps. Vous jugez si je prêtais ce serment avec bonheur. Marie-Thérèse se réfugia à Meudon, chez deux des anciennes religieuses bénédictines du couvent où elle fut élevée, et qui y avait trouvé un asile. Il fut entendu que le jour où l'on aurait pu rencontrer un prêtre non jureur notre mariage serait célébré. On devait m'en donner avis à l'aide de signes convenus, de mots écrits sur une muraille.

— Et ces signes?

— Je les ai rencontrés aujourd'hui. Ils m'indiquent que depuis cinq jours, on m'attend chaque jour vers deux heures à la barrière de l'Observatoire, ou vers trois heures à la barrière de Vaugirard pour me fixer un rendez-vous. C'est aujourd'hui le dernier jour. Je dois prévoir que, ce soir, peut-être, nous recevrons la bénédiction nuptiale. Et rien, rien au monde, ne doit me faire manquer au serment que j'ai fait à Marie-Thérèse et à son père. Je n'ose pas penser à mon bonheur, quoique tout mon sang semble vouloir sortir de mes veines, quoique mon cœur batte comme s'il voulait briser ma poitrine à l'idée qu'aujourd'hui cet amour si long, si ardent sera enfin récompensé.

— Mais, mon cher vicomte, n'est-ce pas un piége que l'on vous tend? Vous savez comme nous sommes entourés d'embûches, d'espions. Avez-vous réfléchi à ce papier qui vous a été remis si mystérieusement! et quand j'y songe mûrement, il m'inquiète? Oui, il vous affirme qu'il y a danger pour vous à Meudon. N'est-ce pas ma-

demoiselle de Lugnières qui vous l'a fait remettre? Que n'a-t-il pas pu se passer depuis cinq jours que l'on vous attend? Son asile est-il sûr? N'est-elle pas comme vous tous entourée d'espionnage? Quelqu'un n'a-t-il pas pu saisir le secret de vos communications? N'a-t-elle pas employé un messager infidèle? Je sais que c'est à Meudon que s'est retiré le plus habile des *observateurs* de la police de Robespierre, ce Pourvoyeur, auquel moi-même j'ai toujours eu tant de peine à échapper. Encore une fois, ne veut-on pas vous tendre une embûche, à vous et à votre fiancée.

— Ah! mon ami, vous me déchirez l'âme! Hélas! hélas! quelle horrible vie! Mon Dieu, faites que je ne devienne pas fou!

Et poussant un sanglot convulsif il laissa tomber sa tête entre ses mains.

Kéraudren rentrait, à ce moment. Lozembrune releva le front, essuya ses yeux, que remplissaient de grosses larmes.

Kéraudren haïssait singulièrement toutes les circonstances accessoires, qui éloignait l'esprit de l'œuvre principale, et les idées du but final; il fit signe de n'avoir rien vu.

— Voici le billet que vous attendiez, baron, dit-il.

Batz le saisit d'une main impatiente. Il le lut, le laissa tomber et resta comme anéanti. Kéraudren ramassa le papier.

— Parbleu, dit-il en souriant, c'était logique. La Terreur ne peut faire de la France qu'un peuple de lâches. M. de Calonne avait raison et aura raison. Laissons faire. Êtes-vous curieux de savoir ce qu'il y a là dedans, vicomte. Quelle insupportable chaleur, hé! et quel temps orageux! Vos joues sont couvertes de sueur...

— Et ce billet, dit Valmer, d'une voix brisée.

— Il est bref mais expressif. « On n'a pas confiance. On n'ose. « On va chercher à désarmer M. (c'est-à-dire Maximilien, hé?) à force « de concessions, de déférences et d'humiliations. » Cela veut dire que les Montagnards, ennemis de Robespierre, et réunis chez Rossignol, n'osent pas engager la lutte contre lui. Oui, les Jacobins, la Commune de Paris, l'armée révolutionnaire, les sections, les canonniers, la garde nationale, tout cela tient pour Robespierre. Il y a de quoi épouvanter ces braves, qui égorgeaient si vaillamment à la Force, à l'Abbaye, les vieux prêtres, les hommes désarmés et les femmes. Montagnards! Montagnards! vous avez laissé faire les massacres de septembre! Vous avez créé le tribunal révolutionnaire! Ah! ah! on va se servir de tout cela contre vous.

— Messieurs, dit Batz, qui avait retrouvé son sang-froid, les circonstances paraissent plus fortes que notre volonté. La Providence veut peut-être effacer la France du nombre des nations. Peut-être ne la juge-t-elle pas assez punie encore. Continuons notre œuvre cou-

rageusement, mais attendons avant d'arrêter quelque nouveau plan. N'oublions pas que nous avons à sauver notre roi et nos frères, que chaque jour emporte par centaines. Je comprends que la Convention ait jugé Robespierre trop fort et trop bien appuyé.

— Mais qu'allons-nous faire? demanda Kéraudren.

— Moi, j'irai au rendez-vous que j'ai donné au citoyen Descluziers, dans cette auberge isolée du Petit-Bicêtre. Vous la connaissez, vicomte. Demain allez demander à l'hôte s'il n'a rien à vous dire. Je serai cette après-midi à l'auberge du Garde-Française. Mais je ne vous retiens pas. Vicomte de Lozembrune, vous restez détenteur de nos papiers, de ces papiers si précieux dont nous parlions tout à l'heure, qui compromettent irremédiablement Robespierre et qui mettent toute la république française à vos trousses, mon pauvre vicomte.

— Vous savez où ils sont, cousus dans le collet de ma carmagnole et dans la ceinture de mon pantalon.

— Oui : il vaut mieux qu'ils soient avec vous à Meudon, hors Paris, puisque Paris nous devient si périlleux. Il ne faut pas qu'on nous les enlève. Gardons-en la libre disposition, puisque nos ennemis tiennent tant à les avoir. Nous pourrons les employer plus utilement en meilleures circonstances. A tout le moins, ils pourront servir à acheter la vie de plusieurs d'entre nous. Allez, mon ami, que Dieu vous conduise et vous bénisse.

Il ouvrit ses bras. Valmer s'y précipita. Tous deux s'embrassèrent silencieusement.

— Ma foi, mon cher vicomte, dit Kéraudren, je tiens que la morale est une belle fille, qui n'a rien à faire au milieu de tous ces coquins de diplomates, mais je ne suis pas dénué de quelque sensibilité. Permettez que je vous serre la main. Hé! hé! Kéraudren fera pour vous plus que son intérêt ne le lui conseillera.

Le vicomte serra distraitement la main du bailli, bondit hors de la maison et disparut, sans remarquer le regard sombre avec lequel Yvon le suivait, tandis qu'il montait la rue Notre-Dame-des-Champs.

— Voilà un homme que nous ne reverrons plus, baron, dit Kéraudren. Quand on a à ses trousses la révolution tout entière, tous les Jacobins, tous les Robespierrots, toute la police du Comité de salut public et de sûreté générale, on peut préparer son oraison funèbre. Vous avez eu tort de lui laisser nos papiers.

— Je ne pouvais les brûler, ni les laisser ici, puisque l'on se défie d'Yvon, ni les porter sur moi, ni vous les confier, vous savez pourquoi. Il faut bien qu'il les garde. J'augure mieux de son sort. Il est plein de cœur et de sensibilité...

— Et de préjugés et de faiblesses...

— Mais de ressources et d'énergie. Maintenant, je vais m'absenter de Paris. Vous connaissez notre loi, continua Batz en regardant le bailli entre les yeux.

— Oui, qui est seul est le maître.

— Vous allez donc nécessairement agir à votre guise. Seulement, sous les peines que vous savez, point d'assassinat, point de projet qui compromettrait même en paroles, madame Royale. Je n'ignore rien des étranges plans de mariage qui ont été suggérés à cet horrible Robespierre. Vous me comprenez bien ?

— Trop bien. Mais, enfin, vous entendrez parler de moi, de la Convention, de Robespierre, des Jacobins et de la Commune pendant ces vingt-quatre heures qui vont venir. Ah ! ah ! je vais jeter de la poudre dans la fourmilière.

— J'ignore les moyens que vous employez, mais le but c'est de tenir tout en suspens, en empêchant toute réconciliation entre Robespierre et les Montagnards. Ceux-ci paraissent vouloir céder. Il faut que l'autre n'écoute à rien.

— Allons, baron, il y a plaisir à traiter des affaires avec vous ; Si vous avez des préjugés, vous avez de l'esprit aussi.

Il disparut. Il rentra un instant après.

— Vous croyez que le fidèle Yvon est à garder la porte. Nenni. Il sait que je ne pars jamais par là. Il est dans un de ces taillis, prêt à sauter sur une brèche pour voir quel chemin j'enfile. Pauvre diable, il n'est pas très-malin. Savez-vous ce que je vais faire ? Je vais passer tout uniment par la porte. En l'entendant fermer le fidèle Yvon saura...

— Je n'ai pas défendu à Yvon d'être dans le jardin. C'est l'heure où l'on donne la pâtée aux dogues.

— Parfait. Il ne la donnera jamais à Kéraudren. Voilà aussi un homme que je ne reverrai plus, ce pauvre baron, pensa Kéraudren, en glissant le long du taillis. Bon : je resterai seul, et c'est assez.

Ch. d'Héricault.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

La suite prochainement.

LES NOUVELLES ARMES A FEU

Rapports du jury international. Classe 37, armes portatives. — Rapports faits au ministre de la guerre par la commission militaire réunie sous la présidence du général de division Forgeot. — *Annales de l'industrie au dix-neuvième siècle* (Lacroix, directeur), articles sur l'art militaire, par Michel Rous, capitaine d'artillerie, et Schwaéblé, ancien officier d'artillerie. (Extraits des 7e, 8e, 15e, 21e, 22e à 25e, 31e et 32e fascicules.)

Parmi toutes les merveilles de l'industrie, offertes, il y a deux ans, à l'admiration du public dans le palais de l'exposition universelle, on remarquait un groupe important d'engins d'une nature toute spéciale. A côté des instruments dont l'objet est de créer cette masse de produits devenus indispensables aux sociétés modernes, on avait cru devoir étaler ceux dont la destination est, au contraire, d'anéantir ces mêmes produits, de détruire les constructions les plus solides et les hommes qui les ont élevés à grand'peine. Ce n'était pas la première fois que les armes de guerre se produisaient ainsi dans des expositions solennelles, mais jamais elles n'y avaient été accumulées en aussi grand nombre, jamais non plus elles n'avaient attiré à un aussi haut degré l'attention du public. La foule d'ordinaire ne jette qu'un regard distrait sur les choses qui ne se recommandent, ni par le luxe des étalages, ni par l'éclat des ornements, et qui, pour être bien appréciées, exigent des connaissances spéciales. La préoccupation curieuse avec laquelle on a examiné toutes ces choses si nouvelles en 1867 n'est pas due seulement aux résultats extraordinaires et imprévus de Sadowa. On savait que le système entier des armes de guerre avait été bouleversé par des découvertes que l'on n'avait pas encore été à même de juger. Leur fabrication, très-longtemps stationnaire, avait fait depuis quelques années des progrès considérables.

Après les carabines de nos chasseurs à pied, sont venus, coup sur coup, les revolvers, les canons rayés, les plaques monstrueuses des vaisseaux cuirassés, les canons énormes des Américains, les boulets emporte-pièce, auxquels aucune cuirasse ne peut résister, les armes à tir rapide enfin, dont la puissance longtemps discutée, venait de s'affirmer entre les mains des soldats prussiens ; ces fusils à aiguille, que la mode patronait et dont toutes les armées en Europe s'empressaient d'adopter une imitation plus ou moins complète.

On entendait parler sans cesse de toutes ces merveilles, mais seuls un petit nombre d'adeptes étaient à même de les connaître, et l'on devait profiter, pour contenter un désir bien naturel, d'une occasion qui de longtemps ne se représenterait pas. La curiosité a-t-elle été satisfaite ? Il est permis d'en douter. Certes on a pu contempler la plus rare collection d'armes qui ait jamais été réunie, mais à moins de posséder des connaissances spéciales, assez peu répandues, même parmi les militaires, il n'était pas possible de se rendre le moindre compte de la valeur des objets exposés. Bien qu'ils soient dispersés aujourd'hui, il y a encore moyen de se livrer à un examen rétrospectif, car, pour aider nos souvenirs, nous avons, outre notre expérience personnelle, le secours de diverses publications. L'une d'elles est même un guide aussi autorisé qu'utile, puisque c'est le volumineux rapport présenté au ministre de la guerre par la commission qu'il avait chargée de le dresser. Le moment, on en conviendra, est cruellement opportun pour causer un peu, entre gens du monde et gens du métier, de ces engins curieux et terribles qu'on appelle les fusils à aiguille, les revolvers, les canons rayés et les mitrailleuses.

Le travail de la commission militaire est considérable. Il contient des études faites avec le plus grand soin, par les hommes les plus compétents. En le parcourant, on ne peut toutefois se défendre de quelque désappointement. Seize officiers composaient cette commission ; mais chacun, selon la spécialité de ses connaissances, s'est livré séparément à des investigations, a rédigé des rapports « dont la commission a pris connaissance, sans les apprécier, » en sorte qu'ils n'ont qu'une valeur toute individuelle. Presque toujours, les auteurs ont craint d'engager leur responsabilité, en émettant une opinion trop formelle sur la portée d'inventions, proposées souvent par des hommes d'une grande réputation militaire ou industrielle. Ils se sont tenus dans les limites d'une très-prudente réserve, se bornant en général à de simples descriptions, et une attention soutenue est nécessaire, pour discerner dans ces pages trop uniformes, une intention d'éloge ou de désapprobation. A moins que des mémoires particuliers beaucoup plus explicites, n'aient été joints aux rapports livrés à l'Imprimerie impériale, le ministre aura fort à faire, s'il

veut y rechercher les inventions dont l'armée française pourrait tirer un utile parti. N'étant pas tenu à une égale réserve, nous ne craindrons pas d'accentuer la manière de voir des membres de la commission militaire, ou d'y substituer notre opinion personnelle. Tout en supprimant les détails techniques, qui auraient peu d'intérêt pour les lecteurs du *Correspondant*, nous parcourrons successivement, ce qui dans les publications rappelées en tête de cet article, se rapporte aux poudres, aux armes portatives et à l'artillerie. Aux premiers jours d'une guerre nationale contre une des plus grandes puissances militaires du continent, un tel sujet ne saurait manquer ni d'intérêt ni d'enseignement.

Remarquons d'abord que les armes blanches étaient si médiocrement représentées qu'il n'en a pas été question dans les rapports au ministre. Si le jury international les mentionne, c'est pour rappeler, par quelques brèves paroles, l'ancienne réputation des lames de Solingen et de Klingenthal. Malgré la préoccupation exclusive dont les armes à feu sont l'objet, il n'y a rien non plus, ou presque rien au sujet de la poudre, cet élément créateur de la force motrice. On doit le regretter d'autant plus vivement que la poudre et les combinaisons explosives ne sont pas moins utiles dans l'industrie qu'à la guerre, et elles paraissent devoir acquérir avant peu d'années une importance que l'on soupçonne à peine. Que de ressources n'y a-t-il pas dans ces forces immenses, qui se développent tout d'un coup, et qui pourtant sont renfermées dans un si petit volume. Les carriers, les mineurs, font un usage incessant de la poudre, et si on savait l'obtenir à des conditions économiques, nombre de machines en utiliseraient les rares propriétés.

L'insignifiance complète de l'exposition au point de vue des poudres, s'explique par ce fait que la fabrication de cette matière explosible est depuis longtemps stationnaire dans les procédés qu'elle emploie. Après avoir soigneusement constaté les résultats des différents dosages, du mode de trituration des trois éléments qui le composent, salpêtre, soufre et charbon, l'influence de la densité des grains, de leur grosseur, du lissage et de leur état physique, on est parvenu à fabriquer des poudres fort convenables pour chaque espèce d'armes et pour les besoins de l'industrie. Si beaucoup d'établissements livrent à la consommation des produits défectueux, c'est qu'une incurable routine les empêche d'adopter des procédés et des mécanismes dont l'Angleterre a depuis longtemps déjà donné l'exemple. Cet état de perfection relative est ancien. De nouveaux progrès dans la fabrication de la poudre ne se réaliseront que lorsque l'on connaîtra bien, ce que l'on ignore encore, les véritables produits de la combustion, ou plutôt de la décomposition

de la poudre dans les diverses circonstances où elle peut avoir lieu.

On sera peut-être surpris de voir effacer le mot *combustion*, cependant la poudre ne brûle pas, dans l'acception ordinaire du mot. Elle n'absorbe pas, comme le font les corps enflammés, l'oxygène de l'air et n'emprunte rien au dehors. Les éléments qu'elle contient s'unissent seulement entre eux d'une autre manière, en dégageant de la chaleur et beaucoup de produits gazeux. La température produite, élément important de la force de la poudre, n'a jamais été mesurée bien exactement, et il est permis de croire qu'elle varie, avec les poudres employées et surtout suivant les conditions où on les a placées. Quant aux produits solides ou gazeux, de la combustion, ils ont toujours été étudiés après leur refroidissement. On est à peu près certain qu'alors ils se sont déjà modifiés et ne sont plus les mêmes qu'au moment où ils ont pris naissance. Chacun peut s'assurer en effet, que la poudre, brûlée en vases clos, laisse un résidu grisâtre, mou, qui absorbe rapidement l'oxygène de l'air, en devenant noir, très-dur, et très-adhérent aux parois qu'il recouvre. L'ignorance où nous sommes des véritables produits de la combustion de la poudre et de la force élastique du gaz qu'elle engendre avec une si étonnante rapidité, nous prive peut-être de grands et utiles perfectionnements. Il n'a été fait aucune recherche sérieuse à ce sujet, non plus que sur la force élastique des autres corps détonants, depuis les travaux déjà anciens de Rumford.

Sans cette insouciance peut-être, la poudre de guerre, qui est restée à peu près le seul agent explosif employé dans les armées, ne se verrait pas supplantée dans l'industrie par d'autres combinaisons, souvent dangereuses à manier, et qu'un sentiment de prudence, facile à justifier, devait faire exclure d'une exposition publique. L'intérêt de curiosité qui s'attache à ces corps si extraordinaires, veut cependant qu'on en dise quelques mots.

Le salpêtre, ou azotate de potasse, renferme sous un petit volume une grande quantité d'oxygène, faiblement retenu par l'affinité de l'azote et qu'il cède aisément aux corps qui en sont avides. C'est donc un agent très-actif de combustion et d'oxydation, et il est à ce titre l'un des ingrédients de la poudre et de diverses matières fulminantes. Mais les chimistes ont découvert d'autres combinaisons similaires, les chlorates, les perchlorates, où l'azote est remplacé par le chlore, qui possède la propriété de se débarrasser de l'oxygène beaucoup plus vite encore. Un prix élevé, une fabrication souvent difficile en ont limité les usages. On s'en sert quelquefois cependant, pour les artifices de guerre et pour quelques produits industriels, certaines allumettes par exemple. Parmi les composés à base d'azote, le salpêtre

n'est pas le seul qui jouisse de propriétés détonantes, et ce n'est pas le plus énergique.

Il y a vingt-cinq ans un chimiste genevois Schombein découvrait les propriétés du pyroxyle ou coton-poudre, dont la décomposition se fait avec fracas à l'approche d'un corps enflammé. La vogue s'attacha un moment à ce corps, qui n'a pas répondu aux grandes espérances que l'on avait conçues d'abord. La poudre-coton n'est pas d'un usage sûr ni commode pour les armées : elle est *brisante*, et de plus peut se décomposer sous l'influence de l'humidité, de la lumière, et dans d'autres circonstances mal connues. Un officier autrichien, le général Lenk, s'est livré sur cette matière à de longs et dispendieux essais dont les résultats n'ont pas été très-favorables.

Jusqu'à présent le profit le plus clair de la découverte de Schombein a été de donner naissance au collodion, solution de coton-poudre dans l'éther, parfaitement inoffensive, malgré le mélange de deux corps combustibles, et qui s'emploie dans des circonstances très-variées.

Un autre résultat a été d'attirer l'attention des chimistes sur les combinaisons explosives dont l'azote est la base ; ils n'ont pas tardé à en découvrir un assez grand nombre, possédant en général une activité supérieure à celle du salpêtre et comparables à celles des combinaisons chlorées. La plus répandue, en ce moment, est la nitro-glycérine, que des accidents terribles ont désignée à la vigilance de la police et fait proscrire dans quelques pays.

On assure cependant qu'il est possible de la rendre presque inoffensive, et les accidents seraient dus à des impuretés ou à une préparation mal faite. Un chimiste suédois, M. Alfred Nobel, qui s'en est beaucoup occupé, inonde de ses produits la péninsule scandinave, la Prusse et les pays voisins. La nitro-glycérine est liquide, et plus lourde que l'eau à laquelle elle ne se mêle pas. Ces propriétés la rendent précieuses pour les mines sous-marines, et l'on s'en sert avec avantage pour l'extraction des roches qui obstruent l'entrée des ports. Lorsqu'elle est pure, elle peut être jetée dans un brasier ardent, sans faire explosion. Un choc, et même un choc d'une certaine nature est nécessaire pour qu'elle se décompose. Alors, comme sa force est environ onze fois plus grande que celle de la poudre ordinaire, elle détruit ce qui lui résiste avec une incroyable violence.

La nitro-glycérine a donc conquis sa place dans l'industrie, mais c'est encore une nouvelle venue, et l'on ne sait pas parfaitement ce que l'on doit en craindre et en attendre ; dans quelles conditions il faut s'en servir, pour ne pas s'exposer à des dangers trop redoutables. Là, ne se borneront pas d'ailleurs les découvertes modernes. Une

fois le principe posé, on doit prévoir la préparation de toute une série de composés fulminants ou simplement explosifs, dus, comme la nitro-glycérine, à la réaction de corps azotés, riches en oxygène, sur d'autres corps qui en sont avides. Après quoi viendra sans doute une série parallèle de composés chlorés. Puis, comme le soufre imite l'oxygène dans toutes ses réactions, l'avenir nous réserve sans doute des séries de corps fulminants sulfo-azotés et sulfo-chlorés. La chimie nous a accoutumés déjà à bien d'autres surprises : ne nous a-t-elle pas donné le picrate de potasse qui s'est révélé tout d'un coup d'une manière si formidable? Malgré le souvenir du terrible accident de la place de la Sorbonne, on ne saurait déplorer de telles découvertes et regarder les corps explosifs comme de purs agents de destruction. Tel a été souvent leur principal usage, il est vrai, mais ce n'est pas le seul, on ne saurait trop le dire. Ils sont les plus puissants réceptacles de force motrice que l'on connaisse et peuvent la développer d'une manière continue ou intermittente, instantanément, et sans préparation aucune, ce qui leur procure une grande supériorité sur le vent, l'eau courante, la chaleur, l'électricité, la vapeur et toutes les autres sources de mouvement connues. Il faut savoir soumettre et régulariser cette force encore indisciplinée ; on y parviendra et les recherches n'exposeront pas à de plus grands dangers que la vapeur, aujourd'hui docile, tandis qu'il y a quarante ans elle trompait si souvent l'espérance de ceux qui avaient cru la dompter.

Si rien de remarquable ou de nouveau ne s'est produit comme armes blanches, ou comme poudres de guerre, on sait en revanche, que les armes à feu des modèles les plus variés ont occupé depuis quelques années l'attention publique. Mais ici encore on retrouve la preuve des préoccupations exclusives qui ont exercé leur empire sur l'esprit des inventeurs et des fabricants. Fascinés par les succès de l'armée prussienne, ils ont cherché avant tout à augmenter la rapidité du tir, n'attachant qu'une importance beaucoup moindre aux autres conditions que doit remplir une bonne arme de guerre. Presque tous aussi se sont proposé d'obtenir cette rapidité par des mécanismes assez semblables à ceux employés dans le fusil à aiguille, abandonnant ainsi des idées, qui, avec un peu plus de persévérance auraient peut-être donné de meilleurs résultats.

Comment avait-on procuré à cette arme désormais fameuse des qualités qui la rendaient supérieure à tous les fusils alors en usage dans toute l'Europe, et pourquoi les gouvernements qui la connaissaient ne s'étaient-ils pas empressés de l'adopter? Voilà ce qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler, malgré les nombreuses descriptions dont le fusil prussien a été l'objet.

La charge y est introduite non par la bouche, mais par la culasse ; on économise ainsi une partie du temps nécessaire à cette manœuvre. C'est un procédé aussi ancien que l'invention de la poudre elle-même, mais pendant longtemps il n'était point pratique, la médiocre qualité des canons de fusils rendant trop dangereux de laisser ainsi près du tireur une ouverture dont l'obturation n'était jamais satisfaisante. Le chargement ne s'opérait du reste qu'avec lenteur, car on n'avait point de cartouches préparées d'avance. La même lenteur était attachée au chargement par la bouche, et l'on regarda comme des améliorations importantes l'adoption des cartouches en papier, contenant la balle, et celle de la baguette d'acier que le grand Frédéric donna le premier à toute son armée. Rapprochement singulier, car la suppression de la baguette dans cette même armée a inauguré des progrès non moins considérables que son adoption. Malgré ces améliorations successives, on avait cependant jamais perdu de vue le vieux procédé employé tout d'abord par nos pères, et dans l'espoir d'accélérer le tir, on avait de temps à autre proposé des systèmes d'armes se chargeant par la culasse. De forts grands esprits, comme le maréchal de Saxe et le général de Montalembert, ont poursuivi ce perfectionnement. C'est, assure-t-on, à un armurier français, possédé de la même idée, que Dreyse a emprunté le mécanisme de son fusil à aiguille. Il est probable, en effet, qu'il lui doit quelque chose, mais pour que le fusil à aiguille eût quelque valeur, il fallait que la fabrication du fer fût amélioré, il fallait surtout la découverte des amorces fulminantes. Alors seulement il devint possible d'apposer une fermeture hermétique à des gaz doués d'une force d'expansion excessive, et d'opérer vite et sûrement l'inflammation de la poudre. Mais quels que fussent ces avantages, le fusil Dreyse est très-loin d'être sans défauts. Tout en reconnaissant la convenance d'accélérer dans de fortes proportions le tir de l'infanterie, on a fait à cette arme les reproches suivants :

1° Elle exige la présence dans la cartouche d'une amorce fulminante placée au milieu de la poudre. C'est un danger très-sérieux, comme l'ont prouvé déjà de nombreux accidents.

2° Le mode d'obturation, encore imparfait oblige à n'employer que des charges assez faibles. Par suite, la trajectoire des projectiles est peu tendue et leur efficacité nulle aux grandes portées.

3° Enfin, le fusil de l'armurier prussien conserve l'ancien calibre de 15 à 18 millimètres, adopté dans toutes les armées européennes, et cela au moment où des séries d'expériences faites avec autant de soin que de persévérance, en divers pays, notamment en Suisse, donnaient à penser qu'on devait adopter pour le fusil de guerre un

calibre très-réduit, une balle très-allongée, une charge relativement forte, et des rayures à pas très-court.

Le moment était-il venu de s'exposer aux dépenses considérables qu'exigent la transformation du matériel de guerre d'une grande nation? La Prusse l'a cru, et s'est appropriée le fusil Dreyse. Plusieurs États allemands le soumirent à des expériences suivies et le repoussèrent, le trouvant très-défectueux, sous tout autre rapport que la rapidité du tir. Il est certain que la campagne de 1848 lui fut médiocrement favorable. On l'améliora, et en 1864, il fit meilleure figure dans la guerre contre le Danemark, mais sans montrer encore une supériorité incontestable en toutes circonstances.

Les défauts reprochés au fusil prussien ne pouvaient être regardés comme inhérents au système et impossibles à corriger : au contraire l'avantage de la rapidité du tir provenait du chargement par la culasse et de la réunion de l'amorce à la cartouche, ce qui simplifiait beaucoup le maniement de l'arme. Malgré cela, au point de vue technique, il régnait encore une grande incertitude chez les hommes les plus éclairés, sur ce que devait être un bon fusil de guerre, et il était naturel d'attendre le résultat de nouvelles recherches avant d'entreprendre une réforme coûteuse, lorsque Sadowa est venue l'imposer tout d'un coup.

La France s'est décidée la première, et si, malgré des imperfections de détails, la solution dont elle a fait choix est l'une des meilleures que l'on ait trouvées, c'est qu'elle avait été préparée de longue main par de patientes études. La prompte réalisation en a d'ailleurs été rendue possible par la connaissance, acquise depuis peu, des procédés mécaniques de fabrication inventés en Amérique. C'est un service signalé qui nous a été rendu par les habitants de l'autre rive de l'Atlantique.

Bien des modes de fermeture de la culasse avaient été comparés. Le système de bascule de la crosse autour d'un axe transversal, qui donne de bons résultats pour les fusils de chasse, fut rejeté comme manquant de la solidité indispensable dans une arme de guerre. Des pressions longtemps renouvelées sur la charnière, finissent par lui donner un peu de jeu et amènent des crachements incommodes ou même dangereux. Le verrou mobile du fusil prussien n'est pas exempt de ce défaut. On l'adopta cependant, mais en améliorant la fermeture, par l'adjonction d'une rondelle en caoutchouc, facile à remplacer, lorsqu'elle ne remplit plus bien son objet. En pressant la détente, on met en liberté une aiguille, qui poussée par un ressort à boudin vient frapper l'amorce fulminante. Dans le fusil prussien, l'amorce est appuyée contre la balle et l'aiguille traverse toute la

cartouche. Elle est longue, facile à briser ou à fausser. Dans le fusil Chassepot, la capsule est placée à la partie postérieure de la cartouche, ce qui permet l'emploi d'une aiguille moins fragile. Dans les deux cas, le tir à blanc donne de nombreux ratés, la cartouche sans balle ne remplissant pas le tonnerre, il peut arriver que l'aiguille n'atteigne pas l'amorce. Cet inconvénient ne saurait exister dans le tir réel, la longueur du tonnerre étant égale à celle d'une cartouche complète. On pourrait l'éviter en faisant les cartouches sans balles plus longues et plus étroites, ou en les allongeant avec du papier, de la sciure de bois. L'arme française est à la fois belle et bonne. La fabrication mécanique a permis d'obtenir une grande régularité dans l'imitation du modèle, et on a tenu à lui donner une élégance qui en rehausse le prix aux yeux du soldat, et l'engage à entourer de soin un engin délicat, qui doit être bien entretenu pour conserver sa précision. Par-dessus tout, on a voulu que le nouveau fusil restât un excellent support pour la baïonnette, qu'il conservât toutes les qualités d'une arme de *hast* du premier ordre.

Toutes les différences signalées jusqu'ici entre le fusil Dreyse et le fusil Chassepot sont assez faibles. En voici une plus importante. Le calibre a été réduit à 11 millimètres, le poids de la balle à 25 grammes, tandis que la charge est de 5 grammes 1/2, plus du cinquième du poids du projectile, ce qui lui assure une vitesse au départ de 387 mètres par seconde. La trajectoire est donc très-tendue, la quantité de mouvement considérable, et le projectile, malgré sa petitesse, possède une force de pénétration qu'augmente encore sa forme allongée. On conçoit sans peine, en effet, qu'à poids égal, un corps plus aigu pénètre plus profondément dans les corps qui ne sont pas assez durs pour refouler la matière qui les frappe. Une aiguille l'emporterait sous ce rapport sur tous les projectiles possibles. Donner à la balle une grande force d'impulsion, une forme qui en augmentait la puissance, n'était rien, si l'on n'avait pas la certitude que cette balle se présenterait toujours la pointe en avant. Pour cela, il fallait assurer la conservation du mouvement par une rotation rapide autour de l'axe. On y est parvenu, en creusant dans l'arme des rayures d'un pas très-court, d'une forme assez heureusement trouvée pour que le plomb s'y moule, sans s'arracher dans le puissant effort auquel il est soumis. On est ainsi arrivé à imprimer une vitesse de rotation de plus de mille tours par seconde à une balle de pistolet.

En se décidant la première à suivre la Prusse dans l'œuvre coûteuse de la transformation de ses armes de guerre, la France pouvait craindre d'être bientôt débordée par de nouveaux progrès, comme elle avait réussi à dépasser sa rivale. Par bonheur il n'en est

pas ainsi jusqu'à présent. D'autres fusils l'emportent sur le Chassepot, sous le rapport de la rapidité du tir, de la justesse, de la portée; aucun ne réunit d'une manière plus satisfaisante l'ensemble de ces qualités, et ne paraît devoir encore lui être préféré. La cartouche seule ne mérite pas les mêmes éloges que le reste du système : elle est d'une fabrication lente, coûteuse et compliquée. Ce défaut est sérieux, mais il ne sera pas impossible, sans doute, d'y porter remède.

Excellent pour l'infanterie, ce fusil, comme tous ceux qui ont le même mode de fermeture, convient beaucoup moins à la cavalerie. La poignée qui sert à manœuvrer le verrou ne permet pas de porter l'arme sur la cuisse. La mettre en bandoulière serait fatiguer inutilement le soldat; on n'a donc d'autre ressource que de la placer en travers devant soi, position tout à fait incommode dans le rang. Il est donc à croire que l'arme à feu de la cavalerie devra être d'un modèle tout à fait différent.

L'importance que l'on attachait, avec juste raison, au renouvellement général des petites armes, dans tous les États de l'Europe; la tendance des gouvernements et des peuples à adopter un système analogue à celui dont Sadowa venait de révéler la puissance, devaient précipiter le peuple des inventeurs vers l'étude de modèles de fusils plus ou moins rapprochés du fusil prussien. Malgré cette tendance si naturelle d'imiter ce qui a déjà réussi, on a cependant soumis à notre examen des armes à feu autres que celles où l'amorce est contenue dans la cartouche. Nous ne voulons pas parler des fusils américains, à platine amorçoir, système ingénieux, qui aurait peut-être emporté la palme, si l'on s'était attaché à le perfectionner avec autant de suite que le fusil à aiguille, mais de plusieurs modèles de fusils à culasse mobile, autour d'un axe horizontal, comme les fusils Lefaucheux, ou d'autres ayant des modes de fermetures variés, et conservant la cheminée, afin de recevoir une capsule indépendante de la cartouche. Cette disposition donne plus de sécurité pour la confection et le transport des munitions, mais la pose de la capsule augmente la durée du chargement. Les cheminées sont d'ailleurs d'un emploi difficile avec les armes de très-petits calibres. Il faut que le conduit soit fort étroit, pour éviter les pertes de gaz, et alors il n'est plus possible d'épingler, le passage s'obstrue. A ce système appartiennent le fusil Chassepot, sous sa forme primitive, le fusil Manceaux-Vieillard, qui pendant un temps a contrebalancé la fortune du Chassepot. Tels sont encore parmi les armes étrangères, la carabine belge de rempart, les fusils Garcia, Green, Wilson, Mourit-Storne, Westley-Richard, qui ne diffèrent les uns des autres que par des détails de fermeture, car le calibre et le pas des rayures pourraient

être rendus semblables dans chacun d'eux. Tous ont un avantage qui leur est commun, celui d'employer au besoin la vieille cartouche en papier, simple et économique, facile à faire et à transporter. Tous ont le même défaut, un tir moitié moins rapide que les fusils à amorce intérieure. Ce n'est pas là cependant le seul motif qui les ait fait repousser chez nous. Le mécanisme, qui paraît excellent, lorsqu'il est neuf, est souvent compliqué et d'un ajustage difficile. La moindre circonstance, l'usure, la rouille, l'encrassement, amènent des pertes de gaz, des irrégularités de tir, des accidents; défauts inadmissibles dans une arme de guerre.

Le fusil Westley-Richard, qui a paru un moment devoir être adopté pour l'armée anglaise, mérite cependant une mention spéciale. Au dire de la commission militaire, il doit à une construction très-parfaite, à une cartouche préparée avec un soin tout particulier, le privilége d'atteindre la plus grande justesse de tir que l'on ait constatée aux épreuves de Vincennes. A 800 mètres, 90 balles sur 100 atteignaient la cible. Seul, le fusil Withworth, se chargeant par la bouche, a donné d'aussi beaux résultats, mais c'est une arme de luxe, non de guerre, car le simple serrage des capucines qui fixent le canon sur la monture suffit pour altérer la précision du tir[1].

Les armes où l'amorce, capsule ou plaque enduites de poudre fulminante est jointe à la cartouche, se rapportent à deux types bien distincts. Les unes ont une cartouche dont l'enveloppe est brûlée pendant le tir; l'amorce, appuyée contre la balle ou placée à la partie postérieure de la cartouche, est enflammée par une aiguille que pousse un ressort à boudin. Les autres ont une cartouche métallique, renfermant outre la poudre une broche posée sur la capsule. L'inflammation est produite par le choc du chien sur la broche.

Le principal mérite des armes de ce dernier type provient de la grande supériorité de la cartouche, chère il est vrai, mais qui sert elle-même d'obturateur. Or il y a un grand avantage à rendre la fermeture hermétique, non par un appareil qui se détériore forcément par l'usage, mais à l'aide d'une paroi élastique, et qui se renouvelle à chaque coup. Le revers de la médaille, c'est qu'il faut compliquer un appareil, déjà bien complexe, par l'adjonction d'un tire-cartouche, pour extirper les débris de celle qui vient de brûler, avant d'en placer une nouvelle. Les fusils à aiguille se passent de cet appareil, mais exigent une cartouche préparée avec assez de soin pour brûler tout entière, sans laisser le moindre résidu.

Le fusil prussien a servi de modèle à tous les fusils à aiguille

[1] Le fusil Whitworth est construit sur les mêmes principes que les canons du même fabricant, dont on parlera plus loin avec détail.

dont il est question dans le rapport au ministre de la guerre. Quelques-uns présentent des modifications heureuses, qui ont permis de bien équilibrer l'arme ; aucun n'a paru préférable à celui adopté par les commissions françaises. Le fusil Muller peut être cité parmi les meilleurs.

Les fusils où l'inflammation se fait au moyen d'un chien frappant sur une broche ont fourni les types les plus nombreux et les plus variés. Parmi eux on remarque le fusil Remington, en service dans l'armée des Etats-Unis, et qui a été adopté aussi dans la petite et vaillante armée pontificale ; fusil rustique, solide, d'une grande justesse de tir, mais qu'il faut armer avant d'y introduire la cartouche. C'est là une disposition vicieuse, qui peut amener des départs prématurés, des accidents, lorsque les pièces commencent à s'user, et il en est arrivé de fort graves. Le fusil Peabody, venu aussi d'Amérique, et adopté par le gouvernement du Canada, s'est montré inférieur au précédent comme précision, supérieur comme simplicité de mécanisme. Il a le défaut de fatiguer le tireur, lorsqu'on s'en sert avec rapidité ; ce que l'on doit attribuer à un équilibre mal combiné. Les fusils Joslyn, Albini, Suider, appartenant à la même catégorie, ont présenté des qualités forts recommandables.

Après avoir longtemps hésité entre ces armes diverses, plusieurs nations européennes ont adopté depuis peu les fusils Suider ou Albini, avec de légères modifications. Un mouvement d'opinion assez marqué tend en ce moment à accorder la préférence aux armes qui emploient des cartouches à enveloppes métalliques. Les fusils à aiguille n'ont guère été adoptés qu'en France et dans l'Allemagne du Nord, où on persiste à leur attribuer une certaine supériorité. D'après des renseignements récents, il faudrait y joindre la Russie, qui se serait décidée à armer ses troupes d'un fusil Carle, intermédiaire pour le mécanisme entre les systèmes Dreyse et Chassepot, mais d'un calibre beaucoup plus fort, dépassant 15 millimètres.

Il y a là des points bien délicats à traiter, et l'ordre de mérite n'est probablement pas le même dans toutes les circonstances.

Pour achever l'énumération des petites armes que nos commissions militaires ont eu à étudier, il nous reste encore à en citer quelques autres, qui l'emportent sur toutes celles déjà mentionnées pour la rapidité du tir, mais très-inférieures sous d'autres rapports. Ce sont les armes à révolution et les armes à magasin. Les unes et les autres basées sur des idées simples, mais originales, nous sont venues d'Amérique. Tout le monde connaît les revolvers, composés d'un canon unique, devant lequel viennent se placer successivement des culasses réunies sur une même monture. Les revolvers américains, importés en Europe, et perfectionnés par plusieurs armuriers, se

sont substitués presque complétement à tous les autres systèmes pour les pistolets. Ils conviennent très-bien, en effet, à un homme isolé, exposé à faire face à plusieurs adversaires à la fois, et très-rapprochés de lui. Dans toute autre circonstance, les revolvers perdent beaucoup de leurs avantages. La quantité considérable de gaz qui s'échappent entre la culasse et le canon, l'irrégularité de la détente de ces gaz, ne permettent pas d'obtenir de la justesse et de la puissance, lorsque la portée augmente. Ce défaut est inhérent au système, et les hommes spéciaux pensent qu'il ne pourra jamais être appliqué utilement aux armes de guerre.

Dans les armes à magasin, il n'existe qu'un seul canon et une seule culasse. La crosse évidée contient une provision de cartouches qu'un mécanisme fait passer successivement de cette réserve dans la culasse, après chaque coup. On peut ainsi tirer un certain nombre de projectiles, avec une vitesse d'un coup par seconde, après quoi il faut remplir de nouveau le magasin, opération qui se fait elle-même assez vite. Toute la valeur de ces armes dépend des mécanismes qui amènent les cartouches de la crosse dans la culasse. Jusqu'à présent, ils ont paru compliqués, faciles à déranger et trop délicats pour être mis avec confiance entre les mains des soldats. On note aussi, comme un inconvénient inhérent à ces armes, la diminution à chaque coup, du poids de la crosse, ce qui déplace le centre de gravité du fusil, gêne le tireur et nuit à la précision du tir, mais il est difficile de regarder ce reproche comme bien sérieux. Les armes à magasin ont des défauts incontestables, graves sans doute, mais qu'il ne paraît pas impossible de corriger, et la réprobation qui les a frappées, en temps qu'armes de guerre, ne saurait être que provisoire. Il faut ajouter d'ailleurs que l'exposition, où se trouvaient les fusils à magasin Spencer et Ball, ne possédait pas des types plus nouveaux et plus perfectionnés, au sujet desquels notre opinion doit être réservée.

Les armes à répétition sont, au dire de quelques personnes, les armes de l'avenir : l'assertion est peut-être hasardée, et il est impossible de rien préjuger à cet égard. Un seul fait est désormais établi sans conteste, l'adoption de fusils à tir très-rapide et très-précis par toutes les armées des peuples civilisés. Quelle sera dans les guerres futures l'influence de cette transformation complète de l'armement? Faut-il admettre, comme on est généralement porté à le croire, que les combats seront dorénavant plus meurtriers que par le passé, mais en revanche assez décisifs pour rendre les guerres de très-courte durée? Nous ne pouvons nous ranger à cette opinion, quelque répandue qu'elle soit. Une puissance mieux armée que les autres aurait par cela seul une grande supériorité, mais telle n'est

pas la situation de l'Europe, où tous les États vont se procurer un armement à peu près équivalent, s'ils ne le possèdent déjà. En raison même de la longue portée des armes, le combat commencera à de grandes distances. On cherchera à se protéger au moyen de tous les couverts que pourra présenter la campagne ; on en créera au besoin, et les pertes seront très-loin d'atteindre les mêmes proportions que dans les luttes corps à corps. S'il n'en a pas été de même en 1866, c'est que les soldats autrichiens, moins bien armés que leurs adversaires, ont cherché à imiter les charges à la baïonnette, qu'ils nous avaient vus entreprendre avec succès en 1859. Rien ne pouvait mieux seconder la tactique prussienne, servie ainsi au delà de tout espoir. C'est là une leçon que nous supplions nos officiers de tous grades de propager dans la troupe : la vieille et brillante charge française à la baïonnette n'aurait plus aujourd'hui de dangers que pour nos soldats, à moins qu'elle ne soit commandée contre une troupe déjà ébranlée par un feu supérieur.

Comme par le passé, c'est en dehors des champs de bataille que les armées subiront les plus fortes destructions d'hommes. Mais tout le monde n'en étant pas persuadé, on hésitera souvent à entamer des actions décisives, et plus que jamais les campagnes risqueront de traîner en longueur. D'ailleurs, lorsque la guerre éclate entre deux nations puissantes, ayant d'immenses moyens en hommes, en argent, en matériel, comme la France et la Prusse, par exemple, l'une d'elles ne cède à l'autre qu'après avoir épuisé ses dernières ressources. Il a fallu deux années de guerre pour que la Russie succombât sous les efforts réunis de la France et de l'Angleterre, et elle a dû sa perte plus peut-être au mauvais état des routes conduisant en Crimée, qu'à toute autre cause. Si en 1866 un seul revers a suffi pour abattre l'Autriche, c'est surtout parce qu'une administration incapable avait laissé le pays sans allié au dehors, divisé au dedans ; sans généraux comme sans soldats ; sans matériel de guerre comme sans argent, dépourvu de tout pour repousser une agression qu'elle n'avait pas su prévoir et hors d'état de réparer un revers comme de profiter d'un succès.

Des faits semblables sont de tous les temps, et il ne semble pas que les armes à tir rapide, malgré les avantages qu'elles présentent, soient susceptibles de modifier les règles supérieures qui président à la destinée des peuples. L'engouement dont elles ont été l'objet a trouvé d'ailleurs sa contre-partie. On s'est effrayé de l'énorme consommation de cartouches qui se ferait avec les nouveaux fusils et du désarroi où se trouveront les troupes, s'il arrive qu'on manque à en régulariser l'approvisionnement. Ce danger signalé avec beaucoup de force a retardé longtemps l'adoption des fusils à aiguille en France

et en Allemagne. Peu de personnes aujourd'hui conservent cette appréhension, bien qu'elle ne soit nullement chimérique. On cite pour se rassurer la campagne de 1866 et les consommations fabuleusement faibles proclamées dans les rapports officiels de l'état-major prussien. Fabuleux est le mot propre, et il est regrettable qu'un appréciateur aussi sagace que le capitaine Rous accepte sans discussion, ni réserve les chiffres qu'il cote, et qu'il a empruntés à un officier anglais, le colonel Reilly, envoyé en mission en Prusse. Les mêmes allégations avaient déjà été produites par le colonel Borbstædt[1] en 1866, et elles ont été répétées à différentes reprises. Une discussion sommaire suffit pour en faire justice.

D'après ces dires, la consommation des cartouches, pour les corps de l'armée prussienne, se serait élevée à 1,854,000 seulement, soit en moyenne sept cartouches par fantassin, d'après le colonel Borbstædt ; quatre à cinq par homme, d'après le colonel Reilly. Il est à noter que ce chiffre doit représenter la totalité des cartouches consommées, c'est-à dire celles perdues ou gaspillées ; aussi bien que celles utilement brûlées pendant les combats, car il n'y a pas moyen de distinguer les unes des autres. C'est bien, en effet, la prétention de l'état-major prussien. De plus, aucun soldat, assure le colonel Borbstædt, n'aurait épuisé les 60 cartouches dont il était porteur. Tel n'est pas le résultat des renseignements obtenus par le colonel Reilly; il affirme que le 71e régiment de fusiliers, ayant consommé 72 cartouches par homme à la seule bataille de Kœnigsgrætz, s'est trouvé dans la nécessité de recourir aux caissons de réserve, et cite plusieurs autres corps où la consommation a varié de 25 à 30 cartouches par homme.

Ces contradictions sont légères ; voici qui est plus grave. Les relevés officiels accusent 7,842 soldats tués ou disparus. Ceux-là, à coup sûr, ont usé ou perdu toutes leurs cartouches. C'est donc une consommation de 470,520. On peut admettre aussi, que parmi les 14,279 soldats blessés, la moitié ont été assez gravement atteints pour abandonner les leurs, ce qui ferait encore plus de 426,000. C'est donc, du chef des hommes mis hors de combat seulement, une perte d'au moins 900,000 cartouches, soit près de la moitié de la consommation avouée, sans compter celle provenant des traînards, des éclopés, des hommes atteints de maladie, pendant une marche rapide, et il y a dû en avoir beaucoup qui n'auront pu continuer de porter leur sac et leur giberne. Si l'on ajoutait à ce chiffre très-réduit, le nombre des cartouches employées par les quelques corps

[1] *Histoire de la campagne de* 1866, par le colonel Borsbtædt, traduit par M. Furcy-Raynaud, capitaine au 91e de ligne. Paris, Dumaine, éditeur, 1866.

cités par le colonel Reilly, on obtiendrait un nombre égal à la consommation totale accusée par les documents officiels, et il ne resterait rien pour tous les autres régiments. Il est donc permis d'assurer que, dans ses relations, l'état-major prussien ne s'est pas piqué de plus de véracité que la diplomatie du même pays dans ses dépêches et ses proclamations.

II

Si après une rapide et succincte revue des petites armes, nous passons à l'examen de ce qui concerne l'artillerie, on devra se demander tout d'abord pourquoi le jury international a complétement passé sous silence une série aussi complète que bien représentée. Il ne l'a pas dit, mais on le devine. La plupart des produits exposés appartenaient à des gouvernements, qui ont droit à beaucoup plus d'égards que de simples particuliers ; ils tiennent fort peu aux récompenses honorifiques, énormément à inspirer une crainte salutaire de leur puissance ; attribuer un ordre de préférence à leurs moyens de destruction pouvait soulever des orages, et se taire était le seul moyen d'éviter des froissements dangereux.

L'appréciation en elle-même, était du reste délicate, car la transformation de l'artillerie est toute récente ; bien des questions ne sont qu'imparfaitement résolues. Les nations de l'Europe et de l'Amérique, se trouvant dans des conditions différentes, sous le rapport du matériel à utiliser, ou des effets à produire, ont adopté des solutions assez diverses, dont le mérite relatif est loin d'être toujours nettement décidé. Ici encore, il convient, pour se reconnaître, d'établir des divisions, et d'examiner séparément les parties principales du matériel d'artillerie : l'affût, la bouche à feu et le projectile ; peut-être même faudrait-il en outre séparer les canons de campagne des pièces de position, qu'un fort petit nombre de constructeurs prétendent traiter de même manière et établir d'après les mêmes principes.

L'affût, cette partie du matériel à laquelle le public accorde le moins d'attention, est loin d'être la moins importante. Les armes à feu n'ont acquis une influence prépondérante à la guerre que le jour où l'on a mobilisé, en les montant sur des roues, des engins sans efficacité, tant qu'on se contentait de les asseoir à grand'peine sur des chantiers mal équilibrés. Alors seulement les canons ont pu suivre partout les armées ; alors aussi ils ont pu surveiller du haut des remparts les progrès d'un siége, ou venir chercher, à proximité des forteresses, les meilleures positions pour en ruiner les murailles. Depuis lors on n'a cessé de poursuivre la recherche d'affûts plus lé-

gers et plus mobiles. La rapidité, la régularité, la facile rectification du tir, dépendent principalement d'un bon système d'affût. Il donne aussi le moyen de suivre un but mobile, d'agir sur une vaste région de terre ou d'eau, tout en restant protégé par une solide parapet ou par les murs d'une casemate. Une disposition unique ne saurait satisfaire à des conditions aussi variées ; aussi a-t-on des affûts spéciaux pour les canons de campagne des divers calibres, pour les batteries de siége, de place, de côtes, de casemates, enfin pour l'artillerie navale.

L'affût de campagne doit être surtout très-mobile, et conserver une stabilité suffisante pour ne pas verser dans les courses rapides à travers des terrains accidentés. L'élévation de la pièce au-dessus du sol importe assez peu. On la met donc immédiatement au-dessus de l'essieu, et la culasse est supportée par une *flèche* reposant sur le sol, ou par des *flasques* réunies par des pièces transversales.

L'affût de siége, devant porter des pièces très-lourdes, a besoin d'une grande solidité, à laquelle on sacrifie un peu la facilité de transport, les distances à parcourir étant rarement très-grandes. Les canons de siége ont toujours un but bien déterminé ; ils tirent derrière un parapet à travers de petites trouées, qu'on nomme des embrasures ; les pièces ne doivent pas être trop élevées au-dessus du sol, pour que le service puisse s'en faire commodément.

Les affûts de place, ceux de côtes surtout, doivent permettre un tir aussi étendu que possible, en largeur, et en hauteur. Cela n'est pas compatible avec l'existence d'embrasures dont la grande dimension affaiblirait trop les parapets. L'affût doit donc élever la pièce au-dessus de ce parapet, ce qui rend le transport des projectiles pénible et toute la manœuvre dangereuse pour les servants, forcés alors de se découvrir. On renonce à rendre facile le transport des canons, que l'on se contente de rendre très-mobiles sur place. L'affût est décomposé en deux parties : un châssis tournant autour d'une cheville ouvrière donne les mouvements dans le sens de l'horizon, et l'affût proprement dit, glissant sur ce châssis, porte la pièce, qui prend, à l'ordinaire, toutes les positions nécessaires dans un plan vertical, par un mouvement autour des tourillons.

Un pareil système ne convient pas plus que les précédents aux canons que l'on enferme dans une casemate, pour les mettre, ainsi que les servants, à l'abri des projectiles de l'ennemi. A vrai dire, on n'a pas encore trouvé un bon affût de casemate, d'un service facile, donnant un champ de tir suffisant, sans exiger que la paroi soit percée d'une ouverture considérable. Des personnes peu au courant des conditions à remplir, ont souvent demandé pourquoi on ne prenait pas l'affût marin, simple, solide, et si apprécié dans la marine, que

le même modèle a été adopté presque sans modification par toutes les nations civilisées. La réponse est péremptoire, l'affût marin n'a presque pas de champ de tir horizontal. On n'a jamais besoin, en mer, que de déplacements très-faibles dans ce sens, car le navire, mobile lui-même, se place dans la direction nécessaire.

Nous avons pu voir, à peu d'exceptions près, en 1867, le résumé des perfectionnements obtenus, depuis une vingtaine d'années, dans la fabrication des affûts. Les essais les plus nouveaux ont eu pour objet l'amélioration des affûts de casemates. Afin d'augmenter le champ de tir et de réduire, autant que possible, l'ouverture percée dans le mur de face, on a cherché à faire pivoter la bouche à feu autour d'un axe imaginaire, très-rapproché de l'extrémité de la volée. C'est un résultat qui ne s'obtient que par des mécanismes compliqués, et jusqu'à présent peu pratiques. Voilà le reproche que l'on peut faire aux systèmes Lank et Eads-Gadek exposés par des officiers autrichiens, et à celui de l'amiral anglais Halsted. Ces trois affûts n'ont été exécutés qu'à l'état de modèles de petite dimension. Il n'en est pas de même de l'affût du capitaine prussien Schumann, qui, au printemps de 1866, a été essayé à Mayence avec un certain apparat. On assure que les résultats ayant été satisfaisants, le gouvernement prussien en a fait établir dans la citadelle de cette ancienne forteresse fédérale, qu'il occupe aujourd'hui. Il est fâcheux que cette invention récente n'ait pas figuré à l'exposition, mais il est difficile de croire, cependant, que l'affût Schumann échappe aux défauts des systèmes analogues, la complication, la délicatesse des appareils. En outre, la pièce, ne pivotant pas autour du centre de gravité, doit exiger, pour sa manœuvre, un temps assez long ou un grand déploiement de force.

Dans les modèles exposés en vraie grandeur, le principal perfectionnement que se sont proposé les inventeurs, est la substitution du fer au bois, en vue d'augmenter la durée du matériel. C'est sur les côtes surtout, où une humidité constante amène la prompte pourriture des bois de la meilleure qualité, que l'on a cherché à se servir de métal. En France, on a adopté des affûts dont les châssis et presque toutes les pièces sont en fonte moulée. Mais si la fonte est solide et peu coûteuse, elle est fragile; un choc médiocre la brise, et la brise sans remède, car il n'est pas possible de pratiquer les réparations que les affûts de bois supportent souvent. Plusieurs gouvernements ont donc mis à l'étude pour la marine, pour les pièces de côtes et pour les mortiers, des modèles d'affûts où les flasques en bois sont remplacés par des plaques de tôle martelées ou laminées. Les essais ont été timides : on a cherché surtout à imiter des formes consacrées par l'usage, dont on était satisfait, et sans se rendre toujours

un compte bien exact des changements que la substitution du fer au bois devait amener dans le choix des assemblages. En poursuivant ces recherches, les officiers d'artillerie se sont montrés moins habiles qu'un constructeur civil, étranger aux actes de guerre, mais très-expérimenté en tout ce qui concernait l'emploi des machines et la grande ferronnerie. Une fois lancé dans cette voie, ce constructeur, sir William Armstrong, a fait preuve d'une véritable supériorité, et les artilleurs de tous les pays devront compter désormais avec ses découvertes, les idées qu'il a émises et les innovations dont il a donné le signal. Nous reparlerons plus loin de ses canons, il suffit, quant à présent, de signaler ses affûts en tôle, les affûts marins surtout, qui sont simples, solides, maniables, et se recommandent par la bonté des assemblages.

La tendance à substituer le fer et la fonte au bois, dans la construction des affûts, est aujourd'hui générale; elle ne se borne pas au matériel de position, à la grosse artillerie, mais s'étend aussi au matériel de campagne. Sir William Armstrong et d'autres constructeurs ont proposé des affûts de campagne, dont toutes les parties, même les roues, sont en fer. Jusqu'à présent, il semble qu'on n'a eu qu'à se louer de cette transformation des anciens modèles, mais il ne faudrait pas se hâter d'émettre une opinion définitive au sujet d'un matériel qui n'a pas subi l'épreuve de la guerre. Sans doute, la solidité sera plus grande, mais ce n'est pas la seule condition à remplir, et il n'est pas sûr que l'on puisse même toujours compter sur cette solidité supérieure.

Le fer, le plus nerveux, résiste mal aux secousses réitérées, aux chocs et aux vibrations, qui altèrent sa texture, le rendent cristallin, aigre et cassant. Une certaine élasticité est indispensable aux roues d'attelage et à toutes les parties d'un affût. Ce résultat est obtenu à un degré bien remarquable dans nos roues de voitures, composées d'un moyeu en bois très-dur ou en métal, de rais en bois de brin, de jantes taillées dans des plateaux homogènes et protégées par un cercle de fer d'une seule pièce. L'heureuse répartition de ces matières diverses assure dans les proportions les plus convenables l'élasticité, la force et la résistance de l'ensemble. Bien peu de nos machines les plus perfectionnées égalent à cet égard une roue de voiture, et il est fort douteux que l'on obtienne un aussi bon résultat de l'emploi du fer seul. Quant à l'affût lui-même, on se tromperait fort, si l'on croyait qu'une matière plus résistante que le bois permettrait de l'alléger sensiblement. L'explosion d'une charge de poudre déploie contre la culasse d'un canon, une force égale à celle qui emporte le boulet. De la bouche à feu, l'action est transmise à l'affût par l'intermédiaire des tourillons, et elle presse l'affût contre la plate-forme qui le

supporte. Sur son chemin, cette force produit des effets d'échauffement, de trépidation ; elle détruirait l'affût, si le canon était trop léger. A la rencontre de chaque assemblage, de chaque pièce différente, il y a un arrêt de mouvement, et une tendance à la destruction, qui est combattue par l'élasticité des matières employées. Si cette élasticité indispensable était trop forte, la réaction pourrait produire des soubresauts dangereux, et arracher les chaînes ou les bandes de fer qui maintiennent les tourillons. Une partie des réactions peuvent être déterminées d'avance et soumises au calcul, mais d'autres lui échappent et ne peuvent être appréciées qu'à l'*user*. Une longue expérience a fait connaître les relations qui doivent exister entre une bouche à feu et son affût, pour que l'un ne cause pas la ruine de l'autre. Tous nos affûts actuels, sauf celui de casemates, sont fort bons, et ne réclament que des perfectionnements de détail ; il convient donc de ne les réformer qu'à bon escient et pour de sérieuses raisons.

De semblables hésitations ne pouvaient se présenter au sujet de la transformation des bouches à feu. Du jour où la supériorité des armes rayées comme portée et comme précision a été bien constatée pour les fusils, on devait être tenté d'appliquer à l'artillerie les améliorations qui avaient si bien réussi aux petites armes. Les difficultés spéciales de cette transformation l'ont seules retardée, et elles sont fort grandes, les conditions étant toutes différentes. Si l'on raye un fusil, le métal mou de la balle se moule aisément, suivant la forme des parois et en suit toutes les sinuosités. Cette mollesse du plomb, et son prix trop élevé, s'oppose à ce qu'on en fasse usage pour les boulets. La fonte de fer, généralement employée, ayant une dureté égale ou supérieure à celle des bouches à feu, dégraderait les rayures, après un petit nombre de coups, si on s'en servait sans des précautions particulières.

C'est à un chirurgien célèbre, notre compatriote Leroy d'Étiolles, que l'on doit la première idée des artifices de construction qui permettent l'emploi des canons rayés ; c'est en France qu'ont été faites aussi les plus importantes recherches et que le problème a été résolu, d'abord d'une manière satisfaisante, ce qui imprime à cette branche de l'artillerie un caractère éminemment national, malgré les beaux travaux exécutés ailleurs. Les nations étrangères ne sont pas restées, en effet, spectatrices indifférentes de nos études, et aux séries d'expériences, aux recherches théoriques, par lesquelles se sont signalés MM. Delvigne, Tamisier, Treuille de Beaulieu et les commissions de tir de l'armée et de la marine, on peut opposer les études du général Cavalli, du baron Wahrendorf, de sir William

Armstrong, de M. Whitworth, des Américains Parrott, Dalgreen, Rodman.

En comparant des travaux si nombreux et si variés, on y remarque sans peine l'empreinte du caractère national, les conséquences favorables de l'indépendance des recherches, ou de la coopération des membres d'un corps fortement organisé, s'efforçant tous d'atteindre le même but. Le général Cavalli et le baron Wahrendorf, l'un Italien, l'autre Suédois, ont attaché leur nom à la recherche de procédés pour le chargement des canons par la culasse. Ce sont de brillantes individualités, mais, par suite de leur isolement, ils n'ont obtenu que des résultats limités. MM. Armstrong et Whitworth, constructeurs à la fois très-habiles et très-riches, à la disposition desquels des amis puissants ou le gouvernement anglais lui-même ont mis des ressources presque illimitées pour leurs essais, ont poursuivi, avec une habileté supérieure, la recherche de systèmes d'artillerie donnant aux projectiles de très-grandes vitesses, de très-grandes portées et une précision remarquable. Sous ce rapport, ils n'ont été dépassés par personne. Le meilleur éloge que l'on puisse faire des commissions françaises, c'est qu'après une comparaison très-minutieuse des produits de MM. Armstrong et Whitworth, le gouvernement anglais, et sir William Armstrong lui-même ont donné la préférence à des modes de rayures, à un système de projectiles et de chargement qui diffèrent peu de ceux adoptés en France pour les canons de campagne. Les Américains, après avoir montré d'abord une grande inexpérience, éprouvé de fréquents mécomptes (souvent leurs canons ont éclaté à l'improviste), ont vu leur persévérance enfin couronnée de succès. Ils ont surtout dirigé leurs recherches, de manière à obtenir des canons d'un calibre énorme, mais la résistance limitée des parois, bornant forcément le poids des charges, ils obtiennent des vitesses beaucoup moindres que les Européens. Y a-t-il là un désavantage marqué? est-il constant, car le transport d'une pièce pesante serait un tort, si l'on pouvait obtenir le même effet d'une pièce plus légère, imprimant une vitesse plus grande; existe-t-il seulement dans des circonstances particulières, où la vitesse importe plus que la masse du projectile? Voilà ce qui n'est pas encore nettement établi. Le nouveau matériel de guerre des États-Unis a servi dans des circonstances plus nombreuses et plus variées que celui d'aucune puissance de l'Europe. Il s'y trouvait des pièces, des systèmes et des calibres les plus divers; elles se sont généralement bien comportées; mais au milieu des éloges un peu emphatiques qu'on leur donne, on ne distingue pas nettement celles qui méritent la préférence; la connaissance que nous avons de ces faits lointains présente de trop grandes lacunes.

En France, l'artillerie a poursuivi la réforme de son matériel avec une suite, une sûreté et un succès que l'on chercherait vainement ailleurs. Nulle part il n'y a eu aussi peu d'échecs. Avec moins d'originalité apparente, on a eu l'initiative des principaux perfectionnements, obtenu les résultats les plus pratiques, et cela mérite d'être remarqué, au moment où la Prusse, notre rivale, vient d'être obligée d'abandonner pour la troisième fois, au moins, un matériel rayé, adopté à titre définitif. La série de nos études et de nos travaux a été exposée, en quelques pages magistrales, par le général Treuille de Beaulieu, dans un rapport compris au nombre de ceux du jury international de l'Exposition, pour la classe 37. Ce rapport se distingue de tous les autres en ce qu'il ne dit pas un mot des produits exposés ; c'est donc une sorte de hors-d'œuvre ; mais il est remarquable à plus d'un titre. C'est à la fois le résumé, fort bien présenté, des faits acquis à la science et le résumé des vues d'un homme qui a conquis une haute notoriété dans tous les débats auxquels les nouveaux systèmes d'armement ont donné lieu.

Les recherches relatives au tir des petites armes et à celui des canons ont entre elles des relations si étroites, qu'ayant à parler des unes, le général Treuille de Beaulieu n'a pu se dispenser de s'occuper des autres. Cela lui a donné l'occasion de faire ressortir la grande part qui lui revient dans l'organisation de notre matériel d'artillerie. On doit regretter qu'il ait si peu parlé des nombreux collaborateurs dont les travaux et les expériences ont servi de base à ses théories. En leur rendant une plus complète justice, il lui serait encore resté une part assez belle, car, en concentrant les études faites par les écoles d'artillerie et les commissions spéciales, il en a déduit un véritable corps de doctrine.

Tout le monde sait que les déviations des projectiles sont dues à deux causes, les ballottements qu'ils éprouvent dans l'intérieur de l'arme et la résistance que l'air leur oppose : que le recul est dû à la pression du gaz de la poudre sur la culasse, pression égale et opposée à celle exercée contre le projectile. Ces explications ne parurent pas au général Treuille de Beaulieu, rendre compte de certaines circonstances du tir : par exemple, la moindre précision relative des armes rayées aux très-petites distances, tandis qu'elles avaient une supériorité incontestable aux grandes portées[1]. Ses

[1] On peut citer à cette occasion un fait assez curieux. Après la campagne de 1866, beaucoup d'officiers prussiens ont demandé l'abandon de l'artillerie de campagne rayée et le retour aux pièces lisses, dont le tir leur paraissait plus efficace, plus sûr et surtout plus exact, aux distances où l'on a presque toujours occasion de les employer.

prévisions personnelles, vérifiées par l'expérience, ont rendu raison de cette particularité. Le recul n'est pas dû seulement à une réaction égale à la pression exercée contre le projectile, il provient aussi d'une détente des gaz, qui s'exerce dans toute la longueur de l'âme. Si cette détente n'est pas complète, si les gaz conservent à la bouche du canon une vitesse beaucoup plus grande que celle dont est animé le projectile, ils débordent avec effervescence et lui impriment une déviation qui peut le faire sortir du plan du tir. Si au contraire ils ont une vitesse moindre, le vide qui se fait derrière le projectile le happe, en quelque sorte, et le retient en arrière ; mais ce cas est fort rare, il n'arrive guère que l'arme soit assez longue et la charge assez faible pour qu'il se réalise. Deux moyens se présentent pour mettre le projectile à l'abri de l'action des gaz au sortir de l'arme. On peut assurer la détente à peu près complète des gaz, ou imprimer aux projectiles une vitesse de rotation sur eux-mêmes assez grande pour que l'effet de la détente devienne peu sensible. Le général Treuille de Beaulieu proposa d'assurer la détente en perçant les armes d'une série de trous latéraux, comme ceux d'une flûte. L'idée était originale, elle paraissait plus que singulière, mais elle eut un plein succès. Les irrégularités de tir disparurent, et la vitesse ne fut que peu diminuée. Avec le fusil des cent-gardes, construit dans ce système, et d'un calibre de 9 millimètres seulement, on traverse à 42 mètres les cuirasses d'acier de la grosse cavalerie. Des résultats analogues ont été obtenus pour les canons, et en inclinant les trous d'avant en arrière, le recul a été diminué des trois quarts. Le général Treuille de Beaulieu prétend même qu'avec des charges très-fortes et une détente convenablement calculée, on pourrait triompher du recul et faire avancer un canon au moment du tir. Malgré le succès inattendu de cette épreuve, on n'a pas cru pouvoir admettre la proposition de percer tant d'ouvertures dans les parois des bouches à feu de crainte de les affaiblir.

Lorsqu'on a agité la question de l'armement de l'infanterie, le général Treuille s'est montré l'un des plus zélés partisans des fusils de très-petit calibre, tirant à forte charge. « La force qui anime le projectile, est, disait-il, en raison du produit de la masse par le carré de la vitesse, et l'effet de pénétration d'autant plus grand que la section transversale est plus petite. » C'est là une opinion au sujet de laquelle il faut faire quelques réserves. Ni l'expérience, ni le calcul n'ont encore décidé si la force de destruction ou de pénétration d'un projectile croît comme la vitesse qui l'anime ou d'une manière plus rapide, comme le carré de cette vitesse par exemple. Voilà pour le premier point. Pour le second, le général Treuille de Beaulieu a évidemment raison, toutes les fois qu'un projectile doit pénétrer dans des corps mous,

dont il sépare les fibres : plus il est aigu, plus il y entrera facilement. Il n'en est pas de même lors d'un choc contre des corps durs, qui émoussent et refoulent la matière d'un projectile trop peu résistant, qui peuvent même le briser. Il se produit aussi des effets calorifiques, des mouvements moléculaires, dont il faut tenir compte. Lorsqu'on a cherché à percer les plaques épaisses des navires cuirassés, les boulets emporte-pièce, également larges partout, se sont montrés très-supérieurs aux boulets pointus, qui usaient la plus grande partie de leur force à refouler latéralement la cuirasse, autour du point choqué.

Les canons monstrueux des Américains confirment la théorie du général Treuille de Beaulieu et les réserves qui viennent d'y être faites. La grande exactitude de leur tir, due à la longueur de l'arme, montre que l'on avait obtenu une détente convenable des gaz. Les effets destructeurs de ces gros projectiles, à des distances de 2,000 et 3,000 mètres malgré une charge relativement faible, prouvent que la solution des problèmes de l'artillerie n'est pas unique. Suivant les conditions de portée, de précision, de vitesse, d'effets de destruction qu'on se propose d'obtenir, les pièces doivent être établies d'une manière différente. La longueur et le poids des bouches à feu, le pas, le nombre et la forme des rayures doivent varier dans des limites très-étendues, que les théories sont jusqu'à présent impuissantes à prévoir. Tout au plus peuvent-elles permettre de pressentir les solutions; pour les trouver, il faut de nombreux essais et même un certain bonheur.

Compter sur la fortune et sur des essais répétés, voilà encore à quoi il faut se résoudre pour obtenir, dans chaque circonstance, le nombre des rayures, la forme et la courbure qui leur conviennent. Quant à la manière d'obtenir le forcement, il y en a deux principales. On peut adapter aux boulets des ailettes qui suivent les rayures et déterminent la rotation ; c'est le procédé adopté en France d'abord, puis en Autriche et auquel on est aussi arrivé en Angleterre, à la suite de nombreux essais. On peut aussi envelopper les boulets d'une couche de plomb, qui se moule dans les rayures. Le vent[1] se trouve ainsi supprimé dans les canons comme dans les fusils, mais on est obligé d'adopter le chargement par la culasse, ce qui est une sérieuse complication. Ce système a été préféré en Prusse, en Belgique et en Russie. Sir William Armstrong et le gouvernement anglais qui avaient admis d'abord le chargement par la culasse, y ont renoncé pour revenir à l'ancien procédé du chargement par la bouche : mais afin de bien concentrer les projectiles et d'éviter les mouvements de

[1] On sait que l'on désigne sous le nom de vent le petit intervalle entre la paroi de l'âme et les projectiles, dont le diamètre est presque toujours un peu plus faible.

bascule dans l'âme de la pièce, cause de rapides dégradations, ils ont adopté des rayures jumelles, l'une large, que suivent les ailettes lors de l'introduction du boulet, ce qui facilite la manœuvre; l'autre étroite, qui guide les ailettes à la sortie.

Toutes les circonstances du tracé des rayures, du profil des ailettes, le métal même dont elles sont formées ont une grande importance. Presque partout, on a adopté pour les canons de bronze des ailettes en zinc, métal assez solide pour ne pas se déformer pendant le transport, assez mou pour ne pas dégrader la bouche à feu. Dans les canons de fonte, les ailettes sont le plus souvent en fonte aussi, et font corps avec le métal. Alors des précautions minutieuses sont nécessaires pour l'exacte position des ailettes, afin que le projectile soit parfaitement centré. On obtient plus aisément ce résultat avec les ailettes en zinc, par un tracé convenable des rayures, qui centrent automatiquement le boulet. Les canons de campagne français, servis par des artilleurs exercés, peuvent placer tous les boulets dans un rectangle d'une douzaine de mètres de côté, à la distance de 3,000. Il est difficile d'attendre un meilleur résultat, et la précision de l'arme dépasse de beaucoup ici celle que l'on peut espérer du coup d'œil des soldats. Un succès si satisfaisant a engagé le gouvernement français à conserver les mêmes dispositions pour son matériel tout entier, ce qui imprime à notre artillerie un caractère d'uniformité unique en Europe. Malheureusement, les travaux exécutés plus tard en Angleterre nous ont ôté, pour une partie du matériel de siége, la supériorité que nous avons conservée pour l'artillerie de campagne.

La difficulté qu'on éprouve à centrer les ailettes, avec une certitude complète, l'influence souvent fâcheuse du vent qui existe entre le boulet et l'âme du canon, ont engagé à rechercher les moyens d'obtenir le contact du projectile et de la bouche à feu. Au point de vue théorique, l'avantage est très-marqué; il n'en est pas tout à fait de même dans la pratique. La couche de plomb dont on entoure les boulets, se déchire lorsque le pas des rayures est court, ses débris encrassent le canon, le dégradent et rendent le tir inexact. Les boulets qui ferment l'âme d'une manière absolue ne peuvent s'introduire par la bouche. Il faut de toute nécessité les charger par la culasse. Or ce n'est pas un mince inconvénient que d'avoir plusieurs ouvertures dans une arme soumise à d'aussi violentes réactions qu'une pièce de canon. On devra s'y résoudre pour les pièces de position, parce qu'il faut avant tout cacher les canonniers; mais comme ils sont forcément découverts dans le tir de bataille, rien ne compense ce défaut dans l'artillerie de campagne. On l'a si bien senti, que le système en question, adopté d'abord en Prusse, ne s'est pro-

pagé que dans les pays soumis à l'influence prussienne, la Russie et la Belgique.

La grande affaire, lorsqu'on adopte le chargement par la culasse, est d'obtenir une obturation complète, malgré l'énorme pression des gaz de la poudre. Le système adopté d'abord en Prusse, puis en Russie et en Belgique, a été la fermeture Wahrendorf, avec de légères améliorations apportées à l'invention du fabricant suédois. Dans ce système, l'âme du canon est forée de part en part, et la culasse se ferme à l'aide d'un tampon mobile autour d'une charnière placée sur l'un des côtés de la pièce; du côté opposé, une vis et un écrou fixent le tampon à la culasse. Comme la charnière, la vis et l'écrou ne sauraient résister à l'énorme pression du gaz, on interpose en avant un cylindre transversal, dont l'introduction oblige à percer la bouche à feu de deux nouvelles ouvertures latérales. C'est donc tripler la difficulté d'obturation, en la répétant trois fois. De plus, si le cylindre transversal ne s'appuie pas très-exactement sur le tampon de culasse, il ne tarde pas à se fausser et à se rompre.

Ces inconvénients considérables de la fermeture Wahrendorf ont engagé le gouvernement prussien à l'abandonner. Le cylindre a été remplacé par deux coins prismatiques, glissant l'un sur l'autre et pouvant se serrer avec une très-grande force. Ce système, qui a reçu le nom de son inventeur Kreiner, avait donné de bons résultats dans les expériences, mais à la bataille de Sadowa, les arêtes vives s'usant rapidement, ont amené la dégradation et même l'éclatement d'un certain nombre de pièces. L'armée prussienne a récemment abandonné ce mode de fermeture[1]. Sir William Armstrong, qui avait adopté d'abord un système de chargement par la culasse dans lequel le cylindre de Wahrendorf était remplacé par un cône, ou par un coin, paraît y avoir définitivement renoncé.

Après beaucoup d'épreuves infructueuses, ce mode de chargement, si avantageux par la sécurité qu'il donne aux servants dans le tir sous des abris et le maniement plus facile des charges, paraît donc en défaveur, presque par toute l'Europe. Seule, la marine française l'a adopté d'une manière exclusive, et avec un succès à peu près complet. L'appareil qu'elle emploie est dû au général Treuille de Beaulieu, qui en a emprunté l'idée aux Américains. Le tampon qui ferme la culasse est une vis à pas interrompu, en sorte qu'il suffit de lui faire faire un sixième de tour pour mettre la vis hors de prise. On

[1] Elle a abandonné aussi les canons d'acier, métal dont la supériorité sur le bronze serait incontestable si la fabrication était assez perfectionnée pour que l'on fût toujours certain d'obtenir l'ensemble des qualités que réclament les bouches à feu. Soit défaut de fabrication, soit altération du métal par l'usage, l'acier a mal réussi en Prusse.

la retire alors en arrière, et un mouvement de bascule autour d'une charnière dégage complétement le vide de l'âme. La manœuvre est facile et rapide, l'obturation bonne, même pour un canon de 24 centimètres de calibre, pouvant lancer des boulets de près de 100 kilogrammes. Ces pièces sont en fonte, et pour leur donner une résistance suffisante, on les protége par des frettes, en fer ou en acier. Le frettage, imaginé d'abord pour utiliser les anciens canons de 30 à âme lisse, les mettre à même de supporter les rayures et la réaction des projectiles oblongs, a si bien réussi, qu'on l'emploie même pour les pièces neuves. Depuis l'exposition, la marine a complété le renouvellement de son matériel par des systèmes d'affûts en fer, imités en partie de ceux de sir William Armstrong.

La marine française se trouve donc pourvue, grâce à ce que le métal des bouches à feu est dur et résistant, d'un matériel excellent, doué de qualités que ne possèdent pas les gros canons de l'armée de terre. Le poids énorme des pièces de fonte empêche de les adopter, toutes les fois qu'on a besoin d'une certaine mobilité, et le bronze, qui réunit les conditions les plus convenables de résistance au tir et de légèreté, est trop mou pour permettre le chargement par la culasse. En le rejetant, on n'a d'autre ressource que d'employer l'acier et le fer forgé.

Les canons en acier avaient été adoptés en Prusse pour tout le matériel d'artillerie. Ce pays possède en effet la fameuse fabrique d'Ester, appartenant à M. Krupp, et sans rivale dans l'univers. L'Exposition a permis de juger de la rare qualité des produits de ce fabricant. On a pu admirer son énorme bloc d'acier fondu, une série très-complète de canons en acier, de bandes de roues et de machines les unes énormes, les autres d'une extrême délicatesse, enfin le gros canon aussi en acier fondu, destinée à la défense de la rade de Kiel, et pouvant lancer des boulets pleins de 550 kilogrammes ou des boulets creux de 500 kilogrammes. Cette bouche à feu, la plus considérable qu'on ait jamais fabriquée, a $0^{m},356$ de diamètre intérieur et pèse 50,000 kilogrammes[1]. Elle est montée sur un affût pesant 15,000 kilogrammes, supporté lui-même par une plaque tournante de 25,000 kilogrammes. Il faudrait avoir assisté à un tir d'expérience pour se rendre compte de la valeur de cette pièce. L'affût nous semble relativement léger. Telle n'est pas l'opinion de M. le capitaine Rous; il estime que la pièce pourra tirer au plus 400 coups, et devra être mise au rebut, laissant encore l'affût

[1] Ce canon est composé de plusieurs tubes emboîtés l'un dans l'autre, suivant la méthode Armstrong. Le tube intérieur, pesant 20,000 kilogrammes, a été tiré d'un bloc d'acier du poids de 45,000 kilogrammes.

et la plate-forme en bon état. Le gros canon de M. Krupp est tellement en dehors de ce qui a été fait jusqu'à ce jour, que les prévisions les plus plausibles peuvent se trouver en défaut.

Tout ce que l'on sait, c'est que jusqu'à présent l'acier fondu n'a pas donné les résultats que l'on pouvait espérer, d'après les grands progrès réalisés depuis quelques années par l'industrie sidérurgique. La fonte et l'acier peuvent avoir des défauts non apparents, changer de texture moléculaire, perdre une partie considérable de leur force de résistance, sans que rien décèle le danger; éclater enfin d'une manière tout à fait imprévue. Le prix de revient est d'ailleurs de 6 francs à 7 fr. 50 le kilogramme pour les pièces de dimensions ordinaires, tandis que les canons en bronze ne coûtent que 5 à 6 francs le kilogramme. Ce n'est là du reste que le moindre de leurs avantages. Les dégradations s'y font avec une lenteur et une régularité qui permettent de prévoir longtemps d'avance le moment où le tir pourrait devenir dangereux et où il faudra mettre la pièce au rebut; ce qui n'arrive, en moyenne, qu'après un millier de coups. Alors même, elle est loin d'être sans valeur; le prix du métal dépassant la dépense de la fabrication, elle est simplement renvoyée aux arsenaux pour être refondue.

Si la fonte est aujourd'hui le métal le plus convenable pour les pièces à charger par la culasse, le bronze est le meilleur métal dont on puisse composer les canons de campagne, mais on peut prévoir qu'il ne conservera pas toujours cet avantage. La fabrication de l'acier continuera de se perfectionner, elle donnera des produits plus réguliers, moins coûteux, et surtout mieux appropriés aux services qu'on en attend. L'acier qui tend à se substituer pour tant d'usages, dans l'industrie, à la fonte et au fer, l'acier sera le métal des canons de l'avenir, mais en ce moment il ne saurait encore donner des résultats satisfaisants.

En attendant qu'on puisse employer l'acier fondu, le véritable acier, celui connu depuis des siècles, mais qu'on n'a pu se procurer en masses considérables que depuis peu d'années, quelques constructeurs ont tenté l'essai des autres composés de fer et de charbon dont la fabrication en grand s'est propagée sous le nom d'acier Bessemer, acier puddlé, fonte Gruson, fonte miroitante. Ils se sont même servi du fer forgé et de l'acier doux, enroulés en rubans. Aucun de ceux qui ont suivi cette voie n'ont obtenu de résultats comparables à ceux de sir William Armstrong et de son concurrent M. Whiterwoth, le célèbre constructeur de Manchester, dont les canons à grande puissance envoient à 6 et 8000 mètres des projectiles conservant encore une force et une précision redoutables.

M. Armstrong enroule des barres de fer ou d'acier autour d'un

noyau, qu'il faisait d'abord en acier, pour lequel, plus tard, il a préféré le fer, en raison de la difficulté de se procurer des aciers d'une qualité constante. La masse est soudée au marteau pilon, forée et rayée. Le canon obtenu à la suite de ces opérations, se compose donc d'une âme homogène, enveloppée par un manchon dont les fibres en hélice opposent une grande résistance à la rupture. Si le canon est d'un calibre considérable, les barres épaisses qu'il serait nécessaire d'employer se souderaient mal. Pour éviter des malfaçons, trop à craindre, le cylindre intérieur est enveloppé de plusieurs manchons successifs, en fer à rubans, et dont chacun peut être formé de plusieurs pièces. Le canon de 18 centimètres exposé par sir William, était formé de dix pièces, dont huit manchons, un tube intérieur en acier, et une pièce de culasse vissée dans le premier manchon. Un canon de 23 centimètres comptait deux manchons de plus. On imagine sans peine l'exquise précision que réclament des engins aussi compliqués, destinés à supporter des réactions aussi considérables, et l'extrême difficulté d'obtenir cette exquise précision. Ces tours de force de fabrication ne peuvent s'obtenir que chez quelques privilégiés, disposant d'un outillage immense et parfait, manœuvré par un personnel de choix et dirigé par un chef d'une capacité hors ligne. La réunion de ces trois conditions peut seule expliquer les grands succès de sir William Armstrong.

On peut en dire autant de son concurrent M. Withworth, dont les conceptions originales se distinguent par une constance et une solidité qui lui ont permis d'appliquer des principes uniformes à toutes ses armes, depuis le pistolet du plus petit calibre jusqu'aux plus gros canons. Tout se tient dans le système de M. Whithworth. Les projectiles ont une grande longueur, atteignant jusqu'à dix fois le diamètre, ce qui leur assure une force extrême de pénétration. Il est par suite indispensable de leur communiquer un mouvement de rotation très-rapide, sans lequel ils n'auraient aucune stabilité. Les rayures sont donc très-inclinées sur l'axe de la bouche à feu; elles suivent une hélice d'un pas très-court. La résistance à suivre cette hélice devenant considérable, des rayures ordinaires seraient infailliblement arrachées au bout d'un petit nombre de coups. Au lieu de donner à l'âme de la bouche à feu la forme cylindrique habituelle, M. Whitworth lui donne celle d'un sexagone à angles arrondis, et ces angles, suivant le filet de l'hélice, rendent l'intérieur du canon semblable au moule d'un prisme qu'une main puissante aurait tordu.

De nombreuses séries d'expériences ont servi à déterminer l'influence du pas des rayures, de la longueur des projectiles, de leur poids, de celui des charges et de la qualité de la poudre. M. Whit-

worth pense avoir acquis ainsi des connaissances suffisantes pour indiquer de suite les dimensions d'un canon capable de produire des effets déterminés à une distance donnée, et de fait il a accompli plusieurs fois sa promesse. Quant aux canons, ils sont faits d'un métal homogène, de l'acier doux, scrupuleusement essayé, et trempé dans l'huile, par des procédés appropriés à chaque nature d'acier, et dont le fabricant a gardé le secret[1]. Chaque canon est composé de plusieurs tubes emboîtés l'un dans l'autre, et cette opération ne se fait pas à chaud. Les tubes sont alésés de manière à être légèrement coniques, ils sont enfoncés les uns dans les autres par une presse hydraulique d'une force proportionnée à l'effort auquel ils doivent résister. L'assemblage ainsi obtenu est donc très-résistant, élastique, et le métal a conservé des propriétés que le travail de la forge altère souvent. Les canons Whitworth ont une portée et une puissance qui n'ont pas encore été égalées. Ils ont, les premiers, percé à la distance de 700 mètres les fortes plaques de la cuirasse du *Warrior*, considérées jusqu'alors comme invulnérables. Prodige étonnant, ce résultat était obtenu non-seulement par des boulets, mais aussi par des obus. Prodige plus étonnant encore, la poudre enfermée dans l'obus s'enflammait sans qu'il fût nécessaire d'y mettre le feu. La chaleur développée pendant le travail de pénétration suffisait pour cela, la poudre brûlait même trop tôt, avant que la pénétration fût complète, et il devint nécessaire de l'envelopper dans des doublets de flanelle, pour modérer l'activité de la combustion.

Il faudrait dépasser de beaucoup les bornes de cet article pour décrire, même sommairement, les ingénieux procédés employés par MM. Armstrong et Whitworth pour obtenir des bouches à feu et des projectiles d'une qualité exceptionnelle. Quelques-uns de ces procédés, dont ils ont gardé le secret, ne peuvent être employés que par eux. D'autres sont si délicats, dépendent tellement du coup d'œil et de l'habileté de l'ouvrier, qu'ils ont pu les divulguer sans crainte de les voir employés par d'autres. Les canons Armstrong et Whitworth, du moins, avec la qualité supérieure qui en fait le principal mérite, sont donc des objets d'art, que tout autre que les inventeurs serait impuissant à reproduire. C'est peut-être leur seul défaut, mais c'en est un sérieux. Une arme de guerre doit être toujours aussi simple que solide, réparable avec les moyens souvent imparfaits dont on

[1] A n'en pas douter, la trempe est un défaut, car, par suite de l'échauffement des pièces pendant le tir, elles peuvent se détremper de manière à perdre leur homogénéité et devenir dangereuses pour les servants. Aussi M. Krupp ne trempe-t-il jamais ses canons d'acier fondu. Mais le métal homogène de Whitworth est-il de l'acier ?

dispose en campagne. La grande fabrique du gouvernement anglais, à Woolwich, a depuis le départ d'Armstrong fait l'épreuve des difficultés que l'on rencontre dans l'imitation de ses œuvres extraordinaires. Confiante dans la bonté d'une installation vraiment remarquable, elle a produit un mortier monstrueux, devant lancer des bombes d'environ 1,200 kilogrammes, ayant en outre une charge intérieure de poudre de 200 kilogrammes, soit un poids total dépassant 1,400 kilogrammes. Le mortier était formé d'une série d'anneaux en fer à rubans, suivant le procédé Armstrong, et reliés par de très-forts boulons. On n'a obtenu qu'une portée de 2,400 mètres, inférieure à celle de bien des mortiers vulgaires, et l'une des pièces de ce monstrueux assemblage s'est rompue, au bout d'un petit nombre de coups.

Les changements radicaux survenus dans la forme extérieure et intérieure des bouches à feu ont conduit à modifier d'une façon non moins marquée la forme des projectiles. Tous autrefois étaient sphériques et un petit nombre seulement renfermaient une charge de poudre destinée à les briser en éclats à la fin de leur course. La diminution ou même la suppression complète du vent, qui résultent de l'emploi des rayures, la moindre perte de vitesse, à mesure que le boulet s'éloigne de l'arme, permettent d'obtenir un meilleur effet d'une moindre quantité de poudre et on en profite pour lancer des projectiles plus lourds. Aux boulets ronds, on a donc substitué des boulets allongés, dont le poids est en général à peu près double, le diamètre restant le même. Par suite de l'augmentation de volume, on a pu ménager un vide intérieur assez grand pour y placer une forte charge d'éclatement, sans trop réduire l'épaisseur des parois. Les anciens obus, très-efficaces comme projectiles explosifs, étaient sans valeur comme armes de choc, sauf pour les très-forts calibres. Les boulets oblongs ont de puissants effets dans toutes les circonstances.

Beaucoup d'expériences ont été faites pour rechercher la meilleure forme à donner aux projectiles, et l'on a reconnu que cette forme, ainsi que la disposition intérieure, devaient varier suivant les circonstances du tir. Un boulet aigu fend mieux l'air qu'un boulet sphérique. Une pointe ogivale est préférable à une pointe conique, qui d'ailleurs manquerait de solidité, et pourrait se briser à la rencontre d'un corps dur. Il est important, pour qu'un tel accident ne se présente pas, d'employer des fontes de qualité supérieure ; souvent même la pointe du projectile est en fer puddlé ou en acier. M. Whitworth est de tous les exposants, celui qui a présenté les beaux modèles de boulets ; il les avait fabriqués à l'aide de machines à raboter fort ingénieuses. Il avait aussi, ainsi que MM. Armstrong et Krupp,

des boulets en acier pur destinés à percer les cuirasses des navires et les tourelles protectrices des pièces hautes. Toutefois, les plus grands effets obtenus contre ces cuirasses l'ont été au moyen de boulets à tête plate, capables de traverser le bordage comme des emporte-pièces. Il va sans dire que par suite de la suppression de l'espèce de *proue*, qui diminue la résistance de l'air contre les projectiles ogivaux, les boulets emporte-pièces ne sauraient être employés à de très-grandes distances sans perdre de leur précision.

L'effet perturbateur de l'air se manifeste à l'arrière comme à l'avant d'un projectile. Il retarde le mouvement en ne se laissant pas déplacer sans résistance, il le retarde encore par la lenteur qu'il met à occuper l'espace que le corps en mouvement vient de quitter. Il se fait là un vide momentané, qui happe le boulet, et l'attire en arrière. On trouverait donc un certain avantage à terminer les projectiles par un arrondissement, une sorte de *poupe*, mais ils recevraient moins bien l'impulsion des gaz de la charge, et l'on n'a pas encore trouvé le moyen d'éviter cette perte de vitesse. Tous les boulets exposés présentaient uniformément un fond plat, sauf les sphères rayées du système Whitworth.

Il y a peu de chose à dire de la forme des parois latérales des projectiles de l'artillerie nouvelle. En parlant des bouches à feu, on a fait connaître les deux modes de direction adoptés : les ailettes et le forcement par une lame de plomb. Du choix entre ces procédés résulte la forme des projectiles et ceux admis à l'Exposition présentaient une variété qui prouve combien on est peu fixé encore sur les dispositions à adopter. Il y avait des ailettes en fonte, faisant corps avec le boulet, pour les canons d'acier ou de fer ; des ailettes en zinc martelé ou laminé, en laiton, en alliages de métaux divers ; des ailettes simples ou multiples. Les boulets à enveloppe de plomb n'étaient pas non plus de fabrication identique. Le système d'enveloppe, dont on se montrait satisfait en Prusse, a moins bien réussi en Angleterre. Le plomb se séparait fréquemment de la fonte, encrassait les rayures, diminuait les portées et la précision du tir. Il a fallu soumettre les boulets à une préparation de plus, les étamer ou les passer au zinc, afin d'obtenir une adhérence suffisante.

La charge d'éclatement que l'on introduit à présent dans tous les projectiles de calibre en augmente considérablement l'effet contre les hommes et contre les corps résistants. Dans un tir dirigé contre des troupes, la force de choc d'un boulet dépasse de beaucoup celle qu'il est nécessaire de produire, et la division en éclat donne la chance d'atteindre un beaucoup plus grand nombre d'hommes. Les éclats se dispersent d'ailleurs dans toutes les directions, selon que leur vitesse propre s'ajoute à celle dont était animé le projectile, ou

s'en retranche. La forme et la grosseur des éclats exerce aussi une très grande influence. Il peut donc être avantageux de donner aux boulets une forme telle, qu'ils se divisent d'une manière prévue d'avance. Sir William Armstrong, cherchant à réunir dans un même projectile le grand effet de choc des boulets à paroi épaisse et l'effet de dispersion des obus à parois minces, se divisant en un grand nombre de morceaux, a inventé l'obus à segments, composé d'un certain nombre d'anneaux, empilés les uns sur les autres et enveloppés dans une mince feuille de tôle. La charge de poudre intérieure, brisant cette paroi peu résistante, met en liberté les segments qui produisent l'effet d'une grappe de mitraille. Mais la forme peu favorable de ces éclats leur donne des mouvements irréguliers, en diminue assez vite la vitesse, et les rend moins efficaces que ne l'espérait l'inventeur.

On obtient en général de biens plus grands effets des obus Shrapnels, à paroi assez faible, et remplis de balles de fonte, entre les interstices desquels se place la charge d'éclatement. Ces balles conservant la vitesse imprimée à l'obus, faiblement modifiée par l'action de la charge intérieure qui s'exerce presque en entier sur la paroi, produisent l'effet d'une mitraille à grande portée, et deviennent par leur nombre et leur poids extrêmement redoutables. Les obus à mitraille ont d'ailleurs la même précision que les boulets pleins ou les boulets explosifs à parois épaisses.

Pour obtenir des projectiles creux tout l'effet qu'ils sont susceptibles de produire, il faut pouvoir déterminer d'avance le moment où le feu se communiquera à la charge intérieure. Dans le tir contre une troupe, ce doit être celui où le boulet la rencontre. Lorsqu'on se propose de détruire une muraille, le bordage d'un vaisseau, ou tout autre obstacle résistant, si l'explosion a lieu en même temps que le choc, ou le suit de très-près, un effet de rupture et de déchirement s'ajoute à celui de pénétration et souvent fait plus qu'en doubler la puissance. On a donc été conduit à abandonner les anciennes fusées en bois, chassées à coup de maillet dans l'œil des obus, et contenant une quantité de matière fusante proportionnée à la durée de la course de l'obus, de manière à le faire éclater, lorsqu'il était parvenu au bout de sa carrière. A ces appareils simples et peu coûteux, on a substitué des fusées plus compliquées, permettant de faire éclater les obus après un temps variable, et que l'on détermine au moment du tir, en offrant au contact des gaz enflammés une portion de la composition fusante plus ou moins rapprochée de la charge intérieure. Les fusées françaises permettent de régler l'éclatement à quatre ou à six distances différentes. Elles sont en métal et d'un emploi assez commode. En Angleterre, on donne la préférence aux fusées en bois

du colonel Boxer, qui donnent le moyen de choisir entre quinze ou dix-huit distances d'éclatement. Mais elles doivent être posées au moment même du tir, ce qui entraîne une complication fâcheuse du chargement. La modicité de leur prix et d'autres avantages établissent en leur faveur une certaine supériorité sur les fusées inventées par MM. Armstrong et Whitworth.

Toutes ces fusées s'enflamment spontanément, par le contact des gaz de la charge de la bouche à feu, gaz qui se répandent autour du projectile par le petit espace libre, entre lui et l'âme de la pièce. Mais lorsqu'on supprime ce *vent*, l'inflammation ne peut plus avoir lieu. Dans ce cas, ou lorsqu'on tient à déterminer l'éclatement au moment précis du choc, on emploie des fusées percutantes, dont on a imaginé un assez grand nombre de modèles. Presque toujours, ces fusées renferment une mastelotte faiblement retenue par un fil mince ou une chevillette. Cette mastelotte participe au mouvement du projectile, mais au moment d'un arrêt brusque de ce dernier, elle continue sa course et vient frapper une amorce fulminante placée devant elle. On conçoit sans peine la difficulté de rendre la mastelotte assez mobile pour éviter les *ratés*, et de la retenir assez bien pour éviter les accidents pendant les transports. Aussi jusqu'à présent n'a t-on pas encore trouvé de disposition tout à fait satisfaisante, quoique l'on n'ait rien épargné pour y parvenir. Rien épargné peut se dire au propre et au figuré, car il est des fusées de projectiles dont le prix dépasse trois francs. Les ratés sont nombreux et peuvent atteindre des proportions énormes : pour certains systèmes, le quart du nombre des coups, ce qui a engagé à réunir dans une même combinaison le double système des fusées à temps et à percussion. Mais c'est là une bien grande complication. La solution du problème n'a donc pas encore été trouvée et une fusée simple, solide, peu coûteuse, d'un usage assuré, dont le maniement n'expose pas à d'autres dangers que la poudre elle-même, est l'un des *desiderata* de l'artillerie moderne.

Aux canons, aux fusils, ne se bornent pas les perfectionnements que l'industrie a apportés aux armes à feu. On ne peut traiter ce sujet sans dire quelques mots des mitrailleuses, ces machines destinées à lancer une grêle de projectiles de petites dimensions, et qu'un ou deux hommes suffisent à manœuvrer. Elles n'étaient représentées à la dernière exposition universelle que par deux spécimen, venus d'Amérique. Les gouvernements européens, qui se sont occupés depuis de les perfectionner n'ont rien laissé transpirer du résultat de leurs recherches. On sait seulement qu'ils s'en montrent satisfaits. L'idée du reste n'est pas nouvelle. On a souvent réuni plusieurs canons de fusil sur un même cadre, assez lourd pour résister au recul de

plusieurs armes faisant feu simultanément. Il fallait seulement ensuite recharger tous les fusils, ce qui prenait beaucoup de temps. La machine de Fieschi de funèbre mémoire, et que l'on conserve au musée de Saint-Thomas-d'Aquin, était une mitrailleuse assez mal construite. Les Chinois en ont aussi essayé dans leurs guerres contre nous, mais avec peu de succès. On préférait donc, jusqu'à ces dernières années, lancer la mitraille au moyen des bouches à feu ordinaires, qui, par suite de leur calibre, peuvent en recevoir une assez grande quantité. Cela n'était pourtant pas exempt d'inconvénients. Impossible de se servir de balles de plomb, qui sous l'influence d'une impulsion commune se serait réunies en masse. Impossible de compter sur une grande justesse, ni sur une grande portée, attendu que les balles de fonte ont une densité moindre et se choquent entre elles, au sortir de la bouche à feu.

Un Américain, M. Gatling, a levé toutes les difficultés qui s'opposaient à l'emploi de batteries de fusils ou de petits canons, en les montant, au nombre de 4 à 10, sur un affût maniable, et en installant en arrière un mécanisme rotatif qui amène, à chaque canon, une cartouche prise dans un réservoir commun. Le mécanisme est solide et peu compliqué, bien qu'il comporte un tire-cartouche, conséquence obligée de l'emploi de cartouches métalliques, portant leur capsule enfermée avec la poudre. La précision et la portée des balles des mitrailleuses sont les mêmes que celles des balles de fusils. Quant à la rapidité du tir, elle dépend du nombre des canons et de la promptitude avec laquelle on tourne la manivelle qui imprime le mouvement. M. Gatling a pu, dit-on, tirer 300 coups par minute.

Jusqu'à quel point les mitrailleuses ont-elles été perfectionnées, sous le triple rapport du calibre, de la facilité du tir et de la simplicité d'appareil, on l'ignore. On sait seulement que toutes ne sont pas établies d'après les mêmes principes. Les unes, comme la machine de M. Gatling, portent un magasin où un appareil tournant puise les cartouches, pour les distribuer aux canons. D'autres se chargent d'une manière différente; les canons sont nombreux, serrés et ouverts à la culasse comme à la bouche. Des plaques préparées, portant des cartouches, servent d'obturateurs; elles sont enlevées et remplacées aussitôt après la décharge simultanée de tous les fusils. Cette manœuvre, à ce que l'on prétend, est aussi rapide que sûre. En l'absence de toute expérience directe, on doit se contenter de ces allégations.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que les mitrailleuses sont appelées à jouer un rôle important dans la guerre qui commence. Deux ou trois suffiront à produire le même effet qu'un bataillon d'infanterie,

et la nouveauté, l'imprévu de cet effet, imprimeront une terreur profonde. Le sort d'une bataille, surtout dans les débuts, peut dépendre du premier qui saura se servir de ces terribles engins de destruction en masse. Plus légers, plus maniables que l'artillerie, n'ayant d'autre obstacle à surmonter que la difficulté de suffire à une énorme consommation de cartouches, ils seront particulièrement propres à la défense des positions retranchées, et contribueront à modifier le caractère de rapidité que les guerres tendaient à prendre. Les grandes manœuvres, les mouvements destinés à tromper l'ennemi, les corps d'armée évoluant derrière le rideau mobile formé par quelques troupes légères, se verront plus fréquemment que jamais. On peut l'affirmer sans crainte. Les combinaisons de la stratégie deviendront de plus en plus fécondes et variées, mais avec quelque habileté qu'on les ait conçues, elles échoueront souvent, lorsqu'il n'y aura plus qu'à en recueillir les fruits. Toute combinaison stratégique, en effet, a pour dénoûment un choc entre deux armées, choc dans lequel celui qui prend l'initiative des opérations s'est ménagé la supériorité du nombre, et, s'il le peut, du terrain. Mais que devient cet avantage, s'il est loisible à son adversaire de rétablir l'équilibre, de reprendre même la supériorité du feu, à l'aide d'un certain nombre de mitrailleuses, manœuvrées par un très-petit nombre d'hommes? Qu'aurait pu faire l'armée prussienne à Sadowa, malgré toute sa bravoure, si elle avait trouvé le camp autrichien protégé par quelques centaines de mitrailleuses? La crainte de ce nouvel agent de mort rendra très-justement circonspects les premiers généraux qui auront à compter avec lui. Ce sera une raison, parmi beaucoup d'autres, que l'on pourrait donner, pour que la guerre, désormais, consiste surtout en défense de positions retranchées et en manœuvres pour les faire abandonner par l'adversaire. Une certaine hésitation dans l'attaque, une tactique plus lente et plus prudente, voilà donc quel serait en définitive le genre de progrès produit dans la conduite des armées par le perfectionnement des armes.

PIERRE DE BUIRE.

LES MIRABEAU

NOUVELLES ÉTUDES SUR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU XVIIIe SIÈCLE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

III[1]

LE CHEVALIER DEPUIS BAILLI DE MIRABEAU[2]

« J'aime et je révère mon oncle... Mon oncle a l'âme et les vertus d'un héros. » Ainsi s'exprime Mirabeau dans ces *lettres écrites du donjon de Vincennes* où le prisonnier se montre si souvent injurieux, non-seulement envers son père, qui est son geôlier, mais envers tous les autres membres de sa famille, sans en excepter sa mère, de laquelle il parle quelquefois très-irrespectueusement, quoiqu'il soit alors associé à sa cause. Le seul de ses parents qui ait le privilége de lui inspirer un respect inaltérable, c'est son oncle.

On connaît déjà un peu ce personnage imposant et original par l'intéressant ouvrage de M. Lucas de Montigny, mais on ne le connaît guère que dans ses rapports avec son fougueux neveu; et même quand nous l'étudierons à notre tour en sa qualité d'oncle, serons-nous obligé de constater qu'il ne fut pas toujours un oncle aussi débonnaire qu'on pourrait le croire d'après les *Mémoires* de Mirabeau; que s'il rendait plus de justice que le marquis son frère aux brillantes facultés de son neveu, il savait très-bien discerner et parfois décrire avec une rare énergie les infirmités morales de l'homme à qui

[1] Voir *le Correspondant* des 10 mars et 10 avril 1870.

[2] Le chevalier de Mirabeau ne prit le titre de bailli qu'à l'âge de quarante-six ans, en 1763, en devenant grand-croix de l'ordre de Malte. Mais comme l'ouvrage de M. Lucas de Montigny l'a fait connaître avec cette qualification, nous la lui donnerons souvent, même à l'époque où il portait encore le titre de chevalier.

la fortune réservait un si grand rôle dans notre histoire. Ce ne fut donc pas seulement à sa bonté que l'oncle de Mirabeau dut de pouvoir inspirer à celui-ci un sentiment très-rare chez lui, le sentiment de la vénération : ce fut surtout à l'ascendant d'un beau caractère, uni au prestige d'une haute situation justement acquise après une vie pleine de labeurs et de périls.

Quoique le bailli de Mirabeau n'ait obtenu ni la célébrité passagère de son frère aîné, l'auteur de *l'Ami des hommes*, ni l'éclatante renommée de son neveu, nous sommes convaincu que ceux qui auront pu l'apprécier dans sa vie, dans ses travaux, dans ses idées, dans ses sentiments, reconnaîtront qu'il mérite de nous intéresser autant que les deux personnages les plus notables de sa famille. Aussi bien doué qu'eux du côté de l'esprit, il leur est supérieur à tous deux par la noblesse de l'âme, par la droiture et la loyauté du caractère, par le désintéressement et la délicatesse d'une conscience scrupuleuse, par toutes les qualités, en un mot, qui constituent l'honnête homme. Il est incontestablement le plus beau produit moral qui soit sorti de cette race impétueuse et souvent effrénée. Mais comme si l'excès, même dans le bien, était inhérent à la race, le meilleur de tous fut excessif dans sa passion pour la vérité et la justice. C'est un Alceste que le bailli de Mirabeau, et un Alceste féodal, dont la physionomie se détache vigoureusement au milieu des figures frivoles du dix-huitième siècle; cependant il n'eut de commun avec le héros de Molière que cette exagération de franchise et de rigorisme. Outre qu'il ne fut jamais accessible à la domination d'une Célimène, il ne se contenta point de déclamer contre les vices de l'humanité, et, en remplissant tous les devoirs d'une carrière laborieuse, il fut plus occupé encore de faire le bien que de critiquer le mal. Il n'en est pas moins vrai que cette impossibilité de contenir son blâme et de joindre un peu d'habileté à tous les genres de mérite devait suffire pour empêcher l'oncle de Mirabeau de remplir toute sa destinée et d'illustrer à son tour le nom qu'il portait.

Après vingt-sept ans de services distingués comme marin, après avoir gouverné une de nos colonies, il eut un instant l'ambition, et il fut presque en mesure de devenir ministre de la marine à une des époques les plus désastreuses de nos annales maritimes. Il s'était dès longtemps préparé à légitimer cette ambition, non-seulement en acquérant à fond la pratique de son métier, mais en se donnant toutes les connaissances si variées qui s'y rattachent. « Nos officiers de marine, écrivait-il en 1754, sont braves, et assez navigateurs quant à la portion de cet art qui leur compète; mais aucun ne connaît ni les intérêts de l'État sur lesquels la marine peut influer, ni le commerce, ni les colonies, ni les établissements des autres nations. Bor-

nés au plat détail de leur métier, et presque aussi ignorants que la cour, ils sont incapables de rien imaginer de grand... L'ameublement de la tête n'étant pas du ressort des rois, c'est sur leur palier qu'il faut venir les attaquer, non par une ambition de prédominer relative à soi-même et à son propre avantage, mais dans la vue de servir l'Etat... » C'est pour se donner cet *ameublement* de la tête, et en même temps pour prouver qu'il le possédait, que le chevalier de Mirabeau utilisait son expérience et ses observations en écrivant de nombreux travaux dont aucun n'a été, je crois, imprimé, mais qu'il adressait soit aux divers ministres de la marine, soit aux personnages influents qui lui demandaient son avis[1]. Il fut donc noté de bonne heure, dans les bureaux de Versailles et dans nos ports, comme un marin très-capable, et lorsque, par des circonstances que nous expliquerons, il eut un moment de crédit auprès de madame de Pompadour, quoiqu'il ne fût encore que capitaine de vaisseau, sa famille et ses amis le crurent appelé à diriger et à relever notre marine. Malheureusement, il tenait de son père, le marquis Jean-Antoine, que nos lecteurs connaissent déjà, une incapacité radicale à se plier

[1] Nous croyons devoir donner ici la liste des ouvrages inédits de l'oncle de Mirabeau, en nous réservant de revenir à leur date sur ceux d'entre eux qui nous paraîtront les plus intéressants. Nous ajouterons que, si nombreux que soient ces divers mémoires, qui forment la matière d'environ trois volumes in-quarto, nous pensons que la liste en est incomplète et qu'il doit encore se trouver d'autres ouvrages du même auteur, soit aux archives du ministère de la marine, soit à celles du ministère de la guerre où le chevalier fut employé pendant quelques années, ayant été chargé par le maréchal de Belle-Isle de l'inspection et de la réorganisation des milices gardes-côtes qui relevaient alors du ministre de la guerre :

Mémoire sur les opérations de la campagne des escadres combinées de France et d'Espagne sous les ordres de M. de Court en 1744. — Réponse à une lettre du 12 octobre 1744 que l'on soupçonne être sortie des bureaux de la marine.— Réflexions sur la guerre de la France avec l'Angleterre et la reine de Hongrie, en 1745. — Mémoire concernant l'île de Corse en 1745. — Mémoire sur la marine en 1747. — Deux mémoires pour les galères, 1748. — Mémoire sur l'arsenal de Marseille, 1748. —Projet de commerce dans le golfe de Darien et le pays des mines du Choco.— Observations sur un projet de commerce de la colonie française de Saint-Domingue avec la côte d'Espagne. — Mémoire sur le commerce. — Mémoire sur le port de Rochefort. — Discours sur la nécessité de la marine en France, 1750. — Mémoire sur l'Amérique fait en 1750. — Mémoire sur la plume et la marine. — Mémoire sur les abus de la marine, 1750. — État des bâtiments sur lesquels on peut compter, suivant les réponses des ports à la lettre de M. de Moras, du 16 mars 1757. — Mémoire sur le commerce du Nord et notamment sur celui de la Russie. 1757. — État du commerce que les Anglais font dans la Baltique. — État du commerce des Isles du Vent, 1757. — Deux mémoires sur l'état présent de la guerre avec l'Angleterre. 1758. — Réponse à un mémoire sur la nécessité et les moyens de rétablir le crédit public, 1758. — Observations sur un mémoire concernant les moyens de vivifier le commerce, 1758. — Projet d'armement pour la défense des côtes au moyen de chaloupes canonnières, 1759.

aux habiletés et aux dissimulations qu'exige la vie politique. Pour prouver d'avance à quel point il était un ambitieux d'une espèce particulière, nous citerons seulement un passage d'une de ses lettres écrite précisément à l'époque où il est question de lui pour la place de ministre ou d'adjoint au ministre de la marine. Son frère aîné, *l'Ami des hommes*, qui a aussi son ambition, mais dans un genre complètement chimérique, et qui sent la supériorité pratique de son cadet, le pousse de son mieux, en lui prêchant sans cesse la prudence et la circonspection. « Tu as de quoi faire, lui écrit-il, un grand homme accompli, si tu parviens à dominer la vivacité de ton sang et l'intempérance de ta langue. » Le bailli ne peut parvenir même à comprendre qu'on soit obligé, pour arriver à servir l'État, de déguiser sa pensée : « L'on n'entend plus rien à notre langue, répond-il à son frère le 12 août 1758, et ceci ressemble assez à la tour de Babel, quoique dans un genre différent. On s'est donné le mot pour appeler tête chaude tout homme droit, ferme, et qui ose fronder les abus ; un sot indolent, faute de sentiment et de lumières, est qualifié d'homme sage. Un fripon n'est plus qu'un habile homme ; un honnête homme est un sot ; un citoyen est un rêve-creux. D'où vient donc cette confusion dans notre langue? Serait-ce que, tout le monde étant vicieux, et cependant aimant à être flatté, on donnerait des noms honnêtes aux vices, et en même temps des noms odieux aux vertus, parce que tout le monde les craint et les fuit? Si cela est, nous perdons notre temps, et nous gémirons en vain, jusqu'à ce que la machine, corrodée dans tous ses ressorts, vole en éclats de toutes parts et redevienne *quem Græci dixere chaos.* »

Qui pourrait s'étonner qu'un candidat au ministère taillé si exactement sur le patron d'Alceste ait dû renoncer à l'ambition politique? Le bailli y renonça, et manqua ainsi la renommée qui s'attache à un rôle historique ; mais il la mérita peut-être mieux que plusieurs de ceux qui l'ont obtenue. Quoiqu'il fût très-modeste dans ses jugements sur lui même, il ne laissait pas que de penser quelquefois que sa vie n'était pas indigne de l'attention de la postérité. Sa correspondance nous apprend que pour faire plaisir à son frère aîné, qui l'en priait, il avait commencé, pendant son gouvernement de la Guadeloupe, à écrire sa propre biographie. Ce document, qui serait, sans nul doute, très-curieux, est malheureusement perdu [1], et c'est à l'aide de sa correspondance qui, quoique très-volumineuse, n'embrasse

[1] Nous l'avons cherché ou fait chercher dans presque tous les pays où le bailli a successivement résidé, nous l'avons fait chercher jusqu'à Malte où il est allé mourir en 1794. Peut-être ce document intéressant est-il enfoui dans quelques-unes de nos archives départementales et cette note donnera-t-elle à quelque archiviste l'occasion de le découvrir.

pourtant que la seconde moitié de sa carrière, que nous essayerons de rétablir la première moitié.

Dans une de ses nombreuses lettres, le bailli semble prévoir que quelque biographe s'occupera un jour de lui. Se trouvant au Havre, où il est venu se faire bombarder par les Anglais, et s'expliquant sur le contraste de sa vie très-active et de son goût pour la tranquillité, il écrit le 30 juin 1759 à son frère : « Je ne répondrais pas qu'il n'entre un peu de paresse dans mon tempérament, mais je ferai bien de le consigner dans mes écrits, sinon il pourrait se faire que si, dans la postérité, quelque animal est assez désœuvré pour s'occuper de mes faits et gestes, il ne s'en douterait pas trop. »

Sans nous arrêter à la qualification peu polie et très-inexacte, quant au désœuvrement, que nous donnait d'avance le bailli, il est certain qu'en étudiant sa vie, on ne se douterait guère qu'il ait jamais été paresseux. S'il eut ce faible, la Providence ne lui permit pas de s'y abandonner, car nous verrons que même dans sa vieillesse, quand il avait amplement conquis le droit de se reposer, ce qui lui manqua toujours, ce fut le repos.

I

LA JEUNESSE DU BAILLI ET SA VIE DE MARIN

Jean-Antoine-Joseph-Charles-Elzéar de Riqueti naquit le 8 octobre 1717 à Pertuis, dans la même petite ville, voisine du château de Mirabeau, où naquirent tous ses frères.

Celui de ses fils auquel le marquis Jean-Antoine donna ses prénoms était le plus beau de tous. Il tenait à la fois de son père et de sa mère. Dans sa vieillesse, en 1788, son frère aîné lui écrivait : « Quoique, dans les bras, les gestes, le son de voix, tu tiennes plus qu'aucun de notre père, cependant tu fus celui qui prit le moins du tempérament bilieux de la race, et le plus de celui de notre mère, qui fut sanguin et lymphatique. » Par la figure, le bailli ressemblait plutôt à sa mère qu'à son père. Dans une lettre écrite par lui à cinquante-deux ans, il se reproche d'outrer le caractère un peu hautain du visage maternel. « Les traits de ma physionomie, écrit-il, sont ressemblants aux siens; mais ce qui était très-bien en elle est en charge chez moi; le métier que j'ai fait a donné à ma mine un air plus mâle et plus brusque qu'on ne le veut à Paris, mais je ne puis me refondre. » Il faut croire que la vie de marin avait en effet forcé à la longue la physionomie du bailli; car nous avons vu un por-

trait de lui, daté de 1748, qui le représente, par conséquent, à l'âge de trente et un ans, et il est difficile de rencontrer une figure, non-seulement plus noble, mais aussi plus belle et plus attrayante. Il est en cuirasse, avec une fourrure de peau de tigre sur l'épaule, le col entouré d'une cravate blanche. Ses cheveux blonds sont relevés sur un large front; ses yeux sont bleus, moins grands que ceux de son frère aîné, mais plus calmes et plus doux, quoique fiers et spirituels; son teint, blanc et coloré, diffère notablement de celui de *l'Ami des hommes*, qui tourne un peu au jaune, et qu'il dit lui-même être un teint de Circassie. Ses traits sont également plus réguliers que ceux de son frère; les lignes de sa figure forment un ovale un peu arrondi au bas des joues et au menton, de manière à indiquer une légère tendance à l'embonpoint. En un mot, la figure du bailli, remarquablement belle, quoique un peu grasse, offre bien plus d'agrément que la figure sarcastique, tourmentée, quoique peut-être encore plus spirituelle, du marquis de Mirabeau [1]. Et cependant, on ne peut guère douter que cette physionomie, si attrayante à trente ans, ne soit devenue plus tard un peu rude, et que l'excellent cœur de celui que l'on appelle habituellement dans la famille le *bon bailli* ne se soit caché, comme dit son frère, sous une *écorce redoutable*, car il est sans cesse question de sa mine austère, froide et imposante. Ajoutons qu'il était de très-haute taille et le plus robuste de toute sa famille. A cinquante-deux ans il écrit : « J'étais aussi gros et aussi grand à quinze ans qu'aujourd'hui. »

Si l'on s'en rapportait à un passage déjà imprimé d'une lettre de *l'Ami des hommes* où celui-ci, pour expliquer les irrégularités de son style, dit avoir été élevé avec ses frères « dans un château de la montagne *par un précepteur à trente écus*, » on pourrait penser que le marquis Jean-Antoine négligeait un peu l'instruction de ses fils, mais ce passage est en contradiction avec un autre d'une lettre inédite du bailli, qui, gouverneur de la Guadeloupe, écrit à son frère aîné le 10 janvier 1754 : « J'ai trouvé ici un jésuite, que tu te rappelleras peut-être, qui était régent de la cinquième, *quand nous étions au collége*, et qui était dès lors un bon petit homme nommé Magloire, il est ici supérieur. » Reparlant plus loin de ce même père jésuite avec lequel il s'est brouillé, le gouverneur de la Guadeloupe ajoute : « Il était régent de cinquième lorsque j'étais en quatrième. » Cette assertion prouve que le marquis Jean-Antoine ne se contenta pas pour ses fils du *précepteur à trente écus*, et qu'il les

[1] Les portraits des deux frères, qui ont été gravés, figurent dans le sixième et le septième volume des *Mémoires de Mirabeau*, mais nous devons dire que la gravure de celui du marquis n'est pas aussi bien réussie que l'autre. Il est d'ailleurs représenté à un âge plus avancé que son frère.

plaça dans un collége de jésuites à Marseille. Cependant le chevalier ne put guère dépasser la quatrième, car ses états de service nous apprennent que son père, après l'avoir fait admettre dès l'enfance dans l'ordre de Malte, le fit entrer presqu'en même temps à douze ans et demi dans la marine royale. Le 15 mars 1730, il fut reçu dans le corps des galères du roi, qui formait alors un corps distinct de celui des vaisseaux, comme garde de l'étendard, grade à peu près analogue à celui d'aspirant de marine. L'instruction classique de l'oncle de Mirabeau fut donc un peu brusquée comme le fut aussi celle de son père, qui quitta le collége à 13 ans. Il n'est pas étonnant que ce dernier, homme de cabinet (sauf un très-court noviciat militaire) ait complété son instruction et donné à son esprit une culture très-étendue et très-variée. Mais quand on voit le bailli mener de front quarante ans de suite toutes les préoccupations de son métier de marin et les études les plus diverses, quand on le voit non-seulement écrire les nombreux mémoires que nous avons déjà cités, mais encore exprimer des idées très-arrêtées sur une foule de questions historiques, politiques, financières ou même littéraires, qui n'ont aucun rapport avec sa profession, quand on le voit prouver en même temps par des citations fréquentes, qu'il est aussi familier avec les auteurs latins ou les principaux auteurs français, qu'avec la Bible dont les passages se rencontrent souvent sous sa plume, quand on voit cela on se demande s'il n'était pas encore mieux doué que son frère, et si l'exemple de l'un et de l'autre ne prouve pas que l'esprit de nos enfants ne perdrait peut-être rien à ce que la vie de collége, qui se prolonge pour eux d'ordinaire jusqu'à 18 ans, fût un peu abrégée.

On ne saurait cependant se dissimuler d'un autre côté, que l'exemple des deux frères prouve aussi qu'il y a des inconvénients à mettre prématurément la jeunesse aux prises avec les dangers et les séductions de la vie. Le marquis Jean-Antoine, tout en exigeant de ses fils qu'ils fussent des hommes avant l'âge, ne paraît pas s'être occupé beaucoup de les préparer à cette précocité, à en juger du moins par le témoignage de son fils aîné : « Il observait, je crois, dit celui-ci (dans la notice sur son père dont nous avons déjà parlé), de dire devant nous de bonnes choses au moins autant que devant tous autres ; mais, à cela près, il nous faisait peu ou point de leçons directes. Il n'en avait pas besoin pour nous inculquer ses principes; et s'il est vrai que *initium sapientiæ timor Domini*, il nous avait inspiré tout ce qu'il fallait pour nous rendre sages : et franchement, s'il n'eût pas été craint de ses enfants, ils auraient eu un privilége bien particulier, car il l'était de tous autres. »

Cette éducation par la crainte pouvait avoir son effet de près, mais

les leçons directes auraient eu peut-être cet avantage de conserver plus d'efficacité à distance. Ce n'est pas que le marquis Jean-Antoine s'abstînt de leçons directes autant que le dit son fils aîné. Voici une preuve que, tout en donnant ses leçons sous une forme un peu vive, il prenait la peine de les motiver de manière à en prolonger l'effet. C'est son fils cadet le bailli, qui a consigné dans une de ses lettres un souvenir d'enfance propre à démontrer, que le terrible châtelain *au col d'argent*, dont *l'Ami des hommes* nous a laissé un portrait si accentué, n'était pas toujours préoccupé de se faire craindre par ses vassaux, qu'il voulait aussi s'en faire aimer en apprenant à ses enfants à se montrer polis envers le moindre d'entre eux. Ce souvenir d'enfance se réveille dans l'esprit du bailli de Mirabeau, un jour qu'il a vu deux ou trois *demi*-gentilshommes dédaigner, dit-il, de rendre leur salut à des paysans : « Il y a aujourd'hui environ cinquante ans, écrit-il à ce sujet, passant à Mirabeau devant la porte qui va à la fontaine, mon père étant derrière nous, un petit paysan nous salua ; faute d'attention seulement je ne rendis pas le salut, car le *naturiau* de la bête chez moi n'était point tourné à l'impertinence, mon père s'aperçut que je n'avais point rendu ce salut et, accompagnant sa prose d'un coup de pied assez bien asséné, me dit que quand on me saluait, il fallait que je saluasse ; *du depuis*, je ne sache pas y avoir manqué. » — Nous verrons en effet, qu'un des traits saillants du caractère du bailli fut de se montrer toujours d'autant plus affable à l'égard des petits qu'il était plus porté à la roideur envers les grands. Mais si les leçons de son père lui furent utiles sous ce rapport, elles ne suffirent pas, dès qu'il l'eut quitté à douze ans et demi, pour lui apprendre à maîtriser les premières explosions d'un tempérament fougueux. La jeunesse ou plutôt l'adolescence de cet homme qui devait être si sage dans son âge mûr, bien plus sage en tous genres que son frère et ses neveux, cette adolescence fut terrible, si nous en croyons le marquis de Mirabeau, car c'est lui dont la jeunesse fut aussi comme nous le verrons bien loin d'être exemplaire, qui nous a peint dans un petit tableau très-coloré, les excès d'intempérance auxquels se livra d'abord le jeune garde de l'étendard. Ce passage ayant été déjà imprimé sans explication dans les Mémoires de Mirabeau a besoin d'être expliqué pour faire comprendre qu'il est probablement un peu exagéré. Le marquis de Mirabeau avait confié à la garde de son gendre, le marquis du Saillant, son second fils, celui qu'on appela depuis Mirabeau-Tonneau, et qu'on appelait alors Boniface, de son nom de baptême. Le jeune homme a dix-sept ans, et il effraye tellement son beau-frère par son intempérance, que celui-ci a cru devoir avertir le père. Le marquis de Mirabeau, ordinairement plus indulgent pour son second fils que pour son aîné, veut rassurer son gen-

dre, et il lui raconte que le grave et majestueux bailli a commencé par être, lui aussi, un jeune ivrogne des plus effrayants :

« Je connais, lui écrit-il le 26 janvier 1770, ma tempestive race. J'ai vu, en quelque sorte, la jeunesse du bailli, qui, pendant trois ou quatre ans, ne passait pas huit jours de l'année hors de la prison, et sitôt qu'il voyait le jour courait se perdre d'eau-de-vie, et de là tomber sur le corps de tout ce qu'il trouvait en son chemin, jusqu'à ce qu'on l'abattît et le portât en prison. Mais, avec cela il avait de l'honneur à l'excès, et ses chefs, gens expérimentés, promettaient toujours à ma mère qu'il serait un jour excellent. Cependant personne ne pouvait l'arrêter, et il s'arrêta tout à coup de lui-même. »

Ce tableau est donc probablement un peu exagéré, d'autant que le marquis n'ose pas dire qu'il a vu ce qu'il raconte ; il dit : j'ai vu *en quelque sorte*. Mais le fait en lui-même est exact. Seulement cette période d'intempérance chez le futur bailli fut très-courte, car le marquis dans une lettre adressée au bailli lui-même parle de la précocité de raison qui distinguait celui-ci : « Ta raison, dès l'âge de 18 ans, lui écrit-il le 29 août 1778, m'est tout aussi présente que celle d'hier[1]. »

Le bailli de son côté s'explique sur ce mauvais moment de son adolescence de manière à nous permettre d'en limiter la durée avec précision. Il s'agit entre son frère et lui de savoir, si l'on peut sans danger envoyer ce même Boniface, dont nous venons de parler, faire ses caravanes à Malte à l'âge de 17 ans. Le bailli trouve ce séjour très-dangereux pour un jeune homme de 17 ans. « Tu me diras, ajoute-t-il, que j'y ai été à *seize ans*, mais c'était à tous égards un autre temps. D'abord, pour ce qui me concerne, *la prison des gardes de l'étendard avait mis de l'eau dans mon vin*, et je n'avais pas d'ailleurs le caractère aussi ouvert que celui de Boniface, de plus l'évêque de Malte en disant un mot m'aurait fait mettre en château paternellement. Le grand maître s'y serait prêté en riant. Tout cela a changé, la jeunesse d'aujourd'hui, absolument livrée à elle-même, s'y trouve exposée à tous les dangers du vice et du jeu le plus grand ; et enfin tu juges ce que c'est qu'une jeunesse des quatre nations absolument sur sa bonne foi. »

Revenant dans la lettre suivante sur cette comparaison entre sa jeunesse et celle de son second neveu, il ajoute : « J'ai été plus jeune que lui à Malte, mais outre que j'étais déniaisé par trois ans

[1] Dans une autre lettre de la même année, le marquis revient sur la raison précoce de son cadet. « Depuis l'âge de cinq ans, lui écrit-il, tu n'as pas varié de caractère : insoucieux de bagatelles, ennemi de tout enfantillage à part dans les délassements, sommaire dans les réflexions, emporté d'abord par le ferment des liqueurs, mais plus fort ensuite que toi-même. »

de service, tu sais que feu madame de Saint-Micaud (leur tante à tous deux), disait que j'étais un fol sérieux, tandis que Boniface est un fol polisson, ce qui est bien différent. » Dans une autre lettre du 2 juin 1769, il se peint encore à l'âge de 15 ans très-différent de ce même neveu : « A quinze ans, dit-il, j'avais déjà diablement couru, j'étais silencieux, pas très-doux, et rien moins qu'étourdi. »

Déjà, en effet, il comptait deux campagnes de mer, et c'est après sa troisième campagne, qu'il fit sur les galères de Malte les deux ans de service désignés sous le nom de caravanes. Dès cette époque, grâce à la prison des gardes de l'étendard, et plus encore grâce à la fermeté de son caractère, il était déjà guéri de ce malheureux penchant à l'ivrognerie qui s'était en quelque sorte emparé de lui au sortir de l'enfance.

Nous ne voulons pas dire cependant que la jeunesse du bailli, même à partir de cet âge de dix-huit ans où son frère aîné le présente comme si raisonnable, ait été toujours un modèle d'austérité, on ne pourrait guère s'attendre à rencontrer ce phénomène chez un homme de sa race, de sa profession, et de son temps; il déclare d'ailleurs lui-même dans plus d'une de ses lettres qu'il a eu une *jeunesse peu sage*. Ce qui est certain, c'est que nous le verrons renoncer de bonne heure à tous les genres d'irrégularités dès qu'ils n'auront plus l'excuse de la jeunesse.

En 1735, après ses deux ans de caravanes sur les galères de son ordre, le jeune chevalier de Mirabeau repassa en France et rentra dans le service des galères du roi, il fit partie du détachement de marins envoyés en Italie pour construire des brigantins sur le lac de Garde à l'appui des opérations militaires qui précédèrent la paix de 1736. L'année suivante, voyant les galères de France dans l'inaction, il retourna à Malte, où il servit encore un an, non plus sur les galères, mais sur les vaisseaux de l'ordre, afin de pouvoir passer plus facilement en France dans la marine des vaisseaux.

Le 1er avril 1738, il fut nommé enseigne de vaisseau, il avait alors vingt ans et demi et il comptait déjà huit années de service actif. Cette même année, il fit campagne sous les ordres du marquis d'Antin. En mai 1740, il partit pour l'Amérique sur le vaisseau *le Borée*, commandé par un de nos plus braves marins, le chevalier de Caylus. Profitant des loisirs d'une croisière qui dura huit mois, le jeune enseigne s'appliqua à étudier le nouveau monde dans sa topographie, ses intérêts commerciaux, ses productions diverses, et les notes qu'il recueillit lui servirent à rédiger quelques-uns des mémoires dont nous avons donné la liste. Au retour, la petite escadre de Caylus, composée de trois vaisseaux, fut attaquée à l'entrée de la nuit par quatre vaisseaux anglais dans les eaux de Gibraltar. Le chevalier

de Mirabeau qui commandait la mousqueterie du *Borée*, fit vaillamment son devoir et les vaisseaux anglais se retirèrent après avoir été fort maltraités [1].

A peine débarqué à Toulon en septembre 1741, le jeune Mirabeau repartit sur *le Léopard*, pour ne revenir qu'au mois de juin 1742. Dans cette même année, le vice-amiral de Court le chargea d'aller conjointement avec un autre enseigne à la cale en Barbarie, ramener deux demi-galères dont les équipages et officiers avaient été faits prisonniers par les Tunisiens à l'affaire de Tabarca. Les deux jeunes gens étaient chargés de traiter avec les Tunisiens par l'intermédiaire du sieur Faure, directeur de la compagnie d'Afrique. Ils le firent à des conditions plus favorables que celles qu'on leur avait prescrites, et ils ramenèrent en plein hiver les deux demi-galères au port de Toulon. En 1743, nouvelle campagne du chevalier de Mirabeau d'abord sur le vaisseau *le Duc-d'Orléans* et ensuite sur *le Léopard* dans l'escadre de M. de la Jonquière.

En 1744, il prit part à la bataille navale de Toulon ou de la Ciotat livrée le 22 février 1744 entre les deux escadres combinées de France et d'Espagne formant en tout 28 vaisseaux et une flotte anglaise de 34 vaisseaux de ligne [2]. Quoique les Anglais eussent l'avantage du nombre et du vent après un engagement qui dura depuis une heure jusqu'à la nuit, ils firent retraite. Comme cette bataille navale, quoique peu importante par ses résultats, était la première qui eût été livrée depuis bien des années dans des proportions aussi considérables, elle fit grand bruit en Europe. Tandis que les Anglais mettaient en jugement les deux chefs de leur flotte qui s'incriminaient réciproquement, les Espagnols, ayant été plus maltraités que nous, accusèrent l'amiral français, de Court, de les avoir mal secourus, et ils parvinrent à le faire exiler dans ses terres. C'est pour défendre ce vieux marin plus qu'octogénaire, mais plein de bravoure et d'énergie, que le jeune enseigne Mirabeau, qui avait été blessé au pied dans cette bataille, écrivit les deux premiers mémoires que nous avons cités. Il s'emporte violemment contre les Espagnols qu'il accuse à son tour d'inhabileté et de lâcheté, et, tandis que l'amiral don José de Navarro vient d'être décoré par la cour d'Espagne du titre de marquis de

[1] La guerre avec l'Angleterre, quoique imminente, n'étant point encore déclarée, les Anglais feignaient de prendre les vaisseaux français pour des bâtiments espagnols. Le lendemain de cette affaire, un officier anglais vint à bord du *Borée* faire des excuses à Caylus qui, d'après les relations du temps, aurait répondu : « Je ne suis nullement fâché; au contraire, c'est moi qui vous dois des remerciements, cela a servi à égayer cette jeunesse que vous voyez et m'a donné occasion de voir ce qu'ils savent faire. »

[2] Les chiffres des vaisseaux diffèrent dans les relations de cette bataille, nous prenons ceux indiqués dans le récit du chevalier de Mirabeau.

la Vittoria, le chevalier de Mirabeau affirme que, sous prétexte « d'une légère blessure dont la douleur ne dura, dit-il, que le temps du combat, cet amiral avait attendu à fond de cale les grâces que lui réservait sa cour. »

L'année suivante, en 1745, le chevalier de Mirabeau fit partie de l'escadre commandée par le chevalier de Piosin, qui alla croiser vers les Açores. Il en revint après avoir vu presque tout l'équipage atteint et détruit par le scorbut. C'est sans doute dans cette même année qu'il séjourna en Corse, à en juger par la date d'un des mémoires indiqués plus haut, dont l'objet est assez curieux puisqu'il s'agit de proposer au prince de Conti, au petit-fils de celui qui fut un instant roi de Pologne, un plan pour se faire roi de Corse. Les circonstances paraissent très-favorables à l'auteur du mémoire ; les Français, après avoir mis fin au règne de l'aventurier allemand couronné sous le nom de Théodore, ont laissé les Corses aux prises avec les Gênois qui leur inspirent une antipathie invincible. Le prince n'aurait qu'à se présenter avec un peu d'argent et quelques amis pour être reçu avec acclamation. Le jeune auteur du mémoire se fait fort de se charger de tous les moyens d'exécution : « Cet officier, dit-il, en parlant de lui-même, connaît la Méditerranée aussi exactement qu'on le puisse, ayant fait un grand nombre de campagnes dans cette mer. Il traiterait pour du canon, des fusils et des munitions de guerre, s'engagerait à les transporter, et enfin à exécuter tout ce qu'il y aurait à faire du côté de la mer. Il offrirait même ses services au prince pour aller dans le pays sonder les habitants et faire des tentatives. » On voit que l'esprit d'aventures ne fut pas étranger à la jeunesse du bailli de Mirabeau.

Nommé lieutenant de vaisseau le 1er janvier 1746, il s'embarqua sur *le Mars*, vaisseau de 64 canons commandé par le chevalier de Crenay, et il prit part à une de nos plus malheureuses expéditions. Dix vaisseaux de ligne, cinq frégates et des bâtiments de transport chargés de huit ou dix mille hommes de troupes partirent de Brest pour aller secourir le Canada et tenter de reprendre Louisbourg. La flotte, mal construite, mal équipée, munie de vivres avariés, mal conduite par un marin de cour, le duc d'Anville, fut assaillie par de violentes tempêtes et décimée par les maladies. Son chef inhabile mourut lui-même de chagrin et de maladie à Chibouctou, depuis Halifax. On essaya sans succès l'attaque de quelques forts anglais, et, lorsqu'on se décida à revenir en France, il restait à peine assez de monde pour ramener la flotte. Le vaisseau *le Mars* étant resté en arrière des autres, parce qu'il avait quatre voies d'eau, fut attaqué par un vaisseau anglais. Après deux heures de combat, il fut obligé de se rendre, et le chevalier de Mirabeau, gravement blessé d'un coup de

canon à la cuisse, fut conduit prisonnier en Angleterre, où il resta trois mois au lit.

Le mauvais succès de cette expédition augmenta de beaucoup l'antipathie que le jeune marin éprouvait d'instinct pour ce qu'il appelle *la plume*, c'est-à-dire l'administration de la marine, dont les principaux employés se nommaient alors officiers de plume, et qui était particulièrement déplorable à cette époque. Dans les divers mémoires qu'il a écrits contre cette bureaucratie maritime, mémoires courageux, car il barrait ainsi son avancement, il cite souvent l'expédition du duc d'Anville à l'appui des accusations d'impéritie, d'usurpation et de malversation dont il poursuit la plume. En 1747, le prisonnier fut renvoyé sur parole de ne plus servir pendant la guerre, et cet engagement lui était d'autant plus facile à tenir qu'il traîna, dit-il, la jambe pendant deux ans[1]. A partir de 1749, il reprit la mer et, après trois ans de service comme capitaine de frégate, il fut nommé en 1752 capitaine de vaisseau, et bientôt après gouverneur de la Guadeloupe.

Jusqu'ici nous n'avons pu qu'indiquer sommairement les principaux faits de la vie du bailli, d'après ses états de services et quelques autres documents. Nous pouvons maintenant suivre de plus près l'oncle de Mirabeau, non-seulement dans ses actes, mais dans ses sentiments et ses idées, grâce à une volumineuse correspondance qu'il entretient avec son frère aîné, à partir de son séjour à la Guadeloupe. Leur correspondance de jeunesse, qui nous manque, devait former aussi un recueil considérable, car ils se sont écrit, durant toute leur vie, avec une abondance et une continuité qu'explique

[1] C'est pendant ce loisir forcé que, ne pouvant plus naviguer, il écrivit ses deux mémoires sur les galères, à l'occasion de l'ordonnance du 27 septembre 1748 décrétant la réunion de la marine des galères avec la marine des vaisseaux, qui avaient formé jusque-là deux corps distincts. Quoiqu'elle ne supprimât point encore les galères, cette ordonnance prescrivait que les chiourmes ne les habiteraient plus. Le chevalier de Mirabeau prévoit que ce genre de bâtiments ne tardera pas à être abandonné. C'est pour démontrer son utilité qu'il prend la plume; comme il a pratiqué également les deux marines, il énumère tous les cas où les galères peuvent avantageusement remplacer ou compléter l'emploi des vaisseaux ; cette discussion, appuyée d'exemples, est assez curieuse pour nous qui avons peine à comprendre aujourd'hui que des bâtiments de guerre naviguant à la rame aient si longtemps coexisté avec les bâtiments à voile et qui nous persuadons volontiers que les galères n'avaient d'autre but que d'utiliser les forçats. Il va sans dire que la plupart des arguments du chevalier de Mirabeau en faveur des galères sont tombés devant l'emploi de la vapeur ; mais, en définitive, s'il est vrai que la science de la guerre nautique tende aujourd'hui à multiplier, non pas seulement les énormes navires armés de nombreux canons, mais aussi les petits ayant un faible tirant d'eau et armés d'un petit nombre de gros canons, ce fait augmente l intérêt des mémoires dont nous parlons, car l'auteur insiste beaucoup sur des considérations du même genre en plaidant la cause des galères.

l'affection la plus inaltérable et la plus intime. Depuis le 4 décembre 1753, date de la première lettre du chevalier à son frère en arrivant à la Martinique, jusqu'au 8 juillet 1789, date de la dernière lettre écrite par le marquis de Mirabeau, trois jours avant de mourir, à son bien-aimé bailli, nous possédons une suite d'environ quatre mille lettres échangées entre les deux frères [1].

Leur tendresse réciproque, commencée dès leur enfance, ne subit jamais de refroidissement. Tous deux se brouillèrent avec leur frère puîné, quand celui-ci fit le honteux mariage dont nous avons parlé [2], tous deux se réconcilièrent avec lui, mais ils n'eurent jamais à se réconcilier ensemble. A l'âge de quarante et un ans, en 1756, l'aîné écrivait à son cadet : « Je te jure comme au moment de ma mort, que depuis certain jour qui n'est pas trop proche, car alors j'étais plus fort que toi, jour où je te battis bien, non sans égratignure ripostée, depuis ce jour et tous autres je n'ai de ma vie rien eu envers toi dont je t'aie celé la moindre parcelle. » Ailleurs l'aîné écrit encore au cadet : « Je t'ai dit souvent qu'étant venu après moi et avant mes enfants, tu devais me survivre et les précéder dans mon cœur. » Le cadet, de son côté, écrit à l'aîné : « Si je n'avais pas été ton frère, et que je t'eusse connu par hasard, j'aurais été ton ami. J'ai plus de confiance en toi qu'en moi-même, ce qui ne veut pas dire que je sois toujours de ton avis. »

II

DEUX FRÈRES SOUS LE RÉGIME DU DROIT D'AINESSE.

Cette intimité absolue et constante entre deux hommes également fiers et même impérieux dont le caractère, les idées et les goûts diffèrent, comme nous le verrons, sur plusieurs points, trouve surtout son explication dans un sentiment qui n'est plus guère de notre temps et qui mérite d'être analysé. Ce sentiment, c'est l'esprit de famille à sa plus haute puissance, représenté surtout par le cadet. Le droit d'aî-

[1] Nous devons dire, pour être exact, que nous ne possédons les lettres échangées par les deux correspondants que depuis 1753 jusqu'en avril 1783. Le marquis de Mirabeau, pour les conserver, les avait fait copier par son secrétaire et relier en dix volumes grand in-folio. A partir de 1783, les lettres du bailli nous manquent et nous n'avons plus que celles qui lui sont adressées par son frère jusqu'à la mort de celui-ci; mais chaque lettre de l'un répond visiblement à une lettre de l'autre; en un mot, la correspondance entre eux ne s'arrête que quand ils vivent sous le même toit.

[2] Voy. *le Correspondant* du 10 avril.

nesse accepté par celui-ci, non pas seulement avec résignation, mais avec une sorte de fanatisme raisonné, fait de lui un type d'abnégation et de dévouement très-rare même alors, et qui ne se retrouverait certainement plus aujourd'hui. Nous disons que ce type était déjà très-rare, car à ceux qui s'appuieraient de l'exemple du bailli de Mirabeau pour regretter la constitution de la famille sous l'ancien régime, nous pourrions opposer, dans la famille même dont il s'agit ici, l'exemple du troisième frère, de ce comte Louis-Alexandre que l'on connaît déjà, qui fut en ce point l'opposé du second, car non-seulement il ne reconnut jamais la suprématie morale de son aîné, mais il le vit avec une amertume jalouse entrer en possession de la presque totalité des biens paternels, et il le força, en le menaçant d'un procès, de lui livrer le capital de la pension qui constituait sa légitime. L'inconvénient du droit d'aînesse et des substitutions apparaîtra bien plus sensible encore quand nous en étudierons les effets sur la seconde génération des Mirabeau du dix-huitième siècle, c'est-à-dire sur les rapports des enfants du marquis de Mirabeau soit avec leurs parents, soit entre eux.

Il n'en est pas moins certain que, pour ce qui concerne *l'Ami des hommes* et son frère cadet, l'ancienne constitution de la famille, pleinement acceptée des deux parts, a produit entre eux un genre d'intimité fraternelle très-particulier, très-touchant, plus intéressant encore chez le cadet que chez l'aîné, mais qui l'est aussi chez ce dernier et qui, en définitive, leur fait le plus grand honneur à tous les deux. Puisqu'il nous a été donné de pouvoir suivre en quelque sorte jour par jour et pendant près de quarante ans ce rapport de deux frères sous l'ancien régime, nous essayerons d'abord de résumer les principaux caractères de leur affection avant de continuer d'après cette correspondance notre biographie du bailli de Mirabeau.

Quoiqu'il n'y ait entre les deux frères qu'une différence d'âge de deux ans, l'autorité de celui qui représente la famille est si puissante sur l'autre, que le cadet se considère à toutes les époques de sa vie comme absolument tenu de ne prendre jamais aucun parti dans les affaires qui lui sont le plus personnelles sans avoir l'assentiment formel de son aîné. Cela va si loin qu'ayant été longtemps chevalier de Malte non profès, c'est-à-dire n'ayant fait ses vœux que très-tard et pouvant par conséquent se marier, il laisse constamment cette question à la décision exclusive de son frère ; c'est une affaire qui regarde la famille et qui, par conséquent doit être uniquement décidée par le chef. Conformément à ce principe, le bailli, même quand il gouverne en souverain la Guadeloupe, répondant à son frère, à l'occasion d'une idée de mariage pour lui dont le marquis l'a entretenu, lui écrit ceci : « Je te laisse la direction des affaires de là-haut : j'ai assez de

celles-ci. Si tu juges que le bien de la race soit que j'aie progéniture, tu verras ce qu'il y a à faire du côté de cette certaine demoiselle. » Dans une autre lettre du 10 mars 1755, il écrit avec le même détachement personnel : « A propos, on m'a encore ici parlé mariage, à présent que tu as deux fils, vois si celui dont tu m'as toi-même parlé ci-devant est utile pour la famille. » Nous verrons plus loin que dans la seule circonstance où son cœur peu sensible d'ailleurs aux attraits de la vie conjugale se laissa engager assez sérieusement, il suffira que son frère aîné ne l'encourage pas pour le déterminer à renoncer à son projet.

Dans les affaires d'intérêt, le frère cadet de *l'Ami des hommes* nous offre la même abnégation; non-seulement il a désapprouvé son second frère d'avoir fait régler par des arbitres sa légitime, mais il ne s'est même jamais informé du chiffre de ce capital réglé à la somme de cinquante mille livres, et qui est la mesure de son propre droit, c'est très-sincèrement qu'à l'âge de trente-neuf ans, après avoir constaté son ignorance sur ce point, il écrit à son frère aîné le 2 novembre 1756 : « Je me suis fait d'enfance à la douce idée que tu devais avoir tout ce qu'il ne me faut pas absolument pour vivre, parce que tu es le chef de la race, parce que tu es chargé de tout, et qu'il est de mon devoir de contribuer et non de m'approprier. » L'idée *de faire tort* (c'est son mot) de sa légitime à sa famille lui apparaît comme une sorte de crime. Aussi économe, aussi rangé que son frère aîné l'était peu[1], il trouve le secret de se faire honneur dans les emplois assez relevés qu'il occupe successivement et dont les émoluments sont faibles, en ne dépassant jamais la pension de deux mille livres qui lui appartient et que lui fournit son frère. Bien plus il laisse souvent cette modeste pension s'accumuler entre les mains de l'aîné et ce n'est qu'avec une sorte de pudeur et à la dernière extrémité qu'il lui parle de ses besoins. C'est ainsi qu'ayant été chargé d'une mission sur les côtes de Bretagne, qui va finir et qui le laissera sans appointements, il écrit de Brest à son frère le 5 août 1758 : « Si tu juges que je doive retourner à Paris, mande-le-moi, et fais-y-moi trouver de quoi subsister; si tu le juges plus à propos, je suis prêt à rester ici et à y vivre très-doucement quant à la dépense. »

La réponse de l'aîné va nous faire comprendre tout ce qu'il y a de délicat dans le procédé du chevalier : « A l'égard de ce que tu me dis sur ton séjour là-bas, les larmes me sont venues aux

[1] Ce n'est pas que le marquis de Mirabeau fût ce qu'on appelle un dissipateur, c'était au contraire, comme nous le montrerons bientôt en parlant de lui, un calculateur, mais le plus chimérique et le plus inhabile des calculateurs.

yeux, en considérant la grandeur, la simplicité et la bonté de ton âme. Je serais fâché de ne pas confier au registre qui contient tes lettres que je te dois 15,000 livres au moment où tu me proposes sérieusement de te confiner dans un cul-de-sac de la basse Bretagne[1]. Il faut que tu viennes le plus tôt qu'il se pourra, je n'attends au contraire que cela pour te céder le plancher et tu trouveras ici tout ce qu'il te faut. »

« Tu me fais, répond le cadet, le plus magnifique compliment, et je me trouve avoir fait de la prose sans le savoir. La proposition que je t'adressais est toute simple à ce qu'il me semble, et ma *grandeur d'âme* ne s'est pas fort secouée, attendu que je parlais pour le cas où tu aurais jugé le tout convenable pour le bien des affaires de la famille, et sur cela j'ai le mérite que j'ai eu bien des fois en faisant mon quart ou en montant ma garde. A l'égard de ces fameuses 15,000 livres, si elles me sont nécessaires pour monter un vaisseau ou pour tel autre arrangement qui puisse faire honneur ou profit à ma famille, en me mettant à même de m'avancer et de faire honorablement mon métier, je compte bien les trouver, mais autrement elles sont aussi bien entre tes mains, et assurément je me ferais scrupule d'y toucher pour autre chose que pour le bien de la case. »

Comme l'on pourrait se demander où est le mérite de l'aîné dans ce rapport qui semble tout entier à son avantage, hâtons-nous d'ajouter que de son côté le marquis de Mirabeau est incessamment occupé de faire valoir son frère et de lui être utile. Quoiqu'il ait une très-haute opinion de lui-même, opinion entretenue par la modestie même du bailli, qui, tout en s'apercevant très-bien des défauts de jugement ou de calcul de son aîné, se croit néanmoins très-inférieur à lui du côté de l'esprit, le marquis ne se dissimule pas que le mérite de son frère est d un genre plus pratique que le sien. Dans son exaltation de réformateur et d'utopiste il aime souvent à se persuader que si l'humanité voulait s'abandonner aveuglément à sa direction il serait en état de la régénérer de fond en comble : avant même d'avoir publié *l'Ami des hommes*, en 1754, il écrit à son frère cette phrase : « Plus je considère les abus de la société et le remède, plus je reviens à ce que tu m'as ouï dire il y a cinq ans dans nos promenades au Luxembourg : que 12 principes établis en 12 lignes, une fois gravés dans la tête du prince ou de son ministre et suivis exactement dans les détails corrigeraient tout et feraient renaître l'âge de Salomon. » Malgré sa confiance dans ses 12 principes, quand le mar-

[1] Il faut noter que ces 15,000 livres dues par l'aîné ne portaient nullement sur le capital appartenant au cadet et qu'il n'avait jamais réclamé. C'était tout simplement un arriéré dans le payement de la pension annuelle de 2,000 livres.

quis de Mirabeau veut être sincère avec lui-même, il se juge mieux : « La Providence, dit-il dans une autre lettre, ne m'a pas construit d'un acabit à pouvoir jamais être mis en œuvre. » Tel n'est pas son frère cadet, il a bien, lui aussi, comme nous le verrons, sa nuance d'utopiste, c'est un de leurs traits d'union à tous deux de ne pouvoir jamais se désintéresser des maux de l'humanité et des moyens de les guérir ; mais le bailli n'en reste pas moins, sauf ses boutades d'Alceste, un homme très-pratique. Outre qu'il est de première force non-seulement pour son métier de marin, mais aussi pour tous les tenants et aboutissants de ce métier, il sait conduire les hommes et se faire respecter à première vue, il a, en un mot le génie du commandement ; aussi l'aîné rêve-t-il pour son cadet les plus hautes destinées, et il se montre animé d'un zèle infatigable pour lui aplanir les voies. Tandis que le bailli remplit les devoirs de sa profession, soit sur les vaisseaux, soit dans les colonies, le marquis lui ménage de belles relations à Paris ; c'est dans l'intérêt de son frère au moins autant que dans le sien qu'il cultive assidûment les Duras, les Durfort, les Castellane, les Nivernois, les Bernis, les Belle-Isle. C'est pour pousser son frère qu'il fait des frais d'esprit avec les belles dames influentes, et qu'il ne néglige même pas les premiers commis du ministère de la marine. « Vas ton chemin, écrit-il au gouverneur de la Guadeloupe, je ferai pour toi tous les petits pas, et sans bassesse. » Ce correctif est bien nécessaire avec un caractère aussi chatouilleux que celui du bailli. Mais la sollicitude constante de l'aîné pour l'avancement du cadet, contribue à nous expliquer la sorte de déférence confiante avec laquelle celui-ci, quoique le plus sage des deux, abandonne en quelque sorte à l'autre la direction de sa propre vie.

Cette déférence, qui se concilie d'ailleurs avec la plus entière indépendance dans sa discussion, devient encore plus intéressante lorsque la situation respective des deux frères se trouve complétement renversée. Jusqu'à l'âge de cinquante ans, le bailli est un cadet de Provence possédant deux mille livres de rente que lui paye assez irrégulièrement son aîné ; toutefois, cet aîné qu'il croit beaucoup plus riche qu'il ne l'est en réalité, l'aime, le protege, le reçoit à bras ouverts dans sa maison, lui procure des relations utiles et le pousse vers les plus hauts emplois. Rien de plus naturel après tout que sa déférence envers lui. Mais voici que ce frère, esprit chimérique s'il en fût, s'est ruiné méthodiquement, par une série de faux calculs que nous expliquerons quand nous parlerons de lui, il s'est brouillé à mort avec sa femme au moment même où celle-ci, après avoir été à sa charge pendant un grand nombre d'années, vient enfin de recueillir la fortune sur les revenus de laquelle il avait compté pour réparer la sienne, si bien qu'après une vie

de procès avec elle, procès dont les frais l'ont achevé, après avoir donné à ses filles des dots très-supérieures à ses ressources, après avoir pourvu à l'éducation de ses fils et marié l'aîné de ceux-ci en lui donnant une pension également au-dessus de ses moyens, il se trouve judiciairement séparé de biens avec sa femme, chargé d'une masse de dettes dont les intérêts suffisent à absorber tous ses revenus personnels et exposé par conséquent, comme il le dit lui-même, à manquer littéralement *de pain*, tandis qu'il est pourvu de deux fils qu'il qualifie non sans raison « deux avaleurs capables d'engloutir la mer et ses poissons. »

Heureusement pour lui, le marquis de Mirabeau, parmi toutes ses mauvaises spéculations en a fait une bonne, quoiqu'elle fût d'abord un peu aventureuse ; il a forcé son cadet à accepter les fonctions horriblement dispendieuses de général des galères de Malte. Vainement celui-ci objecte qu'il faudra consommer non-seulement cette modeste légitime de 50,000 livres, dont il ne voudrait pas faire tort à sa famille, mais une somme plus forte encore qu'il ne veut pas emprunter, car il a horreur des dettes ; vainement il objecte que l'espoir d'obtenir en échange une riche commanderie est fort incertain, le marquis se charge de tout, emprunte en ajoutant de nouvelles dettes aux siennes et suffit à tout. Après trois ans d'inquiétudes cruelles pour le cadet bien plus que pour l'aîné, habitué à porter allègrement le fardeau d'un passif énorme, et qui répète sans cesse au bailli : « Vas ton chemin et laisse-moi faire, » la plus riche commanderie de la langue de Provence devient vacante ; le bailli de Mirabeau l'obtient, et le voilà pourvu de 40,000 livres de rente. Plus tard, une seconde commanderie, qui lui est encore accordée, porte son revenu à plus de 50,000 livres. Il rembourse les sommes empruntées pour lui par son frère, il rembourse aussi cette fameuse légitime qu'il considère toujours comme appartenant à sa famille, et, en continuant à vivre avec la plus stricte économie, il fait à son aîné, jusqu'à la mort de celui-ci, 15,000 livres de rente, sans préjudice d'une pension de 12,500 livres qu'il lui paye pour quelques mois qu'il vient passer chez lui, et de sommes également considérables que lui soutirent ses neveux et nièces ; en un mot, c'est le pauvre cadet qui est devenu la providence de la famille ; sans lui, l'aîné n'aurait plus de quoi subsister. Eh bien ! dans cette situation, si différente de la précédente, les rapports des deux frères n'ont pas subi le moindre changement. C'est toujours de la part du bailli la même déférence, compatible, comme autrefois, avec une complète liberté de discussion quant aux idées, mais aussi rigoureuse que jadis pour ce qui concerne les actes. Comme autrefois, le cadet est toujours prêt à se conformer aux volontés de son frère, même quand elles lui sont très-déplaisantes. Riche, vieux, fatigué, ayant toujours

eu Paris en aversion, le bailli écrit, le 5 février 1779, à son frère ruiné : « Malgré la terrible répugnance que j'ai pour habiter Paris, si je te suis absolument nécessaire, je m'y résoudrai, en baissant la tête sous la Providence. »

Quand l'aîné a reçu le coup qui achève sa ruine, par la sentence du parlement, prononçant la séparation de biens contre lui, et paralysant ainsi son recours sur les biens de sa femme, le cadet, après avoir exhalé sa fureur contre la femme et contre les juges, réfléchit que son frère pourrait lui survivre, et que, comme le revenu de ses commanderies est viager, il resterait sans ressources; il demande à son aîné la permission de faire un arrangement avec Malte, de renoncer à la moitié de son revenu total, à la condition que la moitié restante sera réversible sur la tête de son frère si celui-ci lui survit. L'aîné met son *veto* à cette idée du bailli en termes qui valent la peine d'être cités : « Quant à la bonté que tu as, cher frère, de rêver à te mutiler pour m'assurer survivance, j'ai besoin que tu sois riche, et, par ma foi, si tu venais à me manquer, quinze jours après, je n'aurais plus besoin de rien. »

A un seul moment de cette correspondance de quarante ans, on voit le cadet se montrer parfois un peu dur pour son aîné, mais il est alors sous l'influence de son éloquent et habile neveu, le futur tribun, qui a su lui monter la tête et engager son amour-propre dans le procès qu'il intente à sa femme, en 1783, pour la forcer à revivre avec lui. Le père de Mirabeau, plus sagace que son oncle dans cette circonstance, juge avec raison que les faits et gestes du mari ne lui permettent guère de recourir honorablement et avec quelques chances de succès aux voies judiciaires. Le pauvre vieux bailli, poussé par son neveu, qui lui fait dépenser 20,000 livres en pure perte, s'emporte de temps en temps contre son frère. Mais à peine a-t-il prononcé une phrase un peu âpre qu'un remords le prend : « Cher frère, écrit-il, tu me connais; quand je t'afflige, c'est ma plume, c'est ma tête échauffée, mais jamais mon cœur, table toujours sur cela. » Aussi Mirabeau est-il obligé de constater que ses efforts pour tourner son oncle contre son père sont au fond impuissants, et il écrit avec un égoïsme naïf à un tiers en parlant de son oncle : « Cet honnête homme n'a de défaut que son invincible faiblesse pour son frère[1]. »

Tel est ce rapport des deux frères considéré au point de vue de leur affection réciproque. On ne saurait rien imaginer de plus tou-

[1] Ce passage fait partie d'une longue lettre écrite par Mirabeau le 14 août 1783 à un Anglais, sir Gilbert Elliot. Cette lettre, qui contient un assez bon nombre d'assertions inexactes que nous relèverons plus tard, a été publiée pour la première fois dans l'ouvrage intitulé : *A Memoir of the right honourable hugh Elliot by the Countess of Minto.*

chant; mais leur correspondance offre un autre aspect non moins curieux et qui nous ramènera naturellement à reprendre la biographie du bailli, et à mettre en lumière les autres nuances de son caractère et de son esprit. Sur les quatre mille lettres échangées par les deux frères, il n'y en a peut-être pas dix dans lesquelles à travers les préoccupations personnelles souvent les plus impérieuses et les plus absorbantes, on ne rencontre de grands débats sur toutes les questions générales qui peuvent intéresser deux esprits élevés. A tout moment les deux correspondants font trêve à leurs affaires particulières pour discuter sur la religion, sur la politique, sur l'administration, sur les finances, sur l'histoire, sur le bien et le mal, sur le progrès, sur la liberté, sur l'aristocratie, sur la démocratie, sur l'état de la société, sur les dangers qui la menacent, sur les réformes qui pourraient la sauver, sur la question de savoir si elle peut être sauvée, et sur l'avenir qui l'attend. Chacune de ces dissertations souvent chaleureuses et éloquentes remplit quelquefois jusqu'à dix ou douze pages grand in-folio. Il nous paraît très-douteux qu'on puisse rencontrer, de nos jours, deux hommes disposés à dépenser uniquement l'un pour l'autre tant d'idées, tant de verve et tant d'encre. Dès qu'ils seraient capables de disserter si amplement sur toutes choses, ils réserveraient leur prose pour le public et ils s'écriraient au plus quatre pages sur du petit papier. Il est bien vrai que l'aîné des deux frères possède une plume intarissable qui suffit à toutes les consommations. Non-seulement il prodigue sa littérature à son frère et à une foule de correspondants de tous pays, mais il fait gémir la presse et entasse volumes sur volumes, tandis que le bailli qui se borne à écrire des mémoires sur les affaires de son métier ou relatives à son métier, mémoires qu'il ne songe pas d'ailleurs à faire imprimer, s'abandonne avec un sentiment plus dégagé de toute vanité au plaisir de communiquer ses impressions et ses opinions à un frère qui lui inspire une entière confiance, et qui, même en le contredisant, alimente et intéresse son esprit. Aussi les lettres du bailli remarquables d'ailleurs par le même genre de style coloré et indiscipliné qui distingue celles de son frère, ont-elles généralement une physionomie moins doctorale, moins pédantesque. L'homme s'y manifeste avec plus de naïveté, de vérité et de variété. Essayons de le montrer tel qu'il nous apparaît dans la dernière période de sa carrière active, c'est-à-dire dans son gouvernement de la Guadeloupe, dans sa situation à la cour au moment où il vise au ministère de la marine, dans ses tournées sur les côtes de Normandie et de Bretagne pour organiser la défense contre les Anglais, et enfin à Malte dans ses fonctions de général en chef des galères de l'Ordre.

LOUIS DE LOMÉNIE.

La suite prochainement.

SIXTE-QUINT

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX[1]

Durant le cours d'une existence consacrée à de sérieux devoirs, la composition de l'œuvre dont je viens entretenir mes lecteurs a probablement été pour M. le baron de Hübner la source de ses meilleures joies et de ses plus fortifiantes distractions. Ce livre, malgré son caractère tout historique, porte la trace partout sensible des préoccupations personnelles à l'auteur, et les émotions du diplomate s'y révèlent plus d'une fois sous l'impassibilité de l'historien. Accrédité, durant une longue carrière, dans la plupart des capitales de l'Europe, il a profité de l'autorité que lui donnaient ses relations pour forcer la clôture qui jusqu'en ces derniers temps protégeait contre les investigations même les plus discrètes les correspondances des chancelleries; et, muni de documents d'une valeur inappréciable, il a pu écrire une histoire dans laquelle la vie de l'Italie et le génie de l'Europe catholique au seizième siècle viennent s'épanouir avec éclat, sans que la précision des faits enlève rien à l'originalité des peintures.

M. de Hübner ne s'est pas contenté de mettre sous nos yeux les lettres de Sixte-Quint, de Philippe II et des ministres résidant à leurs cours; il a replacé dans tout leur jour ces pièces si heureusement exhumées, en les éclairant par un commentaire qui nous initie aux intérêts et aux passions des générations disparues.

Je ne trouve qu'un défaut à ce large cadre, c'est de trop déborder sur le tableau, et peut être aussi de faire contraster une description,

[1] *Sixte-Quint*, par M. le baron de Hübuer, ancien ambassadeur d'Autriche à Paris et à Rome, d'après des correspondances diplomatiques inédites tirées des archives d'État du Vatican, de Simancas, Venise, Paris, Vienne et Florence. 3 vol. in-8. Frank, libraire, rue Richelieu.

très-pittoresque d'ailleurs, des mœurs italiennes avec la sévérité d'une histoire dans le cours de laquelle ne se montrent que deux figures, celles d'un vieux pontife et d'un vieux roi. Trop sobre de détails en ce qui touche aux personnages même de son drame, il épuise les plus brillantes couleurs pour peindre le milieu au sein duquel ces grands acteurs se meuvent. En se laissant aller à ces entraînements dont le lecteur ne se plaindra pas, l'auteur a cédé, malgré l'austérité d'un récit tout politique, à une tentation fort naturelle chez l'écrivain qui aime l'Italie avec la passion du croyant, de l'archéologue, de l'artiste; tentation plus naturelle encore chez l'ancien ambassadeur fixé à Rome par l'attrait qu'inspire ce sol sacré à quiconque conserve au déclin des années la jeunesse de l'âme. En ces lieux où se rencontre la dignité dans le repos, le poids de la retraite est toujours léger à porter.

Le moment choisi par l'auteur de *Sixte-Quint* pour peindre la vie péninsulaire et pour exposer la politique du Vatican au seizième siècle est des plus heureux. C'est une de ces périodes de transition si fréquentes dans l'histoire de Rome, durant lesquelles la ville éternelle renouvelle sa jeunesse comme l'aigle, et fait succéder une lumière plus éclatante à des obscurcissements passagers.

L'ère de la Renaissance avait présenté un spectacle merveilleux sans doute, mais de nature à provoquer dans les esprits graves les plus sérieuses appréhensions. C'était la salle du banquet, dont les parois dessinaient en traits de feu, au milieu de l'or et des fleurs, des avertissements sinistres. Après le retour d'Avignon, la papauté s'établit à Rome, au milieu des ruines qu'un souffle de nouveauté ne tarde pas à faire disparaître. Le polythéisme semble sortir du tombeau, escorté de tout un peuple de statues, et le grand Pan, dont on avait entendu le cri de mort durant l'agonie du Golgotha, rentre en triomphe dans sa vieille capitale. Il vient y reconquérir, par le culte de la beauté plastique, une génération dédaigneuse de l'héroïque passé dont elle foulait aux pieds les débris, parce que sa foi, comme sa mémoire, avait fléchi sous la tempête du grand schisme. Les hellénistes, chassés de la Grèce par les Turcs débordant sur l'Europe, les humanistes, qui substituent à l'étude des livres sacrés celle des manuscrits classiques, deviennent les maîtres de l'esprit humain et les seuls dispensateurs de la renommée. Ambitieux de s'assurer une forte situation territoriale dans la péninsule, après les violences qui l'en avaient écarté, le Saint-Siége estime habile de dominer aussi l'Europe par le prestige des arts, lorsque pressé entre l'empire germanique et la France, il se voit dans l'impossibilité de s'affermir par la seule force des armes. Des papes artistes, tels que Nicolas V, Léon X et Paul III; des papes politiques, comme Innocent VIII, Alexan-

dre VI et Jules II, servent par des voies différentes un mouvement qu'ils espèrent faire profiter à la grandeur du Saint-Siége, sans beaucoup s'inquiéter de sa portée morale ; et, pour absoudre les hommes d'État, comme pour faire monter les artistes au Capitole, les successeurs de saint Pierre ne demandent aux uns que de servir leurs intérêts dynastiques, aux autres que de venir s'incliner à leurs pieds pour recevoir des couronnes.

A mesure que l'esprit de la Renaissance gagne du terrain sur celui du moyen âge, la vieille cité baignée par le sang des martyrs se transforme et se cache toute honteuse derrière des monuments d'un autre style et d'un autre caractère. Les tours baroniales et les gothiques chapelles élevées en souvenir des confesseurs sont démolies, pour faire place aux vastes basiliques sur lesquelles des artistes jettent à pleines mains les fleurs de leur génie, écloses au soleil de la Grèce, à la manière dont l'auraient fait les canéphores précédant sur le parvis des temples les théories sacrées.

Les sculpteurs et les peintres, en évoquant le paganisme au sein du peuple impressionnable dont ils enivraient les sens ; les papes, en substituant à la haute suprématie européenne conçue par les Grégoire et les Innocent un système dynastique italien aussi restreint dans ses horizons que peu scrupuleux dans ses moyens, portèrent à la foi et aux mœurs une atteinte dont personne n'avait pleine conscience, mais dont l'Église ne tarda point à subir le contre-coup. On vit l'Italie professer simultanément toutes les immoralités de la politique et les plus audacieuses négations du scepticisme, en les dissimulant sous la trame la plus brillante qu'ait jamais tissée la main de l'homme. Le châtiment fut aussi terrible que mérité, et n'épargna guère moins les peuples qui en furent les instruments que ceux qui en demeurèrent victimes. De toutes les grandes révolutions qui ont bouleversé le monde, la réforme a été la plus sérieuse dans ses causes et la plus vaine dans ses effets. Elle a détruit sans réformer, et en livrant aux pouvoirs politiques le patrimoine de l'Église, elle a terminé par le triomphe des plus honteuses cupidités un mouvement commencé sous les dehors de l'austérité doctrinale.

Aussi longtemps que le Saint-Siége persista dans ces voies funestes, et qu'il parut plus occupé de fournir des prétextes aux novateurs que de leur opposer des digues, chaque année emportait un pan du grand édifice catholique. Vers le milieu du seizième siècle, celui-ci semblait n'avoir plus à compter que sur l'éternelle stabilité du roc qui le supporte, tant le mouvement qui emportait les peuples était contagieux, tant la papauté, attaquée dans son essence même par des ennemis innombrables, se trouvait absorbée par la nécessité de défendre son domaine temporel contre les inimitiés que lui avaient

suscitées au sein de l'Italie ses acquisitions récentes ! Maître de l'Angleterre et du nord de l'Europe, le protestantisme venait de s'organiser fortement en Allemagne, où la couronne impériale chancelait, depuis la mort de Charles-Quint, sur la tête d'un prince faible et malheureux. Il avait pénétré par la Hongrie et par la Bohême au sein des populations slaves; il avait arraché les Provinces-Unies à Philippe II, après une lutte dont les fureurs épouvantent encore le monde, et l'hérésie n'était plus contenue même en Italie, où Venise lui témoignait une grande faveur, que par quelques intérêts dynastiques associés à ceux du Saint-Siége, et par l'énergique concours que, au début de la crise, les rois très-chrétiens avaient prêté à la papauté. Enfin, comme pour ne laisser aucun doute sur la victoire prochaine des réformés, le défaut d'héritier direct semblait, depuis la mort du frère de Henri III, à la veille de préparer en France l'avénement d'un prince huguenot au trône de saint Louis !

Cette ruine, envisagée comme humainement inévitable, fut arrêtée tout à coup par l'une des péripéties les plus soudaines et les plus décisives qu'il y ait à signaler dans l'histoire de l'esprit humain. Une réaction très-imprévue sortit des périls de l'Église, lorsque l'imminence de ceux-ci se fut enfin révélée à tous les regards et que le germe de division caché au fond de la réforme eut porté ses premiers fruits. A des changements opérés sans autorité, l'Église opposa, à partir de ce jour, une réforme effectuée par elle-même, et les consciences, successivement troublées par des abus séculaires et par les violences au moyen desquelles on les avait attaqués, s'inclinèrent presque sans effort sous des décisions canoniques dans lesquelles la foi la plus vive s'alliait à une prudence consommée. Sans soulever aucune question de nature à diviser les fidèles, le concile de Trente résolut, avant de se séparer, tous les problèmes dont l'unité de l'Église et la restauration de sa discipline commandaient impérieusement la solution.

L'instrument principal de cette grande réaction catholique fut un dominicain, étranger par sa naissance, comme par l'austérité de ses habitudes, à ces maisons princières qu'on avait vues trop souvent se disputer la papauté comme une sorte de patrimoine. Porté sur le trône pontifical par la seule renommée de ses vertus, et trempé par son rôle d'inquisiteur pour les rudes combats où il allait épuiser les restes de sa vie, saint Pie V se fit contre les ennemis de l'Église le chef d'une croisade dont il poursuivit le cours par le fer et par le feu. Il marcha la croix à la main à la conquête du monde, plus inflexible encore pour lui-même que pour les autres; et, tout rempli de la confiance qui faisait sa force, il recourut sans hésiter à des moyens qui perdraient tout dans notre siècle, mais qui sauvèrent tout dans le sien. L'indomptable vieillard réussit, parce que ces terribles moyens

frappaient ses adversaires sans les étonner, et qu'au sein des partis religieux les plus opposés, la conscience publique associait alors, par un lien réputé indissoluble, l'État à l'Église et l'hérésie à la rébellion.

Pour le pontife qui tentait de reconquérir l'Europe par la parole et par le glaive, un guerrier espagnol d'un dévouement chevaleresque avait discipliné l'armée la plus héroïque dont ait jamais disposé un souverain. La première victoire de ces soldats, préparés à l'étude par l'obéissance, et à l'obéissance par la prière, rendit au catholicisme la domination de presque toute l'Allemagne, où les jésuites réduisirent au silence les chaires de l'hérésie ; puis, pénétrant bientôt après dans les Pays-Bas, en France, en Suède et en Angleterre, ces infatigables combattants reprirent depuis les côtes de la Manche jusqu'à celles de la mer Noire une offensive dont les catholiques avaient perdu partout l'habitude et le courage.

Tandis que Pie V arrachait aux protestants une part notable de leurs conquêtes et préparait l'armement qui allait engloutir dans les eaux de Lépante la puissance navale des musulmans, un autre moine, sorti des derniers rangs de la société, s'avançait, sans le soupçonner, vers le seul trône où l'on pût monter en ce temps-là par le droit de la vertu et du génie.

Né en 1521 dans un village de la Marche d'Ancône, le cordelier appelé à échanger un jour sa robe de bure pour la pourpre, et son froc contre la tiare, n'eut, à coup sûr, aucun des pressentiments que la crédulité populaire s'est complu à lui attribuer. C'est une habitude constante de prêter aux hommes illustres nés dans une condition infime l'intuition de leurs destinées, parce que le pressentiment d'une grande œuvre devient une force pour l'accomplir. Les devins occupent dans les légendes autant de place que les fées, et pour Sixte-Quint, comme pour beaucoup d'autres qui de nos jours s'en sont trouvés moins bien que lui, l'histoire n'est venue qu'après la légende. Un récit authentique ne saurait commencer d'ailleurs, en ce qui concerne un personnage si longtemps obscur, qu'aux temps très-rapprochés du conclave de 1585, dans lequel le cardinal Montalte fut acclamé par une résolution fort inattendue de tous ceux qui y concoururent. S'astreindre à ne demander la vérité qu'aux documents officiels postérieurs au jour de l'élection, c'est donc se mettre dans la regrettable obligation de laisser dans l'ombre environ soixante-quatre années remplies par des événements importants dans lesquels le futur pape n'intervint à aucun titre. J'accorde que Gregorio Leti a pu se complaire à émailler un récit quelque peu *picaresque* d'anecdotes dont il n'apporte aucune preuve; j'admets que Tempesti, quoique plus sérieux, ne soit pas toujours exact, mais je demande à M. le

baron de Hübner de vouloir bien m'accorder à son tour que la vie fort agitée du jeune moine, d'humeur revêche, qui allait prêchant de ville en ville et dépensant partout sa prodigieuse activité, aurait offert un vif intérêt, lorsqu'il paraît surtout établi que les piquantes historiettes contées par ses biographes sont pour la plupart confirmées par les souvenirs traditionnels des paysans de la Marche et des habitants du Transtévère.

Que Félix Peretti descende ou ne descende point d'une antique famille de réfugiés dalmates; qu'il ait ou qu'il n'ait pas gardé les pourceaux aux abords de la petite ville de Montalte, dont il prit plus tard le nom, ce sont là des points de fort peu d'importance à éclaircir. Quelque opinion qu'on embrasse sur ces croyances populaires, il reste établi que la pauvreté de ses parents l'aurait mis hors d'état de cultiver ses heureuses facultés naturelles, s'il n'avait été admis par charité, à l'âge de douze ans, dans un couvent de l'ordre de saint François, et s'il n'avait profité de l'initiation démocratique qui, au sein d'une société profondément religieuse, conduisit naturellement au sommet de toutes les grandeurs l'ancien pâtre de Grottamare. Si l'auteur de *Sixte-Quint* n'a pu retrouver les traces de ce long et obscur passé que dans quelques lignes insérées aux dépêches diplomatiques au lendemain du conclave de 1585, les récits des historiens qui l'ont précédé, pour être dénués de preuves, ne le sont pas de vraisemblance, et j'aurais souhaité qu'il ne les répudiât pas. En pleine harmonie avec les mœurs de ces populations reculées, ces récits le sont bien plus encore avec le caractère du jeune homme appelé à se montrer un jour le plus fier des souverains et le plus redoutable des justiciers. On aime à voir le frère Félix répondre par des mots sanglants à des allusions peu charitables, qui paraissent avoir été fréquentes, aux tristes devoirs de son enfance; on suit avec un sympathique intérêt le *frate* qui voyage, la besace sur le dos, d'Ascoli à Macerata, de Macerata à Recanati, de Recanati à Fermo, poursuivi de monastère en monastère par les jalousies que provoquaient les éclatants succès de ses études et de son importance dans l'ordre qui l'avait généreusement adopté. Quoique d'une grande piété, ce cordelier était d'un caractère fort difficile, et passait à Rome pour avoir plus d'une fois manié le bâton avant de s'être trouvé en position de frapper du glaive souverain. Quelques scènes de cette comédie de cape et d'épée n'auraient pas déparé la gravité de l'action diplomatique, et si, dans le cours des nombreux voyages entrepris par frère Félix dans les gorges de l'Apennin, il est quelques aventures rappelant celles de Gil Blas ou de Guzman d'Alfarache, ces tableaux, si peu compatibles qu'ils nous paraissent avec l'auguste figure qu'y place par avance notre pensée, n'ont, avant le

règne de Sixte-Quint, rien de contraire à la vraisemblance, sur ce malheureux territoire pontifical, où les routes étaient des fondrières, les châteaux forts des repaires de bandits, et la plupart des hôtelleries des coupe-gorge.

Admis à la prêtrise et bientôt après au doctorat, frère Félix, connu, paraît-il, dès cette époque, sous le nom de Montalte, prêcha dans plusieurs villes avec succès, et se montra surtout avec éclat dans ces disputes théologiques, luttes savantes et populaires qui, en maintenant l'esprit humain dans la sphère de l'orthodoxie, laissaient cependant un vaste champ à sa spontanéité. Un esprit logique, allant du premier bond aux dernières conséquences, des mœurs dont la régularité ne fut jamais attaquée par ses nombreux adversaires, une âpreté de parole et une hauteur d'attitude qui ménageaient à Montalte bien plus d'admirateurs que d'amis, ces qualités, par lesquelles on réussit souvent d'autant mieux qu'on semble moins soucieux du succès, firent de ce franciscain infatigable l'un des agents les plus actifs de la grande propagande qui commençait. Dans une station prêchée à Rome en 1552, devant un auditoire qui comptait dans ses rangs les membres les plus austères du sacré collége, l'ardente parole du prédicateur s'était trouvée au niveau des convictions les plus passionnées; Montalte avait célébré la suprématie du Saint-Siége sur toutes les puissances de la terre et attaqué face à face les princes contemporains qui refusaient de la reconnaître, et jeté, sans y songer, les fondements de sa fortune, en évoquant avec une témérité magnifique des souvenirs qu'il transformait en espérances. Le cardinal Caraffa et le cardinal Ghislieri, tous deux réservés à la papauté, et membres principaux du conseil de l'inquisition, comprirent quels services un homme de cette trempe pouvait rendre à ce tribunal. En donnant à Montalte leur plus entière confiance, ils le revêtirent de la charge d'inquisiteur de la foi, qu'il exerça successivement dans plusieurs grandes villes de l'Italie avec une clairvoyance inflexible. A Venise, où l'hérésie levait la tête, il déploya une sévérité qui détermina la Seigneurie à réclamer son éloignement. Rappelé à Rome, cette disgrâce lui fut un titre nouveau auprès du parti qui l'avait adopté; et lorsqu'en 1565, une ambassade solennelle fut envoyée en Espagne afin d'y suivre le procès intenté, pour imputation d'hérésie, à l'archevêque de Tolède, il accompagna, en qualité de consulteur du saint-office, le cardinal Buoncompagni, chef de cette mission. Si ce voyage au centre des grandes affaires de l'Europe profita à l'expérience politique de Montalte, il eut pour conséquence immédiate d'arrêter durant dix ans l'essor de sa haute fortune. Traité avec peu d'égards par le légat et par les prélats dont il était entouré, Montalte, plaçant haut son titre d'officier de l'inquisition, et plus haut encore

sa valeur personnelle, exprima des plaintes vives qui amenèrent entre lui et Buoncompagni la rupture dont l'effet fut de le maintenir dans une rigoureuse retraite durant le long pontificat de ce cardinal, appelé à succéder à Pie V sous le nom de Grégoire XIII.

Mais Pie V, monté au trône apostolique par les mêmes voies qui devaient plus tard y conduire Montalte lui-même, ne manqua pas de revêtir de la pourpre le moine austère que ce saint pontife savait capable d'avancer résolûment dans la route qu'il venait d'ouvrir devant l'Église militante. En donnant au nouveau cardinal les revenus d'un petit évêché et la pension connue à Rome sous le nom de *plat du cardinal pauvre*, il mit Montalte en mesure d'accomplir le rêve le plus caressé par cet homme d'un esprit impitoyable jusqu'à la cruauté dans la vie publique, mais d'un cœur tendre jusqu'à la faiblesse dans la vie d'intimité. Il lui dispensa toutes les joies de la famille, les seules que Montalte fût capable de goûter après celles du pouvoir.

Entouré de sa sœur et de ses neveux, grandissant à l'ombre de sa fortune, Montalte passa dans sa vigne de Sainte-Marie-Majeure le long règne aux événements duquel il demeura presque étranger. Représentant une politique religieuse que le nouveau gouvernement n'abandonnait pas dans ses principes, mais dont il manquait de force pour suivre les applications, l'ancien cordelier se consacra, dans une opposition silencieuse, à l'étude et à sa famille. Il commentait avec acharnement les œuvres de saint Ambroise, dont il donna au monde savant une excellente édition, et ne s'occupait pas avec moins d'ardeur de l'avancement des siens, sans prévoir encore qu'à ces pauvres enfants au berceau, il donnerait bientôt la pourpre pour premier vêtement de jeunesse, et qu'au népotisme du cardinal viendrait succéder le népotisme plus dangereux du souverain.

Pontife irréprochable, éminent par la doctrine et le savoir, Grégoire XIII était le chef le moins propre à diriger l'Église dans la terrible crise qu'elle traversait. Mobile dans ses projets, hésitant dans ses actes, c'était, au dire des Romains, un *pape négatif*, auquel sa faiblesse enlevait tous les profits d'une remarquable sagacité. Grégoire avait de grands besoins d'argent pour doter la fondation dont le souvenir demeure l'honneur de sa mémoire; et le trésor pontifical n'y suffisait plus. L'épargne avait été récemment épuisée par les subsides qu'octroyait Pie V à toutes les puissances catholiques en guerre avec les ennemis de la foi; et les revenus pontificaux avaient reçu des atteintes plus profondes encore par les nombreuses concessions territoriales, que le laisser aller des papes, depuis Innocent VIII jusqu'à Paul IV, avait attribuées aux membres de leurs familles, aux personnages de leur cour et généralement à tous les hauts barons

de l'état ecclésiastique, devenus assez puissants pour s'emparer, le plus souvent sans titre, de tous les fiefs à leur convenance.

Se fiant en la justice de sa cause sans compter assez avec sa propre timidité, Grégoire XIII entreprit une œuvre qu'un bras de fer aurait pu seul accomplir, et l'effet de cette tentative avortée fut de jeter le gouvernement et le domaine de l'Église dans une irrémédiable anarchie. Il décréta le renouvellement et la révision de tous les titres de suzeraineté sur les biens du domaine pontifical qui couvraient l'État romain, se proposant de réintégrer le Saint-Siége dans la possession de tous les fiefs tombés en déshérence ou par l'extinction de la ligne au profit de laquelle l'inféodation en avait été opérée, ou parce que les concessionnaires n'auraient pas toujours acquitté les redevances originairement attachées à cet octroi. C'était une sorte d'expropriation pour cause d'utilité publique, que le droit strict pouvait autoriser sans nul doute, mais dont l'application mit les armes à la main d'une noblesse implacable qu'on menaçait à peu près tout entière de la ruine, sans être assez fort pour la lui infliger. Presque partout les villes firent cause commune avec les barons; de dangereux souvenirs, à peine assoupis depuis les luttes des guelfes et des gibelins, se réveillèrent et se retrempèrent dans le sang; les Marches, les Légations et la campagne romaine furent ravagées par des bandes qu'avaient formées de nobles assassins, et les faibles détachements papalins, envoyés à leur poursuite, ne tardèrent pas à faire assaut de cruauté avec ces brigands. L'aristocratie italienne reprit le cours de ses vengeances héréditaires et de sa vie d'aventures. Rome, entourée par les bandes, avait à s'inquiéter chaque jour pour sa subsistance et sa sûreté. Les criminels qui s'y rendaient en nombre y trouvaient ou un refuge assuré ou un pardon tellement facile à obtenir qu'il leur arrivait ordinairement de le dédaigner. Les choses en vinrent au point, nous dit M. Ranke en retraçant le tableau de cette lamentable époque, qu'un certain Marianazzo refusa le pardon qui lui était offert par le gouvernement pontifical, estimant plus avantageux de vivre en bandit, et y trouvant plus d'avantage avec une aussi grande sécurité.

Le jurisconsulte émérite, le savant réformateur du calendrier, qui aurait voulu vivre pour la jurisprudence et l'astronomie, passa donc ses derniers jours dans la plus amère tristesse. L'impuissance de ses efforts devant le débordement de tant de crimes lui inspirait une sorte de désespoir; mais la foi de l'auguste vieillard ne tardait pas à dissiper ses angoisses, et le regard illuminé par la lumière qui était à la veille de se lever sur l'Église, il entonnait de sa voix mourante l'hymne du triomphe anticipé, s'écriant plein de confiance : *Tu t'éveilleras bientôt, Seigneur, et tu auras pitié de Sion.*

Lorsque Rome, envahie par les bandes de Prosper Colonne et toute remplie de bruits sinistres, voyait s'ouvrir au Vatican le conclave appelé à donner un successeur au pape octogénaire hors d'état de la protéger, personne ne soupçonnait la transformation sans exemple qui était à la veille de s'accomplir. Sur les quarante-trois cardinaux rassemblés dans la chapelle Pauline, aucun n'avait dirigé sa pensée vers le moine qu'un entraînement aussi soudain qu'irrésistible fit monter sur le trône pontifical, où sa première œuvre, aussitôt accomplie que conçue, fut de renvoyer aux bandits la terreur qu'ils étaient depuis si longtemps en possession d'inspirer. Le nom de Montalte, encore inconnu de la haute diplomatie, n'était prononcé par aucun des *faiseurs de papes* qui avaient dirigé les cinq conclaves précédents, ni par aucune des grandes factions entre lesquelles se partageait celui de 1585. A ce moine, de plus de soixante ans, enfermé dans une retraite qu'il croyait lui-même définitive, l'Empire et l'Espagne ne songeaient pas plus que la France et les cours de Parme, de Florence et de Ferrare, représentées au sein du conclave par trois princes, qui passaient pour les trois plus habiles politiques de leur temps, ne soupçonnaient pas qu'il pût se faire un pape sans leur concours. Les nombreuses créatures de Grégoire XIII se considéraient d'ailleurs comme pleinement en mesure de s'opposer à toute élection qui paraîtrait impliquer une sorte d'improbation du gouvernement précédent, et Montalte, ami et créature de Pie V, était surtout l'homme qu'il leur importait d'écarter. Aussi comprend-on fort bien qu'en soumettant à Henri III la liste des cardinaux *papables*, le marquis de Pisany, ambassadeur de France à Rome, ne mentionne qu'en passant *un cordelier nommé Montalte*, fils d'un jardinier, ancien prédicateur ambulant, autrefois en renom.

Lorsque, après le tableau, tracé de main de maître par M. de Hübner, de cette assemblée divisée par tant de passions, et qui ne semble pas moins dominée par les intérêts que par les rancunes, on voit se dérouler tout à coup la grande scène de l'élection pontificale par la voie insolite de l'*adoration*, on demeure suspendu entre l'admiration et l'étonnement. Quel calcul nouveau, quelle considération décisive ont pu faire tomber en une heure ces princes du monde et de l'Église, ces vieux et rusés diplomates jusqu'alors si profondément séparés, aux pieds de celui qui, « la veille encore, pour parler comme M. de Pisany, était le plus éloigné du plat, et sur lequel nul du conclave n'avait auparavant jeté les yeux? » Quelle que soit la souplesse avec laquelle l'auteur de *Sixte-Quint* déploie ces trames subtiles qui vont à l'encontre l'une de l'autre pour se détruire mutuellement, quelque rare habileté qu'il consacre à suivre dans leurs nuances les plus fugitives les évolutions de tous les meneurs, abou-

tissant, après un labeur herculéen, à un seul résultat, celui de se paralyser mutuellement, il n'arrive point à expliquer, par des motifs plausibles, cette rapide transformation des volontés que nul ne prévoyait la veille, à laquelle la plupart auraient voulu échapper le lendemain, transformation qui, dans cet événement décisif, fait la part de Dieu si grande et celle des hommes si petite.

M. de Hübner ne croit pas moins, après trois siècles, au caractère providentiel de ce choix humainement inexplicable, que n'y crurent les contemporains dont il fait passer sous nos yeux les lettres les plus intimes. Ces divulgations inespérées donnent au *Sixte-Quint* tout l'attrait de curiosité historique tardivement satisfaite, qui a fait le succès si prompt et si solide de *l'Histoire des négociations relatives à la succession d'Espagne*. Si le sérieux récit de M. de Hübner laisse dans l'ombre, pour les soixante premières années du personnage, quelques incidents pittoresques, il est pour les cinq années du pontificat d'une plénitude magnifique; et, comme tous les travaux qui ont pour base les correspondances diplomatiques, celui-ci reproduit à chacune de ses pages le reflet de ses passions personnelles, également surexcitées par le succès et par la défaite; il contient, dans ce qu'il a de plus vivant et parfois de plus douloureux, le dramatique exposé de ces combats quotidiens qu'il faut livrer simultanément contre les autres et contre soi-même. Sur Sixte-Quint et sur son œuvre, M. de Hübner a porté un jugement définitif. Il est à peine besoin de dire qu'il a débarrassé la postérité de la légende de la *béquille* rejetée en plein conclave après l'élection consommée. Depuis plusieurs années, la santé du cardinal Montalte était mauvaise, sans provoquer d'ailleurs d'inquiétude; si elle s'améliora après son avénement, c'est que les devoirs du rang suprême et l'activité qu'ils lui imposèrent ne profitèrent pas moins à son tempérament qu'à sa gloire. Cette prétendue béquille symbolisait l'infériorité douloureusement ressentie entre ses aptitudes et sa tâche, car Sixte-Quint fut du petit nombre des hommes qui, contrairement au vers proverbe, s'éclipsent au second rang pour briller au premier.

L'œuvre du consulat pourrait seule être comparée, pour la promptitude des résultats, à celle qu'accomplit en quelques mois le nouveau pape. Les moyens employés pour triompher de l'anarchie et pour restaurer l'ordre social dans l'Italie du moyen âge et dans la France de la révolution seraient tout à l'avantage du Premier consul, si la politique du successeur de Grégoire ne s'était trouvée justifiée par des mœurs d'une férocité jusqu'alors indomptable, et si le vainqueur des bandits n'avait dû faire de l'échafaud son instrument principal pour atteindre le but auquel est arrivé Napoléon en prodiguant les faveurs du pouvoir à une génération fatiguée. De Sixte-Quint surtout

on aurait pu dire que du haut de son trône, il foudroya plutôt qu'il ne gouverna les hommes; mais sa rigueur fut un système et elle en eut toute l'inflexibilité. Au mal, dont il avait depuis si longtemps mesuré la profondeur, il ne croyait possible d'opposer qu'un remède, la terreur, ce qui était vrai à la lettre. Sixte avait souffert, depuis longues années, dans sa dignité de prêtre et son honneur de citoyen romain, de l'état anarchique au sein duquel se débattait une ville où l'assassinat, le vol et le rapt épouvantaient journellement tout le monde sans jamais étonner personne; le gouvernement précédent lui avait refusé justice pour le sang de son neveu versé par un Orsini, l'un des chefs de cette aristocratie d'assassins; il connaissait à fond la situation lamentable de ces provinces de l'Italie centrale, dans lesquelles vingt mille malandrins tenaient la campagne, en parfaite entente avec une partie de la noblesse dont ils servaient les cupidités, et où les populations rurales, de plus en plus démoralisées, se faisaient les complices des brigands pour n'être point leurs victimes.

On éprouve sans doute une émotion mêlée d'étonnement lorsque, au lendemain de son élection, on voit le fier pontife, la tête haute et le visage enflammé, déclarer aux magistrats, glacés d'épouvante, qu'il n'est pas venu apporter la paix, mais le glaive, et qu'ils répondront désormais sur leurs têtes de tous les crimes que la justice ne parviendrait point à découvrir et à punir. On reste stupéfait en entendant le nouveau pape, au lieu et place des grâces habituelles accordées pour don de joyeux avénement, ordonner de hâter le procès et l'exécution de tous les criminels détenus, ordre qui fut strictement obéi, au point qu'un bon nombre de coupables, venus pour se constituer prisonniers durant l'interrègne afin de profiter de l'amnistie d'usage, payèrent de la vie ou de la liberté leur erreur et leur confiance. L'étonnement n'a plus de bornes lorsqu'au moment où l'immense cortége du couronnement se déroule dans la pompe depuis les degrés du Capitole jusqu'au parvis de Saint-Jean-de-Latran, on voit des potences garnir le pont Saint-Ange, et qu'on croit entendre le râle des agonisants se mêler aux chants triomphaux de Palestrina.

Rome vécut durant quelques mois dans une épouvante dont les correspondances des ambassadeurs ne témoignent pas moins que les écrits du temps et toutes les traditions locales. Les bourreaux ne s'effrayèrent guère moins que ne l'avaient fait les assassins; mais cela dura moins longtemps, et en trouvant une sécurité qu'on n'avait jamais connue on se reprit à croire à la justice, et à ne plus mesurer l'impunité à l'audace. Désormais il n'y eut plus d'ombre assez épaisse pour cacher le crime, plus de famille assez puissante pour en arrêter la poursuite, plus de prescription assez longue pour rassurer le sen-

timent populaire, qui se traduit dans un dialogue contemporain où Pasquin annonce à Marforio, que saint Pierre vient de quitter Rome, afin de n'être pas recherché pour avoir coupé l'oreille de Malchus.

La sécurité rétablie dans la capitale s'étendit aux provinces par l'effroi contagieux d'un châtiment dont la pensée n'avait jusqu'alors préoccupé personne. Sous Grégoire XIII, Piccolomini, le maître sanguinaire des Marches et de l'Ombrie, avait tenu tête à un gros corps de troupes; sous Sixte-Quint, un *Bargel* porteur d'un ordre pontifical en eut raison. A Bologne, le pape fit tomber, malgré les supplications de tous les princes souverains de l'Italie, la tête du comte Pepoli, vieillard vénéré, dont le seul crime était d'avoir exercé le droit d'asile dans l'un de ses châteaux, auquel il attribuait le titre de fief impérial. Les Orsini, les Malatesta, d'autres encore portant des noms célèbres dans l'histoire du brigandage comme dans celle de la péninsule moururent de main de justice avec bon nombre de bandits obscurs, la différence du glaive à la corde étant pour les hommes de bonne maison le seul privilége que consentit à reconnaître le formidable fondateur de l'égalité devant la loi. L'idée dominante du roi pontife, c'était de frapper les imaginations et de désarmer d'avance la résistance, en persuadant à tous, qu'il ne reculerait dans la lutte devant aucune extrémité. De là, certains mots de Sixte, plus cruels encore que ses actes, mots qu'explique, sans les excuser, l'effet calculé qu'il s'efforçait de produire; il posait pour la terreur.

Aucune vie ne rappelle moins la mansuétude évangélique, et peu de papes cependant ont été plus sévères dans leurs mœurs et dans leur foi, plus résolus à faire dominer la pensée chrétienne dans toutes les sphères de l'activité humaine. Envisageant les divers pouvoirs comme une émanation directe de Dieu dont il tenait la place, Sixte concluait sans hésiter que tous étaient subordonnés à l'autorité pontificale comme les mouvements le sont au moteur, ne comprenant d'ailleurs qu'assez confusément la distinction des deux puissances et ne les séparant guère plus dans leur action que dans leur principe et dans leur fin. Ce pontife s'était fait de son domaine temporel une idée beaucoup plus élevée que la plupart de ses prédécesseurs. Si conformément à des habitudes consacrées, il revêtit ses neveux encore enfants des plus hautes dignités de l'Église, celle-ci du moins ne fait pas peser sur sa mémoire les reproches qui atteignent celle de Paul IV, pour ne citer qu'un seul pape, irréprochable d'ailleurs. Depuis la fin du quinzième siècle, les souverains pontifes avaient poursuivi l'agrandissement de leur domaine dans des intérêts de famille qu'ils s'efforçaient à peine de déguiser. Plus jaloux qu'aucun d'entre eux d'étendre et de consolider sa souveraineté, Sixte-Quint considéra l'Etat romain comme appelé à devenir, aux mains d'un

prince habile, l'instrument principal de la réorganisation catholique de l'Europe ; il y vit l'avant-garde toujours armée de la chrétienté contre les musulmans et les hérétiques avec lesquels il refusait à tous les souverains orthodoxes le droit de traiter sans son assentiment préalable. Le restaurateur de la sécurité publique aspirait à devenir, grâce à des miracles de force et d'habileté administrative, un prince assez puissant et surtout assez riche pour peser sur l'Empire, sur l'Espagne et sur la France ; il entendait imposer à ces grands gouvernements épuisés par des rivalités stériles la direction la plus conforme aux intérêts de l'Église, intérêts dont le pape croyait posséder seul la suprême intuition. Être assez redoutable pour contenir en Italie l'Espagne alors maîtresse de Milan et de Naples, et Venise peu sympathique au Saint-Siége ; reprendre sur l'État napolitain un droit de suzeraineté qui était venu s'évanouir dans un tribut ridicule ; avoir des finances assez florissantes pour pouvoir subventionner largement les princes dévoués aux projets du chef de l'Église et pour recommencer dans l'occasion ou contre la Turquie ou contre l'Angleterre les armements de Pie V : puis, après avoir fait de Rome le centre d'impulsion du mouvement politique et religieux, transformer et couronner la cité reine par les œuvres merveilleuses qui font l'étonnement de la postérité ; à l'accomplissement de ce hardi dessein, ce fier vieillard consacra les cinq années les plus pleines qui se soient rencontrées dans la vie d'un mortel. Cette pensée, si grande qu'elle fût, avait un tort fondamental, c'était de se produire dans un temps avec les tendances duquel elle était incompatible. Les papes n'étaient pas les grands maîtres d'un ordre militaire constitué pour organiser ou pour subventionner une guerre perpétuelle contre les ennemis de la foi ; et la moins possible des entreprises c'était celle de transformer en une sorte d'île de Malte le territoire donné aux chefs de l'Église dans le seul but d'assurer l'indépendance et la dignité de celle-ci. A aucun titre il ne convenait de voir les souverains pontifes engagés même indirectement dans des conflits sanglants radicalement contraires à leur mission pacifique. Les peuples d'ailleurs étaient déjà affamés de repos, et l'on se trouvait à la veille de l'édit de Nantes qui pouvait laisser pressentir le traité de Westphalie.

Quoi qu'il en soit, au titre de directeur de la politique européenne Sixte voulut joindre la possession des capitaux nécessaires pour en soudoyer les agents. Il n'ignorait pas que si grâce au bon ordre introduit dans ses finances, il devenait le plus riche des souverains, il en serait bientôt le plus puissant, malgré l'infériorité de ses États. Rétablir la sécurité dans des provinces plantureuses en y anéantissant le brigandage, augmenter ses revenus par des créations nou-

velles et tailler Rome sur un patron assez large pour qu'elle pût redevenir la capitale du monde assujetti au Saint-Siége et à la foi, ces œuvres furent simultanément poursuivies avec une sorte d'ardeur fébrile.

Le travail de M. Hübner contient un exposé complet des voies et moyens employés pour multiplier le produit des redevances administrées par la Chambre apostolique, et pour assurer à l'État pontifical des revenus relativement très-supérieurs à ceux que rapportaient alors à Henri III et à Philippe II la France déchirée par les factions de cour et l'Espagne conduite par l'abusive exploitation des mines de l'Amérique à négliger les trésors d'un sol admirable. Les coffres du château Saint-Ange s'emplissaient d'or tandis que le cabinet de l'Escurial, les yeux toujours fixés sur Calix ou sur la Corogne restait pour des besoins immenses comme son empire à la merci des tempêtes et des corsaires.

Le système financier de Sixte-Quint fut à peu près celui qu'avait inauguré la France et dont nos pères continuèrent longtemps encore à faire usage. Il consistait principalement dans la vente à deniers comptant des emplois publics qui à Rome comme à Paris rencontraient toujours des sots pour les acheter, et dans l'affectation soit perpétuelle, soit le plus souvent viagère du produit de certains impôts aux intérêts de capitaux versés au trésor. L'État voyait son crédit s'élever avec la confiance publique, et l'on prenait des actions dans ses divers *monti* comme on en prend de nos jours dans les emprunts et les spéculations industrielles.

« *Rigueur* et *richesse* sont les deux premières conditions d'un gouvernement. » Sixte-Quint était si persuadé de la vérité de cet adage, qu'il le répétait sans cesse ; il n'attachait pas moins de prix à être cru opulent qu'à passer pour inflexible. Il lui arrivait même assez souvent, dans ses conversations avec les ministres étrangers, de grossir le chiffre de ses ressources disponibles ; plus d'une fois il fit espérer des secours qu'il aurait pu difficilement fournir ; il en usait ainsi avec Henri III pour déterminer ce prince à se séparer des huguenots, avec le duc de Savoie lorsque Sixte s'efforçait de pousser le gendre du roi catholique à s'emparer de Genève ; avec Philippe II quand il lui présentait comme facile une descente en Angleterre ; avec tous les princes chrétiens lorsque les progrès des Turcs faisaient encore prononcer en passant le mot de croisade, dernier écho de la voix des générations éteintes. Les coffres pontificaux ne s'ouvraient jamais d'ailleurs qu'à bon escient, et le succès était presque toujours une condition préalable mise à l'accomplissement des promesses. Le Roi d'Espagne en fit l'expérience au lendemain du désastre de l'Armada, et M. de Pisany avait renoncé à compter les réponses

injurieuses que rencontraient au Vatican ses sollicitations sans résultat comme sans dignité.

Durant ce pontificat les promesses de subventions furent pour les princes catholiques moins un secours efficace qu'un stimulant perpétuel. C'est que le pape s'était engagé dans des dépenses dont l'immensité aurait fait réfléchir même un préfet du gouvernement personnel. Dans cette Rome dont la transformation avait été l'objet constant de ses pensées durant sa longue retraite, il y avait à faire pénétrer l'air, l'eau et le soleil à travers l'amas informe de ruines amoncelées par les siècles. Pour une population clair-semée, séparée par des solitudes qui n'ont rien perdu de leur solennelle tristesse, Sixte-Quint, qui avait aussi le fanatisme de la ligne droite, traça des voies qu'on dirait destinées aux besoins d'un million d'hommes; en cinq ans il accomplit le travail d'un siècle, et laissa loin derrière lui ses plus grands prédécesseurs, car il eut le bonheur d'achever Saint-Pierre aux pieds duquel s'éleva l'obélisque purifié de Néron et dont il couronna le front par la divine coupole.

Sixte qui jusqu'à son avénement avait trouvé peu d'occasions d'agir n'en avait eu que plus de temps pour penser. Il arriva au pouvoir avec des plans arrêtés sur toutes choses, depuis la reconstruction de Rome qu'il fit grande et sévère comme lui-même jusqu'au gouvernement de l'Église universelle.

On sait qu'il imprima à celui-ci une forme nouvelle, en créant la plupart des congrégations qui l'administrent de nos jours et qu'il fonda cette organisation admirable sans doute dans le fonctionnement simultané de ses nombreux ressorts, mais centralisée par lui jusqu'à l'excès dans la force d'impulsion, par une disposition naturelle à tous les hommes de génie qui ne comptent qu'avec eux-mêmes.

Sixte-Quint, dans ses promenades solitaires avec son ami Dominique Fontana, avait souvent devisé de la reconstruction de Rome; le Gouvernement ecclésiastique avait été pour le moine et pour le cardinal l'objet constant de ses méditations; mais il n'en était point ainsi pour les relations diplomatiques où les idées préconçues sont constamment contrariées par la mobilité des événements. Aussi le grand esprit du pape vint-il au début heurter contre cet écueil. On ne pourra pas s'en étonner si l'on étudie les maximes formulées par lui même dans un mémoire destiné à l'instruction politique du jeune Montalte son neveu, qu'il investit à quatorze ans de la pourpre et du titre de secrétaire d'État, comme pour bien constater que le nouveau pape entendait n'avoir pour ministre que lui-même.

« Les membres de la chrétienté tirent leur origine de leur chef qui est le Siége apostolique, et celui-ci leur donne la force et le mou-

vement de par l'autorité reçue de Dieu qui le conduit et le garde moyennant des faveurs et des grâces spéciales... Imposer des décimes, lier et délier, distribuer le trésor de l'Église, défendre le peuple chrétien contre les armes des infidèles, délivrer les opprimés et regagner les provinces perdues, par-dessus tout celles de terre sainte ; conférer les titres impériaux, royaux et autres de moindre qualité, transférer l'empire d'une nation à une autre, confirmer les élections d'empereurs, juger ces princes et les controverses entre princes chrétiens qui ne reconnaissent pas d'autre supérieur ; aplanir les discordes, faire déposer les armes, donner une forme de gouvernement, favoriser les études sacrées et tous les beaux-arts, secourir les pauvres, gouverner les États de l'Église, construire des forteresses et des ouvrages de défense ; reconquérir les biens occupés aliénés et dévolus ; conserver la paix et observer la justice à l'humiliation des scélérats et des impies... Quelque grandes que soient ces entreprises quand on considère les autres tâches semblables déjà menées à bonne fin, l'âme s'élève sans se troubler, et le pontife qui use selon l'opportunité de la puissance que Dieu lui a conférée devra les estimer, sinon faciles, du moins d'une réalisation possible. »

S'il plaisait au souverain dispensateur des choses de confier à un ange la conduite de tous les intérêts de la pauvre humanité, celle-ci s'en trouverait assurément beaucoup mieux. Malheureusement il n'en est point ainsi, et c'est de leur seule sagesse que les peuples sont condamnés à attendre la fixation de leurs destinées. Le plan de Sixte-Quint, impraticable dans l'Europe chrétienne même avant la réforme, créait pour le Saint-Siége à la fin du seizième siècle les plus graves dangers. Par un concours de circonstances très-dignes d'observation, il arriva même que les difficultés inhérentes à une semblable théorie éclatèrent surtout entre le Saint-Siége et celui des souverains qui professait pour le catholicisme le dévouement le plus absolu et qui avait identifié sa cause avec celle de l'Église. Durant le pontificat de Sixte-Quint, le cabinet de l'Escurial se trouva engagé avec celui du Vatican dans des rapports diplomatiques tellement tendus, par l'effet même des doctrines qui prévalaient à Rome sur la subordination du pouvoir politique au pouvoir religieux, qu'une rupture entre les deux gouvernements fut plus d'une fois sur le point d'éclater. C'est sur les causes de cette rupture, toujours imminente quoique toujours dissimulée, que les correspondances secrètes publiées par M. le baron de Hübner sont venues jeter le jour le plus curieux. Je vais placer un moment mes lecteurs sous le reflet de cette lumière qui perce enfin après trois siècles.

II

Lorsque le cardinal Montalte quitta son petit domaine de l'Esquilin pour s'établir au Vatican, il avait étudié à fond l'Écriture et la patrologie; il connaissait bien l'administration de l'Église et celle de l'État pontifical, mais de l'état de Rome et des cabinets étrangers, il ne savait à peu près rien. Il commença donc par aborder à la manière habituelle des théologiens et des géomètres, les intérêts les plus mobiles et les problèmes les plus ardus de son temps; aussi chaque jour vient-il lui apporter une déception. Ses premiers efforts se portèrent sur l'organisation d'une ligue contre les Turcs, constamment demeurée la plus vaine comme la plus caressée de ses chimères. Il ne mit pas moins d'ardeur, et ne consacra pas des soins moins inutiles à reconquérir l'Angleterre à l'unité catholique. Plein d'admiration pour la reine dans laquelle il reconnaissait un *gran cervello di principessa*, le pape crut que des relations secrètes soigneusement ménagées avec Élisabeth pourraient le conduire à tenter une restauration religieuse, et le rêve ne se dissipa que dans le sang de l'infortunée Marie Stuart. Il ne fut guère plus heureux en Pologne, où l'archiduc Maximilien d'Autriche, son candidat à la royauté, trouva des fers au lieu d'une couronne, comme par une sorte de fatalité attachée à ce nom. Mais chez les hommes de génie même les plus passionnés, l'expérience ne tarde jamais beaucoup à profiter à la modération.

Sixte-Quint en donna la preuve dans sa manière d'envisager et de conduire les affaires de France, qui furent le plus cuisant souci de ses dernières années, et qui pesèrent d'un poids terrible sur la conscience du pape comme sur celle du souverain.

La France n'était pas seulement aux yeux du pontife un grand pays dont l'avenir religieux déciderait probablement de celui du monde; c'était le seul gouvernement assez fort pour défendre le Vatican contre les exigences de Philippe II, qui, dans son fanatisme sincère et calculé, se considérait comme divinement investi, à raison de l'étendue de sa puissance et de la grandeur de ses services, d'une sorte de vicariat dans l'ordre temporel; situation fort étrange de laquelle ce prince ne consentit jamais à se départir, et qui tout en lui faisant admettre en principe la haute suprématie revendiquée par Sixte-Quint laissait à tout prendre le second vicaire politique de Dieu, juge suprême des moyens coercitifs selon lesquels cette suprématie serait exercée.

Le pape suivait donc avec des angoisses inexprimables les événe-

ments qui se passaient en France, et dont la physionomie allait se modifiant chaque jour. Il ne faisait aucun effort pour dissimuler le profond dédain que lui inspirait un roi également méprisable comme homme et comme souverain, mais détestant d'instinct toutes les rébellions, le pape avait d'abord blamé la Ligue; et plus d'une fois M de Pisany, à la suite de ses conversations avec le saint-père, avait transmis à Henri III le conseil catégorique de *faire couper la tête à ses ennemis*. Cependant lorsqu'il fut bien établi que le prince était hors d'état de résister à la tempête, qui ébranlait à la fois son trône et l'Église, quand l'ascendant de la maison de Guise eut rejeté vers les huguenots le triste vaincu de Coutras, le pape se rapprocha avec éclat des ligueurs, vers lesquels la fatalité des circonstances poussait en effet quiconque redoutait de voir l'hérésie monter au trône des rois très-chrétiens. Le concours du pape fut acquis plus complétement encore aux ennemis de Henri de Valois, après que ce prince demandant à un coup de dague, la satisfaction que lui avait refusée son épée, eut commis, aux états de Blois, le crime inutile qui le rendit plus odieux en le laissant aussi faible. Un monitoire foudroyant vint frapper le meurtrier du duc et du cardinal de Guise. Sans aborder la question très controversée à cette époque du droit de haute justice directement exercée par le souverain sur un sujet rebelle, le monitoire signalait surtout à l'horreur du monde l'acte sacrilége accompli contre un prince de l Église en violation des droits de celle-ci. A partir du jour où l'événement de Blois avait été connu à Rome, tous les rapports y furent interrompus entre l'ambassade de France et le Vatican.

On put donc croire que le saint-père se rallierait désormais sans réserve aux vues politiques de la Ligue, et qu'il poursuivrait résolûment avec Philippe II, un changement de dynastie en France, où le droit héréditaire reposait sur la tête d'un hérétique relaps déjà déchu par une bulle privataire de tous ses droits à la couronne. A l'Escurial, on compta pour l'accomplissement de cette espérance, sur le chaleureux concours du souverain pontife, mais cet espoir fut dissipé par la complète transformation qui s'opéra très-soudainement dans les idées et les sentiments du pape. Placé à la mort de Henri III dans l'obligation de prendre un parti irrévocable, Sixte-Quint recula tout à coup devant la responsabilité qui torturait sa conscience et, quoiqu'il eût horreur de tout ce qui pouvait ressembler à un rapprochement avec les ennemis de l'Église, se défendant héroïquement contre lui-même, il fit à l'heure suprême appel à la droiture de son esprit contre l'ardeur de ses plus persistantes inimitiés. Lorsque dans les premiers jours d'août 1589, le poignard de Jacques Clément eut vengé le crime de Blois, il entrevit avec une parfaite netteté les

chances incalculables qu'aurait entraînées un changement de dynastie opéré en France sous l'influence de l'Espagne, pour l'avenir de la cause catholique, et pour la liberté d'action du Saint-Siége. Ne doutant pas du succès définitif de Henri IV, si Philippe II ne posait carrément la prétention de l'infante Isabelle, en face de celles de ce prince, il jugea qu'à tout prendre la promesse de se faire instruire, promesse plusieurs fois réitérée, par le nouveau roi, ne fut-elle suivie que d'une conversion intéressée, vaudrait mieux, une fois accomplie, que l'asservissement de la papauté au roi d'Espagne, avec l'effroyable péril d'identifier à toujours aux yeux de la France la cause du catholicisme à celle de l'étranger.

Quelques mois s'écoulèrent avant que le pape, tout résolu qu'il était, trouvât le courage de manifester hautement cette opinion dans une cour dont elle heurtait toutes les idées, en présence surtout des agents espagnols, inquiets de sa pensée avant même qu'il l'eût conçue, et qui observaient ses actes, ses paroles et jusqu'à son silence, avec ce tact sûr que donne toujours aux esprits clairvoyants la perception des véritables intérêts d'autrui. Le langage et l'attitude de Sixte-Quint variaient chaque jour selon les incidents de la guerre, selon le caractère de ses interlocuteurs et la mesure de confiance qu'il leur accordait. S'ouvrant quelquefois avec les agents vénitiens toujours hostiles à Philippe II, et favorables à Henri IV, qui représentait à leurs yeux la cause même de l'Italie, il allait jusqu'aux dernières limites de la réserve, pour ne pas dire de la dissimulation avec le fier comte d'Olivarès, ambassadeur d'Espagne, et avec tous les cardinaux dévoués à cette couronne. Pour traiter avec Sixte-Quint, Olivarès avait deux défauts : il éprouvait pour le pape une antipathie personnelle dont l'aveuglement le conduisit aux derniers excès, puis il était doué d'une sagacité qui lui fit signaler le danger bien avant qu'il existât, au risque de concourir à le faire naître. J'en citerai une seule preuve.

Presque au début des correspondances diplomatiques recueillis par M. de Hübner, je trouve les lignes suivantes extraites d'une dépêche du comte d'Olivarès à Philippe II, sous la date du 21 janvier 1589 :

« Sire, j'ai demandé au pape si le légat parlait du prince de Béarn. Il m'a répondu que, selon le légat, le prince s'était offert au roi, affirmant qu'il se mettrait entre ses mains de la manière qui conviendrait au roi. Quoique Sa Sainteté fît la réserve, qu'il était bien entendu, que si l'union entre les deux princes avait lieu, elle se ferait sans son intervention, l'expression de sa figure, en le disant, ne m'a nullement plu, de sorte que je suis rentré chez moi fort préoccupé, et je m'empresse d'en informer Votre Majesté par le

courrier de Gênes, que j'ai retenu aujourd'hui. Je ne puis me rassurer, et s'il y avait lieu de craindre, je sortirais de la réserve que je m'étais imposée... »

Cette dépêche est suivie de plusieurs autres exprimant les mêmes inquiétudes, et précède de six mois l'avénement de Henri IV. Elle est écrite peu après l'attentat de Blois, au moment où Sixte Quint, du haut de la chaire apostolique, annonce à Henri de Valois le sort de Saül, et confirme dans les termes les plus violents la sentence canonique qui exclut à jamais du sein de l'Église Henri de Béarn, hérétique relaps. Cependant si peu fondées que pussent être alors les appréhensions de l'ambassadeur, quoique ses conjectures soient demeurées près d'une année encore en pleine contradiction avec les actes comme avec les paroles du pontife, elles sont au fond tellement conformes à la nature des choses, elles vont recevoir bientôt une justification tellement complète, qu'on excuse et qu'on va presque jusqu'à admirer le diplomate presbyte qui voit si mal de près, mais si bien à distance.

Les sentiments de Sixte-Quint ne commencèrent à changer au commencement de 1590, qu'après qu'il eut vu la fortune seconder presque partout la valeur de Henri IV, et qu'il lui fut démontré que la Ligue serait bientôt contrainte de s'effacer absolument devant l'intervention militaire de l'Espagne. Il recula, et ce sera l'éternel honneur de sa mémoire, devant la responsabilité de biffer la France de la carte de l'Europe, et d'associer dans ce généreux pays la cause de l'hérésie à celle du patriotisme. L'agent principal de Henri de Béarn à Rome fut, personne ne l'ignore, le duc de Luxembourg. Chargé par le nouveau souverain de demander au pape des docteurs pour l'instruire, afin de préparer une abjuration qu'il annonçait comme prochaine, et qu'il garantissait sincère, ce noble personnage joignit à ces assurances politiques l'expression fort habile de l'admiration personnelle du vainqueur d'Ivry pour le puissant restaurateur de l'état pontifical ; et quoique Sixte-Quint ne fût pas en mesure de recevoir officiellement le représentant d'un prince excommunié, ces éloges rehaussant encore le prix de ces promesses, déterminèrent près du pape le plein succès de la mission confidentielle confiée au duc de Luxembourg. On peut en suivre les progrès heure par heure dans les rapports des agents vénitiens, toujours empressés par haine de l'Espagne, de prodiguer leurs bons offices au représentant de la France. Grâce aux divulgations de M. de Hübner, Alberto Badoer et Giovanni Gritti vont prendre place dans la grande école politique à laquelle leur patrie a fourni des maîtres si éminents.

On pressent l'emotion du comte d'Olivarès, et l'on devine les démarches sans nombre, tentées par lui pour arrêter la négociation

officieuse du duc de Luxembourg, au sein de cette curie romaine toute remplie des pensionnaires de l'Espagne. Au grand effort vainement tenté pour empêcher Luxembourg d'être reçu par le pape, succéda un travail inouï, afin d'épier ses démarches et d'entendre ses conversations jusque dans la profondeur des réduits les plus secrets. Du dépit provoqué par des déceptions quotidiennes, l'ambassade espagnole passa à un état permanent de colère, qui revêtit bientôt toutes les apparences de la fureur. Insulté dans sa vie, dans son honneur, et jusque dans l'intégrité de sa foi, Sixte-Quint fut présenté dans la correspondance d'Olivarès comme le plus dangereux ennemi de la religion, et, durant plusieurs mois, Philippe II fut à chaque ordinaire invité par son représentant à prendre, en sa qualité de roi catholique, la défense de l'Église contre le pontife prévaricateur qui trahissait sans scrupule les intérêts de celle-ci en les séparant de ceux de l'Espagne. Le fils de Charles-Quint n'admettait pas plus que son pétulant ambassadeur, le droit du pape de relever de l'absolution un prince hérétique, si l'effet de cette sentence était de nature à compromettre la suprématie de la monarchie catholique inséparablement liée à celle de l'orthodoxie. C'était avec une sorte de bonne foi dont témoigne le ton de ses remontrances au pape, que le vicaire de Dieu dans l'ordre temporel prétendait tenir en échec le vicaire spirituel de Jésus-Christ. Si le livre de M. de Hübner en fournit des preuves multipliées, j'y choisirai à peu près au hasard quelques fragments de dépêches qui pourront montrer à un certain public fort admirateur de l'ordre social en vigueur dans ce temps-là quelles conséquences avait amenées sous le plus fier des papes et le plus catholique des rois l'accord si célébré du sacerdoce et de l'empire.

Depuis l'arrivée du duc de Luxembourg à Rome, la vie de Sixte-Quint ne fut, jusqu'au jour de sa mort, survenue quelques mois après, qu'un douloureux combat contre les partisans de Philippe II et de la Ligue, qui remplissait le sacré collége et la cour pontificale. Inquiet de perdre du terrain auprès de son maître, qui bientôt chargea le duc de Sessa d'une mission extraordinaire à Rome, Olivarès, surexcité d'ailleurs par la lutte, n'a plus qu'une pensée : effrayer le pape et le dénoncer comme fauteur d'hérésie à l'indignation du monde catholique. « Je vois de plus en plus, écrit cet ambassadeur à son souverain en mars 1590, que toutes les promesses du pape ne sont que des paroles, qu'il veut gagner du temps et voir qui sera vainqueur... Je lui ai dit avoir reçu, avec le duplicata des dernières dépêches, une lettre de Votre Majesté, informée de l'arrivée de M. de Luxembourg, et fort surprise de voir Sa Sainteté lui offrir d'un côté son alliance et son intervention, et de l'autre donner son appui mo-

ral à l'ennemi commun de l'Église et de Votre Majesté. Mais pendant que je parlais, le pape secoua la tête et revint à ses arguments habituels.

« Je lui déclarai que Votre Majesté me chargeait de ne plus ajourner l'exécution de mes ordres; que la première démarche consistait en une protestation publique que j'aurais à faire avec l'assistance d'un président de Naples que Votre Majesté avait désigné à cet effet. Je n'eus pas plutôt commencé à parler qu'il se mit à hurler de rage (*chirriar con gran coraje*) et à me dire qu'il ne voulait pas de protestation et n'y donnerait jamais son consentement. Après l'avoir laissé exhaler sa colère, je répondis que je n'étais pas autorisé à faire des objections aux ordres de Votre Majesté, surtout quand ces ordres étaient plus que jamais motivés... Le pape s'écria que si je faisais la protestation il m'excommunierait et me chasserait de Rome. Il fit enfin le brave et je lâchai la corde. Quand il se fut un peu calmé, je lui dis que Sa Sainteté ferait bien de réfléchir et de se rappeler les immunités des ambassadeurs, et que quand bien même elle oublierait ce qui est dû aux ambassadeurs et se porterait à de plus grands excès encore, cela ne serait pas pour moi une raison de surseoir à l'exécution des ordres de Votre Majesté. Sa Sainteté s'écria : « Le roi « veut donc se faire pape; s'il en est ainsi, nous le ferons d'abord car- « dinal. » Je dis que Votre Majesté ne comptait pas sortir de ses attributions, mais continuer à remplir ses obligations d'un roi pieux et plein de zèle pour le maintien de la foi catholique... Il est nécessaire que le pape soit serré par un bras bien ferme, et que le duc de Sessa soit muni des instructions nécessaires pour le cas où il serait témoin de l'acte de protestation ainsi que pour le cas où je ne serais plus à Rome, ce qui ne m'arrivera guère à moins que le pape ne me fasse expulser par la force. »

Durant deux mois les discours les plus violents sont tenus de part et d'autre et les plans les plus aventureux sont soumis tour à tour par l'ambassadeur à l'appréciation du roi son maître. Au projet d'une protestation à faire rédiger par un magistrat espagnol pour le cas où Sixte Quint relèverait Henri IV de l'excommunication majeure et reconnaîtrait à ce prince un droit quelconque à la couronne de France, on substitue la pensée beaucoup plus grave d'un concile national auquel le roi d'Espagne déférerait la conduite du chef de l'Église. Sans s'expliquer sur le fond de cette idée-là, Philippe II est bien loin de la repousser; il recommande à ses agents de redoubler de fermeté vigilante et de ne laisser au saint-père ni trêve ni repos. Le pape, de son côté, réunit diverses congrégations de cardinaux et leur soumet la question de savoir si les offenses journalières qu'il reçoit du comte Olivarès l'autorisent à chasser de sa cour l'ambassa-

deur de Sa Majesté Catholique ; il les consulte sur les conséquences et la portée de l'insolente protestation dont on ose le menacer dans l'exercice de son autorité apostolique, et leur demande, du ton dont le ferait un souverain commandant une armée de deux cent mille hommes, s'il ne conviendrait pas d'ordonner dans l'État romain des armements afin de faire face aux levées opérées à Naples et à Milan pour une destination ignorée. Mais c'est ici que d'amères déceptions attendent le patriotisme du pontife. Sa voix expire à peu près sans écho dans le sacré collége où l'Espagne est maîtresse de tous les accès, et pour la première fois depuis le commencement de son règne, Sixte, vieux, infirme et découragé se voit contraint en dissimulant sa propre pensée de pactiser avec le zèle qui s'affiche comme avec la corruption qui se cache.

Pendant que Henri IV semble perdre un peu de terrain et que le siége de Paris se prolonge, le duc de Sessa fait le siége du Vatican et Philippe II ne craint pas d'écrire au pape « qu'il ne consentira point à ce que Sa Sainteté manque à ses devoirs envers l'Église, et qu'il se refuse à croire que Dieu ait oublié son vicaire au point de permettre que son vicaire l'oublie. » Atteint déjà du mal dont il va mourir, Sixte-Quint paraît renoncer à une lutte devenue impossible en présence de menaces qui épuisent ses forces sans triompher de son courage, et usant pour la première fois de dissimulation et de réserve vis-à-vis de ses ennemis, il se met silencieusement à la suite de la politique espagnole, se gardant bien de se lier d'ailleurs par aucun engagement définitif : c'est un prisonnier, qui ne traite point tout en cessant de combattre. Un tel effort sur lui-même ne put s'accomplir sans briser cet homme de fer. Enlacé dans les intrigues des pygmées de toute robe et toute couleur que l'or de l'étranger faisait mouvoir dans son palais, le géant du pouvoir pontifical assistait, impassible, au spectacle le plus repoussant qui soit au monde, la lutte de la médiocrité contre le génie. Mais quoiqu'il sentît la vie lui échapper, Sixte ne renonçait ni à sa pensée ni à sa plus chère espérance, celle de voir le cabinet de Madrid s'épuiser contre la France dans des efforts mal concertés, et l'antipathie que lui inspirait ce gouvernement dont l'égoïsme revêtait les dehors de l'hypocrisie, croissait chaque jour avec les outrages que les agents espagnols infligeaient à son honneur insulté à Madrid, au milieu même de la cour par un prédicateur fanatique qui le dénonçait comme le plus ferme soutien de l'hérésie en Europe. Le pontife se vengeait de ces indignités en entravant autant qu'il le pouvait les opérations militaires du duc de Parme contre Henri IV ; il entamait avec le duc de Sessa, pour gagner du temps et pour favoriser encore la lenteur naturelle aux Espagnols, des négociations sans issue, et allait jusqu'à promettre au roi

catholique, lorsqu'on le serrait de trop près, des secours et des subsides qu'il était fort résolu à ne point lui accorder.

Compter avec l'étranger, lui qui depuis le jour de son avénement n'avait jamais compté avec ses sujets, passer de l'emploi de la force victorieuse à celui de la ruse, quelque peu humiliante même lorsqu'elle réussit ; jouer le rôle qui répugnait le plus à sa nature et sourire à l'ennemi qu'il aurait voulu dévorer, c'était une torture qu'un pareil homme ne pouvait supporter longtemps, une de ces douleurs suprêmes contre lesquelles l'art est impuissant, et cette contrainte explique l'impatiente colère du fier malade qui, incrédule à tout secours médical, entend demeurer seul maître de sa vie comme il l'est de sa volonté.

Sixte-Quint qui se savait gravement malade, mais sans se croire à l'article de la mort, s'évanouit dans son lit pendant qu'il entendait la messe, et rendit soudainement son âme à Dieu le 27 août 1590, dans la sixième année de son pontificat. Il avait à peine expiré, que Rome, incapable de mesurer l'étendue d'une pareille perte, donna le spectacle qui suit habituellement la mort des grands hommes, lorsque dans le gouffre creusé par leur absence viennent s'agiter les nullités longtemps contenues, et que la haine profite en courant de la seule heure qui lui soit donnée pour insulter leur mémoire promptement adoptée par la postérité. La foule, dans les rangs de laquelle on comptait beaucoup de gentilshommes, courut au Capitole pour renverser la statue du pâtre devenu roi, et l'on dut la couvrir de planches afin de la protéger contre les insultes de ce peuple stimulé par des grands seigneurs, anciens chefs de bandits et payés peut-être par l'or de l'étranger. Le gouvernement espagnol n'empoisonna pas sans doute le pape, comme cela est demeuré inscrit dans la légende populaire, mais le poison qu'ils n'introduisirent pas dans sa coupe, les représentants de Philippe II le versèrent à longs flots dans leurs venimeuses dépêches. Les lettres écrites à l'heure même de l'événement et livrées à la publicité pour une justice tardive, attacheront à la mémoire du comte d'Olivarès et du duc de Sessa une flétrissure éternelle. « Le pape vient de trépasser sans confession, écrit Olivarès au roi son maître avec une joie féroce, et pis, pis, pis encore (*peor, peor, peor !*) que Dieu lui soit miséricordieux. » De son côté, le duc de Sessa termine ainsi sa dépêche au secrétaire d'État don Francisco Ydeasquez : « Le pape est mort sans confession ; et il y a un cardinal qui dit que depuis plusieurs années il ne s'est pas confessé. Il n'aurait pu mourir à un moment plus désavantageux pour sa réputation, car il laissera plus mauvais renom qu'aucun autre pape depuis bien des années. Qu'il plaise à Notre-Seigneur lui donner un successeur digne de sa charge ! » Enfin, comme pour faire écho à ces cris sau-

vages, nous trouvons les lignes suivantes dans la dépêche où le ministre vénitien à Madrid rend compte au doge de l'impression causée dans cette capitale par la mort de l'auguste chef de l'Église : « Plus on réfléchit ici sur la mort du pontife, plus on s'en réjouit. Chacun en parle avec une grande liberté et peu de respect. On pense, et quelques-uns disent tout haut que, quel que soit son successeur, il est impossible qu'il soit plus contraire à la politique de cette couronne et plus ennemi de la Ligue... »

Des calomnies stupides jusque sur son lit de mort ; au delà des Pyrénées la haine du peuple espagnol, au delà des Alpes les outrages d'une grande faction religieuse fortement organisée, voilà ce que valurent à ce puissant esprit la ferme résolution de traiter avec ce parti des *politiques* qui a reçu, il y a déjà trois siècles, la primeur des injures rééditées de nos jours pour les catholiques libéraux. A la tête de ces hommes de transaction si longtemps taxés de faiblesse et soupçonnés d'hérésie a marché jusqu'au tombeau, sous la clameur des passions, celui qu'on pourrait appeler le Richelieu de la papauté, tant il la fit forte. Il y aurait à présenter ici des rapprochements nombreux, mais délicats, que j'indique du doigt sans appuyer.

Dans cette crise générale les deux principaux acteurs jouaient d'ailleurs leur rôle naturel et peu de reproches leur sont imputables. Sixte-Quint qui sans avoir eu le bonheur de voir de son vivant la solennelle abjuration de Saint-Denis ne l'avait jamais révoquée en doute, tant il la savait nécessaire, conservait le devoir simultané de sauver la France par le catholicisme et le catholicisme par la France. Philippe II pouvait invoquer de son côté les motifs politiques les plus plausibles pour démembrer la monarchie française ou tout au moins pour la dominer en y établissant sa propre descendance à l'extinction de la maison de Valois. Ainsi que le fait très-judicieusement observer M. de Hübner, l'Espagne de Philippe, telle que son père l'avait faite en divisant son immense empire, était placée dans des conditions territoriales manifestement impossibles à maintenir. Pour conserver la domination de l'Italie, des Pays Bas et des Flandres, il lui fallait la souveraineté des mers déjà compromise par la marine naissante de l'Angleterre, et c'est pour cela que l'Espagne lutta si longtemps pour conserver au moins la Bretagne ; si cette tête de pont lui était refusée pour communiquer avec ses provinces maritimes, il lui fallait la Provence et le Dauphiné qui, avec le Piémont sur lequel régnait alors l'aînée de ses filles, auraient établi la communication manifestement indispensable entre les deux portions de ses vastes domaines. Une loi fatale voulait donc que le royaume s'agrandît en écrasant la France ou qu'il succombât sous les nécessités géographiques pour n'être plus qu'une monarchie secondaire fort effacée.

En défendant la part à lui léguée dans l'héritage de Charles-Quint, Philippe de la meilleure foi du monde croyait accomplir son premier devoir envers Dieu et envers les hommes; il se rendait la justice d'avoir été le soldat toujours armé et le vengeur toujours inflexible de l'Église; aussi s'indignait-il très-sincèrement quand les deux majestés, *ambas magestades*, comme on disait en Espagne, s'efforçaient de séparer leurs intérêts, et quand le pape prétendait au droit de toucher seul à des matières où Sa Majesté Catholique ne se croyait pas moins intéressée que Sa Sainteté. Sur tous ces points-là ses sujets pensaient comme lui. C'est donc à un conflit dont la violence ne s'est pas même arrêtée devant la mort qu'était venu aboutir, sous le plus éminent des papes et sous le plus pieux des souverains, l'étroite union des deux puissances, et l'accord de toutes les forces sociales et spirituelles pour concourir au même but et se confondre dans une auguste unité! Ne tirons pas de ce fait des conclusions qu'il ne comporte pas, et que les conséquences ne dépassent point les prémisses. Gardons-nous d'en induire qu'il ait été blâmable d'appliquer au seizième siècle une doctrine alors en plein accord avec les idées de tous les gouvernements, de toutes les écoles philosophiques et de toutes les sectes religieuses, inférons seulement de ces résultats confirmés par une foule d'autres que tous les régimes politiques ont une valeur à peu près égale pour la sainte Église de Dieu; et si nous avons su profiter du spectacle des révolutions, arrivons à nous bien persuader que sans poursuivre un idéal de puissance et de sécurité que la religion catholique n'a jamais atteint en ce monde, le premier pour ne pas dire le seul besoin de cette mère des âmes, c'est d'embrasser dans ses vivifiantes étreintes toutes nos joies avec toutes nos douleurs, en plaçant les choses qui passent sous le reflet de la lumière immuable et des espérances éternelles.

De Carné.

EN PLEINS CHAMPS

I

SÉRÉNITÉ

Jamais beau ciel d'avril plus riche de lumière,
Par delà ses flots d'or, n'a montré tant d'azur;
Des horizons, jamais plus sereine atmosphère
N'a tracé le profil si lointain et si pur.

Respirons à loisir la brise calme et chaude,
Avec la fine odeur des feuillages légers :
La plaine est un tapis de velours émeraude,
Et les pommiers en fleurs argentent nos vergers.

De la terre en travail pas un cri ne s'élance.
Las du bruit, à l'étroit dans les noires cités,
Je viens avec amour aspirer ce silence,
Et remplir mon regard de ces immensités.

Je vais : à chaque pas d'un souci je m'allége;
Je monte inconscient du côté du soleil.
Au pied des sommets noirs encor tachés de neige,
Les pêchers ont rougi sur le coteau vermeil.

J'exhale, en respirant, ma dernière amertume;
La douce humeur de l'air pénètre mon cerveau;
Dans le sol et dans moi la chaleur se rallume,
Un monde y recommence avec le renouveau.

La nature et mon cœur entrent tous deux en séve;
L'idée y va fleurir comme ces blés épais.
La germination de la graine et du rêve
S'accomplit fortement à travers cette paix.

Je sens, au seul parfum du sentier où je passe,
L'ardent travail des bois, des vignes, des buissons.
Mille ferments de vie ont parcouru l'espace,
Et tout s'est fait sans bruit, hormis quelques chansons.

Et moi je m'associe à ces vertus tranquilles :
Je n'ai plus ni terreur, ni doute impatient;
J'ai dépouillé la haine en m'éloignant des villes,
Et je souris d'amour au monde souriant.

Soulevé sans efforts vers ces hauteurs que j'aime,
Loin du perplexe ennui qui m'agitait là-bas,
Je m'assieds dans l'azur au-dessus de moi-même,
Et j'assiste impassible à mes propres combats.

De toutes parts, à flots, l'infini me pénètre,
Avec ces frais parfums, ces limpides couleurs;
Toutes ces puretés s'infusent dans mon être.
Je vis à l'unisson des astres et des fleurs.

Je vais, libre comme eux d'espérance et de crainte,
Vers le but invisible, emporté par l'amour;
J'embrasse l'éternel d'une si forte étreinte,
Que je ne sens plus rien de mes chaînes d'un jour.

J'adhère à vous, splendeurs! en vous je me repose.
Clartés, beautés, vertus! je vous attire en moi.
Et quand tu le voudrais, source de toute chose,
Tu ne pourrais, grand Dieu, me séparer de toi!

30 avril.

II

UNE VOIX ET DES AILES

I

Il est beau de fendre l'air,
De passer, fier et sauvage,
Plus rapide qu'un nuage,
Comme la flèche et l'éclair;

Au delà des mers lointaines,
D'aborder, le même jour,
A Paris sur une tour,
Sur un fronton dans Athènes;

De planer en liberté
Sur les flots et sur les nues,
De fuir dans l'immensité
Vers les sphères inconnues;

D'avoir vu tout l'infini,
Et sur l'heure, à tire d'aile,
De revenir à son nid....
Bienheureuse l'hirondelle!

II

Il est doux, sur les buissons,
Dans les fleurs, sous la feuillée,
De tenir, à ses chansons,
La nature réveillée;

De bercer au frais des soirs
Les cœurs en bonne fortune;
D'endormir au clair de lune
Les amoureux désespoirs;

De fredonner sur les gammes
Qui se chantent dans le ciel,
Avec cette voix de miel
Chère à l'oreille des femmes.

Il est doux, à petit vol,
Dans les jardins, porte close,
De glisser de rose en rose...
Bienheureux le rossignol!

III

Mais je sais, sur notre terre,
Je sais un oiseau des bois
Qui vole et chante à la fois,
Sans se lasser ni se taire.

Sa voix tendre à la douleur,
Sa grande aile vagabonde,
Murmure de fleur en fleur,
Voltige de monde en monde.

Ce chantre au souple gosier,
Ce flotteur aux larges voiles,
Fait son nid dans un rosier,
Navigue vers les étoiles.

Il rase un moment le sol,
Remonte au ciel d'un coup d'aile,
Mélodieux rossignol,
Aussi prompt que l'hirondelle.

Cet oiseau qui, librement,
Malgré la force ou la ruse,
Chante et plane au firmament,
L'oiseau divin, c'est la Muse.

8 mai.

III

LABOREMUS

Sur ces pavés, son noir et stérile domaine,
Tandis que je m'en vais, silencieux, rêvant,
La foule parle haut, se hâte, se démène...
Et rien de tout cela ne me semble vivant.

Ce bruit des appétits, de la gaîté grossière,
Ces labeurs, ces plaisirs qu'on goûte avec effort,
Toute l'activité qui fait cette poussière,
M'inspirent un désir de sommeil et de mort.

Tant de fiévreux passants que je vois à l'ouvrage,
Esclaves des besoins ou de l'ambition,
De vivre et de lutter m'enlèvent le courage :
Je regarde leur vie, et je dis : A quoi bon?

Faut-il que je m'arrache aux douceurs de mon rêve,
Que j'use à ces métiers mes intimes ardeurs,
Que j'accepte ma part de ce combat sans trêve,
Pour donner un complice à toutes ces laideurs?

C'est pourtant le beau mois, lumineux et tranquille,
Tout rayonnant d'espoir, tout de fleurs embaumé...
Mais le printemps jamais n'entra dans une ville :
Et je vais hors des murs chercher le mois de mai.

A mes pieds, sur mon front, la verdure étincelle ;
Le bruit des pas s'éteint dans les gazons épais ;
De rameaux en rameaux l'or fluide ruisselle ;
Je passe environné de sourire et de paix.

Les enfants m'ont suivi. Jusqu'alors, en silence,
Dans la foule ils marchaient mornes, comme en prison ;
Mais voici la campagne... Un cri joyeux s'élance
Et ma troupe d'oiseaux s'envole à l'horizon.

Je me sens, à les voir, des ailes pour les suivre :
L'air me porte si bien, les chemins sont si verts !
Tout fredonne et fleurit, tout semble heureux de vivre.
Je marche rajeuni dans ce jeune univers.

Aux froments azurés l'épi déjà se montre ;
D'un nid, à chaque pas, j'entends l'heureux babil ;
Du berger souriant qui vient à ma rencontre
Le troupeau s'est doublé depuis le mois d'avril.

Pour mes gais compagnons tout est joie et surprise :
Leurs yeux, qui vont fouillant de l'arbuste au sillon,
Ont vu rougir là-bas la première cerise
Et jaunir l'aile d'or du premier papillon.

Tous ces tableaux des champs ont leur beauté diverse,
Et l'humaine grandeur y reparaît pour moi :
Le bouvier qui conduit sa charrue ou sa herse
Y prend, à mes regards, la majesté d'un roi.

J'aime cette lenteur et cette patience,
Cet espoir dans les fruits des fleurs qui vont finir.
L'aspect de son travail et de sa confiance
Efface de mon cœur l'effroi de l'avenir.

Tandis qu'avec amour, dans cet effort paisible,
L'homme apporte son aide au printemps créateur,
La nature accomplit son labeur invisible ;
L'air est plein de musique et de fraîche senteur.

Puisqu'il se fait encor du miel au creux des chênes,
Puisqu'à leurs pieds sourit la pervenche à l'œil bleu,
Que ce blé nous invite à des moissons prochaines,
Vivons pour le cueillir et pour en louer Dieu.

A ces fils bien-aimés il faudra de l'ombrage ;
Ils voudront à leur tour et des fruits et des fleurs ;
Semons encor pour eux, et plantons à tout âge.
Peut-être seront-ils plus heureux et meilleurs...

Mais le bouvier là-bas resserre sa ceinture,
De ses quatre taureaux fume le noir poitrail ;
Allons servir aussi l'œuvre de la nature
Et faire, où Dieu voudra, notre part de travail.

Je me sens ressaisi par une ardeur de vivre,
Par le besoin d'agir, de créer à mon tour...
Puisqu'en lettres de fleurs la terre écrit son livre,
J'achèverai le mien en paroles d'amour.

31 mai.

IV

LA GRAND' GERBE[1].

I

Un char passe lent et superbe,
Le premier char de la moisson ;
La croix, sur la plus haute gerbe,
Brille en longeant le vert buisson.

Une croix d'épis, des guirlandes,
Bluets, pavots, ruban doré...
Les moissonneurs, joyeuses bandes,
Marchent autour du char sacré.

Des fleurs entourent les faucilles,
Des fleurs couronnent les enfants.
Vaillants garçons, robustes filles,
Entrent dans la cour triomphants.

Les fifres et la cornemuse
Sonnent, sur l'herbe, à qui mieux mieux,
Les airs de la rustique muse
Qui faisait bondir les aïeux.

Déjà tournent en folles rondes
Filles, garçons, entremêlés.
Hors des coiffes, les tresses blondes
S'échappent sur les cous hâlés.

[1] En d'autres pays *la Gerbe-Mage*.

A voir comme chacun se dresse,
Saute et rit de mille façons,
A voir la fougueuse allégresse
De ces danses, de ces chansons,

Dirait-on qu'au loin, dans la plaine,
Ils ont, courbés sous un ciel lourd,
Altérés, suant, hors d'haleine,
Manié la faulx tout le jour?

Car, mes fils, il faut qu'on travaille
Rudement pour cueillir ces grains!
La moisson, plus que la semaille,
Veut l'effort des bras et des reins.

La terre, chaude comme braise,
Brûle les pieds. Le noir grillon
Se tait, se cache et dort à l'aise
Dans les crevasses du sillon.

Et plus les récoltes sont belles,
Moins le faucheur a de sommeil,
Coupant et liant ses javelles
Sous les morsures du soleil.

Mais voyez aussi quelle joie,
Lorsqu'aux douces fraîcheurs du soir,
Les taureaux et le char qui ploie
Portent la grand'gerbe au manoir.

II

Enfants, je conduis la charrue
Sur un sol dur, sous un ciel froid,

Pour que la moisson reste accrue,
La moisson d'un domaine étroit.

Je tâche, au sillon que je creuse,
De semer encor vaillamment
Une récolte généreuse
De grain choisi, de pur froment.

Ainsi, durant l'automne sombre,
Tout père, jusqu'au dernier jour,
A travers des peines sans nombre,
Poursuit l'œuvre de son labour.

Afin qu'en la saison prochaine
Les bras d'un jeune moissonneur
Sur la vieille table de chêne
Déposent la gerbe d'honneur ;

Pour que l'enfant se réjouisse
De la richesse des moissons,
Que le vieux logis retentisse,
Et qu'on danse aux vieilles chansons.

Mais une loi reste, éternelle,
Dont nul bonheur ne nous défend :
Pour finir l'œuvre paternelle
Il faut le travail de l'enfant.

Sur le sol creusé par le père
Avec tant d'effort et d'amour,
Quand le grain mûrit et prospère,
Le fils doit suer à son tour.

L'été mène un jeune cortége
Moissonner, au champ du vieillard,

Ce qui fut semé sous la neige
Et labouré dans le brouillard.

Sous un lourd soleil, à votre heure,
Dans ce champ, mes fils, vous viendrez ;
Mais votre part est la meilleure :
Je sème, et vous récolterez.

Je fais une tâche incertaine,
Par un temps gris, humide, obscur ;
Quand vous descendrez dans la plaine,
Le ciel sera clair, le blé mûr.

Je marche les pieds dans la boue,
Morne, inquiet, silencieux ;
Un âpre vent fouette ma joue
Et la neige de mes cheveux.

Mais, sur la terre où je me couche,
Des moissonneurs se lèveront,
Un joyeux cantique à la bouche,
La gerbe en main, des fleurs au front.

VICTOR DE LAPRADE.

1er juillet

LES FINANCES DE LA GUERRE

Je n'ai pas l'intention de montrer ici tout ce que peut en ce moment la France, comme puissance économique, pour soutenir ferme et longtemps une grande guerre. Tous les hommes d'État, en Europe, savent assez que la France, après l'Angleterre et fort près de l'Angleterre, est le pays du monde civilisé le plus riche; c'est-à-dire que nous possédons la plus grande somme de forces productrices, de valeurs couramment produites et de produits conservés.

Je veux seulement signaler certaines forces particulières de notre état économique, et montrer comment on pourrait les mettre en œuvre, en évitant certaines pratiques financières conseillées dans ces derniers temps et maladroitement imitées de pays autrement organisés ou moins bien dotés que nous.

Ainsi, dans l'inventaire de ses capitaux, la France compte une somme de monnaies métalliques plus considérable que toute autre nation ; ce qui lui vaut, pour la guerre, une supériorité sur l'Angleterre même.

En temps ordinaire, en temps de paix, cette grande quantité de métaux précieux monnayés, qui s'élève en France au chiffre de six milliards de francs, est avec raison blâmée comme excessive, parce qu'elle pourrait être suppléée en partie par un organisme commercial plus perfectionné, par la pratique des chèques, des warrants, des chambres de liquidation ; ainsi l'Angleterre, avec moitié moins de monnaie, avec 2 milliards et demi, suffit à un commerce bien plus important que le nôtre.

Quand une nation grandit en industrie, et par suite en richesse, la quantité de monnaies qu'elle réclame pour son usage va d'abord en augmentant ; et, pendant cette période, on peut mesurer ses pro-

grès et sa richesse par la multiplication de sa monnaie. Voilà où en est la France. Mais il arrive ensuite un moment où une nation intelligente, grandissant encore, perfectionne l'outillage de l'échange, s'ingénie à accomplir le plus d'échanges possibles avec le moins d'espèces, et trafique plus en employant moins de monnaie. L'Angleterre est parvenue à ce degré supérieur, supérieur pour la vie normale des sociétés.

Mais pour la guerre, comme on n'échange plus là produits ordinaires contre produits ordinaires, comme tout se paye et doit se payer en numéraire, il faut de l'argent : la nation la mieux fournie de monnaie possède déjà par cela seul une force dominante, et c'est dans ce sens qu'on a pu dire que l'argent est le nerf de la guerre. Cela est si vrai, qu'en 1854 et 1855, pendant la guerre de Crimée, l'Angleterre a dû doubler sa fabrication ; depuis vingt ans, elle n'avait frappé annuellement que 79 millions (valeur en francs); elle en frappa pour plus de 200 millions dans chacune des années de la guerre, et ramena ensuite sa fabrication à 100 millions.

Nous sommes donc supérieurement fournis d'argent; mais ce n'est pas tout : il faut que cet argent se prête volontiers aux besoins de l'État pour la guerre.

Et cela nous conduit à une autre observation, que le Corps législatif aurait bien dû ne pas négliger ou méconnaître dans ces derniers jours, car elle a son prix dans les circonstances présentes.

Dès que la guerre est déclarée, l'argent se resserre, chacun réalise, chacun se hâte de transformer en monnaie ses marchandises, ses produits, ses créances ; suivant l'expression vulgaire, on fait de l'argent; et, cet argent recueilli, on le met en réserve. La circulation monétaire du pays se trouve ainsi réduite par ces milliers de petits stocks que chacun se constitue dans son tiroir, sa caisse ou sa cachette.

Et c'est dans cette situation qu'un État va demander pour la guerre quelques centaines de millions d'argent. Par quels moyens opérera-t-il?

Par l'impôt? Oui, si c'est dans un pays à grandes fortunes, comme l'Angleterre, où l'aristocratie paye volontiers tribut pour son privilége de classe gouvernante, où l'impôt sur le revenu, sur le revenu des riches, s'est établi comme une offrande nationale et plus politique encore peut-être que nationale, où cet *income-tax*, payable d'un trait, offre à l'État un revenu aussi prompt que facile. Par ce moyen, l'argent sort vite et abondamment des réserves particulières. Mais cet impôt sur le revenu conviendrait-il à notre pays? Bornons-nous à dire aujourd'hui qu'il n'existe pas en France, et que, parmi nos im-

pôts établis, nous n'en connaissons pas qui ouvre à un besoin impérieux de l'État une ressource immédiate et suffisante.

L'État, en France, doit donc recourir à l'emprunt? Sous quelle forme?

L'État peut s'adresser aux banquiers, en leur remettant des titres de rentes, ou d'obligations, ou de bons du Trésor, que les banquiers prennent en gros, pour les placer en détail plus tard, peu à peu. En attendant, ils versent comptant, ou à court terme, l'argent nécessaire à l'État. Mais où puisent-ils cet argent, alors que chaque particulier garnit de son mieux et ferme à double tour sa cassette? Les banquiers drainent les grands réservoirs, particulièrement les caves de la Banque de France, cette grande institution dont le bilan sert de manomètre au crédit public. Aussi bien, par cet affaiblissement de l'encaisse métallique de la Banque, le crédit sent redoubler son malaise, le taux de l'escompte arrive par bonds rapides à un chiffre qui paralyse le commerce; et la crise politique s'aggrave souvent alors d'une crise commerciale et d'une crise monétaire.

Eh bien! la France, par fortune unique au monde, possède un mode d'emprunt capable de prévenir ces malheurs, et qui, à cet égard, a fait dès sa première application ses preuves les plus parfaites; c'est l'emprunt par souscription nationale, qui en 1854 55, pendant une année de disette, a fourni à l'État pour la guerre d'Orient en quelques mois un milliard et demi, et sans troubler la Banque de France.

On a beaucoup loué les avantages politiques de la souscription nationale; et il est vrai que ce mode d'emprunt, assez bien qualifié de plébiscite, semble naturel et seul convenable à un pays de suffrage universel; par là, le chef d'État qui entreprend une guerre, acquiert une force nouvelle, car il peut dire à l'étranger : Je marche avec mon peuple comme avec mon armée; je gouverne comme je règne, par la volonté nationale. La France est avec moi.

La souscription nationale vaut au moins autant par ses avantages économiques. A cet appel au peuple, au nom de la patrie offensée ou menacée, le sentiment patriotique, comme il épanouit les cœurs, fait ouvrir les cassettes; rappelez-vous ces temps de Crimée où l'or et l'argent sortaient de terre en bonnes espèces sonnantes, en vieux écus, en vieux louis; où des foules d'ouvriers et de paysans se pressaient aux guichets des receveurs des finances pour y verser de leurs sacoches de grosse toile ou de leurs solides paniers de campagne, leurs trésors longtemps enfouis improductifs. Ainsi sont rentrés dans la circulation monétaire, comme sève généreuse

de la vie du pays, quinze cents millions en 1854-55, et plus tard, en 1859 cinq cents millions, tandis qu'avec des emprunts d'ancien système ces richesses seraient restées inertes et cachées, comme l'or au fond de la mine; et il aurait fallu épuiser d'autant les grands réservoirs de métaux, c'est-à-dire, la Banque de France, et permettre à l'ennemi de mesurer de semaine en semaine, par le niveau de l'encaisse métallique de la Banque, nos forces défaillantes. En voyant les souscriptions nationales, surtout ces trois emprunts successifs, de Crimée, emprunts de 250 millions, de 500 millions, de 750 millions, l'ennemi, — j'en ai recueilli des témoignages, — était d'autant plus frappé des ressources de la France qu'il ne pouvait pas les sonder.

Et voici qu'au début d'une guerre où le sentiment patriotique se montre au moins aussi énergique et aussi général que pour la guerre d'Orient, on abandonne ce mode d'emprunt, ce mode national que tous les peuples nous envient sans pouvoir l'imiter, qui était devenu comme une institution caractéristique de la France nouvelle, et qui passe pour une œuvre de génie financier autant que de grand politique. Et que choisit-on pour le remplacer? Une émission de bons du Trésor. On oublie donc que les bons du Trésor sont la ressource courante de la trésorerie, l'outil de poche du trésorier de l'État, et qu'au début d'une campagne militaire, il peut être imprudent de commencer par user cet instrument accessoire, réservé pour les accidents imprévus? Rappelons donc, puisqu'il le faut, que ce mode d'emprunt n'a jamais été employé, en France, en Prusse et aux États-Unis, que dans des moments critiques où le crédit d'État n'existe pas.

Mais d'abord, comment notre ministre des finances, esprit honnête s'il en fut, a-t-il pu répudier la souscription nationale, ce mode si franc, si ouvert à tout contrôle, pour adopter un système où sa responsabilité morale peut être gravement exposée? Comment les membres de la commission du budget, qui tous rivalisent de zèle pour le bien général et de loyauté, ont-ils visé le projet de loi sans motiver l'abandon de la souscription nationale, et sans indiquer quelque mesure de sage précaution pour l'émission de ce demi-milliard de bons du Trésor? Comment enfin le Corps législatif a-t-il voté sans discussion?

Pour les députés, on peut croire que l'émotion patriotique du citoyen a troublé l'esprit du législateur, bien que le sang-froid dans les circonstances critiques soit la vertu essentielle des chefs d'État comme des chefs d'armée. Et quant à l'honorable ministre des finances, il a probablement cédé à la crainte des souscriptions natio-

nales, telles que nous les avons vues dénaturées dans les derniers emprunts pour déficits en 1864 et 1868.

Et c'est pourquoi il nous paraît utile de ramener les esprits à de justes impressions du passé, à des impressions plus calmes et mieux éclairées, en montrant comment la souscription nationale, si droite et si pure lors des guerres de Crimée et d'Italie, a été faussée plus tard, et par quel moyen on pourrait la rétablir dans son premier caractère, pour le prochain emprunt possible.

J'indiquerai ensuite ce que peut nous apprendre l'expérience des grandes émissions de bons du Trésor en France en 1814, aux États-Unis pendant la sécession, en Prusse en 1866.

En 1854, au début de l'expédition d'Orient, le gouvernement impérial, près de faire son premier emprunt, se rappela que le roi Louis-Philippe à sa première année de règne, en 1831, avait été bien près d'adopter un système d'emprunt qui admettrait tous les citoyens à traiter directement avec l'État.

Le 7 avril 1831, en effet, quelques particuliers, dirigés par M. Ol. Rodrigues, s'étaient avisés d'une sorte de révolution complémentaire : aux banquiers qui jusqu'alors avaient eu le privilége de soumissionner les emprunts d'État, ils eurent l'idée de substituer ce banquier collectif qui a plus d'argent que les plus riches, et qui se nomme tout le monde. Pour un emprunt d'État nécessaire de 120 millions, M. Rodrigues organisa une souscription nationale, en cinq pour cent au pair. Les souscripteurs affluèrent ; le cours de la rente, qui était à 72 en mars, monta rapidement à 84. Déjà 20,500,000 francs étaient souscrits, quand les banquiers intervinrent, et s'adjugèrent le reste de l'emprunt chez le ministre des finances ; mais ils durent l'accepter au cours de 84, surélevé par le fait de la souscription nationale, qui eut au moins ce bon résultat.

Sur ce précédent, conforme à son origine populaire, le gouvernement impérial, le 4 mars 1854, ouvrit dans toute la France, un emprunt de 250 millions par souscription nationale, au cours net (en tenant compte des termes de versement) de 90.07 pour le quatre et demi, et de 63.54 pour le trois pour cent.

Les souscripteurs offrirent 467 millions, dont 253 millions venaient des départements et 214 millions de Paris. C'était bien en toute vérité la souscription nationale.

La guerre se prolonge : Sébastopol résiste à nos assauts ; il faut encore un emprunt, et plus fort, de 500 millions ; il en faudra même un troisième, plus considérable encore, de 750 millions. Le sentiment patriotique semble grandir avec les difficultés : les prix d'émission restent à peu près les mêmes : 89,07 et 89,45 pour le quatre et

demi, 63,17 et 63,27 pour le trois pour cent ; et cependant les 500 millions demandés en janvier 1855 sont couverts plus de quatre fois : on offre 2,177 millions ; et les 750 millions sont couverts près de cinq fois : on offre 3,655 millions.

Dans ces deux emprunts, Paris figure pour 1,398 millions et 2,534 millions, et la province pour 779 millions et 1,119 millions ; les proportions entre Paris et les départements, entre les sommes demandées et les sommes offertes, restent à peu près les mêmes dans ces deux emprunts. On sent que la souscription nationale est acclimatée, qu'elle prend un cours régulier, comme tous les phénomènes sociaux où s'applique la loi des grands nombres.

Et en effet, quatre ans plus tard, lorsqu'une nouvelle guerre exige un nouvel emprunt, les 500 millions demandés en mai 1859 sont couverts également cinq fois : on offre 2,509 millions, dont 1,480 millions à Paris et 1,119 millions dans les départements. Par ce dernier chiffre, on voit que c'est plus que jamais la souscription nationale dans toute sa force et sa pureté, ou, comme le disaient alors les documents officiels, c'est le plébiscite.

Malheureusement les choses devaient bientôt changer.

En 1861, les déficits accumulés des budgets avaient amené dans nos finances une crise des plus graves. M. Fould, appelé au ministère pour sauver la situation, voulut d'abord essayer de raffermir le crédit de l'État, et il débuta par cette déclaration : « Plus d'emprunts en temps de paix ; le Grand-Livre ne doit s'ouvrir qu'en temps de guerre. »

Il eut recours d'abord à des surtaxes d'impôt : ressource lente, impopulaire, et, qui pis est, insuffisante : il ne voulait pourtant pas manquer à sa parole, au moins aussi près encore de sa solennelle déclaration — Plus d'emprunts en temps de paix ! — il imagina un emprunt dissimulé, la fameuse conversion par soulte, qui produisit à peine 100 millions nets et coûta 50 millions de frais. En définitive, la nécessité s'aggravant, il fallut oublier la promesse : « Pas d'emprunt ! » faire un emprunt de paix, l'emprunt des déficits ; et, avec raison, on douta de la souscription nationale, qu'aucun élan patriotique ni même sympathique ne pouvait favoriser.

On crut devoir pourtant conserver les apparences de l'emprunt national ; mais on s'arrangea pour assurer en dessous le succès de l'opération par d'autres appuis, par les banquiers. Et, pour masquer la manœuvre par l'éclat du succès, l'emprunt fut couvert de souscriptions seize fois plus fortes que la somme demandée : pour 300 millions, il fut offert 4 milliards 847 millions. Les simples souscripteurs, ceux qui n'ont en vue qu'un placement de père de famille, et qui avaient souscrit, suivant l'expérience des derniers

emprunts nationaux, cinq unités pour en avoir une, furent bien surpris quand *le Moniteur* annonça que leur part serait réduite au seizième de leur souscription.

Pour se substituer à la souscription nationale et s'adjuger la presque totalité de l'emprunt, la haute spéculation n'avait eu qu'à forcer le chiffre nominal de la souscription, et à faire le premier versement en conséquence : ce qui lui était facile, et à elle seule possible.

Par en bas, la petite spéculation avait opéré en même temps sur les coupures irréductibles, qu'on avait abaissées, pour sa commodité, de 10 francs à 6 francs, et qui faisaient prime. Entre ces deux ordres d'opérateurs, la souscription vraiment nationale disparaissait; les 300 millions de l'emprunt se trouvaient ainsi achetés pour être revendus aux rentiers de placement ; l'emprunt était souscrit, mais non classé. Et le classement des titres flottants devait être long, difficile, peser pendant plusieurs années sur le cours de la rente et donner matière à un agiotage nuisible au crédit de l'État.

A M. Fould succède M. Magne, qui hérite, lui aussi, d'une situation embarrassée : encore un emprunt de paix, un emprunt de déficit M. Magne adopte les errements de son prédécesseur, de son antagoniste ; mais il renchérira sur l'opération. L'emprunt de M. Fould avait été couvert seize fois ; l'emprunt de M. Magne le sera trente-quatre fois, c'est-à-dire que la haute spéculation absorbera la presque totalité de l'emprunt, et que les petits spéculateurs auront beau jeu sur les coupures irréductibles abaissées à 5 francs.

La province, qui, dans la dernière souscription vraiment nationale, en 1859, avait souscrit plus des 40 centièmes de la somme offerte, n'a plus souscrit en 1868 que les 16 centièmes ; Paris, c'est-à-dire la haute spéculation, a souscrit la grosse masse, douze milliards et demi ; ainsi s'expliquent les quinze milliards fantastiques de M. Magne. Pour les 665 millions versés en garantie dans ces offres gigantesques, cette formalité n'était pas embarrassante pour ceux qui ont les grandes signatures. Et quant aux 300,000 petits souscripteurs, mettons spéculateurs à primes, et tout sera dit.

La souscription nationale était donc dénaturée par ces deux derniers emprunts ; elle pouvait même sembler désormais impraticable : car enfin, M. Magne, renchérissant sur M. Fould, machine une souscription offerte de 15 milliards : c'est la dernière limite de la vraisemblance; on ne saurait aller plus loin, et redescendre serait affaiblir sa montre de crédit. Il faut donc trouver une nouvelle combinaison qui empêche les rapprochements fâcheux avec ces derniers emprunts, et qui rende l'appel au pays aussi sincère que possible, aussi franc qu'il l'a été en 1854-55 et en 1859.

Dans mes *Lettres sur les finances*, publiées peu après la souscription à 15 milliards de M. Magne, j'ai dit comment l'État pouvait changer sa manière, en promettant les rentes à souscrire à ceux qui en offriraient le plus haut prix, au lieu de promettre les rentes à ceux qui en demandent le plus. Voici, par exemple, un emprunt de 500 millions : il est émis en obligations, ou en 3 pour 100, ou en 4 1/2, si l'on veut. Le décret réglementaire dispose que chaque souscripteur demandera la quantité exacte de rentes qu'il veut prendre, et indiquera le prix auquel il entend accepter l'unité : à 94 ou à 100, ou à 103, etc., l'unité de 4 fr. 50 c. de rentes ; et les rentes à émettre seront adjugées aux plus offrants par l'opération suivante :

Une commission spéciale serait chargée de faire le dépouillement des offres ; elle dresserait la liste de toutes les souscriptions, en partant des plus avantageuses pour l'État. Elle accepterait les premières, et s'arrêterait en descendant à celle qui compléterait la somme de 500 millions voulue, le prix de toutes les précédentes étant ramené, calculé et fixé au prix d'émission indiqué par la dernière.

Ainsi l'on sortirait des milliards invraisemblables, on rentrerait dans la simple vérité ; chaque souscripteur demanderait de la rente en juste rapport avec son capital à placer ; l'emprunt serait aussitôt classé que souscrit, et le crédit de l'État profiterait de cette loyale concurrence sur le prix d'émission. Ainsi la souscription nationale renaîtrait dans toute sa valeur politique, dans toute sa puissance économique.

Et si l'on voulait la soustraire mieux encore à toute influence factice, si l'on se sentait capable d'affranchir notre trésorerie d'État de la domination occulte des *jobbers*, si l'on voulait en même temps fortifier le crédit de l'État, en montrant hautement au pays un plan de conduite financière, au lieu d'opérer sous cape par des agissements secrets, irréprochables sans doute, mais souvent mal interprétés, si l'on se sentait le cœur d'un Gladstone ou d'un Mac-Culloch, pourquoi ne déclarerait-on pas au pays que le Grand-Livre des rentes perpétuelles est à jamais fermé, et qu'on n'empruntera plus qu'en obligations terminables?

Voilà ce que j'ai conseillé et motivé dans mes derniers travaux sur nos finances d'État ; et, en Angleterre comme en France, ces idées ont été appréciées comme un moyen régulier et puissant de dégager notre fonds d'État, notre 3 pour 100, régulateur du crédit de l'État, de ces agitations de Bourse qui le fatiguent. Plusieurs financiers d'État voient en effet dans ces mouvements factices de notre

Bourse une des causes qui retiennent le 3 pour 100 français si au-dessous des consolidés anglais.

Il me reste à dire quelle serait la forme des obligations terminables qui nous conviendrait le mieux ; ce qui me donnera lieu d'exposer comment M. de Bismark a fait sa campagne militaire de 1866, et par quels moyens financiers M. Mac-Culloch a soutenu la grande guerre de la sécession des États-Unis.

J'apprécierai ces obligations américaines, que j'ai signalées, il est vrai, à nos financiers d'État dans mes *Lettres sur les finances*, en 1868; mais j'ai fait alors, et je renouvellerai plus encore aujourd'hui mes réserves sur les conditions d'acclimatation de ces titres en France, afin d'éviter à notre pays l'agiotage que ces titres ont provoqué en Amérique, malgré les efforts d'un ministre aussi habile qu'intègre et ferme, M. Mac-Culloch.

Par ces analyses historiques, on verra que l'intrusion de l'État politique dans les banques d'émission vicie l'institution commerciale et aboutit fatalement au cours forcé des billets de Banque. Et l'on jugera si la France, avec une richesse de métaux monnayés sans égale dans le monde, peut tomber au rang des pays à papier-monnaie, faute de faire appel aux encaisses métalliques des citoyens par un emprunt national.

A. DE MALARCE.

REVUE POLITIQUE

DE LA QUINZAINE

Paris, 24 juillet.

Quelles que soient en ce moment les préoccupations publiques, le *Correspondant* serait infidèle à toutes ses traditions, s'il ne donnait la première place dans ses pensées aux grandes questions de l'ordre religieux et moral qui, de leur sphère élevée, dominent les agitations passagères du monde.

Au risque donc de voir notre voix étouffée et de trouver toutes les oreilles assourdies par le bruit des armes, nous parlerons, avant toutes choses, de la seconde session publique du Concile où a été tranché, par une constitution solennelle, le grand débat engagé depuis huit mois sur l'infaillibilité pontificale. Mais nous n'en dirons que peu de mots, n'ayant rien à apprendre à nos lecteurs qu'ils ne sachent déjà.

Ils savent déjà, en effet, que cette constitution, promulguée par le Saint-Père lui-même dans la session du 18 juillet, a reconnu aux décisions du souverain pontife, parlant *ex cathedra*, *comme docteur et pasteur*, en vertu de son autorité apostolique, sur des questions de foi ou de mœurs, un caractère irréformable et une autorité infaillible.

Ils n'ignorent pas davantage que quatre-vingt-huit évêques, parmi lesquels figurent les noms les plus illustres et qui nous sont les plus chers, n'ont pas cru pouvoir s'associer à cette décision, et se sont abstenus même d'assister à la promulgation publique.

Enfin ils connaissent l'attitude prise par le *Correspondant* dans cet

important débat. Ils savent que, dès les premiers jours, le *Correspondant* a reconnu son incompétence sur une question de théologie pure, incompétence accrue encore par la division de sa rédaction, où les deux opinions s'étaient de tout temps librement produites.

Ils n'ont point oublié enfin que, dès le premier jour également, le *Correspondant* a promis d'avance sa soumission filiale aux décrets du Concile, quels qu'ils fussent, sur ce point comme sur tout autre.

A la netteté de cette déclaration anticipée, le *Correspondant* ne voit, après coup, rien à retrancher, rien à ajouter. Ce qu'il a promis, il le tiendra, ne se reconnaissant pas d'ailleurs à lui-même, pas plus qu'à aucun autre journal, le droit d'interpréter le sens et la portée des décisions prises, et remettant ce soin à nos évêques, qui ont la charge d'éclairer les consciences dont la garde leur est confiée sur les devoirs nouveaux qui peuvent leur être imposés.

En politique, la parole n'appartient plus qu'au canon, et pour la troisième fois depuis vingt ans, le drapeau de la France est déployé en Europe. La première fois il a triomphé des aigles russes en Crimée, la seconde fois des aigles autrichiennes en Lombardie; nous avons le ferme espoir qu'en paraissant aujourd'hui sur le Rhin, il n'y recueillera pas des succès moins glorieux. C'est dans une sorte de veillée des armes que nous écrivons, à l'heure solennelle qui précède le choc de deux grands peuples; c'est assez dire que le moment des critiques est passé et que désormais il ne peut plus y avoir dans tous les cœurs qu'une ardente et même aspiration pour la victoire. Cabinet et procédés parlementaires, dépêches et négociations, tout disparaît derrière la France irrévocablement engagée dans une des luttes les plus redoutables de son histoire.

Il ne faut pas s'y méprendre en effet; par la force exceptionnelle des deux adversaires, par l'immensité des résultats politiques qu'elle peut avoir, la guerre qui débute est la plus grave peut-être et la plus décisive du dix-neuvième siècle. A l'époque de la guerre de Trente-Ans, il ne s'agissait que d'une question d'équilibre; nous n'allons pas jusqu'à dire qu'aujourd'hui l'existence même est en jeu, mais qui oserait soutenir que le vaincu ne perdra que la prépondérance morale dans le monde? Les souverains placés à la tête des deux

armées ne s'y sont pas trompés. « Nous commençons une lutte sérieuse, a dit l'Empereur; la France a besoin du concours de tous ses enfants. » Et répondant à une députation hambourgeoise, le roi Guillaume a murmuré avec une sorte de tristesse : « Personne mieux que moi ne sait à quels sacrifices toute la patrie allemande doit s'attendre.» C'est donc une lutte extraordinaire qui s'engage, et des flots de sang vont rougir encore le fleuve célèbre qui, depuis César, a vu se débattre tant de fois sur ses bords les destinées de l'ancien monde.

Et multo Rhenum spumantem sanguine cerno !

Cette lutte était-elle inévitable? Assurément, elle eût pu être écartée, si le différend se fût borné à la candidature Hohenzollern ; mais ayons la franchise de le dire : des intérêts plus profonds étaient en cause, et la maladresse du cabinet de Berlin, avidement saisie comme une offense, n'a été que l'étincelle où s'est allumé l'incendie. L'Empereur l'avoue dans sa proclamation au peuple français : « *Un dernier incident* est venu révéler l'instabilité des rapports internationaux et montrer toute la gravité de la situation. » Un dernier incident ! Quels étaient donc les autres, sinon la série de griefs tolérés, subis, dévorés depuis quatre années par le gouvernement impérial? Les traités militaires avec l'Allemagne du Sud, l'affaire du Luxembourg, la non-exécution du traité de Prague, la menace du Saint-Gothard accusaient une situation pleine de défiance et d'aigreur. La France et la Prusse, l'une humiliée, l'autre audacieuse, se regardaient dans une attitude d'antagonisme et d'inimitié qui n'était pas la guerre, mais qui la faisait pressentir, et chacun avait l'instinct qu'elle devait éclater un jour ou l'autre. On ne savait ni quand ni comment viendrait le conflit, mais on sentait qu'il viendrait, et l'imprévu n'a été que dans l'incident final, dans la dernière goutte qui a fait déborder les rancunes et les colères.

Les déclarations du cabinet et la circulaire adressée par le ministre des affaires étrangères à tous nos agents n'ont porté que sur la candidature Hohenzollern. C'est à peine si ce dernier document risque une allusion légère à la violation du traité de Prague, en constatant la modération avec laquelle la France s'est abstenue, « par un scrupule peut-être exagéré, d'invoquer contre la cour de Berlin des trai-

tés conclus sous la médiation même de l'Empereur. » Mais, nous le répétons parce que c'est l'évidence même, la cause vraie, fondamentale de la guerre de 1870, ce n'est pas le refus du roi Guillaume d'accepter une conversation avec notre ambassadeur ni même la notification de ce refus aux cabinets européens; c'est la campagne de 1866, encouragée, facilitée par nous-mêmes ; c'est l'ensemble des conséquences de Sadowa. S'il ne se fût agi que d'une candidature allemande au trône de Castille, l'affaire eût été promptement arrangée : la renonciation du prince eût dissipé nos ombrages, et personne n'eût osé, pour des questions de forme et d'étiquette, mettre le continent en feu. Qu'on imagine l'incident en 1865 : il n'eût pas retenu huit jours la diplomatie. Mais, surgissant à l'heure actuelle, il avait le tort de combler une longue suite de déboires et loin d'être uniquement le corps du délit, d'ajouter un grief suprême à tous ceux qui s'amassaient et s'envenimaient dans l'ombre. A coup sûr M. Thiers, en ne s'en prenant qu'aux déclarations officielles, a eu raison de soutenir que le désistement du prince de Hohenzollern devait nous satisfaire ; et nous avons admiré l'abnégation courageuse de l'illustre homme d'État venant démontrer que, si le gouvernement « n'avait pas eu d'autre but » que d'écarter un prince prussien du trône d'Espagne, ce but était atteint et le fond du litige évanoui. Malheureusement il y avait autre chose : il y avait à réparer les fautes accumulées qui pesaient sur la situation, et c'est là ce qui nous a conduits fatalement à la guerre.

La proclamation de l'Empereur ne le dissimule plus. Répudiant les circulaires et les discours où l'œuvre de 1866 a été impudemment justifiée, elle va droit aux faits et rétablit le débat sur son véritable terrain. « La Prusse, dit Napoléon III, n'a tenu aucun compte de notre longanimité; lancée dans une voie d'envahissement, elle a éveillé toutes les défiances, nécessité partout des armements exagérés, et fait de l'Europe un camp où règnent l'incertitude et la crainte du lendemain. »

Voilà le grief, voilà la raison qui nous met les armes à la main. Et précisant davantage encore la cause et l'objet de la guerre, la proclamation ajoute :

« Nous réclamons l'établissement d'un état de choses qui garan-

tisse notre sécurité et assure l'avenir. Nous voulons conquérir une paix durable, basée sur les vrais intérêts des peuples, et faire cesser cet état précaire où toutes les nations emploient leurs ressources à s'armer les unes contre les autres. »

Que ces déclarations nous rejettent loin de la candidature Hohenzollern, et combien elles montrent que le gouvernement a saisi l'occasion de redresser ses erreurs et ses défaillances d'un autre temps! Pour nous, ce que nous aimons surtout à y trouver, c'est l'éclatant désaveu des théories funestes de 1866 et la condamnation formelle de la politique glorifiée par MM. Rouher et de la Valette. C'est cette politique incapable qui porte la responsabilité de la lutte actuelle, et s'il faut s'étonner d'une chose, c'est que ceux qui l'ont rendue inévitable et à qui le patriotisme en deuil a si justement infligé le nom d'hommes de Sadowa, au lieu de se réfugier dans l'oubli, osent intriguer pour reprendre le pouvoir dont ils ont fait un si néfaste usage.

Encore une fois, nous ne voulons pas rechercher si la négociation pouvait être mieux conduite et le conflit retardé : l'épée de la France est tirée; il n'y a plus qu'à la tenir vaillamment, et le pays fait voir, par son admirable élan, qu'il sait élever son âme à la hauteur des circonstances. S'il n'a pas appelé la guerre, il l'accepte avec résolution, et le noble mouvement qui fond tous les partis dans une seule pensée, dans un même devoir, est un spectacle fait pour consoler de bien des tristesses. D'un bout du territoire à l'autre, les bras se dressent, les dons affluent, et de l'Algérie même, des gorges de cette Kabylie qui a été si dure à soumettre, arrivent des volontaires pour défendre la cause de la mère-patrie. En France, plus de 100,000 jeunes gens, de tout rang et de toute fortune, s'offrent spontanément au drapeau, et parmi eux nous aimons à citer le petit-fils du vainqueur de Bergen, le descendant de ces maréchaux qui, dans la guerre de Sept-Ans, firent si glorieusement sentir aux Prussiens le poids de notre épée. Pourquoi le gouvernement, après avoir proclamé que « la France a besoin de tous ses enfants, » n'a-t-il pas accueilli la sollicitation de l'illustre soldat, du « vieux patriote » qui ambitionnait l'honneur de mener encore nos recrues à la victoire? Il y avait une inspiration noble et touchante dans

la démarche du général Changarnier, et il eût été digne d'un grand pouvoir d'oublier de mesquines rancunes pour assurer à notre armée le concours précieux du dernier des Africains. Le pays, du moins, a entendu ce cri du patriotisme, et il en gardera fidèlement la mémoire.

D'autres citoyens éminents, que les ombrages d'une politique étroite avaient momentanément écartés des affaires, ont généreusement saisi cette occasion de rendre de nouveaux services. Il n'y a qu'une voix pour remercier M. de Flavigny de l'active impulsion qu'a reçue de son dévouement la Société de secours aux blessés de terre et de mer; et à côté de cette belle et chrétienne institution, qui élève l'humanité au-dessus des querelles passagères des peuples, l'opinion salue avec émotion et reconnaissance les femmes du monde qui tendent la main pour nos soldats et se transforment en sœurs de charité.

Si la guerre a des côtés douloureux et terribles, elle a du moins cet avantage d'arracher l'âme aux préoccupations de l'égoïsme et aux engourdissements de la matière, pour la rendre à elle-même et à sa virile énergie. A tout prendre, mieux vaut encore l'hymne emporté de Rouget de l'Isle que la musique abâtardissante d'Offenbach. Toutefois, qu'on nous permette de le dire, ce n'est pas sans regret que nous avons entendu la proclamation impériale associer au drapeau qui se déploie sur le Rhin les idées et les souvenirs de la Révolution. C'est le drapeau national que tous les Français entourent et soutiennent; n'en faisons pas le restreint symbole d'une fraction ou d'une époque, et devant cette Allemagne où nos ennemis s'appliquent à ranimer les vieilles haines et les irritants souvenirs, il eût été plus habile de ne pas évoquer l'image des grandes luttes d'autrefois. Non, ce n'est pas la Révolution qui nous pousse en avant: c'est la nécessité de réparer les erreurs d'une politique imprévoyante. La France n'est pas révolutionnaire; elle l'a bien montré dans les scrutins même où le pouvoir entend puiser sa force : elle est conservatrice et libérale, amie du travail pacifique et des progrès réguliers; et si elle embrasse la guerre qu'elle n'a pas cherchée, la guerre à laquelle l'ont acculée les fautes de ses guides, c'est uniquement pour conquérir un repos durable dans une sécurité solide et respectée.

L'Empereur, du reste, a pris soin lui-même de rassurer l'Allemagne,

en déclarant qu'il ne menace pas l'indépendance des peuples germaniques, et que l'effort de notre armée doit tendre seulement à réfréner les ambitions démesurées de la Prusse. Mais le cabinet de Berlin avait paralysé d'avance, par ses traités militaires avec les États du Sud, l'effet des déclarations françaises ; et la Bavière, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade, ont dû s'unir à la Prusse dans les hostilités qui s'ouvrent, de sorte que nous avons à lutter contre l'Allemagne entière, en dépit de cette théorie fameuse des trois tronçons dont le souvenir doit apparaître aujourd'hui comme un spectre moqueur à l'esprit de certains hommes d'État. Ce qu'il faut ajouter pourtant, c'est qu'il y a là une véritable violence faite aux populations par les gouvernements. La Chambre de Bavière, interprète fidèle des sentiments autonomistes du pays, n'était pas disposée à voter les crédits de guerre, et il a fallu un mensonge officiel, l'annonce effrontée de l'invasion du territoire par les troupes françaises, pour décider le vote. Le Wurtemberg ne tient pas moins à son existence ; et, quant aux contingents de la Saxe et du Hanovre, en les voyant enserrés dans les cohortes prussiennes, on comprend assez le genre de concours qu'ils donnent à leurs oppresseurs. On peut donc assurer que, dans une partie des peuples, vivent des sympathies secrètes pour notre cause, et que le succès de nos armes aurait un contre-coup rapide et profond à Munich, à Dresde et à Stuttgart.

Quant aux autres États de l'Europe, ils restent jusqu'ici spectateurs immobiles du formidable duel, et partagés à peu près en deux camps : l'Autriche et l'Italie, la Hollande et le Danemark, évidemment sympathiques ; l'Angleterre et la Russie, cachant des dispositions plus douteuses. Si la victoire accompagne nos premiers pas, elle aura changé bientôt en concours les neutralités amies et paralysé les intentions mauvaises.

Tout est donc désormais dans les mains de nos soldats, et nous avons la confiance qu'ils se montreront dignes de leurs pères, dignes de ceux qui, après avoir chassé les Prussiens des défilés de l'Argonne, brisèrent à Iéna et à Friedland la monarchie du grand Frédéric !

LÉON LAVEDAN.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE SECOND PITT

Un illustre historien rapporte qu'au moment de quitter Paris pour sa dernière campagne, Napoléon, en présence de l'abîme entr'ouvert sous ses pas, disait à ses ministres : « Je ne sais comment vous ferez pour conduire les Chambres en mon absence. M. Fouché croit qu'en gagnant quelques vieux corrompus, en flattant quelques jeunes enthousiastes, on domine les assemblées. C'est là de l'intrigue, et l'intrigue ne mène pas loin. En Angleterre, sans négliger absolument ces moyens, on en a de plus grands et de plus sérieux. Rappelez-vous M. Pitt, et voyez aujourd'hui lord Castlereagh... C'est ainsi qu'avec un signe de son sourcil M. Pitt dirigeait les assemblées. Ah! si j'avais de tels instruments, je ne craindrais point les Chambres[1] ! » L'histoire ne contient rien de plus digne de méditation que ce cri arraché à la conscience du plus glorieux représentant de l'autorité arbitraire, que ce tardif hommage rendu aux principes politiques les plus salutaires. On répliquait peu au conquérant et l'on raisonnait peu avec lui ; mais que n'auraient pas pu répondre ses interlocuteurs, s'ils avaient osé rappeler l'origine et les causes de la stérilité qu'il ne craignait point de reprocher ainsi à la patrie? On a pu dire que — ce dont nous ne sommes point parfaitement convaincu — le coup d'œil d'un grand roi a enfanté de grands poëtes, mais nul n'a encore affirmé, même dans les écarts de l'inspiration littéraire, que le regard d'un souverain absolu ait pu produire à volonté de grands ministres constitutionnels. Pour peu que l'on réfléchisse un instant sur le rare assemblage de facultés, d'aptitudes, et surtout d'expérience consommée, requises pour exercer la portion la

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, vol. XIX, p. 619,

plus sérieuse de l'autorité souveraine, sans en avoir ni le prestige ni les immunités, ce n'est point, on en conviendra, à l'école d'une obscure servilité que pourraient jamais se former ces rudes athlètes des conflits parlementaires. Nous nous proposons de retracer bien sommairement la vie du plus illustre et du plus puissant d'entre ceux-ci, de celui même dont son glorieux adversaire signalait à nos pères l'exemple et le renom. Nous rechercherons comment Pitt a pu exercer, par le seul ascendant de son caractère et de ses facultés, une domination plus longue et presque aussi absolue que celle du géant des batailles. Nous mettrons encore une fois en lumière cette vérité, trop méconnue, qu'au sein des institutions parlementaires les plus scrupuleusement respectées, il peut se produire et il s'est produit en effet des hommes dont l'action n'a été ni moins puissante, ni moins durable que celle des représentants de l'autorité la plus absolue.

I

L'année 1759 compte parmi les plus brillantes des fastes de l'Angleterre. La guerre de Sept ans, comme la plupart de celles dans lesquelles elle s'est trouvée engagée, avait commencé malheureusement pour elle. Le fait d'armes du maréchal de Richelieu au Port-Mahon avait réveillé chez elle toute l'animosité nationale. William Pitt, premier du nom, l'homme le plus éloquent de son temps, avait été porté au pouvoir, en dépit des cabales parlementaires et des répugnances royales, par un irrésistible élan de la confiance publique. Il ne tarda pas à la justifier par l'énergie et le succès de son administration. Un vaste empire fut conquis pour son pays sous le soleil dévorant de l'Inde; un autre au milieu des neiges de l'Amérique septentrionale. Un appui efficace fut prêté, dans sa détresse, au grand Frédéric, luttant contre une formidable conjuration. Les opérations navales n'étaient pas moins brillantes, et partout le pays croyait retrouver l'ardeur passionnée et la main vengeresse du grand patriote. C'est au milieu des illuminations et des adresses, au milieu des cris de triomphe qui saluaient de toutes parts l'heureux ministre, que son second fils, vit le jour.

La complexion délicate du jeune Pitt n'arrêta point ses études, où ses rapides progrès tinrent du prodige. Semblable à ces enfants dont parle un écrivain de l'antiquité, il apprenait avec tant de facilité qu'il semblait seulement se ressouvenir. Il confondait, il effrayait presque ses parents et leurs amis par l'étendue de ses connaissances, par la précocité de ses questions, par la maturité de ses réponses. Il

n'avait point encore huit ans, quand son père fut appelé à la Chambre des lords sous le titre de comte de Chatham, qu'il portera surtout dans l'histoire. « Quel bonheur que je ne sois pas l'aîné, s'écria l'enfant : au moins je pourrai parler un jour dans la Chambre des communes ! » Ses études favorites furent conformes à cette pensée persistante de sa jeunesse. Comment Démosthène avait passionné l'agora et Cicéron entraîné le sénat ; comment, dans les pages brûlantes de Tite Live et de Tacite, les hommes publics de l'antiquité avaient exposé leurs opinions et triomphé de leurs adversaires, tel était l'objet de ses recherches et le sujet de ses lectures de prédilection. On eût dit souvent qu'il prenait part lui-même au conflit oratoire, complétant les arguments d'un côté, ou y suppléant de l'autre. Lord Chatham, le plus érudit des hommes, aimait à diriger ses études de ce côté et à exciter son admiration pour les chefs-d'œuvre de l'élocution humaine. Interrogé plus tard par ses amis sur le secret de la facilité merveilleuse avec laquelle il exposait toutes choses en public, sans paraître jamais chercher une seule expression, il attribuait cette rare faculté, que nul n'a possédée à un plus haut degré que lui, aux soins assidus qu'avait pris son père de lui faire traduire à livre ouvert les principaux classiques. Chatham se complaisait même, dans l'intimité du foyer domestique, auquel il resta toujours passionnément attaché, à lui faire tenir tête, dans des discussions imaginaires, à de fougueux adversaires, ou repousser des accusations de haute trahison.

Pitt avait à peine dix-neuf ans, quand il fut témoin d'une scène bien douloureuse pour lui, mais à jamais mémorable. Retiré depuis longtemps des affaires, profondément séparé de la cour, vu sans bienveillance par l'opposition, martyrisé par des accès de goutte continuels, son père ne paraissait plus que fort rarement en public ou à la Chambre haute. Lord Chatham avait condamné, dans son origine et dans sa conduite, la guerre que livrait alors l'Angleterre à ses colonies révoltées d'Amérique. Toutefois, quand la France et l'Espagne prirent part au conflit, son ardeur du passé se ranima à la pensée d'un accommodement conclu sous la pression étrangère. Le duc de Richmond, un des chefs de l'opposition, avait annoncé une motion dans la Chambre des lords recommandant une paix immédiate. En dépit des instances de ses médecins, le noble vieillard s'était décidé à reparaître à son siége pour la combattre. L'assemblée le vit entrer avec un frémissement respectueux, superbement paré, mais sans pouvoir dissimuler les ravages de la cruelle maladie qui le minait. S'appuyant sur son fils William et sur son gendre, lord Mahon, il traversa les rangs de ses collègues, répondant seulement par de courtoises salutations à ceux qui se dérangeaient pour lui ouvrir un

passage plus facile. Quand le duc de Richmond eut développé sa proposition, Chatham se leva pour la repousser. La Chambre l'écouta d'abord avec un palpitant intérêt, auquel un sentiment de compassion se mêla bientôt visiblement; car si une parole, un geste, un faible élan, rappelaient parfois de bien loin les prodiges oratoires du passé, une pénible incohérence et de nombreuses redites n'annonçaient que trop la triste vérité. Le duc de Richmond répondit avec la plus grande déférence; mais, sous l'empire d'une émotion puissante, Chatham se leva de nouveau pour répliquer. Il étendit le bras, prononça quelques mots mal articulés, et tomba frappé de mort au sein de l'assemblée que son éloquence avait tant de fois fascinée. Une pareille fin, terminant une vie pareille, devait ranimer en faveur de Chatham toutes les sympathies de ses compatriotes. Des hommages de toute sorte furent prodigués à sa mémoire. Les deux grandes cathédrales de Londres se disputèrent l'honneur de recevoir ses cendres. Le Parlement, en décrétant de solennelles funérailles, se prononça pour l'abbaye de Westminster, où reposent tant d'illustrations nationales. En l'absence de son frère aîné, William Pitt conduisit le deuil. Il déposa les restes vénérés dans cette même auguste sépulture où, vingt-huit ans plus tard, son corps, prématurément épuisé, et son cœur brisé devaient à leur tour être portés au milieu de pompes et de regrets pareils. « Quelle tombe, s'écriait alors un spectateur distingué, a jamais renfermé un tel père et un tel fils? »

II

Lord Chatham avait été le plus désintéressé des hommes. Il léguait son exemple et son renom à ses enfants comme principal patrimoine. Celui de William Pitt n'atteignait point huit mille francs de rente, et il ne devait rien y ajouter durant les vingt années de sa toute-puissance ministérielle. Il fit ses débuts au barreau, mais les portes du Parlement ne tardèrent point à s'ouvrir pour lui. Après un premier échec à Cambridge, où il avait été élevé, il fut nommé, sous les auspices de la puissante famille de Lowther, représentant du bourg d'Appleby. La situation publique était alors des plus critiques. Sur le continent américain, la guerre prenait un caractère de plus en plus désespéré pour les armes royales. La France, l'Espagne, la Hollande s'engageaient activement dans la lutte; la neutralité armée des puissances du Nord menaçait, même sur mer, la suprématie britannique, tandis qu'à l'intérieur, l'impopularité de la cour et du gouvernement se manifestait par des tumultes alarmants. Rien n'ébranlait pour-

tant l'inflexible obstination de George III qui, malheureusement pour lui et pour son pays, avait trouvé, grâce à la généreuse fidélité de lord North, un ministre beaucoup plus zélé que convaincu. L'opposition avait alors pour chefs reconnus deux grands seigneurs whigs, le marquis de Rockingham et lord Shelburne. Le premier comptait parmi ses sectateurs M. Fox et M. Burke; le second, longtemps collègue de lord Chatham, ralliait surtout les anciens adhérents du grand ministre, et ce fut sous sa bannière que le second Pitt se rangea naturellement. Il prononça son premier discours parlementaire le 26 février 1781. M. Burke avait développé une proposition en faveur de réformes économiques, et Pitt, qui avait annoncé l'intention de prendre part à la discussion, fut inopinément appelé à parler. Dès les premières phrases, l'assemblée fut partagée entre la surprise et le ravissement. Parfaitement maître de lui-même, de ses gestes, de son organe enchanteur, cet orateur imberbe développait ses arguments avec un enchaînement, une lucidité et des merveilles d'élocution telles, que Burke fondit en larmes, et lord North, le plus aimable des hommes, comme Fox le plus généreux, confondirent leurs félicitations empressées. Pitt parla encore deux fois durant la session de 1781 avec un succès égal, et reprenant, quand le Parlement se sépara, sa carrière d'avocat, s'acquitta, non sans distinction, de quelques plaidoyers.

Quand les Chambres se réunirent, au mois de novembre, un désastreux événement fut le premier sujet de leurs débats. La principale armée de la métropole avait dû capituler à York-Town, et George III demeurait peut-être le seul homme de ses États qui ne crût pas la séparation désormais inévitable. Par pur dévouement pour son souverain, lord North prolongea une lutte parlementaire inutile. Il dut l'abandonner finalement le 26 mars 1782, et le pouvoir passa, malgré toutes les répugnances royales, entre les mains du marquis de Rockingham, avec M. Fox et lord Shelburne pour secrétaires d'État. Ce dernier offrit à M. Pitt le poste fort lucratif de vice-trésorier de l'Irlande, qu'il n'accepta point. La Chambre des communes ne put se défendre d'un mouvement d'hilarité, quand elle entendit le jeune orateur donner pour motif de son refus le parti pris de n'entrer aux affaires qu'en qualité de membre du cabinet. M. Pitt ne tarda point à regretter cette déclaration publique, échappée dans la chaleur de l'improvisation; mais le pays l'accueillit avec plus d'indulgence que quelques-uns de ses collègues. Les honoraires des fonctions subalternes qu'il refusait dépassaient cent mille francs par an, et l'Angleterre vit sans déplaisir revivre dans le fils de son ministre de prédilection l'altier mais rare désintéressement qui avait distingué son père. Pitt, dont la réputation ne cessait de

grandir, ne prêta donc qu'un appui indépendant au marquis de Rockingham, et ce fut son successeur, lord Shelburne, qui lui confia, quelques mois plus tard, la direction des finances et celle des principaux débats. Il n'avait alors que vingt-trois ans.

Ses débuts ministériels ne furent point très-heureux. Il avait été souffrant, et ne parla ni avec son tact, ni avec son ascendant ordinaire; mais il ne tarda point à retrouver toute son éloquence et toute son autorité. Le ministère de lord Shelburne succomba d'ailleurs promptement sous les efforts de la coalition, restée tristement célèbre en Angleterre, de lord North et de M. Fox. Mais George III trouva une prompte occasion de se venger d'elle, et le 17 décembre 1783, M. Pitt accepta la tâche de former lui-même un cabinet que déjà, dès la retraite de lord Shelburne, le roi avait cherché en vain à lui imposer. On rapporte, et cela se conçoit bien, que le « jeune prodige, » comme on l'appelait alors, ne put affronter pour la première fois, comme chef du gouvernement, ses nombreux et formidables rivaux sans une profonde émotion. Lui, dont le paisible sommeil résistait habituellement à tous les soucis politiques, ne connut que deux fois, raconte-t-on, l'insomnie, ce cruel fléau du pouvoir : la nuit où la mort de Nelson et la victoire de Trafalgar lui furent annoncées, et celle qui précéda son premier conflit parlementaire avec la coalition renversée. Cette défaillance, peu apparente d'ailleurs, fut aussi toute passagère. Dans sa lutte contre Fox, lord North, Burke, Sheridan, son talent et ses forces semblaient grandir sans cesse avec l'épreuve, et la confiance de la nation comme du souverain fut pleinement justifiée.

Le droit héréditaire et la faveur royale ont souvent placé la jeunesse et l'inexpérience dans des situations fort éminentes; mais toutes les traditions humaines n'offrent peut-être point un second exemple d'une position semblable à celle qu'occupait alors M. Pitt, remplie par un homme de son âge, ni d'un développement pareil des facultés les plus précoces et les plus élevées. Maîtresse encore de la Chambre des communes, en dépit de défections toujours croissantes, la coalition, déjouée et exaspérée, multipliait les efforts et les votes les plus hostiles; mais le roi restait inflexible, le ministre inébranlable. L'un et l'autre avaient le profond sentiment que la règle constitutionnelle était pour eux, en dépit de tout ce que la situation offrait d'anormal. Ceux qui croiraient que la constitution anglaise confère à la Chambre des communes la faculté d'imposer directement ses choix à la couronne, et de s'emparer ainsi de la puissance exécutive, l'auraient imparfaitement étudiée. Les trois pouvoirs de l'État sont indépendants. C'est de leur accord, de leur action commune, sans doute, que dépend le fonctionnement régulier et légal du gouverne-

ment ; mais, en cas de grave et profonde divergence, chacun possède le moyen de prolonger la lutte jusqu'au moment où la nation, juge suprême, se sera définitivement prononcée. La couronne dispose de l'armée et de l'administration, qui lui doivent fidélité et obéissance, mais le Parlement a aussi ses armes. Sans le vote annuel du budget, aucun impôt ne saurait être régulièrement prélevé ; sans le vote également annuel du « Mutiny-Bill, » qui seul sanctionne la discipline militaire, le soldat ne serait plus qu'un citoyen. Mais de telles extrémités, avec la confusion générale qui en résulterait, ne sauraient être mises en œuvre par le pouvoir législatif sans une profonde conscience de la justice de sa cause. Cette conscience intime manquait absolument à la coalition de 1783. Pitt le savait, et, avec une rare perspicacité, au lieu de précipiter une dissolution, il prolongea jusqu'au bout une lutte dans laquelle les vœux ardents du pays en sa faveur et l'antipathie publique pour ses adversaires éclatèrent chaque jour davantage. Enfin l'appel au pays eut lieu à la fin de mars 1784. De part et d'autre, le nom du grand chef parlementaire fut inscrit sur le drapeau électoral. La Cité de Londres et plusieurs siéges importants s'offraient à M. Pitt personnellement ; mais il opta pour l'université de Cambridge, qu'il ne cessa désormais de représenter. Son triomphe dans la lutte générale fut immense. Cent soixante partisans de son rival, désignés sous le sobriquet populaire de « martyrs de Fox, » restèrent sur le carreau, et une majorité fidèle, d'un chiffre non moins considérable, confirma la toute-puissance officielle du second Pitt. Dès lors, son histoire devient d'abord celle de son pays, et plus tard celle de son temps.

Son premier ministère dura plus de dix-sept ans, et ne se termina que par un acte de sa pure volonté. Il se partage en deux époques très-distinctes et très-diversement jugées : celle où, au milieu d'une paix assurée, il put donner une impulsion prodigieuse à la prospérité et au progrès général de l'Angleterre ; celle où, entraîné dans le plus terrible des conflits, il dut maintenir le prestige et la sécurité de son pays au milieu des plus graves périls et au prix des plus merveilleux efforts.

III

Sur la première de ces périodes, le jugement de ses compatriotes est plus unanime que sur la seconde. Tandis que l'autorité gouvernementale était exercée avec une fermeté et une dignité incomparables, M. Pitt, fidèle toujours à son origine et à ses sentiments dominants, se prononçait sans relâche pour toutes les sages et généreuses

réformes. Sur toutes les questions qui agitaient sa génération il était du côté libéral. Il appuya la cause des catholiques et celle de toutes les réformes politiques, financières et économiques. D'accord avec M. Fox, il fit attribuer au jury la connaissance des délits de la presse. D'accord avec son illustre et intime ami, M. Wilberforce, il prépara les voies pour l'abolition de la traite. D'accord avec M. de Vergennes, il consacra dans le traité de 1786 une première épreuve de la liberté commerciale. Si, sur la seule question du « Test Act », qui, par la formule du serment imposé, réservait virtuellement aux seuls membres de l'Église officielle tous les principaux emplois de l'État, il dut céder aux préjugés passionnés du roi et de son propre parti, il eut soin de laisser voir que le sentiment des convenances entrait dans sa détermination pour beaucoup plus qu'aucune conviction arrêtée.

Les dix premières années du gouvernement de cet éminent homme d'État offrent une ressemblance remarquable avec celles qui, chez nous, suivirent l'avénement de Henri IV, les plus douces et les plus heureuses peut-être de notre histoire. Après les funestes déchirements de la guerre civile et étrangère, le pays, rendu au calme, à la confiance, au plus affectueux dévouement pour l'autorité souveraine, prenait un essor sans exemple de prospérité financière et commerciale. Le progrès, le bien-être, le contentement étaient partout. Époques réparatrices qui comblent de bienfaits les générations contemporaines, mais que leurs successeurs, dans leur amour insensé pour les grandes émotions historiques, n'apprécient jamais suffisamment. A ce succès inouï de son gouvernement, le roi lui-même dut un retour inopiné de sa popularité, fort compromise par la guerre d'Amérique. Moral et exemplaire au plus haut point dans sa vie intime, sincèrement dévoué à la grandeur et au bonheur de son pays, George III avait un esprit étroit et un caractère singulièrement obstiné. Imbu d'un sentiment de sa prérogative royale qui n'était déjà plus de son temps, il fut plus encore la victime de son consciencieux aveuglement dans les questions où la politique semblait se confondre avec les croyances religieuses. Il estimait, non sans raison, que la maison de Brunswick avait été appelée surtout au trône d'Angleterre pour confirmer partout et toujours l'ascendant des doctrines protestantes; mais sans tenir compte de l'extinction politique de la famille rivale, comme de tant de dévouements qui avaient suivi la fortune des Stuarts, il voulait maintenir encore, au milieu d'une sécurité absolue, des précautions qui avaient paru excessives déjà en présence de périls incontestables. Quand ses ministres n'entraient pas dans ses vues surannées, il ourdissait contre eux des intrigues incessantes dans les deux Chambres, au moyen d'une bande de cour-

tisans fort peu désintéressés qu'on appelait alors « les amis du roi ; » ce qui était plus grave encore, la contradiction troublait non-seulement ses facultés, mais sa raison elle-même, qui finit par succomber complétement.

La première atteinte de cette cruelle maladie se manifesta en 1788. Elle fut si grave et, en apparence, si désespérée, que le Parlement dut s'occuper de pourvoir à la régence. M. Fox et ses amis, peu conséquents avec leurs principes, réclamaient de plein droit le prince de Galles, avec lequel ils étaient étroitement liés. M. Pitt reconnaissait le titre incontestable de l'héritier de la couronne à l'exercice provisoire de l'autorité royale, mais il entendait qu'il la tînt d'une délégation spéciale du Parlement, sous des conditions et des restrictions sévèrement définies. Les Chambres et le pays se prononcèrent d'autant plus pour cette dernière doctrine, que le prince de Galles était peu aimé et peu considéré. Le désintéressement et l'élévation du caractère de M. Pitt éclatèrent, dans ces circonstances, de la façon la plus signalée. Tandis que les ambitions vulgaires se reportaient déjà vers l'héritier du trône, le grand ministre se montrait plus intraitable que jamais à l'égard d'un prince qu'il n'estimait pas. Croyant sa carrière officielle terminée, il se disposait à rentrer au barreau, tout en refusant absolument un don volontaire de cent mille livres sterling que la Cité de Londres lui faisait offrir. Heureusement, le rétablissement complet du roi vint mettre un terme à de scandaleuses intrigues et à de coupables espérances. Le cœur de la nation tressaillit de joie à cette nouvelle inopinée. Un long cri d'allégresse retentit dans tout le pays : une illumination immense et spontanée parut embraser la grande capitale et tous ses alentours. Le roi se rendit avec une pompe insolite à la cathédrale de Saint-Paul, où un *Te Deum* solennel, entonné par cinq mille enfants de la Cité, ne fut qu'un faible écho des acclamations du dehors. Jamais on n'avait vu à Londres une telle affluence, et l'on raconte que, de cent milles à la ronde, toutes les voitures avaient été retenues pour y transporter les spectateurs avides de revoir et de féliciter le souverain rétabli. Des hommages non moins passionnés entourèrent le grand ministre, dont la voiture, dételée, fut traînée par une foule enthousiaste de la cathédrale à sa résidence officielle.

Non moins que sa fortune politique, le talent oratoire de M. Pitt touchait alors à son apogée. Il est difficile de relire aujourd'hui les ardentes discussions auxquelles donna lieu le bill de régence sans éprouver les émotions mêmes du conflit. Avec le seul appui important de M. Dundas, grand administrateur, mais peu disert, Pitt avait pour adversaires incessants et infatigables, lord North, aguerri aux luttes parlementaires par sa longue possession du pouvoir; M. Fox,

le plus puissant dialecticien qu'aucune assemblée ait entendu; M. Burke, aussi bel orateur qu'admirable écrivain; Sheridan, dont les succès parlementaires égalaient les triomphes dramatiques; et parfois M. Erskine, une des principales lumières du barreau. Constamment et successivement aux prises avec eux tous, M. Pitt restait sans cesse le premier de cette époque sans rivales[1]. Nous avons vu quelle facilité, quelle puissance d'élocution il avait apportée dans l'assemblée dès ses débuts; mais les circonstances toutes spéciales de sa carrière avaient développé à un degré prodigieux les qualités distinctives de son éloquence, l'élévation et la dignité. Tandis que la plupart des grands orateurs se sont formés à l'école peu sévère et peu précise de l'opposition et du barreau, organe principal du gouvernement dès vingt-trois ans, Pitt avait dû s'habituer à parler avec la maturité que donne le sentiment d'une immense responsabilité, comme avec l'autorité qui convient au représentant de la puissance exécutive. Nul n'exposait avec une lucidité pareille, quand il voulait éclairer la Chambre; nul, quand il le fallait, ne possédait davantage le secret de parler sans rien dire. Mais, le débat engagé, c'est alors que le grand gladiateur parlementaire se révèle dans toute sa puissance. Chaque incident de la lutte, chaque inadvertance de ses adversaires lui fournit l'occasion d'un triomphe inopiné. Son mot si profond : « L'éloquence est dans l'auditoire, » révèle le génie essentiel de la sienne. Il savait que dans ces grandes réunions d'hommes il y a toujours des cordes latentes à faire vibrer, d'occultes sympathies à évoquer : c'est à ces forces vives qu'il puisait et qu'il renvoyait tour à tour la contagion d'une ardeur mutuelle. Quelle pas-

[1] On ferait un volume des paroles piquantes ou profondes attribuées à ces hommes remarquables et non moins charmants dans les relations intimes qu'ils étaient supérieurs dans les conflits parlementaires. Citons un mot pour indiquer le caractère distinctif de trois d'entre eux. — Par une belle matinée d'été, M. Fox se promenait dans son paradis de Saint-Anne's-Hill, si pieusement et si somptueusement entretenu aujourd'hui par l'aimable lady Holland. « Quel beau temps, s'écria le poëte Rogers, pour s'asseoir au pied d'un arbre avec un livre ! — Pourquoi un livre? répliqua M. Fox. » — M. Burke causait avec M. Pitt des alarmes répandues par le progrès des idées révolutionnaires alors dans toute leur effervescence. « Je ne crains rien pour nous, dit le ministre, l'Angleterre tiendra jusqu'au jour du jugement. — C'est le jour sans jugement que je redoute, » s'écria le grand penseur. — M. Pitt avait, dès sa jeunesse, sur l'avis des médecins, contracté l'habitude de prendre, comme tonique, du vin de Porto en quantités qui paraîtraient excessives aujourd'hui. Une fois, à une heure avancée de la nuit, il passa pour avoir trop bien dîné et sa discussion se ressentit un peu de ses libations. Le Parlement le remarqua, et un des officiers de la Chambre, qui lui était fort dévoué, déclara qu'il en avait souffert au point d'en avoir mal à la tête. Quand le lendemain on rapporta à M. Pitt l'incident et le propos, il répondit en riant : « L'arrangement est excellent : pour moi le vin, pour lui la migraine. »

sion, mais aussi quelle retenue! Celui que, dans son enfance, on appelait « l'impétueux William, » était devenu tellement maître de sa parole et de ses émotions, que jamais il ne dépassait les limites de la plus rigoureuse courtoisie; mais un autre mot de lui indique à quel prix il avait conquis tant d'empire sur lui-même. Interrogé sur la qualité la plus nécessaire à un premier ministre, il répondit : « La patience. » Il ne suffirait pourtant point de rappeler toutes les facultés naturelles ou acquises de l'orateur, ni même toutes les circonstances exceptionnelles de sa position et de sa carrière, pour expliquer le caractère transcendant de son éloquence. Il faut plus encore que la parole pour qu'elle conserve une efficacité permanente. Le plus grand esprit qui ait jamais siégé dans la Chambre des communes, sir Isaac Newton, n'osait proférer un mot en public. Une fois il se leva : un immense mouvement d'intérêt se manifesta autour de lui : d'une voix défaillante, il demandait que l'on fermât une fenêtre entr'ouverte derrière lui. Mais tandis que ce génie colossal était réduit ainsi à une impuissance parlementaire absolue, que d'intarissables avocats ont fatigué l'assemblée de leur merveilleuse faconde! Évidemment, tout ce que ce don indispensable peut conférer, c'est le moyen d'exprimer de la façon la plus entraînante ou la plus persuasive, ce que fournissent l'esprit et le cœur, sans pouvoir rien y ajouter. C'est parce que M. Pitt combinait, avec une puissance oratoire de premier ordre, une grandeur d'âme et une aptitude gouvernementale non moins éminentes, qu'il a pu tenir si longtemps le premier rang, et qu'encore aujourd'hui sa parole semble briller avec l'éclat et la pureté du diamant. Nous avons vu nous-mêmes quelque chose de semblable dans nos assemblées. Celui de nos orateurs contemporains qui, par l'élévation du caractère et par l'autorité dominatrice de la parole offrirait, avec des connaissances et une profondeur de pensée supérieures, le plus d'analogie avec M. Pitt, était, comme lui, entouré de nobles adversaires qui lui disputaient, souvent avec succès, durant notre grande époque parlementaire, la palme de la pure éloquence. Toutefois, quiconque aura entendu retentir les accents de sa raison passionnée reconnaîtra que la suprématie de M. Guizot était incontestée, quand même elle fut douteuse, et s'il lui arrivait parfois de n'être point réputé le premier, il restait toujours le chef.

IV

Nous avons signalé le caractère distinctif des dix premières années de l'administration de M. Pitt. Il aimait sincèrement la paix et jamais

il ne l'aurait compromise pour conquérir une province ou pour échapper à un embarras intérieur. Des circonstances toutefois plus impérieuses encore que sa volonté vont l'entraîner dans une guerre qu'il n'a jamais voulue ni à son origine, ni à aucun moment, et dont, — toutes les révélations récentes le prouvent d'une manière irréfragable — il ne saurait porter la responsabilité personnelle. Comme la plupart de ses compatriotes, M. Pitt avait vu le mouvement de 89, à son origine, avec confiance et avec sympathie. Le gouvernement absolu comptait en Angleterre peu de partisans. La maison de Bourbon était d'ailleurs, pour les Anglais, l'ennemi héréditaire, et il avait été donné à Louis XVI de terminer contre eux la plus heureuse de toutes les guerres que les deux nations se fussent faites pendant plusieurs siècles. Aussi, l'Angleterre inclinait-elle spontanément bien moins vers le parti de l'ancien régime que vers les généreux novateurs qui prenaient pour type et pour modèle ses propres institutions. Bientôt, toutefois, les crimes affreux qui se succédaient sans relâche, les folles imprudences des uns, les coupables égarements des autres provoquèrent la réaction dont M. Burke devint l'éloquent interprète. Mais, alors même que celui-ci se séparait ouvertement de M. Fox au milieu d'une des scènes les plus pathétiques dont le Parlement ait été témoin, M. Pitt se prononçait encore fortement contre toute intervention. Tout porte à croire que jamais il n'aurait cherché de conflit avec la révolution, même dans ses excès les plus déplorables, si son action n'avait point dépassé nos frontières. Il y a plus : M. Pitt est incontestablement un de ceux qui ont le moins prévu le caractère de propagande extérieure que la révolution devait si tôt revêtir. Non-seulement il laissa sans réponse les ouvertures de Pilnitz, mais il s'était trouvé, peu avant, engagé, avec la cour de Saint-Pétersbourg, dans une correspondance tellement vive, à l'occasion des conquêtes récentes de la grande Catherine, qu'une rupture s'en serait peut-être suivie si le Parlement lui eût accordé les armements qu'il demandait. Mais ce qui prouve bien plus encore sa sécurité quant à ses relations avec la France, c'est le langage qu'il tenait et le budget qu'il présentait lors de l'ouverture du Parlement, à la fin de janvier 1792. Depuis plusieurs années, les recettes dépassaient les dépenses d'une somme de dix millions de francs. Non-seulement il disposait de cet excédant, si considérable pour l'époque, dans l'intérêt des contribuables; mais il proposait encore de fortes réductions dans les services de l'armée et de la marine, songeait à une conversion du 4 pour 100 et motivait ses propositions et ses espérances dans les termes suivants : « Jamais dans l'histoire de notre pays, il ne s'est rencontré une époque où nous ayons été plus

fondés, en vue de la situation générale de l'Europe, à compter sur quinze années de paix assurée. »

Un souverain d'une sagacité et d'une expérience peu communes, le roi Louis-Philippe, disait : « Quoi que nous fassions, c'est l'imprévu qui joue le grand rôle. » La part de l'imprévu fut considérable pour M. Pitt dans les événements de 1792. L'impuissante tentative du duc de Brunswick vint exalter chez nous l'esprit national et ouvrir une carrière toute nouvelle à la frénésie révolutionnaire. Non-seulement la patrie fut délivrée, mais, exerçant d'abord de légitimes représailles, la république naissante envahit le territoire de l'agresseur. Les provinces belges furent occupées, la Hollande menacée, les anciennes restrictions sur la navigation des fleuves riverains ouvertement violées. La situation fut critique pour M. Pitt. Quatre ans auparavant il avait conclu avec la Prusse et les Provinces-Unies un traité d'alliance défensive garantissant l'intégrité territoriale et l'indépendance de ces dernières, en vue de projets ambitieux attribués alors à la maison de Bourbon. Plus récemment encore, il s'était trouvé engagé, comme nous l'avons rappelé, avec la grande Catherine dans une correspondance des plus vives pour des extensions de territoire fort lointaines. Pouvait-il, en face de ces nouveaux agresseurs, abandonner ses plus formels engagements et la cause, fort en vogue alors, de l'équilibre européen? — De leur côté, les vainqueurs de Jemmapes étaient peu soucieux des théories de l'ancien droit public — et la controverse ne pouvait guère tarder à s'envenimer. Toutefois, les motifs diplomatiques, qui ne manquèrent pas pour la rupture, n'en furent point la cause déterminante. La guerre était pour ainsi dire dans l'air. Non-seulement deux nations chez lesquelles l'hostilité était héréditaire, mais deux principes et deux symboles étaient en présence. — D'une part, la liberté telle que la France nouvelle l'entendait, grande comme le monde, pleine de généreuses espérances, mais aussi de redoutables égarements ; — d'autre part, la vieille liberté anglaise, plus compassée, mais aussi plus pratique et non moins décidée à maintenir son terrain contre tout venant. Si M. Pitt avait uni toute son influence à celle de M. Fox et de M. Sheridan, aurait-il exercé plus d'influence qu'eux pour conjurer l'orage? Personne ne le pensait alors, personne ne le pense aujourd'hui ; mais, dans le monde politique et parlementaire, le mouvement fut en sens opposé. Ce furent le duc de Portland, lord Spencer, M. Burke et les principaux adhérents de M. Fox qui vinrent s'associer au gouvernement pour diriger la lutte que réclamaient, à leurs yeux, les intérêts et l'honneur de la Grande-Bretagne. Cependant, tel fut le désir de M. Pitt de ne rien précipiter, que M. de Chauvelin était encore à Londres le 21 janvier 1793. Mais, à la mort de Louis XVI, un frémisse-

ment d'horreur parcourut la nation anglaise. M. Pitt trouva ses accents les plus éloquents pour dénoncer ce funeste attentat, résumant son opprobre, selon les formules classiques de l'époque, dans la célèbre citation :

> Excidat illa dies ævo nec postera credant
> Sæcula !

et, la nouvelle pleinement confirmée, il envoya ses passe-ports à M. de Chauvelin.

Ainsi éclata cette lutte, la plus terrible des temps modernes, et qui durait encore avec un acharnement inouï quand M. Pitt quitta le ministère huit ans plus tard. Les événements en sont surabondamment connus. A travers toutes ses vicissitudes, elle fut, sur le continent européen, glorieuse et triomphante pour la France, désastreuse pour les alliés de l'Angleterre, pour ses espérances et quelquefois aussi pour ses armes. La part qu'il est équitable d'attribuer à M. Pitt lui-même dans ces mécomptes et dans ces revers, fort exagérée de tout temps par l'esprit de parti, a été récemment encore mise en relief par lord Macaulay avec une sévérité évidemment excessive. Elle a été aussi discutée à fond par le comte Stanhope, dans sa belle histoire du grand ministre, son parent, avec beaucoup plus d'impartialité, et après un examen plus consciencieux des faits et des circonstances. Mais, durant ces années de solennelle épreuve, M. Pitt ne fut pas seulement condamné à voir l'empereur d'Allemagne dépouillé et humilié, la maison d'Orange, son alliée plus intime encore, proscrite et privée de ses États, les Vendéens écrasés, le prestige militaire de la France porté au comble. A l'intérieur, de redoutables tumultes, une crise monétaire affreuse, le 3 pour 100 à 48, le territoire du Royaume-Uni constamment menacé et deux fois envahi, les flottes en pleine insurrection, l'Irlande en proie à une sanglante guerre civile; que de maux, que de sujets d'épouvante! Cependant, jamais la constance de la grande âme du second Pitt, jamais la confiance qu'il inspirait au Parlement et au pays ne furent sérieusement ébranlées. Chaque crise nouvelle semblait lui donner des auxiliaires nouveaux, si bien que M. Fox, déserté de plus en plus par l'opinion et voyant sa minorité réduite dans la Chambre des communes à cinquante voix, prit le parti de s'absenter avec ostentation des débats. Mais en rappelant ces infortunes de la politique extérieure de M. Pitt, qui font partie du glorieux patrimoine historique de la France, nous ne devons point oublier qu'elles eurent aussi leur éclatante contre-partie. Les escadres victorieuses de l'Angleterre, parcourant toutes les mers, y exerçaient une domination

incontestée. Sous leur égide, son commerce extérieur prenait des proportions inouïes. Son crédit, ses ressources, son indomptable patriotisme, grandissant avec chaque épreuve, semblaient la rendre invulnérable chez elle, et dans ses intérêts essentiels, au milieu du désastre général.

Sans doute, M. Pitt, à l'origine de la guerre, avait partagé, sur son caractère et sur sa durée, les illusions de ses alliés et jusqu'à un certain point, celles de l'émigration. Il n'avait point compris assez tôt que, détestée dans ses excès, la révolution était, dans son principe et dans quelques-uns de ses résultats, l'expression d'une volonté arrêtée de la nation, que toute agression étrangère viendrait encore exalter. Mais, après avoir expié, sur ce point, ses premiers entraînements, il ne tarda pas à compter avec assurance à son tour sur les erreurs de ses adversaires. Il voyait notre révolution, selon la belle expression de M. de Metternich, porter partout au loin, semblable à un effroyable projectile, la conflagration et la ruine, mais à la condition de se consumer elle-même; il jugeait ses projets de domination européenne incompatibles avec la dignité et le repos des nations voisines et hors de proportion avec les forces permanentes de notre pays; il attendait toujours, avec une confiance entière, le moment de la réaction étrangère et de l'épuisement intérieur. Toute la politique de M. Pitt se résume dans ce sentiment inaltérable qui rendait son éloquence si entraînante et son action si redoutable. Aussi le cri populaire, tout en exagérant beaucoup ses dispositions réelles, ne se trompait pas chez nous en plaçant son nom au-dessus de celui du commandant de toutes les forces armées de la coalition. En effet, la république eut affaire à Pitt bien plus longtemps qu'à Cobourg dans ce conflit de géants. Nos pères disaient: la France et l'Angleterre; nos fils diront-ils : l'Allemagne et l'Amérique?

V

Au commencement de 1801, la situation intérieure et extérieure du Royaume-Uni s'était sensiblement améliorée. Les agitations qui avaient signalé, même dans son sein, l'éphémère domination des jacobins de France avaient cessé avec elle. L'Irlande, complétement pacifiée, venait de voter l'union législative. La flotte et l'armée françaises qui avaient menacé la sécurité du territoire britannique avaient été mises à la merci de l'Angleterre par la folle expédition d'Égypte. Jamais la puissance de M. Pitt n'avait paru plus à l'abri de toute atteinte quand le public apprit, avec une profonde surprise, qu'il

avait remis entre les mains du roi sa démission et celle de tous ses collègues. Les motifs qui avaient ostensiblement déterminé sa conduite furent accueillis d'abord avec une incrédulité générale. Il avait été convenu, presque de consentement unanime, que les grands changements dans la constitution intérieure de l'Angleterre seraient ajournés jusqu'à la fin d'une guerre qui l'avait menacée parfois dans son existence même. Était-il concevable qu'au plus fort de cette lutte, après dix-sept années de concert, de confiance mutuelle, le roi et le ministre se séparassent sur un des points dont l'opinion du dehors réclamait le moins la solution immédiate? Toutes les révélations récentes prouvent néanmoins que M. Pitt et ses collègues agissaient sans la moindre arrière-pensée en abandonnant le pouvoir sur la question de l'admission actuelle des catholiques à la jouissance de tous les droits politiques. S'il est dans l'illustre carrière de M. Pitt un trait qui doive lui assurer la sympathie de la postérité, c'est son honorable ténacité dans cette conjoncture délicate. L'union législative, bien que incontestablement plus favorable encore aux intérêts réels de l'Irlande qu'à ceux de l'Angleterre, y avait rencontré de graves résistances. Le parti protestant, maître absolu du Parlement séparé, n'avait voté la fusion que sous l'empire d'une pression et d'une captation excessives. Le parti catholique, champion plus naturel et plus dévoué des tendances nationales, n'aurait point, en principe, été plus favorable à la combinaison nouvelle ; mais l'essentiel pour lui était d'acquérir au plutôt ses franchises complètes et il croyait avec raison ce grand acte de justice d'un accomplissement plus facile dans une législature impériale, pour nous servir des termes consacrés, que dans une législature séparée. Les catholiques prêtèrent donc loyalement leur appui à M. Pitt pour l'acte d'union, sous la condition implicite, bien que nulle part formulée, qu'il exercerait lui-même loyalement son influence en leur faveur, conformément à ses sympathies bien connues. Parfaitement décidé à proposer à la fois l'acte d'émancipation et la dotation du clergé catholique, M. Pitt croyait avoir rallié à son projet tous ses collègues. Mais le secret du Conseil fut prématurément trahi par le chancelier, lord Loughborough. L'esprit ombrageux et maladif du roi fut sourdement travaillé. De graves dissensions s'ensuivirent entre lui et le premier ministre durant lesquelles Georges III s'exalta tellement que les symptômes les plus alarmants ne tardèrent point à reparaître. Ne pouvant, dans ses trop consciencieuses perplexités, s'adresser aux chefs de l'opposition, qui avaient toujours professé les mêmes opinions que M. Pitt, il appela M. Addington, le « Speaker, » homme respectable et considéré, mais dont les facultés politiques et oratoires présentaient un étrange contraste avec celles de son prédécesseur. Le nouveau mi-

nistre ne pouvait lui-même choisir que dans le second plan du parti conservateur ; mais, grâce à l'appui sincère de M. Pitt, sa tâche fut plus facile qu'elle n'avait paru d'abord. Non-seulement la confiance de la couronne et celle du Parlement secondèrent pleinement ses débuts, mais l'opinion du dehors qui, dans ce regrettable dissentiment, avait pris parti plutôt pour le souverain que pour le ministre déchu, accepta franchement le changement quand elle comprit qu'il était inévitable. Ce n'est pas tout en politique d'avoir raison, il faut avoir raison en temps opportun : l'efficacité permanente est à ce prix. En abandonnant ainsi le pouvoir, l'illustre ministre, qu'il s'en doutât ou non, faisait un éternel adieu à sa toute-puissance parlementaire. « *Il mundo va dà se*, » dit le sage proverbe italien. Personne, ici-bas, n'est indispensable ; et c'est surtout le génie des institutions anglaises, tout en développant les plus hautes facultés humaines, de mettre la nation le plus possible à l'abri de leur inévitable défaillance.

Quels furent les sentiments intimes de M. Pitt en quittant ainsi le pouvoir qu'il ne devait jamais complétement ressaisir ? Il ne les cacha ni à ses amis, ni au Parlement. Il ne descendait point sans un profond regret d'une position que l'ambition de sa vie et la passion de son cœur, ce sont ses propres expressions publiques, le portaient également à occuper tant que l'honneur le lui permettrait. Il déplorait plus encore la cruelle influence exercée par sa décision sur la santé d'un souverain qu'il aimait et respectait profondément. Sa conduite, toutefois, lui semblait impérieusement tracée par ce sentiment exquis et chevaleresque qui l'avait porté naguère à aventurer sa vie dans son duel avec M. Tierney, et qui ne cessa de le guider durant toute sa carrière. Il prêta, tant à M. Addington qu'à ses collègues, des conseils et un appui persistants, défendant même leurs mesures dans tous les moments critiques avec l'éloquence qui leur faisait surtout défaut. Il approuva la paix d'Amiens, conforme à ses sympathies constantes autant qu'à ses convictions plus raisonnées, comme il avait sincèrement appuyé, en dépit des résistances du roi et de ses amis les plus influents, les tentatives précédentes d'accommodement entre les deux pays. Il approuva aussi la rupture de cette trop courte trêve quand il la jugea incompatible avec les intérêts essentiels et l'honneur même de l'Angleterre. La part qu'il prenait encore aux affaires publiques suffisait à occuper, sans l'absorber, la rare activité de son esprit ; mais tous les témoignages contemporains constatent qu'il jouissait pleinement de ces loisirs imprévus que sa laborieuse jeunesse n'avait jamais connus. Naturellement sociable, enjoué, aimant la conversation et les lettres, il trouvait, dans ses relations familières avec ses amis, la plus douce et la plus pure des

récréations. Quant à ces sentiments plus ardents qui exercent habituellement sur notre race une domination plus absolue, il ne paraît point que M. Pitt ait jamais succombé entièrement à leur empire. Les triomphes de l'ambition n'étaient point pour lui, comme pour tant d'autres, un deuil éclatant de la jeunesse et de l'amour, et jamais même il ne connut les joies du foyer domestique. Longtemps il répondait à ses amis qui s'étonnaient de son célibat prolongé : « J'ai épousé mon pays, » et les chroniques de l'époque ne constatent qu'une seule et passagère infidélité à ces nobles fiançailles. En 1796, il s'éprit de miss Éléonore Eden, fille de son collègue, lord Auckland, jeune personne pleine d'attraits et d'un esprit réfléchi et cultivé. Il fut sérieusement question d'un mariage, mais M. Pitt était demeuré sans aucune fortune, et les plus grands partis de l'opulente aristocratie britannique étaient à la portée de la jeune personne. Les familles s'entendirent pour arrêter, en temps opportun, les progrès d'un attachement jugé imprudent, et, en définitive, miss Eden épousa lord Hobart, fils aîné du comte de Buckinghamshire, union plus sortable pour elle selon les conventions mondaines. Où trouver dans l'histoire un pareil rapprochement et un pareil exemple? Celui qui, durant tant d'années, avait eu entre les mains les ressources entières d'un puissant État, qui avait répandu autour de lui avec une prodigalité inouïe les emplois les plus lucratifs et les faveurs les plus recherchées, hésitant, par défaut absolu des moyens suffisants, à unir sa destinée à celle d'une personne qui lui était chère! Quelles richesses égaleront jamais les splendeurs d'une pareille indigence?

VI

Cependant, la plus redoutable des crises menaçait encore une fois l'Angleterre jusque dans son existence nationale. « Je vous attaquerai. — Cela dépend de vous. — Je vous anéantirai. — Cela dépend de nous. » — Tels étaient les termes dans lesquels le Premier consul s'était séparé de lord Whitworth, et chacun se disposait à tenir parole. D'une part, le plus puissant des hommes de guerre, à la tête des armées les plus formidables que l'Europe eût encore vues, prêt à ceindre le bandeau impérial et à en relever le prestige par des exploits qui feraient pâlir l'éclat de Rivoli et de Marengo : d'autre part, une nation entière sous les armes, résolue à offrir cette résistance unanime que Napoléon lui-même, dans un de ses admirables écrits, considère comme plus formidable que tout l'effort des plus belles troupes régulières. Mais plus le péril pour

l'Angleterre était grand et imminent, plus les regards se reportaient vers celui qui avait été si longtemps son génie tutélaire. Les relations de M. Pitt et de M. Addington étaient encore intimes, mais la cordialité était plus difficile à maintenir en présence des aigres récriminations que ne cessaient d'échanger leurs jeunes et plus ardents partisans. Bien que accusé par ses adversaires d'écouter avec trop de bienveillance ceux qui déclaraient sa rentrée au pouvoir indispensable, M. Pitt persista longtemps dans son intention de ne prendre aucune initiative et d'attendre quelques manifestations des désirs du roi, du Parlement, ou des ministres eux-mêmes. A partir du mois de janvier 1803, les pourparlers se renouvelaient sans cesse, mais, il importe de le rappeler pour l'intelligence des événements subséquents, la position parlementaire de M. Pitt était, au moment dont nous parlons, singulièrement affaiblie. Les personnages historiques n'ont pas toujours de leur vivant l'importance dont le sentiment de la postérité les investit, et mille circonstances peuvent attribuer à des médiocrités contemporaines, dont les noms sont à peine conservés, une influence inconcevable aux yeux de ceux qui n'en auraient point étudié les conditions.

En quittant le pouvoir, trois ans auparavant, M. Pitt avait formellement licencié son parti. Le grand nombre s'était très-sincèrement associé à la fortune imprévue de M. Addington, investi de la confiance entière de Georges III, dont l'esprit étroit et inflexible était plus en sympathie réelle avec son nouveau ministre qu'avec l'âme si grande et si profondément politique de M. Pitt. Mais les principales sommités, comme lord Grenville, M. Windham, lord Spencer, d'accord avec M. Fox sur la question qui les séparait de la couronne, avaient gravité insensiblement vers l'orbite du grand chef libéral et s'y trouvaient désormais retenus. Les adhérents personnels de M. Pitt, parmi lesquels M. Canning se distinguait plus par son ardeur que par sa discrétion, représentaient donc, quant alors, cinquante voix à peine dans une Chambre des communes renouvelée pendant sa retraite.

C'est ainsi que, dans les États constitutionnels, les hommes éminents sont exposés à voir s'évanouir leur influence parlementaire et, avec elle, leur importance politique, sans rien perdre de la confiance du dehors, souvent même en y acquérant des titres nouveaux. Il fallut donc, en définitive, de la part de M. Pitt, un effort plus continu, et surtout plus ostensible qu'il ne l'aurait sans doute souhaité, pour amener les ministres intérimaires à capituler. Enfin, le 30 avril 1804, à la suite d'une fort belle lettre qu'il prit le parti insolite d'écrire au roi pour lui expliquer sa conduite parlementaire, ceux-ci offrirent leur démission, et

Georges III dut se résoudre, non sans un regret fort apparent, à rendre sa confiance officielle à son ancien conseiller. M. Pitt s'acquitta sur-le-champ, et avec sa loyauté ordinaire, des engagements plus ou moins explicites qu'il avait contractés ou sanctionnés durant cette dernière lutte. On a conservé la liste autographe de l'administration nouvelle qu'il proposa au roi avec une extrême insistance, et elle est intéressante à rappeler : M. Pitt, premier lord de la Trésorerie, M. Fox, lord Melville, lord Fitzwilliam, secrétaires d'État, lord Spencer à l'Amirauté, lord Grenville, le duc de Portland, M. Windham, M. Grey, appelés, ainsi que M. Canning, lord Castlereagh et lord Harrowby, à des fonctions importantes. On voit quelle part considérable était faite à l'opposition libérale, tandis que, jamais peut-être, dans les conseils d'aucune nation, un assemblage pareil de notabilités ne se serait trouvé réuni. Mais, si le roi se résignait plus ou moins à la combinaison nouvelle dans son ensemble, il opposait à la nomination de M. Fox une résistance insurmontable. Il accueillit son ancien ministre avec la bonne grâce qu'il savait mieux que personne déployer. Complimenté par lui sur le rétablissement évident de sa santé, depuis leur dernière entrevue, en 1801, il répondit : « Alors, je me séparais d'un vieil ami : maintenant, je le retrouve. » L'entretien subséquent dura plus de trois heures. En vain M. Pitt y épuisa-t-il toutes les ressources de sa dialectique. Georges III agréait tous ses anciens ministres qui, comme les Grenville, s'étaient, en dernier lieu, ralliés à M. Fox ; il acceptait même les adhérents plus intimes de celui-ci ; mais il excluait formellement M. Fox lui-même, auquel il ne pouvait pardonner d'avoir été le complice, quelquefois peut-être l'instigateur des scandaleux désordres et de l'ingratitude dénaturée du prince de Galles. Rempli encore des souvenirs et des alarmes de son dissentiment précédent avec le roi, dont les cruelles conséquences étaient toujours plus ou moins imminentes, M. Pitt dut se résoudre enfin à former son ministère en dehors de M. Fox. Celui-ci, avec une générosité parfaite, exhorta tous ses amis à séparer leur fortune politique de la sienne, et M. Pitt put croire, un moment, que ce conseil serait suivi. Cependant, dans une réunion des chefs libéraux, lord Grenville lui-même se prononça contre toute pensée pareille, et il fut décidé que M. Fox ne serait abandonné ni par ses nouveaux ni par ses anciens partisans. M. Pitt fut donc réduit à choisir ses collègues dans le cercle le plus étroit. Le nouveau cabinet comprenait, il est vrai, lord Liverpool, lord Castlereagh, M. Canning, destinés les uns et les autres plus tard à tenir le premier rang, mais qui, alors, n'en étaient guère qu'à leur apprentissage politique. Ses deux membres les plus importants furent lord Melville, dont le concours devait bientôt être si funeste,

et lord Harrowby, qu'un grave accident éloigna prochainement des affaires.

La dernière administration de M. Pitt, qui dura vingt mois environ, fut pleine des luttes les plus acharnées et des plus cruelles douleurs. Sa santé, évidemment chancelante, ne suffisait plus à tant de labeurs et à tant d'épreuves. Il était habitué, il est vrai, sous d'autres auspices, à soutenir le conflit contre toutes les illustrations parlementaires sans l'appui d'aucune d'elles ; mais renforcée maintenant par ses anciens amis, l'opposition devait prendre un caractère plus personnel et plus amer. Tandis que les Grenville l'accusaient avec la dernière injustice de n'avoir opposé à l'obstination royale qu'une résistance simulée, M. Addington et les médiocrités déplacées avec lui, dans l'intérêt de la coalition avortée, entretenaient contre lui, dans le sein de son propre parti, une sourde et inconciliable malveillance. Sa majorité ainsi travaillée ne lui offrait qu'un appui précaire et semblait parfois à la veille de lui faire défaut ; mais ce qui lui était plus sensible encore, c'était l'hostilité invétérée de ses anciens amis, et avant tout celle de lord Grenville. — « Je gouvernerai sans lui, s'écriait-il avec une prophétique douleur, mais il me fera mourir. » — La session de 1804 s'acheva, toutefois, dans des conditions assez favorables pour lui, si bien que, vers la fin de l'année, un simulacre de réconciliation fut effectué entre lui et M. Addington. Celui-ci consentit à accepter une pairie sous le titre de lord Sidmouth, et le poste honorifique de président du conseil. Mais, avec toute la bonne volonté possible, M. Pitt ne put faire place que pour un des amis du ministre déchu, lord Buckinghamshire. Son frère, son beau-frère et quelques autres sectateurs intimes, dont les noms ont été conservés pour la postérité dans les épigrammes et les pasquinades de M. Canning, durent attendre l'effet des bonnes dispositions témoignées à leur égard, se réservant, dans l'intervalle, une liberté entière de langage et de votes dont ils ne cessèrent d'user fort largement. Ce fut donc avec un accroissement de forces assez illusoire que M. Pitt affronta la session de 1805, qui devait produire l'événement parlementaire le plus douloureux et le plus humiliant de sa carrière.

Durant le ministère de M. Addington, la direction de la marine avait été confiée à lord Saint-Vincent, amiral brave et distingué, célèbre par la victoire navale dont il portait le titre, mais dont les qualités administratives n'inspiraient au Parlement et au pays qu'une confiance médiocre. Rappelé à l'Amirauté par M. Pitt, M. Dundas, devenu lord Melville, s'y distinguait par une énergie prodigieuse, si bien que, dans un espace de dix mois, d'après ses propres déclarations, cent soixante-huit bâtiments de guerre auraient été ajoutés à

l'effectif actuel ou prochain de la marine royale, et six cents autres mis en réparation.

Cependant l'esprit de parti, si violent alors, se reportait tout entier sur le mérite relatif de ces deux administrations successives du service public, le plus important de tous. Une commission d'enquête avait été réclamée par lord Saint-Vincent. Elle publia une série de rapports dont le dixième contenait les imputations les plus graves contre lord Melville durant le ministère précédent de M. Pitt. Dégagée des clameurs de ses adversaires comme de l'indulgente partialité de ses adhérents, éclaircie à fond par les investigations parlementaires et judiciaires, cette célèbre procédure, terminée par un solennel acquittement devant la Chambre des lords, sur tous les chefs essentiels d'accusation, ne laisse peser aujourd'hui sur la mémoire du ministre incriminé que deux reproches assez graves. Exerçant, avec d'autres fonctions, celle de trésorier de la marine, il avait permis à son subordonné, M. Trotter, préposé aux payements, de tenir en dépôt chez son propre banquier, pour en tirer profit, des sommes considérables appartenant à l'État. Il avait lui-même affecté aux dépenses d'un autre département une somme de 20,000 liv. st. (500,000 fr.), dont il ne pouvait, affirmait-il, justifier l'emploi, sans commettre d'impardonnables indiscrétions. Malgré la bonne réputation dont avait toujours joui M. Dundas, la tolérance plus large qui existait alors dans les détails de la comptabilité publique et les besoins urgents des divers services de l'État, au plus fort de la redoutable guerre dans laquelle la nation était engagée, elle s'associa, dès l'abord, aux réclamations indignées de l'opposition. Convaincu que son collègue de prédilection n'avait jamais détourné pour son compte aucun denier de l'État, M. Pitt entreprit de le défendre en tenant tête à l'orage. En vain Wilberforce, dont les scrupules consciencieux étaient excités, en vain Addington et ses amis, que de secrets griefs éloignaient de lord Melville, cherchèrent-ils à ébranler la résolution du premier ministre. Tout ce qu'ils purent obtenir fut, qu'en parlant au nom du gouvernement, M. Pitt opposerait au vote de censure proposé par les chefs whigs, non point un refus formel de la Chambre, mais la demande d'un comité spécial d'investigation.

Les illustres annales du Parlement britannique n'offrent aucune séance plus mémorable que celle du 8 avril 1805. En présence d'une affluence inouïe de membres et de spectateurs où chaque parti comptait sur une victoire assurée, M. Whitbread exposa d'abord les longues diatribes de l'opposition dans un discours de trois heures. Le premier ministre se leva pour répondre. Jamais il ne s'était montré plus digne, plus éloquent, plus persuasif qu'en réclamant la question préalable, sous la condition expresse qu'un vote favorable se-

rait immédiatement suivi de la nomination d'une commission d'enquête. La Chambre accueillit avec une sympathie marquée le jeune orateur qui entreprit de répliquer au puissant athlète. C'était lord Henry Petty, fils de ce lord Shelburne qui avait été le premier chef de M. Pitt, et qui lui-même, depuis, sous le titre de lord Lansdowne, devait prendre une part si honorable aux affaires de son pays. M. Fox et M. Ponsonby se signalèrent du même côté par la véhémence de leurs attaques ; M. Perceval, M. Canning et lord Castlereagh, par leur ingénieuse et éloquente défense. Cependant, la nuit était fort avancée et l'arbitre réel de cette grande controverse, celui dont la voix, partant plutôt du ciel que de la terre, était acceptée alors par ses compatriotes comme celle de la conscience publique, ne s'était point encore prononcé. Les regards se portaient de plus en plus sur M. Wilberforce, assis, non loin du premier ministre, sur les confins des bancs de la trésorerie. Frapperait-il au cœur son illustre et fidèle ami ? — Abandonnerait-il, lui, le chef des « saints », le saint par excellence, la cause de l'intégrité gouvernementale et de la moralité nationale ! Le Parlement anglais comptait alors, grâce aux « bourgs pourris, » un nombre assez considérable de membres indépendants de tout lien de parti, et quel serait leur verdict impartial ? Enfin, M. Wilberforce se lève et rencontre, dans ce moment solennel, le regard de M. Pitt. Ce ne fut point un médiocre effort qu'il lui fallut, raconte-t-il dans ses Mémoires, pour résister à la fascination de cet œil pénétrant. Il résista cependant et se prononça pour l'opposition. Sa parole fut décisive, et quand, à quatre heures du matin, au milieu d'un silence palpitant, le vote définitif fut proclamé, la Chambre s'était partagée également : 216 voix contre 216. C'était au Speaker à donner le vote prépondérant. — Pâle, défait, M. Abbot, après plusieurs minutes de cruelle perplexité, se déclara pour la censure. De longues clameurs de l'opposition signalèrent son immense triomphe. Les grossiers représentants des campagnes quittèrent en foule leurs bancs pour contempler de plus près le lion terrassé. « Nous vîmes alors Pitt, » raconte un témoin oculaire, « mettre le petit chapeau à trois cornes qu'il portait avec sa toilette du soir, l'enfoncer profondément sur son front, et je pus distinguer parfaitement les larmes qui coulaient sur ses joues. Un groupe de ses partisans les plus jeunes et les plus dévoués l'entoura de toutes parts et l'entraîna hors de la salle. Il semblait avoir momentanément perdu tout sentiment de ce qui se passait auprès de lui. » — Il a été donné à celui qui trace ces lignes d'assister dans cette même Chambre des communes à un spectacle analogue, de voir le plus illustre des successeurs de M. Pitt succomber ainsi, durant quelques instants, sous les violentes invectives de ses adversaires. Grave et pénible enseignement pour ceux

qui ignoreraient encore à quel prix les faibles mortels inscrivent leur nom dans l'histoire en caractères ineffaçables. Devenu à son tour premier ministre de son pays, M. Disraeli a exprimé, en termes touchants, les regrets que lui inspire le souvenir des entraînements du passé, et ne néglige aucune occasion pour rendre hommage à la mémoire de sir R. Peel.

VII

Cédant aux réclamations de ses amis et aux cruelles nécessités de la situation, M. Pitt dut, un mois après le vote de censure, annoncer au Parlement qu'il avait lui-même proposé au roi d'effacer le nom de lord Melville de la liste des conseillers privés de la couronne. « Je ne crains pas de le proclamer, dit-il alors, malgré toute ma déférence pour la Chambre des communes, ce n'est point sans un douloureux saisissement que je me suis conformé sur ce point à ses volontés évidentes. » Lord Macaulay raconte, dans son beau langage, d'après le témoignage de plus d'un assistant, qu'en proférant ces paroles, la voix du grand ministre s'éteignit un instant, et la Chambre put croire qu'il succomberait encore une fois à son émotion. Il la surmonta pourtant, et acheva son discours avec le majestueux sang-froid qui lui était familier. Durant sa longue carrière parlementaire, son altière impassibilité ne se démentit dans aucune autre occasion. Il est difficile aujourd'hui, en relisant ces débats célèbres, de ne point éprouver de vives sympathies pour M. Pitt, soumis à des épreuves tellement imméritées de sa part, et même de se défendre de quelques sentiments analogues pour lord Melville, en butte, après d'honorables services, à des accusations fort exagérées. Cependant, il faut bien le reconnaître, c'est par ces terribles exemples que l'Angleterre a fini par faire prévaloir, après tant de scandales et d'abus, la haute moralité qui règne dans toutes les branches de son administration. Le cruel incident que nous venons de rapporter entraîna d'ailleurs un autre fâcheux résultat. Lord Sidmouth avait cru entrevoir dans les remaniements causés par la retraite de lord Melville une occasion de servir les intérêts toujours fort pressants de sa clientèle. M. Pitt avait des intérêts plus sérieux à consulter. D'aigres pourparlers s'ensuivirent, et, vers la fin de la session, Addington et lord Buckinghamshire prirent le parti de constater l'état réel des choses en se séparant ouvertement du ministère.

De graves préoccupations au dehors ne cessaient cependant point de donner le change à ces douloureux soucis. La rentrée de M. Pitt

au pouvoir avait été le signal d'une nouvelle coalition européenne. Isolée, sous le ministère de M. Addington, par la défaite ou par la défection de tous ses alliés, l'Angleterre avait été réduite à conclure seule la paix d'Amiens, à rentrer seule dans la guerre qui l'avait suivie de si près. Maintenant, grâce à d'habiles négociations[1], la Russie d'abord, puis l'Autriche, se montraient disposées à recommencer le conflit. La Prusse elle-même était ébranlée, et la mission de lord Harrowby, avec l'appui promis d'un corps expéditionnaire anglais, sans compter les subsides de rigueur, semblait devoir l'entraîner dans l'action commune. Jamais moment ne fut plus critique pour l'Angleterre. Napoléon, en vue de ses côtes, à la tête d'une magnifique armée, n'attendait, pour porter le coup mortel, que le jour où, grâce à de savantes et secrètes combinaisons, il se trouverait maître absolu de la Manche pendant quelques heures. Le public n'a su que beaucoup plus tard comment le défaut de concert entre les opérations navales fit échouer l'invasion imminente. Il était évident néanmoins que tout dépendait de la suprématie maritime, et celle de la Grande-Bretagne parut gravement menacée par le mouvement même de l'amiral de Villeneuve vers Cadix, et non sur Brest, qui faisait tout ajourner dans la Manche. Quand la nouvelle de la jonction des deux grandes escadres parvint en Angleterre, lord Nelson se reposait de-

[1] Les négociations avec la cour de Saint-Pétersbourg furent conduites à Londres par l'entremise de M. de Novosiltzoff, dont la correspondance fournit les renseignements les plus intéressants sur la pensée intime de M. Pitt à cette époque. — Comme les arts, comme la poésie, la politique a-t-elle donc aussi sa partie divine? Il est difficile de sonder les profondeurs d'un esprit comme celui de M. Pitt sans nous associer quelque peu au sentiment de ses compatriotes, qui, en l'appelant « *the heaven-born statesman*, » lui attribuaient quelque chose de cette inspiration céleste par laquelle nous cherchons à nous expliquer les chefs-d'œuvre de Praxitèle, d'Homère, de Raphaël? Nous l'avons dit, et l'on ne saurait trop le répéter, ennemi de la révolution française dans ses néfastes forfaits et dans son expansion excessive au dehors, M. Pitt l'acceptait pleinement dans ce qu'elle avait de légitime et d'irrévocable. — Ses libéralités inouïes envers notre noble élite sociale, si cruellement éprouvée, ne comptent point parmi ses moindres titres à l'admiration de la postérité; mais plein de sympathie pour l'émigration, il n'en a jamais partagé les passions ou les espérances insensées. — Ses entretiens confidentiels avec M. de Novosiltzoff en font foi : — il voulait non-seulement la paix, mais une pacification complète fondée sur des transactions acceptables pour tous les amours-propres et pour tous les intérêts sérieux. Toutes ses négociations constatent les immenses concessions qu'il était disposé à faire sur les questions territoriales. Il attachait aussi une importance extrême aux points suivants : la liberté entière de la France quant au choix de son gouvernement intérieur; la reconnaissance de tous les grades militaires conférés par la république; la confirmation de leurs titres pour les acquéreurs de biens nationaux. Afin de faciliter la solution de ce dernier point, si délicat, si complexe alors, M. Pitt allait même jusqu'à proposer une indemnité sur les revenus de l'Angleterre pour les familles dépossédées.

puis quelques jours dans sa petite terre de Merton, des fatigues de ses dernières et infructueuses campagnes. Il offrit sur-le-champ ses services, qui furent agréés avec empressement. Dans un long entretien, M. Pitt le mit au courant de toutes choses, lui attribua le commandement de toutes les escadres à sa portée, et on raconte qu'en se séparant de lui, il lui rendit l'hommage habituellement réservé pour les princes du sang, en le reconduisant jusqu'à sa voiture. Nelson s'embarqua à Portsmouth sur la *Victory*, le 14 septembre, essayant en vain de se dérober aux transports d'une foule enthousiaste qui l'avait reconnu à son passage. Dans la nuit du 7 novembre, le premier ministre fut réveillé par l'arrivée de dépêches très-urgentes. La bataille de Trafalgar avait été livrée : l'Angleterre perdait son héroïque amiral, la marine française était anéantie, et tout projet d'invasion déconcerté pour longtemps.

Mais le cœur de celui qui recevait ainsi ces importantes nouvelles était déjà brisé. Des falaises du Pas-de-Calais, les regards de l'aigle avaient scruté les présages de l'horizon tout entier. Voyant, d'une part, ses espérances du commandement éphémère de la Manche déçues pour le moment, apprenant, d'autre part, que les alliés avaient ouvert les hostilités en envahissant la Bavière, Napoléon avait levé en toute hâte le camp de Boulogne. Sa marche prodigieuse, sa prodigieuse entrée en campagne, comptent parmi ses plus merveilleux exploits. — Dès le 2 novembre, quelques sourdes et sinistres rumeurs étaient parvenues à Londres avec cette rapidité inconcevable que les anciens attribuaient à l'intervention spéciale d'une déesse aux ailes infatigables. « N'en croyez rien, » répliqua aigrement M. Pitt au premier qui lui parla de ces accablantes nouvelles. C'était lord Malmesbury, dont les intéressants Mémoires ne contiennent rien de plus saisissant que ses laconiques souvenirs de la journée suivante. Les bureaux étaient fermés à cause du dimanche. M. Pitt et lord Mulgrave viennent le trouver avec une feuille hollandaise qu'ils ne comprenaient point. Elle contenait le texte même de la capitulation d'Ulm. L'œil exercé du diplomate rencontra celui du ministre, qu'il voyait pour la dernière fois, et constata dès lors, rapporte-t-il, la perte cruelle dont la patrie était menacée. Plus d'une fois, dans les relations contemporaines, nous rencontrons cette expression : « le regard d'Austerlitz, » exprimant l'abattement désespéré que devait désormais trahir la physionomie de l'homme d'État ainsi frappé de mort; mais très-peu de personnages le revirent à partir du mois de décembre. Si le coup de grâce date, sans aucun doute, de la victoire finale de Napoléon, les premières atteintes furent portées par les nouvelles qui la précédèrent. On l'a dit avec raison : « Le monde est aux optimistes : » eux seuls pourraient endurer les épreuves et les angoisses

du premier rang. Nul n'était plus optimiste que M. Pitt. Avec l'ardeur de sa nature, il avait tout espéré de ses profondes combinaisons de 1805, et sa douleur fut en raison de sa confiance. Il parut pourtant, le 9 novembre, au grand banquet annuel de la Cité. La nouvelle de Trafalgar avait ranimé l'ancien enthousiasme populaire en sa faveur. D'immenses acclamations ne cessèrent de retentir sur son passage, et, encore une fois, sa voiture fut dételée et traînée par la foule : triste simulacre des grandes journées passées d'espérance et de triomphe! Un témoin oculaire, qui devait plus tard jouer lui-même un grand rôle dans les affaires de son pays et de son temps, et dont M. Pitt avait déjà discerné les éminentes qualités, sir Arthur Wellesley, depuis duc de Wellington, parlait souvent de ce dîner et de l'effet que produisirent sur lui les dernières paroles que le grand patriote devait jamais proférer en public. Le lord-maire avait proposé sa santé comme le « sauveur de l'Europe. » Il répondit : « Je vous remercie sincèrement de l'honneur que vous me faites; mais il ne dépend d'aucun homme de sauver l'Europe à lui seul. L'Angleterre s'est préservée elle-même par ses efforts, et il lui sera donné, je l'espère, de préserver aussi l'Europe par son exemple. » Ce fut tout son discours, mais l'effet fut électrique. Sa santé dès lors s'altéra si profondément qu'il fut contraint, bien à contre-cœur, de se consacrer aux soins qu'elle réclamait. Il se rendit à Bath, dont les eaux lui étaient recommandées. Tout dépendait de la direction que prendrait la goutte errante qui le minait. Les médecins conçurent d'abord de vives espérances, en la voyant se porter vers les extrémités; mais, à la nouvelle de la bataille d'Austerlitz, le mal quitta les pieds, où il s'était sensiblement déclaré, et produisit, en remontant, une perturbation et un affaissement qui défièrent tous les efforts de la science.

Le moment de la réunion du Parlement approchait. Déconcertées d'abord par le triomphe de Trafalgar, les diverses oppositions reprenaient une confiance extrême. La coalition écrasée était l'œuvre spéciale de M. Pitt, et ses adversaires de toute origine pouvaient combiner sur ce point les attaques les plus personnelles. La session de 1806 s'ouvrit le 21 janvier, et un amendement au projet d'adresse dans lequel la politique étrangère du gouvernement était vivement censurée fut annoncé au nom de lord H. Petty, dont nous avons parlé plus haut. Mais celui qui était l'objet de tant d'incriminations passionnées ne devait plus affronter les rivaux dont il avait tant de fois triomphé. Le 9 janvier il avait quitté Bath, les eaux ayant cessé de produire aucun effet salutaire. Il lui fallut trois journées pour regagner sa villa de Putney, où la profonde altération de ses traits et sa voix sépulcrale frappèrent d'épouvante tous ceux qui l'accueillirent.

En traversant le vestibule, il remarqua une grande carte de l'Europe qui était restée déroulée : « Remontez cette carte, dit-il : d'ici à dix ans nous n'aurons plus à y regarder. »

Sa dernière lettre est du 12 janvier : elle est écrite au marquis de Wellesley, à son retour des Grandes-Indes, où il venait d'exercer avec une rare distinction le gouvernement général. Son dernier entretien politique fut aussi avec ce fidèle et affectueux ami. Il eut lieu le 14 janvier. M. Pitt parla des affaires publiques avec une liberté et une lucidité extrêmes, sans faire la moindre observation sur son propre état. Se faisait-il encore illusion, ou bien entrevoyait-il déjà cette vie de renom éternel qui, selon la magnifique expression de Cicéron, daterait pour lui de l'heure fatale : *Tum denique victurus?* Un long évanouissement suivit cet effort surhumain, et, pleinement averti, lord Wellesley le quitta le désespoir dans l'âme. L'état réel des choses était encore ignoré du public, qui accueille rarement sans quelque effort la pensée que d'aussi puissantes existences soient exposées à l'épreuve suprême de l'humanité. Lord Wellesley ne cacha point ses alarmes, et, averti pour la première fois, lord Grenville les accueillit avec des sanglots prolongés. Le 20 janvier, au dîner officiel d'usage, lord Castlereagh, au milieu du morne abattement de ses collègues, donna lecture du discours de la couronne. Mais le lendemain, M. Fox, informé à son tour de la triste vérité, fit ajourner toute attaque contre le gouvernement, en s'écriant, avec une vive émotion : *Sunt lacrymæ rerum et mentem mortalia tangunt*. En effet, le 22 janvier, l'entourage intime de M. Pitt constata l'approche de l'instant final. Au milieu du désordre des colossales facultés qui s'éteignaient sous leurs yeux, quelques paroles confuses révélaient encore l'effort de sa pensée défaillante. Préoccupé de la rentrée du corps expéditionnaire qu'il avait aventuré en Allemagne, il demandait la direction du vent. Puis, suivant le cours d'un débat imaginaire, il répétait l'exclamation consacrée de la Chambre des communes : « Écoutez, écoutez! » Vers minuit, le râle vint mettre un terme à des gémissements prolongés. La dernière parole semblait depuis longtemps proférée, quand, d'une voix parfaitement distincte, on l'entendit murmurer encore son solennel adieu à l'Angleterre : « Oh! mon pays, dans quel état je vous laisse! »

Essayer de gouverner encore sans M. Pitt, en présence de tant d'adversaires coalisés, était évidemment une entreprise désespérée. Ses collègues, malgré l'insistance royale, ne le tentèrent même point. Lord Grenville fut appelé et forma le « ministère de tous les talents, » plus familièrement désigné par le sobriquet de « ministère aux lar-

ges bases, » plaisanterie populaire empruntée à la configuration particulière des principaux chefs libéraux. Ceux qui avaient désapprouvé la paix, comme lord Grenville et M. Windham, ceux qui avaient désapprouvé la guerre, comme M. Fox et ses anciens adhérents, prirent place, dans cette combinaison, à côté des simples adversaires de M. Pitt, lord Sidmouth et son inévitable clientèle. Cette courte épreuve gouvernementale ne fut, pour M. Fox, que l'expiation et le châtiment constant des entraînements passés de sa fougue oratoire. A l'intérieur, à l'extérieur, il dut continuer la politique qu'il avait si violemment condamnée, assister au désastre de la Prusse, abandonner, par égard pour le roi, la cause des catholiques et celle des réformes intérieures. Avant la fin de l'année, il succombait à son tour sous un fardeau auquel ses forces et sa santé épuisée ne suffisaient plus. Cependant la réaction en faveur de la mémoire de son illustre rival ne cessait de grandir. L'opinion du dehors qui n'avait pu préserver M. Pitt des violences de ses adversaires parlementaires, des défections secrètes de ses faux amis, des mesquines animosités de la médiocrité, incurables comme elle, lui rendit l'hommage entre tous le plus pratique et le plus persistant. La voix publique, d'accord cette fois avec le vœu de la couronne, rappela au pouvoir ceux qui représentaient le plus fidèlement les principes et l'école de leur chef vénéré : — lord Liverpool, M. Perceval, M. Canning, lord Castlereagh, — et, pendant plus de vingt ans, leur inébranlable prépondérance fut assurée. Durant longtemps encore la guerre fut désastreuse pour les vœux et pour les alliés de l'Angleterre : mais l'âme du grand patriote inspirait maintenant la nation tout entière. A chaque crise, à chaque mécompte nouveau, son image semblait se dresser devant elle, pleine de la confiance altière du passé et lui montrant du doigt l'infaillible issue. La réaction tant prévue se manifesta enfin. L'Espagne entière se souleva contre une perfide agression ; la Russie injustement attaquée, l'Allemagne blessée au cœur, l'Italie même poussée à bout, en dépit de ses vives sympathies, s'insurgèrent contre l'oppresseur universel, et la conjuration des peuples précéda celle des rois. Avec ses neuf cents bâtiments armés, avec ses forces militaires profondément aguerries dans une lutte victorieuse, avec les ressources inépuisables de ses finances et de son crédit, l'Angleterre reprit le rôle dominant. Nous nous arrêtons, — car il est inutile, il est trop pénible de rappeler le résultat final.

Les économistes, les novateurs, et Dieu sait s'il en manque aujourd'hui en Angleterre, préconiseront, comme nous l'avons vu, l'administration pacifique de M. Pitt aux dépens de sa politique guerrière. Ils se récrieront contre ses prodigalités persistantes et ses

infortunes passagères quand il luttait corps à corps avec les fureurs déchaînées de la révolution française, avec le génie et les ressources de son représentant couronné. Ils en parlent à leur aise aujourd'hui en présence d'une France bienveillante et alliée. Ce n'est point grâce à eux que l'Angleterre a conquis le rang qu'elle a longtemps occupé dans le monde ; ce n'est point par leurs soins qu'elle le conservera, si tant est qu'elle soit destinée à n'en jamais déchoir. Nous ne le cédons à personne en fait d'admiration pour les principes tutélaires qui ont animé M. Pitt durant la première partie de sa carrière, ni pour les qualités qu'il a déployées alors ; mais, dans l'illustre série de ses émules, plus d'un a mérité les mêmes sympathies et les mêmes éloges. Ce qui le distingue entre tous, c'est son patriotisme non moins ardent mais plus réfléchi que celui de son père, appréciant sagement et sans préventions hostiles les qualités et les forces des nations rivales, mais, au milieu de crises et de périls sans exemple, au milieu de paniques et de défaillances bien excusables, réclamant toujours pour son pays le premier rang et n'en concevant pour lui aucun autre. C'est par ce sentiment, héréditaire chez lui et pénétrant profondément dans le cœur de ses compatriotes, qu'il a obtenu d'eux des efforts si prodigieux, qu'il leur a, en définitive, assuré de si mémorables triomphes. C'est ce même sentiment qui, chez nous, divinise la poétique figure de Jeanne d'Arc, qui passionne chaque génération successive pour les funestes aveuglements de Louis XIV, pour les sanglantes frénésies de la république, pour les folies incommensurables de Napoléon. Sentiment redoutable entre tous, dans ses aveuglements, mais sans lequel les mots honneur, dignité, grandeur n'existeraient point pour les familles humaines. Flamme dévorante, qui a produit, sans doute, d'effroyables incendies, mais dont il faut se garder aussi de trop restreindre le saint et salutaire foyer. Nous avons cherché à résumer, aussi fidèlement que le permettent de fort étroites limites, la vie du célèbre ministre anglais. Elle est remplie, pour tous, de précieux enseignements et de nobles exemples. Mais c'est surtout à ceux qui croiraient un régime de liberté constitutionnelle incompatible avec une action puissante et soutenue au dehors que la postérité dira : « Rappelez-vous de M. Pitt. »

Comte de Jarnac.

WALLENSTEIN

Au mois d'octobre de l'année 1798, en présence de sa petite cour élégante et lettrée, Charles-Auguste rouvrait le théâtre de Weimar, qu'avaient fermé depuis quelque temps les troubles de cette période orageuse. La scène grand-ducale allait avoir la gloire de produire pour la première fois un immortel chef-d'œuvre, la *Trilogie de Wallenstein*, dont Schiller lui-même était venu diriger la représentation. Un prologue récité par un acteur expliquait aux spectateurs le caractère et l'esprit de l'œuvre qu'ils allaient avoir à juger. « Le poëte, y est-il dit, vous place au milieu de la guerre de Trente ans. Seize années de dévastations, de pillages et de misère se sont déjà écoulées. Le monde est en proie à une sombre fermentation, et nul ne voit luire à l'horizon lointain une espérance de paix. L'empire germanique fourmille de guerriers en armes ; les villes sont désertes ; Magdebourg est en cendres; l'industrie et les arts sont étouffés. On outrage les mœurs avec une audacieuse impunité, et des hordes sauvages promènent les torches de la guerre sur un sol dévasté.

« Dans cette sombre époque apparaît un caractère entreprenant, audacieux, téméraire. Vous le connaissez tous : c'est le capitaine de vaillantes armées, l'idole de ses soldats, le fléau de la terre, le soutien et l'effroi de son empereur, le fils aventureux de la fortune, qui, porté par la force des événements, monta rapidement aux plus hauts degrés de la puissance, et qui, portant toujours plus loin les visées de son ambition inassouvie, en devint la victime. Exalté ou abaissé tour à tour par les partis, son image apparaît indécise et vague dans les annales de l'histoire. L'art du poëte rapprochera de

Geschichte Wallensteins, von Leopold von Ranke. Leipzig, 1870. — *Gustav Adolf*, von G. Droysen. 1 Band. Leipzig, 1869. — *Geschichte des Dreissigjæhrigen Krieges*, von Anton Gindely. Prag, 1869.

vous et fera passer sous vos yeux cette figure étrange, car sa tâche est de ramener tout ce qui est extrême et outré dans les limites de la nature; il sait retrouver l'homme dans la mêlée des événements, et il rejette sur les constellations funestes la plus grande partie des fautes de son héros. Ce fut la puissance de cet homme qui égara sa raison, et la situation où il se trouva donne l'explication de son crime. »

Cette appréciation indulgente et sympathique que le poëte porte ici sur la grande figure de Wallenstein, l'historien l'avait déjà formulée, sept ans plus tôt, dans son histoire si calme, si impartiale de la guerre de Trente ans. On n'a qu'à relire, pour s'en convaincre, les pages dramatiques et presque émues que Schiller lui consacre à la fin du quatrième livre de son ouvrage. Il ne manque pas d'autres historiens qui ont ratifié le jugement de Schiller. Fœrster, éditeur de nombreux documents inédits sur le généralissime de Ferdinand II, se fait, lui aussi, presque en toute occasion, son défenseur et son panégyriste. Il est le premier, croyons-nous, qui, dans l'Allemagne du Nord, ait jugé avec une calme impartialité un homme dont ses coreligionnaires n'avaient longtemps prononcé le nom qu'avec horreur. Helbig et d'autres ont, dans des études spéciales, fait ressortir les traits odieux du caractère de Wallenstein, raconté les actes de barbare violence qui signalaient le passage de l'impitoyable général; et, après eux, Gustave Freitag, dans cette série de portraits historiques qu'il a intitulés *Bilder aus der deutschen Vergangenheit*, a voué le sauvage Bohémien, le condottiere farouche, à l'exécration de la postérité.

Dans la catholique Autriche elle-même, Wallenstein n'a pas trouvé des juges moins sévères que les historiens protestants. Hurter, l'historiographe de Ferdinand II, se demande si le généralissime n'a pas fait plus de mal que de bien à son souverain et à son pays; si son élévation n'a pas été un coup funeste porté à l'autorité de son maître, à la cause de la religion et de l'Empire. De nombreux pamphlets, publiés peu de temps après sa mort tragique, flétrissent énergiquement sa mémoire. Plus récemment, un revirement s'est produit en sa faveur : plusieurs écrivains viennois ont pris à tâche de le réhabiliter; quelques-uns même, le plaçant sur un piédestal inutile à sa gloire, ont voulu l'égaler aux plus grands noms de l'histoire, ont salué en lui le Cromwell de l'Allemagne.

Le savant et vénérable Léopold de Ranke, dont la verte et laborieuse vieillesse poursuit le cours des travaux qui ont rendu son nom glorieux, vient de nous donner un livre excellent, fruit de longues recherches, qui jette sur la figure de Wallenstein une nouvelle et vive lumière, et nous permet de porter sur lui un jugement plus éclairé

et plus juste, en mettant sous nos yeux les pièces même du procès. Les archives de Munich, de Dresde, de Berlin, de Bruxelles, ont fourni à l'historien une foule de documents inédits. Il a consulté les recueils français, les écrits en langue tchèque, les rapports si curieux et si perspicaces des envoyés de la république de Venise, et, condensant le résultat de sa longue enquête dans le livre que nous avons signalé, il nous a donné une biographie qui s'élève à la hauteur de l'histoire. Nous y trouvons plus d'un portrait tracé d'une main délicate et sûre, des remarques familières et fines, sans cesser d'être sérieuses et profondes, à la manière de Plutarque; des vues d'ensemble sur la politique allemande et la situation de l'Europe; des considérations empreintes d'une haute et sereine philosophie. C'est plus qu'une monographie, c'est un tableau large, animé et fidèle de cette grande époque, si tourmentée, si orageuse, où le sort des principaux États de l'Europe se jouait sur les champs de bataille de l'Allemagne, de l'Italie, de la Bohême. Nous assistons aux convulsions effroyables de la vieille Europe, suscitées par l'ambition de la fière Espagne, jalouse de retenir une suprématie qui lui échappe; par les convoitises de la maison d'Autriche, qui veut faire de l'Allemagne entière son domaine; enfin par la résistance désespérée des princes protestants, qui vont chercher en France et en Angleterre, dans la Suède et en Hollande, des alliés pour défendre leur indépendance et leur foi religieuse menacées. L'historien décrit aussi en quelques traits rapides l'essor vigoureux de la France jeune et belliqueuse qui, guidée par le génie de Richelieu et servie par de vaillants capitaines, affirmait sa puissance contre l'Espagne et l'Autriche et commençait, dès cette époque, à asseoir en Europe sa légitime et prépondérante influence.

Ranke nous révèle les mystères de la diplomatie, les intrigues qui s'agitaient dans les cours, les luttes secrètes des partis religieux, les influences diverses qui attiraient et entraînaient tour à tour les États du Nord et du Midi dans ce tourbillon orageux, dans cette sorte de cyclone politique qu'on appelle la guerre de Trente ans.

Wallenstein reste la figure centrale du tableau; mais autour de lui l'historien a groupé une foule d'autres personnages reproduits avec une fidélité consciencieuse, une saisissante réalité. C'est Gustave-Adolphe, le redoutable rival du généralissime autrichien, devant qui pâlit pour la première fois l'astre de Wallenstein; c'est Bethlen Gabor, guerrier, poëte et politique, une sorte de David protestant égaré en Transylvanie; ailleurs, c'est la silhouette de deux jeunes et touchants héros, Mansfeld et Christian de Brunswick; plus loin, c'est la figure de Piccolomini, l'astucieux Italien; des généraux Gallas, Colloredo, Aldringer; des colonels Ilow, Terzky, et de tant d'autres, tous à l'âme énergique, trempée comme l'acier dans les rudes épreuves de

ce siècle, tous animés de passions vigoureuses, d'âpres ambitions et parfois de généreux dévouements.

En attendant qu'une traduction ait fait connaître aux lecteurs français cette œuvre récente du patriarche des historiens de la Prusse, nous voulons essayer de donner une idée sommaire de son livre, de signaler les révélations intéressantes qu'il contient, et surtout de recueillir les traits principaux, qui nous permettront de présenter en raccourci le portrait du personnage extraordinaire dont il a raconté l'histoire. Wallenstein mérite assurément l'honneur que lui a fait Ranke en lui consacrant cette étude longue et consciencieuse. La plupart des hommes éminents dont on s'occupe sont plus ou moins « le produit de leur temps, dit Ranke dans sa préface, et l'expression de la tendance générale qui prévalait dans leur siècle. » Mais il en est d'autres qui se détachent du milieu où ils vivent; qui, par un puissant effort, s'arrachent aux influences qui les entourent, et conçoivent l'ambition de mouler le monde, pour ainsi dire, au gré de leur volonté, de le façonner selon leur idéal, en faisant violence aux circonstances et aux lois de l'histoire. Malgré ce qui reste pour nous de problématique et d'impénétrable dans le caractère de Wallenstein, ce que nous savons de lui nous autorise à dire qu'il était un de ces hommes.

I

Albert-Wenceslas-Eusèbe Wallenstein[1] naquit en 1583, le 14 septembre, à quatre heures de l'après-midi, comme Jean Kepler a pris le soin de le remarquer et la peine de nous l'apprendre. Le grand astronome nous parle très-sérieusement de l'influence des constellations sur la destinée et le caractère des hommes[2]. Deux astres, paraît-il, présidèrent à la naissance de Wallenstein : *Saturne*, qui le rendit bilieux, mélancolique, rêveur, rebelle à l'autorité humaine et religieuse, incapable d'aimer une femme ou ses semblables, violent, querelleur, téméraire; puis *Jupiter*, dont l'influence plus douce et *joviale* devait atténuer les défauts dont son rival avait planté les germes dans l'âme de l'enfant. C'était du moins l'espoir imparfaite-

[1] Le nom originaire de la famille paraît avoir été Waldstein. C'est ainsi que l'écrit M. Palacky. Quant aux documents italiens, ils écrivent Valstain, ou Volestain ou Walestein.

[2] Cœlum præter lucem nihil ad nos demittit, anima seu potius vita est quæ nascente homine influit in hanc quasi formam radiorum sideralium sic vel sic configuratorum in puncto nascentis hominis. Si configuratio est harmonica, pulchram formam nanciscitur animus vel animalis facultas.

ment réalisé, il est vrai, de l'astronome allemand, qui tira l'horoscope du gentilhomme bohémien, quand celui-ci avait vingt ans, et lui apprit qu'il était né sous les mêmes constellations que Zamoïsky, chancelier de Pologne, et la reine Élisabeth d'Angleterre.

Notre héros appartenait à une ancienne famille tchèque, celle des Ralsko-Waldstein, qui avait embrassé le protestantisme. Orphelin de bonne heure, il fut recueilli par un de ses oncles, qui le fit élever dans les principes de la réforme. Mais peu après, un autre oncle maternel, qui était catholique, le réclama pour l'envoyer chez les jésuites à Olmutz. Il y apprit le latin et conçut pour l'un des Pères une affection durable qu'il conserva toute sa vie. Le catholicisme, associé à l'éclat de la science et de la brillante civilisation italienne, ne pouvait manquer de séduire sa nature aristocratique et sa vive imagination. Il rompit avec les traditions protestantes de sa famille et passa les monts pour se rendre à l'université de Padoue, d'où il sortit catholique orthodoxe et parfait cavalier. Il montra de bonne heure une grande avidité pour les richesses, et quand il revint dans son pays natal, l'archevêque de Prague, qui le connaissait bien, jugea sans doute qu'il importait d'attacher le nouveau converti par des liens solides à sa foi nouvelle : il lui fit épouser une vieille dame catholique, Lucrèce Nekyssowa de Landeck, qui eut le bon goût de mourir peu après, laissant à son jeune mari une fortune considérable[1]. En possession de richesses à la hauteur de son rang, le nouveau magnat bohémien parut à la cour de l'empereur Matthias, où il déploya un luxe éblouissant. Bientôt après, il se rendait au camp de l'archiduc Ferdinand de Styrie, déjà couronné roi de Bohême et de Hongrie, et futur empereur d'Allemagne. Ce prince employa Wallenstein contre les Vénitiens, qui lui faisaient une guerre vive et soutenue, appuyés par le maréchal de Dampierre. Les talents qu'il déploya le signalèrent à l'attention du conseil des dix, et des ouvertures confidentielles lui furent faites pour l'attirer au service de la république; mais il préféra rester auprès de Ferdinand, et il eut bientôt l'occasion de montrer à son jeune maître qu'il était capable de briller sur les champs de bataille aussi bien que dans une cour.

La Bohême, dont le trône avait été déclaré en 1547 héréditaire dans la maison d'Autriche, supportait impatiemment le joug des Hapsbourg, capricieux et despotiques, toujours portés à violer les priviléges religieux et politiques du pays. Une ordonnance illégale de Matthias avait soulevé contre lui les Tchèques, et la fameuse *défénestration* de Prague avait donné le signal de la guerre de Trente

[1] Il épousa en secondes noces la fille du comte Charles de Harrach, un des conseillers du jeune Ferdinand. Cette seconde épouse fut la mère de Thécla, la touchante et plaintive amante de Max Piccolomini, dans le drame de Schiller.

ans. On sait que, par une coïncidence singulière, le Hradschin, cette colline couronnée de palais qui s'élève si fièrement aux bords de la Moldau, fut le théâtre du premier et du dernier acte de ce drame long et terrible qui ensanglanta l'Allemagne.

La Bohême, frémissante et jalouse de ses droits historiques, de son autonomie, était alors, comme aujourd'hui encore, l'un des plus grands embarras de la politique autrichienne. A moitié protestante, et soutenue par les sympathies des princes de l'Allemagne du Nord, elle faisait entendre, il y a deux siècles et demi, par l'organe du comte de Thurm, les mêmes réclamations qu'elle adresse aujourd'hui au douzième descendant de Mathias, et dont MM. Palacky et Rieger se sont faits les éloquents interprètes. Une autre fois, c'était la Hongrie qui secouait le joug et passait des murmures à la révolte; et c'est ainsi que, pendant près de trois siècles, nous trouvons la dynastie des Hapsbourg engagée dans une lutte incessante, qui se continue par la diplomatie ou par les armes, contre les peuples magyares ou slaves dont elle a confisqué l'indépendance.

Au moment où éclata la révolte, Wallenstein était à la tête d'un régiment moravien qui déserta tout entier pour passer dans le camp bohémien. Les biographes de Wallenstein ont raconté qu'il eut assez de présence d'esprit pour sauver la caisse du régiment, et, avec les quatre-vingt-dix mille thaler qu'elle contenait, il s'en fut rejoindre Ferdinand II. Mille cuirassiers, recrutés dans les Flandres aux frais de Wallenstein [1], infligèrent un premier échec à la cavalerie tchèque, commandée par Ernest de Mansfeld. Le 24 octobre, le jour où Thurn et Bethlen Gabor s'avancèrent menaçants jusqu'aux portes de Vienne, Wallenstein organisa la défense de la ville, et, par le feu vigoureux d'une batterie établie sur le pont du canal, repoussa victorieusement l'ennemi. L'électeur palatin, élu roi de Bohême par les révoltés, était battu peu après sur la Montagne-Blanche, et perdait sa couronne avant de l'avoir portée.

Cette victoire mit la Bohême aux pieds de Ferdinand II, qui devint empereur dans la même année. Vinrent aussitôt les confiscations iniques et scandaleuses prononcées par les tribunaux de l'Empire contre les grands propriétaires rebelles. Wallenstein en profita pour acheter à vil prix les seigneuries de Friedland et de Reichenberg [2]. Pour cent cinquante mille florins, il eut vingt-deux mille domaines, érigés en un seul fief héréditaire dont Ferdinand lui conféra l'inves-

[1] Ils étaient commandés par le capitaine français Boucquoy, qui mourut plus tard dans une rencontre avec Bethlen Gabor à Neuhäusel, chaude affaire où se trouva aussi le jeune Descartes alors au service de la Bavière.

[2] Ville que M. de Beust représentait naguère encore dans la deuxième chambre de la Cisleithanie.

titure. Les pasteurs luthériens, chassés de toute l'étendue de son territoire, furent remplacés par des prêtres catholiques, en même temps que sur tous les points de la Bohême les jésuites travaillaient à reconvertir les populations au catholicisme. Ces grandes richesses, si rapidement acquises par l'heureux courtisan, devinrent la base de sa puissance future, et les graves événements qui ne devaient pas tarder d'éclater lui apportèrent bientôt l'occasion de jouer un rôle considérable et glorieux dans les affaires de l'Europe.

Deux fois dans les temps modernes, l'Autriche, coalisée avec l'Espagne, a tenté de réaliser un rêve ambitieux et néfaste, celui de la domination universelle en Europe. On sait quels efforts gigantesques firent, pour atteindre ce but, Charles-Quint et Philippe II, et comment l'un et l'autre échouèrent, parce qu'ils rencontrèrent devant eux tantôt la France, gardienne de son indépendance et de la liberté de l'Europe, tantôt Maurice de Saxe et Guillaume d'Orange, champions résolus et invincibles de la liberté de conscience.

Un siècle était presque écoulé depuis la bataille de Pavie, lorsque les deux maisons alliées d'Autriche et d'Espagne reprirent ce vaste dessein avec une énergie nouvelle et des ressources presque inépuisables. Olivarez comptait sur la vaillance de l'infanterie espagnole, la première de l'Europe à cette époque, sur les trésors intarissables du nouveau monde, et, pour seconder les efforts de l'Espagne, un capitaine de génie allait se révéler et mettre son épée au service de la maison des Hapsbourg. Parmi les mobiles qui inspiraient la politique autrichienne, la passion des agrandissements territoriaux allait de pair avec le zèle religieux. Le moment allait venir où le pieux Ferdinand pourrait se procurer en guerroyant le double avantage de sauver son âme et d'arrondir ses États. Ce fut lui qui jeta le brandon de la discorde entre les catholiques et les princes protestants du Nord, en conférant à l'électeur de Bavière l'électorat palatin. Les défenseurs n'allaient pas manquer à l'électeur dépossédé, Frédéric V, ce prince sans terre, qui promena dans toute l'Europe sa ridicule personne et sa misérable existence. Il trouva des alliés dans son beau-frère, Charles Ier d'Angleterre, dans le roi de Danemark, oncle de sa femme ; dans Gustave-Adolphe, qui n'intervint pas directement dans la lutte; et enfin dans la Turquie, gagnée à sa cause par la diplomatie anglaise. La Hollande allait apporter à cette alliance des princes protestants l'appoint de sa marine militaire, indispensable dès qu'il s'agissait de lutter contre les flottes colossales de l'Espagne. Aux complots ourdis entre Philippe IV, Olivarez et Ferdinand II, on répondait par une vaste conspiration défensive qui s'étendait de Copenhague et de la Haye jusqu'à Venise et à Constantinople. A partir de ce moment, le sol de l'Europe presque entière commença à trembler

sous les pas des lourds bataillons qui se mettaient en marche.

Pendant que l'Espagne était occupée à réprimer dans les Pays-Bas des révoltes sans cesse renaissantes, les troupes de Brunswick s'avançaient de l'ouest sous Mansfeld, les Danois arrivaient de l'est, et Tilly, à la tête de l'armée de la Ligue, réussissait à peine à empêcher leur jonction.

En ce moment, Wallenstein parut à Vienne, et offrit de lever à ses frais une armée de quinze mille piétons et de cinq mille cavaliers, qu'il se chargeait de conduire là où on voudrait l'envoyer. Il va sans dire que ses propositions furent acceptées : outre la bravoure, la tactique et les autres qualités qui font le général d'armée, les membres du conseil militaire impérial avaient déjà remarqué que le jeune Wallenstein possédait à un rare degré de précieuses qualités administratives. Durant la campagne de Bohême, il avait su cantonner habilement les troupes impériales, et, par un ingénieux système de contributions levées sur les villes et les États provinciaux, il avait réussi à faire subsister l'armée sans épuiser le pays où elle campait et sans rien demander au Trésor.

Il s'empressa d'appliquer le même système dans la basse Saxe, où il s'était porté avec son armée pour occuper Halberstadt et, si faire se pouvait, Magdebourg. La campagne fut menée avec promptitude et vigueur. La brillante affaire du pont de Dessau, sur l'Elbe, où Wallenstein mit en déroute les régiments commandés par Mansfeld, révéla les talents stratégiques et les qualités solides du nouveau général. L'échec de Mansfeld, rompant l'anneau principal dans les combinaisons de Christian, déconcerta tous les projets du roi de Danemark, dont Tilly se chargea d'achever la défaite. D'autres dangers appelèrent bientôt Wallenstein au sud-est de la monarchie autrichienne. Bethlen Gabor menaçait d'envahir la Hongrie. « J'ai à me battre, disait Wallenstein, enivré de son premier triomphe, avec Bethlen, Mansfeld et les Turcs ; mais ils ne me feront jamais trembler. » Il suffit, au reste, d'une capitulation pour éloigner le remuant vayvode de la Transylvanie, qui se retira dans ses États. Ce fils heureux de la fortune s'était vu dans sa jeunesse, à Kaschau, pauvre et obscur gentilhomme, demandant vainement aux bourgeois de la ville cent thaler à emprunter. A cette époque, c'était un prince avec qui l'Empereur et le Grand-Turc avaient à compter. Un trait raconté par Ranke le peint admirablement. Son beau-frère, Christian-Guillaume de Brandebourg, lui avait envoyé une superbe glace de Venise. Bethlen, la prenant des mains du messager, la laisse à dessein tomber sur le sol, où elle se brise. « Tenez, dit-il en remettant à l'envoyé de Brandebourg une magnifique épée pour son maître, voilà un objet qui peut tomber sans se briser. » L'année 1626 ne

s'était pas écoulée, que Wallenstein avait arrêté les Danois, battu deux fois Mansfeld, protégé la Hongrie et inspiré aux Turcs une terreur salutaire. Les yeux de l'Europe étaient désormais fixés sur le redoutable général de la maison d'Autriche. Cette même année fut des plus mauvaises pour la cause protestante; elle vit périr trois des plus vaillants champions de l'électeur palatin. Ce fut d'abord Ernest de Mansfeld qui, dans un corps chétif et difforme, portait une âme héroïque. Les mauvaises langues prétendaient que le mufti d'Ofen lui avait donné un passe-port pour le paradis musulman. En tout cas, il renonça à en faire usage, car le brave capitaine, voyant approcher sa fin, revint loyalement à la foi de ses pères. Il mourut catholique, emporté par la fièvre, quand il était en route pour Venise. Quelques heures avant de rendre le dernier soupir, il se fit revêtir de son uniforme, ceindre de son épée, et, soutenu par ses gens, resta debout, afin, disait-il, de mourir comme un soldat. Il fut suivi dans la tombe par Jean-Ernest de Saxe-Weimar, implacable ennemi de l'Autriche, élevé dans une discipline sévère par un père puritain, pieux et lettré, qui portait avec lui sa Bible dans les camps. Un peu plus tard, ce fut le tour de Christian de Brunswick, celui dont la devise insensée était : « Ami de Dieu, ennemi des prêtres. » Ce jeune homme, que la maladie et les fatigues de la guerre emportèrent à vingt-sept ans, s'était jeté dans ces luttes ardentes par amour pour sa belle cousine, la malheureuse reine de Bohême, à laquelle il avait voué une passion romanesque.

En transférant l'électorat palatin à Maximilien de Bavière, Ferdinand II et ses conseillers s'étaient surtout préoccupés d'assurer au parti catholique la majorité dans le conseil des électeurs. Mais la cour d'Autriche n'avait peut-être pas prévu qu'en grandissant ainsi la Bavière, elle s'en ferait une rivale dangereuse, et peut-être, dans un cas donné, un adversaire. Maximilien était l'âme de la *Ligue* catholique dont le wallon Tilly commandait l'armée. A Vienne, on n'avait pas tardé à reconnaître ce qu'avait de gênant l'alliance bavaroise, et l'une des raisons qui avaient fait accepter les propositions de Wallenstein avait été le désir d'avoir une armée indépendante de la *Ligue*, qui ne reçût d'ordre que de l'Empereur. On en prit ombrage à Munich, et les trois électeurs ecclésiastiques se plaignirent vivement que Wallenstein se permît de cantonner ses troupes sur leurs territoires. Dans une réunion tenue à Mulhouse, les électeurs mécontents parlèrent déjà de la nécessité d'enlever au général autrichien une puissance dont il abusait pour violer leurs priviléges.

Ferdinand ne pouvait songer à se passer de lui, car, dès le printemps de 1627, le roi de Danemark se remettait en campagne, ap-

puyé par l'Angleterre et comptant sur les Turcs. Le Grand-Seigneur néanmoins ne put prêter à ses alliés aucune aide efficace. Obligé de reporter ses armes en Asie, pour réprimer à Bagdad la révolte des schiites hérétiques, il se trouvait, par une singulière coïncidence, dans une situation analogue à celle de Ferdinand II en face des princes protestants de l'Allemagne du Nord. Force lui fut de conclure avec l'Empereur une trêve dont les conventions furent arrêtées à Komorn. L'armée danoise recula devant les bataillons commandés par Wallenstein, Tilly, George de Lunebourg. Le duc de Friedland[1] ne fit qu'une marche triomphale à travers la Poméranie, le Mecklembourg, envahit le Sleswig, le Jutland, et se trouva bientôt le maître absolu de toute la Chersonèse cimbrique.

Le champ était ouvert aux plus vastes projets, aux plus audacieuses espérances. L'Espagne fut la première à voir l'avantage qu'on pouvait retirer des nouvelles conquêtes qui mettaient au pouvoir de l'Autriche les bouches de l'Elbe et du Weser. Des communications assurées avec les ports de l'Allemagne du Nord étaient une nécessité absolue pour l'Espagne qui, manquant de navires, ainsi que des matériaux pour en construire, était obligée d'en acheter aux villes hanséatiques et aux autres villes maritimes de la Baltique. C'est ainsi qu'en 1626, on voyait dans le port de Lubeck vingt vaisseaux, dans celui de Hambourg quarante, construits pour le gouvernement espagnol. Là seulement se trouvaient et les bois de construction et les chantiers, avec les ouvriers habiles. Une fois privée de cette ressource, exclue de ces grands ports allemands, l'Espagne se trouvevait dans la situation des Perses, quand les victoires des Athéniens les eurent repoussés dans l'intérieur de l'Asie Mineure, loin des côtes de l'Ionie, de la Carie et de la Pamphilie. Il fut question d'établir un service régulier de navires entre les ports de l'Espagne et ceux de l'Allemagne du Nord. Une confédération hispano-autrichienne eût monopolisé le commerce de la Baltique, de la mer du Nord, de la Méditerranée, et, partant, ruiné l'Angleterre et la Hollande.

Dans l'ivresse du triomphe, Friedland croyait pouvoir distribuer à son gré les territoires et les couronnes. On parla de déposer Christian de Danemark, dont le trône aurait été adjugé au général victorieux de Ferdinand. La Norwége fut offerte à Gustave-Adolphe, à condition qu'il tiendrait sa couronne de l'empereur d'Allemagne et deviendrait son vassal. Ce fut à la même époque que Wallenstein conclut le plan gigantesque d'une expédition contre les Turcs, qu'il prétendait chasser de l'Europe. A la tête d'une armée de cent mille hommes, il marcherait sur Belgrade, et de là vers Stamboul. Les flottes

[1] Le titre de duc de Friedland avait été conféré à Wallenstein le 4 janvier 1627.

de l'Espagne, de Venise et du pape le seconderaient dans les eaux de l'Archipel et de la mer de Marmara. Les conquêtes seraient distribuées selon la part que chacun des alliés aurait prise à l'expédition; mais il entendait que tout le territoire conquis restât sous la suzeraineté de l'Empereur et fît partie intégrante du saint-empire romain. Rêves grandioses et chimériques dont il est permis de sourire, mais qui ne sont le fait ni d'un petit esprit ni d'une ambition vulgaire. Deux autres souverains, comme Ranke le rappelle ici, Grégoire VII et Napoléon, ont eu, comme Wallenstein, les yeux tournés vers l'Orient, ont rêvé d'y opérer de vastes transformations, et tous deux, comme Wallenstein, ont été ramenés par la force des choses sur le théâtre de l'Europe, où ils se sont consumés en luttes passionnées et gigantesques.

Un trait saillant qui est à remarquer dans Wallenstein, c'est que jamais, au milieu de ces conceptions grandioses et de ces préoccupations générales, il ne perdit de vue un seul instant ses propres intérêts. S'il entendait faire de l'Empereur le plus puissant souverain du monde, il comptait bien que ses services auraient leur récompense. Selon la coutume traditionnelle de la chancellerie impériale, les confiscations suivirent de près la conquête. Chacun eut sa part, et Friedland eut celle du lion. Il reçut l'investiture du Mecklembourg, dont les deux ducs furent ainsi punis d'avoir fait cause commune avec le Danemark. S'il eût osé mettre la main sur la couronne de Danemark, l'Empereur, déjà souverain absolu des bords de l'Adriatique à la mer du Nord, eût été, par la possession du Sund, maître de la Baltique. Mais ni l'Europe ni les États de Danemark n'auraient toléré cette usurpation violente d'un parvenu bohémien. Il le comprit et renonça pour sa part au Danemark, comme on abandonna aussi le projet insensé de faire asseoir le général Schlick sur le trône de Suède. Wallenstein sut préférer la proie à l'ombre. Créé prince de l'Empire, duc de Mecklembourg, avec tous les droits de suzeraineté, il reçut en outre une somme de sept cent mille florins et le titre « d'amiral de la Baltique et de la mer du Nord. » Dans une entrevue avec Ferdinand II à Brandeis, il fut invité à se couvrir devant l'Empereur, distinction qui plus que tout autre chose flatta son immense orgueil.

Un autre allié de Christian, l'électeur George-Guillaume de Brandebourg, faillit expier par la perte de ses États ce qu'à Vienne on appelait sa trahison. Il fut sauvé par l'intervention de son ministre, le comte Adam de Schwarzenberg, qui était catholique et sut apaiser les ressentiments de l'Autriche.

Cependant il restait aux vainqueurs autre chose à faire qu'à se reposer dans leurs nouveaux domaines et à recevoir les hommages de

leurs vassaux. Ni la Suède ni l'Angleterre ne pouvaient assister impassibles à la défaite du Danemark. Gustave-Adolphe oubliant d'anciennes inimitiés, tendit la main à Christian, humilié et vaincu, et s'empressa d'envoyer sa flotte à son secours. Les villes de la Hanse, qui avaient paru prêtes à s'allier avec l'Espagne, furent menacées par les deux rois du Nord de la destruction de leur flotte marchande, si elles exécutaient leur dessein.

Prévoyant les tentatives que feraient les deux souverains scandinaves pour débarquer sur les côtes méridionales de la Baltique, Friedland avait déjà mis une garnison à Vismar. Il voulut en faire autant pour Stralsund qui s'y opposa, et, soutenue dans sa résistance énergique par la flotte danoise, finit par éloigner son farouche ennemi. « J'aurai Stralsund, fût-elle attachée au ciel par des chaînes de fer. » Telles sont les paroles que l'on a prêtées à Wallenstein. Ranke les croit apocryphes; mais il assure que le général furieux avait juré d'exterminer la ville s'il s'en rendait maître. D'après une tradition presque légendaire, Wallenstein, fatigué des longueurs du siége, se trouvait, le 23 juillet 1628, dans le Hainholz, petit bois sur une colline voisine de la ville. Il était assis sous un chêne, entouré de ses officiers. Au moment où il portait à ses lèvres un verre rempli de vin, l'éclat d'un obus vint fracasser le verre dans ses mains. Cet événement produisit la plus vive impression sur l'esprit superstitieux du général qui, dès le lendemain, levait le siége après avoir perdu 12,000 hommes. Chaque année, le même jour, des danses populaires ont lieu dans le Hainholz, sous le chêne de Wallenstein[1]. La résistance désespérée de Stralsund, ainsi que celle de Magdebourg, ont prouvé la force de l'Allemagne protestante. On ne peut refuser son admiration à ces traits héroïques qui justifient le mot que Ranke a écrit dans un autre de ses ouvrages : « Qu'y a-t-il en Allemagne de plus puissant que le sentiment religieux? »

Ce premier revers humilia profondément Wallenstein, qui eut à subir dans plusieurs villes de son nouveau duché, ce qu'il appelait les « impertinences » des bourgeois. Il réussit, il est vrai, à installer des garnisons impériales dans les places de la Poméranie, y compris Rostock; mais, malgré ces avantages, il ne pouvait songer à continuer la guerre. Le manque de marine militaire interdisait toute attitude agressive et ne permettait pas même de songer à défendre des côtes s'étendant sur une longueur de 250 milles allemands. D'ailleurs les succès des Français en Italie commençaient à inquiéter l'Autriche. On résolut à Vienne de faire la paix quand on pouvait

[1] Voir *Volkssagen von Pommern*, von Temme. Berlin, 1838.
Was war und was ist mæchtiger in Deutschland als der religiose Gedanke?

encore dicter les conditions, plutôt que de s'exposer à la nécessité de les subir. Gustave-Adolphe aurait voulu la restauration des ducs de Mecklembourg et la liberté des cultes pour les protestants allemands; mais il ne fut pas soutenu par Christian IV, qui osa même un jour demander au roi de Suède pourquoi il se mêlait des affaires de l'Allemagne, où il n'avait rien à faire. La paix de Lubeck garantit à Wallenstein la possession de son duché de Mecklembourg. Un diplôme impérial lui conférait la suzeraineté sur la principauté des Vandales, le comté de Schwerin, les seigneuries de Stargard et de Rostock, « en récompense des services que sa valeur héroïque avait rendus et pourrait rendre encore. » Le 20 juin 1629, il signait pour la première fois avec son titre nouveau et, sur ses armes, il joignait à l'*ange* de Friedland et à l'*aigle* de Sagan (Silésie) le *griffon* de Rostock et la *tête de taureau* du Mecklembourg. Son testament anticipé en faveur de son neveu, Maximilien de Wallenstein était signé par lui en sa qualité « de duc et prince du saint-empire, au nom du Très-Haut. »

Ses titres pompeux et sa souveraineté éphémère, sanctionnés par l'autorité impériale, n'étaient encore reconnus ni en Europe ni même en Allemagne. Son élévation ne fit qu'accroître la haine que lui portaient les princes de la *Ligue*, et leurs récriminations recommencèrent. Pouvait-on croire à la sincérité de ses croyances religieuses? Songeait-il sérieusement à la restauration du catholicisme en Allemagne, quand il s'entourait d'officiers protestants, comme George d'Arnim et d'autres issus des maisons princières de Lunebourg, Holstein, Lauenbourg? Et puis quelles étranges libertés il prenait avec les électeurs, traversant leurs territoires sans autorisation, y levant même des contributions forcées!

Il grandissait l'Empereur, mais pour abaisser et opprimer les autres princes de l'Empire. Friedland ne s'en cachait pas, c'était une partie de son programme. « L'Empereur, disait-il, doit être le maître en Allemagne, comme les rois de France et d'Espagne sont les maîtres dans leurs domaines. » L'irritation des princes de la *Ligue* alla jusqu'à leur faire proposer secrètement aux électeurs de Saxe et de Brandebourg une alliance contre l'Empereur, avances que les deux électeurs protestants crurent prudent de décliner.

S'agissait-il d'assouvir leurs convoitises, ces princes, si jaloux de leur indépendance, n'hésitaient pas à reconnaître à l'Empereur les droits les plus étendus sur tout le territoire allemand. Depuis bientôt trois ans, une grosse question, pleine de dangers et de conséquences redoutables, avait été soulevée et discutée presque à voix basse entre la cour de Vienne, les princes catholiques et la cour de Rome. Il ne s'agissait de rien moins que de revendiquer les biens appartenant

aux anciens évêchés et archevêchés catholiques, alors entre les mains des princes qui avaient adopté les principes et pratiqué les confiscations de la réforme. Avant d'avoir abattu l'ours, on se disputait déjà sur l'emploi qu'on ferait de sa fourrure. A Vienne, on prétendait, avec ces biens ecclésiastiques, récompenser les grands de la cour; la Bavière proposait d'en distribuer les revenus aux officiers et soldats de la *Ligue*, et le nonce du pape réclamait le tout pour la cour de Rome. Tous étaient d'accord sur un point : c'est que l'intérêt de l'Empire et l'honneur de la religion exigeaient qu'on arrachât ces biens précieux aux mains impies des protestants. De funestes conseils et de déplorables influences obtinrent de Ferdinand II ce fatal *édit de restitution*, qui peut se comparer à un autre acte célèbre du même genre, la révocation de l'édit de Nantes, grande faute politique, inspirée par un zèle aveugle et des convoitises trop clairvoyantes; cet édit allait allumer au sein de l'Allemagne une des guerres les plus effroyables dont l'histoire ait gardé le souvenir.

Ranke trace de Ferdinand II un portrait intéressant, en rectifiant ce qu'il y a d'exagéré dans les adulations de ses contemporains, surtout du père Lamormain[1] son confesseur, qui célèbre avec enthousiasme ses « vertus chrétiennes et héroïques, » et qui veut voir en lui le type idéal du souverain catholique.

Ferdinand, grand chasseur devant Dieu et devant les hommes, tenait un registre exact de ses exploits cynégétiques, notant avec soin le nombre, la taille et l'âge des cerfs qu'il avait abattus[2]. Il aimait la musique autant que Frédéric II ou que le roi Louis de Bavière, et pour la gloutonnerie vorace et le bon goût en fait de vins, il ne le cédait en rien à son ancêtre Charles-Quint. D'une libéralité folle envers ses musiciens et ses courtisans, il oubliait parfois de payer ses fournisseurs, et se montrait généreux aux dépens de ses créanciers. Accessible à tous, il recevait les petites gens avec cette bonhomie qui est traditionnelle dans la maison d'Autriche, prenait et lisait toutes les pétitions, mais ne s'en occupait plus. Dévot et attachant une grande importance aux actes extérieurs, il crevait ses chevaux pour ne pas arriver trop tard aux vêpres. Un jour, par une pluie battante, il suivit une procession dans les rues de Vienne, et, un peu plus tard, il apprit qu'à cette heure-là même, un de ses ennemis avait été mis en déroute par son armée. Le jour de son élection à l'Empire, l'électeur de Mayence hésitait à lui donner son vote; mais la Vierge lui apparut

[1] Le vrai nom du célèbre père jésuite est écrit par les contemporains Lœmermann.

[2] Ce goût pour la statistique est héréditaire chez les Hapsbourg, et l'on cite un archiduc actuellement vivant qui note exactement le nombre de milles qu'il a faits chaque jour et additionne le tout à la fin de l'année.

pour lui recommander Ferdinand d'Autriche. C'est au moins ce qui fut dit, et jamais l'Empereur n'en douta. Une faveur aussi signalée redoubla son aversion contre les protestants. Il faisait élever partout des églises sous le vocable de la Vierge, et disait que c'étaient les plus solides forteresses de l'Empire.

Le nonce du pape n'avait pas été le moins ardent à insister pour la promulgation de l'édit de restitution. Un des premiers à apprendre la nouvelle fut le comte Adam de Schwarzenberg, envoyé catholique de l'électeur de Brandebourg. Le comte allait tous les jours entendre la messe dans l'église des jésuites. Un matin, l'un des pères lui révéla en confidence ce qui se préparait. Schwarzenberg surpris et indigné blâma hautement la mesure, et prédit les troubles et les révoltes qu'elle allait provoquer.

Mais les conseillers de Ferdinand n'écoutaient plus rien. Deux commissions furent nommées, l'une chargée de procéder aux confiscations des biens ecclésiastiques détenus par les protestants; l'autre, de réintégrer des évêques catholiques dans les siéges de Magdebourg, Halberstadt et autres villes. Des universités catholiques seraient établies dans le Nord, sous la direction des jésuites chargés de reconvertir l'Allemagne. Un des plus riches bénéfices était réservé d'avance au fils de Ferdinand, bon père autant qu'il se croyait bon catholique. Un frémissement universel courut dans l'Allemagne du Nord, où princes et peuples, manants et bourgeois, se levèrent comme un seul homme. Le signal de la résistance fut donné par une des villes que menaçait directement l'édit, par Magdebourg, qui, depuis cent ans, se vantait d'être le boulevard du protestantisme. On sait comment le sauvage Tilly lui fit expier sa téméraire audace. On entendait les protestants dire tout haut qu'ils s'allieraient « avec le diable et l'enfer » plutôt que de céder aux prétentions impériales.

A la vue des événements qui se préparaient, que pensait Wallenstein? Dès le premier jour, il n'hésita point à condamner les manœuvres d'un parti, dont il ne partageait ni le zèle religieux ni les convoitises. Et puis cette mesure était l'œuvre des prélats pour lesquels il n'avait qu'aversion et mépris. Les prétentions, fort légitimes d'ailleurs des évêques souverains, provoquaient au plus haut degré sa colère, et maintes fois il s'était écrié : « qu'on n'aurait la paix dans l'Empire, que lorsqu'on aurait mis la tête de l'un d'eux à ses pieds. » Il désapprouvait en principe toute persécution religieuse. Les embarras qu'on allait se créer dans le Nord, dérangeraient son programme politique qui avait été l'affermissement de la puissance impériale dans la haute Allemagne d'abord, et ensuite en Italie, d'où il voulait expulser les Français. Il ne pouvait pardonner au pape de s'être déclaré l'allié de la France, et un jour, à la suite d'une alter-

cation fort vive avec le nonce, il s'emporta jusqu'à lui dire : « Il y a déjà cent ans que Rome n'a pas été pillée, et je sais qu'elle est aujourd'hui bien plus riche qu'au temps du connétable de Bourbon. »

Pouvait-on, demandaient depuis longtemps les princes de la *Ligue*, conserver à la tête des armées impériales un général indocile qui décriait leur politique et qui menaçait à chaque instant de se mettre en travers de leurs desseins? Mille influences secrètes furent mises en jeu à la cour pour ébranler son crédit et préparer sa chute. Un coup décisif lui fut porté par un ennemi lointain, mais puissant, qui n'était autre que Richelieu. Le cardinal, que des agents habiles tenaient au courant des moindres incidents de la politique européenne, avait bientôt deviné qu'il trouverait des auxiliaires contre l'Empereur dans les princes de la *Ligue*, alarmés des empiétements de Ferdinand et de son hautain général. L'intérêt pressant de la France, à cette époque, était d'éloigner les Espagnols de la haute Italie par où ils se reliaient avec l'Autriche et les Pays-Bas. Maximilien de Bavière reçut l'assurance que ses prétentions sur le Palatinat seraient reconnues si, de son côté, il se détachait de l'Autriche et laissait à la France le champ libre en Italie. Le bruit de ces négociations, bientôt suivies de la prise de Pignerol par les Français, jeta l'alarme à la cour de Vienne. Le père Lamormain pressa l'Empereur de sacrifier son général à la Bavière. A ses instances, vinrent s'unir celles du franciscain Dominico, qui passait pour un saint, et qu'on avait vu, à la bataille de Prague, précéder les troupes impériales un crucifix à la main. Ferdinand, chez qui l'intérêt dynastique combattait souvent les influences religieuses, était encore indécis lorsqu'il partit pour le congrès des électeurs qui se tint à Ratisbonne au mois de juin 1630. Friedland, invité aussi à y comparaître, répondit fièrement « qu'il n'avait rien à y faire et que sa place était plutôt dans la capitale de la France. » Les électeurs trouvèrent bientôt une arme puissante contre lui. Instruits du désir ardent que nourrissait l'Empereur de voir son fils élu roi des Romains, ils menacèrent, si Ferdinand ne se rendait à leur vœu, de reporter leurs voix sur Louis XIII, qui n'avait pas encore d'enfant et qui, lui au moins, ne songerait pas à rendre la couronne impériale héréditaire dans sa famille. Le père Joseph qui se glissait discrètement dans les réunions des électeurs et poursuivait, à l'insu même de notre envoyé, Léon Bruslart, des négociations mystérieuses avec la Bavière, ne fut pas sans influence sur la décision prise à l'égard de Wallenstein. Cette décision fut précipitée par un événement dont la nouvelle éclata comme un coup de foudre au milieu des princes assemblés. Gustave-Adolphe venait de débarquer sur les côtes de la Poméranie. Bien qu'on ait dit le contraire et cité quelques plaisanteries faites à la cour de Vienne « sur ce roi de neige qui fondrait

bientôt devant l'éclat du soleil impérial, » l'émotion et l'inquiétude furent grandes à l'approche de ce nouveau et redoutable ennemi. Les conseillers de Ferdinand déclarèrent qu'il ne fallait plus songer à suivre le programme de Friedland. C'était rompre avec la *Ligue*, et partant se découvrir du côté de l'Italie et de la France. Plus que jamais, il devenait urgent de réunir toutes les forces du catholicisme en Allemagne pour refouler l'envahisseur du Nord. Ferdinand signa l'édit qui destituait son général, en ajoutant expressément toutefois que ce n'était pas une disgrâce. Deux conseillers impériaux, amis de Friedland, furent chargés de lui en porter la nouvelle. Ils le trouvèrent feuilletant un ouvrage latin où il étudiait les horoscopes de l'Empereur et de Maximilien de Bavière. « Il était écrit dans les astres, dit-il aux envoyés, que le génie de l'électeur bavarois dominerait celui de l'Empereur; vous m'en apportez la preuve. » Il écrivit à Ferdinand, lui représenta vivement la nécessité de conserver son armée particulière, qui était « le plus beau joyau de sa couronne. » Il attendit longtemps une réponse qui ne vint pas, ce qui le blessa profondément. Sans prendre garde aux prédictions funestes du général mécontent, le parti réactionnaire poursuivit avec plus d'acharnement que jamais la réalisation de ses projets. Ce n'était pas tout d'avoir signé l'*édit de restitution*, il fallait l'exécuter. Le nonce du pape y poussait avec les plus vives instances. Un prédicateur, prêchant à Ratisbonne devant l'Empereur, rappela que Charles-Quint avait vu décliner sa fortune le jour où il avait pactisé avec les hérétiques. « Ainsi, ajouta-t-il en lançant avec violence sa barrette contre la chaire, Dieu punira Sa Majesté si elle hésite à arracher aux hérétiques les biens qu'ils détiennent injustement. » Ce parti, dans l'exaltation de son zèle, ne doutait pas de la victoire.

L'électeur de Mayence assurait qu'on ne ferait qu'une bouchée de Gustave-Adolphe, « ce Macchabée des Évangéliques, » et, « une fois les Suédois chassés de l'Empire, les princes protestants feraient bien, ajoutait-il, de boucler leur valise. On ne les souffrirait pas plus longtemps sur le sol de l'Empire. » Ferdinand consentit à tout ce qu'on demandait, et pour être libre de concentrer ses forces vers le Nord, il régla ses affaires du côté de l'Italie. On fit la paix avec la France, on reconnut les droits du duc de Nevers sur Mantoue, on célébra par des fêtes religieuses la conclusion du traité. Mais Ferdinand, dit Ranke, avait trop compté sur la France, toujours mobile, et connaissait mal Richelieu qui, huit jours plus tard, désavouait les conditions consenties par le père Joseph et se préparait à agir plus vigoureusement que jamais contre la maison d'Autriche. Wallenstein instruit de tout ce qui se passait, ne disait rien et regardait faire. Il abandonna l'Em-

pereur et ses conseillers à leur aveuglement, à leur folle témérité, et se retirant dans ses terres de Bohême, il y resta spectateur chagrin des événements, pareil à Ajax courroucé et murmurant sous sa tente.

II

Jusqu'ici les historiens de Gustave-Adolphe ont, pour la plupart, prêté au roi de Suède un désintéressement sublime, un zèle pur de tout alliage dans la vaillante campagne qu'il entreprit contre l'Empire en faveur de ses coreligionnaires menacés. On l'a célébré comme le sauveur du protestantisme arrivé aux bords de l'abîme, comme le champion de la liberté de conscience. Un jeune historien de talent, M. Gustave Droysen, de Berlin, vient de ravir à Gustave-Adolphe l'auréole un peu légendaire dont son image était entourée. A l'aide de documents inédits et authentiques, il lui a été facile de prouver, que le roi de Suède avait eu d'autres buts que de sauver la liberté de conscience et « l'Évangile, » comme on disait alors, et qu'il entrait dans les mobiles de sa conduite des considérations d'une nature fort positive. Le fait est, qu'il s'agissait pour lui de sauver sa couronne, qui menacée autrefois par la ligue des Vasa régnant en Pologne, l'était alors et plus sérieusement encore par la puissance toujours grandissante des Hapsbourg. Les princes protestants une fois défaits et expulsés par l'Autriche, la Baltique devenait un lac allemand. Or la Suède ne pouvait vivre sans la liberté de la Baltique ; elle cesserait bientôt d'être un royaume indépendant pour devenir un fief impérial.

M. Droysen a parfaitement établi que de 1615 à 1630 , la possession des rives de la Baltique fut au fond la cause des luttes ardentes que se livrèrent d'abord les puissances du Nord et ensuite les catholiques et les protestants en Allemagne. Pour rester maître de cette mer, Gustave-Adolphe commença par attaquer le Danemark, auquel il reprit Calmar, Æland, Elfsborg, puis la Russie, à laquelle il imposa un traité humiliant après lequel il put s'écrier : « Maintenant les Russes sont expulsés de la Baltique, s'il plaît à Dieu, il leur sera désormais difficile de sauter par-dessus ce ruisseau. » A la Carélie, à l'Ingrie, à la Livonie qu'il possédait déjà, quand il fit la paix avec la Pologne vaincue, il ajouta Elbing, Braunsberg, Memel et Pillau. Un coup d'œil jeté sur une carte fait comprendre le plan logique et suivi dont le roi de Suède poursuivait la réalisation. Au sud de la Baltique, il lui fallait un pied-à-terre sur les côtes de la Poméranie, si-

non sur la côte tout entière, pour que ses flottes pussent trouver partout des ports suédois pour y relâcher.

Les impériaux, de leur côté, n'étaient pas moins clairvoyants et ne se faisaient illusion ni sur la portée des plans de Gustave-Adolphe, ni sur la nécessité pour l'Empire de s'assurer des rives de la Baltique. « Qui est maître de l'eau est aussi maître de la terre, » disait-on communément parmi les conseillers impériaux préoccupés de cette question. Le père Lamormain « qui tenait le cœur de l'Empereur dans sa main, » avait publié dès 1628, un remarquable mémoire sur ce grave sujet. Sur les conseils de ce confesseur, qui était aussi un clairvoyant politique, on avait installé des garnisons impériales à Magdebourg, Brunswick, Hildesheim, Hanovre et Hambourg. Lubeck devait aussi être occupé de la même manière, le tout en vue d'arrêter une invasion et de commander tous les abords de la Baltique.

Aldringer, l'un des meilleurs généraux de l'Empereur lui disait aussi dans un mémoire : « Si votre Majesté veut être maîtresse de l'Allemagne, il faut qu'elle le soit de la Baltique et de la mer du Nord. Mais elle ne peut y réussir sans s'emparer des villes maritimes qui peuvent être d'un si grand secours aux *rois de l'eau*[1]. Aussi est-il important de traiter ces villes avec ménagement; autrement il pourrait arriver à Votre Majesté, ce qui arriva au chien d'Ésope. »

On comprend les efforts persévérants de Wallenstein, le dérisoire amiral des deux mers pour s'emparer du Sund, « le point le plus important de l'Europe, » disait encore Lamormain et pour occuper Stralsund, Rostock, Vismar et Rügen.

Alarmé des progrès du général autrichien, Gustave-Adolphe disait en novembre 1627 : « Le danger approche de jour en jour, nous pourrons à peine éviter d'être entraînés dans cette guerre. » En janvier 1628, il faisait dans le même sens un rapport à la commission du *Reichstag* suédois qui lui fit cette réponse : « Votre Majesté nous a fait savoir quel pressant danger menace nos coreligionnaires en Allemagne; elle nous a dit comment l'Empereur et la *Ligue* oppriment les princes et les villes, s'emparant des principautés voisines de la mer et n'épargnant pas même le Danemark. Si Dieu n'écarte le danger, nous sommes menacés ou d'une ruine complète ou d'une guerre longue et désastreuse. Nous déclarons donc à Votre Majesté au nom de nos concitoyens, que nous remplirons notre devoir envers la patrie, et que pour la défense de cette juste cause, nous n'épargnerons ni notre sang, ni nos fortunes. » Ainsi peuple et souverain voyaient dans la cause du protestantisme la cause de la Suède et

[1] C'est ainsi qu'on désignait les souverains du Danemark et de la Suède.

dans sa défaite la ruine de leur propre indépendance. Ce fut à la suite de cette résolution patriotique, que la Suède fut ouverte aux refugiés protestants, Stralsund secouru, l'Autriche arrêtée et une alliance conclue avec le Danemark. Les protestants allemands reprirent courage et confiance. « Dieu vous a suscité un héros, un nouveau Gédéon, disait une feuille périodique de l'époque, le *Hansische Wecker*, c'est votre voisin, votre coreligionnaire, le puissant et, avec l'aide de Dieu, l'invincible roi de Suède. »

Ce fut néanmoins une alliance moins expresse que tacite qui fut formée entre le roi de Suède et les protestants allemands. Les deux parties étaient unies par le triple lien de la religion, du commerce et de la liberté. Des révélations précises furent faites plus tard sur le but qu'avait poursuivi Gustave-Adolphe. Oxenstiern, son chancelier, exposa au sein du conseil privé de Brandebourg, en 1633, que l'intention du roi avait été d'abord de s'assurer l'empire de la Baltique, puis de refouler l'Autriche vers le sud, de délivrer ses coreligionnaires et ensuite, de s'arrêter ou d'aller en avant, suivant les circonstances. Les événements auraient été la règle de ses déterminations ultérieures. Il paraît certain qu'il convoitait la Poméranie, sur laquelle l'électeur de Brandebourg élevait aussi des prétentions. Il fallait donc, en la réservant à la Suède, offrir une compensation à l'électeur ; il comptait trouver cette compensation dans les biens ecclésiastiques qui seraient sécularisés; mais cette sécularisation n'était possible qu'avec le triomphe du protestantisme dans le Nord, avec le rétablissement de l'équilibre entre les deux confessions. Et c'est ainsi, comme l'établissent Ranke et Droysen, que dans l'esprit de Gustave-Adolphe, la cause de la liberté religieuse se confondait avec le soin de ses intérêts politiques, et son zèle religieux, sans pourtant rien perdre de sa sincérité, s'enflammait de toute l'ardeur de son ambition et de ses convoitises.

Pendant que les électeurs réunis à Ratisbonne, méditaient le partage des dépouilles qu'ils comptaient bientôt ravir aux protestants, le roi de Suède débarquait sur la plage de Wolgast. Le vieux duc de Poméranie, après de longues hésitations, se décidait enfin « au nom de Dieu » à recevoir les troupes royales dans les murs de Stettin. Ce n'est point le lieu de décrire ici la marche irrésistible et triomphante du héros suédois. La défaite écrasante qu'à Breitenfeld il infligea à Tilly, remit en question tous les résultats acquis, tous les avantages gagnés depuis dix années. « Ce fut, dit Ranke, la réplique à la bataille de la *Montagne-blanche*. Quand Wallenstein en apprit la nouvelle, il était à se promener dans le jardin du comte Maximilien de Wallenstein, un de ses oncles, avec un de ses officiers et son meilleur ami, le comte Adam Trzka, dont Schiller écrit le nom Terzky,

dans son drame. Deux pères jésuites se promenaient dans une allée latérale. « Si nous allions, dit le duc qui était de bonne humeur, demander aux pères ce qu'ils en pensent? Qu'en dites-vous? » Il se montra fort surpris de cet échec de Tilly. « A sa place, ajouta-t-il, je me serais tué sur l'heure, après un tel malheur. Mais, reprit aussitôt l'égoïste général, c'est pour nous une bonne affaire. » A ce moment, il trahit dans son émotion, toutes les pensées qui le travaillaient depuis sa disgrâce. Il parla de se rallier au roi de Suède, de reformer à la hâte une nouvelle armée, à l'aide de ses anciens officiers qui vivaient sur ses terres, et d'entrer en campagne contre les troupes de la *Ligue*. Il confisquerait tous les biens des jésuites pour les donner à ses soldats; il chasserait en Italie l'Empereur et sa famille, se ferait élire roi de Bohême, et Maximilien de Bavière apprendrait enfin quel ennemi redoutable il avait en lui.

Il paraît avéré que dès ce moment, le duc de Friedland engagea avec le roi de Suède des négociations secrètes qui furent conduites par la comtesse Trzka, femme d'un esprit supérieur. Fœrster, jusqu'ici l'historien le plus autorisé de Wallenstein, avait traité ce fait de ridicule invention; mais les recherches plus approfondies de Ranke l'ont mis hors de doute. « Gustave-Adolphe ouvrit de grands yeux, » quand on lui parla pour la première fois des propositions de Wallenstein. Celui-ci demandait au roi 12,000 Suédois qui seraient placés sous son commandement; mais ce fut précisément le point sur lequel on ne put s'entendre. Les négociations restées secrètes furent rompues sans éclat et Wallenstein attendit. Les Espagnols furent les premiers à conseiller à l'Empereur de rendre au général le commandement de son armée. Il leur déplaisait de voir l'armée de Ferdinand fondue avec les troupes de la *Ligue*, alliée secrète des Français, les ennemis de l'Espagne. Olivarez offrit un million de florins pour recruter une nouvelle armée. Des amis de Friedland furent chargés de lui faire des avances de la part de la cour. Flatté de voir qu'on revenait à lui, l'irascible général oublia qu'il avait un jour juré, « de ne jamais plus servir la maison d'Autriche, dût-il, en le faisant, retirer son âme des profondeurs de l'enfer. » Il consentit à remettre son épée au service de Ferdinand, non par sympathie, non par conviction religieuse ou par dévouement à la dynastie, mais parce qu'il entrevoyait un vaste champ pour son ambition et se flattait de diriger en maître le cours des événements.

Rarement vit-on pareil ébranlement en Europe, pareil réseau d'intrigues et de conspirations. La France, la Hollande, la Suède s'étaient liguées avec les protestants de l'Allemagne contre les ambitions coalisées de l'Autriche et de l'Espagne. Celle-ci tentait de paralyser Richelieu en ourdissant des complots qu'elle soudoyait de son or, avec

la reine mère, avec Gaston d'Orléans et le dernier des Montmorency. Au même instant, l'Empereur remettait le commandement de ses troupes au général qui avait si souvent proféré de hautaines menaces à l'adresse de la France. Une des conditions exigées par Wallenstein fut la promesse de révoquer le fatal *édit de restitution;* effort surhumain qui coûta au faible esprit de l'Empereur plus que tout le reste ensemble. Il va sans dire que Friedland n'eut garde de s'oublier dans le contrat qu'il passait avec son souverain. Tout en maintenant ses droits sur le Mecklembourg envahi par les Suédois, et réoccupé par ses anciens ducs, il stipula, que si l'on ne pouvait le reprendre à l'ennemi, un équivalent lui serait donné, soit dans l'Empire, soit dans les États héréditaires. Il reçut en gage provisoire, la principauté de Glogau, en Silésie. L'Empereur lui concéda enfin le droit de confiscation sur les territoires conquis, droit dont il pourrait user à son gré, pour récompenser officiers et soldats. Généralissime des armées impériales, il pourrait nommer et destituer, non les généraux, mais tous les colonels des régiments.

Une fois entré en campagne, on ne reconnut plus en lui la fougue impétueuse et cette rapidité terrible qu'il avait portées dans ses premières expéditions. C'était Fabius, le temporiseur, observant, attendant l'ennemi, plus désireux de le lasser que de le battre, ménageant ses propres troupes et paraissant en un mot, moins disposé à faire la guerre, qu'à en recueillir, sans coup férir, les avantages. Sa première pensée fut de détacher du roi de Suède un de ses alliés, George d'Arnim, le général des troupes saxonnes qui avait quitté le service de Wallenstein, sans cesser de rester son ami. Les négociations qu'il engagea avec Arnim furent appuyées par un coup prompt et hardi qui le rendit maître de Prague, d'où il délogea les Saxons. Les avances faites à l'électeur de Saxe furent repoussées néanmoins par ce prince qui avait promis à Gustave de ne pas conclure de paix séparée et qui se souvenait des perfidies autrichiennes. « Dans les choses humaines, dit ici Ranke, quand on a fait à quelqu'un une injustice, c'est toujours une grave erreur que de penser qu'on pourra rétablir les bons rapports qui existaient autrefois. » Remarque simple et profonde qui s'appliquerait aisément à d'autres hommes et à d'autres temps.

Malgré les instances de l'électeur de Bavière, pressé avant tout d'expulser les Suédois de son territoire, Friedland jugea qu'il valait mieux aguerrir ses troupes fraîches et trop peu disciplinées. Dans ce but, il créa près de Nuremberg, ce fameux camp fortifié, le premier de ce genre qu'on eût encore vu en Allemagne. C'était une vaste enceinte fermée par des retranchements et dont les angles étaient protégés par des batteries. Des bastions renforçaient les

points d'intersections des lignes. Le territoire couvert par le camp, embrassait une surface de plus de deux milles allemands carrés et contenait plusieurs villages dont les constructions avaient été mises à profit pour la défense. Deux cents bataillons d'infanterie, trois cents escadrons de cavalerie et 80 pièces de canon étaient concentrés dans cette enceinte fortifiée. Gustave-Adolphe se hasarda à l'attaquer, dans cette position, mais il fut repoussé avec perte et obligé de se retirer derrière le Danube. « Je lui ai fait rentrer ses cornes, » s'écria Friedland, tout fier de ce triomphe. Mais dès ce moment-là, au lieu de songer à poursuivre son ennemi, il parlait de négocier avec lui les conditions d'une paix générale. Pour rendre plus traitables les Saxons qui avaient repoussé ses premières avances, et s'étaient emparés de la Silésie, il lança sur la Saxe, le régiment croate du colonel Holk, soldatesque farouche et à demi barbare qui se livra aux plus horribles excès. « Il voulait, disait-il, que l'électeur de Saxe sût une fois pour toutes, à quel ennemi il avait à faire. » Rappelé par les cris de désespoir que poussait l'infortuné Jean-George, qui des fenêtres de son palais, pouvait voir la flamme des incendies consumant les villages, Gustave-Adolphe se rapprocha de son adversaire et, avec Bernard de Saxe, se porta en toute hâte sur ces plaines fameuses de Lützen où l'attendaient la victoire et la mort.

Les deux plus grands hommes de guerre de cette époque mémorable allaient mesurer leurs forces et engager une lutte acharnée, dont la moitié de l'Europe attendait l'issue avec une anxieuse impatience. Avant de raconter cette bataille véritablement historique, Ranke trace des deux grands capitaines un portrait admirable, mais trop long pour être cité ici. Deux traits importants que l'historien s'est attaché surtout à mettre en relief, sont, d'un côté, la confiance allant presque jusqu'à la vénération, que peuples et princes avaient en la droiture de Gustave-Adolphe, esclave de sa parole, dévoué de cœur et d'âme à ses convictions religieuses ; de l'autre, la défiance invincible qu'inspirait Wallenstein, dont la bonne foi était plus que douteuse, et de qui on ne pouvait dire au juste s'il avait d'autres sentiments religieux qu'une foi superstitieuse en l'influence des astres. Naguère encore, il avait fait promettre à l'électeur de Saxe la révocation de l'*édit de restitution*. Mais tiendrait-il sa parole ? Et puis il entendait maintenir la suprématie presque autocratique de l'Empereur, et consacrer la prépondérance du catholicisme en Allemagne. La cour de Dresde avait préféré tenter encore une fois le sort des armes.

La bataille de Lützen s'engagea dans la matinée du 5 novembre 1632. Les Suédois comptaient 14,000 hommes. Friedland n'en avait que 12,000 ; mais, au moment le plus grave, Pappenheim arriva de Halle avec sa cavalerie. Ce brave général fut emporté de la

mêlée, blessé à mort au moment où Gustave-Adolphe tomba de son cheval, percé de deux balles parties des rangs de l'ennemi, ou, comme on le prétendit plus tard, frappé traîtreusement par le duc Franz-Albert de Lauenbourg, dans les bras duquel il expira. Ranke repousse avec chaleur cette accusation dirigée contre le prince, que la noblesse connue de ses sentiments mettait, dit-il, au-dessus d'une pareille infamie.

Un monument, formé d'une colonnade que recouvre une toiture gothique, érigé en 1838, indique l'endroit où le héros du Nord tomba « mourant pour la liberté de l'esprit, » dit l'inscription allemande gravée sur un bloc de granit[1]. Assurément, cette pierre ne ment pas, mais dit-elle toute la vérité?

Il fut heureux pour Wallenstein et son armée en déroute que les Suédois ne l'aient pas poursuivi dans sa retraite, comme le désirait l'électeur de Saxe. Le général vaincu eut tout le temps de recueillir et de réorganiser son armée. Il y procéda avec une rigueur cruelle contre ceux qui n'avaient pas fait leur devoir sur le champ de bataille. L'amertume de sa défaite fut tempérée toutefois par la joie que lui causait la mort de son redoutable rival. Il s'en félicitait tout haut, dans ce langage pittoresque et grossier qui lui était habituel. « Il a bien fait de s'en aller, disait-il, deux coqs ne peuvent pas s'entendre sur le même fumier. »

La défaite de Tilly à Breitenfeld avait arrêté les progrès de l'Autriche victorieuse. Celle de Wallenstein à Lützen portait à cette puissance un coup funeste et l'obligeait à combattre, non plus pour faire des conquêtes, mais pour défendre sa propre existence. Le généralissime impérial, soit qu'il n'eût plus foi dans sa fortune, soit qu'il espérât des négociations diplomatiques encore plus que des chances d'une bataille, donna à entendre qu'il était prêt à traiter sur des bases raisonnables avec ses adversaires. Un médiateur s'offrit, également agréable aux deux partis : c'était le landgrave de Hesse, gendre de l'électeur de Saxe, et bien vu à la cour de Vienne. Il ne sortit rien néanmoins d'une conférence qu'il eut, à Tœplitz, avec les plénipotentiaires impériaux, dont le principal était l'évêque de Vienne, prélat intelligent et plein de modération, qui luttait à la cour contre le parti de la guerre. Friedland, en reprenant le commandement de l'armée, avait reçu pleins pouvoirs pour négocier et conclure la paix sur des bases qui lui paraîtraient acceptables. Il crut pouvoir reprendre en son nom les négociations interrompues.

[1] Singulière circonstance ! cette pierre est le plus éloigné vers le Sud de tous ces blocs erratiques qui parsèment les plaines de la Saxe, arrachés jadis par des convulsions violentes aux montagnes de la Scandinavie et entraînés en Allemagne. Gustave-Adolphe a eu pour monument sur la terre étrangère un rocher venu de sa patrie.

Dans ses entretiens confidentiels avec Arnim, général et conseiller influent de l'électeur de Saxe, il fit les concessions les plus larges. Il consentait à la restauration des ducs de Mecklenbourg et de Poméranie, même à celle de l'électeur palatin banni ; il offrait aux Suédois un port de mer et quelques villes sur la côte poméranienne à condition qu'ils évacueraient le reste de l'Allemagne ; il promettait la liberté de conscience dans tout l'Empire, en un mot, les choses seraient remises en l'état où elles se trouvaient en 1618.

Grande fut l'indignation du nonce Rocci, quand il entendit parler de ces conditions. Il repoussait, quant à lui, comme une impiété, toute idée de négociations avec les hérétiques. Il s'en expliqua très-vivement avec le prince Eggenberg, qui répondit en souriant, que les théologiens de l'Empereur ne partageaient pas cette manière de voir. Rocci s'adressa au père Lamormain, qui travailla de son mieux et réussit à défaire l'œuvre de pacification commencée par Friedland. Exaspéré par cette opposition occulte, celui-ci proféra mille injures et mille menaces contre les jésuites et contre l'Empereur lui-même.

A partir de ce jour, sa vie n'est qu'un tissu de négociations engagées, abandonnées, reprises avec amis et adversaires, partout où il espérait trouver un appui pour étayer sa position, un auxiliaire pour servir son ambition et pousser sa fortune. Il commença avec l'Espagne, continua avec la France et revint à ces princes protestants allemands et suédois, qu'il avait été chargé de combattre et d'anéantir.

L'Espagne était alors représentée surtout par deux hommes ; un ministre, dont l'ambition inquiète et remuante était plus grande que son génie, le comte Olivarez, et le belliqueux prélat connu sous le nom de cardinal-infant, qui, voué malgré lui à la profession ecclésiastique, avait révélé un esprit et un caractère plutôt faits pour la politique et les armes. Avec une lucidité merveilleuse, Ranke expose le plan d'Olivarez, qui consistait à relier les Pays-Bas avec les possessions italiennes de la monarchie par une chaîne non interrompue de territoires ouverts à ses armées, qu'auraient formée le Tyrol, l'Autriche antérieure, l'Alsace, le Palatinat et la Lorraine. C'était comme un cordon militaire formé autour de la France, pour l'étouffer, ou tout au moins paralyser sa force d'expansion sur ses frontières orientales. C'eût été une sorte de confédération du Rhin, sous le protectorat espagnol. Le duc de Féria, gouverneur de Milan, devait former en Alsace l'armée destinée à réprimer les révoltés des Pays-Bas. Le concours de Friedland entrait comme un élément essentiel dans les calculs d'Olivarez. Mais il s'était trompé en croyant que le généralissime de l'Empire accepterait une position subordonnée et consentirait à recevoir des ordres de Féria. Il fut inflexible sur ce point, et force fut de lui accorder le droit exclusif de commander toutes les

troupes et de diriger les opérations de la campagne. Un moment il se crut assez fort pour faire dire à Gaston d'Orléans qu'il était prêt à l'appuyer.

Il connaissait peu quel adversaire il avait en Richelieu, dont le génie prompt et énergique ne connaissait ni hésitations, ni incertitudes, et savait frapper à temps des coups habiles et décisifs. En renouvelant l'alliance avec la Suède, la Hollande, en ranimant le courage abattu des protestants allemands, le cardinal conjurait l'orage, et le père Joseph, à Heilbronn, défaisait les trames ourdies par Olivarez.

Par un singulier revirement, nous trouvons, quelques semaines plus tard, Friedland en pourparlers mystérieux avec la France, que naguère il rêvait d'attaquer. Feuquières, revenant de Heilbronn, rencontra à Dresde les comtes de Thurn et Kinsky, les deux principaux personnages, parmi les émigrés bohémiens, qui erraient alors en Europe, comme nous avons vu errer, il y a dix ans, les réfugiés politiques de la Hongrie. Kinsky, ami personnel de Friedland, dit à Feuquières qu'il serait facile à la France de s'assurer le concours du généralissime de l'Empire. Cette communication devint le point de départ de négociations suivies entre Feuquières et Friedland. Le diplomate français se mit à découper la carte d'Allemagne, comme s'il se fût agi d'un pays conquis. La Franconie devait être érigée en principauté pour Bernard de Saxe, le vainqueur de Lützen. La couronne de Bohême serait adjugée à Friedland qui, devenu ainsi membre du collége électoral, joindrait son suffrage à celui de l'électeur palatin, des électeurs de Saxe et de Brandebourg pour élire Louis XIII roi des Romains. Sans accepter, ni refuser, Friedland traîna en longueur ces négociations qui, commencées au mois d'août 1633, en étaient au mois de décembre encore au même point. La couronne de Bohême ne l'avait jamais vivement tenté; il savait que s'il était facile de l'obtenir, il lui serait impossible de la garder. Son ambition, toujours réfléchie et pratique, avait en vue une proie plus solide : c'était le bas Palatinat, Baden-Durlach et le Wurtemberg. Il en revint à ses premiers projets et renoua avec Arnim, le duc Franz-Albert de Lauenbourg, maréchal de Saxe et le comte de Thurn, des pourparlers dont on s'inquiéta plus que jamais à Vienne.

Ferdinand commençait à regretter la concession, inouïe jusque-là, qu'il avait faite à Friedland, en lui reconnaissant le droit illimité de faire la guerre ou la paix à son gré; car telle était l'étendue de ses pouvoirs, comme on en a eu la preuve dans une correspondance du Nonce, qui constate avec douleur qu'on a donné au général *la total autorità di fare la pace o la guerra senza consenso, limitatione o presaputa del Imperatore.*

Déjà plus d'une fois Friedland avait été bien près de franchir la limite au delà de laquelle il n'était plus le mandataire fidèle et loyal de son maître, mais devenait un traître et un félon. Ce fut dans l'automne de 1633 qu'il fit le pas décisif dans la voie de la trahison. Il y fut poussé par l'aveugle et fanatique opposition du parti qui, à la cour de Vienne, combattait son influence et traversait tous ses projets pour la pacification de l'Allemagne. A sa grande surprise, Oxenstiern vit un jour arriver Arnim, porteur de propositions aussi extraordinaires qu'imprévues de la part de Wallenstein. Il ne s'agissait de rien moins que d'une alliance avec lui contre l'Autriche, la *Ligue* et l'Espagne. Friedland aurait marché sur Vienne, Bernard de Saxe fondu sur la Bavière, tandis que Horn envahirait les Pays-Bas. Le chancelier de Suède promit d'envoyer deux régiments suédois, mais à une condition, c'est que le général commencerait par se prononcer de façon à ne plus pouvoir revenir sur ses pas. Ce n'était point l'affaire de Friedland, qui prenait plaisir à ce jeu double et périlleux d'avances et de retraites, de marchés rompus, de promesses démenties, d'assurances trompeuses et d'engagements téméraires. « Je joue avec l'ennemi, disait-il, comme le chat avec la souris. » Pour punir Oxenstiern, trop lent à accepter son alliance, il se porta brusquement par une marche rapide sur Steinau, et y surprit plusieurs régiments suédois qui se virent forcés de déposer les armes. A Glogau, la garnison voulait résister ; il fit dire au commandant qu'il ferait pendre devant les murs les colonels suédois qui étaient en son pouvoir, et cette menace barbare lui ouvrit les portes de la ville.

A ces exploits, Bernard de Saxe répondit quelques jours plus tard, en se jetant sur Ratisbonne, qu'il occupa le 28 octobre. Ce fut en vain que Maximilien de Bavière appela à son secours le général de l'Empire : Friedland, sourd à ses cris de détresse, resta à Pilsen, en Bohême, où il avait cantonné ses troupes pour leurs quartiers d'hiver. On a dit souvent qu'il avait voulu en cette occasion tirer vengeance des persécutions dont il avait été l'objet de la part de l'électeur de Bavière. Ranke croit que sa conduite fut dictée par des raisons purement stratégiques, et le prouve d'une manière satisfaisante. Néanmoins, cette inaction qui paraissait malveillante et cachait peut-être des pensées de trahison, raviva toutes les inimitiés qui s'agitaient à Vienne contre le généralissime. Un membre du conseil militaire impérial vint le trouver dans son camp pour le décider à prendre en face de l'ennemi une attitude plus énergique. Le refus obstiné qu'il opposa à toutes les remontrances fournit une arme puissante à ses ennemis et précipita la crise fatale où il devait perdre le pouvoir et la vie.

III

Avant de racontrer la catastrophe où périt Wallenstein, Ranke revient sur la vie militaire de son étrange héros, et le place au premier rang parmi les stratégistes modernes. Ses grandes manœuvres étaient toujours basées sur une étude approfondie des circonstances et des localités. L'emplacement de son camp à Nuremberg, ses dispositions stratégiques au pont de Dessau, à Wolgast, à Steinau, indiquent un coup d'œil sûr, une juste appréciation des conditions locales, une remarquable perspicacité. Il dut ses plus grands succès à l'emploi de la cavalerie légère et de l'artillerie de campagne. On le regarde avec raison comme le créateur de l'artillerie autrichienne qui, à travers ses transformations diverses, a joui jusqu'à nos jours d'une réputation méritée. S'agissait-il d'organiser un territoire conquis, d'asseoir les impôts, d'entretenir l'armée, de trouver, sans ruiner les populations, les ressources indispensables pour les services publics et les besoins de la guerre, nul ne déployait au même degré que lui les qualités pratiques d'un excellent économiste, d'un prévoyant administrateur. Ranke nous donne de curieux détails sur la manière dont se recrutait son armée. Les colonels lui amenaient leurs régiments, les capitaines leurs compagnies recrutées à leurs frais. Quand il entra pour la seconde fois au service de l'Empereur, ses anciens officiers, qu'il avait recueillis sur ses domaines, lui formèrent en quelques semaines une armée composée d'hommes aguerris, éprouvés et fidèles. Le général en chef, couvert par le Trésor, leur garantissait le remboursement des sommes qu'ils avaient dépensées ; il était leur caissier général, et, pour employer l'expression ingénieuse de Ranke, l'*impresario* de la campagne.

On trouvait dans son armée des hommes appartenant à toutes les nations de l'Europe. Un de ses régiments comptait jusqu'à *dix* nationalités distinctes. Ses colonels étaient allemands, espagnols, italiens, bohémiens, dalmates, roumains. Le général de sa cavalerie légère était croate. Un petit nombre de ses officiers était polonais ; il en congédia plusieurs de cette nation pour cause d'indiscipline. Son camp renfermait une foule d'officiers protestants venus du Brandebourg, de la Saxe, de la Poméranie, du Holstein. Il était le seul général de cette époque osant accueillir avec cet éclectisme indifférent des auxiliaires de toutes les confessions. L'armée de la *Ligue* ne comptait que des catholiques, et celle de Gustave-Adolphe était composée exclusivement de protestants. La différence de religion ne

nuisait pas à la cohésion de l'armée commandée par Wallenstein et gouvernée par la plus impitoyable discipline. Ce caractère mixte se retrouva dans les armées de Louis XIV, pendant les dix premières années de son règne et dans celle qui permit à Frédéric II de conquérir la Silésie et de tenir tête à l'Europe. Wallenstein avait fait la part large aux plébéiens et fils de bourgeois, qu'il élevait sans hésiter aux grades supérieurs quand ils avaient donné des preuves de leur mérite. Le margrave de Bade fut chassé de son camp pour avoir osé se mêler d'une affaire qui ne le regardait pas. Il avait introduit une foule de règlements nouveaux et changea jusqu'à la manière de battre le tambour. Obligé de sévir avec rigueur, pour maintenir la discipline au sein d'une tourbe rassemblée des quatre coins de l'Europe, il rendait les officiers responsables des excès de leurs soldats. Les maraudeurs pris en flagrant délit étaient pendus sur l'heure.

Reculer même devant des forces supérieures était un crime et une honte à ses yeux. Un jour, Gustave-Adolphe lui proposa une convention d'après laquelle, s'il arrivait que deux détachements ennemis de force visiblement inégale vinssent à se rencontrer, le plus faible devrait déposer les armes. « Non pas, dit-il, mes soldats ne doivent jamais se rendre ; il faut qu'ils combattent ou qu'ils *crèvent* » (*Sie müssen combattiren oder crepiren*). Pendant une bataille, il portait toujours sur lui un certain nombre de chaînes d'or, qu'il distribuait aux auteurs de quelque action d'éclat. Voulait-il accentuer l'estime particulière qu'il avait pour un soldat, il s'approchait de lui, et lui posait la main sur la tête ou sur les épaules. Plus d'une fois, il suivit le cortége funèbre d'un simple soldat, mort en faisant bravement son devoir. En cas de querelle et d'insulte grave, il imposait le duel aux deux parties, comme la seule et efficace réparation d'honneur. Il faisait l'accueil le plus dur et le plus méprisant aux jeunes damoiseaux de grande famille qui lui arrivaient, munis de hautes recommandations peu justifiées par leur mérite. A un jeune seigneur, qui s'était présenté dans une toilette élégante et avec un riche équipage, il conseilla de repartir et d'entrer comme page au service du cardinal Dietrichstein : « la fumée du canon ternirait la fraîcheur de son teint. » C'est Wallenstein, dit Ranke, qui a fondé la discipline militaire moderne et fixé les principes qui ont fait loi pendant près de deux siècles après lui. « Il était né *prince de la guerre.* »

Quand il paraissait dans son camp, défense était faite de le saluer. Rentré dans son logement, il voulait qu'on éloignât du voisinage tout instrument bruyant, les chevaux, les chiens, pour lesquels il avait l'aversion bizarre qui était une des singularités de Gœthe. Il fallait, dans ses appartements, marcher en pantoufles, quitter épée, bottes, éperons. Le moindre bruit l'agaçait et provoquait sa colère.

Hors de son camp, il aimait à déployer un luxe royal, par où il éclipsait tous les princes de l'Empire. A Prague, sur la fameuse colline du Hradschin qui s'élève sur la rive gauche de la Moldau, couronnée de palais et d'églises, on montre encore la somptueuse résidence et les vastes jardins qu'il s'était fait construire. Dans le grand salon de réception, le peintre l'a représenté sur un char doré, traîné par quatre chevaux, couronné de lauriers et d'une étoile comme un triomphateur romain. Dans une salle ouverte et soutenue par des colonnes ioniques, les murs portent une foule d'emblèmes astrologiques, dessinés sans doute sous la direction de Seni, son astrologue. Trois cents chevaux de selle et de trait étaient nourris dans des mangeoires de marbre, et les eaux jaillissant des fontaines de bronze venaient remplir leur abreuvoir. Des volières orientales contenaient des milliers d'oiseaux rares, et les poissons les plus recherchés nageaient dans les bassins de ses jardins. Il voyageait avec quatorze voitures à six chevaux, que suivaient cinquante chariots portant des objets d'ameublement.

Ses revenus, qui s'élevaient à 6 millions de florins (environ 30 millions de francs), suffisaient à défrayer ce luxe extraordinaire[1].

Ennemi du cérémonial des cours, on le vit souvent interrompre des envoyés qui l'abordaient avec les formules obséquieuses et les phrases ampoulées de la rhétorique officielle. Rien ne l'indignait comme les profondes révérences importées d'Italie à la cour de Vienne. Il aimait néanmoins l'éclat et la magnificence autour de lui : ses pages, au nombre de soixante, appartenant aux plus grandes familles de l'Empire, portaient un riche costume de velours bleu avec passementerie rouge et or. Sa garde se composait de colosses qui auraient pu lutter avec les fameux grenadiers du roi de Prusse. Son séjour en Italie lui avait donné l'aisance gracieuse et les manières du plus élégant *cavaliere*. Une courte apparition qu'il fit dans le palais de l'électeur, à Berlin, suffit, nous dit le grave Ranke, pour lui gagner le cœur de toutes les dames de la cour. Il avait grand air, sans arrogance et sans affectation.

Sa colère aisément provoquée, surtout pendant ses accès de goutte, avait quelque chose de sauvage qui le fit comparer souvent à une bête féroce. Sa conversation, animée et brillante, était semée de boutades qu'il ne prenait pas lui-même au sérieux, mais qui faisaient sur ses auditeurs une vive et durable impression. Ses portraits, dont deux au château de Sagan et un troisième par Van

[1] Il voulait faire de son château de Sagan, en Silésie, une des merveilles du monde. La mort arrêta l'exécution de ses projets. Cette magnifique résidence appartient aujourd'hui au duc de Sagan et Valençay-Talleyrand, membre de la Chambre des seigneurs de Prusse.

Dyck, dans la *galerie Lichtenstein*, à Vienne, lui donnent un air étrange et un peu égaré, mais une expression énergique et réfléchie, avec une nuance d'astuce italienne. Il était maigre et pâle, d'un teint bilieux presque jaunâtre. Ses petits yeux, d'un bleu profond, avaient un éclat étincelant et dur. Il avait les narines gonflées, les moustaches relevées très-haut avec un air de défi. Son front large portait la trace de la méditation, des calculs longs et compliqués, mais non des soucis ; il n'avait pas une ride. Le menton fin, mais saillant, accuse la force de cette volonté « qui ne pouvait jamais, disait-il, se plier aux ordres d'un autre. »

Il n'avait pas quarante ans, que déjà ses cheveux étaient entièrement blancs. La goutte paralysait souvent ses mouvements, et, dans les dernières années de sa vie, il ne marchait plus qu'avec peine, appuyé sur un jonc d'Espagne, rêveur et promenant un regard curieux, presque défiant, autour de lui.

Mais ni les infirmités ni les souffrances n'éteignirent jamais le feu de l'ambition ni cette activité dévorante et fiévreuse qui le poussait sans cesse à de nouvelles et hardies aventures. « Toujours rêveur et perdu dans ses pensées, jamais calme et oisif, mais généreux, ingénieux, magnanime, avec cela dur et plein de rudesse, » tel est le court et frappant portrait que fait de lui un contemporain, l'historien Khevenhiller.

Il était l'idole des soldats, que séduit toujours l'imagination et l'audace. Lui aussi les aimait autant qu'il détestait les prêtres et les moines, ceux-là surtout « qui se mêlaient de politique ». Des soldats avaient maltraité un pauvre capucin qui s'était aventuré dans son camp, peut-être celui à qui pensait Schiller en écrivant le sermon burlesque de la huitième scène, dans la première partie de sa *Trilogie*. « Tant pis pour lui, dit le général, ; s'il fût resté dans son couvent, cela ne lui serait pas arrivé. » Jamais ce singulier chef catholique ne permit à un jésuite de pénétrer dans son camp, où il laissait les ministres luthériens prêcher et célébrer leur service religieux. « La liberté de conscience, disait-il souvent, est le privilége du peuple allemand. » Sa foi en l'astrologie, qui était celle d'un maniaque (il voulait connaître l'horoscope de tous ceux qui l'approchaient, avant de leur accorder son amitié), se conciliait avec le plus solide bon sens et la plus grande circonspection. Dans cet homme étrange il y avait, pour ainsi dire, deux natures : l'une folle, aventureuse et fantasque, l'autre froide, raisonneuse, calculant tout avec une rigoureuse précision.

Il put croire plus d'une fois, au milieu des bouleversements de cette époque, qu'il portait dans ses mains le sort de l'Europe. Au double point de vue de la morale et de la politique, ses projets pour

l'Allemagne n'étaient assurément pas sans grandeur. Il voulait conserver l'intégrité de l'Empire et y fonder une paix durable sur la base de la liberté de conscience. Mais nul ne pouvait éprouver reconnaissance ou sympathie pour ce grand égoïste qui, sans cesse, mêlait ses intérêts privés à la cause générale qu'il prétendait servir. Le moment vint où il crut ne pouvoir atteindre ses buts personnels et intéressés qu'en sacrifiant les intérêts de cette maison d'Autriche qui l'avait chargé de sa défense, où il essaya de retourner contre son souverain les armes que celui-ci lui avait mises entre les mains. Ce revirement devait être le signal de sa chute : il devait tomber comme étaient tombés avant lui tous ceux qui avaient été d'abord les favoris, ensuite les rivaux et les ennemis de leurs souverains ; comme Biron sous Henri IV, comme Carmagnola, le vaillant général du duc de Milan, comme le Cid mort dans la disgrâce. Il devait partager le sort de tous ces généraux qui avaient, par leurs triomphes mêmes, éveillé la jalousie ou la défiance des princes qu'ils servaient, le sort de Pescara, de Spinola, du duc d'Albe, du chevaleresque et malheureux Essex, que ne sauva point le souvenir d'une ancienne amitié et des services rendus.

Il nous reste à raconter brièvement les dernières et coupables entreprises du général de Ferdinand, sa lutte désespérée et impuissante contre les influences politiques et religieuses, qui ne voulaient d'abord que lui ôter le pouvoir et qui provoquèrent sa fin tragique.

IV

Les armées françaises avaient rompu en Alsace cette ligne de communication que l'Espagne avait tant à cœur de maintenir entre l'Italie et les Flandres. La cour de Madrid s'en prit à Wallenstein qui, indocile et égoïste, avait refusé aux plans de l'Espagne le concours actif qu'on lui demandait. Dès lors toute l'influence de la diplomatie espagnole s'employa auprès de l'Empereur contre son général. Les conseils d'Olivarez avaient d'autant plus de poids que l'Autriche était, pour ainsi dire, pensionnaire de l'Espagne. L'Empereur recevait cinquante mille florins par mois et, de temps à autre, des subsides fort considérables[1]. De son côté, l'électeur de Bavière réitérait une menace qui avait toujours produit son effet, celle de s'allier à la France

[1] A la même époque, l'Espagne servait aux électeurs de Mayence et de Cologne 60,000 florins par an, à Maximilien de Bavière 80,000 ; à l'électeur de Trèves et au duc de Lorraine, chassés de leurs États, 40,000. L'Espagne était le banquier de l'Allemagne catholique.

si l'on ne destituait Wallenstein. Celui-ci, pour la première fois de sa vie, se donna le tort de blesser les susceptibilités de l'Empereur, en refusant d'associer son fils, le jeune roi de Hongrie, au commandement de son armée. Ce grief fut habilement exploité par le père Quiroga, capucin espagnol, confesseur de la jeune reine doña Maria, épouse de Ferdinand III. Grâce à l'influence de cette princesse, les Espagnols espéraient regagner en Allemagne la prépondérance dont ils avaient joui sous Charles-Quint. Une fois maîtres, ils auraient poursuivi leur triomphe complet dans l'Empire. Ils savaient, à n'en pas douter, que Friedland se proposait deux buts directement opposés : rétablir la paix de religion et soustraire l'Empire à toutes les influences étrangères. De là leur haine et leurs attaques ouvertes ou déguisées contre lui. Dès le 14 décembre 1634, Oñate, l'envoyé espagnol, disait nettement à Ferdinand II : « Le roi mon maître espère que Votre Majesté préférera son amitié aux extravagances du duc de Friedland. »

De leur côté, les protestants commençaient à espérer que le généralissime de l'Empire allait relever leur cause en danger et jouer le rôle de Maurice de Saxe, qui, après avoir servi avec éclat l'empereur Charles-Quint, avait soudain retourné contre lui ses armes victorieuses pour lui imposer le traité de Passau. Friedland rêvait, lui aussi, d'étonner le monde par un revirement de cette nature, mais il s'était mépris sur l'étendue de sa puissance.

Dans les premiers jours de janvier, le père Quiroga était dans son camp et le pressait de seconder les plans du cardinal-infant, qui brûlait de se rendre dans les Pays-Bas, en détachant de son armée six mille hommes de cavalerie légère qui seraient dirigés sur l'Alsace. Il refusa tout net, soutenu dans cette attitude par ses colonels, qui soupçonnaient avec lui dans cette affaire une manœuvre ayant pour but de l'affaiblir.

Ce fut alors qu'il conçut l'idée de resserrer les liens qui unissaient à sa personne ses principaux officiers. Tout le monde connaît ce fameux banquet de Pilsen, où il leur fit signer le document qui allait être comme le procès-verbal de sa défection, la contre-lettre (*Revers*) par laquelle ils lui promettaient fidélité entière et dévouement absolu. Cette déclaration fut signée par le duc Jules-Henri de Lauenbourg, par le feld-marschall Ilow, par Trzka, par Gallas et Piccolomini. D'après une version accréditée par les ennemis de Friedland, une première déclaration contenant une réserve en faveur de l'autorité de l'Empereur aurait été lue avant le dîner, et une seconde déclaration d'où cette réserve était absente, aurait été présentée à la signature des officiers échauffés par le vin. « Grossière et invraisemblable tromperie, dit Ranke, dont aucun de ces hommes éner-

giques n'aurait pu être dupe. Chacun d'eux savait ce qu'il signait. » Deux jeunes princes de Toscane, qui servaient en qualité de volontaires dans son camp, le quittèrent aussitôt pour aller raconter à Vienne ce qui s'était passé.

Peu de jours après, nous retrouvons Friedland occupé à renouer avec les princes protestants les négociations interrompues. Ses envoyés partent munis d'instructions secrètes et redoublent d'efforts auprès de l'électeur George-Guillaume de Brandebourg, prince timide, indécis, pour qui les impériaux et les Suédois étaient comme le marteau et l'enclume; auprès de l'électeur de Saxe, qui avait toujours aimé la paix et qui valait mieux, si nous en croyons Ranke, qu'on ne le croirait en lisant le portrait tracé de lui par Feuquières en six épithètes moins polies qu'énergiques : « passionné, superbe, glorieux, brutal, grand ivrogne, mesfiant. »

Feuquières, qui se trouvait à Francfort en janvier, reprit, sur la proposition de l'émigré bohémien Kinsky et avec l'assentiment de Richelieu, les pourparlers commencés au mois de septembre avec Friedland. Celui-ci devait publier une proclamation où il annoncerait son intention formelle de conclure la paix avec les princes allemands, et, en cas de résistance de la part des Espagnols, la France serait là pour l'appuyer. Ainsi les deux adversaires de la coalition austro-espagnole, d'un côté la France luttant contre le sombre génie de l'Espagne, de l'autre les princes protestants combattant pour la liberté de conscience, récherchaient ensemble le concours de Friedland, qui put un instant se croire l'arbitre des destinées de l'Europe. Tout dépendait de la fidélité de son armée.

Déjà un agent confidentiel de la cour de Vienne, le comte Schlick, s'était rendu au camp de Pilsen pour sonder les principaux officiers et s'assurer d'avance de leur fidélité, pour le cas où l'Empereur se verrait obligé de retirer ses pouvoirs au général en chef. Ce dernier, qui avait l'œil ouvert, « éventa la mine, » selon sa propre expression, et y opposa ce qu'il croyait une contre-mine, en faisant signer pour la seconde fois à ses principaux officiers une promesse formelle de lui rester fidèles et de le suivre partout; mais ni Gallas, ni Colloredo, ni Piccolomini, qui signèrent cet engagement le 21 janvier, à Francfort-sur-l'Oder, n'entendaient suivre leur général dans une révolte contre l'Empereur. Cela était vrai surtout de Piccolomini, qui entretenait des rapports suivis avec l'Espagne. Ce général avait été autrefois envoyé en Bohême, par le grand-duc de Toscane, à la tête d'un régiment de cuirassiers. A une vive intelligence, à une bravoure éprouvée, il unissait une magnifique stature, une imposante prestance. C'était le Murat du dix-septième siècle, et jamais on n'avait encore vu, à la tête de la cavalerie, d'homme plus brave et plus bril-

lant. Friedland l'aimait pour sa vaillance et aussi parce qu'ils étaient nés tous deux sous la même constellation. « Je ferai de ton duc un roi et de toi-même un prince, » lui avait-il dit un jour. L'Italien prudent et réservé ne s'était jamais livré qu'à demi.

Ferdinand II fut longtemps avant de croire à une défection de la part de son généralissime, et l'affaire de Pilsen ne lui causa aucune alarme. Cependant Oñate, l'envoyé de l'Espagne, allait partout dénonçant la trahison de Friedland, prédisant qu'il « sauterait bientôt par-dessus le fossé, » et qu'alors on ne pourrait plus lui résister. A l'entendre, l'Empire ne pouvait être sauvé que si, *d'une manière ou de l'autre*, on réduisait cet homme à l'impuissance. Il écrivait à Madrid : « Le malade (l'Empire) me mourra dans les bras si l'on n'agit promptement. »

Des révélations arrivées simultanément de la Bavière, de la Savoie et de la Bohême, vinrent lui donner raison. Les intrigues de Friedland avec la France n'étaient plus un mystère : on apprit que les émigrés bohémiens se promettaient de rentrer avec les régiments français dans leur patrie, et d'y proclamer roi Friedland. Muni de documents certains et de preuves irréfragables, Oñate alla trouver le prince Eggenberg, ami du général, et Ferdinand, pour qui le doute ne fut plus possible. Il est intéressant de rappeler ici les vastes combinaisons politiques conçues à ce moment-là même dans le cerveau toujours fécond de Wallenstein. Il aurait commencé par conclure une paix solide avec les deux électeurs protestants, à l'exclusion des Suédois, qui commençaient à se rendre intolérables même à leurs alliés. La France serait éloignée par des concessions, l'Espagne expulsée de l'Empire et même de l'Italie. On ferait de Milan une république; le pape aurait les Deux-Siciles, et enfin les ducs de Toscane et de Savoie seraient élevés tous deux au rang de rois, sous la suzeraineté de l'Empereur.

On comprend l'irritation des Espagnols en apprenant de pareils projets qui allaient à l'encontre de leur politique séculaire. Au moment même où se révélait cette conspiration contre eux, les troupes françaises commandées par La Force s'avançaient sur le Rhin et la Moselle, occupant les places fortes l'une après l'autre. L'heure était venue d'agir, et sans retard. Madrid menaça de retirer les subsides accordés à la cour de Vienne, si l'on ne procédait aussitôt contre Wallenstein. Le conseil secret se réunit : le prince Eggenberg, l'évêque de Vienne, le comte de Trantmannsdorf, étaient d'avis qu'il suffirait de limiter les pouvoirs du général. Le comte Schlick et le père Lamormain opinèrent pour la destitution.

On ne prit pas de décision ce jour-là. « Ferdinand avait la tête rompue de cette affaire qui, disait-il, se levait et se couchait avec

lui, et ne lui laissait pas un instant de repos. Dans les églises de Vienne, on faisait des prières publiques pour que Dieu éclairât l'Empereur. » La décision finale ne pouvait être douteuse. Par des lettres patentes signées de l'Empereur et datées du 24 janvier, le général fut dépouillé de tous ses pouvoirs, le commandement des troupes transféré à Gallas, et une amnistie accordée à tous ceux qui avaient secondé ses projets de révolte, à l'exception pourtant de deux de ses conseillers. On s'était assuré d'avance de la fidélité des principaux généraux. Gallas avait été gagné par la promesse de succéder à Friedland ; Piccolomini avait été persuadé par l'envoyé espagnol, Aldringer par l'évêque de Vienne. Restaient les colonels, que rattachaient à Friedland surtout des liens d'intérêts, car ils comptaient sur lui pour le remboursement de toutes les sommes dépensées pour équiper leurs régiments. « Un peu d'or arrangera l'affaire, » dit un membre du conseil à Vienne, qui se trouva avoir raison ; car la promesse qu'ils seraient désintéressés par le trésor impérial suffit pour les détacher de leur général et leur faire oublier toutes leurs promesses. « Tant il est vrai, dit Ranke avec un accent attristé, que les moyens les plus méprisables ont souvent une grande influence sur les affaires de ce monde. »

Le 20 janvier, Friedland avait encore fait signer à ses colonels une nouvelle promesse de le suivre partout, « tant qu'il n'entreprendrait rien contre l'Empereur ou la religion. » Il paraîtrait que, à la veille de sa disgrâce, toutes ses pensées et tous ses efforts se concentraient sur un but : le rétablissement de la paix sur la base de la liberté de conscience, dût-il arracher par la force le consentement de l'Empereur. Mais si Ferdinand se prêtait à ses desseins, « il était prêt, la paix signée, à remettre le commandement de l'armée au jeune roi de Hongrie dont il irait, au printemps, baiser les étriers. » Si, au contraire, on cédait, à Vienne, aux conseils de l'Espagne, à la pression du cardinal-infant, alors il poursuivrait avec son armée la réalisation de ses desseins, il irait jusqu'à la révolte. Il se doutait peu que le sol était déjà miné sous ses pieds.

L'envoyé de l'Espagne, qui avait assisté aux séances du conseil, avait émis l'avis qu'on devait tuer Friedland à la première occasion, sans autre forme de procès. Les autres membres du conseil décidèrent qu'on tenterait de l'enlever pour l'amener à Vienne, où il serait jugé en règle. Dès le 7 février, Aldringer et Pilsen s'étaient rendus au camp de Pilsen « pour saisir l'oiseau dans son nid. » La précaution qu'avait prise Friedland de confier les postes à des gens dévoués fit échouer leur entreprise.

Le 18 février, était publiée dans le camp de Pilsen une proclamation impériale accusant Friedland d'avoir conspiré avec les ennemis

de l'Empereur pour lui ravir ses États héréditaires, son sceptre et sa couronne, et le déclarant déchu de toutes ses dignités.

Dans la défection presque générale qui suivit cet ordre du jour impérial, il ne resta autour de lui que les colonels Ilow, Trzka, Kinsky et Neumann, avec une partie de leurs régiments. La garnison de Prague lui ferma les portes de la ville; il en apprit la nouvelle sur cette Montagne-Blanche qui avait été le théâtre de ses premiers et glorieux exploits. Il ne lui restait plus qu'à congédier le conseiller impérial qui était dans son camp pour représenter la cour de Vienne dans toutes les négociations en vue de la paix. « Quel dommage! lui dit-il en le voyant partir; j'avais la paix dans ma main. » Après un instant de silence, il ajouta : « ieu est juste! »

Dans son petit écrit intitulé : *Conspiration de Wallenstein*, Sarrazin a tracé de Friedland un portrait vif, animé, brillant et, à quelques détails près, fort ressemblant. Il se trompe en particulier quand il écrit ces mots : « Il a toujours pénétré les desseins des autres et su habilement faire triompher les siens. » S'il y a une qualité qui ait fait défaut à Friedland, c'est le don de deviner les pensées des autres et de prévenir leurs projets. Il était trop plein de ses propres pensées, trop plein d'une confiance orgueilleuse dans sa fortune et dans la fidélité des hommes qu'il croyait avoir liés à sa cause par ses bienfaits. C'est ce qui devait hâter sa perte. Les quatre officiers que nous avons nommés le suivirent à Eger, petite ville de la Bohême, assise au pied d'un contre-fort de la Fichtelgebirge. Il se rapprochait ainsi des troupes saxonnes et suédoises, avec lesquelles il comptait opérer sa jonction. Il arriva le 24 février, dans l'après-midi, avec le plus simple équipage, assis dans une litière que portaient deux chevaux. Un des peintres d'histoire les plus distingués de l'Allemagne, Charles Piloty, de Munich, a représenté dans une toile célèbre l'entrée du généralissime disgracié et fugitif dans la ville d'Eger. Le cortége est à une courte distance des portes de la ville, dont les clochers, les remparts et les tours se détachent faiblement sur un ciel grisâtre. De noires corneilles voltigent autour des cimes nues des arbres frissonnant dans la brume. Au bord de la route est un cimetière, et le fossoyeur, occupé à creuser une tombe, suspend son travail pour regarder passer le morne voyageur. A droite et à gauche de la litière chevauchent deux cavaliers, l'un coiffé d'un chapeau bizarre, à la barbe longue et flottante, comme attristé par de noirs pressentiments; c'est Seni, l'astrologue et l'ami de Friedland; l'autre, enveloppé dans sa cape militaire, et dont le front, ombragé par la visière de son casque, semble méditer de sinistres projets; c'est Butler, le colonel irlandais.

Friedland, maître de plusieurs places frontières et des passages de

l'Oder et de la Warthe, avait offert de les céder aux Suédois et aux Saxons, sur l'alliance desquels il comptait pour reconstruire l'édifice ébranlé de sa fortune. Après quelques hésitations, Bernard de Saxe et Georges d'Arnim s'étaient l'un et l'autre mis en route pour aller à Eger conférer avec Wallenstein. Celui-ci tenait alors le langage d'un homme qui se croit au-dessus des coups de la destinée. « Il montrerait, disait-il, aux Hapsbourg qu'on pouvait trouver des empereurs ailleurs que dans la maison d'Autriche. Ferdinand ne voulait plus de lui pour général, eh bien! il ne voulait plus de Ferdinand pour maître : il serait désormais son propre maître, et, la fortune aidant, il prendrait rang parmi les princes de la terre. » Cet homme extraordinaire, qui avait rêvé de porter la couronne de Danemark et puis celle de Bohême, de détruire l'empire ottoman, de conduire son armée sous les murs de Rome, comme Bourbon, puis de reprendre le rôle de Maurice de Saxe et , par un victorieux effort, de replacer l'Allemagne sur les bases ébranlées de la paix de Smalkalde, cet homme, sous le poids de la disgrâce impériale, se roidissait contre la fortune, poursuivait la trame de ses vastes desseins et, pour rappeler le mot de Bossuet, nul n'a traîné jusqu'à la tombe une plus longue chaîne de désirs inassouvis et de projets avortés.

« Depuis le temps de Samuel jusqu'à nos jours, aucun de ceux qui ont provoqué l'inimitié de l'Église n'a échappé à une fin désastreuse. » S'il y a quelque vérité dans cette remarque ironique de Schiller, Wallenstein en devait être un nouvel et mémorable exemple. Il était arrivé à Eger avec un des régiments de Trzka, commandé par l'Irlandais Butler.

A cette époque, où l'Angleterre jouissait d'une paix profonde, il était ordinaire de voir des fils de famille passer sur le continent pour y chercher fortune. Les Écossais entraient de préférence au service des princes protestants. Les Irlandais aimaient mieux servir les maisons catholiques. Dans l'armée de Wallenstein on trouvait des membres des deux confessions, Butler, ardent catholique et esclave de son serment, n'avait suivi qu'à regret son général depuis qu'il le savait révolté contre l'Empereur. En partant pour Eger, il dit à Gallas « que Dieu le conduisait peut-être là, pour y faire quelque héroïque action. » Par un message secret, Piccolomini l'avait encouragé à amener Friedland mort ou vif dans le camp de l'Empereur. Oñate, l'Espagnol, n'avait jamais varié sur ce point, il l'aimait mieux mort que vif et ne s'en cachait pas. Quant à Ferdinand, Ranke croit qu'il resta étranger à ces complots sanguinaires contre son ancien favori. Obsédé de plaintes et de récriminations, il ne dit rien et laissa le champ libre aux « hommes d'action. » On sait comment ils accomplirent leur œuvre.

La garnison d'Eger était commandée par deux officiers écossais et protestants dont la religion pouvait faire supposer qu'ils se montreraient sympathiques à Friedland et à ses projets. Par une fatalité singulière, ils ne tardèrent pas à grossir le nombre de ses ennemis. Gordon et Lessley reçurent les confidences de Friedland qui n'hésita pas à les instruire de ses rapports avec les Suédois et les Saxons, auxquels il voulait, disait-il, ouvrir les portes de la ville. Les deux Écossais avaient déjà reçu avis de la part de l'Empereur qu'ils n'eussent à exécuter aucun des ordres donnés par Friedland ou ses adhérents. Avec une loyauté qu'on ne leur avait pas supposée, ils déclarèrent nettement qu'ils entendaient tenir le serment prêté à l'Empereur. Les instances d'Ilow et de Trzka ne purent ébranler leur résolution. Ils y furent confirmés encore par une entrevue qu'ils eurent avec l'Irlandais Butler. Ces trois étrangers divisés par les croyances religieuses, mais réunis par la communauté de langage et par le serment prêté à l'Empire, s'abouchèrent dans la citadelle dont les ruines pittoresques s'élèvent encore au-dessus des bords escarpés de la rivière d'Eger. Ils se dirent qu'en obéissant aux ordres de Wallenstein ils devenaient parjures; en lui résistant, ils s'exposaient aux effets de sa colère et probablement à la mort. N'était-ce point un cas de légitime défense? N'avaient-ils pas le droit de prévenir le danger qui les menaçait en frappant les premiers le général qui les provoquait à la trahison? Le complot sanglant que l'on connaît, sortit de cette longue conférence. Butler offrit ses dragons pour l'horrible besogne. On résolut de commencer par les quatre colonels qui s'étaient invités à souper (c'était le soir du mardi-gras) chez les deux Écossais qu'ils espéraient encore gagner à la cause de leur maître. A huit heures du soir, Ilow, Trzka, Neumann et Kinsky s'assirent à la table de Gordon et de Lessley. Ils soupèrent gaiement et burent avec enthousiasme à leur général, au succès de ses projets.

Vers neuf heures et demie, Lessley entrait dans la salle précédant six Irlandais robustes qu'il avait postés dans une pièce voisine. Tous entrèrent en criant : Vive l'empereur Ferdinand ! Les victimes de ce guet-apens portèrent la main à leurs épées. Ilow, pâle de colère, provoqua Gordon en duel. En moins de deux minutes, ils furent criblés de coups par les poignards et les larges épées des Irlandais et ils tombèrent baignés dans leur sang.

Les meurtriers n'avaient fait que la moitié de leur œuvre. Sans perdre un instant, ils se portèrent vers la maison qu'occupait Wallenstein. C'était celle du bourgmestre. Un escalier extérieur conduisait à ses appartements situés au premier étage. Pendant que les dragons de Butler entouraient la maison pour éloigner tout secours, le capi-

taine irlandais Devereux[1] gravissait cet escalier et suivi de quelques soldats pénétrait dans les appartements de Wallenstein. Celui-ci sortait du bain et allait se mettre au lit. Son échanson venait de lui présenter du vin dans une coupe d'or. Le bruit de l'orage, qui grondait avec fureur, avait empêché d'entendre les pas des assaillants. Comme ils enfonçaient bruyamment les portes, un page s'avança au-devant d'eux, les priant de ne pas troubler le repos de son maître. Ils le percèrent d'un coup d'épée, en criant mort aux rebelles. « Wallenstein surpris du bruit qu'il entendait, s'avança en chemise vers la fenêtre, sans doute pour appeler la sentinelle. Mais déjà le capitaine avait enfoncé la porte de sa chambre en lui criant : « Fourbe et traître. » Wallenstein comprit-il ce qui se passait? Devina-t-il que le dernier acte de trahison qu'il avait accompli attirait sur sa tête la vengeance des impériaux? Il est probable que son esprit saisit rapidement le rapport de ces faits. Appuyé contre une table, les lèvres tremblantes, mais sans dire un mot, il ouvrit les deux bras et présenta son corps à la hallebarde de Devereux qui lui traversa la poitrine. On roula son cadavre dans une pièce de drap rouge, pour le porter à la citadelle à côté des autres victimes. »

Assassiné par un Irlandais catholique et deux Écossais protestants, on peut dire, qu'en réalité, Wallenstein tomba sous la haine et le fanatisme des Espagnols. Leur joie se trahit d'une façon brutale et indécente. « C'est une grande grâce, s'écria Oñate que Dieu a faite par là à la maison d'Autriche. » Piccolomini, l'instigateur secret de l'assassinat, déclara que « ces trois étrangers avaient rendu un grand service à la cause de Dieu et à la cause de l'Empereur. » Ranke ne nous dit rien de cette « larme solitaire » que Ferdinand, d'après Schiller, aurait versée sur son ancien favori et des trois mille messes qu'il fit dire pour le repos de son âme, mais tout est si bien dans le caractère de l'homme et de l'époque qu'on est tenté de le croire. D'importants succès achevèrent de consoler l'oublieux Empereur. L'étoile des Hapsbourg brilla d'un nouvel éclat; Ratisbonne fut reconquise par le jeune roi de Hongrie, à qui le commandant suédois put dire, en lui remettant les clefs de la ville : « Je vous remets les clefs de l'empire romain. » Son élection comme roi des Romains suivit de près son triomphe. Le cardinal-infant put traverser les Alpes et à la tête de ses régiments italiens et espagnols s'acheminer vers les Pays-Bas. La défaite de Nordlingen mit les protestants à la merci de l'Empereur, qui imposa à la Saxe une paix humiliante. La ligue

[1] Il porte le nom germanisé de Walter de Ebrox sur le tableau qu'on voit encore dans l'hôtel de ville à Eger.

austro-espagnole triomphait sur tous les points et le duc de Lorraine disait tout haut que dans trois mois il serait sous les murs de Paris. Nos armées lui préparaient une amère déception et à l'Europe une série de foudroyantes surprises. La France, qui s'était bornée jusqu'ici à soudoyer les ennemis de l'Autriche, allait intervenir directement dans la lutte pour écraser les légions de l'Espagne, humilier l'Autriche et donner à l'Allemagne en se retirant la paix et la liberté confessionnelle. Si le général de Ferdinand avait pu donner à l'Allemagne, comme il le méditait, la paix de religion, il eût épargné quinze ans de guerre et de déchirements à ce noble pays, qui eût développé sans entraves ses ressources intellectuelles et morales et produit peut-être un siècle plus tôt, et avec plus de richesse et d'éclat cette fleur de civilisation native, qui a tardé si longtemps à y éclore. Parmi les titres de gloire de Wallenstein, ce sera le plus solide et le meilleur d'avoir associé à ses projets égoïstes une grande pensée nationale. C'est là ce qui a réhabilité sa mémoire aux yeux des historiens protestants du Nord. Ils ont découvert le champion de l'indépendance nationale et de la liberté de conscience dans l'homme où l'on n'avait vu jusqu'ici que l'impitoyable et sauvage condottiere. Assurément, il ne suffirait pas, pour le connaître, de l'étudier dans les pamphlets latins ou allemands qui germèrent pour ainsi dire, dans le sang du général traîtreusement assassiné. L'un de ces pamphlets le qualifie ainsi : *Friedlandus ultimus Machiavelli partus*, ce qui prouve pour le dire en passant, que la mauvaise réputation de Machiavel ne date pas de nos jours. Plus loin, l'auteur résume son jugement sur Friedland en ces mots : *Maximus generis humani impostor*. Dans le livre que nous venons d'analyser, Ranke nous trace du fameux homme de guerre un portrait plus calme, plus complet et plus vrai.

Avec lui nous admirons en Wallenstein le génie militaire, l'activité merveilleuse, la grandeur et l'audace dans les desseins, la vigueur, la promptitude dans l'exécution, le caractère vraiment clairvoyant et sensé de sa politique au moins dans les grandes lignes tracées par son vigoureux esprit. Malheureusement le sens moral paraît absent ou il ne brille que faiblement et à de rares intervalles. Bien qu'il ait dit un jour à ses officiers : « J'ai une conscience aussi bien que les autres, » ses actes sont là pour attester qu'il ne rendait qu'un hommage incomplet aux principes de la morale éternelle. Il était dur jusqu'à la cruauté, déloyal jusqu'à la perfidie, égoïste jusqu'au crime. Il trouvait tout naturel de provoquer à la défection les généraux qu'il avait à combattre et il fit à Arnim des propositions que celui-ci qualifiait de vilenie. Il était prêt lui-même à trahir pour un grand intérêt personnel le souverain qui

l'avait mis à la tête de ses armées. La passion du pouvoir était le démon qui possédait son âme, et peut-être le ressort caché et final de toutes ses actions. Jeune, il aima les richesses, mais comme un instrument de pouvoir. Investi d'un grand commandement, il ne visa qu'à se rendre indispensable pour conserver l'autorité aussi longtemps que possible, et il voua la haine la plus implacable à ceux qui l'en avaient dépossédé. Il était hardi, entreprenant, téméraire, mais point du tout chevaleresque ; ni les hauts faits de sa carrière, ni les grands desseins conçus par son imagination ne peuvent lui donner le sceau de la vraie grandeur, parce qu'il leur manque la noblesse, l'élévation morale, l'enthousiasme et le calme. Il y avait en lui des côtés mystérieux, singuliers, poétiques, ceux que le génie de Schiller a surtout développés dans son œuvre immortelle. Il y avait aussi le côté réaliste, positif et parfois très-prosaïque que son nouvel historien a pleinement mis en relief. Ranke dit de lui : « Il vécut toujours plein de grands projets, dans lesquels il mêlait à l'intérêt public des vues très-personnelles, mais, si nous ne nous trompons, car il y a toujours quelque chose d'énigmatique et d'impénétrable dans les pensées des hommes, la préoccupation de l'intérêt général dominait. » L'historien nous prouve en effet que, s'il a convoité ardemment les richesses et la puissance, s'il a montré une cupidité passionnée, une avidité effrayante, il s'est aussi préoccupé des intérêts les plus précieux de l'Empire et de la nation allemande. Il a poursuivi des buts plus élevés que l'acquisition d'une principauté héréditaire; il nourrissait des pensées qui comme celles d'Alexandre, de César ou de Napoléon embrassaient la moitié du monde, et il s'était tracé un programme politique qui restera à jamais mémorable. S'il n'a pas fait le bien pour le bien, il serait injuste de dire qu'il faisait le mal pour le mal.

Fils d'un siècle de fer, il n'était pourtant ni le flibustier farouche, ni l'Attila sauvage que ses contemporains protestants voyaient en lui.

Ce n'était pas non plus un Richard III, mais bien plutôt un Cromwell avorté. Ranke, en éclairant d'une lumière plus complète cette étrange figure, ne l'a point rapetissée à nos yeux. L'auteur de la *Trilogie* lui-même ne nous paraît point avoir abusé de la liberté dont jouit le poëte, pour idéaliser le héros qu'il met en scène. Au contraire, après avoir parcouru les pages de l'historien, Wallenstein nous apparaît tellement au-dessus des malfaiteurs barbares du genre humain, et des ambitieux vulgaires, tellement ennobli par la grandeur de ses pensées, l'étendue de ses projets et la vigueur de sa volonté, que nous pouvons presque le reconnaître dans l'image que le poëte en a tracée.

J. M. Gardet.

THERMIDOR

DEUXIÈME PARTIE

LE FAUBOURG DE PARIS PENDANT LA TERREUR

I[1]

L'AUBERGE DU GARDE-FRANÇAISE

Avant 1786, la ville finissait, du côté de Paris où se trouvent en ce moment une partie de nos personnages, au bout de la rue d'Enfer, c'est-à-dire au carrefour où le boulevard Montparnasse, la rue Notre-Dame-des-Champs, la rue de la Bourbe et cette rue d'Enfer venaient se rencontrer. C'est ce que nous nommons aujourd'hui le carrefour de l'Observatoire. Mais la place n'était pas nue comme à cette heure, c'était une simple intersection de voies, au bout de l'enclos des Chartreux, à l'ombre du grand moulin des moines.

Quand, en 1786, on avait porté les murs d'octroi jusqu'aux endroits où nous les avons vus il y a quelque dix ans, la rue d'Enfer avait continué son chemin jusqu'à la barrière, ou plutôt elle avait donné son nom à la voie *faubourienne* qui, partant du carrefour indiqué plus haut, avait jusqu'à cette date le nom de chemin d'Orléans.

Mais pour être devenu voie urbaine et avoir changé son nom rustique en l'illustre et antique appellation de rue d'Enfer, le chemin d'Orléans n'avait guère perdu de sa physionomie paisible.

Il longeait à sa gauche les murs des jardins de l'abbaye de Port-Royal, jardins dont il nous reste encore l'avenue qui mène au bâtiment de l'Observatoire. A sa droite, en face de l'abbaye, la rue d'Enfer côtoyait de vastes cultures qui occupaient tout le terrain situé

[1] Voir *le Correspondant* du 10 et 25 juillet 1870.

aujourd'hui entre le boulevard Montparnasse et l'hospice des Enfants-Trouvés. Cet hospice était alors l'institut des Pères de l'Oratoire.

Au bout des bâtiments de cet institut, la rue d'Enfer s'élargissait et s'ombrageait de vieux arbres. Ce couvent de l'Oratoire était, en 1786, la dernière maison du faubourg d'Enfer. En 1794, on pouvait voir, entre le monastère alors désert et la barrière, trois maisons de chaque côté de la voie publique, à demi cachées dans les arbres qui ombrageaient le chemin.

Une seule de ces maisons était bâtie sur la rue : c'était celle qui occupait l'angle formé par la rencontre de la rue d'Enfer et du boulevard du même nom. C'était là l'auberge du Garde-Française, la plus célèbre taverne des deux sections Mutius-Scævola et de l'Observatoire. — Nous avons, en effet, quitté la 43e section pour la 47e, depuis l'extrémité de la rue Montagne-des-Champs.

Il est important que nos lecteurs voient bien la situation de cette auberge, où vont se passer toutes les scènes de cette partie de notre récit.

Elle occupe par ses bâtiments, par sa grande cour ombreuse et ses jardins, un îlot de terrain ayant exactement la forme d'un angle, côtoyé dans sa plus grande longueur par le boulevard d'Enfer, dans sa portion la plus étroite par la rue d'Enfer, et de l'autre côté par la rue La Caille, ruelle maintenant détruite et qui mettait alors la rue et le boulevard en communication.

Cette maison, isolée ainsi, occupant un vaste terrain très-planté dans un quartier très-populeux, était, du reste, la seule qu'on aperçût autour du large hémicycle précédant la barrière d'Enfer et nommé la place de la Barrière. Cette situation avait, sans doute, contribué à achalander l'auberge ; d'autres causes, nous le verrons, et particulièrement la personne de l'aubergiste, n'y avaient pas nui.

Cette place était extrêmement fréquentée : elle était comme le centre de la vie politique du voisinage. Le décadi et le quintidi, dans l'après-midi, les sectionnaires (dont les comités étaient fermés ces jours-là) venaient chercher ici leur forum. Les jours de fête, d'émeute ou seulement d'effroi, la place se remplissait de façon à rappeler le Jardin-Égalité, la place du Palais-National, les abords des Champs-Élysées, la place de la Bastille, les carrefours du faubourg de Gloire, enfin les lieux de réunion les plus aimés de la populace parisienne.

Nous aurons bientôt occasion de montrer sur ces lieux mêmes ce qu'était alors la vie de la place publique. Mais, à l'heure matinale où nous la prenons, l'auberge du Garde-Française était encore à peu près vide, et le voisinage à peu près désert.

Quelques joueurs de boules courent çà et là silencieux et timides. Seulement comme ils ne manquent pas, dans leur candeur, d'une petite pointe de diplomatie, le plus audacieux d'entre eux, qui est l'ex-portier de l'Observatoire et le seul habitant de la rue des Deux-Anges, s'en va, trottinant, acheter demi-setier ou chopine à l'auberge du Garde-Française. Car l'illustre hôtelier de céans est une autorité, et aussi a-t-il parfois protégé de son poing redoutable ces humbles clients dont la queue poudrée, sautillant sur les collets de ratine jaunissants, a la vertu d'irriter les sectionnaires en goguette.

A cette heure, les sectionnaires sont encore à leur besogne domestique. Les passants sont rares. Les difficultés qui entourent le passage des barrières parisiennes pendant la Terreur, la nécessité de montrer sa carte de civisme, les interrogatoires qu'il faut subir, arrêtent la circulation.

On entre assez facilement dans la ville, beaucoup plus facilement que l'on n'en sort. Mais après l'heure des approvisionnements, quand les paysans du voisinage, les quelques ouvriers de Montrouge et les fariniers de la vallée de la Bièvre ont passé, la barrière est peu fréquentée. Tout se tait dans le voisinage, et le cabaret reste vide jusqu'à ce que, après leur dîner de midi, les politiques, les bateleurs, les oisifs viennent envahir l'hémicycle.

Aujourd'hui septidi, ce bout de la rue d'Enfer est plus morne que d'habitude. Le poste de la barrière a été augmenté. Les six sectionnaires armés de piques qui, sous la conduite d'un sergent, font habituellement le service de police, ont été renforcés d'une dizaine d'hommes commandés par un lieutenant.

Un aide de camp du général Hanriot est venu faire une ronde, en recommandant un redoublement de surveillance, une extrême sévérité dans l'examen de ceux qui tenteraient de sortir. Il n'a pas dissimulé qu'à l'Hôtel de Ville — ou plutôt à la maison Commune — au bureau du département de police, on parlait d'un arrêté qui devait ordonner la fermeture des barrières. Il avait fait donner lecture d'un ordre du jour du citoyen Hanriot, rappelant à ses camarades que la patrie est toujours en danger ; que les séides des despotes coalisés, donnant la main aux infatigables conspirateurs à l'intérieur, se préparaient dans l'ombre à tenter quelque coup horrible et mystérieux. Il espérait donc que les braves sectionnaires auraient honte de profiter des périls de la patrie, leur mère, pour quitter leur poste et aller se rafraîchir au cabaret.

Aussi l'auberge avait-elle été à peu près vide pendant la matinée.

Qui l'eût vue, en passant de l'autre côté de la route, avec son avant-cour pleine de soleil, avec sa maison le long de laquelle grimpaient les vignes vierges et les rosiers, et sur le toit de laquelle se versait

l'ombre des grands arbres s'élevant d'un clos voisin, qui l'eût vue ainsi calme et fraîche, parfumée et silencieuse, l'eût prise pour une de ces paisibles demeures champêtres qui semblent être, dans les dessins du dix-septième siècle, le symbole du bonheur et de la paix domestiques.

La grande porte était tout ouverte, à deux battants. Une cour carrée, entourée de murailles, pavée au milieu, précédait une maison dont l'extérieur, avons-nous dit, était tapissé de feuillage. Le long des trois côtés de la muraille qui, avec la maison, formaient le carré de cette cour, on voyait des tables au milieu de petits bosquets très-maigres et qui défendaient à peine chacun des clients contre les regards de tous les autres consommateurs réunis dans la cour.

Ainsi l'avait voulu le civisme de la 47e section, qui avait forcé le cabaretier à arracher ses bosquets trop touffus. Nul n'avait ni raison ni droit de dissimuler quoi que ce fût aux regards de ses frères.

Cette cour et cette maison avaient été prises, nous l'avons déjà indiqué, sur un enclos très-boisé qui occupait tout ce triangle que nous avons dessiné entre la rue d'Enfer, le boulevard d'Enfer et la rue La Caille.

L'enclos était resté tel qu'il se trouvait au milieu du dix-huitième siècle : il entourait de deux côtés la cour et la maison, était séparé des voies voisines par des murs bien entretenus. On y avait accès par le derrière de la maison. Personne n'y avait jamais pénétré. Le cabaretier avait, sans varier, décliné toutes les propositions des meilleurs clients, désireux, quand la cour était pleine, de pénétrer dans cet endroit frais et mystérieux. Il avait toujours répondu sèchement que ce clos était à la citoyenne son épouse, qui y élevait une vache et des lapins, et, sur une nouvelle insistance, il s'était mis en fureur et avait joué des injures et des poings.

Jacques Heurtevent, cabaretier du Garde-Française, avait des poings formidables, un courage que rien n'intimidait, et des colères effroyables pendant lesquelles il tuait, disait-on, un homme comme il eût brisé un verre. Il était d'ailleurs un des hommes les plus connus de Paris, cela pour beaucoup de causes ; mais une raison dominait toutes les autres : *Jacques Heurtevent était le premier qui fût entré dans la Bastille conquise !!!*

Or on sait quelle profonde impression la prise de la Bastille exerça toujours sur l'esprit des Parisiens. Ce fut pour eux la première et la plus grande date, la date de la victoire du peuple sur l'aristocratie et la monarchie.

II

L'HÔTELIER ET LA CITOYENNE SON ÉPOUSE.

Jacques Heurtevent, sergent aux gardes-françaises et l'un des plus beaux soldats de ce corps d'élite, représentait un type assez commun alors. Hardi, médiocrement intelligent, plutôt bon que mauvais, prenant les choses avec une ardeur nerveuse qui jouait bien le noble enthousiasme de l'âme ; exalté par les grandes idées et les mots sonores que les initiateurs de la Révolution eurent soin de faire pénétrer surtout dans ce corps des gardes-françaises, corps choyé, vaniteux, toujours en contact avec la canaille et la philosophie parisiennes, Jacques, excité encore par les succès d'amour-propre que lui avait valus sa belle prestance, se mit à la tête du mouvement révolutionnaire qui porta les gardes à l'attaque de la Bastille.

On sait combien ce combat fut inoffensif et, en vérité, bouffon. Mais il avait, en effet, un caractère de révolte radicale, et Jacques bénéficia de la gloire de cette prise. On aima à incarner l'idée de la révolution dans cet homme de cinq pieds huit pouces, vigoureux, au port fier, à l'allure hardie, à la face militaire, à la physionomie où un observateur eût trouvé un fond de bêtise, d'étroite obstination et de niaise infatuation, mais ouverte, bonne et surtout populairement belle avec ces yeux noirs, brillants et francs, ces joues rondes et rouges, ce nez vigoureux et finement dessiné.

Il n'avait ni la hauteur d'âme et d'esprit, ni l'ambition de son camarade Hoche. Au lieu de chercher à devenir un grand général, il mena, pendant les années qui suivirent, une existence toute de fantaisie et d'aventures. Tantôt officier supérieur des miliciens, tantôt chef de clubs et menant à quelque sac les sans-culottes du faubourg de Gloire, il désertait, accourait à Paris en criant à la trahison, puis revenait aux frontières comme capitaine de volontaires. Puis la patrie avait besoin de lui à Paris : il désertait de nouveau.

Il était en Belgique lors de la prise des Tuileries, au 10 août. Furieux de n'avoir pas été le premier à cette attaque, comme il avait été le premier à celle de la Bastille, il revint à Paris et, cherchant des aventures qui pussent le réhabiliter, il se lia avec Maillard. Il partagea avec lui le commandement des effroyables coquins qui devaient faire les journées de septembre.

Pendant ce temps-là se passa quelque aventure mystérieuse qui eut sur sa vie une influence extraordinaire. Les bruits les plus étran-

ges coururent sur cette aventure. Le fait était qu'il s'était marié quelques jours après ces journées de septembre 1792.

Il était arrivé, en effet, un incident que Valmer de Lozembrune n'avait pas complétement connu et que, en tout cas, il n'avait pas cru devoir signaler lorsque, le matin même du 7 thermidor, il racontait ses aventures à Pourvoyeur le jeune.

Jacques Heurtevent, qui n'avait pas perdu tout sentiment d'honneur et d'humanité, s'était senti un peu révolté en voyant à nu les projets de ses camarades les septembriseurs. Quand il eut reconnu qu'il s'agissait non pas de combattre, mais d'assassiner, d'assassiner des vieillards et des femmes, il s'était éloigné. Il avait emmené avec lui les moins vils de ses compagnons, avec l'espérance de trouver dans le voisinage de l'Abbaye et des Carmes quelque repaire d'aristocrates où l'on trouverait en face de soi des hommes.

On lui avait dénoncé l'hôtel de Toulouse, rue du Regard, comme l'un de ces repaires. Il y arriva peu de temps après le départ de Lozembrune. Là, outre les religieuses bénédictines du Précieux-Sang et plusieurs de leurs jeunes pensionnaires, se trouvaient là quelques royalistes blessés à la défense des Tuileries.

Quand la troupe des septembriseurs eut pénétré dans l'hôtel, après avoir brisé et saccagé les meubles des premières pièces, elle arriva dans une grande salle.

Une dizaine de femmes et de jeunes filles étaient agenouillées, psalmodiant les sept psaumes de la pénitence. Quatre vieillards, pâles, à peine habillés, et incertains dans leurs mouvements, comme des convalescents qui viennent de se lever à la hâte, se tenaient l'épée nue au-devant du groupe des femmes. Dans l'angle le plus rapproché de la porte, une jeune fille faisait mille efforts pour retenir dans le lit un autre vieillard qui, l'un des bras en écharpe, se débattait pour se mettre sur son séant et saisir son épée.

Marie-Thérèse de Lugnières, la fiancée de Valmer, était au milieu des religieuses, la tête voilée, redoutant sa beauté plus que la mort, et bénissant Notre-Seigneur d'avoir éloigné son fiancé dans ce moment terrible.

Il y avait eu un mouvement d'hésitation, dans la bande, à l'aspect de cette scène :

Tout à coup la jeune fille quitta le vieillard couché, et comprenant que Jacques était le chef de la troupe, elle bondit jusqu'à lui, se précipita à ses pieds, et joignant les mains :

— Monsieur, dit-elle, vous n'avez pas l'air d'un monstre. Quel mal vous avons-nous fait? Quelle gloire retirerez-vous de tuer dix femmes et cinq vieillards. Ayez pitié de nous, ayez pitié de nos sœurs! Ah! ayez pitié de mon père.

Jacques avait tressailli. Il avait reconnu cette jeune fille. Il était le fils d'un paysan boulonnais, du hameau de Dalles et cette femme c'était la fille de M. de Mimont, châtelain de Dalles. Une idée diabolique lui traversa le cerveau.

Il se dit qu'il serait bien glorieux à un sans-culotte de prendre pour femme l'une de ces insolentes filles de l'aristocratie, d'en faire son jouet, de la forcer à travailler comme une servante, de l'humilier à chaque heure du jour dans sa fierté féodale et dans sa délicatesse nobiliaire.

— Citoyenne, dit-il, avec un froid et cynique sourire, si tu veux abaisser ton insolence, voir en nous des frères et des égaux, et en preuve de ton civisme et du patriotisme de tes compagnons, si tu veux m'épouser, nous oublierons tout ce qu'il peut y avoir ici de suspect. Sinon.....

Ces paroles furent suivies d'une scène lugubre, que nous ne raconterons pas. Elle ne se rattache qu'indirectement à notre récit qui en contient tant d'autres non moins caractéristiques.

Cette scène avait, d'ailleurs, été abrégée. Isabelle de Mimont s'était sacrifiée, comme tant d'autres femmes nobles dont nos pères nous ont raconté l'héroïsme. Elle exigea seulement que le mariage serait célébré par un prêtre non constitutionnaire. Jacques hésita, mais comme, au moment où elle souleva cette exigence, les réfugiés de l'hôtel de Toulouse avaient déjà choisi d'autres asiles, il accepta, en grinçant des dents, et en promettant un redoublement de tortures morales à cette fanatique.

Il commença par acheter le cabaret de la barrière d'Enfer (qui n'avait pas encore pris le nom de barrière de l'Observatoire) afin d'humilier l'aristocratie en forçant cette fille noble à devenir servante d'auberge et à servir les sans-culottes.

Mais il arriva une chose bien imprévue pour Jacques Heurtevent. Ce fut lui qui fut vaincu. La douce et patiente sérénité d'Isabelle, après avoir commencé par porter à l'excès la fureur du jacobin, l'apaisa peu à peu. Les bons instincts qui n'avaient pas été absolument détruits par cette vie de débauche, de férocité et de folie politique, se réveillèrent assez vite.

Il devina bientôt tout ce qu'il y avait d'élévation morale, de dignité intime, d'énergie d'âme dans la fière douceur de cette femme docile en tout ce que lui commandaient les devoirs de la position acceptée, de cette femme indomptable et prête à la mort là où le jacobin, oubliant le mari, voulait déshonorer cette aristocrate dans laquelle il ne voyait plus sa femme.

Ainsi Isabelle avait été bien des fois battue jusqu'à l'évanouissement, et tailladée de coups de sabres parce qu'en consentant à ser-

vir son mari et les plus ignobles de ses amis, elle n'avait jamais voulu partager leurs orgies, ni chanter leurs horribles chansons, ni boire à la mort de la Reine et de madame Élisabeth.

Bref la brute avait été vaincue. Le sans-culotte avait compris qu'il avait en face de lui une foi plus puissante que sa foi politique, une force supérieure à sa force. Soumis à son tour à la force morale, il s'était, en s'inclinant devant elle, senti éclairé, apaisé. Il avait, sans abandonner sa haine contre l'aristocratie, vu plus clair dans la situation politique. Ainsi l'un des plus ardents séides du Terrorisme, était devenu intérieurement l'un des plus décidés ennemis de la Terreur.

Il avait subi complétement l'influence de sa femme, depuis surtout que celle-ci lui avait donné un fils. Son intelligence s'était développée, son âme s'était purifiée. Mais en se raffinant et en s'ennoblissant, son cœur était devenu malheureux. Jacques avait compris toute la supériorité de cette femme sur lui, tout le crime des moyens qui l'avait faite son épouse, toute l'horreur des procédés conjugaux des premiers temps du mariage. Il se disait qu'il était impossible qu'il ne fût pas haï et méprisé par une telle femme. Il nourrissait ainsi secrètement au fond du cœur une angoisse jalouse qui le rendait fou et furieux.

En ces moments, qu'il la montrât ou qu'il la cachât, il était absolument hors de lui-même; et il souffrait une torture cent fois plus déchirante que celle dont il avait menacé Isabelle.

Ce désespoir de jalousie était heureusement fort rare. La tendresse maternelle d'Isabelle, sa douce et persévérante docilité, le rassuraient. Il se sentait même heureux d'être conseillé et guidé par elle en affaires politiques. Il sentait qu'il y avait là une communauté, cette fois toute volontaire. Mais là encore, il rencontrait parfois l'angoisse. Car si ses instincts fortifiés, son bon sens développé et son intelligence agrandie lui montraient toute la folie et l'horreur du règne des jacobins, d'autre part il redoutait tout ce qui eût pu amener le retour des aristocrates, offrir à Isabelle des points de comparaison, des regrets, des visages amis, des types d'élégance, peut-être même la vue de quelque jeune parent aimé jadis.

C'était pour lui autant de pensées qui le torturaient. Sous la Terreur, il était presque un grand personnage et Isabelle était sa protégée. Si l'on revenait à un état régulier, sa position changeait : Il n'était plus qu'un cabaretier brutal et grossier. Isabelle était sa victime et sa supérieure.

Heureusement pour lui, avons-nous dit, son imagination n'était pas très-développée ; et l'intelligence le cédait à l'impatience de suivre en tout l'impulsion présente.

Enfin, à part ses grosses orgies de désespoir jaloux, il était heureux, heureux et fier de cette dignité nouvelle qui était venue en lui, heureux et fier de cette sorte de pacification que ses instincts avaient subie.

Il se sentait, du reste, toujours aussi fort, toujours et plus que jamais respecté dans la section ; il était riche, car son commerce allait bien et il savait éluder adroitement les difficultés du *maximum*. Il avait un fils, une bonne femme, beaucoup d'amis. Il était capitaine de la quatrième compagnie de la section, et c'était une rude compagnie et qui lui était dévouée. Aux premières assemblées primaires, il se ferait nommer commandant du bataillon !

Mais il avait un ennemi mortel, il le savait. Cet ennemi, c'était Robespierre.

Jacques Heurtevent était un de ceux-là qui, braves, francs, énergiques, étaient un objet d'exécration pour Maximilien. Les instincts autant que les projets politiques du futur dictateur étaient hostiles à de tels personnages. La sincérité et l'énergie même de leur républicanisme étaient leur plus grand crime aux yeux du tyran, qui exécrait surtout la dignité personnelle chez autrui. La conception politique de l'Incorruptible ne comprenait, en effet, que ceci : *un peuple* d'égaux sous une dictature vénérée, indiscutable et implacable. Il n'aimait que la tourbe des sans-culottes parce qu'il trouvait là un niveau à la hauteur duquel il voulait réduire toute la France ; et quant aux têtes qui s'élevaient au-dessus de cette masse vile, il ne leur permettait de se montrer que si elles étaient hébétées par l'ivresse, ou exaltées par l'adoration de Maximilien.

De plus, Heurtevent avait été l'ami de Danton qu'il avait poussé à cette *indulgence*, cause ou plutôt prétexte de la mort de ce grand et débauché tribun. Or les amis de Danton étaient devenus l'objet de toutes les haines des Robespierristes.

Mais en cette matinée de septidi thermidor an II, Jacques Heurtevant paraissait être tout simplement un cabaretier, très-satisfait d'avoir une enseigne neuve. En attendant les clients, il se promenait tranquillement le long de sa maison, à l'une des fenêtres de laquelle, au milieu d'un encadrement de verdure, apparaissait la tête pâle et fine d'une jeune femme blonde, dont les yeux bleus souriaient à un petit diable d'enfant tout rouge.

Jacques portait son costume habituel, habillement dont il était fier, son uniforme de garde-française qui était pour lui le costume de l'homme qui était entré le premier dans la forteresse de la Tyrannie : les grosses guêtres froncées au-dessus du genou, la culotte collante, la veste ou gilet tombant sur le ventre, les cheveux poudrés et noués en queue par derrière. Seulement au lieu de mettre sur le gilet,

l'habit bleu à la française, il portait en hiver une carmagnole, et restait bras nus en été.

Ce costume convenait parfaitement à sa belle taille et Jacques tenait à ne pas laisser oublier à sa femme qu'on l'avait surnommé le plus beau des gardes. Il portait toujours aussi cette décoration en losange qu'on avait donnée aux vainqueurs de la Bastille, décoration qui était devenue suspecte d'aristocratie sous la Terreur. Mais que pouvait craindre le populaire Heurtevent. Il était le seul dans Paris qui osât la porter, avec ses chaînes brisées et sa devise : « La liberté conquise. »

Comme, en parcourant la ville pour son commerce, Jacques était souvent exposé à cause de ce losange d'or et de cette queue poudrée, à s'entendre appeler aristocrate, il ne sortait jamais de sa maison sans son vieux sabre de garde-française, qui avait fraternellement coupé bien des oreilles jacobines, Jacques ayant conservé une grande horreur de cette injure et ne pouvant s'entendre appeler aristocrate sans mettre flamberge au vent.

C'était dans ce costume que, ce matin, Jacques quittait parfois le voisinage de sa maison, traversait la cour remplie de tables inoccupées et allait se porter à quelques pas de la porte d'entrée, sur la chaussée pour admirer son enseigne repeinte à neuf.

Cette enseigne était une large plaque de fer pendue comme un drapeau, au bout d'une barre de fer, au-dessus de la porte. Elle portait une peinture qui était censée représenter la prise de la Bastille.

Au-dessus de la barre de fer était écrit en grosses lettres : Liberté, Égalité, Fraternité, ou la Mort ; puis au-dessous : Au Garde-Française.

Diverses inscriptions décoraient la façade ; ces deux-ci, par exemple :

Ici on donne tout à crédit aux patriotes, on refuse tout pour de l'or aux aristocrates.

Ici on donne tout au prix du maximum, mais les étrangers à la section devront un pourboire. On ne les engage pas à entrer, mais ils ne sortiront pas sans payer le pourboire.

C'était pourtant cette petite phrase, ridicule en apparence, qui avait été la cause de la fortune du garde-française. On sait qu'au nom de la loi du *maximum* les denrées étaient taxées à un prix que les marchands ne pouvaient dépasser sous peine de mort. Ces prix n'étaient pas rémunérateurs. D'autre part quoiqu'on soutînt les assignats et qu'on essayât de leur conserver leur valeur nominale, en condamnant à mort ceux qui ne les acceptaient pas de bonne grâce et qui paraissaient préférer l'or ou l'argent, d'autre part, disons-nous, le papier tombait dans un discrédit considérable. Personne ne l'ac-

ceptait volontiers à moins de lui faire subir une réduction de 25 pour 100. L'assignat de 100 francs ne valait donc que 75 francs et, partout où on le pouvait sans un extrême danger, on le refusait. Les marchands poussés à bout essayaient de quitter le commerce. Mais là encore ils trouvaient la peine de mort qui les forçait à rester marchands. On cherchait donc à éluder la loi le plus prudemment possible.

Jacques Heurtevent avait trouvé l'un de ces moyens ; il vendait ses marchandises au prix du *maximum*, recevait les assignats en payement, sans froncer le sourcil, mais à tous ceux qui n'étaient pas ses habitués, il imposait la nécessité de donner un pourboire. Comme le pourboire n'était naturellement pas une des marchandises prévues et taxées par la loi du *maximum*, il fixait un pourboire à son gré. Il y avait eu souvent des résistances, mais Heurtevent était fort, redouté, appuyé par sa section. Comme il était le seul cabaretier abordable à plusieurs centaines de pas à la ronde, et comme, en outre, le bons sens public sentait que, sans quelque accroc à la loi, il fallait fermer boutique, la volonté de Jacques avait prévalu et lui avait même procuré un redoublement de popularité.

III

UN MÉNAGE EN CE TEMPS-LA.

Après avoir admiré quelque temps la façon triomphante dont, sur son enseigne, il montait seul à l'assaut de la Bastille, Jacques Heurtevent tira du gousset de sa culotte une grosse montre d'argent.

— Bientôt dix heures, murmura-t-il, et Rossignol ne me fait rien savoir.

Il lança, d'un air indifférent, un regard vif dans la direction du clos des chartreux. Puis il tira un briquet, une boîte à amadou ; il alluma une grosse pipe à tuyau recourbé. Il se remit à considérer son enseigne, mais comme un homme qui cherche moins un sujet d'étude artistique qu'un prétexte pour garder une situation suspecte. Car on était suspect pour être sur le seuil de sa porte, sans raison mathématique, pour être hors de chez soi, sans nécessité évidente, aussi bien que pour être chez soi. L'on était responsable envers tous et chacun du plus indifférent de ses actes, et tous et chacun avaient le devoir de vous soupçonner et de vous accuser.

Un grand bruit d'applaudissements qui s'éleva du côté opposé à

celui où il venait de regarder, attira ses regards vers la barrière. Il entendit crier à pleine voix :

— Vive le citoyen Lunion-Gosse, le meunier du peuple.

Une voiture de farinier vive ment enlevée par deux énormes chevaux s'avançait. Elle était conduite par un homme jeune, blond, aux yeux bleus et riants, dont la face et la barbe étaient couvertes d'une plaque de farine. Ce conducteur, en manches de chemises, faisait claquer son fouet avec enthousiasme. Il s' arrêta brusquement à côté de Jacques Heurtevent.

— Tu les entends, citoyen ! dit-il d'une voix un peu enrouée, avec les gestes désordonnés d'un homme qui n'a point passé sa matinée à jeûner. Si j'avais le temps, les braves sectionnaires de la 47e me porteraient en triomphe. Il ne faut pas les forcer pour leur faire crier Vive Gosse. Ils savent bien à qui ils ont affaire ! Premier officier municipal de la commune de Bièvre, capitaine de la garde civique ! Farinier sans peur ! Jamais je n'ai refusé chopine à un frère, ni un sac de farine à la patrie. Et quand les Parisiens mouraient de faim en l'an Ier et aussi un peu en l'an II, qu'est-ce qui arrivait tous les jours par la barrière ci-devant d'Enfer avec peu ou beaucoup de sacs? Qui? qu'on ose le dire? Le meunier Gosse, premier officier municipal, pas fier, bon citoyen et bon père.

— C'est vrai, dit Jacques avec gravité ; tu étais digne de marcher derrière moi à la conquête de la Bastille.

— Eh ! bien ! je ne sais ce qui se passe depuis quelques jours dans nos villages des environs de Paris, mais il vient une foule de n'importe qui pour soulever le pays contre les honnêtes patriotes ! Des étrangers qui crient : « Vive Robespierre ! A bas les législateurs corrompus ! » Si bien que me voilà devenu suspect, moi, premier officier municipal ! Est-ce raisonnable et civique? Je te le demande ! Être accusé par la pire canaille, des paresseux et des ivrognes !

Jacques lui jeta un regard perçant.

— Citoyen, dit-il, il n'y a pas de canailles, ni de paresseux ; il n'y a que le peuple souverain. Malheur à ceux dont il se défie.

— Ah ! c'est comme ça. Eh ! bien je lui ai cassé deux ou trois côtes au souverain. Et je ne te dis que ça ! On verra s'il suffit d'envoyer des scélérats dans la banlieue ! Nous avons bu ce matin avec ma compagnie tout entière à la santé de la République et des vrais républicains. Je suis venu chercher de l'argent qu'on me doit à la Halle, parce qu'il faut commencer par mettre ordre à ses affaires, moi bon père ! C'est connu ! Demain, nous verrons la mine que fera la compagnie de Brutus l'huissier. Et d'ailleurs ce soir...

— Citoyen, dit vivement Jacques, je ne te demande pas tes secrets,

mais je me dis que si on veut faire connaître un secret à tout le monde, le bon moyen c'est de te le confier.

— Ah! Ah! tu crois! Eh bien, tu verras demain si je t'ai dit où je vais aujourd'hui. D'ailleurs on dit que tu n'es pas si méchant que tu en as l'air, et la citoyenne la Belle, ta digne épouse, ne passe pas pour une lécheuse de guillotine.

— Mille noms de tous les diables, ivrogne maudit, te tairas-tu...

— Ah! ah! ah! continua Lunion-Gosse, on en dit bien d'autres sur les fous, qui sont des aristocrates que tu recueilles chez toi. Mais la paix! bien, bravo! Moi, premier officier municipal, je t'aime. J'ai cassé les reins déjà une fois à Brutus l'huissier; parce qu'il disait que ta digne épouse était une aristocrate.

Jacques repoussa avec un geste furieux son sabre qu'il avait à moitié tiré du fourreau.

— Allons, fais-moi donner un demi-setier de vin. Il fait un soleil de Saint-Jean.

Jacques siffla et s'éloigna en grondant, pendant que le meunier éclatait de rire.

Un petit homme, très-maigre, parut sur le seuil. Jacques lui dit quelques mots. Le petit homme revint et s'avança d'un pas timide vers la voiture, tenant gauchement une petite mesure d'étain qu'il donna au meunier, en en répandant la moitié.

— Tiens voilà un des fous! cria celui-ci en riant plus haut que jamais. Bonjour, citoyen Crassus.

Le petit homme jeta un regard effaré autour de lui. Il présentait vraiment l'aspect le plus grotesque. Sa maigreur extrême, ses deux yeux louches, qui avaient l'air de fuir à droite et à gauche, l'aspect d'un immense nez, surmonté d'une paire de grosses lunettes rondes; l'air effrayé, embarrassé qu'il avait toujours, la gaucherie de tous ses mouvements, ses bas tombant sur ses sabots, ses culottes dénouées au genou, la chemise sale qui lui servait d'unique vêtement de dessus, ses cheveux gris, hérissés, tout contribuait à lui donner un air de folie.

— Avoue que tu es un aristocrate? s'écria Lunion-Gosse.

— Un aristocrate, moi, répliqua le pauvre diable en essayant de regarder ses misérables chausses.

— Bon! bon! Pauvre diable! Si tu es entré jamais dans le repaire de la féodalité, tu n'y as pas mangé grand'chose. Et si jamais on te tourmente, n'oublie pas le chemin de mon moulin. Inscris ça sur mon compte. Je payerai ce soir en revenant. Moi, bon père! C'est connu! Premier officier municipal!

Il reprit son chemin vers l'intérieur de Paris en hurlant :

— A bas tous les tyrans.

Puis il entonna une ignoble chanson alors fort à la mode, intitulée la *Guillotine d'amour*.

— Crassus, s'écria Jacques.

— Citoyen, répondit le petit homme louche en tremblant de tous ses membres.

— Tu inscriras dix sols de pourboire, en plus, au compte du citoyen. Et dire, murmura-t-il en regardant s'éloigner la charrette du farinier, que voilà un imbécile qui possède sans doute une partie du secret d'où dépendent mon salut et celui de tant d'honnêtes républicains. Il est convoqué pour assister ce soir à cette réunion que le citoyen Descluziers doit présider au petit Bicêtre, après nous avoir, chez le citoyen Rossignol, rendu compte de son entrevue suprême avec Robespierre.

Il se promena de long en large avec agitation.

— Eh bien! je me retire d'une conspiration d'où, je le crois, peut sortir le salut de la patrie et de la liberté; mais dont le secret est confié à de pareils bavards. Je ne suis pas encore compromis.

Il se préparait à rentrer, lorsqu'il vit sortir du cabaret un vieillard fort pauvrement et fort proprement vêtu d'une culotte et d'une veste de toile. Ses cheveux tout blancs, qu'il portait très-longs, l'air de dignité que respirait toute sa personne, la finesse de ses traits et l'aisance de sa démarche attiraient invinciblement l'attention.

— Voilà un autre de mes *fous*, se dit Heurtevent, et le plus dangereux.

— Monsieur mon gendre, dit le nouveau venu, après avoir salué avec une exquise politesse, je veux vous remercier et vous féliciter des embellissements que vous avez faits à votre château, où vous daignez me recevoir avec une si délicate urbanité. Ces festons, ces astragales — il montrait les inscriptions — tous ces ramages sont d'un goût parfait. Ce tableau, que vous avez fait restaurer, peut être cité pour le modèle des tableaux d'histoire. Avant nos malheurs, dans lesquels, avec une affabilité qui transporte, vous nous avez secourus, j'avais quelques tableaux de prix. Mais le Seigneur donne et enlève, que son saint nom soit béni. Maintenant que me voici tombé tout à plat, plus bas que terre, et réduit au plus étroit nécessaire, ce ne m'est pas une mince consolation d'avoir trouvé pour gendre un gentilhomme dont on peut dire les dix-sept merveilles. Maintenant que je vous ai présenté, monsieur mon gendre, comme il convient à la reconnaissance que je vous ai, mes baise-mains du matin, je vais me rencoigner et tâcher de faire à tout venant beau jeu.

Jacques Heurtevent n'avait pas répondu. De grosses gouttes de sueur avaient coulé sur son visage en entendant ce discours.

On a deviné que ce vieillard n'était autre que le chevalier de Mi-

mont. Il était devenu fou à la suite de ses blessures et des scènes de l'hôtel de Toulouse. On a aisément compris en quoi consistait sa folie : il s'obstinait à voir dans Heurtevent un gentilhomme. Folie dangereuse, qui pouvait mener irrémissiblement à l'échafaud Jacques et sa femme, coupables d'avoir donné asile à un aristocrate aussi effronté. Mais qu'y faire? Le fou, du reste, semblait avoir instinctivement conscience de quelque vague et continuel danger. Sauf en quelques circonstances où sa tête s'exaltait, il restait muet et ne parlait son vif et poli langage d'ancien régime que quand il se trouvait seul avec monsieur son gendre.

— Voici un carrosse qui vous vient visiter, vicomte, avait dit le vieux gentilhomme. Me voici terriblement en guenille. Je ne suis pas en posture d'être présenté à vos hôtes. Je ne veux pas qu'on prenne le chevalier de Mimont pour un trop petit compagnon. Je me sauve et vous laisse à vos hôtes.

Un fiacre arrivait, en effet, mais vide. Le cocher descendit, un gros cocher, cachant à grand'peine, sous une belle barbe, une grosse figure fleurie.

Il s'avança vers Heurtevent et lui dit d'un air indifférent et avec un visage qui était devenu subitement niais :

— Les républicains de Bordeaux vous attendent au Jury.

Il laissa les chevaux à la grâce de Dieu et entra dans la cour de l'auberge. Deux des joueurs de boule du voisinage, l'un jeune, à la figure énergique, et porteur d'un bonnet de papier qui dénotait l'ouvrier d'imprimerie, l'autre grisonnant, à la face grave et martiale, et portant le tablier de cuir des forgerons, entrèrent peu de temps après au cabaret.

— Voilà mes *fous* réunis, pensa Jacques. Bon, c'est bien aujourd'hui samedi, le jour ordinaire de leur réunion. Pauvres diables ! ils ne sont pas méchants ! Mais qu'importe, ils deviennent de nouveau dangereux. Je vais les envoyer à tous les diables. Je n'irai pas non plus au rendez-vous que me rappelle Rossignol. Les *républicains de Bordeaux*, c'est bien *Tallien*, et le *Jury*, c'est bien la maison du Cul-de-sac-Montagne-des-Champs. Tant pis. La France et la patrie se sauveront comme elles l'entendront. Je n'irai pas me compromettre pour voir ma femme envoyée à l'échafaud comme tant d'autres femmes, et mon fils traité comme on a traité le petit Capet au Temple.

Il baissa le front à ce souvenir, en se rappelant que Simon avait été l'un de ses meilleurs amis. Il rentra vivement et se dirigea vers la fenêtre de la maison, à l'embrasure de laquelle Isabelle cousait une petite robe blanche à côté d'un berceau d'osier où dormait l'enfant.

— La bataille va commencer, dit-il à mi-voix, Rossignol me convoque, sans doute pour prendre les derniers arrangements contre Robespierre!

— Eh bien! répondit la jeune femme d'une voix douce et froide, il faut y aller.

— Y aller, dit Jacques d'un ton colère! Mais tu sais bien que c'est risquer ma vie! J'ai toujours pensé que tu voudrais bien être débarrassée de l'homme, du fils de paysan, du démocrate qui avait arraché plutôt qu'obtenu ton consentement.

Isabelle releva la tête et fixant sur lui un regard sans tendresse, mais franc, elle le laissa retomber sur l'enfant avec une expression si claire que Jacques ne put s'y tromper.

— Oui! pardonne-moi. Je comprends. Je suis injuste. C'est que j'ai du mal à me pardonner le mal que je t'ai fait. C'est que je sens que tu es au-dessus... Qu'importe! continua-t-il avec un jurement. Tu es la mère de mon enfant et tu ne peux me vouloir du mal. Oui, c'est bien cela que tu veux dire. Mais si c'est dangereux pour moi, c'est aussi dangereux pour toi et pour l'enfant. Et je pensais justement au petit du Temple. Je l'ai vu muet, abruti, comme une bête sauvage, et je me dis que si jamais...

— L'enfant du Temple avait eu un père et une mère, contre laquelle on lui a fait chanter des chansons insultantes.

— Assez, tonnerre! s'écria Jacques en élevant sa voix de stentor. Je deviendrai fou si tu me rappelles toujours ça, et je voudrais... je voudrais... je voudrais être mort. Mais toi et lui, qu'est-ce que vous deviendriez?

— Tu es devenu trop bon et trop honnête, Jacques, dit Isabelle, de sa même voix implacablement froide, pour n'être pas désigné à la haine des tyrans. Maximilien sait que tu le méprises et il te déteste, car tu as été son ami, son esclave et tu t'es éloigné.

— Eh bien! il n'osera pas faire du mal à Jacques Heurtevent. La 47e section marcherait pour le défendre.

— Il osera tout et personne ne marchera pour te défendre. La terreur vous a rendus tous lâches. Vous avez laissé tuer vos meilleurs amis sans bouger. Est-ce que Danton n'était pas un autre homme que Jacques Heurtevent! Est-ce que Hébert et Chaumette n'avaient pas mille fois plus d'amis que Jacques Heurtevent! Eh bien! ils sont morts. Maximilien les a fait juger et condamner, et vous autres tous, lâches esclaves, vous avez applaudi! Lui seul, il ose, parce que dans votre république, tous les citoyens tremblent et que le maître seul a du courage. Il osera tout, car il arrive au temps où il peut tout oser! Il osera tout, parce qu'il arrive au moment où il n'a plus qu'à oser une fois pour être le maître absolu et définitif de la France!

— Comme tu sais bien parler et penser grandement, dit Jacques avec une admiration naïve! Quel malheur que tu n'aies pas été une femme républicaine!

— Pour aller insulter madame Élisabeth sur son échafaud et l'enfant dans sa tanière du Temple!

Jacques serra le poing.

— Quand tu parles, il me semble que je ne m'entends plus, que je n'entends plus mes pensées d'autrefois qui me semblaient si belles, et que j'irais mettre le feu aux jacobins et égorger Robespierre et sa bande. Mais qu'arrivera-t-il? Nous détruirons la république. Tes riches parents, ces aristocrates maudits, reviendront. Ils seront les maîtres et tu me mépriseras, et tu ne m'aimeras plus.

— Je ne t'ai pas encore aimé, Jacques Heurtevent, dit froidement Isabelle. Mais je commence à te moins mépriser. Je puis t'estimer. Quant à t'abandonner, j'ai juré d'être ta femme, je l'ai été. Aucune de tes injures, aucune des horreurs que tu as commises ne m'a éloignée de mes devoirs.

— Assez! assez! assez!

— Ce que les crimes n'ont pas fait quand tu étais criminel, comment veux-tu que la vanité le fasse quand tu seras vertueux? Va, si tu veux mériter mon pardon, va le gagner par quelque noble acte de courage. Mais si tu crains pour ta vie, reste en paix ou fuis. Je sais bien que notre vie court plus de risques en laissant faire Robespierre qu'en l'attaquant! Mais que m'importe. Je ne crains pas la mort, moi qui n'ai pas craint de t'épouser. Et pour mon enfant, je sais qu'il y a un Dieu à qui je le confie.

Elle reprit tranquillement sa petite robe blanche.

Jacques la couvrait d'un œil sombre.

— Je ne sais jamais, dit-il d'une voix rauque, si je dois te tuer ou t'adorer.

Il resta quelque temps le front baissé, puis il s'éloigna sans ajouter une parole et se dirigea vers la rue Montagne-des-Champs. Il allait assister à la réunion des Montagnards ennemis de Robespierre, réunion dont il a déjà été plusieurs fois question.

IV

DE QUELQUES GENS DE L'ANCIEN RÉGIME QUE L'ON NOMMAIT LES FOUS.

Pendant ce temps-là, les *fous* s'étaient réunis dans leur coin habituel, à l'ombre des feuilles du bosquet qui était le plus éloigné de la porte d'entrée, mais en face d'elle. Car le timide citoyen Crassus,

bien qu'il fût le président naturel de cette assemblée, n'en était pas moins garçon de cabaret. Quand la besogne donnait fort et que son collègue Barthélemy, l'autre garçon de cabaret, n'y pouvait suffire ou que les fonctions civiques d'arbitre public et l'office militaire de sergent de la 10e compagnie de la section, éloignaient ce Barthélemy, Crassus devait veiller à la pratique.

Cette réunion des fous, que nous n'avons pas pu passer sous silence, est un des coins du tableau du Paris de la Terreur. Elle est une des manifestations les plus curieuses et les moins connues de l'état de la France d'alors. Nous ne nous y arrêtons pas et notre drame nous emporte, mais nous pouvons dire sérieusement et tristement que ces fous représentaient en quelque sorte l'Académie des inscriptions et belles-lettres et qu'ils avaient été bien heureux qu'on eût bien voulu les tolérer dans ce cabaret et les mépriser sous cette qualification. Partout ailleurs une réunion de quelques lettrés eût mis le comité de surveillance générale en émoi, et ici même, au grand jour, si on ne les avait pas jugés imbéciles, ces lettrés, on les eût arrêtés comme contre-révolutionnaires. Les belles-lettres étaient suspectes, les inscriptions étaient féodales ; Horace et les Étrusques étaient des ci-devant, l'érudition était une occupation de fanatique , d'ex-prêtre ; toute connaissance spéciale était une atteinte à l'égalité, un lettré était un aristocrate et devait mépriser nécessairement le peuple ; la République n'avait pas besoin de savants, on l'avait signifié à La Place ; « les arts, toujours conspirateurs, » ainsi l'avait-on proclamé du haut de la tribune française.

Les *fous* n'avaient dû un peu de tranquillité qu'à une circonstance fortuite, à un hasard qui avait amené parmi eux Endymion Piqueprune, officier municipal de Meudon et habitant l'ermitage de Villebon, ce poëte boiteux et grêlé que nous avons vu, le matin même, aux prises avec Justin Pourvoyeur, à la section Mutius-Scævola.

Pourvoyeur l'aîné connaissait cet Endymion, il le croyait aussi bavard que poltron. Sûr d'être renseigné par lui sur tout ce qui se passait parmi ces ci-devant, il se dit qu'il valait mieux savoir ce qu'ils faisaient que les forcer à se cacher et qu'on serait toujours à temps de les saisir en bloc.

Au fond, ces pauvres gens étaient, pour la plupart, dans le principe, d'honnêtes lettrés, qui risquaient leur vie par amour et curiosité des choses d'érudition. Ils se réunissaient pour mettre en commun les quelques bribes de connaissances que l'Europe savante envoyait, par grand hasard, à grand'peine et à bâtons rompus, dans le Paris hébété muet, sourd, abruti sous la tyrannie des plus ignobles et des plus soupçonneux des barbares.

Deux des caractères les plus curieux de cette réunion des *fous*,

c'étaient et le hasard qui avait présidé à la création et l'ignorance où chacun était ou paraissait être du vrai nom et de la position de son compagnon.

On devinait que presque tous ces gens-là étaient d'ex-professeurs, d'ex-prêtres, d'ex-précepteurs, d'ex-officiers des corps d'élite. Mais on ne savait rien.

Crassus avait été recueilli par Isabelle, à laquelle il avait sans doute jadis donné des leçons, car il avait bien, lui, toutes les apparences de quelque régent de l'Université. En effet, c'était le savant Dubertrand, ex-principal des grammairiens au collége de Champagne ou de Navarre, comme l'on voudra. Les spectacles de la Révolution et les dangers qu'il avait courus l'avaient rendu un peu maniaque, ainsi il marmottait constamment en marchant des bribes d'Horace. Un jour le cocher joufflu — un chanoine de Notre-Dame — que nous venons de voir porter à Jacques Heurtevent une commission de Tallien, lui avait donné la réplique et achevé la citation. Les autres étaient venus amenés par un des anciens, ou par quelque hasard.

On nous pardonnera cette légère digression sur cette Académie des inscriptions et belles-lettres en plein vent, si oubliée par les chroniqueurs de la Révolution.

Ce matin du septidi la réunion étaient peu nombreuse. Un autre cocher et un autre ouvrier étaient venus. Le vieux chevalier de Mimont avait été se mettre à côté du groupe, ainsi qu'il le faisait chaque fois. Il se passait alors quelque chose de touchant et d'extrêmement comique. Le pauvre vieillard, dans sa folie, s'imaginait qu'il était un élève, au milieu de tous ces savants qui étaient ses professeurs. Il prenait la pose d'un écolier attentif, humble et docile, et il écoutait avec un respectueux silence ce cours que tous ces gens faisaient à cet unique écolier, mais bien souvent il ne comprenait rien à tout ce qui se disait, il donnait alors les signes du plus profond désespoir et tendait les mains pour recevoir une punition.

Endymion Piqueprune arriva bientôt en sautillant.

— Cénacle des fils d'Apollon, je vous salue, moi le plus humble de ses enfants. Hélas! j'ai une nouvelle cruelle à vous annoncer! Quand je dis cruelle, reprit-il, en regardant craintivement autour de lui, je sais bien que le peuple souverain ne peut pas se tromper et que ses arrêts sont toujours justes et bienveillants et....

Il mesura mentalement la distance qui le séparait de Barthélemy, le seul dont il pût, selon lui, se défier, car nul client étranger n'était entré depuis le départ de Jacques.

Barthélemy était sur le seuil, fort attentif à ce qui se passait à la barrière, dont on renforçait encore la garde.

— C'est cruel, continua le petit homme vraiment touché. Je viens de la Conciergerie et du tribunal révolutionnaire. Ils ont condamné à mort deux des plus illustres de nos frères, Roucher et André Chénier.

Le jeune ouvrier imprimeur pâlit, se leva comme d'un bond.

— Les misérables ! cria-t-il d'une voix rauque.

L'épouvante se peignit sur tous les visages. Le second cocher disparut sournoisement. Le serrurier à la face énergique tira en bas le jeune homme qui retomba. Il cacha son front dans ses mains et on l'entendit bientôt qui sanglotait.

— Vous savez, continua Endymion, que chaque fois que je puis venir à Paris, je vais faire la cour aux geôliers pour qu'ils me livrent les vers que font les prisonniers et qu'ils entendent réciter. Voici le quatrain que Roucher a fait, le dernier....

Barthélemy se rapprocha.

— Il va se passer quelque chose dans Paris aujourd'hui, dit-il, voici qu'on renforce le poste de la barrière, il me semble que j'ai vu venir un piquet du corps des vétérans. C'est contraire aux droits de la section, je vais voir ça. Crassus quitte les fous et veille à la boutique.

Le serrurier-forgeron dit à voix basse, au cocher joufflu, en employant l'argot usité par les émigrés :

— Le commerce ne va pas fort, les amis se fatiguent d'attendre de meilleurs jours. On avait dit que l'on attendait un coup de commerce sur les fers qui améliorerait la position.

— C'est vrai, répondit le cocher. J'ai mené avant-hier le patron Roucidsoib (Boisdicour), il m'avait dit que nous aurions bientôt de l'ouvrage à retrousser nos manches, et que c'était la fin de la crise du commerce. Je ne l'ai pas revu depuis. Il se sera soûlé, on l'aura mis au poste. Tout est arrêté, lui parti, c'est fini. C'était notre seul lien avec les camarades. Nous n'avons plus qu'à nous laisser couper la laine sur le dos. Les derniers mots qu'il m'a dit....

— Eh bien !

— Attends. Ah ! oui. Voici ses derniers mots : Tous les bons citoyens doivent quitter tout, pour aller dans les tribunes de la Convention écouter les représentants du peuple !

— Bien, dit le serrurier en se levant et en emmenant le jeune homme, auquel il dit à voix basse : Encore un peu de patience. Il se prépare quelque mouvement. On nous recommande de ne pas quitter les tribunes de la Convention, sans doute pour y paralyser les forces et l'influence des sans-culottes. Hélas ! chevalier, que d'amis chers n'avons-nous pas perdus et que de parents bien-aimés !...

Tous disparurent. Il ne resta bientôt plus que le citoyen Crassus et Endymion. Celui-ci se tourna alors vers son compagnon et après avoir regardé minutieusement autour de lui, il lui dit à voix basse :

— Écoute, citoyen, les derniers enfants de ma muse. C'est une épigramme qui pourrait me mener à l'échafaud, mais quand le feu divin nous enflamme et que parle la fureur du dieu des vers, comment, au risque de la vie, refuser les dons de son père Apollon !

D'un bataillon de sans-culottes
Un ancien officier fut nommé commandant.
Mais ne pouvant sur eux prendre aucun ascendant,
Il les assemble un jour : Citoyens patriotes,
Depuis assez longtemps, je crois,
J'obéis à toutes vos lois.
Or, comme un pareil joug me lasse,
Permettez que, sans plus tarder,
Je me défasse de ma place,
Attendu que je veux à mon tour commander.

Hein ! il n'en est guère de meilleurs !

— Hou ! hou ! pas mauvais ; répondit Crassus en grommelant. *Défasse*, mauvais mot, trop près de *place*. *Ascendant* trop nouveau vocable.

Et, tournant le dos, il tira de sa poche le tout petit Horace de Westenius d'Amsterdam, et alla s'asseoir à côté du chevalier de Mimont, qui était resté comme un enfant mis en pénitence.

Endymion se promena, en boitillant, de long en large, cherchant des synonymes.

Un silence doux et charmant, interrompu par les chants d'oiseaux qui sortaient du fond du clos voisin, s'étendit sur le cabaret. Isabelle, encadrée dans ses vignes vierges, chantonnait quelque chanson de son enfance en berçant son fils. Le soleil faisait étinceler les cailloux, les vitres et la poussière qui chargeaient les feuilles grêles des bosquets. Un vague murmure venait de la barrière. On se fût cru au milieu des champs, dans une chaumière perdue au fond des bois paisibles. Qui eût pu songer à la Terreur, à cette ville hébétée, ensanglantée, effroyable ! Qui eût pu imaginer que ce lieu si calme était le but de tant de pensées, l'objet des préoccupations des plus énergiques esprits ! C'était bien pourtant vers ce bocage ensoleillé que se dirigeaient les imaginations ardentes de tous ceux qui travaillaient à la révolution de Thermidor, la plus prestigieuse évolution de la fin du dix-huitième siècle.

Au milieu du calme profond qui régnait, une voix claire, joyeuse et railleuse d'adolescent se fit tout à coup entendre de l'autre côté de la muraille.

Elle chantait une chanson comme on n'en entendait plus, elle chantait, comme il semblait que nul être, en cet enfer démagogique, n'eût osé le faire, une chanson railleuse contre les sans-culottes, sur l'air, *On doit soixante mille francs :*

Fraternisons, chers jacobins,
Longtemps je vous crus des coquins
Et de faux patriotes.
Je veux vous aimer désormais,
Donnez-moi le baiser de paix,
J'ôterai mes culottes.

Tous, et Isabelle elle-même, tressaillirent d'effroi à l'audition de ce chant blasphématoire, qui paraissait capable d'ébranler les murailles à l'écho desquelles on le jetait et qui menaçait de mort tous ceux qui l'entendaient sans dénoncer ou arrêter le chanteur.

Une voix grave et enrouée, une voix de vieux soldat, s'empressa de couvrir les derniers vers par un chant patriotique, l'*Hymne des Versaillais :*

Quels accents, quels transports, partout la gaieté brille !
La France est-elle donc une seule famille ?
Aux lieux mêmes où les rois étalaient leur fierté,
On célèbre la liberté.
Est-ce une illusion ! Suis-je au siècle de Rhée,
J'entends chanter partout d'une voix assurée :
Nous ne reconnaissons, en détestant les rois,
Que l'amour des vertus et l'empire des lois.

— Ah ! ah ! ah ! cria la voix jeune ! Vieux farceur de commandant ! J'en mourrai de rire. Je vais vous dénoncer comme voulant vous moquer de la République, comme voulant vous moquer d'elle en lui faisant des éloges outrés qu'elle ne mérite pas. Partout la gaieté brille ! Mais c'est un tombeau, que votre Paris ! Une seule famille ! Ah ! ah ! ah ! Non, commandant ! C'est trop de raillerie. Je vais vous dénoncer pour avoir raillé les jacobins du fond du marais fangeux du fédéralisme. Ah ! ah ! ah !

Donnons-nous le baiser de paix,
J'ôterai mes culottes.

Il entra dans le cabaret en répétant ces derniers vers.

— Tiens, s'écria le chanteur qui était bien un joli garçon de dix-sept ans, à l'œil fin et malin, voilà le fils d'Apollon, Endymion Piqueprune. Je vais te dénoncer comme ayant composé cet hymne ridicule que chante, pour le déshonneur de la République, monseigneur

le commandant de toutes les gardes nationales de Meudon! Couic, j'irai voir comment s'entendent vos têtes dans le même bonnet, je veux dire dans le même panier, vos deux têtes, l'une grêlée et l'autre couturée de cicatrices. Elles se mordront. Ah! ah! Toi, citoyen officier, petit singe en lunettes, apporte-nous un litre de vin de Clamart, c'est suret.

— Ah! dit Endymion qui avait fait la grimace à ces dangereuses plaisanteries! Toujours joyeux, Paul Pourvoyeur.

C'était, en effet, le fils, la punition providentielle, l'angoisse, l'adoration et l'enfer du terrible Pourvoyeur l'aîné.

L'enfant gâté, malin, spirituel et généreux, avait pris en un mépris indicible la République, et il ne manquait aucune occasion de le témoigner avec audace. Pourvoyeur tremblait à chaque heure de sa vie pour cette tête bien-aimée.

C'était la folie et le désespoir de son existence. C'était pour cela qu'il avait émigré à Meudon où les incartades antirépublicaines de son fils seraient exposées à moins de publicité! C'était pour pouvoir racheter à chaque heure cette vie que l'enfant sacrifiait et risquait à chaque heure, c'était en partie pour cela que Pourvoyeur s'enfonçait chaque jour plus avant dans l'ignominie. Il était l'âme damnée de Robespierre, et il s'était fait un monstre, afin de pouvoir offrir, à un moment donné, en holocauste, un monceau de crimes, c'est-à-dire d'épouvantables services rendus à la démocratie, à la République, à Maximilien.

Quant au commandant, c'était un vieux soldat, brave comme l'épée et lâche comme un eunuque, dont Pourvoyeur avait fait son esclave, au nom de la Terreur. Ce soldat était chargé d'obéir à tous les caprices de l'enfant et de le sauver de tout danger. Il avait, comme nous l'avons vu, particulièrement pour mission de chanter de sa voix de rogomme des chants patriotiques quand Paul chantait des chansons d'aristocrate, et de tousser désespérément quand Paul insultait la majesté des sans-culottes.

V

OU L'AUTEUR, QUI VIENT DE SACRIFIER LE DRAME A L'HISTOIRE, REVIENT AU DRAME SANS ABANDONNER L'HISTOIRE.

Pendant ce temps, Pourvoyeur l'aîné et son cousin l'Espion-Orateur du peuple quittaient la maison du baron de Batz, à la porte duquel Yvon leur avait dit les quelques mots que le lecteur se rappelle.

— Et qui est ce Brestois, demanda Justin à qui, de son accident, il ne restait qu'un peu de pâleur et un âpre désir de vengeance.

— Patience, mon parent, dit le grand Pourvoyeur en clignant d'un œil satisfait ses paupières rouges et sans cils. Voilà un soleil qui a l'audace de piquer un vrai républicain comme un simple mortel! Patience! On peut te dire quelques petites choses. D'ailleurs j'ai besoin de toi. Ainsi donc, tu n'as pas oublié qu'à la moindre distraction, maladresse ou mauvaise chance, atchitt! je t'envoie avec ta femme faire le mariage républicain dans le panier national.

— Tu n'as pas besoin de menaces, Pourvoyeur, dit Justin, que ses mésaventures rendaient maussade et courageux.

— Menacer! Pourvoyeur l'aîné est connu pour ne jamais menacer! Il fait et exécute. Je te donne un conseil, à cause de la grande tendresse que j'ai pour toi avec qui j'ai été élevé, et pour ta femme qui est une jolie femme. Mais assez. Écoute-moi avec la même attention que si tu entendais l'Être suprême.

— Je t'écoute, va.

— Tu n'ignores pas que le génie de la liberté est fécond en ressources et que, sans la vertu, les sans-culottes ne pourraient résister aux trames de leurs perfides et sanguinaires ennemis. Mais la vertu républicaine enflamme les âmes les plus vulgaires, elle les fait sortir du marais fangeux de l'égoïsme et les pousse à dénoncer leurs parents et leurs plus chers amis. Sans l'amour vertueux de la dénonciation, la France serait perdue. J'ai donc appris qu'il y avait à Meudon un repaire de vieilles aristocrates fanatiques. Ces ex-religieuses bénédictines avaient une servante assez jeune et fidèle, mais à qui j'ai communiqué le feu de la crainte républicaine et de la vertu patriotique. J'ai su par elle que ces vieilles fanatiques avaient avec elles une jeune fille fort belle.

— Bon, je devine, dit Justin avec un ignoble sourire.

— Tu ne devines pas. Cette jeune fille a un amoureux qui doit l'épouser ces jours-ci, et, à ce que suppose la servante, cet amoureux pourrait bien être un homme important dans l'infâme parti des scélérats aristocrates. Quand doit-il l'épouser? La servante n'en sait rien. Elle ne sait pas tout...

— Quoique tu lui en aies appris beaucoup! hi! hi!

— Je te pardonne cette gaieté. Elle me rassure sur l'état de ton cerveau, fort endommagé. La servante sait seulement qu'on communique avec l'amoureux à l'aide de signes inscrits sur les murs des Carmes. Elle sait aussi que tous les jours une vieille femme, habillée comme une vendeuse de légumes des environs de Paris, doit passer à deux heures à la barrière de l'Observatoire ou à trois heures à la barrière de Vaugirard.

— Et puis?

— Tu es bien pressé, parent, dit sévèrement Pourvoyeur. Cette vieille femme doit donc dire à l'amoureux un mot, un seul, qui indique si c'est aujourd'hui le mariage. Or je guette tous les matins ceux qui s'arrêtent devant le mur des Carmes, et à deux et trois heures j'ai des affidés aux barrières. Je n'ai encore rien saisi. Cela m'occupe. Car je vais, d'après ce que m'a dit cette servante...

— Que c'est quelque chef du parti aristocrate.

— Je te ferai remarquer, parent, dit Pourvoyeur d'un ton sec, que tu m'interromps comme si j'étais un simple suspect ou l'un de tes semblables, et que tu manques ainsi au respect que tu dois à un homme honoré de l'entière confiance du vertueux Maximilien. Que ça ne recommence plus. Je conclus : Ton Aristobule m'est suspect : je m'attends presque à le trouver à la barrière. Hé! qu'en dis-tu?

— Je me tais, répondit froidement Justin.

— Tu as tort, répliqua plus sèchement encore Pourvoyeur. Tu interromps ou tu te tais, à tort et à travers, sans songer à la personne avec qui tu es. Tu as tort. Je vois que tu conserves encore un peu de vieux levain d'aristocratie et que tu n'as pas assez de vénération pour les vrais républicains. Attention. Songe qu'il y va de ta tête si tu te trompes d'un point; je dis d'un point, et c'est bien peu, un point.

— Je t'écoute avec attention, dit humblement Justin.

— Tu vas donc aller à la barrière de l'Observatoire, et comme les barrières sont fermées, ou à peu près, tu auras le temps de voir. Si tu vois une vieille maraîchère dire un mot à un homme, tu fais arrêter l'homme au nom de la loi. J'accours : j'ai un blanc-seing. Si tu n'as rien vu quand deux heures auront sonné, tu viendras en toute hâte m'avertir au *Garde-Française*, je courrai en voiture jusqu'à la barrière de Vaugirard, où j'arriverai avant trois heures.

— C'est entendu, parent, dit Justin avec un joli sourire. Mais si je rencontre cet Aristobule?

— Un vrai sans-culotte, dit avec majesté Pourvoyeur, doit sacrifier même ses colères sur l'autel de la patrie. L'hypocrisie est une vertu, si c'est pour la république qu'on l'emploie, et le parjure est saint, si c'est pour mieux respecter son serment civique qu'on en prête un autre faux. Si tu vois Aristobule, tu lui sauteras au cou et tu le remercieras du fameux coup de bâton qu'il t'a donné. Voilà qui est bien entendu, n'est-ce pas, citoyen parent? Oui, on peut te dire quelques petites choses, tu comprends à demi-mot. Nous passons donc au numéro 2. C'est ici que je réponds à la question sur le Brestois. Je ne sais pas pourquoi, murmura-t-il, je ne puis m'empêcher de rattacher le numéro 1 au numéro 2, et de croire que ce

fameux aristocrate, cet amoureux, qui est en rapport avec les gens de Meudon, est peut-être un proche parent du même aristocrate que Maximilien cherche. Apprends donc que les conspirateurs de la grande conspiration de l'Étranger se remuent comme ils ne se sont jamais remués.

— Je le sais, murmura Justin.

— Ils sont parvenus à mettre la zizanie entre les républicains, à soulever les hébertistes, les dantoniens, les buzotins, les brissotins, les corrompus, les modérantistes et les indulgents, avec le reste des fédérés et des feuillants, contre le vertueux Maximilien qu'ils vont forcer à la sévérité pour se défendre, lui et la république, menacée par la coalition de toutes ces scélératesses. Ces infâmes ont inventé des papiers dangereux. Pour saisir ces scélérats d'aristocrates et leurs papiers, Maximilien sacrifierait son bras gauche. Mais on ne savait rien sur ces misérables. Batz, Boid, Ker étaient-ils une même personne, trois personnes, deux personnes, ou des masques cachant d'autres personnages plus dangereux? Le Comité de sûreté générale, qui travaillait pour son propre compte et en haine de Robespierre.

— Afin d'avoir les papiers compromettants pour Robespierre?

— Tu l'as deviné. Donc, le Comité, la police particulière de Maximilien, la police de la Commune de Paris, les bureaux de surveillance du Comité de salut public et le système d'espionnage, de suspicion et de dénonciation des jacobins, système si bien arrangé, rien n'avait réussi, lorsqu'un nommé Yvon le Brestois donna à l'Incorruptible les plus sûrs et les plus patriotiques conseils. Il dit que c'était un certain Le Rey qui était l'âme de tout et qui avait les papiers. Il nous dévoila les tanières où les aristocrates, et ce Le Rey en particulier, se cachaient. En effet, on a failli le prendre dix fois; on lui a fait une chasse terrible. On a saisi un de ses principaux compagnons, nommé Boisdicour. Le Rey n'échappera pas, tout Paris est soulevé contre lui. On n'a pas exactement son signalement; mais comme les ordres les plus sévères sont donnés aux barrières, à moins de voler comme un oiseau, Le Rey ne quittera pas la ville, le Brestois va s'expliquer et donner aujourd'hui même le signalement exact.

— Pourquoi ne pas le lui avoir demandé, pendant que tu lui as parlé tout à l'heure?

— Je te permets cette interruption. J'y ai pensé; mais un bon républicain doit avoir toutes les vertus, même la prudence. Cet homme nous est nécessaire absolument, donc il ne faut pas le tourmenter. Il serait capable de se laisser guillotiner sans rien dire. De plus, il est probablement fidèle à la république. Pourquoi le pousser, en lui montrant de la défiance, à être infidèle? Mais je garde ma défiance, toujours, toujours !: c'est la première vertu d'un républicain. Ainsi,

dès ce soir, la maison où nous venons de voir le Brestois va être surveillée, et demain fouillée. Mais il faut auparavant qu'il vide tout ce qu'il a dans son sac.

— Permets-moi, ô Pourvoyeur, d'être fier de compter parmi mes parents un homme de ton génie.

— Oui, répondit l'Observateur de l'esprit public avec simplicité. Je crois que j'honorerai mon nom et ma famille devant la postérité et l'impartiale histoire. Je vois que tu comprends les choses. On peut tout te dire. Il y a une troisième anguille sous roche. Je t'ai dit que la fraction des hommes d'État et des indulgents, la queue des Girondins et des dantoniens se remue terriblement. On la coupera ; mais en attendant elle met la patrie en danger. Un des Girondins de province, l'agent national du district, Louis-Victor Des Cluziers, est suspect de manœuvres contre Maximilien, de concert avec les Tallien, les Bourdon de l'Oise, les Lecointre de Versailles, les Legendre de Paris, et tant d'autres. Nous croyons qu'il doit y avoir une réunion ce soir, quelque part aux environs de Meudon. J'espère avoir des renseignements là-dessus soit au cabaret du *Garde-Française*, soit ailleurs, car si je les vois dans ces environs, mes soupçons seront certifiés.

— Mais ce Des Cluziers, n'est-ce pas ton ennemi personnel?

— Oui, oui ; aussi je le surveille, je le surveille particulièrement, car il fait la cour à dame Rose, qui l'adore, et sur laquelle toutefois j'ai jeté mon dévolu, me sentant trop veuf. Tu comprends que j'ai intérêt à le prendre la main dans quelque sac. Le commandant Pluc doit être arrivé au *Garde-Française*. C'est lui qui est chargé de surveiller le Des Cluziers, comme toi tu es chargé de surveiller une barrière, et moi l'autre. Voilà les rôles bien partagés. Sois habile, et tu y gagneras deux choses ; la première, la vie, que la république peut te demander à chaque minute de ton existence, et que tu lui dois ; la seconde, une place de juré au tribunal révolutionnaire, à dix-huit livres par jour, en place de Rossignol, qui va la sauter.

— Ah! mon illustre...

— Chut! je le sais. Quant à Pluc, il y gagnera la jeune fille que doit épouser l'amoureux l'aristocrate, la jeune fille de Meudon. Pluc sera son heureux époux. J'avais bien pensé à me l'attribuer; mais la polygamie n'est pas encore rétablie, et j'ai vraiment une sorte de quelque chose pour dame Rose, qui est belle et riche...

Il arrivait auprès du cabaret. Il fut interrompu par une voix claire qui chantait :

Donnez-nous les chemises
A Gorsas,
Donnez-nous les chemises ;

Nous savons à n'en douter pas
Que vous les avez prises.
Donnez-nous les chemises
A Gorsas,
Donnez-nous les chemises.

— Tiens, dit Justin avec un méchant sourire, voilà mon neveu qui chante... une chanson girondine, ma foi! du commencement de la république.

Pourvoyeur l'aîné était devenu pâle dès les premiers vers, et cependant il écoutait, tant cette voix lui semblait charmante; il écoutait avec une sorte de ravissement qui changeait presque complétement l'expression de son ignoble figure. On n'avait pas tardé à entendre la voix enrouée du vieux soldat continuant son hymne versaillais :

Enfants, guerriers, vieillards, épouses, filles, mères,
Le riche citadin, l'habitant des chaumières.

— Vous arrivez tard à la parade, commandant Pluc, dit le grand Pourvoyeur en entrant dans le cabaret.

Le vieux brave pâlit. C'était une terrible chose que de n'être pas tutoyé par le terrible ami de Maximilien.

— Je... j'allumais ma pipe, et... il m'est venu une bouffée... de travers.

— On n'allume pas sa pipe quand on a une consigne, répliqua sèchement Pourvoyeur, ou alors ce n'est plus la bouffée, c'est la tête qui va de travers. Comment avez-vous laissé cet enfant venir ici aujourd'hui? Je suis bien heureux de te voir, Paul! Il y a deux jours que je ne t'avais pas vu. J'avais le cœur gros. Mais les circonstances sont difficiles. Il va y avoir quelque combat, quelque tumulte. Après cela, je pourrais protéger même...

Il allait ajouter : « Même mon fils ; » mais il se retint par prudence.

— Tu me promets, n'est-ce pas? continua-t-il, d'être bien sage, bien sage. Pense, je n'ai que toi au monde... et Maximilien et la république, continua-t-il à haute voix, en regardant les assistants d'un air de défi. Ah! je regrette que tu ne sois pas resté à Meudon. Pourtant, pourtant, je suis bien heureux de te voir, mon pauvre Paul. Tu me promets d'être prudent? Tu es léger, tu sais. Tu te plais à me tourmenter, hé! pauvre petit. Je ne t'en veux pas, au moins, c'est la gaieté de ton âge et de tes jolis yeux. Je m'ennuyais de ne pas les voir. Mais pourquoi es-tu venu?

Il lui tendait les bras.

— Comment ne pas courir au-devant de son père, dit Paul avec un sourire amer, et en se détournant froidement. Puis j'avais besoin de savoir contre combien de vieilles femmes et d'enfants à la mamelle les sans-culottes avaient protégé la patrie depuis deux jours.

Le chevalier de Mimont, fatigué de tendre la main sans recevoir un coup de férule, avait quitté sa pose d'enfant mis en pénitence. Il s'était approché de Pourvoyeur l'aîné et l'avait salué avec les courbettes du meilleur ton :

— Baron, dit-il, et vous chevalier, continua-t-il en s'adressant à Paul, je vous remercie de l'honneur que vous faites à ma pauvre gentilhommière. Je suis confus de l'accoutrement où vous me voyez ; mais, vous le savez, nous vivons dans un temps où les honnêtes gens ne sont pas de fête et sont obligés de se cacher sous les pourpoints du temps du roi Guillemot. Nous sommes persécutés, espionnés, régentés par un tas de grimauds et de faquins dont nous n'eussions pas voulu autrefois dans nos antichambres. Baron, et vous chevalier, excusez-moi donc, je vous prie, si vous me voyez vêtu comme un vieux Rodrigue. Mon Dieu, je me suis caché sous des habits de ramoneur quand tous ces coquins me poursuivaient, blessé que j'étais en défendant le roi, que Notre-Seigneur bénisse, contre les révoltés, au 10 août. Lafleur, offrez à rafraîchir à ces gentilshommes.

— Comment ! hurla Pourvoyeur le grand avec un blasphème, c'est à Paris, en thermidor, en l'an IIe de la république, que l'on peut encore être exposé à entendre de pareilles horreurs ! Mais il y a de quoi mettre le feu à tout un quartier et faire raser jusqu'aux fondements toute la quarante-septième section ! Demain, cette maison, où j'ai entendu ces exécrables blasphèmes contre la république, n'existera plus !... En l'an IIe !... et on nous accuse de cruauté !... Dès ce soir, je demande l'établissement de quatre guillotines supplémentaires !

Isabelle était accourue.

— Citoyen, dit-elle en s'adressant à Pourvoyeur, excusez mon pauvre père ; vous savez qu'il a perdu la raison.

— Eh bien ! il n'a plus besoin de sa tête, alors ; et ceux qui, fille et gendre, ont pu entendre sans mourir de pareilles horreurs, répétées chaque jour, oui, sans mourir, ou sans devenir fous eux-mêmes, ceux-là sont indignes de vivre, et ce soir même ils seront arrêtés, et demain au tribunal révolutionnaire !

Il était vraiment furieux, et il ajouta, en répondant à un regard suppliant d'Isabelle, dont la prière même semblait l'exaspérer encore plus :

— Tais-toi, et bénis l'Être suprême que ton enfant n'ait pas quelques années de plus. Il faut exterminer toute cette race, qui a dans les veines le sang des tyrans. Tais-toi, te dis-je.

Isabelle se taisait en regardant son enfant; mais une légère rougeur colorait les pommettes de ses joues pâles, et quand elle tournait ses regards sur l'Observateur de l'esprit public, c'était avec une calme et intrépide dignité qui rendait ce dernier fou furieux.

— Tais-toi, si tu ne veux que je brise la tête de ce louveteau. Oui, je l'ai dit, demain cette maison sera rasée.

— Qu'est-ce qui dit de ces folies-là? s'écria une voix rude. Qu'est-ce qui ose dire ça devant moi, Barthélemy, sergent de la 10e compagnie de la quarante-septième section et premier officieux de ce cabaret?

— C'est moi, moi, Pourvoyeur. Et tu peux dès maintenant chercher une place, si tu ne veux pas qu'on t'en offre une à la Conciergerie.

Le grand garçon ne savait de quoi il s'agissait. Mais comme tout le monde était coupable, puisqu'on vivait sous la tyrannie, et comme tout le monde était maître, puisqu'on vivait sous l'anarchie, il suffisait d'être menacé pour être logiquement suspect, et condamnable, et exécutable; il s'éloigna et se tint hors du seuil, guettant le retour de Heurtevent.

— Toi, vas faire les paquets pour l'autre monde, vieil aristocrate, dit Pourvoyeur au chevalier de Mimont qui ne l'entendait plus et dont toute l'attention était fixée sur Pluc. Et toi, la belle, va embrasser une dernière fois ton enfant puisque la république dans sa magnanimité veut bien lui laisser la vie, et vas avertir ton aristocrate de mari qu'il...

— Ne prenez pas tant de peine, citoyenne, dit Paul, de sa voix claire et douce. Mon père, mon père oui, continua-t-il d'une voix amère, veut rire. Je vous promets qu'il n'arrivera rien, ni à votre enfant, ni à vous, ni à votre père, ni à votre mari.

— Qui dit cela, s'écria Pourvoyeur avec rage?

— C'est moi, mon père, mon père!

— Eh! bien, petit... petit... tais-toi et va-t'en, tu vois que je suis furieux dans mon amour pour la patrie, et d'ailleurs avoir entendu de pareilles choses et ne pas les dénoncer, ce serait m'exposer...

— Ne l'écoutez pas, continua Paul avec la même sérénité, et rentrez en paix, citoyenne. Je vous garantis votre tranquillité.

Pourvoyeur jeta sur son fils un regard sombre.

— Cette fois, malheureux enfant gâté, tu ne l'emporteras pas, je le jure.

— Madame, dit une troisième fois le jeune homme, en répondant au regard sombre de son père par un regard dédaigneux, madame, rentrez en paix. Je vous garantis votre vie sur.....

— Sur quoi, misérable enfant, à la fin je me révolte.

— Sur ma vie, répondit Paul, en scandant ces trois mots, et en jetant sur son père un regard si ferme, que celui-ci s'arrêta brusquement.

Il y eut évidemment en lui un moment de lutte terrible. Et si ce n'eût pas été une sorte de crime contre nature que de supposer une telle sensibilité dans l'âme d'un pareil monstre, on eût pu affirmer que ses yeux se remplissaient de larmes. Peut-être aussi était-ce des larmes de rage, d'une rage impuissante contre la faiblesse paternelle.

Il se détourna. Il était vaincu.

L'enfant n'était pas lui-même complétement pur. Le milieu où il avait vécu n'avait pas été sans corrompre quelques-uns de ses meilleurs instincts. La haine du crime et le mépris du mal avaient surnagé, mais ils étaient devenus aveugles, ils avaient détruit jusqu'à la dernière ombre de tendresse filiale ; et dans cette lutte de Paul contre son père, il y avait autant de bravade que de générosité. Il se garda bien d'utiliser et d'affermir son triomphe, au profit de ces pauvres gens, en en profitant modestement. Son unique pensée fut de parader devant cette jeune femme, en lui montrant l'étendue de sa puissance, au risque de faire à ses protégés un ennemi mortel et désormais irréconciliable.

Après avoir jeté sur Isabelle un regard d'une admiration un peu effrontée et s'être ainsi payé du service qu'il venait de rendre, il continua sa chanson tandis que son père grinçait des dents :

Avait-il des chemises,
Gorsas ?
Avait-il des chemises ?
Moi je crois qu'il n'en avait pas,
Où les aurait-il prises ?
Avait-il des chemises,
Gorsas ?
Avait-il des chemises ?

— Tonnerre de Dieu ! commandant Pluc, s'écria Pourvoyeur d'une voix tonnante. Vous me paraissez enrhumé aujourd'hui ! Eh bien, si vous n'avez plus de gorge au service de la patrie, à quoi bon la garder ! A quoi bon conserver une vieille bête comme.....

Le vieil et brave soldat, tremblant, entonna précipitamment — et c'était par délicatesse que le pauvre homme s'était détourné, au milieu de cette querelle du père et du fils — son hymne patriotique :

Enfants, guerriers, vieillards, épouses, filles, mères,
Le riche citadin, l'habitant des chaumières,

Tous jurent réunis par la fraternité.
De mourir pour la liberté,
En chassant les Tarquins, Brutus ne vit que Rome :
Pour réformer le monde, instruits par ce grand homme,
Nous ne reconnaissons, en détestant les rois,
Que l'amour des vertus et l'empire des lois.

Pendant ce duo, Pourvoyeur reprit ses esprits égarés par la fureur, et nous pouvons lui rendre cette justice qu'il avait merveilleusement le génie de l'intrigue. Le sentiment douloureux soulevé en lui disparut vite quand son imagination lui représenta tous les fils bien tendus de la trame qu'il tissait.

— Piqueprune, viens ici, cria-t-il d'une voix tonnante.

Le petit poëte grêlé, qui causait avec Crassus, d'Eupolis et de Cratinus, fit un bond comme si on venait de le piquer par derrière; et tandis que son compagnon cachait ce précieux trésor, son Horace, au milieu de quelques lambeaux sordides qui doublaient sa carmagnole, Endymion s'approcha.

Pourvoyeur fixa sur lui ses prunelles enflammées qui semblaient plus enfiellées que jamais, et le petit homme se tint tremblant sous ce regard féroce.

— Citoyen poëte, dit d'une voix froide ce pur modèle du terroriste, tu es un de ceux que le scélérat Chaumette, avant sa chute et quand il était encore animé par le souffle de la liberté, avait rangés dans ce portrait admirable qu'il fit de toutes les classes de suspects.

— Citoyen...

— Tu es un de ceux qui, sans avoir jamais rien fait contre la république, n'ont jamais rien fait pour elle avec enthousiasme. Ce sont les pires ennemis de la patrie.

— Citoyen voisin et ami, dit Endymion d'une voix étranglée, je ne te comprends pas. J'ai toujours payé mes impositions patriotiques, toujours rempli exactement mon service de garde national, j'ai offert des premiers ma maison à la recherche du salpêtre; j'ai donné à toutes les quêtes de ma section, j'ai contribué pour un cinquième à l'offre d'un cavalier jacobin, j'ai...

— Oui, oui, je connais la litanie de tous les modérés. Et il y a dans les prisons, en ce moment, cent mille suspects qui ont répété ce que tu dis là aux comités de leurs sections qui les ont fait arrêter. Ton cas est pire encore : tu fais des vers. Qu'est-ce que la patrie peut faire de ça? Un hymne patriotique par an, un poëte sur tout le sol de la république, n'est-ce pas assez! Ne sais-tu pas ce qu'a dit le grand citoyen peintre David, l'ami de Maximilien : « On peut tirer à mitraille sur les artistes sans craindre de tuer un patriote. » As-tu oublié ce qu'on disait dernièrement à la tribune de la Convention :

« Les talents toujours conspirateurs » tu entends, *toujours conspirateurs !*

— Citoyen, je croyais que je pouvais compter...

— En ce moment même passent devant le tribunal révolutionnaire deux poëtes, André Chénier et Roucher. De quoi les accuse-t-on : uniquement d'avoir fait des vers ! Ils sont en ce moment même condamnés à mort : pourquoi? uniquement parce que de telles gens sont toujours censés conspirer contre la démocratie, et ne peuvent s'en empêcher. Et quand les maîtres vont mettre le nez à la lucarne nationale, tu voudrais qu'on épargne un *poétraillon* comme toi.

— Citoyen, dit Endymion, en se redressant un peu sous l'injure qui attaquait ses rimes, sans doute André Chénier, oui... heu... mais c'est peut-être un crime anticivique que de louer leurs rimes... Toutefois *poétraillon* me semble, hem !... je ne sais pas si l'obscurité vaut mieux que la gloire, pour échapper... hem ! non, ce n'est pas cela que je veux dire... je suis un bon citoyen et je l'ai prouvé en toutes les circonstances de ma...

— Ah ! vraiment. Eh ! bien si tu veux, nous prierons le citoyen Fouquier-Tinville d'envoyer demander au citoyen Caperonnier, ou au citoyen van Praet, sous-garde des imprimés à la Bibliothèque Nationale, ce qu'il y a à la louange du tyran, sous la signature d'Endymion dans l'*Almanach des muses* de l'an...

— En ce temps-là, murmura Endymion en pâlissant, le tyran...

— Je crois, cria Pourvoyeur d'une voix tonnante, que tu vas prendre la défense de Louis le Raccourci. Eh bien, si tout cela ne suffit pas, nous relirons la pétition des vingt mille. Nous y trouverons un nom mal écrit, mais en demandant au citoyen Couthon de mettre ses lunettes, il retrouvera bien Piqueprune.

Le pauvre homme était atterré, hébété, vaincu. C'était tout ce que voulait, pour le moment, Pourvoyeur. Il avait besoin des services d'un esclave, il venait de s'en faire un par la terreur. Il savait que Piqueprune allait être pour lui un instrument aussi sûr, aussi fidèle que les plus enthousiastes sans-culottes.

— Mais j'ai pitié de toi, reprit-il d'une voix moins âpre. Nous laisserons pour aujourd'hui dormir les lunettes du citoyen Couthon. Je veux même, car tu n'es pas un méchant voisin et tu es rempli de finesse et d'intelligence, il ne te manque que la flamme patriotique pour mériter les honneurs de la patrie, je veux donc t'offrir l'occasion de te régénérer dans l'aspect d'un grand citoyen. Je veux te procurer la vue de l'Incorruptible. Écoute-moi bien. Les plus cruels supplices, ou le pardon complet et les honneurs civiques ; voilà ce qui t'attend, selon que tu feras bien ou mal cette commission... Tu écoutes bien, hé ?

— Oui, citoyen, comme si tu avais la voix de la patrie elle-même.

— Bon. Tu vas aller vers le citoyen Robespierre; tu demanderas à lui parler de la part de l'Observateur. Il est chez lui : il te recevra. Tu as vu ce matin, à ce que m'a raconté Justin, à la section Mucius-Scævola un citoyen nommé Aristobule. Tu as l'œil vif : tu as remarqué son apparence. Tu la dépeindras au citoyen éminent et vertueux; tu lui demanderas si ce n'est pas le même portrait que lui a envoyé le Brestois. S'il te dit oui, tu reviendras le dire ici, sans en toucher un mot à d'autres qu'à moi. Avant cela, tu diras au grand Maximilien que cet Aristobule ne doit pas, ne peut pas quitter Paris avant trois heures. Il faut qu'il envoie d'ici là son signalement à toutes les barrières. Je me charge du reste. Tu as entendu, bien compris. Marche! Ah! c'est le plus jeune des fils de Duplay qui est chargé d'introduire les gens chez l'Incorruptible; tu sais?... Duplay le menuisier, chez qui demeure Robespierre, et dont la fille aînée a l'honneur d'être... Enfin, dit-il en voyant Paul s'approcher, tu demanderas le plus jeune des Duplay, celui qu'on nomme le *Fou*. Va; pas un mot!

Endymion Piqueprune sortit en trottant, après avoir demandé toutefois s'il lui était permis de prendre une voiture. Ce qu'on lui avait concédé — pourvu que ce fût à ses frais, bien entendu.

— Quant à toi, dit Pourvoyeur l'aîné à Justin en lui montrant de l'œil Paul qui pouvait entendre, tu vas aller à la barrière de l'Observatoire, et tu vas montrer au commandant de la garde l'ordre qui l'autorise à faire arrêter celui que tu désigneras. Si tu vois l'homme à la barbe blonde..., eh bien, si tu le vois, c'est une présomption que le génie de la liberté, qui s'agite dans mon cerveau, ne m'a pas trompé. Tu lui feras bonne mine à cet homme, malgré les coups de bâton qu'il t'a donnés ce matin. Si tu le vois échanger un mot avec quelqu'un qui vient du dehors, fais-le arrêter immédiatement. Sinon, viens m'avertir en toute hâte. Va.

VI

SCÈNE CONJUGALE APRÈS LAQUELLE REPARAIT ARISTOBULE.

Paul s'était éloigné après avoir jeté sur son parent Justin un regard de mépris, et tandis que le commandant Pluc, espérant que les chants avaient cessé, retirait sa pipe de sa poche, le jeune homme s'en alla causer avec Isabelle, qui avait repris sa place à la fenêtre.

Pendant ce temps, Heurtevent revenait lentement et l'oreille basse.

— Citoyen vainqueur, dit Barthélemy qui se porta à sa rencontre, il y a là un citoyen qui a voulu tout tuer, en disant que le vieux était un aristocrate. Je lui aurais bien fait son affaire, mais il a dit qu'il était un ami de Robespierre, et je suis parti de crainte de faire un malheur.

— Tu as raison, mon pauvre garçon. Tu es fidèle et solide, toi; mais il n'y a plus que des lâches dans le monde. Il faut filer doux.

Il entra. Son premier regard se porta sur la fenêtre, et il fronça le sourcil en voyant un beau jeune homme en conversation, qui semblait intime, avec Isabelle.

— Citoyen cabaretier, cria Pourvoyeur, sers-nous une pinte de vin si tu veux boire avec nous. Sinon, car les libertés sont libres et je sais m'incliner devant les désirs de mes frères, sers-nous la chopine, ou plutôt deux demi-setiers, pour moi et le commandant Pluc, et le poisson pour ce jeune homme.

— Crassus, cria Heurtevent, sers les deux demi-setiers et le poisson.

— Ah ! il para îtque tu ne veux pas boire avec nous ? Tu sais que je paye au prix du maximum, moi.

— C'est la loi.

— Et pas de pourboire, moi.

— C'est bien, nous en reparlerons.

— Ah ! non, nous n'en reparlerons pas.

Heurtevent serra le poing ; mais il recevait ce qu'il avait donné : il subissait la brutalité d'une tyrannie plus forte que la sienne.

Il s'avança vers la fenêtre et en éloigna brusquement le jeune homme. Celui-ci s'éloigna, mais en chantonnant, pour se venger, un des couplets de la fameuse chanson de Cadet Rousselle, un de ceux qui avaient le talent d'exaspérer les soldats et les gardes nationaux, c'est-à-dire ceux qu'on nommait vulgairement les *bleus*.

Cadet Rousselle a des plats bleus
Qui sont beaux, qui n'vont pas au feu.
Si vous voulez en faire emplette,
Adressez-vous à la Fayette.
Ah ! ah ! ah oui, vraiment,
Cadet Rousselle est bon enfant.

Cette fois le commandant Pluc ne protesta pas et ne chanta pas : il était aussi insulté que Heurtevent pouvait l'être, dans son honneur de soldat. Il trouva ces « plats bleus » durs à digérer, et il avait tué deux hommes pour cet hémistiche : *qui n'vont pas au feu.*

Il baissa les yeux, dont il n'osait même pas montrer la colère ; Heurtevent feignit de n'avoir pas entendu.

— Tu as de beaux amis, citoyenne, dit-il amèrement, et qui insultent bien ton mari. Est-ce toi qui lui en as donné commission ?

— Je ne sais ce que vous voulez dire. Ce jeune homme nous a sauvé la vie, à mon enfant, à mon père et à moi. Un de vos anciens compagnons de... de guerre voulait nous exterminer, ou tout au moins nous faire arrêter, ce qui revient au même, pour des paroles qui échappent à la folie de mon pauvre père. Ce jeune homme nous a sauvés. Eh bien ! quoi ?

— Rien. On n'a rien décidé. Les Montagnards sont devenus tous des lâches. Ils tremblent devant le tyran Robespierre : ils n'osent pas remuer, parce qu'ils espèrent qu'on a exagéré la méchante intention du tyran contre eux. Ces Montagnards, si braves contre Capet, ils sont devenus tremblants devant l'Incorruptible. Ils n'osent l'attaquer : ils ont peur d'être vaincus. Rien ne les décidera que la certitude qu'ils n'ont pas d'autre moyen d'échapper ; et tant qu'ils verront cet autre moyen, ils courberont la tête. Ce n'est pas l'amour de la liberté, ce n'est pas l'amour de la république qui les guide, c'est le vil égoïsme. Ils s'étaient décidés à résister parce qu'on leur avait dit qu'il y avait des papiers de la main de Robespierre qui mettaient leur tête à prix. Puis, comme on n'a pas voulu leur montrer ces papiers, ils font signe de croire que ces papiers n'existent pas. Mais ils savent bien qu'ils existent ; seulement ils veulent se donner un prétexte pour ne pas bouger. Ils disent donc que ce sont des machinations de l'étranger pour diviser les républicains.

— Et vous, qu'avez-vous décidé ? demanda Isabelle froidement.

— Et quand même on leur montrerait ces papiers, ils trouveraient encore un prétexte pour ne pas bouger. Ils verraient dans ces papiers qu'ils ne sont pas tous exposés, et qu'il n'y en a que quatre de proscrits, quatre ou six, ou dix, et il n'y en aurait que quatre, ou six, ou dix qui bougeraient.

— Et vous ? demanda de nouveau Isabelle, plus froidement encore.

— Moi ? Eh bien ! est-ce que je puis soulever Paris à moi seul ?

— Je ne vous demande pas quel prétexte vous avez trouvé pour ne pas bouger ; je vous demandais ce que vous aviez décidé. Rien, comme les autres, comme tous ceux que vous blâmez. Et vous ne voyez pas que les reproches que vous leur faites retombent sur vous, et que ce que vous dites pour vous excuser de vous tenir coi, ils le disent aussi. Et moi, je vous juge comme vous les jugez.

— J'ai dit que c'étaient des lâches, citoyenne, dit Heurtevent qui était devenu rouge, puis pâle, et dont la voix se faisait rauque.

Isabelle le regarda avec un calme glacial.

— Vous faites ce qu'ils font, je dis ce que vous dites. Vous serez

peut-être brave contre votre femme ; mais si vous courbez plus longtemps la tête, si vous laissez votre femme et votre enfant exposés à être de jour en jour, d'heure en heure, pris, saisis, emprisonnés, tués, sans raison, sans défense, sur le caprice d'un ivrogne, d'un coquin, d'un de vos clients qui aura voulu m'embrasser, et à qui j'aurai refusé, moi qui défends mon enfant, je dis que vous êtes un lâche.

Heurtevent recula : il tourna sur lui-même. Il crut entendre un ricanement qui sortait du fond du bosquet où était Pourvoyeur.

Il revint pourtant près de la fenêtre.

— Il y a du vrai là-dedans, citoyenne ; et comme tu dis, tu défends l'avenir de ton enfant. Mais, demanda-t-il en attachant sur sa femme un regard étrangement inquisiteur, que veux-tu que je fasse ?

Il regarda autour de lui.

— Voudrais-tu donc que j'aille assassiner Robespierre ? demanda-t-il à voix basse.

— Interroge cette statue que tu as mise sur l'autel de la patrie en place du Dieu que j'adore ; interroge Brutus. Crois-tu qu'il ait demandé conseil à sa femme ?

— Eh bien, cette fois-ci, cria Heurtevent, je n'ai plus de doute : tu es une coquine. Tu veux te débarrasser de moi ! pour épouser quelque muscadin, celui-ci, par exemple, qui soi-disant t'a protégée. Eh bien ! celui-là, du moins, ne sera pas un fameux mari.

Il tira son sabre et se précipita vers Paul.

— Jeune homme, dit-il, tu t'es mêlé de ce qui ne te regarde pas ; tu vas me le payer !

— Tiens ! dit le jeune homme en ricanant, faut-il que le mari me coupe le cou parce que je n'ai pas voulu que mon père coupe celui de sa femme ? Mais tout ça ne me regarde pas : je suis le fils fainéant d'un roi républicain. C'est Pluc qui est chargé de recevoir les coups de sabre pour moi.

Pourvoyeur et Pluc s'étaient avancés, plus prompts que la parole.

— Tonnerre de Mayence, dit ce dernier en tirant son sabre, ça me fait plaisir de trouver enfin un sabre à qui parler. Là, on n'a pas crainte de se tromper de parole et que la langue fourche. Allons, vieux lapin, en garde ! Ah ! à la bonne heure. Je t'embrasserais volontiers, Heurtevent ; tu me soulages, tonnerre !

Isabelle s'avançait à son tour. Les deux soldats étaient en face l'un de l'autre, le sabre levé. Le chevalier de Mimont, le fou, bondit. Mais il ne ressemblait plus au fou. Sa tête s'était redressée, sa taille avait retrouvé toute sa fierté, et rien dans son œil ne rap-

pelait ce vague et souriant hébêtement qui lui était devenu habituel.

Avant qu'un coup eût pu être porté, il s'était jeté entre les deux armes, les relevant l'une et l'autre de ses mains qui laissèrent tomber bientôt quelques gouttelettes de sang.

— Morbleu! sergent Pluc. Ah! il paraît qu'on ne reconnaît plus son ancien capitaine? Ah! on ose se tenir en armes devant son officier et dégainer sans permission! Arrière, morbleu! Soldats de Picardie, arrêtez le traître. Ah! c'est ainsi? Eh bien, je vous ferai passer par les baguettes, si vous dites un mot, et, en attendant, deux heures du cheval de bois.

Pluc reconnaissait, en effet, son capitaine, et, par un reste du long respect et de la vieille discipline, il recula. Mais le vieillard avait déjà repris sa physionomie débonnaire.

— Eh! monsieur mon gendre, dit-il, quelles manières et quelle tenue! Est-ce là une conduite à un gentilhomme! Voulez-vous que tous ces gens de condition qui nous entourent vous prennent pour un benêt? Quelle conduite à la Dandin! De la jalousie, comme les petites gens? N'allez-vous pas faire croire que, au lieu de donner ma fille à un homme de qualité, je l'ai laissé prendre à quelque maraudaille, à quelque faquin digne d'être laquais, et qui, n'ayant jamais su se mettre au ton de l'étiquette, montre, par une jalousie bourgeoise, qu'il ne se sent aucunement digne d'avoir épousé une fille de bonne race. Allons, vicomte, ne laissez pas croire que vous êtes je ne sais quel gueux, quel coquin, quel vil et plat chien parvenu par violence à une situation volée.

Pendant ce discours qui détendait singulièrement la situation, Aristobule entra dans l'auberge avec son air crâne et en faisant un beau moulinet.

— Citoyen, dit-il en touchant le bras de Paul, si tes moyens pécuniaires et politiques te permettent de porter une montre, sans passer pour un muscadin, je ne serais pas fâché d'y jeter un regard. Tu es un bon drille, tu en as le visage, et tu sais que les montres sont faites pour être regardées comme les jeunes filles, ça ne blesse et n'appauvrit pas plus les uns que les autres.

Paul se retourna à cette voix joyeuse qui résonnait sympathiquement à son oreille. Barbe blonde! Ces mots qu'il avait entendus dire à son père lui revinrent à l'esprit en regardant Aristobule.

— Je parie, dit-il à mi-voix, que tu veux savoir s'il est deux heures.

Un nuage passa sur les yeux de Valmer de Lozembrune. Mais il fit bonne contenance. Comment ce jeune homme pourrait-il savoir... C'était le hasard... la proximité de cette heure-là...

— C'est toi qui as donné un coup ce matin à Justin Pourvoyeur,

l'Espion-Orateur, continua Paul. Eh bien! défie-toi de tous les Pourvoyeurs. Et surtout de celui-là, que tu vois là, avec ces sabots à bas-reliefs sculptés. C'est le grand Pourvoyeur, il est espion-orateur aussi, et on l'appelle Grand, parce qu'il est bourreau par-dessus le marché. Et c'est mon père.

Il prononça ces mots d'une voix âpre.

— Il me semble, conclut Paul à voix plus basse, qu'il a donné ton signalement tout à l'heure à un autre espion.

— Je ne sais ce que tu veux me chanter là, citoyen, dit Aristobule.

Et il continua son chemin jusque vers Isabelle. Il tressaillit en la regardant, et ne put s'empêcher de laisser échapper un geste de surprise en apercevant M. de Mimont.

VII

OU POURVOYEUR PELOTTE EN ATTENDANT PARTIE.

Pourvoyeur avait jeté un regard vif sur le nouvel arrivant.

— En voilà un, pensa-t-il, dont les traits ne me partiront jamais de la mémoire, quelque déguisement qu'il prenne.

Puis il avait détourné les yeux et semblait tout entier livré à la somnolence que procure le tabac. Cependant, de temps en temps, ses paupières enflammées se relevaient et le rayon aigu de son regard suivait celui en qui cet espion de génie avait quasi deviné l'ennemi principal de la dictature robespierrienne.

Peut-être avait-il vu les gestes de surprise qui avaient échappé à Valmer à l'aspect d'Isabelle et de son père. Mais il n'avait pas besoin de nouvelles preuves. Dès l'entrée d'Aristobule au cabaret, tous les soupçons de Pourvoyeur s'étaient changés en certitude. Il était convaincu qu'il allait le voir se diriger vers la barrière, car deux heures approchaient.

Seulement on n'a pas oublié — car tous les fils de cette révolution de thermidor furent si nombreux, si menus, si enchevêtrés qu'il faut rappeler, de temps à autre, la disposition exacte de de la trame, à l'heure présente — on n'a pas oublié qu'à ce moment c'était seulement le fiancé de Marie-Thérèse qu'il poursuivait. S'il eût pu avoir quelque ombre de certitude sur cet autre soupçon qui l'engageait à voir dans Aristobule un des grands ennemis de Robespierre, il l'eût saisi immédiatement. Mais c'était seulement son instinct de défiance, la vivacité de son imagination diplomatique et peut-être quelques vagues indications échappées à Marie-Thérèse et

redites par la servante traîtresse, c'était tout cela, bien confus, comme on voit, qui l'avait décidé à envoyer le poëte Endymion à Robespierre. De là seulement pouvait venir une réponse claire.

Valmer avait bien reconnu la meilleure amie de sa fiancée. Il n'avait pas eu occasion depuis ces vingt derniers mois d'entrer au *Garde-Française*, et depuis les massacres de septembre, il n'avait pas revu ni Isabelle ni M. de Mimont. Il comprit toute la suite de cette histoire, qu'on ne lui avait jamais bien expliquée. Un nuage de tristesse traversa son front.

Pourtant tout était alors si changé, toute âme était tellement troublée, toute situation si douteuse, la lâcheté si commune, et il y avait tant d'exemples d'infâmes trahisons que le jeune homme n'osa même pas se donner à connaître à cette meilleure amie de Marie-Thérèse. Il reprit vite sa physionomie insouciante et effrontée.

Quant à Isabelle, le reconnut-elle? On eût pu le soupçonner au regard qu'elle lança à Pourvoyeur, et qui semblait dire : ce misérable nous surveille-t-il toujours? En tout cas, pas un muscle de son beau visage ne bougea.

— Que veux-tu, citoyen? demanda-t-elle avec indifférence.

— Tout ce que tu peux me donner de meilleur pour cet assignat de cinq sols, et l'heure par-dessus le marché, ma belle citoyenne, si tu veux que j'y joigne un baiser...

— C'est moi qui vais t'en donner une, d'accolade, scélérat, dit Heurtevent en saisissant Valmer par le collet. Tiens, continua-t-il, tu as là un drôle de collet à ta carmagnole, il est roide comme du bois...

— Ah! ah! s'écria la voix profonde d'un gros homme qui entrait et qui fit la grimace en entendant cette remarque sur le collet. Ces *mirliflores!* ça dénature tout, même la sainte carmagnole. Il paraît que c'est devenu la mode de les roidir.

— Oui, et mon bâton est plus roide encore, coquin de cabaretier, s'écria Aristobule en faisant le moulinet, tandis que Heurtevent s'était mis en garde le sabre nu. Je vais te faire sauter ton aiguille des mains et avec satisfaction, car tu me parais empesté de *négociantisme*.

— Allons, la paix! qu'est-ce qu'il y a? Faut-il, reprit le gros homme, que les bons patriotes s'exterminent entre eux, quand il y a encore tant d'aristocrates!

— Vois-tu, Boulanger — car c'était notre ami, — c'est cette espèce de muscadin à souliers lacés, dit Heurtevent, qui a voulu embrasser...

— Le poupon! s'écria Aristobule. Et voilà mon benêt qui s'imagine que je m'en vais, comme ça, en plein jour..... Ha! imbécile,

si je la connais ton épouse, eh bien! j'ai bien le temps d'attendre quand tu ne seras pas là...

— C'est bon, s'écria Heurtevent, que cet argument blessa profondément. Bois, va-t'en, et qu'on ne te revoie plus.

— Je bois, je m'en vais, mais tu me reverras. Salut, belle citoyenne. Ton mari m'a mis en goût. Au revoir.

Il disparut, escorté par les éclats de rire des deux Pourvoyeur et du commandant Pluc. Heurtevent jeta sur eux un regard sombre; mais il fut distrait par le Boulanger, qui l'emmena dans un des coins éloignés et qui commença avec lui une conversation à mi-voix. Il se faisait rendre compte de l'assemblée qui venait d'avoir lieu chez le juré Rossignol, et qui, nous le répétons encore, n'avait pas abouti, tant était grand l'effroi qu'avait inspiré aux vieux lions, aux tigres et aux loups, le renard suivi de son armée de chacals.

Pourvoyeur connaissait bien le Boulanger. La conduite de celui-ci avait été toujours tellement habile que même ce roi des espions, qui avait, comme son patron Maximilien, le génie de la défiance, n'avait pu concevoir aucun soupçon. Il ne le regardait donc pas comme suspect — et c'était merveille — mais il le détestait.

C'était, en effet, une des lois de la position et du système de Robespierre de haïr, de poursuivre et d'abattre tous ceux qui, petits ou grands, sur la place publique ou à la Convention, avaient gagné une part de la faveur populaire sans en faire remonter l'hommage à l'être suprême de la république, au citoyen éminent, intègre et vertueux.

Pourvoyeur se dirigea vers les deux causeurs. Il n'était pas fâché, d'ailleurs, de tromper son inquiétude. Il se disait qu'il avait en ce moment, en main, et sa fortune et le salut de son enfant, de Robespierre et de la république. Tout cela reposait sur un mécanisme compliqué, délicat, où le dérangement du plus petit rouage pouvait tout abîmer. Il n'avait pas eu le choix des moyens. Il comptait bien sur sa finesse, son énergie et son sang-froid. Mais il avait la fièvre de l'attente, jusqu'au retour de Justin et d'Endymion.

— Eh bien, qu'est-ce que vous dites là, vous deux, des affaires publiques, demanda-t-il sévèrement.

— Ah ça, dit Heurtevent, d'une voix irritée, est-on libre, ou ne l'est-on pas?

— Mais, tu sais bien que non, répliqua Pourvoyeur, en le regardant avec étonnement. Es-tu devenu fou, par hasard? Est-ce le mariage qui te trouble la cervelle?

— Tonnerre!

— Mais c'est conforme aux principes, comme dit Justin. Voyons est-on libre de conspirer? Non, j'imagine. Eh! bien, si on n'est pas

libre de conspirer, on n'est pas libre de parler bas, et tout individu a le droit et même le devoir de savoir ce que vous dites, ce que vous pensez et de le répéter, afin qu'il n'y ait plus sur le sol de la patrie que des frères, heureux de vivre à côté les uns des autres et de pouvoir penser l'un comme l'autre et compter l'un sur l'autre. C'est pour cela qu'on extermine avec justice ceux qui ne pensent pas comme les autres. Et c'est pour cela, continua le personnage, en se redressant avec fierté, que moi qui ai été chargé d'observer l'esprit public et d'en rendre compte au gouvernement, j'ai été et je suis honoré.

— Il a raison, dit gravement le Boulanger. Tais-toi, Heurtevent. Tu es un brave et le vainqueur de la Bastille, mais tu n'entends rien aux principes. Seulement, continua le vieillard, avec la bonhomie que respiraient toutes ses paroles, nous ne parlions pas des affaires gouvernementales. Moi, ce n'est pas ma besogne, et je ne me mêle que des affaires *fromentales*. Hé! ah! hé! hé!

— Ah! je te connais bien, Boulanger du peuple.

— Je me disais aussi : voilà un citoyen dont la mine n'est pas inconnue. Mais on vieillit tous les jours d'un jour, hé! oh! hé! Ce temps-là, qui est bon pour la récolte, et le petit clamart du citoyen vainqueur m'ont mis en belle humeur, ha! ha! ha! Ma foi oui, c'est le citoyen Pourvoyeur le Grand. Mais tu demeures à Meudon maintenant. Eh! bien, tu es mon homme. Tu es un vrai frère sans-culotte, et tu aimes à rendre service.

— Ah! Eh! Hi! Oh! Hu! cria Paul? Voilà un brave homme qui connaît la nature humaine.

Et il entonna sur l'air *Dans Paris la grand'ville*, le dernier couplet de la fameuse chanson antijacobine :

Jacobin qu'on redoute,
Dont on craint la déroute,
On l'aimera sans doute
Dès qu'il ne sera plus.
Hu! hu! hu! hu!

Le chevalier de Mimont sembla se réveiller de l'assoupissement où il était tombé depuis son discours à Heurtevent. Il prêta l'oreille, un vague sourire entr'ouvrit ses lèvres, et il chanta avec Paul la fin du couplet :

Il faut de sa mémoire
Décorer notre histoire
Et mettre notre gloire
A chanter ses vertus.
Hu! hu! hu! hu!

— Chevalier, dit le fou, en s'adressant à Paul, c'est une bonne chanson, et nous l'avons chantée plus d'une fois, en allant avec des bâtons, attendre la sortie du club des Jacobins. Dame ! Nous avions quelquefois du dessous, mais, pour l'esprit, ces drôles ne pouvaient prétendre à lutter. Cette chanson me rappelle...

— Paul ! cria Pourvoyeur avec colère.

— Laisse parler mon beau-père, dit Heurtevent, je n'ai pas interrompu ton fils, et ce qui me console, c'est que désormais ils ne passeront pas l'un sans l'autre au tribunal révolutionnaire, chevalier Pourvoyeur !

— Oui, une bonne histoire, chevalier, pardonnez à ces faquins mal élevés qui nous interrompent. Je passais un jour en la chantant, rue Saint-Honoré, devant les Jacobins, au moment où la cloche sonnait pour rassembler les sans-culottes, à huit heures du soir ; c'était l'heure, et nous la connaissions bien. Une femme passait avec son enfant, qui demanda :

« — Maman, qu'est-ce donc que cette cloche qui fait gredin, gredin, gredin ?

« — Mon enfant, lui dis-je, en saluant la mère, c'est l'appel nominal. » Ah ! chevalier, cela eut du succès.

— Paul, dit Pourvoyeur, qui était devenu livide, va me chercher une voiture.

Le jeune homme n'osa résister. Il s'éloigna en chantant :

Il avait trois chemises,
Gorsas,
Il en avait trois grises,
Avec l'argent de son journal
Sur le Pont-Neuf acquises.
Il en avait trois grises,
Gorsas,
Il en avait trois grises.

— Suis-le, avait crié Pourvoyeur à Pluc, et celui-ci, quittant sa belle et chère pipe, était parti en chantant de son côté :

Quel spectacle enchanteur ! Au nom de la patrie,
Tout s'anime, tout prend une nouvelle vie :
Le vieillard semble encore, par sa vivacité,
Revivre pour la liberté.
Et l'enfant accusant la faiblesse de l'âge,
S'irrite d'être jeune et chante avec courage.
Nous ne reconnaissons, en détestant les rois,
Que l'amour des vertus et l'empire des lois.

— Des fous, jeunes et vieux, dit le Boulanger avec débonnaireté.

Oui, je disais, voilà mon homme ; car je suis parti pour faire un petit voyage dans les environs de Paris pour voir la moisson. C'est la partie du Boulanger, ha ! ha ! ha ! et, comme je commence par la vallée de la Bièvre, je me suis dit : voilà un brave patriote, qui aime ses frères, il se dérangera un peu de sa route pour me mettre quelque part aux environs de Châtillon, du bois de Verrières, ou du petit Bicêtre.

— Du petit Bicêtre, ah ! tu vas par là?

— Naturellement, si je veux aller voir les fariniers de Bièvre. Et il me renseignera, me disais-je toujours, en causant en chemin, sur l'état des moissons des environs de Meudon.

— Ah ! le petit Bicêtre, murmura Pourvoyeur, en regardant le vieillard entre ses deux yeux qu'il trouva bien vifs. Eh ! bien, camarade, ça ne sera pas pour cette fois.

— Eh ! bien, je trouverai une autre occasion. Je vais attendre ici que la grande chaleur soit passée. Et, en tout cas, je m'en irai de mon pied léger. Ah ! ah ! ah ! pauvre boiteux que je suis.

— Hé ! citoyen, il paraît que vous ne boitez pas toujours, et l'on vous rencontre trottant comme le vent, à la brune, dit Barthélemy, en se mêlant, comme c'était son droit, à la conversation.

— Oui, je m'échauffe en marchant. C'est un vieux rhumatisme, plus qu'une boiterie.

— Eh bien, mais ça me paraissait drôle. Et savez-vous, comme on disait, avec les vieilles idées, que vous êtes un brin sorcier, j'ai voulu en savoir davantage sur vous et sur votre bâton, et sur l'endroit où vous demeurez, et je suis peut-être le seul à Paris qui sache bien ce que vous êtes et ce que vous voulez.

Le Boulanger jeta un regard vif à Heurtevent.

— C'est bon, dit celui-ci en arrivant à rescousse, tu nous conteras ça. Va servir ce citoyen. Ah ! c'est notre voisin le cocher, un de mes fous.

C'était, en effet, le gros cocher qui ressemblait tellement à un chanoine, celui qui avait, le matin, apporté un renseignement à Heurtevent, et qui s'était joint au cercle scientifique. Il s'était endormi dans sa voiture, près de ce cabaret où nous ne cacherons pas qu'il avait reçu du baron de Batz l'ordre de rester, et Paul l'avait envoyé devant la porte.

Celui-ci était resté dehors et s'était dirigé, en chantant, vers la barrière pour voir ce qui allait se passer. On entendit le bizarre duo qui s'éloignait et ces deux voix inégales qui s'accompagnaient d'une si comique façon. Mais le commandant revint bientôt seul.

Pourvoyeur, alléché, avait retenu Barthélemy.

— Ton autre officieux servira ce lourdaud, dit-il à Heurtevent,

s'il a besoin de quelque chose. Moi je suis curieux. C'est mon ancien métier, et je ne serais pas fâché de savoir quelque chose sur l'éminent et mystérieux citoyen Boulanger, qui a besoin d'aller aujourd'hui au petit Bicêtre, et sur son bâton.

— Ma fine, dit le Boulanger en se levant, si tu veux savoir quelque chose sur mon bâton...

Il le leva, fit un lourd moulinet, en se demandant si la suppression de ce curieux était plus dangereuse que sa curiosité. Il recommença, en songeant au serment qu'il avait prêté de tout sacrifier, même ses amis, à la prudence et à la netteté de sa position révolutionnaire, de ne rien faire au monde qui pût porter la moindre atteinte à sa bonne renommée républicaine. Il hésitait, en se demandant quelle révélation pouvait faire cet imbécile. Il se disait qu'il valait mieux écraser la tête de cet espion qu'être percé à jour et dénoncé par lui.

S'il eût laissé retomber son bâton, notre histoire se fût arrêtée ici, et l'histoire de notre pays eût été singulièrement changée. Il hésita encore.

— Eh bien! ce bâton, dit-il.

— Eh bien! cria Barthélemy en se sauvant, on dit qu'il est en or.

Heurtevent rit de tout son cœur. Il attendait une plus dangereuse révélation.

— La vérité est qu'il est en fer, répondit le Boulanger, dont les sourcils se froncèrent pourtant, et je me charge d'écrabouiller une tête d'aristocrate comme tu écraserais une puce, Pourvoyeur.

— Viens ici, imbécile, criait ce dernier à Barthélemy.

Le bâton se releva cette fois, nettement et avec décision.

— Hé ! parent, cria une voix.

C'était celle de Justin. Pourvoyeur courut à la porte et remit à plus tard l'éclaircissement de ses soupçons.

XIV

OU LA CHASSE A L'HOMME REPREND VIGOUREUSEMENT.

— Eh bien ? dit Pourvoyeur l'aîné à Justin.

— Eh bien, le génie de la liberté ne t'avait pas trompé, et ton œil d'aigle avait bien flairé ces trames perfides, contre-révolutionnaires et...

— Veux-tu abréger, imbécile, ou je te...

— Eh ! bien, Aristobule a paru étonné quand il m'a vu. Il a paru étonné de voir que je lui tendais ma main pure. Il a fait ses efforts pour m'éloigner. Alors il a voulu me chercher querelle. Deux heures ont sonné. Personne ne lui a parlé. Il s'est éloigné promptement dans la direction de la barrière Vaugirard.

— C'est bien. Tu n'as pas démérité de la patrie. Maintenant, écoute et prends garde de te tromper d'une panse d'âne. Endymion, avec qui tu t'es pris aux cheveux ce matin, va revenir. Il revient de chez Maximilien où je l'ai envoyé. Il doit me rapporter des nouvelles importantes. Tu auras soin qu'il ne communique mystérieusement avec personne, pas même avec toi. Tu n'as pas même le droit d'être curieux. Commandant Pluc, viens ici.

— Me voici, dit le soldat en faisant le salut militaire.

— Il faut tout prévoir. Voici un ordre de réquisition de la Commune de Paris. Tu sais lire assez pour voir que Fleuriot Lescot, le maire de Paris, autorise le porteur à requérir la force armée. Tu vas aller là-bas à la barrière, où le poste a été renforcé, tu diras que tu auras sans doute bientôt besoin d'un piquet de dix hommes. Ils se tiendront prêts à accourir ici au premier signe que je ferai ; alors si tu me vois revenir ici dans une heure, tu te tiendras prêt, toi aussi. Au premier signe, donc, que je te ferai, tu galoperas jusqu'ici avec tes dix hommes armés, tu en feras passer deux le long du mur de cette maison-ci, sur le boulevard, deux le long du mur de la rue La Caille, avec ordre d'embrocher avec leurs piques tous ceux qui voudraient sauter par-dessus les murailles. Les six autres hommes seront des fusiliers, ils seront préparés à tirer sur ceux qui feraient résistance. Tu les disposeras devant la porte de ce cabaret. Va.

— C'est compris et entendu, murmura le soldat. J'aime mieux cette besogne.

— Ah ! tu n'es pas quitte de surveiller Des Cluziers, seulement on ne peut pas tout faire. Mais si tu vois ce citoyen agent national ici, ou dans le voisinage, tu dois avoir l'œil sur lui autant que possible.

— On tâchera alors, dit le commandant avec résignation.

— Et tu n'oublieras pas Paul. Il est à faire quelques folies à la barrière. Soigne-le, hein, mon vieux.

Pourvoyeur se frappa le front et s'éloigna en fronçant le sourcil. Cet enfant empoisonnait la joie qu'il éprouvait au milieu de tous ces fils si bien tendus et qui allaient se changer en chaînes.

— Citoyen cocher, dit-il au chanoine, en montant en voiture, je pourrais te requérir au nom de la loi. Je suis généreux. Je te payerai. Mais ouvre l'œil et sois intelligent. Nous allons travailler au salut de la patrie. Se tromper, en pareilles circonstances, c'est la mort.

Le cocher le regarda fixement et s'inclina.

— A la barrière Vaugirard, et promptement.

Barthélemy vint toucher son patron à l'épaule.

— Citoyen capitaine, dit-il, il me semble que j'ai entendu parler ce citoyen qui vient de partir, d'aller requérir la section armée contre la maison. Il a envoyé cette espèce de vieux Rodrigue à la barrière.

Heurtevent se précipita à la porte. Le commandant se dirigeait en effet, vers la barrière, où il s'arrêta.

— Barthélemy, dit Heurtevent, tu es un brave, toi ?

— Oui, capitaine.

— Tu ne voudrais pas me voir arriver malheur ?

— Non, capitaine.

— Tu ne voudrais pas non plus voir arriver malheur à la citoyenne ?

— Pour ça, non, capitaine.

— Eh! bien, ces scélérats m'en veulent. Ils veulent faire arrêter comme suspecte la citoyenne. Je dois défendre ma femme et mon enfant. Tu vas aller à la section. Le sous-adjudant général y est. Tu lui diras qu'on veut me faire des misères et que je suis décidé à tout plutôt que de le souffrir. C'est justement notre compagnie qui est de garde au comité de la section. Sur les 120 hommes qu'elle renferme, il y en aura bien là cinquante, tu diras qu'on veut faire des misères au vainqueur de la Bastille et tu reviendras ici avec les trois ou quatre premiers prêts pour lutter contre l'injustice. Il en viendra bien d'autres, et ce sera le commenc[illegible] uisque ces lâches représentants ne veulent pas commencer.

Il pensa cette dernière phrase plutôt qu'il ne la prononça. Mais Barthélemy était tout refroidi.

— Patron, dit-il nettement, vous savez que je ne crains rien, et je vous vénère parce que vous êtes le vainqueur de la Bastille et mon capitaine. Je considère la citoyenne votre épouse, comme ma propre mère, sœur et épouse. Mais du moment où on veut vous arrêter, ou elle, c'est que vous êtes suspect et alors on a le droit de vous arrêter, et vous n'avez pas le droit de vous défendre. Vous me l'avez dit plus de mille fois à propos des aristocrates. Vous n'avez pas le droit de défendre votre femme et votre enfant contre la patrie, vous me l'avez dit plus de mille fois à propos des ex-nobles. Si le comité vous juge suspect, c'est la république qui parle et qui ne peut pas se tromper, vous le savez bien. Et si on vous arrête, c'est que vous êtes devenu aristocrate. De quel front oserai-je vous aider à vous défendre contre la volonté des démocrates, contre la patrie. Avons-nous de plus proches parents que la patrie notre mère et les

sans-culottes nos frères ! Non, patron, vous êtes la crème des hommes, et dites-moi de me jeter sur dix hommes pour vous défendre vous ou la citoyenne, ou le petit. Mais si c'est le comité, ou un agent de la Commune ou de la Convention, il faut vous laisser faire, vous le savez bien, et vous devez vous fier à la justice du peuple, qui ne peut se tromper. Vous me l'avez dit à propos des ex-curés.

Heurtevent baissa le front. Il n'avait rien à répondre, il sentait une sourde colère s'agiter au fond de son âme, mais il reconnaissait ses paroles et ses pensées. Il les trouvait aujourd'hui révoltantes et grotesques.

Il entrevit, comme à la lueur d'une pensée nouvelle et éblouissante, mais vague encore et fugitive, la lâcheté et la monstruosité de toutes ces idées qui gouvernaient la France depuis le commencement de la Terreur. Comme Danton, il demanda, sans doute, au fond de sa pensée, pardon à Dieu et aux hommes, de la part qu'il avait prise à l'établissement de ces horreurs.

— Tu es un lâche, Barthélemy, dit-il d'une voix sourde. Tais-toi. Tu ne peux pas faire autrement. Je l'aurais été autant que toi, si je ne voyais pas enfin clair. C'est bon. Tu vas servir attentivement la pratique aujourd'hui. Demain tu partiras. Je te recommanderai comme espion et dénonciateur. Tais-toi, je te recommanderai aux citoyens Duplay, Nicolas et Chrétien, les gardes du corps de Robespierre.

Il rentra et s'avança vivement vers Isabelle.

— Enferme l'enfant et ferme la porte et les fenêtres pour que le bruit du dehors ne le réveille pas. Toi, sors pour surveiller Crassus et Barthélemy. Il faut que je coure jusqu'à la section, tu sais, où se trouvaient autrefois les Capucins. Je vais prendre là en face par la brèche de l'enclos du moulin et par la rue Longue-Avoine, j'y serai en cinq minutes. Je crains que ce scélérat de Pourvoyeur, le plus enragé robespierrot qui soit, et ses hommes, ne veuillent nous jouer un mauvais tour. Je veux voir si la 47e section laissera arrêter aisément le vainqueur de la Bastille. Tu es contente, Isabelle?

Il se baissa vers elle en disant à voix très-basse :

— Il ne faut qu'une étincelle pour mettre le feu à une meule. Es-tu contente, dis-le?

— Je te le dirai plus tard. Car tu es habitué à trembler devant la tyrannie que tu as créée sous le nom de liberté. J'ai bien peur que ton courage ne soit qu'une étincelle de courage.

Heurtevent se précipita dehors, comme un homme voulant, à force de rapidité, fuir une flamme qui l'enveloppe et qui grandit par la rapidité même de la course.

CH. D'HÉRICAULT.

La suite prochainement.

LE DERNIER LIVRE

DE M. VACHEROT

On peut faire deux parts du livre de M. Vacherot, l'une qui manque d'originalité sans être mauvaise, l'autre qui n'est ni neuve ni bonne.

Dans la première, plaçant la conscience en face d'une certaine physiologie qui la détruit jusque dans sa racine, et d'une certaine psychologie qui la méconnaît dans sa nature, il réduit en très-bon style à leur juste néant les hypothèses des matérialistes et convainc d'impuissance les prétendues explications des positivistes.

La manière dont s'en tire l'auteur pour les deux premiers chapitres me dispensera d'y rien ajouter. Les petites querelles de détail n'enlèveraient rien à la qualité de l'œuvre, pas plus qu'elles n'ajouteraient à la solidité des arguments présentés.

Dans la seconde, après avoir victorieusement combattu le fatalisme dans l'histoire, l'auteur s'égare un peu pour ne pas dire beaucoup dans la loi qu'elle implique nécessairement et qui l'explique essentiellement, c'est-à-dire Dieu. Comme toujours il y conçoit mieux l'être parfait dans sa nature qu'il ne le saisit dans sa personne. Toutefois la Providence se trouve plutôt écartée que rejetée de la scène des choses humaines.

Mais c'est avec la métaphysique que le métaphysicien se noie et nous fait crier : Triste! oh triste! Science à la poupe, conscience en proue, le capitaine s'abîme sur un rocher de négation désastreuse ; le sauvetage du navire devient impossible et c'est à ce malheureux naufrage que je me réserve surtout de faire assister le lecteur.

I

Le livre, comme toute chose, doit avoir sa raison d'être ; celui de M. Vacherot en a-t-il une ? J'ai de la peine à l'admettre en dépit de l'honnête parole que voici :

« La science et la conscience, dit-il, affirmant le oui et le non sur les attributs de la nature humaine, deviennent ainsi suspectes l'une au savant, l'autre au moraliste. »

Or, répondrais-je, ou la contradiction n'est qu'apparente, et dès lors il est inutile de s'en inquiéter, ou nous la trouvons fondamentale et partant il est impossible de la détruire ; mais ni l'un ni l'autre de ces cas ne se présente que dans l'esprit de ceux qui méconnaissent la nature de la question, ou se trompent sur la manière dont on l'a tranchée.

Il en est en effet de la science et de la conscience comme de l'idéal et du réel, de la matière et de l'esprit, de la nature et de Dieu, de l'abstrait et du concret, de l'âme et du corps ; ils se distinguent, s'éloignent, s'opposent, se séparent même les uns des autres dans la forme, sans pouvoir jamais s'exclure dans le fond. Pôles d'un monde quel qu'il soit, ils s'y relient par un équateur commun. Le carré de la distance pour elles, science et conscience, comme pour toute chose, peut se trouver en raison inverse du carré de leur principe, en sorte que, constamment désunies dans la manifestation qui leur est propre, elles soient éternellement unies dans la détermination qui les produit. Continuité sans identité, voilà leur fait ; distinction sans contradiction, telle est leur loi. Ce serait le sujet de toute une théorie philosophique que je ne puis établir ici. Qu'il me suffise de dire que nature, homme et Dieu liés par la réalité d'existence qui leur est commune, séparés par la réalité d'essence qui leur est propre marchent à travers le temps comme l'éternité dans la vérité d'une raison d'être diversement exprimée, fondamentalement unifiée.

Vingt fois résolu d'ailleurs, le problème de la science et de la conscience n'a plus besoin de l'être ; et la contradiction dont parle M. Vacherot n'existe que dans l'esprit de ceux qui veulent avec lui dédaigner ses données, ou méconnaître ses termes.

L'erreur change de forme, mais pas de fond ; la vérité se transforme en accroissant toujours le sien ; le propre du spiritualisme, c'est d'augmenter de siècle en siècle un trésor que pillent incessamment les sophistes, et que gaspillent souvent les imprudents.

Or s'il est un principe reconnu de tout temps par les grands philosophes et du nôtre, adopté par tout ce que la critique spiritualiste compte de distingué : c'est que chaque science déterminée par ses lois se délimite par leur application, que le physicien comme le métaphysicien, le chimiste comme le moraliste possèdent, avec d'imprescriptibles droits à la théorie qui leur est propre, l'inviolable devoir d'y rester fidèles. De science à science, comme d'un système d'étoiles à l'autre, on gravite vers quelque point plus ou moins central, plus ou moins soupçonné, mais certainement caché dans un coin de ce ciel de la connaissance, dont la circonférence comme celle de son créateur est partout sans que le point qui l'engendre semble se rencontrer nulle part.

Donc antinomie dans l'apparence, autonomie dans la réalité, voilà le vrai mot de toute science. Avoir l'air d'en douter ce serait beaucoup se méprendre, le faire perdre un peu son temps.

Quoique M. Vacherot ait plus cherché qu'il n'a trouvé dans le domaine de la spéculation — j'en toucherai deux mots à la fin de cette étude — j'aurais préféré qu'il consacrât cette fois au moins son remarquable talent à se frayer une voie nouvelle plutôt que de parcourir des chemins battus pour aboutir au précipice.

J'ai tout d'abord parlé d'une première partie qui manquait d'originalité, mais non de valeur.

Sa valeur, la voici : c'est que, groupant avec art, étudiant avec sérieux, réfutant avec raison l'ensemble des erreurs que matérialistes et positivistes des derniers temps ont entassé sur la physiologie aussi bien que sur la psychologie, l'auteur les analyse parfaitement, les combat vigoureusement et les réduit victorieusement.

Le défaut d'originalité, le voilà : c'est que, sans apporter un seul argument nouveau, procédant plutôt par des considérations historiques que par des raisonnements philosophiques, M. Vacherot exprime en style différent des idées répandues dans tous les livres de la bonne critique spiritualiste de ces dernières années.

En fait de philosophie comme de bien d'autres choses, ce qui nous manque le plus, c'est l'invention. Nous recueillons au lieu de semer. Où retrouver ce grain perdu de l'originalité? Dans le trésor abandonné de la métaphysique. Qui doit l'y prendre? Le métaphysicien.

Or, à l'exception de quelques hommes trop rares, et déjà vieux, qui donc est venu, la main pleine de germes et la poitrine de jeunesse, ensemencer le champ ravagé, mais non épuisé, de la grande pensée? Le ciel sait cependant quelle famine d'idées nous dévore. Malgré tout, la vérité garde ses immortels greniers. Le Dieu de Joseph et de Platon veille toujours sur ceux du spiritualisme, et la cri-

tique remarquable de ces dernières années, sans avoir rien semé, peut avoir creusé le sillon.

Le général conçoit ce que l'officier subalterne exécute. Malgré de regrettables erreurs et de fâcheuses doctrines répandues dans l'armée des philosophes, M. Vacherot n'avait cessé de porter brillamment l'étoile d'or de ses épaulettes; le voilà, dirait-on, redevenu sous-lieutenant, c'est-à-dire critique, pour combattre des ennemis déjà vaincus, et tomber lui-même, avec plus de bonne volonté que de succès, sur le carreau qu'ils jonchaient.

Je le regrette vivement : l'année présente, en rendant à M. Vacherot les droits civils qu'on n'aurait jamais dû lui retirer, redonne à la France un bon citoyen; j'ai peur qu'elle n'enlève à la métaphysique un écrivain distingué.

En dépit d'un style plus ferme que vif, plus soutenu que brillant, malgré son exposition claire et ses développements suivis, le livre de *Science et conscience* reste médiocre — pour M. Vacherot s'entend — dans ce qu'il a de meilleur, c'est-à-dire dans sa première partie.

Que penser de la seconde? Qu'elle est insuffisante dans ce qu'elle a de bon, attristante en ce qu'elle a de mauvais.

Dans un cas, parce que l'histoire a l'air, selon l'auteur, de ne relever absolument que de la conscience de l'homme et de la force des choses, c'est-à-dire d'une action inintelligente ou bornée, de l'impuissance ou du hasard.

Dans l'autre, le métaphysicien, niant la métaphysique au nom de la conscience, finit par détruire celle-ci pour mieux abattre celle-là. Pensant ne couper que la tête, il tue le corps.

Le chapitre troisième contient d'ailleurs d'excellentes pages : l'étude comparée des historiens anciens et modernes offre des rapprochements intéressants et présente des considérations instructives.

Mais il est deux points, parmi quelques autres, que je ne puis toucher, sur lesquels M. Vacherot doit être sérieusement blâmé :

C'est la manière dont il apprécie Bossuet d'abord, et celle dont il envisage la loi de l'histoire ensuite.

Sainte-Beuve, aussi passé maître en dénigrement qu'en critique, vrai Saint-Simon de la littérature, a le premier appelé Bossuet un grand orateur des lieux communs.

Sans doute, l'évêque de Meaux s'abreuve à toutes les sources du paganisme, du judaïsme et du christianisme; loin de les dédaigner comme nous, il s'en alimente pour les féconder, et s'il s'emplit de tous les courants anciens et modernes, c'est, comme l'Océan, pour n'en porter que mieux, sur un flot qui ne change pas, les flottes sans cesse renouvelées de la vérité. Historien, philosophe, polémiste, théo-

logien, mystique, orateur, poëte même au sens le plus élevé du mot, c'est-à-dire de la création, il déploie dans la spéculation religieuse l'immensité que Leibnitz montre dans la spéculation métaphysique; et quand on joint, comme il l'a fait, à la sublime sobriété du génie grec la puissante grandeur de l'esprit romain; quand on allie au lyrisme de la Bible l'onction de l'Évangile, pour devenir à la fois le Démosthène, le Jérémie, le saint Paul et le Tacite du dix-septième siècle; quand on paraît être ensemble le dernier des anciens et le premier des modernes, pour se dresser sur le port de la gloire comme le colosse de Rhodes, où passeraient les plus grands navires du génie, c'est quelque peu manquer de respect et manifester passablement d'injustice, que de traiter Bossuet un homme de lieux communs. M. Vacherot n'applique d'ailleurs qu'à l'historien ce que Sainte-Beuve disait de l'évêque tout entier : c'est déjà trop.

Sans doute Bossuet manque de ce que nous appelons la critique des événements humains; mais il possède celle des choses divines. S'il ne puise pas assez à la source d'ici-bas, il le fait largement à celle d'en haut. Sans être le premier peut-être qui montre et dise que l'*homme s'agite et Dieu le mène*, il est le seul qui développe cette idée avec la suite qu'elle demande et la grandeur qu'elle exige. Je le maintiens, le discours de l'évêque de Meaux sur l'histoire universelle est encore le plus beau qu'une bouche humaine ait prononcé de la tribune des siècles.

Le grand reproche que fait M. Vacherot à Bossuet, c'est d'avoir établi le principe même qu'écarte, dédaigne ou repousse notre auteur dans l'histoire, c'est-à-dire le plan divin.

Or, en dépit de l'action de l'homme, que je reconnais autant qu'un autre; malgré sa liberté, que je proclame avant tout autre, sa puissance étant bornée dans son principe, il reste forcément limité dans son exercice; il ne peut qu'en raison de ce qu'il est, et n'est que ce que Dieu l'a fait.

Donc il n'y a que deux manières d'expliquer la marche du monde : la Providence ou la fatalité; l'une qui pousse, l'autre qui dirige. Qu'on appelle la dernière raison *suffisante* avec Leibnitz, *progrès* avec Vico; qu'on nomme la première *nature* ou *déterminisme*, avec les matérialistes de toute école, il n'y a pas à sortir de ce dilemme : ou méconnaître l'action limitée de l'homme, ou l'expliquer.

La science historique a pu se constituer dans notre temps, comme la physiologie, la chimie et chacune des choses qui font l'objet des connaissances humaines.

Ce qu'on ne saurait inventer après Tacite et Thucydide, saint Augustin ni Moïse, c'est la loi fondamentale de l'histoire, c'est-à-dire Dieu. Oui, le monde roule aveuglément, l'homme y marche libre-

ment; Dieu les tient nécessairement dans la main qui les a créés. Matérialistes ou spiritualistes, pour ou contre la vérité de l'histoire, démontrée par la double réalité du principe qui la produit et du fait qui l'exprime, quiconque se charge de raconter la suite des événements humains doit opter entre ces deux alternatives de la Providence ou de la fatalité.

Ce qui nous manque en tout aujourd'hui, dans l'histoire comme dans le reste, ce n'est pas le corps des choses, mais leur âme; ce n'est pas leur physiologie, mais leur métaphysique. Allons donc à Dieu, le métaphysicien par excellence, comme l'officier de l'Évangile, et lui disons : « Seigneur, ma fille se meurt! » c'est-à-dire l'idée des choses périt; il la ressuscitera.

II

Le bon une fois goûté, l'insuffisant blâmé, voici le mauvais :

C'est, après avoir nié la réalité de la métaphysique,

Affirmé l'infinité du monde ;

Mis en doute la liberté de l'homme et l'action de la Providence ;

Assuré tout à la fois que l'entente, possible au commencement, entre la spéculation et la conscience, cessait de l'être à la fin.

Quadruple erreur, qui se réfute tour à tour :

Et par la notion même de la métaphysique qui, sans réalité dans son objet, ne serait rien ;

Et par l'essence de la matière, qui ne peut être infinie qu'en étant Dieu, chose absurde ;

Et par le principe de la liberté de l'homme, à défaut de laquelle il cesse d'être tel, de la toute-puissance de Dieu sans laquelle il n'est rien ;

Que M. Vacherot aborde le sujet de son chapitre en ces termes :

« Montrer, par une esquisse sommaire des principales conceptions métaphysiques, qu'entre toute spéculation de ce genre et les enseignements de la psychologie il y a contradiction; puis essayer d'établir que cette contradiction ne saurait, si l'on ne peut la résoudre, infirmer le témoignage de la conscience; faire voir enfin le parti que peut tirer toute spéculation philosophique des lumières de la conscience,... tel est le triple objet de notre recherche dans cette dernière partie. »

Qu'est-ce d'abord que vouloir montrer par une esquisse sommaire... qu'entre toute spéculation de ce genre et les enseignements de la psychologie il y a contradiction?

C'est confondre, avec autant de parti pris que d'injustice, deux doctrines aussi radicalement opposées dans leurs principes que dans la possession de la vérité.

Que les matérialistes fassent de la métaphysique en dépit d'eux-mêmes, tant pis pour eux, tant mieux pour nous ; il en est de cette science de l'invisible comme de l'existence de Dieu : ce sont les yeux même des aveugles que crève sa lumière. L'affirmation s'impose en dépit de la négation, et la racine de l'arbre apparaît d'autant mieux qu'on se brise à le déraciner.

Le droit à la contradiction peut leur appartenir, à ces braves gens, le droit à la métaphysique leur est interdit.

Physiologistes, psychologistes, historiens, ils ont dit d'une voix que M. Vacherot lui-même a jugé bon de réduire au silence : L'âme n'est qu'un mot, la conscience un phénomène, l'esprit une abstraction. Est-ce avec l'hypothèse d'une telle âme, d'une conscience pareille et d'un esprit semblable, c'est-à-dire avec le néant même du néant, qu'ils constitueront une science, en détermineront les lois, en revendiqueront l'honneur? Sortis du vide, qu'ils y rentrent!

Que veulent au contraire les spiritualistes? Tout simplement expliquer ce que la conscience implique : à savoir, une réalité supra-sensible par une autre de même nature, qui s'en distingue sans en être exclue ni l'exclure, la vivifie sans l'amoindrir, tranche enfin nettement, dans un cas, la question posée nécessairement dans l'autre.

Que les spéculations spiritualistes résolvent plus ou moins heureusement le problème qui les intéresse ; que le panthéisme égare les uns dans une confusion de substance humano-divine ; le mysticisme, les autres dans une absorption de personnalité divino-humaine ; l'abstraction, ceux-ci dans un concept vain ; un système quelconque, ceux-là dans un principe sans fondement, il n'importe; ce qu'il nous faut, avant tout, c'est de constater d'une part que la conscience comme toute chose doit avoir sa raison d'être, de l'autre que ne pouvant la trouver en elle-même il faut la chercher ailleurs.

Or cet ailleurs ne se rencontrant ni dans une égalité de personne ni dans une identité de substance, ni dans l'inanité d'une hypothèse, où le trouver ? Sinon dans la réalité souveraine qui l'explique en le déterminant.

Dès lors le droit des spiritualistes à la métaphysique tiré des entrailles même de la conscience, bien loin de la contredire, l'affirme; partant ils diffèrent des matérialistes de toute la distance qui sépare une science de sa négation. C'est ajouter que, sous peine de la plus criante injustice, on ne peut ranger sous le même drapeau d'impuissance des spéculations si différentes, et que c'est méconnaître à la

fois le plus strict devoir du critique, le plus élémentaire principe du métaphysicien que de frapper du même anathème spiritualistes et matérialistes confondus.

L'erreur a sa logique, c'est celle de M. Vacherot; après avoir enveloppé les deux écoles dont je viens de parler dans le même linceul de contradiction l'auteur y roule, avec le sang-froid d'un ensevelisseur sûr de ses morts ;

Et la philosophie religieuse la plus pure ;

Et le mysticisme le plus orthodoxe;

Et la théologie surnaturelle la mieux fondée ;

Et la liberté de l'homme ;

Et l'action de Dieu.

Pour chanter ce de profundis attristant: « la nécessité, voilà le dernier mot du spiritualisme. »

Qu'est-ce à dire ?

Spiritualiste , l'immortalité de l'âme est une vidence pour moi ;

Théologien de la raison ou de la foi, j'étudie le Dieu qui se manifeste naturellement ou se révèle surnaturellement à moi ;

Mystique, j'adore celui dont la perfection m'attire et dont la possession m'attend ;

Philosophe enfin, je cherche en lui la raison de ce que je suis, de ce qu'il est, et le monde avec nous ;

Tout cela pour contredire ma conscience et la ruiner dans sa base.

Ainsi Platon, Augustin, Leibnitz, Biran, tous ces héros de la pensée pure, et ces princes de la spéculation divine n'étaient que d'illustres blasphémateurs de la conscience humaine.

Quoi! je ne puis sortir de ce dilemme : Dieu tout et moi rien, ou moi tout et Dieu rien ? La science du pourquoi détruit celle du comment, et la science du comment anéantit celle du pourquoi ; ainsi le matérialiste criant néant ! au fond de l'abîme qu'il creuse et le spiritualiste Dieu ! dans les hauteurs du ciel qu'il escalade restent frappés d'une égale impuissance.

O conscience, conscience ! cesseras-tu donc sur la parole d'un psychologue égaré d'être ce que ton principe éternel t'a faite, ce que la philosophie te reconnaît, ce que la religion t'enseigne, ce que la raison te découvre, ce que le cœur te veut, ce que l'homme te conçoit, ce que les siècles t'ont dite, ce que le suffrage universel des temps anciens et modernes te proclame, à savoir, le ministre responsable du prince de toute responsabilité; d'autant plus capable d'accomplir ton devoir que tu sens mieux le droit qui te l'impose ; d'autant plus susceptible de reconnaître ce droit, qu'éternel, infail-

lible, souverain, il retentit de tous les points de la substance divine à tous les échos de la pensée humaine.

Triomphant du mal avec la grâce que la religion nous fournit, avec l'amour qu'un sentiment naturel ou qu'un don surnaturel nous inspire, avec la force que notre propre vertu nous donne, répète-toi que, dans la raison spéculative comme dans la raison pratique, Dieu déterminant ton principe et ta fin, il t'appartient d'aller de l'un à l'autre des deux termes de ce mystérieux voyage, pareil à l'aigle qui passant de la terre au ciel dans la liberté sublime de son vol, défie l'espace de son aile et brave le soleil de son regard. Répète-toi : je me sens responsable, donc il existe une raison de cette responsabilité ; redis encore : la conscience pose un problème, la métaphysique le résout. Enfin la réalité que je sens appelle celle que je conçois comme la terre son soleil.

II

M. Vacherot avait dit au commencement de son chapitre : « Toute spéculation ébranle la conscience. »

J'ai répondu : Toute bonne métaphysique explique ce que la conscience implique.

C'était faire d'une pierre deux coups et comprendre dans le premier mot de l'auteur le second que voici :

« Cette contradiction ne saurait, si l'on ne peut la résoudre, infirmer le témoignage de la conscience. »

Or premièrement il n'y a pas contradiction, je l'ai montré ;

Deuxièmement il y a confirmation réciproque, je viens de le dire.

Inutile par conséquent d'entrer dans le détail d'une proposition nouvelle de l'auteur dont la fausseté ressemble fort à celle de l'ancienne. C'est le vieil habit retourné.

D'ailleurs nos deux assertions radicalement opposées se repoussent invinciblement.

Que M. Vacherot s'écrie : « Le spiritualisme altère et dénature les vérités de la conscience en ramenant à un seul type tous les phénomènes de l'activité universelle. » Comme si la loi de la gravitation, par exemple, qui n'est que le rapport nécessaire des parties de la matière, altérait ou dénaturait sa réalité par l'unification d'un principe ;

Qu'il répète : « Entre la raison pratique et la raison spéculative, l'antinomie plus ou moins forte est toujours absolue. » Ce que j'ai démontré être faux ;

Qu'il s'évertue enfin à découvrir dans le criticisme obscur de Kant la solution qui ne s'y trouve pas, à des difficultés apparentes, que la métaphysique bien entendue détruit, avec la conscience bien comprise; c'est aggraver son cas en ajoutant l'erreur de détail à celle d'ensemble.

Une fois pour toutes la conscience est un fait : la raison de cette conscience en est un autre; se complétant sans se confondre, se distinguant sans s'exclure, s'étayant sans s'écraser, leurs enseignements réciproques loin de s'infirmer se confirment. C'est la conséquence même de mon principe, c'est la logique de la métaphysique, c'est tout ce que j'en puis dire, l'espace me manquant, c'est même tout ce que j'en veux dire, l'*a priori* de la chose ayant été fourni, son *a posteriori* démontré.

Sans doute il se rencontre là comme ailleurs un mystère d'inversion dont il est plus aisé d'envisager que de pénétrer l'obscurité.

Borné dans sa raison pratique, l'homme ne l'est pas moins dans sa raison spéculative : incapable de s'expliquer tout ce qu'il est, il ne peut se rendre compte de tout ce qu'il conçoit, encore moins du rapport qui joint ces deux termes; doit-il se résigner comme le cheval de la meule à tourner sans voir, à travailler sans comprendre?

Par l'âme de la métaphysique, non! ce que l'antiquité chercha péniblement, le moyen âge le trouva victorieusement; ce que l'un et l'autre étaient dans l'impuissance d'expliquer résolûment, les temps modernes l'analysent sûrement, et le comprennent clairement.

Oui, Dieu comme le soleil des premiers âges du monde se dégage de plus en plus de l'atmosphère accumulée par des siècles d'enfantements géologiques.

Oui, l'homme comme le premier être de sa race, sorti des efforts successifs de la création fécondée par le créateur, apparaît enfin sur le continent de la pensée dans la plénitude de ses facultés conscientes.

Incertain de sa raison d'être avec Platon ; ignorant de sa manière d'être avec saint Thomas ; conscient de ce qu'il est et de ce qui le fait être avec la grande philosophie des derniers temps, l'homme marche désormais à la fusion, sans confusion, du comment dans le pourquoi, de la dualité dans l'unité; les deux termes connus du problème en appellent un troisième qui le résoudra.

C'est tout l'avenir de la philosophie. Comme tout autre, il se fera de son passé d'abord, en se formant dans son présent ensuite. Pareil à ces voyageurs qui partis chacun d'un pôle du monde se don-

neraient rendez-vous à l'équateur, l'homme s'élançant des deux extrémités de son âme, la conscience et la métaphysique, la raison spéculative et la raison pratique, doit nécessairement arriver à les joindre par la connaissance d'une unité qui loin de se contredire dans les termes qui doivent la déterminer s'annonce déjà dans ceux qui la manifestent.

IV

« C'est à faire voir le parti que toute spéculation philosophique peut tirer des enseignements de la conscience pour l'ordre des problèmes qu'elle propose » que M. Vacherot consacre les dernières pages de son chapitre.

Or, entendue comme elle l'est par l'auteur :

1° La conscience ne peut rien fournir à la spéculation ;
2° Elle ne doit rien lui donner.

Question d'impuissance et de fait d'un côté, d'incompétence et de principe de l'autre.

Pourquoi la conscience ne peut-elle rien fournir à la métaphysique? Parce qu'elle a cessé d'être. Qui l'a dit? M. Vacherot. Comment? Par cette parole : « Toute spéculation ébranle les enseignements de la conscience. » A-t-il au moins distingué le matérialisme du spiritualisme? les fausses doctrines des bonnes? la vérité dans une école de l'erreur dans une autre? Non. Faisant litière de toute métaphysique, c'est-à-dire de l'œuvre de tous les siècles comme de celle de tous les maîtres; du besoin le plus pressant de la raison comme de la pratique la plus constante de la philosophie, il s'est écrié dans une exclamation, destinée peut-être à devenir tristement fameuse. « Le spiritualisme dénature et détruit la conscience. »

Mais condamner et supprimer font deux; frappée d'anathème par M. Vacherot, la métaphysique n'en subsiste pas moins; historiquement nous le savons, théoriquement nous l'avons vu.

Injuste, la sentence doit se tourner contre le juge, et, sous peine de se récuser, il faut que ce dernier admette que, condition de la métaphysique, la conscience la nécessite sans la déterminer, ce qu'il n'accepte pas, ou que la première détruite, la seconde périt, conclusion qu'il doit subir.

Donc, tuée par la spéculation, la conscience ne peut lui rendre la

vie qu'elle n'a plus, et lui fournir *a posteriori* les enseignements qui sont détruits *a priori*.

J'ai dit : elle ne doit rien donner. En effet, supposé qu'elle continue d'exister, la conscience doit-elle éclairer la métaphysique au point dont parle M. Vacherot, et de la manière dont il le dit ?

Au point, non. Car elle implique, et n'explique pas ; interroge et ne répond pas. Dire, par exemple : je me sens libre, voilà son fait, rien de plus. Ajouter : pourquoi suis-je libre? c'est en invoquer un autre ; elle constate et ne satisfait pas ; elle manifeste et ne détermine pas.

De la manière dont le dit M. Vacherot pour l'ordre des problèmes, pas davantage.

Ce qui dispose en effet les questions à trancher, c'est la logique. Ce qui propose les difficultés à résoudre, c'est la conscience, l'une s'appelle méthode, l'autre psychologie ; sciences aussi distinctes dans leurs attributions que réciproques dans leurs fonctions.

Dire : je suis responsable. C'est un fait de conscience ; pourquoi le suis-je? Un fait de métaphysique. Quel rapport nécessaire y a-t-il de principe à conséquence entre cette responsabilité que je sens et la raison que j'en conçois, voilà le fait de logique.

Donc incompétence sur toute autre chose que ce qu'elle manifeste, impuissance sur toute autre conception que celle qu'elle produit sans la déterminer.

Donc, incapable de rendre à l'*a posteriori* ce que l'*a priori* lui refuse, la conscience doit succomber tout entière par la doctrine de M. Vacherot avec la métaphysique, ou subsister selon nos principes par cette métaphysique même.

Ainsi s'entraînent dans une destruction réciproque les trois propositions de l'auteur, ainsi tombent du même coup le fruit, la feuille et la branche de l'arbre mordus par le ver même qu'il y met.

Est-il bien nécessaire après cela de disputer pied à pied le terrain de l'erreur dans la conséquence à l'ennemi battu sur le champ de bataille du principe.

Mieux vaut en terminer avec ce chapitre quatrième. De beaucoup inférieur au troisième, qui l'était au premier comme au second, il a suffisamment montré ce que j'avais dit dès le début de cette étude, à savoir que bien commencé le livre finissait mal, qu'avec une psychologie sans nouveauté, l'auteur y faisait preuve d'une métaphysique déplorable, et qu'enfin, bien lancé, le navire échourait misérablement.

Puisse ce naufrage être le dernier, hélas! il n'est pas le premier. Par un malheur qu'il ne faut attribuer qu'à lui, M. Vacherot, philo-

sophe n'a pas moins sombré sur les côtes de la raison, que rationaliste sur les rivages de la foi. En fait d'originalité, celle qu'on ne peut lui contester, c'est d'avoir trouvé chez les défenseurs du spiritualisme naturel comme chez ceux du spiritualisme surnaturel une contradiction aussi persévérante que celle qu'il montrait dans ses propres écrits.

Tout le monde connaît, par le titre au moins, les ouvrages de M. Vacherot ; ils ont fait sa réputation et montré son talent sans asseoir solidement son mérite et donner à son nom une incontestable autorité.

Doué de plus de subtilité que d'invention, plus propre à raffiner sur les doctrines des alexandrins, des éclectiques, des panthéistes ou des criticistes, qu'à vivre de ses propres conceptions, l'auteur semble avoir plus fait de bruit que de besogne ; tourné le dos plutôt que présenter la face à la vérité, marqué le pas bien plus qu'avancé dans son chemin, et, si j'ose le dire, plus souvent souffleté qu'embrassé la réalité des choses.

Le livre de *la Métaphysique et la science* l'a montré depuis longtemps. *Science et conscience* vient de le faire voir : faut-il s'en étonner d'ailleurs? Chez le penseur, comme en tout homme, il y a deux faits bien distincts : l'idée des choses et leur sentiment. A l'une appartient la splendeur du foyer qui rayonne, à l'autre la chaleur qui vivifie. Celle-ci manifeste la vertu des choses, en exprimant leur modalité ; celle-là détermine leur principe en affirmant leur réalité. Dans un cas, c'est de la raison d'être qu'il s'agit, dans l'autre de la manière d'être qu'il est question.

J'aime Dieu, par exemple ; pourquoi? parce que je le crois bon.

Je le déclare parfait ; pourquoi? parce que sous peine de n'être pas, il doit se trouver tel. Ici l'idée me dirige, et la certitude m'appartient ; là m'inspire le sentiment, et peut me rester l'hypothèse.

Mais on aime d'autant plus Dieu qu'on est sûr qu'il existe ; et c'est dans ce qu'il est, encore plus que dans ce que nous le concevons que son culte s'affirme par la vérité qui le confirme.

Esprit et cœur, voilà l'homme complet. Impossible de supprimer l'idée au profit du sentiment ; ni de retrancher le sentiment aux dépens de l'idée. C'est ne battre que d'une aile comme l'oiseau blessé que de vouloir se passer de sentir ou de comprendre à la fois.

Le propre des siècles troublés comme le nôtre, c'est de montrer un grand nombre de ces hommes qui démolissent de la haine de leur pensée ce qu'ils s'efforcent d'édifier du bras de leur volonté.

L'histoire en serait triste et curieuse à faire pour notre temps, je me réserve de l'écrire quelque jour.

Quoi qu'il en soit, spiritualiste par vocation, théiste par besoin, métaphysicien par goût, moraliste par caractère, M. Vacherot n'a su qu'ébranler Dieu, l'âme, la science de l'invisible et la conscience.

Dieu, dont il a dit : Le parfait ne peut exister ;

L'âme, dont il affirme que le sensible seul est réel ;

La métaphysique, qu'il a traitée d'abstraction ;

La conscience, dont il supprime la raison ;

Quadruple erreur que condamne cette quadruple réalité que nous proclamons :

Dieu, l'âme, la métaphysique et la conscience, et qui fondant la diversité de ses manifestations dans l'unité de sa détermination, la variété de ses parties dans l'identité de ses principes forme l'immortelle symphonie du spiritualisme ; et chantant tour à tour la mélopée de l'*idée* avec Platon, l'hymne de la *force* avec Leibnitz, le scherzo de la *pensée pure* avec Kant, l'andante de la *triple vie* avec Biran, le final de la *raison* des choses avec l'avenir, peut-être commence sous la voûte du temps ce qu'il achèvera dans les murs de l'éternité.

GABRIEL LE VASNIER.

LES MIRABEAU

NOUVELLES ÉTUDES SUR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU XVIII• SIÈCLE
D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

IV [1]

LE CHEVALIER DEPUIS BAILLI DE MIRABEAU

III

LE BAILLI, GOUVERNEUR DE LA GUADELOUPE.

Nous avons laissé l'oncle de Mirabeau, qui porte encore le titre de chevalier, au moment où il s'installe dans son gouvernement de la Guadeloupe, en décembre 1753. Quoiqu'il y eût alors un gouverneur général des Isles du Vent et un intendant ou préfet résidant à la Martinique, les attributions du gouverneur particulier de la Guadeloupe étaient considérables, d'après ce que nous en dit le chevalier. « Je suis ici Michel Morin, écrit-il, non-seulement commandant, mais à demi évêque, à demi intendant, à demi président et même entièrement. »

On connaît déjà assez le caractère élevé de l'homme que nous étudions pour deviner d'avance que, dans une telle situation, le sentiment qui le dominera sera celui de sa responsabilité devant sa conscience et devant Dieu pour tout le mal qu'il laissera faire et pour tout le bien qu'il ne fera pas. « Le jour de ma réception, écrit-il, instruit par le travail assidu que j'avais vu faire un mois durant

[1] Voir *le Correspondant* des 10 mars, 10 avril et 25 juillet 1870.

au général, qui me montra tout l'ensemble, lorsque je vis cette bizarre foule d'hommes de toute couleur, attirée par la curiosité, me suivre à la porte de l'église, où le préfet apostolique m'arrêta pour me haranguer, et me désigner par les louanges qu'il me donna celles que je devais mériter, j'avoue que je fus consterné. Ma prière à Dieu fut de me préserver de l'injustice et de me donner la fermeté de la réprimer ; et elle fut bien vive. Dieu veuille l'avoir exaucée ! » Dans une autre lettre il ajoute : « Je deviens dévot, cher frère ; cela te paraîtra plaisant, aussi cela ne doit-il pas être interprété suivant la commune signification du mot. Je n'ai ni plus de goût, ni plus de talent pour la mysticité, mais en vérité je n'avais jamais prié Dieu avec ferveur. Je ne connais cet exercice que par la crainte de faire du mal, et j'ai si fort peur d'en faire ici que je le prie sincèrement de l'empêcher. »

Ces préoccupations du nouveau gouverneur s'expliquent aisément par l'état de la société qu'il est appelé à régir. Les tableaux qu'il trace de la vie coloniale à cette époque, nous la présentent sous un aspect en général peu attrayant.

« Les causes du mal, écrit-il le 24 décembre 1753, sont ici dans le physique et dans le moral. La grande chaleur rend les blancs paresseux et leur donne tous les vices annexés à l'oisiveté. Elle a introduit de plus l'usage des noirs, qui, fournissant aux blancs des nourrices, leur donnent encore par là une partie de leurs vices en même temps qu'une sorte de couleur plombée qui provient du lait des négresses. Au moral, la nécessité de tenir les nègres dans un état d'esclavage met de cette espèce à la blanche une si grande différence, que celle qu'il peut y avoir de blanc à blanc devient presque nulle. La plus vile partie de l'humanité blanche s'estime ici plus qu'un pair de France à Paris ; c'est au point qu'un malheureux garçon menuisier qui arrive de France presque sans ressources aimera mieux tendre la main que de travailler chez l'habitant le plus qualifié, si celui-ci ne lui donne pas sa propre table. Tu sens aisément jusqu'où l'orgueil et la misère unis peuvent pousser la scélératesse dans un pays où la fermentation du sang est toujours forte et où les passions sont toujours très-vives. La paresse et la facilité jettent les blancs dans l'amour des négresses et les font encore participer par là aux vices des esclaves. Les négresses savent abuser de la faiblesse de leurs amants, et il n'y a pas de fille entretenue sur le meilleur ton, à Paris, qui coûte plus à son amant que ces vilaines créatures. Le dérangement produit ici tout ce qu'il produit en Europe, et il va d'autant plus vite qu'il faut qu'un créole ait mangé son bien et celui de dix autres personnes avant de faire la moindre réflexion. . . . . .

Le monde est ici dans son enfance quant aux arts et à l'agriculture, et il est dans la plus caduque vieillesse du côté des vices. Le seul qui n'y soit pas plus fort qu'en Europe, c'est le désordre des femmes blanches. Celles-ci y sont sages, moins par vertu que par indolence, par l'obsession éternelle des négresses (dont, par vanité, elles ont toujours le plus grand nombre possible à leurs côtés), par la construction des maisons où tout se voit et s'entend par la nécessité où l'on est de donner partout passage à l'air. »

Plus loin, parlant des créoles, de leur vanité mélangée de cruauté et d'ignorance : « Imagine, dit-il, la vanité naturelle à quelqu'un qui, dès l'enfance, a été élevé au milieu d'esclaves n'osant le contredire, qui est accoutumé à voir déchirer à coups de fouet des malheureux, par caprice, par jalousie relative aux négresses, et que cela rend inhumain... Faire du sucre, fouetter des nègres, faire des bâtards et s'enivrer, voilà la grande affaire des créoles. Demande-leur qui est le père du roi ; ils n'en sauront rien pour la plupart.

« Figure-toi, cher frère, que j'ai trouvé dans une portion de ce gouvernement un usage établi de ne point punir le meurtre des nègres ; et dans les commencements il n'y avait pas de jour où, par jalousie de quelque infâme négresse, des échappés de la roue en Europe, ou des enfants de ces gens-là, ne tuassent quelqu'un de ces malheureux ; bien plus, un vil mulâtre, enfant de la plus détestable débauche, espèce de monstre toujours composé de la scélératesse des deux couleurs, tue un nègre, et son père se donne pour l'auteur du meurtre pour éviter à son fils la punition ! Va donc prêcher l'indulgence dans un pays où l'on est tout étonné que je ne veuille pas permettre que l'on tue un homme avec moins de cérémonie qu'ailleurs on tue un chien.

« Que dirais-tu d'un pays où il passe pour constant que toute affaire au serment est perdue? Aussi la friponnerie et la mauvaise foi ont si fort dominé, que la plus belle des îles du Vent est la plus misérable. Celle-ci pourrait rapporter trente millions et n'en rapporte pas le quart ; le commerce n'y vient pas, et, quand je m'efforce de faire venir des vaisseaux des ports de France, la réponse unanime est que la mauvaise foi du pays les écarte, parce qu'il leur est impossible de percevoir leurs fonds. Cette friponnerie, qu'on a laissé introduire par mollesse, a ruiné cette île ; mais consulte dans les ports et informe-toi si, depuis que j'y suis, quelque vaisseau marchand français perd ses fonds? Cela en ramène quelques-uns, et les bons citoyens en sont charmés, eux que l'absence de commerce dans cette île prive d'un cinquième de leurs revenus en faveur du commissionnaire de la Martinique. Voilà, cher frère, le principe de ma sévérité. Je veux faire bien. C'est à Dieu d'abord que je dois compte de mon

administration, et le respect humain ni le désir de faire fortune ne doivent pas m'arrêter. Je lui demande toujours la force, qui est plus nécessaire ici que toute autre vertu cardinale; car assurément il me serait plus agréable de jouir de la considération due à ma place, de rendre service à des protégés, et de laisser d'ailleurs aller tout le reste; mais serait-ce là mon devoir? Et que dirais-je à Dieu, au roi, à moi-même? »

Ce n'est pas que le chevalier de Mirabeau s'exagère le pouvoir d'un homme contre une masse d'abus. « Je vis bientôt, dit-il, qu'il était impossible de déraciner les abus tout à la fois et tous, mais il fallait les attaquer, et c'est ce que je fis de mon mieux; aidé, soutenu de l'exemple, des conseils, de l'autorité et de la confiance du général, je tâchai de réussir. Il est vrai que je suis parvenu à ramener un peu la bonne foi dans le commerce; ce n'est guère, mais Dieu ne me demande que mon temps et mes peines : il m'est témoin que je ne m'y épargne pas, ainsi qu'à empêcher les meurtres. J'attends son jugement sans crainte. »

Dans ses premières lettres, le gouverneur de la Guadeloupe paraît heureux des bons effets de son administration, et il nous fournit en même temps l'occasion d'apprécier l'austérité du genre de vie qu'il s'impose pour n'être en prise par aucun côté. « J'ai la satisfaction d'entendre dire qu'on est fort content de ma manutention, et que l'on rend justice à la bonne envie que j'ai de bien faire. Les fripons, qui ne sont pas en petit nombre, tremblent; les honnêtes gens se réjouissent, les pauvres savent que justice leur sera rendue sans acception de personnes. La porte de leur gouverneur leur est ouverte, disent-ils, à toute heure, et toute la colonie sait que pas un de mes gens ne serait assez osé pour empêcher le plus petit et pauvre nègre de me conter ses raisons; ils savent aussi que je ne veux pas de présents ni de biens mal acquis, que je n'ai ni femme, ni maîtresse, ni parents, ni amis; que je suis un vrai Melchisédech qui ne boit, ne joue ni ne représente, et qui ne peut manquer de rendre la justice que parce que je me tromperais, et partout on pardonne ce qui ne part pas du cœur. »

Dans d'autres lettres, il semble se résigner, non sans tristesse, à la nécessité de se faire craindre : « Je ne sais, dit-il, si j'ai acquis une réputation d'équité et pourquoi, mais figure-toi que je juge plus de procès qu'une sénéchaussée. Je sais que je suis peu aimé, assez estimé, et encore plus craint. Tu ne reconnais pas à cela mon étiquette : mais je connais trop ces gens-ci! Aucun sentiment honnête ne se logera jamais dans leur cœur; le mensonge croît sur leurs lèvres comme les cèdres sur le Liban. Tel homme vous arrache des larmes par le récit circonstancié de ses malheurs, qui, si on ne se

laisse pas attendrir et qu'on l'envoie au fort, paye sur-le-champ. Ils ont en général peu d'esprit naturel et moins encore d'acquis, mais ils ont cependant tous le talent d'embrouiller les affaires de façon que, si on ne les suivait pas de près, ils vous feraient tourner la cervelle; mais je suis à présent au fait de leurs méthodes, moyennant quoi ils me redoutent comme le prévôt; tu sais comme cela cadre avec mon caractère naturellement compatissant. Au surplus, jamais père de la Trappe n'a mené une vie plus dure. D'un soleil à l'autre, rendre la justice, ou écrire, ou signer, enfin travailler, voilà ma vie. Je te prie de faire prendre quelques informations dans les ports, et de me mander avec sincérité ce qu'on t'aura dit de ma manutention; c'est le seul moyen qui me reste de savoir la vérité. Ici, peu de gens, ou point, oseraient me contredire par un malheur attaché à la première place. »

Le marquis de Mirabeau, de son côté, encourage son frère avec des formes de langage dont la gravité éloquente étonnera peut-être, mais qui se retrouvent à tous moments dans la correspondance de ces deux hommes, quoique mélangées souvent aussi d'intonations familières ou ironiques. « Ton genre et ordre de vie, écrit-il à son cadet, est presque entièrement celui de Caton dans l'île de Sardaigne. Dieu te bénira dès que tu cherches à faire le bien, car aimer la justice et la vérité, c'est aimer Dieu et son prochain, ce qui renferme toute la loi de Notre-Seigneur lui-même. Notre passage ici-bas est court et traversé. Quand la loi de Dieu ne serait pas écrite, nous sentirions par les seules lumières de notre conscience que nous sommes coupables de plusieurs fautes contre le droit naturel, en actions, en omissions, et par le mauvais exemple et par le peu de soin ; mais la loi est écrite, et les ténèbres à cet égard ne peuvent plus être que volontaires. Tâchons donc de semer cette vie orageuse de quelques bonnes actions, qui nous consolent dans l'agonie ; c'est ce que je me dis chaque jour, et ce que je crois pouvoir d'autant mieux te dire, que tu n'as pas attendu mes avis sur cet article. »

La seule distraction du chevalier, au milieu d'une existence sevrée de tous plaisirs, c'est de consacrer à la lecture tout le temps qu'il peut dérober à ses laborieuses fonctions. Aussi demande-t-il sans cesse à son frère de lui envoyer des livres, et des livres de tous genres, ouvrages militaires, diplomatiques, judiciaires, géographiques, ouvrages sur les finances et le commerce. Continuellement occupé d'augmenter ses connaissances, il rédige des mémoires sur toutes les questions relatives aux colonies ; il réunit et compare les diverses ordonnances par lesquelles elles ont été successivement régies : « Je veux, dit-il, entreprendre un recueil de tout ce qui a force de loi ici et faire à cela des notes..... Compte, cher frère, que si vue et

santé tiennent, dans six ans je serai en état de conduire tout le politique de la marine mieux qu'aucun de ceux qui s'en sont jamais mêlés. Si l'on veut m'employer en grand, ma vie est au service de l'État, mais, pour baguenauder et me bercer de vains parchemins, qui vous laissent l'étroite nécessité de courtiser des scribes ou d'en essuyer des déboires, c'est ce qu'après plus de trente ans de service, je ne ferai pas. »

Une des difficultés de la place qu'il occupe est dans l'insuffisance du traitement, qui oblige un gouverneur pauvre à s'abstenir de toute représentation. Ce traitement est de *douze mille livres* de France, dans un pays où, dit le chevalier, une poule coûte 6 livres, le pain, 7 sols la livre, la viande, 15 sols, la façon d'un habit, 70 livres, des souliers, 12 livres. Il est vrai qu'il y a plusieurs moyens pour un gouverneur de faire des profits illicites et considérables. Il en est même qui passent pour licites auprès des gens peu scrupuleux, et le marquis de Mirabeau en indique à son frère quelques-uns qu'on lui a présentés comme tels. Mais le chevalier est inflexible sur ce point; il n'admet pas que dans son poste un homme pauvre puisse s'enrichir honnêtement : « Je t'ai toujours dit, cher frère, qu'il y a longtemps que j'ai renoncé à la fortune; si elle vient, tant mieux; mais cette vile maîtresse du genre humain n'aura seulement pas la gloire de me faire fléchir le genou; peut-être est-ce par vanité. Soit; si mes vices me rendent meilleur, je les aime autant que des vertus; c'est bien un peu tant pis pour mes pauvres neveux et nièces, mais je ne sais s'il ne leur vaut pas mieux pouvoir dire qu'ils sortent d'un sang où l'on préfère l'honneur à cent mille livres de rente, que d'être plus riches de biens acquis par un homme de leur race au moyen de voies obliques. Tâche, cher frère, de leur inspirer l'honneur, ils seront aussi riches que moi; pauvreté ne m'a pas empêché d'être gros, grand et fort, et d'avoir autant pris de tous les besoins réels de la vie que le plus riche financier. Je t'avoue qu'il me choque un peu de sentir que l'on dira que je suis un sot; je vois bien que cela est une faiblesse; j'ai même assez d'amour-propre pour penser que je ne serai jamais condamné à ce sujet quand je serai entendu; mais l'homme est cela : il craint plus les ridicules que les vices, s'il n'est éclairé par la réflexion. »

Il revient souvent sur ce dédain des richesses. C'est un des sentiments qu'il exprime avec le plus d'énergie. Citons-en encore un exemple : « J'ai calculé, il y a longtemps, que le pire des maîtres était l'or, le pire de tous les esclavages, celui des richesses. Je le dis un jour à M. de Marivaux, faiseur de livres, qui me traduisait les paroles d'un ancien, disant que la pauvreté est ridicule. Quand un homme est pauvre pour n'avoir pas voulu blesser l'honneur, qu'il

sait mépriser les biens et passer sur le ventre de ceux qui n'ont pas d'autre mérite que d'en posséder, il se fait respecter, et sa pauvreté n'est pas ridicule. »

Un autre sentiment plus remarquable peut-être encore chez un gentilhomme du dix-huitième siècle, assez dédaigneux d'ailleurs pour les philosophes de profession, c'est celui qu'exprime souvent le gouverneur de la Guadeloupe sur l'esclavage et sur les nègres :

« Je suis ici à portée, écrit-il le 10 janvier 1755, de bien connaître l'esclavage et toute son étendue, car celui de ce pays-ci est le plus fort qu'il y ait jamais eu, non dans le droit, mais bien dans le fait; l'on a assez suivi les lois romaines sur l'esclavage, mais la couleur y ajoute une indélébilité physique. Le nègre, même lorsqu'il est libre, est au moins aussi esclave que le Grec l'est chez les Turcs, avec cette aggravante circonstance que rien ne peut jamais le blanchir, au lieu que le Grec en reniant sa foi devient un Turc.

« L'on ne peut cependant se cacher qu'un nègre est un homme, et un philosophe qui considérerait l'humanité de sang-froid dans ce pays-ci, donnerait peut-être la préférence au nègre. Je sais les divers reproches que l'on fait aux gens de cette couleur, mais, en approfondissant, je ne vois, moi, confesseur de tout le monde, que le crime des blancs. Qu'un homme fasse travailler un autre homme autant que ses forces le lui permettent et refuse de lui donner la nourriture la plus vile, si celui qui est si cruellement traité commet quelque crime, qui a tort? C'est l'histoire perpétuelle de ce pays-ci.

. . . . . .

« Cette île est à peu près grande comme la Provence et beaucoup plus fertile, sans compter que la sorte de denrées qu'elle porte est plus précieuse. Trente-cinq mille blancs destinés au travail de la terre ne font pas ce que deux mille feraient ailleurs. L'esclavage me paraît par cela seul un mal, en ne le considérant que du côté de la cupidité dont il tire son origine, car il n'est pas nécessaire de dire qu'il répugne à l'humanité. Je vois avec chagrin que l'on introduit les nègres dans la Louisiane, pays très-bon, très-fertile, d'un climat admirable, où quelques Allemands autrefois transportés ont très-bien réussi et où l'on aurait fait une magnifique colonie sans ce secours[1]. »

Dans une autre lettre, il revient encore sur ce sujet : « L'esclave, dit-il, tout esclave qu'il est, doit être considéré comme un homme, et moi, je crois devoir aussi le considérer comme un frère. Par parenthèse, il ne s'est pas encore donné six coups de fouet dans ma mai-

[1] Cette réflexion datée de 1755 frappe d'autant plus, quand on pense à tout le sang que devait faire verser, aux États-Unis, l'introduction de l'esclavage.

son, excepté à de petits nègres et négrettes qui en auraient eu tout autant s'ils eussent été mes enfants... L'on a dans ce pays-ci et l'on emporte assez communément une prévention contre les nègres qui est injuste. Je regarde ce peuple-là comme tout à fait le même que nous à la couleur près. Je doute même que l'esclavage ne nous rendît pas pire que lui. Il y a des traits héroïques parmi ces gens-là. Je vais t'en citer un dont le héros était mort quand je suis arrivé, sans cela j'y eusse perdu mon latin ou je lui eusse attiré de la cour quelque marque de distinction ; voici son fait. Cet homme était nègre matelot, abus considérable, mais dont ce n'est pas le lieu de traiter. Ce malheureux est pris par les Anglais et sert si bien chez eux qu'il obtient sa liberté. Sa maîtresse, pauvre vieille femme d'ici, était dans la misère, il l'apprend, quitte Antigoa où il était et vient à son secours. Il était excellent matelot ; il se loue comme tel et met dans son marché que son argent sera donné tous les mois à sa pauvre maîtresse. Cela dure quelque temps ; cette femme meurt et laisse un enfant très-jeune, son petit-fils ou son arrière-petit-fils. Ce généreux nègre emploie son argent à élever cet enfant, vient à bout de lui acheter un petit nègre, et enfin emploie à son profit toute sa vie et tout son avoir. A quelle nation un pareil trait ne ferait-il pas honneur[1] ? »

On comprend aisément que le gouverneur d'une île à esclaves animé de pareils sentiments ait pu se faire aimer des nègres[2], mais on comprend aussi que les maîtres de ces nègres, qui trouvaient en lui un appréciateur sévère de leurs cruautés et que tous les aventuriers fripons arrivant d'Europe pour faire fortune à tout prix, envers lesquels il se montrait inflexible, aient poussé parfois contre lui des clameurs dont le retentissement se répandait jusque dans les bureaux de Versailles. On se souvient que son frère aîné, toujours attentif à écarter de la carrière du chevalier ce qui pourrait lui faire obstacle, cultive assez assidûment dans son intérêt les premiers commis de la marine. Il a eu une conversation avec l'un d'entre eux, qui sans être le chef immédiat du chevalier le connaît

[1] Nous devons dire en passant que sur cette question de l'esclavage le marquis de Mirabeau exprime des idées encore plus avancées que celles de son frère, car il écrit à celui-ci le 7 avril 1755 : « On ne peut concilier l'esclavage avec le christianisme. Comment s'est-il donc introduit si généralement dans le nouveau monde? c'est une chose inconcevable. Je sais bien que si j'étais ministre de la marine demain, je ferais passer un édit qui déclarerait tout nègre libre en recevant le baptême et en s'attachant à certaine portion de la glèbe dont il donnerait redevance proportionnée selon les lieux à l'ancien propriétaire, s'il y en avait, ou à l'État si c'était un terrain encore non concédé. »

[2] Il paraît que ceux-ci criaient sur le passage du gouverneur : *Vive le bon Becquey !* Ce mot Becquey s'appliquait, je crois, à une canne que le chevalier portait habituellement.

beaucoup, lui est très-dévoué et se tient au courant de tout ce qui le concerne. Cette conversation, que le marquis de Mirabeau communique à son frère, nous apprend ce qu'on reproche au gouverneur de la Guadeloupe dans les bureaux de Versailles, et il nous paraît intéressant de la reproduire en la résumant. « Avec infiniment d'esprit, dit le bureaucrate, et encore plus de vertu et de probité, le chevalier de Mirabeau risque de les rendre inutiles à sa fortune et au bien de l'État. Il a une mine froide qui déconcerte et qui effraye, et avec cela une vivacité qui éclate par moments : c'est l'excès d'un feu concentré[1]. Il a trop de zèle, il nous envoie de grands mémoires sur les abus du pays. D'abord c'est trop tôt, ensuite il doit penser qu'il y a des choses que nous voyons sans avoir la force d'y remédier, d'autres auxquelles nous ne voulons pas remédier; nous ne sommes pas dans le siècle de la régénération. Le chevalier ne se renferme pas assez dans la partie d'administration dont il est chargé, il embrasse trop de choses, il est trop tranchant, il faut donner son avis avec une modestie douce, une subordination marquée aux lumières d'un ministre, quoiqu'on n'en pense pas un mot. Il a pris parti avec trop de chaleur pour son gouverneur général, Bompar, qui est accusé par les créoles d'un excès de sévérité et d'une roideur maladroite. Il défend aussi l'intendant dont la probité est attaquée. Le premier commis déclare, il est vrai, que les accusations de ce peuple de colons, d'aventuriers et d'interlopes, tous gens sans foi, ont peu de valeur aux yeux de l'administration, mais il ajoute que le gouvernement n'aime pas que les principales autorités d'une colonie s'affectionnent trop les unes aux autres, et que le chevalier n'a pas mission de venir en aide à ses collègues quand ceux-ci sont attaqués. »

On prévoit l'effet que peut produire cette morale de bureaucrate sur un fonctionnaire de l'espèce du chevalier. Aussi répond-il par une lettre fort longue et fort expressive dont nous ne donnerons également que des extraits.

« La menace de manquer ma fortune, écrit-il, est la plus petite qu'on puisse me faire. Je dois à Dieu et à mon nom d'être le plus honnête homme que je pourrai. Je dois à l'État mes sueurs, mes peines, mon sang et ma vie pourvu qu'on ne me vexe pas dans mon honneur. J'ai trente-sept ans dont j'ai servi vingt-cinq et j'ai au

[1] Le chevalier, en effet, quoique Provençal, se distinguait de son frère aîné, aussi abondant en paroles qu'en gestes, par une attitude très-froide au premier abord. « Les Provençaux, écrit-il, portent leur pétulante vivacité partout; aussi le général Bompar (autre Provençal) et moi qui, comme tu sais, ai l'air assez froid naturellement et cent fois plus ici, où il ne faut mettre personne à son aise, nous passons pour deux animaux rares dans notre pays. Les coquins tremblent et donnent de grand cœur à tous les diables les physionomies froides de Provence. »

moins vingt campagnes, je pense avoir acquitté autant que cela m'a été permis ma dette à l'État. Félicite-moi, cher frère, de ce qu'en butte ici à un amas de fripons, ils n'osent m'accuser que d'avoir une mine trop froide, je ne me refondrai pas pour eux... Quant au reproche d'être tranchant, je ne m'en effraye pas. Le nouveau ministre (Machault) a, dit-on, ce caractère, et c'est comme cela que je les veux. Les hommes tranchants sont à l'État comme le couteau courbe au membre gangrené, les gens de ce caractère aiment la vérité, la disent et l'entendent sans émotion. Tous les honnêtes gens de ce pays te diront que je fais le bien et que ma sévérité ne porte que sur ce qui est incorrigible. Que vingt brigands qui avaient assassiné, volé, pillé des vaisseaux et qui se promenaient dans l'île n'y soient plus ou n'osent se montrer, où est le mal? Demande dans les places de commerce, si le pays ne s'accrédite pas, autant qu'il est possible que cela soit en si peu de temps. Compte que l'homme en place dans un pays comme celui-ci fait bien du mal s'il ne sait pas se vaincre sur l'indulgence et en évite furieusement par une apparente sévérité : à l'égard de la cour, je ne lui mâche pas les vérités, je lui dis même ses propres fautes. Il m'importe peu de faire fortune, il m'importe peu d'être caressé, mais il m'importe beaucoup d'avoir dit vrai, d'avoir rempli ma tâche, d'avoir dévoilé l'iniquité, d'avoir combattu le vice étant en place. Au surplus, il arrivera ce que Dieu voudra. Je sais qu'on commence à m'attaquer ; l'on sème ici de faux bruits, l'on ne peut dire que je vole, ne voulant pas même recevoir les plus petits présents de fruits. L'on ne peut dire que j'ai des maîtresses qui me mènent, ma maison est comme une église ; l'on n'y voit entrer que des gens demandant justice ou des officiers, et je ne donne jamais audience aux femmes qu'en lieu où de la rue les passants me voient sans pouvoir m'entendre ; mais on a fait courir le bruit que je voulais faire mettre un nouvel impôt. La cour, qui confie et qui retient en même temps l'autorité, qui ne met jamais un homme en place que pour s'en méfier ; qui, occupée des affaires les plus prochaines, ne sait même pas ce qu'elle doit répondre aux affaires des pays éloignés, la cour, dis-je, est l'éternelle dupe des fripons. Au reste, c'est quand je serai attaqué directement que la fougue de tête paraîtra. A la première lettre montrant méfiance, je répondrai par la demande précise que mon accusateur me soit livré, ou que l'on m'envoie mon successeur... Quant à l'axiome de G. touchant le besoin de me renfermer dans ma sphère stricte, je te dirai que si j'ai écrit en toute confiance à G. que je considère comme mon ami, j'ai été plus réservé à l'égard du ministre et du premier commis de mon département, mais j'ose assurer d'après vingt-cinq ans passés à courir les quatre parties du monde qu'il n'y a qu'un sot qui se borne à sa

sphère actuelle et qui, lorsqu'il est à un poste, ne s'efforce pas de mériter le poste supérieur en s'en rendant capable. Voilà la sphère stricte franchie. Cet axiome n'a eu que trop de partisans dans la marine où des scribes accrédités avaient besoin que les officiers fussent des automates incapables de rien, que de suivre servilement des ordres dictés par tel intérêt qu'il appartiendra sans en examiner la valeur. Comment peuvent-ils me reprocher d'avoir écrit à la louange du gouverneur général et de l'intendant? L'union des chefs leur déplaît donc; c'est pourtant cette union dont tous les fripons frémissent et qui fait le bonheur des colonies. Depuis que je suis ici, je vois de près Bompar, et je dirai mille fois que le roi n'a pas de plus honnête homme à son service, et que je ne saurais faire mieux que de me modeler sur lui, car il est l'équité et le désintéressement personnifiés. Quand tu trouves que je m'explique trop net sur les infamies que l'on fait à l'intendant[1], c'est que tu ne les as pas sous les yeux. Souviens-toi qu'un honnête homme soutenu fait plus de bien et d'honneur que mille coquins combattus ne peuvent faire de mal. »

Un dernier article de cette longue lettre peint mieux que tous les autres le puritanisme peut-être excessif du chevalier. Nous avons déjà dit que le premier commis qui lui fait transmettre par son frère les observations qu'on vient de lire, n'est pas son chef immédiat, mais il a pour ami le chef de la division des colonies et il voudrait que le chevalier fît plus de frais pour ce personnage duquel il dépend en partie, qui se déclare plein d'estime pour le gouverneur de la Guadeloupe et qui ne demanderait qu'à se lier avec lui. Il n'y a à cela qu'un obstacle, c'est que la probité de ce premier commis devenu énormément riche et qui place tous ses parents dans les colonies, excite depuis longtemps la défiance du chevalier. Dès les premiers jours de son arrivée à la Guadeloupe, il écrit à son frère : « Je suis plus que moralement confirmé que l'opinion publique est vraie sur l'homme que tu sais, duquel je t'avais dit que malgré ma prévention, je ne l'avais pas pu surprendre dans plus de vingt conversations à me lâcher aucun axiome qui me le manifestât fripon. Il est cependant tel, ou je me trompe fort; il est de plus inappliqué, et soit friponnerie, soit négligence, il laisse beaucoup de choses en arrière. Tu sais que je me suis toujours méfié de cet article. S'il me

[1] Cet intendant, M. Hurson, était un conseiller au parlement de Paris que le premier commis de la division des colonies voyait avec irritation dans un poste qu'il voulait donner à un de ses parents ; on lui suscitait donc des désagréments qui le forcèrent à se retirer. La sympathie qu'exprime pour lui le chevalier de Mirabeau a d'autant plus de poids qu'en général il est très-prévenu contre les intendants, qu'ils appartiennent à la robe ou à la plume.

craint, il est très-bien avisé, car s'il est fripon pour lui ou pour les siens, je dévoilerai toute l'iniquité. »

On conviendra, je crois, que nous avons affaire ici à un fonctionnaire d'un acabit assez rare, puisque le voilà occupé de vérifier si un chef de division très-influent qui peut beaucoup pour son avancement et qui désire son amitié est oui ou non un fripon, et résolu dans le cas de l'affirmative à lui déclarer la guerre. Le marquis de Mirabeau, qui a vu lui-même ce premier commis, qui l'a entendu exprimer les meilleures dispositions pour son frère, cherche à ramener ce terrible frère à des sentiments plus politiques ; il voudrait qu'il écrive amicalement à l'homme en question : « Si cet homme, lui dit-il, a en effet 80,000 livres de rentes, comme le disent ses ennemis, il peut s'être intéressé au commerce, avoir eu des revenants-bons, que sais-je? Ce siècle-ci est le siècle des tours de bâton, si tu voulais faire pendre tous les fripons, tu dépeuplerais le monde prévôtalement ; d'ailleurs, s'il est tel qu'on le dit, il faut se mettre dans la tête qu'il est impossible de le jeter par terre, ayant toute la confiance du ministre, routiné à ce pays-ci avec plus d'esprit qu'eux tous, il tiendra toujours : or, en le supposant méchant, c'est le déchaîner que de lui arracher le masque de probité dont il se couvre. Je t'en conjure, cher frère, graisse les roues de ta voiture ; autrement nous verserons. Au nom de Dieu, un peu de liant, il te restera toujours assez de morgue pour n'être pas valet, en voilà plus qu'il ne t'en faut pour ruminer beaucoup, mais ne va pas t'échauffer, ou je ne suis qu'un sot. »

Le marquis ne s'est pas trompé en supposant qu'Alceste allait s'échauffer : « Est-ce à moi, fils d'un homme qu'un joueur de billard a empêché d'être maréchal de France[1] que G. apprendra que les ministres ont toujours raison et peuvent facilement faire manquer sa fortune à l'homme du plus éminent mérite? Sûrement non. Il s'en faut de beaucoup que je fasse de mes talents le cas qu'ils en font peut-être eux-mêmes, et je regarde la perte de ma fortune et de mon avancement comme aussi facile au plus petit scribe, qu'indifférente pour l'État ; mais heureusement elle m'est indifférente à moi-même, et je retournerai à l'état de cadet de Provence sans la moindre répugnance, plutôt que d'endurer rien qui m'humilie *intus et in cute*.

« Je passe à l'article de son ami ; le cri public est contre lui. Tu sais ce que je t'en ai dit ; tu sens bien qu'il est trop habile pour lais-

[1] Allusion au ministre Chamillard, dont la faveur auprès de Louis XIV était attribuée à son talent sur le billard, et qui passait dans la famille Mirabeau pour avoir arrêté l'avancement du marquis Jean-Antoine.

ser contre lui des preuves judiciaires, mais pour toutes les preuves morales elles sont telles que l'aveuglement le plus complet ne saurait à quelqu'un qui a vu le pays, laisser même du doute. Quant à m'ouvrir à lui, quand je le croirais innocent, je n'en ferais que ce que je dois pour le bien du pays, et quant à cela aucune raison d'amour-propre ou autre ne m'empêchera de faire ce que je croirai être utile au pays; mais de l'amitié, est-il possible de l'accorder sans estime? Je sais qu'il n'a que faire de mon amitié; j'aurais plus besoin de la sienne, mais je ne m'en fais pas besoin; je sais manger des fèves, mais jamais adorer le vice et l'encenser..... Si c'est pour moi, cher frère, que tu te donnes le soin d'aller à Versailles, n'y va pas; tu auras beau faire et beau dire, je ne ferai pas fortune, c'est moi qui te l'assure quoique je te promette de me conduire très-sagement; mais je te demande ton avis net, quoique mon parti soit pris sans lui. Veux-tu que je sois honnête homme et me casse le col, ou bien veux-tu que je fasse une fortune dont je rougisse pendant la vie et frémisse à l'article de la mort [1]? »

Les citations qui précèdent ne donneraient pas une idée complète du caractère du bailli si nous n'en ajoutions quelques autres destinées à montrer que cette préoccupation du devoir, cette rigidité sévère et un peu hautaine, ces brusques explosions à la manière d'Alceste, sont habituellement mélangées à un sentiment d'équité qui les modère, et à un grand fonds de bonté qui les adoucit.

On se rappelle que le bailli avait été aussi humilié et indigné que son frère aîné, du mariage de leur frère puiné, Louis-Alexandre, avec une fille entretenue, la Navarre. On appréciera donc aisément le genre de mérite qu'il montre en racontant à son aîné l'aventure très-imprévue, qui vient le surprendre à la Guadeloupe dans son cabinet de gouverneur. « Ma sagesse, cher frère, écrit-il, vient d'être mise à une rude épreuve. J'avais fini le dernier mot de l'alinéa précédent lorsqu'il entre un homme, qui vient me demander mes bontés, et me

[1] Disons tout de suite que ce premier commis de la marine, dont nous ne croyons pas devoir publier le nom, fut de la part du chevalier de Mirabeau l'objet d'une hostilité persévérante et courageuse, car le gouverneur de la Guadeloupe s'en fit un ennemi dangereux qui ne contribua pas peu à l'empêcher plus tard d'arriver à une grande situation ministérielle, mais il paraît bien que les accusations portées contre ce haut fonctionnaire n'étaient pas sans fondement, car nous voyons dans la suite de cette correspondance qu'il fut révoqué en 1759 et qu'un autre fonctionnaire dont le nom est bien connu par ses ouvrages, Forbonnais, alors premier commis aux finances, s'adresse à cette époque au chevalier de Mirabeau pour lui demander de fournir des renseignements contre le fonctionnaire destitué. Le chevalier répond à Forbonnais qu'il a dit tout ce qu'il avait à dire dans l'intérêt public quand l'homme était en place et qu'il ne parlera plus de lui que dans le cas où l'on voudrait le replacer.

dit qu'il a connu beaucoup un de mes frères. Je lui demande son nom : il me dit qu'il est en droit de compter sur mon amitié, qu'il s'appelle Navarre. Le sang des pieds me monta à la tête. Je lui ai pourtant répondu de sang-froid, et sans m'agiter, que son nom, comme il devait le savoir, n'était pas un titre pour mériter mon amitié, que cependant j'étais homme public ; qu'il trouverait toujours chez moi la justice qu'il mériterait, sans que je me ressouvinsse jamais de qui il était frère ni en bien ni en mal. Je suis encore tout ahuri de cette visite et de savoir que cet homme sera mon habitant. »

En prouvant ici son esprit d'équité et son empire sur lui-même, le gouverneur de la Guadeloupe nous montre dans un grand nombre d'autres lettres combien son cœur est foncièrement bon ; on a déjà pu s'en apercevoir, il suffira donc d'emprunter encore à cette correspondance une seule citation :

« Les affaires m'excèdent, cher frère, écrit-il le 2 juillet 1754, j'en ai déjà été malade une fois, et je ne sais si je ne le serai pas encore. Il m'arrive cependant de temps en temps quelque consolation ; j'ai eu hier celle de sauver la vie à un homme ; j'ai été assez heureux pour que ce misérable condamné tout d'une voix à la mort ait été sauvé sur mon plaidoyer. Dieu me fit l'insigne faveur de remarquer une erreur dans les jours et les dates, erreur dont personne ne s'était aperçu. Si tu avais été juge, tu sentirais cette satisfaction, qui peut-être ne te paraîtra pas grand'chose, et qui est un des plus sensibles plaisirs que j'aie eus. »

Nous avons laissé de côté dans cette correspondance de la Guadeloupe une foule de développements très-étendus sur les moyens d'améliorer l'administration et le commerce des îles du Vent. Ces détails, qui n'intéresseraient peut-être pas le public, prouvent du moins avec quelle conscience le digne gouverneur s'acquittait de ses fonctions. Nous ne voudrions pas garantir que son caractère si équitable, mais si inflexible, quand il avait pris le parti qui lui semblait le plus juste, ne lui ait pas fait commettre quelques erreurs, mais il laissa certainement parmi ses administrés la réputation d'un homme public aussi zélé qu'intègre. Nous voyons même par une adresse qui lui fut envoyée au moment de son départ, et qui est signée des dix principaux négociants de l'île, que ceux-ci considèrent son éloignement comme une calamité. « Occupés, lui disent-ils, de la perte dont nous accable votre départ, nous essayerions en vain de justifier nos regrets par les sentiments que vous nous avez inspirés. »

Le bailli avait à peine séjourné deux ans à la Guadeloupe, lorsque sa santé, gravement atteinte par une maladie d'estomac particulière au pays, l'obligea à demander son rappel, et il revint en France en septembre 1755. Il se proposait cependant après son rétablisse-

ment de retourner en Amérique, étant déjà désigné pour succéder, comme gouverneur général des îles du Vent, à son ami M. de Bompar, lorsque les événements, les désirs de son frère, et quelques perspectives de crédit à la cour tournèrent ses vues d'un autre côté.

IV

LE BAILLI A LA COUR ET A L'EXPÉDITION DE MAHON. — LE BAILLI CANDIDAT AU MINISTÈRE DE LA MARINE. — SES EXCURSIONS POUR LA DÉFENSE DES CÔTES CONTRE LES ANGLAIS.

On se souvient que le marquis de Mirabeau fut longtemps très-ambitieux pour son frère. Trouvant en celui-ci des aptitudes pratiques dont il est lui-même dépourvu, il travaille de son mieux à le prôner à Versailles et à lui faire des amis.

Le chevalier, de son côté, quoique souvent rétif aux ambitions fraternelles, quoique aimant à répéter un de ses axiomes favoris : « la place d'honneur est la vie privée, » ne laisse pas que de s'abandonner parfois à l'espoir de servir son pays *en grand*, et l'on a déjà vu qu'il ne néglige aucune occasion de s'y préparer. Quelques mois avant de quitter la Guadeloupe, il écrit : « Je n'aurai jamais de regrets d'être venu ici parce qu'indépendamment de l'ouverture que cela donne pour le commerce et les grands ressorts de la navigation et puissance maritimes, l'on y apprend aussi à gouverner les hommes. Les principes moraux relatifs à cela sont répandus dans tous les livres, mais il semble, et l'expérience me le confirme tous les jours, qu'on manque d'une certaine dextérité à faire ce que l'on n'a pas fait. Qui ne sait un million d'aphorismes de gouvernement? Et qui, avant d'avoir gouverné, a bien compris la vérité de ces aphorismes? »

C'est donc sans trop de peine qu'à son retour des colonies, voyant son frère assez lié avec un certain nombre de personnages influents, notamment avec l'abbé de Bernis, déjà en grande faveur auprès du roi et de madame de Pompadour, le chevalier de Mirabeau, dont la tête était d'ailleurs remplie de projets pour la restauration de notre marine, se laissa induire à tenter de se pousser à la cour, en cultivant les ministres et les gens en crédit. Mais s'il avait dans l'esprit et dans le cœur toutes les facultés et tous les sentiments qui légitiment l'ambition, il était essentiellement dépourvu d'un certain nombre de petits talents qui, dans la plupart des cas, sont indispensables aux ambitieux. L'art de flatter même ceux qu'on méprise s'ils

peuvent nous servir, la patience à subir les dédains d'un sot important, en attendant qu'on soit en état de les lui rendre au centuple, la facilité à dire le contraire de ce que l'on pense, la souplesse de l'épine dorsale, une indifférence philosophique pour les stations prolongées dans les antichambres, tous ces petits talents, complément trop souvent nécessaire de l'ambition, avaient été refusés par la nature au chevalier de Mirabeau. On en peut juger par une lettre qu'il écrit à son frère, de Compiègne où est la cour et où il s'évertue à faire le métier de courtisan :

« Je t'avoue, cher frère, que la clientèle vis-à-vis d'un ministre est déjà au delà de ce que je puis porter. J'en ai à présent vis-à-vis de deux et presque de trois, il ne tient qu'à moi, suivant ton avis, d'en avoir vis-à-vis de cinq. Je t'assure que cela est plus fort que moi. Je te répéterai ici par écrit ce que je t'ai dit mille fois ; les coups de vent, les coups de mer et de canon, la faim, la soif, la peste, sont choses auxquelles les enfants d'Adam furent condamnés en punition du péché de leur père commun, et jamais je n'ai trouvé ces choses assez dures pour projeter de tout planter là pour m'y soustraire ; mais les antichambres me feraient devenir fol ; car encore, si l'on y finissait quelque chose, mais figure-toi qu'il ne m'a pas été possible, en me desséchant du matin au soir et me tenant toujours à portée, de venir à bout de parler du projet que l'on m'a renvoyé et qui les regarde très-absolument, puisque son succès quelconque ne me peut importer que comme citoyen. La cour, cher frère, est un amas d'encre très-noire qui l'hiver à Versailles le paraît un peu moins, parce qu'elle est alors délayée par la quantité de gens qui y viennent tous les jours, mais ici qu'elle est en résumé, c'est une horreur. »

Cependant l'esprit du chevalier de Mirabeau n'est pas toujours monté sur ce ton de misanthropie. Quand un homme puissant lui plaît, il s'arrange pour plaire à cet homme puissant. L'abbé de Bernis est dans ce cas, et quoique plus tard son protégé reconnaisse en lui les qualités décevantes qui distinguent les enfants de la Gascogne, il commence par le prendre en amitié, et il compte d'abord sur la sienne.

« L'abbé, écrit-il le 10 octobre 1755, a parlé à la *cause efficiente* (madame de Pompadour) et lui a dit que naturellement ferme et droit je me déplaisais dans un tripot où la clique plume avait juré de ne laisser parvenir aucun mortel de ma trempe ; que quoique assez habile pour avoir jusqu'à présent évité toute affaire d'éclat, je n'en étais pas moins dégoûté, que le roi pourrait tirer parti de moi par ailleurs, que tout ce que j'avais appris avait trait à la place

d'outre-mer, que je connaissais le génie de ce peuple[1], que M. Rouillé pourtant, parce que je lui tenais, n'oserait me promouvoir, si elle ne l'ordonnait, etc., etc. Il a demandé de plus que je fusse à elle présenté, mais non comme tous et dans le particulier, il lui a fait un portrait admirable de moi ; il a paru qu'elle donnait dans tout cela et l'abbé m'a semblé content de sa mission. Voilà où j'en suis. Quant au reste du genre humain, il me paraît que j'ai haussé de crédit, car l'on me révérencie beaucoup et l'on tient compte de moi, plus que je ne m'y attendais. Jusqu'à cette heure, je ne puis que me louer beaucoup des amitiés et attentions de madame Rouillé. »

Nous verrons tout à l'heure que cette présentation qui semblait si prochaine fut cependant ajournée. Dans l'intervalle, le chevalier, quoique sa santé ne fût pas encore complétement rétablie, ne put résister au désir de faire partie d'une nouvelle expédition navale qui se préparait à Toulon, pour conduire et protéger un corps d'armée destinée à reprendre sur les Anglais, l'île de Minorque. On sait que le corps de débarquement était commandé par le duc de Richelieu et la flotte par le vice-amiral la Galissonnière. Le chevalier n'étant point alors en service actif, et par conséquent ne commandant point de vaisseau, avait obtenu du ministre de la marine une lettre invitant l'amiral à le recevoir à son bord. Il était arrivé joyeux à Toulon, mais qu'on juge de sa fureur, quand il se vit tout à coup exposé, par un refus net de la Galissonnière, à voir partir la flotte sans lui. La lettre du 6 avril 1756, par laquelle il annonce à son frère sa mésaventure, est un peu orageuse, le tempérament volcanique de la race s'y fait sentir, et c'est dans ces cas-là que le marquis de Mirabeau qualifie volontiers son cadet « Jean-Antoine, très-digne fils du respectable Jean-Antoine-la-bourrasque : » « Je ne t'écris qu'un mot, cher frère, pour te dire que je reçois ici le plus rude affront qu'on puisse recevoir. Je ne suis pas embarqué. Ce n'est pas la faute de M. le garde des sceaux[1] dont, au contraire, je n'oublierai jamais la bonté à cet égard, mais ce général à bosse des Français élude cet ordre, et sous le prétexte que M. le garde des sceaux lui mande qu'il lui laisse le choix de m'embarquer sur son vaisseau ou de m'employer dans les galères ou chébecs armés pour l'affaire de Port-Ma-

[1] Il s'agit ici du poste d'ambassadeur à Constantinople, pour lequel l'abbé de Bernis songeait au chevalier de Mirabeau. M. Rouillé, précédemment ministre de la marine et très-bien disposé pour le chevalier, est alors ministre des affaires étrangères.

[1] M. de Machault était à la fois ministre de la justice et ministre de la marine. Quant au général à *bosse* dont il est question dans la même phrase, le mot s'applique à la Galissonnière qui, quoique très-bon marin, était en effet bossu et d'apparence chétive.

hon, s'il juge à propos d'en avoir; il me dit hier qu'il me destinait à commander un chébec, qu'on armerait peut-être ces bâtiments-là. Je lui dis que si c'était pour son expédition, je le voulais bien, que si c'était pour rester sur la côte, ce n'était pas la peine. Enfin je vis qu'il me battait la campagne et que c'était un leurre. J'ai demandé à m'embarquer comme soldat, s'il le fallait, néant! Enfin dis à ma mère qu'elle se mette en prières, pour que Dieu me fasse la grâce de pardonner à cet homme, dont l'âge et la faiblesse de corps au moins m'empêcheront de délivrer la terre et la mer. Je t'assure que je suis outré. Je me suis retenu jusqu'à aujourd'hui, et j'espère ne le plus voir avant son départ, sans cela je ne réponds de rien. » Deux jours après, il écrit : « L'escadre est prête à mettre à la voile, et je n'y suis pas embarqué. Voilà à peu près tout ce que je sais dire et penser. La rage m'étouffe. »

Quel motif avait pu porter la Galissonnière à donner ce désagrément à un officier aussi distingué que le chevalier de Mirabeau? Les deux marins, n'ayant jamais eu de rapports personnels, n'avaient pu s'offenser mutuellement; mais l'amiral était sans doute en garde contre la réputation de frondeur que les ennemis du chevalier lui avaient faite. « Il a craint, dit celui-ci, l'inspection véridique d'un homme de ma trempe. » Toujours est-il que l'affaire fit du bruit à Toulon, où le chevalier de Mirabeau avait beaucoup d'amis; un des chefs de la flotte, le marquis de Massiac, expédia un courrier extraordinaire à Versailles; le marquis de Mirabeau, de son côté, n'avait pas perdu son temps pour réclamer contre l'injure faite à son frère, et le courrier rapporta l'ordre formel de trouver un emploi sur la flotte au chevalier de Mirabeau. Comme il eût été difficile de l'imposer de force à l'amiral en personne, on lui proposa le commandement en second du vaisseau *l'Orphée* de soixante-quatre canons; il accepta d'autant plus volontiers, qu'il se trouvait sur ce bâtiment avec un état-major de Provençaux, parmi lesquels figurait le chevalier, depuis bailli de Suffren, dont le nom devait bientôt devenir si fameux, et qui, plus jeune de neuf ans que son compatriote Mirabeau, servait alors sur *l'Orphée*, comme lieutenant.

On sait qu'après avoir protégé le débarquement à Minorque des douze mille hommes destinés à faire le siége du fort Saint-Philippe, débarquement qui s'opéra d'ailleurs sans obstacle, la flotte de la Galissonnière, qui comptait douze vaisseaux de ligne, fut attaquée le 20 mai 1756 par une flotte de treize vaisseaux commandée par l'amiral Byng. *L'Orphée*, faisant partie de l'avant-garde de la ligne française, fut un des bâtiments les plus engagés. La courte relation du combat, adressée le lendemain par le chevalier de Mirabeau à son frère, nous prouve d'abord que, malgré son ressentiment très-vif

contre la Galissonnière, il sait rendre justice au talent de ce marin éminent qui eut à remédier à un changement de vent accompli en faveur des Anglais au commencement même du combat. Cette relation nous explique aussi comment les Anglais se montrèrent rigoureux jusqu'à la cruauté envers l'infortuné chef de leur flotte[1]. La lettre du chevalier est écrite à bord de *l'Orphée*, le 21 mai 1756 :

« Nous avons eu hier, cher frère, un combat de deux heures et demie, qui eût été plus long si cela eût plu aux Anglais. Grâce au Seigneur, j'en suis sorti absolument sain et sauf. Je le remercie avec d'autant plus de reconnaissance que pendant une demi-heure ce fut une grêle de mitraille si prodigieuse, que nous ne pouvons cesser d'en ramasser partout. Tous nos officiers du vaisseau ont eu le même bonheur que moi, ainsi nous en sommes quittes à bon marché, quoique nos manœuvres aient beaucoup souffert. Les ennemis ont souffert bien davantage. Ils avaient l'avantage du vent, qui se décida en leur faveur en changeant (car l'on doit justice sur cela à notre général), il faut aussi avouer qu'il n'a tenu qu'aux Anglais de le chauffer bien fort, car il s'y est prêté de la meilleure grâce du monde. Notre avant-garde, dont est ce vaisseau, est ce qui a été le plus engagé, mais en tout, je crois que l'on peut dire que les Anglais n'ont que bien médiocrement soutenu devant notre canon, la fierté dont ils ont usé envers nos marchands. Au surplus, la partie était égale, et comme ils avaient l'avantage du vent, ils eussent pu la rendre plus sérieuse. Je dis partie égale puisqu'ils n'avaient qu'un vaisseau de ligne de plus. »

Dans une seconde lettre, le chevalier de Mirabeau, après avoir donné le chiffre des vaisseaux engagés des deux parts et des canons, et après avoir constaté une supériorité de cent canons en faveur des Anglais, ajoute : « Par cet état, cher frère, tu vois que quand ils nous auraient battus, il n'aurait pas fallu crier au miracle ; heureusement ils ont manœuvré comme des cochons, ce qui a fait que nous les avons étrillés. »

Au retour de cette expédition, le chevalier, atteint par un nouvel accès de la maladie qu'il avait apportée de la Guadeloupe, fut retenu deux mois au lit à Toulon. Il passa le reste de l'année à la campagne au Bignon, chez son frère, et ne reparut à la cour qu'en 1757. C'est durant cette année et la suivante, que se formèrent et se détruisirent diverses combinaisons qui le portaient au ministère de la marine, ou du moins à un poste important dans ce département. Quoique ces combinaisons n'aient pas eu de résultat, elles nous in-

[1] Personne n'ignore que l'amiral Byng, traduit devant une cour martiale, fut condamné à mort et fusillé pour cette affaire de Mahon.

téressent cependant par rapport à l'homme, dont le caractère ne contribua pas peu à les empêcher de réussir. S'il fût arrivé au ministère, il nous paraît douteux, qu'avec sa roideur, il eût pu tenir longtemps dans un poste où cinq ministres, dont un seul marin, se succédèrent en moins de neuf ans, mais s'il y eût tenu, il eût été incontestablement un ministre des plus révolutionnaires, car il ne visait à rien moins qu'à bouleverser de fond en comble toute la bureaucratie maritime. Le 8 août 1756, il écrivait : « Tout ce que l'on paraît faire pour la marine, c'est greffer sur un tronc pourri. Lorsque Sully voulut rétablir l'artillerie sous Henri IV, il commença par casser quatre cents de ceux qui se mêlaient de l'administration et changer le plan du total. Sans cette opération, tous les trésors du monde ne feront, sur cette machine-ci, qu'un feu de paille. » Ces dispositions du chevalier étant bien connues, on comprend sans peine qu'il n'eut jamais pour lui la faveur des bureaux.

Si l'on en croyait le témoignage de son fameux neveu, l'oncle de Mirabeau se serait perdu par une boutade adressée directement à madame de Pompadour. « Le cardinal de Bernis, écrit le prisonnier de Vincennes à madame de Monnier[1], portait le chevalier au ministère (de la marine). Le préliminaire essentiel était de le raccommoder avec la marquise de Pompadour. Le chevalier, un des plus beaux et des plus spirituels hommes de son temps, est introduit à la toilette. Il cause longtemps ; il brille de tous ses agréments naturels et acquis ; en un mot, il est *charmant*, et tu sens bien que d'un *homme charmant* à un *homme d'État* il n'y a, en certaines circonstances, qu'un pas. Dans un de ces moments d'engouement qui mènent par sauts et par bonds ton respectable sexe, madame de Pompadour dit au chevalier : *Quel dommage que tous ces Mirabeau soient si mauvaises têtes !* Le chevalier reprend à l'instant toute l'âpreté d'un marin, et répond ces mots remarquables : « Madame, il est vrai que c'est le ti-« tre de légitimité dans cette maison. Mais les bonnes et froides têtes « ont fait tant de sottises et perdu tant d'États, qu'il ne serait peut-« être pas fort imprudent d'essayer des mauvaises. Assurément, du « moins, elles ne feraient pas pis. »

Nous verrons tout à l'heure, d'après le chevalier de Mirabeau lui-même, dans quelle circonstance cette phrase a dû être prononcée. Mirabeau tient sans doute le fait de son oncle, mais il l'entoure d'un cadre de fantaisie quand il suppose, en vertu de ses prétentions de notabilité très-ancienne, que madame de Pompadour savait pertinemment que tous les Mirabeau étaient mauvaises têtes. Elle n'en

[1] Lettres inédites du donjon de Vincennes, t. II, p. 317.

connaissait qu'un seul, et c'est celui-là seul à qui elle reproche sa mauvaise tête. Mais comment et à quelle époque a-t-elle connu le chevalier? A quel propos Mirabeau écrit-il qu'il s'agissait de *raccommoder* celui-ci avec madame de Pompadour? Nous venons de voir par une lettre de ce dernier, du 10 octobre 1755, que l'abbé de Bernis lui a promis de le présenter à madame de Pompadour, à laquelle il a fait de lui un portrait fort avantageux. Mais nous pensons que l'auteur des *Mémoires de Mirabeau* se trompe quand il affirme que la présentation suivit cette lettre, et que c'est dans cette présentation que fut prononcée la phrase citée par le prisonnier de Vincennes. La lettre du chevalier, en effet, ne parle ni de le raccommoder avec une personne qu'il ne connaît pas encore, ni de le porter au ministère de la marine, puisqu'il s'agit alors de *la place d'outre-mer*, c'est-à-dire de l'ambassade de Constantinople. D'autres lettres subséquentes du chevalier prouvent d'ailleurs que cette présentation, qui devait se faire en octobre 1756, n'eut pas lieu ; car non-seulement le chevalier n'en parle pas, mais, longtemps après, le 29 juillet 1757, le marquis de Mirabeau exhorte son frère à se mettre en relations avec madame de Pompadour en se servant, dit-il, pour l'ostensoire, de l'abbé de Bernis, et pour *l'en-dessous*, *de ma conquête de la faculté*, c'est-à-dire du docteur Quesnay, que la publication de *l'Ami des hommes* avait rendu très-enthousiaste du marquis de Mirabeau[1]. Il semble qu'à ce moment le chevalier ne connaît point personnellement madame de Pompadour, car il répond de Compiègne, le 31 juillet 1757 : « Aucun marin ne connaît la personne en question. Est-ce à moi à leur montrer ce chemin? J'ai vécu jusqu'à aujourd'hui sans cela ; je risquerais fort que cela ne me menât à rien et que, si j'en voulais tirer parti, la chose ne me manquât dans la main. Je n'ai cependant pas tout à fait renoncé à une idée assez bizarre qui m'est venue dans la tête, qui est de me faire désirer là. Peut-être en viendrai-je à bout. Je fus hier dîner chez *ta conquête* (le docteur Quesnay) qui est un homme de beaucoup d'esprit; il y avait deux ou trois sous-ordres que je trouvai très-polis et fort bonnes gens. L'*amphitryon* a de l'esprit comme un diable. Je restai avec lui jusqu'à près de sept heures sans m'en être aperçu, ni lui non plus. Il me fit sur cela un compliment que je lui rendis de très-bonne foi; il m'a dit qu'il fallait que tu te développasses sur le chapitre de l'agriculture, et que tu en montrasses les ressorts. Je lui dis que tu n'avais pas voulu

[1] Nous aurons bientôt l'occasion de parler des rapports du marquis de Mirabeau et du docteur Quesnay ; rappelons seulement ici que ce chef des économistes physiocrates, alors médecin du roi et de madame de Pompadour, avait *par en dessous*, comme dit le marquis, un certain crédit sur l'un et sur l'autre de ses deux clients.

entrer dans les détails. « Oh ! dit-il, je vois bien qu'il va un train de « chasse sans regarder derrière lui ; et il fait bien, car il n'y a pas un « mot à ôter en tout son livre. » Je lui demandai si madame la marquise l'avait lu ; il me dit : « Elle l'a sur sa table, mais cela est un « peu abstrait pour les dames. » Quant à notre ami *ostensoire* (Bernis), il ne sera, ou je me trompe fort, jamais que cela. »

Nous sommes donc porté à penser que c'est plutôt par le docteur Quesnay que par l'abbé de Bernis que le chevalier de Mirabeau fut mis en rapport avec madame de Pompadour. Le docteur excita vraisemblablement la curiosité de la marquise en lui vantant la belle tournure, la belle figure et l'esprit original du chevalier, et il ne tiendrait qu'à nous de croire qu'elle lui portait beaucoup d'intérêt, puisque sa femme de chambre, madame du Hausset, dans le curieux et véridique journal qu'elle a laissé, nous apprend qu'au moment où l'auteur de *l'Ami des hommes* fut arrêté et mis à Vincennes pour sa *Théorie de l'impôt*, en décembre 1760, madame de Pompadour dit devant elle au docteur Quesnay : « Vous devez être affligé de la disgrâce de votre ami Mirabeau, et j'en suis fâchée aussi, *car j'aime son frère*[1]. »

Le mot n'a pas pu être inventé par madame du Hausset, qui ne parle jamais du frère du marquis de Mirabeau ; il a donc été prononcé et il a certainement sa valeur, mais nous devons dire que les lettres du chevalier en diminuent beaucoup la signification, car elles indiquent généralement peu de confiance en madame de Pompadour. Presque au même instant où celle-ci parle de lui dans les termes que nous venons de rapporter, voici comment le chevalier, à son tour, parle d'elle dans une lettre à son frère, du 9 février 1761 : « Tu t'es beaucoup trompé et tu es la dupe de ton naturel confiant à l'excès, si tu crois celle à qui tu écris (madame de Pompadour) favorable ou même neutre. Comme il s'en faut de beaucoup que ta punition ait réussi dans le public, elle affecte de ne pas paraître s'en être mêlée et d'être plutôt ton amie, ou, pour mieux dire, de parler assez bien de toi. Mais financière par l'âme, le corps, l'esprit et le cœur, sois convaincu que c'est ta pire ennemie, soufflée encore par ce vilain *sac à charbon*, qui est le mien à toute outrance et par contre-coup le tien, outre que par nature il l'est de tout ce qui est honnête[2]. »

Dans la même lettre, racontant qu'il a essayé de se présenter chez la marquise, il dit : « Elle a refusé de me voir assez sèchement pour

[1] *Mémoires de madame du Hausset*, p. 129.

[2] Ce sobriquet ingénieux de *sac à charbon* est appliqué par le chevalier de Mirabeau à l'ancien lieutenant de police Berryer, alors ministre de la marine, duquel il dit ailleurs : « Son âme est aussi noire que sa peau. »

que Gourbillon (son valet de chambre) qui m'avait annoncé, croyant que j'entrerais comme tout le monde, en fût tout étonné; ainsi je sais à quoi m'en tenir à cet égard... *Je ne la connais pas assez* pour savoir jusqu'à quel point elle est susceptible de sentir les choses; mais j'entends dire qu'elle n'est que ce qu'on la fait être, et elle a pour confident intime sur tout ce qui est affaire, le *sac à charbon.* »

Deux ans après, le chevalier, devenu bailli de Mirabeau, général des galères de son ordre, et ayant renoncé à toute ambition du côté de Versailles, écrit de Malte à son frère au sujet de madame de Pompadour : « Mon capitaine de pavillon, le chevalier de Rességuier, et quelques autres, m'ont conseillé de me remettre bien avec madame de Pompadour. Ce conseil, qui s'accorde avec le temps pascal, a occasionné la lettre que tu trouveras ci-jointe, dont tu feras l'usage que tu voudras, c'est-à-dire que tu la rendras ou ne la rendras pas, tu la brûleras ou la jetteras à la rivière, tu en feras enfin tous usages relatifs au papier, je n'en prohibe aucun. Ma mère trouvera que je mens, et moi aussi, à la fin de ma lettre; mais il faut mentir ou dire des injures. »

Voici maintenant la lettre. Elle est assez gauche pour ne pas faire tort, suivant nous, au digne marin qui l'a écrite :

« Malte, le 24 mars 1763.

« Madame,

« Le refus que vous fîtes de consentir à ce que j'eusse l'honneur de vous faire ma cour au retour de l'inspection qui m'avait été confiée, et lorsque je partis pour ce pays-ci, ne m'annonçait que trop les impressions désavantageuses qu'on avait réussi à vous donner contre moi.

« Ne pouvant, madame, ni connaître, ni conséquemment détruire des imputations qu'un service de trente ans, fait avec autant de zèle que d'assiduité, aurait dû m'épargner, je partis avec le chagrin de n'avoir pu obtenir votre estime et vos bontés qui eussent été le prix le plus flatteur de mes services. Vous daignerez me les rendre, madame, dès que l'erreur qui vous offusquait sur mon compte sera dissipée. Je connais assez la justice de votre caractère pour les réclamer avec confiance, et si le mien était connu de vous, vous trouveriez, dans la démarche que je fais, une preuve certaine de la haute opinion que j'ai des vertus qui vous distinguent. »

Le marquis, usant du pouvoir discrétionnaire que lui donne son frère sur cette missive, déclare qu'il ne la fera point parvenir à son adresse, attendu, dit-il, que c'est une idée *saugrenue autant que longinque.*

Enfin, en apprenant à Malte que la marquise a cessé de vivre, le bailli s'exprime sur elle en ces termes : « La mort de madame de Pompadour a sûrement dû mettre beaucoup de tabut dans Versailles. Quant à moi, sans pouvoir prendre sur moi de la regretter beaucoup, je lui avais déjà pardonné de son vivant le mal qu'elle m'a fait et je lui pardonne encore. Dieu veuille la traiter aussi favorablement. »

De tout cela nous concluons que si le chevalier de Mirabeau a été en assez bons termes avec madame de Pompadour pour que celle-ci ait dit le mot cité par madame du Hausset, ce mot n'était déjà plus sincère au moment où il fut prononcé, et que la faveur passagère du chevalier fut bientôt traversée par des adversaires et transformée en hostilité. Il va d'ailleurs nous expliquer lui-même toute l'histoire de ses rapports avec les ministres de la marine, de sa défaveur auprès de la maîtresse du roi, et de sa propre candidature soit comme ministre, soit comme adjoint au ministre de la marine, dans un mémoire inédit, rédigé par lui pour le duc de Choiseul à qui l'on avait fait croire qu'il avait quitté le service. Quoiqu'il soit alors général des galères de Malte, il prétend, non sans raison, être maintenu sur les états de la marine française. Nous ne citerons qu'une partie de ce mémoire, dont l'auteur parle de lui à la troisième personne. Nous prenons son récit au moment où, revenu de l'expédition de Mahon, il expose ses relations avec le ministre de la marine, en 1757, M. Peirenc de Moras, ancien maître des requêtes, qui venait de succéder à M. de Machault. La citation est un peu longue; mais il nous semble qu'elle contient des détails assez curieux sur les divers personnages qui sont mis en scène et sur le déplorable état de notre marine à cette époque pour mériter d'être lue avec intérêt :

C'est ici le lieu, dit le chevalier, de fixer l'époque des premières impressions qu'on a voulu donner au roi contre son fidèle sujet. M. de Moras le traitait avec bonté et même avec distinction, et il y répondait par sa manière ordinaire, respect et vérité. Le ministre lui dit un jour que le roi le destinait à commander une petite escadre à Toulon, composée de deux vaisseaux et de deux frégates. Le chevalier lui répondit que cette destination était au-dessus de ce qu'il eût pu espérer, mais qu'il le priait d'en remercier le roi et de lui demander la permission de refuser, et celle en même temps d'être embarqué capitaine en second sur un vaisseau. Le ministre lui ayant demandé la raison de cette singularité : « C'est, Monsieur, lui dit-il, que ma vie est au roi, et non pas mon honneur. On a manqué de parole aux matelots d'une manière inouïe. Le défaut de payement de ces misérables est une cruauté excusée ici par la nécessité sans doute, mais marquée par des détails qui font frémir quand on les a sous les yeux, et qui ont rendu le mécontentement universel sur cette côte. L'armement de

M. Duquesne lui a manqué dans la main devant l'ennemi[1] ; je ne puis ni ne veux m'exposer à un pareil sort. Si j'avais du bien, je le vendrais tout à l'heure pour payer d'avance mes matelots, et à moins que vous ne me donniez tout ce qui est dû aux matelots de la côte du Levant, ce qui n'est pas si considérable qu'on le pense, et de quoi payer les mois d'avance à mon armement, j'irai en second, et c'est même chose nécessaire, attendu mon refus, mais je ne saurais accepter de commandement. »

Le ministre ne parut point prendre en mauvaise part cette franchise ; au contraire, il suivit cette conversation, et le chevalier, une fois monté sur son ton de vérité, ne lui en épargna aucune de celles de sa connaissance, mais toujours avec le ton dû à un supérieur, et qu'il n'a jamais ignoré. Loin que cette conversation parût fâcher le ministre, il la continua jusqu'à ce que M. de Boulogne étant entré dans son cabinet, il lui dit : *Monsieur le chevalier, venez dîner demain avec moi, nous poursuivrons cette conversation.*

Cependant, soit qu'il y eût mieux songé depuis, soit qu'il eût été ravisé par un premier commis qui avait été pendant tout le temps dans l'embrasure de la fenêtre, et que le chevalier ne croyait pas suspect, M. de Moras, chez qui il dîna le lendemain, sans être requis de reprendre le dialogue, fut se plaindre à madame de Pompadour que le chevalier de Mirabeau lui avait personnellement manqué et parlé avec toute la chaleur et l'inconsidération imaginables. Le chevalier ne sut cela que par ricochet et par un autre ministre qui prit vivement son parti[1]. Mais l'impression fut faite, et le chevalier demeura atteint et convaincu d'être une *tête chaude.*

Quant à cette allégation, si facile à faire et si commode contre les gens qu'on ne peut accuser d'autre chose, elle devrait comme toute autre être soumise à la preuve. Le chevalier n'a rien à répondre à cet égard, sinon qu'il a servi sous toute sorte de chefs de terre et de mer, commandé à toute sorte d'hommes, forçats, matelots, soldats, nègres, colons, gens de plume et d'épée, négociants, municipaux, magistrats dans sa colonie, et que sur tout cela il défie qu'on en montre un seul qui se plaigne de lui. Il a toute sa vie désiré d'être craint des ennemis du roi, mais il ne l'a jamais été que des bureaux de Versailles.

Il se trouva, en effet, pour son malheur être alors un objet d'invasion sur leur territoire. M. Pallu, qui avait les classes, les pêches et les fortifications maritimes étant mort, M. le maréchal de Belle-Isle et M. le cardinal de Bernis désirèrent de faire passer ce détail alors si important au chevalier de Mirabeau, et cet arrangement ne tomba que par le refus absolu de M. de Moras. La rumeur qui s'en répandit ayant grossi de bouche en bouche, et M. de Moras s'étant retiré (en mai 1758), il courut alors un bruit qu'on songeait au chevalier de Mirabeau pour la marine. Ce bruit, accueilli

[1] Il s'agit du marquis du Quesne de Menneville, chef d'escadre et petit-neveu de l'illustre marin de ce nom ; le chevalier fait allusion à un combat où celui-ci perdit deux vaisseaux et fut fait prisonnier.

[1] C'est probablement à cette époque que le chevalier de Mirabeau eut quelque explication avec madame de Pompadour, qui lui reprochait sa mauvaise tête et prononça la phrase citée par son neveu.

par le public et par le commerce, devint une fureur. Le roi lui-même reçut une multitude de lettres anonymes qui l'importunèrent au point qu'il dit que c'était une cabale. Cette cabale, faite par un cadet, pauvre gentilhomme né avec deux mille livres de rente, et qui avait passé sa vie à la mer, ne servit qu'à éveiller tous les scorpions du pays où l'on devait craindre de voir un homme instruit à la tête de cette besogne, et livrer le chevalier de Mirabeau à tous les piéges, qu'il n'était ni de son état, ni de son caractère de démêler ni de prévoir.

M. Le Normand de Mezy ayant quitté la place d'adjoint de M. de Massiac (successeur de M. de Moras), le chevalier de Mirabeau fut averti que Sa Majesté avait jeté les yeux sur lui pour cette place, ainsi que sur M. le baron de Narbonne. Le chevalier, qui n'avait fait aucun mouvement pour avoir cette fonction, apprit que M. de Massiac n'avait pas voulu d'adjoint. Peu de temps après, celui-ci s'étant retiré, M. Berryer lui succéda.

L'on proposa au chevalier de Mirabeau de prendre sous M. Berryer, la place qu'il devait avoir sous M. de Massiac. Le chevalier montra à cet égard la plus grande répugnance, parce qu'il n'avait pas l'honneur de connaître M. Berryer. M. le cardinal de Bernis est témoin que lorsqu'il sut que le roi jugeait que c'était le bien de son service et le voulait, il ne répondit plus que par un signe de soumission et de respect. Il ne dissimula pas qu'il avait grand peine à croire que M. Berryer voulût d'un adjoint que le public pouvait regarder comme plus instruit que lui, dans les affaires de la marine, et quoiqu'on l'assurât que M. Berryer le désirait, il n'en était pas persuadé. Ce fut alors qu'il reçut la lettre dont copie est ci-après, qui ne fit qu'augmenter ses doutes.

M. Berryer, ministre de la marine, au chevalier de Mirabeau.

2 novembre 1758.

M. le cardinal de Bernis, Monsieur, doit vous entretenir d'une opération de marine qui demande d'être examinée soigneusement, et pour laquelle vos lumières et vos connaissances seront très-utiles. Il doit en même temps vous engager à me faire l'honneur de venir chez moi dimanche prochain, sur les cinq heures, où j'espère que M. le maréchal de Conflans, M. de Bompar et M. le baron de Narbonne voudront bien se trouver aussi. Ce ne sera pas assurément dans cette seule occasion que je tâcherai d'entrer en relation particulière avec vous sur le département de la marine, dont le roi a voulu que je fusse chargé. J'espère que votre attachement au bien de l'État vous y engagera. De ma part, je vous en aurai la plus grande obligation, et je chercherai avec empressement toutes les occasions de vous en marquer ma reconnaissance, ainsi que les sentiments, etc.

Signé : Berryer.

Le chevalier de Mirabeau se rendit aux ordres du ministre à l'heure marquée. Il y fut question des moyens de défendre la Guadeloupe et la Martinique, que M. Berryer dit devoir être attaquées. On stipula sur le départ et

l'augmentation de l'escadre de M. de Bompar, mais il ne fut ensuite rien fait de ce qui avait été réglé là et promis à ce général.

M. le maréchal de Conflans et M. de Bompar étant sortis, M. Berryer remercia M. le baron de Narbonne et M. le chevalier de Mirabeau de la bonté qu'ils avaient eue de consentir à l'aider. *Je n'y vois qu'un étang,* leur dit-il, *mais avec votre secours j'espère relever la marine.* Ensuite il leur demanda quel titre ils voulaient. Le chevalier, comme plus ancien que le baron de Narbonne, prit la parole et lui répondit qu'ils demandaient de n'être pas confondus avec de simples commis, que d'ailleurs le titre n'y faisait rien, et qu'ils seraient trop heureux s'ils pouvaient servir utilement. M. Berryer leur parla ensuite des appointements, leur dit qu'il était convenu qu'ils seraient de 25,000 livres, en ajoutant qu'au premier travail du roi cela se ferait solidement.

Le chevalier de Mirabeau vit M. Berryer pendant six semaines sans lui parler de rien; au bout de ce temps, ce ministre lui reparla de cette destination et paraissait étonné lui-même du retardement qu'il rejetait, tantôt sur ce qu'il n'avait pas travaillé avec le roi, tantôt sur la nécessité de l'attache de M. l'amiral, etc., etc.

Enfin, vers Noël 1758, c'est-à-dire deux mois après l'entrée de M. Berryer à la marine, le chevalier de Mirabeau s'aperçut que ce ministre était très-froid avec lui, et même quelque chose de plus ; cela le confirma dans le soupçon, qu'il n'avait jamais cessé d'avoir, que M. Berryer ne voulait point d'adjoint. Ce ministre finit par cesser de lui parler, et même le regarda de manière à lui faire sentir qu'il lui déplaisait. Au commencement du mois de mars 1759, le chevalier reçut une lettre du ministre qui lui annonçait le commandement d'un vaisseau dans l'escadre de M. de la Cluë. Cette lettre le pressait de partir, quoiqu'il y eût encore bien du temps avant qu'on dût commencer cet armement. Le chevalier objecta sa santé, qui était réellement mauvaise alors, ayant été obligé de se mettre au lait, et il rappela au ministre qu'il lui avait fait espérer de servir plus utilement auprès de lui. — M. Berryer n'a cessé depuis de donner des marques de mauvaise volonté au chevalier de Mirabeau.

Ainsi, en moins de deux ans, de février 1757 à novembre 1758, le chevalier de Mirabeau, animé d'un ardent désir de travailler au rétablissement de notre marine, toujours à la veille d'être appelé à y concourir, avait vu passer devant lui trois ministres, il avait pu espérer remplacer M. de Moras, il avait été question ensuite de l'adjoindre à M. de Massiac, marin lui-même, mais vieux et fatigué, qui se retira au bout de cinq mois, et après lui à M. Berryer, ex-lieutenant de police, dont l'ignorance des choses de la mer se peint suffisamment dans cette phrase qu'on vient de lire : « Je n'y vois qu'un étang. » Celui-ci, d'autant plus jaloux du chevalier de Mirabeau qu'il avait été exposé à le subir comme adjoint, après l'avoir détruit dans l'esprit de madame de Pompadour, lui faisait offrir un vaisseau pour

se débarrasser de lui[1], et sur son refus, justifié par l'état de sa santé qui ne lui permettait pas de reprendre la mer, il le compromettait en le présentant comme un officier qui recule devant un service de guerre. C'est pour échapper à tous ces désagréments que le chevalier de Mirabeau, profitant de la bienveillante estime qu'il inspirait au maréchal de Belle-Isle, alors ministre de la guerre, accepta de celui-ci une mission importante qui l'éloignait de la cour et lui permettait de donner carrière à l'ardeur de son patriotisme et à l'activité de son esprit. Il fut chargé, en 1759, d'inspecter et de réorganiser les milices garde-côtes de Picardie, Normandie et Bretagne.

L'oncle de Mirabeau n'avait pas d'ailleurs attendu sa nomination pour s'occuper de la défense de nos côtes contre les Anglais. Dès 1757, à chaque tentative faite par eux, on le voit quitter la cour en poste et courir aux endroits menacés. Lorsqu'au mois d'août 1757, l'Angleterre équipa une flotte de dix-sept vaisseaux de ligne avec des bâtiments de transport portant onze mille hommes de troupes, qui vint menacer Rochefort et la Rochelle, le chevalier se prépare à recevoir l'ennemi avec une batterie de canons sur un cap « pareil, dit-il, à celui où feu Palinure eut la berlue. » Il est campé à Chatelaillon, entre Rochefort et la Rochelle, juste en face du pertuis d'Antioche, « entouré, ajoute-t-il, de figures de garde-côtes qui eussent donné à Callot des idées pour les caricatures militaires. »

L'on m'a posté, écrit-il, tout en arrivant ici, à l'endroit où il était vraisemblable qu'ils viendraient débarquer. Ils n'avaient que deux endroits, et le mien était le plus commode pour eux. Ils étaient mouillés sous ma batterie, hors de portée et je les observai toute la nuit, comptant non suivant mes idées, mais suivant la règle du métier, qu'au flot de la nuit ils m'attaqueraient. Je donnai avis au maréchal de Senneterre, que les mouvements qu'ils faisaient me marquaient ou une attaque pour moi, ou leur évasion prochaine, que je croyais celle-ci, mais qu'il était de la prudence de repousser celle-là si elle avait lieu et d'y être bien préparé. Somme toute, ils s'en sont allés, et voilà le journal en bref de leurs opérations.

Le 22, ils ont mouillé à l'île d'Aix. Le 23, cinq de leurs vaisseaux, dont trois à trois ponts, se sont embossés devant la forteresse de cette île, qui n'a pu tenir, n'étant pas terrassée et n'étant pas achevée.

Tous les jours suivants, ils se sont occupés à détruire absolument cette forteresse jusqu'au 29 qu'ils ont envoyé une galiote à bombe, soutenue d'une frégate, bombarder le fort de Fouras : deux de nos chaloupes carcassières ont attaqué et canonné la galiote, qui au bout d'un quart d'heure a

[1] Ce vaisseau *le Modeste*, offert au chevalier de Mirabeau dans l'escadre de M. de la Cluë, s'il eût été accepté par celui-ci, eût très-bien servi les vues de son ennemi, car le bâtiment fut brûlé par les Anglais au combat de Lagos, et je crois que le commandant fut tué.

fait signal d'incommodité, la frégate s'en est approchée et a envoyé plusieurs chaloupes, qu'elle couvrait, au secours de la galiote qu'elles ont retirée tout à temps de dessous le feu de nos chaloupes carcassières ; de là, les Anglais ont quitté la rade de l'île d'Aix, après en avoir détruit toutes les fortifications, qui étaient, comme je l'ai dit, très-peu de chose, et sont venus à la rade des barques sous Chatelaillon.

Le premier octobre, à la marée du matin, au commencement du jusant, ils ont appareillé et sont sortis par le pertuis d'Antioche. Voilà, cher frère, toute la besogne très-plate des Anglais. J'ai déjà écrit et au maréchal de Belle-Isle et à M. de Moras. Je leur ai marqué à l'un et à l'autre, que si le roi veut mettre à rétablir et à fortifier l'île d'Aix, un sixième de ce qu'il en a coûté aux Anglais pour la raser, ils ne la raseront plus jamais.

On s'explique difficilement que les Anglais, avec de si grandes forces, n'aient rien tenté de plus sérieux en cette circonstance. Leur inaction fut causée, dit-on, par les dissentiments de l'amiral Hawke, chef de la flotte, et du général Mordaunt, qui commandait les troupes de débarquement.

L'année d'après, le chevalier de Mirabeau est en Bretagne ; les Anglais ont débarqué à Cancale et menacent Saint-Malo. Apprenant que le duc d'Aiguillon marche sur eux avec des troupes, ils se rembarquent le 11 juin et reparaissent le 8 août devant Cherbourg, dont ils s'emparent. Ils démolissent les fortifications, incendient les navires marchands qui se trouvent dans le port, ravagent les campagnes environnantes et retournent vers les côtes de Bretagne. Le chevalier de Mirabeau, qui les a attendus à Brest et qui apprend qu'ils se dirigent de nouveau sur Saint-Malo, suit leurs mouvements avec une sorte de rage : « Je pars demain, cher frère, écrit-il de Brest le 6 septembre 1758, pour Saint-Malo, où il a plu aux Anglais de venir nous faire une seconde visite. Boirons-nous assez de ce calice d'humiliation et pouvons-nous espérer une fin aux insultes et aux injures ? »

Le calice paraît d'autant plus amer à ce digne patriote qu'il vient d'apprendre que Louisbourg et l'île Royale, la clef du Canada, sont de nouveau tombés entre les mains des Anglais : « Notre marine est perdue, écrit-il le 1er septembre 1758, nous n'aurons bientôt plus de vaisseaux, ils pourrissent, mal soignés, dans les ports ; on nous en a pris douze ; nous en avons perdu en tout vingt de ligne et une multitude de frégates. Il est assez plaisant qu'on commence à me demander : Eh ! que diable faites-vous ici ? Je réponds que j'y suis très-bien, on me rit au nez et voilà tout. » On le croirait découragé. C'est à ce moment au contraire qu'il voudrait que la France fît un grand effort :

Plût à Dieu, s'écrie-t-il, que je pusse parler à gens qui pensassent comme moi. Rien n'est perdu, je connais l'énorme perte que nous faisons, mais

je connais nos ressources et ne crains que Versailles. Un bon plan d'administration réveillerait ici tous les cœurs engourdis... J'ai vu avec un sentiment, que je pourrais appeler tendresse, la crinière de notre jeunesse se hérisser à cette terrible nouvelle, et tout son sang prêt à se verser avec joie pour réparer ce qu'ils appellent un affront et l'opprobre éternel de notre nation! Deux chemins se présentent. L'un plus doux (la paix) qui ramènera tout le monde à Paris, qui ne nous laissera de mouvement que le ferment intérieur des longues jaquettes (les parlements); l'autre, âpre, dur et difficile, qui nous ramènerait au point de splendeur qui nous est dû. Il faut opter. Pour le premier, je n'ai rien à dire, et nulle puissance sous le ciel ne saurait m'y faire prêter ma signature. Je préférerais qu'on m'abattît le poignet et même la tête. Une vie dure comme je l'ai menée, et dans laquelle j'ai vu lever le soleil de tous les côtés, ne dresse pas aux humiliations et n'est pas bien précieuse! Quant à l'autre, reprenons en sous-œuvre. Ce n'est pas connaître notre nation, que de ne pas savoir de quoi elle est capable, quand elle verra à son roi des entrailles de père, quand elle sentira son honnenr et celui de son roi compromis! Tu me diras que tout cela est bon, mais qu'il faut de l'argent, et c'est ce qui manquerait le moins, si l'on voyait quelques têtes qui méritassent de la confiance!

Et il rédige alors deux mémoires destinés au cardinal de Bernis pour proposer une attaque sur Halifax ou sur la Nouvelle-York, combinée avec une tentative de débarquement en Angleterre, ou du moins une grande démonstration destinée à inquiéter et à occuper la plus grande partie de la flotte anglaise. Un passage de ce mémoire nous a paru mériter d'être cité :

Je respecte trop les personnes qui ont décidé de nos opérations pour blâmer notre conduite dans la présente guerre; mais je ne puis trop déplorer que nous ayons laissé cesser les craintes que nos troupes répandues sur nos côtes et prêtes à débarquer en Angleterre inspiraient au gouvernement anglais. J'attribue à l'inquiétude qu'elle lui causait, les différends entre M. Pitt et M. Fox; mais la preuve la plus décisive de l'effroi que nous leur inspirions, c'est que leurs fonds publics, dont les papiers étaient montés de 100 à 128, descendirent presque subitement à 88, preuve certaine de la diminution du crédit de la banque, et la création si souvent agitée d'une milice nationale, l'introduction des troupes étrangères chez une nation, qui craint d'armer les souverains, sont encore des preuves bien fortes. D'après tout cela, je crois qu'il faut nous mettre dans le cas de nous faire craindre chez eux. Ils n'ignorent pas le peu de distance de nos côtes aux leurs, le formidable appareil de leur nombreuse marine ne les rassurerait pas aussi efficacement qu'on le pourrait croire, contre des tentatives qui n'ont trait à la mer, que pendant un très-court trajet. Les vents du sud qui les retiennent dans leurs ports de la Manche, peuvent nous faire traverser le petit bras de mer qui nous sépare, les vents d'est

peuvent nous y mener et s'ils veulent nous empêcher de le tenter, nous les obligerons à avoir un grand nombre de vaisseaux destinés à cela, surtout, si à nos préparatifs, nous ajoutons une escadre considérable armée à Brest et qui les menace de toute part.

Au milieu de ces angoisses patriotiques, le chevalier de Mirabeau eut enfin une consolation : « Je n'ai, cher frère, écrit-il de Lamballe, le 12 septembre 1758, que le temps de te marquer que nous avons enfin peigné les Anglais, proche du village de Saint-Cast, à quatre ou cinq lieues de Saint-Malo ; ils avaient trop légèrement compté que des troupes ne pouvaient pas faire quatorze, onze et dix lieues par jour. Somme totale, nous les joignîmes à leur rembarquement, et là pour 300 hommes environ blessés ou tués, nous leur en avons fait laisser à l'engrais de la plage de Saint-Cast environ 1,000 ou 1,200, sur quoi, autour de 8 à 700 prisonniers. *Je m'en porte très-bien.* La manœuvre a été belle de la part de M. le duc d'Aiguillon, à ce que dit tout ce qui y entend quelque chose, et il me semble que cela se voit. Je te le détaillerai par le premier ou le deuxième courrier. Les officiers avaient tous le plus grand zèle et les troupes n'ont jamais eu plus de gaieté et de volonté. Parmi nos prisonniers, il y a un nombre considérable de gens de la plus haute distinction [1]. »

Je m'en porte très-bien paraîtra peut-être un peu féroce, mais nous ne pouvons dissimuler que l'oncle de Mirabeau, en sa qualité de marin et de marin souvent vaincu, ne connaît pour la France qu'un seul ennemi, c'est l'Anglais. Il n'en est pas à dire comme le dira plus tard son neveu l'orateur, mieux inspiré que lui : « Jeter les bases d'une éternelle fraternité entre cette nation et la nôtre, serait un acte profond

[1] Dans une autre lettre où il raconte le combat avec plus de détails, le chevalier de Mirabeau, quoique aimant peu le duc d'Aiguillon, insiste sur l'activité et la bravoure déployées par celui-ci : « Je ne le quittai jamais d'un pas, écrit-il, et je fus témoin très-satisfait de ce que je vis. » Ceci répond aux plaisanteries calomnieuses et très-connues dont on poursuivit plus tard le duc d'Aigulllon à propos de ce combat de Saint-Cast, à l'époque des démêlés du gouverneur de Bretagne avec le procureur général la Chalotais. Quelques historiens de nos jours, s'appuyant sur Duclos, ont reproduit les accusations que réfute la lettre du chevalier de Mirabeau. Duclos accuse le duc d'Aiguillon d'avoir rendu la victoire incomplète, mais ce n'est pas lui qu'il faut en accuser, c'est la marine, et c'est ce qu'établit le bailli dans une lettre du 17 septembre 1758 : « Quand je songe, dit-il, que deux vaisseaux qu'on eût armés et qui, un peu bien conduits, pouvaient échapper à la vue de la grande escadre anglaise, s'ils fussent arrivés à Saint-Cast le 7, 8, 9, 10, 11, 12 ou 13 de ce mois, auraient détruit absolument toute la flotte détachée de la grande escadre, de manière qu'il n'en aurait pas pu échapper un seul homme, que nous aurions pris le prince Édouard et une petite armée ; je t'avoue que je suis enragé et que je ne puis cesser de déplorer notre triste état. Nous n'avons de guerre que par mer et nous n'avons pas un seul vaisseau armé dans nos rades. »

d'une politique vertueuse et rare. » Il écrit au contraire, sans remords le 27 décembre 1754 : « Je me suis accoutumé à regarder les Anglais comme les ennemis du genre humain et particulièrement de la France. » Il reconnaît pourtant les qualités sérieuses de l'esprit anglais, car il dit ailleurs : « Lorsqu'en 1747, je revins d'Angleterre, où j'avais passé mon temps *à ratiociner*, je trouvai tout Paris occupé des pantins[1]. » Il semble aussi que l'organisation aristocratique de l'Angleterre devrait se concilier avec les opinions féodales du bailli, opinions dont nous reparlerons, mais l'Angleterre n'est pas encore assez aristocratique à son gré. Le patriciat y dépend trop, suivant lui, de la plèbe, on n'y fait point assez de cas des vertus militaires, et on y estime trop l'argent, toutes ces causes réunies lui font prédire hardiment dès 1754, que l'Amérique du Nord échappera complétement à l'Angleterre d'ici à très-peu d'années.

Ce qui est certain, c'est que dans toutes ses considérations sur la politique de son temps, le chevalier de Mirabeau fait entrer en première ligne l'hostilité naturelle suivant lui de la France et de la Grande-Bretagne. Un de ses mémoires destiné à prouver que nul danger ne peut menacer la France si ce n'est de ce côté-là, offre un contraste si marqué avec les cruelles sollicitudes dont nous sommes en ce moment dévorés, que nous en citerons seulement le début : « La politique, écrit l'oncle de Mirabeau en 1757, nous dit que nous ne saurions avoir désormais d'ennemis que les Anglais; eux seuls peuvent quelque chose contre nos frontières maritimes ; notre frontière d'Espagne est désormais à couvert ; le roi de Sardaigne ne pourra rien contre nous, si les Anglais ne lui fournissent de l'argent pour avoir des troupes, ou si les Impériaux ne lui envoient des troupes, qui ne sauraient arriver de si loin sans l'argent des Anglais. Les Suisses ne demandent qu'à vivre en repos. *L'oligarchie germanique ne saurait s'ébranler contre nous sans ce secours*, et tous les puissants princes du nord de l'Europe sont trop éloignés pour que nous puissions craindre leurs attaques, qui, sans argent, ne sont que des irruptions. Les Hollandais ne sont plus qu'une province marchande de l'Angleterre, dont elle bride le commerce avec plus de soin encore que celui de ses colonies. En cet état nous n'avons rien à craindre que des Anglais, de leur ambition, et de leur argent, c'est-à-dire de leur commerce. »

Le danger est ailleurs à l'heure où nous sommes, et ce n'est pas

[1] C'était en effet l'époque où ce genre de joujou faisait fureur. « La postérité, écrit d'Alembert, aura peine à croire qu'en France des personnes d'un âge mûr aient pu, dans un accès de vertige assez long, s'occuper de ces jouets et les rechercher avec un empressement que dans d'autres pays on pardonnerait à peine à l'âge le plus tendre. »

contre l'Angleterre qu'il nous faut, sous peine de déchéance et de ruine, déployer toute notre énergie nationale. Il n'en est pas moins vrai que cinquante-cinq ans de paix ininterrompue avec la seule nation qui puisse menacer la sûreté de nos ports et de nos rivages ont fait abandonner l'ancienne organisation défensive adoptée dans un temps où la guerre contre l'Angleterre semblait presque l'état normal de notre pays. Toute défectueuse qu'elle était, cette ancienne organisation, supprimée sans être remplacée, n'est peut-être pas indigne d'être connue, et l'oncle de Mirabeau étant un des hommes qui ont travaillé avec le plus de zèle à la perfectionner et à l'étendre, nous fournira une occasion toute naturelle d'en dire un mot, sans perdre de vue le personnage actif et original, dont nous racontons la vie, et qui imprime à tout ce qu'il met en œuvre l'ardeur dont il est lui-même animé.

Louis de Loménie.

La suite prochainement

LE THÉATRE DE LA GUERRE

S'il est permis, dans une certaine mesure, de préjuger l'avenir d'après les mesures que l'on voit prendre et les manifestations de l'esprit public, la France peut être fière de son armée, et malgré d'inévitables échecs partiels, confiante dans les résultats de la guerre.

Jamais, même aux époques les plus agitées de notre histoire, le pays n'a offert le spectacle d'un plus grand enthousiasme. On sent que les allures provocantes du gouvernement prussien avaient blessé au cœur les hommes les plus paisibles. Aussi, à Paris, dans toutes les villes de garnison, le départ des troupes a été le signal de véritables ovations. Sur leur route, le long des chemins de fer, dans les gares où les trains s'arrêtent, une foule empressée les acclame. Leur vue électrise la jeunesse, qui s'empresse de signer des engagements, tandis que d'anciens soldats vont revêtir leurs uniformes usés et rejoignent les corps auxquels ils ont appartenu jadis.

Chez ceux qui vont combattre, l'enthousiasme n'est pas moindre, ceux qui vivent dans les camps peuvent l'attester, mais il affecte un caractère d'énergie froide et réfléchie qui frappe les observateurs les moins attentifs. Ce n'est point la gloriole du jeune homme enchanté de revêtir un brillant uniforme, d'échapper à la tutelle de sa famille et de courir le monde affranchi de tout guide importun. Les soldats savent qu'ils auront à lutter contre des adversaires valeureux et des chefs habiles. Beaucoup, hélas! ne reviendront pas, mais le devoir parle haut, ils apprécient le danger et l'envisagent avec résolution, sans s'en dissimuler l'étendue. Partout où l'on campe les bureaux de poste sont encombrés de soldats qui envoient à leurs familles les sommes mises à part sur le prix d'un rengagement, plus souvent des montres, des anneaux, des photogra-

phies. C'est la part faite aux prévisions fâcheuses, par des hommes qui pensent à la mort; et chez qui cependant l'œil le plus pénétrant ne saurait découvrir ni une larme, ni un regret. La plus franche gaieté règne au contraire dans les bivouacs, où les anciens s'occupent à inculquer aux nouveaux venus les mille petits artifices au moyen desquels on atténue les fatigues de la route, on augmente les ressources du campement. Des prêtres ont parcouru les tentes, ils savaient que partout ils seraient accueillis avec respect, mais ils ne s'attendaient certes pas à l'empressement avec lequel leur ministère serait accueilli par ces hommes si pleins d'entrain, en apparence si insoucieux, par ces *loustics*, qui se plaisent à *gouailler* les choses les plus respectables comme les plus futiles.

Aussi décidée mais plus prudente est l'attitude des chefs sur qui pèse la responsabilité des événements. Ils connaissent la redoutable puissance des armes actuelles et craignent qu'un élan inconsidéré des troupes n'amène de funestes conséquences. Aussi, assiste-t-on à ce spectacle inusité d'officiers cherchant à modérer l'entrain de leurs soldats, au lieu de les exciter à marcher contre l'ennemi.

Tout se passe donc comme on doit le souhaiter pour le succès de nos armes; prudence et sang-froid chez les chefs; chez les subalternes confiance et une ardeur contenue, qui pourra devenir irrésistible lorsque viendra le moment de lui laisser sa force d'expansion.

Est-ce à dire cependant que les succès seront faciles et ne devront pas être achetés par de grands efforts? non, sans doute. L'Empereur a pris soin de le faire connaître par sa proclamation à l'armée, et cela n'était pas ignoré des personnes clairvoyantes. Des nations riches, puissantes, belliqueuses, comme la France et la Prusse, ne cèdent pas avant d'avoir épuisé leurs ressources, ce qui peut prolonger la durée de la guerre. Il faut le prévoir, et il peut être utile de jeter un coup d'œil sur les difficultés qui nous attendent.

Quant à présent, la lutte est concentrée sur la frontière du nord-est formant deux lignes presque droites, en retour d'équerre, et d'une longueur totale de 250 kilomètres, de la Suisse à Lauterbourg, de Lauterbourg au grand-duché de Luxembourg, qui confine à la Belgique. La France a donc l'avantage d'une position intérieure, faisant coin au milieu des provinces ennemies; elle a de plus grandes facilités pour concentrer ses troupes et les porter rapidement sur tout point qui serait menacé, tandis que nos adversaires, obligés de parcourir une circonférence extérieure, auront toujours de plus grandes distances à franchir.

Cela suppose que la neutralité de la Suisse, du Luxembourg et de la Belgique, si importante pour nous, puisqu'elle couvre nos flancs

sera respectée. La méfiance sur ce point est légitime, car nos ennemis, nous devons en garder le souvenir, n'ont eu aucun souci des droits et des intérêts des neutres lorsqu'ils ont cru pouvoir les violer impunément. Suivons donc avec une scrupuleuse attention l'attitude des peuples voisins. Pour-peu qu'ils tiennent compte de leurs véritables intérêts, qu'ils envisagent les maux inévitablement subis par les contrées où sévit la guerre, on peut être sûr de la sincérité de leurs efforts.

Mais les gouvernants ont-ils toujours cette perception juste, et qui semble si facile, de leurs véritables intérêts? On peut en douter lorsque l'on voit le grand-duc de Bade, qui ne saurait trouver dans ses possessions le moindre sujet de contestation ou de rivalité avec nous, devancer le roi de Prusse dans ses armements et dans ses actes d'hostilité. Et pourtant de quelle dangereuse manière il est exposé à nos coups! Le Rhin qui nous sépare de ses États, peut être franchi inopinément sur un grand nombre de points, et il ne serait pas toujours aisé de diriger des secours sur le point attaqué. 20 à 30 kilomètres seulement séparent les rives du fleuve des hauteurs boisées de la Forêt-Noire. Cette montagne n'est traversée par des routes qu'en un petit nombre d'endroits, et par aucun chemin de fer. On peut donc prévoir des opérations militaires ayant pour résultat la prise de possession d'une partie du duché de Bade et la destruction des troupes qui s'y trouveraient cernées. Quant aux grandes opérations, elles ne sont praticables qu'aux deux extrémités du pays, là où les montagnes s'abaissent, pour livrer passage au Mein, au Necker, au Rhin lui-même, qui du lac de Constance à Bâle suit une direction est-ouest, entre les Alpes suisses et les montagnes de la Forêt-Noire.

Cette dernière vallée a été souvent parcourue par de grandes armées, envahissant l'Allemagne ou cherchant à pénétrer en France par la fameuse trouée de Belfort, entre les Vosges et le Jura. Elle ne pourrait l'être que difficilement aujourd'hui, sans violer la neutralité suisse.

En effet, avec les immenses transports que les progrès et l'augmentation du matériel imposent aux armées, un chemin de fer est l'accompagnement obligé d'une ligne d'opération. Or le chemin de fer qui réunit la vallée du Rhin à celle du Danube, lien de concentration des forces de la Bavière, du Wurtemberg et des autres provinces de l'Allemagne du Sud ; ce chemin de fer emprunte deux fois le territoire de la Suisse, une première fois sous les murs de Bâle, ville fortifiée et qu'il est facile de faire respecter, une seconde fois sur une longueur de plusieurs lieues, dans le canton de Schaffhouse. Si la Suisse le veut résolûment, et l'on peut croire qu'elle n'y faillira pas,

tous les contingents allant de l'Allemagne du Sud à la vallée du Rhin seront astreints à de longs détours ou à des transbordements qui ralentiront les marches et exposeront les corps des troupes à manquer d'un matériel indispensable.

Si, comme quelques faits le donnent à penser, nos adversaires choisissent leurs points de concentration au nord du duché de Bade, la plus grande partie de cette contrée est exposée à nos coups, et cela explique la préoccupation qui a dicté la destruction précipitée de la culée badoise du pont de Kehl et celle annoncée, peut-être à tort cependant, du pont de la Kinzig, à Offenbourg.

Ce sont là des actes de vandalisme difficiles à justifier par des raisons militaires de quelque valeur, car ces travaux d'une construction si longue et si dispendieuse peuvent être remplacés dans le cas d'une pressante nécessité, par des ouvrages provisoires, élevés en peu de temps : les guerres de 1859 et de 1866 l'ont prouvé.

Dans la partie nord du duché de Bade, si l'on jugeait à propos d'y porter la guerre, un obstacle sérieux attendrait nos armes. La voie ferrée passe sous le canon d'une place forte, élevée il y a vingt-cinq ans par la Confédération germanique. C'est Rastadt, où se trouvait alors une garnison mixte, austro-prussienne, et qui est aujourd'hui inféodée à la Prusse. Les constructeurs de cette forteresse semblent avoir eu une médiocre confiance dans le dévouement des habitants, car au moyen d'un mur crénelé, ils ont isolé les remparts et les casernes de l'intérieur de la ville. Une partie des remparts sont aussi tournés contre l'intérieur, de manière à diviser l'enceinte en trois citadelles indépendantes, ce qui, à un moment donné, peut produire une fâcheuse dispersion des forces de la garnison. Les défenses de Rastadt se composent en partie de batteries maçonnées dont en France on a toujours rejeté l'emploi, et que l'expérience des dernières guerres — celle de la sécession, l'attaque des tours de Bomarsund en 1854, celle de Borgoforte en 1866 — semble devoir faire condamner définitivement. Quoi qu'il en soit de ces défauts, la place forte de Rastadt, pourvue d'une bonne enceinte et d'un certain nombre de petits forts extérieurs, pourrait faire une assez longue résistance et gênerait les communications des armées opérant sur la rive droite du Rhin, jusqu'à ce qu'un siége l'eût fait tomber entre nos mains.

Le côté nord de notre frontière, entre le Luxembourg et le Rhin, nous offre un débouché plus facile, parce qu'il n'y a point là de grand fleuve à traverser. Il s'y trouve cependant des obstacles d'une autre nature. Aux deux extrémités sont des vallées fertiles, celles de la Sarre et du Rhin, que séparent les montagnes des Vosges, boisées, et accessibles aux grands corps de troupes en peu d'endroits seule-

ment. Jadis nous y possédions des places fortes qui nous donnaient une sécurité complète, Landau, Sarrelouis, œuvres célèbres de Vauban. En 1815, les alliés implacables nous en ont dépouillé, malgré les patriotiques efforts du duc de Richelieu et de quelques généraux qui s'étaient faits ses conseillers officieux. Aujourd'hui, non-seulement notre frontière est ouverte, mais dès nos premiers pas, nous nous heurterons à ces places, occupées par nos ennemis, et il nous faudra enlever des troupes à l'armée active, pour en faire le siége, nous en rendre maîtres et assurer nos communications. L'habileté de nos ingénieurs, la supériorité de notre artillerie, sont les seuls moyens de triompher de ces obstacles, qui certainement ne nous arrêteront qu'un petit nombre de jours. Mais ces places ne sont pas les seules qui se présentent à nous au début des opérations ; à quelques lieues de Landau, et pour avoir sur le Rhin une tête de pont très-rapprochée de nos frontières, nos adversaires ont construit une autre petite place forte, Germersheim, destinée à faire obstacle à toutes les tentatives que nous ferions dans la vallée du Rhin et à leur donner le moyen d'essayer des retours offensifs en arrière de notre armée, si nous dépassions la petite rivière de la Queich.

Sur trois points différents de la frontière, des obstacles élevés par la main des hommes, des fortifications organisées à loisir viendront donc s'ajouter aux difficultés naturelles que présente le pays. C'est un fait dont il ne faut ni se dissimuler, ni s'exagérer la portée. De sérieux efforts seront nécessaires pour franchir la distance qui sépare au nord notre territoire de la grande vallée du Rhin, mais ils ne sont pas de nature à nous étonner et il est douteux que l'ennemi s'expose aux chances d'une grande bataille pour arrêter notre marche. Les résultats d'une défaite avec une armée en voie de formation et un fleuve important derrière soi seraient trop décisifs. Des corps entiers seraient cernés et exposés à une perte certaine. On peut donc présumer, en raison du théâtre même de la guerre, comme de la qualité des troupes, que les premiers engagements donneront tour à tour l'avantage à chaque armée, mais on peut douter aussi qu'ils soient décisifs.

Une fois solidement établis dans la vallée du Rhin, ce champ de bataille de la France, selon l'énergique expression de Gouvion Saint-Cyr, la partie se trouvera fortement liée. L'une des deux armées devra forcément tenter le passage du fleuve, et offrir la bataille à l'ennemi, avant de continuer sa marche en avant. Or le passage d'un grand fleuve en présence de l'ennemi, a toujours été regardée avec raison comme l'une des opérations les plus délicates que puisse entreprendre une armée. Elle offrirait même des difficultés insurmontables, si l'on n'avait la ressource de surprendre son

adversaire. Deux cent quatre-vingts kilomètres séparent Bâle de Mayence. Où tentera-t-on le passage du Rhin, c'est le secret des chefs. Quel en sera le succès, c'est le secret de Dieu, mais une semblable distance permet des combinaisons bien variées et nous avons la ferme confiance d'un résultat favorable à nos armes.

Jusqu'à Mayence le fleuve nous offre plus d'un point propice aux entreprises de l'armée française. Au delà commence une région montagneuse, peu favorable aux grandes opérations militaires, et où il paraîtrait imprudent de s'engager en laissant derrière soi des places fort importantes, Mayence, Coblentz, Cologne, par lesquelles les Prussiens, massés sur la rive droite, peuvent toujours déboucher, quand il leur plaît, sur la rive gauche. Avec une prudence méticuleuse, ils ont su s'assurer la possession de tous les passages importants du Rhin. Mayence, Coblentz, Cologne, sont des forteresses renommées, qui ne justifieraient peut-être pas leur grande réputation si elles étaient assiégées régulièrement, mais qui empruntent une force de résistance considérable à leur position sur les deux rives d'un grand fleuve, à la difficulté de les investir, à celle de s'y attaquer avant d'avoir obtenu sur l'ennemi un avantage signalé.

Selon toutes les probabilités, et autant qu'on peut préjuger d'événements qui ne sont point dans la main des hommes, c'est donc dans la vallée du Rhin que se décidera la querelle entre la France et la Prusse. Mais, d'après les probabilités aussi, les risques ne sont pas égaux pour les deux nations. Une bataille perdue nous ramènerait sous nos places fortes, nous aurions de nombreuses réserves à proximité et le moyen de disputer les montagnes des Vosges. Une bataille gagnée déciderait sans doute à se prononcer des peuples qui suivent d'un œil anxieux les vicissitudes de la lutte.

Le succès a rallié à la Prusse de nombreux partisans, et cependant l'Allemagne n'a pas été unanime à accepter une prépotence qui se fait sentir partout avec une dureté inflexible. Les petits États, qui ont suivi en 1866 la fortune de la Prusse, n'ont pas été mieux traités que ceux qui lui étaient contraires. Les conditions les plus amères ont été imposées aux princes jadis souverains, qui attendent aujourd'hui leur perte absolue du triomphe de leur allié. Les peuples qu'on entraîne pour une querelle qui n'est point la leur n'ont pas été gouvernés, depuis quatre ans, avec cette bonhomie un peu paterne à laquelle ils étaient habitués. Beaucoup d'entre eux peut-être se retourneront contre des maîtres exécrés, si une défaite en fournit l'occasion.

C'est que l'armée, au delà du Rhin, n'est pas, comme en France, en union intime avec toutes les classes de la société. Le soldat, quel que soit

son rang, est soumis, par une discipline rigoureuse à une caste militaire, recrutée presque exclusivement dans la noblesse de la Prusse orientale. Cette noblesse est pauvre, ambitieuse et vaillante, avide de jouissances qu'elle envie à une bourgeoisie indigène riche, comme aux nations étrangères. Elle est redoutable par ses qualités comme par ses défauts, et aspire à jouer dans l'Europe moderne le rôle de la caste sénatoriale dans l'ancienne Rome; mais aussi elle est tout à fait isolée dans la nation allemande, dont la sépare une fierté hautaine, devenue depuis longtemps une morgue insupportable. La dureté des officiers prussiens pour leurs soldats comme pour le peuple, qu'ils foulent sans pitié, étonne tous ceux à qui il a été donné de la contempler. La guerre est dénoncée; mais, à l'heure où j'écris ces lignes, les hostilités sont à peine ouvertes, et déjà, à la limite de notre territoire, le pays est ruiné, ravagé. Tous les hommes valides ont dû quitter leurs foyers, les chevaux ont été pris partout, moyennant la promesse d'une modique indemnité — à payer après la guerre — le soldat vit à discrétion chez les paysans, les caisses des communes ont été partout enlevées, ce qui met ces dernières dans l'impossibilité de venir au secours des familles pauvres, dont les chefs ont été pris pour la landwehr. Aussi, en quelques endroits déjà des bandes de misérables parcourent les campagnes, mendiant ou volant pour se procurer une nourriture que le travail ne leur donne plus.

Que les circonstances permettent à tant de rancunes amassées en silence de se produire, et par une juste punition de ses méfaits la Prusse pourrait se trouver effacée de la carte de l'Europe, ou du moins la direction de ses destinées serait violemment arrachée à la classe dominante, qui a fait un si étrange abus de son pouvoir. Il ne faut pas se le dissimuler cependant, le moment n'en est pas encore venu. On a réussi par d'habiles et astucieuses publications à détourner contre nous la colère et les malédictions du peuple allemand.

Ce résultat étonne sans doute, mais nous-mêmes n'avons-nous pas à nous reprocher d'avoir soulevé par d'imprudentes publications, l'incessante revendication des frontières du Rhin, les susceptibilités d'une nation fière et belliqueuse. J'aurai à combattre une opinion généralement acceptée en exposant la mienne sur la frontière du Rhin, et cependant elle est celle, je puis le dire, d'un patriote et d'un homme du métier; c'est d'ailleurs un point intimement lié à l'examen du théâtre actuel de la guerre.

Pour qu'un fleuve soit entre deux nations une frontière équitable, il faut qu'il protége chacune d'elles contre les agressions de l'autre; il faut de plus qu'il ne désunisse pas violemment des intérêts com-

muns et anciens, comme seraient ceux des habitants d'une ville occupant les deux rives. Eh bien le Rhin ne remplit ces conditions que sur une faible partie de son cours.

Nul n'a jamais songé à le faire servir de frontière dans toute la partie à régime torrentiel comprise entre sa source et le lac de Constance. De ce point jusqu'à Bâle, il sépare à peu près partout la Suisse de l'Allemagne, mais qui voudrait, pour obéir à une théorie, réunir à ce dernier pays Schaffhouse, Églisan et tout ce que la Suisse possède sur la rive droite, aurait peu de chances d'être écouté. Bâle non plus ne voudrait à aucun prix abandonner l'annexe située au delà de ses ponts, qui est si attachée à la confédération suisse.

Tout le long de l'Alsace, les choses se présentent autrement. Aucune ville de quelque importance n'est baignée par le fleuve. De longues guerres ont séparé les populations des deux rives, et elles ont eu pour résultat de faire disparaître depuis un siècle et demi les enclaves que les nations rivales ont jadis possédées l'une chez l'autre. Le Rhin parcourt une large vallée, l'une des berges ne commande presque jamais l'autre, militairement parlant, et les montagnes que l'on aperçoit des deux côtés dans le lointain, opposent un égal obstacle à l'invasion de l'ennemi. De Bâle à Lauterbourg, le Rhin forme donc une bonne frontière, et assure à la France comme à l'Allemagne une sécurité qui écarte les occasions de querelles.

La situation est encore à peu près la même jusqu'à Mayence; mais ici, elle change de nouveau. Cette ville populeuse, assise sur la rive gauche possède sur la rive droite un faubourg important, qu'on ne saurait en séparer. Toute parité cesse aussi dans la constitution topographique. Le Rhin, heurtant une chaîne de collines élevées, change brusquement de direction, coule de l'est à l'ouest, en longeant les hauteurs qui bordent la rive droite, d'où l'on domine en maître absolu, de Mayence à Bingen, les plaines rases de la rive gauche. Rencontrant alors les montagnes qui jusqu'alors avaient accompagné de loin cette dernière rive, le fleuve se fraye péniblement un cours torrentueux dans des gorges abruptes, où les espaces découverts ne se rencontrent que de loin en loin. Cette région accidentée, chère aux touristes, qui en affectionnent les sites pittoresques, se prolonge de Bingen jusqu'à Bonn. Là, de nombreuses petites villes s'étalent sur les deux bords, les relations sont incessantes entre elles et l'on rencontre à tout moment des positions militaires qui permettent de passer avec sécurité d'une rive à l'autre, chacune à son tour dominant la voisine.

Le Rhin ne forme donc plus une frontière militaire à partir de Mayence. Il en est de même dans la partie inférieure de son cours, soit lorsque roulant majestueusement ses eaux réunies, il arrose

dans une vaste plaine de grandes villes comme Cologne, Wesel, qu'il unit à leurs faubourgs, plutôt qu'il ne les en sépare, soit lorsque divisé en bras de plus en plus nombreux, il finit par se perdre dans les sables et les marécages de la Hollande.

C'est donc, d'après des raisons qui paraissent assez fortes, seulement de Bâle à Mayence, que le Rhin peut former entre la France et l'Allemagne une frontière de nature à ne léser aucun intérêt respectable. Et même cette dernière ville, fortifiée comme elle l'est, et occupant les deux côtés du fleuve donnerait un avantage marqué à celui qui en serait le maître.

Si donc, comme nous en avons la ferme confiance, Dieu favorise notre juste cause, s'il nous accorde des victoires qui amènent une paix glorieuse, nous souhaitons que les conditions en soient posées de manière à la rendre durable. Que le peuple allemand, arraché à la servitude de la Prusse, dispose librement de ses destinées, devienne pour nous un ami, que nous le traitions en allié futur et non en vaincu. Satisfaits d'avoir effacé les humiliations de 1815, nous pourrions ne demander à la victoire, qu'une rectification de frontière suffisante pour assurer notre indépendance et notre sécurité. Il nous faudrait pour cela les places qu'on nous a enlevées, le palatinat du Rhin, et les défilés de la Nahre, jusqu'aux hauteurs qui avoisinent Mayence. Cette forteresse devrait être démolie, neutralisée, comme la Belgique et la Suisse. Alors l'antique résidence des chanceliers de l'Empire, débarrassée des murailles qui la resserrent et l'oppressent ne tarderait pas à devenir l'une des villes les plus florissantes et les plus riches de l'Europe.

Ces vœux sont peut-être un rêve, en tout cas c'est celui d'un serviteur dévoué de la France, d'un ami du repos de l'Europe.

Pierre de Buire.

LE RAVIN

EPISODE DE L'INVASION DE 1792

Verdun s'était rendu. Serrés en noires lignes,
Les bataillons prussiens escaladaient nos vignes.
Vers l'Argonne, aux grands bois noyés dans les brouillards,
Ils s'avançaient nombreux, insolents et pillards,
Et les corbeaux, trompés par ces voix allemandes,
Se croyaient en famille et saluaient leurs bandes.
Tous se voyaient déjà triomphants, et le soir,
Leurs généraux, grisés par les vins du terroir,
Taillaient la France entre eux comme un cerf qu'on démembre.
La route cependant était rude. Septembre
Versait à flots les pleurs de son ciel pluvieux,
Les fourgons dans la boue entraient jusqu'aux essieux,
Et les hommes juraient et faisaient triste mine,
Ayant au front la pluie, au ventre la famine.
Les bourgs étaient déserts, les paysans lorrains
Cachaient dans les forêts leurs troupeaux et leurs grains,
Et quand chez un fermier les fourrageurs avides
Arrivaient, l'écurie et la huche étaient vides...
Leurs premiers régiments, à demi morts de faim,

Avaient atteint Grandpré; devant eux, à la fin,
L'Argonne se dressait, sombre, profonde et haute,
Quand un des espions rapporta qu'à mi-côte,
Dans un taillis coupé par des fossés bourbeux,
Des paysans s'étaient enfuis avec leurs bœufs.
D'abord ce fut un rauque et brutal cri de joie,
Puis en silence, et pour ne pas manquer la proie,
On cerna le taillis.

Au milieu des halliers,
Cent hommes environ, fermiers ou journaliers,
Pâles, armés de faux et de vieilles épées,
Faisaient le guet, tandis qu'à l'entour des cépées,
Leurs grands bœufs ruminaient d'un air indifférent.
Tout à coup, un rayon de soleil éclairant
L'épaisseur du fourré, laissa voir sous les ormes
Les fusils des Prussiens et leurs noirs uniformes.
« A nous! » dit un berger... Sa voix vibrait encor,
Quand un coup de mousquet l'étendit roide mort.
Ils étaient dix contre un; d'ailleurs, que peuvent faire
De pauvres paysans contre des gens de guerre?...
On se rendit. Un chef écrivit le détail
Des parts que chacun d'eux avait dans le bétail,
Et leur remit, avec d'amères railleries,
Un bon sur le Trésor, payable aux Tuileries;
Puis en criant hurrah! les soldats, deux à deux,
Défilèrent, poussant le troupeau devant eux.
En mugissant, les bœufs et les génisses rousses
Tournaient le front d'un air plaintif, et leurs voix douces
Retentissaient au loin. Les paysans navrés
Les regardaient partir, muets, les poings serrés,
Et des larmes de feu brûlaient leur peau tannée...

Amour de la maison où notre race est née,
Haine de l'étranger, qui vient prendre au pays

Le blé de ses sillons et le sang de ses fils,
Fier sentiment du droit écrasé par la force,
C'est vous qui pénétrez nos cœurs à rude écorce!
Nous ne comprenons rien, nous autres laboureurs,
Aux querelles des rois avec les empereurs,
Nous ne connaissons pas la gloire et ses chimères,
Mais nous savons que les enfants sont à leurs mères,
Que nos champs sont à nous, que le sang veut du sang,
Et nous nous soulevons comme un flot menaçant...

Les paysans, avec des pleurs dans les paupières,
Demeurèrent longtemps au milieu des bruyères.
Tout à coup, brandissant leurs faux, mêlant leurs voix,
Ils jetèrent un cri qu'au loin l'écho des bois
Répercuta comme un tonnerre, et l'œil farouche,
La rage dans le cœur, la vengeance à la bouche,
Ils bondirent parmi les ronces des halliers,
Comme un fauve troupeau de rudes sangliers.
Ils coururent ainsi jusqu'aux âpres falaises
Où les noirs charbonniers surveillaient leurs fournaises.
Tout un groupe vaillant vivait sur ces hauteurs :
Braconniers, bûcherons, hardis et fiers lutteurs.
Hors d'haleine, tremblant de hâte et de colère,
Le doyen des fermiers leur raconta l'affaire,
Et quand il eut fini, le maître charbonnier
Remplit sa poire à poudre et boucla son carnier.
C'était un grand vieillard aux traits durs et moroses;
Il avait vu beaucoup de pays et de choses
Et savait lire. « Amis, leur dit-il, vengeons-nous,
Vengeons-nous dès ce soir!... Ces Prussiens sont des loups
Qui nous dévoreront, si nous les laissons faire.
Ils nous prendront jusqu'au dernier lopin de terre,
Ils viendront se gorger de notre vin vermeil
Et dégourdir leur sang à notre chaud soleil...
Nous sommes la lumière, eux, ils sont les ténèbres !

Donc, en marche, et traquons à mort ces loups funèbres!
Je sais où doit passer un de leurs régiments.
Venez tous, et ce soir, contre les Allemands
Ce que nous défendrons, avec notre existence,
Ce sera le joyeux et libre sol de France! »
Il dit et se leva. Son profil maigre et fier
Se découpait en noir sur le couchant d'or clair.
Ayant pris son fusil, il partit, l'air tranquille,
Comme pour une chasse, et derrière, à la file,
Dans un sentier bordé de genêts et de houx,
Graves, silencieux, ils le suivirent tous...
Ils marchaient, et la nuit tombait, et les nuées
Où les éclairs perçaient de blafardes trouées,
Dans le ciel orageux amassaient leurs plis lourds.
L'averse ruisselait... Ils avançaient toujours.
Enfin le charbonnier sur le bord d'une pente
Fit halte, et, leur montrant la profondeur béante,
Murmura lentement : « C'est par là qu'ils viendront. »

Dans la roche un ravin s'ouvrait, et d'un seul bond
Descendait brusquement au fond d'une clairière.
Un torrent s'y creusait un étroit lit de pierre,
Et la route longeait à pic le cours de l'eau.
Du creux de ce couloir au sommet du plateau,
Selon l'effort du vent, la voix d'une cascade
Arrivait jusqu'aux gens placés en embuscade,
Tantôt comme un fracas de chevaux au galop,
Et tantôt comme un faible et limpide sanglot.

Les paysans ayant barricadé la route,
Attendaient, accroupis, pleins d'angoisse et de doute.
Soudain, vers le ravin penchant son front noirci,
Le charbonnier leur dit : « Écoutez!... les voici... »

En effet, à travers la pluie et la rafale,
On distinguait un bruit confus... Par intervalle

La rumeur s'accroissait; de brefs commandements
Retentissaient pareils à des croassements,
Et les éclairs faisaient briller les baïonnettes,
Et déjà des soldats les voix montaient plus nettes.
Le charbonnier cria : « Mort aux brigands! à mort!... »
Et ce fut le signal... Sur ces hommes du Nord
Les troncs d'arbres noueux et les quartiers de roche
Croulèrent, comme si l'Argonne, à leur approche,
Eût convulsivement secoué de son front
Les rocs et les forêts pour venger son affront.
Les grès lourds écrasaient les Prussiens par vingtaines.
« En avant! en avant! » hurlaient les capitaines
Avec d'affreux jurons, mais ils hurlaient en vain;
Les plus braves soldats tombaient dans le ravin,
Fous de peur, et mouraient avec un cri sauvage,
En songeant au clocher lointain de leur village.
Les rouges coups de feu se croisaient; les blessés
Râlaient en se tordant au revers des fossés...
« Et maintenant, mes fils, marchons à l'arme blanche! »
Dit un vieux paysan. Et comme une avalanche
De démons, dans la gorge on les vit se ruer,
Pour armes ayant pris tout ce qui peut tuer :
Le hoyau du sarcleur, le fléau de la grange
Et la serpe... Ce fut une sombre vendange,
Et les torrents gonflés, dans leur flot écumant
Roulèrent plus d'un froid cadavre d'Allemand...

Lorsque tout fut fini, lorsque leur dernier homme,
Le front dans les roseaux, dormit son dernier somme,
Il se fit un silence; alors, terrible et fier,
Debout sur le talus, tandis qu'un large éclair
Promenait sur les bois sa silhouette immense,
Le maître charbonnier cria : « Vive la France! »

André Theuriet.

Août 1870.

LES FINANCES DE LA GUERRE

UN EMPRUNT NATIONAL

La question des finances de la guerre sera certainement l'une des premières questions inscrites à l'ordre du jour par le Corps législatif.

La guerre, en effet, menace d'être longue : la France n'a point coutume de capituler sous un premier échec ; elle voudra, pour traiter, au moins une victoire; et, pour vaincre, elle est prête à tout donner, sang et or.

Malgré les douloureux accidents de son entrée en campagne, l'armée française se rappellera qu'en Orient, en 1854 et 1855, elle a fait ses preuves de vaillante résistance ; qu'à ses premiers pas dans cette longue et rude expédition, elle a été décimée par l'épidémie dans les marais de la Dobrutcha, et qu'après le débarquement en Crimée et le passage de l'Alma, elle a manqué les premiers assauts de Sébastopol : ce qui n'a lassé ni sa patience ni son courage. En définitive, au bout de longs mois, à travers un hiver rigoureux, elle a vaincu son puissant adversaire.

Ainsi la victoire, cette fois encore, cédera sans doute à notre ferme persistance. C'est donc affaire de temps, c'est-à-dire surtout c'est affaire d'argent.

Eh bien ! par là, par le côté des ressources, la France a sur la Prusse une supériorité incontestable. Nos richesses par industrie et commerce sont de beaucoup supérieures à celles de la Prusse, des États du Nord, des États du Sud, de l'Allemagne tout entière. Et puis, le grand dépôt financier de l'Allemagne, Francfort, n'existe plus : après la bataille de Sadowa, après l'asservissement par la

Prusse de la ville libre de Francfort, et les contributions de guerre imposées par M. de Bismark aux banquiers de Francfort, les quinze principales maisons de Banque de cette place se transférèrent à Vienne.

Le crédit de l'État prussien est au nôtre comme 50 est à 100. Nous trouvons aisément prêteurs à 5 pour 100; eux, à grand'peine à 10; et nous avons, de plus, encore pour nous la source inépuisable des souscriptions nationales, qui en 1854-55, pendant la guerre d'Orient, ont fourni 1 milliard 500 millions, sans toucher à la Banque de France. L'encaisse de la Banque, qui n'était que de 276 millions en février 1854, s'éleva, pendant la guerre même, à 500 millions en septembre 1854, pour se maintenir à 420 millions en 1855.

Et pendant que la guerre absorbait ainsi 1 milliard et demi des épargnes de la France, alors que la nation perdait cent mille citoyens victimes du choléra, alors que la disette faisait dans notre production agricole, en 1854 et 1855, des déficits de 7 millions d'hectolitres de blé, et que le prix du kilogramme de pain s'élevait dans les mercuriales, de 25 centimes, bas prix des années antérieures, à 56 centimes en février 1854, et à 60 centimes le 1er octobre 1855, à la fin de la guerre; sous toutes ces épreuves, la nation, confiante autant que forte, montrait un calme énergique que les étrangers ne soupçonnent guère sous nos fièvres folles, et qu'il est bon de rappeler en ce moment.

Les entreprises d'industrie et de commerce se multipliaient : le produit fiscal des douanes, signe de l'activité de notre commerce extérieur, continuait sa progression : tombé à 90 millions en 1848, il avait atteint 141 millions en 1853, et s'élevait à 153 millions en 1854. Le produit des impôts indirects, signe de la vie intérieure, tombé à 676 millions en 1848, et remonté, d'année en année, à 846 millions en 1853, s'élevait en 1854 à 847 millions, en 1855 à 950 millious.

Le taux de l'escompte à la Banque de France ne dépassait pas 5 pour 100; et les cours des rentes françaises se maintenaient fermes à faire croire que les ressources de la France étaient inépuisables, malgré trois emprunts successifs et croissants de 250 millions en mars 1854, de 500 millions en janvier 1855, et de 750 millions en juillet 1855, emprunts énormes, et les plus considérables qu'on eût jnmais pratiqués en France en un si court espace de temps.

En janvier 1854, avant la guerre, le 4 et demi était coté de 96 50 à 100 75, et le 3 pour 100 de 67 75 à 72 95.

La guerre commence. Le 4 et demi part de 88, remonte vite à 96, puis à 99 en juin, juillet, août, etc.; il est à 98 en novembre, à 97

en décembre; en janvier 1855, pendant le second emprunt de 500 millions, il varie de 91 à 96, reprend à 99 en mars, et reste sur 95 jusqu'à la fin de l'année. Même solidité pour le 3 pour 100 : 71 en mai 1354, 75 dans le second semestre, 69 80 en janvier 1855, 71 75 en mars, 70 dans les mois suivants, jusqu'à la fin de la guerre, où il se cote 71 40 en janvier 1856.

On peut mesurer par ces chiffres notre vertu de résistance sous les coups des trois plus grands fléaux de l'humanité : la guerre, la disette et l'épidémie. On peut comprendre de quelle fermeté nous serons capables dans les circonstances présentes, où nous n'avons pas à lutter contre l'épidémie, et où la disette même est moins grave aujourd'hui qu'en 1854 : le prix du pain, qui se marquait, aux mercuriales de juillet 1854, 51 centimes, n'est que de 45 centimes en juillet 1870.

En 1854, la France d'ailleurs se relevait à peine d'une révolution de quatre années, et aujourd'hui nous comptons dix-huit ans de vie laborieuse à peu près continue.

Mais en 1854, — le champ de guerre était loin de nos foyers, aux frontières extrêmes de la civilisation occidentale; aujourd'hui, en ce moment, l'ennemi est sur notre territoire, à quelques heures de la capitale de la France. Mais, répondrons-nous, ce danger même est un stimulant qui redouble notre patriotisme, l'énergie de la nation entière; et quels que soient les premiers insuccès de nos armes, nous croyons pouvoir dire, au souvenir de la guerre d'Orient, que la France saura grandir avec le flot montant de ses misères, pour les dominer toujours.

Ayons donc confiance dans l'avenir, sans oublier que la crise est grave et sera rude.

Puisse le Corps législatif se montrer à la hauteur de sa mission de salut! Qu'il délibère avec le calme et la possession de soi qui font les résolutions utiles, et surtout qu'il ne croie pas que le patriotisme consiste uniquement à voter sans examen toutes les mesures présentées sous pavillon d'intérêt national. Quand la nation est si douloureusement troublée, le parlement doit être au moins le dernier asile, le sanctuaire, où la pensée nationale vient se recueillir et se rasséréner pour reprendre une vigueur nouvelle.

Le Corps législatif, dès sa rentrée, cette semaine, pourra voir les conséquences des votes irréfléchis, s'il demande compte, au ministre

des finances, des bons du Trésor votés sans réflexion, sans débat, à la fin de la session dernière.

Il faut que cette question, disons plus, cette affaire, des bons du Trésor, soit complétement vidée;

Il faut que les bons du Trésor restent ce qu'ils sont par essence, un instrument secondaire de service de la Trésorerie; et que les subsides de la guerre soient procurés par un emprunt national, suivant le mode heureusement pratiqué pour les guerres de 1854-55 et de 1859;

Il faut que la Banque de France, cette institution-mère du crédit public, soit fortifiée plus encore par une solennelle déclaration contre le cours forcé des billets de Banque;

Il faut que le ministère des finances, remis, comme on le sait, à des mains si honnêtes, soit invité à se tenir à l'écart, à l'abri des agioteurs de Bourse, autant que le chancelier de l'Échiquier d'Angleterre reste étranger aux *Stock-exchange jobbers*, autant que notre ministre du commerce reste étranger aux filières des spéculateurs du marché aux grains et farines et de toute autre Bourse des marchandises.

Il faut que le Trésor, faisant appel au peuple par la souscription nationale, se présente tel qu'il est et doit être, dans la moralité de sa fonction, dans toute la puissance de son crédit.

Déjà cette tâche du Corps législatif est d'ailleurs préparée : dans ces derniers jours, sur toutes ces questions, les événements ont pris soin d'éclairer les trop naïfs et de démasquer les trop habiles.

La Banque de France, fidèle à ses traditions de sagesse et de loyauté, vient de repousser formellement les conseilleurs du cours forcé, les dignes élèves de ces maîtres joueurs qui, en 1848, conseillaient à l'État la banqueroute. Avec un milliard d'encaisse métallique pour faire face à 1,500 millions de billets, la Banque peut continuer son service en toute assurance, pourvu que l'État, qui par les bons du Trésor a déjà puisé dans ses caves, ne lui prenne plus rien, pourvu que l'État se décide au contraire à rouvrir par un emprunt national ces milliers de petits ruisseaux, ces encaisses métalliques des particuliers, qui ont fourni à la guerre d'Orient un milliard et demi, sans rien demander à la Banque de France, et en lui apportant même un afflux d'argent et d'or.

Le ministre des finances a dû reconnaître ce qu'ont de fâcheux les conseils des hommes d'un certain ordre, qui apportent partout, malgré eux, fatalement, dans les plus grandes affaires d'intérêt public, leurs habitudes de banques de paris, leurs petits calculs de spéculation. Le sentiment public, qui a éclaté à l'occasion d'un mou-

vement de Bourse, a parlé assez haut pour être écouté. La Bourse doit redevenir ce qu'elle fut autrefois en France, ce qu'elle est en Angleterre, le marché commercial des valeurs, et cesser d'être un tripot semi-officieux.

Pour cette réforme, il suffira de sages mesures administratives concertées par le gouvernement avec l'honorable syndicat des agents de change : l'opinion publique, mise en éveil, fera le reste.

Le ministre des finances a déjà reconnu que son émission des trois cent cinquante millions de Bons du Trésor, aussi mal motivée que mal présentée, ne réussissait pas : dans un rapport publié au *Journal officiel* du 6 août, il essaye de réparer cette combinaison aventureuse par un palliatif; aux Bons 2 10 et 3 10, qui ne rencontrent ni les capitalistes à placements temporaires des anciens Bons du Trésor, ni les capitalistes de placements définitifs de la rente et des obligations connues, le ministre ajoute des bons 5 10, et offre aux preneurs un privilége en cas d'emprunt national; mais il semble, au fond, ne pouvoir en sortir que par la souscription nationale en rentes.

Ainsi les bonnes raisons ont quelquefois bonne fortune; et notre plaidoyer pour la souscription nationale et la Banque de France contre les Bons du Trésor et le cours forcé des billets de Banque n'aura pas été parole perdue.

On va donc renouveler les emprunts de 1854-55, et 1859, en rentes sur l'État, par voie de souscription nationale.

Car nous n'avons pas en France d'autre moyen de fournir à l'armée des subsides considérables et immédiats. Si l'Angleterre a pu suffire à la plus grande partie des frais de la guerre d'Orient par des accroissements d'impôt, c'est que le chancelier de l'Échiquier a sous la main un impôt aristocratique, l'*income-tax*, qui se paye en une seule fois et qui est payé surtout par les classes riches de ce pays à fortunes privilégiées. Mais dans notre pays, où la propriété territoriale est très-morcelée, où la fortune est très-divisée, nos impôts ne donnent et ne peuvent donner les produits que goutte à goutte.

L'emprunt, et l'emprunt par souscription nationale, peut donc seul satisfaire aux besoins impérieux de la guerre.

Pour éviter des rapprochements fâcheux avec les emprunts pour déficits de budget de 1864 et 1868, et, plus encore, pour prévenir les abus que j'ai révélés dans ces fausses souscriptions nationales de 1864 et 1868, il conviendrait d'émettre les rentes de l'emprunt par une manière d'adjudication nationale que je crois devoir rappeler ici.

Au lieu d'offrir les rentes à ceux qui en demanderont le plus, ce qui fait tomber la souscription nationale dans les mains des gros

spéculateurs, on offrirait les rentes à ceux qui en donneraient le plus haut prix : chaque souscripteur indiquerait, avec la somme exacte qu'il veut prêter à l'État, le cours auquel il acceptera l'unité des rentes : X...., ayant une somme disponible de 900 francs souscrit pour 900 francs au cours de 90 en quatre et demi, je suppose ; c'est-à-dire qu'il demande à échanger ses 900 francs contre un titre de 45 francs de rentes. Et les rentes seraient adjugées aux souscripteurs les plus favorables à l'État. Cette émulation assurerait au Trésor les meilleures conditions d'emprunt ; les titres seraient aussitôt classés que souscrits ; pas de titres flottants, et pas de spéculateurs draînant les caves de la Banque pour faire leurs achats en gros de rentes à revendre plus tard en détail ; au contraire, l'or et l'argent, que les bruits de guerre font toujours cacher dans les cassettes, sortiraient pour ranimer la circulation métallique de notre monnaie, la vie économique du pays.

Voilà des considérations que le Corps législatif pourra apprécier, devant les imprudences récemment commises.

Mais il est des enseignements encore plus décisifs, et qui auraient dû empêcher le ministère d'adopter ces malencontreux Bons du Trésor ; ce sont les expériences qui ont été faites de ces Bons en 1798 par le Directoire, après la banqueroute des deux-tiers ; en 1814, au dernier degré d'épuisement de la France, après les guerres de l'empire ; en 1863, par les États-Unis, pendant la guerre à outrance de la sécession, et, en 1866, par M. de Bismark dans son audacieuse campagne de Bohême.

Il importe qu'une bonne fois, ces Bons du Trésor, condamnés par leur insuccès d'aujourd'hui, soient à jamais relégués parmi les instruments fêlés et faux des finances d'État ; et que la souscription nationale rentre dans son domaine légitime, à jamais sans conteste.

La première tentative se rattache à l'opération de la Banqueroute des deux-tiers, sous le Directoire.

En 1798, la loi du 24 frimaire an VI ordonna que toutes rentes perpétuelles ou viagères, ainsi que les autres dettes de l'État, anciennes ou nouvelles, seraient remboursées pour deux tiers en bons au porteur ainsi désignés : *Bons de la Dette publique mobilisée*. Ces bons étaient échangeables seulement en biens nationaux, et reçus ainsi en payement de la portion du prix de ces biens payables avec la dette publique. Ils perdirent, dès leur apparition, de 70 à 80 pour 100 de leur valeur nominale, et furent bientôt impossibles à négocier.

En 1814, le 3 avril, sous la lieutenance du comte d'Artois, le baron Louis, en prenant possession des ministères réunis du Trésor et

des Finances, trouva toutes les caisses publiques de Paris et des départements épuisées par la guerre. Dans le Trésor, il inventoria :

5 millions de francs en numéraire ;

21 millions de bons à vue et de valeurs diverses ;

Et 348 millions d'obligations de receveurs généraux, représentant des valeurs échues ou à échoir, dont 46 millions pour les années 1812 et 1813, et 302 millions, à peine échus, pour 1813.

Il escompta de ces effets 63 millions.

A ces 89 millions ainsi réalisés, il ajouta, peu après, 9,500,000 fr. sur les 10 millions de la Caisse de la Liste civile, que l'impératrice Marie-Louise avait expédiés à Blois, qui furent réintégrés au Trésor, par la ferme loyauté du ministre, réintégrés au Trésor, sauf 500,000 francs laissés au comte d'Artois.

Mais qu'étaient ces ressources pour les besoins publics en un moment où l'impôt avait cessé d'être perçu depuis l'entrée en France des armées coalisées !

Le 20 avril, le baron Louis fit rendre une ordonnance du Lieutenant général du royaume, qui enjoignait aux contribuables de verser en huit payements égaux, mois par mois, à date du 1er avril, les huit douzièmes au moins du montant des contributions de 1814 suivant les taxes décrétées par l'empereur en janvier 1814, sans le concours du Sénat ni du Corps législatif. Mais cette ordonnance ne devait avoir ses effets utiles que peu à peu et lentement.

Ainsi, pas de revenus, pas de crédit : telle était la situation pour le ministre des finances, dont la bonne renommée faisait la force, et qui ne voyait où porter son effort.

Il s'avisa de faire comme un commerçant tombé en discrédit, qui ne peut trouver de commanditaire pour relever sa maison, et qui, pour vivre, emprunte à la petite semaine : il se hasarda à émettre des obligations du Trésor, remboursables à court terme et portant un intérêt de 8 p. 100. Grâce à la confiance qu'inspirait cet honnête homme d'État, une somme de 10 millions fut ainsi empruntée.

Le 21 juillet, on présente le budget ; et le ministre qui allait fonder le crédit d'État de France en faisant reconnaître les dettes de tous les régimes antérieurs comme dettes nationales et non point personnelles à tel ou tel gouvernement, M. Louis montre la nécessité de rembourser les créanciers arriérés de l'État.

Donner des rentes au pair, quand le cours de 5 pour 100 est à 65, c'était imposer aux créanciers une banqueroute de 35 pour 100.

Délivrer des rentes perpétuelles aux cours de la place, c'était se grever d'arrérages perpétuels à 8 ou 9 pour 100.

Emprunter aux banquiers à 63 ou 62, même désavantage.

On ne songeait pas, et on ne pouvait pas penser, dans cette France

épuisée par vingt-cinq ans de guerre, à une souscription nationale.

On usa du seul moyen de crédit employé dans les temps malheureux ; on remit aux créanciers de l'arriéré, qui la plupart étaient des fournisseurs de l'État, des obligations du Trésor royal, portant intérêt à 8 pour 100, et remboursables à trois années fixes de la date de liquidation ; le remboursement devait s'effectuer, au choix du souscripteur, soit avec des inscriptions de rentes au pair, soit au moyen des fonds provenant de la rente des biens communaux présenté par la loi du 20 mars 1813, ou de la vente de trois cents hectares de bois de l'État.

Voilà où en était le crédit de l'État, à l'aliénation du domaine pour payer ses fournisseurs, lorsque l'habile et honorable ministre Louis recourut en dernière ressource à l'émission de bons royaux. Et ces bons, malgré les gages réels dont on les assurait, perdirent jusqu'à 20 pour 100.

En 1824, l'imprévoyance, calculée, dit-on, du ministère, obligea le gouvernement à improviser les ressources pour la guerre d'Espagne. Le Trésor émit 74 millions de bons royaux, qui furent négociés à grand'peine aux banquiers avec intérêt de 5 pour 100, plus une commission de 7 millions et demi.

Depuis cette expérience en bons royaux employés comme instrument principal d'emprunt, les bons du Trésor sont devenus un simple moyen de service de la trésorerie, qui permet au Trésor de se munir, quand la lenteur des perceptions à certains moments de l'année menace de gêner les régularités des payements, ou lorsque des besoins secondaires imprévus se font sentir. C'est le rouage réputé le plus délicat et dangereux de la dette flottante ; depuis quarante ans les Chambres législatives se sont efforcées de le régler en le limitant.

Et voilà comment les bons du Trésor en France ont été réduits à n'être plus que des outils accessoires du Trésor.

Passons aux expériences des Américains.

Au début de la guerre de la Sécession, les États-Unis n'avaient pas de dette perpétuelle; ils avaient liquidé sur leurs revenus courants les dépenses de la guerre de 1812, de leur campagne du Mexique et des expéditions contre les Indiens. En 1860, tout ce passé était réglé.

La République avait un budget général fort restreint, alimenté par les recettes des douanes, presque tous les services étant régis et payés par chacun des États. Comment subvenir à l'armement

et à toutes les autres dépenses de cette guerre, qui allait donner au monde le spectacle de la plus formidable lutte.

On établit pour la première fois des contributions intérieures sur les produits de l'industrie nationale ; on augmenta les droits d'importation jusqu'à les rendre prohibitifs ; enfin, comme les impôts ne sont que de modestes appoints dans ces énormes dépenses de guerre, on eut recours à des emprunts, à des emprunts votés un peu à l'aventure, sans règle première, au fur et à mesure des besoins et conformément aux circonstances ; et ce fut ainsi qu'on imagina d'abord des obligations au porteur, donnant un intérêt de 6 pour 100, et remboursables à diverses échéances à la volonté du gouvernement.

On créa d'abord les 5-20 (*five-twenties*), remboursables seulement à partir de la cinquième année, et dans une période de vingt ans. Puis, la guerre menaçant de se prolonger, on créa les 10-40 (*ten-forties*), remboursables seulement à partir de la dixième année, et dans une période de quarante ans : ce qui se rapproche de nos obligations trentenaires.

Ces titres, difficiles à placer en Amérique, furent en définitive remis à des banquiers allemands pour être négociés en Europe ; ils ne purent être livrés qu'au prix de 50 francs ; et cependant ils offraient un revenu de 6 pour 100 sur le capital de remboursement, soit de 12 pour 100 sur le prix de placement, et la chance d'un accroissement considérable de capital ou par la hausse ou par le remboursement au pair et en or.

Le total de ces émissions s'éleva à 5 milliards 500 millions de francs.

Le Congrès fut bientôt obligé d'autoriser le gouvernement à mettre en circulation pour deux milliards et demi de papier-monnaie ayant cours forcé, et assimilé à l'or pour tous les payements (sauf pour les droits d'importation, qui devaient être acquittés en numéraire).

Puis on négocia d'autres emprunts dont les titres étaient remboursables en trois années et en papier-monnaie ; ce furent les 7,3 (*seven-thirties*) et les 7,3,10, ainsi nommés d'après leur taux d'intérêt.

Enfin d'autres emprunts à plus courte échéance encore ; car, plus la guerre s'aggravait, plus le crédit de l'État s'affaiblissait, réduisant le gouvernement à emprunter à la petite semaine.

Et cependant le pouvoir fédéral redoublait de soins pour montrer au monde sa loyauté, suivant l'esprit de publicité et de contrôle des institutions américaines. Car le budget fédéral est aussi simple et aussi clair que celui d'un particulier : tout citoyen un peu intelligent peut le comprendre. Le pouvoir exécutif est obligé

de publier chaque jour le chiffre des recettes effectuées, et chaque mois l'état des dépenses, des recettes et de l'encaisse. L'opinion publique ne peut être égarée sur les opérations du Trésor; elle est à tout instant édifiée par cette mise à jour de la situation financière. Ce fut ainsi que le gouvernement fédéral sauva son crédit, malgré le papier-monnaie, et malgré la dette énorme, qui, le 31 août 1865, avait atteint le chiffre de 13 milliards 341 millions de francs. Ce fut ainsi que le ministre des finances, M. Mac Culloch, put accepter la responsabilité de ces négociations de titres, dont le congrès ne faisait qu'indiquer la limite d'émission, et que le pouvoir exécutif émettait suivant ce qu'il jugeait opportun d'après les circonstances de la place.

M. Mac Culloch, qui a rappelé par son intégrité nos Gaudin, nos Mollien, nos Louis, nos Humann, fut amené par la force des choses, par la nature même de ces titres à courtes échéances, à opérer des séries de conversion des obligations à court terme en obligations en plus longs termes, opérations qui donnèrent lieu à des agiotages effrénés et furent la source de fortunes scandaleuses, élevées sur les ruines même de la nation.

On vient de voir comment l'Amérique a établi les bons du Trésor pour les dépenses de sa grande guerre, et l'on a pu apprécier les résultats : cours forcé, papier-monnaie, conversion, agiotage.

C'est aussi par faute de crédit que M. de Bismark, en 1866, a adopté ces mêmes errements, et fatalement était entraîné aux mêmes conséquences.

En 1866, près de tenter son coup d'audace que la fortune allait justifier, M. de Bismark se trouvait dans des conditions financières très-difficiles : il ne pouvait rien demander au pays par emprunt national, ni même aux banquiers par emprunt privé, car depuis quatre ans le parlement prussien lui refusait le vote du budget, et les impôts ne se percevaient plus que d'une manière illégale, d'après les taxes des budgets antérieurs.

Le trésor royal, dont on a fait grand bruit, contenait seulement 14 millions de thalers (52 millions de francs), moins du tiers de la somme que notre Trésor possède aujourd'hui en dépôt à la Banque de France.

A ce stock d'espèces sonnantes s'ajoutait par hasard une somme de 30 millions de thalers (112 millions et demi de francs), provenant d'un fonds amassé et non encore employé pour travaux de chemins de fer de l'État. Ce total de 165 millions de francs ne suffisait pas pour entrer en campagne; il fallait à tout prix d'autres ressources : M. de Bismark fit porter à la Banque de Prusse un paquet de va-

leurs mobilières appartenant à l'État, et il exigea 67 millions et demi de francs, sur le dépôt de ce gage innommé et sur la remise de Bons du Trésor ; il déclara son intention de revenir s'alimenter à cette source, décrétant d'ailleurs, par nécessaire compensation, le cours forcé des billets de banque. La Banque de Prusse perdait ainsi son caractère de pure institution commerciale ; elle descendait au rang de bureau ministériel pour la fabrication du papier-monnaie.

Heureusement, pour le crédit de la banque de Prusse, comme pour la fortune politique de M. de Bismark, la bataille des Sept-Jours fit la campagne aussi courte que réussie. M. de Bismark sentait si bien le précaire de ses finances, qu'à peine vainqueur, il se hâta de sauver son crédit, qu'un mois de retard pouvait perdre malgré la victoire ; et c'est pourquoi, par calcul plutôt que par vengeance, il frappa sur-le-champ, de contributions de guerre, les places commerciales où se trouvaient de grands dépôts d'argent : Francfort, Vienne, Leipzig, et il saisit le trésor royal de Hanovre.

Cette manière aventureuse que M. de Bismark a suivie par nécessité en 1866 ne saurait se justifier en ce moment en France, où la nation est prête à donner des millions autant et plus encore que pour la guerre de Crimée.

Et puis, ne l'oublions pas, la France est, sur le continent, la nation la plus riche et la mieux fournie de numéraire ; et c'est la seule nation du monde qui soit constituée en un seul corps homogène, en parfaite unité nationale.

Revenons donc à notre ancien mode des emprunts nationaux ; ce retour à la souscription nationale, au prêt direct du peuple à l'État, ce retour au *vote d'or*, je l'ai demandé depuis le début de la guerre, par des raisons d'expérience économique et de sagesse politique ; mais aujourd'hui, quand l'ennemi touche au cœur de la France, je demande cet appel au peuple comme un devoir du gouvernement et du Corps législatif.

A. de Malarce.

MÉLANGES

LOTHAIR, PAR M. DISRAÉLI.

« Avez-vous lu *Lothair* ? » Telle était la question avec laquelle on s'abordait ce printemps, dans le grand monde anglais.

Lothair est un roman de M. Disraëli qui venait de paraître alors et que l'on s'arrachait, d'abord à cause du nom de son auteur, ancien chef du ministère tory renversé depuis peu; puis, parce que l'œuvre faisait politiquement et religieusement scandale. La traduction commence à peine à répandre chez nous ce dernier fruit des loisirs faits par M. Gladstone au publiciste romancier. Nous doutons qu'elle ait bien grand succès. *Lothair* est un roman doublement anglais, et par les mœurs qu'il peint, et par les controverses dont il est rempli. Ce qui s'y agite au fond, c'est la question aristo-cratico-religieuse de l'Église établie, la lutte chaque jour plus grave entre l'anglicanisme et le catholicisme. Là est, pour les Anglais, l'intérêt du roman, bien plus que dans l'intrigue par laquelle seule il peut nous toucher. *Lothair* n'est pas une fiction pure et désintéressée comme *Pelham* ou tel autre roman de la jeunesse de l'auteur, une étude du cœur, une peinture des sentiments tendres : c'est un testament de parti, un acte de vengeance politique, presque une personnalité. Aussi une revue américaine, le *Catholic World*, l'a-t-elle justement appelé « un roman pamphlet. »

En effet, si par la forme il appartient aux œuvres d'imagination, il rentre, par l'intention et le but, dans la catégorie des publications dont l'anglicanisme poursuit la renaissance catholique. C'est, au fond, un de ces *tracts* où des apologistes grassement appointés essayent de soutenir et de défendre l'établissement vermoulu d'Henri VIII et de sa digne fille. On en a fait grand bruit dans le parti, et cela se comprend : il y a longtemps que la cause n'avait rencontré un tel avocat. Que sont, avec leur pesante artillerie théologique et historique, les révérends champions de l'Église d'État,

uprès du brillant auxiliaire qui vient aujourd'hui à leur secours avec tout le prestige de ses succès mondains ?

Il faut le reconnaître, M. Disraéli ne s'est pas épargné : le chef illustre de l'ancien cabinet est parti en guerre avec tout son équipage de romancier fashionable. *Lothair* est un roman à grand orchestre, largement intrigué, et qui plane dans les plus idéales splendeurs de la vie aristocratique. La scène est toujours sous les lambris dorés des palais ou les ombrages séculaires des parcs seigneuriaux, et l'on n'y trouve, en fait d'acteurs, que lords et ladies, ministres et diplomates, cardinaux et monsignori, société cosmopolite qui est chez elle à Londres comme à Rome, aux villes d'eaux comme au fond de ses manoirs provinciaux.

C'est d'une de ces résidences féodales que sort le héros du roman quand, à l'âge de dix-huit ans, il apparaît sur la scène. Lothair est, bien entendu, un gentleman accompli. Son éducation s'est faite, comme c'est l'usage en Angleterre dans le grand monde, en famille d'abord et ensuite à l'université, mais dans deux directions différentes, ou plutôt sous l'influence contraire et simultanée de deux tuteurs appartenant à des communions différentes ; car Lothair est un riche orphelin dont aucun des deux oncles qui lui restent n'a entendu renoncer aux droits qu'il tient de la loi et qui se fortifient d'une affection sincère. L'un, lord Culloden, est un rude et franc gentilhomme écossais, resté presbytérien comme ses ancêtres; l'autre, un ancien ministre de l'Église anglicane, converti au catholicisme, devenu prêtre et archevêque primat d'Angleterre, c'est le cardinal Grandisson. Leurs efforts opposés sont restés sans effet sur l'esprit de leur pupille, et c'est le monde où il entre qui va décider de lui.

Des liens de parenté le mettent d'abord en relation avec deux familles de religion différente : les Bentham, qui sont de l'Église anglicane, et les Saint-Jérôme, qui appartiennent au catholicisme. Sous l'empire de l'amour dont il s'éprend d'abord pour miss Corizande Bentham, puis pour miss Clara Arundel, une nièce des Saint-Jérôme, Lothair incline successivement vers l'anglicanisme et vers le catholicisme, aux ardentes controverses desquels il assiste naturellement et prend involontairement part. Inutile d'ajouter que, dans un tel milieu, malgré leur vivacité, ces controverses restent toujours courtoises, et que les douces paroles et les beaux yeux des jeunes filles qui s'y mêlent en sont, auprès de Lothaire, les plus forts arguments. Après des alternatives d'espoir et de découragement, miss Clara Arundel, secondée en secret, dit-on, par un jésuite, est sur le point de l'emporter. En cherchant avec son cousin par quelle grande chose il pourrait bien se signaler, d'abord elle parvient à le convaincre que la construction d'une cathédrale catholique serait un beau début. La chose est décidée : un architecte versé dans l'étude de l'art gothique a tracé le plan du saint édifice, qui coûtera deux millions et dont la consécration sera probablement le prélude de l'abjuration de Lothair. Les Saint-Jérôme triomphent, les

Bentham courbent la tête, quand une rencontre, un incident de grande route comme il y en a dans les romans et les opéras comiques de l'empire, vient tout renverser et tout remettre en question.

Lothair retourne à Oxford, où il a encore son établissement d'étudiant grand seigneur, ses équipages et ses chevaux. En s'y rendant il a fait la connaissance du colonel américain Campian, personnage des plus insignifiants par lui-même, mais dont la femme, une Romaine, a toutes les séductions de la beauté antique. Théodora (c'est son nom) appartient à cette aristocratie latine restée debout, malgré les catastrophes et les révolutions, sur les ruines du Capitole où elle s'est perpétuée dans la pureté de son sang et la fidélité à ses traditions gréco-italiques, résistant aux barbares, aux empereurs et aux papes, et se transmettant, au moyen d'une succession d'affiliations secrètes, les doctrines républicaines dont Mazzini est aujourd'hui le prophète et Garibaldi le soldat. Lothair s'en éprend vite; mais, quant à elle, la liberté est le seul amour qui ait jamais fait battre son cœur. Si Théodora a épousé l'insignifiant Yankee dont elle porte le nom, c'est afin d'être plus libre dans ses entreprises de propagande, et de donner, nouvelle Cornélie, de nouveaux Gracques à la future république romaine. De religion, elle n'en a point, sinon la religion de la nature : c'est l'incarnation de l'esprit révolutionnaire, comme la belle Corizande est la personnification de l'anglicanisme et la séduisante Clara celle du catholicisme.

Théodora, qui ne vit que par la tête, fascine l'esprit du jeune lord dont le cœur se tait tout à fait, et l'entraîne dans la grande conspiration qu'elle trame contre le pape (on est en 1866). Les deux millions destinés à l'édification de la cathédrale soldent l'expédition garibaldienne de Mentana. Lothair, qui de sa personne y a pris part, y tombe grièvement blessé à côté de Théodora mortellement frappée par la balle d'un zouave pontifical, et est transporté mourant dans un hôpital, à Rome. Là deux femmes lui prodiguent des soins qui le ramènent à la vie : l'une est lady Corizande, et l'autre miss Clara Arundel, qui l'ont reconnu dans la foule des victimes. Miss Clara, qui l'a fait transporter à l'hôtel de son oncle le cardinal, arrange, à l'instigation de celui-ci une histoire qui doit lui rendre, à elle l'amant transfuge, et à l'Église le néophyte fourvoyé dans les rangs du garibaldisme. Il s'agit de feindre que Lothair a été blessé parmi les zouaves pontificaux en défendant la cause du saint-père, de répandre dans le peuple qu'il a été sauvé par un miracle de la sainte Vierge, de le faire dire par les journaux, voire de lui obtenir un bref du pape. Ainsi engagé, Lothair, qu'on a eu soin de promener ostensiblement dans la voiture du cardinal et de compromettre ainsi publiquement, ne pourra plus reculer et devra se faire catholique et épouser miss Clara.

Comment échapper à une intrigue aussi bien nouée ? Le moyen imaginé par l'auteur est vulgaire, mais c'est, du reste, celui que conseillent les maîtres de la vie chrétienne, celui dont Mentor fait user un peu malgré lui au

faible Télémaque : la fuite. Lothaire se jette dans un vaisseau et gagne Malte, et de Malte l'Orient, où il retrouve certains rêveurs mystiques qu'il avait rencontrés antérieurement chez Théodora, et avec lesquels il reprend des conversations à perte de vue sur la pluralité des mondes, la mission des races, la destination des religions ; puis, parfaitement déniaisé à l'endroit de la religion et de l'amour, il rentre en Angleterre, où il épouse lady Corizande pour faire souche de comtes et de barons, et vit en noble gentilhomme anglais, trop bien élevé pour manquer aux convenances envers l'Église de son pays, mais trop éclairé pour garder en son cœur d'autre culte que celui de la liberté.

Telle est la conclusion de cette odyssée, qui commence par être antipapiste et finit par devenir antichrétienne. A ce point de vue, elle est curieuse et grave. Il nous semble que les pieux anglicans, qui se repaissent avec délices des calomnies et des outrages qui, tout le long de l'ouvrage, sont prodigués à l'Église romaine, à ses institutions, à ses ministres et à son chef, doivent éprouver quelque mortification lorsqu'ils arrivent à la fin et voient quelles bonnes leçons le Fénelon tory adresse à la jeunesse aristocratique. N'est-il pas vrai que voilà un apologiste bien fait pour flatter les âmes qui ont gardé la foi ! On affirme de bon lieu que, bien contre l'attente de l'auteur, la lecture de *Lothair* a déterminé plus d'une conversion catholique et mis fin aux hésitations de bien des âmes en voie de retour. Nous le croyons volontiers.

Nous ne redoutons pas la traduction de *Lothair*. Avec son vieil échafaudage, sa fable usée, ses descriptions interminables, ses discussions sans fin, ses conversations précieuses, son marivaudage mi-partie politique et galant, il n'a pas, dépouillé comme il le sera nécessairement pour nous des allusions personnelles dont il est rempli, de bien grandes chances de plaire à la classe futile des lecteurs de romans. En revanche, il offre aux lecteurs sérieux la matière d'une étude intéressante et profitable sur la virtualité de l'Église anglicane, et sur l'état présent des esprits relativement à la religion, dans la haute société britannique.

P. Douhaire.

LES FILLES DE LOUIS XV, par Édouard de Barthélemy.

Un chercheur laborieux et dont la main est souvent heureuse, M. Édouard de Barthélemy à qui nous devons déjà une correspondance de sainte Chantal enrichie de beaucoup de lettres inédites[1] et des particularités piquantes

[1] 2 vol. in-8, librairie Lecoffre.

sur le cercle de madame de Sable[1], vient de nous donner sur les filles de Louis XV un volume plein de recherches neuves et qui ont souvent plus qu'un intérêt biographique[2]. Là est l'excuse de ce long travail dont l'importance des personnes auxquelles il est consacré aurait, par elle-même, quelque peine à justifier l'étendue. Ce furent en effet, si l'on en exempte une que sa piété rend vénérable, de très-médiocres femmes, que ces quatre princesses, et leur nom peu sympathique n'évoque aucun souvenir important. Elles n'ont rien été, mais elles ont voulu être, et, dans ce but, se sont jetées dans des intrigues dont le récit détaillé ouvre une foule de petits jours curieux sur la vie de cour à leur époque. M. de Barthélemy s'en est fait le Dangeau. Grâce à l'ardeur et au soin avec lesquels il a fureté dans les Mémoires du temps, il nous fait pénétrer dans l'intimité de ces existences dévorées par l'ennui et empoisonnées par la jalousie. Sans doute, on savait avant lui la plupart des faits qu'il rapporte, mais on ne les savait pas avec la même précision ni avec la même masse de circonstances. Tout le monde, par exemple, avait dit que les filles de Louis XV avaient fait partie de l'opposition que leur nièce, Marie-Antoinette, avait rencontrée à la cour, mais personne avant M. de Barthélemy n'avait montré toute la part qu'elles y prirent et toute la passion qu'elles y portèrent. Tout ce qui tient à cette longue conspiration dans laquelle — ce qu'on ne sait guère et ce qu'on ne soupçonnait point — fut entraînée madame Élisabeth elle-même, est du plus grand intérêt chez M. de Barthélemy. Il y a aussi sur l'émigration des princesses, leurs douleurs et leur mort à l'étranger des particularités importantes et qu'on ne trouve pas ailleurs. La sévérité du biographe ne se borne pas aux filles; elle s'étend — nous n'avons pas besoin de dire au père — mais à la mère elle-même, à cette pieuse Marie Leczinska qu'on plaint sans doute, mais qu'avec tout le respect qu'on doit à ses chagrins, on ne saurait entièrement excuser de l'abandon où elle laissa ses enfants et du peu de soin qu'elle prit de leur éducation. M. de Barthélemy n'est donc pas tombé ici dans le défaut qu'ont trop souvent les biographes de se faire les panégyristes des personnages auxquels ils ont consacré leurs études. Sauf les calomnies infâmes dont la mémoire des filles de Louis XV a été souillée et qu'il repousse avec indignation, il accentue plus qu'il n'adoucit les reproches qui leur sont adressés. N'était le style, trop négligé, selon nous, il y aurait ici presque de l'histoire. C'est manifestement le meilleur des travaux déjà nombreux que nous devons à M. de Barthélemy.

P. D.

[1] *Les amis de madame de Sablé.* 1 vol. in-8, librairie Didier.
[2] *Mesdames, filles de Louis XV.* 1 vol. in-8. Didier, édit.

CHRONIQUE DE LA DERNIÈRE HEURE

9 août 1870.

Elle sera courte, cette chronique, elle sera triste, elle sera émue et solennelle comme les heures d'angoisse que nous traversons. Qui a le temps de lire, qui a le courage d'écrire pendant que la bataille suprême est peut-être engagée et que les destinées du pays sont suspendues au fil du télégraphe? Depuis quatre jours la face des choses a complétement changé, les événements tombent sur nous comme la foudre, et la France, jusque-là ivre de confiance et chantant victoire, est mise tout d'un coup à la dure épreuve de la défaite.

Épreuve redoutable autant que nouvelle, oubliée depuis 1815, expliquée alors par la coalition de toute l'Europe contre un seul peuple, vengée depuis par tant de victoires!

Cette fois, hélas! c'est bien l'échec, c'est bien la mauvaise fortune qui reparaît. Le Prussien est partiellement vainqueur; l'étranger foule en maître notre Alsace et notre Lorraine! Entre lui et la capitale, un seul obstacle est debout, c'est l'armée; l'armée frappée à Wissembourg, frappée à Reichsofen, frappée à Forbach, mais intacte, Dieu merci, dans ses principaux corps, blessée mais non terrassée, plus terrible peut-être à l'ennemi avec le tronçon d'épée qui lui reste et la rage sacrée qui la transporte!

Derrière l'armée, il y a Paris, Paris fortifié, et derrière Paris fortifié, la France, la jeunesse de France toute entière à qui notre résistance donnera le temps de se lever et d'accourir.

Non certes, nous ne voulons pas, nous ne saurions pas récriminer en un pareil moment. Mais comment ne pas rappeler que si Paris est à l'abri d'un coup de main, s'il a cessé d'être une ville ouverte, si son enceinte bastionnée est le bouclier derrière lequel le cœur de la nation peut battre en sûreté, nous le devons à ce vieux patriote, à ce courageux orateur que nous avons vu, il y a quinze jours, indignement livré aux outrages d'une majorité, d'une presse et d'une populace en délire!

Au moment même où nous traçons, sans avoir le temps de les relire, ces lignes de la dernière heure, le Corps législatif rappelé en toute hâte fait sa rentrée au Palais-Bourbon. Quelle force peut-il apporter au gouvernement? Qui voudra croire que nos cœurs avaient besoin de lui pour ne pas défaillir? Ah! sans doute, si le ministère du 2 janvier avait montré autant de résolution que vient d'en montrer avec un si beau succès le ministère belge, s'il avait osé appeler le pays autour des urnes électorales dès le lendemain de son avénement, oui, la convocation de la Chambre serait aujourd'hui en même temps qu'un puissant encouragement pour la défense nationale, un immense soulagement pour le pouvoir. Et qui sait même si la guerre n'eût pas été ou prévenue ou mieux conduite?

Une majorité nationale — qui en peut douter? — aurait le droit de savoir comment ont été distribués les commandements militaires, quel plan a été suivi, et comment il se fait que, dans trois rencontres successives, nos corps d'armée échelonnés sur la frontière aient eu à lutter, sans pouvoir se porter secours, contre des forces quatre et cinq fois supérieures.

C'est la victoire du nombre, nous dit-on. Oui, sans doute; mais c'est aussi la victoire de la tactique, et pourquoi la tactique n'était-elle pas de notre côté? « Tout l'art de gagner les batailles, disait Naléon Ier, consiste à être le plus fort à un moment donné et sur un point donné. » Comment se peut-il que le procédé napoléonien ait été cette fois retourné contre nous?

Ah! que Dieu suscite un homme, un seul homme! et la France, en ce moment humiliée redeviendra invincible et victorieuse. Autant que personne — qu'on veuille bien nous croire! — nous compatissons aux angoisses et au deuil des familles; mais, avant tout, l'hon-

neur du drapeau ! avant tout, la grandeur du pays ! La paix après la défaite, la paix sans la revanche, nous, nous n'en voudrions pour rien au monde ; nous repoussons cette tentation comme un affront et comme un blasphème.

En attendant, le devoir, notre devoir à tous est visible comme le danger. Il faut que tout homme capable de porter une arme vienne se mettre en ligne contre les Prussiens. Les paroles, les dons en argent eux-mêmes ne suffisent plus ; il faut, comme on dit, payer de sa personne. Il faut que tous nos départements épargnés jusqu'ici par le fléau de la guerre accourent en aide à nos malheureux départements de l'Est et à notre héroïque armée. Malgré nos quatre-vingts ans de dissentions et tant de tristes causes d'affaiblissement moral, il faut que la race française prouve qu'elle n'a pas dégénéré et qu'elle ne se laissera pas faire la loi par un ennemi arrogant et tant de fois battu.

Et surtout, n'oublions pas d'élever nos cœurs vers Celui de qui seul découlent sur le monde toute force et toute justice. Qui n'a admiré depuis trois semaines à côté de l'élan de nos soldats, l'élan de nos prêtres et de nos religieuses, ces volontaires de la foi et de la charité? La bénédiction doit venir de là, la victoire en viendra aussi!

Dieu ne veut pas que la France périsse! Dieu ne peut pas vouloir que la nation de Frédéric et de Bismark devienne à notre place, *la Grande nation !*

LÉOPOLD DE GAILLARD.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LA CIVILISATION ÉGYPTIENNE

D'APRÈS LES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES SUR L'ANTIQUITÉ DE LA CIVILISATION ÉGYPTIENNE

Le premier caractère qui distingue la monarchie égyptienne, c'est son antiquité. « Du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent ! » Le général Bonaparte, dans son sublime langage, ne disait pas assez, car les progrès de la science archéologique permettent de faire remonter l'origine de la monarchie des Pharaons à plus de 3,000 ans avant Jésus-Christ.

M. Bunsen donne à cette origine la date de 4245 ; M. Mariette, celle de 5004, mais avec des réserves que nous croyons devoir citer. « La chronologie égyptienne, dit-il, présente des difficultés que personne jusqu'ici n'a réussi à vaincre... Pour toutes les dates antérieures à l'avénement de Psammétichus Ier (665 ans avant J.-C.), il est impossible de donner autre chose que des approximations qui deviennent de plus en plus incertaines à mesure qu'on remonte le cours des âges... Le doute en pareille matière augmente à mesure que l'on s'éloigne des temps voisins de notre ère, au point que, selon les systèmes, il peut y avoir jusqu'à deux mille ans de différence dans la manière de compter l'âge de fondation de la monarchie égyptienne [1]. »

[1] Mariette, *Notice des principaux monuments exposés dans les galeries provisoires du musée d'antiquités égyptiennes de S. A. le vice-roi, à Boulaq.* Alexandrie, 1864. — Il n'est pas inutile de faire remarquer ici que l'antiquité de la société égyptienne n'est nullement inconciliable avec la version des Septante, comme l'a montré Mgr Meignan dans son savant ouvrage sur le *Monde primitif*, p. 164 et 151. Paris, 1869. Palmé.

En admettant tout à fait les sages réserves du savant directeur des antiquités de l'Égypte, il n'en reste pas moins certain, dans l'état des découvertes actuelles que la monarchie des Pharaons remonte à trente siècles environ avant l'ère chrétienne.

Un autre caractère, non moins remarquable, de cette antique société, c'est qu'elle se montre à nous, dès l'origine, avec tous les signes de la civilisation. « C'est un phénomène digne de la plus sérieuse attention, dit Champollion-Figeac, que l'Égypte possédant à ces époques si reculées toutes les institutions civiles, religieuses et militaires, indispensables à la prospérité d'un grand peuple, et toutes les jouissances que le luxe des arts peut ajouter à la possession des avantages qu'assurent l'autorité des lois civiles et religieuses, la culture des sciences et le sentiment profond de la dignité et de la destination de l'homme [1]. »

« Dès que nous l'apercevons à l'origine des temps, la civilisation égyptienne se montre à nous toute formée, et les siècles à venir, si nombreux qu'ils soient, ne lui apprendront presque plus rien [2].»

« Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans cette civilisation mystérieuse, c'est qu'elle n'a pas d'enfance... L'Égypte, à cet égard, comme à tant d'autres, contredit les lois auxquelles nous ont habitués les races indo-européennes et sémitiques. Elle ne débute pas par le mythe, l'héroïsme, la barbarie [3]. » L'auteur que nous venons de citer a épuisé sa science et son esprit pour trouver la cause de cet étrange phénomène. « L'Égypte, dit-il, est une Chine née mûre et presque décrépite, ayant toujours eu cet air à la fois enfantin et vieillot que révèlent ses monuments et son histoire. » (*Loc. cit.*)

Cette spirituelle explication a fait sourire le lecteur, sans le convaincre. Plutôt que d'admettre la révélation, c'est-à-dire l'intervention de l'élément divin dans la création de l'homme et dans la formation des sociétés primitives, bien des savants de nos jours préfèrent se jeter dans les systèmes les plus bizarres et les plus inadmissibles. Il est nécessaire, à leurs yeux, que la société humaine ait « débuté par le mythe et la barbarie, » ainsi que l'homme lui-même, par la condition sauvage de la brute.

Mais ils sont forcés de reconnaître que l'Égypte résiste invinciblement à ce système.

« Les travaux gigantesques du canal de Suez, en remuant des im-

[1] *Égypte ancienne*, par Champollion-Figeac, Paris, 1839. Firmin Didot.

[2] *Aperçu de l'histoire d'Égypte depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête musulmane*, par Auguste Mariette-Bey, directeur du service de conservation des antiquités de l'Égypte. Alexandrie, 1864.

[3] E. Renan, *les Antiquités et les fouilles d'Égypte* (*Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1865).

mensités de ce sable que Dieu semble avoir accumulé pour nous garder le passé et l'histoire du monde, ne nous ont pas apporté un seul vestige de cet homme sauvage qui était répandu, avant le déluge, sur le reste du globe [1]. »

Nous oserons, pour résoudre le problème de l'antique civilisation égyptienne, proposer une explication plus conforme aux traditions et à la dignité du genre humain. Cette explication n'est pas nouvelle, il est vrai, car les sages du paganisme l'avaient pressentie longtemps avant qu'elle eût été mise dans tout son jour par les philosophes chrétiens.

Socrate enseignait « que les anciens, meilleurs que nous et plus proches des dieux, nous avaient transmis par la tradition les connaissances sublimes qu'ils tenaient d'eux [2]. »

Platon ajoute « que les premiers hommes, sortis immédiatement de la main des dieux, ont dû parfaitement les connaître comme leurs propres pères, et il est vraiment impossible de ne pas croire au témoignage des fils des dieux [3]. »

Ce que les sages de la Grèce avaient su entrevoir à travers le voile épais du paganisme, nous le voyons clairement à la lumière du christianisme et de la sainte Bible. Il nous paraît tout simple de croire que la société égyptienne, fondée la première, peu de siècles après le déluge, a dû s'organiser conformément aux principes de la loi naturelle, dont les descendants de Noë n'avaient pas encore perdu la tradition.

« Si nous croyons à la véracité du récit historique des Écritures, disait, il y a peu d'années, l'illustre promoteur de la réforme sociale en Angleterre, nous devons croire aussi que, lorsque les familles issues de Cham et de Japhet commencèrent leurs longues migrations, elles emportèrent avec elles de l'ancienne demeure qu'elles avaient partagée avec les fils de Sem les traditions religieuses qu'ils possédaient en commun.

« Quant à ceux qui ne veulent pas accepter le témoignage du livre qu'on peut appeler, pour se servir du plus modeste de ses augustes titres, le document le plus ancien et le plus vénérable de l'histoire humaine, nous pourrions leur répondre que le raisonnement reste encore le même. Le progrès des recherches ethnologiques et philologiques nous fournit des preuves évidentes de la suite des migrations vers le nord et vers l'ouest de la race touranienne et principalement de la race aryenne, parties de points nécessairement non

[1] H. Dufresne, *Moniteur officiel* du 2 juillet 1867.
[2] Platon, *Philèbe*, Œuvres, t. IV, p. 219.
[3] Platon, *Timée*, Œuvres, t. IX, p. 342.

définis, mais certainement très-rapprochés de la demeure des patriarches nomades. Rien, d'un autre côté, ne nous indique que leurs traditions provinssent d'une source différente de celle qui est décrite dans le livre de la Genèse, la séparation en trois branches de la famille de Noë. Si donc, tout semble démontrer les rapports intimes de ces races primitives avec les tribus sémitiques, comment est-il possible que les descendants de Cham et de Japhet aient pu laisser derrière eux leurs traditions religieuses au moment où, pour la première fois, ils se séparaient de leurs frères [1] ? »

Avec leurs traditions religieuses, les descendants de Cham, ancêtres des premiers Égyptiens, avaient, sans nul doute, conservé les règles morales qui assuraient l'existence et la perpétuité de la société domestique, et les notions des arts usuels nécessaires à la commodité de la vie.

« Avec le genre humain, dit Bossuet, Noë conserva les arts, tant ceux qui servoient de fondement à la vie humaine et que les hommes savoient dès leur origine, que ceux qu'ils avoient inventés depuis. Ces premiers arts que les hommes apprirent d'abord, et apparemment de leur Créateur, sont l'agriculture [2], l'art pastoral [3], celui de se vêtir [4], et peut-être celui de se loger. Aussi ne voyons-nous pas le commencement de ces arts en Orient, vers les lieux d'où le genre humain s'est répandu... C'est pourquoi on voit tout venir de ces terres toujours habitées, où les fondemens des arts demeurèrent en leur entier ; et là même on apprenoit tous les jours beaucoup de choses importantes. La connaissance de Dieu, et la mémoire de la création s'y conserva [5]. »

Les ruines de la tour de Babel sont encore là pour nous montrer à quel degré d'avancement l'art de bâtir était déjà parvenu [6] ; et les détails donnés par la Bible sur la construction de l'Arche, laissent entrevoir un vaste ensemble de connaissances nautiques qui durent se transmettre aux habiles mariniers du Nil et aux hardis navigateurs de l'ancienne Phénicie.

Nous ne voulons pas pousser plus loin ces considérations préliminaires : il en sort, à nos yeux, une lueur suffisante pour éclairer les origines de la civilisation égyptienne, dont l'antiquité incontestable reste l'énigme du sphinx aux regards étonnés de nos Œdipes mo-

[1] Gladstone, *du Rôle de l'ancienne Grèce dans l'histoire providentielle du monde* (*Revue des cours littéraires*, année 1866, p. 76 et 77).

[2] Genèse, II, 15 ; III, 17, 18, 19 ; IV, 2.

[3] *Ibid.*, IV, 2.

[4] *Ibid.*, III, 21.

[5] Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, Ire partie, Ire et IIe époques.

De Saulcy, *Dictionnaire des antiquités bibliques*, p. 87.

dernes. Un vrai savant qui, dans ses conférences au cercle de la rue Bonaparte, s'est montré si bien au courant des découvertes de l'égyptologie contemporaine, mais qui ne rougit pas d'unir les lumières de la révélation à celles de la science, a formulé en ces termes l'explication du problème : « Rien ne ressemble moins aux grossiers éléments d'une société naissante que ces premiers temps de l'empire égyptien. Il ne faut pas oublier, en effet, que ce pays n'a jamais passé par l'état sauvage, et que, si les croyances révélées aux patriarches étaient déjà altérées dans la race de Cham, il lui restait assez de lumières pour ne pas se borner à la satisfaction journalière des besoins matériels[1].»

Essayons maintenant, à la clarté de ces principes, de pénétrer aussi loin que nous pourrons dans le labyrinthe des antiquités égyptiennes.

LIVRE PREMIER

ORGANISATION SOCIALE

I

CONSTITUTION DE LA FAMILLE.

Les institutions qui régissent la famille et la propriété sont seules capables d'unir les hommes et de rendre perpétuelle la durée des États. Ces bases de l'organisation sociale nous apparaissent tout d'abord chez les anciens Égyptiens, solidement établies comme leurs pyramides.

La famille reposait sur l'unité du mariage et le respect des parents, et sa perpétuité se trouvait assurée par le droit de primogéniture qui, depuis la famille royale jusqu'à la plus modeste famille de laboureur ou d'artisan, était universellement admis. C'était là le fondement de la famille et de la société. Aussi voit-on, dans l'Écriture sainte, l'orgueilleux Pharaon résister à toutes les plaies dont Dieu accabla l'Égypte pour délivrer les Israélites. Mais lorsque les premiers-nés du peuple égyptien eurent été tous frappés de mort en une seule nuit, le roi céda aussitôt, car la nation tout entière était atteinte à la source même de son existence[2].

Les monuments de tous les âges nous montrent l'autorité du père

[1] Robiou, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, page 83.
[2] Exode, XII, 29 à 31.

de famille environnée du plus grand respect. Sur un grand nombre de stèles, recueillies par M. Mariette dans le musée de Boulaq, on lit ces mots : « Oblation faite en faveur du *chef de maison* (suit le nom)...[1]. »

« Les lois religieuses de l'Égypte obligeaient les familles à venir, à certains jours de l'année, présenter des offrandes aux parents morts. Notre stèle (consacrée à la mémoire d'*Entef*, personnage qui vivait au commencement de la douzième dynastie) n'est que la représentation de l'une de ces fêtes funèbres. Entef siége à côté de sa femme; ses fils, ses filles se présentent devant lui. Les uns prononcent les prières consacrées; les autres apportent des victuailles, des parfums. Au dernier registre, la scène est curieuse à étudier par la variété des tableaux. Outre les parties d'animaux déjà sacrifiés, des serviteurs amènent des animaux vivants[2]. »

On peut juger des sentiments que professaient à l'égard de l'autorité paternelle les anciens Égyptiens par le passage suivant d'un très-ancien document dont l'authenticité n'a pas été contestée.

« ... Le fils qui reçoit la parole de son père deviendra vieux à cause de cela. Aimée de Dieu est l'obéissance; la désobéissance est haïe de Dieu, l'obéissance d'un fils envers son père, c'est la joie..., il est cher à son père, et sa renommée est dans la bouche des vivants qui marchent sur la terre. Le rebelle voit la science dans l'ignorance, les vertus dans les vices; il commet chaque jour avec audace toute sorte de fraudes, et en cela il vit comme s'il était mort. Ce que les sages savent être la mort, c'est sa vie de chaque jour; il avance dans ses voies chargé de malédictions. Un fils docile au service de Dieu sera heureux à la suite de son obéissance[3]... »

Il est impossible de ne pas reconnaître dans ce précieux document les idées morales des temps primitifs, dont la tradition nous a été si fidèlement conservée par la Bible. On y retrouve presque textuellement le 4e précepte du Décalogue : « Honorez votre père et votre mère, afin que vous méritiez de vivre longtemps. »

Sur une stèle funéraire, décrite par M. Mariette dans sa *Notice du musée de Boulaq* (n° 44, p. 72), on voit le défunt, *Maï*, recevant les hommages des membres de sa famille.

« Un des fils de Maï s'appelait Men-Nefer. Pour quelque motif inconnu, il a été rayé de la liste des membres de la famille, et, en effet,

[1] Mariette, *Notice des principaux monuments du musée d'antiquités égyptiennes à Boulaq*, p. 73.

[2] Mariette, *Notice*, p. 85.

[3] Petit traité de morale par Phtah-Hotep, qui vivait sous le règne d'Assa-Tatkéra, avant-dernier roi de la Ve dynastie — traduit en partie par M. Chabas dans la *Revue archéol.*, XXIXe vol. de la Ire série.

son image tout entière est martelée. Un autre fils avait également mérité cette marque d'infamie, qui n'a atteint que le nom propre du personnage. »

Pour punir les mauvais fils, il n'y avait pas de meilleur moyen que cette flétrissure. Le lecteur pourra s'en convaincre, lorsque, après avoir exposé le système religieux des Égyptiens, nous aurons montré l'importance suprême qu'ils attachaient aux honneurs funéraires. Déjà, il est facile de comprendre que de semblables coutumes devaient puissamment fortifier l'autorité paternelle, ce principe essentiel de toute société civilisée.

Au respect des parents s'ajoutait naturellement celui des vieillards. « Avec les Lacédémoniens seuls, dit Hérodote, les Égyptiens sont d'accord sur cet autre usage : les jeunes gens, lorsqu'ils rencontrent leurs anciens, cèdent le pas et font un détour; à leur approche, ils se lèvent de leurs siéges[1]. »

Les obligations des parents envers leurs enfants étaient exactement remplies dans l'ancienne Égypte, ainsi qu'on peut le voir par un curieux passage de Diodore, qui montre, en même temps, combien les mœurs et la législation favorisaient la fécondité du mariage, cette source unique d'une population forte et nombreuse.

« Les parents sont obligés de nourrir tous leurs enfants, afin d'augmenter la population, qui est regardée comme contribuant le plus à la prospérité de l'État... Ils pourvoient à l'entretien de leurs enfants sans aucune dépense et avec une frugalité incroyable. Ils leur donnent des aliments cuits très-simples, des tiges de papyrus, qui peuvent être grillées au feu, des racines et des tiges de plantes palustres, tantôt crues, tantôt bouillies ou rôties; et comme presque tous les enfants vont sans chaussures et sans vêtements, à cause du climat tempéré, les parents n'évaluent pas au delà de vingt drachmes (un peu moins de 20 francs) toute la dépense qu'ils font pour leurs enfants jusqu'à l'âge de la puberté... Les enfants du peuple reçoivent l'éducation de leurs pères ou de leurs parents, qui leur apprennent le métier que chacun doit exercer pendant sa vie, ainsi que nous l'avons dit. Ceux qui sont initiés aux arts sont seuls chargés d'apprendre à lire aux autres[2]. »

Un système d'éducation si simple et si naturel devait singulièrement favoriser la fécondité du mariage parmi les classes populaires.

Le nombre des enfants n'était pas moins grand dans les familles aristocratiques.

« On voit dans les monuments les plus simples, peints sur un pan-

[1] Hérodote, liv. II, 80.
[2] Diodore, liv. I, 80 et 81.

neau de bois ou sculptés sur une dalle de pierre calcaire, et représentant les devoirs funèbres rendus aux chefs d'une famille par tous ses enfants, que leur nombre, pour les deux sexes, s'élève de huit à douze et parfois au delà; et si le luxe de ces monuments désigne des familles plus distinguées et des classes supérieures, ils rendent à l'égard de ces familles le même témoignage quant au grand nombre des enfants qui appartenaient à chacune; les tableaux sculptés à Thèbes nous donnent la liste de neuf descendants mâles de Rhamsès-Méiamoun et d'un nombre encore plus considérable de filles. L'ancienne société égyptienne différa en ce point essentiel de l'état des sociétés modernes[1]. »

L'inégalité qui a pesé si durement sur la femme dans les sociétés antiques ne se retrouve pas en Égypte.

« La femme, au contraire, dit M. Mariette, prenait une large place dans la famille. Les droits qu'elle tenait de sa naissance n'étaient pas absorbés dans ceux du mari, et elle les transmettait intacts à ses enfants. A certaines époques, les tableaux de famille nomment souvent la mère à l'exclusion du père. Dans les inscriptions de l'ancien empire, l'amour entre époux est parfois exprimé d'une manière délicate et touchante[2]. »

Aussi a-t-on pu remarquer avec raison que les femmes, qui jouent un grand rôle dans l'histoire des anciennes dynasties égyptiennes, ont eu, dans la vie privée, une liberté d'action tout à fait étrangère aux mœurs de beaucoup de peuples orientaux[3].

« C'est par l'état *social des femmes*, dit M. de Bonald, qu'on peut toujours déterminer la nature des institutions politiques d'une société. En Égypte, où nous avons trouvé le type de la constitution sociale, les lois soumettaient les maris à leurs femmes *en l'honneur d'Isis* : ce qui veut dire que cette dépendance était inspirée par la religion et les mœurs, plutôt qu'elle n'était commandée par les lois : on n'y connaissait donc ni le divorce ni la polygamie[4]. »

Voici le passage de Diodore auquel l'éminent publiciste fait allusion :

« Contrairement à l'usage reçu chez les autres nations, les lois permettent aux Égyptiens d'épouser leurs sœurs, à l'exemple d'Osiris et d'Isis. Celle-ci, en effet, ayant cohabité avec son frère Osiris, jura, après la mort de son époux, de ne jamais souffrir l'approche d'aucun homme, poursuivit le meurtrier, régna selon les lois et

[1] Champollion-Figeac, *Égypte ancienne*, 173.
[2] *Notice sur le musée de Boulaq*, p. 181.
[3] Robiou, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 102.
[4] De Bonald, *Théorie du pouvoir*, t. I, p. 253.

combla les hommes des plus grands biens. Tout cela explique pourquoi la reine reçoit plus de puissance et de respect que le roi, et pourquoi chez les particuliers la femme domine l'homme, et qu'il est stipulé entre les mariés, selon les termes du contrat dotal, que l'homme obéira à la femme[1]. »

Nous croyons, avec Champollion-Figeac, que les mariages incestueux ne furent permis en Égypte que sous les Ptolémées, c'est-à-dire à l'époque de la décadence morale de ce pays. Il serait d'ailleurs facile de s'en assurer en vérifiant les inscriptions funéraires qui indiquent presque toujours la filiation des époux; la solution de ce problème revient naturellement à M. Mariette et nous osons le signaler à son attention.

Quoi qu'il en soit, la condition relevée de la femme, en Égypte, est attestée par les monuments qui nous la montrent partageant avec son mari la direction de la maison et l'autorité domestique[2]. Champollion-Figeac nous a laissé de curieux détails sur l'intérieur des riches familles, sur l'habillement et la toilette des femmes et des enfants, et sur les caractères particuliers de la race égyptienne.

« La tête était habituellement découverte; la chevelure était frisée ou nattée; un manteau de laine était parfois jeté sur la tunique, et ils le quittaient à l'entrée des temples. Les femmes portaient avec la tunique d'amples vêtements en lin ou en coton, à larges manches, unis ou rayés, blancs ou de couleur unie; leur chevelure était artistement soignée; leur tête, leurs oreilles et leurs mains étaient ornées de bandeaux, de boucles et d'anneaux. Une chaussure légère enveloppait leurs pieds, elles sortaient le visage découvert, accompagnées de quelques femmes de service qu'elles avaient en assez grand nombre dans leur maison. Habillées aussi avec d'amples robes d'étoffes rayées, les suivantes avaient leurs cheveux tressés et tombant sur leurs épaules; elles portaient de plus un large tablier de même étoffe que leur robe, point de bijoux ni autres parures, et se tenaient dans une situation très-respectueuse en présence de la dame de la maison. Les filles sorties de l'âge de l'enfance étaient habillées comme leur mère, à l'exception des ornements de la tête; et les enfants des deux sexes n'avaient pour tout habillement ou parure, durant les sept ou huit premières années, que des boucles d'oreilles.

« La race était belle, d'une haute taille, un peu grêle, en général,

[1] Diodore, I, 27. — En supposant que cette dernière assertion soit exacte, nous devons faire observer que, sur ce point, la constitution de la famille égyptienne n'était pas en harmonie avec l'ordre naturel : saint Paul et, d'après lui, tous nos législateurs ont dit que la femme doit obéir à son mari.

[2] Champollion-Figeac, *Égypte anc.*, p. 56 et 165.

et vivant longtemps, comme le prouvent celles des inscriptions funéraires où l'âge des défunts dépasse quatre-vingts ans. Du reste, toutes les exceptions à ces données générales se rencontraient dans la population égyptienne comme dans toutes les autres. Nous ne réunissons ici que les traits principaux de sa constitution physique, d'après les monuments d'accord avec les récits de l'histoire. Du reste, Hérodote, qui a vu l'Égypte avant sa décadence entière, assure qu'après les Libyens, les Égyptiens étaient, en général, les plus sains des hommes. Le grand nombre de momies d'hommes ou de femmes, qui ont été ouvertes, corrobore ce témoignage[1]. »

Dans son *Discours sur l'histoire universelle*, Bossuet esquisse à grands traits la physionomie du peuple égyptien et nous montre les résultats de sa mâle éducation.

« Ces sages d'Égypte, dit le grand évêque de Meaux, avoient étudié le régime qui fait les esprits solides, les corps robustes, les femmes fécondes et les enfants vigoureux. Par ce moyen, le peuple croissoit en nombre et en forces. Le pays étoit naturellement sain; mais la philosophie leur avoit appris que la nature veut être aidée. Il y a un art de former les corps aussi bien que les esprits[2]. Cet art, que notre nonchalance nous a fait perdre, étoit bien connu des anciens, et l'Égypte l'avoit trouvé. Elle employoit principalement à ce beau dessein la frugalité et les exercices... La course à pied, la course à cheval, la course dans les chariots se pratiquoit en Égypte avec une adresse admirable, et il n'y avoit point dans tout l'univers de meilleurs hommes de cheval que les Égyptiens.

« Quand Diodore nous dit qu'ils rejetoient la lutte comme un exercice qui donnoit une force dangereuse et peu durable[3], il a dû l'entendre de la lutte outrée des athlètes, que la Grèce elle-même, qui la couronnoit dans ses jeux, avoit blâmée, comme peu convenable aux personnes libres; mais, avec une certaine modération, elle étoit digne des honnêtes gens ; et Diodore lui-même nous apprend que le Mercure des Égyptiens en avoit inventé les règles aussi bien que l'art de former les corps.

« Il faut entendre de même ce que dit encore cet auteur touchant la musique. Celle qu'il fait mépriser aux Égyptiens, comme capable de ramollir les courages, étoit sans doute cette musique molle et efféminée qui n'inspire que les plaisirs et une fausse tendresse : car, pour cette musique généreuse dont les nobles accords élèvent l'esprit et le cœur, les Égyptiens n'avoient garde de la mépriser,

[1] Champollion-Figeac, *Égypte ancienne*, p. 173.
[2] Diodore, liv. I, 53.
[3] *Ibid.*, 81.

puisque, selon Diodore même, leur Mercure l'avoit inventée, et avoit aussi inventé le plus grave des instruments de musique[1]. »

Voici le passage de Diodore qui a inspiré à l'illustre évêque de Meaux les sages réflexions que nous venons de reproduire : « Il n'est pas permis d'apprendre la lutte et la musique; car, selon la croyance égyptienne, les exercices de corps journaliers donnent aux jeunes gens, non pas la santé, mais une force passagère et tout à fait préjudiciable. Quant à la musique, elle passe non-seulement pour inutile, mais pour nuisible, en rendant l'esprit de l'homme efféminé[2]. » — Bossuet a eu raison de faire ses réserves contre les assertions trop absolues de Diodore, car les recherches de Champollion ont amené la découverte d'un certain nombre d'instruments de musique, dont les débris ont été retrouvés dans les tombeaux de l'antique Égypte. (*Égypte anc.*, p. 183.) — De même pour la lutte ou gymnastique : « Parmi les exercices variés, qui font partie de l'éducation militaire, et qui sont figurés sur de nombreux monuments, on retrouve les préceptes de la gymnastique la plus perfectionnée. Rien n'est plus varié que les poses et les attitudes des lutteurs, attaquant, se défendant, reculant et avançant tour à tour, se baissant ou se renversant, se relevant et triomphant de l'adversaire par la force, la ruse et l'adresse. Dans ces exercices, les lutteurs étaient nus; une large ceinture soutenait et favorisait leurs efforts. » (*Ibid.*, p. 149.)

Une heureuse découverte de M. Mariette nous permet de compléter le portrait de la race égyptienne. Une statue, trouvée dans la nécropole de Saqqarah, près de Memphis, représente un personnage debout, coiffé de la perruque ronde[3], les bras collés au corps; il marche, la jambe gauche en avant.

« Ce beau monument, dit M. Mariette, nous offre à la fois le type parfait du fellah des provinces moyennes de l'Égypte et des œuvres d'art de l'ancien empire. Le personnage est grand, svelte, élancé. Il a la tête petite. Les yeux sont bien ouverts, le nez est court et rond, la bouche un peu épaisse et bienveillante, les joues pleines. La carrure des épaules est remarquable, les pectoraux sont puissants; mais, comme la race elle-même, l'individu, ainsi représenté, manque de hanches, tandis que ses jambes nerveuses et sèches semblent faites pour la course[4]. »

[1] Bossuet, *Discours sur l'histoire univ.*, t. II, p. 188 et suiv.
[2] Diodore, liv. I, 81.
[3] Les grosses perruques qu'on retrouve si fréquemment dans les monuments de l'ancien empire, sur la tête des personnes des deux sexes, faisaient l'office du turban actuel, qui n'est qu'un préservatif contre l'ardeur des rayons solaires.
[4] *Notice*, p. 181.

II

CLASSEMENT DE LA POPULATION.

Chez les Égyptiens, le premier peuple qui soit parvenu à établir une société vraiment civilisée, la population était partagée en classes distinctes, où les familles se trouvaient héréditairement attachées à la même profession. Les deux classes dominantes étaient celles des prêtres et des guerriers. Dans un rang inférieur venaient celle des agriculteurs, des pasteurs, des marchands, des artisans, des bateliers, auxquelles étaient dévolus la culture des terres, l'entretien des troupeaux, le commerce, l'exercice des métiers, le service des communications et des transports par le Nil et les canaux dont le pays était couvert[1].

Pour comprendre la puissance et la durée de cette organisation, il faut se reporter à son origine. Au début des sociétés antiques, les institutions sociales reposaient essentiellement sur la famille, base de toute société. Or les enfants étaient naturellement portés à prendre le métier de leur père. La nécessité de pourvoir eux-mêmes à leur existence, aussitôt que leurs forces le permettaient, et la facilité qu'ils avaient de travailler sous les yeux et avec l'aide du chef de famille, les amenaient à embrasser l'état paternel, auquel ils s'étaient habitués et initiés dès l'enfance. C'est ainsi que non-seulement l'art de l'agriculture, mais encore tous les arts, tous les métiers, toutes les sciences devinrent héréditaires dans les familles.

Une fois en possession d'un moyen d'existence, il est également naturel que les familles cherchent à s'en assurer la conservation. L'identité des intérêts rapprocha celles qui étaient occupées au même métier ; elle ne tardèrent pas à former des corporations de parents unis par le lien professionnel et par le lien du sang.

Les Égyptiens sont probablement le premier peuple chez lequel ces principes aient été régulièrement appliqués. « Il n'étoit pas permis, dit Bossuet, d'être inutile à l'État : la loi assignoit à chacun son emploi, qui se perpétuoit de père en fils. On ne pouvoit ni en avoir deux, ni changer de profession ; mais aussi toutes les professions étoient honorées. Il falloit qu'il y eût des emplois et des personnes plus considérables, comme il faut qu'il y ait des yeux dans le corps : leur éclat ne fait pas mépriser les pieds ni les parties les plus basses.

[1] Hérodote, II, 164. — Diodore de Sicile, I, 73-74.

Ainsi, parmi les Égyptiens, les prêtres et les soldats avoient des marques d'honneur particulières ; mais tous les métiers, jusqu'aux moindres, étoient en estime ; et on ne croyoit pas pouvoir sans crime mépriser les citoyens dont les travaux, quels qu'ils fussent, contribuoient au bien public. Par ce moyen, tous les arts venoient à leur perfection : l'honneur qui les nourrit, s'y mêlait partout ; on faisoit mieux ce qu'on avoit toujours vu faire et à quoi on s'étoit uniquement exercé dès son enfance.

« Mais il y avoit une occupation qui devoit être commune, c'étoit l'étude des loix et de la sagesse. L'ignorance de la religion et de la police du pays n'étoit excusée en aucun état. Au reste, chaque profession avoit son canton qui lui étoit assigné. Il n'en arrivoit aucune incommodité dans un pays dont la largeur n'étoit pas grande ; et, dans un si bel ordre, les fainéants ne savoient où se cacher[1]. »

On reconnaît ici le génie de Bossuet à cette ferme précision avec laquelle il a tracé les règles d'une bonne organisation du travail conforme à la nature des choses, non moins qu'aux principes fondamentaux de toute société. Le respect de la famille et de la tradition, le maintien de l'harmonie et de la hiérarchie sociales, le travail honoré et protégé, rien n'est oublié dans cet admirable aperçu de l'économie politique des anciens Égyptiens.

On en pourrait conclure, toutefois, que les professions étaient rigoureusement héréditaires, et que les castes étaient absolument fermées. Ampère a démontré le contraire au moyen des inscriptions funéraires découvertes dans les tombeaux contemporains des anciennes dynasties. On y trouve, en effet, l'indication d'un grand nombre de mariages contractés entre personnes appartenant à des classes distinctes. « Ce qui achève, dit le savant académicien, de ruiner l'hypothèse des professions exclusives auxquelles eussent été vouées les diverses familles et par suite les diverses castes, c'est de trouver que, dans la même famille, les fils des mêmes parents sont, les uns de condition sacerdotale, les autres de condition militaire, les autres de condition civile[2]. »

[1] *Discours sur l'histoire universelle*, édition de 1811, t. II, p. 171 et 172.

[2] *Des castes et de la transmission héréditaire des professions dans l'ancienne Égypte.* — Mémoire inséré dans le *Journal général de l'Instruction publique* et dans le Xe volume de la *Revue archéologique*. Ampère démontre par cette savante étude « qu'il n'y avait pas de *castes* chez les anciens Égyptiens, en prenant ce mot dans un sens rigoureux, le sens, par exemple, qu'il a dans l'Inde. » Il explique très-bien comment une légère inexactitude qui s'est glissée dans les histoires d'Hérodote et de Diodore au sujet de la transmission héréditaire dans la classe des prêtres et dans celle des guerriers, a suffi « pour établir sur l'hérédité des fonctions et la séparation des castes chez les Égyptiens, un système qui a fini par devenir complétement erroné. » — « On sait, a dit M. Egger en parlant des professions héréditaires,

Il est vrai que les monuments, privilége funéraire des classes élevées, ne font jamais mention des laboureurs ni des artisans, mais il est permis de croire que, dans une société aussi régulièrement organisée, les différentes classes étaient régies par les mêmes lois et les mêmes coutumes. Dans les familles nombreuses, comme l'étaient en général celles des âges primitifs, la liberté des vocations pouvait, d'ailleurs, se concilier aisément avec l'hérédité des professions. Une seule, celle des gardiens de porcs, était rigoureusement héréditaire, parce que les membres de cette corporation étaient forcés de se marier entre eux, à cause de la répugnance invincible qu'inspiraient ces vils animaux. « Les porchers des Égyptiens, seuls de tout le peuple, n'entrent dans aucun temple de la contrée. On ne leur donne point de filles en mariage et nul n'épouse leurs filles ; ils ne peuvent se marier qu'entre eux[1]. »

III

ÉTAT DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.

La constitution de la propriété foncière ne contribuait pas moins que l'hérédité professionnelle à maintenir la distinction des classes et la hiérarchie sociale. « Tout le sol, dit Diodore, en parlant des institutions de l'ancienne Égypte, est partagé en trois portions. La première et la plus considérable appartient au collége des prêtres, qui jouissent du plus grand crédit auprès des indigènes, tant à cause de leurs fonctions religieuses que parce qu'ils ont reçu l'éducation et l'instruction les plus complètes. Leurs revenus sont employés à la dépense des sacrifices, à l'entretien de leurs subordonnés et à leurs propres besoins; car les Égyptiens pensent qu'il ne faut pas changer les cérémonies religieuses, qu'elles doivent toujours et de la même façon être accomplies par les mêmes ministres, et que les conseillers souverains doivent être à l'abri du besoin. En effet, les prêtres sont les premiers conseillers du roi ; ils l'aident par leurs travaux, par leurs avis et leurs connaissances ; au moyen de l'astrologie et de

on sait, que dans l'ancienne Égypte, la société était constituée sur cette base à tous les degrés de l'échelle sociale. On a même cru longtemps, d'après le témoignage d'Hérodote et celui de Diodore, que les castes égyptiennes étaient absolument fermées; mais un curieux mémoire de J.-J. Ampère (1848) a démontré le contraire, et les découvertes de la science viennent chaque jour confirmer la vérité de ses observations. » (Bulletin de la *Société d'économie sociale*, juin 1868.)

[1] Hérodote, II, 47; traduction de Giguet. Paris, 1860.

l'inspection des victimes, ils prédisent l'avenir et ils tirent des livres sacrés le récit des actions les plus utiles. Il n'en est pas ici comme chez les Grecs, où un seul homme ou une seule femme est chargé du sacerdoce. Chez les Égyptiens, ils sont nombreux ceux qui s'occupent des sacrifices et du culte des dieux, et ils transmettent leur profession à leurs descendants. Ils sont exemptés de l'impôt et ils viennent immédiatement après le roi, quant à leur considération et à leurs priviléges.

« La seconde partie du sol appartient aux rois; ils en tirent les impôts employés aux dépenses de la guerre et à l'entretien de leur cour. Les rois récompensent de leurs propres revenus les hommes de mérite sans faire appel à la bourse des particuliers.

« La dernière portion du sol est affectée aux guerriers et à tous ceux qui sont sous les ordres des chefs de la milice. Très-attachés à leur patrie à cause des biens qu'ils y possèdent, ils affrontent pour la défendre, tous les dangers de la guerre. Il est en effet absurde de confier le salut de tous à des hommes qui n'ont aucun lien qui les attache au bien commun; et ce qu'il y a surtout de remarquable, c'est que les guerriers vivant ainsi dans l'aisance augmentent la population par leur progéniture au point que l'État peut se passer du secours des troupes étrangères. C'est ainsi que les enfants, encouragés par l'exemple de leurs pères, sont jaloux de s'exercer aux œuvres militaires et se rendent invincibles par leur audace et leur expérience[1]. »

Pour compléter ce que dit Diodore de la classe des guerriers, nous devons ajouter ici les passages suivants d'Hérodote : « A chaque chef de famille (dans ce passage, Hérodote parle des guerriers), sous les premiers rois, douze arpents d'excellente terre avaient été donnés. » Et, un peu plus loin : « Chaque guerrier possédait exempts d'impôts, douze arpents d'excellente terre[2]. »

[1] Diodore, liv. I, 73; traduction de Hœfer, 2e édition, Paris, 1865. — En écartant certaines fables dont le caractère mythologique est facile à reconnaître, nous regardons comme digne de foi le curieux exposé qui nous a été laissé par Diodore « des mœurs, des lois et des institutions » de l'ancienne Égypte. Il avait lui-même visité ce pays et ne s'en était pas rapporté au témoignage des autres historiens. « Nous exposerons, dit-il, les faits que nous avons soigneusement exa- « minés et qui se trouvent consignés dans les annales des prêtres d'Égypte » (liv. I, 69). Après avoir dit (liv. I, 46) qu'il « a visité ce pays sous Ptolémée, fils de « Lagus, pendant la 180e olympiade, » il ajoute : « Enfin, nous-même, pendant « notre voyage en Égypte, nous avons eu des relations avec beaucoup de prêtres, « et nous nous sommes entretenu avec un grand nombre d'envoyés éthiopiens. « Après avoir soigneusement recueilli ce que nous avons appris de cette manière, « et compulsé les récits des historiens, nous n'avons admis dans notre narration « que les faits généralement avérés » (liv. III, 10). — On sait que Diodore était contemporain de Jules César et d'Auguste.

[2] Hérodote, II, 141, 168.

Cette organisation de la propriété foncière ressemble beaucoup à celle qui existait dans notre pays sous le régime féodal et qui existe encore, au moins de fait, en Angleterre, où l'aristocratie et le clergé possèdent la plus grande partie du sol.

Les deux premières classes étaient exemptes d'impôts ; mais les prêtres avaient à leur charge tous les frais du culte : et bien que le trésor royal eût à supporter les dépenses de la guerre, il est évident que les guerriers devaient non-seulement pourvoir à leur entretien et à leur équipement, mais encore à tous les frais de l'organisation militaire, et, comme notre ancienne noblesse, ils avaient seuls le glorieux privilége d'acquitter l'impôt du sang.

Nous n'avons pas une connaissance assez parfaite de la législation égyptienne pour dire, avec certitude, quel était le régime de succession en vigueur, et comment s'effectuait la conservation du patrimoine dans chaque famille.

Des publicistes modernes, confondant la stabilité avec l'immobilité, ont cru que la faculté de tester n'existait pas dans les antiques législations de l'Orient. Cette opinion nous paraît peu compatible avec la puissance de l'autorité paternelle qui avait un caractère souverain dans les familles de l'ère primitive. La Bible ne nous représente-t-elle pas le patriarche Jacob, à son lit de mort, déshéritant Ruben, l'aîné de ses douze fils et choisissant Judas pour héritier ? Et cette scène, si bien racontée par l'Écriture sainte, se passe précisément en Égypte. Il est vrai que les descendants d'Abraham avaient conservé, mieux que les Égyptiens, les traditions du régime patriarcal, mais ces derniers, comme nous l'avons vu, professaient aussi un grand respect pour l'autorité paternelle, et tout nous porte à croire qu'ils avaient dû concilier ses droits avec les exigences du principe de l'hérédité professionnelle. Un passage de Diodore semble d'ailleurs trancher la question dans ce sens. « Le législateur, dit-il, avait considéré que les biens appartiennent à ceux qui les ont acquis, soit par leurs travaux, soit par *transmission*, soit par dons[1]. »

Quoi qu'il en soit, il est certain, d'après les témoignages d'Hérodote et de Diodore, que tout le sol de l'ancienne Égypte appartenait originairement au roi, aux prêtres et aux guerriers. La constitution de la propriété foncière a dû contribuer, pour une large part, à la stabilité qui est le caractère distinctif de la société égyptienne. La transmission héréditaire du sol dans les deux classes des prêtres et des guerriers assurait, en effet, une base solide à leur prépondérance en même temps qu'elle garantissait l'indépendance et la di-

[1] Diodore, I, 79.

gnité de ces classes aristocratiques. Elles étaient ainsi parfaitement en mesure de seconder la royauté pour le gouvernement, l'administration et la défense du pays.

IV

ORGANISATION DU TRAVAIL AGRICOLE ET INDUSTRIEL.

Au point de vue du travail agricole, l'ancienne Égypte nous offre une particularité digne d'attention. Certains auteurs modernes ont cru que les guerriers cultivaient eux-mêmes leurs terres, comme les légionnaires de l'ancienne Rome; mais cette supposition ne saurait se concilier avec le témoignage des anciens historiens qui ont visité l'Égypte. « Il ne leur est permis, dit Hérodote en parlant des guerriers, de cultiver aucun art mécanique; mais ils exercent les arts de la guerre et se les transmettent de père en fils[1]. » Du reste, la question est résolue par le passage suivant de Diodore : « Les agriculteurs passent leur vie à cultiver les terres qui leur sont, à un prix modéré, affermées par le roi, les prêtres et les guerriers[2]. »

En parlant de la classe militaire, nous apprécierons les conséquences du régime d'oisiveté auquel elle était soumise.

Quant à la classe sacerdotale, absorbée par le service du culte, l'administration du pays, l'étude des sciences et des lois, il ne lui était pas possible de se livrer à la culture des terres. Elle les affermait, comme la classe militaire, aux agriculteurs. Malgré nos recherches, nous n'avons pu découvrir jusqu'ici aucun renseignement certain sur la condition économique de la classe agricole. Nous savons seulement par le passage de Diodore, cité plus haut, que les terres étaient affermées à un prix modéré. L'esprit de stabilité et le principe d'hérédité professionnelle, qui régnaient dans l'ancienne Égypte permettent de croire que les propriétés privées étaient, en général, soumises à une sorte de substitution perpétuelle[3], en sorte que les familles agricoles vivaient, de génération en génération, sur les mêmes terres. Cet état de stabilité était éminemment favorable à la prospérité morale et matérielle de la famille, ainsi qu'aux progrès de l'agriculture. « Élevés dès leur enfance au milieu des travaux rustiques, ils ont en ce genre d'occupation plus d'expérience que les

[1] Hérodote, liv. II, 166.
[2] Diodore, liv., I, 74.
[3] Robiou, *Histoire ancienne des peuples d'Orient*, p. 157. Il est probable que ces familles étaient régies par les coutumes patriarcales.

agriculteurs d'aucun autre peuple. Ils connaissent parfaitement la nature du sol, l'art de l'arroser, les époques de la semaille, de la moisson et de la récolte de tous les autres fruits ; ils tiennent ces connaissances en partie de leurs ancêtres, en partie de leur propre expérience.

« La même observation peut s'appliquer aux pasteurs ; ayant, en quelque sorte, hérité de leurs pères la charge de soigner les troupeaux, ils passent toute leur vie à l'élève des bestiaux. Aux connaissances héritées de leurs pères, ils ajoutent eux-mêmes de nouveaux perfectionnements[1]. »

L'industrie n'était pas moins prospère. La classe des artisans avait été, comme toutes les autres, constituée sur la base la plus stable, celle de la conservation héréditaire du même métier dans chaque famille. Un publiciste célèbre a prétendu que le « peuple égyptien » travaillant aux œuvres des artisans, ne possédait rien en propre[2]. » Pour démontrer la vérité d'une semblable assertion, il eût fallu prouver que les artisans égyptiens étaient réduits à la condition d'esclaves, ce qui est formellement contredit par Diodore, comme nous le verrons tout à l'heure, et ne se trouve confirmé par aucun des monuments récemment découverts.

Nous croyons pouvoir affirmer que les artisans de l'ancienne Égypte, à l'exception de ceux qui étaient attachés aux temples ou aux travaux publics, avaient la propriété pleine et entière de leurs métiers, et qu'ils pouvaient disposer librement du fruit de leur travail. La possession du sol était seule interdite aux artisans comme aux laboureurs ; mais il y a lieu de croire qu'ils pouvaient posséder en propre leurs maisons d'habitation et les petits jardins dont elles étaient environnées.

Champollion-Figeac qui s'était si bien assimilé la science de son frère et sa connaissance profonde des arts et des métiers de l'ancienne Égypte, nous représente le peuple de ce pays, « avec ses assiettes de terre vernissée, ses corbeilles de jonc, sa simple tunique de lin et sa chaussure de papyrus. »

« La classe populaire, dit-il dans un autre passage, avait généralement pour vêtement une courte tunique de lin, nommée *calasiris*, serrée par une ceinture au-dessus des hanches, ayant parfois de courtes manches et garnies de franges par le bas[3]. »

[1] Diodore, liv. I, 74.
[2] Voir à ce sujet l'opinion de M. Troplong citée plus loin, livre V.
[3] *Égypte ancienne*, p. 173, 179.

V

CONDITION SOCIALE DES CLASSES LABORIEUSES.

Malgré les belles découvertes de la science moderne, qui ont jeté tant de lumière sur l'histoire de l'ancienne Égypte, nous manquons encore de renseignements précis sur l'organisation intérieure des corporations occupées au travail manuel. On sait seulement par le témoignage de Diodore, qu'elles appartenaient à la classe des « citoyens, » c'est-à-dire des hommes *libres*. « Il existe encore dans l'État, dit Diodore, après avoir parlé des prêtres et des guerriers, trois classes de *citoyens* : les pasteurs, les agriculteurs et les artisans[1]. »

Le travail, dans l'antiquité, n'a pas toujours été l'attribut des esclaves. En remontant aux origines des anciens peuples, aussi loin que le flambeau de l'histoire peut étendre sa lueur, on retrouve partout l'agriculture et l'industrie exercées par des mains libres.

Le gouvernement monarchique et aristocratique qui florissait en Égypte ne contribuait pas peu à maintenir la stabilité dans les familles d'artisans en les préservant de ces agitations stériles auxquelles la classe ouvrière est fatalement livrée par le régime démocratique. C'est ce que fait admirablement ressortir Diodore dans le passage suivant, sur lequel nous appelons toute l'attention du lecteur :

« Il faut aussi considérer que les arts ont pris un grand développement chez les Égyptiens et ont atteint un haut degré de perfection. C'est le seul pays où il ne soit pas permis à un ouvrier de remplir une fonction publique ou d'exercer un autre état que celui qui lui est assigné par les lois ou qu'il a reçu de ses parents; par cette restriction, l'ouvrier n'est détourné de ses travaux, ni par la jalousie des maîtres[2] ni par les occupations politiques. Chez les autres nations, au contraire, on voit les artisans presque uniquement occupés de l'idée de faire fortune ; les uns se livrent à l'agriculture, les autres au commerce, d'autres encore exercent deux ou trois métiers à la fois; et dans les États démocratiques, la plupart courent aux assemblées populaires et répandent le désordre en vendant leurs suffrages, tandis qu'un artisan, qui chez les Égyptiens prendrait part

[1] Diodore, I, 74.

[2] Par cette expression de « maîtres », il est évident que Diodore a voulu parler des chefs d'industrie, puisque les ouvriers n'étaient pas esclaves en Égypte.

aux affaires publiques, ou qui exercerait plusieurs métiers à la fois, encourrait une forte amende. Telles sont la division sociale et la constitution politique que les anciens Égyptiens se transmettaient intactes de père en fils[1]. »

Quel contraste entre l'artisan des anciennes républiques grecques, « courant aux assemblées populaires et répandant le désordre en vendant son suffrage, » et l'artisan de l'antique monarchie égyptienne, exerçant paisiblement le métier paternel, vivant heureux et tranquille loin des agitations politiques, d'ailleurs bien rares sous un régime où les coutumes traditionnelles étaient religieusement observées. Aussi, à part les corvées pour les travaux publics, dont nous parlerons bientôt, ne serions-nous pas éloignés d'admettre la vraisemblance du tableau que Champollion-Figeac nous a tracé de la condition des classes laborieuses dans l'ancienne Égypte : « La fertilité extraordinaire de la terre, un climat bienfaisant, de bonnes lois que l'expérience avait élaborées, et que le temps sanctionna ; une administration active et bienveillante sans cesse occupée à établir et à consolider l'ordre public, dans les champs comme dans les cités; l'influence inévitable de la religion sur un peuple naturellement pieux, d'un caractère facile et qu'Hérodote considère comme les plus religieux des hommes, permettent de penser qu'en Égypte la classe populaire fut heureuse, et que, occupée et laborieuse, modérée dans ses mœurs et dans ses vœux, elle trouva dans son travail la source d'une aisance générale et qui fut de longue durée[1]. »

Par cette sage organisation sociale, qui maintenait chacun à sa place, les artisans restaient fidèlement attachés à leurs métiers industriels, comme les agriculteurs, à leurs travaux agricoles. Les uns et les autres jouissaient pleinement de la stabilité dont l'agriculture et l'industrie ont besoin pour prospérer. Mais, comme nous le verrons plus loin en esquissant l'histoire du travail en Égypte, les travailleurs de toutes les professions furent atteints, dans leur liberté et leur bien-être, par les effroyables corvées qui leur furent imposées pour les travaux publics.

[1] Diodore, liv. I, 74.
[2] *Égypte ancienne*, p. 173.

LIVRE II

INSTITUTIONS POLITIQUES, JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES

I

ROYAUTÉ.

La clef de voûte de l'édifice social, on peut le dire avec vérité en parlant de l'antique monarchie égyptienne, c'était la royauté. La couronne était héréditaire de mâle en mâle, par ordre de primogéniture; le frère succédait au frère mort sans enfants survivants; et, à défaut de fils, la fille succédait au père, et celui qu'elle épousait était le mari de la reine, sans être roi [1].

Le roi présidait, par les membres de sa famille, à toutes les branches du gouvernement et de l'administration publique, réalisant ainsi l'unité parfaite et la plénitude du pouvoir monarchique. « En effet, dit Champollion, des dignités de divers ordres étaient réservées au fils du roi par la loi de l'État... Le fils aîné de Sésostris avait les titres de porte-éventail à la gauche du roi, de secrétaire royal, basilico-grammate, et de commandant en chef de l'armée; le second fils était aussi porte-éventail à la gauche du roi, secrétaire royal et commandant en chef de la garde royale; le troisième fils joignait à ces mêmes titres de porte-éventail et de secrétaire royal, celui de commandant en chef de la cavalerie. Ces mêmes qualifications furent aussi données à d'autres princes; elles paraissent avoir appartenu à toutes les générations royales, ainsi que plusieurs titres sacerdotaux ou civils, tels que ceux de prophète (classe de prêtres) de divers dieux, de grand-prêtre d'Ammon, et de chef suprême des diverses fonctions civiles [2]. »

Ainsi, le roi avait concentré dans sa famille les postes les plus importants de l'armée, de l'administration civile et du sacerdoce.

Enfin pour mieux consacrer le principe que tout pouvoir, toute dignité venaient du roi, les autres chefs principaux de l'armée ou de l'administration recevaient le titre de cousin, de parent ou d'ami du roi [3].

[1] Champollion-Figeac, *Égypte anc.*, p. 2.
[2] Champollion-Figeac, *Égypte anc.*, p. 56 et 157.
[3] *Égypte ancienne*, p. 163.

Voici quels étaient, aux yeux des anciens Égyptiens, les véritables caractères du pouvoir royal.

« En général, les Égyptiens passent pour les hommes les plus reconnaissants envers leurs bienfaiteurs ; car ils sont persuadés que la meilleure garantie de la société consiste en un échange réciproque de services et de reconnaissance. Ceci est vrai, les hommes sont d'autant plus portés à être utiles à leurs semblables qu'ils voient pour eux-mêmes un véritable trésor dans la reconnaissance de leurs obligés.

« C'est aussi par ces motifs que les Égyptiens respectent et adorent leurs rois à l'égal des dieux. L'autorité souveraine, dont selon eux la Providence a revêtu les rois, avec la volonté et le pouvoir de répandre des bienfaits, leur paraît être un caractère de la divinité [1]. »

Tout en consacrant l'autorité royale par ce caractère divin, les sages législateurs de la vieille Égypte n'en avaient pas moins pris toutes les précautions que peut suggérer une profonde connaissance des hommes, pour renfermer le pouvoir monarchique dans de justes limites, inspirer aux rois le goût et l'habitude de la vertu et les empêcher de faire le mal.

« D'abord, les rois ne menaient pas une vie aussi libre ni aussi indépendante que ceux des autres nations. Ils ne pouvaient point agir selon leur gré. Tout était réglé par des lois ; non-seulement leur vie publique mais encore leur vie privée et journalière. Ils étaient servis non par des hommes vendus ou par des esclaves, mais par les fils des premiers prêtres, élevés avec le plus grand soin et ayant plus de vingt ans. De cette manière, le roi ayant jour et nuit, pour servir sa personne, de véritables modèles de vertu, ne se serait jamais permis aucune action blâmable. Car un souverain ne serait pas plus méchant qu'un autre homme, s'il n'avait pas autour de lui des gens qui flattent ses désirs. Les heures du jour et de la nuit auxquelles le roi avait quelque devoir à remplir, étaient fixées par des lois, et n'étaient pas abandonnées à son arbitraire. Éveillé dès le matin, il devait d'abord recevoir les lettres qui lui étaient envoyées de toutes parts, afin de prendre une connaissance exacte de tout ce qui se passait dans le royaume, et régler ses actes en conséquence. Ensuite, après s'être baigné et revêtu des insignes de la royauté et de vêtements magnifiques, il offrait un sacrifice aux dieux. Les victimes étaient amenées à l'autel ; le grand-prêtre se tenait, selon la coutume près du roi, et en présence du peuple égyptien, priait les dieux à haute voix de conserver au roi la santé et tous les autres biens, lorsque le roi

[1] Diodore, liv. I, 90.

agissait selon les lois; en même temps, le grand-prêtre était obligé d'énumérer les vertus du roi, de parler de sa piété envers les dieux et de sa mansuétude envers les hommes. Il le représentait tempérant, juste, magnanime, ennemi du mensonge, aimant à faire le bien, entièrement maître de ses passions, infligeant aux coupables des peines moindres que celles qu'ils méritaient, et récompensant les bonnes actions au delà de ce qu'elles valaient. Après avoir ajouté d'autres louanges semblables, il terminait par une imprécation contre les fautes commises par ignorance; car le roi, étant irresponsable, rejetait toutes les fautes sur ses ministres et sur ses conseillers, et appelait sur eux le châtiment mérité. Le grand-prêtre agissait ainsi, afin d'inspirer au roi la crainte de la divinité et pour l'habituer à une vie pieuse et exemplaire, non par une exhortation amère, mais par des louanges agréables de la pratique de la vertu.

« Ensuite le roi faisait l'inspection des entrailles de la victime et déclarait les auspices favorables. L'hiérogrammate lisait quelques sentences et des histoires utiles d'hommes célèbres, extraites des livres sacrés, afin que le souverain réglât son gouvernement d'après les modèles qu'il pouvait ainsi se choisir lui-même.

« Il y avait un temps déterminé, non-seulement pour les audiences et pour les jugements, mais encore pour la promenade, pour le bain, pour la cohabitation, en un mot pour tous les actes de la vie. Les rois étaient accoutumés à vivre d'aliments simples, de chair de veau et d'oie, ils ne devaient boire qu'une certaine mesure de vin fixée de manière à ne produire ni une grande plénitude, ni l'ivresse; en somme, le régime qui leur était prescrit était si régulier, qu'on aurait pu croire qu'il était ordonné, non par un législateur, mais par le meilleur médecin tout occupé de la conservation de leur santé.

« Il paraît étrange qu'un roi n'ait pas la liberté de choisir sa nourriture quotidienne; et il est encore plus étrange qu'il ne puisse prononcer un jugement ni prendre une décision, ni punir quelqu'un soit par passion soit par caprice, ou pour toute autre raison injuste, mais qu'il soit forcé d'agir conformément aux lois fixées pour chaque cas particulier. Comme c'étaient là des coutumes établies, les rois ne s'en fâchaient pas et n'étaient point mécontents de leur sort: ils croyaient, au contraire, mener une vie très-heureuse, pendant que les autres hommes s'abandonnant sans frein à leurs passions naturelles, s'exposaient à beaucoup de désagréments et de dangers. Ils s'estimaient heureux en voyant souvent les autres hommes persister, malgré leur conscience, dans leurs mauvais desseins, entraînés par l'amour, par la haine ou par quelque autre passion; tandis qu'eux-mêmes, jaloux de vivre d'après l'exemple des hommes les

plus sages, ne pouvaient tomber que dans des erreurs très-légères. Animés de tels sentiments de justice, les souverains se conciliaient l'affection de leurs peuples comme celle d'une famille. Non-seulement le collége des prêtres, mais tous les Égyptiens pris en masse étaient moins occupés de leurs femmes, de leurs enfants et de leurs biens, que de la sécurité de leur roi [1]. Tous les rois mentionnés ont conservé ce régime politique pendant fort longtemps, et ils ont mené une vie heureuse sous l'empire de ces lois; de plus ils ont soumis beaucoup de nations, acquis de très-grandes richesses et orné le pays d'ouvrages et de constructions extraordinaires, et les villes d'ornements riches et variés [2]. »

Nous avons cru devoir rapporter en entier ce long passage de Diodore, parce qu'il montre très-bien comment les Égyptiens comprenaient les devoirs et les attributs de la royauté. Il suffit d'être un peu au courant des idées de ce peuple pour reconnaître que Diodore a dû reproduire ici avec fidélité les règlements conservés par les prêtres depuis le commencement de cette antique monarchie. Jusqu'aux derniers temps, c'est-à-dire jusqu'à l'occupation romaine, le prince appelé au trône par sa naissance, fut intronisé et sacré dans une assemblée générale de l'ordre sacerdotal, convoquée à Memphis, « afin d'y observer les cérémonies légales prescrites pour la possession de la couronne [3]. »

Lorsque nous aurons exposé la constitution de l'ordre sacerdotal, on comprendra l'influence qu'il a dû exercer sur la royauté pour la contenir dans les bornes de la modération et de la justice.

La vénération du peuple Égyptien pour ses rois leur avait permis, dès les premières dynasties, de se faire rendre les honneurs divins. « L'Égypte, dit M. Mariette, a eu un vrai culte pour ses rois : elle les appelait *dieux bienfaisants* et les regardait comme des *fils du Soleil*.

« L'uréus (aspic) ornait le front de tous les rois. On le trouve aussi en avant de la coiffure de quelques dieux. « L'aspic ne vieillit pas, dit Plutarque (*Isis et Osiris*), et quoique privé des organes du mouvement, il se meut avec la plus grande facilité. » Les Égyptiens ont trouvé là un emblème de l'éternelle jeunesse du soleil et de sa marche dans les cieux [4]. »

Les sentiments monarchiques du peuple égyptien étaient arrivés

[1] Le *Rituel funéraire* met dans la bouche du mort, lorsqu'il se justifie devant le tribunal d'Osiris, ces belles paroles : « Je n'ai mal parlé ni du roi ni de mon père. » Magnifique rapprochement entre l'autorité royale et l'autorité paternelle.

[2] Diodore, I, 70 et 71.

[3] Décret de l'an 196 av. J.-C. reproduit dans l'inscription de Rosette rapportée plus loin.

[4] Mariette, *Notice*, p. 127.

à un tel point qu'il se faisait un devoir d'obéir à ses rois jusque dans les caprices de leur fantaisie et de leur orgueil. Il respectait, durant leur vie, même les plus mauvais, se réservant le droit de les juger après leur mort.

« Ce qui se passe à la mort des rois n'est pas une des moindres preuves de l'attachement que les Égyptiens ont pour leurs souverains; car les honneurs rendus à un mort sont un témoignage incontestable de la sincérité de cet attachement. Lorsqu'un de leurs rois venait à mourir, tous les habitants prenaient le deuil, déchiraient leurs vêtements, fermaient les temples, s'abstenaient des sacrifices et ne célébraient aucune fête pendant soixante-douze jours. Tout le monde passait le nombre de jours indiqués dans l'affliction et dans le deuil, comme à la mort d'un enfant chéri. Pendant tout ce temps, on faisait les apprêts de funérailles magnifiques, et le dernier jour, on plaçait la caisse, contenant le corps du défunt, à l'entrée du tombeau. On procédait alors, selon la loi, au jugement de tout ce que le roi avait fait pendant sa vie. Tout le monde avait la faculté d'émettre une accusation. Les prêtres prononçaient le panégyrique en racontant les belles actions du roi ; des milliers d'assistants donnaient leur approbation à ce panégyrique, si le roi avait vécu sans reproche ; dans le cas contraire, ils déclaraient par des murmures leur improbation. Beaucoup de rois ont été, par l'opposition du peuple, privés d'une sépulture digne et convenable. C'est pourquoi leurs successeurs pratiquaient la justice, non-seulement par les raisons que nous avons déjà fait connaître, mais encore par la crainte que leurs corps ne fussent, après la mort, traités ignominieusement, et leur souvenir maudit à jamais[1]. »

On voit encore en Égypte, dit Champollion-Figeac, des témoignages assez significatifs d'un tel usage : les noms de quelques souverains sont soigneusement effacés des monuments qu'ils firent élever durant leur règne; ils sont martelés avec attention jusque dans leurs tombeaux[2].

Parmi les noms de ces souverains condamnés après leur mort, Champollion le jeune cite celui du pharaon Mandouéi, de la dix-huitième dynastie. « Partout, dit-il, où ce nom existe, soit sur les images de ce roi, soit sur les édifices qu'il éleva, il est soigneusement effacé, martelé, quoiqu'il soit exprimé par la figure même du dieu *Mandou*, dont le pharaon portait le nom. La suppression systématique du nom de ce roi sur tous les monuments publics ne peut être expliquée que par l'effet d'un de ces jugements sévères portés par le

[1] Diodore, I, 72.
[2] Champollion-Figeac, *Égypte anc.*, p. 51.

peuple égyptien contre ses méchants rois, au moment de leur mort [1]. »

« Il y avoit en Égypte, dit Bossuet, une espèce de jugement tout à fait extraordinaire, dont personne n'échappoit...

« Cette coutume de juger les rois après leur mort parut si sainte au peuple de Dieu, qu'il l'a toujours pratiquée. Nous voyons dans l'Écriture que les méchants rois étoient privés de la sépulture de leurs ancêtres, et nous apprenons de Josèphe (*Antiq. Hebraic.*, XIII, 23) que cette coutume duroit encore du temps des Asmonéens. Elle faisoit entendre aux rois que si leur majesté les met au-dessus des jugements humains pendant leur vie, ils y reviennent enfin quand la mort les a égalés aux autres hommes [2]. »

Malgré tant de sages précautions, les rois d'Égypte ne surent pas toujours se maintenir dans la voie si bien tracée par les traditions nationales et par l'intérêt de leur peuple. Plus d'un pharaon, entraîné par l'enivrement du pouvoir souverain, fit sentir à ses sujets le pouvoir écrasant de la tyrannie. Dans nos derniers chapitres, consacrés à exposer l'histoire de la civilisation en Égypte et à expliquer les causes principales de la décadence de cette monarchie, nous dirons par quels excès la royauté s'est laissée emporter loin de son origine patriarcale.

Les nombreux changements de dynasties qui ont eu lieu (on en compte trente et une avant la conquête de l'Égypte par Alexandre), montrent d'ailleurs que la nation réussit, plus d'une fois, à renverser l'orgueilleuse domination des familles qui abusaient du pouvoir. Mais à travers ces changements de dynasties et malgré les compétitions des familles rivales, le peuple égyptien resta toujours fidèle au principe monarchique, indissolublement lié à ses institutions, à ses coutumes, à ses mœurs. « En aucun temps, dit Hérodote, les Égyptiens n'ont été capables de vivre sans rois [3]. »

[1] *Égypte anc.*, p. 172. — Elle pourrait également être expliquée par l'effet des réactions qui accompagnent trop souvent les changements de dynasties. M. F. Lenormant regarde comme « un pur roman » le jugement des rois. « Le roi mort, dit-il, était aussi bien dieu que le roi vivant. » (*Manuel d'hist. anc.*, 1re édit., t. I, p. 337.) Sans doute; mais les Césars aussi s'étaient élevés, de leur vivant, au rang des dieux, ce qui n'empêcha pas le peuple romain d'en tuer plusieurs. Nous ne voyons donc aucune difficulté à admettre le témoignage si explicite de Diodore, corroboré par l'opinion conforme de Champollion le jeune et de son frère.

[2] Bossuet, *Disc. sur l'hist. univ.*, II, p. 177. — Il est bien probable que les Israélites avaient emprunté cette coutume aux Égyptiens.

[3] Hérodote, II, 147. — Diodore dit que les prêtres possédaient des « registres « transmis sans interruption, de règne en règne, relativement à 470 rois égyptiens. » (I, 44.)

II

CLASSE SACERDOTALE.

Les prêtres furent les initiateurs de la civilisation en Égypte. Il y a tout lieu de croire qu'ils exercèrent d'abord l'autorité royale. « Après le règne des demi-dieux et celui des mânes, dit Manéthon, vint la première dynastie composée de huit rois, qui régnèrent ensemble pendant deux cent cinquante-deux ans. Ménès fut le premier de ces rois ; il porta les armes égyptiennes dans les pays étrangers et se rendit illustre. »

Ménès, chef de la corporation des guerriers, opéra la révolution qui substitua le gouvernement civil à la théocratie ; il fut revêtu le premier du titre de roi et fonda, en Égypte, la monarchie héréditaire.

La séparation de la royauté et du sacerdoce se maintint longtemps, car il faut aller jusqu'à la vingt-deuxième dynastie pour rencontrer Pahôr-Amonsé, grand-prêtre d'Amon-Ra, dont les inscriptions de Thèbes nous montrent encore le nom inscrit dans un cartouche royal. Un autre grand-prêtre, Pihmé, figure aussi dans les légendes royales des tableaux historiques dont le *pronaos* du temple de Khons, à Thèbes, est décoré [1]. Cette révolution sacerdotale eut lieu sans doute à la suite des « sept générations de rois fainéants, » dont parle Diodore [2]. La vingt-deuxième dynastie n'a laissé, en effet, aucune trace dans l'histoire ; on ne la connaît que par sa chute du trône. « Et ceci, dit Champollion-Figeac, nous porte à remarquer qu'il y avait peut-être quelque chose d'admirablement conçu, de profondément combiné, ou d'heureusement inspiré dans l'établissement monarchique d'une puissante nation, où la perte de la couronne était l'effet inévitable de l'incapacité ou de l'incurie de la famille, qui l'avait reçue du vœu public. Une famille thébaine la conserva pendant treize siècles consécutifs et fournit six dynasties qui donnèrent plus de cinquante rois : les premiers subirent les invasions étrangères, et accomplirent la pesante mission de conserver la transmission de la couronne, de restaurer ensuite toutes les branches de l'administration publique, de rétablir les temples, les ouvrages d'utilité générale ; ils créèrent de nouveau Thèbes, Mem-

[1] Champollion-Figeac, *Égyp. anc.*, p. 356.
[2] Diodore, I, 63.

phis, les cités principales, le lac Mœris et les canaux de la basse Égypte ; eux et leurs successeurs portèrent leurs armes victorieuses sur les terres et sur les mers lointaines ; le génie des arts grandit sous les ailes de la victoire ; la prospérité publique sembla s'accroître en proportion de tant d'héroïques efforts, et la famille régnante devenir plus puissante et mieux affermie par tant de grands travaux. L'inaction succède un jour à tant de zèle ; dix rois se montrèrent sans gloire sur le trône ; les derniers en furent chassés par les prêtres ; la constitution du pays, favorisée par la force des choses ; pourvut à ce désordre ; une famille nouvelle fut appelée à régner[1].»

Des historiens modernes ont représenté l'ancienne royauté courbée, en Égypte, sous le despotisme de la caste sacerdotale. Cette assertion nous paraît difficile à concilier avec les nombreuses inscriptions attestant que les principales fonctions du sacerdoce ont été constamment remplies par les fils des Pharaons. Une inscription gravée en relief sur la façade du tombeau de Koufou-Schaf, que M. Mariette croit être le fils aîné du roi Chéops, constructeur de la grande pyramide, nous montre ce prince vêtu de la peau de panthère, signe distinctif des hautes fonctions sacerdotales, et parmi ses titres on trouve celui de *prêtre d'Apis*[2]. D'après un papyrus publié par le baron Denon, les fils de deux Pharaons auraient même rempli les fonctions de *grand-prêtre d'Ammon*[3].

Il est vrai que ces derniers princes appartiennent à la vingt-deuxième dynastie, et qu'à cette époque on n'avait pas encore eu le temps d'oublier l'usurpation du trône par les grands-prêtres Pahôr-Amonsé et Pihmé : il est probable que la royauté, en faisant occuper cette haute fonction par les plus proches parents du roi, voulait prendre ses précautions contre les réactions de la caste sacerdotale, toujours si puissante. Mais les monuments nous montrent, presque toujours, l'ordre sacerdotal vivant dans une étroite et intime alliance avec l'autorité royale : ainsi, pendant que les fils puînés des Pharaons exercent les fonctions sacerdotales, on voit les fils des grands-prêtres auprès des enfants du roi et remplissant auprès du monarque lui-même les fonctions les plus relevées dans le service du palais. Les fonctions de grand-prêtre d'Ammon à Thèbes, la ville sacerdotale, étaient héréditaires, ainsi que l'atteste Hérodote dans le passage suivant : « Avant moi, comme Hécatée l'historien faisait sa généalogie à Thèbes et rattachait sa descendance à un dieu, son seizième

[1] Champollion-Figeac, *Égyp. anc.*, 356.
[2] Mariette, *Notice du musée de Boulaq*, p. 270.
[3] Champollion-Figeac, *Égypte ancienne*, p. 360.

aïeul, les prêtres de Jupiter (Ammon) en agirent avec lui de même qu'avec moi, sauf que je ne leur faisais pas ma généalogie. Après m'avoir conduit dans une vaste salle intérieure, ils comptèrent en me les montrant, de grandes statues de bois, car chaque grand-prêtre, de son vivant, place là son image. Tout en comptant donc et en commençant par le dernier mort, les prêtres me firent remarquer que chacun de ces grands-prêtres était le fils de son prédécesseur... Chacune des statues, dirent-ils, représente un piromis né d'un piromis; ils en montrèrent donc trois cent quarante-cinq, et toujours un piromis provenait d'un piromis[1]. »

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer à quel point les prêtres d'Ammon ont abusé de la crédulité d'Hérodote! Sans doute la charge de grand-prêtre était héréditaire en Égypte aussi bien que la royauté; mais, pas plus que cette dernière, elle n'est restée à l'abri des révolutions dynastiques. Nous venons de voir, en effet, deux fils de roi revêtus des fonctions de grand-prêtre d'Amon-Ra, roi des dieux.

La classe sacerdotale était vraiment l'âme du peuple égyptien. Le génie, le caractère et les traditions de ce peuple s'étaient tellement incarnés en elle, qu'on peut dire qu'il a vécu par ses prêtres. Ils formaient la corporation la plus puissante qui ait jamais existé dans le monde avant le clergé catholique.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'indépendance de cette corporation était assurée par une grande dotation territoriale; d'après le témoignage de Diodore, « la portion la plus considérable du sol appartenait au collége des prêtres... Ils transmettent leur profession à leurs descendants, ils sont exemptés de l'impôt[2]. »

« Ainsi constituée sur la possession territoriale, dit Champollion-Figeac, la caste sacerdotale tout entière était comme une famille possédant un vaste héritage, transmissible, selon des conditions connues, à ses divers membres, de génération en génération. C'est ce droit d'héritage de la terre qui rendait obligatoire l'hérédité des fonctions, parce que la nature de ces fonctions déterminait la part co-héréditaire afférente à chaque membre de la famille : c'est

[1] Hérodote, II, 143.

[2] Diodore, I, 73. — L'histoire confirme ainsi ce que dit l'Écriture : « Depuis ce « temps-là jusqu'à ce jour, on paye aux rois, dans toute l'Égypte, la cinquième « partie du revenu des terres, et ceci est comme passé en loi; excepté la terre des « prêtres qui est demeurée exempte de cette sujétion. » (Genèse, XLVII, 26.) Ce privilége n'a pas toujours été maintenu : l'inscription de Rosette nous apprend, en effet, que les terres sacrées payaient annuellement au trésor royal une *artabe* pour chaque aroure de terre, et une amphore de vin pour chaque aroure de vigne.

sur ce principe fondamental que repose toute la constitution de la caste sacerdotale égyptienne [1]. »

La transmission héréditaire de chaque fonction sacerdotale et de la part de propriété foncière attachée à cette fonction ne pouvait avoir lieu qu'en faveur d'un seul des enfants et très-probablement de l'aîné, comme dans la famille royale. Les autres enfants restaient à la charge du *chef de maison* ou trouvaient aisément de quoi vivre dans les honoraires des nombreux emplois sacrés ou civils qu'ils remplissaient. La multiplicité des temples, leurs riches dotations et les redevances dont il est parlé dans l'inscription de Rosette, expliquent comment un si grand nombre de prêtres pouvait vivre dans l'aisance. A ces dotations, à ces redevances, il faut ajouter les subventions du trésor royal et les honoraires des nombreuses fonctions salariées qui, en dehors de la sphère militaire, embrassaient toutes les branches de l'administration publique. Enfin, en Égypte comme ailleurs, des familles s'éteignaient faute de descendance et ouvraient ainsi une voie nouvelle aux capacités sans emploi.

Pour se faire une idée exacte de l'influence exercée sur la société égyptienne par le collége des prêtres, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails sur ses mœurs et son genre de vie, sur les fonctions qu'il remplissait et sur l'étendue des connaissances de toutes sortes au moyen desquelles il faisait avancer la civilisation de son pays.

Plutarque rapporte que les prêtres égyptiens s'abstenaient de la viande du mouton et du porc, et que les jours de sanctification, « ils commandaient d ôter le sel des viandes, tant pour plusieurs autres causes et raisons, que pour ce qu'il aiguise l'appétit, et nous provoque à boire et à manger davantage. On dit même qu'ils ont un puits à part, de l'eau duquel ils abreuvent leur bœuf Apis, et qu'ils l'engardent en toute sorte de boire de l'eau du Nil, non qu'ils réputent cette eau immonde à cause des crocodiles qui sont dedans, comme quelques-uns estiment ; au contraire, il n'y a rien que les Égyptiens honorent tant que le fleuve du Nil ; mais il leur semble qu'elle engraisse trop et engendre trop de chair. Or ne veulent-ils pas que leur Apis soit par trop gras, ni eux aussi ; mais veulent que leurs âmes soient étayées de corps légers, habiles et dispos, et non pas que la partie divine qui est en eux soit opprimée et accablée par le poids et la force de celle qui est mortelle.

« En la ville d'Héliopolis, qui est à dire la ville du soleil, ceux qui servent à Dieu ne portent jamais de vin dedans le temple, comme n'étant pas convenable qu'ils boivent à la vue de leur seigneur et roi; et

[1] Champollion-Figeac, *Égypte ancienne*, 92.

ailleurs les prestres en boivent, mais bien peu, et ont plusieurs purifications et sanctifications où ils s'abstiennent totalement de vin, esquels jours ils ne font autre chose que vaquer à étudier, à apprendre et enseigner les choses saintes[1]. »

Qui se serait attendu à retrouver chez les prêtres d'une nation païenne les règles d'abstinence pratiquées, sous nos yeux, par l'Église catholique pour « que les âmes soient étayées de corps légers, habiles et dispos, pour que la partie divine qui est en nous ne soit pas opprimée et accablée par le poids et la force de celle qui est mortelle. » N'est-ce pas dans ces habitudes de tempérance, si bien d'accord avec leurs doctrines spiritualistes, que se trouvait, en grande partie, le secret de cette puissance morale qui faisait des prêtres la véritable aristocratie du pays ?

La classe sacerdotale exerçait encore un grand prestige sur le peuple par son costume et son aspect. « Ailleurs, dit Hérodote, les prêtres des dieux portent une longue chevelure ; en Égypte, ils se rasent... Tous les trois jours, les prêtres se rasent le corps entier, afin qu'aucune vermine ne les souille pendant qu'ils servent les dieux. Ils ne portent que des vêtements de lin et que des chaussures d'écorces de papyrus ; il ne leur est point permis d'en prendre d'autres. Ils se lavent à l'eau fraîche deux fois par jour et deux fois par nuit. Ils accomplissent d'autres rits, on peut dire d'innombrables[2]. » Dans les monuments égyptiens de toutes les époques, on reconnaît en effet les prêtres de tout ordre à leur tête entièrement rasée et épilée.

Ils ne pouvaient être habillés que de robes de lin ; l'usage des étoffes de laine leur était interdit. En outre du motif religieux qui avait fait adopter les tissus de lin, cette préférence était justifiée par les avantages qu'ils présentent. Les tissus de lin procuraient des vêtements très-légers, d'une blancheur éclatante, de nature à écarter la chaleur des rayons solaires et n'engendrant aucune essence immonde.

Tous les auteurs anciens attestent l'effet produit sur l'esprit populaire par l'extérieur imposant des prêtres égyptiens : leur costume éclatant de blancheur, la gravité habituelle de leur démarche et de leur physionomie, leur exquise propreté, les figures des dieux attachés à leur cou par de riches colliers, tout concourait en eux à produire le respect et à exciter la vénération.

En dehors de leurs fonctions sacerdotales, la charge la plus importante remplie par les chefs du collége des prêtres était celle de conseillers du roi. « Les prêtres, dit Diodore dans un passage déjà

[1] Plutarque, *Isis et Osiris ;* traduction d'Amyot.
[2] Hérodote, II, 36-37.

cité, sont les premiers conseillers du roi ; ils l'aident par leurs travaux, par leurs avis et leurs connaissances[1]. » En exposant les règles adoptées en Égypte pour perfectionner l'éducation des rois et faciliter l'accomplissement de leurs devoirs, nous avons montré comment l'application de ces règles, si importantes pour le bonheur du peuple, était confiée à la sagesse et au patriotisme des chefs du sacerdoce.

Mais n'avaient-ils pas rendu cette tâche impossible, en laissant usurper par les rois les honneurs qui ne sont dus qu'à Dieu, en exaltant leur orgueil par les cérémonies d'un véritable culte, attesté par tous les monuments, reconnu officiellement, comme nous le verrons tout à l'heure, par le corps sacerdotal lui-même, dans l'inscription de Rosette !

En retenant le peuple égyptien sous le joug de ce culte humiliant et de superstitions plus honteuses encore, les prêtres égyptiens ne l'ont-ils pas dégradé et courbé sous le despotisme des rois ? Plus la classe sacerdotale était puissante et éclairée, et plus elle est responsable devant l'histoire, des destinées de ce peuple, le premier-né de la civilisation.

« En Grèce, dit Champollion-Figeac, le service des temples était la seule occupation des prêtres; en Égypte, ils étaient un corps de l'État, gouvernant, pour ainsi dire, les rois et les peuples au nom des dieux, et ayant le monopole de l'administration, de la justice, de la culture des sciences et de leur enseignement. Aussi trouve-t-on les membres de cette caste partout, dans tous les rangs de la société égyptienne, et reconnaît-on dans les attributions des plus infimes fonctionnaires que, par quelques points, ils se rattachent, ou par les titres, ou par leur office, à la religion et à ses ministres. On retrouve dans quelques écrits des anciens les qualifications propres aux diverses classes des prêtres. Enfin, en consultant les monuments, la classe sacerdotale s'offre à nous avec ses ramifications infinies dans tous les rangs, et n'en dédaignant aucun ; elle est présente partout au moyen d'une vaste hiérarchie qui descend, par d'innombrables degrés, de la toute-puissance du grand pontife à l'humble profession de portier des temples et des palais, peut-être même de leurs serviteurs[2]. »

Sans parler des fonctions religieuses, on voyait des prêtres savants qui enseignaient, dans les écoles des temples, l'écriture, les sciences, les arts, les lettres, la musique, le dessin, la cosmogonie, la physique, l'histoire naturelle, la religion et la morale; on voyait des prê-

[1] Diodore, I, 73.
[2] *Égypte ancienne*, p. 111.

tres administrateurs des finances, chargés de la répartition et de la levée des impôts ; des prêtres administrateurs de la justice, interprétant les lois, et jugeant au nom du roi toutes les contestations civiles et criminelles.

Une autre corporation sacerdotale exerçait la médecine et la chirurgie. On sait que les égyptiens ont été les premiers à faire de la médecine un art fondé sur les données de l'expérience et de l'observation[1].

Une des corporations les plus nombreuses et les plus importantes de la classe sacerdotale était celle des *scribes*, *qui transcrivaient* les livres sacrés, les annales nationales, les actes de tout genre, relatifs à l'état civil des familles, à la propriété, à la justice, à l'administration, enfin les rituels funéraires, plus ou moins étendus, que la piété des familles déposait dans le cercueil des parents morts. L'écriture, en Égypte, remonte à la plus haute antiquité, puisqu'on voit des inscriptions en caractères parfaitement lisibles dans les chambres sépulcrales de la grande pyramide, construites par un des premiers rois de la quatrième dynastie[2].

Champollion-Figeac dit que les trois sortes d'écritures (hiéroglyphique, hiératique et démotique) étaient d'un usage général. « Toutefois, ajoute-t-il, l'écriture hiéroglyphique était seule employée pour les monuments publics ; mais les plus humbles ouvriers s'en servaient pour les plus communs usages, comme on le voit par les ustensiles et les instruments des plus vulgaires professions ; ce qui, soit dit en passant, contredit tant d'assertions hasardées sur les prétendus mystères de cette écriture, dont les prêtres égyptiens avaient fait, disait-on, un moyen d'ignorance et d'oppression pour la population égyptienne[3]. »

Aucune corporation savante n'a connu son pays comme le collége des prêtres connaissait l'Égypte, et nulle part, l'administration publique ne fut plus attentive à réaliser, dans l'intérêt général, les conseils et les prescriptions qui ressortaient de cette connaissance. Il est vrai que l'uniformité annuelle des phénomènes physiques facilitait singulièrement l'étude et l'application des règles nécessaires au bien-être de la population. Cette immense et merveilleuse inondation du Nil, revenant tous les ans à la même époque, laissant pendant le même espace de temps toutes les campagnes sous les eaux ; puis la retraite des eaux donnant au pays une face nouvelle et un aliment

[1] Voir plus loin, dans notre livre IV, chapitre v, quelques détails sur la médecine égyptienne.

[2] Voir plus loin le chapitre sur les Pyramides.

[3] Champollion-Figeac, *Égypte ancienne*, p. 220.

nouveau à l'activité des habitants ; cette régularité imprimait naturellement au caractère de la nation des habitudes d'ordre et de prévoyance qui la rendaient plus facile à gouverner.

Les membres de la classe sacerdotale étaient donc dans le plus intime rapport avec tous les intérêts individuels, et les intermédiaires inévitables entre Dieu et les hommes, entre le roi et les citoyens. Leur concours aux affaires publiques n'était pas moins constant ni moins nécessaire ; l'esprit religieux de la nation mêlait à toutes ses actions l'invocation des dieux : dans la paix et dans la guerre, dans la famille et dans la cité, à la retraite des eaux de l'inondation, à l'ouverture des sillons pour la semence des grains, à la récolte des fruits de la terre, les dieux apparaissaient par les prêtres, dirigeaient les décisions les plus importantes ou sanctifiaient, par des témoignages de leur satisfaction, la possession des fruits dont ils avaient reçu les prémices en offrandes [1].

Mais ce qui, mieux que toutes nos observations, peut donner au lecteur une idée juste de la grandeur du rôle joué en Égypte par la classe sacerdotale, c'est l'inscription de Rosette. On sait que cette inscription fameuse est la reproduction d'un décret rendu l'an 196 avant Jésus-Christ, par les représentants du corps sacerdotal, réunis à Memphis pour le couronnement et l'intronisation de Ptolémée-Épiphane. A cause de son importance, nous croyons devoir la reproduire ici presque en entier.

« L'an IX, le 10 du mois de Méchir, les pontifes et les prophètes, « ceux qui entrent dans le sanctuaire pour habiller les dieux, les « ptérophores, les hiérogrammates, et tous les autres prêtres qui, de « tous les temples situés dans le pays, s'étaient rendus à Memphis « auprès du roi, pour la solennité de la prise de possession de cette « couronne dont Ptolémée toujours vivant, le bien-aimé de Phta, dieu « Épiphane, prince très-gracieux, a hérité de son père, se trouvant « réunis dans le temple de Memphis, ont prononcé, ce même jour, « le décret suivant :

« Considérant que le roi Ptolémée, toujours vivant, etc., a fait « toutes sortes de bien et aux temples et à ceux qui y font leur de- « meure, et, en général, à tous ceux qui sont sous sa domination, « qu'étant dieu, né d'un dieu et d'une déesse, comme Horus, le fils « d'Isis et d'Osiris, le vengeur d'Osiris son père, et jaloux de signaler « généreusement son zèle pour les choses qui concernent les dieux,

[1] Nous avons, en grande partie, emprunté à Champollion-Figeac cet exposé des services rendus par le collége des prêtres à la société égyptienne. Il est vrai qu'il n'a fait voir la classe sacerdotale que du beau côté ; mais en parlant de la religion, nous aurons soin de compléter le tableau et de montrer les prêtres égyptiens sous leur véritable jour.

« il a consacré au service des temples de grands revenus, tant en « argent qu'en blé, et a fait de grandes dépenses pour ramener la « tranquillité en Égypte, et y élever des temples ;

« Qu'il n'a négligé aucun des moyens qui étaient en son pouvoir « pour faire des actes d'humanité ; qu'afin que dans son royaume le « peuple et en général tous les citoyens fussent dans l'abondance, il « a supprimé tout à fait quelques-uns des tributs et des impositions « établis en Égypte, et a diminué le poids des autres ; que, de plus, « il a remis tout ce qui lui était dû des redevances royales, tant par « ses sujets, habitants de l'Égypte, que par ceux de ses autres royau- « mes, quoique ces redevances fussent un objet considérable par leur « quantité; qu'il a renvoyé absous ceux qui avaient été emprisonnés et « mis en jugement depuis longtemps ;

« Qu'il a ordonné que les revenus des temples et les redevances « qu'on leur payait chaque année, tant en blé qu'en argent, ainsi que « les parts réservées aux dieux sur les vignobles, les vergers et « sur toutes les autres choses auxquelles ils avaient droit du temps « de son père, continueraient à se percevoir dans le pays ;

« Qu'il a dispensé ceux qui appartiennent aux tribus sacerdotales « de faire tous les ans le voyage par eau à Alexandrie (siége de la « royauté depuis l'avénement des Lagides) ;

« Qu'il a fait beaucoup de dons à Apis, à Mnévis et aux autres ani- « maux sacrés de l'Égypte :

. . . . . .

« Il a donc plu aux prêtres de tous les temples du pays, de décréter « que tous les honneurs appartenant au roi Ptolémée toujours vivant, « le bien-aimé de Phta, dieu Épiphane très-gracieux, ainsi que ceux qui « sont dus à son père et à sa mère, les dieux philopatores, et ceux qui « sont dus à ses aïeux, fussent considérablement augmentés ; que la « statue du roi Ptolémée toujours vivant soit érigée dans chaque tem- « ple et posée dans le lieu le plus apparent... Que les prêtres fassent « trois fois par jour le service religieux auprès de ces statues, qu'ils « les parent des ornements sacrés, et qu'ils aient soin de leur rendre, « dans les grandes solennités, tous les honneurs qui doivent, selon « l'usage, être rendus aux autres dieux...

« Et, afin qu'il soit connu pourquoi en Égypte on glorifie et l'on ho- « nore, comme il est juste, le dieu Épiphane, très-gracieux monar- « que, le présent décret sera gravé sur une stèle de pierre dure en « caractères sacrés et en caractères grecs ; et cette stèle sera placée « dans chacun des temples du premier, du deuxième et du troisième « ordre existant dans tout le royaume [1]. »

[1] D'après la traduction publiée par Champollion-Figeac dans son *Égypte ancienne*, p. 60.

Quand on songe que la domination des conquérants grecs était déjà établie en Égypte depuis cent trente-six ans, et qu'on voit comment s'expriment les prêtres égyptiens, on reconnaît la force persistante de cette organisation sociale qui s'était imposée aux successeurs d'Alexandre, malgré toute leur puissance.

« Aussi, dit Champollion-Figeac, peut-on dire que les monuments du temps des Ptolémées expliquent avec certitude les temps des pharaons, et que la relation des cérémonies célébrées pour le couronnement de ces rois grecs s'appliquerait très-convenablement en changeant les noms, aux rois des anciennes dynasties[1]. »

III

CLASSE MILITAIRE.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre II du livre Ier, la profession des armes était, de même que toutes les autres, héréditaire, et les guerriers formaient une corporation distincte, encore plus nombreuse que celle des prêtres.

La classe militaire possédait une partie du sol; mais il lui était interdit de se livrer à aucun travail agricole ou industriel, et les laboureurs cultivaient pour elle les excellentes terres attribuées à chaque chef de famille dans le partage qui, suivant le témoignage d'Hérodote, avait eu lieu sous les premiers rois.

Il est facile de reconnaître le vice de ce système, qui enlevait pour toujours à l'agriculture une multitude de bras jeunes et vigoureux. Hérodote évalue à 410,000 le nombre des *calasiries* et des *hermotybies*[2]. Sans doute il ne faut accepter que sous bénéfice d'inventaire les renseignements donnés à Hérodote par les prêtres égyptiens, qui avaient intérêt à exagérer devant un étranger les forces militaires de leur pays. Mais il n'en reste pas moins vrai que le nombre des hommes valides enlevés à l'agriculture par le système égyptien devait être considérable. D'un autre côté, malgré la multiplicité des exercices gymnastiques auxquels ils étaient astreints, ces exercices ne pouvaient avoir la même efficacité que les travaux agricoles pour développer les forces du soldat.

Le régime d'oisiveté de la classe militaire offrait un autre inconvénient que nous aurons l'occasion de reconnaître, lorsque nous pu-

[1] *Égypte ancienne*, p. 60.
[2] C'étaient les noms des guerriers. — Hérodote, liv. II, 164 à 166.

blierons nos études sur les institutions de la Grèce, et particulièrement sur celles de Sparte. En voulant rehausser le noble métier des armes, on déconsidérait le travail manuel, et on faisait tomber peu à peu aux mains des esclaves, non-seulement les métiers industriels, mais même les travaux agricoles, si nécessaires à l'existence et à la prospérité des peuples. Grâce au maintien du salutaire régime des professions héréditaires, l'esclavage ne put envahir en Égypte ni l'agriculture ni l'industrie ; mais le travail seul attache solidement l'homme au sol, et il vint un jour où la classe militaire fut déracinée et transplantée hors de l'Égypte, qu'elle livra sans défense à ses ennemis. C'est un point important de l'histoire de ce pays, et qui n'a pas été assez mis en lumière.

Psammétik, le chef de la dynastie saïte, fut, dit-on, le premier parmi les rois d'Égypte qui osa secouer le joug des règles imposées de temps immémorial à la royauté[1]. Appuyé sur une armée de mercenaires étrangers, Arabes, Cariens et Grecs ioniens, il ne craignit pas de porter atteinte aux priviléges de la classe militaire, et l'on vit alors s'accomplir en Égypte une révolution qui devint fatale à ce pays. « Deux cent quarante mille guerriers égyptiens se révoltèrent... Ils se concertèrent donc, et, d'un commun accord, abandonnèrent Psammitique pour se rendre chez les Éthiopiens. Psammitique, l'apprenant, les poursuivit. Lorsqu'il les eut atteint, il les supplia longuement de ne point abandonner leurs dieux, ni leurs enfants, ni leurs femmes. Alors l'un d'eux... répondit que partout... il y aurait pour eux des femmes et des enfants[2]. »

Il y a dans le tableau d'Hérodote des tons tellement crus, que la pudeur nous force de les effacer; mais nous pouvons dire qu'il peint au vif le cynisme brutal dans lequel l'oisiveté avait fait tomber la

[1] « Les prêtres représentaient que Psammétique fut le premier roi égyptien « qui détruisit la règle sacerdotale limitant la ration de vin destinée au roi. » Strabon, *Géogr.*, XVII.

[2] Hérodote II, 30. — Diodore confirme entièrement le récit d'Hérodote (I, 67). — On a contesté l'authenticité de ce récit en faisant observer « que la garnison d'Éléphantine, comprenant quelques centaines ou quelques milliers d'hommes, était la seule qui ait pu passer en Éthiopie. » Il était plus facile, sans doute, à cette garnison de franchir la frontière qu'elle était chargée de garder ; mais en supposant que les guerriers égyptiens mécontents de la violation de leurs priviléges, *se soient concertés*, comme l'affirme Hérodote, on ne voit pas comment le roi Psammétik aurait pu s'opposer au départ d'une armée aussi formidable. D'ailleurs, Hérodote ajoute qu'il a vu en Éthiopie un peuple connu sous le nom d'*Automoles* (transfuges) et descendant des guerriers égyptiens qui émigrèrent sous le roi Psammétik. Le témoignage d'Hérodote est d'autant plus admissible, qu'il a fait son voyage en Égypte et en Éthiopie 150 ou 160 ans à peine après la mort de ce prince.

classe militaire. Quels que fussent les torts du pouvoir royal à leur égard, il semble difficile d'admettre que les guerriers égyptiens aient eu raison d'écouter la voie de leur ressentiment jusqu'à tout lui sacrifier, religion, famille et patrie. Quand, moins d'un siècle après, les Perses arrivèrent, conduits par Cambyse, la nation désarmée ne put opposer aucune résistance, et l'Égypte fut dévastée par les conquérants. Elle n'était pas encore remise de cet immense désastre, qu'elle tomba sous la puissance d'Alexandre.

Le système militaire des anciens Égyptiens offre cependant plusieurs avantages dont il faut tenir compte.

D'abord, l'exemption du service militaire assurait aux agriculteurs la stabilité complète de leur profession, en sorte que la guerre ne venait pas, comme dans nos sociétés modernes, arrêter le travail agricole en arrachant aux campagnes la meilleure partie de la population valide, et mettre en péril la subsistance du pays.

D'un autre côté, la possession de la propriété foncière garantissait le patriotisme des guerriers qui, comme l'a justement fait remarquer Diodore, défendaient leur pays avec d'autant plus d'ardeur qu'ils sauvegardaient en même temps leur propre bien.

Enfin, la perpétuité du service militaire dans les mêmes familles devait singulièrement favoriser les progrès de l'art de la guerre, le respect de la discipline et le maintien de l'esprit de corps dans l'armée. Après l'expulsion des Hyksos, les Égyptiens, aguerris par leur longue lutte contre ces envahisseurs étrangers, remportèrent en Asie de grands triomphes sous leurs rois Ahmès (Amosis), Thoutmès III et Rhamsès II, appelé par les Grecs le grand Sésostris. La puissance militaire des Égyptiens est attestée par l'Écriture sainte : « Un peuple terrible, le plus terrible de tous, » dit en parlant d'eux le prophète Isaïe[1].

C'est par la guerre et par les travaux publics que les Pharaons ont fait briller d'un si vif éclat la gloire de l'Égypte ; mais on sait combien cette gloire a coûté cher au peuple égyptien, dont le génie traditionnel était éminemment pacifique.

Cependant il ne serait pas juste de faire peser uniquement sur la royauté le poids des guerres ruineuses qui ont fini par amener la conquête de l'Égypte. Le vice que nous avons signalé dans la constitution de la classe militaire a dû contribuer beaucoup à ce funeste résultat. L'oisiveté forcée des familles de guerriers en faisait un instrument commode pour l'ambition des rois, qui avaient intérêt à absorber dans les expéditions lointaines l'activité de cette classe puissante, afin de la détourner des affaires intérieures du pays.

[1] Isaïe, XIX, 2, 7.

Sous la dix-huitième dynastie, et particulièrement sous le règne de Thoutmès III, l'Égypte a étendu très-loin la puissance de ses armes. On voit ce prince, suivant l'expression grandiose d'une inscription contemporaine, « poser ses frontières où il lui plaît[1]. » Les tableaux gravés sur les murs de deux chambres récemment découvertes dans le temple de Deir-el-Bahari, à Thèbes, monument dû à la régente Hatasou, sœur de Thoutmès III (dix-huitième dynastie), nous font voir les vaincus embarquant sur les vaisseaux de la flotte égyptienne le butin pris après la bataille. « Ici, ce sont des girafes, des singes, des léopards, des armes, des lingots de cuivre, des anneaux d'or; là, ce sont des arbres entiers, probablement d'une espèce rare, dont les racines sont enfermées dans de grandes caisses pleines de terre. Les vaisseaux eux-mêmes méritent notre attention : ils sont grands, solidement bâtis, et manœuvrent indifféremment à la rame ou à la voile; un équipage nombreux couvre le pont. Grâce au soin que l'artiste égyptien a pris d'indiquer la disposition des mâts, des voiles, et jusqu'aux nœuds des cordes compliquées qui relient ensemble les diverses parties du bâtiment, on a une idée complète de ce qu'était, il y a quatre mille ans, un navire de la marine égyptienne.

« Dans une autre chambre du même temple, nous assistons à des scènes d'un intérêt aussi grand. Les régiments égyptiens s'avancent au pas gymnastique et rentrent en triomphe à Thèbes. Chaque soldat a une palme dans la main gauche; de la droite il tient la pique ou la hache. Des trompettes sont en avant et sonnent des fanfares. Des officiers portent sur l'épaule l'étendard surmonté du nom de la régente victorieuse[2]. »

C'est de la classe militaire qu'était sortie, d'après le témoignage de Manéthon, la première dynastie, qui commence à Ménès, chef du collége des guerriers. Depuis ce roi jusqu'à Psammétik, chef de la vingt-sixième dynastie, c'est-à-dire pendant plus de deux mille ans, une étroite alliance exista entre elle et la royauté. A ce point de vue, le passage suivant d'Hérodote est digne d'attention :

« Ils (les guerriers) jouissent tour à tour, et jamais les mêmes, de ces autres avantages : tous les ans, mille calasiries et autant d'hermotybies forment la garde du roi. A ceux-ci, outre leurs terres, on donne chaque jour cinq mines de pain cuit, deux mines de chair de bœuf et quatre coupes de vin. Voilà ce qu'on donne aux gardes[3]. »

Par ce système vraiment monarchique, et que nous osons signaler

[1] Mariette, *Hist. d'Égypte*, p. 34.
[2] Mariette, *Hist. d'Égypte*, p. 33.
[3] Hérodote, II, 168.

à l'attention des souverains qui tiennent à conserver leur couronne, tous les corps de l'armée, tous les membres de la classe militaire étaient successivement admis à l'honneur de garder la personne sacrée du roi, ce qui devait singulièrement exciter le dévouement et la fidélité des guerriers. Ce système avait de plus le grand avantage d'éviter les sentiments d'envie qui s'attachent toujours aux corps privilégiés.

La royauté égyptienne trouva, sans nul doute, un solide appui dans cette intime union avec la classe militaire dont elle était sortie. Le roi Psammétik, chef de la dynastie saïte, commit la faute capitale de faire appel au dévouement salarié des milices étrangères, en violant les droits séculaires de la classe des guerriers. Il provoqua ainsi cette émigration en masse de l'armée nationale que nous venons de signaler comme une des causes principales de la décadence de l'Égypte.

A partir de la conquête de ce pays par les Perses, le rôle glorieux de la grande corporation des guerriers égyptiens est fini. L'histoire ne mentionne plus que les exploits de la marine égyptienne. Hérodote rapporte qu'elle comptait deux cents vaisseaux dans la flotte rassemblée par Xercès pour conquérir la Grèce. « Les Égyptiens, dit-il, avaient pour équipement des casques à mailles, des boucliers bombés à large bordure, des piques de combat naval, de grandes haches d'armes; la plupart portaient des cuirasses et de longs glaives. Tel était leur équipement[1]. »

Cette flotte soutint vaillamment l'honneur national, car le même historien ajoute un peu plus loin : « Dans ce combat (celui d'Artemisium, qui précéda la grande bataille navale de Salamine), les Égyptiens se signalèrent parmi les troupes de Xercès; ils firent de grandes choses et prirent cinq vaisseaux grecs avec leurs équipages[2]. »

IV

LÉGISLATION. — INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES.

Le monde ancien était unanime à admirer la sagesse des lois égyptiennes. « Je préviens le lecteur, accoutumé peut-être à regarder comme fabuleuse ou peu certaine l'histoire des premiers temps de l'Égypte, que les obscurités qu'elle présente portent sur quelque point de sa chronologie, sur le nom ou la suite de ses rois, et non

[1] Hérodote, VII, 89.
[2] *Id.* VIII, 17.

sur sa législation, dont toute l'antiquité a admiré la sagesse, et dont les effets sur la puissance et le génie du peuple égyptien sont attestés par des monuments venus jusqu'à nous[1]. »

L'Écriture sainte elle-même semble ratifier cet éloge en disant que « Moïse fut instruit dans toute la science des Égyptiens et devint puissant en paroles et en œuvres[2]. »

Malheureusement, le recueil des lois égyptiennes n'est pas venu jusqu'à nous, et nous en sommes réduits aux indications incomplètes données par Hérodote et Diodore. Mais, ainsi que l'a constaté M. de Bonald, il est facile de reconnaître l'esprit général de cette législation, dans laquelle tout tendait à la stabilité par le maintien des anciennes coutumes, évidemment empruntées aux traditions patriarcales, et par l'application la plus large du principe héréditaire étendu à tous les degrés de la hiérarchie sociale. Les détails dans lesquels nous sommes entrés sur la constitution de la famille et de la propriété, sur la distinction des classes sacerdotale, militaire, agricole et industrielle, et sur la royauté, nous paraissent suffisants pour donner au lecteur une idée approximative des lois civiles et politiques de l'ancienne monarchie égyptienne.

On n'a retrouvé jusqu'ici aucune trace du droit municipal des anciens Égyptiens. Mais il y a tout lieu de croire que des cités aussi puissantes que Thèbes, Memphis, Éléphantine, Tânis, etc., ont eu des institutions conformes au génie du peuple égyptien.

Chaque dynastie prenait pour capitale la ville où elle était née. Ainsi, les deux premières dynasties ont établi le siége du royaume à Thinis et à Memphis ; la cinquième à Éléphantine ; la sixième à Memphis. Ce n'est qu'à partir de la onzième dynastie que Thèbes est devenue la capitale de l'Égypte[1]. Grâce à cette heureuse coutume, aucune ville de cette ancienne monarchie n'a pu garder la primauté et attirer à elle toutes les forces vives du pays. Thinis, Memphis, Éléphantine, Thèbes, Tânis, Saïs, etc., ont tour à tour été la capitale du royaume, le foyer de l'activité nationale et le siége de la puissance souveraine.

Quant aux lois de l'ordre économique, l'histoire nous en a transmis plusieurs dont la sagesse nous fait d'autant plus regretter celles qui ne sont pas venues jusqu'à nous.

La première avait pour but de proscrire l'oisiveté que les Égyptiens regardaient avec raison comme un fléau social. « Amasis, dit Hérodote, est l'auteur de la loi qui oblige tout Égyptien à montrer,

[1] De Bonald, *Théorie du pouvoir*, t. I, p. 170.
[2] *Actes des Apôtres*, VII, 22.
[3] Mariette, *Aperçu de l'hist. d'Égypte*, p. 10 et 19.

chaque année, au gouverneur de son nome (province), d'où il tire ses moyens d'existence ; et celui qui n'obéit pas, celui qui ne paraît pas vivre à l'aide de ressources légitimes, est puni de mort. Solon l'Athénien ayant pris cette loi en Égypte, l'imposa à ses concitoyens, qui l'observent encore et la jugent irréprochable[1]. »

Les Égyptiens reconnaissaient donc cette loi fondamentale : *que l'homme doit vivre de son travail*, et l'on voit avec quelle rigueur ils la faisaient observer[2]. Dans une société bien réglée, où il y a du travail pour tout le monde, il ne doit, en effet, être permis à personne de vivre aux dépens de la communauté. La protection dont l'existence humaine était environnée en Égypte, permet d'ailleurs de supposer qu'on réservait la peine capitale pour ceux qui se refusaient obstinément à gagner leur vie par le travail ou par des moyens honnêtes.

Nous savons, par le témoignage d'Hérodote, que les femmes étaient soumises, comme les hommes, à la grande loi du travail. « Chez eux (les Égyptiens), les femmes vont au marché et trafiquent ; les hommes restent au logis et tissent. Partout ailleurs, on pousse en haut la trame ; les Égyptiens la font passer en bas. Les hommes portent les fardeaux sur la tête ; les femmes, sur les épaules[3]. »

Le sexe faible était d'ailleurs protégé plus que chez aucun autre peuple contre la violence des passions humaines. « Les lois concernant les femmes étaient très-sévères. Celui qui était convaincu d'avoir violé une femme libre, devait être mutilé, car on considérait que ce crime comprenait en lui-même trois maux très-grands, l'insulte, la corruption des mœurs et la confusion des enfants. Pour l'adultère commis sans violence, l'homme était condamné à recevoir mille coups de verges, et la femme à avoir le nez coupé : le législateur voulant qu'elle fût privée de ses attraits, qu'elle n'avait employés que pour la séduction[4]. »

On voit quelle protection énergique les lois égyptiennes assuraient à la famille, en faisant respecter la femme et en l'obligeant à se respecter elle-même.

La vie humaine était également protégée. « Celui qui voyait sur son chemin un homme aux prises avec un assassin, ou subissant quelque violence, et ne le secourait pas lorsqu'il le pouvait, était condamné à mort. »

« ... Celui qui avait tué volontairement soit un homme libre, soit

[1] Hérodote, liv, II, 177. — L'existence de cette loi est confirmée par Diodore, liv. I, 77.

[2] Saint Paul a dit : « *Qui non laborat non manducat.* »

[3] Hérodote, liv. II, 35.

[4] Diodore, liv, I, 78.

un esclave, était puni de mort ; car les lois voulaient frapper, non d'après les différences de fortune, mais d'après l'intention du malfaiteur ; en même temps, par les ménagements dont on usait envers les esclaves, on les engageait à ne jamais offenser un homme libre[1]. »

La loi sur le prêt n'est pas moins remarquable. « Il était défendu à ceux qui prêtent sur contrat de porter, par l'accumulation des intérêts, le capital au delà du double ; les créanciers qui demandaient le remboursement ne pouvaient s'adresser qu'aux biens du débiteur, la contrainte par corps n'étant en aucun cas admise. Car le législateur avait considéré que les biens appartiennent à ceux qui les ont acquis soit par leurs travaux, soit par transmission ou par dons ; mais que la personne du citoyen appartient à l'État, qui à tout moment peut la réclamer pour son service dans la guerre comme dans la paix. Il serait en effet absurde qu'un guerrier pût, au moment de combattre pour la patrie, être emmené par un créancier, et que le salut de tous fût compromis par la cupidité d'un particulier. Il paraît que Solon avait également apporté cette loi à Athènes, à laquelle il donna le nom de *seisactheia*[2], et qu'il remit à tous les citoyens les dettes qui avaient été contractées sous la condition de la contrainte et de la perte de la liberté individuelle. Quelques-uns blâment, non sans raison, la plupart des législateurs grecs d'avoir interdit la saisie des armes, de la charrue, et d'autres instruments nécessaires comme gages des dettes contractées, et d'avoir, au contraire, permis de priver de la liberté ceux qui se servaient de ces instruments[3]. »

On voit que, dès les premiers temps, les sociétés civilisées avaient cherché à combattre et à réprimer le dangereux fléau de l'usure, qui amène inévitablement l'oppression du travail et des travailleurs par le capital. Les Égyptiens avaient d'ailleurs trouvé un moyen efficace d'assurer le payement des dettes : c'était de priver de la sépulture légale ceux qui étaient morts sans avoir satisfait leurs créanciers. Dans ce cas, le corps était simplement déposé après l'embaumement, dans la maison du défunt, sous les yeux de ses enfants. Et grâce au respect dont la mémoire des parents était environnée, « il arrive quelquefois, dit Diodore, que les petits-fils devenus plus riches, acquittent les dettes de leurs aïeux, obtiennent la levée de l'arrêt de condamnation, et leur font de magnifiques funérailles[4]. »

[1] Diodore, liv. I, 77.
[2] De σείω, je secoue et de ἄχθος, fardeau. Voir Plutarque, *Vie de Solon*, XIV.
[3] Diodore, liv. I, 79.
[4] Liv, I, 92.

Le même auteur ajoute : « Il est d'usage de donner en garantie d'une dette, le corps des parents morts ; la plus grande infamie et la privation de la sépulture attendent celui qui ne retire pas un tel gage[1]. »

« Sous le règne d'Asychis, dit Hérodote, les Égyptiens rendirent une loi qui permettait d'emprunter en donnant pour gage le corps de son père ; une clause additionnelle permit au prêteur de disposer de la chambre sépulcrale de l'emprunteur, et, en cas de refus d'acquitter leur dette, ceux qui avaient donné un tel gage encouraient la punition que voici : en cas de mort, impossibilité d'obtenir la sépulture, ni dans le sépulcre paternel, ni dans aucun autre ; interdiction d'ensevelir aucun des leurs[2]. »

Ce singulier système de prêt sur gage ne pouvait exister qu'en Égypte où la religion faisait, comme nous le verrons, une obligation universelle de la conservation des corps et notait d'infamie ceux qui manquaient aux devoirs du culte funéraire à l'égard des parents défunts.

L'organisation de la justice égyptienne excitait l'admiration des philosophes et des législateurs de l'antiquité. Diodore, qui s'est plu à retracer cette organisation, la trouvait bien supérieure à celle des autres pays. Pour mettre le lecteur à même d'en juger, nous plaçons sous ses yeux les détails essentiels. « Les Égyptiens, dit-il, ont porté une grande attention à l'exercice du pouvoir judiciaire, persuadés que les actes des tribunaux ont, sous un double rapport, beaucoup d'influence sur la vie sociale. Il est en effet évident que la punition des coupables et la protection des offensés sont le meilleur moyen de réprimer les crimes. Ils savaient que si la crainte qu'inspire la justice pouvait être effacée par l'argent et la corruption, la société serait près de sa ruine. Ils choisissaient donc les juges parmi les premiers habitants des villes les plus célèbres, Héliopolis, Thèbes et Memphis : chacune de ces villes en fournissait dix. Ces juges composaient le tribunal, qui pouvait être comparé à l'aréopage d'Athènes ou au sénat de Lacédémone. Ces trente juges se réunissaient pour nommer entre eux le président ; la ville à laquelle ce dernier appartenait envoyait un autre juge pour le remplacer. Ces juges étaient entretenus aux frais du roi, et les appointements étaient très-considérables... etc.[3]. »

[1] Diodore, I, 93.

[2] Hérodote, II, 136.

[3] Diodore, liv. I, 75. Il ne faut pas perdre de vue qu'en Égypte, le dépôt des lois était entre les mains de la classe sacerdotale, qui, par son indépendance, ses lumières et son esprit traditionnel, assurait leur maintien et les préservait de toute altération.

Le plaignant exposait en personne sa plainte, et l'accusé se défendait lui-même. Il n'y avait pas d'avocats, « les Égyptiens étant d'avis que les avocats ne font qu'obscurcir les causes par leurs discours... En effet, il n'est pas rare, ajoute Diodore, de voir les magistrats les plus exercés se laisser séduire par la puissance d'une parole trompeuse, visant à l'effet, et cherchant à exciter la compassion[1]. »

Cette organisation nous semble offrir les véritables conditions d'équité et d'impartialité qu'on doit désirer pour l'administration de la justice. Le choix des juges pris parmi les principaux citoyens du pays et le chiffre élevé de leurs honoraires garantissaient leurs lumières et leur indépendance. En même temps, le nombre restreint des juges montre combien les procès étaient rares en Égypte. Il en devait être ainsi dans cette société si sagement réglée, où l'ordre et la paix régnaient dans chaque classe et dans chaque famille, où tous les intérêts se trouvaient garantis et protégés.

L'étude des inscriptions montre que les fonctions civiles étaient remplies par des citoyens appartenant aux familles sacerdotales et militaires[2]. Ces fonctions étaient-elles héréditaires? En voyant le caractère de stabilité des institutions égyptiennes, il est permis de croire que l'hérédité devait présider, en général, à la transmission des charges publiques.

Un monument du musée de Leyde nous montre, au commencement de la douzième dynastie, une famille qui, durant plusieurs générations consécutives, exerçait la fonction de *chargé du partage des eaux* dans le district d'Abydos[3]. Cependant, les emplois plus importants, qui exigeaient une grande capacité personnelle ou une délégation spéciale de l'autorité publique, devaient être à la nomination du roi ou des gouverneurs des nomes ou provinces.

« Parmi les papyrus conservés jusqu'à nous, il y a un assez grand nombre de rapports administratifs et de fragments de registres des comptes publics.

« Les services dont le personnel était le plus nombreux et le plus savamment monté étaient ceux des travaux publics, de la guerre et de l'intendance des revenus de l'État. L'argent monnayé étant inconnu[4], tous les impôts se percevaient en nature. Le sol était divisé en trois catégories suivant la nature des redevances qu'il fournissait

[1] Diodore, liv. I, 76.

[2] Ampère, *des Castes et de la transmission héréditaire des professions dans l'ancienne Égypte.*

[3] Lettre de M. de Rougé à M. Leemans, *Revue archéol.*, vol. XII.

[4] Nous avons vu par la loi sur le prêt attribuée au roi Bocchoris, que l'argent monnayé était connu des Égyptiens huit siècles au moins avant J.-C.

à l'État ; les canaux (*maou*) payaient la dîme en poissons ; les terres arables (*ouou*) en céréales ; et les marais (*pehou*) en têtes de bétail. Un cadastre soigneusement établi et tenu au courant des mutations, comprenait pour chaque district le relevé de toutes les espèces de terres et les noms de ceux qui les possédaient.

« ... Nombre de contrats de vente et de louage de fonds de terre et de maisons, tracés sur papyrus, nous ont été conservés dans les hypogées funéfaires au milieu des papiers de famille des défunts. On y voit de quelles garanties, de combien de formalités protectrices la propriété était environnée dans l'Égypte antique[1]. »

Par cet aperçu, quelque incomplet qu'il soit, des lois et des institutions de l'ancienne Égypte, on voit qu'elles étaient, comme l'a dit Bossuet, « simples, pleines d'équité, et propres à unir entre eux les citoyens. Parmi de si bonnes loix, ce qu'il y avoit de meilleur, c'est que tout le monde étoit nourri dans l'esprit de les observer. Une coutume nouvelle étoit un prodige en Égypte : tout s'y faisoit toujours de même ; et l'exactitude qu'on y avoit à garder les petites choses, maintenoit les grandes. Aussi n'y eut-il jamais de peuple qui ait conservé plus longtemps ses usages et ses loix[2]. »

V

TABLEAU RÉSUMÉ DE L'ORGANISATION SOCIALE.

Nous pouvons maintenant résumer en quelques mots les institutions sociales et politiques de l'ancienne Égypte.

Le sacerdoce, gardien de la religion et des lois, conservateur de l'ordre moral, rendu perpétuel par la transmission héréditaire dans les familles sacerdotales.

La force armée, gardienne de la société civile et politique, conservatrice de l'ordre matériel, rendue perpétuelle, par la transmission héréditaire, dans les familles militaires.

Le travail, source de la vie nationale et individuelle, rendu perpétuel par la transmission héréditaire des métiers agricoles ou industriels dans les familles d'agriculteurs et d'artisans.

Le pouvoir, organe de la volonté nationale, assuré dans son unité

[1] F. Lenormant, *Manuel d'hist. anc.*, t. I, p. 338, 343.

[2] *Disc. sur l'hist. univ.*, t. II, p. 171, 172. — « Les Égyptiens, dit Hérodote, observent les coutumes de leurs pères et n'en adoptent pas de nouvelles. » (II, 79.)

et sa perpétuité, par la transmission héréditaire dans la famille royale.

Et toutes ces classes, toutes ces familles, garanties dans leur indépendance par l'inamovibilité de leurs membres et la propriété du sol ou des métiers.

Voilà quelles étaient les bases de la constitution sociale de l'Égypte.

Dans un si bel ordre, pour emprunter le langage de Bossuet, il n'y avait guère de place pour l'anarchie ou l'oppression. En effet, la société était préservée des abus du pouvoir par la loi fondamentale de l'hérédité professionnelle, qui, en assurant à chaque famille un emploi fixe et une existence indépendante, empêchait le déplacement arbitraire des hommes et des propriétés; en sorte que l'opposition était, comme l'a dit excellemment M. de Bonald, non dans les hommes, mais dans les institutions[1].

C'est par l'action heureusement combinée des divers représentants de la hiérarchie sociale, c'est-à-dire de la royauté, du sacerdoce, de l'armée et des corporations vouées au travail manuel, que l'Égypte est arrivée à cette civilisation qui a laissé une si grande trace dans le monde ancien, et dont les vestiges nous paraissent aujourd'hui encore si dignes d'attention.

Grâce à cette sage et puissante organisation, la paix et l'harmonie sociales semblent avoir longtemps et habituellement régné en Égypte. Les premiers symptômes de désordre et de tyrannie n'apparaissent que sous les rois de la quatrième dynastie. Lorsque la connaissance du vrai Dieu se fut presque effacée de la mémoire des hommes, les rois, environnés d'une sorte de culte, se prirent pour des dieux, et l'orgueil, source du despotisme, entra dans leur cœur. Après avoir renversé, ou tout au moins dénaturé la religion nationale, ils favorisèrent de tout leur pouvoir l'avénement du polythéisme, qui leur permit de monter sur les autels et de diviniser leur puissance. « Les prêtres m'ont raconté, dit Hérodote, que jusqu'à Rhamsinite, l'équité prévalait en Égypte et que la prospérité du pays était grande. Mais, après lui, Chéops (Khoufou, auteur de la grande pyramide) régna, et l'on eut à souffrir toute espèce de misères. D'abord il ferma tous les temples et défendit d'offrir des sacrifices; ensuite il força les Égyptiens de travailler pour lui[2]. » Cette tradition sur l'impiété du

[1] *Théorie du pouvoir*, t. 1er; livre Ier. C'est dans cet ouvrage, si peu consulté de nos jours et si rempli pourtant de vues remarquables sur les divers systèmes d'organisation sociale, que nous avons trouvé le plan de cette étude sur les institutions politiques de l'ancienne Égypte.

[2] Hérodote, II, 124.

premier auteur des pyramides se retrouve dans les extraits de Manéthon, mais avec une addition qu'il importe de noter : « Suphis, celui qui bâtit la plus grande pyramide, attribuée par Hérodote à Chéops, fut d'abord contempteur des dieux ; mais s'étant ensuite repenti, il écrivit un livre sacré que les Égyptiens ont en grande estime[1]. »

Cette assertion de l'historien national se trouve aujourd'hui confirmée par les découvertes de la science moderne. Une pierre trouvée près des grandes pyramides contient une inscription précieuse pour l'histoire ancienne de l'Égypte. « Il résulte de cette inscription, dit Mariette, que Chéops restaura un temple déjà existant (dédié à Isis), lui assura des revenus en offrandes sacrées, et renouvela le personnel des statues d'or, d'argent, de bronze et de bois qui en ornaient le sanctuaire... Nous voyons par là, ajoute le savant archéologue, qu'à cette époque si prodigieusement reculée, la civilisation égyptienne brillait déjà du plus vif éclat[2]. »

Nous voyons aussi que le despotisme royal n'a pu prévaloir longtemps contre la puissante organisation sociale dont nous venons d'esquisser le tableau ; car, en rétablissant le culte d'Isis, le roi Chéops restaura sans doute en même temps les institutions nationales dont la violation a laissé dans les traditions historiques de l'Égypte une trace si marquée.

Pour montrer notre impartialité, nous devons dire que plusieurs historiens modernes ont jugé beaucoup plus sévèrement que nous la royauté égyptienne. Parmi eux, nous citerons particulièrement M. François Lenormant.

« Dès le temps des plus vieilles dynasties, dit-il, on voit exister ce respect sans bornes de la royauté, qui se transforme en un véritable culte, et fait du pharaon le dieu visible de ses sujets. Les monarques égyptiens sont plus que des pontifes souverains, ce sont de réelles divinités... Ils s'identifient avec la grande divinité Horus, parce que, comme dit une inscription : « le roi est l'image de Ra (le « dieu soleil) parmi les vivants.

« On comprend quel prestige une pareille exaltation de la royauté devait donner en Égypte à la puissance souveraine. Cette puissance, déjà si grande chez les peuples de l'Asie voisins de cette contrée, prenait le caractère d'une véritable idolâtrie. Les Égyptiens n'étaient à l'égard de leur roi que des esclaves tremblants, obligés par la religion même d'exécuter aveuglément ses ordres. Les plus hauts et les

[1] Eusèbe, *apud Sync.*, t. I, p. 106.
[2] *Notice du musée de Boulaq*, p. 185.

plus puissants fonctionnaires ne constituaient que l'humble domesticité du pharaon... Pour que ce régime ait duré tant de siècles sans se modifier notablement, il a fallu que l'Égyptien fût profondément pénétré de l'idée que le gouvernement auquel il était soumis émanait de la volonté divine[1]. »

La société égyptienne avait été si fortement constituée, qu'elle put être opprimée, mais non renversée par le despotisme de ses rois. La propriété était si bien garantie par la loi générale de l'hérédité, l'aristocratie sacerdotale et militaire était si solidement établie dans son indépendance, que les premiers excès du pouvoir ne trouvèrent prise que sur les classes laborieuses. Ne pouvant disposer des propriétés de leurs sujets, les rois imposèrent, comme l'a justement fait remarquer J.-J. Rousseau, « plutôt les bras des hommes que leur bourse. » Et c'est ainsi qu'on vit, pour l'érection des pyramides, ces corvées gigantesques qui mirent tout un peuple en coupes réglées. La propriété fut épargnée, mais l'humanité fut opprimée.

ALEXIS CHEVALIER.

[1] F. Lenormant, *Manuel d'hist. anc.*, t. I, p. 334-336.

La suite prochainement.

LE CARDINAL DE RICHELIEU

AUTEUR DRAMATIQUE

I

Les grands hommes ne sont pas suffisamment connus lorsque, pour les étudier, on s'est placé au point de vue le plus généralement adopté, lorsqu'on n'a examiné que leurs qualités spéciales et le résultat de leurs actes ou de leurs travaux. Il y a des points de vue particuliers qu'il faut savoir prendre, des sentiers peu fréquentés où il faut les suivre, et si le jugement qu'on a porté sur eux ne se trouve pas sensiblement modifié, il se trouve du moins corroboré et affermi. La figure ressort plus vive, quand on en a observé avec soin chaque trait, quand on a fait pénétrer la lumière dans tous les coins où il y avait de l'ombre, quand on a complété par l'investigation patiente la notion d'ensemble que le premier coup d'œil avait donnée. On peut s'éloigner alors, regarder de nouveau le personnage à distance : on le revoit bien encore tel qu'il était apparu d'abord, mais le spectacle est bien plus intéressant, la sensation est bien plus forte, parce qu'on possède pour ainsi dire au dedans de soi l'homme tout entier et sa véritable physionomie.

Le cardinal de Richelieu est une de ces figures historiques chez lesquelles, de quelque côté qu'on se tourne, on retrouve toujours une qualité maîtresse, la volonté. Mais à combien d'objets s'applique-t-elle et sous combien de jours différents se montre-t-elle, cette volonté immuable et invincible ! Il me semble, en repassant les phases si diverses de la vie de Richelieu, voir un acteur achevé qui remplit tour à tour tous les rôles, et qui sait donner à chacun la couleur qui lui est propre. Ce n'est plus l'acteur, c'est le personnage lui-

même : c'est Othello, c'est Achille, c'est Néron, c'est Cinna. Seulement, quand la foule est dupe de l'illusion du spectacle, l'amateur éclairé sent encore percer sous ces diverses transformations l'habile et ondoyant comédien.

Dès ses premiers pas sur le théâtre du monde, n'étant encore que tout jeune homme, Richelieu donna la mesure de son énergie morale. On le destinait à la profession des armes. Son frère aîné s'étant fait chartreux, comme il importait de conserver dans la famille l'évêché de Luçon, qui avait été occupé par un de ses grands-oncles, Armand du Plessis quitte l'épée et se met à étudier la théologie. Ses rapides progrès étonnent ses maîtres eux-mêmes. A peine âgé de vingt-deux ans, il court à Rome, obtient une dispense d'âge, se fait sacrer évêque. De retour en France, ses prédications édifient son diocèse et la cour. Il siége à l'assemblée des états généraux en 1614, comme député du clergé du Poitou, et son éloquence étant déjà universellement reconnue, c'est lui qui est chargé de haranguer le roi. Aussitôt il s'improvise orateur politique. Il se plaint en termes prudents que les ecclésiastiques soient trop rarement appelés au conseil du souverain; puis, corrigeant la plainte par l'éloge, il félicite Louis XIII de la sagesse dont il a fait preuve en laissant, après sa majorité, la conduite de l'État à la reine mère, « qu'on devrait, ajoute l'adroit courtisan, appeler aussi la mère du royaume. » Marie de Médicis était déjà sa protectrice déclarée. Rien ne lui coûte pour arriver. Il s'assure de nouveaux appuis, il flatte le maréchal d'Ancre, qui lui confie en 1616 la charge de secrétaire d'État et des affaires étrangères, et, après la mort du maréchal, il suit la reine mère à Blois, ayant eu l'art de persuader qu'il serait ainsi plus utile à son maître. Mais il ne tarde pas à devenir suspect; on le relègue dans les États du pape, à Avignon, où, pour occuper ses loisirs, il écrit le livre de *la Perfection du chrétien*. Sa carrière politique semblait finie, et elle eût été du moins entravée pour bien longtemps, s'il n'eût laissé derrière lui un ami, et peut-être un complice, le fameux père Joseph qui sut lui ménager une rentrée en scène.

Profitant des appréhensions du duc de Luynes, qui tremblait de voir éclater la guerre civile, le père Joseph insinua à propos que l'exilé était peut-être le seul homme capable de préparer un accommodement entre le roi et la reine mère. Richelieu, rappelé, fit ce qu'on attendait de lui, reparut à la cour, et, pour consolider sa position, maria sa nièce au marquis de Combalet, neveu du favori. Ce ne fut pourtant qu'après la mort de Luynes qu'il se fit nommer cardinal et qu'il parvint enfin à entrer au conseil malgré l'avis du roi; mais il y entre en maître et s'y établit, dès les premiers jours, de façon à n'en plus sortir.

Nous avons rappelé aussi rapidement que possible les commencements du grand ministre, parce que tout l'avenir est en germe dans ces premières années. Il n'y a pas de surprises avec Richelieu. Tel il est au début, tel il sera jusqu'à la fin. Une fois au pouvoir, il saura s'y maintenir de force ou de gré, il ne reculera devant rien, et fera dresser l'échafaud dès qu'il le jugera nécessaire. Le supplice de Châlais apprit à ses ennemis le sort qu'ils devaient attendre. Homme d'Église par hasard, il ne voulait pas qu'on oubliât qu'il avait été d'abord destiné à devenir homme de guerre.

Faire la guerre, en connaître l'art et les lois, voilà encore une des grandes prétentions de Richelieu. Sa capacité militaire est contestable sans doute, mais on ne peut lui refuser un esprit juste et pénétrant qui lui faisait deviner le meilleur avis quand il consultait les généraux. Du fond de son cabinet, il aimait à diriger les opérations d'une campagne. Ce fut par lui que fut protégée et sauvée l'île de Ré. Mais il aimait aussi à payer de sa personne : il avait l'audace et le courage. Au siége de la Rochelle, où il était allé, en grand appareil militaire, avec Louis XIII, et où il maintint la plus sévère discipline, le roi s'éloigna, et, en quittant Richelieu, lui recommanda de ne point s'exposer, comme il faisait toujours. Lorsque la ville fut prise, lorsque ce dernier rempart des protestants fut renversé, le belliqueux cardinal fit son entrée en vainqueur, et célébra lui-même la messe d'actions de grâces. Prêtre, ministre, général, il fut tout en cette circonstance. Être tout, tel fut le rêve, telle fut l'aspiration constante de Richelieu.

« La gloire de gouverner la France presque absolument, d'abaisser la redoutable maison d'Autriche, de remuer toute l'Europe à son gré, ne lui suffisait point : il voulait y joindre encore celle de faire des comédies. Il se piquait de composer de beaux livres de dévotion. Les livres de dévotion ne l'empêchaient pas de plaire aux dames par les agréments de sa personne. Malgré sa galanterie, il prétendait passer pour savant en hébreu, en syriaque et en arabe, jusque-là qu'il voulut acheter cent mille écus la Polyglotte de M. Le Gay, pour la mettre sous son nom. Enfin, en fait de gloire, il embrassait tout ce qui paraît le plus se contredire : génie infiniment élevé, dont les défauts mêmes ont de la noblesse et s'attireraient presque du respect aussi bien que ses grandes qualités. »

Quelques-unes des nombreuses aptitudes de Richelieu sont assez heureusement indiquées dans ce passage, que les frères Parfait attribuent tout entier à Fontenelle, mais dont la première partie seule est de lui.

Nous avons montré combien, tout jeune encore, Richelieu était prompt à changer de but, ou plutôt à viser tous les buts à la fois;

nous avons dû crayonner en courant le prédicateur, l'orateur politique, le négociateur, l'homme d'État, l'homme de guerre. Il nous faut maintenant concentrer notre attention sur un seul point : c'est le bel esprit, l'homme de lettres, l'auteur dramatique, que nous allons essayer de mettre en lumière. Cependant nous serons forcé plus d'une fois encore de revenir au ministre tout-puissant, d'opposer les grands événements de la politique aux petits événements d'une coterie littéraire; car tout se tient dans la vie d'un tel homme, et un coup d'œil reporté à propos sur l'aspect général fait mieux comprendre le détail qu'on étudie.

Il n'est pas étonnant qu'avec sa nature énergique et passionnée, Richelieu ait senti, au milieu des préoccupations de toute sorte qui l'assiégeaient, s'éveiller en lui le désir d'être compté parmi les poëtes. La gloire littéraire est la plus belle des gloires : elle tente toujours ceux qui en ont déjà acquis plusieurs autres.

Il y avait du reste, à cette époque, comme une fermentation de poésie, comme une éclosion de jeunes talents qui promettait des merveilles. C'était vers le théâtre qu'ils se tournaient de préférence. Le goût du public se prononçait de plus en plus pour les représentations dramatiques, et le bruit des applaudissements qu'on prodiguait aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne arrivait souvent aux oreilles du cardinal-ministre. Il se piquait déjà de protéger les lettres. Il s'était entouré de savants et de beaux esprits auxquels il distribuait les grâces et les pensions, qu'il appelait à disserter devant lui, avec lesquels il aimait à s'entretenir. L'abbé de Boisrobert était le plus avisé et le mieux venu. Quand le cardinal était malade, Citois, son médecin, lui disait qu'on aurait recours à tous les remèdes pour le guérir, mais qu'on n'y réussirait pas si l'on n'y mêlait un peu de Boisrobert, tant le spirituel abbé, par ses contes plaisants et ses railleries fines, avait l'art de dérider les fronts les plus moroses! Or Boisrobert avait la passion du théâtre : il suivait les spectacles, il fréquentait les comédiens, il faisait lui-même représenter des pièces. Il enfiévra son maître de sa passion et lui amena le célèbre acteur Mondori, qui récita devant lui les plus beaux passages de ses rôles préférés. Le cardinal n'y tint plus : il ne fut plus question dans son cabinet que de comédies à composer et de représentations à organiser. Il exhortait tous ceux qui montraient quelque talent pour la poésie à travailler pour le théâtre; il les y contraignait même, sous peine de défaveur, quand ils ne s'y prêtaient pas de bonne grâce. Ce fut presque par ordre, et uniquement pour plaire au cardinal, que Desmarests composa ses diverses pièces, et, entre autres, sa comédie des *Visionnaires*, qu'on qualifia tout de suite, sans attendre la postérité, d'inimitable comédie.

On représentait de temps en temps au Louvre, avec une certaine pompe, des ballets en action dans lesquels figuraient le roi et les plus grands personnages de la cour. Richelieu résolut d'y faire représenter des ouvrages dramatiques avec un luxe de décors et de machines qui ferait rentrer dans l'ombre tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. Mais quelles œuvres choisirait-on pour ce spectacle? Il fallait qu'il n'y eût rien de commun, que tout en fût nouveau, que tout sortît de lui. Faire une comédie est une chose bien simple, quand on en a le temps. Par malheur, à l'intérieur, la reine mère, Monsieur, les favoris, le roi lui-même, et, à l'extérieur, les Espagnols, l'Empereur, les Suédois, le pape, et vingt autres, lui donnaient bien du fil à retordre. Le père Joseph ne pouvait suffire à tout. Le cardinal décida donc qu'il tracerait lui-même le plan d'une comédie en cinq actes et en vers, et qu'il chercherait pour l'écrire des gens dont c'était le métier, c'est-à-dire les meilleurs poëtes qu'on pourrait se procurer moyennant finance.

Il en trouva, je vous prie de le croire, et les plus malheureux furent encore ceux auxquels on ne pensa point, Scudéry, par exemple. Pour aller plus vite, on en prit cinq, afin que chacun écrivît son acte et que le tout fût terminé au bout d'un mois. Le cardinal était fort expéditif de sa nature. Mais avant de vous parler de la pièce, de vous en faire l'analyse, comme on dit aujourd'hui, je dois vous présenter les cinq collaborateurs d'élite que Son Éminence s'était adjoints, et qui ne laissent pas d'être assez curieux à étudier, chacun dans son genre.

II

Le premier que nous introduirons, non conformément à l'ordre dans lequel ils furent nommés, mais pour rétablir son droit de préséance, le premier des cinq est le grand Corneille. Oui, Pierre lui-même, et non Thomas. Il n'était pas encore l'auteur du *Cid*, mais il était l'auteur de *Mélite*, de *la Galerie du Palais*, de *la Veuve*, de *la Suivante*, de *la Place Royale*, et surtout de *Médée*, où, malgré le vice du sujet et les maladresses de la composition, le génie qui lui est propre éclate déjà en traits sublimes.

Corneille avait quitté Rouen, sa ville natale, pour se fixer à Paris, après les représentations de *Mélite*, dont le succès fut tel qu'il donna lieu à la formation d'une nouvelle troupe de comédiens. Il fut présenté de bonne heure au cardinal qui l'accueillit bien, qui le reçut familièrement, et qui eut même la bonté de s'entremettre pour lui faire épouser une jeune fille de son pays, qu'il aimait pas-

sionnément, Marie de Lampérière, fille du lieutenant général des Andelys. Il est à croire pourtant que c'était le poëte plutôt que l'homme que Richelieu prisait en lui. Corneille ne payait pas de sa personne. « Il était assez grand et assez plein, nous dit Fontenelle, l'air fort simple et fort commun, toujours négligé et peu curieux de son extérieur. » Sa prononciation était défectueuse; il parlait mal et prenait volontiers un mot pour un autre. « Sa conversation était si pesante, nous dit encore un de ses contemporains, qu'elle devenait à charge, dès qu'elle durait un peu. » Une princesse, qui avait désiré le voir et l'entretenir, prétendait qu'il ne fallait point l'écouter ailleurs qu'à l'hôtel de Bourgogne, c'est-à-dire au théâtre par la bouche de ses interprètes. C'était donc plutôt par estime pour son talent, que par goût pour sa personne, que Richelieu l'avait désigné pour collaborer avec lui. Il est à croire que Corneille fut médiocrement flatté de cette preuve de confiance. Mais, outre qu'il eût craint, en refusant, de désobliger son terrible protecteur, il n'était pas assez bien dans ses affaires pour dédaigner la pension, très-modeste d'ailleurs, qui était attachée à ces fonctions ingrates.

Il n'y avait parmi les quatre auteurs choisis en même temps que lui, qu'un seul homme avec lequel Corneille pût sympathiser et rester lui-même : c'était Rotrou. Rotrou avait débuté très-jeune comme auteur dramatique. A dix-neuf ans il avait fait représenter sa première pièce, qui fut très-applaudie, et, comme la seconde n'eut pas moins de succès, il se consacra tout entier au théâtre. Il était alors en possession de la vogue. Il n'y a rien pourtant, parmi les pièces déjà nombreuses qu'il avait composées, qui soit vraiment digne d'échapper à l'oubli. Ce n'est que plus tard, sous l'inspiration de Corneille, qu'il s'éleva, pour ainsi dire, au-dessus de lui-même; ce n'est qu'après avoir vu *Cinna*, *Horace* et *Polyeucte*, qu'il mit au jour *Venceslas* et *Cosroès*. Voilà pourquoi il avait pris l'habitude d'appeler Corneille son père, quoique celui-ci n'eût que deux ou trois ans plus que lui. Mais il voulait marquer par là, avec une modestie qui l'honore, ce qu'il devait au puissant génie qui lui avait ouvert une route nouvelle. Rotrou avait beaucoup de noblesse et de droiture dans le caractère. Il était né à Dreux, où il remplissait les fonctions de lieutenant civil et criminel, et où il résidait, quand ses intérêts littéraires ne le retenaient point à Paris. Ayant appris qu'une cruelle épidémie sévissait dans sa ville natale, il se rendit aussitôt à son poste, et, comme on lui écrivait de Paris, qu'il fallait revenir au plus vite, il s'obstina bravement à partager le sort de ses concitoyens. « Ce n'est pas, écrivit-il à son frère, que le péril où je me trouve ne soit fort grand, puisqu'au moment où je vous écris les cloches sonnent pour la vingt-deuxième personne qui est morte

aujourd'hui. Ce sera pour moi, quand il plaira à Dieu! » Peu de jours après il se sentit frappé et mourut... On voit qu'un tel homme n'était pas seulement digne d'être l'ami et le disciple de Corneille, mais encore qu'il avait le cœur et les sentiments que Corneille prête à ses héros.

Les trois autres collaborateurs étaient l'Estoile, Colletet et l'abbé de Châtillon, le célèbre Boisrobert.

Claude de l'Estoile, sieur du Saussay, sortait d'une excellente et très-ancienne famille, qui comptait un chancelier de France parmi ses ancêtres, mais qui n'avait plus de quoi soutenir sa noble origine. Grand admirateur de Gombauld et de Chapelain, il s'était voué à la poésie qu'il cultivait avec passion. L'Estoile était ce qu'on appela plus tard un puriste, ce qu'on appellerait aujourd'hui un ciseleur. Il n'était jamais content de ses vers, les tournait et les retournait, dans tous les sens, les remettait vingt fois sur le métier. C'est ce qui l'a empêché sans doute de produire davantage, car, pour ne parler que du théâtre, il n'avait encore donné qu'une tragi-comédie, *la Belle esclave*, fort goûtée du cardinal, et une comédie intitulée *l'Intrigue des filoux*. Mais nous sommes obligé de faire remarquer qu'en littérature le soin et le travail ne sont comptés pour quelque chose que quand ils ont un bon résultat. Or, en lisant les vers de l'Estoile, on regrette vraiment qu'il y ait consacré tant de temps et tant de peine. Néanmoins dans la première partie du dix-septième siècle, il faisait autorité, il était fort estimé de ses confrères, et, consulté comme un oracle par les jeunes auteurs. Nous pouvons ajouter, grâce à l'indiscrétion des biographes, qu'étant très-porté à l'amour, il fit un mariage d'inclination, et que la médiocrité de sa fortune et l'insuffisance de ses pensions le forcèrent de se retirer à la campagne où il passa le reste de sa vie.

S'il y a peu de chose à dire sur l'Estoile, nous devons en revanche nous occuper plus longuement de Colletet et surtout de Boisrobert.

Colletet était un épicurien, un bon vivant, toujours content de lui-même et des autres, très-voluptueux, disent encore les biographes (ils sont vraiment terribles!), épousant ses servantes pour légitimer ses amours et ne point faire scandale dans son voisinage. Né à Paris en 1598, il avait une certaine fortune, qui jointe aux libéralités du cardinal, aurait dû lui suffire pour vivre ; mais il dépensait sans compter et finit par tomber dans la misère. Ce n'est pas pourtant qu'il eût des habitudes bien fastueuses. Les beaux esprits du temps, les poëtes en renom, allaient souvent manger chez lui, apportant chacun son pain, son plat et deux bouteilles de vin de Champagne ou de vin de Bourgogne. Il ne fournissait que la table,

une vieille table demeurée célèbre, sur laquelle Ronsard, Belleau, Jodelle, Baïf, et quelques autres, avaient fait, au dernier siècle, d'assez bons repas. Dans ces joyeuses réunions, on discutait le mérite des ouvrages nouveaux, on récitait des vers, on improvisait des chansons. C'était une sorte de *Caveau* du dix-septième siècle. Colletet ne se contentait pas, du reste, d'être poëte pour son propre compte, de s'exercer dans tous les genres alors à la mode, les stances, l'ode, la satire, l'épître, le sonnet, le madrigal; il composait encore en cachette des vers qu'il attribuait à sa troisième servante, je me trompe, à sa troisième femme. La fameuse Claudine était connue de tout Paris. Elle s'était si bien emparée de l'esprit de son maître qu'elle avait fait venir du pays et installé chez lui toute sa famille. On commence à comprendre où passait le bien de Colletet. Elle débitait au dessert avec beaucoup d'aplomb et non sans grâce tous les beaux vers qu'il produisait sous son nom, et dont elle seule recueillait la gloire. Colletet, se sentant malade, et sachant trop bien qu'après lui sa Claudine ne pourrait soutenir une réputation usurpée, eut la précaution de composer une dernière pièce de vers dans laquelle elle prévenait le public qu'une fois son mari mort, elle n'ouvrirait plus la bouche, même pour le regretter. Mais le public ne fut pas dupe. La Fontaine dira plus tard avec sa malignité naïve :

Les oracles ont cessé :
Colletet est trépassé.
Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dit plus rien,
Elle enterra vers et prose
Avec le pauvre chrétien.

Colletet jouissait alors d'une réputation que son mérite littéraire ne justifie plus du tout aujourd'hui. Ce n'est pas de lui, pourtant, comme le dit Voltaire, que Boileau s'est moqué dans ses satires; c'est de son fils, le second Colletet, très-inférieur encore au premier. Celui-ci était très-bien vu du grand cardinal. Nous constaterons tout à l'heure le cas que Son Éminence faisait de lui et de ses vers. Colletet a composé un très-grand nombre de poésies et quelques traités ou discours en prose, qu'il lut dans les premières séances de l'Académie française, et qu'il réunit plus tard sous le nom d'*Art poétique*. Il s'occupa, dans ses dernières années, d'une histoire des poëtes français, ouvrage qui devait être terminé par l'histoire de sa propre vie, et qui n'a pas même été imprimé après sa mort, tant sa gloire était d'une chétive constitution et devait peu lui survivre !

En dehors des trois pièces auxquelles il travailla pour le compte

du cardinal, Colletet n'a fait représenter, sous son propre nom, qu'une tragi-comédie, intitulée *Cyminde ou les deux victimes*. Cette pièce, très-défectueuse à tous égards, fut jouée en 1642, et cette date prouve que l'auteur n'avait pas su profiter des leçons que lui donnaient ses grands contemporains.

Nous voici arrivés au dernier des cinq auteurs choisis et au plus considérable, du moins par le crédit dont il jouissait et par la position qu'il s'était faite à la cour. François le Métel de Boisrobert, né à Caen en 1592, fils d'un procureur de la cour des aides, avait été présenté de bonne heure au cardinal et avait capté tout de suite sa bienveillance par la vivacité de son esprit et par les agréments de sa conversation. Nous avons vu plus haut qu'il ne tarda point à devenir indispensable. L'abbé de Boisrobert était une puissance. On sollicitait son appui, on le flattait, on le ménageait, on savait qu'il n'était pas bon de n'être point de ses amis. Il fut comblé par Richelieu de faveurs de toute espèce. Il obtint tour à tour de lui l'abbaye de Châtillon, le prieuré de la Ferté-sur-Aube, plusieurs autres bénéfices, les titres d'aumônier du roi, de conseiller d'État, des lettres d'anoblissement pour lui et pour ses frères. Son influence était si grande et si apparente que la nièce chérie du cardinal, la marquise de Combalet, finit par en prendre de l'ombrage. Elle détestait Boisrobert. Nous verrons plus tard, à l'occasion de la tragi-comédie de *Mirame*, qu'elle ne négligea rien pour le perdre, qu'elle y réussit un moment, mais qu'elle ne put l'empêcher pourtant de rentrer en grâce.

Le spirituel abbé ne prêtait, d'ailleurs, que trop bien le flanc aux attaques de ses ennemis. Il n'était point du tout irréprochable. Ses mœurs étaient plus que légères, et, malgré la tolérance de son illustre patron, il est à croire que ses déportements parlèrent encore plus haut contre lui que la marquise de Combalet. Il était plus souvent au théâtre qu'à l'église. C'était un des fidèles de l'hôtel de Bourgogne, un des plus chauds partisans de l'acteur Mondori. Il aimait lui-même à réciter des vers, à déclamer des passages de tragédies, et la chronique nous dit qu'il avait pour cela un talent remarquable. Lorsqu'il se rendait dans les compagnies, il s'y montrait volontiers amusant et facétieux; mais il fallait qu'on fût en nombre pour l'écouter, qu'il eût en quelque sorte un public, et, quand il n'y avait pas assez de monde, il faisait monter les valets. Il avait aussi la passion du jeu, passion qui allait chez lui jusqu'à la frénésie. Il risquait au jeu des sommes folles, tout à fait en disproportion avec sa fortune, il et ne savait pas contenir ses impressions de joueur. Après la mort de son protecteur, il fut exilé une seconde fois par le cardinal Mazarin pour avoir juré avec trop d'énergie en perdant son argent contre les nièces de la nouvelle Éminence.

L'abbé de Boisrobert rendit aux lettres un service dont il ne mesura peut-être pas lui-même toute la portée. Ce fut lui qui contribua de la manière la plus efficace à la fondation de l'Académie française. Quelques beaux esprits se réunissaient tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, pour traiter des questions de littérature et pour se consulter mutuellement sur leurs ouvrages. Boisrobert était du nombre. Il parla si avantageusement au cardinal de la petite assemblée, que celui-ci fit proposer par lui aux personnes qui la composaient de former un corps reconnu et appuyé par l'État. La majorité accueillit très-bien cette proposition; mais deux membres plus prudents ou plus jaloux de la dignité des lettres firent observer qu'ils seraient moins libres en se réunissant ainsi avec approbation et privilége. Cependant la majorité l'emporta, et l'Académie française fut constituée sous la haute protection du cardinal.

Plus tard, lorsque Boisrobert tomba en disgrâce, l'Académie reconnaissante ayant tenté d'intervenir en faveur de l'exilé, Richelieu n'en témoigna pas de mécontentement et répondit seulement que l'heure du pardon n'était pas encore venue. Quelques mois après, Boisrobert fut rappelé à la cour. On ne pouvait décidément se passer de lui. Mais le pauvre abbé ne put jouir longtemps de ce retour de faveur, car le cardinal vint à mourir dans le courant de la même année.

Boisrobert a fait représenter, sous son nom, un assez grand nombre de pièces, toutes conçues dans le goût de l'époque, avec des intrigues invraisemblables ou romanesques, toutes écrites de ce style précieux et lourd qui rendait une réforme si nécessaire. On chercherait en vain dans ses comédies quelque trace de cet esprit vif et plaisant que lui accordent généralement ses contemporains. Très-brillant causeur, très-médiocre écrivain, il ne nous a laissé aucun témoignage vivant de son mérite. C'est qu'il y a des gens qui perdent tout leur esprit dès qu'il s'agit d'écrire, et qu'il y en a d'autres qui ne sont vraiment en pleine possession du leur que quand ils ont une plume à la main.

Il mourut dans un âge très-avancé en se repentant de n'avoir pas mieux vécu. C'est une bonne fin pour tout le monde, même pour un abbé du dix-septième siècle.

III

Maintenant que nous avons fait ou renouvelé connaissance avec les cinq auteurs adjoints et que nous nous rendons à peu près compte de ce dont chacun d'eux était capable, nous pouvons revenir à l'au-

teur principal, au poëte en chef, à celui du moins qui avait entrepris de les diriger et de les inspirer. C'est dans son cabinet que nous le retrouvons, faisant trêve un moment à ses préoccupations politiques et autres, tout entier à l'importante affaire qui l'occupe, au laborieux enfantement de sa première comédie.

L'ouvrage fut prêt au jour dit, chacun apporta son acte bien et dûment terminé et versifié selon les règles. Il est certain que Richelieu fut content du travail de Boisrobert. Celui-ci savait de longue date comment il fallait le servir. Il est probable qu'il approuva également ce qu'avait fait l'Estoile, et même ce qu'avait fait Rotrou; mais nous savons, à n'en pouvoir douter, qu'il fut surtout enchanté de la façon dont Colletet s'était acquitté de sa tâche. En dehors de l'acte qui lui était échu en partage, celui-ci s'était chargé d'écrire un monologue qui précédait la pièce, et où se trouvait une description détaillée du jardin des Tuileries et spécialement du grand bassin, sur lequel on remarquait, entre autres choses intéressantes :

La cane s'humecter de la bourbe de l'eau,
D'une voix enrouée et d'un battement d'aile
Animer le canard qui languit auprès d'elle.

Arrivé à ce passage, Richelieu se leva transporté, dit qu'il n'avait jamais rien entendu de plus admirable, et fit compter sur-le-champ six cents livres au poëte, ajoutant que c'était seulement pour les deux derniers vers, que le roi n'était pas assez riche pour payer le reste. C'est Colletet lui-même qui raconta l'anecdote. Rapporta-t-il fidèlement les paroles prononcées, et n'est-il pas à croire qu'il outra quelque peu l'expression du plaisir qu'avait éprouvé Son Éminence? Toujours est-il qu'il empocha l'argent et que, dans sa reconnaissance, il accoucha de ce distique :

Armand, qui pour deux vers m'as donné six cents livres,
Que ne puis-je à ce prix te vendre tous mes livres ?

Cependant Richelieu, jaloux d'améliorer encore un si bon endroit, proposa de mettre *barboter dans la bourbe de l'eau*, au lieu de *s'humecter de la bourbe de l'eau*. Mais Colletet était encore plus poëte que courtisan. Il soutint bel et bien que l'expression qu'il avait employée était la bonne, et, non content de s'être défendu de vive voix, il écrivit, en rentrant chez lui, une longue lettre au cardinal, dans laquelle il prouvait par raisons démonstratives que Son Éminence avait tort. Aussi, comme le lendemain on félicitait Richelieu d'un nouveau succès de nos armes, et qu'on lui disait que personne au monde n'était capable de lui résister : « Vous vous trompez, répon-

dit-il en riant, il y a quelqu'un qui me résiste dans Paris même : c'est Colletet qui trouve ses lumières meilleures que les miennes. »

Quant à Corneille, ce fut de lui que le cardinal fut le moins satisfait. Le troisième acte lui avait été confié. Il crut devoir changer quelque chose à la conduite de cet acte, et cette liberté, envenimée à plaisir par Boisrobert et par Colletet, déplut extrêmement au cardinal. Il réprimanda vertement l'audacieux et lui dit qu'il fallait avoir un esprit de suite, c'est-à-dire qu'il fallait toujours le considérer comme premier ministre même dans le domaine des lettres. Voltaire, qui raconte cette anecdote qu'il tenait des princes de Vendôme, petits-fils de César de Vendôme, un des spectateurs de la comédie, attribue à cette cause légère l'animosité que Richelieu déploya plus tard contre Corneille à l'occasion du *Cid*. Il n'est pas impossible, en effet, qu'il ait obéi, en cette circonstance, à un sentiment de rancune mesquine. Les grands hommes ne sont pas exempts de petites passions. Seulement Voltaire se trompe quand il dit que *la Comédie des Tuileries* fut représentée au Palais-Cardinal. La salle de ce palais ne fut inaugurée qu'en 1639 (d'autres disent en 1641) par la première représentation de *Mirame*.

Une fois que l'œuvre collective eut été définitivement arrêtée et que les corrections auxquelles Richelieu tenait le plus eurent été faites, on se mit en mesure de la faire représenter. Les décors et les machines avaient été commandés à l'avance. Les rôles furent distribués aux meilleurs acteurs de l'époque.

Mais, pendant que la pièce est à l'étude, il est bon de nous transporter sur une scène plus vaste et de nous rendre compte des circonstances politiques au milieu desquelles le début du cardinal comme auteur dramatique allait se produire.

Le commencement de l'année 1635 avait été marqué par plusieurs événements importants. Richelieu, tout en donnant les derniers ordres pour sa comédie, dirigeait les forces du roi contre l'Espagne et contre l'Empire, comme s'il n'avait pas eu d'autre occupation. La prise de Philisbourg par les Impériaux vint péniblement le surprendre. Louis XIII, qui était en train de régler un ballet dans lequel il devait figurer lui-même, contrarié et humilié de la perte de cette ville, dont l'acquisition avait coûté tant de sacrifices, se remet à bouder le cardinal et se retire à Versailles. Mais nos généraux ne tardent pas à réparer cet échec : ils prennent Spire par capitulation, le 21 mars. L'horizon s'éclaircit à l'extérieur. A l'intérieur, sous un calme apparent, grondaient toujours les mêmes orages. La reine mère, du fond de l'exil, s'agitait de plus belle, et, par l'entremise de ses amis, conspirait encore à Paris contre celui qui la poursuivait partout de sa haine. Richelieu apprend qu'elle entretient à Rome

un résident chargé de la représenter : il s'en plaint au pape ; il allègue qu'elle ne règne plus, qu'elle ne peut avoir d'ambassadeur auprès des puissances, et le résident est obligé de s'éloigner. Le frère du roi ne le laissait pas respirer davantage ; il fallait avoir sans cesse l'œil ouvert sur ce Gaston d'Orléans, si prompt à nouer des intrigues et si enclin à trahir ses complices! Il était depuis quelque temps rentré en grâce; son favori, Puylaurens, avait été créé duc et pair. Mais Richelieu apprend que de Blois, où ils séjournaient d'ordinaire, Puylaurens, au lieu de le servir, travaille en secret contre lui, pousse Gaston à la révolte, et l'engage à maintenir la validité de son mariage avec la princesse de Lorraine. Aussitôt il mande à la cour le maître et le serviteur, sous prétexte d'un ballet pour lequel leur présence est indispensable. Puylaurens est arrêté et jeté à Vincennes, et Gaston, fidèle à son caractère, s'en émeut si peu qu'il accepte la fête que lui offre galamment le cardinal, qu'il assiste en personne au nouveau triomphe que se ménage son terrible adversaire, c'est-à-dire à la première représentation de *la Comédie des Tuileries*, qui doit enfin avoir lieu le 16 avril 1635 !

Oui, le jour est fixé, la merveille va paraître. Une sorte de fièvre s'empare de tous les esprits, et c'est à qui briguera l'insigne faveur d'être convoqué à cette solennité mémorable. Le cardinal désigne lui-même les personnes qu'il veut bien y admettre. Un banc est réservé pour les cinq auteurs, bien en vue, comme une place d'honneur, afin que leur gloire protége l'œuvre nouvelle et impose plus de respect au public. Le cardinal consent même à ce qu'on les nomme. On a fait pour cela, et pour d'autres motifs encore, un prologue en simple prose, que Chapelain, l'illustre Chapelain, a simplement retouché, mais dont on lui demande de se déclarer l'auteur, en insinuant que s'il veut bien prêter son nom, le cardinal lui prêtera sa bourse en une autre circonstance. Rien n'est omis pour le succès. On veut s'appuyer de tout ce qui porte un nom, on fait appel à tout ce qu'il y a de glorieux dans les lettres; car on sait bien qu'en définitive le mérite d'une victoire, si brillants que soient les capitaines, revient toujours au général.

A présent, il n'y a plus à reculer, la mise en œuvre est épuisée, il nous faut faire connaître la pièce du cardinal, donner du moins une idée du canevas qu'il avait fourni aux cinq auteurs. Nous allons le faire aussi brièvement que possible, et sans nous égarer dans les détails.

Un jeune homme de bonne maison, nommé Aglante, doit épouser une demoiselle de qualité, nommée Cléonice. Étant entré par hasard dans une église, il aperçoit une belle personne dont il demande aussitôt le nom. On lui dit qu'elle s'appelle Mégate. La belle inconnue,

se sentant prise de son côté, témoigne une semblable curiosité à Aglante lui-même, qui, sans aucune nécessité, lui déclare qu'il se nomme Philène. Toute l'intrigue de la pièce roule sur cette double erreur. Les deux amants se haïssent sous un nom et s'adorent sous un autre. La romanesque Cléonice, déguisée en paysan, abandonne la maison paternelle, et Aglante, désespéré, se jette dans la fosse aux lions, sans qu'il lui arrive le moindre mal. Enfin tout se découvre, et le mariage projeté s'accomplit, à la grande satisfaction des deux familles.

Telle est en substance *la Comédie des Tuileries*, qui pourrait aussi bien s'intituler *la Comédie du Luxembourg* ou de tout autre jardin public. La conception est enfantine, même pour l'époque, et les pensées et le style sont à la hauteur de la conception. Chose étrange! il n'y a pas trace de talent dans ces cinq actes; le dialogue est hérissé de pointes du plus mauvais goût; tous les rôles sont écrits de la même façon prétentieuse et ampoulée : il y a vraiment unité de style, les vers de Corneille ne sont pas meilleurs ici que ceux de Colletet. Nous savons que le grand homme faisait aussi mauvais, et même plus mauvais que les autres, quand il s'en mêlait.

L'impression reçue fut des plus froides. Il y a une justice à laquelle on n'échappe pas, lorsque beaucoup d'hommes sont rassemblés comme juges. Chaque homme en particulier peut être un flatteur; les hommes en masse ne flattent guère, surtout quand il s'agit d'apprécier les œuvres de l'esprit. On loua la magnificence du spectacle, la beauté des décorations, l'élégance et la richesse des costumes; on glissa sur le reste. Richelieu avait rêvé un triomphe : il n'obtint pas même un succès d'estime.

Cet échec lui fut plus sensible que la perte d'une bataille, et il est probable qu'au fond du cœur il en fit en partie retomber la faute sur ceux qui lui étaient venus en aide : j'en appelle à tous les collaborateurs! Cependant il ne se découragea pas. Ce n'était qu'un début, après tout; il serait plus heureux à la seconde tentative. Il dissimula donc le chagrin qu'il éprouvait, continua de sourire aux cinq auteurs, les maintint dans leurs fonctions, les combla de nouvelles grâces, et attendit, pour les punir de l'avoir si mal servi, qu'il se présentât quelque occasion favorable.

C'était Corneille qui devait payer pour tout le monde.

Un an ne s'était pas écoulé, qu'il faisait représenter *le Cid*, on sait avec quel succès. Le cardinal, offusqué de cette acclamation universelle, se déclara d'abord contre la pièce; il en trouva le sujet mauvais et l'exécution des plus médiocres. Il n'y avait rien, suivant lui, dans cette œuvre, qui pût justifier l'admiration, ou plutôt l'engouement de la cour et de la ville. Mais, tout en se montrant franche-

ment contraire au *Cid*, il sentit la nécessité d'appuyer son jugement de celui de juges compétents, de personnes dont l'avis aurait plus d'autorité que le sien devant le public. Scudéry, pour lui plaire et pour satisfaire sa propre passion, avait publié contre la pièce une critique injuste quant au fond, injurieuse quant à la forme, et dans laquelle perçait un ton de supériorité qui imposait alors à beaucoup de gens, et qui nous fait bien rire aujourd'hui. Corneille répliqua, la querelle s'envenima, et le cardinal fit comprendre qu'il serait bien aise que l'Académie française, tout nouvellement constituée par lui, se prononçât entre eux. Nous n'avons pas à nous étendre ici sur le jugement très-circonspect que porta la docte assemblée, jugement qui, suivant elle, ne devait choquer ni Corneille, ni Scudéry, ni le cardinal (c'est un sujet sur lequel on est revenu trop souvent) ; mais nous devons insister sur l'acharnement très-significatif que déploya Richelieu pour amener Corneille à se soumettre au jugement des académiciens.

Ils avaient déclaré qu'ils ne pouvaient se prononcer que si les deux parties y consentaient et les acceptaient pour arbitres. Le pauvre Corneille, qui, au milieu de sa gloire, n'était pas sans avoir quelque appréhension au sujet de sa fortune, et qui savait que Richelieu serait derrière ses juges, se retranchait le plus qu'il pouvait dans sa modestie, et disait qu'une telle querelle n'était pas digne de fixer l'attention de ces messieurs. Il venait de faire imprimer sa pièce, et, pour se ménager une protectrice, et au besoin un avocat, il l'avait dédiée à la propre nièce de Son Éminence, à la marquise de Combalet, qui ne portait pas encore à cette époque le titre de duchesse d'Aiguillon. Elle était, comme on sait, l'ennemie de Boisrobert, qui s'était aussi déclaré un des premiers contre le *Cid*. L'influence de la nièce, espérait-il, balancerait au moins l'influence du favori. Il n'en fut rien. Richelieu, qui voulait absolument humilier le poëte triomphant, lui fit savoir qu'il désirait tout à fait que Scudéry et lui se soumissent à l'examen de l'Académie. Semblable désir valait un ordre. Corneille se résigna; mais ce fut avec une fierté digne de lui qu'il donna son consentement, car il sentait bien que, quel que fût le jugement, sa gloire du moment s'en trouverait amoindrie.

Richelieu avait obtenu ce qu'il voulait. C'était maintenant à messieurs de l'Académie à faire le reste.

Cependant tout n'alla pas d'abord comme il le désirait; il ne fut pas content du premier travail. Il le fit recommencer, il le corrigea, il l'annota lui-même de sa main ou de la main de ses plus intimes, de son médecin, par exemple. On voyait quelle importance extrême il attachait à ce jugement. Il se fâcha tout rouge plus d'une fois, disant à ces messieurs qu'il les aimerait comme ils l'aimeraient, qu'il

les servirait comme ils le serviraient. Enfin on parvint à le contenter à peu près. Le jugement si impatiemment attendu fut publié. Mais, quoique la sentence ait paru douce, quoiqu'on ait admiré et qu'on admire encore la modération et l'espèce d'impartialité dont les académiciens firent preuve, il n'est pas moins vrai que Corneille eut la douleur de voir Scudéry remercier publiquement l'Académie de lui avoir donné raison.

Richelieu se sentit alors quelque peu soulagé de tout l'émoi que lui avait causé le succès du *Cid*. Sans doute qu'au fond du cœur il avait trouvé mauvais qu'un auteur qu'il avait employé eût réservé pour ses propres pièces tout son génie et tous ses beaux vers. Corneille augmenta encore la maligne satisfaction du ministre par le chagrin qu'il éprouva et qu'il n'eut pas le courage de dissimuler. Le pauvre grand homme naïf se vit diminué par la persécution aux yeux de ses contemporains, au lieu de se sentir exalté par elle aux yeux de la postérité. Il est à croire pourtant que le cardinal ne lui garda pas trop longtemps rancune, puisque, deux ans après, il l'appela encore au dangereux honneur de collaborer avec lui. Corneille aurait bien voulu s'excuser, comme il le fit plus tard, sous prétexte d'affaires de famille qui exigeaient sa présence à Rouen; mais il comprit trop bien qu'on ne le lui pardonnerait pas, que c'était une sorte de rentrée en grâce qu'on lui ménageait, et qu'il devait en paraître flatté et reconnaissant. Il consentit donc, sans se faire prier, à versifier un acte de *l'Aveugle de Smyrne*, la nouvelle pièce dont Richelieu avait tracé le plan.

L'Aveugle de Smyrne fut entouré de la même faveur, écrit par les mêmes auteurs, et monté avec le même éclat que *la Comédie des Tuileries*. Par malheur, le succès fut aussi le même.

Cette seconde pièce est encore, s'il est possible, plus romanesque et plus extravagante que la première. Il y a une scène de baisers qui est tout à fait inconvenante, même pour l'époque, et dont Voltaire, nous ignorons pourquoi, attribua l'invention et l'exécution à Colletet. L'exécution, passe; mais l'invention ne peut retomber que sur le cardinal. Nous avons vu avec quelle rigueur il interdisait toute espèce de changements, comme il savait faire suivre et respecter la ligne qu'il avait tracée, et il n'est pas probable qu'il eût passé à Colletet ce qui l'avait si fort irrité contre Corneille. Mais hâtons-nous de faire connaître en quelques mots le sujet de la nouvelle œuvre ministérielle.

Philarque, fils d'Atlante, prince du sénat de Smyrne, est amoureux de la belle Aristée. Il la soupçonne tout à coup d'infidélité, et la quitte. Aristée se retire dans le temple de Diane pour se faire prêtresse; mais Philarque, ayant reconnu son injustice, accourt lui de-

mander pardon. Alors, pour empêcher leur mariage, qui ne lui convient nullement, Atlante fait venir un mage, un mage admirable, qui avec une certaine poudre rend Philarque aveugle. Le père, désolé de ce résultat, veut au moyen d'une autre poudre faire recouvrer la vue à son fils, mais inutilement, et il n'a plus d'autre ressource que de l'unir à sa chère Aristée. Les amants s'embrassent à plusieurs reprises, ils se disent les choses les plus tendres, et le trop heureux Philarque tombe aux genoux de sa maîtresse en s'écriant :

Vos pleurs m'ouvrent un œil et me rendent la vue !

Un œil, c'est trop peu : il n'en eût pas plus coûté à l'auteur, ni même au versificateur, de les lui rendre tous les deux.

Nous voici arrivés à la troisième œuvre dramatique du cardinal, et, fort heureusement, il n'y a ici aucune critique à faire ; il n'y a qu'à admirer, il n'y a que des éloges à donner. Elle est intitulée *la Grande pastorale*. C'était son œuvre de prédilection. Il en avait réglé le plan avec un soin tout particulier ; il s'était réservé à lui-même la plus grande partie de l'exécution, il en avait composé lui-même plus de cinq cents vers ! Mais laissons la parole à Pellisson, qui nous donne à ce sujet des détails intéressants dans son *Histoire de l'Académie française*. « Le cardinal, dit-il, voulut, avant de la faire imprimer, que Chapelain la revît et y fît des observations. Ces observations lui furent apportées par Boisrobert, et, bien qu'écrites avec discrétion et respect, elles le choquèrent et le piquèrent tellement, ou par leur nombre, ou par la connaissance qu'elles lui donnaient de ses fautes, que, sans achever de les lire, il les mit en pièces. La nuit suivante, comme il était au lit, et que tout dormait chez lui, ayant pensé à la colère qu'il avait témoignée, il fit une chose sans comparaison plus estimable que la meilleure comédie du monde, c'est qu'il se rendit à la raison, car il commanda que l'on ramassât et que l'on collât ensemble les pièces de ce papier déchiré, et, après l'avoir lu d'un bout à l'autre et y avoir fait grande réflexion, il envoya éveiller M. de Boisrobert pour lui dire qu'il voyait bien que messieurs de l'Académie s'entendaient mieux que lui en ces matières, et qu'il ne fallait plus parler de cette impression. »

Et voilà comment *la Grande pastorale* est restée et restera le meilleur ouvrage dramatique du cardinal de Richelieu.

Cependant il y en a un autre qui vaut mieux que ceux que nous venons d'analyser, et qui a droit à notre attention particulière, car il servit de pièce d'ouverture pour la salle glorieuse où Molière fit représenter plus tard tous ses chefs-d'œuvre. Il fut aussi composé dans des conditions plus favorables à un bon résultat littéraire. *Mi-*

rame inaugure en quelque sorte la seconde manière de l'auteur. Il avait pris cinq collaborateurs pour ses autres pièces; il n'en prit qu'un pour celle-ci, et il daigna s'entendre avec lui pour en discuter le plan, pour en arrêter les caractères et même pour en écrire les principales scènes.

IV

On a dit à tort que le génie c'est la volonté. La volonté développe et fortifie les aptitudes : elle ne les crée pas. Mais c'est surtout en ce qui concerne la poésie qu'elle a le moins de puissance. La plus forte volonté ne fera jamais un poëte.

Nous avons indiqué sommairement que Richelieu avait réussi jusque-là dans tout ce qu'il avait entrepris, qu'il avait visé à toutes les gloires, et qu'il les avait toutes conquises. Une dernière palme lui restait à obtenir, celle du poëte dramatique, et, après trois essais successifs, il voyait très-bien qu'il ne la tenait pas encore.

S'il ne s'agissait ici que d'une prétention malheureuse de la part d'un grand homme, nous ne pousserions pas plus loin cette étude, mais notre conviction est que, malgré ses trois échecs, Richelieu avait en lui quelques-unes des qualités qui constituent l'homme de théâtre, une imagination forte, un esprit aiguisé, le don des combinaisons et des oppositions, et même, au besoin, le feu sacré, l'enthousiasme. Il s'y était pris trop tard sans doute. Il avait fait école sur école, n'ayant demandé de conseils à personne, ne s'étant inspiré que de lui-même. Mais il eut le bon esprit de reconnaître qu'il s'était trompé et de changer de méthode, celle qu'il avait adoptée étant décidément mauvaise. Il s'entendit avec un poëte de ses amis, avec un seul, dans lequel il avait toute confiance, qui avait déjà obtenu à la scène plus d'un beau succès, et qui ne s'était essayé dans le genre dramatique que pour lui complaire. Si cette nouvelle association ne produisit pas un chef-d'œuvre, il en résulte du moins une pièce qui n'a plus d'attrait aujourd'hui que pour les érudits, mais qui n'est pas toutefois sans avoir quelque mérite. Il est probable que s'il eût persévéré, s'il n'eût été arrêté non par la maladie (la souffrance physique ne l'arrêta jamais), mais par la mort, il eût enfin composé quelque œuvre digne de lui, et qui, sans l'égaler à ses fameux contemporains, eût permis de maintenir son buste dans la galerie du Théâtre-Français, — de ce théâtre qui lui doit non pas précisément l'asile où il est encore, mais du moins la place d'honneur qu'il occupe au cœur de Paris.

Le poëte que choisit le cardinal ne fut pas un des cinq auxquels il

s'était adressé d'abord. Sans les rendre responsables des échecs qu'il avait subis coup sur coup en leur compagnie, il ne crut plus devoir pourtant recourir à aucun d'eux. Ce fut à l'illustre Desmarets qu'il s'adressa cette fois.

Jean Desmarets de Saint-Sorlin, qui se présente à nous avec les titres de contrôleur général de l'extraordinaire des guerres, de secrétaire général de la marine du Levant, de premier chancelier de l'Académie française, était alors dans toute la force de l'âge et du talent. Il travaillait depuis fort longtemps à son poëme de *Clovis ou la France chrétienne*, très-admiré avant d'avoir vu le jour, et qui ne devait paraître qu'en 1657. Sa réputation de bel esprit était des plus solidement établies. Sur les instances du cardinal, qui, faisant allusion au long enfantement du *Clovis*, lui avait dit qu'il voulait au moins jouir de son talent pendant qu'il était de ce monde, Desmarests avait un peu délaissé la muse épique, et, à la grande satisfaction de son protecteur, avait fait représenter avec succès plusieurs pièces de théâtre et, entre autres, la comédie des *Visionnaires*, qui, comme nous l'avons vu, avait emporté tous les suffrages. Cette comédie est certainement supérieure à toutes celles de l'époque. Molière a pu y puiser quelques bonnes inspirations et peut-être même la marche de sa comédie épisodique des *Fâcheux*. L'auteur n'était pas encore visionnaire lui-même, comme il le devint plus tard, quand il proposa au roi de lever une armée pour l'extermination des hérétiques. Loin d'affecter cette religion outrée, il avait, au contraire, des habitudes très-mondaines et même quelque peu relâchées. C'était un homme fort bien en cour, un poëte très-goûté dans les meilleures compagnies, le confident du cardinal, et, pour nous servir de l'expression d'un contemporain, son premier commis dans le département des affaires poétiques.

Le sujet de *Mirame* est aussi romanesque au fond que ceux des pièces précédentes; mais les caractères me semblent mieux posés et mieux suivis, surtout celui de Mirame, qui offre un mélange assez intéressant de finesse et de grandeur. Richelieu connaissait les femmes aussi bien que les hommes. Il savait de quoi sont capables ces frêles créatures, une fois qu'elles se sont jetées résolûment dans une intrigue de cour. Il avait eu affaire, non-seulement à la reine mère, mais à sa très-habile complice, la belle duchesse de Chevreuse; il avait encore affaire tous les jours à la reine régnante, qu'il avait humiliée en plus d'une occasion, qu'il avait paralysée en quelque sorte, mais qu'il n'avait pas vaincue. Il y a dans le personnage de Mirame des traits qu'il a dû fournir, qui sont de son observation particulière, entre autres une allusion beaucoup trop transparente à l'amour qu'on supposait qu'Anne d'Autriche avait eu

pour le duc de Buckingham. L'exécution aussi est meilleure, le style a plus d'unité. On sent que la nature souple de Desmarests s'est mieux pliée aux exigences du cardinal, qu'il lui a prêté plus volontiers son talent, en un mot qu'il s'est acquitté de sa tâche avec entrain et non seulement pour obéir.

Mirame excita, avant de paraître, encore plus d'empressement et de curiosité que n'en avaient excité *la Comédie des Tuileries* et *l'Aveugle de Smyrne*. C'est qu'il ne s'agissait plus simplement d'une nouvelle pièce attribuée à Son Éminence ; il s'agissait surtout d'assister à l'inauguration de la nouvelle salle que Richelieu venait de faire édifier à la suite du magnifique hôtel qu'on appelait encore le Palais-Cardinal et qui ne prit le nom de Palais-Royal qu'après que son propriétaire en eût fait don au roi. La salle était la plus vaste, la plus belle et la plus artistement ornée qu'on eût vue jusqu'alors.

Sauval nous en a laissé une description détaillée dans l'ouvrage qui a été publié, d'après ses notes, sur les antiquités de Paris.

Le cardinal s'était réservé, comme toujours, le droit de désigner lui-même les spectateurs de la première représentation, et il s'était montré plus sévère que jamais sur les admissions, la reine elle-même ayant témoigné le désir de voir la pièce. On prétend que Boisrobert trouva pourtant moyen de faire entrer deux femmes d'une réputation équivoque, et que la duchesse d'Aiguillon s'en étant aperçue, ne manqua pas le lendemain de le dire à son oncle, qui entra en fureur contre l'audacieux. C'est à cette cause qu'on attribua la première disgrâce de Boisrobert. Quoi qu'il en soit, on peut dire que *Mirame* eut un public d'élite. Il n'y a pas d'or sans un peu d'alliage, Richelieu devait le savoir mieux que personne.

« Il témoigna, nous dit Pellisson, des tendresses de père pour cette pièce, dont la représentation lui coûta deux ou trois cent mille écus, et pour laquelle il a fait bâtir cette grande salle de son palais qui sert encore aujourd'hui à ces spectacles. Aussi est-elle intitulée : *Ouverture du Palais-Cardinal*. J'ai ouï dire que les applaudissements qu'on donnait à cette pièce ou plutôt à celui que l'on savait qui y prenait beaucoup d'intérêt, transportaient le cardinal hors de lui-même ; que tantôt il se levait et se tirait à moitié du corps hors de sa loge pour se montrer à l'assemblée, tantôt il imposait silence pour faire entendre des endroits encore plus beaux. »

L'analyse de Mirame nous sera donc moins pénible que celle des autres pièces. Nous essayerons même d'en détacher quelques passages qui ne sont pas indignes d'être cités.

Arimant, qui commande la flotte du roi de Colchos, est amoureux de Mirame, fille du roi de Bithynie, dont il est aimé, et il forme le projet de la conquérir par les armes. Il succombe et est fait prison-

nier. Humilié, désespéré, il ordonne à un esclave de lui passer son épée au travers du corps. Mirame, qui en est informée, se décide aussitôt à le suivre dans la tombe; mais, de crainte qu'on ne s'oppose à son dessein, elle feint de consentir à épouser Azamor, roi de Phrygie, à qui son père la destine. Cependant elle charge Almire, sa confidente, de lui procurer du poison. Le roi son père félicite Azamor sur l'heureux changement de Mirame, quand on vient lui annoncer qu'elle s'est empoisonnée et qu'elle a cessé de vivre. Les deux princes exhalent à l'envie leur douleur; mais Almire leur apprend qu'elle n'a point donné à sa maîtresse le poison que celle-ci lui demandait, et que Mirame n'est qu'endormie. Pour surcroît de bonheur, Arimant, qui n'est point mort de la blessure, que l'esclave lui a faite, est reconnu frère du roi de Phrygie, déclaré héritier du trône de Colchos, et il épouse Mirame du consentement du roi et d'Azamor.

Au premier acte, le roi qui soupçonne sa fille d'aimer Arimant, en cause à cœur ouvert avec Acaste, connétable de Phrygie, et, comme la princesse s'approche, il s'écrie :

> Mais, dieux, puis-je la voir ? Calmons-nous toutefois.
> Savoir dissimuler est le savoir des rois.

Il est à croire que ce vers est de Richelieu. Il était mieux au fait que quiconque de ce qu'il faut qu'un roi sache, et Desmarests, pour émettre une telle maxime, devait au moins avoir consulté son tout-puissant collaborateur.

Quand le roi propose à Mirame d'épouser Arimant, elle répond qu'elle n'y peut consentir, n'ayant jamais cessé d'aimer le prince de Colchos à qui elle était fiancée et qui est mort. Le roi lui dit :

> L'humeur d'aimer un mort se changera peut-être.
>
> MIRAME.
>
> Mon humeur peut changer, si le mort peut renaître.

Ce vers n'est pas seulement une pointe d'esprit, une phrase à double entente comme on les aimait alors, c'est en quelque sorte un spécimen des réponses évasives que Richelieu avait dû recevoir plus d'une fois. Mirame parle très-bien devant son père le langage des cours, ce langage prudent dans lequel la pensée se dérobe sous les mots.

Nous ne ferons plus qu'une citation, mais plus importante et plus digne d'attention que celles qui précèdent.

Au second acte, la confidente parvient à ménager une entrevue

entre les deux amants, qui s'entretiennent très-longuement et ne se séparent qu'à regret. Mirame s'écrie à la fin de cette scène :

Le jour commence à naître, il faut se retirer.

ARIMANT.

Non, non, ce sont vos yeux qui font cette lumière.

MIRAME.

Le soleil toutefois commence sa carrière.

ARIMANT.

O soleil trop jaloux ou plein de vanité,
Tu crois sur l'horizon faire voir ta beauté :
Sais-tu bien qu'en éclat Mirame te surmonte ?
Ne te hâte point tant pour paraître à ta honte.
Ah ! retarde un moment, cesse un peu de courir.
Hélas ! tu fais tout vivre et tu me fais mourir.

MIRAME.

C'est trop, retirez-vous.

ARIMANT.

Adieu donc, ma lumière !
Je ne puis vous quitter, quittez-moi la première.

MIRAME.

Que ne puis-je plutôt me noyer dans mes pleurs !
Adieu donc.

Tout ce passage est extrêmement remarquable. Sous le style précieux qui était alors de mode, on sent percer le sentiment vrai, on croit entendre le cri de l'amour. L'apostrophe au soleil est naturelle, malgré l'ambitieuse comparaison qu'elle amène. Elle se termine par un vers qui est bien en situation :

Hélas ! tu fais tout vivre et tu me fais mourir !

Mais combien j'admire encore davantage cet autre vers si charmant dans sa familiarité, un vrai vers d'amoureux :

Je ne puis vous quitter, quittez-moi la première.

Ce qui doit surtout frapper dans ce passage, c'est qu'il rappelle la célèbre scène des adieux de Roméo et Juliette. Sans doute le grand poëte anglais a déployé dans cette scène toute la richesse de couleurs de son incomparable palette ; mais au fond les idées et les sentiments sont les mêmes, et le poëte français, car c'est à Desmarests seul que nous en attribuons l'honneur, peut se glorifier à bon droit de cette rencontre tout à fait fortuite avec le divin Shakespeare. C'est à de tels endroits que le cardinal devait se lever transporté et se

tirer à moitié du corps hors de sa loge pour se montrer à l'assemblée ou pour imposer silence afin qu'on écoutât mieux.

Il ne fut pas content toutefois de l'effet qu'avait produit la première représentation. L'allusion aux amours de la reine n'avait pas même été comprise. Les spectateurs s'étaient montrés froids, presque dédaigneux. Le cardinal en parla confidemment à Desmarests qui eut l'art de lui persuader que c'était la faute des acteurs qui ne savaient pas leurs rôles et qui étaient tous à moitié ivres. On dirait aujourd'hui qu'on avait oublié de chauffer la salle. Le cardinal ne douta pas que la deuxième représentation ne fût mieux reçue, et, en effet, les applaudissements éclatèrent avec une vigueur et un ensemble des plus satisfaisants. Le public était moins choisi. On avait eu soin, dit la chronique, de faire entrer dans la salle un assez grand nombre de personnes apostées exprès pour applaudir.

Nous ne parlerons que pour mémoire d'une seconde pièce faite également en collaboration avec Desmarests et intitulée *Europe*. Il ne s'agit pas du tout de l'amante de Jupiter et de la transformation de ce dieu en taureau. C'est une simple allégorie politique qui ne devait pas être amusante dans sa nouveauté, et qui est devenue, en vieillissant, tout à fait insipide. Les personnages sont Ibère, Francion, Germanique, la nymphe Austrasie (la Lorraine) et la nymphe Ausonie (l'Italie). C'est la Paix elle-même qui descend du ciel pour faire le prologue. On devine aisément tous les coups d'encensoir que le cardinal put en cette occasion se donner à lui-même par la complaisante entremise de son collaborateur.

Richelieu, tout malade qu'il était, roulait encore dans sa tête de grands projets, dramatiques et autres, lorsque la mort qui l'avait averti plus d'une fois, mais devant laquelle il ne voulait pas reculer, vint tout à coup le surprendre.

Nous avons dit que, selon nous, il n'avait pas donné toute sa mesure comme auteur dramatique. Nous le répétons en terminant. La connaissance profonde qu'il avait des hommes, son habileté à les pénétrer, son adresse à les employer, le plaisir même qu'il prenait à se jouer de ses ennemis, à les faire mouvoir par un fil invisible et à les briser quand il le voulait, auraient pu certainement être utilisés pour la scène. Il cherchait sa voie, on ne l'aida point à la trouver. On le suivit avec une docilité servile au lieu de le mettre sur son véritable terrain. Quelles richesses pourtant on aurait pu y découvrir avec lui ! Les cinq auteurs ne pouvaient l'éclairer : il s'y était pris avec eux d'une manière trop omnipotente. Ils étaient tous ou à peu près, d'ailleurs, de pauvres diables qui avaient trop besoin de lui et qui le craignaient trop pour vouloir autre chose que

ce qu'il voulait. Desmarests était dans une situation toute différente. Le cardinal l'écoutait volontiers. Il avait une sorte de déférence pour ses avis, il s'y rendait, non pas tout de suite, mais après réflexion, comme il avait fait avec Chapelain. Desmarests aurait donc pu aborder des sujets plus conformes au génie d'un maître qui se posait devant lui presque en disciple; mais Desmarests le visionnaire, le songe creux, le poëte, si vous voulez, n'était pas homme à jouer ce rôle vigoureux. Le collaborateur qu'il eût fallu au cardinal, mais qu'on ne pouvait lui proposer, puisqu'il ne devait naître qu'un siècle plus tard, c'était Beaumarchais, Beaumarchais qui, avec sa verve, avec son esprit, avec son audace, eût facilement endoctriné et entraîné son très-digne et très-illustre patron. Sans doute ils auraient d'abord écrit ensemble quelques drames d'une sentimentalité bien larmoyante, ils se seraient égarés dans les chemins de traverse avant de trouver la grande voie; mais, quand l'heure de l'inspiration serait venue, quand ils se seraient enfin bien compris et bien entendus, quel chef-d'œuvre que d'autres ne feront pas, quelle superbe comédie d'intrigue ils auraient pu composer à eux deux!

Ernest Serret.

VENISE

ET L'ART VÉNITIEN[1]

« De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome, » on ne trouverait assurément pas une seule ville plus souvent visitée et décrite, peinte et photographiée, foulée et battue en tous sens par le pied des touristes, chantée dans toutes les romances et sur toutes les guitares, que la ville des doges et du Bucentaure. Pourtant le nom de Venise garde sa magie; l'abus qu'on en a fait n'a point réussi à le rendre banal, et les gloutons qui s'en vont par troupeaux, comme disait Brizeux, boire à toutes les fontaines, n'ont pu troubler le flot d'azur où s'épanouit et se mire cette fleur de l'Adriatique. Après tant d'odieuses barcarolles et d'aquarelles agaçantes, en dépit de tous les albums et de tous les pianos de la civilisation, ces trois syllabes féeriques font toujours l'effet d'un charme, à l'influence duquel nul ne se dérobe, même les plus dédaigneux et les plus blasés, ceux à qui l'expérience a le mieux appris combien il est rare que la réalité réponde à l'imagination.

Si l'on se bornait à éprouver l'irrésistible envie de voir Venise, personne n'aurait à s'en plaindre; le malheur est qu'après l'avoir vue, on éprouve l'irrésistible envie d'en parler! Jamais peintre, jamais poëte ou simple journaliste ne passa par Venise sans saisir aussitôt sa palette, sa lyre ou sa plume d'oie. Mouvement généreux, mais redoutable, et qui fait payer au public les frais de chaque reconnaissance privée! C'est par ce côté que Venise est fatale au repos du monde. Je devrais savoir compatir aux maux que j'ai soufferts, et je sens à merveille la déplorable inconséquence d'une conduite qui me

[1] *Histoire des peintres de toutes les écoles : l'École vénitienne*, par Ch. Blanc. 1 vol. in-4, Renouard. — *Voyage en Italie*, par Taine, t. II. Hachette.

transforme en complice de l'abus que je dénonce, au moment même où je le dénonce. Mais l'inconséquence est l'une des facultés qui distinguent l'homme de la bête, et si je succombe à mon tour, en pleine connaissance de cause, que cet exemple prouve du moins, pour me servir d'excuse, la force de la tentation.

I

Dès Milan, je sentais l'aimant de Venise m'attirer avec une telle puissance qu'il fallait me roidir pour y résister. Tout l'effort de la raison et de la volonté ne fut pas de trop pour m'arrêter aux stations intermédiaires de Vérone et de Padoue, qui semblaient à mon impatience autant d'obstacles semés sur la route afin de me détourner du but, et que je parcourus à la hâte, tout haletant du désir de les quitter, malgré les Arènes, le souvenir de Juliette, les tombeaux des Scaliger, les palais de San Micheli, le sanctuaire de Saint-Antoine et celui de Sainte-Justine, les fresques du Giotto et tout ce qu'enferment encore de monuments admirables la ville d'Ezzelin et celle d'Anténor. Je n'avais eu le courage de descendre ni à Bergame, ni à Brescia, ni à Vicence, tant le mirage de Venise à l'horizon enflammait mon ardeur jusqu'à une sorte de fièvre!

Enfin, je quitte Padoue à sept heures du soir. Cette fois, rien ne peut plus m'arrêter : je vais voler droit au but comme la flèche. Mais que ces Italiens en prennent à leur aise! Le chemin de fer a cinq minutes de retard : il fait à peine trente-cinq kilomètres à l'heure; les stations se multiplient : j'en ai déjà compté trois, et à chacune d'elles le convoi s'arrête et flâne comme à plaisir! Les employés se promènent sur le quai avec un flegme qui me désespère! Je ne sais quel accident nous force d'attendre à Marano pendant près d'un mortel quart d'heure. Je vois aux portières une foule de têtes dont la tranquillité stupide me fait bouillir le sang dans les veines. — Mais marchez donc! mais nous n'arriverons jamais! Non, je n'avais pas encore si bien senti ni si vigoureusement maudit la prodigieuse lenteur des chemins de fer. Venise recule à mesure que je veux m'en rapprocher, et ces gens-là ont juré de me faire mourir!

Enfin nous voici à Mestre : là encore trois minutes d'arrêt, — trois heures! Puis le train s'engage sur le pont immense dont les deux cent vingt-deux arches enjambent la lagune; maintenant il ne s'arrêtera plus qu'à Venise. On se penche aux fenêtres du wagon, on voudrait le pousser. Le chemin de fer roule toujours, avec un bruit monotone, dans la nuit obscure que j'essaye vainement de fouiller

du regard ; et je me reprends à éprouver je ne sais quelle peur enfantine et mystérieuse, comme si un accident imprévu, inexplicable, allait tout à coup me dérober Venise après avoir pris plaisir, par un jeu cruel, à l'approcher jusqu'à la portée de ma main.

Mais, au moment où l'impatience est arrivée à sa période aiguë, le sifflet de la vapeur retentit. O sifflement plus harmonieux que la plus charmante des cavatines de Rossini ! Regardez ! Une lumière au loin tremblote dans la lagune. Puis dix, puis cent, puis des milliers de lueurs apparaissent vacillantes à la surface des flots, s'éteignant pour se rallumer tout à coup, pareilles à une pluie d'étoiles ou à un bal de feux follets sur la nappe liquide qu'elles colorent sans l'éclairer. La marche se ralentit ; le train s'arrête. *Venezia !* crient les employés. C'est donc bien vrai ! Venise n'est point un conte des *Mille et une nuits !* Venise existe, et m'y voilà !

Je me précipite, ma valise à la main, pressé de prendre possession et de marcher dans mon rêve. Au sortir de la gare, on se trouve sans transition sur la rive du Grand-Canal. La flottille des gondoles attend les voyageurs, assaillis dès leurs premiers pas par une nuée de bateliers et un concert de cris étourdissants : — *Gondola, signor !* — *Barca !* — *Barchetta !* — *L'Europa !* — *La Luna !* — Je monte, ou plutôt je descends, dans un omnibus aquatique. Les deux rameurs se tiennent debout à la poupe et à la proue de l'embarcation, le conducteur s'installe sur les bagages de ses clients, et après cinq minutes de manœuvres, assaisonnées d'apostrophes et d'injures homériques auxquelles les répliques ne font pas défaut, la gondole parvient à franchir la cohue qui s'agite autour d'elle et s'engage dans le Grand-Canal.

Jamais je n'oublierai le charme mystérieux et puissant de cette première promenade nocturne à travers Venise immobile et silencieuse, — ville de fantôme, évoquée d'une toile de Canaletti ; vision réalisée sous mes yeux, où j'entrais lentement et voluptueusement. C'était une admirable soirée de septembre : la lune brillait au ciel et dans les flots ; le canal déroulait en serpentant devant nous sa nappe brune et sombre, çà et là pailletée d'une lueur mobile, étincelante et fugitive comme une traînée de poudre, ou tout à coup agitée, dans ses profondeurs mornes, de bruissements fantastiques qui semblaient monter du fond des vagues tourmentées par l'aviron, comme des soupirs à demi étouffés. Je me sens glisser, d'un mouvement onduleux qui me berce comme un enfant qu'on endort, au clapotement doux et mesuré de l'eau. Parfois éclate tout à coup un clapotement plus fort ; un grand œil rouge s'avance sur nous, le gondolier élève un cri mélancolique, pareil au chant du veilleur de nuit : ce sont deux gondoles qui se croisent et qui s'interpellent au passage.

Nous défilons entre deux hautes rangées de maisons muettes qui baignent leurs pieds dans l'eau noire aux reflets d'argent : les unes sont endormies, les autres nous regardent par une fenêtre éclairée ; on dirait parfois qu'elles se penchent pour mieux nous voir passer. De loin en loin, le conducteur élève la voix sans détourner les yeux : — *Palazzo Vendramin Calergi.* — *Palazzo Pesaro.* — Une façade gothique ou renaissance émerge tout à coup de l'ombre, comme une apparition éblouissante, puis s'efface et s'évanouit. — *Rialto !* Je regarde avidement ce pont fameux : une arche noire découpe sur l'horizon sa lourde silhouette. A peine entrevu, le Rialto disparaît : la gondole vient de quitter le Grand-Canal pour s'engager dans les *traghetti*, qui sont les ruelles aquatiques de Venise. Autour de nous, des centaines de petits canaux, à physionomie presque lugubre, se croisent, s'enchevêtrent, se glissent le long des maisons et s'enfoncent dans des profondeurs sinistres. Il semble que de ces fenêtres il va tomber tout à l'heure un cadavre dans les flots, qui se refermeront sur lui pour toujours. Cette obscurité est peuplée de fantômes. On la sent pleine de menaces et de mystères. Le conseil des Dix est là qui veille dans la nuit : quelqu'un de ses sbires masqués ne se cache-t-il point sous la tente hermétiquement close de cette gondole qui va rasant silencieusement les murs, comme dans les expéditions nocturnes de la police, des voleurs ou des amoureux ? Et là-bas, à l'angle de ce petit pont arrondi qu'éclairent à peine les reflets lointains d'une lanterne et que traversent d'un pas furtif des ombres silencieuses, n'est-ce point un *bravo* qui veille et qui guette, son arme à la main? Non, c'est le *vecchio*, avec sa gaffe, qui attend dans l'espoir d'accrocher la gondole au passage, pour le débarquement d'un voyageur.

Déjà l'*omnibus* était presque vide, et, après avoir semé ses passagers çà et là, il regagnait le Grand-Canal, quand, au tournant d'une rue, nous entendîmes tout à coup un concert lointain qui semblait sortir des flots. De seconde en seconde, à chaque coup d'aviron qui nous rapprochait, l'harmonie grandissante arrivait à nos oreilles par bouffées sonores, où l'on distinguait quelques voix de femmes mêlées à un chœur plus nourri de voix mâles, et les grêles accents de la harpe brodant leurs variations légères sur les accords pénétrants des violons. Cinq minutes après, nous arrivions sur le théâtre même du concert. Une grande barque, toute pavoisée de lanternes de papier multicolore, illuminée comme une jonque chinoise, se tenait immobile au milieu du canal, portant une compagnie de chanteurs pittoresquement groupés sur une estrade ou assis en cercle de l'avant à l'arrière. C'étaient, je l'ai appris depuis, de jeunes peintres de la ville, associés, comme au beau temps du Titien et des frères Zuccati,

pour donner ce divertissement à leurs compatriotes et aux étrangers pendant les soirées de la belle saison. Beaucoup d'ouvriers de l'arsenal se joignent à eux, et le maestro Bartolini, compositeur distingué, dirige avec zèle ce concert flottant sur les eaux. Ils chantaient la canzonette populaire : *Vieni la barca è pronta*, et de tous les *traghetti* voisins, comme pour répondre à cet appel, débouchaient, à force de rames, une multitude de gondoles curieuses. A la fin du morceau, les applaudissements éclatèrent, comme à la *Fenice*. Par la persienne entr'ouverte d'une *felce* élégante, on vit passer une main gantée, et un bouquet tomba au milieu des chanteurs. Puis la barque se laissa glisser doucement sur les flots, et tandis qu'elle s'éloignait, entraînant dans son lumineux sillage la flotte de gondoles qui s'ébranlait pour la suivre, les chanteurs entonnèrent une barcarolle d'un caractère tendre et rêveur, dont l'écho nous apporta longtemps la mélodie par degrés expirante, pareille au chœur des nymphes et des ondines dans le *Songe d'une nuit d'été*.

Toutes les lumières et tous les bruits avaient disparu ; nous étions rentrés dans la nuit silencieuse et profonde. Soudain, comme au coup de sifflet du machiniste, un merveilleux décor, inondé de lueurs féeriques, jaillit des flots sous mes yeux éblouis. Le dernier coup d'aviron des bateliers venait de nous porter en face de la Piazzetta. Les lanternes du rivage éclairaient de leurs reflets bleuâtres des centaines de gondoles pittoresques et de bruyants gondoliers ; la foule allait et venait sur le Môle, coulant d'un mouvement onduleux et continu entre les deux colonnes de granit qui en marquent l'entrée, comme un fleuve qui vient se décharger à la mer, et la grande masse du palais ducal, dominée par la silhouette du campanile, étincelait et semblait palpiter sous le gaz avec les tons roses d'une chair vivante.

Lorsqu'on a vu un pareil spectacle, on ne l'oublie plus. Il s'incruste et reste gravé dans l'œil comme par la main d'une fée. Aujourd'hui encore, c'est toujours ainsi, dans cette transition brusque de l'ombre et du silence des flots, à l'harmonie, au mouvement joyeux et à l'éclatante lumière de la Piazzetta, que Venise m'apparaît dès que j'évoque son souvenir. C'est à ce moment précis que l'apparition s'est fixée en traits ineffaçables dans mon imagination.

Il était onze heures, quand la barque aborda à l'hôtel. Mais, comment se coucher avant d'avoir jeté un coup d'œil sur la Piazza? Je descendis donc en toute hâte de la chambre où le garçon venait d'installer mes bagages, sans même prendre le temps de changer mon costume de voyageur, et, en trois pas, je pénétrai sur la place par les arcades du Palais royal.

Elle était presque déserte. A peine douze ou quinze promeneurs

attardés erraient encore çà et là, et deux ou trois étrangers achevaient une glace à la vanille sous les arcades du café Florian. La lune jetait des reflets fantastiques sur les Procuraties ; au fond du tableau, Saint-Marc, avec son architecture étrange, estompait vaguement sur le ciel pâle ses clochers bulbeux éclos au pays de la fantaisie... On se croirait dans la grotte d'Aladin ou dans le château de la Belle au Bois dormant : tout sommeille, tout se tait dans ce grand palais oriental, qui n'attend, ce semble, qu'un coup de baguette pour s'éveiller. Mais minuit sonne et vient se marquer en lettres de feu sur le cadran d'azur de la Tour de l'Horloge. Minuit, c'est l'heure magique. Cependant rien ne bouge dans la ville enchantée ; les derniers promeneurs ont disparu ; un surveillant de police qui m'examine à la dérobée en passant me rappelle brusquement à la réalité, et je m'arrache à l'influence de ce spectacle, comme un Arabe à l'ivresse du haschisch.

Venise m'était apparue tout entière en moins d'une heure sous ses aspects les plus frappants, et j'aurais pu la quitter le soir même, sans que jamais la vision, traversée un moment, s'effaçât de ma mémoire. La Piazza, la Piazzetta et le Grand-Canal, ce Corso qui marche, résument tout Venise. Où trouver au monde une telle réunion de splendeurs ? Où trouver un endroit mieux fait que la place Saint-Marc pour inspirer et pour désespérer en même temps les artistes ? Sans cesse, par la plume et par le pinceau, ils l'ont admirablement décrit ; il n'est personne qui ne le sache par cœur avant de l'avoir vu, et personne pourtant qui n'éprouve, en le voyant, une sensation sur laquelle il se croyait blasé d'avance, et qui, l'ayant vu, n'éprouve le désir de le revoir encore, de le revoir toujours. Tant les magnificences pittoresques et les plus riches inventions d'une fantaisie charmante s'y fondent avec les plus nobles créations de l'art, dans un ensemble original, harmonieux et varié ! Tant les détails abondants du tableau semblent combinés à souhait pour le plaisir des yeux, dans des proportions si heureuses, que l'imagination en est pleinement satisfaite sans en être assouvie, et qu'ils l'excitent en la rassasiant !

J'ai revu cent fois la Piazza, depuis cette première visite à la mystérieuse clarté des étoiles. Tout m'y ramenait, à chaque heure du jour, comme au centre et au cœur même de Venise. A l'entrée, sur l'emplacement de l'ancienne église San Geminiano, s'élève, depuis une cinquantaine d'années, le Palais royal, qui partout ailleurs serait un monument signalé à la facile admiration des touristes, mais qui n'est ici qu'un édifice médiocre, dont le seul mérite architectural est de compléter convenablement ce vaste quadrilatère. A droite, s'étendent les arcades des Procuraties neuves, construites au seizième siècle par Scamozzi, et à gauche, celles des Procuraties vieilles, œuvre de Lombardo et de Bergamasco. Au fond, la vieille basilique byzan-

tine de Saint-Marc ferme le coup d'œil, avec ses coupoles écrasées, ses chevaux de bronze, ses porches, ses arceaux séparés par des clochetons, et les éclatantes mosaïques de sa façade. Au bout des vieilles Procuraties, la Tour de l'Horloge, peinturlurée à outrance comme un décor d'opéra-comique, étale son lion d'or sur champ d'azur semé d'étoiles, son cadran bleu et ses deux jacquemarts de bronze, qui frappent les heures sur une cloche. De l'autre côté, au point d'intersection de la Piazza et de la Piazzetta, s'élève, à une hauteur de près de trois cents pieds, la tour de briques du Campanile, appuyée à sa base sur l'admirable *Loggetta* de Sansovino, qui lui fait comme un portique de statues ; décorée au sommet d'une flèche que surmonte un ange. La *Loggetta*, avec son revêtement de marbres et de bronzes, ses colonnes d'ordre composite, ses arcades et ses bas-reliefs, est un bijou architectural travaillé comme par la main d'une fée ; mais le Campanile qu'il supporte semble peu digne, par la rigidité monotone de ses lignes, par la sécheresse et la maigreur de son profil, d'une ville comme Venise et d'un endroit comme la Piazza. Ce pilier gigantesque et isolé, cette énorme quille carrée, que coiffe une espèce d'éteignoir, jure surtout avec le style oriental de l'étonnante basilique de Saint-Marc, dont il forme le clocher. C'est, à mon gré, la seule note discordante dans la décoration de cette admirable place.

En avant de l'église, trois piédestaux de bronze, sculptés par Leopardo, maintiennent dans les airs les trois mâts immenses où flottaient jadis les étendards victorieux de la république, maîtresse des trois royaumes de Candie, de Chypre et de la Morée. Les mâts sont toujours debout, mais ils ont depuis bien longtemps abaissé leurs pavillons. Ce n'est aujourd'hui qu'un ornement stérile, dont la vue n'irrite même plus le souvenir des Vénitiens déchus. Après avoir supporté plus d'un demi-siècle l'affront du drapeau aux deux aigles, ils ne peuvent servir désormais que de hampes aux oriflammes des fêtes publiques, et de mâts de cocagne aux gamins qui passent leurs jours à enfourcher comme des animaux domestiques les lions de granit accroupis sur le côté gauche de la basilique. — Symbole de la décadence même de Venise, et qu'on retrouve à chaque pas sur cette place, qui était le centre éclatant de sa vie publique, de sa gloire, de sa puissance et de ses orgueilleux triomphes ! Là où logeaient les *procurateurs* de Saint-Marc, qui avaient donné leurs noms aux palais de la Piazza, s'ouvrent maintenant des boutiques de changeurs, de bijoutiers, de marchands d'éventails, des cafés et des restaurants. Là où les patriciens de Venise s'assemblaient pour discuter les affaires publiques, circulent du matin au soir les marchands de caramel et d'allumettes en cire, avec leurs éventaires suspendus devant

la poitrine. J'ai vu vendre d'infimes bouquins à la criée dans la *Loggetta*, qui servit d'abord de parloir à l'aristocratie vénitienne, et où se tenait, pendant les séances du grand Conseil, le haut magistrat qui commandait la garde.

Le vieux forum de la république est devenu un salon en plein air, dont les dalles forment le parquet. C'est le lieu où se rencontrent les étrangers et les habitants, où l'on cause, où l'on flâne, où l'on vient choisir quelque verroterie, fumer un cigare et boire à petites gorgées le meilleur café du monde, en lisant les journaux du coin de l'œil. Pendant la belle saison surtout, entre huit et dix heures du soir, quand elle est envahie par la foule élégante, qui va et vient autour de l'orchestre des *bersagliers*, avec un grand brouhaha de syllabes harmonieuses, avec le frôlement des robes de soie et les battements d'ailes des éventails ; que de toutes parts montent doucement les bruits et les parfums dans la brise caressante comme le souffle d'un enfant endormi, je ne sais quelle étrange torpeur, mitoyenne entre la vie et le rêve, vous saisit et vous enveloppe peu à peu. Chaque soir, je tournais sur les dalles de la Piazza, sans pouvoir m'en arracher, jusqu'au moment où mes pieds refusaient de me soutenir. Et même alors, pour reculer le moment du départ, j'allais m'asseoir à l'une des tables hospitalières qui empiètent de tous côtés sur les arcades et même largement sur la place. Un sorbet comme on n'en fait qu'à Venise, et quelques cigarettes de tabac d'Orient fumées en plein air, dans la fraîcheur parfumée d'une nuit d'août, à cinquante pas du Palais-Ducal, tandis que le flot des promeneurs défile en bourdonnant devant vous, que les belles Vénitiennes à la peau mate et à l'opulente chevelure noire, à la démarche nonchalante et langoureuse, passent et repassent comme des figures arrachées aux toiles du Titien, et que, les yeux à demi clos, vous entendez au loin l'ouverture de *Guillaume Tell* ou de la *Muette*, qui vous berce dans un recueillement délicieux, dans un sommeil d'esprit et de corps où l'on *se sent* dormir, c'est une des jouissances les plus délicates et les plus complètes que puisse souhaiter un sybarite intelligent, un artiste du troupeau d'Épicure.

Et cependant, les petits marchands ambulants errent autour des tables, vous offrent des cigares, des fruits confits, des quartiers d'orange, des cartes, des plans, des volumes illustrés, des gâteaux secs, des bracelets de corail, des coquillages arrangés en colliers ou en croix ; les bouquetières parcourent les galeries d'un pas infatigable et viennent fleurir votre boutonnière, avec un sourire et une révérence ; les beaux pigeons de Saint-Marc, les seuls clients aujourd'hui de la république déchue, perchés par bandes innombrables sur les corniches de la cathédrale, s'abattent en larges volées vers tou-

tes les mains qui les appellent, et s'en vont picorer, avec une familiarité charmante, jusque dans les jambes des promeneurs, les miettes semées pour eux sur les dalles. Ah ! comme on se laisserait vivre dans cette atmosphère imprégnée de parfums, de lumière et d'harmonie, où l'on est pris par tous les sens à la fois ! Les jours coulent à Venise avec le mouvement onduleux d'une gondole sur les flots : le mouvement même y repose l'esprit et y berce le corps. C'est surtout dans ces soirées de la Piazza que j'ai compris, comme l'écrivait Ozanam à un ami, en lui décrivant les enchantements de Venise, auxquels il n'avait pu se dérober lui-même, « tout ce qu'il y avait eu de voluptueux, de dangereux, dans cette ville des anciens Vénitiens, tout ce qui avait fait le charme de cette cité magique et ce qui en avait fait la perte. » Mais j'ai commencé à y comprendre aussi le caractère de leur histoire éblouissante, de leur art charmant, sensuel et pompeux.

Cette impression première ne fait que s'affermir et s'étendre quand on passe de la Piazza à la Piazzetta, qui la continue sans interruption, en formant avec elle un angle droit du côté de la mer. Ici même, à vrai dire, le spectacle est plus merveilleux encore, car les merveilles sont plus rapprochées, et le regard éperdu n'échappe à cet entassement de palais que pour s'égarer dans la perspective infinie des lagunes. La Piazzetta est bordée à gauche par l'architecture féerique du Palais-Ducal, ce rêve qui a pris corps; à droite par la *Libreria vecchia* qui, après avoir servi de bibliothèque, devint une dépendance du Palais royal, et qui se continue vers le Môle par la Zecca (la Monnaie). Sansovino a partout marqué sa trace dans l'élégante et riche ordonnance de ce monument, dont la décoration sculpturale est surtout d'une magnificence inouïe. Les statues qui surmontent la balustrade de l'attique, les bas-reliefs de la frise, les figures qui remplissent les tympans, les cariatides qui ornent les portes, tout y révèle l'âge d'or de la république et de l'art vénitien. Dans le vestibule, dans les cours et les escaliers, partout on a semé les ornements et les sculptures, avec le même goût luxueux et prodigue. Au fond, se découpent sur la mer les silhouettes des deux colonnes que dominent le lion ailé de saint Marc et saint Théodore sur son crocodile[1]. C'est là que jadis se

[1] Saint Théodore et non saint Georges, comme persistent à le croire un grand nombre de voyageurs et comme le veut expressément M. du Pays dans son *Itinéraire d'Italie*, d'ailleurs excellent sur tant de points. Saint Théodore, dont les reliques furent transportées à Venise au treizième siècle, par Marc Dandolo, était le patron de la ville avant saint Marc, et le crocodile est son attribut. S'il restait un doute à M. du Pays, il suffirait de lui citer le vieux dicton vénitien qui faisait allusion à l'endroit où avaient lieu les supplices : « Entre saint Théodore et saint Marc, je te souhaite une bonne fin. »

faisaient les exécutions capitales. Les cadavres des criminels d'État étaient pendus par les pieds à ces colonnes métamorphosées en gibets. Que de sang a roulé dans ses flots cette mer voluptueuse dont la molle caresse vient expirer au rivage, et qui ne semble faite que pour endormir, au murmure harmonieux de ses vagues d'argent, éveillé par la rame des bateliers, les soupirs de la rêverie, de la paresse et de l'amour. A chaque pas, les souvenirs sinistres viennent se mêler, à Venise, aux plus riants aspects de la nature ou de l'art, et jeter une sombre antithèse sur la pourpre et l'or du tableau. Une note lugubre éclate dans le concert joyeux. Venise est *machinée* comme la scène d'un théâtre des boulevards. Sa gondole symbolique a la figure d'un cercueil : on se demande, en la voyant passer, si elle va déposer un couple d'amants sur la plage du Lido, ou jeter un cadavre dans les eaux noires du canal Orfano, dont les mélodrames ont tant abusé. Le Palais-Ducal a pour assises les Pozzi, et j'ai vu, au flanc du Campanile, le trou de la poutre où l'on suspendait en l'air, dans une cage, les prêtres criminels, autour de qui venaient tourbillonner les doux pigeons de Saint-Marc, tels que les oiseaux de proie autour d'un cadavre. Ainsi, comme dans un tableau, tous les artifices du clair-obscur y sont calculés de façon à faire vigoureusement ressortir la lumière par l'ombre, et, comme dans un drame romantique, les contrastes s'y heurtent, la mort y coudoie la vie, et l'éclat de rire s'y prolonge en sanglot.

En descendant vers la mer, la Piazzetta s'élargit et devient le Môle. A droite, le môle est borné, au bout de trente pas, par le jardin du Palais-Royal, mais, du côté opposé, il se prolonge sur une vaste étendue. On franchit le petit pont de la Paille, du haut duquel s'aperçoit, à quelques pieds en arrière, entre deux édifices qu'elle relie l'un à l'autre, une passerelle couverte jetée sur un canal étroit. Arrêtez-vous et saluez : c'est ici l'historique et légendaire pont des Soupirs, que nous reverrons tout à l'heure de plus près, et qui sert de trait d'union entre les prisons et le palais ducal.

Nous voici maintenant sur le quai des Esclavons, qui s'étend à perte de vue le long du canal de Saint-Marc. Que d'heures j'ai passées là, buvant des yeux, avec une admiration insatiable, le merveilleux spectacle qui se déroulait devant moi ! Le Môle proprement dit est presque impraticable, à cause de la nuée de gondoliers loquaces dont l'étranger est assailli dès qu'il y apparaît, et qui s'en viennent bourdonner autour de lui comme un tourbillon de sauterelles. Les gondoliers et les petits marchands nomades sont les fléaux de Venise : leur importunité va jusqu'à la persécution ; il faut se défendre de leur empressement comme d'une attaque. Vingt fois ceux-là m'ont chassé du Môle et contraint d'émigrer sur le quai des Esclavons, où, mal-

gré l'étroitesse et l'encombrement de la rive, je pouvais du moins me livrer aux contemplations les plus prolongées sans craindre de me trahir par un mouvement indiscret aux yeux des espions à l'affût. Dans le fond s'avance la pointe de l'île de la Giudecca, courbée comme celle d'un croissant. En face et plus en avant, l'île de Saint-Georges sort des flots, détachant sur le ciel bleu la coupole majestueuse et les grandes lignes architecturales de son église, dont la perspective adoucit les contours un peu sévères en les noyant à demi dans des vapeurs bleuâtres. Plus à droite, la pointe de la Dogana, où commence le *Canal Grande*, décorée comme la proue d'un navire qui fend la mer, élève, près du dôme de Santa Maria della Salute, sa figure symbolique de la Fortune, qui tourne en rayonnant dans la nue.

Mais voulez-vous embrasser tout Venise et ses environs d'un seul coup d'œil : montez au sommet du Campanile. On y arrive par une pente douce et ménagée entre deux murs de briques, qui ressemblent à deux tours enveloppées l'une dans l'autre. Je me suis contenté de grimper sur la plate-forme, où quatre arcades, soutenues par des colonnes de marbre rouge et vert, s'ouvrent à chaque face du monument. De là, le regard embrasse un immense horizon, que bornent au nord les lointaines ramifications des Alpes, au sud, celles des Apennins, et qui s'égare à l'est sur les plaines mouvantes de l'Adriatique, jusqu'au point où l'azur du ciel vient se rejoindre à l'azur des flots.

La mer, la mer partout, la mer immense, mais tranquille et bleue, limpide comme un lac, brillante comme un miroir, brodée çà et là de petites franges d'écume, pailletée par le soleil qui met une aigrette d'argent à la pointe de toutes ses vagues, piquée de myriades d'étincelles lumineuses, qui se succèdent et s'évanouissent sans cesse pour renaître aussitôt, agitée d'ondulations douces et de frissons pareils à la respiration d'un enfant endormi ! En vain vous chercherez à saisir une ligne fixe dans cet étincelant tableau, composé de nuances en fusion et de teintes en mouvement, qui se pénètrent les unes les autres. L'horizon est plat, mais il n'est pas monotone : de tous côtés éclatent la lumière et la couleur. La mer de Venise est la plus belle toile de l'école vénitienne.

En ramenant peu à peu le regard, on rentre dans la lagune, et l'on voit se dessiner sur les flots les longues bandes de sable qui servent de barrière à l'Adriatique et protégent la ville. Les îles qui lui font une ceinture marquent leurs grandes taches brunes sur le fond azuré de la mer. L'île microscopique de San Pietro perce l'horizon lointain, comme une étoile à peine visible au plus profond des cieux. Plus près, le Lido et le Malamocco étendent à fleur d'eau

leurs plages étroites et arides, qu'on prendrait pour deux bancs de sable. Plus près encore, derrière Saint-Georges le Majeur, qui est comme un quartier détaché de Venise, et la longue île de la Giudecca, qui fut jadis son Ghetto et qui n'est aujourd'hui que son faubourg, on aperçoit San Servolo, la Sanità, Saint-Clément et Saint-Lazare des Arméniens, illustrée par cette colonie de savants religieux mékhitaristes, les bénédictins de l'orientalisme, qui vinrent s'y établir en 1717, fuyant la peste et la persécution des Turcs.

De l'orient tournez-vous maintenant vers le nord. Là-bas, là-bas, dans un rayon de deux à trois lieues, l'œil d'un sphynx verrait poindre Burano et Torcello, qui n'a gardé de sa vieille splendeur qu'un temple byzantin du style le plus curieux, et un Dôme des premières années du onzième siècle, délices des archéologues. En se rapprochant du centre, le regard distingue les deux îles funèbres de San Michele et San Christoforo, cimetière de la ville, où reposent les restes de Léopold Robert; puis Murano, fameux par ses fabriques de glaces, de cristaux, de verroteries et de perles, dont les unes ont fait jadis la gloire de Venise, l'ornement des palais, le luxe envié de toutes les maisons seigneuriales, et dont les autres s'exportaient jusqu'au fond de l'Asie et de l'Afrique.

A l'ouest, où se déploient dans le fond les plaines fertiles de la Lombardie, le viaduc du chemin de fer, qui relie Mestre à Venise, aligne à travers la lagune, sur laquelle se détachent deux îlots microscopiques, son interminable ruban de brique reposant sur des assises de marbre. Et ces sentinelles avancées de Venise sont reliées l'une à l'autre par des flotilles de gondoles toujours en mouvement. De toutes parts, sur cette grande nappe bleue, trouée de points noirs ou mouchetée de plaques vertes, l'aile de la mouette et la voile arrondie des bateaux sèment des taches blanches qui marchent.

Si vous regardez ensuite à vos pieds, Venise va vous apparaître dans sa configuration générale et l'amusante variété de ses détails pittoresques. La ville italienne par excellence a, comme l'Italie, la forme d'une botte, mais d'une botte à la Cromwell, dont le haut s'évase en entonnoir gigantesque autour des sinuosités du Grand-Canal, tandis que le pied, de proportions mignonnes, semble fait pour chausser une jeune fille. Le Jardin public en forme la pointe; l'Arsenal lui tient lieu d'éperon, et le talon est figuré à merveille par une île qu'une jetée relie à la semelle. Mais, chose étrange, cette ville maritime, qui rappelle les stations lacustres des âges primitifs et dont toutes les maisons ressemblent à des vaisseaux attachés à l'ancre, vue des hauteurs du Campanile, ne laisse apparaître au regard qu'un seul de ses 450 ponts et aucun de ses canaux. Pas une goutte d'eau n'est visible dans cette masse compacte de toits, de che-

minées, de murs, de dômes et de campaniles de toutes formes et de toutes couleurs, et le Grand-Canal se dérobe dès son entrée dans la ville, comme s'il pénétrait sous terre.

A vol d'oiseau, l'œil plonge presque perpendiculairement sur Saint-Marc, la *Libreria vecchia* et le Palais-Ducal; sur un monde de statues mythologiques, sur les cours aux citernes de bronze et aux puits sculptés; sur les toits lamés de plomb et les pavés dallés de marbre. Les innombrables coupoles de Venise percent comme des vagues l'Océan pétrifié qui semble s'agiter encore en tumulte autour de ce point central. La coupole blanche du *Redentore* fait valoir le clocher rouge de Saint-Georges; la coupole grise de Saint-Zacharie relie le clocher bariolé de Saint-François à la tour rose de l'Arsenal; la coupole noire de Saint-Siméon, bardée d'une armure de cuivre que le temps a brunie, s'élève mystérieuse et sombre entre la tour de briques de Saint-Étienne et la tourelle blanche des Saints-Apôtres; la Fortune dorée de la Dogana étincelle et tournoie comme un feu d'artifice, dans cette forêt de flèches, d'aiguilles, de clochetons et de campaniles d'un ton doux et fondu, qui lui servent de repoussoir. L'exubérante fantaisie de l'architecture vénitienne, qui multiplie, tourmente et brise les lignes de ses monuments, comme pour mieux parer le sol et corriger l'uniformité des surfaces[1], saisit joyeusement le regard par la capricieuse variété et les effets imprévus de ces porches, de ces frontons, de ces façades, de ces couronnements, où éclate la pompe décorative du génie indigène. M. Théophile Gautier, avec son merveilleux talent descriptif, a fait revivre en tous ses détails ce tableau que je n'essayerai pas de refaire après lui, et qu'il me suffit d'avoir indiqué.

En descendant du Campanile, j'ai voulu compléter aussitôt cette vue d'ensemble de Venise dans sa splendeur, en refaisant à la lueur du soleil, d'une façon complète et méthodique, si je puis ainsi dire, la promenade du soir de mon arrivée. Le Grand-Canal est à Venise ce qu'est à Paris la ligne semi-circulaire de nos anciens boulevards, et même beaucoup mieux encore : il serpente en zigzag à travers les plus beaux quartiers de la ville, et baigne tous les palais, qui sont venus se ranger sur son passage comme pour lui faire honneur. J'ai ouï dire qu'un Anglais, débarqué au faubourg Saint-Antoine pour affaires et obligé de repartir dans la matinée même, employa un moyen aussi rapide qu'économique de voir Paris, où il venait pour la première fois : il monta sur l'impériale de l'omnibus qui fait le service de la Bastille à la Madeleine, et, en descendant, gagna le chemin de fer du Havre. Un étranger, qui partirait de la Piazza

[1] Voy. l'introduction de *l'École vénitienne*, par M. Ch. Blanc.

pour aller prendre une barque sur le Môle et se faire conduire de là jusqu'à la station du chemin de fer, à l'autre extrémité du Grand-Canal, connaîtrait mieux Venise que cet Anglais ingénieux n'a connu Paris.

Suivez-moi donc et descendons la Piazzetta. Ces milliers de gondoles qui nous attendent se ressemblent à peu près toutes, sauf par la dimension. Ce sont des barques étroites et longues, uniformément peintes en noir, dont les deux bouts se relèvent à la façon des patins, et dont la proue est arrondie en col de cygne. Elles portent au centre une sorte de caisse, percée de vitres et garnie de coussins, d'où le promeneur peut tout voir sans être vu, et qui lui forme un petit appartement clos et confortable. Quelques gondoliers *modernes* ont supprimé cette cabine : leur gondole n'est plus qu'une barque vulgaire, à laquelle on assujettit au besoin une tente mobile qui ne protége ni contre le soleil ni contre la vue des passants. Méprisez ce prétendu progrès, qui détruit à la fois la couleur locale et le charme mystérieux de la promenade. La gondole est une chose immuable, qui fait partie de Venise comme le Rialto et le Palais-Ducal; un être organique, ayant depuis des siècles sa physionomie consacrée et sa vie propre ; l'un des éléments essentiels du paysage local, auquel on ne peut toucher sans une sorte de sacrilége. Prenez la gondole classique, la seule vraie gondole, — avec deux rameurs, si vous voulez marcher d'une allure plus rapide et plus égale. — Les rameurs se tiennent debout, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière. S'il n'y en a qu'un seul, sa place est à la poupe. Une ouverture pratiquée dans le fond de la cabine permet au voyageur de causer avec le gondolier sans se déranger.

Nous avons fait choix de notre embarcation. Un pauvre vieux à vêtements sordides se lève du pavé où il sommeillait étendu au soleil, accroche la gondole avec sa gaffe, et la dirige doucement vers le bord. C'est sa seule profession, et cette profession constitue tout un corps de métier à Venise. Partout où l'on peut s'embarquer et débarquer, le *vecchio* se tient à l'affût, avec son bâton emmanché d'un croc, pareil à l'ouvreur de portières qui fleurit sur l'asphalte parisien. Il amortit le choc contre la rive et vous offre délicatement le coude, en guise de point d'appui. Cela fait, il tend son chapeau, et l'on y jette un sou, qui suffit à combler son ambition. Le gondolier s'enquiert respectueusement du lieu où il faut vous conduire, et prend soin d'arranger les coussins et les draperies pour la plus grande commodité de Votre Excellence. Tous les gens du peuple à Venise sont de la plus exquise politesse. Un garçon de café ne se permettra jamais de vous rendre votre monnaie autrement que dans un plateau qu'il tire de sa ceinture. De même, le gondolier, être loquace, criard, rapace,

dépourvu de toute poésie dans ses manières et dans son costume, et qui sait par cœur plus d'injures que de versets de la *Jérusalem délivrée*, traite son client en prince qui voyage *incognito*, tant qu'il n'a pas à se plaindre de sa munificence. Il trouve moyen d'exagérer pour lui les formules révérencieuses de la langue italienne, et dans les phrases qu'il lui adresse à la troisième personne, la *Sua Eccellenza* est toujours sous-entendue, quand elle n'est pas formellement exprimée. J'ai retrouvé à chaque pas le type du Pantalon vénitien, insinuant et souple. C'est là une tradition conservée des vieux siècles de l'aristocratie : les relations des bourgeois et des pauvres gens avec les puissants et orgueilleux patriciens de Venise les avaient dressés à une indélébile obséquiosité. « La façon la plus humble de saluer les nobles, raconte le président de Brosses, est d'aller solliciter au *Broglio* (c'est-à-dire sous les arcades du Palais-Ducal, où ils avaient coutume de se réunir en plein air, et qui leur étaient réservées), et de baiser la manche de celui qu'on sollicite. L'art des révérences est encore un grand point : il faut les faire bas, bas ; encore n'en fait-on aucun compte, si la perruque ne traîne pas à terre d'un bon demi-pied[1]. » L'épine dorsale ne s'est jamais entièrement redressée depuis.

Maintenant que nous sommes installé dans la posture la plus commode, assis, ou plutôt à demi couché, les vitres ouvertes pour livrer passage à l'air, les persiennes closes pour fermer passage au soleil, la gondole s'ébranle d'un mouvement onduleux et doux. Elle rase lentement les flots avec cette souplesse onctueuse qui lui est propre, et qu'elle semble tenir du cygne dont elle emprunte la forme, glissant entre les barques voisines, esquivant les obstacles sans brusquerie ni violents soubresauts, se dégageant toujours des embarras et des mauvaises rencontres avec l'adresse d'un oiseau aquatique, au milieu d'une tempête de clameurs et de furieuses métaphores qui des deux côtés tombent heureusement dans l'eau. Dix fois j'ai cru que mes gondoliers allaient dévorer leurs adversaires; mais le gondolier est Italien, il s'arrête à la préface, et sa colère n'accouche pas même d'une souris. La seconde d'après il n'y pense plus. Regardez-le : le voilà calme, souriant et affable comme devant. Le Pantalon a succédé sans transition au capitaine Fracasse qui jurait de tout massacrer. Les deux hommes vivent côte à côte et font bon ménage chez ce mangeur de *polenta*, dont toute l'action s'exhale en paroles.

Le défilé commence entre les deux haies de palais dont le vestibule s'ouvre sur les flots et les larges escaliers viennent baigner leurs dernières marches à la surface du canal. Le gondolier vous

[1] *Lettres familières écrites d'Italie*, édit. Didier, t. I, p. 183.

nomme au passage ces demeures historiques, témoins restés debout d'une splendeur évanouie, et qui abritent parfois encore, en quelque coin solitaire et caché, les débris misérablement déchus de cette grande aristocratie républicaine et marchande, qui fit envie et qui porta ombrage à tant de royautés. Tous les styles s'y succèdent, mêlant tour à tour le moyen âge à la Renaissance et les pompes classiques de l'antiquité à la fantaisie du dix-huitième siècle. Toutefois l'ogive y domine; l'architecture gothique, généralement repoussée du reste de l'Italie, a trouvé à Venise un asile, comme si les artistes à qui l'on doit cette ville étonnante, eussent senti d'instinct l'harmonieux accord de ces formes rompues, légères et élancées avec le mobile miroitement des vagues où elles se reflètent.

Voici successivement, à droite et à gauche, le palais Contarini, un bijou ogival; le palais Barbaro, le palais Lorédan, où mourut Marmont; le palais Cavalli, résidence du comte de Chambord, qu'on n'appelle jamais autrement à Venise que le duc de Bordeaux, aujourd'hui solitaire et peuplé seulement par un concierge qui montre aux pèlerins fidèles du royalisme ses grandes salles vides et sans caractère. Le palais Cavalli a le luxe d'un jardin, luxe rare à Venise et surtout le long du canal.

Voici le palais Contarini, le palais Rezzonico, le palais Grassi, le palais Giustiniani, — palais sur palais, dont les titres déroulent toutes les pages du Livre d'or vénitien. Au détour du canal, le palais Foscari, qui date des premières années du quinzième siècle, évoque la tragique apparition de cette illustre famille, non moins fameuse dans l'histoire des honneurs que dans celle des supplices de Venise. Puis le palais Moro Lin étage les quatre ordres dont se compose sa façade, et, après avoir passé devant les deux figures grimaçantes qui se penchent au-dessus du porche du palais Guccioli, on franchit les trois palais Mocenigo, divers de style, tout au moins de détails, dans le dernier desquels habita longtemps Byron.

Est-ce tout? Non : il s'en faut. Regardez : c'est maintenant le magnifique palais Pisani, le *palazzino* Barbarigo, que couronne une terrasse bordée d'un balustre, le palais Bernardo et le palais Spinelli, élégant et noble spécimen du plus beau style de la Renaissance; le palais Grimani, ou San Micheli de Vérone s'est surpassé lui-même, le palais Tiepolo, qui allonge jusqu'au bord des flots, sur la plateforme où deux laquais font perpétuellement *antichambre* et à l'anneau de laquelle reste fixée en permanence une petite flottille de gondoles, un riche tapis aux couleurs éclatantes.

Et que d'autres encore! Les palais Loredano, Bembo, Cornero, Sagredo; la Ca'doro, c'est-à-dire la Maison d'or, perle gothique que mademoiselle Taglioni enchâssa dans son riche écrin et qu'elle a

revendu à un banquier ; le palais Bevilacqua, le plus splendide et le plus éclatant de tous, véritable château royal, isolé sur toutes ses faces, où Longhena a prodigué les trésors d'une architecture fastueuse ; enfin, car il faut se borner, le palais Vendramin, qu'habitait la duchesse de Berry pendant ses séjours à Venise, — noble et imposant édifice bâti au quinzième siècle par P. Lombardo, achevé par Scamozzi, l'émule et le continuateur de Sansovino.

Un peu plus loin, le *Canareggio* se détache du Grand-Canal et s'achemine dans la direction de Mestre à travers d'autres palais encore. Mais je n'ai point la prétention d'écrire un Guide, et je craindrais de lasser le lecteur — peut-être est-ce déjà ait — par cette aride nomenclature dont la longueur exclut toute tentative de description. Pourtant, si l'on s'attendait à une succession ininterrompue de chefs-d'œuvre, à une ligne continue de splendeurs sans défaillance et sans ombre, on risquerait d'éprouver quelque mécompte. Non-seulement la plupart de ces palais sont de dimensions restreintes et d'étroite façade, mais beaucoup se trouvent dans un déplorable état d'entretien. Quelques-uns ressemblent presque à des ruines ; on y sent la pauvreté et l'abandon. L'impression dominante qui s'en dégage, c'est une pénétrante tristesse — la tristesse qui est au fond de toutes les magnificences de Venise. Ces palais déserts ou déchus semblent porter le deuil de la république. Presque tous ont été détournés de leur destination, parfois pour des usages qui jurent singulièrement avec leur histoire et leur architecture. Si l'un d'eux est l'hôtel de ville et si un second sert de poste, d'autres ont été métamorphosés en auberge, en mont-de-piété, en magasins de commerce, en douane. Ceux qui sont devenus la proie des banquiers ont été badigeonnés proprement et portent la toilette moderne. Une danseuse illustre, mademoiselle Taglioni, en a possédé quatre à la fois, et aucun nom ne revient plus souvent sur les lèvres des gondoliers, qui ne le prononcent jamais sans un certain orgueil. Les peintures dont Véronèse, Titien, Giorgione, Pâris Bordone, Tiepolo, avaient enrichi ces merveilleuses demeures, ont généralement disparu ou sont dispersées aujourd'hui : la Russie et l'Angleterre ont dévalisé Venise à prix d'or.

Il y reste néanmoins quelques épis à glaner. Une demi-douzaine de ces monuments sont de véritables musées, de valeur très-diverse, qu'un intendant, moitié concierge et moitié *cicerone*, ouvre avec empressement à tous les curieux, moyennant un billet de cinquante centimes discrètement glissé dans la main. Le billet d'un franc est considéré comme une gratification princière. Parmi les galeries privées qui subsistent encore, les plus remarquables sont celles du palais Correr et du palais Vendramin. La première est un véritable mu-

sée de bric-à-brac, un capharnaum pittoresque, une collection-omnibus où quelques chefs-d'œuvre se détachent sur une masse confuse de tableaux sans valeur et sans intérêt, et où aux toiles et aux statues se mêlent les souvenirs historiques, les costumes, les manuscrits, les médailles, les faïences, les ivoires, les camées et les vieux meubles.

Le palais Vendramin offre dans toutes ses dispositions intérieures le caractère de richesse et de grandeur qui frappe dans son architecture. En mettant le pied dans l'ample vestibule, en montant à la salle d'attente décorée de toiles du cavalier Bambini, et dont les dessus de portes sont de la main de Palma le jeune, on se sent dans une demeure vraiment princière, et l'on s'y sent aussi en demeure amie et en pays de connaissance. La France s'y montre à chaque pas, et de salle en salle quelque portrait de famille semble souhaiter la bienvenue au visiteur. J'y ai rencontré Louis XIV à quelques pas de Catherine Cornaro, reine de Chypre. Des tableaux de Salvator, de Ricci, de Bassan, de Renieri, de Canaletto ; l'*Ève* de Lombardo et un groupe admirable d'Alessandro Vittoria décorent les salles de ce vaste palais, pavé tout entier en mosaïque vénitienne.

Il n'y a eu longtemps à Venise qu'un seul pont sur le Grand-Canal, sans parler des centaines, ou plutôt des milliers de petits ponts jetés sur les innombrables *traghetti* qui se détachent du Canalazzo comme les veines de l'artère aorte. Il y en a trois aujourd'hui : aux deux extrémités de ce grand boulevard mobile, on a jeté récemment deux ponts de fer, dont l'un conduit à la station, et l'autre à l'Académie des beaux-arts. Je ne saurais dire à quel point ces ponts industriels jurent avec le caractère et la physionomie de Venise. On ne les traverse pas sans une certaine souffrance : il semble qu'un ingénieur vous tire brusquement par la basque de votre habit au moment où vous planez dans le rêve. Passe encore pour celui qui conduit à la gare : sa destination aide à le comprendre et à lui pardonner. Mais comment pardonner à l'atroce passerelle bâtie suivant toutes les règles de l'art, en 1855, pour donner accès au Musée, par un ingénieur anglais, barbare civilisé qui a pris Venise pour Londres et le Canalazzo pour la Tamise ! Le vrai pont, c'est le Rialto, qui marque à peu près le centre du Grand-Canal. Le Rialto n'est qu'une arche, appuyée sur douze mille pieux, qui enjambe d'une rive à l'autre, et qu'il faut escalader comme une montagne. Je m'y fis débarquer au retour de ma promenade : c'était la première fois que je pénétrais dans l'intérieur de Venise, dans la Venise terrestre et prosaïque, cachée derrière le décor, et que j'allais voir les coulisses du théâtre.

Le contraste est saisissant entre les splendeurs féeriques et tran-

quilles de la ville de parade et le tapage vulgaire, la cohue, l'agitation, le bruit, la saleté où l'on entre de plain-pied quand on a dépassé la toile de fond qui ferme la scène au spectateur assis dans sa stalle. Le quartier du Rialto est le centre du commerce populaire. Le vieux pont se divise en trois passages parallèles, que sépare et voile les uns aux autres une double rangée de boutiques. Des monceaux de fruits, de légumes, sont entassés sur le sol humide et boueux des rues voisines ; des étoffes aux couleurs voyantes, des loques prétentieuses, des guenilles emphatiques, des robes qui ressemblent à des échappées du carnaval repêchées dans les bas-fonds du mont-de-piété, pendent en sautillant à toutes les devantures. L'œil en est étourdi, tandis que les oreilles sont assaillies par les cris incessants des marchands, dont le ramage et le plumage rappellent d'assez près les cacatoès du Jardin d'acclimatation.

Ceux qui ne connaissent Venise que d'après les tableaux des peintres ou les descriptions des voyageurs se figurent volontiers que c'est une ville absolument impraticable aux piétons. L'imagination se crée de ces hyperboles, dont il faut rabattre dès qu'on se trouve en face de la réalité. Venise a des rues, comme elle a, quoi qu'on en ait dit, des jardins, de la verdure et des arbres : elle en possède même, ne fût-ce que la *strada Garibaldi*, d'assez larges pour se prêter au besoin à la circulation des voitures. Mais la *strada* Garibaldi est une exception à peu près unique à Venise. Sauf aux abords de l'Arsenal, du Rialto et de la Piazza, la plupart des rues ne sont que d'étroites ruelles, dallées comme nos passages parisiens, tristes comme les corridors d'une prison, et que n'ont jamais réchauffées les ardentes caresses du soleil. Bien qu'on ait peine à y passer de front, les étages supérieurs vont encore en se rapprochant, si bien qu'il n'apparaît au-dessus qu'un ruban lumineux. Il y fait sombre en plein midi, et sans le secours d'une voisine criarde qui m'éveillait dès l'aube en querellant son mari et en grondant son *bambino*, j'aurais souvent dormi de confiance la grasse matinée dans ma chambre d'hôtel.

Toute maison qui se respecte a généralement deux portes, dont l'une s'ouvre sur la mer et l'autre sur la terre ferme ; mais celle-ci n'est que la porte dérobée et l'entrée de service. L'ensemble de ces ruelles vénitiennes forme un dédale inextricable, où le peloton d'Ariane ne serait pas de trop pour se reconnaître. Elles paraissent conduire quelque part : on les suit avec candeur, dans la direction indiquée par un passant ou longuement étudiée sur la carte, et tout à coup elles aboutissent à une impasse ou vont se jeter dans un canal ; il faut revenir bien loin en arrière pour ressaisir, à travers mille tâtonnements et en esquivant les *traghetti* qui semblent surgir du sol à chaque pas, le fil qu'on a laissé perdre. Au lieu de vouloir s'en

servir comme d'un chemin, que l'étranger en use comme d'une promenade et d'un champ d'observation. En y flânant au hasard, il y recueillera mille traits de mœurs dont un esprit curieux fera son profit, et mille tableaux qui charmeront ses yeux.

Disons à ce propos qu'il court, parmi les lieux communs sur Venise, toute sorte de petits préjugés analogues, réchauffés sans cesse par les romans et par les romances. Qui n'a ouï parler des innombrables Orientaux qu'on rencontre sur la Piazza et sur le Môle? Venise est la porte et la préface de l'Orient — une préface qui vaut mieux que le livre; — il n'y manque que les Orientaux, et l'on en rencontre cent fois plus à Gênes. La chose a sans doute été vraie jadis; elle ne l'est plus aujourd'hui, quoiqu'on la répète par habitude. — Qui n'a entendu parler aussi de l'animation que la place Saint-Marc et le café Florian présentent toute la nuit? Passé onze heures, la place Saint-Marc est à peu près aussi déserte que la place Vendôme, et, s'il est bien vrai que le café Florian n'ait jamais fermé ses portes depuis qu'il existe, on ne voit après minuit, dans ses étroites salles tout étincelantes de glaces, de marbres et de dorures, que de rares et mélancoliques noctambules, sommeillant à leurs tables en face des garçons endormis dans les coins. — Qui n'a enfin ouï célébrer Venise sur tous les tons, comme la ville joyeuse et voluptueuse par excellence? Encore un souvenir attardé auquel la routine s'attache avec sa ténacité ordinaire. Venise est triste dans sa splendeur, comme un décor de féerie sans emploi, autour duquel le silence et la solitude étendent leur double linceul. Il n'y a pas un bal public à Venise, et la *Fenice* n'y ouvre qu'en carnaval. Pour bien saisir en toute sa profondeur l'impression de morne tristesse qui se dégage de cette ruine éclatante, il faudrait y faire son entrée à cinq heures du matin, avant qu'elle ne fût éveillée. La ville de plaisir est aussi déchue que la ville de puissance et de gloire : elle enchante toujours les yeux, mais elle a des contrastes et des souvenirs qui serrent le cœur. La reine de l'Adriatique n'est plus qu'une préfecture ; elle se survit à elle-même et ressemble à un grand tombeau. Elle produit l'effet d'un anachronisme, comme une mise en scène des *Mille et une Nuits* qu'un *impresario* extravagant étalerait sur son théâtre pour y jouer quelque plat vaudeville en habit noir.

Le voyageur le plus prosaïque, le moins sensible aux harmonies des choses, est frappé par le désaccord du piteux vêtement moderne avec ce cadre éblouissant. Le paletot détonne comme une note triviale dans une symphonie de Mozart, sur ces places et parmi ces palais qui réclament les riches costumes les amples draperies d'autrefois. On se sent honteux de passer en chapeau rond, en pantalon et en redingote dans ces rues faites pour toutes les magnificences du

costume illustré par les toiles de l'école vénitienne et les drames de l'école romantique. L'imagination les repeuple de sénateurs, d'*avogadori*, de nobles, d'écuyers, de sbires, d'artistes joyeux et de jeunes filles aux cheveux blonds comme le soleil, coiffés du *corno* ou du *balzo* en forme de diadème, chaussées de bas et de sandales rouges, drapées dans l'ample toge aux manches ducales, dans le manteau à longue et large queue, dans la robe en damas de couleur cramoisie ou de brocart d'or fin fourré d'hermine. En fermant les yeux on revoit dans une sorte d'évocation magique, où le cadre appelle irrésistiblement le tableau, les tuniques violettes, les fraises, les manches à crevés, la soie, le velours, les perles et les bijoux, l'éventail de plumes au manche ciselé pendant à la chaîne d'or qui sert de ceinture, la haute collerette dressée autour du cou comme un bastion et laissant tomber jusqu'aux pieds le voile orné de paillettes de diamants. On ne peut surtout parcourir la Piazza sans y rêver la foule pittoresque, le joyeux carnaval et l'amusante cohue de Turcs, de Grecs, de Dalmates, de Levantins de toute espèce ; de marchands et de nobles, de cafés et de théâtres, de robes de palais et de robes de chambre, de vendeurs d'orviétan, de bateleurs, de moines qui prêchent et de marionnettes qui dansent, décrite avec tant de verve par le président de Brosses.

Ce qui ajoute à la tristesse de Venise déchue, c'est ce grand silence qui l'enveloppe et la berce comme dans un sommeil éternel, et que rien, pour ainsi dire, malgré la loquacité des gondoliers et l'agitation de certaines rues reculées, n'interrompt plus aujourd'hui. L'âme s'y engourdit dans une douce et molle torpeur. Le seul véhicule de Venise est cette barque muette, qui glisse comme une ombre à la surface des flots. On n'y entend jamais le roulement d'une voiture. Sans les cruels *zinzari*, dont le bourdonnement ronfle comme une toupie d'airain et dont la trompe est insatiable de sang, Venise serait le pays idéal, « le pays où l'on dort, » après lequel aspirait la Fontaine.

J'ai vainement cherché un cheval d'un bout à l'autre de la ville. Un jour cependant, en me promenant du côté du Jardin public, j'aperçus un écriteau avec ces mots ambitieux : *Viale pei cavali*. Le cœur me battit. J'allais donc voir un cheval, peut-être deux chevaux ! Je n'en avais pas vu depuis douze jours. Je suivis le sentier tracé à travers la maigre pelouse. Cinquante pas plus loin, l'écriteau reparut, adossé à un arbre et répétant avec emphase : *Viale pei cavalli !* Plus de doute, j'étais dans le bois de Boulogne de Venise. Après quelques minutes de marche, je débouchai dans un vaste espace pelé et poudreux, où se tenait une sorte de petite foire, et où des chevaux de bois tournaient au son d'un orgue de Barbarie. Ce

sont là les seuls coursiers que j'aie aperçus à Venise. J'aime à croire pourtant que ce n'est pas d'eux qu'il s'agissait sur l'écriteau. Jadis, du temps des Autrichiens, le commandant de place avait deux chevaux, qu'on prenait soin de montrer de temps à autre aux habitants comme des objets de luxe, des raretés dignes de respect, et que les amateurs ou les désœuvrés allaient voir promener par le domestique, à peu près de la même façon que les bourgeois de Paris faisaient la partie d'aller contempler la girafe en 1828. Il paraît que Venise a un manége aujourd'hui, mais les nobles animaux y sont gardés sans doute avec un soin jaloux, comme ces odalisques auxquelles il n'est point permis de franchir le seuil du sérail.

Je viens de prononcer le nom de Jardin public, et ceci répond encore à une autre hyperbole que les voyageurs ont fait courir au sujet de Venise. Oui, non contente des jardins du palais Cavalli, du palais Vendramin, du Palais royal et de deux ou trois autres encore, Venise, en dépit des calomnies, a un jardin public. J'avoue qu'il est assez pauvre, mais enfin c'en est un. Et ce maigre jardin, avec le terre-plein qui lui fait suite, possède une terrasse qui s'ouvre sur le pays des rêves et dont la mer vient baigner doucement les pieds, avec tous les sourires, toutes les coquetteries, toutes les ondulations charmantes de ses flots caressants.

C'est de la terrasse du Jardin public que j'ai vu pour la première fois poindre nettement à l'horizon, juste en face de mon regard, la grève du Lido. L'excursion au Lido est une de celles dont aucun touriste n'oserait se dispenser : les romans de George Sand et le souvenir de Byron la rendent obligatoire. On suit, pour s'y rendre, la route que suivait jadis le Bucentaure, quand le doge allait célébrer son mariage avec l'Adriatique. Mon gondolier me montre de loin le mystérieux canal Orfano, « où quelquefois on entend quelque chose tomber dans l'eau la nuit. » La grande tirade d'*Angelo* sur le conseil des Dix remonte par bouffées à mon souvenir. Il faudrait n'avoir jamais lu de drames romantiques pour entendre le nom du canal Orfano sans frémir !

On laisse à droite San Giorgio et toutes ces petites îles qui émergent doucement de l'Adriatique, Santa Helena, la Cartosa, Malamocco. C'est une promenade d'un charme idéal : la gondole, avec un clapotement d'une monotonie charmante, glisse dans l'air bleu et dans la lumière sur la nappe d'azur et d'argent qui la berce. On arrive, et le charme s'envole. Le Lido n'est qu'une étroite bande de sable, qui protége Venise contre l'Adriatique, et où l'on a construit une forteresse aujourd'hui bien déchue. On débarque sur une plage aride et sans poésie, à la porte d'un cabaret où la mode veut que tout voyageur aille boire un verre de vin de Chypre. Une route qui s'en-

fonce entre deux rangées de jardins d'une assez piteuse physionomie et qui passe devant une église de fort laide apparence, la traverse d'un bout à l'autre. Je l'ai suivie, sans faire d'autre rencontre que celle de quelques charrettes attelées de deux bœufs, et d'une haridelle qui paissait au bout d'une longue corde, retenue au bras d'un gamin étendu sur le bord d'un fossé. C'est le premier cheval, et il est resté le seul, que j'aie vu à Venise. Cheval décharné, étais-tu le fantôme de celui qui emportait Byron au galop sur la plage de l'Adriatique?

Après un demi-quart d'heure de marche, la route aboutit à la plage consacrée par le souvenir du poëte. Un établissement de bains et un restaurant occupent une sorte de jetée qui s'avance dans la mer. L'Adriatique, presque sans vagues, déferle par jolies petites bandes bordées d'un filet d'écume, sur une rive de sable fin incrusté d'innombrables coquillages. Couché sur la grève et perdu dans cette rêverie qui se renouvelle et s'alimente sans cesse à Venise « avec des sensations, non avec des idées[1], » j'ai relu *Marino Faliero* et le début du quatrième chant de *Childe-Harold*. L'impatience de mon gondolier, qui s'en vint rôder autour de moi avec une pantomime très-significative, en montrant le soleil tout près de disparaître à l'horizon, m'arracha à ce doux *far-niente*. J'avais enfin trouvé le Lido, et je subissais le charme qu'exercent la solitude, la mer et le soleil.

Venise est ainsi bordée d'une ceinture d'îles, qui en forment pour ainsi dire les faubourgs, et où l'on va en promenade comme aux environs de Paris. Il faut voir surtout San Lazaro, avec son couvent de mékhitaristes, et Murano, avec son beau *dôme* de style roman, Murano dont les grandes manufactures historiques de cristaux, de glaces et de perles n'ont plus guère pour les représenter aujourd'hui, que des fabriques de verroterie d'une gentillesse un peu vulgaire. Cette île charmante et jadis si prospère offre partout l'image du délabrement et de la ruine. La décadence de Venise a tout atteint et tout entraîné à la fois : les verres de Murano ont disparu comme les toiles de Titien, et ses miroirs en même temps que ses doges.

II

Mais il est temps de revenir à Venise. Entrons maintenant dans les monuments principaux et caractéristiques, et regardons-les de plus près, en les détachant du tableau d'ensemble.

[1] Taine, *Voyage en Italie*.

Le plus étonnant de tous est le Palais-Ducal. C'est une merveille et, en même temps, c'est un type. Le génie vénitien des grands jours éclate en toute sa magnificence dans ce monument qui résume à la fois, sous une forme saisissante, l'art et l'histoire de la glorieuse république, et dont l'éblouissante architecture semble un produit naturel et spécial du sol sur lequel elle s'épanouit. La construction du palais ducal heurte de front toutes les règles. Au lieu de reposer sur un soubassement solide, les colonnettes légères qui découpent l'un de ses étages en galeries à jour supportent elles-mêmes une masse énorme et compacte. L'artiste audacieux à qui l'on doit le plan de l'édifice a littéralement mis le sommet à la base et la base au sommet. De savants architectes s'en indignent; ils protestent, au nom des principes, contre « la bizarre ordonnance de cette façade, dont la structure semble, à première vue, donner le plus formel démenti aux lois de la statique. Imagine-t-on en effet, ajoutent-ils, rien de plus choquant, pour un mathématicien surtout, que cette grande muraille de marbre à peu près massive, élevée sur une *loggia* entièrement à jour, et pesant de tout son énorme poids sur une dentelle non interrompue d'ogives, de trèfles et de quatre-feuilles! » Eh oui! c'est choquant pour un mathématicien, mais c'est charmant pour un poëte. Cette disposition est contraire à toutes les lois de la statique, je n'en doute pas, mais c'est précisément pour cela qu'elle est si bien à sa place à Venise. Venise n'est point la patrie des géomètres; l'architecture classique y paraît d'une froideur mortelle. Comment soumettre aux règles de Vitruve les capricieuses combinaisons de la fantaisie et les créations du rêve?

D'autre part, le président de Brosses, homme d'esprit et du plus fin, n'a guère mieux traité le Palais-Ducal. A l'en croire, « c'est un vilain Monsieur, s'il en fut jamais, massif, sombre et *gothique*, du plus méchant goût. » Le spirituel président en veut beaucoup à ce malheureux gothique. C'est encore lui qui écrira un peu plus tard, en parlant de l'église San Petronio de Bologne : « On y avait commencé un portail gothique, qu'on a eu le bon esprit de ne pas continuer. » D'où il appert nettement que ce qui a choqué surtout le goût de l'aimable voyageur dans le Palais-Ducal, c'est l'ogive. Les délicats sont malheureux, les trop savants aussi, et je rends grâces au ciel d'une ignorance qui m'a permis d'admirer de toutes mes forces, sans aucune arrière-pensée, ce monument unique, digne d'avoir été bâti par les génies d'Aladin.

Non, je n'ai pas souvenir d'avoir jamais éprouvé une sensation plus ravissante et plus voisine de l'extase. Extase des yeux, savoureuse et exquise comme celle qu'on éprouve devant la réunion des plus belles couleurs ou devant la plus originale et la plus harmonieuse mé-

lodie. Ozanam fait remarquer quelque part, en l'une de ses lettres, que ce grand mur massif présente même, dans son effet fantastique, un certain caractère d'austérité, et qu'il allie deux genres d'impressions en apparence contradictoires. Rien n'est plus vrai, et c'est aussi, sans doute, ce que voulait dire à sa manière le président de Brosses, quand il trouve *sombre* ce lumineux édifice. Mais l'impression qui domine est celle d'une architecture de contes de fées. Cette lourde muraille qui sort des frêles colonnettes du rez-de-chaussée; cette fusion de la légèreté et de la force, du moyen âge et de la Renaissance; cette façade étrange où les mosaïques blanches et rouges dessinent des ornements dans le goût oriental; cette corniche à jour festonnée d'aiguilles, de clochetons et de pyramides évidées; ce marbre vivant, qui semble palpiter dans la lumière et qui prend les tons de la chair sous les caresses du soleil, tout cet ensemble, vu dans l'encadrement merveilleux que lui font la nature et l'art, éblouit, séduit et transporte : « On n'a point vu d'architecture semblable, dit fort bien M. Taine; tout y est neuf. On se sent tiré hors du *convenu;* on comprend que, par delà les formes classiques ou gothiques que nous répétons, il y a tout un monde; que l'invention humaine est sans limites; que semblable à la nature, elle peut... produire une œuvre parfaite sur un modèle contraire à tous ceux dans lesquels on lui dit de s'enfermer. »

Vous entrez par la porte della Carta, où l'on affichait les décrets du gouvernement, et aussitôt tout un monde de formes et de souvenirs s'éveille, tout un peuple de statues se dresse autour de vous. Dans la grande cour aux dalles de marbre défoncées par le temps, s'ouvrent les margelles en bronze sculpté des deux citernes où les porteuses d'eau de Venise, pieds nus et coiffées d'un chapeau de feutre, viennent sans cesse remplir leurs seaux. Deux galeries superposées font le tour de l'édifice, et les façades déroulent, avec une profusion magnifique et délicate, qui réjouit l'œil sans blesser l'harmonie, les styles de trois siècles différents, sur lesquels court comme une flamme le souffle de la Renaissance en sa fleur printanière.

En face de la porte d'entrée, l'escalier des géants monte à la première galerie. L'escalier des géants! L'imagination rêve à ce nom je ne sais quelle architecture formidable, un entassement de marches colossales comme celles que Piranèse et Martin enfoncent jusqu'à des perspectives infinies dans leurs palais fantastiques! Elle trouve un escalier délicieux, fait d'un marbre blanc et violet qui a les nuances de la pierre précieuse, délicatement ouvragé par le fin ciseau de ces ouvriers de génie comme Venise en produisait par milliers au jour de sa splendeur. C'est là-haut, entre les lourdes statues de Mars et de Neptune, en face des statues d'Adam et d'Ève, —

car le christianisme et le paganisme vivent partout ici côte à côte en parfait accord, — qu'avait lieu le couronnement des doges ; et c'est là aussi, ou du moins en cet emplacement, que la tête du vieux Marino Faliero, traître à sa patrie, roula sous l'épée du bourreau.

On fait quelques pas à droite dans la galerie supérieure, et l'on monte, par l'*escalier d'or*, de Sansovino, au vestibule peint par Tintoret, sur lequel s'ouvre l'interminable enfilade des grandes salles qui composent l'intérieur du palais.

Voici d'abord la vaste salle du grand conseil, toute décorée, par les premiers artistes de la république, de peintures représentant les faits historiques et l'apothéose de Venise. Au-dessus, dans la frise, se déroule la longue série des portraits des doges. Seul Faliero manque à l'auguste cortége : sa place est voilée de noir, et sur ce crêpe funèbre, une inscription rappelle son crime et son châtiment. Il y a là une prodigalité de peintures qui va jusqu'à l'éblouissement et la fatigue. Le Palais-Ducal est un immense musée. Malgré les ravages de l'incendie qui, à plusieurs reprises, en a dévoré les chefs-d'œuvre, il y reste de quoi défrayer cent galeries publiques et faire la gloire et l'ornement d'une ville. Ce palais, véritablement national, c'est Venise elle-même, Venise politique et Venise artistique, Venise dans son histoire et dans sa splendeur. C'est ici, entre ces murailles et sous ces plafonds bâtis par ses plus illustres architectes, décorés, par ses plus grands sculpteurs et ses plus grands peintres, de figures éclatantes où l'image de la république reparaît sous toutes ses formes, dans toutes ses gloires et dans tous ses triomphes, que délibéraient ces magistrats redoutables, citoyens plus puissants que des rois, qui avaient fait de Venise la souveraine de la mer et porté sa domination jusqu'aux extrêmes limites de l'Orient. Sans bouger de la salle, ils pouvaient voir entrer et sortir les vaisseaux de l'État. Les fenêtres ouvrent sur la lagune, et du large balcon qui domine le Môle, l'œil s'égare et se noie dans une perspective admirable.

La salle du scrutin, où l'on votait pour l'élection des doges, renouvelle les magnificences artistiques et décoratives de la première pièce. De là on passe dans la bibliothèque de Saint-Marc et son annexe, le musée archéologique. *La Marciana*, comme on l'appelle vulgairement, éveille à chaque pas le souvenir de Pétrarque, qui la fonda, et du cardinal Bessarion, qui l'enrichit. Bessarion était un lettré, un philosophe, un érudit, comme plus tard les Bembo et les Sadolet. Il fut un des grands promoteurs de l'étude du grec et l'un des précurseurs de la Renaissance. C'est sur les manuscrits de son

incomparable collection que les Alde publièrent la plupart de leurs éditions *princeps*. Pour reconnaître ce don et pour égaler sa magnificence à celle du donateur, Venise avait décrété la construction d'un palais destiné à recevoir ces beaux livres. Le palais a été bâti, il subsiste : c'est la *Libreria vecchia*, qui a gardé son nom, même après avoir cédé son trésor au Palais-Ducal.

Que d'heures on passerait à feuilleter les merveilles de *la Marciana !* Elle a assez de manuscrits précieux pour faire la joie et le désespoir d'une armée de bibliophiles. Elle montre avec orgueil un évangéliaire du neuvième siècle, un psautier du dixième, une vulgate du onzième ; elle a le testament de Marco Polo, les brouillons du *Pastor fido* de Guarini, deux traités autographes de Benvenuto Cellini et, perle rare entre les plus rares, le bréviaire du cardinal Grimani, orné par Memling et par ses disciples de miniatures adorables, d'un sentiment exquis et d'une perfection de travail presque miraculeuse.

Le lecteur me dispensera sans peine de le conduire méthodiquement de pièce en pièce, et de musée en musée. En montant à l'étage supérieur, on pénètre d'abord dans la salle *della Bussola*. C'était l'antichambre du Conseil des Dix. Le guide ne manque pas de vous faire remarquer, à côté de la porte, un trou béant, masqué autrefois par une tête de lion dont la gueule livrait passage aux dénonciations secrètes. C'est le seul qu'on montre, et pourtant ce n'est pas, à beaucoup près, le seul qui reste au Palais-Ducal. En me promenant sous les galeries intérieures du rez-de-chaussée, j'ai retrouvé plusieurs de ces bouches, avec les inscriptions à demi effacées indiquant le genre de dénonciations qu'elles étaient destinées à recevoir, car chaque affaire publique et chaque classe de fonctionnaires avait sa *bouche* spéciale. L'une d'entre elles porte, très-visiblement, l'avis suivant : *Denontie secrete contro ministri delle pompe, con l'impunita secreteza.*

On a beau professer la haine de la tirade toute faite et l'horreur du lieu commun, il est difficile de se défendre, en arrivant dans cette partie du palais, de certaines impressions qui s'accroissent encore lorsqu'on entre enfin dans la salle du Conseil des Dix :

« Oh ! le Conseil des Dix ! parlons-en bas, Tisbé, car il est peut-être là quelque part qui nous écoute. Des hommes que pas un de nous ne connaît, et qui nous connaissent tous ; des hommes qui ne sont visibles dans aucune cérémonie, et qui sont visibles dans tous les échafauds ;... des hommes qui ne montrent jamais au peuple de Venise d'autres visages que ces mornes bouches de bronze toujours ouvertes sous les porches de Saint-Marc, — bouches fatales que la

foule croit muettes, et qui parlent cependant d'une façon bien haute et bien terrible, car elles disent à tout passant : Dénoncez! — Une fois dénoncé, on est pris. Une fois pris, tout est dit... »

M. Victor Hugo n'avait probablement pas visité le Palais-Ducal avant d'écrire cette merveilleuse tirade, car il n'eût point négligé l'antithèse que lui fournissait le salle historique où siégèrent si longtemps les inquisiteurs d'État. Jamais tableau sinistre n'eut un cadre plus joyeux et plus éclatant. Tout le luxe de l'ornementation s'unit à toute la richesse de l'art pour décorer ce lieu, qui semble inaccessible aux pensées lugubres et aux projets sanglants. Véronèse en a orné la voûte de ses plus éblouissantes couleurs, et sur les délibérations de l'assemblée ténébreuse planaient pêle-mêle, autour de l'allégorie des *Crimes foudroyés* les grâces et les sourires d'une mythologie badine.

Le Palais-Ducal n'était pas seulement un palais, c'était aussi un tribunal et une prison. Tout l'État y était concentré, et tous les services publics, du haut jusqu'au bas de l'échelle, s'y trouvaient réunis. Il logeait en même temps le doge dans sa gloire, les mystérieux et tout-puissants magistrats de la république, et les conspirateurs ou les pauvres diables jetés dans les cachots par l'inquisition d'État.

La poésie, le drame et le roman ont fait aux cachots de Venise la même réputation qu'au Conseil des Dix, aux bouches de bronze et au canal Orfano. Dans les uns, le prisonnier rôtissait sous les toits recouverts de plomb qu'embrasaient les rayons du soleil ; dans les autres, il étouffait loin de l'air et du jour, enseveli tout vivant dans les entrailles de la terre. Les *Plombs*, qu'illustra Silvio Pellico et d'où l'aventurier Casanova, un demi-siècle auparavant, était parvenu à s'échapper, par une évasion qui est un miracle de hardiesse et d'habileté, n'existent plus aujourd'hui : il n'en reste qu'un vaste grenier vide, dépourvu de toute physionomie dramatique et où l'imagination la plus complaisante a fort à faire pour s'échauffer. La partie qui renfermait le cachot de Silvio a même été démolie. Les âmes romantiques se dédommageront en allant visiter les *Puits*.

Le palais et les salles du tribunal communiquent avec les *Puits* par le fameux pont des Soupirs. Les Vénitiens sont d'incomparables dramaturges ; ils entendent la mise en scène et trouvent du premier coup les noms les plus expressifs. Le pont des Soupirs est divisé en deux couloirs, dont l'un, plus élevé que l'autre, n'a pas d'issue aujourd'hui, et dont le second descend aux *Puits* par une porte grillée. La passerelle est fermée de toutes parts, mais, à travers les petites

fenêtres aux minces ouvertures qui en percent les parois, on voit couler le sombre et étroit canal qui marque la frontière du palais et des prisons.

Les *Puits* ont deux étages. Le premier s'élève au-dessus du niveau de la cour. Néanmoins, même à cet étage supérieur, la rareté de l'air respirable, l'obscurité absolue des cellules de bois, éclairées seulement par un petit œil-de-bœuf grillé qui donne sur le couloir obscur où l'on tenait la lumière, — n'ayant pour tous meubles que la planche sur laquelle on étendait la paille du lit, et, au-dessus, celle où l'on déposait le pain et la cruche d'eau, donnent aux *Pozzi* une apparence singulièrement lugubre. L'étage inférieur, situé juste au niveau de la cour et disposé de la même façon, servait aux grands criminels et aux prisonniers d'État. J'y ai vu le cachot de Carmagnole, et la place où les condamnés qu'on voulait faire disparaître sans bruit étaient exécutés secrètement. On montre les traces du garrot fixé au mur, qui étranglait le malheureux maintenu sur un siége, et, ce qui semble contradictoire avec ce mode de supplice, les trois trous par où son sang coulait dans le canal.

Évidemment il ne faut pas demander à la légende toute la certitude, ni toute la netteté de l'histoire critique. La légende est encline à confondre et à exagérer les choses. C'est la légende qui avait fait des *Plombs* une boîte de métal ardent, comme Fenimore Cooper les appelle quelque part, et des *Puits* d'horribles souterrains creusés au-dessous de l'eau. Mais, en voulant réagir contre des déclamations banales, plusieurs ont exagéré aussi dans le sens opposé. Si les *Puits*, comme on l'a dit, sont moins affreux que la plupart des autres cachots situés dans les forteresses du temps, rien n'est plus propre à donner de ceux-ci une idée effrayante, car c'est assurément un fort hideux séjour, et qui devait être tout à fait de nature à engendrer le désespoir et la folie. Le visiteur n'y peut passer sans un sentiment de souffrance : que serait-ce donc s'il y fallait demeurer?

Mais les *Pozzi* et les *Piombi* n'étaient que des prisons *préventives* ou *secrètes*. C'est là qu'on attendait le jugement, ou qu'on était enfermé par raison d'État et sans jugement; mais on n'y était point envoyé par une condamnation régulière. On mettait aux *Piombi*, comme chez nous au violon, pour un jour ou pour une semaine. On descendait l'accusé aux *Pozzi*, par exemple lorsqu'il ne voulait pas avouer, pour exercer sur lui une pression salutaire et à près irrésistible. Les *Plombs* étaient généralement réservés à la noblesse et aux professions libérales; les *Puits* aux hommes du peuple, mais aussi aux grands coupables et aux criminels d'État.

Comme Télémaque lorsqu'il passa du Tartare aux Champs-Élysées,

le visiteur se sent soulagé du poids d'une montagne en remontant des Puits et en se retrouvant dans la cour du palais. L'œil se rassasie plus délicieusement encore de toutes ces belles formes de marbre, que le ciel de Venise revêt de soleil et d'azur. Chaque pas que l'on fait est un voyage de découvertes à travers de nouveaux trésors. Une seule promenade dans la cour et les escaliers du Palais-Ducal suffit pour vous révéler une foule d'éminents artistes dont vous ne soupçonniez pas l'existence. C'est bien autre chose encore dès qu'on parcourt les églises et les monuments. En dehors des grands peintres dont la renommée est universelle, rien n'est plus insuffisamment connu chez nous que l'histoire de cet art vénitien dont la fécondité prodigieuse éclata dans tous les genres. Quels sont les architectes de ce palais féerique? On se dispute sur leurs noms obscurs, qui devraient être illustrés dans l'univers entier. A quelle époque le monument fut-il commencé? Qui en traça le plan? Doit-on le considérer comme un ensemble imaginé par un seul artiste, ou comme le résultat de plusieurs plans combinés? Autant de questions indécises, sur lesquelles les savants ne sont point d'accord. L'école de sculpture et de décoration n'a pas été plus heureuse que l'école d'architecture à Venise, et malgré des centaines de chefs-d'œuvre, éternelle joie de l'esprit et des yeux, n'a pas bénéficié davantage de cette gloire retentissante accaparée par l'école de peinture.

Le plus célèbre, le seul peut-être vraiment célèbre de ces admirables statuaires vénitiens, qui sont des coloristes comme les peintres, et qui ont donné au marbre, à défaut d'une expression bien profonde ou bien idéale, tant de souplesse, de grâce et de vie, quelquefois même tant de caractère et de sentiment, c'est le Sansovino, qu'on rencontre à chaque pas à Venise. Également architecte et orfèvre, comme ces grands artistes de la Renaissance qui réunissaient toutes les aptitudes, Sansovino passait avec la même supériorité tranquille et féconde, des Procuraties nouvelles, de la Zecca, du palais Corner ou de l'église Saint-François de la Vigne, aux statues de Mars ou d'Apollon, au mausolée du doge de Fr. Veniero et aux candélabres de l'église Saint-Marc. Riche, heureux, triomphant comme son ami le Titien, portant dans sa vie magnifique et large le caractère de ses œuvres, et dans ses œuvres élégantes, nobles et pompeuses, le caractère de sa vie, il représente au vrai cette école vénitienne, qui semble avoir produit tous ses chefs-d'œuvre au milieu des fêtes, dans le facile enfantement d'une inspiration toujours pleine de sérénité et de joie.

En un genre tout différent, on a fait aussi une renommée, bien spéciale et bien restreinte, à Brustolon, l'étonnant tailleur de bois

qui, à la confrérie de Saint-Roch, à l'Académie et ailleurs, a sculpté dans le chêne, avec une habileté prodigieuse, toutes sortes d'ornements, de caprices et d'arabesques, à cet homme qui a porté l'imitation de la nature et la puissance du trompe-l'œil, dans ses mosaïques de bois, jusqu'à une sorte de magie fantastique et qui a presque mis du génie dans des pieds de chaise et des bras de fauteuil. Mais, sauf les érudits, qui connaît Antonio Rizzo, Tiziano Aspetti, A. Vittoria, Bernardino Contino, et tant d'autres, merveilleux artistes qui ont semé Venise de chefs-d'œuvre, qui ont consacré toute leur vie et toutes leurs forces à la parure de la patrie, et, sans en jamais sortir, ont absorbé leur gloire dans la sienne?

VICTOR FOURNEL.

La suite prochainement.

UN FERMIER GÉNÉRAL SOUS LOUIS XV

ÉTIENNE-MICHEL BOURET

Les fermiers généraux et les financiers qui, au dix-huitième siècle, ont étonné Paris de leurs richesses et de leurs folies, sont devenus fameux. Qui n'a présents à la mémoire les Samuel Bernard, les Bourvalais, les Crozat, les Dupin, les frères Paris, les Beaujon et tant d'autres? Parmi ces privilégiés de l'argent, dont les éclaboussures furent fatales à l'ancienne monarchie, le plus royalement dissipateur fut sans contredit Étienne-Michel Bouret, à qui l'encens de Voltaire et de Marmontel, la faveur des ministres, l'amitié des favorites, un certain goût pour les choses de l'esprit, valurent une renommée devant laquelle pâlit celle de ses collègues. Il n'en fallait pas tant pour faire de lui un personnage, au moins pendant les jours heureux, et ce triomphe, auquel sa vanité dut le rendre particulièrement sensible, ne lui a pas manqué. Cependant, si célèbre qu'il eût été de son vivant, la nuit fut prompte autour de sa tombe. Les rois de la finance et les reines de beauté ont même destin. Pendant leur éclat, on ne parle, on ne s'occupe que de leur richesse ou de leurs charmes, et leur réputation est des plus bruyantes. La mort, ou seulement la ruine et la vieillesse arrivent-elles, tout ce bruit s'éteint, et l'on sait à peine leur nom. Étienne-Michel Bouret eut de plus la mauvaise fortune de compter plusieurs homonymes (on en cite au moins quatre[1]), dont un dans les affaires, — affaires véreuses qui donnèrent lieu à une condamnation pécuniaire et à deux ans de pri-

[1] *Mémoires de Mathieu Marais*, publiés par M. de Lescure, t, I, p. 172 et 182 ; t. II, p. 62 ; t. III, p. 525.

son, — et il en résulte pour lui une confusion fâcheuse[1]. Établissons d'abord, à l'aide de documents authentiques, sa véritable origine, sur laquelle on s'est singulièrement trompé ; nous rechercherons ensuite, dans les livres et manuscrits du temps, quels furent son caractère, la nature de ses opérations, l'importance de sa fortune, que Voltaire évalue, un peu légèrement, à 42 millions, questions difficiles, sur la plupart desquelles la curiosité des biographes ne sera jamais renseignée qu'à demi.

I

Il était né en 1710, d'Étienne Bouret, secrétaire du roi, fonction à peu près honorifique, fort recherchée néanmoins, conformément à la vieille manie française, et qui ne l'empêchait pas d'être, comme on disait alors, *intéressé aux affaires du roi*, entre autres, d'après un contemporain, au transport du sel, où il avait gagné beaucoup d'argent[2]. Étienne Bouret jouissait apparemment d'un certain crédit, car, en 1738, son fils Étienne-Michel fut nommé trésorier général de la maison du roi, poste qu'il céda cinq ans plus tard à son frère Augustin, sieur de Villaumont. En 1741 ou 1742, Michel Bouret avait atteint le plus haut poste auquel un homme de finance pût alors arriver ; il était non-seulement trésorier général de la maison du roi, mais encore fermier général[3] ; il ne lui restait plus qu'à tirer parti de la position. Habile, aventureux, plein d'initiative, il acquit bientôt sur ses collègues une influence considérable. Les fermiers généraux touchaient vers cette époque, pour droit de présence et étrennes, 26,000 livres, 10 p. 100 d'intérêt sur leurs avances, évaluées à 1 million et demi, et leur part dans les bénéfices. Naturellement, ils ne s'en tenaient pas là, et faisaient pour leur compte des spéculations plus ou moins lucratives. Celles de Michel Bouret furent, s'il faut en croire les supputations de Voltaire, des plus heureuses. Elles portaient sur les étapes, les sels, les blés. Une opération de Bouret eut un grand retentissement. En 1744, une disette affligea

[1] Je l'ai moi-même accréditée dans un travail sur le contrôleur général Silhouette, son contemporain, inséré au *Moniteur universel* du 15 septembre 1868. Je profite de l'occasion qui se présente pour rectifier cette erreur.

[2] *Mémoires ou essais pour servir à l'histoire du publicanisme moderne, contenant l'origine, noms, qualités, vies, mœurs, bonnes et mauvaises inclinations, portraits et histoires abrégées de nos seigneurs les fermiers généraux, depuis l'année* 1720 *jusqu'en* 1750. 1 vol. in-fol. ms., chez Léon Techener.

[3] *Almanach royal de* 1743.

les Provençaux. Soutenu par le contrôleur général de Machault, il vint à leur aide avec un désintéressement qui fut remarqué[1]. Tant de générosité était sans doute inusitée, car les états de Provence reconnaissants firent frapper en son honneur une médaille rappelant ce fait, très-méritoire à coup sûr, et qui paraît être resté unique dans les annales des fermiers généraux. On lisait au revers : *A Michel Bouret, qui, par ordre du roi très-chrétien Louis XV, et avec l'aide du contrôleur général Jean-Baptiste de Machault, a secouru providentiellement la Provence en proie à une grave disette, les mandataires de la province, pénétrés de reconnaissance, dédient cette médaille*[2].

Voilà donc l'heureux Bouret parvenu au faîte. Tout lui prospère, tout marche au gré de ses désirs. Il a trente-sept ans, et le rêve des financiers de tous les pays et de tous les temps est devenu pour lui une réalité : il est le premier et le plus considéré parmi les plus riches. Trois ans après, au mois d'août 1750, il marie un de ses frères, Bouret d'Érigny, à une cousine de madame de Pompadour, et grâce à ce mariage, le cousin de la marquise devient aussi fermier général, en remplacement d'Helvétius, qui abandonnait la finance pour s'absorber dans ses tristes préoccupations philosophiques. Ce fut dans le monde futile et désœuvré de la cour tout un événement. « Le roi, dit à ce sujet d'Argenson, a été à la noce de la petite Poisson avec le frère de Bouret, fermier général, qui s'est faite à Sèvres, et a voulu que tous les ministres y allassent[3]... » C'était chose naturelle, et l'on ne pouvait faire moins. On a, par un autre contemporain, quelques détails sur ce mariage : « Le 4 août, dit Collé, M. Bouret d'Érigny épousa mademoiselle Poisson, cousine de madame de Pompadour. Le mariage a été célébré dans la chapelle de Meudon, et la noce a été faite au château de Bellevue. Les dedans n'en étaient pas encore achevés ; on les a pressés pour cela avec la dernière vivacité, et *l'on enlevait de force* les ouvriers pour travailler et achever les ouvrages qui restaient à faire. Ce M. d'Érigny a un bon du roi pour la troisième place de fermier général des finances. D'Éri-

[1] *Vie privée de Louis XV*, par Moufle d'Angerville, t. I, p. 223.

[2] Voici la description exacte de la médaille :

Face : COMITIA PROVINCIÆ (*États de Provence*). — Un écusson aux armes du comte de Provence placé sur un cartouche. Cet écusson, qui porte une fleur de lis et un lambel, est surmonté d'une couronne de comte.

Revers : STEPHANO MICHAELI BOURET QUOD JUSSU LUDOVICI XV REGIS CHRISTIANISSIMI ET OPE JOANNIS BAPTISTÆ DE MACHAULT GENERALIS ÆRARII MODERATORIS PROVINCIAM MAXIMA REI FRUMENTARIÆ PENURIA LABORANTEM PROVIDENTISSIME SUSTENTAVIT HOC GRATISSIMI MONUMENTUM PROCURATORES PROVINCIÆ DICANT CONSECRANT. MDCCXLVII. (*Trésor de numismatique et de glyptique*, publié sous la direction de MM. P. Delaroche, Henriquel Dupont et Ch. Lenormant, t. III, p. 45, planche XLXI.)

[3] *Mémoires*, édit. Rathery, t. VI, p. 251.

gny a d'abord porté le petit collet, a ensuite été capitaine d'infanterie, depuis receveur général des fermes de Marseille, et il sera vraisemblablement fermier général. » C'était déjà fait[1]. Dans la même année, Michel Bouret était devenu, s'il faut en croire d'Argenson, qui pourtant ne l'aimait guère, une espèce de favori, et l'on disait que le roi ne parlait qu'à lui à son lever, et partout où il le rencontrait[2]. D'Argenson dira encore, il est vrai, vers la même époque, en parlant de Bouret, qu'il est superficiel, peu appliqué, qu'on lui suppose un grand talent, mais qu'il n'est qu'un grand dépensier[3]. « Il est d'assez belle figure, dit un anonyme, prompt avec ses inférieurs jusqu'à la brutalité; avec ses supérieurs, on ne le croit que vif. Il aime les chevaux, du naturel desquels il tient beaucoup, et les bâtiments somptueux, ce qui l'a obligé de s'arranger avec ses créanciers, qui ne le laissent jouir que de 50,000 livres de rente jusqu'à parfait payement de ses dettes, ce qui ne sera pas de longtemps[4]. »

Qu'y a-t-il de vrai dans ces allégations? Rien peut-être, si ce n'est l'obligation, dont nous parlerons tout à l'heure d'après une autorité plus certaine, de prendre des arrangements avec ses créanciers. Tels sont les inconvénients des positions enviées, brillantes, et voilà comment, dans les régions inférieures, on jugeait l'heureux fermier général. Notons qu'un troisième frère, Bouret de Valroche, prit place un peu plus tard dans le cénacle de la finance et devint à son tour une des *soixante colonnes de l'État*. Comment s'étonner que tant de faveurs prodiguées à une même famille provoquassent des jalousies? Aussi les épigrammes ne manquaient pas; mais on n'y prenait garde en ce moment; et d'ailleurs, le roi, les ministres, la favorite enfin, n'étaient-ils pas plus maltraités?

On a prétendu que le crédit dont jouissait Bouret auprès du contrôleur général de Machault venait de ce qu'il lui avait dévoilé les immenses bénéfices des fermiers généraux ses collègues[5]. Si le fait est vrai, ceux-ci durent la garder bonne au faux frère qui les avait trahis. En attendant, les années qui se succédaient apportaient toujours quelque grâce nouvelle au brillant financier. « La moitié de la place de directeur des postes, soit 22,500 livres, dit le duc de Luynes à la date du 10 janvier 1752, a été donnée à M. Bouret, fermier gé-

[1] *Journal historique de Collé*, réédité récemment par M. H. Bonhomme, t. I, p. 215. — D'après le *Mercure de France* du mois d'août 1754, Madeleine Poisson de Malvoisin, femme de François Bouret d'Érigny, mourut le 6 avril de la même année.

[2] *Mémoires*, t. VI, p. 288.

[3] *Ibid.*, t. V, p. 422.

[4] *Le publicanisme moderne*, etc.

[5] *Ibid.*

néral, pour qui M. de Machault a beaucoup d'estime et d'amitié[1]. » Dans un autre passage de ses Mémoires, le duc de Luynes, si bien placé pour savoir ce qui se passe, dit que Bouret est « comme le bras droit du contrôleur général[2]. » Machault d'Arnouville est, après Colbert et Turgot, le ministre le plus habile, le plus avisé de l'ancienne monarchie, qu'il eût sauvée si elle avait pu l'être. Il était aussi, hélas! la créature de madame de Pompadour qu'il fallait bien ménager, et cela rendait sa conduite ambiguë, l'obligeait à des condescendances fâcheuses. C'est pendant son ministère que les plus hautes fonctions pleuvent sur l'heureux Bouret. Administrateur général des postes, fermier général, directeur du personnel des fermes, spécialement chargé de la suite et du rapport de toutes les affaires, tant auprès du ministre que des intendants de finances[3], il suffit à tout, se délassant de la multiplicité des occupations par la variété des plaisirs. Ajouterons-nous qu'il avait des armes de famille charmantes : d'azur à trois canettes d'argent, deux en chef, une en pointe[4]; on voit l'effet. On a prétendu qu'il se les était données[5]; erreur ou malveillance, car elles étaient dans sa famille depuis 1698. Cependant une voix aigre et discordante, celle du quinteux et atrabilaire d'Argenson, gâte ces triomphes, et, à défaut de pièces authentiques, il faut bien l'écouter. N'oublions pas au surplus que, disgracié, évincé du pouvoir, déchargeant sa bile, d'Argenson déteste cordialement Machault et ses amis.

Un sujet fort délicat et fort triste est abordé par lui avec sa brutalité ordinaire. Les spéculations attribuées à Louis XV sur les blés ont quelque chose de si odieux, qu'on voudrait pour tout au monde trouver de solides raisons de n'y pas croire. Cependant les accusations qu'elles lui ont attirées reviennent sans cesse et sous toutes les formes. Une fois même, en 1774, l'*Almanach royal* corrobore ces bruits en donnant le nom d'un *trésorier des grains au compte du roi*, qualification au moins singulière, qui fit scandale. A cette occasion, le privilége de l'imprimeur de l'*Almanach royal* fut, dit-on, suspendu, et le censeur qui avait approuvé l'impression perdit ses places et pensions. Quant au fait lui-même, un ami de l'abbé Terray allégua que le ministre, ayant craint une disette, avait fait en secret des achats de blés que l'on vendait d'après ses ordres sur les marchés pour

[1] *Mémoires*, t. XI, p. 369. — Le duc de Luynes ajoute que Bouret touche bien les 22,500 livres, mais que le titre et les fonctions appartiennent à M. Thiroux de Gerfeuil.

[2] *Mémoires*, t. X, p. 422.

[3] *Mémoires de Marmontel*, t. II, p. 13. — *Almanach royal de* 1753.

[4] *Armorial général.*

[5] *Le Publicanisme moderne*, etc.

combattre l'élévation des prix, et que cette opération féconde en bons résultats n'avait pas coûté plus de 5 millions au Trésor. Des achats de ce genre avaient eu lieu sous Louis XIV, et depuis, une compagnie fondée en 1730 pour acheter des blés au compte du gouvernement, vit son bail prorogé plusieurs fois par des ministres d'une intégrité avérée : Machault, Turgot, Necker. « Quant à Louis XV, avons-nous dit ailleurs[1], jusqu'à production d'une preuve évidente, certaine, le reproche qu'on lui a fait d'avoir agioté sur les blés ne paraît pas plus fondé que le crime, dont on l'accuse aussi, d'avoir fait enlever et égorger de jeunes enfants pour renouveler, par la transfusion d'un sang jeune et généreux, son sang appauvri et corrompu. Épargnons-lui donc cette flétrissure; il a bien assez de ses défauts et de ses vices, de ses faiblesses honteuses, sans le charger encore d'une pareille lâcheté. » Cela dit, il faut bien, puisque nous cherchons la vérité, rapporter les impressions de d'Argenson. Si étrange que soit le personnage, on ne saurait le passer sous silence. C'est un ancien ministre, qui compte bien l'être encore, et qui vit en pleine cour. A ce titre, et sous toutes réserves, il mérite d'être entendu.

13 *août* 1752. — « Le sieur Bouret, fermier général peu appliqué, a cependant la manutention des fermes. On s'en étonne, et ceci est le mot d'énigme de sa faveur. *Il avait promis, dit-on, à M. de Machault, de lui faire faire pour le roi une affaire de quarante millions.* Les voilà, si même cela ne va pas plus loin. Bouret a brillé déjà par ce monopole du blé. Sous prétexte d'avoir secouru la Provence, il a ensuite pillé la Guienne, et a pensé être pendu à Bordeaux. Il a un coup d'œil hardi pour ce commerce des blés, et vraiment ceci est un coup des plus téméraires, s'il est vrai[2]. »

Obtenez donc des médailles retentissantes, soyez acclamé comme un bienfaiteur par toute une province et chanté par Voltaire, pour être accusé, cinq ans après, dans l'ombre, il est vrai, et sur le papier, d'avoir exploité cette distinction pour affamer et piller d'autres provinces. A ce coup de stylet, on reconnaît l'envie et les sourdes rancunes du ministre tombé contre le ministre victorieux et sa coterie.

27 *août* 1752. — « Je commence à croire, ce que j'ai cru le plus tard que j'ai pu, que M. de Machault *prétend faire ressource pour le roi par grand bénéfice sur les grains.* Poussé à cela par les financiers

[1] *Portraits historiques : l'abbé Terray*, p. 403.

[2] *Mémoires*, t. VII, p. 277. — A quelle opération nouvelle d'Argenson fait-il allusion? Je ne sais. Il n'est nullement question de Bouret dans les histoires de Bordeaux que j'ai consultées. Peut-être les archives municipales fourniraient-elles quelques éclaircissements sur ce point.

qui l'entourent, par Bouret et par les amis de la marquise, on lui déguise le monopole en bien public. Qu'il soit ou non de bonne foi, ces gens-là voudront gagner beaucoup. On les laissera faire et on y participera. Cependant les effets de cela sont fort dangereux[1]. »

Voici enfin à la même date (août 1752) une autre bordée de d'Argenson contre le contrôleur général et contre Bouret :

« Les finances vont plus mal que jamais. On ne paye plus rien, et l'impôt manque au trésor royal. *Il est défendu de vendre du blé nouveau et l'on assure que cette défense durera tant que le roi aura à vendre du blé de provision qu'il a fait venir.* Cela commence à faire crier dans le public, car le pain est encore augmenté de prix au dernier marché. On dit que le sieur Bouret qui a la confiance du garde des sceaux[2], pour cette partie, s'enrichit scandaleusement[3]. »

Laissons de côté les insinuations sur le commerce clandestin auquel se serait livré le roi pour remplir les vides de sa cassette ; ce qui est certain, c'est que, si l'on en juge par ses acquisitions et ses constructions, Bouret devait alors passer pour être immensément riche. Les grands établissements, les somptueuses galeries, les parcs aux statues de marbre, les chasses giboyeuses ont été de tout temps la passion des surintendants et des financiers. Nous avons à cet égard les exemples laissés par Enguerrand de Marigny, Jacques Cœur, Fouquet, et l'on peut dire qu'une partie des plus beaux châteaux de France furent bâtis par des manieurs d'argent. Bouret, pour son malheur, ne fut pas plus sage que les autres. Au mois d'août 1751, il se fit construire (c'est encore d'Argenson qui nous l'apprend) un somptueux pavillon à Gonesse, près d'une terre où Machault d'Arnouville dépensait des millions. Et ce n'était là qu'une fantaisie, une pure politesse à l'adresse du contrôleur général ! Sa grande folie fut la construction du château de Croix-Fontaine dont il avait acheté le fief et la seigneurie, en 1742, d'un autre financier, Paris de la Montagne, frère de Paris du Verney. Située près des forêts de Sénart et de Rougeau qui formaient ensemble, à la fin du dix-septième siècle, un magnifique massif de quatorze cent soixante-sept arpents se déroulant à l'horizon[4], la terre

[1] *Mémoires*, t. VII, p. 286.

[2] M. de Machault était en même temps, à cette époque, garde des sceaux et secrétaire d'État de la marine.

[3] *Mémoires*, édit. Jeannet, t. IV, p. 101.

[4] Les forêts de Rougeau et de Sénart composaient ce qu'on appelait la *gruerie* de Sénart (juridiction inférieure connaissant des abus forestiers). Cette gruerie était établie à Corbeil. Un travail concernant la réformation des forêts, exécuté en 1689, en conséquence des ordres donnés précédemment par Colbert, portait que « le bois de Sénart et de Rougeau seroit conservé pour servir de décoration et d'embellissement. »

de Croix-Fontaine devint, au prix de dépenses insensées, une résidence princière. Indépendamment du château, Bouret y fit élever un pavillon pour recevoir le roi quand la chasse le conduisait de ce côté. Sa propre filleule, madame de Genlis, qui parle comme tout le monde de son faste et de ses extravagances, raconte que « le roi s'y reposait et y trouvait toujours, outre une magnifique collation, toutes les voluptés du luxe, tous les raffinements de la galanterie la plus ingénieuse et la plus délicate[1]. » Un autre contemporain, Marmontel, sincèrement attaché à Bouret, dit, de son côté, que cette terre lui avait coûté quatre millions, et qu'il s'y ruinait à traiter le roi et la cour. Deux manuscrits, intitulés *le Vrai bonheur*, furent destinés à enregistrer les visites que faisaient au pavillon de Croix-Fontaine, Louis XV, les maîtresses et les princesses[2]. On sait enfin (à quels misérables événements un peuple et des écrivains amollis ne donnent-ils pas de l'importance?) que le 31 avril 1759 fut le jour où Louis XV fit sa première visite au *Pavillon du roi*.

Les vœux de Bouret étaient comblés, la foudre pouvait le frapper, la fortune le dépouiller de ses biens; il avait connu *le vrai bonheur*.

II

On voudrait bien parler de ses affaires, de ses opérations financières, mais, du moment qu'on veut toucher aux choses sérieuses, les documents font défaut. Une fois pourtant, on l'entrevoit en pourparlers avec un ministre. Nous sommes en novembre 1659. Six mois auparavant, un contrôleur général aussi célèbre par ses bonnes intentions que par ses déconvenues, Silhouette, avait, en entrant au ministère, fait adopter une mesure, équitable au fond, mais arbi-

[1] *Mémoires*, t. I, p. 14.

[2] *Le Catalogue de la bibliothèque Pixérécourt*, vendue en 1839, mentionne à la page 31, article 226, un volume ainsi décrit : *le Vrai bonheur*; in-12, maroquin bleu, fil. tabis. tr. de Derôme :

« Manuscrit composé de 50 feuilles et d'un portrait de Bouret dessiné au crayon rouge.

« Le célèbre financier y inscrivait le jour où il avait *le bonheur* de recevoir Louis XV ou les princes et princesses à son *Pavillon du roi*, situé dans la forêt de Rougeau; un joli plan de cette forêt (qui paraît être de l'habile géographe Denis) décore le frontispice de ce volume curieux. »

M. Paul Lacroix, auteur de la note qu'on vient de lire, me signale un deuxième exemplaire du même ouvrage, format in-folio.

Que sont devenus ces deux manuscrits? On aurait plaisir à voir celui qui est orné du portrait de Bouret.

traire et maladroite, qui rognait sensiblement les bénéfices des fermiers généraux. Quelques mois après, à bout de ressources et d'expédients, n'ayant pas de quoi payer l'armée, sentant le terrain manquer sous ses pieds, il se vit contraint de recourir à ceux qu'il avait dépouillés avec plus de justice que de prudence, et se mit en rapport avec notre Bouret, le plus important d'entre eux en ce moment. Au milieu de ces embarras, Silhouette écrivit à un de ses amis, le marquis de Castries, la lettre suivante qui donne une idée de sa triste situation et de l'influence dont jouissait Bouret.

« Je conviens, monsieur, de la situation violente où sont les choses, « et je les vois de trop près pour en douter. Il est certain que les « fermiers généraux ont pu contribuer à ce qui arrive; mais il est « plus aisé de faire le mal que de le réparer, et je ne sais pas si, « même en revenant à moi de bonne foi, ils pourront apporter aux « maux présents des remèdes assez prompts. Néanmoins je me prê- « terais de tout mon cœur à tout ce qui pourra opérer le bien. Je le « désire, comme vous savez, de préférence à tout, et dans cet esprit, « je m'étais déjà rapproché des financiers, et je n'ai rien négligé « de ce qui pouvait ranimer en eux la confiance et le zèle. Je n'ai pas « été plus content pour cela. Peut-être le serai-je davantage cette « fois. Enfin, je les écouterais volontiers. M. Bouret m'a déjà fait « quelques ouvertures; je compte bien sur son attachement et sur « sa droiture, mais il faut le vœu général et le concours unanime[1]. »

Par malheur pour Silhouette, les collègues de Bouret furent, selon toute apparence, moins débonnaires que lui, et ils virent, du rivage, en se frottant les mains, sombrer le trop confiant contrôleur général. Ils étaient vengés ; mais qui leur eût dit alors que la tempête dans laquelle ils devaient tous être emportés à quarante ans de là serait mille fois plus terrible?

Il faut donc, en ce qui concerne les affaires de Bouret, s'en tenir au peu que nous savons et revenir aux relations avec les hommes de lettres dont il s'entourait volontiers à ses moments perdus. Reconnaissons d'ailleurs que, sans eux, son nom même ne serait plus connu. Un gai chansonnier, auteur de cent pièces oubliées, Charles Collé, dont j'ai recueilli un souvenir au sujet du mariage de *la petite Poisson*, vint un jour lui demander conseil. Un sous-fermier était mort, laissant libre une pension que Collé aurait bien voulu obtenir. Il eut l'idée de réclamer la protection du duc de Chartres dans une requête en douze ou quinze couplets qu'il soumit à notre fermier général. « Il m'a fort assuré, dit Collé, d'un plein succès, si le prince

[1] Dépôt de la guerre.

signe la lettre[1]. » Le chansonnier ne dit pas s'il la signa. Il avait peut-être oublié la place, entre deux chansons. Un étrange privilége des fermiers généraux, c'était de pouvoir faire accorder à des communes, à des particuliers, des exemptions ou des adoucissements d'impôts. On se figure les sollicitations qu'un crédit aussi exorbitant leur attirait. C'est pour obtenir une faveur de ce genre que, le 20 novembre 1761, le patriarche de Ferney écrivit à Michel Bouret une longue lettre pleine de louanges et de ces câlineries dont il avait le secret. On trouvera même qu'ici la flatterie était poussée jusqu'à l'hyperbole ; mais Voltaire connaissait son monde, et il savait bien que la dose ne paraîtrait pas exagérée.

« Vous êtes une belle âme, monsieur, tout le monde le sait, j'en ai des preuves et je vous dois de la reconnaissance. M. votre frère est une belle âme aussi; il veut le bien public et celui du roi, qui sont les mêmes.

« S'il avait vu le pays de Gex que j'ai choisi pour finir mes jours doucement, il ne croirait pas les faux mémoires qu'on lui a donnés... »

Ici le patriarche fait une description attendrissante de la misère du pays ; on l'a calomnié en le disant peuplé de riches. Au contraire, il se dépeuple à vue d'œil. Le paysage est charmant, mais le sol est détestable. Les abus de la contrebande ont été démesurément grossis, et l'abonnement demandé pour les communications avec Genève ne peut qu'être utile aux fermiers généraux. M. de Trudaine en avait jugé ainsi. Pourquoi ne pas s'en rapporter à son avis? « Sur mon honneur, ajoutait Voltaire, nous sommes tous gueux, et j'ai l'honneur de le devenir comme les autres pour avoir acheté, bâti et défriché très-chèrement. Toute la province vous conjure, monsieur, d'examiner nos remontrances avec M. votre frère, en présence de M. Trudaine, et de finir ce qui était si bien commencé. Elle vous aura autant d'obligations que vous en a la Provence[2]. »

Nous ne quitterons pas un si spirituel correspondant sans lui faire encore quelques emprunts. C'est par lui que nous savons qu'un célèbre financier (c'était Michel Bouret) avait des relais de chevaux qui lui amenaient tous les jours de la marée fraîche de Dieppe ; qu'il faisait carême régulièrement, et qu'il se sanctifiait en mangeant, avec ses parasites, pour deux cents écus de poisson à son dîner[3]. On ne pouvait être meilleur catholique. Cela ne l'empêchait pas d'être un parfait flatteur, une sorte de La Feuillade financier. Un nouveau

[1] *Journal historique*, t. I, p. 154.
[2] *Œuvres*, édit. Beuchot, t. LX, p. 70.
[3] *Ibid.*, t. LX, p. 427.

témoin paraît ici sur la scène avec son contingent d'informations précieuses. C'est Bachaumont. Avec lui au moins, si l'on n'est pas sûr de tenir absolument la vérité, on la serre de près; on a la version d'un homme toujours aux aguets, souvent bien renseigné.

17 *juillet* 1768. — « M. Bouret, cet homme ingénieux, toujours occupé de plaire à son maître et qui dépense tant de trésors pour satisfaire cette noble passion, s'occupe à embellir encore le fameux pavillon du roi, où il compte recevoir Sa Majesté cet automne, dans le temps des fameuses chasses de la forêt de Sénart. Il vient de faire exécuter en marbre la figure de Louis XV, avec les attributs de la royauté. C'est le sieur Tassard, sculpteur, reçu depuis peu à l'Académie, qu'il a chargé de ce travail. Elle doit être placée à l'appartement du roi, au lieu du lit qui y était, et dont Sa Majesté n'a jamais fait usage. La statue sera en dedans de la balustrade, avec des gradins au bas du piédestal. M. Bouret, de cet appartement galant, en fait un magnifique palais par les dorures et les richesses qu'il y doit répandre. On sait que ce financier très-opulent, mais très-dérangé dans ses affaires, avait été réduit à la pension par M. de la Borde qui s'était chargé de l'administration de ses biens, et ne lui avait laissé que 15,000 livres de rente. Maintenant qu'il se trouve libre, la dépense dont nous venons de parler est le premier emploi de ses revenus, un coup d'œil favorable de son maître le dédommagera de tout et fera son bonheur[1]. »

L'occasion était solennelle. Que fit Bouret? Il s'adressa à Voltaire et lui demanda une inscription pour la statue du roi. On a la réponse du poëte (15 août 1768); c'est un petit chef-d'œuvre de finesse, de raillerie, de courtisanerie. J'aurais bien envie de la donner en entier; mais elle est partout, je n'en citerai que le début :

« M. Marmontel, votre ami et le mien, vous a dit, sans doute, ou vous dira combien notre langue répugne au style lapidaire, à cause de ses verbes auxiliaires et de ses articles. Il vous dira qu'une épigraphe en vers est encore plus difficile, et que de cent, il n'y en a pas une de passable, excepté celles qui sont en style burlesque, tant le génie de la nation est tourné à la plaisanterie! Il est triste d'emprunter deux vers d'un ancien auteur latin pour louer Louis XV. Répéter ce que les autres ont dit, c'est ne savoir que dire; de plus, le roi viendra chez vous; il verra votre statue et n'entendra pas l'inscription. Si quelque savant, duc et pair, lui dit que cela signifie qu'on souhaite qu'il vive longtemps, on avouera que la pensée n'en est ni neuve ni fine. »

Voltaire continue sur ce ton, et tout en disant qu'il ne veut pas

[1] *Mémoires secrets*, etc., t. I, p. 70.

faire d'inscription pour la statue du roi, il en fait deux vraiment charmantes :

Qu'il est doux de servir ce maître
Et qu'il est juste de l'aimer!
Mais gardons-nous de le nommer,
Lui seul pourrait s'y méconnaître.

Et celle-ci, modèle du genre :

Juste, simple, modeste, au-dessus des grandeurs,
Au-dessus de l'éloge, il ne veut que nos cœurs.
Qui fit ces vers dictés par la reconnaissance?
Est-ce Bouret? Non, c'est la France[1].

Voilà, pour le coup, de par Voltaire, le financier Bouret aussi immortel que Sa Majesté Louis XV. Mais quand on songe que nous sommes en 1768, et que ce roi *juste*, *simple*, *modeste*, *etc.*, est celui qui, indifférent et blasé, sans cœur, sans grandeur, sans énergie, négocie en ce moment avec le duc de Richelieu la présentation de la Du Barry à la cour, on ne peut se défendre d'un sentiment de dégoût à la lecture de ces quatrains, si jolis, si fins, si bien tournés. C'est le même Voltaire, après tout, qui, lorsque la trop célèbre favorite, présentée et maîtresse de la place, aura fait renvoyer Choiseul et prendre l'indigne d'Aiguillon, donnera, pour un des portraits de la belle, cette inscription significative :

L'original était fait pour les dieux.

Quoi qu'il en soit, au lieu d'une inscription, Bouret en avait deux excellentes, et il ne lui restait qu'à choisir. Il prit les deux premiers vers de la seconde et se les attribua bravement. Du moins, le bruit en courut, et Bachaumont en parle de manière à persuader qu'il est bien informé.

4 *octobre* 1768. — « Sa Majesté, qui n'avait point honoré M. Bouret de sa visite pendant tout le temps que le dérangement des affaires de ce fermier l'avait mis dans le cas de suspendre les travaux du fameux *pavillon du roi*, n'a pu se refuser cette année à ses désirs. Le roi est allé un instant, le mercredi 28 septembre, visiter ce fameux bâtiment. Il l'a trouvé augmenté de plusieurs choses curieuses, mais surtout de la statue en marbre dont on a parlé, il y a quelque temps. Ce qui a le plus flatté Sa Majesté, ce sont deux vers inscrits au bas, *composés par le sieur Bouret même*. Ils caractérisent à merveille *les vertus du maître et le zèle tendre du sujet*. Ils sont dignes de

[1] *Œuvres*, t. LXV, p. 147.

passer à la postérité la plus reculée, et valent toutes les légendes qu'aurait pu enfanter l'Académie des belles-lettres. Les voici :

Juste, simple, modeste, au-dessus des grandeurs,
Au-dessus de l'éloge, il ne veut que nos cœurs[1].

Les vertus du maître donnent une idée de la morale accommodante de Bachaumont et de son temps; *le zèle tendre du sujet* complète le tableau. Le style est digne de l'époque. Quant au pavillon, qui fit faire tant de folies à Bouret et occupa si longtemps les Parisiens, nous en avons la description dans un guide contemporain où l'on aurait voulu plus de détails. Construit à l'italienne, sur les plans de l'architecte Le Carpentier, il avait sept croisées de façade, un avant-corps décoré d'un fronton, et deux ailes de moindre élévation. Il était construit au milieu d'une esplanade fermée de grilles et de balustrades ornées de vases, qu'enfermait une deuxième enceinte plus vaste, décorée, aux quatre angles, de quatre petits pavillons rustiques. Des tapis de gazon à compartiments égayaient le terrain vide. Une longue route, le long de laquelle se dessinaient des carrefours et des étoiles, conduisait à la forêt de Rougeau. Une de ces étoiles servait de halte de chasse[2].

La galanterie du fermier général était au surplus inépuisable, et elle ne se bornait pas au roi et aux maîtresses du roi. Les maîtresses des princes avaient part à ses libéralités. Celle du comte de Charolais en fut la preuve. Elle s'appelait Caron, et après la mort de son cynique amant dont elle avait eu deux filles, elle s'établit dans un couvent sous le nom de madame de la Sône, édifiant son quartier, dit encore le vertueux Bachaumont, et donnant le pain bénit à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, sa paroisse, *avec toute la pompe possible*. Or, au mois de décembre 1769, la respectable matrone ayant marié une de ses filles, Bouret fit présent à celle-ci « d'une tabatière très-riche, mais surtout précieuse par une miniature exquise, où il avait fait représenter cette jeune bergère cueillant des lis, allégorie ingénieuse pour la circonstance et qui caractérisait le goût fin de ce courtisan délicat[3]. »

[1] *Mémoires secrets*, t. IV. — Louis XV dut admirer aussi dans le fameux pavillon un Apollon de Guyard, successeur de Bouchardon, que Bouret avait acheté 6,000 livres (Bachaumont, 29 janvier 1768), au milieu du dérangement de ses affaires, et dont Guyard avait refusé 15,000 livres d'un *Anglais*.

Et cela en plein dix-huitième siècle! Ces antipathies généreuses sont bien loin de nous.

[2] *Voyage pittoresque des environs de Paris*, par D... Nouvelle édition, 1762, p. 340.

[3] *Mémoires*, t. V, p, 29.

Par malheur, les poëtes du dix-huitième siècle ne s'entendaient pas seulement en madrigaux, en bouquets à Chloris, en jolis quatrains, ils faisaient aussi des épigrammes, et, dans le nombre, il y en avait de sanglantes. Quand, grâce à la comtesse Du Barry, le duc d'Aiguillon, qui avait si bien fait les affaires du roi en Bretagne, eut été nommé ministre, Bouret d'Érigny, qui s'était tourné vers la nouvelle idole, fut, par sa protection, décoré de la croix de Saint-Louis. C'est à cette occasion qu'on servit aux Parisiens l'épigramme suivante qui dut avoir un grand succès :

D'un ordre militaire on décore un traitant.
A quel titre obtient-il ce ruban éclatant?
Quels sont donc les exploits de sa valeur insigne?
De la croix, par quel sang versé,
Aujourd'hui s'est-il rendu digne?
— Eh! comptez-vous pour rien celui qu'il a sucé[1]?

Quel était l'auteur de ces vers si cruels, si bien frappés? Ne serait-ce pas Voltaire lui-même? Il en était bien capable à tous égards. A la vérité, le traitant avait d'abord été capitaine d'infanterie; mais les faiseurs d'épigrammes n'y regardent pas de si près, et ce n'est pas d'aujourd'hui que les Gaulois ont l'habitude de sacrifier au trait final.

Disons encore pour clore le chapitre des jours heureux, que, nommé, après 1760, secrétaire de la chambre et du cabinet du roi, Bouret signa en cette qualité, à la suite du comte de Noailles, ambassadeur extraordinaire, le contrat d'échange de Marie-Antoinette, quand, en 1770, elle vint épouser le dauphin[2]. Ce fut le comble et le dernier éclat des grandeurs et des honneurs. La décadence commença bientôt. Aux richesses incalculables, aux millions remués à la pelle, aux extravagances de luxe et de prodigalité, succédèrent les embarras sérieux, les expédients, la lutte acharnée; puis la catastrophe éclata. A la suite de quelles opérations, de quels désastres? On l'ignore absolument. Peut-être Bouret n'avait-il jamais été aussi riche qu'il croyait[3]. Vivant sur les spéculations, du moment où la chance tourna, il se trouva ruiné. On se souvient de sa passion immodérée pour les constructions, du pavillon de Gonesse, du château de Croix-Fontaine, et du pavillon pour le roi et sa suite. Plus tard, il fit bâtir à grands frais, aux Champs-Élysées, cinq ou six maisons

[1] Bachaumont, *loc. cit.*, t. VIII, 18 juillet 1774.

[2] *Louis XVI, Marie-Antoinette et le comte de Provence*, par Todière, t. I, p. 16. — *Vie privée de Louis XV*, par Moufle d'Angerville, t. IV, p. 159.

[3] Dans le tome II de sa *Correspondance littéraire*, la Harpe lui donne, tout à fait au hasard, 600,000 livres de revenu.

qui l'achevèrent. C'est bien de lui qu'on eût pu dire, en parodiant le vers de Voltaire sur un fameux compilateur : « *Il bâtissait, bâtissait, bâtissait.* » On croit la manie des constructions nouvelle en France ; elle est de tous les temps, du plus au moins. Vers la même époque, un autre financier, Jean Joseph de la Borde, faisait élever deux hôtels à Bayonne, des châteaux à la Ferté-Vidame, à la Borde en Bourgogne, à Méréville dans la Beauce, trois grands hôtels dans la rue d'Artois, aujourd'hui rue Laffitte; il avait, en outre, ouvert la rue de Provence et élargi plusieurs rues voisines[1]. Émulation louable, mais souvent mal calculée. En effet, ces maisons des Champs-Élysées, qui devaient relever Michel Bouret, déterminèrent sa ruine.

D'autres causes, faciles à deviner, se joignirent à celles que l'on connaît. Il avait épousé, en 1735, la fille d'un Portugais, Tellez d'Acosta, entrepreneur des vivres[2]. Fière et digne, sa femme le quitta après quelques années de mariage, à la suite de scènes de jalousie trop bien justifiées. Un chroniqueur anonyme dit que la femme d'un caissier des fermes sut alors le captiver et en obtint ce qu'elle voulut[3]. D'autres suivirent sans doute, et c'est ainsi que le gouffre alla toujours se creusant. Plein d'illusions, comme ceux que la fortune abandonne, il s'était flatté que toutes les dépenses de Croix-Fontaine n'auraient pas été faites en pure perte et que Louis XV lui rachèterait le trop célèbre pavillon[4]. Une nouvelle déception l'attendait, et sans doute il se trouva forcé de le vendre à vil prix. Marmontel, qui l'aima sincèrement jusqu'au bout, et qui l'appelait *le plus libéral et le plus imprévoyant des hommes*, raconte enfin, au sujet des maisons des Champs-Élysées, que « le roi mourut sans avoir seulement pensé à le sauver, et que cette mort le laissa noyé de dettes, sans ressources et sans espérance[5]. »

On croit que tout est dit; hélas! il n'en est rien. La pièce, si brillante au début et pendant de longues années, finit de la manière la plus misérable. Un jour, le 10 avril 1777, Michel Bouret, qui avait alors soixante-sept ans, fut trouvé mort dans son lit. « Les gens qui veulent de l'extraordinaire à tout, dit Bachaumont à la date du 11 avril, prétendent qu'il a accéléré sa fin; ils en donnent pour raison le dérangement de ses affaires; mais *il y était habitué*, et l'on se rappel-

[1] *Biographie Michaud*, nouvelle édition, article de M. Paul Lacroix.

[2] Une des sœurs de mademoiselle d'Acosta épousa le comte de Rochambeau, qui devint maréchal de France. Ses deux frères, Dominique et Joseph-Emmanuel Tellez d'Acosta, furent, le premier, intendant de la dauphine et grand-maître des eaux et forêts de Champagne ; le second, mestre de camp de cavalerie.

[3] *Le publicanisme moderne*, etc., p. 15.

[4] Bachaumont, t. X, 22 juillet 1773.

[5] *Mémoires*, t. III, p. 154.

lera toujours que, le jour même où il eut l'honneur de recevoir Sa Majesté pour la première fois au fameux pavillon du roi, ses créanciers faisaient saisir ses meubles à Paris. Du reste, c'était un homme rare pour le manége de l'intrigue, pour le raffinement de l'adulation et pour la fécondité des ressources, quand il voulait parvenir à ses fins. Il avait un goût de dépense incroyable, et une vanité singulière. Il ne faisait plus parler de lui depuis longtemps. » Et, quatre jours après, le 15 avril : « M. Bouret a *mangé* de son vivant quarante-deux millions connus, et l'on ajoute qu'il meurt insolvable[1]. » D'après Voltaire, il les aurait possédés, ce qui est bien différent. On peut croire, dans tous les cas, à beaucoup d'exagération. Marmontel pense enfin que Bouret s'était lui-même délivré de la vie, et c'est lui qui paraît l'avoir le plus particulièrement connu. D'un autre côté, on a fait observer que ses deux autres frères, Bouret de Valroche et Bouret d'Érigny, moururent d'apoplexie, le premier en 1775, le deuxième en 1779. Pourquoi n'aurait-il pas été frappé comme eux? Ses chagrins, la perte de sa fortune, les blessures de la vanité si cuisantes chez les hommes de sa trempe, sont autant de probabilités. Trois filles qu'il laissa de son mariage avec mademoiselle d'Acosta, n'eurent d'autre fortune que celle de leur mère. Ainsi se trouva justifié ce que dit le fidèle Marmontel : « Imprudent jusqu'à la folie, il ne fut jamais malhonnête. »

Quand on voit tant de richesses si frivolement gaspillées et cette fin déplorable, on ne peut s'empêcher de songer à la fatalité qui semble peser sur les grandes fortunes financières. Chaque époque a eu les siennes. Qu'en est-il resté? Rien, si l'on excepte ce qui a pu échapper par les filles à la conséquence ordinaire des spéculations et des dépenses extravagantes. Chose digne de remarque, aucun des traitants des dix-septième et dix-huitième siècles n'a fait souche! Presque tous, au contraire, ont assisté à leur propre ruine. Rarement on a vu la prospérité des fils, jamais peut-être celle des petits-fils. Il y a là, si je ne me trompe, la preuve d'une loi morale éminemment salutaire. Ce que l'on a dit des ouvrages de l'esprit peut se dire également des biens de ce monde; il n'y a que ceux qui sont le produit d'un travail assidu, persévérant, qui aient chance de durer. Les fortunes colossales qui datent du jour n'ont pas de lendemain.

PIERRE CLÉMENT.

[1] *Mémoires*, t. X, p. 97 et 101.

THERMIDOR

DEUXIÈME PARTIE

LE FAUBOURG DE PARIS PENDANT LA TERREUR

VII[1]

L'HEURE DU RENDEZ-VOUS DE LOZEMBRUNE.

La cour intérieure de l'auberge avait repris cette calme et lourde physionomie qui est propre aux lieux très-éclairés pendant les heures les plus chaudes des jours brûlants du plein été. Le soleil donnait presque à pic sur les maigres bosquets où les quelques feuilles poudreuses jetaient une ombre rare.

Le chevalier de Mimont avait été s'asseoir sur un banc, proche de la muraille de la maison, dans un endroit découvert, mais sous l'ombrage d'un des vieux arbres du voisinage. Le Boulanger, ou plutôt le baron de Batz, avait déjeuné frugalement d'une miche de pain de seigle, d'un reste de merluche, d'un coin de fromage et d'une chopine de vin d'Argenteuil.

Par exemple, il avait demandé du café, ce qui était alors une boisson des plus rares dans les cabarets, et dont il aurait eu peine à se faire pardonner l'aristocratie, s'il n'avait pas fait un petit discours sur sa tendresse fraternelle et patriotique qui l'engageait à se priver de mettre du sucre dans son café pour le laisser aux femmes en couches et aux blessés.

Le banc du chevalier le tentait fort. Ce banc, avons-nous dit, était

[1] Voir *le Correspondant* des 10 et 25 juillet et 10 août 1870.

à l'ombre, tandis que le baron de Batz se trouvait exposé en plein soleil, avec sa perruque de laine et sa grande houppelande; toutefois, il patienta, pendant quelque temps, car il était moins en vue qu'à côté du vieillard fou, dont il pouvait redouter, d'ailleurs, la bizarre perspicacité.

Bientôt il n'y eut pas moyen de résister davantage. Il alla s'asseoir à l'endroit convoité; et, après avoir allumé une grosse pipe, il s'appuya contre le mur et, les yeux à demi clos, il parut se laisser gagner peu à peu par le sommeil.

Isabelle avait trouvé un brin d'ombre sous un auvent à l'autre coin de la maison. Là, assise, elle faisait aller ses aiguilles autour d'un bas d'enfant, et parfois elle s'arrêtait pour écouter si quelque cri du dedans n'indiquait pas le réveil de son fils.

Paul Pourvoyeur rentrait et sortait. Il se promenait de long en large, regardant la jeune femme d'un air rêveur, et reprenant sa promenade le front bas et l'œil morne. L'absence de son père semblait du reste changer du tout au tout ses manières et sa physionomie. Autant il était agressif, éveillé, insolent, amer, en présence du chef des espions révolutionnaires, autant il paraissait triste, abattu, honteux, quand il se trouvait loin de celui-ci. On eût dit qu'il portait alors tout seul le poids d'une humiliation qu'il jetait sans cesse à la face de son père quand celui-ci était présent.

Justin Pourvoyeur, qui tremblait devant Paul, par qui il avait été mainte fois houspillé, se tenait coi dans un coin d'où il pouvait tout observer. Un passant entrait de temps à autre, demandait un poisson ou un demi-setier de vin blanc ou rouge, car c'était alors la seule boisson qu'on vendît communément dans les faubourgs parisiens. Barthélemy servait le client.

Crassus, se sentant inutile, était sorti, et s'était assis sur une borne au coin de la rue la Caille. Là il récitait en paix, avec une volupté à la fois mystérieuse et emportée :

> Non semper imbres nubibus hispidos
> Manant in agros.

Et le ravissement de cette musique scandée, dont il suivait toutes les sinuosités par des gestes onduleux de la main gauche, l'enlevait loin de terre et jusqu'au troisième ciel.

— Crassus, dit une voix basse et haletante, veux-tu sauver la vie d'un homme?

Il tomba du haut de l'Olympe et jeta un regard effaré sur Endymion Piqueprune. Celui-ci revenait de chez Maximilien en trottinant, en rasant les murailles depuis le coin de l'abbaye de Port-Royal.

C'était là qu'il s'était fait descendre de voiture, car ses moyens lui permettaient de monter en fiacre, mais c'était se livrer à une recherche de ses aises un peu suspecte, et sa prudence ne lui permettait d'en sortir que dans les endroits solitaires.

— Je m'intéresse, je ne sais pourquoi, continua la voix, à ce brave citoyen qui ressemble à Phébus-Apollon, avec sa barbe blonde, et, s'il ne doit rien m'en coûter, je veux l'avertir. Il est suspect, veux-tu lui sauver la vie.

Crassus le regarda d'un air épouvanté.

— Moi, reprit Endymion, après quelque silence, je ne puis échanger aucune parole avec lui; mais toi, tu n'es pas exposé à la méfiance de ces Troglodytes. Tu peux dire, en passant à côté de ce jeune homme, que le signalement d'Aristobule est donné par tout Paris. Cela n'aura l'air de rien, mais l'engagera à couper les rayons de sa chevelure d'or; son Églée ne le reconnaîtra pas, mais les fils de Cerbère...

— Misérable impudent, traître, s'écria enfin Crassus. Tu veux donc ma mort, que tu me proposes de venir en aide à un homme suspect et désigné aux supplices?

Il s'enfuit, tandis que le pauvre Endymion le suivait en le suppliant de se taire, et en se jurant bien que c'était la dernière fois qu'il essayerait de protéger les jours de l'un de ses semblables.

— Ah! ah! dit Paul en le voyant, voilà le brave Endymion. Le grand Pourvoyeur, mon père, mon père, lui a donné une mission; combien cette mission va-t-elle rapporter de têtes à la patrie?

— Citoyen Piqueprune, dit Justin en s'avançant, le grand patriote Pourvoyeur — cousin Paul, pardonne-moi, mais il faut obéir — m'a chargé de te surveiller et de te dire que, si tu ouvrais la bouche, même à moi, à propos de la mission qu'il t'a donnée, c'est la mort. Viens donc ici, à côté de moi, et demande une chopine. Il y a dans la cave du Garde-Française du petit vin blanc d'Orléans qui te rappellera le vin de l'Hippocrène et du Parnasse.

Endymion s'approcha de lui en tremblant. Paul les regarda tous deux avec mépris.

— Justin, dit-il, quand tu seras arrivé au comble de l'abaissement, je te ferai couper le cou, en rappelant certain procès-verbal, concernant les accaparements de la cousine, ton épouse. Et toi, Endymion, quand tu seras au bout de toute ta lâcheté, je dirai de qui sont ces vers. Citoyenne, ne les écoute pas, mais ils sont bien tournés et l'air en est joli.

Et il chanta :

Ah! reprenons notre ancien caractère
Et retournons à nos antiques jeux.

Rappelons-nous encor ce temps prospère
Où nous chantions, où nous étions heureux.
L'Europe alors accourait à nos fêtes
Et les plaisirs suivaient partout nos pas,
Si nous faisions partout tourner les têtes,
On sait du moins que nous n'en coupions pas.

Puis l'étrange garçon, après avoir grincé des dents, éclata en sanglots convulsifs.

Barthélemy, qui s'apprêtait à protester, le regarda avec stupéfaction, tandis que le vieillard lui criait :

— Bravo, chevalier! Chanter, cela n'est pas de mon bail; mais je sais écouter, et vous avez une façon de chanter qui tirerait les larmes des pierres !

Puis le silence régna, et l'on n'entendit plus que les cris furieux des moineaux francs se disputant dans les arbres feuillus du clos voisin.

Deux heures et demie avaient sonné. Trois heures sonnèrent, puis trois heures et demie. Tout le monde sommeillait ou paraissait sommeiller.

Mais chacun de ces personnages avait sa pensée, une pensée qui veillait derrière ses paupières à demi-closes.

Isabelle se demandait ce qui avait pu retarder son mari. Sous le masque froid de ce joli visage qui s'était fait impassible, un terrible combat se livrait entre le mépris, la haine et l'attachement qu'elle ne pouvait refuser à cet époux, à ce père de son enfant. Mais ce qu'elle savait, c'est que jamais elle ne livrerait son cœur à cet homme, jamais elle ne cesserait de maudire cet homme, de rougir de cet homme, jusqu'à ce qu'il eût effacé, par quelque grand et héroïque service rendu à la France, à la paix et à la liberté, les honteux services qu'il avait rendus à la Révolution, à la démocratie, à la Terreur. Elle espérait que le temps passé loin d'elle était employé à renouer les fils rompus de la ligue contre le tyran Robespierre. Elle n'était pas, nous le verrons, bien loin de la vérité.

Jean de Batz s'étonnait du retard que mettait l'agent national Descluzier à venir au rendez-vous. Mais en ne voyant pas revenir Valmer de Lozembrune, il espérait que celui-ci avait eu de bonnes nouvelles de sa fiancée, et l'âme rigide du diplomate se réjouissait du bonheur de ce cœur si ardent, si sensible, si délicat et si généreux.

Endymion, enrégimenté, malgré lui, dans la grande armée des délateurs, des ouvriers de la Terreur, se félicitait de n'avoir pas vu Aristobule, ni Pourvoyeur l'aîné. Quant au premier, pourvu qu'il ne le vît pas mourir ou arrêter sous ses yeux, il ne s'en inquié-

tait pas autrement. Il cherchait dans le coin de son cerveau le quatrième vers d'un quatrain qu'on attribuait à Nostradamus :

L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf,
France des fous dont l'élite
Peut arriver, si par la suite
. . . . . .

Paul était endormi, ainsi que Barthélemy et Justin. Crassus se promenait en dodelinant de la tête et en murmurant ses dactyles et ses spondées.

Les yeux du vieil officier brillaient seuls au milieu de ces paupières fermées, et ils se fixaient sur Isabelle avec une lucidité et une tendresse attristée qui n'avaient rien d'un fou.

Le bruit d'une voiture fit bientôt lever toutes les têtes. L'on entendit la voix irritée de Pourvoyeur, l'aîné :

— Vil scélérat, ennemi et oppresseur des patriotes, tu as voulu me verser dix fois depuis la barrière de Vaugirard et tu as pris, avec ta maudite voiture, le plus long chemin pour m'amener ici. Je vais te faire décréter d'arrestation par le comité de ta section, comme séide de Pitt et Cobourg.

— Là, là, dit la voix railleuse du gros chanoine-cocher, si on fait éternuer dans le sac de la république tous les cochers qui ont pris un coup de trop en attendant la pratique en plein soleil, c'est la ruine de la liberté. Si tu crois me faire peur, beau merle, en sifflant avec fureur, tu ferais mieux de faire apporter une pinte. Tu ne sais pas ce que c'est que l'association fraternelle des cochers, et si tu veux avoir les reins cassés, ce soir, tu n'as qu'à en faire arrêter un cette après-midi. Essaye pour voir. Les cochers, des aristocrates! Ah! ah!

— Scélérat astucieux, répliqua Pourvoyeur, le Comité de salut public n'ignore pas qu'un grand nombre d'ex-nobles et d'ex-prêtres se sont faits cochers.

— Bon, bon, ça se dit. Moi je suis Pierre Nicodème, cocher de père en fils, prendre des renseignements chez le citoyen Racolard, savetier, rue des Deux-Anges, et orateur populaire de la 47e section et de la place de la barrière de l'Observatoire en particulier. Là-dessus je te dis...

— A décadi prochain, Pierre Nicodème, dit vivement l'espion, ce jour-là, dans trois jours, Robespierre aura triomphé des ennemis de la République, et la tyrannie de l'association des cochers, sera brisée comme toutes les autres et réduite à l'obéissance générale de l'égalité et du patriotisme.

— C'est bon, je dirai donc à mes frères les cochers réunis que décadi prochain il n'y aura plus qu'un maître, qui sera Pourvoyeur

l'aîné. Je vais les engager à acheter une couronne pour la lui offrir. Hé ! donc, mouchard, les cochers t'envoient faire.....

Il avait fouetté vigoureusement son cheval. Pourvoyeur, furieux, avait tiré brusquement un de ses pistolets et avait mis le fuyard en joue.

— Voilà le seul brave qui reste avec moi, dans tout Paris, cria Paul. Je vous salue, mon père bien-aimé, continua-t-il en serrant et en abaissant le bras armé.

— Au fait, cela vaut mieux, murmura celui-ci. N'attirons pas l'attention sur la souricière par un bruit dangereux. Le coquin, son sort est assuré !

Il entra dans la cour de l'auberge, jeta un regard inquisiteur autour de lui, sans répondre un mot aux paroles et aux gestes de son fils.

— Ici, Endymion, dit-il. Eh bien?

— Eh bien, c'est lui, citoyen président, c'est cet Aristobule.

— Ah ! s'écria Pourvoyeur, en jetant une œillade de triomphe à la ronde. J'avais bien deviné. Et puis?

— S'il n'est pas sorti de Paris, il ne sortira pas ; le signalement est donné, à l'heure qu'il, est à toutes les barrières, à toute la police, et comme on connaît toutes ses cachettes, avant deux heures il est pris, le citoyen Aristobule.

— Qu'est-ce qu'il a dit, quand tu lui as porté la commission dont je t'avais chargé, qu'est-ce qu'il a dit, le citoyen éminemment vertueux?

— Il a souri, et il paraît qu'il ne sourit jamais, et il a dit : « C'est un vrai citoyen que Pourvoyeur. Il vient de rendre à la patrie un service plus grand que Brutus, car celui-ci n'a tué qu'un tyran, et en mettant la main sur ce personnage, sur cet Aristobule, ce Batz, ce Boid, ce Ker, — car il est tout cela ce jeune homme, — Pourvoyeur nous met à même d'exterminer plus de mille tyrans. »

L'observateur de l'esprit public rayonnait.

— Justin, s'écriait-il, dis-moi si ce scélérat est déjà venu ici et reparti, ou s'il n'est pas encore arrivé, car je ne sais quoi me dit que nous sommes ici au centre d'un complot contre-révolutionnaire. Tout m'y paraît bizarre et sent la révolte contre la République. Ce jeune intrigant à barbe blonde reviendra sans le moindre doute, et sa présence nous aidera, — je ne parle que de moi, Justin, et je ne te conseillerais pas de t'attribuer le moindre honneur dans tout ceci — il m'aidera à découvrir les fils de cette trame perfide.

— Ne me serait-il pas permis, mon illustre parent, puisque tu as déjà daigné m'informer de diverses choses, de te demander...

— Ce qui vient de se passer à la barrière de Vaugirard ! Oui, on peut

te dire diverses petites choses. D'ailleurs, tu sais, si tu veux monter à la lucarne républicaine avec ta femme, tu n'as qu'à avoir la moindre envie de parler. Atchit !

— Il est donc venu, cet Aristobule, à la barrière de Vaugirard, vers trois heures, comme ton génie l'avait deviné, demanda Justin?

— Justement, Justin. Arrivé là il m'a regardé sans en avoir l'air, et sûrement il n'était pas content de me voir près de lui. Quelqu'un l'avait mis en défiance, j'en suis sûr.

— Pourvoyeur, je te jure, par ce qu'il y a de plus sacré sur l'autel de la patrie et dans le propre sein de la nature...

— Je ne te soupçonne pas, répondit l'observateur d'un ton froid et en jetant un étrange regard sur son fils qui, de son côté, le fixait d'un air sombre. Cet aristocrate, dont nous saurons le vrai nom, pour moi, je suis sûr que c'est le fameux Batz, le chef de la conspiration de l'étranger.

Justin fit un bond. C'était là l'homme qui avait toujours échappé, le chef des ennemis de la République. Ce personnage occupait le premier rang parmi ceux que poursuivait la haine des sans-culottes. La proclamation du matin, en laissant entrevoir un nouveau mystère autour de ce héros de la contre-révolution, avait encore augmenté l'intérêt quasi superstitieux qui s'attachait à ce nom.

— Je te disais donc, reprit l'observateur, en jouissant de la surprise de l'espion orateur, que cet aristocrate reçut, en effet, un mot de reconnaissance d'une vieille femme qui traversa la barrière Vaugirard à trois heures. Qu'est-ce que c'était que ce mot? Je n'avais pas à m'en occuper. C'était un signal pour aller à Meudon. Le scélérat hésita à partir immédiatement. Il me jeta un nouveau regard sournois. Je le faisais arrêter s'il essayait de passer la barrière. Il le prévit sans doute et, ne voulant pas faire naître ou augmenter les soupçons, il rentra dans Paris. J'en conclus que le rendez-vous pour Meudon était pour ce soir.

— Oui, dit Justin, ces lâches aristocrates aiment à s'envelopper dans les ténèbres moins noires que leur âme.

— Oui, bon Justin, dit Pourvoyeur en riant, je connais cela, c'est une des phrases...

— Que mon honoré père a répétées mille fois avant de faire jeter d'honnêtes femmes dans la baignoire nationale du Jardin-Égalité, dit Paul, qui s'était approché.

— Paul, dit Pourvoyeur d'un ton suppliant.

— Et comment veux-tu, misérable, continua Paul, en regardant Justin avec des yeux étincelants de fureur, que ces aristocrates se défendent! Vous êtes cent mille contre un, vous avez tout pour vous, les gendarmes, la loi, les dénonciations, les calomnies, cent mille

espions comme toi, cent millions de lâches effrontés et menteurs comme toi. Vous leur avez pris leurs mères, leurs filles, leurs pères, leurs femmes, leur fortune. Vous avez ameuté contre eux le ciel et la terre. Vous êtes un peuple ignoble de vingt millions de lâches qui poursuivez quelques pauvres vieillards, quelques braves gens qui restent ici pour sauver et protéger leurs sœurs, que sais-je, leurs parents infirmes. Et parce qu'ils se cachent, se déguisent, et rusent pour se défendre contre la plus ignoble, contre la plus forte tyrannie, tu les appelles lâches. J'ai envie de te cracher au visage.

Il serrait les poings, ses yeux lançaient des éclairs. Il était comme un fou furieux. Justin était pâle et tremblant. Pourvoyeur, après avoir regardé autour de lui et vu que personne n'avait dû entendre cette sortie, emmena Justin quelques pas plus loin.

— Tais-toi, par ces temps d'orage, le pauvre garçon perd la tête. Tu sais... C'est sa maladie ! Tais-toi, tu seras récompensé. Comme il parle bien, et comme il est beau le gaillard, hein ! Tais-toi. Je te disais donc que j'avais détaché à la suite de ton Aristobule une des *mouches* qui stationnent à chaque barrière, avec mission de ne pas le quitter et de le faire arrêter en mon nom, en passant devant un corps de garde de n'importe quelle section. D'ailleurs, son signalement est donné par tout Paris et à toutes les barrières, il est pris. Son certificat de civisme ne servira qu'à le faire reconnaître. Allons, tais-toi, Justin, ta fortune est faite. Ce misérable possède des papiers pour lesquels Maximilien donnerait son bras droit, car ils l'empêchent seuls de sauver la patrie. Tais-toi. Ce pauvre garçon est fou. Malheur à toi si tu te rappelles ce qui vient de se passer. Quand tu verras cet Aristobule entrer ici, tu iras discrètement au dehors du cabaret, et tu agiteras ton mouchoir dans la direction de la barrière.

— Mes-es bons-ons Mes-messieurs, j'ai-ai l'honneur de-de-de vous saluer, dit la voix bégayante et chevrotante d'un petit vieillard qui s'arrêta à la porte du cabaret.

VIII

CE QUI SE PASSA AU CABARET DU GARDE-FRANÇAISE QUAND VALMER DE LOZEMBRUNE Y REVINT.

Le nouveau venu avait été reconnu immédiatement par plusieurs personnages présents.

— Fidèle Bailli, s'était écrié Pourvoyeur l'aîné, en s'avançant vers lui avec une sorte d'empressement.

— Tiens; ce vieillard, aussi vénérable que Nestor, je viens de le voir dans la maison du grand citoyen Robespierre, avait dit Endymion Picqueprune en se rapprochant de Justin.

— Fi-i-i-dèle, Tran-tranquille Bailli, pour vous servir, mon-on bon monsieur, ou qui que-que-que qui que vous soyez. Un pauvre vieil-vieillard qui aime la paix, la tran-tran...quillité et la con-oncorde dans-ans les fa-a-a-amilles.

C'était un petit homme courbé et appuyé sur une canne à bec de corbin. Son aspect était fort remarquable, en cela que le vieillard avait conservé le costume d'avant 89. C'était audacieux. Mais qui eût osé inquiéter le professeur de grammaire de la fille Duplay, l'*amie* de Maximilien. Le bonhomme avait l'habit, la veste et la culotte en drap léger, noir ou plutôt roux, usés, brillants, reprisés, mais sans tache, la petite cravatte en mousseline descendant en guise de jabot sur le gilet ou veste à larges poches tombant jusqu'au bas du ventre, des bas de filoselle noirs montant jusqu'au-dessus du genou où ils étaient roulés sur le bord de la culotte. Des escarpins à boucles de cuivre sur lesquels on pouvait lire toutes les lettres de l'alphabet, un chapeau à trois cornes roides, orné d'une cocarde tricolore, complétaient son habillement. Il portait une perruque à *trois circonstances*, la perruque médicale, mais poudrée à blanc, et la petite queue roulée à la Cadogan frétillait sur son dos. La poudre lui couvrait le front, de grosses bésicles rondes sautillaient sur son nez tout barbouillé de tabac : poudre, bésicles, tabac formaient ainsi une espèce de masque tripartie.

— Oui, oui, dit Justin à mi-voix. C'est un familier de la maison Duplay où demeure Maximilien. On dit qu'il est parent, mais on n'en sait rien. La citoyenne Duplay, pour être digne de l'amour dont l'honore l'Incorruptible, a voulu refaire son éducation et elle prend des leçons avec ce vieux-là. On lui confie aussi la conduite de celui des fils de Duplay qui est idiot et furieux et que seul ce vieillard peut conduire. Si bien que, malgré ses habits d'aristocrate, il est fort respecté des jacobins. Il ne se mêle jamais de politique. Il ne parle jamais à Robespierre. Il est très-propre, très-poli et très-simple d'esprit; et tu sais que la propreté, la politesse et la bonhomie, c'est ce que l'Incorruptible aime le mieux... après la patrie.

— Il est, conclut Endymion à voix basse, chez le fameux sans-culotte comme Apollon chez Admète. Il civilise les... hum ! Ah ! ah! la citoyenne Duplay veut être digne des hautes destinées où son ami l'appelle.

— Mes-essieurs, disait le vieillard en faisant à la ronde et tout particulièrement à Crassus, qui s'en épouvanta, des révérences à la huitième position, que mademoiselle Camargo n'eût pas désavouées

rente ans plus tôt, j'ai bien l'hon-onneur de vous saluer; Fi-i-idèle Bail...ailli. La-a paix, la tran-tran-tranquillité et la con-oncorde dans les familles! Mon-onsieur l'hôte, ou qui-que qui-que vous soyez, je voudrais prendre la per-per-permission de vous demander, pour un deux sous-ous de clo-o-o-oche, un verre de vin.

« Un deux sous de cloche!» Monnaie contre-révolutionnaire! Crassus se sauva.

— Je me suis éga-ga-garé dans ce qua-qua-qua-artier où je ne suis pas-as venu depuis l'an 58. C'était la pleine campagne. La vi-ille finis-issait là à côté de l'insti-tu-tu-tution des Pè... des Pè-pères de l'Oratoire; et ici par-pa-pa-artout, il n'y avait que des mou-mou-mou-moulins. Mais il faisait si beau... beau... so-oleil. J'ai voulu me pro-o-o-o-omener un peu. Je vous-ous demande mille par-ardons de m'être introduit dans votre compagnie comme un fa-fa-aquin. Mais je ne fais que tou-oucher barres. Seulement, je vous demande la per-ermission de chercher un peu d'om-ombrage là-à-bas à côté de ces deux-eux vénérables et dis-iscrètes personnes. Fidèle Bail-ail-ailli, Fi-idèle... Tran-anquille! Un pau-auvre vieillard, la-a paix, la tran-tranquillité et la con-oncorde dans les fa-a-amilles.

Il se dirigea vers le banc où étaient assis le Boulanger et le chevalier de Mimont. Il les salua, les combla de révérences et d'excuses auxquelles le chevalier se joignit bientôt, à la grande joie des assistants qui se tordaient de rire à l'aspect de ces deux vieillards qui s'accablaient de politesses et de courbettes.

Enfin, Fidèle Bailli s'assit comme épuisé à côté du Boulanger qui le regardait d'un air défiant. Un sourire malicieux erra dans les yeux du vieillard tandis qu'il tournait ses bésicles sur Jean de Batz.

— Mon-onsieur, dit-il, je vous de-emande mille pa-ardons de vous impo-po-oser ma compagnie. Je me per-ermets de vous deman-ander si la fu-fu-fumée du ta-abac ne vous gêne pas?

— Non, citoyen. Tu vois bien que je fume moi-même.

— Fidèle Tran-anquille Bailli, un pauvre vieillard. Mais il faut bien se con-onformer aux usages de son temps. Je me suis mis à fu-u-fu-fumer pour plaire à la jeu-jeu-eunesse. La paix, la tran-tran...

Il tira une petite pipe et une petite tabatière, bourra sa pipe méticuleusement en disant:

— Tran-tranquillité et la concorde.

Puis il tira un briquet, une pierre, une boîte à chiffons brûlés et quelques petits bâtons soufrés.

— Et la con-oncorde dans les familles. Monsieur, pour me faire par-ardon-onner mon imper-imper-impertinence, vou-oudriez-vous me per-ermettre de vous offrir le jou-jou-jou-ournal des jaco-co-co-

cobins. La dernière séance est très-inté-té-téressante. Voici le jou-ournal, avez-vous du feu ?

Jean de Batz tressaillit quoi qu'il pût faire. Le vieillard lui donnait un mot de passe des royalistes. Ils avaient, en effet, un moyen de communications que les sans-culottes ne découvrirent jamais. Ils se transmettaient des journaux entre les lignes desquels étaient écrits quelques mots avec une encre qui ne noircissait qu'à la flamme. Le Boulanger jeta un nouveau regard sur le petit vieillard ; il lui sembla qu'il connaissait ce visage. Mais non. Il riposta à tout hasard :

— Voyons le journal, citoyen. Mais je ne suis pas fort sur la lecture des lettres fines. Montre-moi la place la plus intéressante. Et puisque tu es un bon citoyen ; allume-moi une de tes allumettes, car, en effet, ma pipe est éteinte.

Le vieillard lui donna le *Journal des séances des Jacobins*, et allumant une allumette il l'approcha du papier que le Boulanger tenait devant ses yeux et devant sa pipe qu'il paraissait vouloir allumer. Mais la pipe était rebelle, paraît-il. Il fallut allumer quatre des petits bouts de bois. Au quatrième, quelques pâles lignes, écrites irrégulièrement, apparurent entre les lignes imprimées :

« Tout est découvert. Valmer signalé, traqué ; maison Notre-Dame signalée. Bientôt souricière. Jean courir, brûler ce qui peut compromettre. »

Un nuage de tristesse passa dans les yeux de Jean de Batz en voyant le danger que le pauvre Valmer allait courir et l'impossibilité où il se trouvait désormais de le protéger. Il jeta un nouveau regard sur Fidèle Bailli. Mais celui-ci ne sourcilla pas.

Le Pourvoyeur s'était rapproché. Il n'y avait pas moyen d'échanger un mot. Mais le baron de Batz ne pouvait avoir de doute, tant les signes convenus avaient été correctement échangés. D'ailleurs il ne devait pas hésiter. Il avait chez lui peu de papiers compromettants, puisqu'on avait *revêtu* Valmer des plus importants, mais pourtant il y en avait quelques-uns, et qui eussent servi d'acte d'accusation contre une centaine de personnes. Il devait courir toutes chances pour arriver rue Notre-Dame-des-Champs avant la police jacobine.

— Citoyen, dit-il en se levant, tu es un bon diable, malgré ta perruque d'aristocrate.

— Fidèle Bailli.

— Oui, je sais, et je regrette de ne pas pouvoir te tenir plus longtemps compagnie ; mais l'heure se passe et la chaleur aussi. Salut. Je t'engage à rester — et il appuya sur cette phrase — quelque temps encore ici, je t'y retrouverai peut-être. Je vais chercher quelque chose que j'ai oublié, et je reviendrai ici attendre des compagnons de voyage.

— Vous êtes trop po-poli, mon bon mon-onsieur, je vais reprendre ha-ha-haleine. Mais je n'aime pas à m'a-a-attarder. La paix, la tran-tran-tranquillité et la con-on-on-on...

— Dieu vous bénisse! baron, dit le chevalier de Mimont en souriant.

Le cercle éclata de rire. Jean de Batz s'éloigna tranquillement, en boitant. Les Pourvoyeur essayèrent d'entamer une conversation avec le vieux professeur de français; mais ils ne purent rien en tirer que la paix et la tranquillité et la concorde. Bientôt, d'ailleurs, il se mit à lire son journal et ne répondit plus.

Pourvoyeur l'aîné, qui avait pour loi de se défier de tout, et qui avait trouvé quelque bizarrerie dans toutes ces affaires de journal et d'allumettes, voulut lui arracher la feuille.

Au milieu du débat, il se sentit vivement atteint à l'épaule par un coup de bâton.

Il se retourna et se trouva en face d'Aristobule. Il fit un signe presque imperceptible à Justin, qui disparut, tandis qu'Aristobule, tout entier à l'homme qu'il avait en face, s'écriait :

— Ah! te voilà. C'est toi, coquin, que je viens chercher ici. Je devinais que je t'y retrouverais. C'est toi qui te permets d'attacher des espions aux pas des braves sans-culottes pour leur enlever leur honneur à la face de leurs concitoyens. Ton espion, je l'ai forcé à confesser ses crimes et les tiens. Puis je l'ai mis en capilotade. Si tu veux en retrouver quelques morceaux, hâte-toi et cours jusqu'à la prison du comité Mutius-Scœvola. Ou plutôt non, scélérat qui couvres ton âme conspiratrice du masque du civisme, ton dernier jour est venu. Je vais consoler par ta mort les mânes de tant de victimes pures que tu as immolées à tes fureurs liberticides.

Il fit ce moulinet triomphant dont Justin avait raconté les merveilles à son illustre parent. Mais celui-ci bondit et tirant un de ses pistolets :

— Scélérat, s'écria-t-il, c'est toi qui vas mourir. Je voulais épargner tes jours, traître, mais tu oses me menacer.

Valmer avait, lui aussi, vivement tiré son pistolet de sa ceinture. Il y eut un moment de silence. Isabelle jeta un cri qui fit lever le front au vieux chevalier et elle entra vivement dans la maison dont elle repoussa la porte, comme si elle eût craint un danger pour son enfant.

Les deux hommes se regardaient fixement, les lèvres serrées, les narines palpitantes, ils levèrent lentement le bras. Paul et Fidèle Bailli s'avancèrent.

— Non, s'écria le premier en arrachant l'arme des mains de Valmer, c'est mon père, après tout.

Le petit vieillard s'était contenté de tirer avec sa canne à corbin le bras de Pourvoyeur.

— Lais-aissez-moi faire, je vais le décider à se tenir tran-anquille et à se rendre. La tran-tranquillité!

Il repoussa, avec une vigueur qu'on n'eût pas attendu de sa débile apparence, Pourvoyeur, puis Paul, et se tint devant Aristobule qu'il poussa avec sa canne jusque dans un coin.

Celui-ci, à qui il répugnait de maltraiter ce vieillard, essayait en vain d'échapper à ce bout de canne.

Quand ils furent à quelques pas de tous les autres personnages, le professeur de grammaire saisit Valmer par la carmagnole, et approchant brusquement de son visage, il lui dit à voix basse :

— Vicomte, je suis Kéraudren.

IX

UN LION DANS UNE CAGE.

Valmer avait repoussé le vieillard avec un mouvement instinctif d'étonnement.

Le bonhomme se rapprocha de lui :

— Tout est perdu, continua-t-il. Vous êtes dénoncé, on a votre signalement exact à toutes les barrières et par tout Paris. Tous nos refuges sont connus. La maison de la rue Notre-Dame-des-Champs elle-même va être fouillée. On y veut établir une souricière. Le baron est allé précipitamment pour faire disparaître tout ce qui peut y rester de compromettant. Ces coquins croient que vous êtes porteur des papiers que redoute Robespierre et que désirent les deux comités de sûreté générale et de salut public. Mais on ignore comment ils sont cachés dans vos habits. Monsieur le vicomte, il faut faire votre deuil de la vie. Vous êtes brave, on peut vous le dire : vous êtes un homme mort. Je vous jure que je vous vengerai.

— Et le baron?

— Je n'augure pas bien de son sort. Avez-vous un dernier vœu à former, je suis votre exécuteur testamentaire?

— Vous prierez Batz de faire savoir à celle qu'il sait, qu'elle est veuve, et au roi, que je suis mort pour son service et pour l'honneur de la France. Adieu.

— Qu'allez-vous faire?

— Tuer ce coquin en me faisant tuer.

— Eh! non. Tâchez de fuir d'ici. Vous croyez à la Providence?

Hé ! hé ! hé ! Bon. Et aux miracles? Hé ! Il faut offrir à la Providence une belle occasion de se montrer en vous sauvant, car il n'y a qu'elle qui puisse le faire. Mais livrez-vous encore à quelques gestes violents, comme un homme qui résiste à de bons arguments. Ah ! vicomte, je vous vengerai bien. Et quand je serai le maître absolu, nous verrons si Calonne et moi nous ne pouvons pas lutter d'astuce avec ces coquins de jacobins. Ce sera un beau spectacle. Mais foin de vos préjugés chevaleresques !

Cette fois, Valmer le repoussa très-sincèrement et très-brusquement. Les soupçons qu'il avait jadis conçus contre Kéraudren lui revinrent à l'esprit. Il bondit jusqu'à la porte.

Il y trouva une dizaine de porte-piques que le commandant Pluc avait amenés au grand trot aussitôt qu'il avait vu le signal de Justin.

Valmer recula. Il regarda autour de lui. Il vit le regard triomphant et railleur de Pourvoyeur ; il porta vivement la main à sa ceinture, mais l'un de ses pistolets lui avait été enlevé par Paul, et l'autre par Kéraudren. Celui-ci était très-persuadé qu'il vaut mieux se faire prendre que se faire tuer, et que tant que l'on vit il y a une porte ouverte à la fortune. Il avait donc désarmé Valmer.

Le jeune homme bondit jusqu'à l'une des tables qui touchaient la muraille et grimpa à la crête du mur. Il vit deux sectionnaires fusiliers qui le mirent en joue.

Il sauta de nouveau dans la cour du cabaret, tira son sabre, et, faisant un moulinet qui engagea Pourvoyeur à courir vers ses hommes à la porte de l'auberge, et Justin, Endymion, Crassus, à se jeter à plat ventre, il se précipita jusqu'à l'autre mur, qui donnait rue La Caille. Il retrouva là deux autres fusiliers et reçut, à bout de bras de l'un d'eux, un coup de baïonnette qui lui déchira l'épaule.

Il redescendit, regarda de nouveau autour de lui. La bande de la porte s'était accrue de plusieurs fusiliers.

Pourvoyeur, qui avait pris le commandement de la troupe, suivait tous ses mouvements d'un regard railleur. Kéraudren avait disparu sous une table où les trois autres braves avaient été le rejoindre en rampant.

Le commandant Pluc, les bras croisés, et évidemment peu fier de la besogne qui se préparait, s'était avancé jusqu'au milieu de la cour; il semblait attendre une provocation de Valmer.

Paul, debout près de la maison, suivait toute cette scène d'un regard fiévreux, et de temps en temps il contemplait le jeune homme avec un sentiment de curiosité, peut-être d'admiration.

Le vieux chevalier était toujours assis sur son banc, et avec une baguette il dessinait des profils grotesques sur la poussière d'or que le soleil faisait scintiller sur les pavés.

Valmer jeta un regard sur la maison close. Il songea à se précipiter par une des croisées, mais il se fit honte de cette idée. Il savait bien qu'Isabelle ne pouvait lui donner asile, l'aider à se sauver, à se cacher, qu'en risquant sa propre vie.

Alors, comme un homme brave qui est heureux de pouvoir s'abandonner à son instinct héroïque, il sourit doucement. Sa figure, tout à l'heure fiévreuse et furieuse, s'apaisa, se détendit; son regard devint doux et clair comme le ciel d'une matinée de printemps. Il s'avança d'un pas tranquille jusqu'à la porte close, monta le degré et se retourna :

— Messieurs, dit-il avec un demi-sourire, tirez.

Il retira son bonnet rouge et regarda la cocarde tricolore; il fit un geste comme pour la jeter à terre, mais il se rappela sans doute que si elle était portée par des misérables, elle se trouvait aussi au front de braves soldats. Il laissa, avec un geste calme, tomber le bonnet sur le seuil.

Il fit le signe de la croix, leva les yeux au ciel tout étincelant de vapeur d'or. Puis, regardant de nouveau les sectionnaires :

— Tirez, messieurs, dit-il encore, je suis prêt. Je meurs pour Dieu, pour le roi et pour la patrie. Et, continua-t-il d'une voix à la fois plus haute et plus touchante, s'il y a ici quelqu'un qui n'est ni un lâche ni un traître, et qui rencontre un jour celle que ma mort va rendre veuve, qu'il lui dise que je suis mort en pensant à elle. Je l'attends auprès de mon Dieu, qui est le Dieu des chrétiens.

Le commandant Pluc n'était pas à son aise, et il toussa le moins bruyamment possible. Le vieux chevalier fou avait relevé un peu la tête, et, tendant l'oreille, il semblait écouter une voix lointaine. Endymion, qui avait repris sous la table son combat du matin, lâcha la gorge de Justin pour essuyer une larme. Crassus, malgré son épouvante, ne pouvait se retenir de murmurer le *Justum ac tenacem.*

Kéraudren, qui s'était dissimulé derrière le pauvre savant, avait armé le pistolet de Valmer, et pendant un instant il ajusta Pourvoyeur.

— Non, pensa-t-il, il n'est que l'instrument. Il me faut Maximilien sur l'échafaud.

— Eh bien! s'écria Pourvoyeur, exaspéré de l'insolence du calme de sa victime, tirez donc.

Mais les sectionnaires hésitaient.

— Tirez, scélérats! hurla-t-il. Je vous le commande au nom du Comité de salut public. Voici l'ordre. Tirez, misérables, ou bien je vous accuse tous d'être ses complices et je vous fais mettre hors la loi. N'avez-vous pas entendu qu'il s'est vanté d'agir pour le fanatisme et la tyrannie. Tirez, vils suppôts de la tyrannie, feuillants,

modérés, indulgents! Êtes-vous une horde d'esclaves, ou bien le peuple souverain? Tirez, tirez!

Il écumait. Les sectionnaires mirent en joue.

— Eh bien, non! s'écria Paul en bondissant jusqu'à Valmer. Vous ne mourrez pas seul. C'est vous qui avez raison, c'est vous qui êtes brave et qui avez la justice et la vérité pour vous. Lâches sicaires, continua-t-il avec fureur en montrant le poing aux sectionnaires, peuple avili, peuple de cannibales et de poltrons, vils dénonciateurs, plats incendiaires, âmes de sang et de boue, vous ne savez qu'assassiner, et vous êtes courageux quand vous êtes vingt contre un. Eh bien, nous serons deux!

— Mon fils! mon fils! cria Pourvoyeur éperdu.

— Je meurs, continua Paul, pour son Dieu et pour son roi. Je ne les connais pas, non; mais puisque vous les détestez, ils doivent être bons. Monsieur, voulez-vous que je sois avec vous?

— A côté, monsieur, s'il vous plaît, dit Valmer en souriant. Vous êtes devant moi, vous me cachez ces braves gens, et l'on pourrait croire que vous me protégez. Toutefois, monsieur, si ce... celui-là est votre père, je vous engage à vous retirer. Avant toute cette belle république, l'on nous apprenait qu'un père si... — vous me gênez dans mes adjectifs — de vrai,... un père si... enfin... qu'il soit, est toujours respectable, et il me fâche de vous l'entendre draper comme vous faites.

— Pluc, cria Pourvoyeur avec angoisse, enlève-le.

Le brave commandant courut, saisit Paul à bras le corps et murmura à Valmer, en lui indiquant la maison d'un signe de tête :

— Que diable! sautez-moi dans cette fenêtre-là; avez-vous peur de vous écorcher le nez, sacrebleu!

Puis il emmena Paul dans un bosquet. Le jeune homme résistait, griffait, mordait, blasphémait. Le pauvre Pluc tenait bon.

Les sectionnaires avaient abaissé leurs fusils; mais ils se sentaient comme humiliés et dégoûtés de leur besogne.

— Maintenant, tirez! hurla Pourvoyeur. Et puisque vous voulez tout savoir, eh bien! ce scélérat qui fait là l'hypocrite, savez-vous qui c'est? c'est Batz, le chef de la conspiration de l'étranger, celui qui a voulu vendre sa patrie à Pitt et Cobourg, et faire égorger, par les séides de tous les despotes coalisés, vos femmes et vos enfants.

Un cri de haine s'éleva de l'escouade.

— Vous savez le prix que la Commune et les Comités ont promis. Vous voyez bien que c'est le plus dangereux des ennemis de la patrie. Eh bien! le prix sera partagé entre tous ceux qui ont tiré. En joue! Voyez, il n'ose pas nier; l'évidence l'écrase, et le génie de la liberté lui serre la gorge pour l'empêcher de mentir.

— Mais je ne crois pas, dit Valmer avec son même sourire.

— En joue! en joue! Il prépare un mensonge!

Cette fois, ce fut le vieux chevalier qui s'avança sur le degré.

— Messieurs, dit-il, vous vous conduisez comme des maroufles. Qu'est-ce que tout ce bruit chez moi? Des menaces, des cris, des armes chez moi, vingt personnes contre une seule! Qu'est-ce que cette espèce de lâcheté inconnue jusqu'ici? Messieurs, vous êtes des drôles! je ne suis point fâché de vous le dire. C'est moi que vous insultez et que vous menacez avec vos fusils, dans la personne de mon hôte. Allons, vicomte, prenez votre canne et donnons sur cette maraudaille, pour lui montrer ce que c'est qu'un gentilhomme.

— Tirez! tirez! criait Pourvoyeur.

— Chevalier, disait Valmer en essayant de repousser le vieillard, éloignez-vous, je vous en prie, je vous en supplie. Vous n'avez rien à faire pour ma cause.

— Croyez-vous que je ne voie pas clair? dit celui-ci avec un sourire lucide et d'une voix calme qui étonnèrent Valmer au plus haut point. Ma fille! ma fille! dit-il en se penchant vers la porte, et à mi-voix.

Valmer essayait toujours de l'éloigner. Le vieillard, sans quitter son sourire, qui n'avait rien d'un fou, luttait doucement pour se tenir toujours devant le jeune homme, et le poussait contre la porte.

— C'est une comédie! criait Pourvoyeur. Ils vont se sauver! Ils nous insultent et se moquent de nous! Tirez, peuple souverain, peuple libre et fier! Un vieil aristocrate et un jeune, c'est tout gain! C'est le génie de la liberté, c'est le Dieu de la France qui les aveugle et nous les livre. Tirez, vous sauvez la patrie, vous sauvez Robespierre, vous vengez nos insultes!

Il arracha un fusil à l'un de ses voisins.

— En joue, hurla-t-il. Feu!

Il tira. Une dizaine de coups se succédèrent.

Quand la fumée se dissipa un peu, on vit, à travers le nuage, une suite de gestes qui paraissaient inexplicables, et que la vague atmosphère de fumée et l'angoisse qui saisit toute âme, si avilie soit-elle, après un crime lâche, contribuaient à rendre fantastiques.

La porte était ouverte. Le jeune homme tombé sur le dos dans l'allée de la maison, se relevait. La porte se refermait. Le vieillard, tout rouge de visage, s'affaissait en joignant les mains. La porte se rouvrait, Valmer reparaissait, se baissait sur le vieillard, l'emportait dans la maison. La porte se refermait.

— Ils vont se sauver, les lâches! cria Pourvoyeur. En avant, démolissons la maison, exterminons les scélérats et la louve qui leur a donné asile. Nous mettrons à sac cette maison d'aristocrates.

Il se précipita en avant, suivi d'une vingtaine d'individus parmi lesquels tous n'étaient pas des sectionnaires. La population s'était assemblée devant la porte, et la canaille du voisinage n'avait pas été sans entendre qu'il s'agissait de démolir et de mettre à sac.

Mais le flot de peuple qui obstruait la porte se trouva bientôt repoussé. Une troupe vigoureuse, dont la course avait été activée par les coups de fusil, arrivait précédée par Heurtevent, pâle, haletant, le sabre à la main. Ils entrèrent comme un ouragan, au milieu des cris de la foule écrasée.

X

LA JALOUSIE.

Heurtevent précédait une dizaine des plus vigoureux sectionnaires de la dixième compagnie, accompagné de Turgan, Millasse, Tevenard, Campenon, quatre des hommes du comité révolutionnaire de sa section sur lesquels il comptait le plus, mais auxquels s'était joint Spiket, un de ses rivaux d'influence.

— Ah! capitaine, s'écria Barthélemy, qui était rentré avec la foule, ces brigands-là, et ce scélérat qui est à leur tête, veulent saccager la maison et exterminer la citoyenne et le petit citoyen.

— Ah! dit Heurtevent, qui devint livide. Ferme la porte extérieure du cabaret et brûle la cervelle au premier qui y met obstacle. Voilà un de mes pistolets.

La porte se ferma, et l'on entendit le grondement de la foule qui grossissait autour de la maison.

— Ah! on veut démolir le cabaret du *Garde-Française!* Ah! on veut piller la maison du vainqueur de la Bastille! Ah! on veut maltraiter sa femme et son enfant! Citoyen espion, ta dernière heure est venue.

— Tu es fou, Heurtevent, dit tranquillement Pourvoyeur, qui n'était pas couard. En me maltraitant, moi qui ai une mission du Comité de salut public, tu te mets hors la loi et tu n'améliores pas ta situation.

Hors la loi! C'était, nous l'avons dit, l'anathème, l'excommunication majeure, la malédiction effroyable, le mot qui épouvantait toute la France. Un murmure d'effroi interrompit Pourvoyeur.

— Allons donc, dit Heurtevent, un misérable espion comme toi aurait le droit de me mettre, moi, hors la loi! Et cela parce que je n'ai pas voulu te laisser piller et voler! Vous voyez bien, camarades,

qu'il se moque de nous. C'est un intrigant, un simple voleur, qui abuse des mots les plus sacrés.

Cela était assez logique. Les amis que le cabaretier avait amenés, et qui commençaient à hésiter, retournèrent vivement dans son parti.

— A mort, l'intrigant! crièrent-ils. A mort, le scélérat qui déshonore la République! A mort, le vil brigand qui veut se moquer de nous et de nos sentiments patriotiques!

Pourvoyeur essayait en vain de se faire entendre, et il hurlait de son mieux les mots d'aristocrate, de contre-révolutionnaire.

— Moi, un aristocrate! Moi, Heurtevent! Moi, le vainqueur de la Bastille! Moi, le cabaretier du *Garde-Française!* Camarades, frères, sectionnaires de la brave et pure 47e section, laisserez-vous des misérables venir piller nos maisons et maltraiter nos femmes et nos enfants?

— Non, non, hurla la troupe. A mort!

Pourvoyeur put voir que ses propres troupes l'abandonnaient, et que les sectionnaires qu'il avait amenés se rangeaient du parti de leurs camarades venus avec Heurtevent. Il n'avait pas de temps à perdre pour sauver sa vie, et, nous devons le dire, il songeait moins encore au danger qu'il courait qu'au temps perdu pour chercher et poursuivre son ennemi.

Il s'avança donc brusquement vers Heurtevent, et lui dit à haute voix :

— Eh bien! tu ne m'as pas compris, tant pis pour toi! C'est ton honneur de mari que je voulais surtout sauver, je vais tout te dire.

Heurtevent tressaillit, les bras lui tombèrent et la voix s'arrêta dans son gosier. Spiket et ses plus proches voisins, dont la curiosité maligne avait été excitée, firent faire silence, et Pourvoyeur, dont les regards petillaient de méchanceté railleuse, sauta sur le degré et cria :

— Heurtevent est trompé par sa femme.

Alors, un profond silence se fit. Heurtevent fit en vain entendre un cri de rage : on le força de se taire. Du reste, il était, nous l'avons dit, fou furieux de jalousie, et chaque fois qu'on faisait vibrer cette corde, tout ce qu'il y avait en lui de curiosité et de crédulité l'emportait sur l'amour, sur la raison, sur le bon sens. Il voulait tout savoir, et il croyait tout d'avance.

— Oui, continua l'observateur, nous croyons que Heurtevent est un bon citoyen, pur, intègre, et prêt à donner ses jours pour la République; mais sa femme est une aristocrate; nous le savons tous. Elle est restée aristocrate, elle n'aime que les aristocrates! Son âme

avilie par la superstition et le fanatisme n'a jamais pu comprendre la grandeur et l'héroïsme de son époux; son âme est restée avec les amis de son enfance.

Tout cela, qui était vrai, entrait comme un fer brûlant dans le cœur du mari.

— Cet homme qui vient de venir ici est le plus cher de ses amis. Heurtevent vous le dira.

— Scélérat! cria celui-ci d'une voix rauque, mais sans faire un pas vers l'orateur.

— Toujours est-il que c'est celui qui est venu ici ce matin; qui, dans son insolence féodale, a voulu embrasser la citoyenne. Celle-ci ne lui a pas témoigné de colère. Et Heurtevent a été obligé de le chasser. Le jeune scélérat a promis qu'il reviendrait. Il est revenu avec la complicité du vieil aristocrate, père de la citoyenne, qui aime mieux, comme tous les gens de sa caste maudite, mais à jamais détruite, voir sa fille la maîtresse méprisable d'un noble que l'épouse fidèle d'un pur et héroïque démocrate.

Tout cela était net et bien dit, vraisemblable et logique. Les murmures de la foule approuvaient l'orateur. Heurtevent sentait la conviction entrer dans son âme. La fureur et la honte, l'humiliation et l'amour blessé, lui remuaient le cœur; ses yeux se baissaient, sa poitrine robuste se soulevait et battait à grand bruit.

— Eh bien! savez-vous, quoi, citoyens de la 47e section? Ce scélérat, ce jeune muscadin, savez-vous qui il était? Savez-vous qui était ce misérable qui avait cherché un refuge dans les entrailles de votre section, afin de la déshonorer aux yeux de la postérité, afin que de siècle en siècle les trompettes de la renommée s'écrient : « C'est dans la section de l'Observatoire qu'a cherché asile le plus effroyable et le dernier des ennemis qu'ait eus la République française! » Savez-vous qui il était? C'était celui qui est hors la loi, celui que la Convention, les Comités, la Commune cherchent et poursuivent comme on n'eût pas cherché et poursuivi Louis le Raccourci lui-même. C'est le chef de la conspiration de l'étranger, c'est le ci-devant baron de Batz.

Un hurrah de fureur s'éleva de cette foule.

— Eh bien! citoyens purs et intègres, nous avions averti la citoyenne que c'était là le grand ennemi de la révolution. Qu'est-ce qu'une de vos honnêtes épouses eût fait, citoyens? qu'est-ce qu'eût dû faire la femme intègre et pure, la citoyenne ornée des vertus civiques de son sexe enchanteur? Elle eût saisi le scélérat de ses propres et faibles mains; elle eût, comme une autre héroïne, plongé, de son bras vengeur, le couteau expiatoire dans le sein infâme de ce tyran. Eh bien, celle-ci, que fait-elle? Elle le sauve, au prix de la

vie de son père. Et vous ne voulez pas reconnaître que ce n'est qu'avec un amant qu'on agit ainsi.

Un nouveau hurrah s'éleva, qui s'éteignit bientôt dans une sorte d'angoisse de curiosité.

Heurtevent s'avançait, pâle et la figure dégouttante de sueur, la tête roide et d'un pas automatique. Allait-il tuer Pourvoyeur, le calomniateur de sa femme? Qu'allait-il faire?

Il se dirigeait vers la porte de sa maison, sur le degré de laquelle l'observateur se tenait. Il s'approcha de celui-ci, qui mit la main à la poignée de son sabre.

Heurtevent, avec un ricanement étrange, saisit cette main, prit le personnage à l'épaule et l'envoya rouler au milieu de la troupe. Puis, se baissant, il souleva une énorme pierre qui servait de siége peu de temps auparavant à Isabelle. Il souleva cette pierre tandis que les muscles de son visage se gonflaient sous l'effort, et, la lançant contre la porte, il la brisa.

— Maintenant, citoyens, dit-il d'une voix rauque, entrez, fouillez partout. Seulement, je ne veux pas qu'on parle à la citoyenne ni qu'on s'en mêle. C'est mon affaire.

Il agita son sabre et entra dans la maison.

— Un instant, citoyens, dit Spiket, commis aux barrières et l'un des plus redoutés membres du comité de la section, nous ne sommes pas ici chez les aristocrates, mais chez un brave sans-culottes qui a des malheurs. Nous exerçons la magistrature et non la vengeance du peuple, par conséquent, pas de pillage aujourd'hui. Le premier qui vole, ça serait une épingle, fusillé. Sergent Barthélemy, garde la porte avec quatre hommes.

La foule acclama l'orateur et se précipita dans la maison. Les commissaires et quelques porte-piques suivirent Heurtevent qui s'avançait vers le jardin.

XI

LA MORT DU FOU.

Le tout était frais, ombreux et fleuri. Les poules caquetaient dans l'herbe drue, les lapins bondissaient effrayés, la vache et la chèvre regardaient de leurs yeux étonnés ce spectacle nouveau. Au pied d'un orme touffu l'enfant était assis, tirant les oreilles du bon chien Cadet, lequel acceptait ces caresses avec une résignation langoureuse. Il se redressa toutefois en voyant arriver cette troupe, et se plaçant au-devant de l'enfant, il pointa ses oreilles vers les étrangers, grondant

et remuant la queue, selon qu'il regardait son maître ou les hommes armés.

A côté, la tête appuyée contre le tronc d'un orme immense, le vieillard était assis dans une chaise. Il était d'une pâleur mate, une mare de sang baignait le pied de l'arbre. Isabelle, agenouillée devant lui, serrait une de ses mains qu'elle couvrait, en sanglotant, de ses baisers et de ses larmes.

Le vieillard ouvrit ses yeux presque éteints, en entendant du bruit. Il les referma aussitôt. Isabelle ne remua pas. De petits globules de lumière bleuâtre qui passaient à travers les ouvertures du feuillage de l'arbre tremblotaient sur sa nuque, à la racine de ses cheveux, et semblaient indiquer quelque mouvement. Mais elle était bien immobile.

Heurtevent s'avança sur elle le sabre levé.

— Non, je ne puis pas la tuer ainsi. Citoyenne ! dit-il d'une voix rude.

Isabelle ne bougea pas encore. Mais le vieillard ouvrit de nouveau les yeux.

— Ma fille ! dit-il d'une voix mourante.

Elle se redressa. Il lui montra l'enfant. Elle l'alla prendre et le lui apporta. Il le saisit dans ses deux mains tremblantes, l'approcha de ses lèvres décolorées, puis traça sur ce petit front un signe de croix qui se dessina en rouge. Le vieillard était tout sanglant. Il leva péniblement la petite créature, la face tournée vers les cieux.

— Mon Dieu, murmura-t-il, bénissez-le. Nous avons bien souffert.

Il rendit l'enfant qui cacha sa petite figure effrayée dans le sein de sa mère.

— Ma fille, reprit le vieillard, tu as bien fait de m'obéir et de sauver ce jeune homme. Il faut faire son devoir, quoi qu'il arrive. Je te bénis.

Il leva le front en haut, comme pour lui montrer le ciel et lui donner le suprême rendez-vous. Ses regards s'abaissèrent et rencontrèrent la face émue du pauvre commandant Pluc. Ils s'y attachèrent avec une fixité étrange, comme s'ils voulaient retrouver un souvenir lointain, un de ces chers souvenirs de jeunesse qui restent les derniers dans la mémoire.

Tout à coup il se leva, et d'une voix qui reprenait une dernière vibration, il s'écria :

— Grenadiers de Picardie, en avant ! Vive le roi ! Sergent Pluc, tu leur diras que leur capitaine est mort en brave. Vive...

Il se laissa aller sur la chaise, glissa et tomba dans la mare de sang que son corps fit jaillir en éclaboussures sur les assistants.

— Ma foi, murmura Pluc, je commets un crime contre la patrie et je me perds; mais tant pis, à la fin; je me f... d'eux.

Il se précipita sur le corps en même temps qu'Isabelle, le releva et l'assit sur la chaise.

— Assez de pleurnicheries, dit Heurtevent en saisissant vivement Isabelle et l'entraînant loin de là. Réponds franchement ou tu es morte.

Isabelle le regarda d'abord avec étonnement, puis elle sourit dédaigneusement, et embrassant son fils elle envoya un regard d'adieu au corps de son père qu'on emportait :

— Que me voulez-vous? dit-elle froidement.

— Je veux que tu répondes la vérité. Malheur à toi si tu mens!

— Je ne mens pas, vous le savez bien. Que voulez-vous?

— Ne sois pas insolente. Ton dernier jour est venu. Tâche de racheter tes crimes. C'est bien ce jeune homme qui a voulu t'embrasser ce matin?

— Je ne vous comprends pas. Qui donc a voulu m'embrasser? Quel jeune homme?

— Celui que tu as sauvé. Qui est-il? Parleras-tu, misérable! Pourquoi as-tu, au péril de ta vie, sauvé cet infâme? Où est-il? Tu l'as entendu, tous ces gens, nos voisins, mes amis, prétendent que c'est ton...

— N'achevez pas! s'écria Isabelle avec colère. Ce jeune homme, je l'ai sauvé parce que mon père me l'ordonnait. Il est sauvé et loin maintenant. Ne me demandez rien de plus.

— Infâme aristocrate! dit Pourvoyeur, le tribunal révolutionnaire saura bien t'ouvrir la bouche.

— Coquin! cria Heurtevent en sautant au collet de l'observateur, si tu insultes la citoyenne!...

— La paix, la tran-tranquillité, dit une petite voix chevrotante.

— Citoyenne, dit Spiket, dis la vérité. Savais-tu que c'était un aristocrate que tu sauvais?

— Oui, je le savais. Faites de moi ce qu'il vous plaira. Je suis lasse de cette vie que vous nous faites, à nous pauvres femmes. Sommes-nous des soldats? Je déclare à la face de Dieu que, depuis votre règne, je n'ai jamais pu me livrer une seule fois en paix aux plus naturels, aux plus purs, aux plus innocents sentiments de l'âme humaine. C'est l'accusation que je porte, au nom de toutes les femmes, contre vous devant Dieu! C'est à lui que j'en appelle, sans haine et sans colère. Vous m'avez imposé un mari par violence, vous m'avez tué mon père, vous aviez fait périr ma mère d'angoisse, vous allez m'enlever mon enfant. Regardez-moi, je suis sans colère. Seigneur, au nom des femmes de la terre entière, des filles, des

épouses et des mères, j'appelle sur eux ta malédiction, si tu ne veux que nous devenions toutes folles ou débauchées! Maintenant, je ne parlerai plus.

— Infâme, monstre épouvantable, furie vomie des enfers, s'écria Pourvoyeur se jetant sur elle.

Heurtevent, qui se précipitait au secours de sa femme, fut retenu par l'imprimeur Campenon, tandis que Turgan, premier commis au bureau de liquidation, homme sage et de sang-froid, saisit l'observateur.

— Sectionnaires de la 47e, cria-t-il.

Quelques hommes accoururent. Il désigna les deux plus vigoureux.

— Cardin neveu, et toi, Jean Legay, saisissez cet homme, et s'il dit un mot, je dis un mot, un seul mot, fût-ce pour protester, pour invoquer le nom le plus sacré, bâillonnez-le, et jetez-le dans la prison de la section. Tais-toi ; je jure sur l'autel de la patrie, que si tu résistes je te brûle la cervelle, comme à un rebelle. Ici, nous, comité révolutionnaire de la section, nous sommes les maîtres et représentons cette souveraineté du peuple dont la Convention est le centre...

Des acclamations saluèrent ces paroles. Pourvoyeur se tut, en grinçant des dents et en promettant à Turgan un supplice épouvantable.

— Pourtant, confrères, dit Spiket, cette femme a avoué son crime, et c'est un crime atroce, il faut qu'elle soit arrêtée, et qu'elle passe devant le tribunal révolutionnaire. J'en suis fâché pour notre brave et illustre concitoyen. Il le faut, je la décrète d'arrestation.

Il n'y avait rien à répondre. Les quatre commissaires, amis de Heurtevent, eussent inutilement risqué leur vie à vouloir éloigner, même d'un instant, l'arrestation d'une si grande coupable. Ils se turent en regardant tristement leur ami. Celui-ci restait sombre et le front baissé, qu'il relevait de temps pour lancer à Isabelle des regards menaçants.

— Fi..idèle Bailli, dit la petite voix chevrotante. Je suis con..onnu pour n'être pas l'en..ennemi..i de Ro..ro..robespierre. L'Inco..co..co..corruptible, le Citoyen émi..mi..nemment ver..tu..tu..tu..eux, sensi..sible et bienfaisant ne pou..pourrait pas trouver..er mauvais qu'on laisse cette ci..ci..ci..citoyenne veiller à l'enterrement de son au..auteur et à préparer tou..tou..tout pour son en..enfant. Si elle veut do..onner pa..pa..parole, de ne point qui..qui..qui..itter la maison pendant vingt-quatre..atre.. heures. et si deux..eux ci..citoyens veulent la gar..arder, on pou..pourrait la lai..aisser ici. La paix, la tran..tranquillité et la con..oncorde dans les fa..a..a..amilles.

Les quatre commissaires ne demandaient évidemment pas mieux. Ils regardèrent Spiket.

— Je vais..ais dire un mot en parti..ticu..cu..ulier au citoyen Spi..pi..pi..piket, reprit Fidèle Bailli.

— Fi..idèle, Tran..anqui..qui..quille Bailli, pour vous..ous servir, monsieur, continua-t-il, après avoir tiré Spiket à quartier, vous êtes tro..op intelli..ligent, à ce que dit le grand citoyen Maximilien, pour n'avoir pas com..ompris la ruse pa..pa..patriotique. Ces imbé..éciles-là n'y ont rien vu. Vous com..omprenez bien que c'est une sou..ou..ou..ouricière. Si la femme reste ici, l'a..a..amant y reviendra et alors on le pin..in..in..incera. La paix, la tran..anquillité et la con..on..oncorde dans les fa..amilles.

Spiket sourit, serra la main de l'ami de son dieu Robespierre.

— Ce citoyen vénérable a cent fois raison. C'est aussi votre avis, confrères. Jures-tu, citoyenne, sur ton honneur d'aristocrate, de ne point quitter ces lieux pendant vingt-quatre heures.

— Je le jure. Laissez-moi, répondit Isabelle. Partez tous, car je cherche, malgré moi, parmi vous quel est celui qui a assassiné mon père. Partez tous. Dans vingt-quatre heures vous retrouverez votre victime.

Tout le monde quitta le jardin. Isabelle se préparait à aller rejoindre le corps de son père. Heurtevent la retint brutalement.

— Tu as dit que tu avais obéi à ton père en sauvant ce scélérat. C'est vrai, car tu es sincère dans tes paroles, et cela t'a sauvé la vie... jusqu'ici.

Isabelle embrassa l'enfant qui pleurait en entendant la voix furieuse de son père, et qui s'apaisa.

— Vous avez confiance en mes paroles et non en ma conduite, je suis sincère en langage et hypocrite en action, dit-elle d'une voix dédaigneuse !

— C'est bon ! je m'entends. Tu ne connaissais pas ce scélérat, n'est-ce pas ? Dis-moi non, ah ! je t'en supplie. Tiens trompe-moi. Plus tard tu me diras toute la vérité. Mais aujourd'hui j'ai la cervelle à l'envers. Trompe-moi. Je sais que quand je te demanderai, tu me diras la vérité. Aujourd'hui, vois-tu, il s'agit de sauver la patrie, tu sais, de faire ce que tu désires. C'est à ça que je viens de passer ces deux dernières heures. C'est pour toi que je l'ai fait. Tu ne voudrais pas profiter de ce moment-là !... Non, tu ne connais pas ce jeune homme. Tu me le jures, n'est-ce pas. Jure-le. Tu sais bien, moi je ne lui en veux pas à ce pauvre diable d'aristocrate. Je comprends mieux aujourd'hui tout ce qu'on leur a fait souffrir. Tu vois, je suis comme tu désires. Non je ne lui en veux pas. Ils m'ont laissé ici avec toi dans l'idée que je vais te forcer à me dire où il est, par

où il s'est sauvé. Je ne te le demande même pas. Tu ne le connaissais pas avant, hein! Ce n'était pas un de tes anciens amis? Tu ne l'avais jamais vu, hein! Parbleu, je le savais bien.

Isabelle avait regardé ce pauvre fou, d'abord avec dédain. Puis la pitié avait effacé toute trace d'irritation de son beau visage. Elle embrassa son fils et tint ses regards obstinément fixés sur l'enfant.

Heurtevent s'éloigna. Il allait rentrer dans la maison. Il s'arrêta. Son front qui s'était éclairci redevint sombre.

— Au fond, dit-il, en revenant sur ses pas, tu ne m'as pas répondu. Tu ne l'avais jamais vu, n'est-ce pas?

Isabelle se tut et continua de sourire à son enfant, mais son sourire devenait moins franc.

— Réponds-moi, je le veux! Et réponds la vérité. Et jures que tu vas la dire tout entière. Tu ne l'avais jamais vu? Réponds, je te dis.

Il la tira et la força à le regarder.

— Oui, je l'avais vu.

— Ah! misère... Ah! oui! Ah! que je suis bête. Tiens, pardonne-moi. J'ai été tant secoué depuis ce matin. Puis il fait un orage de chien! Le soleil sur la tête toute la journée, tu comprends. Oui, oui, moi aussi, je comprends. Bête que je suis! mais là, bête! Oh! oui tu l'as vu, ce matin. J'y étais. Mais tu ne le connaissais pas auparavant, hein?

— Oui, je le connaissais!

— Ah! dit Heurtevent d'une voix qui devint tout brusquement sèche et âpre. Et tu le connaissais beaucoup?

— Laisse-moi. C'est assez de cet interrogatoire ridicule et déshonorant.

— Déshonorant! déshonorant! Et moi donc! Réponds, je le veux, toute la vérité, comme devant ton Dieu, devant tes prêtres hypocrites et fanatiques, qui t'ont élevée en te disant que ce n'est pas un crime de tromper un gueux, un vilain comme moi, un démocrate, un républicain! Réponds, je te somme de le faire, au nom de ton honneur et de celui de ton père, un autre fourbe d'aristocrate, lui aussi!

— Tais-toi! Je n'ai pas besoin de tant de prières pour dire la vérité, et ces fanatiques que tu accuses, fou que tu es, ce sont eux qui m'ont fait prendre en patience tes insolences et ton odieuse grossièreté. Tu oses insulter mon père, malheureux, et je tiens ton âme dans ma main! Tu oses insulter ma religion, la seule chose qui ait pu me tenir liée à ce tyran qui m'avait volée à moi-même et aux miens!

— Pas de phrases! Le connaissais-tu?

— Oui.

— Beaucoup?

— Beaucoup!

— C'était un de tes amis?

— C'était un de mes amis!

— Scélérate! infâme coquine. Tu pouvais mentir, tu ne l'as pas voulu. Tu as été trop heureuse de me tourmenter. C'est la dernière fois.

Il tira son sabre. Isabelle ne bougea pas; Heurtevent hésita. Il réfléchit un instant.

— Non, ce serait trop doux. Et puis tu ne dirais rien. Et ce lâche muscadin resterait libre. Ah! Fouquier-Tinville te fera bien parler, lui. Et puis tu souffriras.

Il se précipita comme un insensé jusque dans la cour. Elle était pleine encore.

— Citoyens, dit-il, je viens d'interroger la citoyenne. Son crime est trop grand pour que je la défende. C'est une infâme aristocrate. Elle tient tous les fils de la conspiration. Je la livre en holocauste sur l'autel de la patrie. Prenez-la, mais vite, vite, que je ne la voie plus! Emmenez-la en prison. Faites-la interroger par le président Dumas lui-même, par le plus malin de tous vos juges.

XII

COMMENT VALMER CONTINUA SON ODYSSÉE.

Un grand hurrah d'enthousiasme s'éleva. Une partie des citoyens voulait porter en triomphe Heurtevent, qui acquit ainsi un redoublement de cette popularité destinée à jouer un grand rôle dans les événements des jours suivants. Une autre partie se précipita dans le jardin.

On saisit Isabelle, qui n'opposa aucune résistance. Elle serra plus énergiquement l'enfant contre son sein, et le couvrit de baisers pour apaiser les larmes que tout ce tumulte lui faisait verser.

— Vous voyez bien que vous faites pleurer ce pauvre petit, dit-elle. Vous n'avez nul besoin d'avoir recours à la violence. Je vous suis.

Les cris s'arrêtèrent. Il n'y avait là aucun de ces misérables, aucune de ces ignobles créatures qui avaient pris la mission de pousser jusqu'à la férocité les instincts de la populace. On s'écarta.

Isabelle s'avança entre deux rangs de sectionnaires. Heurtevent, exaspéré, fou, brandissait son sabre et murmurait mille menaces.

Quand on arriva à la porte d'entrée, Isabelle se retourna.

— Crassus, dit-elle, en voyant le brave homme qui essuyait furtivement une larme derrière ses grandes lunettes, je vous recommande bien de m'apporter ce soir, à la prison, le linge de l'enfant.

— Ce sera fait, citoyenne, répondit une voix. C'est moi qui le jure, moi, Paul Pourvoyeur.

— La pitié convient aux âmes républicaines, se hâta d'ajouter le père.

Isabelle avait vu les yeux de son mari attachés sur elle avec une si étrange et si folle expression de fureur qu'elle le regarda de nouveau. Une impression triste couvrit son beau visage, qui était resté jusque-là calme et comme dédaigneux. Elle sembla réfléchir un moment.

— Citoyens, dit-elle brusquement, voulez-vous me permettre de dire un mot au... citoyen.

Elle s'avança rapidement vers lui, qui était resté seul au milieu de la cour.

— J'ai pitié de vous, dit-elle. Vous allez souffrir dans votre jalousie et dans votre amour pour moi. Vos remords ne tarderont pas à me venger. Oui, j'ai pitié de vous. Je pense que vous souffrirez plus encore de votre jalousie que de tout le reste. Eh bien ! je vous le dis, et je pense que vous ne voudrez pas en abuser : ce jeune homme, je l'ai aidé à se sauver parce qu'il est le fiancé de mon amie intime, Marie-Thérèse, que vous connaissez bien — elle était une de ces femmes que vous vouliez maltraiter rue du Regard — et je l'ai fait sauver, car ce soir même, à Meudon, il doit l'épouser.

Elle s'éloigna aussi vite qu'elle s'était approchée.

Le cortége se reforma et se dirigea, l'escortant, jusqu'au ci-devant couvent des Ursulines où siégeait le comité de la section. Paul suivait en chantant d'une voix railleuse la suite de la *Versaillaise :*

Jadis d'un oppresseur l'injuste tyrannie
Assouvissait sur nous sa fureur impunie
Et l'homme vertueux dans la captivité,
Soupirait pour la liberté.
Maintenant l'homme juste a brisé ses entraves :
Les Français, indignés de s'être vus esclaves,
Ne reconnaissent plus, en detestant les rois,
Que l'amour des vertus et l'empire des lois.

Heurtevent resta quelque temps immobile, hébété.

Puis il sembla se réveiller.

— Eh bien, s'écria-t-il, je vais savoir si c'est vrai. Oui, j'irai à Meudon. Et si c'est vrai, quand je devrais faire sauter Paris, je te délivrerai, Isabelle, et je me tuerai après. Je le jure sur l'autel de la Liberté.

Il resserra le ceinturon de son sabre et s'élança, suivi de Barthélemy, dans la direction de la barrière.

Crassus regarda avec étonnement autour de lui. Il vit qu'il était bien seul. Il alla refermer la porte d'entrée. Puis, d'un pas grave, il revint dans la maison.

Il s'assit à côté du corps du chevalier, étendu sur le carreau de la salle, à la fenêtre de laquelle le visage d'Isabelle apparaissait naguère encadré dans les vignes vierges. Il réfléchit quelque temps, secoua la tête; puis, tirant solennellement de sa poche le petit Horace de Westenius, il se mit à réciter sur un ton de mélopée grave et pieuse le *Carmen seculare*.

Le silence régnait dans le jardin jadis si bruyant.

Seulement, dans le voisinage d'un bouquet de grands arbres touffus, les moineaux francs piaillaient d'une façon désespérée, et se communiquaient avec étonnement les impressions que leur causait le voisinage de quelque monstre peu habitué évidemment à naître sur les arbres. Bientôt ils prirent leur volée en bandes effrayées qui protestaient furieusement.

Les branches s'agitèrent, un corps glissa le long du tronc du plus gros de ces arbres, de celui même au tronc duquel le moribond avait été un instant adossé. Un homme sauta sur ses pieds le sabre en main, et, s'adossant contre le tronc, il se mit en garde en murmurant:

— Tant pis. Je tombais de sommeil là-haut, de là-haut. Tiens, personne! Du sang, une chaise brisée, un silence profond. Ici, mon chien. Tiens, tu me reconnais. Ah! mais, c'est toi, oui, attends, oui, hé! Cadet. Ah! mon bon chien.

Le chien, qui avait été chien de garde au couvent des bénédictines, tournait autour de Valmer — on a deviné que c'était lui. — Celui-ci s'avança vers la muraille du fond.

— Il faut sortir d'ici, mon compagnon, et sans passer par la maison. Tu connais les êtres, toi, camarade. Voyons, tâchons de retrouver nos esprits et de chasser le sommeil. Il me semble que si je pouvais dormir tranquillement quatre heures, je vaincrais une armée de jacoquins et de robespierrots. Mais ne nous abandonnons pas à ce doux espoir. Voyons, Kéraudren — mais était-il bien déguisé avec sa poudre sur le visage! — Kéraudren m'a dit que mon signalement est donné partout, que toutes les barrières de Paris sont closes pour moi, et que tous nos refuges sont découverts. Bien! c'est-à-dire que je ne puis ni rester ni m'en aller, je suis comme Gros-Réné. Et je meurs de faim, de soif et de sommeil, je suis traqué par une ville entière de six cent mille habitants, et, à part un chien, je n'ai pas un seul ami, encore cet ami-ci est-il bien pauvre et de médiocre conseil. Hé! Cadet.

Le chien hurla doucement et s'en alla gratter une petite porte qui donnait sortie sur la rue La Caille.

— Tiens, tiens, tiens, je n'ai qu'un ami et déjà je le calomnie. C'est donc par là qu'on peut sortir, compagnon? Viendras-tu avec moi? Et puis où irons-nous? Tu ne sais pas. Eh bien! mon camarade, je n'en sais pas plus que toi. Il n'y a plus peut-être que la cachette près du cabaret de la Halle au blé qui ne soit pas découverte. Veux-tu que nous tentions la fortune? Tu n'es pas d'avis que nous restions plus longtemps dans le voisinage? Non. Allons. Attends que je voie ce qui se passe dans la rue.

Il monta dans un des arbres dont les branches retombaient sur la rue. La rue était déserte. De l'autre côté, en face de la petite porte, une brèche donnait entrée dans un parc, à ce qu'il sembla, du moins, à Valmer. Il redescendit.

— Veux-tu venir avec moi, compagnon?

Le chien fit le tour du jardin en furetant. Il alla flairer à la porte de la maison. On eût dit qu'il hésitait. Il secoua sa grosse tête hérissée, et revint vers Valmer.

— Bon, tu viens. Tu serviras à me déguiser, puisque tu n'es pas dans mon signalement. Mais tu vas être extrêmement prudent et plein de sang-froid. Au moindre aboiement, à la moindre indiscrétion, dame, mon pauvre Cadet, nous nous séparons. C'est par cette porte qu'il faut partir, hein?

Il ouvrit la petite porte, et, traversant la rue comme une flèche, il sauta par la brèche dans le parc, suivi du griffon.

CHARLES D'HÉRICAULT.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

La suite prochainement.

REVUE SCIENTIFIQUE

L'Académie des sciences et la fraternité des peuples.—Savants français et savants étrangers. — Bonaparte. — Le grand prix d'électricité décerné à un Anglais. — Séance annuelle de distribution des prix. — Lauréats de tous pays. — Le rang scientifique de la France. — Caractère du mouvement scientifique à notre époque. — Bilan de 1869. — Grands prix de mathématiques. — Prix d'astronomie. M. J. Watson. — Neuf astéroïdes nouveaux. — Prix de mécanique. M. Arson. — L'écoulement des gaz. — Concours de statistique. — M. le docteur Chenu et sa statistique médico-chirurgicale de la campagne d'Italie. — Rapport de M. Bienaymé. — statistique des conseils de prud'hommes, par MM. Magué et Poly. — *Guide du Verrier*, par M. Bontemps. — Concours de médecine et de chirurgie. — M. le docteur Junod. — L'air raréfié et l'air comprimé. — Influences atmosphériques. — Symptômes produits par le bain d'air condensé. — Rôle médical de l'air comprimé. — L'*Anatomie des régions*. — MM. von Luschka, Paulet et Sarazin. — Recherches sur la chorée, le rhumatisme et les maladies de cœur chez les enfants, par M. le docteur Roger. — M. le docteur Am. Maurin et le typhus des Arabes. — Recherches de M. le docteur Knoch sur le développement du bothriocéphale comparé à celui du tænia.—Le prix Bréant et la question du choléra.—Trois lauréats provisoires. — Prix des arts insalubres. — Rapports de MM. Chevreul, Payen et Combes.—L'enduit calorifuge de M. Pimont.—Les appareils de sauvetage de M. Charrière. — Histoire naturelle et physiologie. — Étude du *spirogyra*, par M. Famitzin.— Recherches de M. A.-F. Marion sur les nématoïdes non parasites marins. — Monographie de deux espèces d'ancées, par M. N. Wagner. — Les algues. — M. L. Rabenhorst. — M. Hermann Hoffmann. — Les bactéries, la fermentation, les maladies infectieuses et la génération spontanée. — Étude sur la truffe, par M. Henry Bonnet. — La culture de la truffe et le reboisement des montagnes.

Au-dessous des mots *Institut de France*, inscrits sur le fronton du palais Mazarin, on pourrait ajouter, en forme de devise, ceux-ci : *Fraternité des peuples et paix universelle*, que justifient en particulier les règlements et les usages de l'Académie des sciences. Pour cet illustre corps, en effet, comme pour la science même qu'il représente, l'humanité passe avant la patrie. Il est comme le sénat d'une grande république qui accepte pour citoyens tous les travailleurs de la pensée, tous les soldats du progrès intellectuel, sans leur demander quelle langue ils parlent, quelle partie de la terre ils habitent. Et quand la guerre éclate, quand les armées sont aux prises, quand les relations commerciales sont violemment interrompues, les membres de la cité savante ne laissent pas de poursuivre en commun leurs paisibles

conquêtes, d'échanger leurs idées, de se prodiguer leurs mutuels encouragements. On m'a montré, l'autre jour, à la séance de l'Académie, un savant italien (le P. Secchi), un savant russe (M. Struve, m'a-t-on dit), un savant allemand, facilement reconnaissable à son accent, mais dont je n'ai pu savoir le nom. C'étaient des associés, des correspondants de l'Institut, qui siégeaient parmi leurs confrères, parmi leurs *concitoyens* français, et recevaient d'eux un accueil cordial et fraternel.

On sait que l'Académie, dans les récompenses et les encouragements qu'elle décerne chaque année aux auteurs de travaux, de découvertes et d'inventions remarquables, ne fait point acception de nationalité, pas même lorsque la France est en guerre avec d'autres États. C'est là pour elle une loi inviolable, dont elle ne s'est jamais départie, et que Napoléon Ier avait lui-même hautement reconnue. Lorsqu'en 1801 (an X), étant premier consul, il voulut fonder un prix de 3,000 francs et un grand prix de 60,000 pour encourager les découvertes relatives à l'électricité, il décida que « les étrangers de toutes les nations seraient également admis au concours. » Or nous étions alors en guerre avec l'Europe. Le grand prix de 60,000 francs ne fut jamais décerné; mais le prix de 3,000 francs fut accordé, en 1808, à Humphry Davy, à un Anglais, à un citoyen de la nation que l'on considérait, à cette époque, comme notre irréconciliable ennemie!

L'Académie vient de montrer une fois de plus qu'elle entend demeurer fidèle à ces traditions libérales, et ne point laisser s'affaiblir les liens de mutuelle sympathie qui, en dépit des déchirements de la politique, unissent les savants de tous les pays. Sa séance solennelle de distribution des prix, pour le concours de 1869, coïncidait, à quelques jours près, avec la déclaration de guerre à la Prusse. La rupture entre la France et l'Allemagne du Nord était un fait accompli; les armées étaient en présence. C'était le lundi, 11 juillet dernier. Or il est curieux de noter que, cette fois, plus peut-être qu'on ne l'avait jamais vu, le nombre des étrangers ayant obtenu des récompenses de l'Académie est considérable, et que parmi eux on compte plusieurs savants prussiens; ce qui prouve sans doute en faveur de la haute impartialité des juges, mais non, hélas! en faveur de l'élévation du niveau scientifique en France. Ce n'est pas d'hier, au surplus, il faut bien le dire, que notre infériorité relative, en matière scientifique, est devenue évidente pour tous ceux que n'aveugle pas la vanité nationale. Nous avons laissé échapper de nos mains le sceptre conquis à la fin du dix-huitième et au commencement du dix-neuvième siècle par tant d'immortels génies. Ce qui peut nous consoler, c'est qu'au fait on ne saurait dire que ce sceptre ait été repris par une autre nation, et qu'entre celles qui marchent aujourd'hui à la tête du progrès scientifique, la prééminence se déplace et se partage de telle sorte, qu'on ne saurait assigner à aucune la suprématie. Le mouvement d'ailleurs s'est généralement ralenti, et en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en Russie, non plus qu'en France, on n'a vu

se produire, dans ces derniers temps, aucun de ces grands événements qui, comme les travaux de Galilée, de Pascal, de Torricelli, de Lavoisier, de Monge, de Laplace, de Volta, de J. Watt, de Davy, de Gay-Lussac, de Cuvier, de Geoffroy Saint-Hilaire, ouvrent à la science des horizons nouveaux et font époque dans ses annales. Le bilan de 1869 est assez maigre. Plusieurs des commissions chargées par l'Académie de désigner les lauréats des divers concours se sont trouvées dans un embarras qui n'était pas ce qu'on appelle vulgairement « l'embarras du choix. » Quelques-unes ont dû renoncer pour cette fois à décerner des récompenses dont aucun des candidats ne s'était montré digne. Il en est enfin qui n'ont même pas eu ce souci et ce regret, et dont la tâche s'est réduite à constater l'absence de concurrents.

La commission du grand prix de mathématiques n'avait reçu qu'un seul mémoire sur le sujet proposé pour 1869 : *Perfectionner en quelque point essentiel la théorie du mouvement des trois corps qui s'attirent mutuellement, etc.* Ce mémoire, tout en « révélant chez son auteur des qualités éminentes et un talent mathématique d'un ordre élevé, » n'a pas paru remplir suffisamment les conditions du programme, et le concours a été ajourné.

La commission du grand prix de sciences mathématiques (l'Académie distingue, je ne sais pourquoi ni comment, les *mathématiques* des *sciences mathématiques*) n'a pas été plus heureuse. Deux mémoires présentés ont été rejetés. Il s'agissait de *discuter complétement les anciennes observations d'éclipses qui nous ont été transmises par l'histoire, en vue d'en déduire la valeur de l'accélération séculaire du moyen mouvement de la lune, etc., etc.*

Le prix d'astronomie (médaille Lalande) a été obtenu par un astronome américain, M. James Watson, à qui l'on doit la découverte de neuf astéroïdes, dont huit ont été observées par lui dans le court espace d'une année.

De savantes recherches sur l'écoulement des gaz dans de longues conduites ont valu à M. Arson, ingénieur en chef de la Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz, le prix de mécanique fondé par M. de Montyon.

Le concours de statistique a fourni à M. Bienaymé le sujet d'un intéressant rapport, qui débute par ces paroles empruntées au divin Platon : « Les observations ont créé les sciences, et l'expérience dirige la vie des hommes selon la science; l'inexpérience la mène au hasard. » Citation heureusement choisie pour justifier l'importance et l'utilité de la statistique, qu'on pourrait appeler « l'expérience enregistrée méthodiquement. » La statistique, c'est aussi la leçon des chiffres; mais cette leçon, pour se dégager d'une façon lumineuse de l'analyse des faits, exige plus de savoir et de talent qu'on ne le pense communément. « C'est, dit M. Bienaymé, une immense comptabilité à établir, à diriger scientifiquement, ou

plutôt ce sont des comptabilités très-différentes les unes des autres à suivre avec persévérance pour chaque nature de faits. Il faut tout enregistrer d'avance, car on ne refait pas la statistique du passé. » Aussi les bonnes statistiques sont-elles fort rares; d'autant que ce genre de travail est fort ingrat en lui-même et procure à celui qui s'y livre aussi peu de gloire que de profit. Les ouvrages de statistique ne se vendent guère et ne sont appréciés que par un bien petit nombre d'hommes d'étude; leurs auteurs n'ont d'encouragements et de récompenses à attendre que de quelques sociétés savantes et de philanthropes tels que l'illustre Montyon. C'est Montyon, en effet, qui a fondé le prix annuel de statistique, consistant en une médaille d'or de la valeur de *quatre cent cinquante-trois francs* (singulier chiffre!), que l'Académie des sciences a mission de décerner. Ce prix a été obtenu, cette année, par M. le docteur Chenu, pour sa *Statistique médico-chirurgicale de la campagne d'Italie en* 1859 *et* 1860. On se rappelle que déjà M. Chenu avait reçu la même récompense pour un travail semblable sur la campagne de Crimée, et j'ai signalé, dans une de mes précédentes revues, la récente publication d'un volume renfermant, sous ce titre : *De la mortalité dans l'armée*, l'abrégé de ces deux grands ouvrages, qu'il est, hélas! si opportun de recommander aujourd'hui à l'attention des hommes spéciaux et de tous les esprits sérieux. La tâche que M. Chenu s'est imposée n'est pas seulement celle d'un statisticien exact et patient, mais aussi celle d'un observateur et d'un historien. « Les deux volumes qu'il publie sur les combats de nos soldats en Italie, dit le savant rapporteur, offrent le même intérêt saisissant, au point de vue historique de la campagne et au point de vue des résultats chirurgicaux. Le lecteur s'y laissera entraîner, car la chronique de l'armée, quelque simplement qu'elle soit racontée, met en évidence l'héroïsme de nos troupes. Après l'avoir lue, nul ne prendra pour des lieux communs les louanges qui reviennent si souvent dans nos histoires et dans nos chants patriotiques : ce ne sont pas de vains mots. Malheureusement la gloire n'est achetée qu'à haut prix; la vaillance paye ses gloires parfois bien chèrement. On n'en est que trop convaincu en parcourant, même rapidement, la partie chirurgicale, c'est-à-dire presque tout l'ouvrage. » Mais ce que la commission a eu surtout à appécier, c'est l'exactitude des faits nombreux recueillis et classés par M. Chenu, et desquels il résulte que la campagne d'Italie a coûté à la France moins qu'on n'aurait pu le craindre; beaucoup moins, toute proportion gardée, que n'avait coûté la campagne de Crimée; incomparablement moins aussi, on peut déjà l'affirmer, que ne coûtera la guerre actuelle. L'armée d'Italie, en effet, n'a perdu, au total, que 8,674 hommes, tués sur le champ de bataille, disparus ou morts de maladie ou des suites de leurs blessures. Or le nombre des blessés s'était élevé à 20,000. « D'après divers renseignements, ajoute le rapport, l'auteur évalue à 2,800 morts ou disparus les pertes de l'armée sarde, qui avait eu 4,922 blessés. Les pertes

de l'ennemi sont nécessairement bien supérieures. On manque toutefois de renseignements positifs à ce sujet. Les morts sur le champ de bataille seraient au nombre de 5,400. Mais les hommes disparus excéderaient 17,000, dont une grande partie, sans doute, se retrouveraient parmi les prisonniers. Les blessés et les malades excéderaient 40,000. »

La commission des prix de statistique a distingué encore, parmi les ouvrages assez nombreux soumis à son jugement, un mémoire de MM. Magué et Poly, intitulé : *Données générales d'une statistique des conseils de prud'hommes*, et un volume de M. Bontemps, le *Guide du verrier*. Elle a accordé aux auteurs des mentions honorables.

Je passe sous silence, pour abréger, plusieurs rapports dont l'analyse et les conclusions n'offriraient que peu d'intérêt. La médecine, la chirurgie, l'hygiène, la salubrité tiennent une large place dans la série des concours académiques. Les concurrents ici ne manquent pas, et les commissions ont fort à faire d'examiner, de comparer et de classer tous les ouvrages et mémoires relatifs à l'art si difficile et si complexe de préserver la vie humaine. Il nous serait impossible d'analyser même sommairement tous les rapports dont les recherches de cet ordre ont fourni cette année le sujet. Quelques-uns sont fort longs. Le plus étendu est, je crois, celui qui a été présenté par M. Brongniart, au nom de la commission pour le grand concours de médecine et de chirurgie institué par Montyon. Cette fondation permet de récompenser libéralement plusieurs concurrents à la fois, et l'Académie a pu distribuer cette année un prix de 2,500 francs et deux autres de 2,000 francs ; trois mentions honorables, corroborées chacune par un don de 1,500 francs, et trois autres par un encouragement de 1,000 francs, sans compter deux « citations sans argent. »

C'est M. le docteur Junod qui a obtenu le premier prix, pour ses travaux relatifs aux effets physiologiques et à l'emploi thérapeutique de l'air raréfié et de l'air comprimé. Cette médication a reçu le nom d'*aérothérapie ;* elle consiste essentiellement dans l'emploi de bains d'air comprimé. M. le docteur Junod est, en outre, l'inventeur de grandes ventouses qui portent son nom, et dont M. Serres avait fait ressortir, en 1835, dans un rapport sur les prix de médecine et de chirurgie, les puissants et remarquables effets. C'est en appliquant à un appareil de dimensions beaucoup plus considérables le mécanisme très-simple de ces ventouses, que M. Junod obtient des bains d'air comprimé ou d'air raréfié dans lesquels la pression peut être augmentée ou diminuée à volonté. La personne qui se soumet à l'expérience éprouve ainsi tour à tour, selon qu'il lui convient, les phénomènes que ressentent les aéronautes lorsqu'ils nagent dans les couches supérieures de l'atmosphère, ou ceux qui se produisent chez le plongeur enfermé sous sa cloche.

Les effets de l'air raréfié sont bien connus : les aéronautes, les voyageurs qui ont gravi les sommets des hautes montagnes les ont maintes fois

décrits. Mais ceux de l'air condensé le sont beaucoup moins. Les personnes sensibles aux influences atmosphériques peuvent cependant, jusqu'à un certain point, se faire une idée des uns et des autres. Ces influences, à la vérité, sont de plusieurs sortes; il n'est pas toujours facile d'analyser les sensations qu'elles produisent et de les rapporter à leurs causes respectives. La chaleur ou le froid, l'humidité ou la sécheresse, l'électricité et sans doute aussi le magnétisme, ont leur part dans les symptômes physiologiques que peuvent déterminer chez l'homme les divers états de l'atmosphère; mais la pression barométrique y est aussi pour beaucoup. Or, en général, lorsque le baromètre baisse, c'est-à-dire lorsque la pression de l'air diminue, les personnes nerveuses, et plus encore celles dont l'appareil circulatoire n'est pas en parfait équilibre, en sont averties par un malaise très-appréciable; elles éprouvent de la lassitude, des douleurs même dans les membres inférieurs; quelquefois il y a œdème des extrémités, bouffissure de la face; la respiration est pénible et le pouls irrégulier; l'appétit diminue, les fonctions cérébrales et l'innervation sont plus ou moins troublées. Par contre, à mesure que, sous une pression atmosphérique croissante, le mercure remonte dans le tube barométrique, la gêne et l'oppression se dissipent pour faire place à un état de bien-être très-marqué. Les fluides et les gaz de l'économie, tout à l'heure dilatés, retrouvent leur équilibre normal; les tissus se raffermissent et reprennent leur souplesse; la respiration redevient facile et la circulation se rétablit. On se meut plus à l'aise dans cet air qui semble plus léger, et qui est, en réalité, plus lourd. Il est aisé de concevoir, d'après cela, que des phénomènes physiologiques semblables se reproduisent, mais d'une manière bien plus accentuée, au sein d'une atmosphère fortement condensée. C'est ce qui a lieu.

« Lorsqu'on augmente de moitié la pression naturelle de l'atmosphère, dit M. le docteur Junod, la membrane du tympan, refoulée vers l'oreille interne, devient le siége d'une pression incommode qui, toutefois, se dissipe peu à peu à mesure que l'équilibre se rétablit, probablement par l'introduction de l'air condensé dans la caisse du tympan, à travers la trompe gutturale. Le jeu de la respiration se fait avec une facilité nouvelle; la capacité du poumon pour l'air semble augmenter; les inspirations sont grandes, et moins fréquentes que dans l'état ordinaire, et, au bout de quinze minutes, une chaleur agréable se fait sentir dans la poitrine. La circulation du sang paraît modifiée; le pouls est plein et se déprime difficilement; le calibre des vaisseaux superficiels diminue et peut même s'effacer complétement; de sorte que le sang, dans son retour vers le cœur, suit la direction des veines profondes. Les fonctions intellectuelles sont excitées; l'imagination est vive, les pensées s'accompagnent d'un charme particulier, et, chez quelques personnes, il se manifeste une sorte de délire, d'ivresse. Le système musculaire partage cet accroissement d'activité; les mouvements

sont faciles, énergiques, et semblent plus assurés. Les actes digestifs et toutes les sécrétions, particulièrement celles de la salive et de l'urine, s'exercent avec facilité. On dirait que le poids du corps est diminué d'une manière sensible : du moins telle est la sensation qu'éprouve la personne renfermée dans l'appareil de condensation. »

Ces phénomènes sont sans doute fort curieux, mais ils étaient, je le répète, assez faciles à prévoir. On se demande d'ailleurs de quelle utilité pratique ils pourront être pour l'art de guérir, et dans quels cas M. le docteur Junod compte en tirer parti. Sur ce point si important, le rapporteur ne s'explique point. Il est bien permis d'admettre que les bains d'air comprimé procureraient quelque soulagement aux personnes affectées de dilatations du cœur ou des vaisseaux sanguins; mais ce soulagement ne durerait qu'autant qu'elles seraient enfermées dans l'appareil, et il y aurait lieu de craindre que le retour à l'air libre n'amenât chez elles une réaction funeste. Je crois volontiers qu'on s'habituerait à vivre sous une pression bien supérieure à la pression normale, beaucoup plus aisément que sous une pression inférieure; mais M. Junod n'a pas, que je sache, trouvé le moyen de faire vivre ses malades dans l'air condensé, à moins de les condamner du même coup à un emprisonnement perpétuel dans une caisse de 2 ou 3 mètres cubes; ce qui est impraticable. En résumé, ses expériences peuvent être considérées comme n'offrant qu'un intérêt purement spéculatif, et elles eussent été mieux placées dans un concours de physiologie expérimentale que dans un concours de médecine et de chirurgie.

Parmi les autres savants auxquels la commission a décerné des récompenses et des encouragements, il faut citer M. le docteur von Luschka, professeur à l'université de Tubingue, et MM. Paulet et Sarazin, tous trois auteurs de remarquables mémoires et ouvrages sur l'anatomie dite *des régions*, ou anatomie topographique, appelée aussi justement anatomie médico-chirurgicale, à raison des données précieuses qu'elle fournit à la médecine et à la chirurgie. Les travaux de M. von Luschka sont extrêmement variés; mais le rapport signale comme de véritables découvertes en matière de science anatomique plusieurs détails relatifs à la structure intime de la membrane muqueuse de l'arrière-bouche, de ses glandes et de ses follicules clos, ainsi que l'étude des dispositions que présente, aux divers âges, la voûte du pharynx, siége ordinaire des tumeurs dites *polypes naso-pharyngiens*. L'œuvre de MM. Paulet et Sarazin est plus générale : c'est un *traité* embrassant toutes les parties de l'anatomie topographique, et formant un volume grand in-8°, avec atlas.

M. le docteur Roger s'est livré à des recherches cliniques d'une grande valeur sur la chorée, le rhumatisme et les maladies du cœur chez les enfants.

M. le docteur Amédée Maurin, l'un des médecins de notre armée d'Afrique,

a décrit dans tous ses détails une maladie épidémique qui a sévi en 1868 en Algérie, dans le Maroc, la Tunisie et la régence de Tripoli, et qu'on a désignée sous le nom de *typhus des Arabes*. Cette épidémie paraît n'être qu'un fait accidentel survenu à la suite de l'horrible famine qui a désolé naguère la région la plus septentrionale du continent africain. Selon l'auteur, le typhus des Arabes provient d'*un miasme produit par l'organisme humain, descendu à un certain état de débilité qui favorise la désorganisation des tissus et communique une virulence spéciale aux émanations passant du corps de l'homme dans l'atmosphère ambiante*. L'honorable rapporteur de la commission académique cite, sans commentaire et sans l'accompagner d'aucune remarque critique, cette explication, qui pourrait s'appliquer d'une manière aussi peu satisfaisante à n'importe quelle maladie épidémique. S'il s'en contente, en vérité, il n'est pas difficile. Qu'est-ce que le *miasme* dont parle M. le docteur Maurin? Et d'abord, qu'est-ce qu'un miasme? Qu'est-ce encore que ces *émanations* auxquelles l'état de débilité de l'organisme communique une *virulence spéciale?* On ne peut vraiment lire ce langage sans songer aux dissertations de Sganarelle et sans être tenté de conclure à sa façon : « Et voilà justement ce qui fait — que les Arabes ont le typhus. » Ce n'est pas, j'imagine, cette partie pathogénique du travail de M. Maurin qui lui a valu les encouragements de l'Académie, mais plutôt les observations cliniques et les études d'anatomie pathologique auxquelles il s'est livré pendant un an, avec autant de patience que de dévouement.

Les recherches de M. Knoch, chirurgien en premier de l'hôpital militaire de Saint-Pétersbourg, ont un caractère plus scientifique. Elles portent sur un point important de zoologie médicale : l'histoire naturelle du bothriocéphale (*bothriocephalus latus*), grand ver intestinal que sa forme, sa structure et ses dimensions avaient fait d'abord confondre avec les *tænias*, sous le nom de *tænia lata*. Les tænias sont des animaux fort étranges, dont les métamorphoses, les migrations et le mode de reproduction ont mis longtemps en défaut la clairvoyance des observateurs et des expérimentateurs les plus habiles. On sait enfin, depuis quelques années, qu'avant de se développer sous forme de longs vers rubannés dans l'intestin de l'homme, ils vivent d'abord à l'état de *scolex* dans les organes de certains animaux, notamment du porc et du mouton. C'est en mangeant la chair ou les abats de ces animaux que l'homme et le chien introduisent dans leur appareil digestif ces *scolex* qui, une fois là, se transforment en vers cestoïdes ou *strobilaires*. Chacun de ces vers est composé d'une série de segments (*proglottis* ou *cucurbitains*), s'ajoutant bout à bout presque indéfiniment, de manière à former une sorte de chapelet qui a quelquefois plusieurs mètres de long. Ces *cucurbitains* ou articles de tænia se détachent du reste facilement, et sont rejetés de temps à autre avec les fèces. Or chacun d'eux, — chose prodigieuse ! — est un être à la fois mâle et femelle, qui

se féconde lui-même et engendre des myriades d'œufs propres à la reproduction d'autant de *scolex* destinés à devenir à leur tour, les circonstances aidant, des tænias complets. Il suffit pour cela que ces œufs soient avalés par un mouton, un porc ou quelque autre animal.

Cela posé, l'analogie donnait à croire que le bothriocéphale, très-voisin du tænia, devait passer par des phases de développement à peu près semblables. Cependant on ne le connaissait qu'à l'état parfait ou strobilaire. On savait bien que ses segments ovifères étaient rejetés de la même façon que ceux du tænia; mais comment les embryons provenant de ces œufs parvenaient-ils à se loger dans le corps humain? Voilà ce qui intriguait grandement les naturalistes. MM. Paul Gervais et van Beneden avaient bien, dès 1859, émis l'idée que le mode de propagation et les conditions d'éclosion de cette espèce de cestoïde différaient de ce qu'on observe chez les tænias; que probablement ils ne s'enkystaient pas comme ceux-ci, et qu'ils accomplissaient toute leur évolution dans les organes de l'homme ou de l'animal chez lequel ils avaient une fois pénétré. Mais ce n'était là qu'une supposition probable. Il était réservé au docteur Knoch de donner à cet égard des notions exactes, tout à fait conformes, d'ailleurs, à l'hypothèse *a priori* de MM. Gervais et van Beneden. M. Knoch a établi qu'en effet l'embryon du *bothriocephalus latus* ne subit pas de métamorphose particulière comparable à celle du tænia; qu'il ne passe pas par l'état de cysticerque avant de se changer en ver rubanné adulte. Cette découverte méritait bien la récompense que le savant médecin russe vient de recevoir de l'Académie des sciences de Paris.

Parlerai-je du concours pour le fameux prix Bréant? A quoi bon? La question n'a pas avancé d'u seul pas. L'Académie n'a pas encore trouvé à se débarrasser du fardeau de cent mille francs que l'estimable philanthrope lui a mis sur les bras; et c'est, on peut le croire, pour l'acquit de sa conscience qu'elle a, cette année encore, partagé les 500 francs formant l'intérêt de ce capital entre trois des vingt-cinq concurrents entrés en lice, à savoir : M. le docteur Fauvel, auteur d'un ouvrage : *l'Étiologie et la prophylaxie du choléra;* M. le docteur Preschel, qui a soumis au jugement de la commission des *Études géographiques et scientifiques sur les causes et les sources du choléra asiatique*, et M. le docteur Dukerley, qui se présentait avec une simple notice sur les mesures de préservation prises à Batna en 1867. Batna et ses environs furent alors, pendant deux mois, préservés de l'épidémie qui ravageait les territoires voisins. Cette immunité fut-elle réellement dué aux moyens prophylactiques employés par M. Dukerley? — Qui sait?... Et quelles étaient ces mesures? Le rapport n'en dit mot. Un quatrième concurrent, M. le docteur Géry père, pour sa statistique des décès causés par le choléra, en 1865 et 1866, dans le quartier Folie-Méricourt, a dû se contenter d'une « citation honorable. »

Le concours pour le prix « des arts insalubres » (fondation Montyon) a

donné lieu à trois rapports distincts : un rapport général, de M. Chevreul, et deux rapports particuliers : l'un, de M. Payen, sur l'enduit calorifuge plastique de M. Pimont ; l'autre, de M. Combes, sur les appareils de sauvetage pour les incendiés, de M. Carrière. « M. Pimont, nous dit le rapport de M. Payen, s'occupe depuis plus de douze ans d'amoindrir les déperditions de chaleur qu'occasionnent, dans les diverses industries, soit l'évacuation de liquides rejetés bouillants ou encore très-chauds, soit les vapeurs d'échappement des chaudières ou machines, soit enfin le rayonnement des surfaces des chaudières ou conduites d'eau, de vapeur et d'air laissées à nu ou mal envoloppées. » Le but poursuivi par M. Pimont était donc à la fois économique et hygiénique, puisqu'il consistait à diminuer la dépense de combustible, et à préserver les ouvriers de l'incommodité et des dangers qui résultent pour eux du voisinage ou du contact de corps portés à une très-haute température. Or le roblème n'était pas d'une solution aussi facile qu'on serait tenté de le croire au premier abord. Il fallait trouver, pour recouvrir la surface des conduits, des chaudières et des récipients contenant des liquides, des vapeurs, des gaz chauffés ou surchauffés, une substance à la fois adhérente, solide et conduisant très-mal le calorique : conditions qui presque toujours s'excluent plus ou moins. M. Pimont s'est arrêté enfin à une composition dont il enveloppe les tuyaux des chaudières et des étuves. Cette composition renferme des doses à peu près égales d'argile en pâte, de tourteau de graines oléagineuses en pâte également, de résidus d'huile provenant des appareils à épuration, de dégras de peaux, de bourre de poils, de poussier de charbon, de suie et de sciure de bois. On mélange ces ingrédients de manière à en former une sorte de mastic, qui s'oppose assez bien au rayonnement des vaisseaux qu'il enveloppe. Convenons toutefois que douze années de recherches pour arriver à une invention aussi peu... transcendante, c'est beaucoup.

Quant aux appareils de sauvetage de M. Charrière, ce que nous avons à leur reprocher, c'est de n'offrir qu'un rapport bien éloigné avec les *arts insalubres* dont Montyon avait en vue l'amélioration. Je sais bien qu'on peut, à la rigueur, ranger la fonction des sapeurs-pompiers au nombre des arts sinon insalubres, au moins dangereux, et qu'en leur rendant la tâche plus facile au moyen d'appareils convenables, on diminue d'autant les périls auxquels ils s'exposent avec un si louable dévouement. Mais les appareils de M. Charrière sont précisément destinés à fournir aux incendiés le moyen de se sauver eux-mêmes, sans attendre des secours extérieurs souvent trop tardifs et, par suite, impuissants. L'inventeur suppose le cas le plus ordinaire : celui où les habitants de la maison en proie aux flammes n'ont déjà plus d'autre issue que les fenêtres. Les procédés qu'il propose sont simples ; mais le rapport qui en donne la description sommaire remplit encore cinq des grandes pages in-4° du *Compte rendu* de l'Académie, et l'analyse de ce travail nous obligerait à dépasser de beaucoup les limites

raisonnables de cette revue. Au surplus, M. Charrière a publié une notice très-détaillée sur ses appareils, accompagnée de nombreuses figures[1]. Qu'il me suffise de dire que la commission a été unanime pour accorder à M. Charrière un prix de 2,500 francs. Elle a exprimé en outre l'opinion qu'il serait « très-avantageux, dans l'intérêt de la sûreté publique, » que l'appareil à poulie demi-fixe, pouvant s'adapter à toute sorte de fenêtre, fût déposé en quantité suffisante dans les lycées, les hôpitaux, les casernes, etc.

Les naturalistes et les physiologistes qui se sont présentés au concours de 1869 semblent s'être donné le mot pour choisir comme sujets de leurs études des végétaux et des animaux de l'ordre le plus infime. Il est vrai que, pour tout vrai savant, il n'y a pas, à proprement parler, d'êtres infimes, et l'algue la plus imperceptible, le moindre animalcule sont aussi dignes de considération que le chêne orgueilleux ou le colossal éléphant. Il ne faut donc pas s'étonner si l'Académie a accordé, cette année, le prix de physiologie expérimentale à M. Famitzin, pour ses recherches relatives à l'organisation du *Spirogyra* (espèce de conferve), à l'accroissement de ses cellules et à l'action de la lumière sur la matière verte. Un prix d'histoire naturelle, le prix Bordin, a été partagé entre deux concurrents : M. A. F. Marion, préparateur à la Faculté des sciences de Marseille, auteur de *Recherches zoologiques et anatomiques sur des nématoïdes non parasites marins*, et M. N. Wagner, professeur à l'université de Kazan, auteur d'une *Monographie de deux espèces d'Ancées* (petits crustacés isopodes) *du golfe de Naples*.

Le prix Desmazières, destiné « à l'auteur français ou étranger du meilleur ou du plus utile écrit sur tout ou partie de la cryptogamie, » a été de même partagé entre MM. Louis Rabenhorst, de Dresde, et M. Hermann Hoffmann, de Giessen. Le premier a publié à Leipzig, de 1864 à 1868, une grande monographie des algues d'eau douce et d'eau sub-marine d'Europe. Le second a soumis à l'appréciation de l'Académie un mémoire sur les bactéries, êtres microscopiques qu'on avait d'abord pris pour des animaux, et qui sont aujourd'hui annexés au règne végétal. Peut-être ne sont-ils, en réalité, ni animaux ni végétaux, et serait-il préférable de laisser la question indécise, en les désignant sous le nom d'organismes élémentaires. Il n'en est pas, en tout cas, de plus simples et de plus ténus; ce qui ne les empêche pas de jouer dans la nature un rôle très-important, puisque leur histoire se rattache d'une manière intime à celle des phénomènes de fermentation et de putréfaction. On a voulu, en outre, voir dans les bactéries les agents producteurs de diverses maladies infectieuses ou épidémiques: charbon, typhus, choléra, etc. Enfin ces proto-organismes sont de ceux que les partisans et les adversaires de la génération spontanée

[1] Brochure in-8. Chez H. Plon, 8, rue Garancière.

ont fait le plus souvent intervenir dans leurs expériences et dans leurs dissertations. M. Hoffmann, pour son compte, déclare que ses observations sont à tous égards défavorables à l'hypothèse de la génération spontanée. Les bactéries, d'ailleurs, ont, selon lui, des caractères morphologiques trop précis pour qu'on soit autorisé à n'y voir que des formations rudimentaires, inconsistantes. « Ce sont des êtres achevés, qui ont, à l'égal des plus nobles créatures, des ancêtres et une postérité. »

Un dernier prix offert, comme le précédent, aux amateurs de cryptogames, le prix Thore, a été obtenu par M. Henri Bonnet, auteur d'un livre intitulé : *la Truffe ; étude sur les truffes comestibles, au point de vue botanique, etc.* Tous les gastronomes sauront gré à l'Académie des encouragements qu'elle accorde à l'étude et surtout à la culture de la truffe. Car cette culture est décidément instituée, et monsieur — je me trompe, — messieurs Bonnet (ils sont deux : le père et le fils) n'y ont point nui, au contraire. Grâce à eux, il y a maintenant des truffières artificielles. Les procédés suivis dans cette nouvelle culture ne sont guère qu'empiriques ; la question de la génération et de la reproduction des truffes n'est pas encore résolue ; mais on est sur la voie, et en attendant que satisfaction soit donnée à la science pure, c'est bien quelque chose que d'avoir trouvé au problème pratique un commencement de solution. Les gourmands ne seront pas seuls à s'en réjouir. C'est une œuvre agréable aussi aux agriculteurs : *gratum opus agricolis.* Un homme très-compétent en pareille matière n'a pas craint d'affirmer que « la culture de la truffe aurait probablement plus d'efficacité pour le reboisement des montagnes du midi de la France que la crainte des inondations et tous les encouragements de l'administration des forêts. »

ARTHUR MANGIN.

MÉLANGES

HISTOIRE DU DROIT CRIMINEL DE L'ESPAGNE

Par Albert du Boys, ancien magistrat, pour faire suite à l'*Histoire du droit criminel des peuples modernes*, du même auteur [1].

Les lecteurs du *Correspondant* connaissent déjà la grande œuvre historique et juridique entreprise par M. Albert du Boys et le succès avec lequel il s'est jusqu'à présent acquitté de cette importante et laborieuse tâche. Ils peuvent se rappeler qu'envisageant dans son ensemble la marche suivie par la législation criminelle parmi les nations modernes, et y reconnaissant des phases diverses et successives, il a défini et caractérisé les deux premières sous les noms de période *barbare* et de période de *prépondérance ecclésiastique*. De là il a passé à la période *féodale*, qu'il a étudiée d'abord en France, en Allemagne et en Italie, pays rapprochés entre eux par le voisinage, par de nombreuses relations et par de plus ou moins grandes analogies dans les idées et dans les mœurs. L'Angleterre, plus isolée par sa situation insulaire et marquée par la conquête normande d'un caractère spécial, demandait à être considérée à part; il lui a consacré tout un volume riche de faits peu ou mal connus et de judicieuses observations. C'est maintenant le tour de l'Espagne qui offre, elle aussi, un aspect très-original, et où le progrès normal a été troublé dans son cours par l'invasion des Mores et par les longs efforts des chrétiens pour recouvrer leur indépendance.

On s'est même demandé s'il n'y avait pas eu interversion complète de l'ordre accoutumé, si l'Espagne n'était pas retombée aux huitième et neuvième siècles dans un état relatif de barbarie, et n'avait pas dû recommencer à parcourir les divers degrés de civilisation par lesquels passent tous les peuples. Mais ce système, qui place après la féodalité une nouvelle période de prépondérance ecclésiastique caractérisée par le règne de l'in-

[1] 1 vol. in-8. Paris, Durand et Pédone Lauriel, 1870.

quisition, n'est pas admis par M. du Boys, qui ne voit pas dans ce retour d'influence théocratique un produit naturel de l'état de la société, mais une création artificielle du pouvoir absolu s'appuyant en Espagne sur la religion comme ailleurs sur les corps judiciaires et sur le droit romain, et attentif à garder dans sa main un instrument façonné à son usage et principalement destiné à l'établissement de l'unité politique et au triomphe de la centralisation. Il réserve au surplus cette intéressante question pour un travail particulier, et ne s'occupe aujourd'hui que du droit criminel qui s'est formé dans la péninsule sous l'empire de la féodalité, mais qui a survécu à ce régime ; car plusieurs de ses règles les plus contraires aux idées modernes ont subsisté jusqu'à nos jours[1].

Comment la féodalité s'est-elle établie en Espagne? Y a-t-elle été, malgré le peu de communications que les premiers défenseurs de la nationalité ibérique cantonnés dans les montagnes des Asturies devaient avoir avec les autres peuples chrétiens, y a-t-elle été importée d'au delà des Pyrénées? Ou faut-il en voir le germe déposé avec le sentiment de l'indépendance personnelle commun à tous les barbares dans le sang de la race Wisigothique, comprimé mais non éteint par la législation théocratique et monarchique des conciles de Tolède, et se développant, non comme dans les contrées jadis soumises au sceptre de Charlemagne par l'affaiblissement progressif et par le démembrement de la puissance unitaire, mais par l'effort d'une lutte qui met en relief les individualités les plus énergiques, tout en leur faisant sentir le besoin de se grouper autour d'une autorité plus nominale que réelle qui leur serve de point de ralliement sans restreindre sérieusement leur liberté? L'auteur touche à ce problème et semble incliner vers la dernière solution lorsqu'il recherche dans un texte du *forum judicum* relatif aux rapports résultant du patronage l'origine de principes qui ont prévalu à l'époque féodale[2]; mais je regrette un peu, je l'avoue, une discussion plus approfondie dans laquelle il eût apporté tant de lumières et un jugement si sûr.

Ce qui lui paraît certain, bien qu'on l'ait contesté, c'est que l'empreinte féodale se retrouve dans les institutions de tous les États dont la réunion a formé la monarchie espagnole. Elle est seulement moins marquée dans certains d'entre eux que dans d'autres, et la Castille notamment présente une organisation qui se distingue par des différences assez sensibles de

[1] Ainsi, la torture et la confiscation n'ont été abolies qu'en 1812 par les cortès, et en 1817 par Ferdinand VII; des pénalités d'une sévérité draconienne ont duré plus longtemps encore, jusqu'à la promulgation du code de 1843 (page 72[illegible]).

D'un autre côté, le traité d'extradition conclu entre l'Espagne et la France le 26 août 1850 porte encore l'empreinte de l'ancien droit d'asile dans la clause qui stipule l'exemption de la peine de mort pour le criminel réfugié dans certaines églises privilégiées (p. 228), et un fait de la même époque montre le souverain rendant hommage au principe d'après lequel le Cid n'avait pu obtenir sa grâce qu'avec le consentement de Chiméne (p. 413).

[2] Page 37.

celle du baronnage français ou allemand. Le seigneur n'y est pas lié envers le vassal par un contrat réciproque qui donne à celui-ci des garanties assurées, et tous les seigneurs y jouissent de droits égaux au lieu d'être subordonnés les uns aux autres par une gradation hiérarchique descendant du suzerain qui ne relève de personne au vassal de qui nul ne relève[1]. Mais dans leurs relations avec la royauté ils sont au moins aussi indépendants qu'aucun grand feudataire d'Europe, et le caractère conditionnel de leur soumission est porté à ce point qu'ils peuvent toujours s'en affranchir en déclarant qu'ils entendent changer de maître, et en remettant à celui qu'ils quittent tout ce qu'ils tenaient de sa libéralité[2]. Ce droit, dont usa le Cid, et qui appartenait aussi à l'égard du seigneur aux vassaux constitués en associations d'un genre particulier investies de certains priviléges[3], suffirait à expliquer la puissance et la fierté des *Ricos hombres* castillans et les atteintes que leurs prétentions portèrent si souvent à l'autorité royale. Celle-ci trouvait cependant une arme défensive dans le droit de les exiler arbitrairement, sorte d'ostracisme monarchique destiné, comme l'ostracisme populaire, à neutraliser l'influence d'un homme devenu redoutable à l'État[4].

La prépondérance de l'aristocratie était encore plus solidement établie en Aragon ; les prérogatives individuelles y étaient à peu près les mêmes, mais l'action collective y puisait dans une organisation inconnue à la Castille une force extraordinaire et permanente. Les cortès avec leurs quatre *bras*, dont deux appartenaient à la noblesse comme représentant, l'un ses principaux chefs les *Ricos hombres*, l'autre les *Infanzones* et les *caballeros*, nobles d'un rang inférieur, tenaient dans une étroite dépendance le pouvoir royal, qui ne pouvait lever d'impôts sans leur consentement unanime[5], et s'il faut, l'impitoyable exactitude historique de M. du Boys ajoute ce désenchantement à tant d'autres que nous impose chaque jour la critique moderne, s'il faut reléguer dans le domaine de la légende la célèbre formule *sinon non*, si souvent et si complaisamment citée par l'école libérale, il n'en est pas moins certain qu'elle exprime un idée vraie, et que le serment prêté par les Aragonais à leur souverain était essentiellement subordonné à l'observation de leurs lois et au respect de leurs franchises[6]. Cette forme de la liberté féodale offre une singulière analogie

[1] Page 45.

[2] Page 51.

[3] Ces associations, dont l'origine et la constitution semblent assez obscures, portaient le nom de *Behetrias*. Chacun de leurs membres pouvait toujours quitter le territoire, à la charge d'abandonner tout ou partie de ses immeubles et moitié de son mobilier, ou même selon quelques législations locales, en emportant tous ses biens (p. 46-50).

Ce privilége ne se généralisa, en d'autres termes la servitude de la glèbe ne fut abolie, pour toute la Castille, que dans la deuxième moitié du quinzième siècle, sous le règne d'Isabelle (p. 121).

[4] Page 114.

[5] Page 471.

[6] Pages 464, 465.

avec celle qui prévalut en Angleterre, et, comme pour rendre la similitude plus frappante, l'histoire nous montre dans l'un comme dans l'autre pays les empiétements de la couronne provoquant une insurrection dont le succès lui arrache une reconnaissance plus formelle des droits de la nation. Le *privilegio general* (1284) fait pendant à la *grande charte*, et si des exigences excessives et tendant à anéantir le pouvoir royal amènent une réaction en sa faveur, cette réaction, grâce à la modération avec laquelle Pierre IV use de la victoire d'Epila (1348), n'aboutit qu'à remettre les choses dans un juste équilibre en présentant le beau spectacle d'un triomphateur qui s'incline devant le droit d'autrui et qui pose des limites à sa propre puissance[1]. C'est alors que se développe et se fortifie cette institution du *justicia* qui appelle un magistrat pris dans les rangs secondaires de la noblesse (la crainte d'une trop grande partialité avait fait exclure les *Ricos hombres* de cette charge) à juger en dernier ressort entre le roi et les sujets se prétendant opprimés, à interpréter la loi politique, à prévenir ou à réprimer toute violation des institutions du pays. Le droit individuel n'est pas moins sous sa garde que celui de la nation en corps, et soit que par la *manifestation* il revendique le prisonnier qu'il croit arbitrairement détenu, soit que par la *firma juris* il sauvegarde les intérêts civils contre une procédure abusive, son intervention est souveraine et nul ne peut lui résister. Il n'est cependant pas irresponsable, et le jugement de ses prévarications, réservé d'abord au roi et aux cortès réunies, puis délégué en partie à un tribunal spécial tiré par la voie du sort du sein des cortès, s'exerce avec des formes minutieusement déterminées et faites pour assurer un contrôle sérieux de sa conduite[2]. On comprend aisément qu'une telle magistrature fût la pierre angulaire de la constitution, et que, le jour où un *justicia*, coupable d'avoir protesté contre une atteinte évidente aux immunités nationales, fut par ordre de Philippe II décapité sans forme de procès[3], la liberté de l'Aragon fut perdue et n'exista plus que de nom, jusqu'à ce que Philippe V en fît disparaître les derniers vestiges avec l'autonomie de ce royaume, qu'il punit ainsi d'avoir, dans l'espoir de recouvrer quelque indépendance, embrassé le parti de son rival (1707)[4].

Sans avoir des institutions aussi savamment combinées, et quoi qu'on puisse penser de l'antiquité presque fabuleuse qu'elles attribuent à leur existence politique, les provinces basques ont su mieux se défendre contre les envahissements de la centralisation. Ou plutôt, selon la remarque de M. du Boys, leur moindre importance a fait qu'elle en a pris moins d'ombrage et a dédaigné une si chétive proie[5]. Toujours est-il que, seules entre toutes les parties de

[1] Pages 473-476.
[2] Pages 515 et suiv.
[3] Page 559.
[4] Page 562.
[5] Page 563.

l'Espagne, elles vivent encore dans une certaine mesure de leur vie propre, qu'à défaut du vieux chêne de Guernica[1], la sa le construite sous ses rameaux n'a pas cessé de réunir la junte de Biscaye, et que les vieux *fueros*, qui ne sont plus ailleurs qu'un souvenir, ont conservé dans ces contrées une réelle autorité.

Ce mot de *fuero*, qui revient sans cesse dans l'histoire de la législation espagnole, est un de ceux dont il n'est pas très-facile de déterminer nettement les diverses significations. Dérivé du latin *forum* qui, après avoir désigné le lieu où se rendait la justice, avait été appliqué à un recueil de décisions judiciaires, il indique, tantôt des compilations législatives comme le *fuero viejo* ou le *fuero real*, tantôt des corps de lois municipales, et ceux-ci sont de deux espèces : anciennes coutumes conservées d'abord par la tradition, puis rédigées par écrit et revêtues de la sanction royale, et chartes octroyées par les princes dans le but d'attirer, par l'appât des priviléges qu'elles conféraient, des habitants dans des villes ou dans des cantons reconquis sur les Mores et non encore repeuplés[2].

A ces deux dernières catégories appartiennent les plus anciens monuments législatifs de l'Espagne renaissante, et c'est là qu'on doit étudier les premiers rudiments de son droit criminel. Il n'y faut chercher aucune harmonie; si la variété est un caractère commun à toutes les coutumes du moyen âge, elle a dû se produire surtout dans un pays divisé entre plusieurs souverainetés distinctes, dont chacune se formait par l'agglomération de cités souvent indépendantes à l'origine et placées dans des conditions topographiques et politiques fort différentes. Ainsi de deux *fueros* contemporains, l'un ne punit les crimes les plus graves que par des amendes et des réparations pécuniaires, tandis que l'autre prodigue la peine de mort sans discernement et sans pitié[3]. Mais si l'on a peine à se retrouver dans ce dédale de dispositions incohérentes et contradictoires, on n'en observe pas moins avec intérêt, M. du Boys le fait remarquer justement, les efforts et les tâtonnements de l'esprit humain travaillant sans le secours de la science et sans celui de la tradition, violemment interrompue par l'invasion étrangère, à la reconstitution de l'ordre social[4].

Cependant les princes sentirent de bonne heure le besoin d'imprimer quelque uniformité à la législation. Indépendamment de l'ancien *forum judicum* remis en vigueur dans les royaumes de Castille et de Léon sous le nom de *fuero juzgo*, mais sur lequel les statuts locaux ne tardèrent pas à prévaloir, plusieurs de ces statuts furent étendus à des localités autres que celles où ils avaient pris naissance et acquirent un certain caractère de généralité ; tels furent les *fueros* de Sepalveda et de Léon, dont l'auteur

[1] Il est mort et a été coupé le 2 février 1811. On en a planté un nouveau. (P. 668.)
[2] Préface, p. XII et XIII.
[3] Pages 89, 102.
[4] Page 104.

a fait pour ce motif l'objet d'une étude spéciale. Ce caractère est et devint surtout plus marqué dans le *fuero viejo*, d'origine peu certaine, dont la noblesse castillane fit le drapeau de son opposition aux innovations législatives d'Alphonse X. Avant ce dernier, saint Ferdinand son père, dont l'activité ne se déploya pas moins dans le cabinet que sur les champs de bataille, avait, dans un but d'unité, essayé de populariser le *fuero juzgo* en en publiant une traduction espagnole avec quelques modifications et fait tracer le plan d'un code uniforme pour toute la Castille; Alphonse suivit cette pensée et promulgua successivement le *fuero real*, corps de lois destiné à remplacer tous les *fueros* particuliers auxquels il avait emprunté leurs dispositions les plus sages, un recueil de règles de procédure nommé *las leyes del estillo* (les lois du style), et enfin sa grande œuvre des *siete partidas*, dont on a lieu de croire qu'il n'entendit pas faire un code obligatoire, mais une sorte de traité à l'usage des tribunaux, appelés à lui donner peu à peu la sanction de la jurisprudence. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le *fuero real*, qu'il avait voulu rendre immédiatement exécutoire, ayant dû reculer au bout de quelques années devant la résistance des grands de Castille, qui le trouvaient trop peu favorable à leurs priviléges et qui se firent concéder le maintien du *fuero viejo*, les *partidas* à plus forte raison demeurèrent lettre morte et n'obtinrent l'autorité légale qu'au milieu du quatorzième siècle. Elles honorent à tout prendre le treizième, malgré l'opposition qu'on y rencontre trop souvent entre des maximes pleines d'équité et dignes d'une civilisation plus avancée et des prescriptions étroites et barbares, et si quelques publicistes modernes, ne tenant pas un compte suffisant des idées du temps et du lien intime qui unissait alors en Espagne plus qu'ailleurs la nationalité et la religion, leur ont adressé le reproche, qu'un examen impartial ne justifie pas, d'avoir sacrifié les droits de l'État aux prétentions de l'Église, nul n'hésite à y admirer une beauté de forme et une portée philosophique qu'on est étonné de trouver en plein moyen âge et dans un pays détourné par des guerres incessantes des fortes études et des sérieuses méditations[1].

On ne voit pas que de semblables essais de codification aient eu lieu dans les États qui ne relevaient pas de la couronne de Castille; mais les souverains et les cortès y modifièrent plus d'une fois les règles posées par les anciens *fueros*, et l'on peut dire que la législation espagnole au moyen âge ne possède pas plus l'*unité de temps* que l'*unité de lieu*, en sorte qu'il est très-difficile d'en extraire des principes communs, soit à toute l'étendue du territoire, soit à toute la durée de la période dite *féodale*. C'est donc

[1] La justice y est définie : « Ce sentiment, qui est nécessaire dans le cœur des hommes justes et qui attribue à chacun son droit. » (P. 247.) Le double caractère *rétributoire* et *exemplaire* de la peine y est enseigné tel que le reconnaissent la plupart des criminalistes modernes. (P. 295.)

Leur auteur s'est du reste évidemment inspiré du droit romain, dont il reproduit servilement la disposition pénale à l'égard des parricides. (P. 357.)

à peine si j'ose en indiquer quelques-uns qui me paraissent avoir été admis à peu près partout et avoir résisté longtemps au progrès social et au travail continu de la royauté pour tout niveler et tout assouplir.

Le premier est le droit de vengeance et de guerre privée, reconnu et réglementé en Aragon comme en Castille, par le *fuero real* et les *partidas* comme par les *fueros* des premiers temps. La Biscaye seule ne l'aurait pas connu dans l'origine, mais l'aurait obtenu, chose étrange! par d'instantes prières du roi Henri III[1]. Les formes et les conditions des défis sont déterminées avec soin; en attendant que la société puisse désarmer les particuliers en se réservant la répression de tous les méfaits, elle limite peu à peu le domaine ouvert à leurs violences et s'efforce d'en arrêter le cours au moyen des *assurements* et des trêves, dont la violation prend un caractère de criminalité refusé à la simple atteinte portée à la paix publique. L'Aragon doit être cité pour le grand pas que lui fit faire dans cette voie l'édit de Huesca du roi Jacques Ier (1247) et soutient avantageusement la comparaison avec l'Allemagne où, à la même époque, les chemins, expressément *neutralisés*, comme on dit aujourd'hui, par le monarque espagnol, étaient comptés parmi les sources de revenu des châteaux qui les dominaient[2].

On trouve aussi dans les diverses législations de la péninsule les *ordalies* et le duel judiciaire[3]; mais il semble que les premières aient de bonne heure cédé la place au second, et que celui-ci, que n'avaient pas connu les Wisigoths, ait pris naissance en Catalogne et en Aragon pour se répandre de là dans les États voisins. Les règles auxquelles il était soumis en Castille d'après le *fuero real* offrent cette particularité que, contrairement au principe reçu dans le reste de l'Europe, l'accusé n'était pas réputé convaincu par le fait seul de sa défaite et de sa mort dans le champ clos, s'il n'avait, avant d'expirer, fait l'aveu de sa culpabilité[4]. Quant à la torture, rien d'uniforme. L'Aragon, plus libéral en tout, la repousse de sa procédure, sauf une seule exception pour le cas où il s'agit d'arracher au faux-monnayeur les noms de ses complices[5], et l'un des devoirs expressément imposés au *justicia* est d'empêcher que, hors ce cas, il n'en soit fait usage[6]. Elle est

[1] P. 667. Notons qu'on n'en aperçoit pas la moindre trace dans le *Forum judicum* p. 87), ce qui conduit encore une fois à se demander, quand on le voit aussi profondément entré dans les mœurs que le supposent les efforts mêmes de la législation pour le restreindre, comment les institutions et les habitudes germaniques se sont, sans immigration, implantées dans un pays qui leur était étranger.

[2] Pages 497, 504.

[3] Et parfois aussi les *compargateurs* du droit germanique; car plusieurs *fueros* affranchissent de toute poursuite l'accusé qui peut faire attester son innocence par douze *vecinos* ou bourgeois de la localité. (P. 96.)

Quant au jury tel que nous l'entendons, on n'en découvre aucun vestige. On voit seulement qu'en cas de partage entre des magistrats siégeant en nombre pair, des *jurés* sont appelés pour le vider. (P. 100.)

[4] Page 203.

[5] Page 511.

[6] Page 531.

aussi interdite en Biscaye si ce n'est dans la poursuite d'un petit nombre de grands crimes [1]. Une part plus large lui est faite à Valence [2], une plus large encore en Catalogne [3]; mais elle est surtout en honneur en Castille, où les *partidas*, par une de ces contradictions signalées plus haut, après avoir recommandé au juge de ne condamner que sur des preuves certaines, l'autorisent, par cela seul que la réputation de l'accusé n'est pas intacte, à chercher dans la question un supplément à l'insuffisance des présomptions invoquées contre lui. Elles vont plus loin et permettent d'y appliquer le témoin *de basse condition* qui varie dans ses dépositions [4].

Si, comme on le voit, le droit espagnol ne garantit pas toujours à celui sur qui pèse une accusation l'intégrité de ses membres, il assure au moins la sécurité de son domicile, que tous les anciens *fueros* s'accordent à déclarer inviolable [5]. A cette garantie s'en joint généralement une autre ; la faculté d'obtenir la liberté provisoire moyennant caution [6].

Il convient encore de porter à l'avoir du libéralisme de l'Espagne féodale l'absence de la confiscation ou sa restriction dans d'étroites limites, et le principe de la personnalité des fautes qui ne ermet pas que la famille du coupable ait à subir les conséquences du crime dans ses biens ou dans son honneur [7]. Et l'on peut ajouter, comme trait caractéristique de son esprit chevaleresque, un respect particulier et une protection exceptionnelle pour les femmes, qu'un *fuero* navarrais tient en si haute estime qu'il les appelle à intervenir comme *amiables compositeurs* pour arrêter l'exercice du droit de vengeance en fixant le taux des réparations dues à l'offensé [8].

Mais, en regard de ces inspirations généreuses, il faut bien mettre un principe émané d'un tout autre esprit et contraire à l'ancienne législation wisigothique; celui de l'inégalité, soit dans les peines, soit dans la protection, suivant le rang et la qualité des personnes. Naïvement professé dans les *partidas*, il est mis en pratique avant comme après la promulgation de ce code. Là où le noble encourt le simple bannissement, le vilain est puni de mort [9]. La loi reconnaît, on en a déjà vu un exemple, des privilégiés devant la torture [10]. Les actes de violence sont plus ou moins sévèrement réprimés selon qu'ils s'exercent sur des habitants du lieu ou sur des étrangers, sur des chrétiens ou sur des infidèles, et le fuero de Najera

[1] Page 665.
[2] Page 631.
[3] Page 595.
[4] Pages 275, 304 et suiv.
[5] Pages 63, 99, 657.
[6] Pages 98, 487.
[7] Pages 124 et suiv., 193.
[8] Page 700.
[9] Pages 334, 371.
Il y a cependant un cas où la gradation a lieu en sens inverse; le fait de n'avoir pas répondu à une citation judiciaire entraîne une amende qui s'élève avec le rang du défendeur. (P. 261.)
[10] Pages 306, 307.

inflige la même amende au meurtrier d'un More et à celui d'un âne[1]. Le juge prévaricateur est frappé d'une peine plus légère si la condamnation injuste a porté sur un homme d'un rang inférieur[2], et le mari qui a tué le complice de la femme adultère subit un traitement gradué d'après le rapport qui existe entre la condition de sa victime et la sienne[3]. Enfin le libre Aragon réserve aux diverses classes de sa noblesse le monopole de ses franchises, laisse le malheureux serf à la merci de son seigneur, et lui refuse le droit de réclamer l'intervention tutélaire du *justicia*[4]. Triste revers de médaille pour ces institutions justement admirées, et justification providentielle, comme l'a bien saisi le sens élevé et chrétien de M. du Boys, du sort que leur préparait le triomphe du pouvoir absolu[5].

Au-dessous des grandes lignes que j'ai essayé de tracer, j'aurais voulu noter quelques points de détail intéressants par eux-mêmes ou propres à faire encore mieux ressortir les étonnants contrastes d'une législation où se coudoient sans cesse, d'un côté la dureté et la minutie puérile qui distinguent l'âge de barbarie, de l'autre les idées larges et les sentiments humains dont s'enorgueillit la maturité des nations ; ici des mutilations cruelles ou l'invention bizarre d'une pénalité spécialement applicable au vol d'un chat[6], là l'institution de l'avocat d'office[7] et la touchante prescription d'Isabelle de ne pas prolonger le dernier supplice afin que l'âme du condamné, auquel on a dû procurer les secours religieux, passe plus tranquillement du temps à l'éternité[8]. J'aurais aimé surtout à donner une idée de ces fameuses *Hermandades* qui rappellent la *Sainte Wehme* par leur but sans s'être jamais entourées de mystères comme elle, associations spontanées pour le maintien de l'ordre public nées de l'excès du désordre, qui, comme celles du même genre qu'une semblable situation a enfantées de nos jours en Amérique, répondirent, avec l'assentiment général, au débordement des crimes par l'inexorable rigueur de la répression, que la royauté favorisa en les centralisant sous sa propre direction tant que se fit sentir la nécessité d'une action aussi énergique, et qu'elle réduisit à une existence nominale lorsqu'elle n'y vit plus qu'un obstacle à l'extension de ses prérogatives et à l'affermissement de son omnipotence. Mais j'ai déjà dépassé peut-être les proportions d'un compte rendu sommaire, et je m'arrête en souhaitant pour ce volume comme pour les précédents qu'il m'ait été donné de faire assez comprendre l'intérêt du sujet pour inspirer le désir de juger par soi-même avec quel soin consciencieux, avec quelle sûreté de recherches et d'appréciations, avec quelle élévation de pensée il a été traité par l'auteur.

E. DE FONTETTE.

[1] Pages 66, 74, 91. — [2] Page 382. — [3] Page 394.

[4] A moins toutefois qu'un *fuero* juré par le seigneur n'ait *expressément* réservé ce droit. (P. 545.)

En dehors de cette hypothèse, on cite une condamnation prononcée par le *justicia* contre un seigneur qui avait torturé l'un de ses serfs, mais c'était en 1577. (*Ibid.*)

[5] Page 548. — [6] Voy. p. 507. — [7] Pages 162, 256. — [8] Page 451.

REVUE CRITIQUE

I. *Les Brienne de Lecce et d'Athènes*, par M. de Sassenay. 1 vol. — II. *De l'instruction moderne*, par un ancien professeur. 1 vol. — *De l'instruction publique morale et religieuse*, par M. l'abbé Lalanne. 1 vol. — III. *Nouvelles intimes*, par M. A. Theuriet. 1 vol. — IV. *Récits historiques et légendaires de la haute Bretagne*, par M. l'abbé G. de Corson.

I

Il y a sept siècles, l'Allemagne était en train d'accomplir sur l'Italie ce qu'elle tente aujourd'hui chez nous. A force de ruse et de violence, elle en était venue à tenir en ses mains la péninsule presque entière. Les papes seuls luttaient contre cette oppression ; mais, sans nous, ils eussent inévitablement succombé. C'est la France qui les affranchit. En deux batailles, à Campo-Florido et à Tagliacozzo, le frère de saint Louis mit fin à l'orgueilleuse maison de Hohenstauffen et à l'oppression tudesque en Italie.

A côté de Charles d'Anjou, plusieurs barons français se distinguèrent dans cette lutte glorieuse. Au premier rang de ceux-ci se placent les cadets de la maison de Brienne. Il n'y a pas dans notre moyen âge, où les familles héroïques et aventureuses abondent, de famille plus aventureuse et plus héroïque que celle-là. Quelle est, en effet, celle qui pourrait rivaliser, sous ce double rapport, avec ces simples vassaux des comtes de Champagne, à qui leur brave et loyale épée valut les duchés de Florence et d'Athènes, et les trônes de Constantinople et de Jérusalem !

L'histoire les a trop négligés jusqu'ici, ou du moins n'a pas accordé à tous la part d'attention à laquelle ils avaient droit, les uns comme types du chevalier chrétien, les autres comme modèles, à la fois, de bravoure et d'habileté, tous comme exemples des singulières fortunes qui pouvaient se faire à la féconde époque où ils vivaient. Un seul jouit de la réputation qu'il mérite ; c'est le pieux et valeureux Jean de Brienne, dont les exploits quasi fabuleux ont jeté tant d'éclat sur les derniers temps des croisades, et qui, après avoir été appelé successivement au trône de Jérusa-

lem et à celui de Constantinople, échangea la pourpre impériale, relevée par lui des humiliations qu'elle avait subies, contre le froc de saint François d'Assise, sous lequel il mourut presque centenaire. Mais ce grand homme n'est pas le seul de sa race qui honore la France du treizième siècle ; plusieurs autres encore ont des titres à prendre place à côté de lui dans l'histoire.

Ces titres, aujourd'hui bien oubliés, un jeune historien, M. Fernand de Sassenay, vient de les faire revivre dans un livre plein de recherches neuves et piquantes et qui, à côté d'un peu d'inexpérience littéraire, annonce un incontestable talent[1]. Sans doute, les neveux et arrière-neveux de Jean de Brienne, — car c'est à ces degrés que lui sont parents les Brienne dont M. de Sassenay nous raconte la vie — ne sont pas tous de sa taille, ni comme soldats, ni comme chrétiens ; mais ce n'en sont pas moins de fiers hommes, et autrement trempés qu'on ne l'est, en général, dans ce siècle-ci. Ils sont donc curieux à connaître en eux-mêmes d'abord, puis à cause du jour nouveau dont leurs entreprises éclairent certaines épisodes de l'histoire générale de leur temps, notamment les entreprises de l'Allemagne sur l'Italie.

Le surnom de comtes de Lecce — prononcez *lectché* — que leur donne leur historien, vient d'un fief que possédait dans l'Italie méridionale la femme du premier d'entre eux, Albérie, fille de Tancrède, le dernier roi normand de Sicile, et l'héritière de ses droits prétendus ou réels. La mère de cette jeune rivale de la maison de Souabe, femme audacieuse et habile, cherchait un gendre qui pût revendiquer le trône sur lequel elle s'était un instant assise. « Pour une pareille tâche, dit M. de Sassenay, il fallait, à défaut de puissance ou d'argent, un cœur vaillant, un bras de fer. Ce cœur vaillant, ce bras de fer, elle finit par le trouver chez un simple chevalier champenois, le comte Gauthier III de Brienne. »

Gauthier était le propre neveu de Jean de Brienne, sous qui il avait fait ses premières armes dans la Terre sainte. Il venait de s'acquérir un grand renom tant par ses prouesses personnelles que par son habileté comme capitaine, dans la guerre que s'étaient faite Philippe Auguste et Richard cœur de Lion. Pour accepter à de telles conditions l'offre d'une telle main, ce n'était pas assez d'être ambitieux, il fallait avoir une merveilleuse confiance en soi et dans la protection d'en haut, car il y allait d'une lutte à mort avec l'empereur d'Allemagne. Cet Empereur (Frédéric II) était, il est vrai, un enfant, mais il avait, dans les Deux-Siciles, des troupes commandées par de formidables chefs. Cette considération n'arrêta pas l'intrépide chevalier, qui voyait à la fois, dans cette affaire, une couronne à gagner et l'Église à défendre ; il paraît bien qu'aux sollicitations de la mère d'Albérie s'étaient jointes les instances du pape Innocent III.

[1] *Les Brienne de Lecce et d'Athènes*, histoire d'une grande famille de la féodalité française, par le comte Fernand de Sassenay. 1 vol. in-12. Hachette, édit.

Ici se présente un problème historique extrêmement grave, et que M. de Sassenay tranche d'une façon, selon nous, bien légère. Innocent III était tuteur de Frédéric II. Pouvait-il, en cette qualité, s'unir à ses compétiteurs, faire cause commune avec ceux qui lui disputaient l'héritage de sa mère? Certes, la réponse ne serait pas douteuse, et la conduite du grand pontife pourrait être légitimement taxée de duplicité, comme le fait M. de Sassenay, si la question se fût présentée sous cette forme. Mais elle était loin d'être aussi simple. Comme tuteur du fils d'Henri VI et de Constance, et comme pape, Innocent III avait un double devoir à remplir, celui de veiller sur les intérêts de son pupille et celui de protéger le domaine du Saint-Siége, alors comme aujourd'hui la garantie dernière de son indépendance spirituelle. Or, que le domaine du Saint-Siége fût menacé et que l'Église fût en danger, c'est ce que M. de Sassenay reconnaît lui-même. N'était-il pas naturel que, rencontrant un capitaine en état de prendre sa défense et de tenir tête aux routiers allemands, gens de sac et de corde, sans foi d'aucune sorte, qui infestaient l'Italie et cherchaient à s'y établir pour leur propre compte, Innocent III se soit hâté de se l'attacher, quand surtout le prix que Brienne mettait à ses services n'affectait pas sérieusement les intérêts de l'Empereur? Que réclamait-il en effet au nom de sa femme? La succession de Constance? Nullement. « Il ne réclamait — c'est M. de Sassenay qui le dit lui-même — que la restitution de la principauté de Tarente et du comté de Lecce, que Henri VI lui-même avait, par la convention de Caltabellota, concédé à Guillaume III (frère d'Albérie) pour prix de sa renonciation au trône. »

Ce n'était donc pas susciter un compétiteur à Frédéric II, que d'appeler en possession de domaines injustement enlevés, un brave chevalier qui déclarait sur l'honneur, auquel il n'avait jamais manqué, s'en tenir à cette revendication, et promettait de couvrir l'Église de sa redoutable épée. Pourquoi donc crier à la « duplicité » et proclamer en enflant la voix que la conscience du grand pontife a fléchi ce jour-là sous la pression du système qu'il avait dû accepter comme pape, et qu'il s'est « abaissé à miner sourdement le trône d'un enfant en bas âge, dont il avait promis d'être, bien plus que le protecteur, le second père »? Était-ce ébranler le trône du jeune empereur, que de réparer, en son nom, une criante injustice? En vérité, on croirait, chez l'auteur, à un parti pris d'amoindrir, que disons-nous? — de flétrir le plus grand des papes du moyen âge. Bien d'autres traces de malveillance envers le Saint-Siége porteraient à le penser. Mais nous ne voulons pas insister sur ce point, que nous espérons aborder un jour à l'occasion d'un autre livre.

Au surplus, si Gauthier de Brienne put un moment inquiéter les partisans de Frédéric II par les rapides et brillants succès qu'il remporta sur les bandes allemandes qui infestaient le midi de l'Italie, la terreur qu'il avait répandue ne dura pas longtemps. Selon quelques chroniqueurs, une

présomptueuse imprévoyance l'aurait fait tomber aux mains de ceux qu'il avait fait tant de fois trembler ; selon d'autres, il aurait été victime d'un guet-apens préparé par quelqu'un de ses lieutenants vendu à l'ennemi.

Quoi qu'il en soit, et quelle qu'ait été la cause de sa défaite, vaincu, il fut ce qu'il avait été vainqueur, intrépidement fidèle à la parole qu'il avait donnée. Ses ennemis le traitèrent avec de grands égards et firent soigner ses blessures par des médecins de Salerne, alors les plus estimés du monde, dans l'espoir de le détacher du service du pape. Ils allèrent même jusqu'à lui offrir de l'aider à mettre sur sa tête la couronne de Frédéric. « En entendant ces propositions d'un ennemi qu'il méprisait profondément, le comte, dit M. de Sassenay, ne sut ni dissimuler ni contenir son indignation, sa loyauté révoltée lui suggéra un sanglant refus : « Il n'est au monde, « s'écria-t-il, ni honneur, ni *hautice* que je voulusse avoir pour si vil homme « comme vous estes. » Emporté à son tour par la colère, son vainqueur lui lança au visage un petit couteau avec lequel il avait joué durant leur entretien. Épuisé par la perte de son sang, Gauthier n'eut pas la force de se précipiter sur lui pour essayer de se venger. Il ne voulut pas du moins survivre à un pareil affront ; il arracha de sa propre main les bandages qu'on avait appliqués sur ses blessures et refusa avec une inflexible constance les soins qu'on voulut lui donner ; il ne réclama que ceux de la religion. « Seule, l'humilité du chrétien fit place un instant à l'orgueil du guerrier. Après avoir reçu les derniers sacrements, il attendit et accueillit la mort avec le hautain courage de l'homme qui l'avait bravée sur bien des champs de bataille. »

Gauthier III laissait un fils du même nom que lui et qui, comme lui, s'engagea avec son oncle le roi de Jérusalem, dépouillé de son royaume par son gendre Frédéric II, au service des papes contre les Allemands. Ils firent tous deux de beaux coups d'épée ; mais, las des entraves que ce service, où présidaient des cardinaux impérieux et incompétents dans les choses de guerre, mettait à leur habileté et à leur valeur, ils le quittèrent pour s'en aller, l'un, prendre possession de la couronne impériale de Byzance, l'autre, pour combattre l'islamisme en Orient. La réputation, déjà grande, de ce dernier, lui valut d'abord la main de Marie de Lusignan, sœur du roi de Chypre, et bientôt après, les exploits par lesquels il se signala le firent comte de Joppé. Durant plusieurs années, « le grand comte de Brienne » ainsi que l'appelle Joinville, placé comme une sentinelle avancée sur le boulevard de la Palestine, du côté de l'Égypte, fut la terreur des infidèles, dont il rançonnait impitoyablement les caravanes et dont il refoulait brillamment les fréquentes incursions. Tout le monde connaît sa fin héroïque et déplorable. Fait prisonnier par les Karismiens, dans un engagement où il fut mal secondé, et qui, d'une victoire certaine qu'il devait produire, amena une lamentable défaite, Gauthier IV subit une captivité qui fut un long et horrible martyre. Tiré de sa prison au bout de deux ans de souffrance, il

fut conduit tout brisé, et couvert de plaies hideuses, sous les murs de Joppé, où le soudan lui offrit non-seulement sa liberté, mais tous les trésors qu'il pourrait désirer, s'il décidait les habitants à lui ouvrir leurs portes. On sait que, bien loin de commettre cette lâcheté, l'intrépide chevalier profita de la faculté qu'il avait de leur parler, pour les engager à tenir ferme. « Votre devoir est de défendre Joppé, et le mien de mourir pour ma foi, » leur cria-t-il du pied des murailles. Une mort lente et cruelle fut le prix de ce courageux accomplissement de son devoir, qui aurait dû lui valoir l'admiration de ses ennemis eux-mêmes.

Les Brienne de Lecce nous offrent encore trois noms qui se placent sans trop d'infériorité, militairement parlant au moins, auprès des précédents : celui de Hugues, fils de Gauthier IV, qui fut un des plus braves compagnons de Charles d'Anjou, et par son mariage avec Isabelle de la Roche, acquit le titre de duc d'Athènes ; — celui de Gauthier V, fils du précédent, capitaine intrépide et habile qui, avec un bataillon de preux français, appelé le « bataillon de la mort, » combattit vigoureusement, à la suite des Vêpres siciliennes, pour la maison d'Anjou contre celle d'Aragon, et périt dans la lutte ; — enfin, Gauthier VI qui, après de vains efforts pour reprendre ses duchés d'Athènes et de Lecce et s'être fait placer à la tête du gouvernement de Florence, où il ne put se maintenir, s'en vint, duc sans duché, tomber à Poitiers sous les flèches des archers anglais, à côté du roi Jean.

Avec lui finit cette branche de la maison de Brienne, dont les destinées brillantes et tragiques étaient bien propres à tenter une plume jeune et vaillante à qui les tâches laborieuses ne font point peur, mais qui eussent demandé de l'historien, avec une intelligence plus sympathique des temps où vécurent ces hommes, un affranchissement plus grand des préjugés et des passions de son temps à lui.

II

Une de nos plus grandes préoccupations avant celle qui est venue les absorber toutes, mais qui n'a cessé que momentanément, c'était l'éducation publique. Hier encore, quand les premiers bruits de la guerre ont éclaté, les représentants librement élus de toutes les opinions, réunis auprès du gouvernement examinaient avec lui ce grave problème. A cette étude officielle se joignait celle que de nombreux écrits en faisaient dans la presse. Entre ces écrits tous dignes d'attention, il en est deux qui nous ont particulièrement frappé, l'un parce qu'il prend le sujet par la base et le traite en lui-même avec une grande inflexibilité de logique; l'autre parce qu'il l'examine au contraire du point de vue pratique et dans ses applications à notre temps, et que tous deux sont le fruit d'une longue expérience. Le

premier est intitulé : *De l'éducation moderne*[1] ; le second, *De l'éducation publique, morale et religieuse*[2]. Ils se font suite, à certains égards, ou du moins posent-ils les mêmes bases. L'un et l'autre établissent, par exemple — ce qui est, selon nous, d'une vérité incontestable — que les principes, les préceptes, les leçons ne sont pas tout, il s'en faut, dans l'éducation ; mais que l'action du milieu où l'enfant est placé et la succession graduée des actes qu'on demande de lui ont sur sa formation morale une influence égale, sinon même plus grande. « L'éducation morale ne se fait pas seulement ni principalement par voie d'enseignement et de discipline, mais par voie d'exemple, d'assimilation, comme un résultat de la vie commune, » lit-on dans l'un. — « L'homme, lit-on dans l'autre, ne s'élève, pourrait-on dire, à la rigueur, que par des habitudes qu'on lui fait prendre dès le berceau ; il ne devient généralement ce qu'il est à l'âge où sa formation est achevée que par les habitudes qu'on lui a données ou laissé prendre. »

Ces assertions identiques pour le fond et d'ailleurs incontestables ont plus de portée réelle qu'elles ne semblent en avoir, et les auteurs en font découler de grandes conséquences. L'auteur du premier ouvrage en prend occasion de critiquer sévèrement, d'une part, l'incurie des parents qui laissent leurs enfants à des soins subalternes, et souvent peu consciencieux ; d'autre part, le système qui règne dans les établissements de l'État où les enfants, soumis à un régime de caserne, grandissent sans contact avec leurs instituteurs qu'ils ne voient que dans leurs chaires et ne se forment que par le frottement des uns avec les autres, au hasard des contagions qui en peuvent naître. Sur ces deux points, M. l'abbé Le Compte — qu'il nous pardonne de trahir ici l'*incognito* qu'il a voulu garder — montre une sévérité qui sera trouvée excessive peut-être, mais qui n'est que juste au fond ; il fait de bien des usages, passés aujourd'hui à l'état de lois dans l'éducation soit privée soit publique, des critiques qui, pour blesser les préjugés prétendus libéraux de notre société bourgeoise, n'en sont pas moins généralement très-fondées et très-justes.

De ce fait bien constaté que l'atmosphère morale dans laquelle vit l'enfant, influe plus que tout le reste sur son éducation, M. l'abbé Lalanne déduit la supériorité que, toutes choses égales d'ailleurs, doivent avoir en matière d'éducation publique (la seule dont il s'occupe) les établissements ecclésiastiques où l'élève est partout en rapport avec le maître, sur des établissements laïques, comme aujourd'hui ceux de l'État, où maîtres et élèves ne se rencontrent qu'à certains jours et à certaines heures et d'ailleurs sur l'unique terrain de l'enseignement. M. Lalanne va plus loin encore : sans craindre de heurter les préjugés antireligieux de notre époque, le savant

[1] *De l'éducation moderne*, par un ancien professeur. 1 vol. in-12. Lethielleux, édit., rue Cassette.

[2] *De l'éducation publique, morale et religieuse*, par M. l'abbé Lalanne, directeur du collége Stanislas. 1 vol. in-8. Dillet, édit.

directeur du collége Stanislas soutient, par la raison et par l'histoire, que l'éducation publique entre essentiellement dans les attributions du sacerdoce. Nous ne pouvons analyser, mais nous recommandons le beau et courageux chapitre où l'auteur développe cette assertion, et où, après avoir établi que des trois voies que l'éducation morale peut employer : la *voie d'enseignement*, la *voie de discipline* et la *voie d'assimilation*, la dernière seule est vraiment efficace, il démontre qu'il n'appartient qu'au clergé d'en user. Citons du moins les paroles par lesquelles il résume cette démonstration. « Donc, dit M. Lalanne, s'il est au monde une harmonie constatée, « c'est celle du caractère que saura prendre dans l'éducation publique « l'action sacerdotale, et les procédés par lesquels sera possible l'éduca- « tion morale dans l'éducation publique. » — « Mais, se hâte-t-il d'ajouter « pour prévenir une accusation qu'il prévoit, où allons-nous aboutir en « pratique avec ce propos et qu'allons-nous conclure? Est-ce de réclamer « pour le clergé le monopole de l'éducation? Ce serait étrangement mé- « connaître et l'esprit de son époque et la constitution de son pays et la « divine mission de sa foi. Celui qui croit sincèrement à la vérité ne de- « mande pour elle d'autre condition de vie et de triomphe que la liberté, « pour les uns, de la faire entendre, pour les autres, de l'accepter et de « la suivre. »

Voilà de nobles paroles par lesquelles nous voulons finir, non que nous ayons signalé tout ce qu'il y a d'aperçus neufs et d'idées élevées dans le volume de M. l'abbé Lalanne, mais parce que nous aimons à rester sur cette belle page où nous sommes heureux et fiers de trouver si bien exprimés des sentiments qui ont toujours été les nôtres.

III

Nos lecteurs nous rendrons cette justice que nous les avons rarement entretenus ici des fictions romanesques de notre époque. Ce n'est pas que nous leur soyons hostile en principe; le roman, quand il est bon, a son utilité morale. C'est un refuge contre la réalité quand celle-ci est misérable, ce qui est souvent le cas. Mais de bons romans, combien y en a-t-il? Il nous en passe beaucoup entre les mains, mais parmi ceux-mêmes qui sont écrits à bonne intention, il en est peu qui nous aient paru mériter d'être signalés, soit au point de vue moral, soit au point de vue littéraire. Leur défaut commun à tous est, indépendemment de ceux qui sont particuliers à chacun, de n'être point franchement ce qu'ils devraient être, des fictions, mais de viser toujours à un but, de combattre et de prêcher toujours quelque chose.

De vrais fictions, sans arrière-pensées de polémique ou de propagande,

sans contrebande de guerre politique ou religieuse, ce sont les petites *nouvelles* de M. André Theuriet[1], l'auteur de ce délicieux *Secret de Gertrude* qu'on a lu récemment ici. Ces nouvelles, sœurs aînées de celle qu'a publiée le *Correspondant*, ayant paru ailleurs, nous avons toute liberté pour en parler, et vraiment, il nous tardait de le faire, car il y a longtemps que nous n'avons rencontré en ce genre, rien de si pur et de si délicat.

La qualification d'*intimes*, que leur donne l'auteur est justement méritée ; ce sont de petits drames tout intérieurs, sans retentissement au dehors, presque sans manifestations perceptibles. Les heureux infortunés dans le cœur desquels ces combats se donnent souffrent au milieu des leurs, sans que la plupart du temps l'on s'en doute, d'abord parce que nous sommes tous plus ou moins égoïstes et n'aimons guère à nous occuper des peines d'autrui, et que les peines dont souffrent les héros de M. Theuriet sont, de leur nature, discrètes, voire un peu sauvages ; ce sont des peines d'amour. Ne demandez pas, à celui surtout qui les endure pour la première fois, de vous en faire confidence, car il pourrait en vous en parlant soulager son mal, et c'est ce qu'il craint avant tout. Ah ! si vous étiez la nuit, l'étoile, la lune, la forêt sombre ou le chemin perdu loin des habitations, ce serait autre chose. Voilà les amis avec lesquels on aime à causer et à causer sans fin, lorsque l'on est atteint où nous disons.

M. Theuriet a merveilleusement compris cette correspondance mystérieuse des sentiments tendres avec la nature; il l'a interprétée avec un grand charme ; c'est un des côtés par lesquels ses récits plaisent le plus, ils empruntent à la peinture de ces affections sympathiques une rare fraîcheur. Il faut dire aussi que ce sont non-seulement de premières amours, mais des amours primitives qu'a racontées M. Theuriet. Ses scènes sont toutes au village, ou s'y trouvent à chaque instant reportées. Les hommes en viennent tous et la plupart y restent ou y retournent.

Ces pauvres hommes, ils n'ont pas le rôle le plus viril, avec M. Theuriet. La force n'est pas l'attribut que le romancier leur a départi. Presque tous sont d'une timidité, d'une gaucherie et, par suite d'une susceptibilité incurables ; l'amour les rend obtus et presque ridicules ; ils ne voient et ne comprennent rien aux choses du cœur, et, si les femmes qu'ils adorent n'avaient à leur place prévoyance et sang-froid, on ne sait à quelles extrémités ils ne se porteraient pas et quelles sottises ils ne feraient point. Voyez, par exemple, Claude Blouet, l'apprenti pharmacien du bonhomme Péchoin (*Les souffrances de Claude Blouet*) ; il est estimé et aimé du patron ; il a la promesse d'épouser sa fille, une belle et sage personne qui lui a avoué autant qu'une fille bien élevée peut le faire, que son cœur accompagnerait sa main. Mais parce que, dans l'intervalle de la promesse à l'ac-

[1] *Nouvelles intimes*, par André Theuriet. 1 vol. in-12. Lemerre, éditeur, passage Choiseul.

complissement du mariage, mademoiselle Nanine reçoit les politesses d'un bellâtre de l'endroit et fait pour lui un brin de toilette, voilà notre nigaud d'apprenti que la jalousie mord au cœur, qui boude, devient maussade, insupportable, et finalement s'ingurgite une dose énorme de liquide pharmaceutique qu'il croit du poison et qui se trouve n'être qu'un élixir de l'invention de maître Péchoin qui y voyait une panacée universelle et qui se convainc, à son grand dépit, par l'expérience qu'en a faite son clerc, que sa préparation est tout au plus bon à ne faire dormir un peu les gens. Le désespoir que manifeste la jeune fille montre à Claude Blouet qu'elle l'aime en effet, et le mariage suit naturellement cette belle équipée, racontée d'une manière très-vive et qui n'a que le tort de rappeler un peu l'*Eau merveilleuse* de Grisar. Rien de plus naturel sans doute que ce dénoûment, mais nous demandons, à qui, par suite, va aller l'autorité dans le nouveau ménage!

La grande timidité du héros de la seconde nouvelle (*L'abbé Daniel*) a des suites bien plus graves. C'est aussi un cœur honnête et très-facile à s'éprendre, mais un esprit craintif à l'excès. Ne se sentant pas assez fort pour la vie sacerdotale dont les grands devoirs l'effrayent, l'abbé Daniel quitte le séminaire où il a étudié et s'en revient (car il a perdu ses parents de bonne heure) demander asile à un sien oncle, riche cultivateur tourangeau qui a pour lui une sincère affection, mais qui, le sachant timide se fait un malin plaisir de le plaisanter. Ces amicales taquineries démontent notre séminariste défroqué, mais ne l'empêchent pas, au contraire! de s'éprendre pour sa cousine, la fille unique du terrible oncle, douce créature, qui n'ose avouer non plus qu'elle aime son cousin à qui bien certainement son père ne refuserait pas de l'unir s'il soupçonnait ses sentiments, et qui se laisse marier à un honnête mais rude fermier du voisinage. La vue seule de ce bruyant et jovial garçon, fait rentrer au séminaire l'Éliacin fourvoyé qu'un premier contact avec le monde convainc de son impossibilité d'y vivre et lui fait accepter le joug du sacerdoce.

Cependant, tandis que sa cousine remplit avec un courage que nul que lui ne soupçonne, les devoirs d'une union où l'estime seule a eu part, l'abbé Daniel jeté seul au fond d'un village ressent des défaillances inquiétantes. Un instant nous avons craint de trouver ici une seconde édition de Jocelyn. M. Theuriet nous a vite rassuré. Au fond, l'abbé Daniel n'a qu'une seule infirmité morale, l'impossibilité de vivre seul, le besoin d'individualiser l'affection qui déborde chez lui. Ce n'est pas le prêtre au cœur large et fort qui répand son amour sur tout son troupeau; mais si ce vase du sanctuaire est frêle, il est du moins pur. M. Theuriet a très-bien saisi et très-bien analysé cette nuance qui est vraie et assez commune.

Un jour l'abbé rencontre ce qui lui manque. Un enfant reste orphelin dans sa paroisse; il l'adopte, en fait son fils, et voilà un homme transfiguré. Plus de tristesse, plus d'ennui, plus d'heures pesantes et dangereuses dans ce morne presbytère où la vie est entrée avec cet enfant. L'abbé Da-

niel devient allègre ; dès lors il fera des plans qu'il va poursuivre avec une intelligence et une ténacité dont on ne l'eût pas supposé capable. Toutefois est-ce bien encore ici un cœur d'homme ?

Il y a un drame plus extérieur et plus complexe dans la troisième des nouvelles de M. Theuriet (*Lucile Desenclos*), celle de toutes, avouons-le, qui est le moins de notre goût. Les situations y sont plus glissantes et les précipices à la fois plus voisins et d'une nature plus dangereuse. D'ailleurs il n'y a rien de grand nulle part, parce que nulle part il n'y a d'effort. A peine si un mari qui pouvait être héroïque n'est pas ridicule. Ici encore les hommes sont petits. Inférieure aux autres comme conception et comme conduite, elle leur est égale, sinon supérieure sous le rapport littéraire ; le style y est plus animé, plus large, plus coloré ; il y a dans les tableaux, des effets de contraste heureux et parfois puissants.

Ces trois nouvelles sont, croyons-nous, avec *Le secret de Gertrude*, tout ce qu'a écrit jusqu'ici M. Theuriet. Ces petits récits qui révèlent une observation et ont une originalité véritable suffisent pour assigner à l'auteur une place à part et distinguée parmi les romanciers de notre temps. Qu'il élargisse le cercle de ses études morales, et, à côté de la réalité qu'il sait si bien peindre, qu'il place un idéal un peu plus élevé, et il sera bientôt hors de rang.

IV

Il y a peu de localité, quelque petite qu'elle soit, qui n'ait en France et ailleurs, ses souvenirs et ses traditions. Si suspects qu'ils puissent être, sous le rapport de l'exactitude, ces témoignages du passé ne sont point sans valeur, et l'histoire ne doit pas les dédaigner. Sous ces légendes grossières, puériles et quelquefois absurdes en apparence se cachent presque toujours ou des faits réels ou des impressions caractéristiques de faits connus. Pourquoi, par exemple, tant d'enclos en Bourgogne s'appellent-ils le champ du *De profundis ?* C'est que là, lors de « la peste noire » ou dans la guerre de Trente ans, fut enterrée toute une population ou toute une armée, et que longtemps les bonnes âmes gardèrent la chrétienne habitude de se signer et de dire la prière des morts en passant près de là. D'où viennent, dans les pays marécageux, ces histoires si répandues des « Dames vertes » et des serpents gigantesques exterminés par un évêque ou un pèlerin mystérieux qu'on n'a plus revu? De la longue lutte que la population a dû livrer aux malsaines influences des eaux stagnantes. Ces récits populaires discrètement interprétés ou intelligemment fouillés peuvent donc être d'un grand secours pour l'histoire locale. Mais il importe de se hâter de les recueillir, car une rupture déplorable se fait dans le tissu de la vie nationale ; encore un peu et il n'y aura plus de lien intime entre nos pères et nous. Il faut

donc applaudir aux courageux et modestes érudits qui, comme M. l'abbé Guillotin de Corson, en Bretagne se font les historiographes non-seulement des villages, mais des fermes et hameaux de la contrée qu'ils habitent. Le petit livre que ce laborieux ecclésiastique vient de publier sous le titre de *Récits historiques, traditions et légendes de la Haute-Bretagne*[1], n'est pas précisément le modèle de ceux que nous voudrions voir faire pour chaque paro sse, parce qu'il est un peu trop littéraire, et que nous souhaiterions quelque chose de plus simple. Toutefois, c'est un exemple que nous nous plaisons à citer. M. l'abbé de Corson a pris pour sujet de ses recherches les cantons de l'arrondissement de Redon, racontant l'histoire d'abord, puis la tradition orale des principaux endroits, et, comme l'annonce l'auteur, les expliquant souvent l'une par l'autre. La partie historique est la moins développée; c'est la légende qui a la plus large part. Elle y est présentée de la manière la plus propre à intéresser les populations, car M. de Corson a désiré faire de son ouvrage un livre populaire de nature à être lu à l'école et au foyer du village. La pensée est excellente; il n'y a pas de meilleur moyen de rattacher le paysan à son clocher que de lui apprendre en quelles circonstances ce clocher a été élevé et ce qui s'est passé à son ombre. Des travaux du genre de celui-ci auraient donc un double résultat scientifique et moral; ils éclaireraient l'histoire d'un pays et ajouteraient, pour ses habitants, à l'attrait qu'inspire à chacun la terre où il est né. On peut tirer meilleur parti de l'idée qu'a eue M. de Corson, mais on ne saurait avoir une idée meilleure.

P. Douhaire.

[1] In-12. Rennes, chez Hauvespre, libraire.

L'EMPRUNT DE GUERRE

ET LA CRISE ÉCONOMIQUE

En ce moment, sur le terrain économique comme sur le terrain militaire, je crois qu'on peut dire, autant qu'il est permis de préjuger des choses humaines, que les mauvais pas sont franchis. Nous voici en bon chemin vers le dénoûment de la crise, car nous sommes entrés dans la bonne voie.

En reprenant le ministère des finances, M. Magne a constaté la faute commise par M. Segris, qui, au lieu de puiser l'argent de la guerre à la grande source des souscriptions nationales, avait accepté les malheureuses petites combinaisons de quelques fins *jobbers*, et avait cru, fort innocemment, faire merveille en émettant des Bons du Trésor, c'est-à-dire en puisant l'argent de la guerre dans les caves de la Banque de France : déplorable mode d'emprunt qui devait affaiblir le crédit de la Banque de France, produire une panique, paralyser le commerce, et faire apparaître le cours forcé comme le seul moyen de salut.

M. Magne a aussitôt déclaré sa résolution de reprendre le mode d'emprunt national, ce merveilleux instrument de puissance financière, qui a la vertu de faire sortir des cassettes privées, pour les rendre à la vie commerciale, les milliers de petits stocks d'argent et d'or qui s'enfouissent aux premiers bruits de guerre.

Ce mode d'emprunt, dont jusqu'ici la France a eu le privilége, et qui nous assure sur tout pays une supériorité que nul ne saurait combattre ni détruire ; cet emprunt national, ce *vote d'or* d'un peuple à suffrage universel, je l'ai conseillé depuis le début de la guerre, seul d'abord, et puis secondé par les financiers les plus autorisés dans la presse, la haute banque et l'administration ; et tout

en regrettant que dans le Corps législatif aucune parole ne se soit élevée pour porter à la tribune et mettre à sa hauteur cette grande question d'intérêt national, de salut public, je dois me féliciter, avec tous les bons serviteurs du pays, de voir M. Magne adopter l'emprunt national, et, par le succès, montrer au monde ce que peut la France quand on fait appel à son peuple.

L'emprunt national, ouvert le mardi 23 août, a été rempli en deux jours, on pourrait dire en quelques heures. Et c'est bien la France entière qui, à cet appel, s'est levée, l'or en mains, pour doter la guerre, pour voter la victoire.

Suivant mes observations contre les abus des emprunts pour déficits de 1864 et 1868, M. Magne a pris des précautions suffisantes pour assurer la sincérité de la souscription nationale, pour écarter les gros spéculateurs qui avaient absorbé ces prétendus emprunts nationaux, pour chasser les petits spéculateurs à primes qui s'abattaient sur les petites coupures irréductibles.

Dans l'emprunt des 23-24 août 1870, le ministre a disposé que les souscriptions seraient acquises par journées, et que l'on réduirait seulement celles de la journée où l'emprunt serait clos. Un premier versement d'un cinquième a dû appuyer chaque souscription.

Voilà donc 150 millions de francs versés en deux jours, par la confiance et le patriotisme des citoyens, dans les caisses du Trésor ; voilà une provision de guerre pour un grand mois ; et lorsque ces millions auront saturé les besoins immédiats de l'État, nous verrons peut-être, au prochain bilan de la Banque, l'excédant disponible aller relever l'encaisse de la Banque de France, nous dégager du cours forcé, ranimer la circulation métallique, le crédit, le commerce, et par là réduire jusqu'à fin la crise économique.

Ainsi la France, ébranlée un moment par des maladresses et des imprévoyances, se redresse fière et puissante, en face de la Prusse étonnée et peut-être tremblante aujourd'hui d'un succès de hasard, d'une victoire d'occasion.

La Prusse peut s'effrayer en effet de fouler d'un pied profane un coin de cette terre de France, d'où les millions d'or sortent de terre au premier appel national, alors que la Confédération de l'Allemagne est à bout de ressources et de crédit.

Depuis le 3 août, et pendant deux semaines, M. de Bismark a ouvert une souscription qui devait être de 100 millions de thalers (375 millions de francs), et qui offrait de la rente 5 pour 100 au cours de 88.

Après deux semaines d'efforts, les deux tiers seulement de la

somme demandée ont été souscrits; et encore, les principaux souscripteurs sont-ils des banques publiques ou des municipalités qui ne pouvaient guère se refuser à cette réquisition financière.

Ainsi, la banque de Prusse se trouve inscrite pour 17 millions de francs; la banque de Francfort pour 5 millions de francs; la ville de Hambourg, la plus riche cité du Nord-Bund depuis que les grands banquiers de Francfort ont émigré à Vienne en 1866, n'a pourtant cédé à l'emprunt de M. de Bismark que pour 22 millions et demi de francs. Le reste des deux tiers souscrits est fait surtout par les villes de Breslau, de Dantzig, de Francfort, de Stettin et de Brême.

Après cet échec financier, avec ses 220 millions de francs à si grand'peine obtenus, et en face de nécessités de guerre énormes et croissantes, M. de Bismark, désespérant de trouver prêteur à long terme, s'est décidé, comme les gouvernements sans crédit, à emprunter « à la petite semaine, » c'est-à-dire à émettre des bons du Trésor. Le chancelier fédéral a donc décrété une première émission de 20 millions de thalers (75 millions de francs), portant intérêt de 5 pour 100, disposés en coupures de 100, de 1,000 et de 10,000 thalers, et qui flottent depuis plusieurs jours sur tous les marchés d'Allemagne et d'Angleterre, sans trouver preneurs.

Ainsi M. de Bismark finit, par nécessité, comme le ministère Segris avait commencé par simplicité; et l'on dira désormais en finances, pour parler d'un gouvernement aux abois : Il en est réduit aux bons du Trésor.

Notre emprunt national est donc véritablement une victoire sur la Prusse.

Mais ce n'est pas tout, qu'un heureux élan; il faut le soutenir pour le porter au but; l'emprunt est souscrit, bien et dûment souscrit par les capitalistes définitifs, par les pères de famille; les 150 millions du premier versement sont comptés au Trésor; il faut maintenant que les sept versements ultérieurs s'exécutent sans embarras; que les souscripteurs devancent même les échéances, et que le crédit de l'État, raffermi par cette belle épreuve publique, relève la rente française à des cours de pleine confiance, et multiplie les demandeurs de rentes plus encore que ne s'est accru le stock de ces valeurs d'État.

Cet heureux mouvement, qui doit compléter notre victoire financière, ne nous manquera pas, dès que les capitalistes, dégagés de toute folle panique, et rendus à eux-mêmes, c'est-à-dire au bon sens, réfléchiront que dans les temps de guerre, la rente française devient le seul placement possible, offrant toute sécurité; car c'est incontes-

tablement, de toutes les valeurs, le placement le plus sûr comme le plus avantageux :

Nos rentes d'État sont insaisissables dans le capital comme dans les arrérages, même pour pension alimentaire.

Elles sont, dans le patrimoine du propriétaire, la seule valeur que ne frappe point l'impôt ; aussi la loi du 23 juin 1857, qui a atteint par l'impôt les valeurs mobilières, a respecté les rentes d'État.

Transmises à titre onéreux, elles ne subissent pas le droit de mutation, qui ne frappe que leur transmission à titre gratuit, par succession ou donation.

Le mode de placement en rentes est très-rapide. Il présente cette commodité qu'il permet, mieux que dans les immeubles, d'employer tout l'argent voulu, à quelques francs près. Il est aussi légalement plus sûr que le placement en immeubles, car il est toujours bien fait, pour parler la langue du légiste.

La loi des finances du 2 juillet 1862 a égalé la rente à la terre en lui accordant le privilége d'être donnée en remplacement des immeubles dotaux. Aux termes de cette loi, toute personne tenue de faire un remploi peut l'opérer en rentes 3 pour 100 françaises, à moins de clauses contraires.

A l'égard des valeurs mobilières, notre rente d'État est encore bien mieux la valeur la plus solide : elle a résisté aux ébranlements des deux invasions de 1814 et 1815, aux révolutions de 1830 et de 1848, et à tous les troubles sociaux et politiques qui depuis soixante-douze ans, depuis le tiers-consolidé, ont agité notre pays, à travers sept gouvernements et tout autant de grandes crises. Dans les jours d'orage politique les plus terribles, les arrérages de la rente ont été servis avec une régularité parfaite.

Et puis, le rentier d'État doit apprécier la fixité et la ponctualité des revenus, la réalisation facile, prompte, partielle ou entière, du capital, en cas de besoin d'argent, et l'économie dans les frais d'achat : la négociation de 3,000 francs de capital en rentes ne coûte que 40 francs ; tandis que pour les immeubles, les droits de mutation, d'enregistrement, de transcription, et les honoraires des notaires, s'élèvent au moins à 8 pour 100.

Pour les capitalistes enfin, la rente offre l'avantage d'un revenu supérieur à celui de la terre.

A la rente donc! dirai-je en ce moment aux capitalistes, grands et petits. C'est une bonne affaire de père de famille, c'est une bonne action de citoyen, et j'ajouterai : c'est un concours utile au commerce.

La rente est devenue chez nous comme le régulateur du crédit ; et

ce manomètre est assez juste, lorsque le marché des capitaux est, comme en ce moment, affranchi de l'oppression des joueurs de bourse, de ces janissaires qui prétendent soutenir le crédit public, et qui, en réalité, ne font que l'enfiévrer et l'affaiblir, pour l'exploiter à leur honteux profit. Depuis la fameuse et odieuse manœuvre de Bourse du 6 août, les *jobbers* se sont dispersés comme une bande de mauvais garçons qui ont failli renverser l'arbre dont ils voulaient piller les fruits. Le marché des capitaux est donc libre, j'entends franc de joueurs, et disposé pour ses seuls dignes hôtes, les capitalistes sérieux.

Si donc notre ministre des finances veut s'appliquer à tenir les joueurs à distance et en respect, la rente peut aujourd'hui, rare fortune de situation, améliorer ses cours par un afflux normal, sans agitations factices et dangereuses. Or, quand la rente va, tout va : le loyer des capitaux, mesuré le plus souvent sur la rente, devient plus facile; et le commerce, mieux doté de capitaux, devient plus actif.

Par ce bon emprunt national la rente a repris ses relations avec les capitalistes; il faut qu'elle les garde et les utilise; il faut qu'elle entraîne les capitalistes à rendre au commerce l'or et l'argent, trop vite resserrés depuis un mois. Il faut que le cours forcé des billets de banque cesse d'être, faute de raison d'être, et que la loi d'ajournement des poursuites pour effets négociables tombe en lettre morte sous la loyauté et la vigueur renaissante de nos commerçants.

Comment s'est-il fait que, malgré une décision formelle du conseil des régents de la Banque de France, malgré l'opinion que M. Magne venait lui-même d'exprimer dans une série d'articles signés de lui dans *le Constitutionnel*, le nouveau ministre des finances se soit laissé entraîner à croire que le cours forcé des billets de banque était devenu mesure de salut public? On comprend que la gravité des fautes commises par l'honorable M. Segris ait effrayé M. Magne jusqu'à le pousser aux remèdes extrêmes ; mais, avec un peu plus de sang-froid et en se recueillant dans sa profonde expérience des affaires, M. Magne aurait pu voir que par un emprunt national qui alimenterait le Trésor et ferait cesser le drainage des caves de la Banque par le Trésor, la crise monétaire serait vite conjurée; et que, dès lors, il ne s'agissait plus que de parer à une panique, c'est-à-dire d'obvier à une situation qui n'est effrayante que parce qu'on a peur. Or, pour guérir la panique, la Banque, avec son milliard d'encaisse métallique, pouvait rembourser ses billets à vue, en déclarant qu'elle repoussait tout cours forcé. Cela eût suffi pour calmer les têtes; et l'emprunt national, arrivant avec sa pluie d'or, aurait ra-

mené partout la confiance et l'abondance. Et tout était sauf, surtout l'honneur de notre première institution de crédit.

Il n'était donc pas nécessaire de prendre cette mesure révolutionnaire du cours forcé, qui rappelle les plus mauvais jours, et fait penser aux assignats, surtout par la maladresse de deux dispositions législatives qui, coup sur coup, ont porté la limite des billets de 1,500 à 1,800 millions, et aussitôt après à 2 milliards 400 millions.

Aujourd'hui que l'emprunt national est œuvre faite et si bien réussie, nous pensons que la Banque de France, qui a toujours montré une répugnance naturelle pour le cours forcé, se hâtera de reprendre le change de ses billets en or ou en argent.

Par là, non-seulement elle renforcera son crédit, non-seulement elle rendra toute faveur à ses billets, dont on apprécie tant le commode usage, mais elle donnera un baptême de popularité à ces billets de 25 francs qu'elle vient de créer, qui seront très-utiles aux transactions courantes de la vie, et qui feront dire peut-être un jour de cette crise, ce qu'on a dit de la crise de 1848, d'où sont sorties les coupures scondaires des billets de Banque et les institutions de Comptoir et de Sous-comptoirs d'sscompte : « A quelque chose malheur est bon. »

Pour le cours forcé, on a allégué que la guerre ayant enlevé à leurs établissements un grand nombre de chefs de commerce et d'industrie, les billets souscrits par ces commerçants et escomptés par la Banque étaient exposés à ne pas être payés à l'échéance; qu'il fallait donc autoriser l'ajournement à un mois de ce payement, c'est-à-dire priver la Banque de 500 millions environ de rentrées; qu'en fait les billets de la Banque de France ne sont que la représentation des billets de commerce escomptés par la Banque et transformés en billets à signature universellement connue, à coupures rondes et à remboursement à vue ; et que le cours forcé, ou le non-payement à vue des billets de la Banque, était la conséquence logique de l'ajournement des échéances des billets du portefeuille.

A cela, je répondrai qu'on n'a pas ajourné les échéances, mais seulement les poursuites, pour les effets négociables : par cette disposition réservée et fort sage, on a voulu inviter les commerçants jaloux de leur crédit à payer à échéance. Quant aux maisons embarrassées par force majeure de guerre, nous pensons qu'on aurait mieux fait de ne pas légiférer, mais de laisser à nos tribunaux de commerce, à ces magistrats paternels pleins de tact et très-initiés aux personnes et aux affaires de leur monde, le soin dont ils s'acquittent très-bien à toute crise, d'accorder aux débiteurs

vraiment intéressants et loyaux, termes et délais nécessaires. Apprenons donc un peu à faire le plus possible par les mœurs, au lieu de toujours opérer par les lois. C'est par les mœurs que l'Angleterre, cette nation de grands commerçants et de politiques pratiques, est admirable à s'assouplir à toutes les vicissitudes de la vie des peuples. Et la bienveillante justice de nos juges consulaires eût moins effrayé que ces lois de salut public qui semblent des cris de sauve qui peut, qui compromettent notre honneur commercial, et font croire aux étrangers qu'ici tout est perdu sous notre honneur compromis.

Donc, sans cette loi sur les échéances, et avec le seul aide des juges de commerce, la Banque de France n'aurait pas eu à souffrir un retard de 500 millions de rentrées. Avec son milliard d'encaisse, elle aurait pu, là encore, subvenir aux nécessités du moment, de quelques jours. Et l'emprunt national, arrivant à la rescousse, aurait fait le reste, et remis tout à flot, sans laisser le souvenir fâcheux d'une loi révolutionnaire, du cours forcé.

Mais un grand intérêt, peut-être une grande influence, était, dit-on, en jeu : l'intérêt et l'influence des institutions de crédit qui reçoivent des dépôts en comptes courants, dépôts remboursables à vue ou à courte échéance.

Ces établissements, qui d'ailleurs en temps ordinaire ont rendu de précieux services au pays, faisaient emploi de leurs dépôts dans des placements à long terme : ce qui était une imprudence, excusée par leur sécurité ; et la crise les avait surpris dans l'impossibilité de rembourser les dépôts réclamés par la panique.

Il est très-intéressant d'étudier cette situation, d'apprécier la manière dont on a résolu la difficulté, et de mettre en lumière la leçon de meilleure conduite que cette expérience nous laisse.

Cela nous conduira à examiner si le commerce, pour la crise économique que nous traversons, est outillé d'instruments de crédit convenables, assez souples et assez puissants ; nous rappellerons les institutions issues de la crise de 1848 : ainsi le Comptoir d'escompte et les Sous-comptoirs, et nous rechercherons pourquoi les Sous-comptoirs ont disparu, et comment ils pourraient renaître avec le concours des syndicats des industries.

Ces questions ne sont pas spéculatives : elles sont à l'étude et même en délibération dans les conseils de la Banque et du gouvernement. Puissé-je aider à leur solution avec le même bonheur que dans la question des emprunts !

En tous cas, j'y tâcherai de mon mieux, avec le désir de sauvegarder tous les intérêts respectables, et de faire concourir au bien général du pays toutes les forces utiles.

A. DE MALARCE.

REVUE POLITIQUE

DE LA QUINZAINE

Paris, 24 août.

Quinze jours à peine se sont écoulés depuis nos premiers revers, et, grâce à Dieu, la situation semble déjà profondément changée. A la stupeur, à l'abattement causés par la nouvelle inattendue de nos défaites, ont succédé l'élan viril et l'indomptable résolution de tout un peuple. La France avait été surprise ; le péril lui a rendu son génie, et du fond de ses campagnes laborieuses jusqu'au sein de sa capitale amollie, elle s'est redressée dans un mouvement national digne des plus grands jours de son histoire. En quelques heures, elle s'est refait un gouvernement, une direction, une armée, et désormais elle est en mesure de lutter contre l'ennemi redoutable en face duquel l'avait lancée follement et sans préparatifs l'incapacité la plus criminelle et la plus inouïe.

La situation reste grave, sans doute, mais, nous le répétons, il est impossible de ne pas reconnaître qu'elle s'est notablement améliorée ; et c'est à l'héroïsme de l'armée du Rhin, à l'habileté de son général en chef que doivent s'adresser avant tout les hommages de la reconnaissance publique. Depuis deux semaines, cette armée glorieuse arrête le torrent de l'invasion germanique. Assaillie sans relâche, elle refoule incessamment l'ennemi qui veut la déborder et se maintient au poste que lui a donné la France. Trois armées formidables, celle du prince Frédéric-Charles, celle du maréchal Steinmetz et celle de Falkenstein accourue des bords de la Baltique, se sont réunies pour l'accabler ; elle tient tête aux trois avec une incompa- able vaillance ; et si le roi de Prusse, dans des bulletins dont la anfaronnade même accuse la fausseté, prétend que le maréchal Bazaine est enveloppé devant Metz, le vainqueur de Vionville et de Borny peut répondre avec un juste orgueil qu'il arrête à lui seul trois armées et les immobilise autour d'une place pendant que le pays, rendu à lui-même, organise toutes les forces de sa résistance.

C'est là l'éminent service qu'aura rendu l'intrépidité stoïque de l'armée du Rhin. Elle a laissé à la France, un moment déconcertée, le temps de se retrouver, de grouper ses ressources, de refaire au noble vaincu de Reichsoffen une armée puissante avec laquelle il

aura bientôt vengé les admirables soldats tombés victimes de l'imprévoyance et de l'ineptie. Il y a dix jours, c'est à peine si le camp de Châlons abritait quelques poignées de gardes mobiles et quelques débris de nos phalanges détruites. Le *Times* en plaisantait, ce *Times*, devenu le scandale de l'Angleterre et la honte du journalisme européen par le cynisme avec lequel il gagne l'or de M. de Bismark. « Il n'y a plus à Châlons que des enfants et des béquilles ! » osait-il dire. — Aujourd'hui les béquilles sont jetées; Mac-Mahon a repris la campagne avec 150,000 hommes aguerris et frémissants ; et pendant qu'il manœuvre, soit pour rejoindre l'armée de Bazaine, soit pour combattre celle du prince royal, Paris achève ses travaux de défense et transforme virilement la capitale du sybaritisme et du plaisir en citadelle inexpugnable et déterminée.

Un instant, « l'agression sauvage et criminelle » de la Villette a pu faire craindre que l'esprit de dissension ne vînt en aide à l'étranger, et que certains hommes ne fissent passer leurs griefs et leurs rancunes avant le salut de la patrie. Mais le cri de l'indignation publique et la solennelle condamnation portée à la tribune contre des actes qui ne relèvent d'aucun parti, ont bien montré l'isolement des assassins et des fous, l'énergique unanimité des opinions les plus diverses dans le même devoir et la même aspiration nationale. L'heure des comptes et des châtiments viendra ; pour le moment, il n'y a qu'une âme et qu'une volonté : la France est unie dans la résolution intraitable de rejeter du sol les envahisseurs qui le pillent, l'incendient et le déshonorent. Chacun de nous vient d'offrir son épargne, chacun donnera son sang pour atteindre ce but sacré!

L'ennemi qui nous menace a fait un effort surhumain pour nous écraser. Ce n'est pas seulement une armée, c'est une nation, c'est une race entière qui s'est ruée sur nous. Tous les hommes valides de la Germanie ont pris part à cette irruption gigantesque, qui a suspendu toute vie commerciale, industrielle, agricole au delà du Rhin, en ne laissant pour ainsi dire plus dans les foyers que des vieillards, des enfants et des femmes. Mais de pareilles tentatives, qui épuisent d'un seul coup les ressources d'un peuple, ont besoin d'un rapide et foudroyant succès; autrement elles conduisent à d'inévitables désastres. Aussi la résistance opiniâtre qui, depuis deux semaines, arrête l'inondation tudesque et commence même à la faire reculer, puisque le flot qui roulait vers Paris semble avoir rétrogradé du côté de Metz, inspire-t-elle déjà de graves appréhensions en Allemagne.

Chez nous, au contraire, le mal est uniquement venu de la négligence à employer nos immenses ressources. On n'avait su mettre en œuvre ni les hommes, ni les moyens de tout genre offerts à leur énergie; de sorte que nous commençons à paraître sur les champs de bataille au moment où l'ennemi, haletant et fatigué, sent les premières atteintes de la défaillance. Nos anciens soldats de 25 à 35 ans ne sont pas encore en ligne; la garde mobile achève de s'équi-

per et de s'instruire ; la classe de 1870 est là, prête à soutenir les levées précédentes. C'est plus d'un demi million d'hommes, résolus à tout pour maintenir l'intégrité du territoire.

Nous ne sommes plus en 1814, quand la France, affaiblie par vingt années de guerre et tarie dans ses sources de prospérité, avait l'Europe entière sur les bras. Le patriotisme aujourd'hui a la libre disposition de toutes ses forces, et bien que momentanément trahi par l'impéritie qui s'était emparée du commandement, il saura bien réparer « les erreurs qui nous ont mis dans le deuil, » et venger avec éclat nos humiliations d'un jour.

Comment en douter devant l'intelligente impulsion donnée à toutes les choses de la guerre ? Comment ne pas sentir la confiance renaître devant l'attitude et le langage du nouveau gouverneur de Paris ? Pendant que l'invincible fermeté de Bazaine arrêtait l'invasion sous les remparts de Metz, l'activité du général Palikao créait des armées nouvelles, et l'âme élevée du général Trochu, passant dans des proclamations d'une austère grandeur, invitait la population parisienne à « la sérénité grave et recueillie d'une nation qui reprend en main la conduite de ses destinées, » et assurait à la défense de la capitale le concours énergique et enthousiaste de tous les bras et de tous les cœurs.

Ce qui nous avait manqué, c'était des chefs dignes de nos soldats. Désormais, nous avons une direction, des généraux, et même, prodige inouï ! une administration qui consent à oublier les vieilles formules et les mille entraves d'une paperasserie encroûtée, pour marcher avec la promptitude et la décision de nos régiments ! N'y a-t-il pas là toutes les espérances légitimes et toutes les conditions multipliées du succès ?

Nous n'aurons pas besoin, pour l'obtenir, du secours qu'un général platonique est allé solliciter de l'Italie. Cette Italie, que nous avons faite de notre sang et de nos trésors, et qu'on nous présentait avec complaisance comme une alliée certaine et filiale dans l'avenir, elle ne bougera pas, et notre fierté ne le regrette point, sachant trop que nous n'arracherions son concours qu'en lui livrant ce que nous avons juré de défendre et ce qu'à défaut des plis de notre drapeau, continuent de couvrir notre garantie diplomatique et notre honneur. Laissons-la étonner le monde par son ingratitude encore plus que l'Autriche de Schwartzenberg ; dédaignons les égoïsmes et les lâchetés, et ne comptant que sur nous-mêmes pour défendre, avec notre indépendance, la cause de l'équilibre européen et de la tranquillité morale du monde, jurons de ne signer aucune trêve, aucun traité tant qu'un soldat prussien foulera la terre qui contient nos tombes et porte nos berceaux !

LÉON LAVEDAN.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LA

POLITIQUE DES HOHENZOLLERN

La vie des plus grands peuples a ses phases d'humiliations et de deuil; mais les nations qui s'appuient sur le patriotisme des citoyens ne peuvent pas périr. Si leurs gouvernements ont fait des fautes, elles savent les réparer, et après les jours d'épreuve elles se relèvent rajeunies et plus puissantes que jamais. Aujourd'hui, une heure de douleurs a sonné pour nous. Mais que la France se souvienne de son passé, que tous ses enfants se placent calmes et résolus en face du danger, et elle sera plus forte que l'ennemi. Elle a à venger le sol de la patrie, envahi par l'étranger : pas de craintes, ses ressources sont immenses et ses soldats n'ont pas dégénéré; surtout pas de regrets stériles, si elle ne veut pas déchoir. La guerre était inévitable : nous aurions dû la faire il y a quatre ans. Nous l'avons commencée avec une armée insuffisante et des chefs qui n'en avaient pas calculé les difficultés. De lamentables échecs en ont été la conséquence. Toutefois rassurons-nous : grâces à Dieu, à cet égard, le mal est encore réparable. Il s'agit maintenant de bien connaître l'ennemi et le but qu'il faut atteindre. L'ennemi, ce n'est pas la nation allemande; c'est la politique de la dynastie prussienne qui conspire notre ruine.

Telle est la vérité. Tout le monde la proclame; mais il importe de bien la mettre en évidence. C'est ce que nous essayons de faire dans ce travail.

I

La France et l'Allemagne, laissées à elles-mêmes, ne pourraient que s'estimer réciproquement et marcher d'un même pas dans la voie du progrès. Nul intérêt essentiel ne les divise; au contraire, Dieu semble

les avoir destinées à se prêter un mutuel appui. Qu'on considère leurs ressources, leurs aptitudes : ce qui manque à l'une, l'autre le possède, et partout où elles se tendent la main, chacune semble doubler ses propres forces. Par une conséquence toute naturelle, si elles entrent en guerre, chacune souffre des coups qu'elle porte à l'ennemi. Remontons aussi haut qu'on voudra dans l'histoire. La France et l'Allemagne ont été souvent lancées l'une contre l'autre ; jamais jusqu'ici elles ne s'étaient détestées. La paix signée, elles se retrouvaient amies. On peut même dire qu'elles n'avaient pas cessé de l'être. Les querelles qu'elles ont vidées par les armes ne furent guère que des querelles de princes.

Aujourd'hui cependant les dispositions de l'Allemagne paraissent changées à notre égard. Nous sommes en guerre avec un gouvernement qui, depuis des années, travaille sans relâche, et par des moyens indignes des peuples civilisés, à amoindrir notre influence et à nous faire descendre de notre rang. Aucun sentiment hostile, nous pouvons tous l'affirmer, ne nous anime d'ailleurs contre la nation allemande. Et cette nation, habilement enrégimentée et abusée par un ministre sans scrupules, se lève contre nous sous le drapeau du moins allemand de tous ses princes. Sans doute, dans ces armées innombrables que M. de Bismark a jetées sur notre territoire, il y a bien des âmes qui nous combattent à regret; mais, impossible de se faire illusion, la plupart marchent contre nous avec la conviction qu'ils vont défendre leur patrie menacée.

Nous attaquons la plus dangereuse — surtout pour eux — des politiques modernes, personnifiée dans une dynastie issue du sang des Huns, dont elle conserve les instincts sous un faux vernis de christianisme, et ils nous font une guerre de race. Nous espérons que nos armes les sauveront, mais il n'en est pas moins intéressant de connaître les causes de leur haine. Nous en trouvons deux principales : les souvenirs du premier empire, ravivés par l'avénement au trône de Napoléon III, et les manœuvres tortueuses du cabinet de Berlin.

La première de ces causes de haine est facile à comprendre, et tout le monde la connaît. Nous devons cependant la rappeler.

La France, toujours et partout protectrice des faibles sous l'ancienne monarchie, ne trouva des sentiments hostiles en Allemagne, à l'époque des guerres de la Révolution, qu'auprès des princes, et elle en eut promptement raison. Mais Napoléon, arrivé à l'apogée de ses triomphes, voulut disposer des pays conquis au gré de son despotisme. Par sa position au centre de l'Europe, le peuple allemand eut plus que tout autre à en souffrir. Comment il se souleva dans un suprême élan de patriotisme, chacun le sait. De Leipzig jusqu'à Waterloo, il

ajouta avec notre sang de longues pages à son histoire. « La haine de l'étranger, » c'est-à-dire de la France, resta après la victoire comme le palladium de la liberté et de la patrie allemande.

Toutefois, cette haine, bientôt assoupie, n'aurait pas tardé à disparaître dans les relations intellectuelles et commerciales que la vapeur et l'électricité ont établies entre les deux peuples. Leurs intérêts se sont confondus dans de vastes proportions. Un grand nombre de nos nationaux se sont répandus dans tous les centres de l'Allemagne, et y ont porté notre esprit d'initiative et la puissance de notre industrie. Non moins nombreux sont les Allemands qui sont venus chez nous chercher un travail rémunérateur, se perfectionner dans l'étude des arts ou exercer un commerce. Les relations intellectuelles, encore plus propres, croyons-nous, à rapprocher les peuples, en les unissant sur le terrain des idées, n'ont pas été moins suivies. Si, dans les deux derniers siècles, notre littérature fit pénétrer le génie français en Allemagne et nous y créa des sympathies, qui pourrait dire l'influence que la critique et la philosophie allemandes exercent aujourd'hui parmi nous. Il semble qu'une partie de notre public instruit apprenne à penser au delà du Rhin. On exalte les systèmes, souvent si insensés, qui s'y produisent, on s'efforce de les introduire en France, et on n'y a souvent, hélas! que trop réussi. Et la littérature romantique et poétique de l'Allemagne, à quelle époque fut-elle goûtée, étudiée chez nous plus que de nos jours? Il suffit de nommer Gœthe et Schiller pour se convaincre que de profondes sympathies et une grande estime sont acquises à cette littérature. Pour le génie musical de l'Allemagne, mêmes dispositions. Gluck, Mozart, Beethoven ont en France autant d'admirateurs que dans leur pays natal. En dernier lieu, Meyerbeer semble avoir supprimé les frontières, car il fut chez lui à Paris comme à Berlin. Non-seulement on exalte leurs œuvres, mais tout ce qui se rapporte à leur personne est étudié dans nos Revues avec un soin et un intérêt aussi grand que s'il s'agissait de nos plus célèbres auteurs. On a fait plus : sous le charme de ces œuvres, on a aimé à aller respirer l'air qu'ont respiré ces immortels génies, et les rapports entre les deux peuples sont devenus de jour en jour plus fréquents et plus amicaux. A notre avis, ce motif a attiré en Allemagne plus de Français que tous les plaisirs que peuvent offrir ses stations thermales les plus connues.

Ces faits prouvent combien sont excellentes les dispositions de la France vis-à-vis de l'Allemagne. Mais l'apaisement des haines de 1815 gênait la politique prussienne.

II

Les Hohenzollern, avons-nous dit, s'affublent d'un masque de mysticisme chrétien; mais en réalité ils ont conservé tous les instincts des Huns leurs ancêtres. En effet, sans nous arrêter à ces invocations incessantes du nom de Dieu, qui sont sur leurs lèvres une sorte de sacrilége, allons au fond des choses. Ils n'ont qu'un but, la fortune de leur maison, l'établissement à leur profit d'un saint-empire protestant, et pour y parvenir, ils sont sans scrupule dans le choix des moyens.

C'est surtout à cette maison de proie, comme on l'appelle, que nous devons le système des annexions. Tant que les Hohenzollern furent trop faibles pour employer la violence, on les vit :

Parjures et apostats; Albert de Brandebourg, lié par des vœux solennels à la défense de l'Ordre teutonique, dont il était chef, viola ces vœux, embrassa le luthéranisme, et fut suivi dans cette voie par Joachim II, autre souche de la dynastie prussienne. Un peu plus tard, un de leurs successeurs, Jean-Sigismond, passa du luthéranisme au calvinisme, pour s'annexer les duchés de Clèves et de La Marck;

Mendiants auprès des cours, notamment auprès des rois de Pologne et de France et des empereurs d'Allemagne, pour obtenir des uns de nouvelles provinces, des autres le titre de roi ;

Conspirateurs, tantôt avec la Russie contre la Pologne, tantôt contre l'Empire ;

Chefs de la franc-maçonnerie, pour s'assurer le concours de la secte dans toute l'Europe. Ce fut Frédéric II qui organisa les Grands-Orients. C'est à Berlin qu'eut son foyer l'illuminisme de Weisshaupt qui, par un juste retour des choses, devint sous peu un danger pour la Prusse elle-même, et dont Frédéric-Guillaume III dut combattre les doctrines.

Mais puisque la race germanique se ligue aujourd'hui avec la Prusse contre nous, arrêtons surtout nos regards sur la conduite des Hohenzollern à l'égard de l'Allemagne pendant les années si mémorables de notre Révolution.

Très-opposé aux doctrines politiques de 89, et d'ailleurs indigné à juste titre et effrayé de la marche suivie par la Législative et par la Convention, le cabinet de Berlin s'était joint à la coalition. Mais, ayant bientôt pu vendre à la France sa neutralité au prix de 2 millions par mois, il s'empressa d'accepter le marché. Ce marché ne fut pas exécuté. La Convention, délivrée des craintes qui avaient inspiré

le traité, trouva plus commode de donner à la Prusse du plomb, au lieu de ses millions, et cette puissance reprit les armes. Battue, elle abandonna une seconde fois la coalition et conclut, au grand scandale de l'Allemagne, en 1795, le traité de Bâle, où elle abandonait à la république française la rive gauche du Rhin, se réservant de se dédommager, à la paix définitive, aux dépens des petits États allemands ses voisins. Cette conduite infâme lui valut la Westphalie. En 1805, même trahison vis-à-vis de l'Allemagne : elle concédait au vainqueur d'Austerlitz une partie de son territoire, et s'indemnisait de ses pertes en s'emparant du Hanovre. Du reste, ces procédés n'étaient pas nouveaux pour la Prusse ; car dans son histoire on la voit souvent retirer, en se rangeant à temps du côté du vainqueur, plus de profit de ses défaites que de ses victoires. Ces faits sont connus ; nous avons cependant voulu les rappeler aujourd'hui, puisque les peuples allemands les ont oubliés.

Ce que nous venons de dire résume l'histoire des Hohenzollern jusqu'à la fin du dernier siècle. Désormais ils prendront des allures différentes. Nous ne voudrions manquer en rien aux convenances envers une grande nation que nous serions heureux d'aimer, au lieu de la combattre ; mais, pour bien faire ressortir la vérité, il faut qu'on nous permette d'établir une comparaison que d'ailleurs l'Allemagne aurait faite avec nous en 1866.

On rencontre parfois sur nos grandes routes de petits mendiants qui pillent dans la nuit et implorent le jour la pitié du voyageur. Ils grandissent ainsi d'aumônes et de rapines, et lorsqu'ils sont arrivés à l'âge de la force, ils prennent des armes et détroussent les malheureux qui leur tombent sous la main. Ainsi a fait la dynastie prussienne. Le mendiant d'autrefois se trouva fort en 1815, et depuis cette époque il affiche une morgue devenue proverbiale, et aujourd'hui il n'en appelle qu'à son épée. Pour l'Allemagne, la France de 1795 et de 1804 n'est plus : on n'a rien à craindre de nous au delà du Rhin. Les Hohenzollern, au contraire, sont aujourd'hui bien plus redoutables. Les territoires qu'autrefois ils livraient à la république ou à l'empire français, maintenant ils les prennent pour eux-mêmes. Sur le faible Danemark ils font d'abord essai de leurs forces. Enhardis par le succès, ils dépouillent l'Autriche et s'annexent l'Allemagne du Nord. L'Allemagne du Sud ne saurait leur résister; mais la France s'oppose à leur dessein, et ils sont assez habiles pour liguer tous les peuples allemands, leurs victimes, contre nous, qui ne voulons que les sauver. De là la guerre de 1870, qui sera probablement la plus sanglante des temps modernes.

Ainsi, qu'on ne l'oublie pas, les ruines dont la Prusse a couvert le Danemark, l'Autriche et la France, et l'asservissement des peuples

germaniques qui doit en être la conséquence, ne sont pas le résultat de la politique personnelle d'un ministre sans conscience; c'est à la politique séculaire d'une dynastie insatiable qu'il faut les attribuer. A cette politique il ne manquait qu'un instrument, et elle l'a trouvé dans M. de Bismark. Ce ministre n'est rien de plus. Ce point doit être noté, car M. de Bismark passera, mais les Hohenzollern resteront pour nous comme un danger perpétuel. Et puisque l'épée est tirée, quels que soient nos échecs, il ne peut pas être question de paix jusqu'à ce que la France ait rompu le faisceau formé contre elle de toutes les forces allemandes, et obtenu des garanties.

III

Depuis 1815, la politique prussienne a donc toujours été hostile à la France. Pourquoi? Est-ce en souvenir d'Iéna? Sans doute, ce souvenir reste comme une plaie au cœur des Hohenzollern; mais après la chute de Napoléon Ier, comment en faire un grief à la nation française? D'ailleurs la Prusse n'avait-elle pas eu sa revanche sur les champs de bataille et par l'invasion? On sait chez nous quelles iniquités commirent ses soldats dans notre pays! Non, c'est ailleurs qu'il faut aller chercher la cause des haines des Hohenzollern. La politique de ces princes fut et sera toujours, quelque travestissement qu'elle revête, une politique essentiellement absolutiste, et la France est un école de liberté.

En second lieu, la dynastie prussienne — ce qu'il y a, nous l'avons dit, de moins allemand en Allemagne — veut étendre sa puissance de la mer du Nord et de la Baltique à l'Adriatique.

Voilà les vraies raisons des haines du cabinet de Berlin.

Pour tout homme attentif, nos assertions se basent sur la nature même des choses; pour nous, elles sont en outre le résumé d'une étude de nombreux documents.

IV

En établissant la confédération germanique, le congrès de Vienne voulut organiser l'Allemagne pour la défense plutôt que pour l'attaque. Dans les arrangements qu'il prit pour assurer à l'Europe le bienfait de la paix, il se montra en effet aussi confiant envers les puissances allemandes que défiant envers la France. Tous les princes, grands

et petits, qui avaient pris part à la guerre de la délivrance demandaient en toute souveraineté une part dans la répartition du territoire, et le congrès, pour faire droit à leurs demandes, repoussa le vœu des peuples, qui réclamaient l'unité de la nation. Puisqu'on ne comptait ainsi les peuples pour rien, il eût été facile de faire des États homogènes et raisonnablement délimités. Quelle part magnifique on aurait pu tailler sur le Rhin à quatre ou cinq de ces princes ambitieux! Mais le congrès avait à cœur de placer sur nos flancs une puissance militaire, comme un bouclier protecteur de l'Allemagne, et ce rôle fut assigné à la Prusse, qu'on éleva dane ce but au rang de grande puissance, quoiqu'elle n'eût que onze millions d'habitants. On l'établit donc sur le Rhin, quitte à aller tailler au sein même de ses possessions naturelles autant d'enclaves qu'il en faudrait pour satisfaire toutes les exigences. Grande faute d'où découlent les malheurs actuels! Ne connaissait-on pas les Hohenzollern? Leur politique traditionnelle aurait dû faire entrevoir que bientôt, sous prétexte de régulariser leurs frontières et de donner une homogénéité nécessaire à leurs États, ces protecteurs dépouilleraient leurs protégés, et qu'ensuite l'arme défensive confiée à leurs mains se changerait en arme offensive contre la France. Ainsi on prépara un jeu facile à leur ambition; et, par une circonstance déplorable, avant de livrer les provinces rhénanes à la Prusse, les princes alliés adressaient aux Rhénans, à la date du 26 février 1814, une proclamation entièrement conçue dans le sens de la politique des rois de Prusse à notre égard. Pour excuser ce document, on alléguera l'état des esprits à l'époque dont nous parlons. Oui, mais nous croyons que les nations malheureuses et vaincues ne perdent pas tout droit au respect des vainqueurs et surtout des princes. Or les alliés, empruntant les passions de la foule, nous jetèrent à la face l'insulte et le mépris. Qu'on en juge.

« Concitoyens,

« Pendant quelque vingt ans vous étiez séparés de nous, les frères des frères, les enfants du père commun : années longues et terribles, pendant lesquelles vous avez dû souffrir tout ce qu'il y a de dur et d'intolérable. Subjugués que vous étiez, on vous traitait en esclaves; tout ce que vous aviez de bon et vénérable, au civil comme au moral, vous a été arraché aussi effrontément qu'impudemment. Vous avez dû subir l'autorité d'étrangers, *les plus ignorants et les plus vils de leur nation, que l'on vous avait envoyés en signe de mépris*. Les impôts furent accumulés sur les impôts, et accompagnés de formes perturbatrices de tout bonheur domestique, de toute sécurité civile. Vos filles ont été déshonorées ou traitées avec mépris. Pas d'ordre pour vous protéger, pas de loi pour vous rassurer; les accusations secrètes

servirent d'appui à la cupidité ouverte. Les mœurs ont été énervées, la foi affaiblie. Même la religion, la sainte religion, devint une duperie sous la protection apparente de l'homme qui reconnaissait Mahomet pour prophète, et qui tient à présent emprisonné le pape vénérable. Tout ce que vous aviez de bon, de grand, de saint a été détruit. Mais, de cette manière, le Seigneur a permis votre oppression, afin que *vous soyez purifiés, comme cela était nécessaire pour l'humanité et pour la patrie.* Allemands du Rhin moyen, soyez encore libres. Ni la fraude, ni le guet-apens, ni l'accusation secrète, ne vous poursuivront plus; avec sécurité, vous vivrez dans vos maisons et vos chaumières. »

Nous avons voulu reproduire cette proclamation, parce que nous y trouvons avec tous ses caractères le style prussien. Elle émane de Grüner, parlant au nom de tous les souverains alliés; mais Frédéric-Guillaume III savait seul marier ainsi l'homélie à la politique. Seul, du reste, il montra bientôt une haine véritable à la France. Au congrès de Vienne, en effet, les souverains alliés, heureux d'avoir brisé le trône de Napoléon, et fiers d'avoir vaincu ces armées qui tant de fois avaient parcouru l'Europe d'un pas triomphant, trouvaient tout naturel de rendre aux Bourbons le territoire français, avec ses anciennes limites. Le roi de Prusse, au contraire, voulait nous enlever tout l'est et une partie du nord de la France, et ses instances ne cédèrent que devant l'opposition énergique de l'empereur de Russie. Ainsi, son fils Guillaume Ier ne fait que se conformer aux traditions de sa famille en déclarant aujourd'hui territoire allemand, avant même de nous avoir vaincus, les pays qu'il a momentanément envahis.

Cette haine de la France, affichée si solennellement au congrès, s'est manifestée après la paix sous trois formes principales : la propagande protestante, la propagande politique et la réorganisation de l'armée, c'est-à-dire l'armement de toute la Prusse.

V

Une nation ne vit pas sans religion. Les peuples peuvent se laisser imposer une religion fausse, mais il leur en faut une. Ils la créeraient, s'ils ne l'avaient pas, et cette religion leur rend en bienfaits tout ce qu'ils font pour elle, Nous n'entendons pas, par ce mot *bienfaits*, un avantage surnaturel (car le surnaturel n'appartient qu'à la seule religion véritable), nous n'avons en vue que les avantages que

procurent aux peuples la connaissance et le respect de Dieu dans l'ordre politique et civil. A l'intérieur des États, la religion est le seul frein efficace des passions ; à l'extérieur, elle est un intérêt commun qui unit les peuples et étend partout leur influence. Voilà une vérité que le cabinet prussien a su comprendre ; il en a fait sa règle de conduite, et aujourd'hui il en recueille les fruits[1]. Que ceux qui en douteraient prennent la peine de lire attentivement cette lettre qu'un colonel prussien, von Holstein, écrivait naguère à M. É. de Girardin. Ils y verront ce que vaut aux Hohenzollern l'apostolat évangélique au delà du Rhin. Et que, par un sentiment de vrai patriotisme, ils reportent ensuite leurs yeux sur notre pays. La France avait été jusqu'ici le porte-drapeau du principe catholique dans le monde. Par cette politique, elle développa dans son sein les vertus qui firent d'elle la grande nation, et elle se ménagea en Orient une influence que les intrigues de l'Angleterre ne purent pas contre-balancer. En Allemagne elle obtint l'estime de tous et les sympathies des populations catholiques[2]. Aujourd'hui elle renonce à ses traditions, et son gouvernement exclut même toute religion de sa politique. Qu'on veuille le reconnaître ou non, le socialisme à l'intérieur, la perte de notre influence en Orient, l'indifférence ou l'hostilité d'une partie des catholiques allemands sont la conséquence de notre conduite. Nous propageons la révolution, et la révolution, exploitée par nos ennemis, se tourne contre nous. Le rêve d'une république universelle tue notre patriotisme, et M. de Bismark trouve des auxiliaires parmi nous.

Revenons à la Prusse.

Ce qui, malgré nos malheurs, effrayait Frédéric-Guillaume III, en 1815, c'était justement l'appui du catholicisme. Pour nous retirer cet appui en Allemagne, il rappelait aux catholiques de ce pays les excès impies de la Révolution et le despotisme de Napoléon à l'égard du pape et du clergé. Puis il ajoutait, dans une proclamation aux

[1] La Prusse étendit même sa propagande protestante jusqu'en Orient pour y contre-balancer notre influence. En 1841, Frédéric-Guillaume IV fonda à Jérusalem, de concert avec l'Angleterre, un évêché occupé alternativement par un évangélique et un anglican. C'est l'établissement le plus bizarre dont l'histoire fasse mention. Mais il paraît qu'il porte ses fruits. En effet, de nombreuses correspondances nous apprennent que, depuis l'ouverture de la guerre actuelle, nos nationaux sont insultés dans les ports de l'Orient. On dit même que les prussophiles d'Alexandrie illuminèrent en apprenant la défaite de Mac-Mahon.

[2] Ces populations ont été profondément affligées de la politique actuelle du gouvernement français en Italie. Cependant quelques-unes nous conservent encore leurs sympathies. Ainsi, quand il s'est agi de voter les subsides de la guerre actuelle, tous les représentants catholiques polonais du Posen et de la Silésie se sont abstenus. A Munich, quarante-sept députés en ont fait autant. Les uns et les autres ont refusé de faire acte d'hostilité contre la France. Tous ceux d'entre eux qui étaient fonctionnaires ont été révoqués.

Rhénans, le 5 avril 1815 : « Votre religion, la chose la plus sainte pour l'homme, je l'honorerai, je la protégerai, » etc. Le 15 mai de la même année, il assurait aux Posenans que leur religion serait maintenue dans toute sa force.

Il ne lui suffisait pas cependant de gagner la confiance des catholiques allemands pour lutter contre l'influence de la France dans le monde. Notre cause avait été si liée en tout temps avec la cause catholique, que, malgré le divorce opéré entre elles par la Révolution, Frédéric-Guillaume III était convaincu que nous reviendrions à nos traditions séculaires, et il prit le parti d'opposer le drapeau protestant au drapeau catholique de la France. Tel devait être le bouclier de l'Allemagne. Voici comment s'exprimait, à cet égard, M. Ancillon, son ministre, en 1818 : « Ce ne sont pas les garnisons, les villes de guerre, les forteresses, qui nous protégeront contre la France, protectrice des catholiques, *c'est le mur d'airain du protestantisme.* »

Mais où était-il ce protestantisme? Par suite du libre examen, il s'était dissous en une infinité de sectes, poussière impalpable entre les mains du pouvoir. Il fallait le refondre pour lui rendre la vie. De là naquit l'Évangélisme. Frédéric-Guillaume III, qui, fidèle aux traditions de sa famille, ne voyait dans la religion qu'un levier politique, apostasia le calvinisme que la cour de Berlin professait depuis Jean-Sigismond, invita d'abord, puis contraignit, par toutes sortes de violences, les protestants de ses États à ne former « qu'un seul troupeau sous un seul pasteur, » qui était lui-même, et l'Église de « l'avenir germanique » fut fondée. Ici même, nous avons tracé l'historique de cette institution[1]. Au point de vue qui nous occupe, nous n'avons qu'à en faire ressortir les conséquences.

Le protestantisme, qui, on le sait, n'admet pas de symbole obligatoire et se reconnaît le droit de faire à la liturgie les changements et même les suppressions qu'il peut juger utiles, attache au fond assez peu d'importance aux modifications qu'on fait à sa religion. Une seule chose lui répugne : le principe d'autorité. Issu d'un ordre de cabinet et imposé par la force des baïonnettes, l'évangélisme fut d'abord très-impopulaire et rencontra des résistances insurmontables jusqu'à l'avénement de Frédéric-Guillaume IV. Plus intelligent et plus sage que son père, ce prince conserva l'Église établie et lui maintint même le caractère de culte officiel; mais il n'exigea de ses sujets ni foi explicite ni pratiques d'aucune sorte. Il y eut donc place pour toutes les opinions dans l'Évangélisme, et tout le monde s'y trouvait à l'aise. Le parti si peu nombreux des orthodoxes continuait à le regarder comme une véritable Église, et le grand nombre,

[1] *Correspondant* du 25 juin 1869.

même les libres penseurs, y voyaient une personnification de l'esprit et du patriotisme allemand qui avait repoussé l'étranger. Aux yeux des uns et des autres, c'était donc, quoique à des titres divers, une institution d'intérêt national. D'autre part, contrairement à ce qui se fait chez nous, en Prusse l'autorité royale est entourée de prestige et de respect. Le peuple en vint peu à peu à reporter sur l'Évangélisme les sentiments qu'il avait pour ses princes et cessa de le repousser dès qu'il put y être admis avec ou sans croyances, en priant comme il l'entendait ou même en ne priant pas du tout. Bientôt ces sentiments et ces idées se répandirent dans le reste de l'Allemagne et l'Église de Prusse y fut considérée comme le foyer du *germanisme*. C'était bien là ce qu'avait voulu le cabinet de Berlin. Une voie était ouverte aux entreprises coupables de M. de Bismark.

En terminant notre étude sur l'évangélisme prussien, nous disions que les résultats politiques de cette institution n'avaient pas été meilleurs que les résultats religieux. Les Hohenzollern, qui ne voient que leur intérêt personnel, ne seraient probablement pas de notre avis. Mais quiconque s'occupe de l'intérêt général européen nous donnera raison aujourd'hui plus que jamais. Des millions d'hommes immolés, les États bouleversés et l'Europe couverte de ruines par la politique d'une dynastie insatiable, ne sont-ce pas des crimes? Et une religion soi-disant évangélique, qui facilite ces forfaits, que vaut-elle? Peut-elle se féliciter de son œuvre? L'histoire dira la part que l'Évangélisme a prise aux bouleversements de 1866 et 1870, et son jugement sera sévère.

Une religion n'est bonne en elle-même et dans ses résultats qu'à la condition d'être indépendante de toute autorité politique, de servir les intérêts de l'humanité et de prêcher aux peuples une paix basée sur le respect de tous les droits. Les Églises nationales, en général, et l'Évangélisme en particulier font juste le contraire.

VI

La propagande politique de la Prusse n'a été ni moins active ni plus morale que sa propagande religieuse. Si les circonstances le permettaient, nous suivrions les intrigues politiques du cabinet de Berlin dans tous les États de la Confédération, et nous y trouverions l'explication d'un grand nombre d'événements qui, depuis dix ans, ont surpris l'Europe. Le temps n'est pas aux études étrangères à la cause de la France, et nous nous bornerons à résumer les faits qui concernent notre pays. Le nombre en est immense; ils forment tout

un système de dénigrements intéressés et de calomnies savantes qui causent de l'indignation et du dégoût.

A la tête du mouvement patriotique qui vainquit Napoléon, s'était placé, on le sait, le parti libéral allemand. Ce fut du sein des universités que partit ce mouvement : les princes n'y entrèrent que pour en profiter. Après la paix de Vienne, ces princes n'eurent rien de plus pressé que de rétablir chez eux le pouvoir absolu, tandis que Louis XVIII donnait une constitution libérale à la France. L'entreprise leur était facile à la suite des malheurs causés par les guerres issues de la Révolution. Cependant le parti libéral qui avait délivré la patrie ne voulait pas avoir travaillé pour le retour du despotisme, et, à ce sujet, il faut bien reconnaître que le congrès de Vienne l'avait bien mal servi. Ceux que dans toutes les facultés on appelle les *vieux étudiants* (il y en a toujours un grand nombre dans les universités allemandes) murmuraient tout haut, et, malgré d'irritants souvenirs, ils tournaient avec envie leurs regards vers la France constitutionnelle. Frédéric-Guillaume III vit là un danger. A plusieurs reprises il dénonça, au sein de la Diète, ces aspirations libérales comme un poison importé de Paris en Allemagne et un affaiblissement du patriotisme, fit publier partout que les chartes constitutionnelles n'étaient que « des chiffons de papier » bons tout au plus à surprendre la bonne foi des peuples; que le régime prussien, au contraire, offrait des « garanties réelles » et répondait « aux besoins du temps ». Et chaque fois qu'il nommait la France, c'était une légère, une impie, une révolutionnaire, cause de tous les maux dont on souffrait. On ne saurait aujourd'hui se faire une idée de l'indignation et des craintes que notre charte fit naître à la cour de Berlin.

Mais il ne suffisait pas à Frédéric-Guillaume III d'avoir flétri nos institutions libérales, il fallait surtout qu'elles ne fussent pas connues en Allemagne, et, avec le secours de l'Autriche, il fit prendre à la Diète des mesures en conséquence. Le silence établi entre les deux nations lui permit de faire connaître à sa manière nos institutions et de nous calomnier tout à son aise. Le 20 septembre 1819, de concert avec la cour de Vienne, il fit adopter par la Diète un décret qui soumettait à la censure tous les écrits au-dessous de vingt feuilles. Le 18 octobre suivant, il publiait ce décret, et déclarait la censure applicable à tout ce qui s'imprimait contre la religion, la morale ou la sûreté de l'État. Les écrits politiques étaient placés sous la surveillance du ministère des affaires étrangères, et les publications scientifiques ou théologiques étaient réservées *au ministre de la police*. On ne saurait prendre des mesures plus efficaces.

Ce que, sous un tel régime, pouvait être la presse, chacun le comprend. Tout écrivain indépendant fut condamné au silence; l'opinion

fut livrée sans contre-poids à des publicistes salariés et courtisans qui n'avaient pour mission que d'exalter la puissance, de prédire les grandeurs futures de la Prusse, et de rabaisser la France. Il faut d'abord inspirer aux Allemands une grande confiance en la puissance militaire de la Prusse. Le prince Frédéric-Charles écrivait naguère une brochure sur la manière de vaincre les Français. Il avait été précédé, dans cette voie, par un scribe aux gages de Frédéric-Guillaume III. Ce scribe, soi-disant prussien-rhénan, s'attacha à démontrer que la France ne pourrait pas résister à la Prusse toute seule. Inutile d'ajouter que son opuscule fut répandu à profusion par les soins du cabinet de Berlin.

On s'efforçait ensuite de perdre la France dans l'opinion publique. Chez nous, la liberté de la presse permettait à toutes les opinions de s'affirmer. L'Allemagne aurait donc pu connaître la France si elle avait pu lire nos journaux. Mais la censure ne laissait pénétrer au delà du Rhin que ce qui favorisait les desseins du despotisme. Or, en dehors de quelques journaux, notamment *les Débats*, *le Courrier français*, *le Constitutionnel*, qui vantaient chez nous, assurément sans le connaître, le régime prussien, nous ne voyons guère que deux publications qui aient eu le privilége de voir leurs articles reproduits par la presse allemande : c'étaient *le National* et les comptes rendus des cours d'assises. On sait quelles étaient les doctrines du *National :* un écho de 93. Le roi de Prusse faisait insérer ses articles dans les journaux de Berlin, sans en indiquer la source, et il ajoutait : « Voilà la politique de la France. »

Il puisait de même dans la *Gazette des tribunaux* le résumé des causes scandaleuses déférées à la justice, en disant : « Voilà la moralité de la France[1]. »

Tel est, en deux mots, le seul tableau de la France que la presse prussienne fût autorisée à faire à son public. La génération qui fait actuellement les affaires en Allemagne a été élevée dans ces idées. Est-il étonnant que nous trouvions au delà du Rhin de la défiance et du mépris?

Un autre point où se manifeste la politique antifrançaise de la Prusse, ce sont ses alliances avec la Russie. L'intérêt naturel de

[1] L'honnêteté la plus élémentaire condamne ces procédés; mais Frédéric-Guillaume III aurait dû en user moins que tout autre. En regardant autour de lui, il aurait trouvé plusieurs membres de sa famille que leur qualité de princes sauvait seule des tribunaux. Et dans sa ville de Berlin il aurait pu établir le bilan que voici : En 1816, sur 170,000 habitants, 876 crimes poursuivis en justice. En 1838, sur 340,000 habitants, 3,439 crimes. En France, croyons-nous, le crime n'a jamais atteint de telles proportions. Nous doutons qu'elles se rencontrent dans aucun État de l'Europe.

l'Allemagne conseillait l'alliance avec la France. Les deux peuples, nous l'avons dit, semblent faits pour s'entendre : assez voisins pour se prêter facilement un mutuel appui, et unis par des intérêts communs, assez divers de caractère et de mœurs pour rester toujours eux-mêmes, assez forts l'un et l'autre pour conserver entre eux l'équilibre. La Russie, au contraire, est plus dangereuse qu'utile à l'Allemagne. Sa propagande slave s'étend jusqu'à une partie du territoire germanique. Ses provinces polonaises semblent attirer à elles le Posen. Si le sol allemand est jamais sérieusement menacé, il le sera par l'expansion de la puissance moscovite. Mais la Prusse avait des projets arrêtés contre la France. C'est le scribe prussien-rhénan dont nous avons parlé, qui nous le dit. Il suppose la guerre entre la Prusse et la France, et il ajoute : « La Russie couvrira la Pologne entière de ses troupes; ce sera un double service rendu à la Prusse, à qui elles épargneront deux corps d'observation; l'un pour contenir ses sujets du Posen en cas que la France voulût les tenter par l'appât de la reconstitution de la Pologne : l'autre, » etc.

Est-ce clair? Ainsi la Prusse a toujours recherché l'appui de la Russie en vue d'une guerre contre la France. Et aujourd'hui n'est-ce pas l'influence russe qui empêche l'Autriche et le Danemark de s'unir à nous pour venger leurs défaites et faire triompher leurs droits violés? Que les Hohenzollern aient le choix de leurs alliances, nous le concédons, mais il est bon de savoir que son système d'alliances a été une préparation à la guerre contre la France.

Enfin, le meilleur moyen de propagande politique à l'intérieur et à l'étranger employé par la Prusse, ce furent les journaux stipendiés.

Depuis près d'un siècle, les idées françaises en matière civile et politique sont la terreur des gouvernements absolus. Pour réagir sur l'opinion, ils ont senti le besoin d'avoir une presse à leurs gages, et, à la honte de notre civilisation, il se trouve dans tous les pays des écrivains disposés à plaider toutes les causes pour des décorations et de l'argent. Le premier emploi de ce moyen remonte au plus connu des gouvernements despotiques, la Russie. En 1813, l'empereur Alexandre créait, pour stimuler le patriotisme en Allemagne, deux journaux : à Berlin, *le Journal populaire* russe-allemand, et, à Hambourg, *l'Observateur allemand*. Depuis lors, l'usage de la presse stipendiée s'est généralisé en Europe; tous les despotes y ont recours. Ils s'en servent, non pas pour chauffer le patriotisme de leurs peuples, ce qui serait très-légitime, mais pour dissimuler leurs desseins, tromper l'opinion et justifier leurs actes les plus coupables. La Prusse dépense à cette fin des sommes considérables depuis un demi-siècle. Ainsi elle ameute l'opinion des peuples contre ceux qu'elle veut dépouiller. En 1866, pour ne pas remonter plus haut, alors qu'elle

faisait cette campagne où ses succès étaient si évidemment menaçants pour nous, n'avons-nous pas vu les plus importants organes de la presse parisienne encourager et justifier sa criminelle entreprise, et faire peser sur la malheureuse Autriche la responsabilité des événements? Aujourd'hui, notre tour d'épreuves est venu, que voyons-nous? La presse anglaise, les journaux révolutionnaires de l'Italie, cette fille ingrate de notre politique, une partie même des feuilles autrichiennes, se réjouissent de nos malheurs et nous ôtent l'appui moral de l'Europe. Pourquoi? parce que l'or corrupteur de M. de Bismark prend aujourd'hui le chemin de Londres, de Florence et de Vienne, comme, il y a quatre ans, il prenait le chemin de Paris. Dans ce concert d'injures, le *Times* se distingue entre tous ses pareils. Que l'organe de cette cité de Londres, qui depuis dix ans s'enrichit à nos dépens, se tourne aujourd'hui contre la France, cela peut passer pour une ingratitude et une trahison auprès des auteurs du traité de commerce de 1860. Quant à nous, nous n'en sommes pas étonnés. Des journaux fondés dans un but de pure spéculation ne doivent pas avoir de principes; ils ne font que des affaires. La plume de leurs écrivains n'est qu'un outil mis aux enchères. Elle doit donc être au plus offrant.

VII

Par sa propagande religieuse et politique, la Prusse a donc ligué contre la France la race germanique et nous a calomniés dans toute l'Europe. Les voies ainsi préparées, il ne lui restait, pour achever son œuvre, qu'à battre nos armées sur les champs de bataille. Armements formidables, organisation de l'armée, tout a été longuement et savamment préparé. Ne nous arrêtons pas aux armements. Depuis Sadowa, le monde civilisé ne sait que trop quels perfectionnements la Prusse a apportés à la fabrication de ses poudres, combien ses arsenaux sont pleins, ce que valent son artillerie et le fusil à aiguille. Son organisation militaire n'est, au contraire, que peu ou mal connue chez nous.

L'organisation de l'armée prussienne, à ne considérer que ses côtés essentiels, remonte au lendemain d'Iéna. A la suite de ce désastre, la Prusse se vit condamnée à n'avoir qu'une armée de 24,000 hommes, et elle dut subir la loi du vainqueur. Mais, résolue à préparer sa revanche, elle chercha à se ménager secrètement une armée plus considérable, tout en respectant la lettre du traité. Le général Scharnhorst imagina, dans ce but, de ne faire de l'armée active qu'une

école d'armes. Dès que les soldats étaient formés, ils rentraient dans la vie civile sans cesser d'appartenir au drapeau, et on appelait de nouvelles recrues. Ainsi, tous les citoyens valides apprirent le maniement des armes et furent mis sous la main de l'autorité militaire. La Prusse n'eut alors sans doute qu'à se féliciter de ces mesures. En effet, lorsque fut venue l'heure des revers pour Napoléon, cette puissance eut à mettre en ligne contre lui 100,000 hommes de bonnes troupes, et bientôt après, au congrès de Vienne, elle put prendre rang parmi les États de premier ordre. Ces résultats sont magnifiques, nous le reconnaissons, et si l'ambition des Hohenzollern avait su s'arrêter là, nous n'aurions rien à leur reprocher. Mais le système de Scharnhorst, considéré au point de vue général, transforme fatalement les guerres en luttes de race à race, et ne peut tôt ou tard que couvrir le monde de ruines. Il est donc mauvais en soi, et ne peut être justifié que comme mesure de défense lorsque la patrie est en danger. Mais la Prusse l'a maintenu, moins comme une défense que comme un moyen d'attaque. Que de défiances elle a ainsi fait naître! C'est elle qui est responsable des armements exagérés de l'Europe. Pour son excuse, elle pourrait nous dire qu'elle n'a fait, après tout, qu'imiter la France; que les levées en masse de la république française et de l'empire lui ont fourni la première idée de son système militaire. Soit; c'est là encore un des tristes fruits de notre Révolution. Toutefois, les levées en masse ne furent chez nous que des mesures de circonstance, tandis qu'à Berlin on en a fait une institution régulière. Mais c'est ailleurs qu'il faut chercher la vérité. Nous l'avons dit: la Prusse s'est donné la mission ambitieuse de faire prévaloir l'idée protestante contre l'idée catholique, et la race germaine contre la race latine. Voilà pourquoi elle a voulu avoir autant de soldats que de citoyens.

M. Cousin a dit que la Prusse était « la terre classique des casernes. » Il eût été tout aussi juste de l'appeler une nation en bivouac, armée spécialement contre la France.

L'accroissement de la population, l'invention de nouveaux engins de guerre, etc., ont à diverses reprises amené de légères modifications dans l'organisation de l'armée prussienne. La plus importante, et la seule qu'il soit utile d'étudier aujourd'hui, a été faite vers 1860 par le ministre actuel de la guerre, M. de Roon. A cette époque, Guillaume Ier reprenait les projets de la politique prussienne, momentanément abandonnés par son prédécesseur, Frédéric-Guillaume IV, et le drame allait commencer. C'est cette œuvre de M. de Roon, qu'on appelle en Allemagne *la réorganisation de l'armée*. Un seul point y fut changé après la guerre de 1866.

Pour gagner les sympathies des pays annexés ou confédérés, le ca-

binet prussien réduisit à douze années la durée du service dans l'armée et la landwehr. Quant aux États du Sud, à cette même époque, la Prusse les obligea, par des traités secrets, à adopter son organisation militaire, à marcher avec elle en cas de guerre, et à lui confier la direction de leurs armées. Ainsi toutes les forces militaires de l'Allemagne sont aujourd'hui placées sous la main des Hohenzollern et organisées sur les mêmes bases. C'est là le chef-d'œuvre de la politique de M. de Bismark, et un de ses plus grands moyens d'action contre la France.

Tout citoyen doit le service militaire en Allemagne. Ce service, nous venons de le dire, comprend douze années, et se répartit ainsi : trois ans sous les drapeaux, quatre dans la réserve et cinq dans la landwehr. Dans les cas extrêmes, on appelle aussi le landsturm, qui se compose de tous les hommes valides de dix-huit à cinquante-cinq ans. Mais, d'après la loi militaire, ces troupes ne vont jamais combattre à l'étranger. Leur mission se borne à maintenir l'ordre à l'intérieur, ou, en cas d'invasion, à concourir à l'expulsion de l'étranger.

Les soldats des trois derniers contingents, les seuls qu'on trouve en temps ordinaire sous les drapeaux, sont considérés comme élèves, et ne marchent à l'ennemi que lorsque leur instruction militaire est finie ou jugée suffisante. Ceux qui s'équipent à leurs frais et qui se présentent avec le diplôme d'études classiques ne sont tenus qu'à un an d'apprentissage militaire. On les appelle « les volontaires d'une année » (*Ein jahrige Freiwillige*), et c'est habituellement dans leurs rangs qu'on prend les sous-officiers de la landwehr. Ainsi, autant la Prusse tient à avoir des soldats instruits et nombreux, autant elle aime à abréger la vie de caserne : mesure économique et sauvegarde de la morale que la France ferait bien de méditer.

La réserve forme en Prusse la véritable armée. C'est elle qui, en temps de guerre, marche la première à l'ennemi.

La landwehr, cette seconde moitié de la puissance militaire de l'Allemagne, ne devrait être, d'après la loi, que l'auxiliaire de l'armée; mais, par un de ces procédés familiers à M. de Bismark, on tend aujourd'hui à la confondre avec la réserve et à la faire marcher au premier appel. Pour opérer cette fusion, on fait passer fréquemment les officiers de la landwehr dans la réserve, et ceux de la réserve dans la landwehr. Ainsi les deux corps s'habituent à obéir aux mêmes chefs et à ne former qu'un seul tout. Ce fait, peu connu en France, croyons-nous, permet à l'autorité de réunir, dès le début d'une campagne, ces masses que nous venons de voir lancer sur nos provinces de l'Est.

Les grades dans l'armée sont le privilége exclusif de la noblesse,

car la Prusse est toujours un État féodal; mais les officiers sont en général très-instruits. Ils font leurs études dans les « écoles de cadets, » qui ne sont au fond que des écoles militaires préparatoires, et ils vont ensuite compléter leur instruction à l'*académie de la guerre* à Berlin, que nous croyons supérieure à notre école de Saint-Cyr.

L'Allemagne du Nord possède douze corps d'armée et la garde royale. Chaque corps comprend deux divisions d'infanterie, de 12,000 hommes chacune (quatre régiments de 3,000 hommes), un régiment de cavalerie et une puissante artillerie. Le total de ces trois armes est d'environ 30,000 hommes. Dans la guerre actuelle, la Bavière a fourni deux corps, Bade et le Wurtemberg un corps chacun. La France a donc vu devant elle, dès l'ouverture des hostilités, seize corps d'armée et la garde royale de Prusse, formant ensemble un total d'environ 550,000 hommes, et derrière eux, pour combler les vides, un chiffre presque aussi imposant. Comment se fait-il que nos gouvernants aient semblé l'ignorer? Il était aussi facile que nécessaire de le savoir. En prenant le chiffre de 100,000 hommes comme contingent annuel de la Confédération du Nord (et ce chiffre n'est certes pas exagéré), nous arrivons, pour les douze contingents, au total colossal de 1,200,000 hommes. Admettons un déchet de 200,000, nous trouvons encore 1 million de soldats. Sans toucher aux trois dernières recrues, dont l'instruction militaire n'est peut-être pas encore complétée, mais qui le sera demain, M. de Bismark pouvait donc nous opposer 700,000 hommes exercés. En y ajoutant les troupes des alliés du Sud, on voit à quelles masses allait se heurter la France. Et nous ne leur avons opposé que 250,000 hommes, disséminés sur près de cinquante lieues de frontières!

Notons enfin, comme dernier avantage du système prussien comparé au nôtre, la simplicité et la rapidité avec lesquelles se fait en Allemagne l'appel sous les drapeaux. Chez nous, chaque soldat est individuellement convoqué; il n'est tenu de partir que lorsqu'il reçoit sa feuille de route : régime paperassier qui entraîne la perte d'un temps précieux. Quelque bureaucratique qu'on soit à Berlin, on a compris qu'il fallait ici faire vite. Dès que la guerre est imminente, un avis, affiché dans toutes les communes, ordonne aux soldats de se préparer. Puis un nouvel avis leur fixe le jour du départ. Et comme chacun sait d'avance à quel corps il appartient, et où se trouve le dépôt, qui reste toujours stationnaire, ce mouvement se fait avec un ordre parfait. En France, on envoie aujourd'hui nos soldats rejoindre en Algérie, pour les faire revenir demain combattre sur le Rhin.

VIII

Nous venons d'esquisser rapidement la marche tortueuse de la politique prussienne et son hostilité à notre égard. Pendant que s'ourdissaient à nos portes ces trames criminelles, en présence de ces armements gigantesques, que faisions-nous? Notre gouvernement ne savait ou ne voulait rien voir ni prévoir. La monarchie de juillet qui, on le sait, n'eut d'autre politique que celle de la paix quand même, fermait volontairement les yeux. Nous devons cependant reconnaître qu'elle songeait à sa défense quand elle élevait ces fortifications de Paris aujourd'hui si utiles, et qui furent faites évidemment en prévision d'une attaque de la Prusse. Qu'avions-nous à craindre, en effet, des autres puissances? Sous l'empire, le jeu de la Prusse a été encore plus facile : nos ministres ont semblé tenir les cartes pour M. de Bismark. Nous les avons vus défendre les doctrines des grandes agglomérations, des faits accomplis, des nationalités, des frontières homogènes. Ces doctrines, ils les ont, en outre, pratiquées en Italie et favorisées en Allemagne. Sadowa a été fait avec leur complicité morale. A leurs yeux le danger était à Rome, tandis que l'orage se formait à Berlin; et pour dissiper leurs illusions, il a fallu que les liens où M. de Bismark voulait nous étouffer s'étendissent par-dessus notre tête jusqu'au delà des Pyrénées. Quant à la France, rigoureusement reléguée hors des sphères de la politique, elle se repaissait de doctrines dissolvantes ou de frivolités. Nos journaux servaient chaque matin aux impies la négation de Dieu et de l'âme humaine; aux rêveurs politiques, les utopies de la république universelle; aux prolétaires, les théories du socialisme; aux masses, les scandales de la chronique. Aujourdhui, elle se réveille sous les étreintes d'une invasion d'incendiaire, et, dans son infortune, elle ne trouve pas en Europe un seul allié. Autour d'elle, les peuples s'engagent même par traité à garder la neutralité, comme pour se préserver de la tentation de nous secourir. Mais nous n'avons pas perdu notre vieille épée, et nous saurons nous relever. Notre patrie a pour elle le patriotisme de ses enfants. Il nous appartient de parler ainsi, nous qui n'avons jamais prêché la république universelle. Par goût et par conviction, nous aimons, nous voulons la paix; tous les hommes sont pour nous des frères. Mais la France est pour nous une mère, et le patriotisme est une vertu catholique. Pour repousser l'ennemi, nous sommes prêts à tous les sacrifices. Pour résumer la politique du second empire, l'histoire écrira : « Sedan, l'Iéna de la France ! »

Quant à la paix, nous la ferons, nous ne la subirons pas. On parle vaguement de certaines démarches des neutres tendant à en régler avec nous les conditions. Pour se donner un tel rôle, il fallait prendre part à la peine. Puisqu'on nous laisse faire seuls une guerre d'équilibre européen, seuls nous devons régler nos affaires. L'intervention officieuse qu'on se propose de nous offrir est avant tout une intervention intéressée. Nous ne pouvons pas l'accepter. Nos malheurs sont grands. Seraient-ils plus grands encore, nous ne désespérerions jamais. Non-seulement il ne faut pas parler de paix tant que l'étranger est chez nous, mais la France ne peut pas remettre son épée au fourreau avant que le but d'une guerre si ruineuse ne soit atteint. Après de tels sacrifices, nous ne saurions renoncer à nos justes exigences. Sans doute, il ne nous est pas possible aujourd'hui de préciser sur quelles bases nous pourrons rétablir la paix. Il y a cependant deux points sur lesquels la France ne doit pas transiger : éloigner la Prusse de nos frontières et rendre à eux-mêmes les peuples de l'Allemagne du Sud.

Éloigner la Prusse de nos frontières, c'est pour nous une garantie indispensable. Entre la Prusse et la France, il y a aujourd'hui trop d'animosité pour les laisser en contact. Plaçons entre elles les provinces du Rhin érigées en État neutre. Ces provinces ne désirent pas venir à nous, et nous devons respecter leur volonté. Mais elles n'aiment pas plus la Prusse que la France. La Prusse ne les possède d'ailleurs qu'en vertu des traités de Vienne qu'elle a elle-même déchirés. Elle ne les retient donc que par le droit de la force.

Rendre les États du Sud à eux-mêmes. Le faisceau qu'ils forment avec l'Allemagne du Nord entre les mains de la Prusse est pour nous une menace et un danger qu'il faut faire cesser. On nous objecte les vœux unitaires de l'Allemagne. La théorie de l'unité allemande, telle du moins qu'on cherche aujourd'hui à l'établir, entre dans les desseins ambitieux des Hohenzollern et de quelques rêveurs politiques. Mais elle ne correspond pas aux vœux des peuples germaniques. Dans le Sud, notamment, ces peuples se sont constamment prononcés, par l'organe de leurs députés, dans le sens de l'autonomie. Aujourd'hui, ils ne marchent contre nous avec la Prusse que parce que leurs princes les ont livrés malgré eux aux Hohenzollern. Il faut, pour notre sécurité et pour la leur, que ces ennemis d'un jour retrouvent après la guerre leur indépendance, quelles que soient d'ailleurs les dispositions de l'Europe à leur égard. Nous sommes vaincus, mais la France ne connaît pas le découragement.

Mais si nous devons régler les conditions de la paix sans l'intervention des neutres, il est une question que nous ne saurions résoudre qu'avec leur concours, celle des armements, question difficile

entre toutes et qui ne peut trouver sa solution que dans une entente générale.

En armant tous les citoyens, la Prusse a mis toutes les puissances dans la nécessité de marcher sur ses pas. Voilà donc, en plein christianisme, au sein de la civilisation, tous les peuples l'arme au bras, se regardant avec défiance, toujours incertains du lendemain.

Cette politique les habitue à se considérer comme ennemis et, pour se lancer les uns contre les autres, il leur suffit du décret d'un chef ambitieux. Voilà à quoi tient maintenant, nous ne dirons pas seulement la paix du monde, mais la vie de toute une génération d'hommes. Est-ce tolérable? D'autre part, pour former le soldat, nous le condamnons pendant de longues années à la vie de caserne, vie d'inaction également fatale à la morale publique, à la vie de famille, au commerce, à l'agriculture et à l'industrie. En même temps nous appliquons notre intelligence et ses découvertes a perfectionner les moyens de nous entr'égorger, et nous nous ruinons en armements. L'homme n'est-il donc dans ce monde que comme un être malfaisant, pour attaquer et se défendre? Peu à peu ces errements sont passés dans le monde officiel à l'état de théorie avouée. N'avons-nous pas entendu dans ces dernières années un souverain proclamer que « le droit s'appuie sur les gros bataillons » et que « l'influence d'un peuple se mesure au nombre de soldats qu'il peut mettre en ligne? » On parle cependant d'ère de lumières, de siècle de progrès. Est-ce une dérision? Quelle différence y a-t-il donc entre ces théories et celles du despotisme asiatique? Nous revenons à la barbarie des Mèdes et des Perses. Là, le prince était tout; chez nous, on lui substitue, sous le nom d'État, un être impersonnel qui ne gêne guère les caprices des princes. Le nom seul est changé.

Le christianisme mit fin à la barbarie païenne en plaçant les peuples et les individus sous l'égide du droit et de la loi, en leur donnant l'Évangile. A tous il dit : Travaillez en paix, respectez-vous, aimez-vous les uns les autres, utilisez pour le bien public et privé vos forces physiques et intellectuelles, et il créa ainsi les nations de l'Europe, leur prospérité et la civilisation. Alors les peuples vécurent de la vie civile. En mettant de côté ces sages préceptes, on ne semble pouvoir vivre aujourd'hui que de la vie militaire. Le mal est immense, que les princes se concertent pour y remédier. Ils placent d'ordinaire leurs conventions internationales sous le nom de Dieu. Cela ne suffit pas ; nous demandons qu'ils y placent aussi leurs actes et la vie des citoyens.

L'abbé Lesmayoux.

LA QUESTION AGRAIRE

ET LA NOUVELLE LOI SUR LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE EN IRLANDE

Quand, il y a deux ans, M. Gladstone comparait la suprématie protestante en Irlande à un mancenillier étendant son ombrage funeste sur cette malheureuse île, il ajoutait que cet arbre maudit avait trois rameaux principaux qu'il fallait couper dans le plus bref délai possible, à savoir l'Église, la propriété foncière et l'instruction publique. Il a tenu parole. A peine parvenu au pouvoir, il a porté la hache sur l'Église officielle et fait disparaître le premier de ces trois abus. Aujourd'hui le tour du second est arrivé. Le bill sur la propriété foncière a été adopté en comité par la Chambre des communes : rien ne fait supposer que la Chambre des lords soit disposée à le repousser ; nous pouvons donc le considérer comme virtuellement passé à l'état de loi et comme tel l'étudier dans ses origines, dans ses dispositions et dans ses résultats probables.

On demandera peut-être quelle corrélation peut exister entre la suprématie protestante et la question territoriale ? ce qu'il y a de commun entre le sol d'un pays et la religion de ses habitants? Le rapport qu'on n'aperçoit pas au premier coup d'œil est pourtant des plus étroits. Tant que les « lois pénales, » c'est-à-dire la législation la plus odieuse qui ait jamais pesé sur aucun pays, furent en vigueur en Irlande, nul catholique ne pouvait posséder un pouce de terre. Or les cinq sixièmes de la population irlandaise étaient catholiques. Qu'on se figure quelle révolution il avait fallu faire pour en arriver là !

Avant la conquête anglaise, chaque clan irlandais avait ses terres en commun et le chef ou *tanist*, toujours choisi dans la même famille, mais sans égard pour le droit de primogéniture, n'avait pour tout privilége qu'une part plus large dans les produits de l'agriculture

commune. L'invasion des Anglo-Normands porta un premier coup à la *tanistry*, car Henri II distribua à Strongbow et à ses compagnons les terres confisquées sur les vaincus. Toutefois pendant longtemps la zone anglaise resta confinée à une bande de territoire qui s'étendait le long des côtes entre Dublin et Wexford. Plus tard, la réformation vint fournir de nouveaux prétextes aux spoliations. Élisabeth donna l'exemple ; Jacques Ier établit plusieurs de ses Écossais dans les provinces du nord de l'Irlande ; mais ce fut Cromwell qui porta le coup de grâce à ce malheureux pays. Pour le punir d'avoir été fidèle à la royauté, il le mit à feu et à sang, refoula tous les propriétaires catholiques dans la province de Connaught et distribua les terres du Nord à ses soldats. A la restauration des Stuarts, Charles II confirma les nouveaux propriétaires protestants dans les domaines que le protecteur leur avait attribués et à partir de ce jour la séparation de religion, de race, d'intérêts entre les propriétaires et les tenanciers fut consommée en Irlande. Malgré le peu de sympathie que les Stuarts leur avaient montrée, les Irlandais restèrent fidèles à leur cause. Quand Guillaume d'Orange eut usurpé le trône de son beau-père, il vit l'Irlande se soulever en faveur de Jacques II. Après le désastre de la Boyne, l'étendard des Stuarts continua à flotter sur les murs de Limerick jusqu'au jour où l'exilé de Saint-Germain permit à ses fidèles partisans de cesser une lutte inégale. Les termes de la capitulation de Limerick stipulaient que les catholiques jouiraient des mêmes droits que les protestants; que l'hérédité des propriétés en ligne directe serait respectée; que l'exercice du culte catholique serait libre. La parole donnée fut indignement violée, le parlement de Guillaume III édicta ces « lois pénales » qu'on pourrait appeler un chef-d'œuvre d'iniquité. Il fut décrété que « le séjour de l'Irlande serait interdit à tout moine ou prêtre papiste; » — « que les catholiques qui ne voudraient pas changer de religion ne seraient admis à posséder leurs terres qu'en vertu d'un bail octroyé par un protestant et renouvelable tous les deux ans; » — « que les biens des propriétaires catholiques qui ne se soumettraient pas à ces décrets seraient confisqués. » Que dis-je ? si un fils dénaturé voulait dépouiller l'auteur de ses jours, il n'avait qu'à se dire protestant et à affirmer sous serment qu'il avait vu son père assister à la messe! Plus tard, leur rigueur même les rendant inapplicables, les lois pénales s'adoucirent peu à peu. Vers l'an 1760 parut un édit qui autorisait les catholiques à acquérir des terres, mais dans quelles conditions ! la quantité ne pouvait pas dépasser 60 acres ; quant à la qualité, il fallait sous peine de nullité du contrat, que ce fût un sol marécageux (*bog land*); et quand, à force de travail et d'intelligence, l'acquéreur ou ses héritiers avaient fait de ces marais une terre fertile, la propriété

faisait retour à la famille du vendeur au bout de 70 ans. Ce ne fut qu'en 1770 que les catholiques rentrèrent dans le droit commun et furent admis à posséder des terres au même titre que les protestants. Mais le mal était fait et cette justice, tardivement rendue, ne l'a même pas imparfaitement réparé. C'est ce que nous allons faire voir.

Quel est le système en vertu duquel le sol de l'Irlande est aujourd'hui possédé, occupé, cultivé? Cette question a reçu une réponse aussi complète que nette et concise dans un excellent opuscule que vient de publier M. J. G. Mac Carthy, de Cork[1], et qu'on peut considérer à peu près comme le meilleur ouvrage qui ait paru sur ces matières. L'Irlande, dit-il, contient, en chiffres ronds, vingt millions d'acres[2] de terres disponibles. La nue-propriété de ces vingt millions d'acres appartient à dix mille personnes, tandis qu'environ six cent mille tenanciers occupent cette même surface. Les six cent mille tenanciers payent aux dix mille propriétaires à peu près seize millions sterling pour avoir la permission d'occuper le sol et de le cultiver.

Parmi les propriétaires, les plus riches ne résident jamais en Irlande et dépensent ailleurs les revenus qu'ils tirent de ce pays. La plupart d'entre eux n'ont que l'usufruit pendant leur vie de biens qui sont parfois grevés d'hypothèques et d'autres charges. Le transfert de la propriété foncière ne s'opère pas sans une multitude de tracas et de frais : souvent même il est impossible. Presque tous les propriétaires abandonnent l'administration de leurs domaines à des agents qui ne touchent d'autres honoraires qu'une commission calculée d'après le chiffre des recettes.

Quant aux tenanciers, tous revendiquent plus ou moins le droit d'occupation permanente, à la charge de payer leur loyer et de bien cultiver leurs terres. Environ un quart d'entre eux sont parvenus à obtenir pour ce droit une sanction légale sous forme de baux, ou à l'affirmer d'une manière pratique par une coutume connue sous le nom de « droit du tenancier » (*tenant's right*) coutume, du reste, limitée à la province d'Ulster et qui n'a pas force de loi. Les trois autres quarts sont des fermiers à l'année ou, comme on les appelle communément, des tenanciers au bon plaisir (*tenants at will*).

Ainsi donc le bon plaisir, tel est le régime auquel est soumise en Irlande l'occupation du cultivateur. Il suit de là trois choses : 1° que le taux du loyer est fixé par le propriétaire qui est toujours libre de l'augmenter à un moment donné, de sorte que le fermier ne peut

[1] *Irish land questions plainly stated and answered*, by John George Mac Carthy of Cork. London, Longmans et Cᵒ, 1870.

[2] L'acre équivaut à un peu moins d'un demi-hectare.

jamais dire d'avance ce qu'il devra payer pour son exploitation l'année suivante ; — 2° que la durée de l'occupation du tenancier ne dépend absolument que de la volonté du propriétaire qui est toujours maître de la faire cesser, sans être tenu d'alléguer aucune raison pour justifier sa conduite, en donnant seulement avis de ses intentions quelques mois à l'avance ; de cette façon, le tenancier ne peut jamais dire si à un an de date la jouissance de sa ferme lui sera laissée ; — 3° que si des améliorations sont apportées à l'exploitation, elles doivent être exécutées par le tenancier, et qu'une fois faites, elles deviennent la chose du propriétaire : ainsi, les frais des améliorations agricoles incombent à la charge d'une classe d'individus, avec cette réserve extraordinaire, qu'après avoir été exécutées, elles deviennent la propriété d'une autre classe.

Tel est, en quelques mots, le système en vertu duquel le sol irlandais est possédé et occupé. Ce système est-il radicalement vicieux ? nous allons essayer de répondre à cette question en demandant successivement leur verdict à l'expérience, à la science et en comparant le régime foncier de l'Irlande avec celui de quelques autres pays.

Et d'abord interrogeons l'expérience. Le système actuel est-il profitable au sol ? Loin de là ; grâce à lui, des millions d'acres susceptibles de culture demeurent en friche ; quant au reste du pays, il n'est qu'imparfaitement cultivé. Sans doute il y a de nombreuses exceptions, mais, en général, on peut dire que le sol de l'Irlande n'est guère qu'effleuré. M. Léonce de Lavergne, que M. Mac Carthy proclame la meilleure autorité en Europe sur ces matières, estime que pour remédier aux vices flagrants de ce système et mettre les terrains irlandais dans la condition où se trouvent ceux des autres pays civilisés, il faudrait dépenser huit milliards de francs. « L'imagination s'effraye, s'écrie-t-il, quand on essaye de mesurer ce qui manque à un pays dans cet état. »

De tous les travaux agricoles, le drainage est le plus urgent : une ligne de côtes élevées, des plaines intérieures, d'immenses marécages, un climat humide, tout le réclame impérieusement. Et pourtant on peut dire que le drainage, considéré comme entreprise nationale, est à peine entré en voie d'exécution. Ce qui a été fait par l'administration des travaux publics ou par des particuliers suffit pour faire voir les immenses avantages de ce travail, et le détriment que souffre le pays en laissant envahir par les eaux ces prairies naturelles qui sont la richesse de son sol.

Après le drainage, s'il est une chose dont l'agriculture irlandaise éprouve un besoin impérieux, ce sont des corps de ferme avec leurs dépendances. En effet, dans les autres pays qui produisent des cé-

réales, le climat est sec et la moisson se fait de bonne heure. En Irlande, au contraire, les récoltes sont tardives, et les pluies d'automne rendent des granges indispensables. Néanmoins, excepté dans quelques districts privilégiés, les corps de ferme sont rares.

Comme on peut s'y attendre, les produits agricoles sont défectueux en proportion. Dans les districts les mieux cultivés de l'Irlande, le rendement n'atteint pas la moitié de ce qu'une surface égale produirait en Angleterre, le quart de ce qu'elle donnerait en Belgique : et pourtant, de l'aveu général, les qualités naturelles du sol irlandais sont supérieures à celle du sol de l'Angleterre ou de la Belgique. L'Irlande ne produit pas assez pour nourrir son peuple, et chaque année elle doit payer un tribut de cent millions de francs aux fermiers et aux négociants étrangers.

Donc, quelles que soient les causes de cet état de choses, il est évident que le système foncier actuel n'est pas profitable au sol de l'Irlande. Est-il avantageux aux propriétaires ? Le chiffre total des loyers agricoles ne dépasse pas seize millions sterling (400 millions de francs) ; en Angleterre la même superficie rapporterait 25 millions, en Belgique 30 millions. Ainsi donc, sous le régime actuel, les revenus des propriétaires demeurent considérablement au-dessous de ce qu'ils devraient être. Mais ce n'est pas tout, les loyers sont très-irrégulièrement acquittés. Le chiffre des arrérages est toujours plus considérable que celui des sommes payées ; les remises s'élèvent à presque autant. L'époque des payements est toujours incertaine. De là vient que la plupart des capitalistes donnent la préférence à la rente ponctuellement payée, au trois pour cent. De là aussi proviennent les embarras financiers, car un revenu incertain est une source certaine de dettes. L'insuffisance des loyers et l'incertitude des payements amènent forcément la dépréciation de la valeur des terres. Il est rare, en Irlande, que le prix de vente d'un domaine dépasse une somme égale aux revenus de vingt ans, tandis qu'en Angleterre la terre se vend un quart plus cher, en Belgique la moitié, et en France le double, parfois même davantage. C'est à peine aujourd'hui si les capitalistes anglais veulent toucher aux propriétés irlandaises. Mais c'est peu que les propriétaires perçoivent des revenus insuffisants, qu'ils soient inexactement payés et qu'ils voient leurs terres dépréciées en valeur, le titre même de leur possession est disputé ouvertement et sous main. Ils constituent la seule aristocratie dans l'Europe civilisée qui soit obligée de demander à la force pure et simple de sauvegarder des droits réels, incontestés et souvent héréditaires. La législation elle-même leur impose de lourdes entraves. Dans la plupart des pays civilisés, les propriétaires fonciers ont plein pouvoir pour disposer librement et comme

bon leur semble de leurs domaines. En Irlande ils sont enchaînés par des substitutions, par des hypothèques et par un système de lois tellement compliqué qu'il rend tout transfert de propriété une opération aussi coûteuse que pénible. Ils ne peuvent pas faire ce qu'ils veulent de ce qui leur appartient, dans le sens le plus innocent du mot. Ils n'ont même pas la jouissance paisible de ces biens, dont il leur est si malaisé de se défaire. Je ne prétends pas dire à qui est la faute, mais il est certain que les propriétaires irlandais ne sont pas sur un lit de roses. Ils se voient constamment dénoncés à la haine et au mépris publics, tandis que de lâches assassinats dont le nombre s'accroît tous les jours en suivant une progression effrayante, viennent jeter le deuil et la terreur parmi eux. Ils jouissaient naguère d'une influence politique considérable, mais on peut dire qu'elle s'est évanouie. Du moins elle ne saurait s'exercer que par des moyens qui répugnent à une âme élevée et elle fait invariablement défaut au moment où l'on aurait le plus besoin d'elle. En présence de ces faits, non-seulement faciles à prouver, mais également incontestés et incontestables, il est impossible qu'un observateur calme et impartial n'arrive pas à la conclusion que le système territorial actuel, quels que soient d'ailleurs ses autres défauts, offre au moins un grand désavantage, c'est qu'il est désastreux pour les propriétaires irlandais.

Les fermiers ont-ils davantage à s'en louer? Pour ceux-là, personne ne songerait à dire qu'il leur a été favorable. De l'aveu général, le paysan irlandais est le plus malheureux du monde civilisé. Les écrivains qui ont traité de l'économie politique dans les divers idiomes ont toujours pris sa condition pour le type de ce que la condition d'un paysan devait *ne pas* être. L'habitude seule peut rendre supportable aux tenanciers irlandais leur mode d'existence, leurs habits, leur nourriture, leurs chaumières, leur vie même. Et, de temps en temps, une famine vient les mettre aux portes du tombeau et les menacer de mourir de faim.

Il y a des paysans qui ont amassé quelques livres sterling dans ces derniers temps, mais ils entendent trop bien leur intérêt pour les dépenser et pour enrichir ainsi d'autres personnes. Que dis-je? souvent ils n'osent point montrer leur argent dans la crainte de faire augmenter leur loyer. Envisagé sous son véritable point de vue, il n'y a pas, dans toute la question, un fait plus pathétique, ni plus significatif que celui-là.

Nonobstant l'augmentation des salaires, la condition du laboureur irlandais reste encore au-dessous de celle du plus humble et du plus mal partagé des êtres civilisés. A quoi bon citer des témoignages à l'appui d'un fait que personne ne conteste, et que chacun peut con-

stater par ses yeux ? En tenant compte des améliorations qui ont eu lieu, on a encore le droit de poser cette question qui ne date pas d'hier : « Y a-t-il dans le monde entier un homme du peuple aussi pauvre, dont le sort soit aussi triste, la vie aussi misérable que l'homme du peuple irlandais.

Donc le système foncier actuel, quels que soient ses mérites, n'a pas réussi à apporter la prospérité, ni même une existence supportable aux paysans de l'Irlande. Voyons maintenant qu'elle a été son influence sur la société irlandaise tout entière. Certes, il est tout à fait impossible qu'un pays essentiellement agricole soit florissant lorsque les agriculteurs souffrent, et qu'un tiers de la société prospère, lorsque les deux autres tiers sont misérables. Butler, dans un passage bien connu, démontre comment le droit crée la prospérité. Il est certain qu'aucune prospérité n'a été créée en Irlande. L'état des choses s'est amélioré, mais représenter l'Irlande comme prospère serait un abus de mots que personne n'a jamais commis. Adam Smith fait voir comment un système agricole, bien entendu, non-seulement développe l'agriculture mais encore apporte le bien-être à ceux qui ne sont pas agriculteurs, car il donne du travail au charron et au forgeron, au charpentier et au tailleur, au négociant et au petit commerçant. Le professeur Leslie cite, à l'appui de la doctrine de Smith, l'exemple des villages flamands dans lesquels on peut suivre, pas à pas, ce qu'il nomme le « progrès naturel » de la richesse. En Irlande, toutes les villes de province, à l'exception de Queenstown et de Belfast, sont en décadence, et quelques-unes d'entre elles sont déjà tombées très-bas. « Il y a plus de misère, s'écrie le docteur Keane, dans une ville de quatre ou cinq mille habitants, en Irlande, qu'on n'en trouverait d'un bout à l'autre de la France et de la Belgique. » Selon M. de Sismondi, l'agriculture, quand elle prospère, est la mère des arts et de l'industrie. Jusqu'à présent, l'agriculture irlandaise a été frappée de stérilité sous ce rapport. Les arts sont inconnus en Irlande, et la seule manufacture digne de ce nom existe dans une partie de l'île où le système foncier, qui caractérise le pays, a été pratiquement abrogé. Mac Culloch enseigne qu'une agriculture florissante est la véritable source du commerce. Les seules relations commerciales de l'Irlande sont celles qu'elle entretient avec l'Angleterre ; or elle renvoie à celle-ci, en payement de loyers, l'argent qu'elle reçoit d'elle pour ses produits, abandonnant ainsi à la fois l'objet vendu et le prix perçu. M. de Tocqueville et une foule d'autres écrivains estiment que l'effet moral le plus important qui résulte d'un bon système de propriété foncière, c'est qu'il développe l'esprit conservateur (en prenant ce mot dans un meilleur sens), l'amour de l'ordre établi, une aversion pour tout changement révo-

lutionnaire. Ce serait une dérision de prétendre que le système foncier actuel a produit ce résultat en Irlande.

Donc l'expérience le condamne : mais quelque grave que soit le verdict rendu par un juge aussi compétent, il n'est pas le dernier mot du procès. Une chose bonne en soi peut rencontrer dans la pratique tel obstacle qui en rende l'application vicieuse. Voyons donc si le système foncier de l'Irlande est bon en lui-même, et pour cela envisageons-le au point de vue de la science économique.

Il y a trois choses à considérer dans un système foncier quelconque, les droits du propriétaire, la culture des terres, les améliorations apportées à l'exploitation.

Le régime irlandais donne la nue-propriété de l'île tout entière à un très-petit nombre d'individus, et à ceux-là même il n'accorde que des intérêts restreints. Dans la plupart des pays, on compte un propriétaire sur six habitants ; en Irlande, la proportion est d'un sur *six cents ;* — ailleurs, tout propriétaire foncier est libre de vendre quand il lui plaît et comme il lui plaît ; en Irlande il n'est généralement qu'un usufruitier, il est rare qu'il ait le domaine légal entre les mains, le plus souvent il lui est interdit de vendre, mais si par hasard il peut le faire, il se voit gêné, contrecarré par les mille et un agencements d'un attirail de lois totalement inconnu en dehors des Iles Britanniques. Un tel état de choses est-il conforme aux maximes d'une saine économie politique? Évidemment non. L'économie politique vise à l'affranchissement du sol et favorise l'échange des terres contre les capitaux, le système irlandais fait tout le contraire ; l'économie politique cherche à améliorer la terre de manière à tirer d'elle le plus de fruits possibles, mais le simple usufruitier est de tous les propriétaires celui qui a le moins de zèle pour les améliorations. Les économistes peuvent différer sur la question de savoir si le régime des grandes propriétés est préférable à celui des paysans propriétaires, tous s'accordent pour condamner un système qui oppose des obstacles artificiels au libre-échange de la terre et qui accumule tant de difficultés que personne n'a le pouvoir ni le désir de consacrer son temps et ses capitaux à développer les ressources du sol.

Passons maintenant à la culture. Est-il conforme aux lois d'une saine économie politique que le cultivateur ne sache combien de temps durera sa jouissance ni à quelles conditions elle lui sera continuée? Qu'il soit exposé à se voir expulsé de sa ferme au gré des caprices de la volonté d'un autre, volonté qui n'est entravée ni par la loi ni par aucune coutume légale? Non, mille fois non. Que dis-je? si l'on voulait imaginer un état de choses dans lequel toutes les règles de l'économie politique se trouvassent systématiquement violées, l'idéal resterait au-dessous de cette triste réalité.

En effet, toutes les autorités compétentes s'accordent pour enseigner que le premier principe de l'économie politique, c'est que le producteur a droit à ses produits, ou, pour employer le langage d'une sagesse plus haute encore, que celui qui a semé doit moissonner. C'est là le principe fondamental de toute propriété, la condition *sine quâ non* de toute richesse. Les progrès de la civilisation matérielle sont en raison directe des garanties assurées à ce droit. Mais en agriculture il ne peut pas être garanti en thèse générale, si l'on ne donne au cultivateur une certaine assurance qu'il ne sera point troublé dans la jouissance de son exploitation. Dans les pays barbares nul n'est assuré de rester en possession de la terre qu'il occupe, voilà pourquoi l'agriculture ne fait pas de progrès. Sans cette sécurité, personne n'entreprend des travaux agricoles de quelque importance. De tous les arts, l'agriculture est celui qui exige le plus de temps. Les opérations principales sont les plus lentes, ses meilleurs procédés sont ceux qui demandent le plus de patience. L'agriculture qui ne s'inquiète que de l'année qui vient est celle des sauvages. La véritable agriculture sacrifie le présent à l'avenir, les petits profits immédiats aux grands avantages ultérieurs. Elle consiste, dit M. Hutton, dans les produits, non de la terre mais de la ferme. Or la ferme est l'œuvre du travail qui n'attend sa récompense que des années. Pour faire mûrir les plus riches moissons du laboureur, ce n'est pas un été qu'il faut, mais plusieurs. Avant que l'intelligence, le travail et les capitaux du fermier aient produit leurs plus féconds résultats, des années doivent s'écouler. Une variété intelligente dans la succession des récoltes, un état de culture perfectionné deviennent de jour en jour plus nécessaires pour obtenir quelques succès en agriculture. C'est pourquoi priver le cultivateur de la certitude raisonnable d'une jouissance non interrompue, c'est faire de deux choses l'une, ou bien paralyser son activité ou l'exposer à en voir les fruits confisqués : dans les deux cas, la violation des principes fondamentaux de l'économie politique est flagrante.

Nous arrivons aux améliorations apportées à l'exploitation. Le principe du système foncier irlandais, c'est que les améliorations de cette nature, si tant est qu'elles aient lieu, doivent être la plupart du temps exécutées par le fermier et qu'à peine effectuées elles deviennent la chose du propriétaire. Ceci encore est-il conforme à la saine économie politique? Évidemment non. Au contraire, c'est la négation même des principes les plus élémentaires de cette science, c'est une véritable prohibition de tout progrès agricole. Le producteur doit jouir des produits ; celui qui crée la propriété doit en posséder les fruits ; le travail et les capitaux, protégés par la loi, sont les puissants engins de la prospérité d'un pays et ils ne fonctionnent

qu'à la condition que cette protection ne fera pas défaut à leurs résultats, — ce sont là les notions les plus élémentaires de l'économie politique et la législation qui attribue au propriétaire la possession de travaux exécutés par le fermier est en contradiction flagrante avec elles. Chose étrange! cette monstruosité qu'il suffit d'énoncer pour en faire la plus amère critique, qui n'a jamais trouvé un seul avocat pour la défendre, contre laquelle ont protesté successivement toutes les majorités dans la Chambre des communes, cette monstruosité, dis-je, continue d'être la loi du pays. Non-seulement personne ne peut la discuter, mais il faut lui obéir.

Sans doute, les fermiers irlandais en général ne se mettent point en frais d'améliorations : mais il faudrait vraiment qu'il fussent dénués du plus simple bon sens pour exécuter des travaux qui, une fois accomplis, deviendraient légalement la propriété d'un autre. Il est vrai aussi que lorsque par hasard un tenancier s'est risqué à apporter des améliorations à sa ferme, il est rare que le propriétaire use de son droit pour s'emparer de ce qui n'est *moralement* pas à lui. Toutefois cela s'est vu. Alors la loi a dû être exécutée et des juges indignés se sont plaints du haut de leur tribunal d'être contraints de se faire les « ministres de l'injustice. » C'est dans ce cas que l'exception confirme la règle. Quoique la loi soit rarement exécutée, le fait seul qu'elle existe et qu'elle est parfois mise en vigueur suffit pour paralyser l'activité, pour justifier l'indolence et pour arrêter le progrès. Elle peut être exécutée dans un cas donné, et nul tenancier n'est sûr que ce ne sera point dans le sien. Ainsi que l'a dit le juge Longfield, « il ne convient pas que la prospérité d'une classe soit à la merci de la libéralité d'une autre. » Donc, la science économique se joint à l'expérience pour condamner le système foncier de l'Irlande. La comparaison avec les systèmes étrangers ne lui est pas favorable. En Prusse, en Belgique, le fermier est mille fois plus heureux qu'en Irlande : il faut se reporter aux jours de l'ancienne Lacédémone pour trouver quelque chose qui approche du régime irlandais, — or l'agriculture de Sparte était proverbialement mauvaise. Quant aux cultivateurs français, ils seraient doublement heureux, — s'ils connaissaient leur propre bonheur d'abord, ensuite s'ils réfléchissaient à la malheureuse condition des Irlandais. Le système anglais offre certains points de contact avec le système irlandais, mais il en diffère sous d'autres rapports ; à ce titre il ne sera peut-être pas sans intérêt de les comparer entre eux. Il y a en Angleterre trente millions d'acres de terres arables qui appartiennent à cinquante mille personnes ; de sorte que sur cinq cents habitants il y a un propriétaire foncier. Des obstacles nombreux s'opposent à la mobilisation du sol, aussi tout transfert de terres est-il une opération coûteuse et lente lorsqu'elle

n'est pas impossible. La culture du sol est effectuée par environ deux cent mille fermiers. Ceux-ci possèdent, en thèse générale, une certitude raisonnable de n'être point troublés dans la jouissance de leur exploitation, tant qu'ils payent une redevance équitable et qu'ils s'engagent à cultiver convenablement leurs terres. La loi ne leur confère pas le droit d'occupation continue, mais ils le possèdent en vertu de la coutume du pays, de la bonne intelligence qui existe entre eux et leurs propriétaires, de l'opinion publique qui est en faveur de ce droit, du petit nombre de compétiteurs qui se font concurrence pour la possession des fermes, enfin, en vertu de la richesse et de l'indépendance qui sont en général le partage de la classe des fermiers. Quant aux améliorations, toutes celles qui ont un caractère permanent sont exécutées par le propriétaire. Le tenancier loue purement et simplement la terre avec les améliorations qui y ont été faites et apporte ensuite les capitaux de roulement qui sont nécessaires à sa culture. Si pour une raison quelconque il est dépossédé de sa ferme avant d'avoir recueilli le bénéfice des dépenses exigées par les besoins d'une culture intelligente (qu'elles aient été faites avec ou sans le consentement du propriétaire), — il a droit à un remboursement. Il y a quelques différences dans la pratique relativement au chiffre et au mode d'évaluation des sommes remboursées ; mais sur le principe même, en vertu duquel le fermier a le droit de recevoir en argent l'équivalent de ce qu'il laisse dans la terre en sus de ce qu'il y a trouvé, il n'y a jamais contestation. Le système foncier anglais a été couronné par une prospérité inouïe : l'Angleterre est un des pays du monde les mieux cultivés, les fermiers anglais sont peut-être les plus riches de l'Europe. Mais cette brillante médaille a aussi son revers. Par suite des obstacles apportés à la mobilisation du sol, la propriété foncière, selon l'expression de M. Hope, est devenue « un luxe qu'un homme riche seul peut s'accorder ; » et si les fermiers vivent dans l'aisance, la condition misérable des laboureurs anglais est aujourd'hui un scandale et un danger pour le royaume. Mais ce n'est pas en lui-même que nous avons à envisager ce système, nous ne l'avons cité que pour établir une comparaison entre lui et le système irlandais. Il s'en rapproche sur quelques points, sur plusieurs autres il en diffère. Les points de ressemblance consistent en ceci que dans les deux pays les mêmes difficultés s'opposent au libre échange de la terre et que la loi ne confère aucune garantie en faveur d'une possession continue. Mais en Angleterre, l'usage supplée à la loi et assure pratiquement au cultivateur une jouissance non-interrompue; d'un autre côté, il n'est pas tenu d'exécuter les améliorations d'un ordre permanent, et quant à celles d'une autre espèce qu'il juge à propos d'accomplir, il est assuré contre les risques

qu'elles peuvent courir. Telle est la différence entre les deux systèmes, et l'on n'est pas surpris que le fermier irlandais jette parfois un coup d'œil d'envie sur son confrère anglais.

La vue de ces maux avait suggéré à diverses reprises des remèdes plus ou moins efficaces ; mais ce qui paraît jusqu'ici avoir fait complétement défaut, c'est une main assez forte pour les appliquer. Ainsi les souffrances que l'impossibilité d'acquérir des terres causait à un peuple aussi avide d'en posséder que les Irlandais avaient inspiré à M. Hutton « *ses propositions pour la création progressive d'une classe de fermiers propriétaires.* » Dans ce livre, publié en 1868, l'auteur conseillait aux propriétaires et aux fermiers d'arriver à une entente mutuelle en vertu de laquelle les premiers auraient reçu, en argent comptant, la plus-value de leurs terres, tandis que les seconds auraient acquitté leurs dette par une série d'à-compte. Pour faciliter ces opérations, on aurait créé des banques à l'instar de celles qui fonctionnent en Prusse, lesquelles auraient avancé les sommes nécessaires pour payer en une fois le propriétaire, et se seraient ensuite remboursées en percevant les à-compte. De cette façon, des fermiers qui payent aujourd'hui des sommes relativement élevées pour une occupation incertaine et précaire, seraient mis à même d'acquérir la nue-propriété de leur exploitation.

Mais le plan le plus efficace qui ait été proposé est celui que M. Bright mit en avant dans un voyage qu'il fit en Irlande il y a quelques années. En effet, il remédiait à cette plaie de l'Irlande qu'on appelle « *l'absentéisme*, » en même temps qu'il facilitait l'acquisition de la terre. M. Bright aurait voulu que l'État offrît aux grands propriétaires fonciers *qui ne résident pas en Irlande* d'acheter à un prix avantageux pour eux les terres qu'ils possèdent dans ce pays et qu'il les revendît ensuite par lots aux petits cultivateurs, en leur accordant du temps pour s'acquitter. Cette proposition conquit à M. Bright une rapide popularité en Irlande ; en Angleterre elle fut traitée de révolutionnaire. Pourquoi ? Nul n'aurait été contraint de vendre s'il n'était disposé à le faire ; et ce n'était qu'en offrant aux propriétaires un prix supérieur à la valeur de leurs terres qu'on voulait les décider à s'en défaire.

Quoi qu'il en soit, ces diverses propositions ne portaient remède qu'à une partie du mal, la moins sensible peut-être. Elles ne faisaient point disparaître cette épée de Damoclès de l'expulsion toujours suspendue sur la tête de 600,000 tenanciers. Ah ! qui pourrait exprimer tout ce qu'il y a d'amertume, d'angoisses, de désespoir dans ce mot anglais intraduisible : « *eviction !* » Qui a jamais lu sans que de grosses larmes vinssent mouiller ses yeux les vers touchants de la

première églogue de Virgile, dans lesquels Mélibée exhale sa douleur d'être obligé de quitter les champs paternels.

Nos patriam fugimus, nos patria linquimus arva!

Qui ne s'est senti le cœur serré par le récit de Tite-Live quand il décrit le désespoir des habitants d'Albe à la vue de la destruction de leurs maisons? Eh bien! voilà les scènes de désolation qu'on voit renaître à chaque instant en Irlande. Qu'un fermier s'attire la disgrâce de son propriétaire en votant contre son candidat, ou en refusant, s'il est catholique, d'envoyer ses enfants à l'école fondée par le *squire* protestant, aussitôt arrive un avis d'expulsion. Si l'ordre de vider les lieux n'est pas exécuté avec assez de promptitude, alors vient fondre sur la chaumière cette troupe sinistre que la voix populaire a flétrie du nom de « brigade du levier (*crow-bar brigade*). » Sous les coups redoublés des barres de fer le paysan voit tomber en poussière cette cabane où il est né, où sa mère est morte, où ses enfants ont reçu le jour. Il s'assied en pleurant au pied d'un arbre et regarde avec désespoir tomber une à une ces pierres dont chacune lui rappelle un souvenir ; puis, quand tout est fini, des mains brutales le poussent lui et les siens hors du chétif enclos, et ce n'est qu'en tombant épuisé sur le bord du chemin, qu'il comprend que sa famille et lui-même sont désormais sans asile. Il y a dans ce moment dans la Chambre des communes tel membre que je pourrais nommer qui, ayant déplu à son propriétaire en se mettant sur les rangs des candidats à la députation et en réussissant dans cette entreprise audacieuse, a reçu un ordre d'expulsion. Il avait fait exécuter sur sa ferme des travaux d'amélioration qui lui avaient coûté plus de cent mille francs, des estimateurs jurés lui firent adjuger, à titre d'indemnité, une vingtaine de mille francs et il dut vider les lieux. Sa vieille mère, en sortant de la maison où elle avait vécu cinquante ans, fut tellement affectée qu'elle mourut d'un brisement de cœur. Or il s'agit ici d'un riche fermier ; mais que dire de ces *dix-huit cents* malheureux qu'un propriétaire, M. Shirley, expulsa de son domaine? pour ceux-là il n'y avait d'autre alternative que de partir pour l'Amérique ou de mourir de faim. Rappellerai-je encore les expulsions en masse qui, sous le nom *Partry evictions*, jetèrent la consternation dans le sud-ouest de l'Irlande, il y a quelques années? Dans cette circonstance les rigueurs étaient d'autant plus odieuses qu'elles étaient exercées par un ministre de l'Évangile; lord Plunket, évêque protestant de Tuam, punissait ainsi ses tenanciers de leur attachement à la foi de leurs pères et de leur

refus d'envoyer leurs enfants aux écoles fondées par lui. Je m'arrête. Comment faire un choix d'exemples parmi les *trois cent mille* expulsions qui ont affligé les vingt dernières années ?

Aussi, à l'issue de la session de 1869, M. Gladstone pouvait-il tenir aux membres de son cabinet le langage que le général Bonaparte tenait aux soldats de l'armée d'Italie : « Vous avez beaucoup fait, mais il vous reste plus encore à faire. » C'est-à-dire, la question ecclésiastique en Irlande est résolue, voici la question territoriale qui se présente. On peut le dire hardiment, cette dernière intéresse le peuple plus vivement que l'autre. En effet, depuis la suppression des lois pénales et l'émancipation des catholiques, la liberté de conscience la plus illimitée existait en Irlande : la suprématie protestante n'était qu'une affaire de sentiment. Mais la terre, pour laquelle l'Irlandais a l'attachement, j'allais dire le culte des races celtiques, la terre qu'il cultive sans qu'elle soit à lui, à laquelle il donne ses sueurs, sa vie et de laquelle il peut être chassé quand il plaît à son propriétaire, voilà son vrai grief. Aussi fallait-il voir quelle agitation régnait en Irlande l'automne dernier !

Au mois de septembre, un banquet offert dans la ville de Skibbereen à M. Mac Carthy Downing, l'un des députés du comté de Cork, fournit aux hommes politiques une occasion favorable pour énoncer leurs opinions sur la question territoriale. Trois orateurs, tous trois membres du parlement, y prirent la parole : c'étaient MM. Maguire, Downing et sir John Gray. M. Maguire affirma que l'absence de sécurité dans l'occupation (*insecurity of tenure*) était « le grand fléau de l'Irlande, » il insista pour que le gouvernement apportât dans la solution de cette question le même esprit qui avait inspiré le bill sur l'Église d'Irlande. Il fallait que la mesure que le gouvernement allait proposer ne fût ni un leurre ni une disposition provisoire. Comme la loi sur l'Église, il fallait que ce fût un compte réglé et non un à-compte ; que rien ne fût laissé aux soins d'un parlement à venir, de sorte que le pays pût jouir de ce repos dont il avait tant besoin.

M. Downing insista également sur les inconvénients du défaut de sécurité dans l'occupation et appuya ses paroles par de nombreux exemples. Il proposa que le fermier fût autorisé à apporter toutes les améliorations qu'il jugerait à propos à la culture de ses terres et développa un plan très-compliqué pour donner à l'occupant la certitude de rester en possession de sa ferme pendant un espace de temps proportionné à la valeur de ces améliorations, le principe étant un terme de 31 ans, pour chaque addition de 10 p. 100 à la valeur primitive. Ainsi un homme occupant une ferme évaluée primitivement à 40 livres sterling et qui en porterait la valeur à 80 livres, pourrait, d'après ce plan, revendiquer un terme de 189 ans.

Le discours qui produisit la plus profonde impression et qui causa le plus de satisfaction à l'auditoire fut celui de sir John Gray. Ce député, qui ne serait pas fâché d'accréditer l'opinion que le manteau d'O'Connell est tombé sur ses épaules, a joué un rôle très-important, ou plutôt très-bruyant, dans l'abolition de l'Église d'Irlande. Au banquet de Skibbereen, il se prononça contre toutes les demi-mesures. « A quoi bon, dit-il, parler d'indemnités pour les améliorations et de baux de trente et un ans ? Des indemnités, pourquoi en demanderions-nous ? Nous ne demandons ni propriété, ni compensation. Ce que nous demandons, c'est qu'un juste grief disparaisse et non que celui qui en est l'auteur nous donne une bagatelle par charité. Nous voulons que l'homme qui est né sur une terre, que l'Irlandais qui obtient possession d'une ferme en qualité de tenancier, soit libre de cultiver la terre que la sueur de son front rend seule profitable à son propriétaire et que nulle puissance au monde ne puisse l'en arracher tant qu'il paye son loyer. Nous ne demandons pas une occupation de 31 ans, mais une occupation perpétuelle. » Après avoir cité l'exemple des domaines de M. Shirley et du marquis de Bath où la valeur de la terre a été portée dans le cours d'un siècle, grâce au travail et aux capitaux des tenanciers, de 200 livres sterling à 54,000 livres par an, sans que le propriétaire ait dépensé un seul liard, sir John continua : « Voilà le scandale que nous voulons faire cesser. Nous voulons mettre fin au *Shirleyisme* dans tous les comtés, même dans celui de Monoghan. Nous voulons que lorsque le fermier met son travail dans le sol, que lorsque le fermier met ses capitaux dans le sol, ce soit pour lui-même, uniquement pour lui. Nous voulons que l'homme qui a consacré son travail à la terre prenne tellement racine dans cette terre que la main seule de Dieu puisse jamais l'en arracher. » L'expression de ces sentiments fut accueillie avec un enthousiasme impossible à décrire. Le banquet de Skibbereen méritait l'honneur d'une mention à part parmi les nombreuses manifestations qui se succédèrent à cette époque en Irlande, parce que la question territoriale y fut clairement posée et nettement expliquée par des personnages jouissant d'une certaine influence politique, parce que surtout il exprimait l'opinion de cette puissante association qui a pour chef M. Isaac Butt et qu'on appelle la *Ligue des Droits du Tenancier*.

L'agitation grandissait tous les jours, et le clergé catholique ne tarda pas à prendre part au mouvement. Ainsi, cent trente prêtres, réunis pour le synode diocésain de Killaloe, résolurent, à l'unanimité, leur évêque présent, de tenir des meetings dans chaque décanat, « afin d'adopter des mesures énergiques pour soutenir le droit des tenanciers (*tenant right*). » D'un autre côté, les magistrats de New-

Ross déclarèrent hautement « qu'aucune solution de la question territoriale ne saurait être regardée comme satisfaisante et définitive si elle ne garantissait aux fermiers une occupation perpétuelle (*perpetuity of tenure*), moyennant un loyer équitable. » M. Power, le magistrat qui avait proposé cette résolution, ajouta : « Une loi qui assurerait l'occupation pendant cent ou deux cents ans serait certainement un progrès sur le système actuel et calmerait le peuple pour un temps ; peu importe la durée du bail, le propriétaire ne doit jamais obtenir ce qui appartient au fermier : donc tout terme qui n'est pas la perpétuité est plus ou moins injuste. » Certes, c'était grandir démesurément les droits du tenancier et réduire ceux du propriétaire à leur plus simple expression ; mais c'est à ce point de vue généralement qu'on envisageait la question en Irlande. Les fermiers du comté de Cork venaient également de se prononcer pour l'occupation perpétuelle avec une révision périodique du taux des loyers. C'était s'exposer à des déceptions inévitables, car il était évident que le gouvernement, quelque disposé qu'il fût à satisfaire les vœux de l'Irlande, ne pouvait aller jusque-là ; et l'on ne saurait trop regretter que les espérances exagérées et les prétentions exorbitantes des fermiers irlandais aient atténué d'avance l'effet de la mesure si libérale que M. Gladstone allait proposer dès le début de la session parlementaire.

Cependant, des voix plus sages faisaient entendre les conseils de la raison. M. le comte de Jarnac, présidant un banquet agricole dans le comté de Tipperary, avertit les fermiers de ne point s'exagérer la portée des mesures territoriales que le ministère allait proposer. D'après tout ce qui avait transpiré, dit-il, le futur bill aurait pour objet de protéger le fermier contre l'injustice et l'arbitraire, de l'encourager à consacrer à l'amélioration du sol les sommes qu'il aurait mises de côté dans les années prospères et, une fois ce placement fait, d'établir une distinction entre ce qui appartient au propriétaire et ce qui appartient au fermier. Mais si l'on s'attendait à davantage, ce serait s'exposer à un désappointement profond ; car aucune loi ne saurait se substituer à la grande loi de laquelle dépendent les progrès et la prospérité du pays. Il fallait, dit-il, que les trois classes qui composent la société agricole, propriétaires, tenanciers et laboureurs, serrassent leurs rangs et combinassent leurs efforts ; il fallait surtout que les fermiers prissent plus de soin de leurs ouvriers. Ce dernier conseil était fort justement adressé à des hommes qui parlent beaucoup de leurs droits et songent trop peu à leurs devoirs. D'un autre côté, les fermiers réunis de la province de Munster se contentaient de demander l'extension au pays entier de la « *coutume de l'Ulster*. » Par « coutume » ou « droit du tenancier de l'Ulster » on

désigne un usage qui s'est établi dans la province du Nord, en vertu duquel tout individu, en quittant sa ferme, reçoit de son successeur une somme d'argent équivalente à celle qu'il a lui-même payée en entrant, tant à titre d'indemnité pour les travaux d'amélioration effectués pendant le temps de l'occupation, qu'à titre de pot de vin ou de droit de joyeux avénement. L'accord tacite des propriétaires a sanctionné cette coutume et le fermier a le privilége de choisir et de désigner son successeur qui ne peut jamais être récusé, à moins que des accusations graves ne puissent être prouvées contre lui. Grâce à cet usage, grâce aussi à la communauté de race et de religion entre propriétaires et tenanciers dans l'Ulster, cette province jouit d'une grande prospérité. Bien que les baux y soient aussi inconnus que dans le reste de l'Irlande, les fermiers ne sont point troublés dans leur possession ; les propriétaires, de leur côté, jouissent d'une grande sécurité et obtiennent, par exemple, dans le comté de Down, un prix plus élevé pour un sol pauvre que celui qu'un propriétaire du comté de Tipperary retirerait d'un de ces terrains qu'à cause de leurs richesses on a surnommés « la veine d'or. » Nous avons insisté à dessein sur cette « coutume de l'Ulster, » à cause du rôle important qu'elle occupe dans le projet de loi dernier de M. Gladstone dont il est temps de parler.

Le 15 février, la Chambre des communes offrait l'aspect qu'elle revêt les jours de séances extraordinaires. Dès quatre heures et demie ses banquettes vertes étaient toutes occupées ; on remarquait deux places vides à la droite et à la gauche du président, l'une était celle de M. Bright, l'autre celle de M. Disraéli, tous deux retenus par la maladie loin du Parlement. Les tribunes regorgeaient de monde, surtout celle qui est destinée aux membres de la Chambre haute. Les questions par lesquelles il est hors d'usage d'ouvrir la séance parurent causer une certaine impatience à la Chambre. Enfin, vers cinq heures, le premier ministre se leva et demanda la permission de présenter un bill « pour amender les lois sur la propriété et sur l'occupation des terres en Irlande. » Accueilli par les applaudissements enthousiastes de son parti, M. Gladstone entra en matière par un exorde insinuant qu'il prononça avec une certaine solennité, et bientôt les deux partis qui constituent la Chambre des communes furent, comme les tribunes, suspendus à ses lèvres. Le silence profond, au milieu duquel il parlait, ne fut interrompu que par une salve d'applaudissements, lorsqu'il déclara que, quelque grandes que fussent les difficultés à surmonter, elles pouvaient l'être par des efforts courageux et virils ; plus tard, quand l'orateur ajouta que le gouvernement était résolu à aborder la question avec un esprit juste, pratique et conciliant, les bravos recommencèrent et l'oppo-

sition y prit une part active. M. Gladstone se crut obligé de reconnaître la sympathie que l'empereur des Français avait témoignée, dans son discours du trône, pour les efforts tentés dans le but de guérir les plaies de l'Irlande, et, en retour, il lui souhaita tout le succès possible dans l'œuvre ardue qu'il avait entreprise « de donner des libertés constitutionnelles au peuple français ». L'orateur passa ensuite aux considérations qui exigent impérieusement une législation quelconque sur la question territoriale et s'efforça de dissiper certains préjugés qui existent contre le caractère du peuple irlandais dans l'esprit des Anglais et des Écossais. Examinant ensuite toute la législation du siècle dernier, il démontra qu'elle avait fait peu de chose, voire même rien du tout pour les Irlandais qui cultivent le sol. Que dis-je? parfois même elle avait été dirigée contre eux. Depuis 1800, la condition économique de l'Irlande a considérablement changé, et si les Irlandais étaient contents ils ne seraient pas difficiles. La loi des pauvres ne remédie que très-imparfaitement aux maux des paysans; quant à l'émigration forcée, elle ressemble beaucoup à un exil, et un pays qui condamne au bannissement ne saurait guère avoir des droits à l'affection de ceux qu'il envoie au loin. Le grand mal dont souffrent les occupants du sol irlandais, c'est la fréquence des expulsions et l'absence de sécurité dans la jouissance qui en est la suite; la question est de savoir comment l'on peut mettre fin à cette incertitude. Certaines personnes ont proposé « l'occupation perpétuelle »; mais le gouvernement repousse ouvertement cette mesure, qui ferait des propriétaires les pensionnaires de leurs fermiers. Le but du ministère est, au contraire, d'assimiler la condition des propriétaires en Irlande à ce qu'elle est en Angleterre, d'augmenter chez eux le sentiment de la responsabilité et de leur faire trouver leur intérêt dans l'accomplissement de leur devoir. L'occupation perpétuelle est donc formellement écartée.

Ayant dit ce que le bill n'est pas, disons ce qu'il est. Il peut être considéré comme se divisant en deux parties, correspondant à son double titre. Son objet est de faciliter l'acquisition de la propriété foncière, aussi bien que de régler l'occupation de la terre en Irlande. La première partie est, sur une échelle restreinte, la mise en pratique du plan de M. Bright. Le bill donnera aux propriétaires des facilités nouvelles pour vendre leurs terres et pour accorder des baux; il viendra en aide aux cultivateurs qui désireraient acheter le sol qu'ils exploitent, en leur permettant de contracter des emprunts remboursables par à-compte et à longue échéance. Naturellement, ces dispositions exigent que le propriétaire consente à vendre ses terres. Les mesures qui ont été annoncées dans le discours du trône

pour faciliter la vente des terres dans le Royaume-Uni et pour amender la loi de succession relative aux propriétés foncières en cas de mort *ab intestat*, viendront en aide en Irlande à la législation propre à cette partie des Iles-Britanniques. Le tenancier qui voudra devenir acquéreur de sa ferme, lorsque son propriétaire consentira à la lui vendre, devra déposer le quart du prix convenu dans une banque désignée par l'administration ; après quoi, la caisse des travaux publics (c'est-à-dire le gouvernement) lui avancera le reste de la somme, que l'emprunteur devra rembourser par des payements annuels à raison de 6 1/2 pour 100 dans un espace de vingt-deux ans. Mais ce n'est pas seulement aux fermiers que l'État est disposé à prêter de l'argent à ces conditions, c'est aussi aux propriétaires qui voudraient améliorer leurs terres ou défricher des parties jusqu'ici non exploitées de leurs domaines et les vendre ensuite à des cultivateurs entreprenants.

Nous arrivons à la seconde partie du projet de loi, celle qui traite de l'occupation. Les dispositions les plus nombreuses du projet de loi ont pour objet de protéger les tenanciers contre les caprices de leur propriétaire, contre ce défaut de sécurité qui a fait jusqu'ici le plus cruel grief des Irlandais, et de leur garantir la jouissance du sol qu'ils occupent. Les tenanciers sont partagés, à cet effet, en quatre catégories : 1° ceux qui occupent leurs terres conformément à la « coutume de l'Ulster[1] » ; 2° ceux dont l'occupation est régie par d'autres coutumes locales ; 3° les fermiers à l'année ; 4° les fermiers à bail. En ce qui concerne les premiers, le bill ne change rien à l'ordre de choses établi. Partout où il sera prouvé que cette coutume existe, elle sera reconnue et recevra force de loi, excepté dans le cas où le droit de l'occupant aura été racheté par le propriétaire (ainsi, par exemple, que cela a eu lieu sur les domaines de lord Dufferin). Dans les terres soumises à d'autres coutumes, la reconnaissance de l'usage établi sera moins générale. Elle n'aura lieu que lorsque le tenancier viendra à être troublé dans sa possession par un acte quelconque du propriétaire. Ainsi, par exemple, si le tenancier abondonne sa ferme de son plein gré, la coutume ne recevra pas son application ; elle ne sera mise en vigueur que si le tenancier reçoit un ordre d'expulsion pour toute autre cause que pour n'avoir pas payé son loyer, ou bien pour avoir sous-loué ou subdivisé ses terres sans la permission du propriétaire. Dans l'Ulster, au contraire, la coutume aura force de loi dans *toutes* les circonstances.

[1] On nomme *coutume* ou *droit du tenancier de l'Ulster* un usage en vertu duquel tout individu qui quitte sa ferme dans cette province du nord de l'Irlande, reçoit de son successeur une somme égale à celle qu'il a lui-même payée en entrant, tant à titre d'indemnité pour les travaux d'amélioration qu'à titre de pot de vin.

Afin de protéger les fermiers à l'année contre des expulsions arbitraires, le bill confère aux tribunaux le pouvoir d'accorder des dommages-intérêts calculés d'après un tarif établi pour la gouverne du juge et pour la fixation d'un *maximum*. Les dommages-intérêts varieront d'une somme égale à sept ans de loyer (dans le cas d'exploitations estimées à 10 livres sterling), à une somme équivalente à un loyer de deux ans (pour les fermes d'un revenu de 100 livres sterling et au-dessus). Ces indemnités couvriront tous les travaux d'amélioration exécutés par le tenancier, à l'exception des bâtiments et des défrichements, pour lesquels le juge pourra accorder une somme à part. Le tarif des indemnités sera soumis aux mêmes restrictions que les coutumes locales, à l'exception de celle de l'Ulster ; c'est-à-dire qu'il ne sera appliqué que lorsque le tenancier aura reçu congé du propriétaire. Et même dans ce cas il cessera d'être applicable si la cause du renvoi est une des suivantes : un loyer non payé, des terres sous-louées ou subdivisées sans l'autorisation du propriétaire ; de plus, déduction sera faite des arrérages du loyer et des sommes nécessaires pour réparer les dégradations. Il y a encore d'autres considérations qui pourront déterminer le juge à abaisser le chiffre des indemnités : ainsi par exemple, si l'augmentation de la valeur de l'exploitation justifie de la part du propriétaire la demande d'un loyer plus élevé, ou si ce dernier prouve qu'il a offert au tenancier une autre ferme d'égale valeur dans une autre partie de ses domaines. — Les fermiers ayant des exploitations d'une certaine importance sont considérés comme suffisamment indépendants pour signer des contrats vraiment libres ; ils seront donc admis à décliner les dispositions du tarif.

Tout propriétaire qui consentira à accorder à son fermier un bail de 31 ans, en lui réservant le droit de réclamer au bout de ce temps une indemnité pour les améliorations qu'il aura apportées dans l'exploitation ; ou bien encore tout propriétaire qui accordera un bail de 21 ans, en prenant les améliorations à sa propre charge, dégrèvera par là même ses terres de toutes les obligations résultant de coutumes autres que celle de l'Ulster et cessera d'être soumis au tarif des indemnités. D'un autre côté, comme le droit absolu d'accorder des baux pour se soustraire aux coutumes locales ou à l'obligation de payer des dommages-intérêts pourrait permettre aux propriétaires de faire de la loi une lettre morte, les conditions du bail devront être soumises à l'approbation des tribunaux.

La question des améliorations (*improvements*) qui a donné lieu à tant de contestations dans le passé, sera simplifiée à l'avenir. Pour décider ce qui devra être regardé comme une amélioration, le juge se laissera guider par deux considérations : 1° Les avances pour les-

quelles on réclame une indemnité ont-elles été de nature à ajouter à la valeur de la terre? 2° Les travaux qui ont été exécutés convenaient-ils à la ferme sur laquelle ils ont été faits ? Toutes les améliorations qui rempliront ces deux conditions *seront réputées l'œuvre du tenancier*, à moins que le propriétaire ne puisse clairement établir le contraire.

Le mécanisme judiciaire à l'aide duquel les dispositions du bill seront exécutées se compose de deux éléments : 1° les « tribunaux d'arbitrage » (*courts of arbitration*) ; 2° les « tribunaux des causes civiles » (*civil bill courts*). Pour constituer les premiers, les parties auront liberté pleine et entière dans le choix des arbitres ; mais une fois ce choix arrêté, la décision des arbitres sera sans appel et ils seront armés des pouvoirs nécessaires pour la faire exécuter. Quant au tribunal civil, il se composera de la partie civile de la cour des sessions trimestrielles, c'est-à-dire de l'avocat-assesseur siégeant tout seul. Ce magistrat pourra, au gré des parties, entendre la cause en particulier ou en public. On aura la faculté d'en appeler de ses sentences à deux juges des assises qui pourront à leur tour déférer les questions difficiles à un tribunal suprême composé de juges des différentes cours et siégeant à Dublin.

Tout ce luxe judiciaire, soit dit en passant, pourrait bien être l'écueil de la nouvelle loi et fait penser involontairement à cette définition qu'un juge, lord Romilly, donnait de la législation et des tribunaux anglais : « un mécanisme compliqué pour la confection des frais et dépens. »

Le plan qui précède, exposé par M. Gladstone dans un brillant discours qui ne dura pas moins de trois heures, fut accueilli avec une faveur marquée par les deux côtés de la Chambre. Son caractère de modération fut hautement reconnu par M. Hardy, le chef provisoire de l'opposition, qui promit au nom de son parti de l'envisager sans passion et de prêter son concours au gouvernement.

Quant à la presse, il serait difficile de rendre le cri d'enthousiasme que lui arracha le projet de loi. Elle proclama le bill un chef-d'œuvre d'habileté, courageux, hardi sans être révolutionnaire. Elle déclare que M. Gladstone avait trouvé la solution du problème. Aidé par les connaissances spéciales et par la froide décision de M. Chichester Fortesme, le premier ministre avait présenté un bill agraire pour l'Irlande assez large et assez profond pour satisfaire les fermiers, sans qu'il renfermât aucune disposition que les propriétaires pussent dénoncer comme une confiscation. Il avait évité le mot de « perpétuité » d'occupation, mais il donnait une « sécurité » qui, à une importante exception près, l'influence sociale des propriétaires, équi-

valait presque à la perpétuité. Les propriétaires seront satisfaits parce que le bill n'attribue aucune espèce d'indemnité au tenancier qui ne paye pas son loyer : aussi tous s'empresseront-ils désormais de s'acquitter afin de ne point perdre leurs droits à une compensation et s'ils n'ont point l'argent pour le faire, ils l'emprunteront. D'un autre côté les fermiers devront être satisfaits, car ils seront désormais à l'abri de toute expulsion capricieuse, parce que les améliorations qu'ils auront apportées à leurs fermes seront *leur* propriété. En un mot le projet de loi est la reconnaissance explicite par le Parlement du fait que le tenancier irlandais possède certains droits sur le sol ; c'est la restitution de cette propriété du peuple que depuis le temps d'Elisabeth l'Angleterre avait en vain essayé de lui arracher.

Tel était, dépouillé de ses ornements et de ses dithyrambes, le langage de la presse anglaise. En présence de cet enthousiasme, on conçoit aisément que la seconde lecture du projet de loi n'ait été qu'un sacrifice fait au décorum parlementaire. Il faut toujours qu'il existe une certaine proportion entre l'importance d'un sujet quelconque de législation et la somme de discussion à laquelle on le soumet, surtout dans la phase principale de son passage à travers la Chambre. Il n'aurait pas été convenable que la grande mesure législative de la session passât en comité sans que sa deuxième lecture occupât plus d'une séance. C'est pourquoi, bien que le bill de M. Gladstone n'ait pas rencontré une opposition bien sérieuse à son principe, on vit se lever un certain nombre de membres qui se crurent obligés de déclarer pourquoi ils le voteraient, de même que dans des circonstances différentes ils auraient tenu un langage opposé.

En réalité, la Chambre fit alors ce qu'elle devait faire plus tard en comité. On signala les défauts qui existaient dans les détails du bill et les amendements qu'il était susceptible de recevoir. A certains égards, cette répétition n'était pas oiseuse; dans l'intervalle qui allait s'écouler entre la deuxième lecture et la révision en comité, les commettants des députés irlandais devaient avoir le temps de voir si leurs députés avaient épuisé toutes les objections qu'il était possible d'élever contre le projet de loi, et suggéré toutes les améliorations qu'il était susceptible de recevoir.

Nous avons dit que le principe même du bill n'avait pas été attaqué sérieusement. Cependant il ne faudrait pas passer sous silence l'opposition d'un groupe isolé de députés irlandais qui déclarèrent qu'ils voteraient contre. Quand les représentants de deux comtés viennent proclamer que le projet de loi n'est pas de nature à satisfaire l'Irlande, et qu'elle n'acceptera aucune condition qui ne sera

pas « l'occupation perpétuelle, » acte au moins doit leur être donné de leur protestation.

Une critique d'un genre bien différent partit des bancs opposés de la Chambre des communes. On ne la présenta pas avec beaucoup d'énergie, on ne l'appuya pas très-vivement, parce que lorsqu'un grand parti a annoncé l'intention de ne pas faire d'opposition à la seconde lecture d'un projet de loi, par respect pour lui-même, il est obligé de revêtir les censures les plus violentes d'un air de douceur apparente. Toutefois, avec une modération étudiée qui laissait voir qu'ils pourraient parler beaucoup plus haut s'ils le voulaient, les conservateurs donnèrent à entendre qu'il y avait une violation du principe de la propriété aussi bien que des principes du libre échange dans les restrictions imposées à la libre conclusion des contrats. On aurait pu répondre aux tories que cet amour du libre échange était nouveau chez eux; mais les termes mêmes de leur argument en fournissaient la réfutation. Pour qu'un contrat soit libre, il faut que ceux qui le concluent jouissent d'une certaine liberté morale aussi bien que physique. Sans doute, le pauvre fermier irlandais n'est pas sous le coup d'une menace ou d'une contrainte *directe*, lorsqu'il accepte les conditions de son propriétaire; mais tant qu'il n'aura le choix, s'il les repousse, qu'entre l'émigration et l'hôpital, il est aussi certain qu'il les acceptera que si l'on lui mettait le poignard sous la gorge.

Quelques jours avant la deuxième lecture du bill, les députés irlandais avaient eu une entrevue avec M. Gladstone, et lui avaient représenté l'inconvénient qu'il y aurait à faire une loi pour le Nord et une loi pour le Sud ; en même temps, ils lui avaient demandé d'appliquer la « coutume de l'Ulster » au pays tout entier. Cette objection trouva de l'écho dans la Chambre des communes; mais il fut répondu que faire droit à cette demande serait aller directement à l'encontre de l'esprit du bill, lequel consiste à donner force de loi aux différentes coutumes locales.

Toutefois, il semblait qu'une véritable difficulté consistât à définir clairement ces coutumes, et en particulier celle de l'Ulster, dont il était tant question. Le solicitor-general pour l'Irlande, voulant sans doute se mettre en frais d'érudition, donna jusqu'à neuf définitions de cette dernière. L'attorney-general promit que le gouvernement proposerait en comité une définition claire et nette de cette coutume, ainsi que de l'importance qui lui serait donnée.

Jusqu'à présent nous n'avons pas parlé de l'accueil que le bill du gouvernement avait reçu en Irlande. Il serait bon cependant de faire connaître l'effet qu'il a produit sur les principaux intéressés. Disons tout de suite qu'il n'a pas été celui qu'on en attendait. La presse fé-

niane l'accueillit à peu près comme la rédaction du *Rappel* accueillerait une invitation à dîner aux Tuileries. On pouvait prévoir cette attitude de la part des « irréconciliables » irlandais; mais beaucoup de gens qui ne pactisent pas avec le fénianisme ne montrèrent qu'un médiocre enthousiasme à l'endroit du projet de loi en question. Ainsi, M. Isaac Butt, qui jouit d'une grande autorité dans ces matières, tout en rendant hommage aux bonnes intentions du ministère, démontra que la position précaire du fermier à l'année ne serait pas sensiblement améliorée. Il serait fort difficile à ce dernier de prouver devant les tribunaux qu'il a apporté dans son exploitation des améliorations suffisantes pour justifier l'indemnité qu'il réclamera; tout au plus pourra-t-il toucher quelques dommages-intérêts pour l'expulsion dont il sera l'objet. En somme, le projet de loi ne fait guère qu'établir un tarif moyennant lequel un propriétaire pourra toujours se donner le luxe d'expulser un tenancier. M. Butt nous paraît bien sévère et même inexact dans ses appréciations. Par exemple, il oublie que le bill stipule expressément que les améliorations *seront réputées l'œuvre du tenancier*, à moins que le propriétaire ne puisse prouver le contraire. D'un autre côté, il rend l'expulsion d'un tenancier un « luxe » tellement coûteux, que très-peu de propriétaires songeront à se le donner.

Cependant une lettre importante était arrivée — non de Caprée, mais de Rome. Elle était signée, au nom de tous ses collègues, par Mgr Furlong, évêque d'Ossory en Irlande, et était adressée à M. d'Arcy, membre du parlement. Cette missive contenait les observations collectives de l'épiscopat irlandais sur le projet de loi du gouvernement, lesquelles diffèrent essentiellement des idées exprimées jusqu'ici par les chefs laïques qui organisèrent l'agitation en faveur des droits du tenancier, et se rapprochent des aspirations manifestées par la masse des laboureurs et des petits fermiers. En effet, M. Isaac Butt et les autres laïques se contentaient de demander « l'occupation perpétuelle, » subordonnée à trois conditions essentielles, à savoir : 1° que le tenancier continuât de payer le loyer convenu; 2° qu'il s'engageât à ne point subdiviser ses terres ni à les sous-louer; 3° qu'il se gardât bien de dilapider sa ferme et d'épuiser son exploitation. Les évêques suppriment ces trois restrictions, et vont plus loin encore. Ils désirent substituer en toute circonstance, la recette du loyer seule exceptée, le tribunal foncier (*land court*), c'est-à-dire l'État, au propriétaire, et ils insistent pour assurer à l'occupant le droit de subdiviser ses terres. « Il est essentiel, disent les vénérables prélats, que toutes les clauses contraires à la mise en culture des pâtures vagues soient déclarées nulles et non avenues, et que les fermiers aient le droit de subdiviser leur exploitation en faveur de leurs pa-

rents. » Une déclaration qui répond aussi pleinement aux aspirations et aux vœux les plus chers des paysans irlandais, revêtue de la haute autorité qui s'attache dans l'île-sœur à tous les actes comme à toutes les paroles de l'épiscopat, ne contribuera que médiocrement à faire accepter par les petits fermiers un projet de loi qui ne va pas aussi loin, tant s'en faut.

Mais avant de passer à l'état de loi et de se heurter contre le peu de sympathie des Irlandais, le bill devait enfin rencontrer dans la Chambre des communes une certaine opposition. L'harmonie si complète et si touchante des premiers jours semblait passée. Le fait est que l'ordre des choses avait été renversé, que le triomphe avait précédé la lutte. Quand le cabinet avait présenté la grande mesure législative de la session, le bill sur la propriété territoriale en Irlande, l'opposition s'était effacée, amis et ennemis avaient confondu leurs applaudissements et acclamé les triomphateurs qui montaient au Capitole. Les débats, qui d'ordinaire s'engagent avec une vivacité si grande à l'occasion de la seconde lecture d'un projet de loi, furent en cette circonstance d'une mansuétude qui les rendit ternes et dépouillés d'intérêt. On sentait que la discussion n'avait lieu que par manière d'acquit. Tout à coup cet accord se brisa, le projet de loi parut moins parfait, que dis-je? défectueux, et l'opposition éclata en comité.

Quand on en vint à examiner l'article 3 qui attribue une indemnité au tenancier expulsé par son propriétaire, le gouvernement proposa un amendement pour scinder cette indemnité en deux parties distinctes, l'une portant sur les améliorations apportées par le tenancier à son exploitation, l'autre sur le dommage qu'il souffre par le fait même de l'expulsion. En agissant de la sorte, M. Gladstone obéissait surtout à l'impulsion de son cœur; il songeait que la plupart du temps l'expulsion signifie pour un Irlandais la misère et l'exil. Aussitôt, M. Disraeli prit feu, il prétendit que cet amendement donnait au projet de loi un caractère tout nouveau et en faisait un bill totalement différent de celui auquel il avait donné son assentiment au nom de ses amis. Il vit ou affecta de voir dans la seconde partie de l'amendement une atteinte portée aux droits des propriétaires. Sur quoi il présenta un contre-amendement tendant à déclarer que, en cas d'expulsion, le fermier ne recevrait qu'une indemnité proportionnée aux améliorations encore subsistantes qu'il aurait apportées à son exploitation et au dommage que lui causerait l'interruption de travaux agricoles appropriés à sa ferme. Plusieurs membres du cabinet défendirent vigoureusement leur projet. M. Gladstone surtout montra éloquemment qu'en Irlande l'expulsion aboutissait à l'Amérique ou à l'hôpital. Il cita un passage d'un discours prononcé

il y a vingt-cinq ans, par lord Russell, pour faire voir que les expulsions étaient en grande partie la cause immédiate des malheurs de l'Irlande; or, depuis ce temps, *trois cent mille* expulsions ont affligé les annales de ce malheureux pays, et c'est contre cet état de choses que le projet est dirigé. Il importe d'ôter aux propriétaires ces droits excessifs et arbitraires et de donner quelque sécurité aux tenanciers : tel est l'objet du bill et tout amendement qui va à l'encontre de ces dispositions porte un coup fatal au projet de loi lui-même. Les ministres triomphèrent et obtinrent une majorité de 76 voix : toutefois le chiffre formidable de la minorité (226 contre 302) n'est pas sans inspirer certaines inquiétudes. On craint, qu'encouragés par l'appui moral d'un si grand nombre de députés, les lords n'introduisent plus tard dans le bill l'amendement de M. Disraeli et ne dépouillent ainsi la mesure du gouvernement de la seule clause qui pourrait la faire accepter par les Irlandais. Toutefois on a lieu d'espérer que le grand sens politique de la Chambre haute la garantira de cette erreur. Hâtons-nous de dire que fort heureusement la lutte vive et prolongée qui avait eu lieu à propos de ces amendements ne se renouvela pas autour des autres, circonstance dont on ne peut que s'applaudir quand on songe que le nombre total des amendements ne s'élevait pas à moins de trois cents.

Nous arrivons à la fin de cet article et il est temps de nous demander quels seront les résultats probables de la nouvelle loi sur le peuple irlandais. Un écrivain catholique dont la compétence en ces matières est incontestable, M. Cashel Hoey, a publié dans la dernière livraison de la *Revue de Dublin* un travail ayant pour titre : « *l'Irlande est-elle irréconciliable?* » qui a été très-remarqué et dans lequel il n'hésite pas à envisager l'avenir sous un aspect favorable. Il est plein de confiance dans M. Gladstone. « La Providence, dit-il, ne pouvait accorder au peuple irlandais un plus grand bienfait en ce moment qu'un chef politique qui à la vaste intelligence qu'avait O'Connell de la condition et des besoins de l'Irlande, à la faculté magnétique que possédait le grand tribun de s'identifier aux émotions des siens, joignît l'éloquence claire, nette et franche de John Bright. » La nécessité d'interrompre les délibérations du bill foncier pour faire passer en toute hâte la loi dite « pour la conservation de la paix » ou, comme on l'appelle de l'autre côté du canal de Saint-Georges, « le bill de coercition, » ne semble pas avoir affecté la robuste espérance de M. Cashel Hoey. Au contraire. « Pour la première fois dans son histoire, dit-il, le peuple irlandais voit avec étonnement au pouvoir un gouvernement qui présente simultanément aux Chambres des mesures de coercition et d'apaisement et qui en presse l'adoption avec une égale énergie. Jusqu'ici un ministre pas-

sait pour être dispensé de proposer le redressement de justes griefs s'il donnait pour excuse qu'il était occupé à réprimer le crime. Le gouvernement actuel a demandé et obtenu des pouvoirs de coercition tels qu'aucun autre gouvernement n'en avait jamais reçu du Parlement, des pouvoirs qui, en ce qui concerne la presse, dépassent, d'après tout ce qu'on a toujours compris relativement aux sanctions de la liberté anglaise, ceux qu'il convient de confier à un ministère, hormis en cas de guerre civile, déclarée ou imminente. D'un autre côté nous n'hésitons pas à reconnaître que les dispositions de la loi qui répriment les crimes agraires ne sauraient être trop sévères, par égard même pour la population du district restreint où elles sont applicables. Pendant les mois de janvier et de février de la présente année la police d'Irlande a dressé procès-verbal pour 694 délits agraires. Toutefois ce chiffre énorme ne comprenait qu'un meurtre et deux tentatives d'assassinat. En revanche les cas de contributions forcées y figuraient au nombre de 134; les serments illégaux au nombre de 226; les menaces et essais d'intimidation par lettres au nombre de 214 : il est à noter que les deux tiers de ces délits avaient été commis dans un seul comté. Toutes les contributions illégales avaient été levées dans le comté de Mayo; 203 serments séditieux sur 226 y avaient été prêtés et 81 lettres menaçantes émanaient de la même localité. Quel gouvernement laisserait un pareil état d'anarchie se développer? Si le drapeau vert, au lieu de l'étendard royal d'Angleterre flottait sur le château de Dublin, et si le vieux roi Brian gouvernait le pays à la place du comte Spencer, qui doute que ce sévère dispensateur d'une justice inflexible ne mît un frein à ces violences? Au bout d'un mois l'ordre serait rétabli dans le comté de Mayo, fût-il nécessaire pour cela de dresser une potence sur chaque colline, un pilori dans chaque carrefour. Le mal qu'il faut faire cesser est un affreux brigandage qui épouvante et rançonne les pauvres et les gens sans défense. C'est un acte de miséricorde envers ces malheureux que de le réprimer promptement et vigoureusement : or il est évident que la loi ordinaire est impuissante pour obtenir ce résultat. Mais de vingt à trente comtés irlandais sur un total de 32 sont et continueront d'être dans le domaine de la loi commune. La province d'Ulster est presque entièrement exempte de crimes agraires; celle de Munster est en ce moment la plus paisible de toutes; les comtés de Mayo, de Sligo et de Leitrim, dans le Connaught, parties de ceux du roi et de la reine, de Meath, de Westmeat et de Cavan sont probablement les seuls districts où il sera nécessaire de faire usage des pouvoirs extraordinaires accordés par le parlement. »

De même que le débordement des attentats agraires n'effraye pas M. Cashel Hoey, la recrudescence du fénianisme dans l'intervalle qui

s'était écoulé entre la suppression de l'Église d'Irlande et la présentation du bill agraire n'avait pas paru un présage alarmant à M. Maguire, député de Cork et l'un des hommes qui connaissent le mieux l'Irlande. « Sans doute, disait-il, le peuple irlandais a été véritablement touché de ce que le gouvernement anglais a fait pour lui et de ce qu'il se propose encore de faire; mais c'est précisément pour cela qu'il a pris tellement à cœur la cause des prisonniers fénians. » Jusque dans ces dernières années, aucun des administrateurs, qui s'étaient succédé, n'avait pris au sérieux les plaintes de l'Irlande, n'avait cherché à y porter remède. Il a fallu que la découverte de la conspiration féniane vînt, comme un coup de foudre, troubler la sécurité de la Grande-Bretagne et montrer la grandeur de la désaffection du peuple irlandais, pour que les hommes d'État se dissent enfin : « Il est temps de faire quelque chose » et joignissent l'exécution à la parole. *Post hoc, ergo propter hoc* est un argument qui se présente de soi-même à l'espoir des masses populaires. Les Irlandais ont attribué au fénianisme une initiative dont il n'avait été que la cause indirecte; ils sont reconnaissants aux fénians des changements qui ont eu lieu « après » la découverte de la conspiration; ils les regardent comme les martyrs de la cause nationale. « Mais, poursuivait M. Maguire, je suis convaincu qu'une bonne loi sur la propriété territoriale (*a good land bill*) fera cesser toute cette agitation comme par enchantement et réconciliera l'Irlande avec l'Angleterre. »

Ainsi soit-il, disons-nous du fond du cœur, sans oser partager sans réserve les espérances de ces deux honorables irlandais. En effet, le fénianisme ne montre aucune disposition à la conciliation et cherche à se coaliser avec les orangistes, ces protestants irlandais, loyaux et fidèles sujets de la couronne britannique tant qu'ils furent en possession d'une inique suprématie, disposés à se révolter aujourd'hui qu'ils ne l'ont plus. Les organes des fénians assurent aux orangistes que s'ils parviennent à briser l'union des trois royaumes et à établir un parlement « national, » la religion des protestants sera respectée et protégée. En même temps qu'ils font des avances aux protestants, les fénians s'efforcent de détruire dans les populations l'influence catholique si puissante naguère, aujourd'hui ébranlée. Dans l'intérêt même de la malheureuse Irlande, souhaitons que le peuple irlandais ne réponde pas aux concessions de l'Angleterre, à la généreuse initiative de M. Gladstone par ce cri sinistre que poussent les fénians : « Il est trop tard! » *Deus avertat omen!* Répétons plutôt les paroles confiantes par lesquelles M. Cashel Hoey termine son remarquable article : « La génération qui a obtenu, comme par miracle, la liberté religieuse et la sécurité si longtemps souhaitées dans l'occupation du sol, ne conspirera certainement plus, c'est à

peine si elle s'agitera. Son premier devoir sera, en quelque sorte, de prendre possession de son propre pays, de développer ses ressources, de réparer les ravages du passé. Mais on peut dire, sans crainte de se tromper, que, quel que soit l'avenir réservé à l'un ou l'autre peuple, la haine invétérée de l'Angleterre, fruit de plusieurs siècles de mauvais gouvernement, ne tardera pas à disparaître; car la nation irlandaise sait maintenant que de justes lois peuvent émaner de la libre volonté du parlement britannique; et dans toute la suite des temps, entre elle et les sombres tableaux du passé, surgira l'image d'un illustre anglais, de celui dont le premier acte, dans l'exercice du pouvoir suprême, fut de réjouir ses demeures et d'affranchir ses autels; de celui qui, dans un court espace de temps, par la seule force de son génie et de sa volonté, fit rebrousser chemin à plusieurs siècles d'une cruelle politique, et effaça à jamais du livre de son histoire « la malédiction de Cromwell. »

Frédéric de Bernhardt.

VENISE

ET L'ART VÉNITIEN[1]

Par la cour du Palais-Ducal, on peut entrer à Saint-Marc. C'est passer d'un étonnement dans un autre. La basilique n'est pas moins étrange que le palais. Si celui-ci offre un caractère unique, celle-là ne ressemble à aucune église connue. A une magnificence toute orientale, à la richesse inouïe d'une décoration où se mêlent sans cesse le sacré et le profane, elle joint l'austérité chrétienne et mystique des cathédrales du treizième siècle. Sous ses voûtes écrasées, dans ses nefs obscures où les vitraux tamisent une lumière avare peuplée de visions éclatantes, au milieu de ses mosaïques colossales qui déroulent sur les murs les grandes scènes et les grands personnages de l'Ancien ou du Nouveau Testament, l'âme éprouve une sorte de religieuse terreur. Saint-Marc est un temple de la vieille loi, une église biblique plutôt que chrétienne, avec quelque chose de farouche et de barbare, avec toutes sortes de ressouvenirs byzantins mêlés à je ne sais quelle prodigalité mérovingienne; une basilique du mont Athos, décorée par saint Éloi, d'après les idées de Constantin ou sur les plans du roi Dagobert!

Saint-Marc a cinq coupoles. La coupole n'est pas rare en Italie : à Padoue, Saint-Antoine en a sept, et Saint-Justin huit. L'écrasement de celles qui couronnent Saint-Marc leur donne un caractère particulier, et le luxe de la décoration se joint à l'étrangeté de l'architecture pour faire songer à l'Orient. Les incohérences y fourmillent. Les chevaux de bronze, ou plutôt de cuivre, gratuitement attribués à Lysippe, furent enlevés en 1205 à l'hippodrome de Constantinople, où ils étaient parfaitement à leur place, pour venir surmonter le portique

[1] Voir *le Correspondant* du 25 août 1870.

de ce temple chrétien, où ils sont parfaitement déplacés. Les grandes mosaïques de la façade, exécutées dans les styles les plus divers, et où un *Jugement dernier* de 1836 avoisine une vue de la basilique du treizième siècle, sont séparés par des bas-reliefs antiques où figurent Hercule et Cérès. A l'angle, du côté de la Piazzetta, on voit le fameux groupe de porphyre connu sous le nom d'Harmodius et d'Aristogiton. Et tout cela se fond dans l'harmonie de l'ensemble. Aucun de ces détails bizarres ne choque l'œil et ne fait disparate.

Il y a, dans cette façade sans modèle et, malgré tout, sans rivale, bien d'autres singularités, dont s'indigne le savant architecte qui s'est déjà indigné tout à l'heure devant la façade du Palais-Ducal. Croiriez-vous que « les pieds-droits des portails sont ornés de deux étages de colonnes corinthiennes, courtes, trapues, tout bonnement superposées?... Ici, deux colonnes en portent trois; là, trois autres n'en portent que deux, et ainsi du reste. C'est de la part du constructeur comme un parti pris de violer à plaisir les lois de l'équilibre des corps, de choquer les yeux et la raison... En résumé, une multitude de colonnes à peu près inutiles à la construction, rassemblées là sans goût, sans symétrie même, les éléments les plus incohérents, les plus disparates, recueillis de bric et de broc et entassés à l'aventure, comme dans un musée de province, tel est pour la façade l'ensemble de cette singulière construction. »

Naturellement le président de Brosses, en homme de goût, maltraite fort aussi la pauvre façade, et je ne sais, en vérité, comme elle s'y prend pour charmer le regard, après tant d'anathèmes aussi justement mérités.

En pénétrant sous le vestibule, qui est une adjonction au temple primitif, dont il complique et obscurcit le plan tant qu'on n'est point parvenu à s'en rendre compte, l'impression première s'accuse de plus en plus : c'est toujours la même richesse poussée jusqu'à la profusion, le même entassement de dépouilles historiques, amassées comme des *ex-voto*, et la même harmonie dans l'incohérence. Au-dessus de la grande porte d'entrée, se dresse la figure gigantesque de saint Marc en habits pontificaux. Dans les angles, dans les demi-lunes, sur les frises, partout, des Anges, des Docteurs, des Prophètes, des Évangélistes, tout un monde de figures majestueuses et sévères exécutées d'après les cartons de Salviati, de Pordenone et du Titien, par ces frères Zuccati dont Georges Sand nous a conté la romanesque histoire dans les *Maîtres mosaïstes*. Il faudrait passer tout un jour à les examiner. A cinq ou six reprises différentes, j'y suis revenu, durant plusieurs heures, et je ne pouvais traverser le vestibule pour entrer dans l'église sans m'y sentir longuement arrêté. A gauche, les tombeaux de trois vieux doges peu illustres, et le sarcophage du der-

nier doge de Venise, le plus grand de tous, le noble Manin, dont les cendres ont été reprises à l'exil pour venir reposer dans sa patrie libre. Le péristyle s'ouvre dans l'église par trois curieuses portes marquetées d'argent : l'une a été enlevée à Sainte-Sophie ; l'autre est flanquée de colonnes extérieures, qui sont venues, dit-on, du temple de Jérusalem, en passant par Constantinople.

Franchissons le seuil. Le vaisseau n'a pas les voûtes hardies ni les larges proportions de nos grandes cathédrales ; il paraît étroit et écrasé. Les piliers sont massifs, les petites coupoles resserrées et comme blotties entre de grands arcs aux développements énormes, de lourds et immenses pendentifs. L'effet produit par Saint-Marc tient à de tout autres moyens que ceux des basiliques ordinaires. On pénètre dans une sorte d'obscurité rayonnante et de resplendissement mystérieux, comme dans l'intérieur d'une châsse. L'or, le marbre et le bronze rayonnent de toutes parts d'un éclat fauve, amorti, estompé, fondu par le temps et par l'ombre. Quarante mille pieds carrés de mosaïques revêtent le parvis de ce sanctuaire, sur lequel se dressent, comme une forêt, cinq cents colonnes de porphyre, de jaspe, de serpentine et de vert antique. Le pavé, qui semble flotter sous les pas comme les vagues de la lagune, est fait tout entier de mosaïques si bien unies que les ondulations d'un sol mouvant n'ont pu les disjoindre, et dans la composition desquelles entrent toutes les plus riches variétés du marbre, depuis la lumachelle et le turquin jusqu'au lapis-lazuli.

L'œil éperdu, rassasié de formes, saturé de couleurs, empli d'un grand éblouissement vague et doux, étrange et mystique, ne sait où s'arrêter dans cet harmonieux fouillis de matières précieuses, travaillées par un art plus précieux encore. S'il se tourne à droite, il rencontre le bénitier de porphyre, dont la base est formée d'un autel antique autour duquel s'enroulent des dauphins, et le baptistère, tapissé tout entier, des dalles à la voûte, de mosaïques sur fond d'or, avec son grand bassin de marbre fermé d'un couvercle de bronze aux charmants bas-reliefs, que surmonte l'effigie de saint Jean-Baptiste. S'il se retourne à gauche, il aperçoit tout d'abord, adossée à l'un des premiers piliers de la nef, la petite chapelle du Crucifix et sa colonne de porphyre noir et blanc ; plus loin, la chapelle de Notre-Dame-des-Mâles (tout ici, jusqu'aux noms, offre la même physionomie et le même accent) et son triptyque de marbre sculpté, puis la chapelle abandonnée de Saint-Isidore, et son grand arbre généalogique de la Vierge ; enfin, en revenant vers le chœur, l'autel de la Madone, avec sa vieille image grecque de la Panagia, ses candélabres de bronze et ses bas-reliefs du douzième et du treizième siècle.

Le chœur est isolé de la nef par un soubassement de marbre sur-

monté de huit colonnes et dont l'architrave supporte une longue file de statues, alignées à droite et à gauche d'un grand crucifix d'argent massif. On y pénètre en passant entre deux charmants petits autels que P. Lombardo sculpta, vers la fin du quinzième siècle, de son ciseau le plus fin et le plus délicat, et deux lourds ambons, dont l'un servait jadis au doge pour haranguer la foule. Les plus rares et les plus riches ornements ont été réservés pour le sanctuaire. Je ne parle ni des stalles en marqueterie, ni des figures de bronze des frères Jacobello et de Sansovino, ni de vingt autres détails qui finissent par lasser la curiosité elle-même. Mais comment ne pas dire un mot, avec la brièveté dont cet entassement de merveilles m'impose la loi, de ces deux précieux *ciboria*, l'un — celui qui fait un dais au maître-autel — de vert antique, couronné de fines statuettes et supporté par des colonnes de pentélique où le ciseau d'un artiste du onzième siècle déroula des scènes de la vie du Christ; l'autre — celui qui s'élève au chevet de la basilique — en bronze et soutenu par quatre colonnes torses d'albâtre oriental, d'une transparence presque cristalline, que la tradition prétend arrachées, comme celles du vestibule, aux débris du temple de Salomon!

Le trésor du sanctuaire est la fameuse *Pala d'oro*, placée derrière le maître-autel, qu'elle dépasse et domine. « C'est, dit-on, une icone formée de lames d'or massif, sur lesquelles sont peintes en émail des figures barbares, style du Bas-Empire, encadrées dans des niches où ruissellent les diamants, où resplendissent les rubis, les améthystes, les perles, les topazes, les cornalines, l'opale, la turquoise, l'émeraude, le saphir[1]. » On ne découvre qu'aux jours de grandes fêtes ce monument plus vénérable encore par son antiquité que par sa richesse, mais un peu gâté par des restaurations modernes; et l'on imagine sans peine l'effet que doivent produire, dans la perspective lointaine et mystérieuse, à la lueur des cierges, ces figures hiératiques noyées dans un flamboiement d'or et de pierreries. Aux jours ordinaires, la *Pala* se cache dans une sorte d'écrin, dont le revers est une curieuse peinture sur bois de la première moitié du quatorzième siècle. Ce précieux monument de l'ancien art vénitien, divisé en un grand nombre de compartiments, dont la plupart sont encore consacrés à la gloire de saint Marc, est la seule peinture à l'huile de la basilique.

Si l'on s'avance jusqu'à la sacristie, de nouvelles merveilles ravissent l'admiration fatiguée. Le couloir lui-même est richement décoré de mosaïques, de colonnes, de balustrades, de statues. On va voir, comme un des chefs-d'œuvre de Sansovino, la porte de bronze où se

[1] Ch. Blanc, *De Paris à Venise*, Hachette, 1 vol. in-12.

dessine le masque impudent de l'Arétin. Rien de plus vivant que cette tête effrontée, ce front fuyant, ce regard railleur et ces lèvres de satyre. Quand une fois on l'a vue, on connaît l'homme. Mais quelle idée singulière d'aller la mettre en pareil lieu, parmi les figures des prophètes ou des évangélistes condamnés à l'ignominie d'un aussi impur voisinage, et de se compromettre soi-même en affichant sa propre effigie côte à côte avec celle d'un pareil personnage!

Je suis descendu à la chapelle souterraine, qu'on venait de rouvrir après une fermeture de plusieurs siècles causée par l'envahissement des eaux. C'est là que reposait jadis, dans un cercueil de marbre blanc, le corps du patron de Venise, auquel le maître-autel sert maintenant de tombeau. C'est là aussi qu'on gardait ce fameux Évangile de saint Marc, écrit sur papyrus, que le savant Montfaucon faisait remonter au moins jusqu'au quatrième siècle. Mais l'humidité du lieu mit ce rare manuscrit en tel état qu'il était impossible d'y lire deux mots de suite et de tourner un feuillet sans risquer de tout faire tomber en pièces. On a cimenté les murs et les voûtes de la chapelle pour la protéger contre le retour des filtrations souterraines ; mais l'eau de la mer a revêtu d'une croûte saline les innombrables colonnettes de marbre grec qui lui servent d'ornement et de soutien.

J'ai visité aussi le trésor, auquel donne accès une porte de style arabe. Un vieux prêtre m'a montré les perles de cette collection, aujourd'hui bien réduite : la couverture en or avec images cloisonnées, d'un ancien évangéliaire qui vient de Sainte-Sophie, la grande et magnifique épée envoyée par le pape Alexandre VIII à François Morosini, surnommé *le Péloponnésiaque*, le héros de Candie et le dernier des Vénitiens; un vase de granit portant gravé en caractères cunéiformes, dans le sens de sa hauteur, cette inscription qui lui donne une antiquité presque fabuleuse : *Artaxerxès, grand roi;* un devant d'autel en argent doré, de l'époque romaine, d'un très-beau travail, dont on revêt, dans les grandes fêtes, le maître-autel de l'église; le siége de saint Marc, en pierre, transporté d'Alexandrie à Venise vers le milieu du treizième siècle; deux candélabres, d'une richesse et d'une finesse d'exécution extrêmes, œuvre des élèves de Benvenuto Cellini; une urne cinéraire en albâtre oriental; une grande turquoise dont on a fait un vase monté sur or; un ancien et précieux calice de la communion sous les deux espèces, et une multitude d'autres objets en cristal de roche, rubis, agathe, onyx, jaspe ou porphyre. Néanmoins, malgré sa richesse, le trésor reste au-dessous de l'attente inspirée par tout ce qu'on a vu jusque-là : ce n'est point seulement parce qu'il a été dispersé sous la Révolution, mais aussi parce que le vrai trésor de Saint-Marc, c'est cet incomparable en-

semble de richesses qui ornent la basilique depuis sa façade jusqu'à son chevet.

Oui, Saint-Marc est le grand trésor où Venise a, pendant des siècles, accumulé toutes ses dépouilles opimes, tout l'effort de son art, comme tout le fruit de ses courses et de ses conquêtes à travers le monde. C'est une châsse qu'elle a enrichie et parée avec amour; c'est un livre de marbre et de bronze, de porphyre et d'or, monument de patriotisme et de foi, où elle est venue écrire sa gloire page à page, en la consacrant à Dieu. Sans rien avoir, je l'ai déjà dit, de la grandeur sévère ni de l'idéale beauté qui caractérisent nos vieilles cathédrales, cet admirable musée religieux s'est fait une harmonie étonnante de toutes ces épaves sacrées et profanes, européennes et orientales, barbares et civilisées, ramassées çà et là et rapprochées les unes des autres, pour ainsi dire au hasard, comme il s'est fait une originalité profonde avec tous ces éléments empruntés. Il parle à l'âme en parlant aux sens; il frappe l'esprit en éblouissant le regard. Loin d'accuser la décadence de la foi, comme ces églises qu'un luxe de mauvais goût fait ressembler à des salles de concert ou d'opéra, sa richesse en démontre l'ardeur et l'élan. L'esprit de Dieu flotte sur ce chaos.

C'est surtout pendant un office à Saint-Marc que se produit cette irrésistible impression. L'église a son rite, qui vient d'Alexandrie, comme son glorieux patron; elle a ses cérémonies spéciales et son chant d'une beauté bizarre, qui s'assortit parfaitement à l'architecture et à la décoration de l'édifice. Dans la fumée de l'encens, les mosaïques barbares de la voûte et des murs, le Christ gigantesque de l'abside, saint Marc avec son lion ailé, saint Jean et son aigle, Hérodiade en robe rouge fourrée d'hermine, Lazare vêtu de son linceul, tous les fantômes de l'Apocalypse, les archanges, les prophètes, les docteurs farouches, aux formes amaigries et aux yeux menaçants, semblent se détacher de leur cercle d'or et s'animer pour faire cortége au *patriarche* de Venise. Ce caractère oriental, qui est celui de la ville elle-même, se retrouve dans un grand nombre de ses églises et jusque dans leurs vocables. Venise a son église grecque (San Giorgio de' Greci), et son église arménienne à San Lazaro. A l'imitation des pays byzantins, et contrairement aux coutumes latines, elle a placé plusieurs de ses temples sous l'invocation des saints personnages de l'Ancien Testament : saint Zacharie, saint Job, saint Moïse et saint Jérémie. Après le Palais-Ducal et Saint-Marc, il faudrait visiter jusqu'à la dernière les innombrables églises de la ville, pour bien connaître ce génie à la fois sensuel et mystique qu'elle a porté dans l'art religieux ; car il n'en est pas une, pour ainsi dire, fût-ce la plus

humble et la plus inconnue, qui n'ait quelque chose à montrer, — une façade, un campanile, le tombeau d'un grand homme, la toile d'un maître.

Passons rapidement en revue les plus belles et les plus célèbres à divers titres.

Au premier rang se présente San Zanipolo (Santi Giovanni e Paolo), le Westminter ou le Panthéon vénitien. Sur la place qui la précède, se dresse la fière statue équestre de Colleoni de Bergame, œuvre du Florentin Andrea Verocchio, fondue en bronze par le Vénitien Alex. Leopardo, qui l'a juchée sur un très-haut et très-élégant piédestal de marbre. Colleoni était l'un de ces rudes *condottieri* du quinzième siècle, qui mettaient leurs épées à la disposition du plus offrant et dernier enchérisseur. Il mourut au service de Venise, après l'avoir combattue, non sans avoir pris la précaution de léguer lui-même à la république une partie de ses immenses richesses afin qu'elle lui élevât une statue. Cet admirable morceau, aux lignes énergiques et sévères, a plus fait pour la gloire de Barthélemi Colleoni que toutes ses batailles.

L'église est tapissée, des dalles à la voûte et du porche à l'abside, de mausolées qui appartiennent à toutes les époques et à tous les styles. On y peut suivre, siècle par siècle, l'histoire de Venise et les transformations de l'art, depuis le monument du doge Michel Morosini, où fleurissent encore les délicates élégances du bel art gothique, autour du héros qui sommeille étendu sur le dos et les mains jointes sur sa poitrine, jusqu'au tombeau des deux Valier, où s'épanouissent, sous un ciseau très-habile et très-souple, toutes les mignardises contournées, toutes les aimables fadeurs et toutes les grâces *rococo* du dix-huitième siècle. Ici c'est le grand art de la Renaissance, avec son goût pittoresque, sa poésie sobre et sa richesse contenue; là, c'est le style pompeux et l'expression théâtrale du siècle suivant. Dix-sept doges, sans parler des généraux et des savants, sont enterrés à San Zanipolo; tous ont leurs tombeaux et leurs statues. Quelques-uns de ces monuments sont de proportions énormes, et c'est par douzaines qu'on y compte les figures. Arcades ogivales et fleuronnées, tourelles, clochetons, sveltes colonnettes, niches à coquille, arcs de triomphe, lits de repos et lits de parade, alcôves à rideaux de soie et à draperies brodées, arabesques, bas-reliefs, colonnades ioniennes, doriennes et corinthiennes, bustes et statues équestres, dorées de pied en cap, toutes les inventions de l'art et toutes les formes de mausolées s'y rencontrent. Le visiteur marche environné d'un cortége de héros, qui font revivre autour de lui les grands siècles et les héroïques souvenirs de la république.

Mais ces monuments n'ont rien de funèbre. Ils éveillent la pensée

de la gloire plutôt que celle de la mort; ils ont l'éclat joyeux et vivant des apothéoses. On sent que la superbe Venise s'y glorifie elle-même dans les honneurs qu'elle décerne à ceux qui l'ont servie et l'ont fait triompher. Elle a recueilli pieusement dans une urne, exposée à la vénération publique, la peau de Marc-Antoine Bragadin, écorché vif par les Turcs en 1571, après son héroïque défense de la ville de Famagouste en Chypre; et, à quelques pas de là, dans un tableau qui est un naïf témoignage du mélange des sentiments patriotiques avec les sentiments religieux à Venise, elle nous montre l'apôtre saint Marc présidant en personne, avec les inquisiteurs d'État, au tirage des volontaires.

Toutes les opulences de la palette vénitienne se joignent aux splendeurs de l'or et du marbre pour emplir de lumière et de rayonnement cet édifice dont l'architecture gothique elle-même emprunte au génie italien un caractère souriant et presque joyeux. Mais quelques-uns des plus précieux ornements de l'église, une boiserie de Brustolon, un beau tableau de Giovanni Bellini, et l'incomparable toile du Titien qui représentait le *Martyre de saint Pierre le dominicain*, ont péri dans le récent incendie d'une petite chapelle voisine, où on les avait momentanément transportés.

San Salvatore et les Frari sont à San Zanipolo à peu près ce que Saint-Paul de Londres est à l'abbaye de Westminster. T. Lombardo, Girolamo Campagna et Sansovino, alors presque octogénaire, ont rempli la première de leurs œuvres les plus vivantes, et le Titien a peint une *Transfiguration* pour servir de couvercle à la célèbre *Pala d'argento*, magnifique retable ciselé, chef-d'œuvre de l'orfévrerie du treizième siècle et digne pendant de la *Pala d'oro* qui illumine le chœur de Saint-Marc. Là repose Catherine Cornaro, reine de Chypre, adoptée par la république, et recueillie par elle après l'abdication forcée qui lui avait donné sa dangereuse protectrice pour héritière. Son monument répond à celui des trois cardinaux du même nom, où l'artiste a tranquillement représenté une jeune femme à demi-nue qui assiste, avec son enfant entre ses bras, à la remise du chapeau par les mains du pape.

L'église des Frari appartient à l'époque ogivale comme San Zanipolo et, comme elle aussi, elle est ornée d'une profusion de marbres, de figures et de mausolées, où le style noble et riche des Lombardi alterne avec le maniérisme extravagant de Longhena, cet aigle de la décadence. Dès l'entrée, les deux grands mausolées du Titien et de Canova, qui se font vis-à-vis, frappent les yeux et s'emparent de l'attention. Le Titien, flanqué de deux génies qui tiennent des couronnes, est assis dans une large niche, au fond de laquelle se détache en bas-relief le tombeau de *l'Assomption*. Quatre femmes et deux vieil-

lards, symétriquement disposés au milieu d'une architecture banale et pompeuse, complètent, avec le lion de Saint-Marc, placé au sommet, ce monument déclamatoire, d'une conception si froide, d'une exécution si mesquine et si molle. Ces figures n'ont pas de corps; ce beau marbre blanc, lâchement attaqué par le ciseau, ressemble à de la ouate; on n'y sent ni la chair, ni les os, ni les muscles, et la fade élégance des femmes ou des génies n'a d'égale que l'exagération trivialement expressive des vieillards.

Il n'y a pas encore vingt ans que ce triste mausolée est fini. Eh quoi! c'est là tout ce que Venise a su faire pour honorer son plus grand peintre! Ce monument en dit plus que des volumes sur l'irremédiable décadence de l'art en Italie. Il est vrai qu'il a été construit, une inscription nous l'apprend, par l'ordre de Ferdinand Ier, lorsque Venise était encore sous la domination de l'Autriche. J'aime à y voir une circonstance atténuante.

Mais, si déplorable qu'il soit, le tombeau du Titien est presque un chef-d'œuvre à côté de celui de Canova. On sait que le grand artiste mourut à Venise, le 12 octobre 1822. Des honneurs dignes d'un roi furent rendus à ses dépouilles mortelles; le peuple entier se pressait à ses obsèques, et il fallut prononcer son oraison funèbre sur la place publique. Devant le cercueil de Canova transporté dans la grande salle de l'Académie des beaux-arts, le comte Cicognara proposa de lui élever un monument à l'aide d'une souscription européenne. Cette idée, qui associait tous les pays civilisés au deuil de l'art italien, s'est réalisée. L'Europe entière, l'Amérique même ont généreusement contribué aux frais de ce mausolée, dont Canova avait fourni les dessins avant sa mort. De tous ces éléments réunis il est résulté un monument du goût le plus faux, d'un aspect ridiculement théâtral et mélodramatique, dans le genre dont le mausolée du maréchal de Saxe, par Pigalle, est le type le plus justement célèbre. Le fond de la scène est rempli par une grande pyramide funéraire, dont la porte, ouverte pour attendre le cercueil, creuse un trou noir sur cette masse de marbre blanc. Une théorie funèbre se déploie de chaque côté du sépulcre. Entre autres rébus allégoriques, on y voit un lion ailé, qui pleure sur un livre, des femmes qui portent des guirlandes de fleurs et un Génie qui éteint son flambeau. Sauf une belle figure de pleureuse élégamment drapée, qui s'avance en pressant une urne contre sa poitrine, tout cela est d'une recherche froide, d'une complication innocente, d'une mignardise sentimentale, qui font songer à certaines romances ambitieuses du temps de l'empire.

Non moins fastueux et beaucoup plus bizarre encore est le colossal monument du doge Giovanni Pesaro, où Longhena a fait grimacer

un squelette parmi des nègres qui portent sur leurs épaules un étage surchargé de figures incorrectes et emphatiques. Dans l'élégant et curieux mausolée d'un autre Pesaro, qui encadre la porte de la sacristie, l'artiste, naïvement païen, comme presque toute l'école de Venise, a placé Mars et Neptune. Mais on regardera surtout avec plaisir, d'un côté le magnifique tombeau de Nicolas Tron, qui occupe tout le mur gauche du chœur, et où l'art de l'architecte ne s'est pas moins déployé que celui du sculpteur; de l'autre, celui de l'illustre doge François Foscari, qui, contraint à l'abdication par l'ingrat conseil des Dix, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, mourut de saisissement (et sans doute un peu aussi de vieillesse), après avoir entendu la grande cloche de Saint-Marc qui annonçait l'élection de son successeur.

Je voudrais entrer encore dans la belle église de Saint-Zacharie, où le gothique se marie au style de la Renaissance, et le luxe décoratif au plus profond sentiment religieux; dans l'élégante petite église, au blanc campanile, qui porte si bien le joli nom de *Santa Maria Formosa;* dans Saint-François de la Vigne, et tant d'autres! Mais il faut courir maintenant, sous peine de n'arriver jamais. Comment, néanmoins, passer sous silence les trois temples qui font, pour ainsi dire, partie essentielle du grand décor de Venise, et que chacun connaît pour les avoir vus cent fois sur les toiles de Canaletti : *le Redentore*, *San Giorgio* et *la Salute !*

San Giorgio et *le Redentore*, situées sur les deux îles qu'on peut considérer comme les faubourgs maritimes de Venise, sont toutes deux de Palladio. Beaux monuments, sages, corrects, élégants, d'une conception parfaite, d'un aspect classique et noble, des proportions les plus justes et les plus heureuses. J'ajouterai même qu'elles font un effet très-imposant dans le point de vue, et qu'elles ne pourraient disparaître sans enlever un élément essentiel au pittoresque tableau du canal. Le dôme de Saint-Georges surtout, vu du Môle, découpe majestueusement sa vaste silhouette sur le bleu du ciel. Et pourtant cette architecture sévère, irréprochable, un peu froide, n'est pas celle qu'il faut à Venise. Cet art si régulier et si savant jure avec le caractère général des autres édifices, avec la physionomie orientale de la ville, avec l'azur des flots et la chaude lumière du soleil. On lui voudrait, au prix d'un gros défaut, un peu plus de couleur et de vie. Pour produire son effet, il a besoin des lointains vaporeux de la perspective. Quand on aborde en gondole à Saint-Georges ou à la Giudecca en sortant du Palais-Ducal, il semble qu'on change de contrée et de climat, ou qu'on vous jette un seau d'eau glacée sur la tête.

Ici Longhena, cet artiste de la décadence, coupable de tant d'at-

tentats contre le goût, dont il fut l'un des plus dangereux corrupteurs à Venise, soutient victorieusement la comparaison avec le grand Palladio. C'est que, à défaut d'un goût pur, Longhena avait du moins cette largeur de conception, cette abondance d'idées, cette imagination riche qui peuvent produire un chef-d'œuvre dans des circonstances favorables. Le chef-d'œuvre qu'elles ont produit, c'est *la Salute*, qui s'élève à l'entrée du grand canal, où elle forme, avec *la Fortune* de la Douane, voltigeant sans cesse au-dessus de son globe doré, un point de vue dont l'œil ne se lasse pas. Palladio avait construit *le Rédempteur* à la suite de la peste de 1576, qui tua le Titien centenaire; Longhena fut chargé de bâtir Santa Maria della Salute pour remercier Dieu et la Vierge après la cessation de la peste de 1630. Il fallut cinquante ans pour élever, sur les douze cent mille pilotis qui la supportent; cette église fastueuse, surchargée d'ornements avec une profusion un peu lourde, mais dont l'armée de statues, les trois façades et la double coupole imposent victorieusement silence à toutes les protestations des règles classiques.

Oserai-je même dire toute ma pensée? Sous le ciel vénitien, dans ce décor fantastique, tout inondé de lumière et de couleur et qui semble ondoyer au regard comme l'eau bleue de la lagune, j'avoue qu'aux frontons les plus corrects et les plus classiques je préférerais presque des façades pareilles à celle de San Mosé, d'un goût si chiffonné, si baroque, si *rococo*, mais qui s'harmonisent, pour ainsi dire, avec l'ensemble du tableau. Des églises comme les Scalzi, avec leurs incrustations de marbres de toutes les couleurs, leur richesse exubérante et désordonnée, leur ornementation d'un luxe vraiment puéril, choqueraient partout ailleurs beaucoup plus qu'à Venise, où leurs défauts s'éteignent à demi dans une atmosphère propice, et où elles ne sont en violente dissonance ni avec la disposition d'esprit des visiteurs, ni avec les tons éclatants et les riches nuances dont ils ont les yeux remplis, ni avec la physionomie pittoresque de la ville et l'aspect de la plupart de ses monuments.

La vérité est que la plupart des innombrables églises vénitiennes brillent infiniment moins par leurs beautés architecturales, par la noblesse et la pureté du style, que par le luxe et la prodigalité des ornements; moins par la gravité ou la profondeur de l'impression, que par la curiosité des détails. On peut se passer le plaisir d'y relever à foison les traces de décadence et de faux goût, — les façades badigeonnées en rose, les marbres bigarrés, disposés en trompe-l'œil de façon à simuler des tapis, des draperies, des étoffes brodées, des rideaux à fleurs; les anges maniérés et minaudiers, à l'œil en coulisse, à la chevelure en coup de vent; les fadeurs de boudoirs triomphalement étalées dans le temple de Dieu. « Sur les voûtes,

l'or tortillé dessine des vases, des pompons et des parafes, — écrit M. Taine en parlant de l'église des Gesuiti, qui, même après les Gesuati et les Scalzi, trouve moyen d'étonner encore le visiteur, — et le tout semble un papier de salon velouté et doré, dont le prix tentera quelque enrichi. On ne saurait compter les urnes, les lyres, les flammes, les feuillages, les guirlandes blanches qui bossèlent les dômes. Des colonnes torses en marbre vert écaillé de blanc soutiennent le baldaquin de l'autel, où des statues maigres et sentimentales, — le Christ avec sa croix, Dieu le père assis sur un énorme globe de marbre blanc, — paradent portés par les anges; tous deux s'abritent sous un toit de marbre écailleux, si baroque qu'on ne peut s'empêcher de rire. L'emphase grotesque éclate jusque dans les grandes lignes architecturales... On sent l'effort de l'imagination, qui travaille à vide, qui aboutit à une rhétorique de superlatifs et de *concetti*, et qui, en phrases ronflantes et polies, arrange un culte de salon pour les dames et les mondains. »

Eh bien pourtant, lorsque, le soir, on entre dans l'une de ces églises, en soulevant les draperies de pourpre qui retombent à la porte; que, parmi les milliers de cierges qui font flamboyer l'autel et courent en guirlandes de feu le long des murs, sur les parois de stuc et de marbre, sur les revêtements de jaspe et les colonnes de porphyre, on entend retentir les cantiques des fidèles mêlés au chant étrange du rite alexandrin; qu'on écoute ces ardentes prédications où un moine se promène dans la chaire avec de grands cris et de grands gestes, scandant, mimant, chantant presque un sermon où il met toute son âme, tout son corps et toute sa voix, on ne se dérobe point entièrement à l'effet produit sur cette foule, amoureuse par instinct, même dans la prière, du son, du parfum, de la lumière et de la couleur. L'esprit est atteint par les sens. En bâtissant des églises comme en bâtissant des palais, la patrie du Titien reste fidèle à son génie propre et au caractère de son art.

III

Nous avons déjà appris à connaître l'art vénitien en parcourant Venise, et nous voici amené de toutes parts à en indiquer les traits généraux, pour résumer cette étude. Ils se dégagent de ce que nous avons vu et de ce que nous avons dit, comme un corollaire de son principe. L'art vénitien est un fruit naturel du pays et de la race, de son soleil et de son histoire.

M. Taine, dans son *Voyage en Italie*, a développé ce point de vue

avec la vigueur et l'exagération qui lui sont habituelles. Rien n'est plus vrai sans doute, pour Venise comme pour Athènes ou pour Rome, pourvu seulement qu'on tienne compte de ce point de départ comme d'une influence morale et non d'une force matérielle, mathématique et fatale, et qu'on ne pousse pas l'aberration jusqu'à supprimer le jeu de la personnalité humaine devant l'action brutale des rouages purement mécaniques, et à oublier dans le calcul des causes la première de toutes, — la volonté et la liberté de l'homme. Lourde faute, qui tient à la métamorphose en système d'une idée juste, et qui paraît plus choquante encore lorsqu'il s'agit de l'art, c'est-à-dire de la chose ailée par excellence, de celle qui se dérobe le plus aux formules inflexibles et géométriques !

C'est sous le bénéfice de cette observation préalable que nous voudrions faire ressortir toutes les harmonies qu'il y a entre la physionomie pittoresque, l'histoire politique ou morale, et l'histoire artistique de Venise.

Venise est un poëme, et surtout un tableau. Tout s'arrange dans ses annales pour le plaisir de l'imagination, comme dans ses rues et sur ses canaux pour le plaisir des yeux. Le ciel, la mer, les palais, les églises, les voiles bicolores, les draperies blanches, jaunes, bleues, de toutes les nuances, qui pendent aux fenêtres; les teintes brillantes dont le temps et la main des hommes ont revêtu les monuments, les belles formes de marbre qui semblent s'animer aux rayons d'un soleil éclatant, forment un ensemble merveilleux qui régale la vue du visiteur, pour employer une expression du président de Brosses. Seule, la couleur noire des gondoles mêle à ce joyeux concert une note d'une tristesse inattendue, comme pour porter le deuil de la puissance et de la gloire vénitiennes. En l'âge d'or de la république, quand passaient dans ce magnifique encadrement naturel et architectural qui n'a pas changé, les cortéges triomphants et les costumes de pourpre et d'or qu'on voit dans les tableaux de Carpaccio, du Titien et de Pâris Bordone, un pareil spectacle devait être une ivresse perpétuelle pour un peintre.

L'histoire même de Venise semble combinée à souhait par une main habile, qui aurait voulu y mêler le drame à la comédie, y faire alterner l'épopée, le roman et l'opéra. Tour à tour ou en même temps grandiose, sinistre et charmante, la ville du carnaval et celle des *Plombs*, la ville du Bucentaure et du canal Orfano, républicaine et aristocratique, libre et joyeuse sous un joug redoutable, elle offre tous les mélanges et tous les contrastes. Puis, après la gloire des doges et le règne mystérieux des inquisiteurs d'État, après les amiraux et les *condottieri*, les victoires et conquêtes sur toute l'étendue des mers; après l'espion, le sbire et le bourreau, viennent les

fêtes galantes du dix-huitième siècle, où le vieux masque classique emprunté au conseil des Dix ne sert plus qu'à voiler les folles intrigues d'une perpétuelle mascarade. Venise est alors le lieu de plaisir de l'Europe. Elle entre en plein dans son vrai rôle. Les doges, le Bucentaure, le lion de Saint-Marc, tout cela était surtout une admirable mise en scène, un spectacle, un tableau éblouissant. Dans sa décadence, quand elle a perdu sa force virile, elle garde son génie sensuel, sa grâce et sa séduction, contente d'amuser et d'éblouir, comme un lambeau de pourpre semé de paillettes d'or, ceux qu'elle ne pouvait plus étonner.

Lisez Gozzi, Goldoni, Casanova, de Brosses, J.-J. Rousseau, et vous verrez apparaître comme en rêve cette riante vision de la Venise du dix-huitième siècle, qui n'a plus d'autre ambition que d'être la grande Capoue du reste de la terre. Partout la vie facile et joyeuse, le luxe, les cérémonies fastueuses, l'argent jeté à tout propos par les fenêtres, les illuminations, les concerts, les soupers, les collations magnifiques, les parties de plaisir : « On trouve à Venise, à minuit comme en plein midi, les comestibles étalés, tous les cabarets ouverts, et des soupers tout prêts dans les auberges et les hôtels garnis. En temps d'été, la *piazza* et les environs sont fréquentés la nuit comme le jour. Les cafés sont remplis de beau monde, hommes et dames de toutes les conditions. On chante dans les places, les rues et les canaux. Les commerçants chantent en débitant leurs marchandises, les ouvriers chantent en quittant leurs travaux, les gondoliers chantent en attendant leurs maîtres. Le fond du caractère national est la gaieté, et le fond du langage vénitien est la plaisanterie[1]. »

Tout est prétexte à divertissements et à fêtes. Le moindre mariage donne lieu à mille folies traditionnelles. On porte le masque même en temps ordinaire dans une foule de circonstances, ce qui, joint à l'animation, au mouvement de la foule, à la variété des types, des costumes, des spectacles en plein vent qui se succèdent à chaque pas, fait de l'existence à Venise une sorte de carnaval perpétuel. Dans cette atmosphère de bals, de mascarades, de parties fines, les mœurs ont pris un laisser-aller proverbial ; la galanterie en est l'âme, et les intrigues amoureuses se partagent la journée avec les amusements et les fêtes de tout genre. L'Église et la république prodiguent les cortéges, les processions, les cérémonies pompeuses. Si les magistrats se rendent en corps à une église, au lieu de monter dans des gondoles noires, ils montent dans celles de l'État, « superbement dorées et sculptées, accompagnées de celles des ambassadeurs, plus

[1] *Mémoires de Goldoni*, 1822, in-8, t. I, p. 150.

riches et plus galantes encore. Les gondoliers de la république sont tous en casaque de velours rouge chamarrées d'or, avec de grands bonnets à l'albanaise. Ils sont trop fiers de cet équipage pour se donner la peine de ramer, aussi se font-ils accompagner bien et beau par de petits bateaux remplis d'instruments de musique[1]. Les innombrables dignités et fonctions publiques — doge, podestat, procurateurs, inquisiteurs, conseillers, sénateurs, chanceliers, simples patriciens — se distinguent par les plus nobles, les plus riches costumes. On retrouve l'élégance, le sentiment instinctif de la grâce et de la beauté jusque dans l'habillement des religieuses.

Ainsi le génie propre de Venise, le génie de la mise en scène, de la décoration, du spectacle, du tableau, persiste même en pleine décadence, quand cette efféminée n'a plus de force que pour jouir, et quand le grand art est mort avec la gloire et les mâles vertus de la république, dans l'abaissement des âmes et des caractères.

Il n'est pas jusqu'aux fêtes littéraires qui ne déploient la même pompe joyeuse. Les Académies les plus graves revêtent les formes les plus badines, prennent des noms burlesques et se livrent à des cérémonies risibles, afin de mieux bannir toute apparence de pédantisme[2]. Au théâtre, Goldoni est considéré comme un pleurard, comme un bourgeois ennuyeux, par Gozzi, qui revendique contre cette comédie sentimentale et larmoyante les droits du libre génie vénitien. Les bizarres pièces *fiabesques* de Carlo Gozzi, ces féeries poétiques d'une imagination si riche et si pittoresque, ne sont que la traduction sur la scène de l'architecture fantastique dont la place Saint-Marc et la *piazzetta* offrent les plus beaux spécimens. Le dialecte local, harmonieux, spirituel, abondant, expressif, un peu enfantin, image lui-même de la race à laquelle il servait d'organe, se prêtait merveilleusement à ce genre d'ouvrages. Il se prêtait mieux encore à l'opéra. C'est un chant qui demande à se compléter et qui appelle la musique, comme l'imagination et le goût vénitiens appelaient la pompe de la mise en scène et le concours des spectacles les plus divers. Aussi Venise est-elle le sol natal de l'opéra, qui parle à tous les sens à la fois. Elle crée une musique dont la mélodie lui sert à exprimer « le mouvement extérieur de la vie, l'éclat et les folies du plaisir, le rayonnement de la lumière, les accents de la passion et de l'amour, ou plutôt ceux de la galanterie[3]. » Comme l'a dit Scudo, les Gabrieli et les Monteverde, ces coloristes de l'orchestre, ces promoteurs du drame lyrique, correspondent, en musique, à Giorgione et à Véronèse en peinture.

[1] De Brosses, t. I, p. 190.
[2] Voy. les *Mémoires de Gozzi*.
[3] Ch. Blanc, *École vénitienne*, introd.

L'art vénitien reflète fidèlement tous ces caractères et les résume sous la forme la plus éclatante. On y retrouve la lumière, la chaleur, la richesse du coloris, l'imagination, la fantaisie, l'exubérance, l'amour des étoffes, du costume, du décor, de tout ce qui parle aux yeux. L'architecture est gaie, brillante et décorative; la sculpture elle-même n'a rien de sévère : c'est une sculpture pittoresque et *coloriste* qui place son idéal dans les palpitations de la vie, les frémissements des draperies et des formes.

Venise, vue à vol d'oiseau, n'offre au regard aucun accident de terrain, pas une ondulation, nul plan, pour ainsi dire, et nulle combinaison de lignes. Tout est plat. Mais sur ce paysage sans *formes* la lumière et la couleur abondent. Le soleil pique de pointes diamantées le vague tremblement des flots bleus sur lesquels se détachent les masses sombres des îles; il sème une pluie d'or sur les palais de marbre rose, et fait resplendir comme des phares les tours blanches, les aiguilles rouges, les coupoles dorées et les dômes lamés de cuivre. De toutes parts les façades peintes des maisons, les draperies, les voiles arrondies des barques, les tentes des gondoles égayent l'œil de mille nuances délicieuses. En voyant la ville, on embrasse d'un coup d'œil son histoire, on devine ses artistes. Jamais cadre n'a été plus en harmonie avec le tableau.

L'école vénitienne a la fécondité souriante et tranquille, sans effort, presque voluptueuse. Elle produit comme en se jouant dans les ébats d'un génie aimable et facile. On ne se figure pas la multitude infinie de tableaux qu'elle a créés, et dont Venise est remplie, quoique tous les musées du monde en regorgent. L'Académie des beaux-arts n'en possède que la moindre partie; il faut les chercher partout, — au Palais-Ducal, dans les galeries particulières, dans les églises, — ou plutôt, sans les chercher, on les rencontre à chaque pas, et, comme au temps du président de Brosses, on ne déjeune pas sans s'être ouvert l'appétit avec quatre toiles du Titien et deux ou trois plafonds de Paul Véronèse.

Cette prodigieuse fécondité naturelle a été encore stimulée par les causes et les circonstances les plus favorables : le luxe de l'aristocratie, dont la vue des palais qui bordent le Grand-Canal, si délabrés et si délaissés qu'ils soient, suffit à donner une idée frappante; la richesse et la générosité des particuliers, l'usage d'une galanterie fastueuse, le goût et les applaudissements d'une foule artiste, l'organisation des Académies, où l'on trouvait sans cesse de beaux modèles pour y étudier la figure humaine, le nombre des monuments à couvrir de peintures, enfin, pour nous borner là, toutes ces confréries ou corporations, formées tantôt d'un corps de métier, tantôt de tous les artisans ou marchands d'une paroisse, et rivalisant entre elles

d'élégance, de richesse et de goût dans leurs châsses, leurs bannières, leurs costumes, leurs emblèmes, comme dans la décoration de leurs *scuole*, c'est-à-dire de leurs lieux de réunion. Ces encouragements n'avaient point un caractère officiel et ne ressemblaient en rien à ceux des papes, qui élevaient les peintres de l'école romaine à l'étude de l'antiquité et leur donnaient l'émulation de l'art noble. C'étaient les encouragements de simples citoyens, ou d'une aristocratie enrichie par le commerce, comme en Flandre. Aussi la peinture vénitienne n'est-elle pas sans quelque rapport avec la peinture flamande, tout en gardant ces dissemblances qui reposent sur les diversités mêmes du pays et du caractère national. Les Bassano sont de purs Flamands ; le Titien est un frère de Rubens, et les deux écoles offrent, à des degrés différents, le même caractère naturaliste, pompeux et décoratif. En donnant à l'art vénitien un rapide développepement, toutes les protections dont il était entouré le poussaient dans le sens où il penchait déjà, et ce qui devait sortir de pareilles prémisses, c'était un art absolument étranger aux traditions antiques, plus préoccupé de l'effet que du style, de l'éclat que de l'idéal, de la couleur que de la ligne, de la vie que de la pensée, d'un réalisme sensuel sans être grossier, généralement dépourvu de toute austérité et même de toute élévation, mais plein de charme et de séduction pittoresques.

La peinture vénitienne se rattache à l'art byzantin par les mosaïstes grecs appelés à décorer Saint-Marc. Plus tard, elle subit l'influence de l'Allemagne et de la Flandre. Liée par des rapports commerciaux avec ces deux pays, elle attire dans son sein leurs artistes. Albert Dürer est accueilli à Venise avec une admiration empressée; Memling enrichit de ses miniatures le bréviaire du cardinal Grimani, orgueil de la Marciana. Les Allemands et les Flamands ont laissé plus d'une trace de leur passage à Venise, et leurs tableaux sont relativement nombreux à l'Académie des beaux-arts.

L'éclosion de l'école vénitienne fut tardive. Dans les premières années du quinzième siècle, Venise était encore obligée, pour décorer le Palais-Ducal, de faire appel à des étrangers, comme Pisanello de Vérone, et surtout Gentile da Fabriano, qui peut presque passer pour un des maîtres et des fondateurs de l'école indigène. Du plus loin qu'on voit poindre celle-ci, notamment avec les Vivarini, dans la dernière moitié du siècle, on est déjà frappé du goût et des aptitudes qu'elle montre pour la couleur. Comme le remarque M. Taine, en sortant de cette antichambre de l'art où l'on a rassemblé à l'Académie les essais des premiers peintres nationaux, les yeux gardent une sensation pleine et forte qu'on n'éprouve généralement pas dans les

vestibules des musées, peuplés de pâles fantômes sans regard et sans vie.

Le véritable chef de l'école, celui qui ouvre et guide le défilé des grands peintres vénitiens, c'est Giovanni Bellini, un de ces hommes qu'il est impossible de connaître ailleurs que dans leur pays, et dont notre Louvre donne une idée non-seulement insuffisante, mais vraiment fausse à force d'être incomplète. En regardant la *Vierge et l'Enfant*, acquise il y a une dizaine d'années par le Louvre, qui ne se figurerait que Jean Bellin fut un peintre encore à demi barbare, et qu'il ne se débarrassa jamais entièrement des langes du berceau? On rougit de cette erreur comme d'une injustice et d'une calomnie, lorsqu'on a vu à l'Académie des beaux-arts la *Vierge et les six saints*, et dans toutes les églises et les sacristies de Venise ces Madones où, à défaut d'invention, on admire un sentiment si doux et si tendre, tant de recueillement, de naïveté et de charme, une finesse et une grâce si exquises. Ces compositions sont à peu près toutes les mêmes : on y retrouve invariablement la Vierge siégeant sous un haut portique, le plus souvent entre quelques saints distribués à droite et à gauche, et avec deux petits anges jouant de la cithare ou de la viole. Dans l'expression ingénue de ces chérubins assis aux pieds de la Madone, on peut voir un symbole du talent même de Jean Bellin, dont le pinceau délicat a chanté sans cesse les louanges de Marie, et qui n'a, pour ainsi dire, laissé que des tableaux religieux. La plupart de ses ouvrages, à San Zanipolo, à San Zacharia, à la Madonna dell' Orto, aux Frari, aux Scalzi, au Redentore, sont de purs bijoux : ils n'ont pas de supérieurs, ils ont à peine des égaux pour la gravité, la délicatesse et la pureté du sentiment, la forte simplicité, l'austérité suave et ingénue, et pour leur caractère profondément religieux, qui éclate jusque dans l'ordonnance symétrique de la composition, d'un parallélisme harmonieux sans roideur.

Jean Bellin marque, on pourrait presque dire achève la transition de l'art gothique à l'art moderne. Que lui a-t-il manqué pour être tout à fait un artiste de premier ordre? Un peu d'imagination et de variété. Encore est-il permis de croire qu'il avait pu en faire preuve dans ses peintures du Palais-Ducal, détruites par l'incendie de 1577: les descriptions qui nous en ont été conservées autorisent cette croyance. Avec la plupart des grandes compositions historiques de Jean Bellin ont disparu les œuvres qui lui fournissaient l'occasion naturelle de déployer un esprit inventif, en sortant des formules consacrées.

Son frère, Gentil Bellin, peintre d'histoire, ou plutôt peintre de genre historique, a montré plus d'imagination dans les ouvrages qui

nous restent de lui, mais un sentiment moins intime et moins pénétrant. Son pinceau minutieux amuse l'œil par la curiosité du détail, sans parler à l'âme. C'est une sorte de greffier reproduisant les scènes historiques avec une exactitude naïve et passionnée, qui fait de ses tableaux des documents pittoresques du plus vif intérêt. On connaît au Louvre sa *Réception d'un ambassadeur vénitien à Constantinople*, précieux butin de son voyage en Orient. A Venise, il n'y a pas une seule toile de lui dans les églises; mais chacun s'arrête, à l'Académie des beaux-arts, devant son *Miracle de la Sainte Croix*, où l'on voit des religieux qui se sont jetés à l'eau pour sauver un fragment de la vraie croix tombé dans le canal, et surtout sa *Procession dans la place Saint-Marc*, qui est à la fois un monument d'un grand intérêt archéologique, et d'une réelle valeur comme peinture. Pour achever de connaître Gentil Bellin, il faut voir au musée Brera de Milan sa *Prédication de saint Marc à Alexandrie*, un tableau d'une vaste ordonnance et d'un grand sentiment décoratif. L'expression est généralement froide; la facture a quelque sécheresse et quelque roideur; les têtes, souvent un peu lourdes, se ressemblent trop. Par certains côtés, Gentil Bellin est encore un peintre gothique; mais par d'autres il est émancipé, et il annonce déjà les peintres les plus éclatants de la grande époque.

Comme le remarque M. Charles Blanc, les deux frères ont en germe et se partagent toutes les qualités essentielles de l'école vénitienne. Gentil Bellin semble deviner le style pompeux, les grandes masses, les costumes et les architectures de Véronèse. Jean, le maître du Titien et du Giorgione, coloriste harmonieux et fin, réaliste délicat et naïf, porte dans le portrait cette supériorité qui doit être l'un des mérites caractéristiques de ses successeurs; mais il joint à l'étude et au culte de la nature vivante, une expression intime et concentrée, une sobriété de formes, des tendances idéales que l'école ne sut pas garder après lui, et par où il est supérieur à la plupart de ceux qui lui succédèrent.

Cette première époque est pleine de charme : elle a le parfum de la fleur et le premier duvet du fruit mûrissant. Tous ces peintres, contemporains, disciples ou imitateurs de Jean Bellin, les Rocco Marconi, les Basaïti, les Bissolo, absolument inconnus en France, sont des artistes d'un tempérament doux et aimable, d'un beau sentiment, d'une expression calme et religieuse, qui ont eu l'honneur d'être parfois confondus avec le maître.

Vittore Carpaccio mérite plus encore qu'on s'y arrête. Il est le vrai rival, et par quelques points, ne fût-ce que par l'invention, la variété des têtes et l'entente du clair-obscur, le vainqueur de Jean Bellin. Ses dix tableaux du musée, où il a peint les divers épisodes

de la légende de sainte Ursule, suffisent pour en donner l'idée la plus haute. Çà et là, Carpaccio s'y montre encore empêtré dans un dernier reste de roideur et de sécheresse gothique, mais il n'a presque partout conservé des âges précédents que cette naïveté de conception et de sentiment qui peut s'allier très-bien à la science parfaite de l'exécution. Ces grandes toiles ont la délicatesse et le charme des plus exquises miniatures. L'architecture y remplit un rôle exceptionnel. Plusieurs épisodes s'y déroulent parfois côte à côte sous le même cadre. Rien de plus précieux par la curiosité du détail, la finesse de la facture, la chasteté de l'expression, la douceur mystique, l'ingénuité et la profondeur de la foi.

Sans doute, Carpaccio n'est point toujours égal à lui-même. Il y a une grande distance entre la composition bizarre et tourmentée des *Dix mille martyrs* et la belle ordonnance des meilleurs épisodes de sa légende, entre la sécheresse de touche, l'absence de perspective, en un mot, la manière gothique qui *datent* la plupart de ces tableaux, même les plus séduisants, et la fraîcheur *savoureuse*, le coloris vraiment vénitien qu'il est parvenu à atteindre dans sa *Rencontre de saint Joachim et sainte Anne* comme dans sa *Présentation au Temple.* Mais partout, là même où le peintre trahit le plus l'imperfection de son instrument, apparaissent l'âme d'un poëte et l'imagination d'un artiste.

Cima da Conegliano garde toujours un peu de timidité dans ses aspirations à la noblesse, à l'élégance et au style. Palma le vieux tient à la fois à la première et à la seconde époque. Dans l'*Assomption* de l'Académie des beaux-arts, comme dans l'*Adoration des bergers* du Louvre, il a le calme, la suavité, l'expression religieuse, la profondeur ou la naïveté de sentiment des J. Bellin et des Carpaccio, tandis que dans la *Sainte Barbe* de l'église Santa-Maria-Formosa, il ressemble au Titien. Cette sainte Barbe est une beauté opulente, d'une fière tournure, d'une attitude toute virile, d'un coloris harmonieux et ferme, largement dessinée par une main sûre et hardie, admirable type de la jeune fille vénitienne, mais qui n'a rien d'ascétique, et dont le visage, d'une santé robuste, semble mieux fait pour refléter les joies de la terre que les pensées du ciel.

Le côté expressif, ingénu, recueilli, délicat, de la première école vénitienne, cet ensemble de qualités intimes qui la séparent de sa glorieuse héritière, l'élèvent en quelque sorte au-dessus d'elle, malgré la grande infériorité de la main ; en un mot, ce qu'on pourrait appeler l'âme de l'école, va s'effacer devant le progrès et la domination des qualités purement matérielles, pour ne plus reparaître que de loin en loin, chez des peintres comme Lotto et Moretto, qui ne sont point arrivés à l'éclatante renommée des grands artistes

vénitiens, et qui d'ailleurs appartiennent plutôt, en réalité, à l'école milanaise ou bresciane. Mais, dans l'exécution, ces peintres primitifs gardaient toujours quelque chose de l'enfance de l'art — roideur ou gaucherie, timidité ou sécheresse. Avec Giorgione seulement, l'école vénitienne achève de s'émanciper; elle déchire et secoue ses derniers langes; elle rejette les dispositions symétriques, les formules uniformes et consacrées; elle se constitue dans ses caractères essentiels : l'expression subordonnée à la forme, la prédominance exclusive de la couleur et de l'effet.

Giorgione a la liberté et la grâce, le charme et la délicatesse, la largeur et la vie. Son nom est devenu une épithète. C'est un peintre, un grand peintre même, mais ce n'est qu'un peintre. Coloriste hardi, savoureux et fier, véritable créateur dans cette partie de l'art, aucune préoccupation de l'idée ni du sentiment ne se démêle dans ses toiles; il ne songe qu'à rendre la vie, à donner l'illusion de la réalité par la chaleur de ses carnations, « le frémissement de l'épiderme, la grâce fondante du contour qui se baigne dans la lumière, et des courbes qui se modèlent doucement et presque sans ombre[1]. » Les *Soupers vénitiens* et les *Concerts champêtres* de Giorgione ne sont que de purs motifs pittoresques, des prétextes à de belles étoffes et à de belles chairs, où, sans s'appliquer à faire preuve d'invention ni de règle, il se contente de rechercher, en dehors des traditions suivies jusqu'alors, et en allant puiser tout droit à la source de la nature, ces combinaisons de formes et de couleurs dont l'harmonieuse magie enchante le regard. Il marque à la fois, dans l'école indigène, le commencement de la perfection matérielle et celui de la décadence morale.

Chose étrange! A Venise, il n'y a authentiquement qu'une moitié de tableau de Giorgione, ce peintre vénitien par excellence — on pourrait presque dire ce fondateur de l'école. Celui qui était au Palais-Royal a été roulé et emporté à Vienne. Les vastes fresques dont il avait décoré les murs extérieurs de plusieurs maisons de Venise, et particulièrement celles qu'il avait peintes, en concurrence avec le Titien, sur la façade du *Fondaco de' Tedeschi*, ont depuis longtemps disparu, dévorées par le soleil, par la pluie, par le vent de l'Adriatique. Ses tableaux du palais Manfrin ont été vendus et dispersés; d'autres détruits dans l'un de ces incendies qui ont anéanti à Venise assez de chefs-d'œuvre pour paver la Piazza. La *Tempête apaisée par saint Marc*, que le livret de l'Académie des beaux-arts inscrit sous son nom, n'a rien, ou du moins ne laisse plus rien voir de *giorgionesque*. Vasari l'attribue d'ailleurs formellement à Palma le vieux, et

[1] Ch. Blanc, *l'École vénitienne*.

dans l'état presque informe où elle se trouve, sous la couche noire dont le temps l'a revêtue et qui en dérobe au regard les qualités dramatiques et l'exécution vigoureuse, elle ne mérite guère d'être disputée.

Le *demi-tableau* de Giorgione se trouve dans l'église Saint-Jean-Chrysostome. Il représente le patron de l'Église, entouré d'autres saintes. Giorgione, qui le commença, peignit Jean-Baptiste et les trois saints, et il a donné à l'une d'elles un visage vraiment raphaélesque. On reconnaît la partie de la toile qui lui appartient, à cette belle teinte blonde et chaude qui caractérise son pinceau. Surpris par la mort avant d'avoir terminé l'ouvrage, il fut remplacé par son disciple et imitateur, Sébastien del Piombo, qui fit, dans le style du maître, Saint Chrysostome et Saint Antoine. Pour voir une œuvre complète de sa main, une œuvre incontestable, et de sa plus belle manière, il faut aller à quelques lieues de là, dans l'église d'un village ignoré des géographes, à Castellano, patrie du peintre, dont elle garde un chef-d'œuvre. Sébastien del Piombo, que nous venons de nommer, est le plus célèbre avec J. Bellin et Tintoret, on pourrait ajouter : le seul célèbre avec eux, de tous les artistes nés à Venise. Mais, malgré le lieu de sa naissance, de ses premières études et de ses premiers travaux, il appartient plutôt, par le développement ultérieur de sa carrière et de son talent, à l'école romaine. Une particularité, que les analogies étroites, le caractère uniforme du style et de la facture rendent d'autant plus frappante dans l'école vénitienne, c'est que la plupart de ses artistes sont nés en dehors de Venise, qui se les est assimilés, en les pénétrant de son influence et de son génie.

Avec le Titien, nous arrivons au plein épanouissement et à la plus haute splendeur de l'art à Venise.

Trois noms dominent et résument toute l'école : Titien, Véronèse et Tintoret. On les a réunis tous trois à l'Académie des beaux-arts, dans la salle de l'Assomption, qui est le Panthéon de l'école vénitienne. Aux deux extrémités de la salle se répondent les chefs-d'œuvre de Tintoret et du Titien, et çà et là sont dispersées quelques toiles de Véronèse qui, sans compter parmi ses plus éclatantes, permettent du moins d'embrasser en un ensemble, d'étudier dans son unité et sa variété cette admirable trinité artistique, le peintre d'or, le peintre d'argent et le peintre de fer; de comparer enfin la fougue impétueuse de Tintoret, la pompe et la belle ordonnance de Véronèse, avec la fierté tranquille, la puissance naturelle et la souveraine harmonie du Titien.

L'*Assomption*, c'est tout le Titien, et c'est toute l'école vénitienne; l'un et l'autre y sont résumés dans leurs traits essentiels et leurs qua-

lités dominantes. On peut voir des compositions plus complétement belles, d'une conception plus idéale, d'un style plus élevé; on ne saurait rencontrer de tableau plus caractéristique. Une teinte générale de santé est répandue sur toute la toile. Nul mysticisme, rien qui rappelle, de si loin que ce soit, les visions célestes entrevues par l'Ange de Fiesole ou les extases de Murillo : le Titien est le peintre de la terre, et jamais, dans un élan de pieuse audace, il n'a essayé de forcer les portes du paradis. Les apôtres sont des plébéiens aux barbes noires, aux membres vigoureux, aux figures énergiques et bronzées. La Vierge elle-même est une femme du peuple, sans aucune expression surnaturelle, à la carrure solide, à l'attitude grave et calme, au geste un peu banal. Elle monte avec une tranquillité parfaite vers le Père éternel, qui lui tend les bras. Son corps, déjà lourd de formes, est alourdi encore par les draperies; elle ne flotte pas, elle n'est point enlevée dans l'air lumineux : elle est *campée* sur les épaules des chérubins qui la portent. Ces chérubins ne sont que des enfants qui semblent jouer à cache-cache sous le manteau bleu de la Vierge et cabrioler dans l'air bleu, autour de ses pieds, comme sur l'herbe d'une pelouse; mais avec quelle grâce et quelle vivacité charmantes! Cinq ou six surtout, au milieu et au bas de cette guirlande animée, sont étonnants de vie, de naïveté, de mouvement, et le spectateur les voit littéralement plonger dans la demi-teinte et s'échapper en pleine lumière sous ses yeux.

Ce qu'il y a de merveilleux dans l'ensemble du tableau, c'est l'harmonieuse et paisible intensité de la couleur. La note dominante, c'est le rouge : toute la scène est comme enveloppée, comme illuminée des reflets d'une draperie de pourpre. Cette teinte rougeâtre s'élance de la base au sommet, reliant le groupe des apôtres à la figure de Dieu le Père, à travers les écharpes des anges et le vêtement de la Vierge. Deux autres notes, le vert et le bleu, s'adjoignent à la première, et constituent avec elle un accord parfait sur lequel roule toute la mélodie de cet admirable morceau. M. Charles Blanc remarque néanmoins que les tons ont beaucoup plus de force que de finesse. Rien n'est plus vrai, et cette observation est aussi juste des expressions, des attitudes et des gestes : elle rentre dans l'appréciation générale de ce talent robuste et sain, dont la vigueur exclut toujours l'effet et la violence, mais le plus souvent aussi les délicatesses du *faire* et de l'expression.

Il n'est pas nécessaire d'aller à Venise pour étudier et pour connaître Titien. Ainsi que Rubens, qui fut le Titien flamand, mais un Titien moins heureusement équilibré, d'un sentiment moins juste, d'un coloris moins naturel et moins *vrai*, un Titien exubérant et excessif, on le rencontre d'un bout à l'autre de l'Europe. Fécond

comme lui, comme lui aussi il fut riche, heureux, fêté, triomphant, et dans le cours de sa longue carrière, sans hâte et sans fièvre il a produit assez d'œuvres pour remplir la vie de dix grands peintres. Paris a du Titien vingt-deux tableaux, dont quelques-uns donnent de lui une idée complète. Madrid en a quarante; ses toiles abondent dans presque tous les musées importants ; et cependant il est encore partout à Venise. Parmi ses autres toiles de l'Académie des beaux-arts, je me borne à citer pour le moment la *Présentation au Temple*, dont la belle ordonnance et la riche couleur rachètent un accent un peu banal dans les attitudes et les expressions. On peut reprocher surtout à la petite Vierge quelque vulgarité : un trait significatif du talent tout *terrestre* du Titien est de n'avoir jamais réussi à bien rendre le caractère idéal et, pour ainsi dire, immatériel de la figure de la Vierge.

Mais c'est principalement dans les églises qu'il faut le chercher. Celle des *Frari* se glorifie à bon droit de posséder l'un de ses plus incontestables chefs-d'œuvre, avec le *Tableau votif de la famille Pesaro*. On ne sait qu'y admirer le plus, de cette aisance, j'allais dire de cette *désinvolture* magistrale qui pourtant ne coûte rien à la dignité, ou de la vie, de la force et de la grâce de cet étonnant pinceau. La riche variété des figures, des costumes, des physionomies et des airs de tête, le naturel exquis de cette composition où le *surnaturel* semble saisi sur le vif, la savante harmonie du coloris et ces beaux tons gras et dorés des carnations que laissent transparaître encore les teintes enfumées du temps, enchantent le regard du spectateur le plus froid.

On sait, et nous l'avons déjà dit, que le Titien avait aussi l'une de ses œuvres les plus illustres, le *Martyre de Saint Pierre de Vérone*, à San Zanipolo. Un décret du sénat avait défendu, sous peine de mort, de vendre ce tableau, mais il n'a pu défendre au feu de le brûler. Une belle copie du dix-septième siècle, envoyée par l'Académie de Florence, remplace ce chef-d'œuvre, que le Dominiquin, coutumier du fait, a imité servilement, avec son habileté ordinaire, avec beaucoup de mouvement et de vigueur, mais sans en pouvoir égaler la hauteur d'expression, la puissance et l'élan pittoresques. La copie et les gravures peuvent bien donner une idée fidèle de cette composition énergique et vivante, où l'on voit voltiger les draperies, remuer les branches des arbres, s'agiter les bras et les corps, où l'on entend les cris du fuyard et ceux de l'assassin; mais où sont l'incomparable palette, la touche vaillante et fière du Titien? Quant aux nombreuses peintures qu'il exécuta à Santa Maria della Salute, j'ai dû pour la plupart les admirer de confiance. Là, comme à la *Scuola di San Rocco*, et ailleurs encore, le Titien est placé si haut, ou

si mal éclairé, qu'à moins d'avoir l'œil perçant d'un lynx, ou de s'être muni d'un attirail complet de lunettes, il faut renoncer à le voir. Trop heureux lorsqu'il n'est pas endommagé et noirci par l'action combinée des siècles, de l'humidité que dégagent les canaux voisins, et de la fumée que lui envoient les cierges!

Sans doute dans cette œuvre immense, le Titien ne se montre pas toujours égal à lui-même. S'il fut de très-bonne heure le peintre souverain que l'on connaît, s'il conquit presque du premier coup, à ce qu'il semble, la certitude et la puissance de l'exécution, il ne faut pas s'étonner que, malgré cette robuste et féconde vieillesse qui est un phénomène dans l'histoire de l'art, le pinceau ait parfois tremblé dans sa main presque centenaire. Il a signé trois fois l'une de ses plus faibles toiles, — l'*Annonciation* de San Salvatore, — comme pour répondre aux doutes que devait soulever la mollesse de cette peinture et ne point laisser à la postérité la ressource de l'attribuer à un autre. La mort le surprit penché sur un dernier tableau. L'œuvre de cette main de quatre-vingt-dix-neuf ans figure à l'Académie des beaux-arts, et une inscription touchante et noble nous apprend qu'elle fut respectueusement achevée par Palma le jeune : *Quod Titianus inchoatum reliquit*, *Palma reverenter absolvit*, *Deoque dicavit opus*. La tristesse du sujet, et peut-être celle de l'âge et de la mort prochaine, enveloppent cette *Déposition de croix* comme d'un voile de deuil. Il n'y faut plus chercher le grand coloriste ; mais la composition est excellente dans sa sobriété, l'expression des personnages a une dignité parfaite : la Madeleine, la Vierge elle-même sont irréprochables. Il semble que la pensée eût gagné tout ce qu'avait perdu la main. L'âme surnageait au naufrage ; elle apparaissait, dégagée et comme affranchie, dans l'affaissement de la forme qui l'avait souvent opprimée.

Avec une pareille faculté d'imiter la vie, avec ce don de rendre la nature et de la faire sentir jusque dans les sujets surnaturels, de se maintenir dans la réalité en abordant les domaines de la fantaisie ; avec cet heureux équilibre qu'il y a en lui entre la raison et l'imagination, entre la vérité et le style, le Titien devait être un incomparable peintre de portraits. C'est peut-être là, en effet, qu'il s'est élevé le plus haut ; là qu'il mérite le mieux tous les suffrages, ceux même des esprits qui se rattachent à une école toute différente de la sienne. Ingres, ce fils de Rome et de Florence, mettait le Titien au premier rang des peintres, immédiatement après Raphaël, et il admirait surtout ses portraits. « L'air naturel, sans affectation d'aucune sorte, des portraits du Titien, a-t-il écrit dans ses notes, recueillies par M. Henri Delaborde, nous arrache un respect involontaire. La noblesse y paraît innée et inhérente. » Mais cette noblesse

n'apparaît pas toujours au même degré dans ses autres tableaux. S'il relève le vrai, il lui arrive de rabaisser l'idéal. « Si tant de fois il a été sublime dans les figures vulgaires, dit très-bien M. Ch. Blanc, parfois il a été vulgaire dans les figures qui devaient être sublimes. » Les hommes sous son pinceau ressemblent à des demi-dieux, mais les dieux ressemblent à des hommes. Il s'établit une sorte de niveau entre ce qu'il voit et ce qu'il rêve ; le ciel et la terre vont au-devant l'un de l'autre, et se rencontrent à mi-chemin. Son calme génie offre pour ainsi dire l'image et le reflet de sa propre existence. Personne n'a mieux su rendre la souplesse de la chair et les palpitations de la vie, mais d'une vie toujours un peu lourde et sensuelle, — le rayonnement serein d'une beauté qui n'a rien de provoquant, mais qui n'a rien non plus de virginal. La délicatesse lui manque, dans le dessin comme dans l'expression. Tout en admirant la science et l'habileté prodigieuse du maître, son beau coloris, le grand caractère de ses figures, je reste froid devant ses tableaux, parce que je n'y vois jamais, ou presque jamais, ni l'âme sous le corps, ni la passion dans la vie.

Le Titien acheva, par son exemple, de décider la transformation de l'école vénitienne, et il l'entraîna à sa suite dans les voies du naturalisme le plus décidé. Mais l'influence qu'il exerça, il avait commencé par la subir lui-même. Le roi de Venise à cette époque, et en même temps le grand critique d'art, c'est l'Arétin. Il n'est pas hors de propos de nous arrêter un moment ici, pour étudier l'action trop peu remarquée de l'Arétin sur quelques-uns des plus grands artistes de Venise, et par eux sur toute l'école.

Le nom seul de l'Arétin résume, pour ainsi dire, sa biographie. Il est devenu une épithète de la signification la plus outrageante. Tout ce qu'un mot peut renfermer de bassesse morale et de corruption, de cynisme et d'effronterie, ce nom le dit, avec une énergie qu'on ne saurait dépasser. Symbole et dernière expression d'un pays et d'un temps qui se paganisaient de plus en plus, où le luxe et le plaisir semblaient le dernier mot de la vie, où l'amour de l'art n'était lui-même qu'une des formes revêtues par l'amour de la jouissance, où Machiavel représentait la politique, où des hommes tels que Bembo revêtaient la pourpre du cardinalat sans étonner personne; redouté, adulé, caressé, même par les princes, les empereurs et les souverains pontifes ; considéré comme une puissance avec laquelle François Ier et Charles-Quint traitaient d'égal à égal, ou plutôt d'inférieurs à supérieur et de courtisans à monarque; comme le grand poëte et le grand critique du siècle, dont on ne pouvait trop faire pour mériter les éloges ou désarmer les épigrammes, l'Arétin était le dispensateur de la gloire, le juge du beau et l'arbitre de

la renommée. De toutes parts, on briguait sa faveur, on captait et on achetait ses louanges, on l'enchaînait avec des chaînes d'or. Il était en correspondance avec Michel-Ange. Il écrivait au Tasse pour le gourmander de ne pas lui rendre justice, et l'écrasait de sa supériorité. Le sultan Soliman et le corsaire Barberousse lui envoyaient des cadeaux. Le pape Jules III le créait chevalier de Saint-Pierre et l'embrassait sur le front. On frappait des médailles en son honneur, et il faisait des échanges de portraits avec les souverains.

Fixé à Venise, qu'il appelait le paradis terrestre, et où il trouvait pleine liberté pour sa plume impudente et vénale, comme pleine carrière pour tous les raffinements de son épicuréisme pratique, comment l'Arétin n'eût-il pas exercé particulièrement dans cette ville l'action qu'il exerçait d'un bout à l'autre de l'Italie et même dans la moitié de l'Europe? Son goût pour les arts, la vivacité de son imagination et de ses impressions devaient accroître encore son influence dans l'école vénitienne. Il semble que l'Arétin eût pris même quelques notions pratiques de peinture, comme permet de le supposer l'anecdote du luth qu'il peignit à Pérouse dans les bras de la Madeleine. En tout cas, il avait pour l'art cet amour et cette aptitude qui se concilient parfaitement avec une nature comme la sienne, lorsqu'il s'agit surtout d'un art tel que celui de Venise, naturellement sensuel, si je puis ainsi dire, et qui, dans ses parties les plus nobles, s'adressait moins à l'âme qu'à l'intelligence. Incapable de sentir l'idéal, l'Arétin était très-capable d'apprécier et de savourer, avec toute l'ardeur, toute la délicatesse d'un gourmet passionné, une belle attitude, une belle forme, un beau coloris.

Oui, cet effronté mendiant, cet impudent coquin, qui riait de sa propre honte, qui tenait boutique d'injures et de louanges, qui se faisait acheter, et s'en vantait, à beaux deniers comptants, qui n'estimait la poésie que comme objet de trafic et d'après ce qu'elle lui rapportait, l'Arétin aimait sincèrement l'art; il le comprenait, il le respectait presque, — autant du moins qu'un être pareil pouvait respecter quelque chose. C'était là son seul amour désintéressé, sa seule vertu : elle suffisait pour l'absoudre à bien des yeux, dans cette Italie du seizième siècle où la royauté de l'art dominait et absorbait tout le reste, comme son talent faisait vraiment de cet infâme un personnage *unique* et *divin*. Le culte idolâtre du beau, sous toutes ses formes visibles, était l'idéal unique, j'allais dire l'unique moralité de la renaissance italienne. Ce qui était vrai à Rome et à Florence l'était à plus forte raison à Venise, et après avoir expliqué là des vies comme celle de Benvenuto Cellini, explique ici des vies comme celle de l'Arétin.

L'Arétin avait d'ailleurs cette nature primesautière et cet esprit de

saillies qui plaisent aux artistes. Avec eux, il se montrait plein de sincérité, d'abandon et d'entrain. Sa maison était la leur, sa table aussi; il hantait les ateliers, se mêlait à leurs conversations, à leurs assemblées, à leurs fêtes, s'intéressait à leur gloire et à leurs profits. Il savait prendre tous les tons et revêtir tous les masques. Il écrivait de la même plume et menait de front les *Dialogues des courtisanes* avec la paraphrase des *Sept psaumes de la pénitence*, les *Sonnets luxurieux* et *l'Humanité du Christ;* il dédiait le plus obscène de ses ouvrages à François Ier, « hostie de la vertu sur l'autel de la renommée, » et ses livres de dévotion au pape Jules III, près duquel il avait l'audace de solliciter le chapeau de cardinal. Comment les artistes vénitiens se seraient-ils montrés plus difficiles et plus délicats que le roi de France, la vertueuse marquise de Pescaire, l'empereur d'Allemagne, les cardinaux et le pape?

Nous avons déjà dit que Sansovino sculpta la tête de son ami sur la porte en bronze de la sacristie de Saint-Marc. Le Titien a fait vingt fois le portrait de l'Arétin, sans parler des *Arétines*. Il avait sa chambre et son atelier dans ce palais du *Canal grande* où le *fléau des princes* tenait sa cour et son sérail; et souvent, au sortir d'une séance consacrée à reproduire cette figure de satyre, ils chantaient quelque *duo* ensemble et allaient s'accouder au balcon ou s'asseoir l'un près de l'autre à table. L'Arétin parle sans cesse, dans ses *Lettres*, de son bon ami et compère Titien, mais il faut dire que celui-ci, comme Sansovino, lui fit plus d'une fois des reproches sur son genre de vie, et que l'écrivain, qui semblait pourtant incapable de retenue, ne s'adresse jamais au grand peintre que sur un ton voisin du respect. « Son affection, dit M. Ph. Chasles dans la brillante étude qu'il a publiée sur l'*Arétin, sa vie et ses œuvres*, n'est plus une amitié, c'est un culte. Arétin ménage toujours l'artiste, alors même que leur intimité subit la loi de toutes les liaisons humaines et se mêle de quelques nuages. Dans les lettres qui ont rapport à ces moments de refroidissement, il quitte son ton d'insolence. Il craint d'offenser et de s'aliéner le seul homme au monde dont l'intimité l'honore. »

Il serait curieux et instructif de rechercher, dans la correspondance de l'Arétin, les nombreuses traces d'une familiarité qui reste compromettante et fâcheuse, malgré toutes les circonstances atténuantes et toutes les explications, comme d'y relever les raisons et les témoignages de son influence sur l'école, qu'il contribua fortement, sans aucun doute, à pousser dans sa voie et à faire tomber du côté où elle penchait déjà.

Ses lettres aux artistes sont innombrables. Il écrit à Michel-Ange pour le combler de louanges, le traiter d'homme divin, se féliciter et

remercier la Providence de vivre dans le même temps que lui, et enfin pour solliciter de sa main quelque croquis, dont il ne se séparera pas même en mourant et qu'il emportera avec lui dans la tombe. Il ne tarit pas en sollicitations pareilles, et il s'exprime avec une véhémence de désir que n'a jamais dépassée le plus passionné des amateurs.

« ...Pourquoi, lui écrit-il au mois d'avril 1544, pourquoi ne rémunérez-vous pas cette dévotion extrême qui me pousse à vénérer vos qualités célestes, avec quelque relique de celles qui vous sont le moins chères? Soyez certain que j'apprécierais deux coups de crayon de vous sur une feuille de papier plus que toutes les coupes et toutes les chaînes que m'a jamais données tel ou tel prince. »

Une autre fois, il lui envoie un messager, auquel il le conjure avec ardeur de remettre un de ces dessins « dont il est si prodigue pour le feu et si avare envers lui. »

L'Arétin parle toujours de Michel-Ange avec une véritable adoration. Il adresse des lettres au sculpteur Baccio Bandinelli pour lui rappeler cavalièrement les services qu'il lui a rendus et lui réclamer, en témoignage d'une reconnaissance qu'il n'ose espérer de son ingratitude, cinq ou six belles esquisses; à son *très-doux frère*, Jules Romain, son complice, pour remercier Dieu avec lui, dans les termes les plus édifiants, de lui avoir rendu la santé; au Padouan, à Lorenzo Lotto, à une foule d'artistes moins connus, qui lui envoient des cadeaux, lui donnent de leurs œuvres, exécutent son portrait. Il prie Vasari de dessiner sur le portail d'une église d'Arezzo, à son intention, une tête de Vierge pour laquelle sa mère avait servi de modèle. Parmi les Vénitiens, il traite sur le ton d'une amitié familière les sculpteurs Alexandre Vittoria et le Sansovino, les peintres Sébastien del Piombo, Bonifazio et surtout le Titien, à qui il écrit plus souvent qu'à tous les autres réunis. Et non content des lettres qu'il lui envoie, il le mêle sans cesse dans celles qu'il adresse aux autres ; il le fait intervenir dans ses récits et dans ses jugements, il s'appuie avec complaisance sur l'autorité de son nom. On voit qu'il sent, pour ainsi dire, sa réputation protégée par celle de « cet homme d'excellent exemple, de vie grave et modeste, » comme il l'écrit à Michel-Ange ; mais on voit aussi qu'il n'exagère nullement sa liaison avec lui, que tous deux menaient une vie commune en bien des points et passaient beaucoup de leurs journées ensemble, — ce qui n'a pas empêché le Titien, comme Sansovino, d'être honoré à Venise pour la dignité de son caractère et de sa conduite autant que pour celle de son talent.

Ces lettres au Titien, qui ne sont parfois que de simples billets, des invitations à dîner, des avis, des compliments, des remercî-

ments, renferment parfois aussi des morceaux de critique qui, sans être d'une grande originalité ni d'une grande profondeur, il s'en faut, révèlent du moins, dans leur auteur, la justesse et la vivacité de l'impression. Il s'y montre capable même de goûter, par les yeux et par l'esprit, sinon par le cœur, les sujets mystiques, quand ils sont peints dans la manière pittoresque et expressive qui parle à sa nature :

« La copie de ce Christ si vivant et si vrai que vous portez à l'empereur, lui écrit-il au mois de janvier 1548, cette copie qui m'est arrivée dans la matinée de Noël, est bien le plus précieux cadeau qu'un roi eût pu donner pour étrennes à son plus cher favori. D'épines est la couronne qui lui perce le front, et le sang qui coule des blessures est véritablement du sang. Le fouet ne pourrait enfler la chair et la rendre livide autrement que ne l'a fait votre divin pinceau, dans les membres immortels de cette dévote image. La douleur qui contracte la figure du Christ, ajoute le bon apôtre, pousse au repentir quiconque regarde avec un esprit chrétien ces bras liés de cordes, et prépare à l'humilité celui qui contemple le roseau dans sa main droite, » etc.

Dans une autre lettre, il le félicite sur une *Annonciation* qu'il vient de terminer : il loue les splendeurs du paradis, les anges groupés en diverses attitudes sur les nues blanches, vives et lumineuses, l'Esprit saint entouré des rayons de sa gloire et qu'on croit entendre battre des ailes, tant il ressemble à la colombe dont il a pris la forme ! Et que dire de Gabriel, l'envoyé divin, qui s'incline si doucement, avec un geste de profond respect? Il exalte également la modestie et la gravité de la Vierge, approuve le costume que lui a donné Titien, et va ainsi de détail en détail sans en oublier un seul.

Tout ceci est assez banal. Mais voulez-vous vraiment voir le peintre dans l'Arétin, l'homme qui comprend le *tableau* comme pas un, qui le dégage, autour de lui, du spectacle confus des choses et le trace avec sa plume comme les autres avec la brosse ; voulez-vous voir un écrivain de la race des artistes vénitiens, leur pair en talent pittoresque, l'homme fait pour les entendre et pour les inspirer? Lisez cette autre lettre au Titien[1] :

« Compère, en dépit de mes bonnes habitudes, j'ai dîné seul aujourd'hui, ou, pour mieux dire, j'ai dîné en compagnie de cette fièvre quarte qui me sert d'éternelle escorte. Vous me voyez donc, me levant de table, rassasié d'ennui, sans presque avoir rien touché. Je me mets à la fenêtre, les bras croisés, et je regarde un beau spec-

[1] Ici je prends, à très-peu de chose près, la version de M. Philarète Chasles, qui a cité cette page *à la Diderot*, en lui gardant toute sa couleur et toute sa verve.

tacle, cher compère. Des nacelles sans nombre voguent sur le Grand-Canal; cette eau, dont l'aspect réjouit tous ceux qui la sillonnent, semble se réjouir à son tour de porter une foule inaccoutumée. Voici deux gondoles qui joutent; d'autres encore, dirigées par des barcarols célèbres, se mettent à lutter de vitesse; puis une foule de peuple, pour s'amuser du combat, s'arrête sur le pont du Rialto, se presse sur la rive des Camerlingues, s'entasse sur la Pescaria, s'échelonne sur le *traghetto* de Sainte-Sophie et sur les degrés de la Casa di Mose. On applaudit, on s'écrie; chacun, en allant à ses affaires, jette un coup d'œil et donne un battement de mains.

« Depuis le jour où Dieu l'a créé, jamais ce ciel ne fut orné de si belles ombres et de si belles lumières! Un ciel à faire envie aux artistes, à ceux qui vous jalousent, compère! Les maisons semblent des palais de féerie. Ici la clarté resplendit pure et vive; plus loin, elle paraît vague et éteinte. Sous l'ombre errante de nuages chargés de vapeurs denses, les édifices prennent mille apparences merveilleuses: à droite, un monument se perd tout entier et se noie dans une teinte d'ébène obscur; à gauche, les marches rayonnent et étincellent comme si le foyer solaire avait quitté le firmament; dans le fond, un vermillon plus doux colore les toitures. Miraculeux coups de pinceau! nature maîtresse des maîtres! Comme les palais se découpent sous un ciel d'azur! Quels clairs-obscurs! quelles ombres transparentes! quelles puissantes saillies! quelles teintes sombres! Je sais que votre pinceau, Titien, est le rival de la nature et son fils bien-aimé; aussi, m'écriai-je par trois fois: Titien! Titien! où êtes-vous? »

M. Philarète Chasles a raison: cette inspiration de la couleur, ce sentiment du clair-obscur et de la perspective, cette partie magique de l'art, qui brillent d'un si large éclat dans l'école vénitienne, n'ont jamais été et ne seront jamais mieux expliqués.

On voit maintenant quelle a pu et dû être l'influence de l'Arétin sur le Titien et sur toute l'école vénitienne de son temps, qui fut l'époque caractéristique et la grande époque. Cette influence doit certainement figurer au premier rang, avec d'autres causes plus générales, mais non plus puissantes, parmi celles qui expliquent le côté sensuel de la peinture à Venise et son peu d'élévation morale.

On ne voit pas que l'Arétin ait été en rapports directs et suivis avec Paul Véronèse, mais son action s'exerça à distance et par contre-coup sur ceux mêmes qui ne la recevaient point immédiatement. Seul peut-être le fier Tintoret eut, sinon la force de s'y dérober entièrement, du moins le courage de mépriser ce dispensateur de la renommée, qui le poursuivait de ses épigrammes après lui avoir prodigué ses éloges, et de le lui faire voir: on connaît l'anecdote

qui nous le montre prenant la mesure du pamphlétaire avec un pistolet.

Tintoret a de commun avec Titien la longueur de la vie et la fécondité du talent. Il s'est élevé quelquefois à sa hauteur, plus haut peut-être, mais il est descendu maintes fois infiniment plus bas. Nul génie au monde ne fut plus inégal. Il coule avec l'impétuosité d'une lave en éruption, mais en charriant dans son cours des milliers de scories. Tantôt peintre sublime, tantôt barbouilleur infâme, victime d'une facilité prodigieuse et d'un besoin de produire qui allaient jusqu'à la manie, jusqu'à la fièvre, et qui le poussaient à se décharger d'un tableau avec une sorte de rage, il exaspère par ses toiles de pacotille ceux dont il vient d'exciter l'admiration par ses chefs-d'œuvre.

Son *Miracle de Saint-Marc* est splendide, dans toute la force de ce terme, dont l'abus a fait la plus banale des hyperboles. A mes yeux il efface même l'*Assomption* de Titien, et je ne pense pas que l'école ait produit un seul morceau qu'on puisse mettre au-dessus. C'est un éblouissement, c'est un éclair, c'est la foudre. Le mouvement des personnages, le jet vigoureux de la figure du saint, qui semble décoché comme une flèche et tombe la tête la première vers l'esclave chrétien étendu sur le sol, les gestes, les expressions, les attitudes, les costumes de cette foule pittoresquement groupée, l'aisance étonnante, la vérité et la variété des détails où tout le naturel de la vie familière s'unit à toute la noblesse de l'art, la verve de l'ensemble, comme de chaque partie, la beauté d'une ordonnance parfaitement calculée dans sa fougue et sa hardiesse, la *curiosité* et la convenance des accessoires, la saveur particulière d'un coloris où toutes les finesses et toutes les recherches des tons les plus rares s'unissent à l'éclat et à la solidité dans une harmonie ravissante, concourent à faire du *Miracle de Saint-Marc* un de ces tableaux qui saisissent vivement l'imagination et qui ne sortent plus du souvenir. Avec cette seule toile, Tintoret, malgré tout ce qu'il a fait pour compromettre et déshonorer sa réputation, mérite de rester et restera toujours à la tête de l'école, entre Titien et Véronèse.

Même après le *Miracle*, on peut regarder à l'Académie des beaux-arts la *Sainte Agnès*, d'un *faire* beaucoup plus lâché, mais d'une couleur également éclatante, et où la lumière qui tombe d'aplomb sur la sainte la fait resplendir comme une apparition ; la *Femme adultère*, et surtout les magnifiques portraits d'un doge et d'Antonio Capello, l'un si précieux par le caractère intime de la tête, l'autre si magnifique de ton, d'un caractère si *réel* et si vigoureux. Comme tous les maîtres de l'école, Tintoret est un excellent portraitiste.

Au Palais-Ducal, c'est par douzaines que l'on compte les Tin-

torets. L'infatigable et inépuisable peintre avait là un vaste champ pour sa verve, et il était homme à le décorer en entier, si on l'eût laissé faire. Dans cette multitude de compositions qu'on finit par regarder d'un œil distrait, avec une attention émoussée et endormie par la fatigue, arrêtez-vous d'abord au *Paradis* de la salle du grand conseil, qu'il a peint en collaboration avec son fils, car tout le monde maniait la brosse dans la famille du Tintoret. Si vous avez le temps, la patience et les yeux qu'il faut pour débrouiller un peu le chaos de cette toile longue de plus de vingt-cinq mètres, vous y trouverez des qualités énormes, des figures et des groupes superbes, absolument perdus, à première vue, dans le fouillis d'une composition immense qui n'a point de centre et que le temps a noircie. Puis cherchez, au plafond, *Venise au milieu des divinités :* par l'ampleur, le style, le caractère, la science de l'arrangement et l'harmonieuse fermeté du coloris, ce morceau soutient la comparaison avec la triomphante *Apothéose* de Véronèse et n'est nullement écrasé par ce redoutable voisinage. Poussez jusqu'à la salle de l'*Anti-Collége :* vous y verrez des peintures mythologiques, merveilleuses de grâce, de fraîcheur, de vivacité charmante, et où se déploient avec le mouvement et la vigueur qui sont le propre de Tintoret, le sourire, la jeunesse et la beauté dans la lumière.

Entrez ensuite dans les églises. Allez voir la *Mise au tombeau*, à Saint-François de la Vigne ; le *Baptême du Christ*, à Saint-Silvestre ; à la Salute, les *Noces de Cana*, d'une ordonnance si originale, d'une physionomie si vive, finement et fièrement peintes dans un bel effet de clair-obscur ; enfin à San Zanipolo, ce *Crucifiement* décrit par M. Taine en quelques lignes d'une énergie un peu brutale, qui forment elles-mêmes un tableau : « Tout s'y remue et s'y renverse ; la poésie de la lumière et de l'ombre remplit l'air de contrastes éclatants et lugubres. Un jet de clarté jaunâtre s'abat en travers sur le Christ nu, qui semble un cadavre glorifié. Au-dessus de lui, les têtes des saintes femmes nagent dans un ruissellement d'air splendide, et le corps du mauvais larron, sauvage et tordu, *bosselle le ciel de sa musculature roussâtre* (!). Dans cette tempête du jour troublé et intense, il semble que les croix vacillent, que les suppliciés vont se précipiter. Pour achever la poignante émotion et le désordre grandiose, on aperçoit dans le fond, sous une fumée lumineuse, un amas de corps soulevés qui ressuscitent. »

Tintoret a plusieurs fois abordé ce thème du Crucifiement, qui devait plaire à son talent dramatique et vigoureux, et il l'a toujours traité avec cette expression sinistre et cette fougue violente. On peut rapprocher de la toile de San Zanipolo celle qu'il a peinte à la *Scuola di San Rocco*, le plus vaste et le plus riche de ces palais qui servaient

de lieux de réunion auxconfréries de Venise et qu'elles mettaient tout leur orgueil à décorer. Là Tintoret a rempli à lui seul des salles entières, et couvert d'immenses parois de tableaux brossés d'une main fiévreuse, où son génie apparaît par éclairs. Quelques-uns, comme le *Crucifiement*, sans être des chefs-d'œuvre et sans atteindre la perfection, font songer au style de Michel-Ange. D'autres saisissent du moins l'esprit et le regard par un grand sentiment pittoresque, par la science instinctive de l'effet, par la fière tournure des personnages et l'impétuosité d'un talent qui semble tout spontané. Mais retournez-vous, et regardez, dans les mêmes salles, ces toiles noires, confuses, *bâclées*, sèches et dures, triviales et incorrectes, sans composition, sans dignité et sans art! Voilà où tombe, non dans sa vieillesse, non une fois par hasard, mais des centaines de fois, mais sans cesse, mais en pleine maturité, l'auteur du *Miracle de saint Marc !* Ces improvisations, d'une fougue monotone, où le métier et le procédé sont trop visibles, où la main plus rapide que la pensée reproduit sans choix les scènes qui obsèdent un cerveau en fusion, finissent par rebuter ceux qu'avait d'abord le plus séduits l'étude d'un peintre si richement doué, d'une imagination si puissante et d'un tempérament si extraordinaire.

Cette inégalité, écueil habituel des maîtres trop faciles, qui s'abandonnent à l'inspiration du moment, sans la mûrir suffisamment par la réflexion et par le travail, se retrouve aussi, à un moindre degré, dans les œuvres de Paul Véronèse. Sa fécondité est comparable à celle du Titien, sinon à celle du Tintoret, qui reste hors de pair. Nul peintre n'exclut davantage l'idée de tout effort et n'offre, dans l'ensemble de ses productions, un aspect plus riant, plus aisé, plus épanoui, plus séduisant et plus doux. Mais il n'est pas rare de rencontrer dans son œuvre des toiles sans intérêt, d'une exécution molle, d'un coloris froid ; aucune, toutefois, qui soit complétement et absolument détestable, comme les toiles brossées à la grosse par le pinceau de bronze du Tintoret.

Au Musée, deux tableaux de Paul Véronèse se détachent par-dessus tous les autres. C'est d'abord la Vierge et Jésus, qu'adorent le petit saint Jean et trois autres saints. La composition, d'une bizarrerie qui touche à l'extravagance, se sauve par le naturel et la désinvolture des poses, l'aisance parfaite avec laquelle Véronèse, comme tous les peintres vénitiens — peut-être mieux qu'eux tous encore — se meut au milieu de ces visions de l'autre monde et de ces caprices d'une imagination plus abondante que bien réglée. Les deux enfants sont d'une grâce, d'une vie et d'une fraîcheur exquises. Véronèse est le génie calme et reposé par excellence : aussi grand coloriste que le Titien, mais coloriste plus doux, il ne rappelle un moment ses

notes éclatantes, dans la cape rouge de saint Jérôme, que pour les éteindre ensuite dans la gamme argentée et d'un *gris brillant*, si l'on peut ainsi dire, où il se complaît.

Le *Repas chez Lévy* est un vaste tableau du genre décoratif, comme les *Noces de Cana* et le *Repas chez Simon* de notre musée du Louvre. Véronèse aime ces prétextes à spectacle, ces grandes *machines* qui lui permettent de déployer toute la pompe de son pinceau. Il se plaît à dérouler d'innombrables figures, revêtues de splendides costumes, dans le cadre d'une architecture aux vastes proportions. C'est le peintre de la richesse et de l'abondance : impossible d'être plus naturellement magnifique et d'atteindre plus tranquillement à une sorte de magie.

Certes, la raison et la critique pourraient trouver là bien des réserves à faire. La composition est disséminée; Véronèse abuse des épisodes, et ces épisodes, qui ne sont pas toujours d'une convenance parfaite, n'échappent pas non plus à la banalité. Il n'a eu garde d'oublier le chien, et il a glissé en un coin un domestique qui vide le fond d'un verre. N'y cherchez nulle élévation dans le sentiment, nulle préoccupation non plus de couleur locale : l'anachronisme n'a rien qui effraye Véronèse. Pourvu qu'il puisse montrer de belles colonnades, de vastes perspectives, des étoffes chatoyantes et de riches draperies, il n'en demande pas davantage. Son *Repas chez Lévy* pourrait s'intituler, comme une toile de Giorgione : *Souper vénitien.* Mais quelle dextérité dans le maniement des masses, quelle harmonie, quelle sérénité, quel art dans la combinaison des tons, et quelle fête pour le regard!

Véronèse a rempli les églises de ces tableaux faciles, brillants et gracieux qu'on reconnaît du premier coup; néanmoins c'est surtout au Palais-Ducal qu'on rencontre à chaque pas le sourire de son heureux génie. Par lui-même, par sa famille et par son école — ses fils, qui n'étaient pas indignes de lui, son frère Benedetto, son élève l'Aliense, — il a presque recouvert la moitié des murs de ce palais, et nul n'a plus contribué à en faire un séjour féerique où l'œil goûte une sorte de perpétuelle ivresse au milieu de tous les enchantements de l'art. On connaît dans le monde entier l'*Enlèvement d'Europe*, une merveille de couleur, un éblouissement, où la magie du pinceau fait oublier la mollesse du modelé et la fausseté de la composition. Mais il a fait des plafonds son principal domaine : la peinture décorative est celle qui va le mieux à la nature de son talent. Parmi les perles que sa main prodigue a semées dans les caissons et les médaillons des voûtes, il suffira de citer le *Vieillard assis auprès d'une jeune femme*, qui forme un couronnement si joyeux à la terrible pièce du conseil des Dix, et surtout, dans la grande salle, l'*Apothéose de Ve-*

nise, dont l'éclat pompeux, l'allégresse sereine, l'ample et pittoresque ordonnance, l'harmonie délicieuse, la fleur de jeunesse et de vie qui brille sur toutes ces figures, la joie, l'opulence, le mouvement, la lumière, défient tous les efforts de la description.

Plus encore que le Titien, Véronèse est exclusivement un peintre : il ne cherche dans tous ses sujets que des motifs au jeu des formes et des couleurs. Son exécution, d'une franchise, d'une légèreté et d'une transparence étonnantes, dédaigne les artifices, et n'a même pas besoin de demander l'effet aux ressources du clair-obscur. Avec lui, tout se meut dans une clarté radieuse. Il ne laisse dans l'ombre aucune partie des fastueux spectacles où se complaît son imagination riante. Mais, par le caractère de son génie, qui est tout entier à la surface, par l'amour immodéré du décor, le rôle excessif qu'il fait jouer aux étoffes, aux draperies, aux accessoires, Véronèse, comme l'a fait remarquer M. Ch. Blanc, renfermait déjà en lui le germe de la décadence.

Cependant, à côté et en dehors de ces trois hommes, l'école peut citer encore bien des œuvres et bien des noms justement illustres. Palma le jeune, avec sa manière spirituelle, sa recherche élégante et sa facilité merveilleuse; Bonifazio, dont le *Mauvais riche*, digne de Giorgione et du Titien, est si profondément empreint de tous les caractères que nous avons reconnus à l'école vénitienne; les Bassan, ces praticiens savants, mais lourds et monotones; le fier et hardi Pordenone; Pâris Bordone, qui a laissé dans l'*Anneau de saint Marc* un chef-d'œuvre comparable à ceux de Véronèse, par l'ampleur et la pompe de la composition, et dont le beau coloris doré offre pour ainsi dire un reflet calme et adouci de Rembrandt, soutiennent sans trop fléchir la réputation nationale. On ne se lasse guère de voir les charmants ouvrages dont ils ont enrichi leur patrie, mais on se lasse de les décrire.

Après eux, la décadence s'accuse et l'art se précipite rapidement vers sa ruine. Turchi s'efforce de ressaisir la tradition de Véronèse; le Padouan s'inspire du Titien; Pietro Vecchia parvient quelquefois à rappeler Giorgione; mais Venise n'a plus que la monnaie de ses grands peintres. C'est le règne du pastiche et des écoliers. Ceux qui ne se résignent pas à imiter les modèles qu'ils ne peuvent atteindre tombent dans le maniérisme, en voulant se frayer une voie hors des sentiers battus. En vain Longhi et Canaletti découvrent une nouvelle veine locale, qu'ils exploitent avec un incontestable talent. En vain Venise essaye de s'en faire accroire à elle-même, et trouve des complices dans l'Europe entière, qui s'accorde à prodiguer aux pastels de la Rosalba une admiration poussée jusqu'à l'engouement. Bientôt les Tiepolo, avec leurs qualités brillantes et leurs défauts

plus brillants encore, avec leur verve abondante et stérile, spirituelle, leur éclat tapageur et dévergondé, qui saisit l'œil sans rien dire à l'âme, accélèrent la chute et dégagent, en les exagérant, tous les vices de l'école. L'art vénitien a péri par où il avait péché : il renfermait en lui le principe de mort qui devait finir par triompher, en moins de deux siècles, d'une vie en apparence si robuste et si saine.

Aucune école ne présente une physionomie plus homogène que l'école vénitienne. Tous les artistes qui la composent ont, sous la variété de leur génie propre, des traits communs et un grand air de famille. Leurs analogies dépassent même les limites ordinaires, et vont jusqu'à rapprocher la plupart d'entre eux sur le terrain de la vie privée. C'est ainsi qu'ils se ressemblent en général, non-seulement par le caractère et les habitudes, mais jusque par la longueur de leur existence : Jean Bellin, Carpaccio, Titien, Tintoret, Palma le jeune, d'autres encore, ont vécu plus qu'octogénaires et tenu le pinceau jusqu'à la fin, d'une main toujours ferme et vaillante. Beaucoup aussi et les plus grands, forment de vraies dynasties, des groupes de famille dont ils sont le centre, où l'art se partage comme un patrimoine et se transmet par tradition. Les deux Bellin, Jean et Gentil, étaient élèves de leur père Jacques. Le Titien a un fils, un frère, un neveu, trois ou quatre parents du même nom que lui, voués à l'art dont il faisait la gloire, et s'efforçant d'attirer sur leurs œuvres un rayon de sa renommée. Tintoret se présente entouré de son fils Dominique et de sa fille Marie; Véronèse, de son frère et de ses deux fils, dont on peut voir à l'Académie des beaux-arts une toile immense : *la Cène dans la maison du pharisien*, peinte sur le modèle des grandes compositions pompeuses du chef de la famille, et au bas de laquelle on lirait son nom sans trop de surprise. Les Bassan se lèguent le pinceau de père en fils, et le vieux Bassan, élève de son père, est continué lui-même par ses quatre enfants. Il y a les trois Tiepolo, les deux Longhi, les quatre Pordenone, et que sais-je encore?

Mais les ressemblances sont surtout morales, artistiques et pittoresques. Presque tous excellent dans le portrait; tous triomphent dans le coloris. Ce qu'ils poursuivent d'un égal effort, ce qui les séduit dans l'art, c'est la magnificence, le spectacle, le décor, la beauté opulente et robuste, la fantaisie souriante et romanesque. Le vrai type de l'école vénitienne, à ce point de vue comme à tous les autres, est Paul Véronèse, dont M. Charles Blanc a si bien dit : « Il lui importe peu d'être absurde, s'il est charmant, et il n'hésite pas à être extravagant, pourvu qu'il soit magnifique. » C'est toujours

Venise, ses mœurs, ses types, ses costumes, ses monuments même, qu'ils représentent dans la Bible et dans l'histoire, avec un dédain de la couleur locale et une insouciance de l'anachronisme qu'on a rarement poussés plus loin. C'est Venise qui revit dans cet art merveilleux, d'une séduction presque irrésistible, mais tout en superficie et en sensations. Ses peintres ne font que lui présenter sans cesse le miroir d'Armide, où elle se contemple et s'adore sous toutes les faces, jusqu'au jour où un art si richement doué, mais dépourvu d'un principe de vie supérieure et de ce ferment idéal qui eût pu le défendre contre la corruption, finit par disparaître dans le débordement sans frein de ses caprices, dans la mollesse croissante de l'idolâtrie qu'elle professe pour la forme et la couleur, dans le dévergondage d'une imagination qui ne reconnaît plus aucune règle et n'est plus contenue par aucun respect.

VICTOR FOURNEL.

THERMIDOR

DEUXIÈME PARTIE

LE FAUBOURG DE PARIS PENDANT LA TERREUR

I

OU L'AUTEUR, CONTINUANT SON ROMAN-PANORAMA, MONTRE CE QU'ÉTAIT UNE PLACE PUBLIQUE EN L'AN II.

Une heure environ après les événements que nous venons de raconter, la place ronde, située en face de la barrière d'Enfer, était remplie d'une foule grouillante aussi nombreuse qu'aux décadis et aussi tumultueuse que si l'on célébrait l'une des sans-culottides ou quelqu'un des anniversaires sacrés de la République.

La Révolution avait développé la vie publique, l'existence en plein air outre mesure et au détriment de la vie de famille et de labeur. On le comprend. La politique, qui jadis n'intéressait que quelques philosophes rêveurs, préoccupait actuellement tout le monde et jusqu'au plus ignorant artisan.

Un grand nombre des plus infimes citoyens avait quelque office patriotique à remplir dans sa section, et ceux qui n'avaient reçu ou ne s'étaient donné aucune de ces missions étaient intéressés à la chose publique par les clubs, par les assemblées de la section, ou du comité révolutionnaire, et par les publications ou proclamations qui se faisaient constamment. Enfin l'on était obligé, sous peine de mort, de s'occuper ou de paraître s'occuper activement de la chose publique, et l'on sait que parmi les douze signes auxquels, d'après

[1] Voir *le Correspondant* des 10 et 25 juillet, 10 et 25 août 1870.

Chaumette, le procureur de la Commune reconnaissait officiellement les *suspects*, se trouvaient notamment ces deux-ci : Ne rien faire pour la liberté. Ne pas s'intéresser aux affaires de la section.

La vie sur la place publique avait donc pris un grand développement. L'on avait mille occasions de s'arrêter et de former des groupes. C'est le quintidi et le décadi, on allait aux assemblées de la section, ou tout au moins on allait répondre à l'appel nominal et toucher les deux livres que Danton avait fait attribuer aux pauvres sans-culottes à titre de jeton de présence. Aux heures où jadis l'on allait quotidiennement à ces assemblées, avant qu'elles ne fussent réduites à deux par semaine ; ou bien, en revenant des *queues* faites à la porte de tous les marchands, quand la *queue* avait été moins longue que d'habitude ; enfin, on y accourait au premier bruit mystérieux, à la première émotion, au premier avertissement sourd encore d'une prochaine crise. En toutes ces circonstances, donc, les places adoptées par le populaire des sections se remplissaient et entraient en fièvre.

Ce n'étaient pas seulement les curieux, les oisifs, les patriotes, les pauvres diables qui accouraient, mais les indifférents qui craignaient d'être notés comme suspects, les bourgeois qui tremblaient de paraître indifférents, et les nombreux et si divers chefs, directeurs, observateurs, exploiteurs de la populace et de l'opinion publique.

Nous verrons tout à l'heure quel rôle tout cela jouait dans la foule d'alors.

La place de la Barrière ou de l'Observatoire, comme on la nomma pendant quelque temps, avait été adoptée par la 47e section pour le *forum* principal. Elle était large, assez éloignée de toutes ces maisons de marchands dont l'aspect attristait les citoyennes. Les boutiques leur rappelaient en effet à l'idée le supplice de la *queue* qu'on y faisait presque chaque jour, dès six heures du matin, pour toutes les denrées, depuis le pain jusqu'au savon. Cette place était, de plus, avoisinée de quelques cabarets célèbres et patriotiques. Elle touchait à la barrière, et bien que le *maximum* eût rendu les octrois à peu près inutiles, on trouvait pourtant quelques avantages dans les cabarets *extra muros*. Enfin, elle était joyeusement entourée d'arbres, de champs, et malgré l'orgie de sang à laquelle il se livrait, le Parisien n'avait pas perdu son traditionnel amour pour tout ce qui rappelle la campagne. Puis, quoiqu'il fût imprudent de paraître rechercher la solitude et les discrets ombrages, il y avait encore quelques êtres hardis qui avaient l'audace d'être jeunes et aimants.

Ce 7 thermidor, vers le milieu de l'après-midi, la place avait pris sa physionomie des grands jours, non pas précisément des grands jours joyeux, mais des grands jours civiques.

L'état de fièvre où se trouvait Paris augmentait en ces jours-là d'heure en heure.

La querelle de Robespierre et des Montagnards ne faisait plus doute pour personne; les sections étaient sillonnées de partisans des uns et des autres qui cherchaient, prudemment toutefois, à influencer l'opinion. De plus, la fermeture ou la quasi-fermeture des barrières était toujours une occasion d'angoisse pour les uns, de fête pour les autres. C'était le commencement du signal : « La patrie est en danger! » Et alors il n'y avait plus ni besogne ni famille qui pût retenir les citoyens et citoyennes dans la maison. C'était un décadi de hasard que le dieu de la patrie et de la paresse offrait aux citoyens zélés; et ce que les citoyens zélés jugeaient à propos de faire il était obligatoire aux autres citoyens de le faire avec enthousiasme.

Enfin tout ce qui, dramatique et mystérieux, s'était passé cette journée même à l'auberge du Garde-Française avait amené un peuple immense dans le voisinage. Le refoulement causé par la nécessité de passer un à un et lentement à la barrière de l'Observatoire augmentait considérablement la foule.

L'auberge était close. Nul signe, sauf un lambeau de drap noir accroché par une main inconnue et regardé d'un œil indifférent par Spiket et ses collègues du comité, ne désignait qu'un cadavre reposait dans cette maison. Elle était entourée d'un cordon de sentinelles. Des patrouilles fouillaient tout le voisinage, les maisons, les jardins, les champs. Elles venaient rendre compte de leurs découvertes et observations aux délégués du comité révolutionnaire. Ceux-ci siégeaient en plein air à l'ombre des arbres, à peu de distance du mur donnant sur la place et qui étalait, comme c'était le devoir de toutes les maisons d'alors, cette devise :

Unité et indivisibilité de la République,
Liberté, égalité, fraternité ou la mort.

Les rapports sur ces découvertes et observations couraient la foule, qui s'agitait, interprétait, commentait à son tour les commentaires des citoyens délégués.

La plupart de ces curieux, oisifs, politiqueurs, agitateurs, portaient la coiffure classique d'alors, le bonnet phrygien ou le chapeau tricorne dont les pointes s'arrondissaient amollies par l'usage, et dont les bords retroussés, selon qu'ils étaient plus ou moins longs, ornés ou non de ganse, plus ou moins raides, indiquaient les nuances de fortune et de position. Mais à tous, chapeaux et bonnets d'hommes et de femmes, sans exception d'aucune espèce, la cocarde tricolore était obligatoire sous peine de huit jours de prison, et surtout sous peine d'être suspect.

La carmagnole d'étoffe diverse et des couleurs les plus variées formait aussi le fond du vêtement. La culotte et le pantalon se partageaient également les faveurs du populaire. Ici, c'était le pantalon large, rayé, tricolore, tombant jusqu'aux chevilles, des pieds nus cachés dans des sabots; là c'était le haut de chausse se nouant au-dessous du genou sur des bas de chanvre, de coton. Mais que de nuances dans ce costume simple, pour indiquer la position, le caractère ou le patriotisme des gens, et comme les observateurs du Comité de salut public ou les agents de la police robespierriste savaient bien constater la différence de civisme qu'il y avait entre un homme du peuple qui nouait ses souliers avec des cordons de cuir et le citoyen qui avait des boucles de cuivre, voire de cuivre argenté, entre l'ouvrier qui avait fixé ses culottes sur ses bas et celui qui laissait ses hauts de chausses et les cordons destinés à les attacher flotter sur le genou.

L'extrême chaleur avait forcé bien des oisifs à retirer la ceinture rouge qui ornait habituellement leurs flancs, et la cravate lâche et flottante qui remplaçait le col de chemise. D'autres avaient enlevé le gilet; d'autres, au contraire, n'avaient que le gilet sans carmagnole. E'autres, enfin, ne montraient absolument rien autre chose qu'une chemise, un pantalon, des sabots; c'était le plus simple et aussi le plus patriotique des habillements.

Presque toutes les femmes portaient la cornette, le bonnet à la paysanne ou en cul-de-poule, le casaquin ou corset tombant sur la jupe, avec le fichu plus ou moins ample et bouffant sur le sein et le tablier retroussé, ce costume dominait dans toutes les foules. Çà et là on voyait passer quelque bourgeoise en pierrot de toile de coton garni de gaze avec son jupon pareil, ou bien avec un pierrot de taffetas gorge de pigeon sur un jupon d'une autre couleur ; ou bien encore avec quelque robe de poult de soie noire, de taffetas vert d'eau ou camelé : robe d'effet ou robe en fourreau, selon le plus ou moins d'élégance de la femme.

Quelque coquette du voisinage, coquette de faubourg toutefois, portait le bonnet rond de mousseline garni de dentelles et le large fichu de mousseline.

A côté de quelques volontaires en convalescence ou de quelque sectionnaire, ancien soldat ayant conservé le classique habit de garde national de 92, l'habit bleu à collet rouge, à revers blanc, la veste et la culotte blanches, les longues guêtres noires ; un petit bourgeois en tricorne, aux cheveux ronds non poudrés, portait la soutanelle, la redingote longue sans taille, une vieille veste brodée ou un gilet neuf de casimir écarlate sur une culotte de soie élimée, se rattachant à des bas de filoselle gris.

Un notable à qui son civisme bien connu permet d'afficher un certain faste et qui doit à la démocratie de se montrer là où le peuple fait foule, se promène avec un chapeau rond sur des cheveux non poudrés, mais noués. Il a un habit-frac, de drap bleu ciel, ou un frac demi-forme de soie puce, ou encore un vieil habit à la française de velours de coton à boutons en nacre de perle sur un gilet de satin blanc ou de gourgouran à raies blanches ou bleues, ou de bazin brodé, serrant à la taille une culotte de soie camelée ou à mille points. Un jabot ou une cravate très-ample de mousseline, des bas de soie chinée, des boucles d'argent complètent ce costume, le plus élégant qu'il soit permis de porter après avoir donné mille preuves de patriotisme et pourtant avec la chance d'être, en une heure de caprice populaire, arrêté comme riche, comme muscadin ou suspect de *négociantisme* et de mépris pour les citoyens qui ne se lavent jamais.

Par précaution, ces *mirliflores*, pour couvrir leur irrésistible et dangereux amour de l'élégance, avaient, selon le conseil du grand Hanriot, pris l'habitude d'attacher à leur chapeau, à côté de la cocarde, une carte où se trouvaient le timbre de la section et leurs propres qualités civiques avec leur nom.

Tout ce monde-là était armé d'épées, de sabres, de pistolets, sauf ces terribles *hommes à moustaches* qui restaient fidèles à leur *tape-dur* ou bâton constitutionnel, comme aux premiers temps de la République, sauf aussi quelques personnages à la physionomie attristée ou étonnée, dont la boutonnière ornée d'un ruban tricolore et d'une plaque portant ce mot « *Hospitalité* » indiquait un étranger interné. Il faut excepter enfin le personnage le plus antipathique à cette tourbe, je veux dire le muscadin.

Celui-ci paraissait dédaigner de porter ostensiblement des armes et il répondait par des regards méprisants, qui lui coûtaient parfois la vie, aux huées qui accueillaient sa redingote carrée, ses souliers luisants, ses bas de soie à marbrures bizarres, ses deux cordons de montre en cuir noir anglais, et le chapeau-bonnet, le réseau chinois ou le turban asiatique de la femme qui l'accompagnait.

Vers cinq heures de l'après-midi de ce 7 thermidor, cette foule dont nous venons d'esquisser la physionomie générale ondulait, de plus en plus anxieuse, autour de plusieurs points fixes.

L'un de ces points, c'était le coin du mur de l'auberge où les commissaires de la section avaient, nous l'avons dit, établi, à l'ombre d'un vieil orme, leur tribunal d'informations sur la fuite de Lozembrune. Kéraudren bégayant, sommeillant, paraissant parfois se réveiller en sursaut, s'était assis auprès d'eux, sous la protection de Spiket. Il était médiocrement accueilli par les autres sectionnaires dévoués à Robespierre, et qui voyaient en Fidèle Bailli l'ami intime

de Maximilien. Là la foule affluait vivement et non moins vivement se dispersait, selon que l'on annonçait ou non des nouvelles. On pouvait reconnaître dans le voisinage de Kéraudren quelques-uns des habitués du *Garde-Française*, entre autres le cocher à figure de chanoine et le serrurier à la physionomie militaire.

Dans ce voisinage, Barthélemy, dont Heurtevent avait refusé la compagnie, pérorait et ravissait l'attention des citoyennes jeunes et vieilles en racontant avec force détails émouvants les incidents de la journée. Les citoyennes s'attendrissaient.

L'émotion produite faisait fréquemment froncer les sourcils à divers hommes à moustaches qui sillonnaient les divers groupes, en pérorant au pied levé. Ils rectifiaient, contredisaient, affirmaient, narraient, juraient dans le sens le plus robespierriste. Ils n'étaient pas comme la Tour-la-Montagne et Pourvoyour, ou comme Charmont qui, en cet instant même, parcourait les groupes de la place de l'Observatoire, des *observateurs*, ils étaient des *directeurs* de l'esprit public.

II

UN HOMME DE QUATRE-VINGT-NEUF.

Le moment était solennel, les événements se pressaient. Robespierre venait de se décider à faire cesser cette situation indécise et à porter les grands coups aux derniers de ceux qui pouvaient s'opposer à sa dictature, il avait envoyé les plus fidèles et les plus énergiques jacobins sur toutes les places et au milieu de tous les centres de réunion.

— Citoyen bavard, dit un homme aux épaules carrées, aux sourcils proéminents, à la fine carmagnole de drap noir, qui es-tu ?

Barthélemy tressaillit à cette question. Mais quoi, il était chez lui, au milieu de son quartier et de ses voisins, à deux cents pas de ses camarades armés; il répondit avec assez d'assurance :

— Tu n'as peut-être pas le droit de me le demander. Mais n'importe. Je puis lever mon front civique jusqu'aux astres. Je suis Barthélemy, sergent à la 10e compagnie.

— Eh bien, Barthélemy, sergent à la 10e compagnie, tu n'es qu'un crapaud coassant dans les marais fangeux de l'*indulgentisme*. Tu cherches à efféminer le génie de la liberté et à attendrir les citoyens sur le sort des suspects, comme si les ennemis de la République étaient des êtres humains, et comme si leurs souffrances devaient exciter plus de compassion que celle des chiens enragés.

Un murmure désapprobateur s'éleva. Barthélemy, encouragé, voulut protester.

— L'homme à la carmagnole de drap noir a raison, crièrent deux jeunes femmes à la figure maigre et à la voix sourde, qui portaient un bonnet rouge orné de fleurs flétries. Nous ne voulons que des sans-culottes.

— Nous savons bien pourquoi, cria Paul qui s'avançait suivi du commandant Pluc, son cornac.

Le bon public ricana de grand cœur à cette grosse plaisanterie.

— Ah! ah! crièrent, en montrant le poing aux deux drôles, quelques vieilles marchandes coiffées d'un madras, les voilà donc, ces coquines qui veulent former la Société des femmes révolutionnaires.

— Ah! cria à son tour l'étranger d'une voix tonnante, je vois que l'or de Pitt et de Cobourg a fait dans cette section plus d'effet qu'on ne pense. Toi, citoyen sergent, je n'oublierai pas ton nom. Tu me fais l'effet de favoriser sacrilégement la horde conjurée contre la patrie et contre les vrais patriotes. C'est moi qui te le dis, moi Nicolas, juré au tribunal révolutionnaire.

Il s'éloigna un peu en fronçant le sourcil et se mit à la recherche de Boulanger et de Chatelet, comme lui gardes du corps de Robespierre, et qui préparaient les masses au coup d'État du prochain décadi.

La foule s'était dispersée sans protestation. Barthélemy, pâle et tremblant, s'éloigna en baissant le front.

Deux hommes, assurément les plus remarquables de toute cette multitude, regardaient la scène. L'un, grand, élancé, aux traits réguliers, à la physionomie froide, imposante, adoucie toutefois par la sérénité du regard, respirait dans toute sa personne je ne sais quoi de ferme et d'honnête que son compagnon, plus petit, moins noble, moins saisissant, montrait aussi, bien qu'à un moindre degré.

Le plus grand, élégant dans sa tenue, mais sans autre recherche qu'une extrême propreté, portait le chapeau à bords retroussés, à haute forme pointue, la cravate de mousseline brodée retombant sur une fine chemise qu'elle cachait presque complétement. Un gilet blanc à larges revers, très-serré aux hanches qu'il ne couvrait pas, rejoignait là une culotte de soie noire, bouclée aux genoux sur des bas de soie noire. Des souliers très-découverts avec des boucles d'argent, une longue redingote de fin casimir noir, à revers plus larges encore que ceux du gilet, complétaient son habillement. On pouvait assurer, en le regardant, qu'on avait devant soi un membre élevé de l'administration, quelque magistrat, quelque député, mais en tous cas un de ces hommes généreux, loyaux, dont le patriotisme et l'intelligent enthousiasme avaient honoré les premiers temps de la Révolution.

Son compagnon, plus simple, avons-nous dit, portait le tricorne,

un habit marron sur une vieille veste de bazin malpropre et sur des culottes de velours de coton jaunâtre.

Ce dernier était Pierre-François Testart, maire de Meudon. L'autre était Victorien Descluziers, agent national du district de Versailles, le fiancé de dame Rose que nous avons vue au commencement de cette histoire et que nous devons revoir, avec bien d'autres, dans la seconde série de ce roman-panorama de Thermidor.

Descluziers avait jeté un coup d'œil à son compagnon, à la fin de la scène précédente.

— N'est-ce pas là, disait ce regard, une stupide et intolérable tyrannie?

Le maire avait froncé ses gros sourcils, cligné ses petits yeux bridés et qui n'étaient pas sans éclairs de méchanceté et haussé les épaules. Nicolas avait entrevu nos deux personnages. Il avait salué ironiquement Descluziers.

— Voilà comme il faut traiter, dit-il à l'agent, cette canaille qui ne comprend pas les bienfaits de la démocratie ! Il faut les lui inculquer à coups de guillotine, si nous voulons servir l'humanité. Comme le dit le citoyen éminemment sensible et vertueux, le grand Robespierre, les gens d'en bas qui ne veulent pas arriver au niveau sont des aristocrates et des ennemis, comme les gens d'en haut qui veulent le dépasser. Forcer les uns à monter, les autres à descendre, voilà l'égalité.

— Au profit de qui? demanda vivement Descluziers.

— Ah! ah! voilà ! Tu entends le fin ou la fin des choses. Prends garde de vouloir être trop savant, continua le juré. Es-tu content de ton entretien avec Maximilien? Il t'aimait jadis. Mais on dit que tu te laisses gagner à la révolte et à l'orgueil. Ah! ah! Eh! il faut être docilement un instrument utile, n'est-ce pas vrai, citoyen Chatelet?

— Ou bien, dit Chatelet qui était facétieux, aller sous l'instrument destructeur. Oh! oh ! oh! Ah! c'est toi, citoyen Descluziers! Tu étais ce matin chez Maximilien. Que diable fais-tu ici ?

— Je vais, dit froidement et simplement Descluziers, faire une visite de subsistance dans les vallées de la Bièvre pour donner au comité de l'agriculture des renseignements sur les moissons de mon district. J'ai rendez-vous à ce cabaret avec un homme expert en ces parties, qu'on nomme le Boulanger. Comme le cabaret est fermé, je l'attends, en me promenant au milieu de cette foule de citoyens. Puis j'attends le passage de quelque voiture pour Bièvre. Je la mettrai en réquisition de me conduire jusque...

— Jusqu'où tu dois aller, dit Nicolas d'une voix moqueuse. Eh ! je te souhaite d'y arriver sans danger et d'y rencontrer ceux à qui tu as donné rendez-vous. Mais je crois qu'il en manquera à l'appel.

Il s'éloigna en ricanant suivi de Chatelet. Descluziers avait tressailli.

— Que veut-il dire? demanda Testart. Maximilien saurait-il déjà nos projets? Que t'a-t-il dit ce citoyen éminemment vertueux?

— Il a paru touché de mes paroles. Quand je l'ai supplié de ne pas donner à l'étranger la joie de voir les discordes entre les fondateurs de la République, il m'a juré qu'il ne dépendrait pas de ses efforts que la paix ne se fît entre lui et les Montagnards, dût-il se sacrifier sur l'autel de la patrie.

— Il a parlé de se sacrifier? demanda vivement le maire en clignant des yeux?

— Oui.

— Alors nous sommes perdus! Il a voulu nous tromper. Ne restons pas trop longtemps ici. Tâchons de nous faire oublier. Approchons de la barrière pour être prêts à partir au premier moment.

Pluc, qui avait reçu la double mission d'escorter Paul et de surveiller Descluziers, prit le jeune homme par le bras et suivit l'agent national en soupirant, car le rôle qu'il remplissait le révoltait, et de plus il avait toujours éprouvé la plus grande estime et sympathie pour Descluziers. Mais il n'osait désobéir.

En se rapprochant de la barrière, la foule se divisait en quatre bandes principales. A chaque coin du boulevard intérieur qui venait aboutir à la place, deux chanteurs et deux orateurs, montés, chacun, sur une chaise, assemblaient le peuple autour d'eux. L'un et l'autre de ces chanteurs indiquaient par une enseigne, ou plutôt par un drapeau, dont le bâton était tenu et agité par un enfant, quel genre de chanson il cultivait particulièrement.

Le drapeau de l'un montrait un coq huché fièrement sur un canon, et entouré de cette devise : « Je veille pour la nation. » On débitait là des chansons patriotiques, et le chanteur jouait les ritournelles sur son violon, en secouant avec animation un flot de rubans tricolores qui se rattachaient à la cocarde de son tricorne en lambeaux. De l'autre côté de la chaussée, se tenaient un homme, une femme et deux jeunes filles, bien connus sous le nom de la troupe des Amazones, à cause de leur drapeau représentant une bande de ces guerrières. Ceux-ci cultivaient la poésie érotique, ils chantaient *le Divorce* ou les heureux effets de la liberté, sur l'air du Pas redoublé; *la Guillotine d'amour; le Régiment des Amazones*. Ils réjouissaient les piliers de cabaret et faisaient fuir les honnêtes gens.

Autour du chanteur patriotique, la foule plus nombreuse applaudissait *la Ronde des guillotinés*, *le Salpêtre républicain*, et surtout le merveilleux *Chant du départ*, cet hymne de guerre que Joseph Ché-

nier venait de composer pour la fête du 14 juillet, ou 26 messidor, si l'on aime mieux.

Les sectionnaires trépignaient d'aise, et il fallut répéter jusqu'à dix fois le fameux vers : *Le peuple souverain s'avance.*

— S. n. d. D.! s'écria Nicolas en couvrant de sa voix de stentor le violon du chanteur public, toi, chanteur, je crois bien que je te reconnais, et je t'ai entendu chanter des vers où Louis le Raccourci était nommé le restaurateur de la liberté. Je crois bien aussi que tu continues hypocritement ton métier d'empoisonneur du peuple. Et tous ces chants guerriers...

Une protestation s'éleva en faveur du *Chant du départ.*

— Je vous dis, moi, sectionnaires égarés, criait Nicolas, qu'avant d'être soldat, il faut être citoyen, avant de défendre la patrie, il faut en avoir une. Le grand Maximilien l'a dit.

— Oui, oui, hurlait Tacherot, ce n'est pas le courage, c'est la vertu, ce sont les mœurs, qui sont à l'ordre du jour.

Le peuple protesta encore.

— Mais, citoyen, dit un homme en houppelande, appuyé sur un long bâton, et dans lequel on pouvait reconnaître le Boulanger, le *Chant du départ* plaît au peuple. Cet hymne respire le plus pur civisme. Ne crains-tu pas que le peuple n'accuse de tyrannie les patriotes, pleins de zèle, mais trop exigeants, qui veulent tyranniser jusqu'aux plus pures récréations des sans-culottes.

— Bravo, le Boulanger!!! Il a bien parlé!

— C'est ça! A bas les tyrans! Vive la patrie! Le *Chant du départ!*

Nicolas fronça les sourcils et agita les bras avec des gestes furieux. Les amis qu'il avait dans la foule parvinrent à obtenir quelque silence.

— Et moi, je vous dis que nous suivons le fil d'une conspiration liberticide, s'écria-t-il, qui cherche à remplacer la vertu et l'amour par les atrocités de la haine; qui cherche à mettre à la tête de la République un tyran guerrier. La Fayette, Dumouriez, Custine! Voilà les traîtres qu'enfante la passion guerrière! Je soupçonne que la conspiration féodale et guerrière a pénétré jusqu'ici. Malheur à vous.

La foule était vaincue. Une partie du groupe se débanda et s'éloigna.

— Allons, chanteur, montre que tu n'es pas un agent déguisé de Pitt et Cobourg. Puisque les citoyens aiment les vers de Joseph Chénier, chante l'*Hymne à l'Être suprême.*

— La musique de Gossec vaut bien celle de Méhul, dit Tacherot.

— Et cet hymne, inspiré par l'éminent Maximilien, respire le pur parfum de toutes les vertus sans-culottes, cria Chatelet.

Le peuple applaudit. Le chanteur, tremblant, entonna : *Source de vérité*, etc.

Le Boulanger s'éloigna, le front bas, sans paraître avoir remarqué la présence, dans le voisinage, de Descluziers et de Testart.

— Comprends-tu, disait le premier à mi-voix, le degré d'asservissement où est tombé ce peuple jadis si fier et si brave contre le tyran monarchique ? Tu as deviné le sens de toute cette scène.

— Oui, Maximilien est jaloux de la gloire militaire, lui qui ne peut avoir que la gloire oratoire.

— Oui, et il voudrait que nos soldats fussent vaincus. Les défaites exaspéreraient la populace. Elles rendraient ainsi possibles tous les assassinats, et nécessaire un dictateur. Je te dis que cet homme demande des revers.

— Peut-être es-tu sévère, Victorien, dit Testart en haussant les épaules, et d'ailleurs, un tyran militaire est à craindre après de longues années de guerre. Tu as vu le Boulanger!

— Oui, répondit Victorien, il fait signe de ne pas nous voir; il a raison. Il nous sait surveillés.

— Mais, reprit Testart, ne dirait-on pas que l'on se bat autour des deux orateurs publics. Je jure que les Robespierrots imposent, là encore à la foule quelque nouvelle tyrannie. Poussons jusque-là, en attendant que le Boulanger prudent croie le temps venu de nous parler.

Le Boulanger s'était rendu dans le voisinage de Kéraudren et avait trouvé moyen d'échanger quelques mots avec lui.

— J'ai mis tout en ordre à la maison de la rue Notre-Dame-des-Champs. Mais il n'y a plus d'espoir. Le peuple de Paris est tellement avili par la peur qu'il se laissera écorcher vif.

— Si, dit Kéraudren, il y a encore un espoir : les papiers que Lozembrune porte sur lui.

— Mais où est-il? Arrêté? prisonnier? dévalisé? tué peut-être, en ce moment, si j'en crois les bruits qui courent dans la foule.

— Non, il n'y a rien de sûr encore à l'heure qu'il est. C'est pour cela que je reste ici. La...a paix, la tran...tranqui...i...illité et la con...corde dans les... a...a...atchi...itt, dit-il à très-haute voix en se penchant vers Spiket pour lui offrir une prise, fa...a...amilles, les fa...amilles.

Puis il revint près du baron de Batz.

— Il y a encore un dernier moyen, dit-il à mi-voix. C'est ce rendez-vous au Petit-Bicêtre! Là vous devez vous rencontrer avec les plus honorables et les plus énergiques représentants de la banlieue parisienne. Décidez-les à apporter une pétition, demain, à la Convention. Cette démarche mettra le feu aux poudres. J'avoue que c'est à peu

près la dernière chance de détruire Robespierre et son pouvoir, qui va tout dévorer en exterminant encore un millier des nôtres... Con... on...on...oncorde dans les fa...amilles, mon...onsieur Spiket, a... at...at...at...chiit. L'Être suprême vous bé...bé...bé...bénisse!

Le Boulanger s'éloigna.

Il se croisa au milieu de la place avec Pourvoyeur l'aîné qui revenait, l'air triomphant, d'une conversation avec Maximilien. Il jeta un regard haineux au prétendu vieillard, qui lui lança un coup d'œil de froid mépris.

— Au prochain décadi, Boulanger, dit-il en passant.

Et il s'éloigna à la recherche de Nicolas, qu'il trouva écoutant Justin.

Celui-ci, monté sur une chaise, débitait un discours rempli d'une saine morale, comme on disait alors, c'est-à-dire chantant les vertus publiques et privées de Robespierre. Le peuple écoutait avec l'attention extrême et le silence recueilli qu'il offrait à tous les orateurs publics.

Pourvoyeur tira Nicolas à quartier.

— Tout va bien, dit-il. Maximilien est décidé. Dès demain, il entame le combat. Octidi et nonidi seront employés à terroriser les Montagnards. Décadi on fait un nouveau 31 mai, mais le dernier, car cette fois, ce sont les Montagnards qui seront victimes, et la Convention enregistrera désormais et sans discussion les volontés du dictateur.

— Bon! Et les Tallien, les Amar, les Barère, les Collot?

— Abattus.

— Et ce Batz ou son séide qui possède les papiers compromettants?

— On a retrouvé et suivi sa trace, grâce à un chien qui l'accompagne, jusqu'au Marché au grain. Il doit être saisi à l'heure qu'il est.

— Et cette réunion au Petit-Bicêtre dont le secret nous a été vendu aujourd'hui même.

— Ah! ah! Fréron et Barras doivent s'y rendre; j'espère bien les en empêcher. Puis, j'ai demandé à Hanriot de diriger par là une patrouille des plus solides sectionnaires de la Fontaine de Grenelle. Ah! ce sera un vrai coup de filet. Nous prendrons dans la nasse tous les réacteurs du pays.

— Bravo! dit Nicolas. Mais qu'est-ce qui se passe? Quel est ce jeune homme qui me paraissait déjà tout à l'heure tenir des discours liberticides!

— Ah! s'écria Pourvoyeur en bondissant, c'est mon scélérat de fils. Ah! le malheureux!

Il se précipita en courant vers le groupe qui entourait le citoyen Brochet, le collègue et l'ennemi intime de Justin.

III

NOUVELLES SCÈNES DU PANORAMA DE L'AN II.

Le citoyen Brochet ne cachait aucunement ses opinions, et il agitait un drapeau où était tout simplement dessiné une guillotine. C'était, du reste, un homme disert et savant qui avait jeté le froc aux orties et qui, comme tous les renégats, était arrivé à une haine féroce contre tout ce qu'il avait respecté jadis. Il paraissait n'avoir plus d'autre joie que de blasphémer.

Je copie le début de son discours, et je prie en grâce qu'on ne m'accuse pas de l'avoir inventé.

« *O cor Jesu, ô cor Marat !* Cœur sacré de Marat ! Des scélérats ont prétendu que le cœur de Jésus avait les mêmes droits à nos hommages que le tien. Ils ont osé comparer les travaux du Fils de Marie à ceux de l'Ami du peuple. Ils ont insulté les Jacobins en les comparant aux Apôtres ; ils ont dit vrai en comparant les publicains à des boutiquiers et les pharisiens à des aristocrates.

« A part cela, les discours de ces gens-là, et de ce modéré de Justin Pourvoyeur en particulier, ce ne sont que des fadaises. Il a cru bien faire en comparant la Mère de Jésus à la compagne de Marat, sous ce prétexte que si celle-là a sauvé l'enfant Jésus, celle-ci a sauvé Marat du glaive de la Fayette, qui est un nouvel Hérode.

« Eh bien, citoyens, on se moque de vous : Jésus n'est qu'un imposteur et Marat est un dieu. Le premier fit naître la superstition et il défendit les rois. Marat eut le courage de les écraser. Il ne faut jamais parler de Jésus, ce sont des sottises. Ces germes de fanatisme et toutes ces fadaises ont mutilé la liberté dès son berceau. La philosophie seule doit être le guide des républicains. Ils n'ont d'autre Dieu que le génie de la liberté. »

— C'est bon, ne parlons pas de Jésus, dit un citoyen qui portait un petit bonnet rouge pendu à la boutonnière de sa carmagnole, parle-nous des bottes des aristocrates, qui dévorent plus de cuir qu'il n'en faudrait pour mener à la victoire les pieds de dix soldats.

— Tu as raison, citoyen. Il faut rester, comme le grand Maximilien, inébranlablement attaché aux principes, ne composant jamais avec personne, surtout avec les muscadins qui dévorent le cuir de la patrie. D'autant plus qu'il y a une loi du 18 frimaire an II qui

ordonne à tous les Français de porter des sabots pour économiser le cuir.

— Eh bien, moi, je dis que c'est vexatoire et tyrannique, cria une voix, à la stupéfaction de l'assemblée. Oui, répéta Paul, je le dis et vous osez à peine m'écouter, lâches que vous êtes. Pourtant, nous avons tous le droit de marcher, et pourquoi voulez-vous m'emprisonner dans une chaussure ignoble et qui m'empêche de remuer?

— Citoyen, dit Brochet, je te dénoncerai ce soir au Comité de salut public. Mais je voudrais te convertir auparavant, afin de t'envoyer à l'Être suprême l'âme pleine de tendresse pour la République que tu méconnais. Ne peux-tu donc pas souffrir pour elle qui a tant souffert pour toi et pour le peuple? Tiens, la journée d'un homme de peine dans les villes était, sous les tyrans, de 1 franc, et encore en 1790 de 1 franc et 10 sous, et de 1 franc et 5 sous dans les campagnes. Elle est actuellement de 3 livres 10 sous à 5 livres.

— Et avec leurs 5 livres, s'écria Paul, ils meurent de faim. Il faut faire queue pour le pain, pour la viande, pour le bois, pour la chandelle, queue pour tout. Quand tu peux avoir de la viande à 30 sous, tu es heureux, et sous les tyrans, elle coûtait 5 sous.

Un murmure s'éleva.

— Laissez-le passer, s'écria un vieux marchand retiré, reconnaissable à la profusion de rubans tricolores attachés à la boutonnière de son habit. J'ai été, moi, à la Chapelle pour voir mon gendre qui est officier municipal. C'était le 1er prairial; il y a juste deux mois et sept jours. Eh bien, on m'a fait un gigot de quatre livres, 14 livres, sans en rien rabattre; un pigeon, 4 livres; une volaille, 15 livres; une omelette de dix-huit œufs, 5 livres, et le pain, 24 sols les 4 livres.

— Eh bien, répliqua Brochet, toi aussi, tu es un aristocrate, comme tes rubans l'indiquent assez. Si tout est si cher, c'est la faute aux ci-devant nobles, à qui on a interdit le séjour de Paris et qu'on a internés dans les villages voisins. Ce sont eux qui affament le peuple et font tout renchérir. A quoi sont-ils bons? Ne vaudrait-il pas mieux les interner dans le tombeau que leurs crimes ont mérité. J'espère qu'un de ces jours, citoyens, nous irons faire une expédition par-là pour exterminer toutes ces vieilles femmes et toutes ces jeunes filles qui font jouer contre nous tous les ressorts de l'intrigue et de la corruption, et qui réchauffent le monstre hideux du fanatisme sur leur sein chargé des bijoux brillants que la République, dans sa folle générosité, leur a laissés.

— Oui, oui, crièrent quelques hideuses furies, allons leur arracher...

— Allons exterminer... hurla une partie de la foule.

— Allons purger le sol de la liberté, mugit une autre partie.

— Vous n'êtes que des lâches! s'écria Paul, les yeux brillants. Vous avez enchaîné des êtres innocents et vous voulez les égorger parce qu'ils sont enchaînés. Je voudrais, moi, vous exterminer tous, lâches! scélérats! misérables!

Il trépignait, il écumait. Mais mille clameurs s'élevèrent, vingt bras le menacèrent et le saisirent. Pluc l'arracha, à grand'peine, aux plus furieux.

— A mort! l'aristocrate. Pendons-le à l'arbre!

Pourvoyeur accourut avec Nicolas et les autres. Mais peut-être ne serait-il pas arrivé à temps si le son d'un tambour n'était venu distraire toutes les pensées.

Chacun se tut bientôt. Un silence profond régna bientôt dans cette place encombrée de foule. Le tambour, qui était celui de la section, battit un nouveau ban, et il prononça quelques paroles que cent voix répétèrent :

« La Commune de Paris engage les bons citoyens à se rendre par extraordinaire, ce soir, à l'assemblée de leurs sections respectives, où il leur sera donné connaissance de choses importantes. La Commune engage les bons citoyens à rentrer chacun chez eux, à se tenir prêts à sortir en armes au premier appel pour courir au secours de la patrie contre une dernière poignée de factieux revêtus du masque du patriotisme et qui cachent une âme perverse sous les attributs de représentants du peuple. »

Le profond silence dura quelque temps, envahi peu à peu par un sourd et craintif murmure. Pourtant la sonnette du marchand de coco et de limonade au vin, les cris des journaux : *le Journal du soir*, *le Courrier républicain* dominaient encore par-dessus le bruissement grandissant de la foule.

Tout à coup se fit entendre le bruit aigu d'une trompette, bruit bien connu sans doute, car le silence devint brusquement aussi complet que lors de l'arrivée du tambour de la section.

C'était la trompette du crieur public qui annonçait les jugements du Tribunal révolutionnaire.

Chacun se pencha dans la direction du crieur à la voix aiguë. Nul ne répétait ses paroles cette fois, et l'on put entendre des lambeaux de l'horrible annonce qui, tous les jours, à heure fixe, venait indiquer le nombre croissant des innocentes victimes de la Terreur.

Il est vrai que là aussi, tous les jours, à la même heure, il y avait une protestation, une protestation mystérieuse et vaillante qui, par-là même, commençait à intéresser le peuple, à exaspérer les tyrans.

C'était aussi pour entendre cette protestation que la foule s'était assemblée si nombreuse, et c'était pour en saisir les auteurs que les

gardes du corps de Robespierre avaient voulu venir en si grand nombre, non-seulement Nicolas, Tascherot, Chatelet, que nous avons nommés, mais les Chrétien, les Gérard, les Didier, les Boulanger.

On entendait donc ces phrases des crieurs publics :

« ...Ennemis mortels du peuple souverain et de notre sainte Révolution... Ourdi des trames, fabriqué des complots pour l'assassinat de bons patriotes et du vertueux Maximilien, et la dissolution de la Convention nationale... Secte de Pitt et Cobourg et de tous les tyrans coalisés... Condamne à mort... André Chénier et Roucher, ex-poëtes ; les beaux-arts sont naturellement royalistes, et les talents sont malgré eux conspirateurs ; le ci-devant baron de Trenck, qui passa tant d'années dans les cachots des tyrans et que la justice révolutionnaire délivrera des maux de cette vie ; l'ex-marquis de Montalembert, général au service du tyran ; l'ex-marquis de Roquelaure ; l'ex-comte de Bourdeilles... Créquy-Montmorency... Louis-Valentin de Goezman, conseiller au ci-devant parlement Maupeou... »

Quand il eut fini, une seconde se passa. Chacun retenait son haleine. Une voix grave, toujours la même voix, s'éleva :

— Ils meurent en ce moment. Seigneur, absolvez-les !

Puis, au moment où la troupe des terroristes, des espions, des Jacobins se précipitait en demandant avec force coups : « D'où vient la voix ? De quel côté a-t-on parlé ? » une autre voix se fit entendre dans une autre direction.

— Mille trente-six et vingt-quatre, cela fait mille soixante martyrs, depuis le 22 prairial !

Tous les jours aussi la même voix additionnait le nombre des victimes guillotinées à Paris, et ce nombre, qui représentait les exécutions d'un peu plus d'un mois, produisait une impression profonde. C'était comme le cri de la conscience éternelle rappelant aux bourreaux le nombre des victimes.

— C'est par là ! c'est par là qu'on a parlé ! crièrent cent voix en désignant le voisinage de l'orateur Brochet.

— Non, c'est par là, criaient d'autres voix en désignant le voisinage de Spiket et des commissaires de la 47e section.

Et tandis que Nicolas se précipitait par là, Pourvoyeur courait vers le lieu d'abord désigné. Il y retrouva son fils, Pluc et le cocher malin à la figure de chanoine.

— C'est ce misérable, j'en réponds, cria-t-il en saisissant le cocher, je le reconnais pour un contre-révolutionnaire.

— Tu crois ? dit l'inculpé avec un sourire railleur. Moi, je dis que c'est ce jeune homme-là. Fais-moi arrêter. Je demanderai au Tribunal révolutionnaire s'il faut que le père Pourvoyeur fasse expier aux citoyens cochers les crimes du fils Pourvoyeur.

— C'est une idée, dit Paul tranquillement. J'irai avec toi au tribunal, camarade, — ta figure me plaît, — pour chanter au citoyen Quentin Fouquier-Tainville la chanson des *Chemises à Gorsas*, dont il a peut-être hérité.

— Malheureux! s'écria Pourvoyeur en lâchant le cocher qui s'éloigna, malheureux! tu veux donc rendre ton père fou de douleur et de désespoir!

— Combien de pères n'avez-vous pas rendus fous de douleur et de désespoir, mon père! murmura Paul d'une voix sombre.

— Va-t'en! va-t'en! misérable imbécile! dit Pourvoyeur à Pluc; tu expieras tes crimes et ton incapacité. Je soupçonne que tu es ligué avec les ennemis de la République. Va-t'en, scélérat! imbécile! je n'ai plus besoin de toi ici. Va m'attendre au Petit-Bicêtre avec ce malheureux. Allez tranquillement et en vous promenant, pour ne pas trop vous échauffer. Misérable imbécile, va!

Paul s'éloigna en chantonnant *les Chemises à Gorsas*, tandis que Pluc, la mort dans l'âme, humilié, exaspéré, hébété, accablé, le suivait en chantant à voix haute l'*hymne des Marseillais*.

Pourvoyeur remarqua que son fils ne se dirigeait pas directement vers la barrière, mais il n'eut pas le temps de s'en préoccuper. Nicolas se dirigeait vers lui.

— Allons, viens, dit-il à voix basse. Voilà le moment. Fréron et Barras arrivent en voiture pour se rendre à ce rendez-vous du Petit-Bicêtre. Il faut empêcher ça.

Ils se dirigèrent vers l'entrée de la place, où un cabriolet était arrêté par la foule compacte.

Pendant ce temps, un marchand de limonade au vin s'était approché du Boulanger.

— Je viens de rencontrer ton ami, dit-il, tu sais bien, ce vieux qui bégaye, Tranquille Bailli. Il m'a chargé de te dire qu'il s'en retourne chez les braves citoyens Duplay. Ne l'attends pas, il ne quittera point Paris aujourd'hui. Tu peux aller le plus vite possible à tes affaires. Il ne faut point t'amuser plus longtemps. Il n'y a plus rien à faire ici. On a porté au citoyen la lettre pour le vin de Bordeaux. Il a répondu qu'il tâcherait d'arranger l'affaire, mais qu'il n'avait plus d'espoir.

Jean de Batz comprit qu'il s'agissait de Tallien, et de la lettre à lui portée de la part de madame de Fontenay.

— Allons, pensa-t-il, l'amour lui-même est moins fort que la peur. Tallien n'ose pas lutter contre Robespierre, pour sauver la vie à celle qu'il aime. Voyons s'il nous reste encore une chance.

Il se dirigea vers la barrière, auprès de laquelle il rencontra Descluziers et son compagnon.

— Je m'en vais en avant, dit-il. Ça vaut mieux. Vous me rencontrerez en chemin. Mettez en réquisition la première voiture venue. Il commence à faire chaud ici pour tout le monde.

On le laissa quitter Paris sans difficulté. Il était connu et sa carte de civisme était en fort bon état. Il s'éloigna en boitant légèrement dans la direction du Grand-Montrouge.

De grandes clameurs s'élevaient de nouveau à l'autre bout de la place.

— A bas les muscadins, hurlait une troupe à la tête de laquelle il était facile de reconnaître Pourvoyeur et les Robespierrots.

— Ce sont des représentants du peuple, disait l'un. Ils quittent la ville quand la patrie est en danger, les lâches !

— Pour aller manger l'argent du peuple dans des orgies champêtres, les corrompus ! hurlait un autre.

— Ils vont corrompre les simples filles des champs !

— Donner l'exemple de tous les vices aux bons habitants des campagnes, ces simples enfants de la nature.

— Quand les mœurs et la vertu sont à l'ordre du jour !

— Quand l'éminent citoyen Maximilien donne l'exemple de tous les patriotismes.

— Ils portent des habits de soie et des bottes, quand les braves citoyens n'ont que des carmagnoles rapiécées !

Fréron et Barras, étonnés, essayèrent de parler, mais les cris redoublèrent.

— A mort, les faux représentants ! à la lanterne les muscadins !

Les pierres commencèrent à voler, une d'elles atteignit le cocher qui fit retourner son cheval dans la direction de Paris.

Les constitutionnels, pâles de fureur, et médiocrement rassurés d'ailleurs, gesticulaient, menaçaient, montraient le poing. Les pierres pleuvaient plus drues et plus grosses. Le cheval ardent, effrayé par ces clameurs, atteint, ainsi que le cocher et les maîtres, par les projectiles, se cabra puis se lança au grand galop. La voiture disparut bientôt au bout de la rue d'Enfer, poursuivie par les huées, les railleries et les pavés.

— Voilà qui est fait, dit Nicolas en riant, nous n'avons plus rien à voir ici, et nous avons une rude besogne ce soir aux Jacobins, à la Commune, partout. Toi, Pourvoyeur, va à ton affaire. Si tu parviens à saisir ces papiers, à l'aide desquels on veut déshonorer Maximilien, et mettre, par la peur, du cœur au ventre de ces lâches Montagnards, l'affaire est enlevée. Et, conclut-il, en baissant la voix et en serrant la main à l'observateur, décadi prochain (c'est dans trois jours), tu seras maire de Paris.

La bande s'éloigna. La foule, assez effrayée de tout ce qui venait

de se passer, s'abandonnait plus vivement encore à ses impressions à cause de la température orageuse que la venue du soir ne rafraîchissait pas. Elle se dissipait peu à peu en raisonnant à mi-voix, à paroles vagues et couvertes, — et après avoir constaté qu'on n'avait dans le voisinage que des parents et amis, — sur tous ces événements, précurseurs évidents d'une prochaine et terrible révolution.

Paul et son mentor affligé avaient aussi quitté Paris. Mais avant de passer la barrière et tandis que Pluc exhibait ses certificats et répondait aux questions du lieutenant des sectionnaires de garde, ledit Paul avait couru jusqu'auprès de Descluziers, et lui avait dit vivement :

— Citoyen, veillez sur vous. L'on vous espionne et l'on vous prépare quelque embûche.

Descluziers avait haussé les épaules. Mais Testart avait pâli légèrement.

IV

COMMENT UN CITOYEN QUI SE DISAIT L'UNION GOSSE PASSA LA BARRIÈRE SANS CERTIFICAT DE CIVISME.

La place s'était vidée peu à peu, il n'y restait plus guère que quelques petits groupes, composés de gens du voisinage, et plus particulièrement attachés à Heurtevent.

Barthélemy pérorait dans un de ces groupes, non loin de Pourvoyeur, qui semblait écouter et dont les regards obliques ne se détachaient pourtant pas de Descluziers.

— Ce gueux-là ne partira donc pas, pensait-il. Aurait-il changé d'avis et n'aurai-je pas la joie de le prendre la main dans le sac, mon rival, le beau fiancé de dame Rose ?

— Gare là, les camarades, cria une voix enrouée qui partait d'une voiture de farinier. Place à l'Union Gosse, le meunier du peuple.

Le personnage tout blanc de farine et au milieu de la figure duquel de petits ruisselets de sueur dessinaient des zébrures roses sur un fond gris sale, se mit à claquer son fouet en poussant des cris rauques et en lançant des refrains inintelligibles.

— Ah ! ah ! cria Barthélemy, c'est Gosse, roide comme la justice et plus soûl que d'habitude. Vive l'Union Gosse, le meunier du peuple.

— Vive le meunier du peuple, clama la foule, qui se mit à escorter la voiture jusqu'à la barrière.

— Allons, sectionnaires de mon cœur, cria le personnage, ouvrez

les portes toutes grandes pour me laisser passer. Mon cheval va manger la barrière. Ah ! ah ! Il fait ses trois lieues à l'heure sans éternuer. Et ma femme, la citoyenne, lui a recommandé de rentrer avant la nuit, sous peine d'être battu, ah!

— Ah ! ah ! ah ! fit la foule. Vive la citoyenne Gosse. C'est une luronne.

— Oui, oui ! elle pourrait se tromper et battre son mari, au lieu du cheval, sous prétexte que les hommes c'est tous des ivrognes, comme si d'une pareille chaleur....

— C'est bien, dit le lieutenant des sectionnaires, voyons ton certificat de civisme et débarrasse-nous la barrière.

— Débarrasser la barrière, lieutenant! Tu n'es pas poli, biribi ! Ah! tu crois que je veux embrasser ta barrière! Moi, Gosse! C'est toi qui m'attaques lieutenant. Ta barrière, je m'en...

— C'est bon, maudit ivrogne. Ton certificat, et fiche-nous le camp!

— Le camp ! ivrogne !... C'est encore toi qui commences. Il faut que tu sois plus soûl que la justice. Un certificat de civisme. Ah! ah! ah! Non, c'est trop fort! Mais j'en ai cinq cents. C'est moi qui les fais, l'Union Gosse, premier officier municipal de Bièvre!

— Va te faire...

— Des gros mots! Citoyens, je vous prends à témoin qu'il insulte les autorités de la France.

— Voyons ton certificat, je te dis.

— Ah! ah! un certificat. Tu en veux un, hein? Eh bien! regarde derrière. Ah! ah! ah!

— Ah! ah! ah! fit la foule.

— Oui, derrière ma voiture. Mon nom y est : l'Union Gosse, qu'on t'a dit. Es-tu content?

— Ton certificat, ou tu ne passeras pas.

— Eh! eh! eh! Ce sectionnaire a besoin d'aller à l'école. Une supposition : si tu es un bon citoyen, tu dois avoir dans ta poche, selon le conseil du grand citoyen Couthon, ton livret et ta constitution... Eh bien! si tu sais lire, ouvre-la. Qu'est-ce que tu y vois? Les citoyens chargés de la subsistance publique, bien connus dans le pays, on leur ouvrira les barrières. Ah ! je connais mes droits, meunier du peuple! Est-ce pas vrai, peuple?

— C'est vrai, cria la foule, qui augmentait autour de la barrière.

— Pour lors, des certificats, j'en ai dix dans ma voiture; mais je ne vais pas me faire casser les reins par les camarades les fariniers, qui m'accuseront de laisser perdre les priviléges. Les meuniers ou la mort. Est-ce pas vrai, peuple?

— C'est vrai, crièrent quelques voix.

— Voulez-vous, peuple, que la compagnie des fariniers jure sur l'autel de la Liberté de ne plus mettre les pieds dans Paris? Peuple, dis-le.

— Non, non, cria toute la troupe avec une unanimité touchante.

— C'est bon, dit le lieutenant. Mais tu m'as insulté, il me faut un certificat.

— Eh bien! je te prends à témoin, peuple, que c'est lui qui a tort.

La foule gronda. Descluziers s'avança.

— Lieutenant, dit-il froidement, je crois que tu as tort. Ce citoyen est connu, et il réclame un privilége admis par tout le monde. Du reste, je mets cette voiture en réquisition au nom du Comité de l'agriculture.

— Ah! Et qui es-tu d'abord, toi, qui te mêles de me donner des leçons, quoique tu aies plutôt l'air d'un muscadin?

— Ne m'insulte pas. Je t'en ferais repentir. Reste dans ton droit. Je suis Victorien Descluziers, agent national du district de Versailles. Je suis chargé avec mon compagnon, maire de Meudon, de faire une visite des subsistances. Voici nos certificats de civisme et mon ordre de réquisition.

— C'est parfait. Vous, vous pouvez sortir et emmener la voiture; mais le meunier restera, s'il ne me montre son papier.

— Plutôt la mort que la tyrannie, c'est ma devise. Vive les fariniers! Je jure sur l'autel de la Liberté de ne jamais te montrer que le derrière de ma voiture. Venez, citoyen, nous passerons par une autre barrière. Mon cheval ne veut pas se laisser conduire par un autre que moi, ma femme le lui a recommandé.

La foule s'agitait mécontente. Les sectionnaires donnaient évidemment tort à leur lieutenant.

— Mais puisque je vous dis, s'écria celui-ci, que j'ai reçu les ordres les plus sévères, sur ma tête. Tu le sais bien, toi, citoyen Pourvoyeur.

— Oui, mais si tu m'en crois, répondit celui-ci, tu laisseras passer les trois citoyens. Je le prends sur ma responsabilité. Le grand Maximilien a coutume de dire que la loi n'est pas insolente, mais sévère, et qu'elle est faite pour être comprise, et non pour vexer les citoyens.

— Vive Maximilien l'Incorruptible! crièrent Justin, Barthélemy, Brochet, auxquels la foule tout entière se joignit bientôt.

— Qu'il passe donc, et qu'il aille au diable! dit le lieutenant en s'éloignant.

Descluziers et Testart montèrent. Gosse se mit à chanter un chant de triomphe absolument incompréhensible. Puis, fouettant son vigoureux cheval, il partit au grand trot.

En ce moment, un grand chien vint en gambadant sauter sur Barthélemy; puis, bondissant et renversant un sectionnaire qui refermait la barrière, l'animal courut à la suite de la voiture.

— Tiens, dit Barthélemy, c'est Cadet! Hé! Cadet, ici, hé!

Mais le chien était déjà hors de portée de la voix.

— Eh bien! ce que c'est que les bêtes! Voilà un chien, un bon chien! C'est ingrat, ça aime mieux suivre les étrangers que rester à la maison. Il s'est dit : « Voilà la maison vide et en deuil... »

— Qu'est-ce que tu nous racontes avec ton chien? demanda Pourvoyeur.

— Je disais, citoyen, mais faut pas vous offenser, que les chiens même, c'est ingrat et malin. Voilà Cadet, c'est le chien de... de... de... hum! de feu la citoyenne.

— Quelle citoyenne?

— Vous savez, la citoyenne Heurtevent, qu'on vient de mener au Tribunal révolutionnaire : c'est pourquoi, sans offense ni malice, je disais feu la citoyenne. Eh bien! Cadet s'est dit : « Il n'y a plus personne à la maison, on va m'oublier. » Il a sans doute senti la farine, il a dit : « Les fariniers, ça a toujours de quoi vivre. »

— Et il ne connaissait pas Gosse?

— Comment voulez-vous? Cadet était toujours dans le jardin avec la citoyenne et l'enfant. C'était un peu un aristocrate, ayant été élevé dans les châteaux. Gosse ne venait jamais qu'au cabaret, jamais dans le jardin.

Pourvoyeur tomba en réflexions.

— Je ne sais quel soupçon me traverse l'esprit. Ce chien d'aristocrate qui s'attache à cet ivrogne! Ah! est-ce qu'on n'a point parlé d'un chien qui accompagne ce chef d'aristocrates, cet Aristobule qui m'a échappé? C'est impossible... Vous avez bien reconnu le meunier? demanda-t-il à haute voix.

— Mais oui! D'ailleurs, tous les meuniers se ressemblent : c'est de la farine, et puis de la farine.

— Mais c'était bien la voiture de ce Gosse?

— Pour ça, oui. Pourtant, dit Barthélemy, je me tourmentais en pensant : C'est drôle! Gosse a toujours deux chevaux à sa voiture, et il me semblait que ce matin encore...

— Ah! cria Pourvoyeur l'aîné en jurant et en se frappant le front, est-ce que j'aurais contribué à faire échapper?... Une voiture! une voiture, au nom de la loi!

— Voilà, citoyen, dit, en s'avançant, le cocher à figure de chanoine.

— Ah! c'est toujours toi? Eh bien! soit. Tu vas me mener à la poursuite de cette voiture. Tu connais le chemin de Bièvre, par Châ-

tillon et le Petit-Bicêtre? Si tu marches bien, c'est un assignat de vingt livres; si tu marches mal, c'est un coup de pistolet.

— Ah! citoyen, vous pouvez bien me donner d'avance l'assignat, ça vous évitera la peine de fouiller à votre poche.

Ils partirent. Ils avaient à peine disparu au tournant des Quatre-Chemins, que l'on vit accourir de Paris vers la barrière un cavalier — un autre farinier aussi — qui poussait vivement un gros cheval.

— Vous n'avez pas vu ma voiture, citoyens, la voiture de l'Union Gosse, meunier, le meunier du peuple, premier officier municipal de Bièvre?

— Ta voiture? Oui, elle vient de passer.

— Ah! bon! C'est la citoyenne qui va me faire une vie! Voyez si c'est juste. Il n'y avait pas plus d'une heure que j'étais au cabaret. Je sors, plus de voiture. J'avais mis le second cheval à l'écurie; la voiture attendait devant la porte du cabaret du marché. Allons, il faut courir après. Ah ben! la citoyenne va m'en faire voir!

Les sectionnaires réjouis jetèrent un regard distrait sur la carte qu'il leur présentait, et il se lança, en activant le trot de son gros cheval, dans la direction suivie par les deux voitures.

CHARLES D'HÉRICAULT.

La suite prochainement.

WILLIAM SHAKSPEARE, JOHN BUNYAN

ET LE SYSTÈME DE M. H. TAINE

II[1]

Les qualités qui font vivre les grands écrivains, ils ne les doivent ni à la race ni au milieu. Que devient alors le système de M. Taine[2]? Avant lui, on a expliqué leurs défauts par l'influence du milieu. On a toujours mis au second ou au troisième rang les auteurs dont le génie a fléchi sous les diverses influences de leur époque. En cela, le système de M. Taine n'offre rien de nouveau; mais est-il vrai pour le reste? Encore moins, car il est incomplet, et le cadre en est étrangement étroit.

M. Taine a voulu donner la formule de toute civilisation avec une exactitude algébrique, et expliquer toute littérature par trois causes invariables. Oh! que le gouvernement des esprits serait facile, et ai-

[1] Voy. *le Correspondant* du 25 juin 1869. — Cet article de M. Carl Mayer est le second seulement que publie le *Correspondant;* ce sera aussi le dernier. Presque au moment où ces pages étaient sous presse, une mort imprévue est venue nous enlever ce collaborateur nouveau, mais dont l'incontestable talent avait dû frapper nos lecteurs.

Né à Berlin, Carl Mayer était du petit nombre de ces Allemands à qui il a été donné d'écrire avec pureté et élégance dans notre langue, et depuis longtemps déjà il n'en était plus à faire ses preuves. Ce n'est toutefois que l'année dernière que le *Correspondant* avait eu la bonne fortune de se l'attacher. La variété et l'étendue de son savoir, sa connaissance approfondie des diverses littératures de l'Europe moderne, nous permettaient d'attendre de lui plus d'une étude intéressante ; sa mort nous a enlevé cette espérance, et nous laisse des regrets que peut seule adoucir la pensée de sa fin touchante et chrétienne.

(*Note de la Rédaction.*)

[2] *Histoire de la littérature anglaise*, par H. Taine, 4 vol. Chez Hachette et C°.

sée la science de l'homme, si, sur ce « subject merveilleusement vain, divers et ondoyant, » on pouvait « fonder jugement constant et uniforme[1]. » Notre critique l'a fait. Avec sa formule, on doit pouvoir non-seulement motiver le progrès dans le passé et le diriger dans le présent, mais encore le prévoir et, par conséquent, le régler dans l'avenir. Plus de naufrage possible dans les choses humaines : tout orage sera prévu, et les grondements de la voix publique seront aussi innocents que le tonnerre derrière les coulisses ou les vagues d'un décor d'opéra.

Voici cette formule : « En étudiant l'homme intérieur, on découvre les causes de ses états et de ses opérations dans certaines façons générales de penser et de sentir. Ces dispositions générales de l'esprit et de l'âme produisent toute civilisation, et proviennent elles-mêmes de la race, du milieu et du moment. En d'autres termes, toutes les causes réelles et possibles du mouvement sont le ressort du dedans, la pression du dehors et l'impulsion déjà acquise. » Ainsi, religion, arts, philosophie, littérature, industrie, habitudes élégantes ou grossières, tendances libérales ou servilité, tout dérive de ces principales formes de pensées et de sentiments, et en dernier lieu des trois puissances agissantes.

Cette théorie, M. Taine l'a appliquée à l'étude des lettres anglaises. La race saxonne, le climat de l'Angleterre et les premiers bégayements de la muse barbare ont dû nécessairement enfanter la littérature anglaise et la religion anglicane, le système politique des Anglais et leur « imagination sombre et passionnée, » leur modèle idéal et leur amour des coups de poing et de la bombance. Le développement de leur civilisation n'est qu'un fait de végétation. L'arbre magnifique, avec ses branches, ses rameaux, ses feuilles, son écorce rugueuse, était renfermé tout entier dans son germe, et s'est refusé à toute greffe. La conquête des Normands, les influences étrangères, rien n'a pu entamer le génie national. Grattez l'Anglais, vous retrouverez le Saxon. Et ce marchand habile et cosmopolite par excellence, qui, sans scrupule et sans choix, accueille tout dans sa langue et dans sa littérature, pourvu qu'il y trouve son profit ou son plaisir, de par la décision de M. Taine, n'est plus qu'un estomac intrépide qui engloutit tout, mais qui digère mal ; la caricature du Tartare.

I

Tout ce qui, dans ce système, regarde le milieu et le moment, rentre dans le nombre des vérités banales et ressassées. C'est d'abord

[1] Montaigne, *Essais*, I, 4.

l'influence du lieu, du climat, du tempérament, de la nourriture. C'est ensuite l'action de l'éducation, des habitudes, des croyances religieuses, des aspirations sociales, des tendances politiques, c'est-à-dire l'action des mœurs. C'est enfin la continuation d'un premier mouvement littéraire et la masse des connaissances acquises. En un mot, c'est la pression de cette double atmosphère, physique et morale, où l'écrivain se forme, se développe, grandit ou s'étiole. Passons.

Reste la race. Ici M. Taine est original : il a appliqué à l'histoire littéraire une nouvelle théorie politique. Que les critiques, pour montrer la grandeur des lettres à côté de la grandeur d'un règne, ou leur décadence sous les gouvernements mauvais, aient introduit dans l'histoire littéraire l'histoire politique, rien de plus juste. Mais qu'est-ce que peut expliquer en littérature l'obscure doctrine des races? Dans le passé, l'idée de la race a dû être nécessaire pour réunir les familles en un corps de nation; utile ensuite pour éclairer l'histoire politique des peuples. Mais aujourd'hui, après tant de migrations, de conquêtes, d'occupations, de croisements, de superpositions, peut-on encore sérieusement parler de race? Et quand même on trouverait des races pures de tout mélange, comment deux idées d'un ordre différent peuvent-elles s'expliquer l'une par l'autre, un ouvrage d'esprit par la race? Affirmer n'est pas prouver. Si c'est la race qui produit certaines façons de penser et de sentir, on se demandera : D'où lui vient ce pouvoir? Avant la race était l'homme. On comprend fort bien que par l'idée de l'homme on puisse expliquer tout ce qu'il y a d'humain dans un ouvrage d'esprit; mais ce qu'il offre de particulier, il faudra toujours l'attribuer à l'individu, non à la race. La race exclut la particularité.

Partout l'homme sent et pense de la même manière. La manifestation des idées et des sentiments varie seule; et elle varie non de race à race, mais, dans la même race, d'individu à individu. Chaque écrivain a son cachet propre. Cela ne serait pas, si la race n'était pas un vain nom en littérature; car, le milieu restant toujours le même, la même race, à telle époque donnée, devrait forcément produire quelque chose d'uniforme : tous les ouvrages d'esprit de cette race seraient jetés alors dans le même moule. Les écrivains seraient nécessairement tous ou excellents, ou médiocres, ou mauvais, offrant tous les mêmes qualités et les mêmes défauts. Cependant, que de degrés du sublime au trivial dans toute littérature, à toute époque! Quelle variété, quels contrastes, quelle opposition entre les divers auteurs d'une même race, d'un même pays, d'un même siècle!

Ce que l'on peut constater de général, ce sont, non des façons de penser et de sentir, mais certains modes d'expression, certains ca-

ractères dérivant du génie de la langue. Une langue pauvre, dépourvue de flexions variées, sans inversion, suivra nécessairement dans la construction de la phrase un ordre presque uniforme. Dans une telle langue, la clarté sera à la fois le premier besoin et une qualité inévitable. Au contraire, dans une langue riche en vocables, en flexions savantes, en inversions, la place et le choix des mots dépendront de l'importance relative des idées et du besoin de l'harmonie. Cette langue peut et voudra exprimer toutes les nuances des sentiments et tout le vague des idées. Aussi, la richesse même peut devenir ici une cause d'obscurité.

Mais riche ou pauvre, toute langue n'est qu'un instrument; et ce n'est pas de l'instrument lui-même, mais de la main plus ou moins habile qui le manie, que dépend la perfection ou la défectuosité d'un ouvrage. Cependant, dira-t-on, c'est la race qui a formé sa langue : donc les qualités et les défauts de l'une doivent forcément se retrouver dans l'autre. Cela n'est pas exact. La race n'a fait que ce qu'elle pouvait faire, un instrument à la portée de tout le monde. Mais ce qu'elle ne pouvait pas faire, c'était d'enseigner une manière uniforme de s'en servir; c'était d'y mouler, même avant leur éclosion, ses idées et ses sentiments. Et puis, est-ce que la race a formé sa langue du jour au lendemain? Est-ce que l'enfantement de sa littérature, toujours si laborieux, s'est accompli avec la même rapidité, sans secousse, sans secours étrangers? ou bien, dans la longue suite des siècles, au milieu de tant d'influences, la race n'a-t-elle pas dû se modifier profondément avant que sa littérature ait porté ses premières fleurs?

Dans l'énumération des puissances agissantes, M. Taine a donc oublié la première, l'essentielle. On pourrait lui demander ce qu'il demande quelque part à Voltaire : « N'y a-t-il rien à remarquer que ces dehors? » Cette cause, dédaignée par M. Taine comme surannée, est pourtant seule capable de résoudre bien des problèmes littéraires; on peut l'appeler l'élément humain. Race, milieu, moment, ne sont que de simples accidents qui viennent se superposer à une substance. L'accident varie et passe, la substance reste. Cette substance, c'est l'homme.

Si la conception de la vie est sereine chez les Grecs, sombre chez les peuples du Nord, riante chez les races latines : ce sont les couleurs de leur ciel. Si tout est grandiose dans l'Inde, dur et incohérent chez les Hébreux : c'est l'effet de la nature environnante. Mais ces couleurs et ces formes différentes couvrent le même fond; ce sont les accidents variables d'une substance permanente. La variété infinie des caractères, causée par la distribution infiniment variée des humeurs, n'implique point « la diversité infinie des âmes. » Les

Grecs certainement n'ont écrit que pour eux-mêmes; cependant ils sont devenus successivement les précepteurs de toutes les races. Les grands écrivains d'une nation quelconque s'imposent sans distinction à toutes les intelligences. Pourquoi? Sans doute parce que les bons auteurs, tant anciens que modernes, parlent instinctivement non à une race, mais à l'homme; car ce n'est que par là que le génie devient cosmopolite. Quoi! on ne se lasse point d'aller avec Eschyle, dans les régions fantastiques du Caucase, entendre Prométhée plaidant la cause de l'humanité; avec Homère, sous les murs d'Ilion, admirer la grandeur de l'homme; on ne cesse point de tressaillir, lorsque Sophocle ou Corneille, Shakspeare ou Schiller, expriment la profondeur, la noblesse, la délicatesse et la vérité des sentiments humains, et M. Taine veut parquer les âmes comme des mérinos et les intelligences comme des durham! Si tous les dieux s'en vont, il restera toujours l'homme de Térence, auquel rien d'humain n'est étranger.

En effet, qu'est-ce que nous admirons dans les grands écrivains de n'importe quelle race? N'est-ce pas précisément tout ce qui chez eux vient de l'homme? Qu'est-ce que nous critiquons dans leurs ouvrages? n'est-ce pas précisément tout ce qui y provient de la race et du milieu, c'est-à-dire des mœurs et du goût de leur époque? Ils seraient moins fréquents, les anachronismes, elles nous choqueraient moins, les fausses couleurs, les disparates, les bigarrures de costumes, dans Chaucer, Spenser, Shakspeare, Milton, si l'auteur s'était toujours effacé derrière l'homme.

La doctrine de la race est injurieuse pour la dignité de l'homme; car qui dit race dit en même temps les mille épithètes, blessantes ou flatteuses, n'importe, que l'on peut joindre au mot de race. Le christianisme dès son origine, la philosophie, la philanthropie, ont lutté tour à tour pour nous apprendre à ne voir dans toute créature humaine que l'homme, et M. Taine nous rejette dans ce temps où des médecins, dans un hôpital, à Turin, auprès du lit de Rabelais malade, osèrent prononcer cette outrageante parole : *Faciamus experimentum in anima vili!* Cette doctrine semble même contraire à l'esprit français. Sans doute, on aime en France les idées absolues, mais on y aime surtout les idées générales; et quoi de plus étroit que cette théorie des races!

Il faut donc, avant que de vouloir expliquer une littérature, pouvoir expliquer l'homme. Et jusqu'à présent, qui l'a fait? Les penseurs les plus profonds ont échoué contre ce microcosme. On a beau entasser système sur système, on est toujours forcé de revenir ou aux hypothèses de la science ou à la foi du catéchisme; de certitude raisonnée, point. Le bon sens seul décide s'il vaut mieux s'endormir

sur les conjectures d'un savant ou avec la confiante simplesse de l'enfant.

Mais pourquoi ce cercle d'efforts toujours vains et toujours renaissants? Serait-ce parce qu'un être fini ne peut avoir que des évolutions finies? Serait-ce parce que le champ ouvert à son intelligence est assez vaste pour l'exercice de ses facultés, sans qu'il ait besoin de pénétrer au delà? Toujours est-il que, quelque parti que l'on prenne, et quel que soit le dénoûment, dût-on, comme le dit M. Taine avec une si amère mélancolie, dût-on avec un esprit affaibli et un corps mutilé, après une vie de labeur ou de gloire, mourir entre un curé et une servante : on ne fera que reproduire le passé, refaire une page oubliée d'une littérature quelconque, et transmettre aux générations futures l'insoluble problème de l'homme.

Cependant on peut affirmer qu'il y a au-dessus de toute race, et indépendant de tout milieu, quelque chose qui est commun à tous les hommes. Toute banale qu'elle est, cette vérité a ici sa place. Ce quelque chose est le même dans l'écrivain qui s'en inspire et dans le lecteur qui en est frappé. Or, qu'on le nomme type, vérité, raison générale, n'importe, ce quelque chose est le fond même de l'humanité et la matière de toute littérature. C'est ce fond commun qui constitue à la fois l'unité de l'âme humaine, malgré son apparente diversité, et l'unité de l'art, malgré ses manifestations variables. L'art en effet ne peut avoir d'autre but que celui de porter l'âme vers l'idéal, en agissant sur ce fond par les sons, les couleurs, les formes ou la parole. Aussi, plus un écrivain puisera dans ce fond commun de l'humanité, plus il émettra par conséquent d'idées générales, plus il sera connu, lu et vivant. La race et le milieu n'y seront pour rien, la nature humaine pour tout. Et au contraire, plus un écrivain s'éloignera de ce fond commun pour vivre de son fond propre, pour n'énoncer par conséquent que des idées particulières, plus il sera circonscrit dans un temps et dans un pays.

C'est ce qui fait que des pamphlets comme la *Satire Ménippée*, des querelles particulières comme les *Provinciales*, des procès comme celui de Beaumarchais, des aventures imaginaires comme celles de *Robinson Crusoé*, malgré leur caractère essentiellement éphémère, acquièrent le renom et la valeur des ouvrages classiques, si les auteurs les savent élever à la hauteur d'une question générale ou les rattacher à ce qu'il y a en nous de vivace. Il ne suffit point d'écrire pour plaire, il faut plaire pour vivre, et l'écrivain ne vit qu'en puisant aux sources intarissables des sentiments humains. Que de contradictions, combien d'invraisemblances n'a-t-on pas signalées dans *le Vicaire de Wakefield!* Il est devenu, par surcroît d'infortune, le maître d'anglais de toute l'Europe :

. . . . . Pueros elementa docentem.

Cependant rien n'a pu déflorer sa jeunesse, ni l'excellent *gooseberry-wine* de madame Primrose, ni les fréquents « voyages du lit bleu au lit brun. » C'est que le lecteur y trouve plus que le charme du *fire-side*, plus qu'un drame de village : il y jouit du fortifiant spectacle de l'éternel *justum et tenacem* d'Horace; elle y est si douce, si communicative, si inaltérable, cette sérénité de la bonne conscience, armée contre les revers de la fortune comme contre les passions des hommes. A côté de ce vicaire crédule et dupé, mais toujours compatissant et résigné, placez l'orgueilleux portrait du philosophe de Lucrèce. Du haut de sa sereine sagesse, à l'abri du danger, il contemple avec délices et la mer en fureur, et les bataillons ennemis, et le péril du prochain; et sa plus douce jouissance, il la trouve dans l'absence des préjugés et des maux qui travaillent les autres. Quels sentiments étroits, égoïstes, dans « les temples des sages! » Quels sentiments larges et humains au presbytère!

On ne pouvait même raisonnablement parler de race qu'avant l'apparition des littérateurs, car toute littérature née et connue modifie nécessairement toute littérature naissante; et elle la modifie d'une telle manière, que, le plus souvent, elle affaiblit, ou elle adoucit, ou elle efface ce que la nouvelle venue pourrait avoir de particulier et de caractéristique, pour ne lui laisser que ce qui est commun à toutes.

De là vient précisément que, malgré la différence des langues et des littératures, il y a des principes littéraires universels, invariables, éternels; car ces principes sont établis sur ce fond commun qui, n'étant que la nature humaine, est nécessairement partout le même, constant, durable : partant, il renferme tous les sentiments qui trouvent leur expression dans la littérature. Si dans l'une ils sont violents et exagérés, dans l'autre mesurés et naturels, cela ne provient nullement de la race, mais du degré de culture de cette race. Ce n'est qu'une question de forme; or la forme de l'art dépendra toujours de l'attachement aux principes. Il en est de même du goût : gouverné par les principes, il est nécessairement toujours et partout le même; provenant au contraire du sens propre, il a, comme les individus, ses caprices et ses révolutions; il change avec les temps et les mœurs, avec les générations et les peuples. Le style suit le goût, dont il est l'image visible; il représentera à la fois tel écrivain particulier et telle époque générale; mais goût et style, selon qu'ils se rapprochent ou qu'ils s'éloignent des principes, en reçoivent ou en perdent les caractères, c'est-à-dire la grandeur, la durée et la généralité.

La grandeur d'une littérature dépendra donc uniquement de la grandeur du fonds qu'elle exploite. Si elle exprime le mieux ce qui est commun à tous, ce qui est compris et senti par tous, en tout

pays, en tout temps, elle sera profondément humaine, et par là elle participera de la durée et de l'universalité de la nature humaine. De même que l'homme de génie n'est que l'écho intelligent de la foule, de même la grande littérature n'est que l'expression parfaite des sentiments universels et des idées générales.

On pourrait donc, si l'on ne veut point recourir à la simple application des principes et du goût, expliquer ce que les lettres anglaises semblent offrir de singulier et d'insolite, moins par le système insuffisant de M. Taine que par ce jugement d'un ingénieux écrivain espagnol, José Cadalso : « *Los Ingleses escriben para si solos :* les Anglais n'écrivent que pour eux. »

Si donc, de tout temps, les écrivains ont travaillé sur un fond commun, toute influence a dû se borner à la forme qu'ils ont imprimée à ce fond. Mais cette forme n'est-elle pas plutôt donnée par le milieu? N'est-ce pas plutôt le milieu qui façonne la race elle-même? Or si l'influence de la race disparaît sous celle du milieu, l'influence du milieu n'a-t-elle pas déjà diminué? ne doit-elle pas s'effacer de plus en plus sous l'action infatigable du progrès niveleur, de la même instruction partout répandue, de la même morale, des mêmes aspirations libérales, des traités de commerce, des fêtes de l'industrie, des découvertes et des applications de la science, qui tendent à réunir les nations en une seule famille par la grande idée de la confraternité humaine? Qu'importe l'éternelle diversité des langues, si les idées et les sentiments sont les mêmes? La politique peut grouper les peuples d'après leur nationalité ; peut-elle aussi renfermer entre des frontières ce qui fait battre les cœurs, ce qui ravit les esprits? Dans l'empire des intelligences, il n'y a ni race, ni nationalité.

De célèbres critiques ont multiplié les artifices de leur talent pour nous rendre visible l'enfantement d'un ouvrage d'esprit. Ils recomposent l'homme extérieur, avec sa charpente, sa démarche, son costume ; ils dissèquent l'homme intérieur, et croient pouvoir démêler les mobiles de son activité aussi sûrement que les ressorts d'une machine; ils accumulent les anecdotes, ils nous montrent l'auteur en négligé : ils rapetissent à la fois l'homme et la critique. Ont-ils réussi à ressusciter un auteur mort, à changer ses défauts en qualités? Toute leur finesse a-t-elle abouti à autre chose qu'à le troubler dans son long sommeil, toute leur sagacité qu'à énumérer les causes de sa mort?

Il semble donc vrai que ce qui fait vivre et durer les écrivains, c'est le côté humain de leurs écrits. Le temps ne respecte que ce qui touche l'homme de tous les temps. Ils deviennent classiques, c'est-à-

dire les compagnons de tout âge dans tout pays, moins par la forme que par le fond. Nous l'avons prouvé par l'exemple de Spenser[1].

II

Comparer Spenser à Shakspeare, un auteur allégorique au plus puissant des dramatistes, ce serait sans doute peu juste. Opposons donc une allégorie à une autre, *la Reine des fées* au *Voyage du pèlerin*, « un des plus grands poëtes qui aient jamais vécu[2] » à un chaudronnier illettré ; Edmund Spenser à John Bunyan. L'un a épuisé dans son poëme tous les trésors de l'érudition et toutes les richesses de la poésie ; l'autre n'a employé dans sa prose, sauf quelques termes de théologie, que le langage du vulgaire, intelligible au paysan le plus grossier. Cependant Spenser n'a pu rendre l'allégorie intéressante. De dix lecteurs, dit Macaulay, pas un n'atteint la fin du premier chant ; de cent, pas un la fin du premier livre. Ils sont peu nombreux et bien fatigués, ceux qui arrivent à la fin du poëme. Un défaut impardonnable, l'ennui, s'étend sur toute *la Reine des fées*. Qu'il en est autrement du *Voyage du pèlerin !* Les gens simples l'aiment, les critiques les plus délicats l'admirent. Il fait les délices des paysans dans les contrées les plus sauvages de l'Écosse, dans les villes le charme des chambres des nourrices. Johnson même, qui ne pouvait endurer de lire un livre jusqu'au bout, le comptait parmi les deux ou trois ouvrages qu'il désirait plus longs. Deux partis religieux, ennemis des opinions de Bunyan, les catholiques et les supra-lapsaires, firent pourtant leur *Voyage du pèlerin,* tandis que Spenser n'eut pour imitateurs et pour disciples immédiats que les frères Phinéas et Gilles Fletcher, deux auteurs mortellement ennuyeux.

Cela devait être. *Le Voyage du pèlerin* intéresse vivement tout l'homme, tandis que *la Reine des fées* n'amuse que l'imagination. Bunyan remue et touche, il agite les sentiments vrais et vivaces ; des milliers de personnes ont pleuré en le lisant. Spenser nous laisse calmes ; il ne sait ni bouleverser l'âme ni arracher des larmes ; on le suit d'un front serein sur ses « routes spacieuses et riantes. »

L'admiration qu'inspire le premier, comme le dédain dont on accable le second, proviennent donc de la même cause : là, de la présence, ici, de l'absence d'un profond intérêt humain. A cet intérêt,

[1] Voy. *le Correspondant* du 25 juin 1869.
[2] Jugement de Macaulay.

les mille moyens de l'art peuvent donner plus de relief, mais ils ne sauraient jamais le remplacer. Et cet intérêt n'a rien à voir avec la race ou le milieu.

III

C'est aussi à sa merveilleuse connaissance de la nature humaine que William Shakspeare doit sa gloire et sa popularité universelle. Il n'est point d'écrivain qui montre mieux les qualités venant de l'homme et les défauts provenant du milieu. Mais Shakspeare a-t-il compris l'homme tel que M. Taine le dépeint? Cet être chez lequel la sagesse n'est qu'un accident, qui n'a en lui aucune force pour se diriger, plus faible que le roseau, plus misérable que la brute, livré sans défense à tous les assauts du dehors et à toutes les impressions du dedans, est-ce là l'homme de Shakspeare? Mille fois non! M. Taine aime et cite Gœthe, et il a raison. A-t-il donc oublié ces vers que, dans le *Prologue au ciel*, le Seigneur adresse à Méphistophélès, et qui constituent la donnée morale de tout le *Faust :*

> Ein guter Mensch, in seinem dunkeln Drange,
> Ist sich des rechten Weges wohl bewusst,

« L'homme de bien, dans ses obscurs tiraillements, a toujours conscience du droit chemin! » Les génies sont frères. Shakspeare, qui s'est plu à traiter les grandes maladies morales, s'est plu aussi à proclamer les sentiments nobles, délicats et ingénus. S'il nous montre l'ignoble adorateur de la bouteille, il nous montre aussi l'ange de nos rêves. On s'est souvent demandé si Shakspeare n'était pas catholique : encore aujourd'hui, la question est indécise; sa partialité pour les moines est bien connue. Dans *Hamlet*, le spectre se plaint d'être mort sans avoir reçu l'extrême-onction, et malgré l'article qui condamne la doctrine du purgatoire, il déclare qu'il est

> . . . . . Confined to fast in fires,
> Till the foul crimes, done in his days of nature,
> Are burnt and purged away.

Évidemment, ces vers n'ont été écrits ni par un protestant zélé, ni pour des protestants zélés, moins encore par un incrédule. Et M. Taine prétend que « chez Shakspeare l'idée de Dieu apparaît à peine! »

Au reste, pour le juger, M. Taine a outré l'hyperbole; tant il est difficile de découvrir du nouveau dans le domaine exploré des lettres, sans renchérir sur les critiques précédents. M. Taine possède une langue riche et pittoresque, et il la gâte souvent en la surchargeant

de couleur; son style est naturellement vif et limpide, et il le trouble par de monotones excès. C'est que déjà le style brillant ne suffit plus; on a inventé le style énorme, *genus dicendi immane*. M. Villemain a su blâmer les défauts et s'enthousiasmer pour le génie extraordinaire de Shakspeare, sans tomber dans les plaisanteries de Voltaire et sans renouveler les louanges hyperboliques de Schlegel. M. Taine a dépassé l'engouement systématique des critiques anglais. Coleridge appelle Shakspeare *oceanic;* Drake le trouve sans défaut; Dryden lui prête une âme universelle; Coleridge, mille âmes; Hallam, une inspiration surhumaine; M. Taine, « l'imagination complète, » c'est-à-dire l'intuition adéquate ou divine! Pour faire comprendre cet esprit si vaste et si profond, ainsi que la grandeur de ses créations, pour justifier les exagérations de ses bizarreries et l'extravagance de son « style, partout excessif, » « composé d'expressions forcenées, » M. Taine en fait un dieu en délire.

Les bouffonneries, les jeux de mots, la grossièreté à côté de la plus exquise délicatesse, l'ignoble auprès du sublime, le manque de vérité historique, les invraisemblances, les anachronismes qui tachent les plus belles productions de Shakspeare, les critiques les plus judicieux les avaient jusqu'ici attribués à l'influence de la cour licencieuse d'Élisabeth, au goût personnel de cette reine vierge pour le langage obscène[1], à l'autorité du *master of revels*, aux spectateurs grossiers rassemblés dans une misérable auberge, aux interpolations maladroites et aux remaniements continuels des acteurs; en un mot, à son siècle, à la fois savant, barbare et raffiné. Dryden lui-même impute les fautes de son grand compatriote au manque d'éducation et de savoir, à l'absence de la bonne conversation des salons et de la cour. M. Taine aussi constate tout ce qui dans Shakspeare surprend, choque et blesse; mais il attribue à la race ce qui partout ailleurs provient du goût corrompu, des mœurs dissolues, de l'ignorance ou du savoir indigeste. Il avoue que « Shakspeare laisse là la justesse; » néanmoins il veut que nous devinions « la justesse » de ce qui « révolte » et « la beauté » de ce qui « rebute ! »

Les gros mots, les plaisanteries scabreuses, les propos de cabaret et d'alcôve que profèrent la raison en goguette et la lubricité avinée, dans Shakspeare, selon notre critique, c'est l'effet de « sa conception complexe » et de « sa demi-vision colorée. »

Le langage raffiné, le luxe des métaphores, l'incohérence du style, tous ces faux brillants du bel esprit, pointes, traits forcés, phrases hachées, expressions violentes, c'est « le procédé naturel et obligé de Shakspeare. » Mais ce genre d'écrire était si peu particulier à Shaks-

[1] Lingard's *History of England*, p. 406, 461.

peare, qu'il n'était que le calque de l'*euphuisme* de Lyly. Il était si peu propre à la race saxonne, qu'il régnait en Italie avec Marini, en Espagne avec Gongora, en France avec Voiture. Ce genre d'esprit était tellement répandu, qu'un amant, Spenser le dit, soupirait en vain, s'il ne savait chanter et danser avec grâce, tourner agréablement les vers légers et résoudre avec facilité les énigmes.

Au poëte qui méconnaît constamment le premier devoir de l'imagination, celui de se transporter dans tous les temps et dans tous les pays, pour être contemporain de ce qu'elle dépeint; au poëte qui néglige la couleur et les mœurs locales; qui, toujours préoccupé des idées modernes et des habitudes de son pays, donne à tous ses personnages la physionomie anglaise, à ce poëte M. Taine accorde « l'imagination d'un voyant ! »

A Shakspeare, qui avait l'esprit assez rassis pour faire d'excellentes affaires, pour acheter maison, jardins, granges, terres, notre historien prête la passion en permanence.

Tantôt Shakspeare « avait le génie sympathique, » c'est-à-dire « naturellement il savait sortir de lui-même et se transformer en tous les objets qu'il imaginait, » tantôt ses « personnages sont tous de la même famille; » il « leur donne à tous un même genre d'esprit, qui est le sien; » son « imagination passionnée » a « laissé sa ressemblance dans toutes les créatures qu'elle a formées; » toutes ont quelques traits de lui-même. » Au reste, M. Taine dit la même chose de Sheridan, seulement avec plus de raison : « C'est lui qui parle par la bouche de chacun de ses personnages; il leur donne à tous le même esprit, je veux dire son esprit. » Jusqu'ici on avait pensé, non sans motif, que Shakspeare s'efface derrière ses personnages. Notre critique retrouve Shakspeare non-seulement dans Hamlet et le mélancolique Jacques, mais, le premier, il voit « le poëte debout derrière la foule de ses créatures. »

Ce n'est pas à Shakspeare seul que M. Taine donne « l'imagination complète. » Il l'accorde au prédicateur Taylor comme à tous les cavaliers et à tous les artistes de l'époque. Mais qu'est-ce donc que cette imagination complète? Elle n'est qu'un nom vide de sens, ou bien elle est ce mauvais goût qui dit tout, là où nous faisons un choix entre les idées, les sentiments et les termes. Elle est ce défaut qui délaye la pensée au lieu de la resserrer, qui rassasie l'esprit, au lieu de stimuler son activité par les réticences. Elle n'est enfin que l'enfance de l'art, qui se plaît aux détails inutiles et grossiers, et, par une copie exacte et minutieuse de toute la réalité, nous en offre toutes les fanges. Cette imagination complète n'est que la négation absolue de ce que Pope, d'après Boileau, appelle « le dernier et le plus grand art, l'art d'effacer : »

The last and greatest art, the art to blot.

Cela est-il un mérite, et ce mérite est-il si divin pour que, en dépit du bon sens, et malgré l'exemple de grands maîtres, M. Taine tresse la couronne de Shakspeare précisément de ce que le goût réprouve et satirise?

Aussi à Milton qui, par l'étude approfondie de l'antiquité, avait le goût plus pur que Shakspeare, tout en lui concédant « la faculté d'embrasser des ensembles, » le même critique ne donne plus que « l'imagination limitée. » Et lorsque les auteurs anciens mieux compris, lorsque les écrivains français, traduits ou imités, auront élagué les folles pousses des lettres anglaises ; lorsque, par suite, la raison aura commencé à mettre un frein à l'imagination, il ne verra dans cette naissance du goût que le desséchement de la littérature anglaise par la froideur classique; ce qui toutefois ne l'empêche point de découvrir même dans Addison « un fond d'imagination grandiose. »

Voilà le secret de cette étrange esthétique. La mesure, le choix, l'ordre, en d'autres termes, la raison, ce n'est rien. L'imagination, c'est-à-dire la licence, c'est tout.

Cependant cette accumulation des événements sur la scène anglaise, ce rôle prépondérant de l'imagination au détriment des idées, l'absence de cet équilibre de toutes les facultés, qui constitue l'art, c'est le théâtre espagnol transporté en Angleterre. Quelle part la race saxonne et son climat pourraient-ils en revendiquer? Si les auteurs dramatiques du dix-septième siècle en France offrent le spectacle contraire, c'est-à-dire beaucoup d'idées et peu d'événements, l'harmonieux épanouissement de toutes les facultés sous le gouvernement de la raison, en un mot, l'art, c'est qu'ils se sont promptement affranchis de l'influence espagnole; ils ont préféré imiter les anciens, qui subordonnaient constamment les faits aux idées, l'action au caractère. Leur supériorité, ils ne la doivent donc ni à leur race ni à leur pays, mais à la peinture de l'homme. Aussi M. Taine reproche avec raison au théâtre anglais de la Restauration de ne montrer rien « du fond éternel et de la vraie nature de l'homme. » Car tout est là, tout l'art et toute la science; l'art « du détail précis » n'est que l'art des Chinois.

D'ailleurs, comment les détails, c'est-à-dire tout ce que l'imagination brode sur ce fond éternel, peuvent-ils devenir l'attribut distinctif d'une race? Ils ne font que refléter les mœurs environnantes et ils changent avec les mœurs. La tragédie est-elle dans les rues, Élisabeth et ses ministres ne peuvent-ils se montrer en public sans provoquer les sifflets et les huées du peuple, révolté par le spectacle sanglant de tant d'exécutions, le sang inonde le théâtre et les morts encombrent la scène. Le vice est-il patronné, la débauche autorisée, les comédies obscènes souillent le théâtre de la Restauration. Une

secte austère gouverne-t-elle l'État, l'Église et la famille, le silence règne au théâtre sous les puritains. Le goût ou la censure empêchent-ils tout écart des passions, on aura des pièces ennuyeuses peut-être, mais décentes. La police mettra dans les écrits, sinon de l'intérêt, du moins bon ordre. Tout cela est fort naturel. Il n'y a là rien qui appartienne à telle race plutôt qu'à telle autre. Les mêmes causes produiraient partout les mêmes effets, les mêmes faits les mêmes mœurs, par suite, les mêmes détails.

Lisez dans Boccace ou dans Manzoni les effets de la peste; dans Alexandre de Humboldt les effets du tremblement de terre à Caracas; rappelez-vous certaines scènes de la Révolution française que Schiller a flétries dans son poëme de *la Cloche;* à plusieurs siècles de distance, sous des climats différents, des événements semblables ont produit les mêmes faits moraux. A la vue d'une mort imminente, tous les liens étant brisés, les uns rient, se vautrent dans les jouissances, et voudraient d'un seul coup boire toutes les voluptés du monde; les autres pleurent, se réconcilient, confessent publiquement leurs crimes ignorés. D'autres encore pillent, tuent, s'enivrent de sang. C'est partout la même nature humaine, éperdue, nue, car elle ne connaît pas de race. Or une littérature n'est qu'une langue de la nature humaine.

Quand la poésie dramatique, dédaignant ou ignorant l'art, ne se propose de reproduire que la pure nature et toute cette nature, on verra toujours et partout « la licence, la brutalité, la férocité, les instincts sanguinaires de la brute primitive. » Ce seront tantôt les mœurs éhontées des Falstaff, tantôt « des entassements de meurtres et la prodigalité de carnage; » car la pure nature, M. Taine l'avoue, est violente, emportée, égoïste, grossière. Pour faire un tableau ressemblant, l'auteur n'aura qu'à regarder en lui-même; mais dès qu'il voudra représenter l'homme policé, à la fois captiver les sens et charmer l'esprit et le cœur, il cherchera toujours dans un coin quelconque de la vie publique ou intime de quoi remplir les mailles de son canevas. Que la tapisserie ensuite soit faite avec de la laine, de la soie ou de l'or, grossièrement ou avec art, tout se réduit à une question de valeur ou de forme : celle-ci à une question de goût, celui-ci au degré d'instruction de l'ouvrier, c'est-à-dire à ce qu'il y a de plus opposé à la race, à la personnalité; mais, dans l'un et l'autre cas, ce sont les mœurs qui fourniront les détails, en y comprenant jusqu'aux habits, gestes, langage, sons de voix. Ramassés sur la place publique ou dans le boudoir, à l'école des rhéteurs ou dans une échoppe, à la cour ou dans les camps, depuis Aristophane jusqu'à Ponsard, ils ont toujours marqué la situation réelle. Or les mœurs sont ce qu'il y a dans l'homme de plus propre, de plus personnel,

de plus contraire à la race. A moins qu'on ne proclame franchement que telles bonnes mœurs appartiennent naturellement à cette race-ci, telles mauvaises à cette autre, et qu'en enlevant ainsi à l'individu la responsabilité de ses actes, on ne détruise en même temps mérite et démérite, code et conscience, et la seule liberté inaliénable!

IV

Quelles conséquences dans ce système! Voyons-en les contradictions. Avec tout système incomplet on jouit du privilége de travailler vite; mais on s'expose au grave inconvénient de travailler mal, car le sujet que l'on traite, si vaste et si complexe qu'il soit, de gré ou de force on le fait entrer dans un cadre trop étroit. Comment pourrait-on éviter les erreurs?

D'après ce système, on trouve chez le Français la conception prompte et distincte, mais partielle et successive, l'émotion contenue et « le besoin de rire, » « l'impuissance de la grande poésie » et « une générosité native » aussi naturellement que la vigne. A propos, Lamartine a-t-il été impuissant dans la grande poésie? Chez l'Anglais, sans parler de « la charpente de ses muscles » et du « lourd tempérament brutal, » de son « naturel batailleur » et de « la surabondance de la séve sauvage et intempérante, » on trouve au contraire la conception « complexe et d'ensemble, » « des vues générales et complètes, » « des demi-visions et des visions entières » aussi naturellement que de fraîches prairies. C'est encore chez la race saxonne que l'on rencontre de « nombreuses âmes sérieuses, bibliques, timorées et passionnées, » « les sombres passions réfléchies, concentrées; » « ces imaginations mélancoliques, » véhémentes et enthousiastes. Ce n'est pas tout. « L'énormité de l'orgueil, » le « grand sens » et le « gros bon sens, » « l'énergie stoïque » et une « profonde et parfaite affection conjugale » distinguent ces « esprits imaginatifs et sérieux. » De là sans doute « l'émotion intime et douloureuse, le désenchantement, la rêverie morne ou amère, la connaissance innée de la vanité des choses humaines, » une « philosophie instinctive et grave, » « le sentiment poignant de la nature et de la vie. » Et pour couronner tout : « noblesse, hautes aspirations, » « l'honnêteté foncière » et une « bassesse native! »

A ces nombreux traits de la race anglaise, opposons d'autres que fournit le théâtre de Wycherley, de Congreve, de Farqhuar; car, M. Taine le dit expressément, « les créatures de l'imagination comme les conceptions de l'esprit, ne font que manifester l'état de la so-

ciété. » « Entre les mains de ces poëtes, l'homme naturel n'est plus qu'un échappé d'écurie ou de chenil;... » « l'homme cultivé » ne vaut pas mieux... « Les têtes de leurs héroïnes » sont des girouettes... « Par hasard, une d'elles se trouve presque à demi honnête ; les autres naissent avec des âmes de courtisanes et de procureuses... » « Tout ce théâtre présente le mariage comme une guerre ; » tout y aboutit au divorce ; tout y étale « la laideur et la corruption de la nature brutale ou mondaine. »

Conciliez maintenant cette « jolie » dépravation, ces drôlesses, et la grossière gaieté de *merry England* avec les qualités fondamentales de la race! Vraiment, il y a là des monstruosités! Et nous ne parlons pas de ses plaies modernes!

L'histoire enseigne que les grandes secousses politiques ou religieuses produisent toujours de grandes secousses dans les mœurs. Notre critique, au contraire, pour soutenir sa doctrine, affirme que la Restauration a faussé le développement de la société et de la littérature anglaises, qu'elle a altéré leur esprit et déposé dans le caractère de la nation une épaisse couche de corruption française. Mais alors les influences étrangères peuvent donc entamer la race? Elles peuvent donc la modifier, la changer et la détruire? Sinon, qu'est-ce enfin que la race? Est-elle une maladie héréditaire, mais intermittente, qui marque le père, épargne l'enfant et ressaisit les petits-fils? Quand on a de ces opinions-là, on devrait au moins être conséquent. Demandez à un propriétaire de Leicester s'il se contenterait d'une pareille race.

Du reste, combien de ces prétendus attributs de la race anglaise ne pourrait-on pas, avec plus de raison, attacher à des races différentes? Combien d'autres à tout homme? « La mélancolie et l'idée du devoir, » « la conception du monde toute triste et morale, » n'est-ce pas l'essence même du christianisme? Au lieu d'être un trait caractéristique de la race saxonne, n'est-ce pas plutôt le fond de toute âme véritablement chrétienne?

Déjà, trois cents ans avant Jésus-Christ, à Alexandrie, le philosophe Hégésias, surnommé Πειθοθανατος, avait érigé le spleen en doctrine. Au sortir de ses leçons, les jeunes gens coururent à une mort volontaire. Ptolémée fit fermer l'école et exila le professeur. C'est ainsi que, après la représentation des *Brigands* de Schiller, des écervelés se jetèrent dans les forêts pour se faire coupeurs de bourses; qu'après la lecture de *Werther* de Gœthe, des cerveaux faibles ne rêvèrent que suicide. Maladies que tout cela : qui oserait de ces folies faire l'attribut des Grecs et des Allemands?

« L'héroïsme est le souverain bien » non-seulement chez les anciens Germains, mais partout, avant la civilisation. Ce dévouement

absolu à un chef, ce « bonheur dans les batailles, » vous les rencontrez et dans les forêts de la Germanie, et chez les Bédouins du désert, et chez les Peaux-Rouges. « Ce monde est une guerre, » c'est le cri de toutes les religions et de tous les barbares. Les héros des *Nibelungen* et les héros d'Homère vivent avec la même simplicité antique ; ils combattent avec les mêmes injures; ils prodiguent les mêmes outrages aux morts; dans leurs caractères éclate la même grandeur sauvage.

Mais poursuivons. « Le fond de la race anglaise » : « la sensibilité, l'esprit positif et l'orgueil ; » ou, en d'autres termes : « tous les sentiments anglais composés de calcul et d'orgueil, énergiques et austères. » Ce jugement s'accorde-t-il avec celui-ci : « L'Anglais, naturellement sérieux, méditatif et triste, a les yeux habituellement tournés, non vers la nature, mais vers le dedans et vers les événements de l'âme? » Que devient alors la « grande faculté anglaise » : « le sentiment du naturel et de la vie,... » « la connaissance du détail précis et des sentiments réels? » Si « le bon sens positif » caractérise cette race, peut-elle « mettre sa poésie dans l'exaltation du sens moral? » Faut-il ajouter en outre que « la sensibilité » se trouve à son heure dans toute âme, « l'orgueil » chez tous les sots, et « l'esprit positif » chez tous les marchands du monde?

Certes, ce n'est pas aux Anglais que la plupart des critiques littéraires reconnaîtraient « une philosophie instinctive. » Accordez-leur l'entente des affaires, cet esprit pratique qui apprécie l'utile avant tout, qui aime à se demander : A quoi cela sert-il? Mais si c'est là de la philosophie, tous les financiers sont des philosophes. Est-ce que l'Anglais, « libéral, protestant et croyant, » ne demanderait aux dieux, comme le Spartiate, que ce qui est bon et beau? Il est permis d'en douter. « Une philosophie instinctive, » ce don naturel de n'attacher aux objets que le prix qu'ils ont, cet esprit *confit en mépris des choses fortuites*, c'est le trait national du Français. De là, non son « besoin de rire, » mais son penchant pour la raillerie. La joie bruyante, la grosse gaieté expansive, semblent distinguer les peuples du Nord. En France, on sourit plus qu'on ne rit. Il est un proverbe allemand : « *An vielem Lachen erkennt man den Narren :* Rire beaucoup, c'est le signe de la folie. » Un brave docteur de Berlin, pendant son séjour à Paris, trouvait à tous les Français la physionomie juive : passe encore. Mais M. Taine semble en vouloir faire des fous.

Et ce retour sur nous-mêmes, qu'il croit propre aux poëtes descriptifs de l'Angleterre, c'est tout simplement le secret de tous les grands écrivains. Qu'il s'agisse d'une jeune plante transportée sous un ciel étranger, ou d'un fleuve qui épanche ses eaux dans l'Océan,

d'un précepte technique ou d'un paysage, ils y mettent ou un sentiment ou une idée morale. C'est le procédé ordinaire de Virgile ; c'est le talent de tous ceux qui ont vivement senti et profondément aimé la nature.

Qu'est-ce que ce « paganisme qui règne à la cour d'Élisabeth, non-seulement dans les lettres, mais dans les doctrines?... » « Chez quelques-uns, tout christianisme est effacé... Ils parlent en incrédules ou en superstitieux, jamais en fidèles. » Le plus grand poëte du règne d'Élisabeth, Edmund Spenser, est profondément chrétien dans son poëme de *la Reine des fées*, nous l'avons démontré. Dans son *Calendrier*, les bergers agitent volontiers des questions de théologie. Qu'est-ce encore que ce « magnifique épanouissement de la vie naturelle, » « la riche et audacieuse expansion de la vie païenne dans les villages anglais? » Et après Élisabeth et Jacques Ier, ce « paganisme qui décline? » Notre spirituel critique a le premier découvert en Angleterre un « monde païen, mais germanique, » avec « des platoniciens » pour habitants, et « le culte de la beauté et de la force » pour « modèle idéal. » Tous ces jugements sont incompatibles avec l'histoire et l'esprit dominant du seizième siècle ; mais le parti pris, les idées fixes, l'esprit de système, aveuglent les plus clairvoyants. D'abord, ce paganisme ne contraste-t-il pas étrangement avec ce que M. Taine dit ailleurs : « Vous ne remuerez les hommes de cette race que par des réflexions morales et des émotions religieuses? » avec leur « naturel réfléchi » qui leur « a donné la règle morale? » Ensuite Macaulay a fait de l'époque d'Élisabeth un tableau tout différent. Sans doute, la vanité de cette reine était monstrueuse. Dans notre étude sur Edmund Spenser, le lecteur du *Correspondant* a pu en voir les preuves. Ajoutons-y ses robes innombrables et ses nombreux musiciens, qui chaque jour, sur des paroles et des airs nouveaux, devaient chanter ses louanges sous le nom de Gloriana ou d'Uranie. Certes, l'étiquette de sa cour était plus que sévère : Burleigh seul avait le droit de s'asseoir en sa présence ; tous les autres, sans en excepter les fiers descendants des Fitzalans et des de Vere, ne lui parlaient qu'à genoux. Mais, d'un autre côté, Élisabeth manifestait de profonds sentiments religieux : dans sa chapelle privée, des cierges brûlaient constamment autour d'un crucifix ; elle parlait toujours avec dégoût et colère du mariage des prêtres, et les enfants sortis d'un tel mariage furent regardés comme illégitimes jusqu'à l'avénement de Jacques Ier. Les fêtes mythologiques, les mascarades, les pompes de la chevalerie, les travestissements allégoriques qui faisaient les délices de la reine, ne constituent pas le paganisme. Or, si la cour d'Élisabeth n'était pas païenne, la nation anglaise l'était encore moins. Les adhérents du catholicisme étaient fort nombreux :

les deux tiers des habitants, à l'avénement d'Élisabeth, étaient encore catholiques, selon Rusthon ; la moitié, vers le milieu de son règne, selon Lingard ; la majorité même, à l'avénement de Jacques Ier, selon Butler ; un tiers, selon Hallam ; un trentième, en réalité ; mais les quatre cinquièmes prêts à rentrer dans l'Église catholique, selon le cardinal Bentivoglio. La facilité avec laquelle ils changeaient si souvent de religion était une sorte d'indifférence, ou peut-être d'ignorance, sur les matières en discussion entre les deux Églises. Ils étaient, comme le dit Macaulay, tantôt protestants, tantôt catholiques, tantôt demi-protestants ou demi-catholiques. Leur religion était mélangée comme celle de leur reine.

La meilleure preuve s'en trouve dans le théâtre de l'époque. Les plus grands et les plus populaires dramatistes du temps d'Elisabeth parlent avec respect des doctrines fondamentales du christianisme, mais ni en catholiques ni en protestants. Ils flottent entre les deux partis ; ou bien, à la manière des éclectiques, ils se sont fait un système particulier de ce qui leur convenait dans les deux confessions. Ils respectent le célibat et les religieux. Dans leurs pièces, il n'y a rien de semblable à ce grossier ridicule dont les écrivains, deux générations plus tard, pour plaire à la multitude, couvraient la religion catholique et ses ministres. Massinger, épris d'ecclésiastiques romains, a produit sur la scène un jésuite vertueux et intéressant. Ford donne aux moines un rôle fort honorable. La scène finale du *Chevalier de Malte* aurait pu être écrite par un fervent catholique. Les vers du spectre, dans *Hamlet*, cités plus haut, auraient soulevé une épouvantable tempête au théâtre pendant le règne de Charles II.

La nation, étant évidemment disposée à professer l'une ou l'autre des deux religions, aurait été disposée à les tolérer toutes les deux. Mais ce qui irritait les Anglais dans la suite, ce qui les engageait à embrasser la foi nouvelle, c'était la bulle qui déposait Élisabeth, les complots contre sa vie, l'usurpation de ses titres par Marie Stuart, l'hostilité de Philippe II. Ils préféraient la suprématie royale à l'intervention d'un prêtre étranger dans leurs affaires nationales. Ils détestaient la police de la cour papale. Ce que respire toute *la Reine des fées* de Spenser, c'est surtout l'animosité contre Rome. Quant à la doctrine, le poëte semble catholique. D'un autre côté, l'usage de l'anglais dans le service divin et la communion sous les deux espèces devaient naturellement attirer le peuple vers l'Église établie ; il en subit le joug jusqu'à ce qu'il ne le voulût plus porter. Alors une réaction vint, une autre réaction suivit. A la tyrannie de l'Église établie succédèrent les conflits révolutionnaires des sectes, aigries par les torts soufferts et enivrées de leur fraîche liberté. Aux conflits des sectes succéda de nouveau la cruelle domination d'une seule Église

persécutrice. C'était le besoin du repos après tant de tourments, non le fruit naturel du climat ni le produit forcé de la race. Élisabeth déjà, sans son esprit intolérant, aurait pu assurer aux Anglais le repos par la tolérance religieuse.

Si, au contraire, ce sont la race et le climat qui ont provoqué en Angleterre l'établissement du protestantisme, pourquoi, les causes déterminantes ayant été toujours les mêmes, ne l'ont-ils pas provoqué plus tôt? Pourquoi le catholicisme y a-t-il fleuri pendant de longs siècles, au point de faire d'abord de Henri VIII lui-même un *protector fidei* et le docte adversaire de Martin Luther? Est-ce que la race et le climat n'y étaient pas les mêmes avant la Réforme? Ont-ils subitement changé depuis, pour que le protestantisme ait pu devenir « la vraie religion de la race? » Si cette « austère et libre religion ne pouvait s'établir » qu'en Angleterre, où « tout l'approprie aux instincts de la nation, » est-ce que ces instincts n'auraient pas dû y être toujours les mêmes? Aussi M. Taine parle de « la religion *renaissante* au seizième siècle! » Sans doute, il n'y en avait point auparavant. Au reste, est-ce que « la culture du sens moral » est l'objet et l'effet du seul protestantisme? N'est-elle pas, sans parler de religion, le but essentiel de toute éducation sérieuse et véritable? Enfin, si cette religion est « l'œuvre du tempérament mélancolique et de la logique acquise, » elle est par cela même, en grande partie, l'œuvre du temps et des circonstances, non le produit naturel de la race et du pays. D'ailleurs, si la religion anglicane avait ses racines dans la race et le climat, les maîtres du pouvoir n'auraient pu changer plusieurs fois la religion d'État facilement, impunément; et aujourd'hui il n'y aurait pas en Angleterre, d'un côté tant de conversions, de l'autre tant d'incrédulité.

La nation anglaise est la nation prude par excellence. On y interdit la lecture de Byron, et on le sait par cœur. Tout le monde y court aux spectacles licencieux, jusqu'à ce que les journaux en dénoncent l'immoralité. Le décorum, voilà le noble mobile de l'austérité britannique. Le *shocking* fait tomber les moustaches et sauve la morale publique. Pour le reste, mêmes qualités et mêmes défauts que partout ailleurs. Connaissez-vous quelqu'un qui eût ressemblé davantage à Pomponius Atticus que sir William Temple? Le confort, l'amour de l'intérieur, la vie de famille, ne sont pas seulement naturels en Angleterre, ils y sont forcés. Est-ce que les peuples du Midi ont besoin de vivre sous terre comme les Lapons, ou dans une tabagie comme les Russes? Sont-ils obligés de s'enfermer, comme Descartes, dans un poêle? Si nous portons en hiver d'autres vêtements qu'en été, est-ce aussi un effet de la race? Mais de ce que toutes les Anglaises sont des « couveuses, » il ne s'ensuit pas que toutes les Françaises

soient des maîtresses. La « profonde et parfaite affection conjugale » n'est l'attribut de personne, ou c'est l'attribut de toute union vertueuse.

Retournons à l'Église établie. Il est vrai que déjà l'auteur de *la Vision de Pierre le laboureur* appelle la réforme, mais une réforme sans révolte et sans séparation. Après lui, Geoffroy Chaucer, sans toucher au dogme, a flétri ce qui avait été flétri par les conciles et ce qui sera éternellement condamné par la morale. Il a fait ce qu'avaient fait les plus hardis trouvères, Jehan de Condé, Jacques de Braisieux et Jean de Meung : la satire du vice [1]. Wiclef attaquait les abus comme le dogme; mais à ses innovations religieuses se mêlaient des menées politiques. Au fond, Piers Ploughman et Wiclef n'ont fait que résumer d'innombrables satires, nées en Angleterre ou venues du continent, à l'occasion de l'interdit fulminé contre le roi Jean sans Terre. L'*Histoire littéraire de la France* en est remplie; il n'y a là rien qui soit particulier à la race saxonne. Les plaintes contre le relâchement du clergé étaient générales.

Il y a plus. Au contact de l'antiquité païenne, si libre en pensées; de Rome et de la Grèce républicaine, si libres en politique, la Réforme devait nécessairement éclore. Elle est une conséquence de la Renaissance. La révolution religieuse n'était point le réveil du paganisme, mais le réveil de la raison humaine dans ce qu'elle a de plus précieux, la liberté de penser. Le seizième siècle lutte pour la liberté intellectuelle, le dix-huitième pour la liberté politique. La Réforme devait tôt ou tard entraîner la Révolution; car la liberté, c'est l'expansion et l'exercice de toutes les facultés et de tous les droits. Clergé, noblesse, royauté, tout ce qui peut l'endormir, devait tour à tour souffrir de son réveil. S'il se fit par soubresauts et violemment, c'est la triste condition des crises humaines.

V

Les influences étrangères qui eussent pu modifier le génie saxon, M. Taine les nie dans son *Histoire*. C'est la conséquence de son système, qui n'admet que trois puissances agissantes : race, milieu, moment. Il veut bien reconnaître que ces influences, à certaines époques, ont pu cacher la race, mais sans l'étouffer et sans l'entamer. Comme un fleuve mystérieux qui, pendant plusieurs siècles, a

[1] Sandras, *Étude sur G. Chaucer*.

coulé ignoré sous terre, la race paraît soudainement, disparaît encore, et reparaît par un nouveau caprice.

Cependant ce que la Grèce fut pour Rome, la France le fut longtemps pour l'Angleterre. Si, comme M. D. Nisard l'enseigne[1], la littérature française, héritière des deux littératures universelles, est l'image la plus complète et la plus pure de l'esprit humain, elle a dû exercer une influence salutaire sur toutes les littératures modernes; et l'histoire littéraire le prouve. Jusqu'au milieu du quatorzième siècle, absence complète de toute originalité dans la littérature anglaise : tout y est emprunté à la France. Pendant trois cents ans, tous ceux qui écrivaient en Angleterre écrivaient en français ou en latin, s'étaient nourris des lettres anciennes ou étrangères. Où était le génie saxon? Sans doute dans le peuple, qui était privé de toute culture intellectuelle. Mais ce n'est pas le peuple illettré qui crée la littérature. Geoffroy Chaucer lui-même, que l'on se plaît à appeler l'Homère de l'Angleterre, n'est, avec tout son génie, que le disciple des plus illustres trouvères. Benoît de Sainte-Maure, Guillaume de Machaut, Eustache Deschamps, Jehan de Condé, Jehan Froissart, Guillaume de Lorris et Jean de Meung lui ont fourni idées, sentiments, traits satiriques, descriptions, portraits, situations, formes allégoriques, son vers même et sa stance.

Dans le quinzième siècle, indifférence pour le savoir et dédain pour les savants. Aussi, à l'exception de quelques satires, nulle trace de littérature en Angleterre. Les traductions de William Caxton y préparent le retour de l'érudition et répandent de nouveau l'amour des choses de l'esprit. Le siècle d'Élisabeth est savant, mais imitateur et sans goût. A l'exemple de l'école de Ronsard, les écrivains anglais s'essayent vainement à faire des vers métriques. Spenser ressemble à ce chevalier qu'il nous montre posté dans un défilé, et coupant la barbe à tous les passants pour en faire la doublure du manteau de sa dame : il a imité, traduit ou pillé les anciens et la Bible, l'Arioste et le Tasse, les chansons de geste et *le Roman de la rose*, du Bartas, Clément Marot, Joachim du Bellay, et d'autres encore. George Hakewill pense qu'il ne ferait pas de tort à Virgile en le plaçant à côté de du Bartas! Dryden confesse l'excellence et la supériorité des critiques français; il avoue lui-même avoir copié Segrais. Mulgrave a décerné à Le Bossu cet éloge surprenant : « Si Le Bossu n'avait jamais écrit, le monde regarderait encore, comme des Indiens, Homère avec stupéfaction. » Hallam appelle Pope « le singe » de Voiture. Les pièces anglaises appelées héroïques ou rimées tirèrent leur réputa-

[1] *Histoire de la littérature française.*

tion, leur ton emphatique et leur dialogue peu naturel, des romans de Scudéri et de La Calprenède.

Or, puisque les moindres auteurs français ont trouvé cet accueil en Angleterre, quelle influence profonde n'ont pas dû y exercer les grands génies qui font la gloire de la France? De bonne heure, l'évêque Hall avait popularisé les bouffonneries de Rabelais. Dryden reconnaît avoir pris à Montaigne sa manière libre et son désordre aimable. Glanvile appelle Descartes une « merveille humaine. » Il serait trop long de marquer en détail cette influence française sur les lettres anglaises. On pourrait, avec Hallam, la constater jusque sur la versification, le tour de la phrase et les expressions.

Sous l'action constante d'agents étrangers, le génie saxon a dû se modifier forcément. En effet, ou l'étude des modèles ne sert de rien, ou elle apprend à penser, à écrire, et à s'assimiler l'esprit des autres. C'est à cela que vise toute instruction solide. Madame Églantine, cette coquette prieure de Chaucer, ne parlait que le français qu'on enseignait à l'école de Strafford-at-Avon; le français de Paris lui était inconnu. Cela prouve seulement qu'à Strafford on enseignait mal le français. Mais elle avait fort bien appris dans *le Roman de la rose* le code des belles manières de son temps. Toute imitation ressemble au français de la prieure, toute influence à l'effet produit sur ses mœurs. Quelque imparfaites que soient l'une et l'autre, elles modifient la manière de penser, de parler, d'écrire. Cela ne suffit-il pas pour accuser en littérature des influences? Dans son commerce avec madame de Sévigné, Walpole n'a trouvé que l'affectation, au lieu du naturel : est-ce une raison pour nier les efforts de l'imitation évidente?

VI

Ces faibles critiques n'enlèvent pas à l'*Histoire* de M. Taine toute sa valeur. « On n'est puissant dans les œuvres de l'esprit, dit-il quelque part, que par la sincérité du sentiment personnel et original. » Oui, mais à la condition que le sentiment original soit vrai. Il est à regretter que notre historien des lettres anglaises ait consacré un beau talent à une théorie contestée et contestable. Rendons toutefois hommage à sa sincérité. Il a aussi le mérite d'employer le mot propre : est-ce pour cela que l'on lui a refusé « l'observation fine? » En tout cas, son observation n'est pas assez profonde : il s'est contenté d'effleurer quelques auteurs parmi les plus grands. Mais son chapitre sur Sheridan est un chef-d'œuvre.

Sa méthode est tout d'exposition ; point d'enseignement véritable. Au reste, il ne peut guère blâmer, puisque les défauts comme les qualités des écrivains sont le produit naturel de la race et du pays. Il est plutôt disposé à tout approuver. S'il lui arrive de dire qu'en Angleterre « la race est moins fixe, » il ajoutera qu'elle y est « plus forte. » Si le manque d'élégance et d'harmonie, l'absence du choix et de la mesure, semblent trop souvent marquer les productions littéraires des Anglais, M. Taine en trouve l'explication dans leur cuisine. « Les agréments qui contentent leur esprit et leur goût ressemblent aux liqueurs qui conviennent à leur palais et à leur estomac. » La comparaison est juste et piquante ; mais a-t-il blâmé, a-t-il loué? Non, il a constaté, et c'est tout. Voltaire écrivait qu'il y a un bon et un mauvais goût : d'après l'esthétique du jour, il paraît qu'il n'y a plus ni l'un ni l'autre. Aussi, une antithèse recherchée de Sidney, le froid sentiment de tête d'un bel esprit, notre critique le cite comme l'expression de la véritable passion?

Qui n'aime la verte campagne et les moites prairies? Seulement M. Taine nous y ramène trop souvent : il est plutôt peintre que critique, et un peintre amoureux surtout de l'éclat. De là ces couleurs chargées, ces effets étudiés, ces exagérations fatigantes, ces jugements erronés qui n'éclairent qu'un côté des choses ou leur surface seule. Par exemple, le procédé de Bacon « est celui des créateurs, non l'argumentation, mais l'intuition. » Ou les mots ont perdu leur sens, ou bien des Anglais, grâce au jargon magique de notre historien, ont été métamorphosés en dieux. Le procédé de Bacon est simplement celui des philosophes : l'observation ; celui de M. Taine, de frapper trop fort. Cependant il a fait un tableau saisissant du moyen âge, et de sa littérature vide. Il est éloquent en parlant du monde de Platon, dédaignant ce monde réel tronqué et ébauché; mais ce n'est pas une raison pour changer Milton lui-même en platonicien. Est-ce que, par hasard, le vieux poëte anglo-saxon Caedmon ne serait pas platonicien, lui aussi? M. Taine dit que Milton parle comme Caedmon, parce que « tous les deux ont leur modèle dans la race. » Il aurait été, ce semble, plus raisonnable et plus vrai de dire : « Parce que tous les deux ont traité le même sujet. » En effet, tout sujet porte en lui sa couleur propre : l'écrivain habile sait l'en tirer ; l'écrivain maladroit couvre son sujet de couleurs empruntées. De là, dans l'éloquence de Pitt et de Burke, les « passions effrénées » et « l'exagération passionnée » que comportait le sujet, non le goût. Car, tout en laissant à chaque sujet sa vraie couleur, le bon goût sait toujours en adoucir les tons. Au reste, est-ce que le Prométhée d'Eschyle ne vaut pas le Satan de Caedmon?

Après ces critiques, saluons sans réserve dans M. Taine l'homme

de cœur. De sa plume acérée il brise le vernis appliqué sur les dehors de l'homme, pour atteindre l'ignorance, le vice, tous les sentiments étroits. « La grandeur du cœur, » « le dévouement affectueux, le respect de la foi donnée, » « la grande idée du devoir, qui est celle de la contrainte exercée par soi sur soi, en vue de quelque but noble, » il les recherche dans les ouvrages avec empressement. Tout ce qui favorise la morale et la science publique, « éducation, habitudes de réflexion, frein mis entre les désirs et les actions de l'homme, maximes de justice, » il le signale avec bonheur, ou il en regrette l'absence. Pourquoi ses sentiments sont-ils si larges et sa doctrine si étroite !

VII

On a nié l'existence de lois universelles en morale comme en littérature. Cependant, de l'existence même des sociétés, comme du développement régulier des littératures, on peut déduire des principes certains et généraux pour la morale et pour les ouvrages d'esprit. Or la littérature anglaise a suivi le même développement que les autres littératures : ce développement semble être celui de l'homme même. Il faut toutefois que la littérature ne soit pas importée, mais qu'elle se développe spontanément.

L'enfant naïf et crédule aime les longs récits : contes de fées, histoires de fantômes ou de brigands, de nains et de géants, batailles, voyages : toute narration captive sa fraîche intelligence. L'enfance des peuples a la poésie épique.

Le jeune homme s'enflamme pour tout ce qui charme les sens, le cœur et l'esprit. Il n'est que sentiment et qu'imagination. La jeunesse des peuples a la poésie lyrique, et promène les premiers essais de la poésie dramatique.

L'homme dans sa maturité aime l'action et tout ce qui aiguillonne son activité. L'âge viril des nations perfectionne le drame et produit des chefs-d'œuvre dans tous les genres. C'est l'âge d'or des littératures.

Mais l'ardeur d'agir s'affaiblit. C'est alors que l'homme commence à penser davantage ; il veut tout sonder, tout expliquer ; il discute tout. C'est le règne de la raison chez l'homme, de la philosophie chez les peuples : elles appellent les sciences et la poésie didactique.

Le vieillard vit surtout dans le passé ; il se plaît à évoquer le souvenir de ce qu'il a vu, fait ou souffert. Mais pour l'intéresser il lui faut du nouveau. Ses sens engourdis, son goût émoussé, son esprit fatigué, demandent des stimulants. Chez les peuples vieillis fleuris-

sent l'histoire, la critique, la poésie descriptive, et cette poésie langoureuse et maladive qui tient de ses tristesses et de son scepticisme tout ce qu'elle chante, et qui, contrairement à l'abeille, tire des fleurs et le suc et le venin. Mais pour satisfaire le besoin de nouveauté qui travaille leur vieillesse, les peuples fouillent le berceau de leur littérature, ou ils mendient chez l'étranger, ou ils exagèrent les idées, les sentiments et le style. Ce qu'ils cherchent, c'est l'effet, rien que l'effet, toujours, partout, n'importe comment : l'un par les archaïsmes, l'autre par les néologismes ; celui-ci par les singularités, celui-là par les insolences ; tel autre par des raffinements honteux et les excitants malsains. Tous les procédés sont bons. C'est que l'effet tient lieu de tout : il procure aux gens blasés un plaisir de surprise, aux écrivains la vogue et l'argent.

Enfin, l'homme retombe en enfance ; il végète. En littérature, la décrépitude se signale par ces jeux puérils d'esprit, par ces tours de force qui tourmentent la rime et les mots, par toutes les niaiseries des cerveaux vides et impuissants. Mais, de même que l'homme survit dans ses enfants et dans ses œuvres, de même une nation, dût-elle s'éteindre et disparaître, vivra éternellement dans ce que sa littérature offre de véritablement humain.

Une nation peut-elle arrêter cette marche descendante de sa littérature? Peut-elle la renouveler, la rajeunir, la recréer? Jusqu'à présent, l'histoire de l'humanité répond négativement. Il faudrait pour cela pouvoir rajeunir l'homme et la nation, arrivés à cette époque de leur vie. Mais peut-on rajeunir les cœurs desséchés, les esprits sceptiques, les intelligences orgueilleuses? Si pourtant quelque chose est capable d'opérer ce miracle, ce sera la chose qu'on appelle liberté! C'est elle qui donne aux Anglais ce sentiment d'eux-mêmes qui les distingue des autres peuples. La liberté comprend tous les grands sentiments qui produisent les belles actions et les ouvrages immortels : la foi dans l'avenir, le dévouement aux principes, l'énergie dans le caractère, la dignité dans les mœurs, le respect de chacun. Sans ces sentiments, la liberté est impossible, et la régénération d'une littérature abâtardie un rêve.

CARL MAYER.

LES CHEMINS DE FER

ET LES

OPÉRATIONS MILITAIRES

II

I. *De l'emploi des chemins de fer en temps de guerre*, traduit de l'allemand, 1869. — II. *Les chemins de fer dans leurs applications militaires*, par M. Michel Body, ingénieur; Liége, 1867. — III. *Notice sur l'attaque et la défense des chemins de fer en temps de guerre*, par le même, 1868. — IV. *Les chemins de fer au point de vue militaire*, extrait des instructions officielles et traduit de l'allemand, par M. E. Costa de Serda, capitaine d'état-major, 1868. — V. *Aide-mémoire portatif de campagne pour l'emploi des chemins de fer en temps de guerre, d'après les derniers événements et les documents les plus récents*, par M. Michel Body, 1870.

C'est par un article sur le rôle des chemins de fer en temps de guerre que j'ai eu l'honneur de débuter comme rédacteur du *Correspondant*, il y a près de dix ans[1], et je viens continuer ce travail, à propos de la guerre déclarée par nous à un peuple qui n'a pas manqué de systématiser immédiatement ce rôle; qui a particulièrement montré, au détriment de l'Autriche, en 1866, quel pouvait être le puissant concours prêté à des opérations militaires par des voies de communication rapide, dans des circonstances données. Si, bien que je ne doute pas de l'oubli où est tombée cette étude, je ne songe point à la refaire et si, en conséquence, je me borne à en signaler l'existence, je demande cependant la permission d'en rappeler très-rapidement le plan, comme entrée en matière.

En tête de ce premier examen d'un des points de vue auxquels il faut se placer, si l'on veut se rendre compte de l'influence que l'industrie moderne exerce sur l'art de la guerre, j'avais dû écrire le

[1] Juin 1861, p. 306 du volume.

titre d'un ouvrage allemand. C'est encore un ouvrage allemand que je dois inscrire en tête de ces lignes, et ce n'est point par hasard, car, en nul autre pays que la Prusse, on ne trouverait une plus riche bibliographie de la matière qui fait notamment l'objet d'articles développés et nombreux dans divers recueils ; en les parcourant, on est bien vite convaincu que nos ennemis de 1870 s'occupent de la question d'une façon suivie. Ils insistent particulièrement sur les avantages belliqueux que procurerait à l'Allemagne l'unification des chemins de fer, qu'ils considèrent évidemment trop peu comme éléments fondamentaux du développement de l'industrie et du commerce des nations. Sans doute, ils ont eu tort ceux qui ont douté, le jour où le précieux mode de transport a été inauguré, que les conditions de la guerre seraient changées dans une certaine mesure. Mais il ne faudrait pas non plus oublier que les fins principales auxquelles a été faite cette grande invention sont pacifiques. Ce ne serait, d'ailleurs, pas sacrifier à une vaine utopie ; ce serait se rendre compte de l'état réel des choses ; car chacun comprend que le viaduc comblant la vallée et le tunnel perçant la montagne, qui mettent à néant la barrière posée par la configuration topographique du sol, ne distinguent pas entre l'état de paix et l'état de guerre ; qu'ils serviront indifféremment tour à tour à l'invasion et au voyage international, aux voyageurs et à la horde envahissante ; que, dans les deux cas, ils diminuent les distances et rapprochent matériellement les hommes. On n'entrevoit malheureusement point, parmi les modifications probables que les chemins de fer apporteront dans la conduite d'une guerre, une diminution dans l'étendue du théâtre de la lutte, dans la force numérique des armées, dans la puissance des engins de destruction et, par conséquent, dans les boucheries humaines.

I

RÔLE MILITAIRE DES VOIES FERRÉES.

Des trois parties dont se composait essentiellement mon article de juin 1861, une seule peut aujourd'hui être reprise à nouveau, en profitant des enseignements de l'expérience. Je veux parler de celle consacrée au « rôle militaire des voies ferrées ».

En effet, celle où j'ai résumé l'histoire, à ce point de vue spécial, des campagnes de Crimée et d'Italie, ne saurait comporter aujourd'hui d'additions intéressantes. D'autre part, les « conditions techniques des transports de troupes par chemins de fer » sont restées

sensiblement les mêmes. Du moins, les quelques modifications réglementaires qui ont pu y être apportées, en France, sont relatives à des détails d'exécution, qui ne sont réellement intéressants que pour l'homme du métier.

Je m'étais alors efforcé de faire comprendre par quels prodiges d'ordre et de précision avait pu s'effectuer, au moyen des voies ferrées, le transport des troupes de l'armée d'Italie et des approvisionnements de toute espèce qu'elle traînait inévitablement avec elle. J'avais cité, à l'honneur de nos compagnies de chemins de fer et de notre administration militaire, ce déplacement de plus de 600,000 hommes et de 129,000 chevaux, d'un matériel considérable d'artillerie, de campement et de munitions de guerre, opéré en trois mois à peine. Des résultats analogues ont été obtenus, dans des circonstances semblables, par les Américains, de 1861 à 1865, durant la guerre qui a abouti au grand fait de l'abolition de l'esclavage dans la forte république ; par les armées autrichienne et prussienne, en 1864, lors de l'invasion coupable qu'elles ont consommée en commun du Schleswig-Holstein ; et enfin, en 1866, pour le transport des troupes de la Prusse et de l'Autriche, armées, cette fois, l'une contre l'autre. On peut dire, en résumé, que la guerre d'Italie a mis en lumière le rôle des chemins de fer considérés au point de vue militaire, que la lutte des États-Unis l'a précisé sur une échelle gigantesque et que la foudroyante campagne de Sadowa l'a définitivement affirmé. Certes je ne veux pas rabaisser le *Zündnadelgewehr* dont les Prussiens avaient su se mettre en possession depuis 1849, tandis qu'ailleurs on en était tout au plus aux expériences, lors de la surprise causée par la formidable puissance du fusil à aiguille. Mais l'innovation de ce terrible engin n'eût pas si complétement « fait merveilles » sans l'existence des chemins de fer, qui a seule rendu possible la rapidité étonnante de la victoire remportée par la Prusse sur l'Autriche, ne fût-ce qu'au seul point de vue des approvisionnements de l'assaillant. Non-seulement les Américains avaient été beaucoup étudiés, mais encore ils avaient été imités avec succès, nonobstant le peu de temps écoulé entre la fin de la longue lutte et le commencement de la courte campagne. En outre, la matière a été littéralement codifiée, — depuis les considérations qui militent, au point de vue de la guerre, en faveur du tracé d'une voie ferrée, jusqu'aux règles à suivre pour détruire cette voie, dans le même intérêt. De telle sorte qu'avant de passer en revue les guerres dont les trois continents européen, américain et africain, ont été successivement le théâtre, je puis compléter, par des détails nouveaux, le premier chapitre d'une étude que le moment est peut-être venu de mettre au courant.

Un petit volume d'un auteur allemand, d'un savant stratégiste à coup sûr, qui a voulu garder l'anonyme ainsi que le traducteur, emprunte aux circonstances actuelles un intérêt tout particulier, en nous faisant connaître jusqu'à quels détails est descendue la prévoyance prussienne dans l'emploi des chemins de fer en temps de guerre. L'auteur a entrepris de propager la confiance qu'il accorde à cet emploi, en le déclarant propre à modifier tous les principes de l'art militaire, si largement mis par nous en pratique durant le premier quart du dix-neuvième siècle et que, pour ma part, j'espérais bien voir sommeiller pendant la seconde moitié. Il en a plu autrement au souverain et au Corps législatif emportés tous deux, il y a six jours, par l'orage révolutionnaire qui a été la conséquence directe de leur sanglante entreprise.

Cet anonyme allemand, que je prendrais quelquefois pour guide, pense que les chemins de fer augmenteront beaucoup l'importance des places fortes. En cela, il n'est pas d'accord avec M. le colonel d'artillerie A. de Metz, dont nos lecteurs ont certainement remarqué l'article excellent[1] sur *Nos vieilles places fortes devant l'artillerie nouvelle et le budget.* « Mon but, dit en commençant ce dernier, est de mettre en lumière l'inutilité de la plupart de nos places fortes. » Puis il conserve cette catégorie (à laquelle appartiennent Paris, Metz, Lyon) pourvue d'une ceinture de forts détachés, qu'il relie à la place par un chemin de fer et où il recommande, autant que possible, la construction d'un chemin de fer de ceinture entre la place et les forts détachés. Une place idéale, — dit ailleurs M. A. de Metz, après en avoir indiqué les conditions techniques d'utilité, — doit être assise « sur les nœuds des chemins de fer, ceux-ci étant désormais l'élément capital de tout mouvement stratégique ». Enfin, — ajoute-t-il à propos de la grande consommation de munitions qu'exige l'attaque à outrance d'une place forte, — « autrefois les munitions ne se renouvelaient que lentement, péniblement, à l'aide des routes ou des canaux. On sait qu'aujourd'hui une armée rétablit, toujours et rapidement, les chemins de fer, s'ils ont été détruits devant elle. Or un convoi de 20 wagons lui amène, au besoin, de 800 kilomètres et en

[1] *Correspondant* du 10 juillet dernier. — Ce travail, qui n'avait pu être écrit en vue d'événements dont la première date doit être fixée au 6 du même mois, emprunte un haut intérêt à l'invasion prussienne ; il doit être relu et médité. Si je ne dois pas sortir de mon domaine, je demande au moins la permission de citer ce passage :

« Quant aux points nouveaux à fortifier, nous n'en signalerons qu'un seul, lequel est en quelque sorte le *desideratum* unanime des gens du métier. Il serait à déterminer sur le passage classique par les Ardennes, soit sur la Meuse, entre Mézières et Verdun, places tout à fait insuffisantes, soit plus en arrière, en pleine Champagne. »

24 heures, un renfort de munitions qui jadis eût exigé 30 jours de marche et le concours de 1,000 chevaux. »

C'est, du reste, principalement dans le plus récent des cinq ouvrages dont les titres ont été mis en tête de ce travail, que le lecteur, désireux de s'instruire dans cette nouvelle branche de l'art militaire, en trouverait les divers éléments. Je vais donc donner de ce manuel pratique une analyse succincte.

L'*Aide-mémoire* de M. Michel Body m'a été signalé par un juge compétent, qui a dû récemment expérimenter sur le terrain sa parfaite connaissance de la théorie, comme étant particulièrement estimable pour un homme du métier. Bien que la destination de cet ouvrage soit uniquement militaire, l'auteur a cru devoir faire précéder de notions techniques l'exposé didactique de ce qu'un officier « ne peut ignorer pour construire et réparer des lignes ferrées, s'enquérir de leur capacité de service et en tirer le plus grand parti en temps de guerre. » Je ne suis pas bien convaincu que la quarantaine de pages consacrée à un « Résumé des données technologiques de la construction et de l'établissement des chemins de fer » soit bien fructueuse à consulter pour un officier. En effet, il s'agit moins, ce me semble, pour le porteur de ce petit manuel de poche, d'y trouver les principes de l'étude et du tracé des chemins de fer, de la conduite des travaux de terrassement, de la construction des ouvrages d'art, des conditions à remplir tant en plan qu'en profil, etc., etc., que des voies mobiles ou d'installation provisoire, auxquelles l'auteur consacre seulement une couple de pages. Je hasarderai la même critique relativement au chapitre où il s'occupe des « Données générales d'exploitation ordinaire des lignes ferrées ». Toutes ces notions, nécessairement fort succinctes et condensées, ne me paraissent pas très-faciles à comprendre, en quelque sorte instantanément, par quelqu'un qui n'a point été préparé par des études spéciales. Puis un officier n'est pas un ingénieur et ne peut prétendre qu'à indiquer ce qu'il veut faire faire, s'en remettant, pour les détails d'exécution, à un personnel d'agents et d'ouvriers compétents. C'est ainsi que la chose avait été entendue, en France, alors que les singulières illusions du début de la campagne tendaient à annoncer, pour notre armée, un rôle rapidement agressif, qui s'est transformé si subitement en un rôle glorieusement défensif. La compagnie de l'Est avait été officiellement chargée de prêter à nos troupes le concours intelligent de son personnel expérimenté. Un véritable corps de conducteurs et d'ouvriers, placé sous la direction d'un ingénieur habile, avait pour mission soit de détruire les lignes dont nous voudrions enlever à l'ennemi la libre disposition, soit de rétablir celles que l'ennemi aurait mises hors d'usage avant de battre en retraite.

A l'instar des Américains, dont je parlerai surtout dans la seconde partie de cette étude, les Prussiens ont organisé ce qu'ils appellent des « divisions de chemins de fer de campagne », militairement établies, accompagnant l'armée et placées sous les ordres du commandant en chef. Elles comprennent un officier du génie, un ingénieur en chef, deux ingénieurs constructeurs, six à dix conducteurs, deux maîtres mécaniciens, cinquante à cent hommes soigneusement choisis, des charretiers, cuisiniers, etc. Le matériel et les outils sont mis en dépôt le long des voies ferrées et en arrière du front d'opération. Le personnel connaît à l'avance le réseau ennemi sur lequel il doit fonctionner et a tout préparé autant que possible.

Les documents prussiens distinguent la simple reconnaissance de guerre, faite au fur et à mesure que les circonstances l'exigent, de la reconnaissance de paix, faite à loisir, de longue date, et aboutissant à la formation de dossiers bourrés de documents, écrits et dessinés, qui donnent les notions les plus complètes sur la « capacité du service militaire d'une ligne » (longueur entre les points extrêmes, distances entre les stations successives, plan et profil, ressources d'approvisionnement en eau et en combustible, importance des gares, grandes et petites ; statistique du matériel fixe, locomoteur et roulant, ainsi que de sa répartition ; statistique du personnel de toute espèce, liaison de la ligne considérée avec les embranchements ou d'autres réseaux). Préoccupés des circonstances propices à la destruction ou à la réparation d'une voie ferrée, les Prussiens se renseignent sur les gares les plus favorables à la concentration du matériel, au système particulier de construction (rails, traverses, simple ou double voie), les sections en plaine, en remblai ou en tranchée, les divers ouvrages d'art (tunnels, ponts, viaducs) ; l'existence de chambres à mines pratiquées à l'avance, comme celles à l'aide desquelles les Badois ont fait immédiatement sauter une partie du pont jeté à Strasbourg, sur le Rhin, pour mettre en communication les chemins de fer français et badois, etc., etc. La topographie stratégique de la région avoisinante leur est également connue, au point de vue d'une défense de la ligne ou de sa valeur comme base d'opérations militaires (places fortes, gîtes d'étape, passages qu'il est facile d'obstruer, relief particulier de la voie, etc.). Ils ne négligent même pas la possibilité de se servir du chemin de fer comme route ordinaire. Avant de procéder à la reconnaissance de guerre, au moyen sans doute de ces uhlans, aujourd'hui légendaires en France, ils s'assurent si ce volumineux dossier est bien au courant et voient quel est l'état réel des choses au moment où l'action, de théorique en quelque sorte, va devenir pratique.

Si la guerre, même moderne, oblige à faire à l'ennemi le plus de

mal possible *per fas et nefas*, je n'ai absolument aucune objection à faire à la destruction d'une voie ferrée. Il en est de même si, en pareille occurrence, l'hésitation ne doit provenir que de cet intérêt bien entendu de ne point en détruire une qui pourrait être ultérieurement utilisée par le destructeur. S'il en est autrement et au risque de formuler une oiseuse réflexion d'ingénieur civil, je demanderai la permission de dire qu'il est bien facile d'entraver l'usage d'une voie de communication aussi compliquée, sans pour cela recourir à quelque acte de vandalisme, et que la conscience du général qui croit devoir l'ordonner pourrait parfois être troublée ! Quoi qu'il en soit à cet égard, voici, d'après l'*Aide-mémoire* de M. Michel Body, les préceptes d'un art que doivent maudire les économistes : arrêter les points où il convient d'opérer l'œuvre de destruction, de telle sorte que la mesure soit efficace, en choisissant de préférence ceux où sont accumulées les difficultés techniques (et, par suite, les dépenses, ajouterai-je) ; emprunter autant que faire se peut, le personnel à celui du chemin de fer, « en prenant soin de le surveiller militairement et en n'usant qu'avec beaucoup de prudence des conseils venant des agents supérieurs, » sinon confier la besogne à la division des chemins de fer de campagne ; procéder par les moyens les plus sûrs, les plus simples, les plus rapides (et les moins dommageables, ajoute cependant l'auteur, je dois le constater) ; protéger naturellement les travailleurs contre les attaques de l'ennemi et empêcher notamment, par l'enlèvement de quelques rails, l'arrivée inopinée d'un de ses trains.

Tels sont les préceptes généraux. Quant aux préceptes particuliers, ils varient nécessairement, suivant qu'on veut simplement empêcher l'ennemi d'utiliser une ligne momentanément et même se ménager la possibilité de la retrouver (Mise hors de service), ou suivant qu'on veut supprimer définitivement l'usage de cette ligne (Destruction). Il est d'autant plus difficile de porter atteinte à un chemin de fer que celui-ci présente moins de relief. Toutefois, pour la mise hors de service d'un tel chemin en plaine, il suffit bien souvent d'enlever quelques rails; une longue et profonde coupure dans un remblai, l'éboulement des talus d'une tranchée, tels sont les moyens employés lorsque le profil du chemin est accidenté. Les ponts en bois ou en fer s'interrompent facilement, mais ils ne se détruisent que par l'incendie, pour les premiers, et par l'emploi de la poudre, pour les seconds, ainsi que pour les ouvrages en pierre. L'incendie est également le procédé sommaire et radical de se débarrasser du matériel, mais la simple mise hors de service s'obtient facilement par la soustraction de quelque partie importante d'un véhicule ou d'une pièce principale d'une machine locomotive.

On le voit, une certaine méthode s'observe dans l'œuvre de destruction. Il en est *a fortiori* de même lorsqu'il s'agit de procéder au rétablissement des voies ferrées ainsi maltraitées. Je n'ai pas besoin de dire qu'il ne peut jamais s'agir que de prendre des dispositions temporaires et simplement suffisantes, dont l'exécution, à laquelle je crois inutile de m'arrêter pour ne pas noyer le lecteur dans des détails techniques, est encore confiée à la division des chemins de fer de campagne. On déblaye les tranchées obstruées, on comble les coupures des déblais, on replace les rails tant bien que mal, on répare les ponts, etc., etc., en s'attachant à remettre avant tout une voie en état.

Est-il besoin de dire que, sur ce chemin de fer ainsi reconstitué, l'ennemi a pu, dans les parties intactes, semer des moyens de destruction que celui qui voudra se servir de la voie trouvera disposés de manière à le faire sauter? Aussi il est élémentaire d'inspecter soigneusement, avant toute utilisation, une ligne conquise et réparée. La reconnaissance des *mines à friction* (qu'il est même prudent det faire chaque matin) s'opère au moyen de lourds véhicules, traînés à la prolonge par des chevaux ou poussés par des locomotives, séparées des véhicules révélateurs par des véhicules vides. Alors seulemen on peut inspecter techniquement le chemin de fer, le réparer et enfin l'exploiter.

L'attaque et la défense des chemins de fer et même des trains doivent nous arrêter un instant. L'attaque d'une voie ferrée ne peut être faite que par des corps spéciaux de cavalerie extrêmement légère, commandés par des chefs entreprenants, perspicaces, parfaitement au courant des localités, de manière à bien choisir un petit nombre de points très-importants, où ils tombent de nuit et à l'improviste, ainsi que cela se pratiquait durant la guerre américaine de sécession. La défense n'est, d'ailleurs, sérieusement efficace qu'avec le concours des habitants. « En pays ennemi, écrit à ce sujet M. Michel Body, il ne pourra y avoir de sécurité qu'avec un bon système d'espionnage et d'intimidation. » Les terribles mitrailleuses et les mines à friction constituent l'artillerie spécialement recommandée pour venir en aide à la vigilance des intéressés. — Le déraillement avec ou sans embuscade, tel est le mode d'attaque d'un train; il s'agit d'en faire descendre l'ennemi et de s'y mettre. Si la voie est libre, le mécanicien peut charger les assaillants et j'aurai occasion de mentionner un cas où cela s'est passé ainsi. Sinon l'escorte descend et se retranche derrière les voitures. Le Mexique offre un exemple de trains escortés par une garde, qui tenait en respect les guérillas.

On sait maintenant à quel prix les belligérants peuvent s'assurer

ou s'arracher la possession des chemins de fer. Il serait puéril d'insister par des parallèles, même numériques, entre les transports de troupes par ces chemins et les marches à pied, sur ce que la rapidité de mouvement peut être quintuplée et même décuplée, dans certaines circonstances. Mais il peut n'être pas hors de propos de faire remarquer combien cette rapidité est avantageuse au point de vue de la conservation des troupes. La perte, de 3 à 6 pour 100, suivant que le temps est froid et sec, ou chaud et humide, qui se manifeste principalement dans la première moitié du trajet, pour l'infanterie, et dans la seconde pour la cavalerie, cette perte, dis-je, est sensiblement annulée. Je ne parle pas, d'ailleurs, de la vitesse absolue de marche des trains, puisqu'elle est nécessairement toujours faible eu égard à la charge de ceux-ci; mais je rappelle l'influence que doivent exercer, pour la rapidité d'un transport militaire, une bonne organisation du service et une grande habitude d'embarquement et de débarquement des hommes, des chevaux et du matériel. Je ferai remarquer, en outre, que les avantages ainsi procurés sont d'autant plus grands que la distance à parcourir est elle-même plus grande et que l'effectif des troupes est, au contraire, plus petit. Le soin que, dans la stratégie moderne, les armées mettent maintenant à se servir autant qu'elles le peuvent de voies ferrées témoigne hautement de l'importance militaire de ces voies. C'est qu'elles garantissent la précision du mouvement des troupes, pourvu toutefois que la tête de ligne soit assurée, la permanente facilité des approvisionnements, la mobilité et l'indépendance des divers corps d'armée, les changements rapides de bases d'opération. Les faits que nous allons emprunter à l'histoire des dernières guerres achèveront d'éclaircir ce sujet.

Après avoir énuméré les avantages incontestables qu'assure, en temps de guerre, l'emploi des voies ferrées, il ne faut point oublier de mentionner les inconvénients qu'il présente. Ainsi la nature même de ces voies perfectionnées de communication en rend tout à la fois la surveillance difficile et l'interruption facile. Ces voies se prêtent malaisément à un mouvement de retraite un peu considérable en face de l'ennemi, qui s'oppose sans peine à une évacuation dont les bonnes conditions ne comportent point une grande agglomération d'hommes, de chevaux et de matériel. En général, l'utilisation des chemins de fer ne cadre pas avec la présence de l'ennemi, et il ne peut être question d'amener les troupes sur le théâtre même des engagements. Puis, toute improvisation à l'égard des grandes masses, toujours extrêmement difficile sur une voie de communication quelconque, devient inabordable avec un chemin de fer, où l'encombrement s'oppose bien vite à une accélération en rapport avec les

exigences d'une situation impérieuse. En pareille occurrence, rien ne peut suppléer au temps, souvent très-long, que demande une évacuation rapide.

On l'a bien vu, au milieu du mois dernier, lorsque la Prusse, entravée par la multitude de ses blessés rassemblés à Sarrelouis, avait imaginé de les diriger sur Aix-la-Chapelle par les chemins de fer du Luxembourg et de la Belgique, au lieu de les faire transporter dans le nord de l'Allemagne par ses propres chemins. C'est évidemment qu'elle voulait alléger ceux-ci du matériel et des hommes mis hors de service, pour les affecter à un transport de troupes fraîches. Aussi les gouvernements belge et luxembourgeois durent-ils, sur les légitimes observations de la France, décider qu'aucun convoi de blessés ne traverserait leurs territoires neutres, de peur de prêter les mains à une combinaison purement stratégique. C'est, du reste, le seul fait que je puiserai dans la terrible guerre que nous soutenons en ce moment contre les Prussiens. Il m'en coûterait de raisonner sur une campagne où le sort a jusqu'à présent été aussi fatal à nos armes, et je risquerais de ne rien apprendre au lecteur, qui a certainement suivi, sur une carte de nos chères provinces de l'Est, toutes les péripéties d'une lutte où la bravoure héroïque de nos soldats ne s'est pas démentie un seul instant.

II

LA GUERRE DE SÉCESSION AMÉRICAINE, L'EXPÉDITION D'ABYSSINIE, LA CAMPAGNE DE SADOWA.

Pendant assez longtemps, lorsqu'on considérait les chemins de fer au point de vue militaire, on se bornait à ce qu'on peut appeler les généralités de la question. Depuis que des faits de guerre ont fourni des renseignements positifs sur les applications de la théorie conçue par les hommes compétents, il est permis d'être plus hardi. Quiconque s'intéresse au sujet ne peut, par exemple, ignorer les résultats merveilleux que les Américains ont fait produire, durant la guerre de sécession, à l'emploi des chemins de fer : on a pu dire, sans risquer d'être taxé d'exagération, que l'histoire de cette guerre, mémorable à tant de titres, se confondait avec l'histoire des travaux des divisions militaires de chemins de fer. Il convient donc de montrer, par quelques exemples saisissants, qu'il en est réellement ainsi; j'emprunterai généralement les faits à la *Revue des Deux Mondes*, qui a publié successivement plusieurs articles fort remarquables sur di-

verses périodes de la lutte grandiose qu'a nécessitée l'abolition de l'esclavage.

Le vaste réseau de chemins de fer qui sillonne le continent américain, combiné avec l'étendue considérable de ce continent et la faible densité de la population éparpillée dans les États séparatistes, ne pouvait, en effet, avoir moins d'importance en temps de guerre qu'en temps de paix, par des raisons de même nature. Les villes de Charleston (Caroline du Sud), pour commencer par le berceau de la rébellion, d'Atlanta (Géorgie), de Chattanooga (Tennessee), et enfin de Richmond (Virginie), n'étaient les points d'appui des confédérés et les points de mire des fédéraux qu'à cause des nombreux chemins de fer qui y aboutissent. C'est pourquoi la destruction de quelques lignes suffit à faire tomber Charleston entre les mains du général Sherman, alors que la place avait résisté, durant trois ans, au formidable bombardement d'une escadre gigantesque de vaisseaux cuirassés. C'est pourquoi Richmond, qui n'avait plus de communication avec le territoire séparatiste, en 1864, que par deux des grandes lignes dont cette ville était le centre, et, en 1865, que par une seule, celle de Danville, — le Weldon-rail-road venant d'être (pour la seconde fois) détruit par les unionistes à la fin de l'année précédente, — c'est pourquoi la capitale de la confédération rebelle a pu supporter, sans se rendre, quatre colossales attaques de l'armée fédérale, qui sont, on le pressent, riches en épisodes pour l'histoire militaire des voies ferrées. C'est pourquoi telle station, pour peu qu'elle eût quelque importance, a été souvent le seul objet d'une lutte sérieuse entre les deux partis belligérants.

Je craindrais, du reste, d'être monotone et prolixe, si je suivais pas à pas les diverses opérations militaires où ces partis ont fait jouer un rôle aux chemins de fer. Je serai plus bref et tout aussi instructif, à cet égard, en disant qu'en somme les combinaisons ne sont pas très-variées et en ne relatant que les plus saillantes. C'est toujours l'un ou l'autre suivant une voie ferrée et la détruisant derrière lui, notamment en brûlant les ponts, que l'ennemi reconstruisait, quand il pouvait le faire sans perdre trop de temps, en se mettant à réparer la voie. Si les confédérés se hâtaient de retirer le matériel roulant, les fédéraux débarquaient aussitôt les locomotives et les véhicules que transportaient leurs flottes. Une fois, « des wagons furent chargés des provisions nécessaires pour vingt jours. De puissantes locomotives les traînaient, suivant l'armée pas à pas. » (M. Éméric Szabad, officier d'état-major du général Grant, — *la Campagne de Géorgie et la fin de la guerre américaine.*) Ce n'était pas, d'ailleurs, seulement en Géorgie que l'armée fédérale avait ainsi à s'approvisionner, au moyen de transports effectués sur des voies ferrées que l'ennem

avait mises hors de service et qu'elle reconstituait de toutes pièces : « Malheur au général Sherman, — s'écrie M. Ernest Duvergier de Hauranne (*Huit mois en Amérique*), —s'il lui eût fallu subsister sans chemin de fer dans cette Virginie déserte et désolée par la guerre ! »

Écoutons encore, sur cette question capitale des armées américaines en marche, un officier qui a pris part à la campagne du Potomac, du côté des fédéraux, et dont M. A. Trognon a résumé et coordonné les notes dans la *Revue des Deux Mondes* (1862) : « Avec les besoins du soldat américain et l'énormité habituelle de sa ration, avec la nécessité de tout apporter dans un pays où l'on ne trouve rien et où le moindre orage rend les chemins impraticables[1], l'armée ne pouvait subsister si elle ne s'appuyait, dans sa marche, soit sur un cours d'eau navigable, soit sur un chemin de fer. Notre administration militaire a pour règle que le charroyage nécessaire à une armée de cent mille hommes, en Europe, ne peut approvisionner cette armée à plus de trois jours de sa base d'opérations. Là, dans le désert et sans routes, je crois qu'il faut réduire cette limite à une journée. Une armée américaine ne peut donc s'éloigner de plus d'une journée du chemin de fer ou du cours d'eau qui l'alimente, et, si la voie qu'elle suit se trouve interceptée par des ruptures de pont, elle doit en attendre la réparation, sous peine de se porter en avant sans munitions et sans vivres. Or il y avait, sur les chemins de fer qui conduisaient à Richmond, des viaducs qui demandaient six semaines pour être reconstruits. La marche par terre fut donc abandonnée et on en revint au mouvement par eau. »

Cette seule campagne du Potomac suffirait à bien faire comprendre les conditions vraiment extraordinaires de ce duel à coups de chemins de fer des deux confédérations ennemies : elles gagnent ou perdent, non des batailles, mais des chemins de fer, et toujours pour assurer leurs approvisionnements. L'armée qui a perdu ses voies de communications bat aussitôt en retraite. Telle ligne, qu'il faut absolument maintenir et par suite défendre, immobilise souvent un corps de troupes considérable qui en empêche la destruction.

Le gouvernement des États fédéraux avait, dès le début et comme mesure de guerre, décrété l'expropriation des voies ferrées et institué un nombreux personnel d'ingénieurs, d'employés et d'ouvriers, sous la haute direction du général Mac-Callum[2]. Cette administra-

[1] Je saisis cette occasion de faire remarquer qu'une voie ferrée, sans être absolument à l'abri des intempéries atmosphériques, l'est cependant le plus fréquemment.

[2] Une division de chemin de fer de campagne était dirigée par un colonel et un ingénieur en chef. Elle comprenait deux sous-divisions (charpentiers, poseurs de voie) de cinq cents hommes chacune en cinq ou dix sections, elles-mêmes répar-

tion militaire d'un nouveau genre détruisait les chemins de fer des confédérés, reconstruisait au besoin les lignes qu'ils avaient détruites la veille et les exploitait : en 1864 et 1865, 2,000 kilomètres furent ainsi exploités sur le territoire séparatiste. Le général MacCallum rouvrit même, en 1864, une usine à fer en chômage et y fabriqua des rails. En 1865, à l'armée du Potomac, un chemin de fer de 32 kilomètres fut improvisé en cinq jours!

L'auteur anonyme de l'ouvrage allemand *de l'Emploi des chemins de fer en temps de guerre*, en mentionnant avec admiration l'exemple de la guerre civile entre les fédéraux et les confédérés, avance que cet emploi judicieux est de nature à élargir beaucoup le rôle de la cavalerie. Il cite, à l'appui de cette opinion très-fondée, les nombreuses et rapides attaques que la cavalerie des États séparatistes a entreprises avec tant de succès contre les voies ferrées des États unionistes. De hardis coups de main de cette nature ont, en effet, beaucoup contribué à la célébrité du général Stuart, véritable spécialiste en la matière. Il aurait pu citer également le nom de plus d'un rival heureux et relever bien des hauts faits du côté des fédéraux. Ainsi j'emprunte à M. Élisée Reclus (*Deux années de la grande lutte américaine*) le récit de l'épisode suivant :

« Il était très-important d'isoler Wicksburg[1] et Port-Hudson (deux forteresses confédérées situées sur la rive gauche du Mississipi) de leurs communications avec l'intérieur, de couper les chemins de fer de l'État du Mississipi, de détruire les locomotives, de renverser les ponts, de brûler les approvisionnements de toute espèce qui se trouvaient dans les principales stations. C'est le colonel de cavalerie Grierson que le général Grant chargea de cette expédition périlleuse. La course qu'il devait fournir avec sa brigade était de 800 kilomètres. Les cavaliers, partis le 17 avril 1863, rejoignirent le 2 mai l'armée. Pendant cette course effrénée à travers le territoire ennemi, ils avaient fait en moyenne 55 kilomètres par jour, tantôt opérant par détachements isolés, afin de détruire les chemins de fer et les télégraphes sur un plus grand nombre de points, tantôt réunis en un seul corps, lorsqu'ils se préparaient à livrer un combat... La dernière étape de cette expédition fut la plus pénible : les cavaliers fournirent en trente heures une course de 128 kilomètres... L'histoire de

ties en brigades de vingt à cinquante hommes, indépendamment du nombre nécessaire de charretiers, de cuisiniers, etc., et de l'état-major grand et petit qui faisait exécuter les travaux, conformément aux instructions militaires.

[1] On sait que le général Grant se réserva en personne l'honneur de faire capituler cette petite place. Mais, à une attaque infructueusement tentée, à la fin de décembre 1862, par son lieutenant Sherman, il avait pris la tâche de couper tous les chemins de fer dont la suppression devait isoler Wicksburg.

la guerre américaine n'offre pas d'exemple de faits d'armes plus audacieux que l'expédition de la colonne de cavalerie commandée par Grierson. » Mais elle présente une multitude de cas semblables. Pour en citer un où la rapidité de la course des cavaliers, sans être aussi extraordinaire que la précédente, était déjà fort convenable, le général de cavalerie Stoneman, en mai 1863, lancé dans la direction de Richmond pour couper les ponts et enlever les rails des voies ferrées, parcourait 350 kilomètres en cinq jours, et, indépendamment de l'accomplissement de sa mission, trouvait encore le moyen de détruire les magasins d'une station et trois convois d'approvisionnement.

A d'autres égards, le général Sherman, traversant, au commencement de 1864, à la tête de 30,000 hommes, tout l'État du Mississipi, pour y détruire complétement plusieurs voies ferrées, pendant que la même œuvre de destruction se poursuivait simultanément en Virginie, mérite bien aussi d'être cité dans cette étude.

Un des épisodes les plus bizarres de l'histoire des chemins de fer américains durant la guerre de sécession, c'est à coup sûr le combat de 1,500 cavaliers, commandés par le colonel confédéré Lee, et d'un train (oui, d'un train!) qui, locomotive en tête, chargea à toute vapeur ses ennemis, en dépit même des obstacles semés sur la voie. Ce colonel voulait couper le Richmond-and-York-river-rail-road, et l'opération de destruction venait seulement de commencer, quand survint un convoi de troupes fédérales. Celles-ci n'hésitèrent point et, risquant le tout pour le tout, passèrent outre, au prix de quelques soldats tués ou blessés par la fusillade des cavaliers confédérés. Cet incident épique, je n'ose dire excentrique, me semble bien placé parmi les actions héroïques de la magnifique première campagne du Potomac, en 1862.

Le coup de foudre qui, il y a deux mois, éclatait sur la tête des Français pacifiques, au nombre desquels je tiens essentiellement à être compté, et leur semble menacer la civilisation d'un long recul, n'a donc pas surpris les stratégistes dans une dangereuse ignorance à l'endroit d'un belliqueux usage de l'instrument de concorde. Mais, à cet égard, on peut dire que les États-Unis d'Amérique ont devancé, sous tous les rapports, les diverses nations de l'Europe, particulièrement en ce qui concerne la destruction et la réparation des voies ferrées, attendu que des expériences aussi souvent réitérées ne pouvaient manquer de leur faire acquérir une certaine habileté. La destruction a spécialement eu une très-grande part dans les succès du général Sherman, lors de cette campagne de Géorgie qui a illustré son nom, en mettant réellement fin à la guerre de sécession.

Le chemin de fer n'a pas toujours un rôle aussi considérable à

jouer dans les expéditions militaires, mais il en est au moins presque toujours l'accessoire obligé. Je rappelais en 1861 les services que la petite ligne de Balaklava à Kamiesh avaient rendus, pendant le siége de Sébastopol, aux Anglais et aux Français (quant à la grande ligne de Paris à Marseille, c'est elle qui, au dire du général Totleben, a vaincu la Russie!). Chacun des anciens alliés de Crimée allait bientôt ordonner une campagne lointaine où figurerait encore l'inévitable chemin de fer de service.

Toutefois, en 1862, dans cette guerre laborieuse et infructueuse du Mexique, — dont il ne faudrait pas trop médire, puisqu'elle a servi d'école de grand commandement au général en chef à qui, dans la guerre actuelle, incombait la tâche difficile de réparer les fautes désastreuses de ses prédécesseurs, — ce qui s'est fait, au point de vue très-limité où nous place cette étude, mérite à peine d'être mentionné. « A l'arrivée des Français, en 1862, dit M. de Kératry, la république ne comptait encore qu'une quarantaine de kilomètres environ de voies ferrées, répartis en deux tronçons commencés à chaque extrémité de la grande ligne destinée à relier la capitale au golfe. Le premier tronçon transportait les voyageurs de Vera-Cruz à Medellin et à la Pulga. Sous l'impulsion du commandant en chef français, impatient d'arracher nos troupes aux maladies des terres chaudes, ce tronçon a été continué jusqu'au Chiquihuite, c'est-à-dire prolongé d'une soixantaine de kilomètres. »

En 1868, l'Angleterre, qui allait également se trouver en lutte avec un climat contraire aux Européens, avec un ennemi dont la tactique ne ressemblait en rien à celle suivie d'ordinaire, avec une difficulté sérieuse de trouver dans le pays les ressources nécessaires, obtenait en Abyssinie un succès non moins rapide que complet[1]. Dès le début, sir Robert Napier donnait l'ordre de relier, par une voie ferrée, la mer au pied des montagnes qui ferment le pays. Aussitôt après avoir arrêté l'établissement d'un vaste entrepôt sur la plage déserte de Zoulla, le général en chef faisait commencer et activement mener les travaux de construction d'un chemin de fer, qui, lorsqu'il atteignit le camp de Kumoylé, n'avait pas moins d'une vingtaine de kilomètres.

« Des corvées, prises dans les divers corps de l'armée, dit un témoin oculaire, M. Louis d'Hendecourt, avaient seules accompli les travaux sous la direction du génie. Les rails, les traverses, le maté-

[1] Quand les Anglais entrèrent dans Magdala, un des premiers cadavres qu'ils rencontrèrent fut celui de Théodoros, qui avait mieux aimé se faire tuer que tomber vivant entre les mains de ses ennemis. Le négus ne voulait pas, sans doute, entendre ses sujets lui crier : *Varus, rends-nous nos légions.* Pour être d'un souverain africain, l'acte n'en est pas moins héroïque !

riel roulant, avaient été apportés de l'Inde, où ils avaient déjà servi, et ce ne fut pas une petite difficulté que de mettre en état tous ces objets de modèles divers. Le sol mouvant du désert fut parfois un obstacle sérieux pour établir solidement les rails; des tranchées durent être creusées à travers quelques collines; il fallut jeter sur des torrents huit ponts en fer, dont quelques-uns à plusieurs travées. Les trains ne cessèrent de se succéder emportant, jusqu'au pied des montagnes, tous les approvisionnements nécessaires. Dans la retraite, le chemin de fer rendit de nouveaux services. Arrivées à Kumoylé, les troupes furent embarquées sur la voie ferrée et conduites sur le môle de Zoulla, d'où elles étaient immédiatement transportées à bord des bâtiments. Cela permit d'éviter aux régiments, fatigués par de longues marches, d'avoir à séjourner plusieurs jours dans les plaines brûlantes du littoral, où des maladies étaient à redouter pour des hommes épuisés par les privations de la campagne. Chaque jour, les trains du chemin de fer transportaient ainsi jusqu'à 1,500 hommes avec les bagages et le matériel. On voit suffisamment les inappréciables services que rendit au corps expéditionnaire d'Abyssinie[1] l'établissement de cette voie ferrée. La nature du pays n'eût pas permis de le pousser plus loin. Non compris la valeur du matériel, elle avait coûté seulement 150,000 francs. »

Lors de la quatrième et vaine attaque de Richmond par l'armée fédérale de l'Amérique du Nord, celle-ci campait auprès de l'estuaire du Potomac et en tirait ses approvisionnements, par un petit chemin de fer d'une quinzaine de kilomètres; il rendait ainsi les mêmes services que les chemins semblables de Balaklava à Kamiesh, de Zoulla à Kumoylé. Cette solution de la grosse question des approvisionnements est désormais classique, aussitôt que l'armée dispose librement de la mer qui baigne la région où elle opère. Quant à la grosse question elle-même, lorsqu'elle se présente en plein continent, elle ne peut toujours être résolue que par l'emploi des chemins de fer, selon les errements si ingénieusement suivis par les Américains fédéraux ou confédérés, dans leur guerre de sécession, et par les Prussiens, ainsi que j'ai déjà eu occasion de le noter, durant la campagne de Sadowa, — à laquelle j'arrive, puisque je ne peux point la passer sous silence.

Personne n'ignore aujourd'hui, en Europe, les préparatifs si com-

[1] Il se composait, conformément aux habitudes de l'armée des Indes et sans qu'il y eût rien d'excessif, de 500 officiers, 14,000 soldats, tant Européens qu'indigènes, 27,000 suivants, et de 35,000 animaux (4,100 chevaux de selle, de trait ou de bât, 16,000 mulets, 6,000 chameaux, 1,800 ânes, 7,000 bœufs de trait ou de bât ; 44 éléphants, pour le transport de l'artillerie de campagne dans les montagnes).

plets et si divers dont la Prusse a fait précéder avec autant de ténacité que de discrétion cette campagne si heureuse pour elle. On sait moins, peut-être, qu'elle ne s'était pas contentée d'avoir une armée forte et qu'elle s'était particulièrement attachée, avec une remarquable prescience de l'avenir, à la rendre d'une mobilité parfaite. « Tout fut combiné pour assurer la célérité des mouvements de concentration et de transport, dit un narrateur compétent de la guerre de 1866. Les chemins de fer reçurent une organisation complète. Le réseau des voies ferrées fut divisé en zones militaires et il y eut tout un personnel prêt à en prendre la direction. Les parcours et le mode de réunion des trains furent réglés d'avance, de sorte que, le décret de mobilisation lancé, on savait au juste le temps que mettrait un corps à se rendre à la frontière. Non-seulement des compagnies d'ouvriers accompagnaient l'armée, prêtes à réparer partout les lignes de fer ; mais on avait poussé la prévoyance jusqu'à faire disposer à Berlin les pièces des ponts que l'on supposait devoir trouver détruits... Les Prussiens avaient quatre chemins de fer qui conduisaient à la frontière, les Autrichiens n'en avaient qu'un et encore à une seule voie.

« Le 15 juin, la Prusse adressa son ultimatum à la Saxe, au Hanovre et à la Hesse-Électorale. Elle leur donnait douze heures pour répondre. Ils n'acceptèrent point, et, le 15 au soir, la guerre leur fut déclarée. L'ordre de marcher fut donné immédiatement aux troupes. — Le 18, le général Herwarth entrait à Dresde, tandis que le prince Frédéric-Charles faisait réparer les chemins de fer, rétablissait les communications et occupait Bautzen et Zittau. — La division Beyer arriva, le 19, à Cassel. Les Hessois s'étaient retirés précipitamment sur Fulda, après avoir coupé le chemin de fer de Giessen à Marbourg. — L'armée hanovrienne, à peine mobilisée, on la transporta, du 15 au 17, par trains express jusqu'à Gœttingue. Dans la précipitation de ce départ, on dut abandonner de nombreuses munitions et 60 canons, dont les Prussiens s'emparèrent. Le 17, le général Falkenstein fit son entrée à Hanovre. »

Aussi bien on sait le reste et je n'ai point à raconter ce qui se fit dans cette quinzaine de jours vertigineuse que termina le dénoûment inattendu du 3 juillet 1866. Maurice de Saxe avait dit : Le secret de la guerre est dans les jambes. On voit que l'axiome du grand capitaine n'a point été perdu pour tout le monde en Allemagne. Je ne me sens pas le courage, en ce moment, d'avoir l'impartialité qui me serait nécessaire pour m'attarder complaisamment aux succès passés de nos ennemis ; leurs succès présents, — je ne dis pas définitifs, — me font tomber la plume des mains et je ne veux pas retourner le poignard dans le cœur du lecteur.

III

L'INVASION ÉTRANGÈRE DE LA FRANCE.

Un historien illustre, en retraçant d'une manière saisissante toutes les phases de la prodigieuse campagne de 1814, a popularisé une notion que jusqu'alors les gens du métier possédaient réellement seuls, je veux parler de la connaissance du territoire national au point de vue stratégique. Il n'est permis à personne, surtout aujourd'hui, d'ignorer que le côté le plus vulnérable de la France, celui-là même qui se trouve confiner aux États de l'Europe centrale, est protégé, par des lignes de défense naturelle, contre toute agression étrangère.

Après le Rhin, qui nous sépare, à l'est, de l'Allemagne sur une courte étendue de frontière, se trouve en première ligne la Moselle, renforcée par un système de places fortes, dont Metz et Strasbourg sont les principaux points d'appui. En remontant vers le nord-ouest, la Meuse vient former une nouvelle base d'opérations, solidement défendue par une autre série de forteresses, qui rend difficile à une armée envahissante l'obligation de se maintenir entre deux rivières importantes, dont le passage peut devenir périlleux à tenter ou à défendre. La Meuse elle-même coule presque parallèlement à la Marne, qui, après avoir pris sa source dans les Vosges, vient au-dessus de Paris se jeter dans la Seine, descendue des hauteurs de la Bourgogne. Dans des directions presque semblables, quoique sur une étendue moins considérable, coulent encore, entre les vallées de la Meuse, de la Marne et de la Seine, divers cours d'eau de moindre importance, mais dont l'occupation offre aux opérations stratégiques de nombreux points de départ. L'Aube et l'Aisne, entre autres, ont présenté en 1814, aux armées coalisées, malgré leur supériorité numérique, de tels obstacles, que Napoléon réussit, dans son héroïque campagne de deux mois, à compromettre plus d'une fois l'existence même des masses envahissantes, quoique le plus souvent nos soldats, à peine armés et équipés, eussent à combattre un contre trois, quelquefois même un contre cinq.

Quelle que fût, d'ailleurs, en ce moment la mobilité presque incroyable de ce corps que le génie du grand capitaine mettait en action, comme les pièces d'un échiquier, sur toute la surface du théâtre de la guerre, quelle que fût la rapidité avec laquelle ses infatigables compagnons d'armes se portèrent deux fois, à peu de jours d'in-

tervalle, à plus de 120 kilomètres de distance, on ne peut comparer les résultats obtenus alors avec ceux qu'on pourrait atteindre aujourd'hui. Cette faculté fiévreuse de locomotion, — qui, par cela même qu'elle dépassait toutes les forces humaines, ne pouvait être que momentanée, — ne saurait être rapprochée de la rapidité normale que peut procurer maintenant l'emploi des moyens de transport dont les chemins de fer nous ont dotés.

Il est vraiment impossible, quand on étudie, dans le dix-septième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* de M. Thiers, — et quelle autre lecture offre maintenant plus d'intérêt? — cette période, si éblouissante et si triste tout à la fois, de l'épopée impériale, de ne pas la refaire par la pensée, en supposant, au moment de la rentrée de Napoléon à Paris (après la désastreuse campagne de Saxe, en décembre 1813), l'existence des chemins de fer qui sillonnent maintenant notre territoire. Comment, en effet, ne pas songer à l'importance de la rapidité des mouvements dans les opérations militaires, en parlant du conquérant qui se plaisait à définir la guerre l'art de réunir sur un point donné le plus grand nombre d'hommes dans le moindre temps possible? Comment ne pas songer aux ressources que Napoléon eût tirées des chemins de fer, lorsqu'on le voit, pendant la manœuvre simultanée qu'opéraient, en février 1814, les armées de Blücher et de Schwartzenberg, pour se porter sur Paris, l'une par la vallée de la Marne, l'autre par celle de la Seine, lorsqu'on voit, dis-je, Napoléon, profitant du défaut de communication entre ces deux colonnes à travers la vallée de l'Aube, attaquer l'armée de Silésie, remporter en trois jours les victoires de Montmirail, de Vauchamp et de Champaubert, qui auraient changé le sort de cette campagne, s'il avait pu l'être, et, une semaine plus tard, battre les Autrichiens à Montereau? Comment enfin ne pas songer au dernier état de nos voies de communication et au rôle qu'elles auraient joué au commencement de 1814, quand on voit le temps manquer pour opérer fructueusement le transport, d'une extrémité à l'autre de l'empire, de la majeure partie de l'armée d'Espagne, transport qui eût jeté des Pyrénées sur le Rhin 80,000 vieux soldats, aguerris par six ans de la rude guerre de la Péninsule. Les divisions de dragons, parties à marches forcées des bords de l'Adour, ne purent combattre sur la Marne, à Brienne, que le 29 janvier, plus d'un mois après qu'elles avaient été mandées en toute hâte. Une division d'infanterie voyageant en poste, c'est-à-dire au moyen de charrettes de réquisition, marchant par relais de jour et de nuit, arriva seulement sur le théâtre de la guerre dans les premiers jours de février. Elle fut suivie, sans doute, d'autres divisions qui purent prendre part successivement aux diverses péripéties de la campagne; mais cette ra-

pidité de translation, vraiment prodigieuse pour le temps, n'empêcha pas que les têtes de colonne d'une partie des corps tirés de l'armée d'Espagne parvenaient à peine à Orléans, lorsque, dans les derniers jours de mars, l'ennemi bivouaquait sous les murs de Paris.

« Par la ligne de Paris-Mulhouse, — écrivait, il y a quatre ans, M. Louis Gregory, qu'a tenté l'étude générale et spéciale du sujet que j'essaye d'aborder pour la seconde fois, — arriver avec des forces doublées sur Schwartzenberg, au moment où il débouchait de la trouée de Belfort, le culbuter, le battre à outrance et le refouler, impuissant et mutilé, au delà du Rhin; remonter en quelques heures, par Épinal et Nancy, jusqu'à Metz, et de ce côté tomber sur Blücher, qui nous envahissait par la Moselle et la Meuse; lui infliger un échec plus complet que ceux de Champaubert, Vauchamp ou Soissons; descendre ensuite au Midi par la ligne d'Orléans, pour offrir en personne la bataille aux Anglais de Wellington, qu'y aurait-il eu là d'impossible pour le général et l'armée qui, privés des corps de Soult et d'Augereau, dans le seul mois de mars 1814, livrèrent quatorze batailles, remportèrent douze victoires et défendirent les approches de la capitale contre trois armées, chacune bien supérieure en nombre. Cette hypothèse, après tout, — ajoute judicieusement M. Louis Grégory, — qu'est-ce autre chose que le plan même de l'empereur, avec plus de rapidité dans l'exécution, de cohésion dans la résistance, c'est-à-dire avec les chances de succès que l'existence et l'emploi des chemins de fer lui auraient infailliblement communiquées? »

Il y a dix ans, je m'étais borné à rappeler l'évocation du fantôme d'une troisième invasion, évocation continuellement faite, soit à la Chambre des pairs, soit à la Chambre des députés, dans la discussion de la loi fondamentale, du 11 juin 1842, sur l'établissement de nos grandes lignes de chemins de fer. J'aurais craint d'insister outre mesure sur un hors-d'œuvre, que je mettais même à l'abri de l'invraisemblable hypothèse d'une coalition européenne. Aujourd'hui, je n'ai pas peur d'être indiscret et je suis sûr de me trouver en communion intime de pensée avec le lecteur, si je lui rappelle la prévoyance législative qui a présidé au tracé des grandes voies ferrées de la France, favorisée par sa constitution géographique et pourvue, en conséquence, d'un réseau stratégique bien conçu, de l'aveu même des Allemands.

En effet, quand on jette les yeux sur une carte de France, au travers du fouillis, déjà convenablement inextricable, que commence à y former un réseau de 17,000 kilomètres, on distingue cependant une série de directions qui rayonnent de Paris vers les frontières, et une série d'autres directions sensiblement parallèles à ces frontières. Au point de vue stratégique, les lignes de la première catégorie, comme celles de Paris à Strasbourg, à Metz, à Mulhouse, sont

regardées comme jouant un rôle tout à la fois agressif et défensif, les lignes de la seconde catégorie, comme celle de Strasbourg à Mulhouse, — pour continuer à prendre des exemples dans ce réseau de l'Est sur lequel se passent les terribles événements qui absorbent, depuis plus d'un mois, les pensées de la France tout entière, — sont considérées comme jouant un rôle principalement défensif. On a bien vu récemment combien les rayons servaient à renforcer les points menacés par l'ennemi, après avoir servi au transport rapide, trop rapide, hélas! de l'armée dite du Rhin.

Si, d'autre part, on jette les yeux sur une carte de notre territoire où sont mises en évidence les places de guerre ou de casernement, on reconnaît qu'elles sont généralement desservies ou destinées à l'être dans un avenir plus ou moins prochain. Au 31 décembre dernier, sur 104 places de guerre et 181 places de casernement, 70 des premières et 148 des secondes étaient situées sur des chemins de fer exploités. On est donc sûr que notre réseau se trouve tracé conformément aux meilleures règles de la stratégie en cette matière. La discussion législative de l'acte organique de 1842 montre qu'il en a été ainsi dès le début.

M. Dufaure, rapporteur du projet de loi, disait à la Chambre des députés : « Nos chemins d'intérêt général partiront de Paris, mais où iront-ils? Ce sera leur donner la destination la plus générale et la moins contestable que de les faire servir à nos relations internationales. En les dirigeant de Paris vers nos frontières, vous vous préparez, pour le temps de guerre, un énergique moyen d'agression et de défense. Il n'est plus nécessaire d'accumuler à l'avance, dans quelques places les plus exposées aux attaques de l'ennemi, les approvisionnements d'une armée offensive. Vos troupes se concentrent avec une rapidité encore inconnue, et la merveilleuse activité de la campagne d'Ulm peut être dépassée. Si, au contraire, vous prévoyez une de ces attaques auxquelles la France ne répondra que par une guerre nationale, la nation armée peut se transporter en peu de temps sur les points menacés.

Un député de cette héroïque Alsace qui se cramponne si glorieusement à la mère patrie, M. Marshal, s'écriait, dans la séance du 26 avril 1842, avec un belliqueux patriotisme que ce ne serait ni le moment ni le lieu de trouver exagéré : « Les grands intérêts que produisent les rapports entre les nations doivent régler le tracé des lignes de fer... De ces grands intérêts, il en est un auquel je subordonne tous les autres, et je ne le prends pas parmi ceux qui développent et multiplient les richesses. Avant de songer aux moyens de prospérité et de jouissance, il faut, ce me semble, pourvoir à la sécurité. Ainsi les considérations stratégiques sur la défense du sol doivent être appré-

ciées avant toute autre, dans les questions de priorité et de direction pour l'établissement des chemins de fer... C'est surtout à la défense du territoire qu'ils apporteront les plus grands avantages. Quand ils n'auront pas pu prévenir l'invasion, ils donneront la faculté de réunir promptement les forces du pays et de les opposer en masse à un ennemi harassé dans les contrées envahies.

« Considérés sous ce rapport, les chemins de fer seront la suite naturelle et le complément des fortifications de la capitale. Paris, centre de la pensée politique et de l'action administrative, sera encore le faisceau des moyens militaires...

« Ces fortifications ont été ordonnées sous la double influence des souvenirs de deux invasions et de la possibilité d'une troisième. Or une nouvelle invasion aurait lieu très-probablement par la même route et dans le même but que les précédentes. Elle serait tracée, sans doute, par cette vaste trouée entre Sarrelouis et Landau, dont les traités de 1815 ont tourné les canons contre nous. C'est là que la Confédération germanique fait converger un réseau formidable de chemins de fer qui aboutissent à Cologne, Mayence et Manheim. A ces places, des prolongements vont relier, d'une part, Sarrelouis, maintenant ville forte de la Prusse, et, d'une autre part, Landau, dont la Confédération germanique a fait une forteresse avec l'argent de notre contribution de guerre.

« En sorte que vingt-quatre heures suffisent à nos voisins pour concentrer, sur le Rhin, les forces de la Prusse et de la Confédération germanique, et le lendemain une armée de 400,000 hommes pourra franchir notre enceinte par cette brèche de 160 kilomètres, entre Thionville et Lauterbourg, qui sont les avant-postes de Strasbourg et de Metz... »

On connaît cette réponse spirituellement malveillante de quelque bourru à un auteur qui lui avait fait hommage de son livre et lui demandait ce qu'il en pensait : « Il y a une chose excellente dans votre ouvrage, ce sont vos citations. » Je n'ambitionne pas aujourd'hui d'autre succès, en ce qui concerne particulièrement cette rapide excursion dans le domaine de l'histoire du commencement du dix-neuvième siècle; mais, on en conviendra, nous y étions forcément ramenés par l'objet même de cette étude et aussi par le poignant intérêt d'actualité qu'a maintenant, pour la France en général et les Parisiens en particulier, le souvenir de l'invasion étrangère de 1814. Tout au moins, les citations empruntées à des débats législatifs qui remontent à vingt-huit ans, certainement oubliées ou peu connues, peuvent être bonnes à relire. C'est également donc à ces mêmes débats que j'emprunterai la conclusion de ce travail.

A la Chambre des pairs, la ligne directe de Paris à Strasbourg avait

été vivement critiquée sous le rapport stratégique lui-même. On lui reprochait d'être exposée à être coupée par l'ennemi (M. de Barthélemy, 30 mai 1842). « Nos frontières de l'est, disait de son côté M. le général Delort (31 mai), ouvertes par la perte de Sarrelouis et de Landau, laisseraient l'ennemi se réunir en force sous la protection des deux places, et c'est précisément sur les points les plus rapprochés de ces places que vous commencez le chemin de fer de Strasbourg! » Quoi qu'il en soit de ces critiques, dont la première partie de cet article et les faits, passés ou présents, permettent d'apprécier la valeur réelle, le même orateur ajoutait : « La rapidité des chemins de fer ne sera qu'une combinaison nouvelle de l'art si compliqué de la guerre, qui doit, comme la poudre, la mousqueterie, l'artillerie, favoriser tour à tour les armées belligérantes. » Tel me semble, en effet, devoir être le résumé des opinions qu'on doit se former sur le rôle des chemins de fer dans les opérations militaires; la terrible aventure dans laquelle on nous a lancés, « le cœur léger, » n'est du moins pas de nature à modifier cette impression. Au moment où cette étude paraîtra, les deux ennemis sont face à face, se ravitaillant chacun, en hommes et en approvisionnements de tout genre, à l'aide des deux immenses réseaux de voies ferrées qu'ils ont derrière eux. Quant à nous, nous sommes chez nous; pareils à Antée, nous puiserons des forces indéfinies en touchant la terre natale, et, puisque les fautes primitives de notre administration militaire n'ont pu encore être réparées par l'habileté de nos nouveaux généraux en chef[1] et la bravoure de nos troupes, puisque les Prussiens viennent assiéger Paris, nous leur montrerons, dignes compatriotes de nos législateurs de 1842, que les fortifications de la capitale sont le complément de notre réseau national de chemins de fer.

E. Lamé-Fleury.

[1] Si le lecteur a compris combien j'avais de peine à ne point sortir de mon domaine technique, il me pardonnera de ne pas prendre congé de lui sans exprimer un regret et un désir, auxquels je suis sûr qu'il s'associera.

Ce regret, c'est celui de la mort du glorieux vaincu de Wœrth et de Sedan, de qui il faut dire, avec l'auteur des *Messéniennes :*

... Le destin des combats
Lui devait, après tant de gloire,
Ce qu'aux Français naguère il ne refusait pas :
Le bonheur de mourir dans un jour de victoire.

Ce désir, c'est que la muse patriotique et inspirée de l'auteur de *Pernette* se laisse un jour tenter par un poëme sur la guerre de 1870.

VOIES ET MOYENS FINANCIERS

Il ne faut jamais s'abandonner : le dernier degré du malheur peut devenir le premier degré d'une renaissance.

Laissons à d'autres les plaintes vaines et les inutiles récriminations; remettons à d'autres temps de constater les causes d'un tel écroulement; ces vices du régime disparu, je les ai plusieurs fois courageusement signalés, alors qu'on pouvait encore ne pas les croire sans remède. Aujourd'hui qu'ils nous ont été si cruellement mortels, je ne les rappellerai que pour appuyer par la sévère leçon que nous donne la Providence, des conseils de conduite plus que jamais nécessaires dans l'état critique de notre pays.

Il faut aviser au présent; et pour cela, maîtrisons cette généreuse fièvre patriotique qui bouillonne dans notre cœur et nous fait monter le rouge au visage; gardons notre esprit froid, calme, lucide, pour bien voir les nécessités imminentes et les mesures de salut possibles.

Où en sommes-nous, qu'a-t-on fait dans ces derniers jours, que pourrait-on faire aujourd'hui, sur le terrain économique, pour alimenter le Trésor public et sauvegarder les forces survivantes de l'industrie et du commerce?

Le Trésor a encaissé, dans l'emprunt national des 23 et 24 août, en deux jours, 161,464,000 francs, par le premier versement d'un cinquième appuyant les 807,307,000 francs souscrits, et une somme qu'on croit être de 100 millions par des versements anticipés.

La somme à souscrire pour le principal de 750 millions, et pour les frais de négociation, était de 805 millions; il est resté un excédant de 2,307,000 francs qui a réduit d'environ 2 pour 100 les souscriptions de la seconde journée.

Il est intéressant de noter ici comment était organisé cet emprunt, et comment s'est faite l'opération :

Le gouvernement avait été autorisé par le Corps législatif à se procurer 1 milliard de ressources, y compris ces fameux bons du Trésor dont on avait péniblement émis 200 millions sur une faculté de 500 millions.

M. Magne a ouvert une souscription nationale de 805 millions en titres de rente 3 pour 100, au cours nominal de 60 fr. 60, mais au cours réel de 59 fr. 06 par suite des délais de versements et des bonifications d'intérêt : c'était offrir aux capitalistes un placement de tout repos, à 5 fr. 08 pour 100. La jouissance datait du 1er juillet 1870.

Les versements ont été réglés ainsi : un cinquième en souscrivant, et le reste en huit termes égaux, du 21 octobre 1870 au 21 mai 1871, avec cette disposition que les coupons trimestriels seraient appliqués en déduction du terme suivant ; ce qui, pour 3 francs de rente, ou 60 fr. 60 de capital, détermine un premier versement de 12 fr. 12 ; un deuxième le 21 octobre, de 5 fr. 31 (coupon appliqué) ; un troisième le 21 novembre, de 6 fr. 06 ; un quatrième le 21 décembre, de 6 fr. 06 ; un cinquième le 21 janvier 1871, de 5 fr. 31 (coupon appliqué), et ainsi de suite.

Pour assurer la vérité de la souscription nationale, des précautions suffisantes ont été prises ; et on peut croire que les titres sont en grande partie classés dans les portefeuilles des pères de famille. Si les souscriptions reçues à Paris ont été de 565,566,000 francs, plus que doubles de celles de la province, inscrite seulement pour 241,741,000 francs, c'est que l'emprunt a été annoncé le dimanche seulement pour le mardi, que les capitalistes de la province ont eu à peine le temps de se pourvoir avant le mercredi soir, et que dès le mardi soir on annonçait que les souscriptions déjà reçues s'élevaient à 685 millions et couvraient presque la somme voulue.

L'emprunt national des 23-24 août est donc bel et bien réussi. Le Trésor se trouve ainsi fourni d'argent pour quelques semaines. Mais dans cette crise où est précipitée notre pauvre France, les nécessités financières croissent suivant la loi de ce qui tombe. Il s'agissait hier de quelques centaines de millions à encaisser en huit mois ; aujourd'hui, on parle d'un milliard, de deux milliards même, à réaliser prochainement. On pense aux besoins de la guerre, aux achats de fusils et de munitions à faire au comptant à l'étranger, aux achats de grains, à l'étranger encore, pour combler le déficit de nos récoltes ; et, bien qu'à cette idée mon esprit se révolte, on a parlé quelque part de la rançon de la France.

Comment, dans ces jours de détresse nationale, se procurer sur l'heure cette somme énorme, et qui doit être comptée à des fournisseurs étrangers, c'est-à-dire qui doit être payée en monnaie métallique?

Il me semble qu'il est équitable de répartir le poids de cette charge nationale sur plusieurs générations. L'emprunt ici est plus juste que l'impôt. Ajoutons que l'emprunt est seul possible.

Il me semble qu'il est bon de demander l'argent de cet emprunt aux peuples étrangers en ce moment riches et prospères, aux Anglais, chez qui se réfugient les fortunes effrayées de notre continent.

Que pourrait donner, en effet, l'impôt en ce moment en France? Et à quelles sources de la richesse irait-on puiser, quand partout les sources sont taries? La terre privée des bras qui la fécondent, l'industrie éteinte, le commerce paralysé, telles sont nos forces productrices!

Il n'est pas en France de matière imposable qui se prête à une surtaxe d'impôt d'un milliard, et d'un milliard réalisable sur l'heure.

En Angleterre même, dans ce pays de grandes fortunes privilégiées, si différent de la France actuelle où le sol et les autres capitaux sont si morcelés, en Angleterre, le Parlement, pour subvenir aux 22 milliards et demi que lui a coûté la guerre contre nous, de 1793 à 1815, a eu recours à l'emprunt en rentes d'État. Et cependant le Parlement anglais avait dès lors sous la main un instrument d'impôt très-puissant, créé par l'aristocratie anglaise pour l'usage de cette guerre dont elle s'était faite la pourvoyeuse; il avait l'*impôt sur le revenu*, dont il a tiré bon parti, récemment encore, pour les guerres de Crimée, des Indes orientales et d'Abyssinie. C'est que l'impôt sur le revenu ne fournit qu'une certaine dose d'argent; au delà du capital disponible, l'*income-tax* ne peut plus rien donner, si ce n'est peut-être des titres de valeurs péniblement réalisables, des papiers-monnaie, des assignats.

Mais en soi, et comme cotisation nationale, que vaut-il, cet impôt sur le revenu, admiré et conseillé par quelques théoriciens en France dans ces dernières années?

J'ai vu à l'œuvre, et de fort près, l'*income-tax* des Anglais et le *Steuer von Einkommen* des Allemands; j'ai eu lieu d'interroger les hommes d'État les plus autorisés par leur expérience en ces matières; et voici les conclusions auxquelles cette étude pratique m'a conduit.

En théorie, l'impôt sur le revenu est le prototype des impôts ; c'est, en fait de contributions, l'idéal de l'équité et de la simplicité : Chaque citoyen contribuera au payement des services publics en proportion des avantages qu'il est censé en retirer, c'est-à-dire, en proportion de son revenu. Pour asseoir l'impôt, pour répartir les cotisations nécessaires à la chose publique, il suffira donc de connaître le revenu de chaque citoyen. Or, pour connaître le chiffre de ce revenu, on a deux moyens : ou le demander, ou le découvrir.

En Angleterre on a adopté le premier moyen ; en Allemagne, le second. Voyons où cela aboutit, et ce que devient en réalité, par la pratique, cet admirable impôt sur le revenu.

En Angleterre, chaque année, le gouvernement invite chaque citoyen à déclarer le montant de son revenu. Cette déclaration sert de base à l'impôt. Si par hasard elle est reconnue fausse, à la suite de quelque acte officiel ou public, liquidation commerciale, procès, succession, etc., une forte amende punit la fraude et fait bonne réparation au fisc.

La menace d'une telle répression suffit-elle à empêcher les fraudes? Non : malgré le respect des Anglais pour la loi, malgré le sentiment politique qui fait si bien comprendre aux Anglais que les subsides ne sont plus le tribut stérile payé par le serf au maître despotique, mais la cotisation de libres citoyens, réglée par les députés de la nation pour faire face à des services d'intérêt commun, malgré ce sens du *self-government*, la plupart des déclarations pour l'*income-tax* sont inexactes. Aussi bien, les hommes d'État les plus considérables de ce pays, Brougham, Mac-Culloch, etc., en étaient venus à dire « qu'il n'est pas d'institution anglaise qui ait fait plus pour corrompre les mœurs du peuple anglais. » Qu'en serait-il en France? Je laisse le soin de conclure à ceux qui connaissent notre caractère, non moins fraudeur que frondeur, nos vieux préjugés à l'égard du fisc, et nos habitudes en affaires d'impôt, par exemple dans les déclarations de succession. L'income-tax en France serait donc un mauvais impôt, établi sur des bases fausses, sur des déclarations mensongères; il ne se comprend que dans la haute classe anglaise, au temps de Pitt, au moment où c'était pour l'aristocratie une sorte d'offrande politique, un subside volontaire d'une caste qui paye ses champions.

En Prusse, et dans quelques autres États de l'Allemagne, l'assiette du *Steuer von Einkommen* se fait autrement que dans l'empire britannique; c'est un système inverse, mais qui n'en vaut pas mieux. Des commissions gouvernementales évaluent à vue d'œil les revenus des citoyens, et fixent ainsi le chiffre d'impôt de chaque contribuable. Si un citoyen se croit mal apprécié, il est admis à s'inscrire con-

tre l'évaluation officielle, en fournissant les preuves de son véritable état de fortune.

On comprend tout ce qu'il y a de pénible pour un citoyen dans cette alternative, ou de payer une taxe injuste, basée sur une évaluation exagérée de son revenu, ou de livrer ses livres et papiers d'affaires et de famille à une inquisition du gouvernement. Et je pourrais citer certains États agités par des dissensions politiques, où le gouvernement s'est laissé aller à évaluer outre mesure les revenus des citoyens « mal pensants, » et à les grever ainsi d'un impôt surtaxé, pour les punir de leur opposition. Je pourrais nommer un député du parlement prussien qui, avant la campagne de Sadowa, pendant quatre années, avait refusé le vote du budget à M. de Bismark, et qui tout à coup, après la victoire de 1866, se trouva taxé, sur le rôle de l'*Einkommen*, à un chiffre double des années précédentes, sans que rien eût été changé dans sa fortune, et par la seule grâce de la vindicte de M. de Bismark.

Je ne dirai certes pas : Que serait-ce en France? Non : de l'aveu même des étrangers, notre administration financière est la plus loyale comme la plus éclairée qui soit au monde; mais enfin il ne faut pas tenter Dieu, ni donner à un gouvernement un instrument si facile de pression politique.

Laissons donc aux Allemands leur *Steuer von Einkommen*, comme aux Anglais leur *income-tax*, jusqu'au jour où nos mœurs politiques seront améliorées au point qu'on ne rencontrera plus que par rare exception des citoyens capables de frauder le fisc par déclarations fausses, ou des administrateurs capables d'abuser de leur pouvoir.

En attendant, écartons de nous ce mode d'impôt, trop sujet à caution; et pour le milliard voulu, ayons recours à l'emprunt.

C'est par l'emprunt, que l'Amérique a fait face aux 14 milliards de la guerre de la sécession; les États-Unis ont alors emprunté à l'Europe, surtout à l'Allemagne, en donnant pour gage leur avenir, la fortune de deux générations.

Ainsi, la France doit, en ce moment, émettre un emprunt d'État, et le négocier en Angleterre.

Politiquement, il serait habile de relier par une solidarité plus étroite d'intérêts matériels la fortune de la France et la fortune de l'Angleterre.

Et au point de vue financier, on peut croire que les banquiers anglais, munis à cette heure d'abondants capitaux qui vont chercher

refuge dans la grande île paisible et commerçante, nous donneraient volontiers contre nos titres de rentes les espèces sonnantes dont nous avons besoin.

Sous quelle forme conviendrait-il de leur proposer ces titres? Il faudrait émettre l'emprunt en rentes perpétuelles 5 pour 100; ce qui donnerait la faculté de réduire l'intérêt par une conversion normale, dès que le cours de la rente s'éleverait au pair, c'est-à-dire dans un temps assez rapproché.

Les banquiers et les capitalistes anglais feraient bon accueil à ces titres de rentes perpétuelles 5 pour 100, qui échapperaient aux agitations factices de notre Bourse, où les agioteurs ont une préférence traditionnelle pour le 3 pour 100 et considèrent le 5 pour 100 (ou 4 1/2) comme une valeur de portefeuille bourgeois.

Sur la place de Londres, on comprendrait d'autant mieux cette émission d'emprunt d'État en titre fort, en 5 pour 100, que le Parlement britannique a depuis longtemps, depuis Guillaume III (1695), professé et pratiqué ce système d'émettre des rentes perpétuelles en titres forts, et de réduire la dette suivant l'amélioration du crédit public, en convertissant le 3 pour 100 en 5, le 5 pour 100 en 4 1/2, puis en 4, en 3 1/2 et en 3 pour 100.

Tout récemment encore, lorsque après la révolte des cipayes le Parlement britannique a annexé les Indes au Royaume-Uni, il a reconstitué et reconnu la dette perpétuelle de l'empire indien en 5 pour 100 et non en 3 pour 100.

Les financiers anglais suivent cette pratique par un principe financier que dans ces dernières années on a méconnu en France, et qui fait loi, non-seulement chez les hommes d'État de l'Angleterre, mais chez les principaux banquiers et administrateurs des institutions de crédit du continent; c'est à savoir qu'en variant les titres de sa dette, un État satisfait à plus de convenances particulières et augmente sa clientèle.

C'est ce que M. Fould n'avait pas compris, quand il fit le seul rêve de sa vie positive, quand il rêva l'unification de la rente française, la conversion factice de tous nos titres, 4 1/2, 4, obligations trentenaires, en 3 pour 100.

Oui, M. Fould, après avoir tant réussi dans les petites choses, dans les expédients financiers, voulut se hausser un jour à quelque grande conception, qui le mettrait de pair avec les Disraeli et les Gladstone; on lui insinua que l'unification de la rente aurait la vertu magique d'élever le cours de notre crédit d'État.

Il se basait sur une fausse analogie de la rente anglaise, sans ré-

fléchir que si la dette perpétuelle de l'empire britannique est représentée aujourd'hui presque tout entière par du 3 pour 100, c'est par l'effet d'une série de conversions normales qui, surtout depuis la grande paix de 1815, ont abaissé successivement l'intérêt de la dette perpétuelle, et qui permettront de le réduire encore jusqu'à 2 1/2 pour 100, comme M. Gladstone a tenté de le faire.

M. Fould ne voyait pas ou négligeait de voir que la Belgique, petite nation parfaitement administrée, possède une variété de sept titres de rentes perpétuelles, une véritable gamme où chacun trouve à choisir le titre qui lui convient.

Et c'est ainsi qu'en France même, une de nos institutions récentes les mieux organisées, le Crédit foncier, offre aux prêteurs sur hypothèque des lettres de gage, ou obligations, disposées en avantages très-variés.

La méprise de M. Fould est bientôt devenue évidente par les résultats de son unification, par la baisse du 3 pour 100 qui a suivi sa prétendue conversion par soulte ; et les malheureux rentiers du 4 1/2 qui sur la promesse formelle d'une élévation de la rente 3 pour 100 avaient payé la soulte de 4 fr. 50, et échangé leur 4 1/2 à 99 fr. 50 en 3 à 71, ont bientôt senti ce qu'il faut penser de l'unification.

Ainsi, dans notre catastrophe nationale, le milliard nécessaire ne saurait être demandé à la nation et par l'impôt : il faut répartir la charge sur plusieurs générations, recourir à l'emprunt, négocier l'emprunt à l'étranger, et l'offrir dans une forme qui rappelle la sécurité de notre vieille rente perpétuelle, et nous permette d'alléger plus tard la charge de l'État par des conversions normales, conformes à la pratique du gouvernement anglais.

La finance, comme la science médicale, n'a rien d'absolu ; elle est contingente, suivant le sujet, sans cesse variable, soumis à son traitement.

J'ai conseillé l'emprunt national au début de la campagne, comme le mode d'emprunt le plus conforme à nos mœurs politiques, le plus franc à l'encontre des agioteurs, le plus fécond en ressources, et le plus utile pour rendre à la vie économique l'argent d'abord resserré.

Quelques semaines après, quand la nation a reconnu que ses chefs compromettaient la France, perdaient notre brave armée et ruinaient notre Trésor, l'emprunt national a été enfin adopté comme un moyen de suprême salut. Et la souscription nationale des 23-24 août a prouvé que le moyen était bon en soi, et qu'il eût été salutaire, si

le patriotisme généreux des citoyens, doublant l'héroïsme de nos soldats, pouvait suppléer l'incapacité militaire ou administrative des chefs.

Aujourd'hui, précipités de défaite en défaite, nous voilà menacés jusque dans notre ville capitale, dans le sanctuaire de la patrie; l'invasion couvre déjà trois de nos plus riches provinces, et tout Français, abandonnant tout soin privé, se lève soldat pour repousser et chasser l'ennemi.

Aujourd'hui donc, la France ne doit plus demander à ses enfants que des bras et du cœur : pour l'argent, elle doit faire fonds de son crédit d'État, et demander aux étrangers de commanditer sa défense.

Les banquiers anglais ne se refuseront pas à cette commandite, car ils savent bien ce que vaut notre crédit d'État, inaltérable depuis trois quarts de siècle, sous tant de révolutions.

En ce moment, plus que jamais, l'Angleterre est le réservoir universel où les capitaux du monde entier viennent chercher refuge et trouver emploi : elle a donc besoin de placements; et quel placement meilleur que celui de la rente française, valeur aussi sûre que la rente anglaise, émise à un taux de plus de 5 pour 100, et capable, dans un temps prochain, d'une importante plus-value?

Les Anglais, politiques commerçants, se feront volontiers nos commanditaires; et, par calcul commercial encore, ils deviendront ensuite nos utiles alliés, car ils seront intéressés au rétablissement de notre fortune.

Et ne laissons pas à M. de Bismark le privilége qu'il s'est acquis par son emprunt à Londres, le privilége d'être le débiteur intéressant des Anglais.

A. DE MALARCE.

MÉLANGES

LES SIÉGES DE PARIS

Qui ne sait la surprise qu'excita, il y a trente ans, la proposition faite par M. Thiers de fortifier Paris? L'idée parut tout simplement absurde. Fortifier Paris! Contre qui? Contre l'Allemagne, sans doute. Mais, quoique les traités de 1817 nous eussent enlevé de ce côté nos défenses naturelles, n'avions-nous pas notre triple ceinture des forteresses, *æs triplex circa pectus*, disaient les classiques : Strasbourg, Metz, Mézières, Thionville, Belfort, Besançon, etc., remparts formidables que l'ennemi devrait forcer avant d'arriver jusqu'à la capitale. M. Thiers n'eut pas de peine à démontrer qu'entre ces défenses artificielles s'ouvraient bien des trouées par où l'ennemi pouvait passer, et on l'avait déjà vu. On objecta que les fortifications, à supposer qu'on pût, immenses comme elles devaient être, parvenir à les exécuter, ne serviraient à rien, attendu que quand l'ennemi serait si près du cœur du pays, le pays n'existerait plus, ce qui était une grande erreur, comme l'avaient bien prouvé les guerres avec l'Angleterre au quinzième siècle. On ajouta enfin qu'une grande capitale, et Paris moins qu'une autre, ne saurait jamais, si bien fortifiée qu'elle fût, supporter un vrai siége. A cet égard, on répondit, croyons-nous, ou du moins on eût pu répondre que Paris avait fait ses preuves; qu'il avait été ville de guerre et que, comme telle, il avait montré de quoi il était capable. En effet, et l'histoire l'atteste, Paris, ville de guerre, Paris dûment fortifié, bien qu'assailli plusieurs fois, n'a jamais été pris. Si, à une époque récente, époque de néfaste mémoire, il a vu deux fois l'ennemi dans son sein, c'est qu'alors Paris était sans murailles, et que, comme aujourd'hui, le pouvoir l'avait atrophié et déshabituée de la lutte. Autrement Paris a toujours été une ville guerrière, et il a, à son livret militaire, d'aussi beaux états de service que pas une autre ville.

Paris a supporté deux vrais siéges, celui de 885 et celui de 1589-1594

(car il ne faut pas considérer comme tels les investissements et les assauts qu'il subit pendant la guerre de Cent ans), et de ces deux siéges, Paris est sorti à sa gloire : dans l'un, forçant l'ennemi à s'éloigner, dans l'autre, l'amenant à composition. En 885, Gotfried le Normand, ne pouvant renverser l'obstacle que Paris lui oppose, est contraint de traîner ses barques à terre et de faire un détour pour aller plus haut remonter le cours de la Seine et de ses affluents; Henri IV n'y entre (et à moitié par trahison encore!) que parce qu'il a, par sa conversion, capitulé d'avance.

Le moine, narrateur contemporain du premier de ces siéges, nous dit qu'une des raisons qui l'a porté à en écrire le récit, c'est qu'il peut être d'un bon et encourageant exemple pour ceux qui pourraient avoir un jour à défendre Paris ou d'autres cités contre de pareilles agressions : *altera vero* (*causa*) *mansuri aliarum tutoribus urbium exempli.*

C'est le même motif qui nous porte nous-même à rappeler ces deux glorieux faits de l'histoire de Paris.

I

Le siége que Paris eut à soutenir en 885 n'est pas sans analogie avec celui dont il est menacé aujourd'hui. C'était déjà par des hommes du Nord, et dont bon nombre venaient aussi des bords de la Baltique, que la cité franco-gauloise fut assaillie. On en était à la seconde invasion germanique, invasion plus formidable que la première, parce que les barbares de ce deuxième ban se montraient plus astucieux et plus féroces que n'avaient été ceux du premier. Il se mêlait, à leur besoin d'expansion et à leur amour du pillage, une sorte de fanatisme impie chez les uns, religieux chez les autres, et implacable chez tous. Les Normands étaient non-seulement des barbares, mais des mécréants ou des païens farouches, à qui le christianisme était odieux, et qui s'attaquaient avec rage à tout ce qui en portait le signe, aux prêtres, aux moines, aux édifices religieux, aux objets les plus vénérés du culte. Bien différents de ceux de Clovis, à qui la personne des évêques et l'appareil des cérémonies saintes inspiraient un respect mêlé de terreur et d'attrait, les compagnons de Ragnar-Lodbrog, d'Hastings et de Gotfried affectaient envers les prélats une insolence hautaine, et, pour les rites les plus imposants de l'Église, une dédaigneuse indifférence. Aussi leur approche répandait-elle au loin l'horreur et l'épouvante; c'était à qui trouverait un asile derrière les murailles des villes ou celles des grands monastères.

Paris n'était plus, à l'époque dont nous parlons, l'imposante cité du temps de Julien, ou même de Clovis et de ses fils; il avait déchu vers la fin des derniers Mérovingiens et n'avait plus, des deux côtés du fleuve, ces

groupes de belles et fortes constructions qui, comme deux bras puissants, en défendaient au loin les abords. Renfermé tout entier dans l'Ile, il ne communiquait avec la plaine que par deux ponts en bois qui formaient estacade et commandaient le cours du fleuve. A cet égard, Paris, malgré son amoindrissement, avait encore une importance considérable. Dans l'état où se trouvait la Gaule, toute couverte de forêts, les rivières étaient les seuls grands chemins, et ces chemins étaient ceux que préféraient les Normands.

Paris était donc un grand obstacle pour ceux de ces pirates qui étaient établis en aval de la Seine et qui aspiraient au pillage des contrées en amont; il fallait franchir les solides barrages formés par ses ponts et passer sous ses murailles menaçantes pour aller ravager les riches plaines de la Bourgogne.

C'est ce qu'un chef de bande, appelé Gotfried, essaya sous le règne de Charles le Gros (885). On sait que ce corpulent et inerte descendant de Charlemagne avait réuni pour la dernière fois les membres disloqués du vaste empire de son aïeul, mais qu'il se montra incapable, non-seulement de les gouverner, mais de les tenir réunis. Quand Gotfried entreprit son expédition vers la haute Seine, l'empereur était en Allemagne et songeait peu aux dangers de la Neustrie. Il s'était occupé cependant, paraît-il, de la défense de Paris et l'avait confiée aux trois personnages les plus considérables de la contrée, Eudes, comte de Paris, que l'on croit descendant de Robert le Fort; l'évêque Gozlin, de la famille des comtes de Poitou, et Hugues, « le premier des abbés. » C'est du moins ce qu'affirma l'évêque lorsque Gotfried se présenta devant lui en demandant, avec la douceur étudiée et le feint désintéressement qui a longtemps caractérisé sa race, la permission de franchir les ponts et de remonter la rivière, promettant, en ce cas, de respecter la ville et son peuple, mais la menaçant de sa colère si elle refusait. « Aie pitié de toi, » dit-il à Gozlin. L'évêque répondit que l'empereur Charles lui ayant confié, à lui et au comte Eudes, la garde de la cité, il ne pouvait la livrer sans trahir son devoir, et il en appela au sentiment d'honneur du barbare lui-même, qui reconnut que ce serait un manque de foi, mais qui ne s'en prépara pas moins à forcer le passage en s'emparant de la ville.

Un moine, témoin de la défense courageuse que fit Paris, et sans doute acteur aussi, nous en a laissé un récit curieux à tous égards. Il faut lire aujourd'hui cette relation sincère, et sans autre artifice que les mauvais vers dont s'est servi l'auteur, soit dans la traduction qu'en a donnée M. Guizot dans ses *Mémoires sur l'histoire de France*, soit dans celle de M. Taranne, qui a fait de ce document, difficile à comprendre dans l'original, un travail à part, et plein de critique et de savoir[1]. Nous ne raconterons pas les détails

[1] *Abbonis Sancti Germani a pratis Parisiensis de Lutecia Parisiorum a Normannis obsessa libri duo*, edid. N. R. Taranne. Imp. royale, 1834, 1 vol. in-12.

de cette lutte héroïque, bien qu'ils soient intéressants à d'autres points de vue encore qu'à celui de l'histoire de la stratégie; ce que nous voulons faire remarquer seulement, c'est que l'honneur en revient tout entier à la religion. Le sentiment national et le patriotisme local n'étaient pas nés encore. L'esprit de province, à demi étouffé dans la grande fusion carlovingienne, ne faisait que se réveiller; on n'était plus et l'on n'était pas encore redevenu Neustriens, Austrasiens, Bourguignons, Saxons, etc.; on était de l'empire, du saint empire de Charlemagne. N'avons-nous pas entendu en effet l'évêque de Paris répondre à Gotfried : « L'empereur Charles nous a confié la garde de cette ville, et nous ne pouvons la livrer sans manquer à notre serment? » C'est comme un loyal sujet de l'empereur qu'il parle en son nom et au nom du comte de Paris. L'idée patriotique, dans le sens d'aujourd'hui, l'idée française n'existait pas encore, elle naquit précisément de la lutte contre les Normands, et la résistance de Paris notamment eut une grande part dans la formation de la nationalité française. C'est dans ce sens qu'on peut dire que Paris a été l'élément générateur de la France. — Qu'y a-t-il d'étonnant qu'il en soit resté le cœur?

La résistance puisa donc à peu près exclusivement son inspiration et sa force dans l'esprit chrétien. La lutte fut avant tout religieuse; les Normands furent repoussés, sans doute parce qu'ils étaient Normands, c'est-à-dire étrangers, avides, féroces; mais ce qui faisait surtout horreur en eux, c'est qu'ils étaient païens, qu'ils insultaient à une croyance chère et profanaient des symboles aimés.

D'ailleurs, c'est à la religion, dans la personne de son représentant le plus élevé que revient principalement la gloire de ce grand fait. Sans l'évêque Gozlin, la défense n'eût été ni aussi suivie, ni aussi énergique qu'elle le fut. Nous ne voulons certes rien enlever au mérite du comte de Paris, qui en eut la direction militaire, ni aux seigneurs qui combattirent à côté de lui; toutefois, et c'est M. Taranne qui le dit — M. Taranne, si peu suspect de partialité pour tout ce qui touche à la religion, qu'il demande pardon à ses lecteurs pour les braves Parisiens du neuvième siècle, qui avaient la simplicité de croire à l'efficacité de la prière et à l'intervention des saints — toutefois, disons-nous, Eudes, guerrier brillant, mais amolli et corrompu, comme du reste tous les grands seigneurs de son temps, n'était pas homme à combiner et à soutenir vigoureusement une entreprise; capable d'un bon coup de main, il ne l'était pas d'un effort continu, et retombait promptement dans son indolence aristocratique. Il fallut que l'évêque l'excitât, le soutînt, le poussât aux combats et aux démarches qui, le siége durant, furent faites auprès de l'empereur pour en obtenir du secours.

Ce misérable empereur ne songeait guère à sa province de Neustrie, en proie aux ravages des Normands; il était en Allemagne occupé des intérêts de sa dynastie et disputant son autorité et son titre contre les barons insu-

bordonnés d'outre-Rhin et les concurrents qu'il rencontrait au sein même de sa famille!

Avant qu'on n'eût rien obtenu de cet indigne successeur de Charlemagne, le courageux et saint évêque de Paris était mort de fatigue, comme à mille ans de distance et dans des circonstances semblables, vient de mourir le pieux évêque de Strasbourg.

Gozlin avait eu, dès les premiers jours, pour auxiliaire et il eut pour continuateur dans la guerre après sa mort, un homme digne de lui appartenir par le sang sinon par la piété, son neveu Ebbles ou Eubulon, abbé de Saint-Denis, puis de Saint-Germain des Prés, descendant ainsi que lui des comtes de Poitiers, personnage assez peu correct sur le chapitre des mœurs, mais d'une bravoure et d'une force prodigieuse, sorte d'Hercule en habit de prêtre, qui d'une seule flèche perçait, dit-on, sept hommes; étrange composé de moine et de soldat, savant comme un clerc, belliqueux comme un gentilhomme, apte à tout, mais, par malheur, avide et trop ami du plaisir, dit le poëte historien du siége.

... Mavortius abbas,
Ni cupidus nimium, lascivus, omnibus aptus.

Avec lui brillait, à côté du comte Eudes, Robert, le frère de ce dernier, qui avait amené une foule de seigneurs du voisinage

Hic comites Odo, fraterque suus radiabant.

car, de tous les châteaux d'alentour, on était accouru à Paris, soit pour y chercher un refuge, soit pour y combattre. Seuls, les pauvres paysans étaient restés dans leurs cabanes qu'ils abandonnaient à l'approche des Normands pour chercher un asile au fond des forêts. Les Normands ne les maltraitaient pas toujours; ils cherchaient au contraire à s'en faire des partisans et des auxiliaires en les soulevant contre leurs seigneurs. Le moine Abbon remarque expressément en effet que les envahisseurs « mettaient les esclaves en liberté. » Ces provocations au soulèvement des serfs, ces essais anticipés de jacquerie expliqueraient, d'une part, le succès des établissements normands dans certaines contrées très-peuplées et très-riches et, d'autre part, la haine particulière de la noblesse pour ces envahisseurs. C'est la noblesse qui, sous l'impulsion du clergé, fut à la tête de la résistance dans Paris; elle figure au premier rang dans tous les épisodes du siége. Le peuple, quoiqu'il ne soit presque jamais spécialement désigné, ne fit pas défaut non plus, on peut le croire, à en juger par ce que dit l'historien des nombreux « hommes d'armes » qui dans les attaques marchaient sous la conduite des gentilshommes. Le peuple s'y illustra encore d'une autre manière, nous voulons dire par l'habileté qu'il montra dans la confection et l'invention des engins de guerre. Ce n'était pas des chevaliers que ces charpentiers habiles qui, dans le cours

d'une nuit, taillaient et dressaient ces madriers énormes dont le gigantesque et savant agencement opposait un invincible obstacle aux efforts des assaillants surpris. Ce n'était pas un baron que ce Gerbold, *petit de taille mais grand d'esprit*, qui chaque jour imaginait un appareil nouveau, soit pour lancer des traits aux ennemis, soit pour mettre les défenseurs de la cité à l'abri de ceux qui leur étaient lancés.

Quant au clergé, il eut une belle part aussi dans la lutte, tant par l'appui moral qu'il donna aux combattants en priant, en prêchant, en soutenant les courages par les exhortations religieuses et le spectacle des cérémonies les plus propres à parler à l'imagination, que par sa participation effective aux combats, notamment dans les attaques dont les monastères placés en dehors de Paris furent l'objet. Là, les religieux qui n'étaient pas prêtres et auxquels il n'était pas interdit de répandre le sang, ne se firent pas faute de profiter de la liberté que leur laissait sur ce point les canons.

Cet ensemble, cette unanimité d'efforts où Paris mit tout ce qu'il avait de vitalité, eut d'immenses résultats : le flot de l'invasion normande fut brisé et la France fondée. Et c'est à Paris, à Paris seul, que la reconnaissance en est due. Paris n'eut pas d'aide, en effet. Charles le Gros, plusieurs fois sollicité par Eudes, qui était allé le chercher en Allemagne, vint bien, il est vrai, jusque devant Paris; mais il se tint prudemment sur les hauteurs de Montmartre où il négocia avec les Normands le prix de leur retraite, — sept cents livres d'argent payables au mois de mars suivant, — après quoi, ayant fait chanter un *Te Deum* en plein air, sans doute pour célébrer ce bel exploit, il s'en retourna dans ses possessions d'outre-Rhin. Les Normands furent-ils payés, nous l'ignorons; mais, avec la permission de l'empereur, ils se payèrent de leurs mains sur la pauvre Bourgogne, que Charles le Gros leur abandonna en punition de ce que, délaissée par l'empire, elle s'était jetée entre les mains de Gontran-Boson, qui seul avait pris soin de la défendre. Après le pillage de la Bourgogne, où ils n'avaient pu pénétrer qu'en tournant l'obstacle et en transportant, comme nous l'avons dit, leurs bateaux par terre, ils revinrent plusieurs fois sur Paris, mais rencontrèrent toujours au haut de ses murailles le vigilant et terrible abbé Ebbles, *mavortius abbas*. De son côté, Eudes devenu roi, en grande partie sans doute pour sa belle et patriotique conduite, fit aux audacieux pirates une chasse incessante, à la fin de laquelle les ayant resserrés dans les défilés des Ardennes, il leur tua 30,000 hommes. Le reste de la bande se sauva en Bretagne, où Alain le Barbu les extermina.

II

Paris, qui a dû à ce siége glorieux l'honneur de devenir la capitale de la France, en a subi, dans les mille ans qui se sont écoulés depuis, cinq à six

autres, mais qui n'ont eu, sous aucun rapport, l'importance du premier et n'offrent point, à l'exception du dernier, les mêmes hautes leçons.

Cinq siècles s'écoulent, cinq siècles de prospérité croissante, sans que Paris voie ses murs se fermer devant un ennemi. Le premier à qui l'entrée en fut refusée n'était pas, hélas! un étranger; c'était le fils du malheureux roi Jean, le dauphin, le régent du royaume, le prince qui fut plus tard le sage roi Charles V. Il avait dû s'enfuir pour éviter la tyrannie du prévôt Marcel et le péril que couraient sa liberté et sa vie peut-être (1358). Réfugié à Compiègne où une partie des états généraux l'avait suivi, le dauphin rassembla une armée, s'empara du cours de la Seine et vint bloquer Paris. La ville, qui n'avait jamais été unanime pour le prévôt, se divisa dès qu'elle commença à souffrir. Les liaisons de Marcel avec le roi de Navarre et son projet découvert de le mettre sur le trône augmenta le nombre de ses ennemis. Le jour où il allait ouvrir la porte Saint-Antoine à l'usurpateur, il fut tué par Jean Maillard, chef du parti royaliste, et ses partisans massacrés.

Dans le malheureux siècle qui suivit, Paris eut souvent à fermer ses portes aux divers partis contre lesquels il se déclara successivement; mais on ne saurait dire que, dans ces vicissitudes, il ait supporté de vrais siéges. Ce n'en fut pas un que la résistance que, sous la domination du comte d'Armagnac, il opposa, en 1417, au parti bourguignon. Ce n'en fut pas un non plus, que celle plus longue et plus sanglante que les Anglais y firent à Charles VII et où fut blessée Jeanne d'Arc. D'ailleurs était-ce bien Paris lui-même qui tenait ses portes closes et qui combattait à l'époque dont nous parlons? Paris alors ne s'appartenait plus, il était au pouvoir d'une faction aveugle inféodée à l'étranger, dont elle avait réclamé le concours.

Un siége véritable, et où Paris se retrouve tout entier avec sa généreuse énergie, c'est celui que, de 1588 à 1594, la Ligue soutint avec diverses intermittences contre le parti protestant. La cause qu'avait embrassée Paris était éminemment nationale, car, dans la lutte engagée, il y allait du fond même de la constitution dont les deux bases essentielles étaient l'hérédité monarchique et la profession de la religion catholique par le chef de l'État. C'est un fait aujourd'hui hors de contestation, et qu'au surplus reconnut Henri IV en embrassant le catholicisme et en supprimant ainsi le seul obstacle qui s'opposait à son avénement au trône où l'appelait sa naissance.

Dans la première partie de cette lutte, c'est-à-dire durant tout le temps qui précéda l'abjuration d'Henri IV et pendant lequel elle fut légitime et obligatoire, Paris montra ce dont il est capable quand il est animé par le sentiment du devoir et surtout quand ce devoir s'appuie, dans son âme, sur le sentiment religieux. L'amour de la monarchie française et celui de la religion catholique se confondaient dans le cœur de la population parisienne à cette première époque, et, tant qu'il ne s'y mêla rien d'étranger, tant que des

ambitions coupables, tant qu'un fanatisme aveugle, tant que ces perversions du bon sens auxquelles Paris est sujet dans les jours de crise ne vinrent pas mêler l'ivraie au bon grain, comme disaient les prédicateurs, cette population fut héroïque. On sait assez tout ce qu'elle déploya d'intelligence militaire, d'intrépidité guerrière, de constance, de sacrifices, de résignation, pour qu'il soit besoin de le rappeler ici. Le souvenir s'en est conservé par la tradition jusqu'au fond des chaumières, et cette tradition, qu'aux faits inouïs, prodigieux, dont elle est pleine, on serait tenté de prendre pour une légende, n'est, comme l'ont attesté les recherches les plus récentes et les plus consciencieuses, que l'exacte expression de la vérité. Le Paris de 1588 se montra à la hauteur du Paris de 885.

Le Paris de 1870 ne dégénérera pas, nous en avons la ferme conviction. Puisque la Providence, dans ses impénétrables desseins, a permis qu'après mille ans, de nouvelles hordes germaniques, astucieuses, avides et sauvages, au fond, comme celles du neuvième siècle, se ruassent sur notre malheureux pays, et, profitant des fautes inouïes de ceux à qui, par une coupable insouciance, nous avions abandonné la conduite de nos affaires, osent, après nous avoir écrasés par le nombre, viser le cœur même de la France, nous saurons les en rejeter loin, en mettant de côté nos dissentiments politiques, en concentrant nos forces autour des chefs qui ont conquis la confiance publique, en combattant, chacun à notre manière et selon nos forces, avec une émulation toute patriotique et en appelant Dieu au secours de notre cause, comme l'ont fait nos pères, comme l'a fait cette chrétienne et héroïque population franco-gauloise dont nous sommes sortis.

P. Douhaire.

LE DISTRICT DE MACHECOUL DE 1788 A 1795.

Études sur les origines et les débuts de l'insurrection vendéenne dans le pays de Retz, par A. Lallié. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, place du Commerce, 4; Paris, Joseph Albanel, rue de Tournon, 15.

Il n'est pas dans l'histoire de France une époque plus intéressante ni plus étudiée que celle de la grande Révolution de 89. Impossible d'imaginer un tableau plus confus et plus difficile à peindre sans faux jours avec ses mille détails et ses couleurs changeantes. Beaucoup d'historiens ont essayé cette œuvre, mais, sauf peut-être M. Mortimer-Ternaux, dont le travail est loin encore d'être achevé, aucun n'a su en éclairer toutes les parties à la lumière de la vérité. Les préjugés, les passions, les erreurs, l'ignorance, les mensonges mêmes ont souvent obscurci cette lumière et surtout aux

endroits où elle devait briller davantage. Les Histoires de la Révolution française sont nombreuses et variées de poids comme de talent, mais presque toutes, malgré des mérites incontestables, offrent à l'œil de ces ombres fâcheuses dont nous parlons, presque toutes ont défiguré certains faits importants, soit que leurs auteurs aient manqué d'impartialité, soit qu'ils aient été volontairement ou involontairement aveuglés.

C'est donc un labeur utile et d'autant plus digne d'éloges qu'il est plus ingrat, que de fouiller les poudreuses archives du passé, d'y rechercher les pièces authentiques et de rétablir avec ces documents mis en ordre la vérité des faits qui ont pu être faussés. Tels sont les premiers titres à l'estime du récent ouvrage de M. A. Lallié, *le District de Machecoul.*

Nous ne pouvons résister au plaisir d'en reproduire ici le modeste avant-propos comme un modèle du genre :

« Ce volume a pour objet de faire connaître un certain nombre de documents relatifs aux origines et aux débuts de l'insurrection vendéenne dans la contrée où elle éclata avec le plus de fureur. C'est une étude de détails, un recueil de pièces plutôt qu'une histoire proprement dite.

« Je me suis surtout attaché à mettre en lumière les faits restés dans l'ombre jusqu'à présent et à rétablir ceux que la passion a défigurés ou exagérés.

« Il m'a paru que des recherches consciencieuses ne pourraient suffire aux exigences de ce modeste travail où le plus souvent la critique des auteurs remplace le récit des événements. »

Le livre remplit et au delà ses promesses. Les documents annoncés sont nombreux, importants et d'une authenticité incontestable, et il y a de vraies pages d'histoire dans ce recueil de pièces.

Nous ne nous arrêterons point aux premiers chapitres du volume qui exposent les conditions de l'ancien régime en Bretagne et plus tard celles du nouveau, retracent les différentes élections de 89 et 92, rappellent les changements, puis les désordres survenus après elles, la guerre aux châteaux, la réquisition, le schisme, mais ne développent ces grands sujets qu'autant qu'ils ont un rapport plus ou moins proche avec l'histoire particulière du district de Machecoul et aux débuts de l'insurrection vendéenne dans ce pays. Remarquons seulement en passant que l'auteur s'y est inspiré des idées sagement libérales de l'illustre Tocqueville et qu'il a su y éviter le double écueil de sortir de son plan naturel et de changer le caractère épisodique de son ouvrage par des excursions trop prolongées sur le terrain voisin et plus étendu de l'histoire de France.

Nous avons hâte d'arriver au récit et à l'étude critique d'un événement déplorable défiguré par nombre d'historiens de tous les partis, tels que M. Crétineau-Joly, M. Thiers, M. Louis Blanc. Il s'agit des fameux massacres de Machecoul, ces prétendues boucheries que le féroce Souchu ordonna, qui durèrent pendant plus de cinq semaines (mars et avril 1793) et où plus

de six cents patriotes furent assassinés avec des raffinements horribles par ces brigands de royalistes. C'est aux yeux d'un écrivain, M. Castille, le pendant des massacres de septembre. Eh bien, M. A. Lallié leur prouve, pièces en main et par une suite d'arguments irréfutables, que ces exécutions sanglantes qu'il n'essayera pas de justifier coûtèrent la vie à une centaine d'hommes, ce qui certes est déjà trop. Une seule exécution de cinquante-six patriotes retombe sur la mémoire du chef vendéen Souchu; vingt-deux autres meurtres sont imputables à un acte de provocation de la garde nationale qui fit feu sur une troupe d'insurgés dont le seul cri de guerre était alors *la Paix ! la Paix !* de l'aveu même du citoyen juge Berrillemer, l'auteur de la légende adoptée jusqu'ici sans conteste ; enfin dix prisonniers, faits au Port-Saint-Père, et plusieurs victimes isolées complètent la liste funèbre.

« C'est trop, c'est trop d'autant, ajouterons-nous avec M. Lallié, mais ce chiffre paraîtra bien faible si on le compare à ceux qui ont été produits à diverses reprises par les patriotes contemporains ou par les historiens. »

Notons encore que les massacres de Machecoul ainsi réduits furent les représailles à coup sûr criminelles de crimes plus nombreux commis vers le même temps et à peu de distance par les républicains eux-mêmes. Un constitutionnel de la Loire-Inférieure, Mélinet, déclare dans la séance du 31 mars 1793 « que quatre-vingt-cinq patriotes de Pornic ont livré bataille (aux rebelles), *en ont tué deux cents et fait trois cents prisonniers que dans leur fureur ils ont aussi mis à mort.* » Or cette parole n'a jamais été retirée ni atténuée. L'exécution du 3 avril commandée par Souchu est ainsi expliquée, mais, je le regrette, elle n'est point justifiée. Aussi M. A. Lallié ayant à relever une étrange erreur de M. Crétineau-Joly qui fait mourir ce partisan tristement célèbre en mars 1793, s'écrie-t-il avec une éloquente indignation : « Hélas ! non, à ce moment Souchu n'était point mort, et plût à Dieu qu'il l'eût été ! La Vendée serait pure de la tache sanglante que cet homme lui a imprimée en empruntant pour quelques instants à la Révolution ses impitoyables procédés. Cette tache est peu de chose si on la compare aux flots de sang versés par les républicains ; mais c'est le privilége de certains partis d'être ternis par des souillures qu'on ne remarque pas chez les autres. »

On sera peut-être tenté de reprocher à l'auteur du *District de Machecoul* quelques longueurs dans l'exposé et surtout la discussion toujours impartiale des faits que nous venons de mentionner. Mais ce reproche serait-il juste? A-t-on bien droit de se plaindre aujourd'hui d'une surabondance de documents et de preuves, quand il s'agit d'histoire? Cet excès de conscience ne constitue-t-il pas une qualité? Du reste, M. A. Lallié est en ceci le disciple de M. Mortimer-Ternaux. Nous ne le blâmerons point pour notre part de suivre pareilles traces.

L'ouvrage ferme sur la prise de Machecoul par les républicains (le 22 avril 1793) et la perspective d'un avenir plein d'orages, dont les premiers éclairs

apparaissent dans les projets violents du comité central de Nantes.

« Nous voyons clairement, écrivaient ses membres, qu'*il faudra en venir à enlever des campagnes tous les grains, les bestiaux et toutes autres espèces de subsistances et même à emprisonner les femmes et la famille de tous les gens un peu riches des campagnes, si on veut en avoir raison. Il faudra en faire un désert inhabitable*, en les quittant, pour que les brigands ne puissent y retourner. »

« Ce plan, ajoute notre auteur, devait être mis à exécution par Carrier, qui n'épargna pas ceux qui l'avaient conçu. »

Nous n'avons fait qu'effleurer, mais nous avons, j'espère, inspiré le désir d'examiner de près les matériaux nouveaux contenus dans un livre intéressant, érudit, solide et que tout historien de la Révolution française devra désormais consulter, sous peine d'erreur. Ecrit d'un style sobre et de bon goût, il peut servir de modèle aux travailleurs intelligents qui, à l'exemple de M. A. Lallié, auraient le courage d'aller chercher la vérité historique à sa vraie source. Il serait difficile de dire en effet combien les travaux de ces chercheurs patients avancent, diminuent, améliorent ceux des historiens et quelle large place les marbres précieux qu'ils ont extraits occupent dans l'édifice de l'histoire.

HIPPOLYTE DE GOUVELLO.

DE LA PRÉVISION DU TEMPS

Est-il possible de prévoir à l'avance, au moins d'une manière générale et confuse, le temps qu'il fera une certaine partie de l'année, durant une saison par exemple ; est-ce possible? Nul ne contestera, je pense, l'intérêt d'une pareille question et l'avantage qu'il résulterait pour l'humanité de pouvoir la résoudre d'une manière affirmative. Ce qui le prouve, ce sont les efforts tentés dans tous les siècles pour la prédiction du temps et la faveur populaire dont n'a jamais manqué de jouir tout homme qui, à tort ou à raison, s'est mêlé de pronostiquer la pluie et le beau temps. Je n'ai pas la prétention de me mettre sur les rangs aujourd'hui et d'entrer en concurrence avec les *Nostradamus* et les *Mathieu de la Drôme;* mais sans viser si haut, je crois rendre service à l'humanité en signalant à l'attention publique un fait appelé, je crois, à prendre les proportions d'une loi météorologique au moyen de laquelle on pourrait prévoir d'une manière générale le temps pour toute une saison. Je le répète, je ne donne pas la chose comme certaine ; je veux seulement attirer sur elle l'attention des observateurs pour la contrôler, l'expliquer, la préciser ou la combattre :

trop heureux si je puis contribuer à jeter quelque jour sur une question qui intéresse au plus haut point notre existence matérielle.

Tout le monde connaît aujourd'hui le mécanisme des courants aériens de notre atmosphère et l'influence capitale qu'ils ont sur la température, la pluie et le beau temps. Personne n'ignore que l'air perpétuellement échauffé et dilaté dans les régions équatoriales au contact du sol et même de l'eau, s'élève dans les régions supérieures d'où il se dirige à droite et à gauche vers les pôles, tandis qu'il est remplacé par des contre-courants d'air froid descendant des régions polaires vers l'équateur. Si la terre était immobile et nullement inclinée sur son écliptique, et si sa superficie était partout régulièrement uniforme, quant à la configuration, l'altitude et la qualité de ses matériaux, le mélange des airs du sud au nord et du nord au sud s'accomplirait avec la plus grande régularité et la monotonie la plus invariable; ce serait comme une nappe continue d'air chaud allant de l'équateur vers les pôles dans la partie supérieure de l'atmosphère et une contre-marée d'air froid accourant des pôles vers l'équateur. Mais il n'en est pas ainsi : la terre est animée d'un mouvement de rotation sur elle-même qu'elle accomplit en un jour; son axe est incliné sur le plan de l'écliptique et, de plus, sa superficie, loin d'être partout uniforme, présente au contraire de notables irrégularités sous ce rapport. De ces trois éléments, la rotation, l'inclinaison de l'axe et l'irrégularité de la surface, résultent la diversité des saisons et la variabilité d'une même saison d'une année à l'autre : c'est ce qu'il importe de ne pas perdre de vue.

De l'inclinaison de l'axe d'abord découle la diversité des saisons : si l'axe de la terre était perpendiculaire au plan de l'écliptique, le soleil passerait invariablement aux mêmes points du ciel et la température serait en tout temps uniforme sur chaque partie du globe; mais, par suite de l'inclinaison, le soleil paraît se déplacer et s'en aller sans cesse d'un tropique à l'autre par un mouvement en forme de spirale; de là résultent les différences périodiques de température, suivant que le soleil s'élève ou s'abaisse plus ou moins sur l'horizon. Je me contente de rappeler le fait, mon intention n'étant pas de faire ici un cours de cosmographie.

Des irrégularités de la surface terrestre résulte la multiplicité des courants aériens. Au lieu d'une seule nappe continue supérieure et d'une autre inférieure et inverse, nous avons un certain nombre de courants et de contre-courants se croisant, se heurtant et se contrariant; cela tient aux aspérités du sol, aux chaînes de montagnes, à l'inégale répartition des mers et des continents. Pour n'en citer qu'un exemple, dans l'océan Atlantique, au sein du golfe du Mexique, se forme un immense courant d'eau chaude, connu dans la science sous le nom anglais de *Gulf-Stream*, ruisseau du golfe; c'est un véritable fleuve qui traverse l'Océan en remontant vers le pôle nord. Ce courant d'eau chaude entraîne nécessairement avec lui un courant analogue d'air chaud qui détermine à son tour, à sa droite

et à sa gauche, des contre-courants d'air froid descendant vers le sud. Ainsi en est-il sur les autres points du globe, suivant la configuration et les accidents de la croûte terrestre.

Enfin, étant donné que l'échange des airs du nord et du sud se fait par un certain nombre de courants plus ou moins enchevêtrés, il faut ajouter que, par suite de la rotation de la terre, ces courants dans les deux hémisphères, au lieu d'aller directement vers les pôles, s'infléchissent vers l'est. Cela est aisé à comprendre : la terre ayant la forme d'un globe et tournant sur son axe, les points situés à l'équateur sont animés d'une grande vitesse, tandis que les pôles demeurent immobiles ; entre ces deux termes extrêmes, la vitesse va en décroissant de l'équateur aux pôles. En France, situés que nous sommes entre le 42° et le 50° parallèles, la vitesse de rotation a déjà diminué de moitié, c'est-à-dire qu'au lieu d'être de 400 mètres environ par seconde, elle n'est plus que de 200 ; maintenant, en supposant qu'une colonne d'air tournant à l'équateur avec une vitesse de 400 mètres par seconde fût transportée tout d'un coup sur la France, elle se trouverait animée d'une vitesse double de celle des objets à la surface du sol ; elle serait donc lancée dans la direction de l'est avec une rapidité supérieure de 200 mètres par seconde à celle des objets environnants, c'est-à-dire avec une rapidité effrayante, capable de tout dévaster. Heureusement ce passage de l'air chaud du sud au nord ne se fait pas en un clin d'œil ; il s'opère au contraire graduellement, et il en résulte seulement une inflexion prononcée des courants de l'ouest à l'est pour ceux qui vont de l'équateur aux pôles, et de l'est à l'ouest pour ceux qui descendent des pôles vers l'équateur.

Maintenant, pour en venir à ce qui touche de plus près notre question, ces courants, connus sous le nom de vents alizés, s'établissent sur les mers à certaines époques de l'année et ils y règnent avec une régularité remarquable ; il n'en est pas de même sur les continents où ils sont soumis à des déviations au moins partielles par suite des influences locales beaucoup plus importantes et complexes sur la terre que sur la mer ; c'est à ces déviations des courants continentaux qu'est due la variabilité des saisons d'une année à l'autre. Il est certain que ces variations ne sont pas l'effet du hasard ; elles ont leurs lois, complexes si on veut, mais ces lois existent ; rien n'est dû au hasard dans la nature : le hasard est un mot inventé par notre ignorance, que nous invoquons chaque fois que nous sommes au bout de nos connaissances, voilà tout. Donc, pour prévoir le temps à l'avance, il suffirait de bien connaître les lois et les influences locales qui affectent les courants continentaux, car tout le monde sait que la pluie et le beau temps, le froid et la chaleur en dépendent absolument. C'est là précisément le difficile ; mais, en attendant que la science ait découvert ces lois, je crois être sur les traces d'un fait qui pourrait bien s'y rattacher ; sa persistance me le ferait croire. Voici ce dont il s'agit.

Depuis un certain nombre d'années que j'observe les perturbations atmo-

sphériques, j'ai remarqué quatre époques critiques qui déterminent la direction générale des courants pour trois mois environ de l'année, et qui exercent, par conséquent, la plus grande influence sur une saison entière; ces quatre époques sont les deux équinoxes et les deux solstices. Au moment de l'équinoxe, les vents sont ordinairement en lutte sur les points sujets à variations; au bout de quelques jours cependant l'équilibre paraît s'établir; chacun a pris sa position respective, qu'il conservera jusqu'à ce qu'une nouvelle cause de perturbation vienne le contrarier et le forcer à changer sa direction; c'est ce qui arrive ordinairement au solstice, nouvelle époque critique qui détermine une nouvelle combinaison des courants. Voilà le fait tel qu'il m'est apparu; les vents qui doivent régner toute une saison dans une contrée s'établissent au moment de l'équinoxe ou du solstice, avec cette différence que les changements sont assez brusques à l'équinoxe, tandis qu'ils sont plus lents au solstice.

La théorie vient confirmer sans peine l'observation : à l'époque des équinoxes, le soleil envahissant un hémisphère et abandonnant l'autre, détermine nécessairement des changements d'équilibre dans les airs des deux côtés; mais ces changements opérés doivent persister tant que la cause qui les a produits continue à agir dans le même sens, c'est-à-dire jusqu'au solstice. A ce moment, le soleil revenant sur ses pas doit nécessairement amener quelque remous dans les courants. Quant à la différence d'énergie observée dans l'action de ces deux époques, elle est toute naturelle : au moment de l'équinoxe, le soleil avance à fond de train, pour ainsi dire; c'est le temps où les jours grandissent avec le plus de rapidité; son action est donc plus vive et plus accentuée. Au solstice, au contraire, il y a comme un temps d'arrêt; le soleil semble avoir de la peine à revenir en arrière, d'où il résulte que son action sur les courants est plus lente.

Le fait donc étant admis de la détermination des courants à ces époques critiques et de leur constance durant la saison, et c'est là-dessus que j'appelle l'attention des observateurs, quel avantage en tirer pour la prévision du temps? La réponse est facile. On ne saurait douter de l'influence capitale des courants aériens sur la température et le climat; c'est d'eux, et d'eux seuls, que dépendent les alternatives de chaleur et de froid, de pluie et de beau temps, suivant les saisons de l'année. Par conséquent, étant donné que l'on puisse prévoir quel courant aérien régnera généralement durant une saison, il est aisé d'en inférer, avec un peu de sagacité et d'expérience, le genre de température qu'on doit attendre durant la même période. Je dis à dessein *le genre de température :* c'est qu'il ne s'agit pas, comme je l'ai déjà fait remarquer, de prédire la pluie ou le froid à jour fixe, mais seulement une saison plus ou moins pluvieuse ou plus ou moins froide. J'ai ajouté aussi : *avec un peu de sagacité et d'expérience;* car on conçoit naturellement que les mêmes courants pouvent avoir des effets assez différents suivant la localité et les époques de l'année; d'ou il résulte qu'une

certaine sagacité et une certaine expérience sont nécessaires pour pronostiquer quelque chose de positif et d'utile dans une matière aussi complexe et aussi variable que celle des climats.

A l'appui de ces dernières assertions, et comme exemple, nous allons faire l'application de notre principe à la majeure partie de la France qui, ainsi qu'on va le voir, se trouve sensiblement dans les mêmes conditions climatériques et soumise à l'influence des mêmes courants aériens :

La France est prise ordinairement en écharpe par un courant sud-ouest qui la couvre presque tout entière, laissant seulement en dehors le bassin méditerranéen et le bassin du Rhône qui sont soumis, sous ce rapport, à un régime tout différent — je ne dis pas indépendant, mais *différent*. Il est donc évident que je laisse de côté ces dernières contrées; c'est à ceux qui les habitent à user de leur expérience pour leur faire l'application du principe général de l'établissement des courants aux époques critiques. Quant au reste de la France, des Pyrénées à la Belgique et au Rhin, il est traversé normalement par le bord du grand courant atlantique qu'entraîne avec lui le *Gulf-Stream*, et qui, naturellement saturée de vapeur d'eau, nous procure ces pluies fréquentes en toute saison qui font de notre patrie un pays essentiellement tempéré.

Mais comme rien n'est instable et vacillant autant qu'un courant d'air, surtout sur les bords, sous l'influence de certaines causes encore inconnues, ce courant sud-ouest se rapproche de temps en temps ou s'écarte plus ou moins de nos côtes océaniques; de là les variations climatériques que nous pouvons observer chez nous, relativement aux mêmes saisons, d'une année à l'autre.

Je rapporterai ces variations à trois types principaux : la saison sèche, la saison humide et la saison mixte ou variable. La saison humide est celle où prédomine presque exclusivement le vent du sud-ouest; cela arrive quand le grand courant atlantique se rapproche au maximum de nos côtes; alors notre pays se ressent à peine de l'échancrure de ses bords; la saison sèche, au contraire, est celle où prédomine le contre-courant du nord, ce qui a lieu lorsque le grand courant s'écarte de nous au maximum; enfin la saison mixte est celle où le grand courant, se trouvant entre les deux points extrêmes de son écart ou de son rapprochement, son bord, échancré comme peut l'être celui d'une fumée ou d'une flamme, traverse la France en diagonale; alors le pays se trouve tantôt sous l'influence du vent du sud-ouest, tantôt sous celle du nord-est, et tantôt sous le coup de leur conflit et de leur résultante.

Voilà donc à quoi peut se réduire, selon moi, la prévision du temps; à l'un de ces trois types principaux. Ainsi, par exemple, à l'équinoxe du printemps, le vent du sud-ouest vient-il à s'établir franchement, à prédominer carrément pendant plusieurs jours, surtout s'il a déjà régné généralement dans la saison précédente, vous pouvez être assuré que vous aurez un printemps pluvieux. Si, au contraire, vous avez observé

qu'il avait de la peine à s'établir, qu'il était contrarié dans sa marche, si vous avez remarqué des retours offensifs du côté du nord, vous pouvez croire que nous sommes entrés dans une période mixte et variable. Enfin, si c'est le vent du nord qui a triomphé, vous avez devant vous la perspective d'une saison sèche. Même observation pour ce qui concerne les solstices, en n'oubliant pas toutefois que leur influence est plus lente à se faire sentir. Le retard peut être d'une semaine environ; avant ce temps, il n'y a rien à dire.

Un exemple va nous rendre la chose plus compréhensible. L'hiver dernier avait été ce que j'appelle une saison mixte; le vent, la pluie, la neige et le froid avaient alterné très-souvent; j'attendais donc avec une sorte d'impatience l'arrivée de l'équinoxe, afin de savoir à quoi m'en tenir au sujet du printemps. L'équinoxe arriva dans une période de froid sec, due à l'action momentanée du vent du nord. Qu'allait-il résulter? Le soleil allait-il nous ramener le vent du sud-ouest, dont l'action bienfaisante nous est si nécessaire au printemps, ou bien allait-il l'écarter encore davantage, et nous laisser sous l'influence absolue des vents du nord, désastreuse à cette époque? C'est ce que je me demandais avec anxiété, observant assidûment la direction des courants. Quelle ne fut donc pas ma stupeur, c'est le mot, quand je vis le vent du nord se maintenir pour ainsi dire sans combat! Cependant, comme je n'avais pas encore rencontré le même fait, je n'osais pas trop en pronostiquer la sécheresse, espérant que peut-être quelque retour imprévu pourrait nous ramener la pluie. Mais, hélas! l'événement n'a que trop confirmé la prévision; après un certain nombre de jours brumeux et froids, le soleil s'est montré avec une ardeur et une constance inaccoutumées, et, grâce à la persistance du vent du nord qui écartait la pluie, nous a fait connaître les rigueurs du climat africain.

Dans de semblables conjonctures, on conçoit combien l'approche du solstice d'été devait offrir d'intérêt. Il vint enfin, et, à ma grande joie, je remarquai une baisse peu sensible, mais continue, dans le baromètre; le vent tournait vers le sud-ouest, des nuages apparaissaient, et huit jours ne s'étaient pas écoulés, que la pluie tombait. Évidemment, le bienfaisant courant atlantique s'était rapproché de nous, son bord festonné traversait de nouveau la France et nous promettait des alternatives de pluie et de beau temps. Depuis ce moment, en effet, la pluie nous visite de temps en temps, pas aussi longtemps et en aussi grande abondance sans doute que nous pourrions le désirer, mais elle vient, et cela peut nous faire espérer qu'elle deviendra plus abondante et plus fréquente à mesure que nous avancerons vers l'automne.

J'engage surtout les observateurs à tenir compte de deux éléments essentiels dans l'appréciation de l'influence probable du courant prédominant, à savoir l'époque de l'année où l'on se trouve, et surtout le type de la saison précédente. Il n'y a guère de transition brusque dans la nature, et je ne connais pas d'exemple du passage subit d'une saison pluvieuse à une au-

tre franchement sèche. Donc, telle saison qui s'annoncerait, par exemple, comme devant être humide, d'après les courants, ne doit pas être jugée absolument sur ce fait : il faut tenir compte de la saison qui l'a précédée. Si le vent du sud-ouest a déjà régné précédemment, alors concluez hardimen de ce qu'il se maintient à l'équinoxe, qu'il régnera toute la saison; concluez hardiment que le printemps sera pluvieux. Mais si l'hiver avait été sec par suite de la persistance du vent du nord, le symptôme de la prédominance marquée du sud-ouest à l'équinoxe aurait moins de valeur, et ne présagerait qu'une saison mixte. L'autre élément est l'époque de l'année. On conçoit, en effet, que le retour du sud-ouest en été, par exemple, ait moins de résultat pluvieux qu'il n'en aurait en hiver; le sol échauffé, l'air desséché, absorbent facilement une grande quantité de vapeur d'eau apportée par le vent du sud-ouest, et la pluie a de la peine à tomber; mais à mesure que les jours diminuent et que les nuits deviennent plus fraîches, les pluies peuvent devenir aussi plus fréquentes. Ce serait l'inverse en hiver, où le beau temps, au contraire, a plus de difficulté à s'établir. On voit donc que cette donnée de la direction des courants aériens, tout en conservant son importance capitale pour la prévision du temps, peut être néanmoins notablement modifiée par les deux éléments que je viens de signaler, et on conçoit pourquoi je réclamais, il y a un instant, un peu de sagacité et d'expérience de la part de l'observateur pour tirer parti de l'établissement des courants à certaines époques de l'année.

Inutile de parler de ce qui concerne la température; il est aisé de conclure ce qu'elle doit être d'après la sécheresse ou la pluie. En hiver sec, les froids sont persistants, vifs, et peuvent atteindre facilement les *maxima;* en été sec, c'est la chaleur qui est à redouter. Les saisons mixtes sous le rapport hygrométrique le sont également sous le rapport de la chaleur ; en hiver, pluies, vents, neiges, froids alternent souvent, mais leur alternance même nous préserve des grands excès. Quant aux saisons humides, elles sont généralement tempérées, en été comme en hiver : temps mou, pluvieux, brumeux.

Je termine avec la confiance qu'une fois l'attention des observateurs attirée sur ce point, la théorie ne peut que gagner tous les jours en précision et en exactitude, surtout si l'on sait mettre à profit les moyens d'observation si puissants et si étendus dont peuvent disposer les gouvernements et les grandes institutions savantes. Je ne doute pas qu'un jour on arrive à connaître les déviations périodiques des courants à droite ou à gauche, et qu'ainsi on puisse déterminer plusieurs années à l'avance les variations générales de température et les chances très-probables de pluie ou de beau temps que nous pouvons espérer. Ne serait-ce pas là une découverte précieuse et un grand service rendu à l'humanité?

Paris, 31 juillet 1870.

Fr. Leroy,
des Frères-Prêcheurs.

REVUE POLITIQUE

DE LA QUINZAINE

Paris, 9 septembre.

Il est des sentiments et des choses qu'aucune parole humaine ne saurait traduire. Comment exprimer l'amertume et la douleur qui emplissent toutes les âmes dans l'extrémité cruelle où nous sommes? La France à son tour est une *nation en deuil*, et les larmes manquent pour pleurer les malheurs de la patrie!

Quelle effroyable histoire que la nôtre à cette heure! Tant d'illusions détruites d'un seul coup; tant de ruines accumulées en quelques jours; tant d'humiliations succédant à tant de gloire! Après avoir étonné le monde par nos grandeurs, nous l'étonnons par nos revers, comme s'il devait toujours y avoir quelque chose d'extraordinaire dans nos destinées.

Voilà donc où devaient aboutir vingt années d'intrigues et de corruption, de mensonge et de bassesse : la France envahie, dévastée, réduite à capituler sur son propre sol devant l'étranger! Voilà les fruits de cette politique inepte et criminelle qui, méprisant les traditions de notre histoire et les leçons du passé, nous a conduits aux plus foudroyantes catastrophes que le monde ait jamais vues! C'est pour la troisième fois depuis cinquante ans que l'invasion nous foule et nous meurtrit, et c'est toujours l'empire, toujours le même système et la même race qui nous valent cet affront et ce malheur! Jusqu'à la fin, Napoléon III a revendiqué la responsabilité personnelle des événements; qu'elle reste attachée à sa mémoire dans la postérité vengeresse! Son règne a fini comme il avait commencé, dans le sang français, et sa chute a été digne de l'ensemble. Le dernier des Comnène avait ramassé du moins assez de courage pour se faire tuer sur la brèche de Byzance par le canon de Mahomet II· le

vaincu de Sedan a trouvé plus glorieux de faire traîner sa honte en calèche au camp de son vainqueur !

La garde meurt, mais l'empereur se rend !

On raconte qu'après Iéna, Napoléon, visitant le tombeau de Frédéric, prit l'épée du grand homme en disant avec dédain : « C'est tout ce que vaut la Prusse ! » Le conquérant se trompait ; mais l'héritier de Frédéric se tromperait plus encore si, recevant l'épée de théâtre de Napoléon III, il osait dire : « C'est tout ce que vaut la France. » La France a chassé l'homme qui l'avait compromise et avilie, et, reprenant la direction de ses destinées, elle saura montrer qu'elle n'a rien de commun avec les abaissements et les défaillances de l'empire. Déjà le sang généreux de ses soldats a lavé les souillures du régime. Le sang est le prix des régénérations ; celui qui vient de couler à flots a racheté bien des fautes, et le pays, retrempé dans cette expiation, se relève purifié et affermi.

Mais quels holocaustes ; et quel pinceau, quelle plume en peindront jamais les horreurs grandioses ! La terre a été rassasiée de sang humain ; la Meuse et la Moselle gorgées de cadavres ; et dans ces combats épiques, dans ces tueries inégales et sans exemple, l'antique bravoure française et les dévouements sublimes ont emporté l'admiration du monde. Les maréchaux se sont battus comme des soldats, et au-dessus du champ de carnage, tout couvert encore de vapeurs funèbres, s'élève, dans un rayonnement que le désastre lui-même ne saurait obscurcir, la grande et noble figure de Mac-Mahon.

Sans doute, il faut pleurer ceux qui sont tombés autour du drapeau ; mais il faut les envier aussi. Heureux les morts ! ils n'ont pas vu l'affaissement de leur pays ; ils n'ont pas senti la poignante amertume de la défaite. Les morts ne sont pas des vaincus !

Mais après ces terribles hécatombes, les plus colossales qui aient épouvanté l'univers, qui donc pourra laisser encore à la folie d'un homme le droit de déchaîner tant de maux ? Quelles institutions oseraient confier à la volonté d'un seul ce droit formidable de la guerre, dont la science moderne a fait plus que jamais l'effroi et la négation même de la civilisation ? C'est là l'enseignement qui se dégage des vastes funérailles auxquelles assiste l'humanité révoltée, et les lois nouvelles voudront sans retard désarmer le caprice ou l'avidité pour protéger le travail, l'intelligence et le droit.

L'empire est donc tombé ! Ce n'est pas le couronnement de l'édifice que nous avons eu ; c'est l'écroulement. Il s'est effondré dans la colère et le mépris, et de tous ces candidats officiels qui l'acclamaient si bruyamment, de tous ces dignitaires qu'il avait comblés, pas un seul ne s'est dressé pour le défendre ! La Chambre a été en-

vahie, la déchéance proclamée, tout le système renversé et foulé aux pieds par une multitude d'ailleurs inoffensive, sans que la plus timide protestation ait essayé de se faire entendre. Quelques députés indépendants, en petit nombre, et à leur tête nos amis, MM. de Talhouët, Daru, Buffet, ont élevé dignement la voix pour le droit parlementaire; mais pour l'Empire, personne au Corps législatif, personne au Sénat, personne à Paris, et dans toute la France, personne! Où étaient, à cette heure suprême, les sept millions de voix du plébiscite? Rien ne montre mieux qu'une pareille chute la valeur des scrutins maquignonnés par les roueries administratives. Pauvres paysans qu'on a trompés; travailleurs honnêtes livrés au pillage, à l'incendie, aux longues misères, vous voyez aujourd'hui de quel côté se trouvaient vos amis véritables, et ce qu'il en coûte de confier ses biens les plus précieux aux imposteurs et aux aventuriers! Oh! le plébiscite! Un ministre frivole l'a appelé « un Sadowa français! » C'est malheureusement vrai, mais dans un tout autre sens que celui où l'entendait l'orateur officiel!

Combien nous aurions à dire encore! Mais l'heure de l'inexorable justice n'est pas venue, et après ce premier cri échappé à la conscience enfin délivrée, laissons là l'empire et ses tristesses, pour nous occuper uniquement de la patrie, déchirée, saignante, avec le fer de l'ennemi dans ses plaies. Ne nous arrêtons même pas au gouvernement nouveau qui s'est institué lui-même et dans lequel la France n'a pas reconnu son image. Elle y voit bien d'éminents soldats, des compagnons glorieux de Lamoricière, le vaillant amiral qui fait en ce moment trembler le pavillon ennemi; mais elle a le regret de ne pas trouver chez tous des garanties égales; et elle se demande si elle sera toujours prise sans être jamais consultée, si son destin est de n'avoir à prononcer que sur des faits accomplis. Espérons que bientôt, rentrant en possession d'elle-même, affranchie des coups de main comme des coups d'État, elle se donnera librement et avec réflexion les institutions qui lui conviennent. En attendant, laissons de côté la politique et ses naturelles divisions pour grouper tous les membres de la famille française dans une même ardente passion, dans une volonté commune et indomptable : l'expulsion de l'étranger.

Avant d'avoir un gouvernement, il faut avoir une patrie; ce qu'il faut organiser avec fièvre, ce n'est pas l'administration, c'est la victoire!

Le gouvernement intérimaire l'a bien compris, du reste, en s'appelant lui-même *Commission de défense nationale*, et le pays a accepté son programme défini dans ces belles paroles : « Nous ne sommes pas au pouvoir, mais au combat. » La tâche est lourde,

presque surhumaine ; mais il y a comme une force mystérieuse dans la résistance des peuples qui défendent le toit domestique et, s'il le faut, la France deviendra une grande Vendée, combattant, elle aussi, pour ses croyances et ses foyers. Assurément nous avons touché le fond de l'abîme, mais les désastres d'Azincourt et de Poitiers n'ont pas brisé jadis notre puissance, et dix ans après Waterloo nous étions encore en état d'imposer des lois à l'Europe. Ayons donc confiance et regardons l'avenir avec virilité. Quatorze siècles de travaux, de combats et de gloire ne sauraient disparaître en un jour ; le rôle de la France n'est pas fini dans le monde. Nous y représentons trop de choses impérissables pour que la nation généreuse que Dieu semble en avoir fait l'apôtre ne soit pas immortelle !

Si la flamme du patriotisme avait pu faiblir, elle se rallumerait à l'incendie de Strasbourg, à ce mâle héroïsme qui, sous les bombes et la mitraille, affirme invinciblement sa nationalité. Toutes les âmes ont été soulevées par la destruction barbare d'une cité où l'ennemi n'a cherché, pour but de ses coups, que des femmes, des enfants et les chefs-d'œuvre de la science et de l'art. C'est un hôpital, une bibliothèque, un lycée qui ont reçu les obus épargnés aux remparts, et quand l'évêque en cheveux blancs est allé, comme un pasteur et un père, demander au moins la libre sortie de la population inoffensive, il n'a rencontré qu'un impitoyable refus. Et c'est après l'avoir ainsi détruite et brûlée, que le général de Werder aurait la prétention d'annexer la capitale de l'Alsace ! La Prusse voudrait régner sur ceux qu'elle écrase et bombarde !

Et doit-on hériter de ceux qu'on assassine ?

Elle n'obtiendra que l'exécration des âges. L'âme entière de la France est avec ceux de ses enfants qui luttent et qui meurent pour lui rester fidèles. « Je crois les témoins qui donnent leur sang, » disait Pascal. Les victimes qui proclament sous le feu leur attachement inébranlable à notre cause, les martyrs de la charité qui tombent, comme Mgr Rœss, pour l'amour de leur troupeau, resserrent des liens déjà séculaires et désormais indestructibles. M. Keller a noblement traduit le vœu de ses compatriotes et de toute la nation lorsque, la main levée vers le ciel et d'un accent ému, il a provoqué cette solennelle déclaration que l'Alsace restera terre à jamais française ! — Non, personne ne l'arrachera à notre admiration, à notre patriotique tendresse ; et dans ce moment même, nous aimons à voir, dans la cathédrale de Strasbourg mutilée, mais fière encore malgré ses blessures, une sorte d'image de la France. Son flanc est entr'ouvert, sa nef ravagée ; mais, du monument à demi calciné, se dresse tou-

jours la flèche célèbre qui le domine, et qui, droite et ferme dans les airs, semble encore regarder l'Allemagne avec orgueil!

M. Jules Favre l'a très-bien dit : « La France saura se montrer digne de Strasbourg ; » et Paris, en particulier, tiendra à honneur de rivaliser avec Metz, Toul, Montmédy, Verdun, Phalsbourg, Thionville, Laon, toutes ces cités vaillantes qui luttent avec opiniâtreté contre l'envahisseur. L'ennemi prétend que la nation française énervée est incapable de défendre sa capitale. Nous lui montrerons un Paris qu'il ne connaît pas ; non plus le centre léger de la mollesse et des plaisirs ; mais la citadelle hérissée de fer d'un peuple corrigé par l'épreuve et armé pour son indépendance. Deux millions de poitrines seront aux remparts, et tout servira contre le Germain, jusqu'à ces canons des Invalides, vieux bronzes humiliés de leur silence, et qui, n'annonçant plus de victoire, ont voulu du moins s'associer à la défense nationale !

Paris va jouer un rôle nouveau dans son histoire, et, d'un coup, racheter bien des fautes et des erreurs. Instrument habituel de secousse et de renversement, il transforme sa nature frondeuse et turbulente pour maintenir et sauvegarder. Artisan de révolutions sans nombre, il s'apprête à conjurer la plus redoutable de toutes ; et après avoir trop effrayé la France, il se voue à la rassurer. La ville perturbatrice par excellence devient miraculeurement conservatrice et tutélaire. C'est qu'elle a senti battre en elle le cœur de la nation, dont elle est vraiment aujourd'hui la tête, et que la grande mission que les événements lui donnent fait éclater en son sein des vertus et des énergies qu'on ne lui soupçonnait pas. Le vaisseau que portent ses armes, et que bat en ce moment une si furieuse tempête, est bien l'emblème agité, mais impérissable de la patrie : *Fluctuat nec mergitur*.

Quelle influence peut exercer sur l'opinion publique en Europe, et en particulier sur les dispositions de la Prusse, le changement profond qui vient de s'accomplir en France? Nous l'ignorons encore ; mais il n'en faut pas moins constater que, depuis la chute de l'empire, la lutte a changé de caractère, et que le roi Guillaume, qui a déclaré lui-même n'attaquer qu'une dynastie, non un peuple, ne saurait poursuivre les hostilités sans dévoiler des arrière-pensées d'ambition et de conquête dont l'Europe aurait le droit d'être alarmée.

C'est ce que M. Jules Favre a mis éloquemment en lumière dans le manifeste du nouveau gouvernement aux puissances. Il a nettement séparé la politique nouvelle, sympathique à la cause féconde de la paix, de la politique égoïste et tortueuse d'où sont issus tous nos malheurs, et, dans le langage le plus noble et le plus digne, il a

demandé au monarque prussien s'il entend s'arrêter, ou continuer une lutte fratricide entre deux races?

La dépêche du ministre des affaires étrangères est trop belle pour n'être pas citée ; la fierté nationale s'y retrouve, heureuse d'applaudir à d'aussi fermes paroles.

« Le roi de Prusse, dit M. Jules Favre, a déclaré qu'il faisait la guerre, non à la France, mais à la dynastie impériale. La dynastie est à terre. La France libre se lève. Le roi de Prusse veut-il continuer une lutte impie qui lui sera au moins aussi fatale qu'à nous? Veut-il donner au monde du dix-neuvième siècle ce cruel spectacle de deux nations qui s'entre-détruisent, et qui, oublieuses de l'humanité, de la raison, de la science, accumulent les ruines et les cadavres? Libre à lui ; qu'il assume cette responsabilité devant le monde et devant l'histoire!

« Si c'est un défi, nous l'acceptons !

« Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses.

« Une paix honteuse serait une guerre d'extermination à courte échéance.

« Nous ne traiterons que pour une paix durable.

« Ici, notre intérêt est celui de l'Europe entière, et nous avons lieu d'espérer que, dégagée de toute préoccupation dynastique, la question se posera ainsi dans les chancelleries. Mais fussions-nous seuls, nous ne faiblirons pas.

« Nous avons une armée résolue, des forts bien pourvus, une enceinte bien établie, mais surtout les poitrines de trois cent mille combattants décidés à tenir jusqu'au dernier... »

Ce langage a relevé les cœurs, et, sans doute, il frappera vivement les chancelleries. Non, « nous ne céderons ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses. » M. Jules Favre a bien fait de le dire avec cet accent viril qui semble dicter d'avance au vainqueur les conditions de la paix.

A Berlin comme ailleurs on comprendra qu'un démembrement de notre pays ne serait pas la paix, mais la guerre à outrance, haineuse, inextinguible. L'Europe sait, par expérience, que l'humiliation de la France est le désordre permanent dans le monde. Si d'insatiables convoitises prétendaient nous arracher des provinces qui tiennent à nos entrailles, on verrait se lever partout, sur notre sol indigné, les *légions du désespoir*, ainsi que s'appelaient jadis les phalanges polonaises, les *bataillons de la vengeance*, comme s'intitulent aujourd'hui les turcos exaspérés de nos revers.

On peut demander à la France, qui a été assez riche pour payer sa gloire, de payer, hélas ! les fautes de ses guides. Mais pour se laisser

morceler et découronner, jamais ! Plutôt que de subir une pareille honte, qui serait sa déchéance éternelle, elle lutterait jusqu'à la mort avec un tronçon d'épée sur son dernier bastion ! Un général peut capituler : la France ne capitule pas ; et nous avons la confiance que le Dieu de saint Louis et de Jeanne d'Arc, parfois oublié, se souviendra d'elle !

Au moment où nous achevons ces lignes, paraît un décret convoquant les électeurs pour la nomination d'une Assemblé Constituante. Les élections auront lieu le dimanche 16 octobre, au scrutin de liste, conformément à la loi de 1849, qui a donné à la France une des meilleures représentations qu'elle ait jamais eues. Le nombre des membres de l'Assemblée sera de 750.

Il faut louer le gouvernement provisoire d'avoir appelé sans retard la nation à régler ses destinées et à fixer souverainement elle-même les institutions sous lesquelles elle veut vivre. C'est un acte de loyauté et de déférence envers le pays, et tous les esprits impartiaux en tiendront compte aux hommes qui ont assumé la lourde tâche de nous rendre à l'indépendance, à la paix et à la liberté.

Il y a aussi quelque fierté à convoquer ainsi la nation dans ses comices en face de l'ennemi et sur le sol même qu'il occupe. L'ancienne Rome vendait le champ où campait Annibal. La France compte assez sur elle-même pour décréter qu'elle s'assemblera dans un mois, afin de délibérer sur les vraies conditions et les meilleures garanties du repos et de la grandeur.

LÉON LAVEDAN.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

1870 — 1871

AU DIRECTEUR DU *CORRESPONDANT*

Monsieur,

Vous me demandez quelques pages pour *le Correspondant*, enfin relevé de son long et douloureux silence. Je vous envoie non une pensée, mais deux fragments de pensée écrits à des heures et sous des impressions diverses. A une autre époque, je n'eusse pas pris avec vos lecteurs cette liberté; au moment actuel, je l'espère, on me le pardonnera.

Les premières pages qu'on va lire ont été écrites en face des désastres de la guerre. Je terminais alors un petit essai d'apologétique chrétienne qui verra le jour quand Dieu le permettra, et je ne pus m'empêcher de voir dans les causes et les événements de cette guerre une triste confirmation des vérités que je voudrais faire comprendre à mon siècle. C'est alors que j'ai écrit les pages suivantes. Mais, hélas! après la guerre est venue la révolution; après 1870, 1871; après cette triste et trop complète confirmation de l'apologétique chrétienne, une confirmation plus complète et plus poignante encore. Sous cette nouvelle impression, j'ai écrit quelques pages que j'ajoute à la suite, en face d'événements différents, concluant de la même manière et à meilleur droit encore.

Qu'on me pardonne le désordre de cette double composition, les redites — je ne dirai pas le désaccord, car ma pensée n'est que trop une. — Si je reprenais ce travail pour lui donner plus d'ensemble, une nouvelle révolution surviendrait peut-être avant que je n'eusse terminé.

Hâtons-nous de dire chacun notre mot et de répéter, chacun de son mieux, le cri du bon sens et de la foi. Quand une maison brûle, tous les habitants crient : « Au feu! » sans qu'on se reproche de faire ainsi écho aux autres et à soi-même.

Agréez mes affectueux souvenirs.

F. de Champagny.

18 juin 1871.

1870

Ces feuilles écrites au milieu de la tempête, quel vent les emportera? Tomberont-elles entre des mains amies et sous des yeux qui veuillent bien les lire? Je ne sais; ni pour les grandes ni pour les petites choses, qui peut aujourd'hui parler de demain?

Mais combien tout ce qui se passe à cette heure donne aux vérités que ces pages cherchent à établir une éclatante et douloureuse confirmation! Les événements sont venus prêter à la cause que je soutenais un appui que certes je n'eusse pas demandé, que je déplore, mais dont il est impossible de ne pas dire un mot.

Il y a peu de mois encore, le langage du siècle était triomphant : « Le progrès est immense, magnifique, divin, disait-on autour de nous. Voyez comme nous sommes habiles, comme nous sommes riches, comme nous sommes heureux, comme nous sommes grands! Les périls diminuent et les jouissances s'accroissent. — La liberté! est-ce que nous ne l'avons pas conquise? est-ce qu'aujourd'hui les peuples ne sont pas seuls arbitres de leurs destinées, maîtres de leurs maîtres, souverains de leurs souverains, ne se laissant commander que ce qu'ils veulent bien et parce qu'ils le veulent bien? — La paix! est-ce que, disposant, comme nous le faisons, de notre vie nationale, et seuls juges de nos actions, nous ne la maintiendrons pas autant qu'il nous conviendra de la maintenir, et nous risquerons-nous encore dans ces caprices de guerre, où l'ambition, la jalousie, la gloriole des rois jetait autrefois les nations? — L'humanité! est-ce qu'elle n'est pas plus grande et plus sainte tous les jours? Est-ce que la personne humaine n'est pas sauvegardée à tel point qu'en faveur même des plus insignes malfaiteurs, des voix pleines de bénignité s'élèvent et demandent qu'à l'avenir on n'assassine plus les assassins? Et ainsi, garantis contre l'oppression, contre la guerre, contre toutes les formes de la violence, qui nous empêche de jouir? Nos pères étaient des enfants, des indigents, des barbares; les engins qui donnent la richesse ne leur étaient pas connus; nous, nous sommes armés contre toutes les hostilités et contre tous les refus de la nature, tout nous appartient; le globe est à nous : l'or, nous nous le donnons en abondance; le plaisir, à satiété; nous gagnons sans peine et nous jouissons sans scrupule.

« Car tout cela, c'est notre œuvre à nous; nous n'avons à en remercier personne, nous n'avons à en rendre compte à personne, personne ne peut nous arrêter et nous dire : « C'est assez; » — personne, ni homme, ni Dieu. Nous sommes dispensés, en vertu de notre puissance souveraine, de songer à un Dieu, à une religion, à un christianisme quelconque. Tout cela, choses du passé qui ne sont pour rien dans notre grandeur, et qui n'ont aucun droit sur notre liberté! Le christianisme! mais il s'en va; le monde s'en passe, et le monde, quand il le voudra, l'anéantira. Voyez où en est son chef : captif dans cette cité qu'il appelait sa capitale, pressé de toute part par son ennemi, défendu pour le moment par la main d'un ami équivoque qui lui a fait du mal aussi souvent que du bien, avant peu de jours, cette main se retirera ou elle sera brisée, et que deviendra le christianisme ainsi décapité ? »

Aussi avait-on chaque jour moins de souci du Seigneur et de son Christ. Ceux qui prétendaient réformer l'enseignement et qui, plus impérieusement chaque jour, demandaient la science pour le peuple, la science obligée sous peine d'amende, ceux qui voulaient ainsi faire de l'école une prison, ceux-là excluaient de leur école le prêtre, la religion, le christianisme, Dieu même. Ceux qui s'étaient donné la tâche de renouveler la face des cités et de remplacer les humbles logis où avaient passé nos ancêtres par des demeures, je ne dirai pas plus belles, mais plus somptueuses; ceux-là donnaient pour centre à la cité reine, non l'Église de Dieu, ni même le palais du prince, ni le lieu des assemblées publiques, mais la scène où dansent les baladins; c'est là que de tous côtés des voies somptueuses devaient aboutir; c'est là qu'une route directe et magnifique devait amener le prince, jaloux de ne pas retarder d'une minute son plaisir. Et enfin, honteux souvenir, funeste augure, dans cette ville qu'on appelait la capitale de la civilisation, qui prétendait renfermer en elle toute lumière, toute science, toute liberté, dans cette ville occupée depuis des années à se parer, à se pomponner pour des fêtes chaque jour plus bruyantes, on voyait, par suite d'une liberté nouvellement conquise, des réunions publiques, des clubs se former; le peuple, la populace, je ne sais quels hommes se rassembler dont la suprême devise était : Point de Dieu! Là, on respectait peut-être certaines limites, imposées ou acceptées, en ce qui touche les pouvoirs humains; mais, en ce qui touche le Maître souverain de toute chose, nulle limite n'était imposée ni acceptée : et l'athéisme était le mot d'ordre, le drapeau, je ne dirai pas de toute cette grande cité, mais de tout ce qui, ce jour-là, parlait ou s'agitait dans la cité et en son nom. Un tel symptôme était inouï dans l'histoire des aberrations humaines. Ni païens, ni sauvages, ni barbares n'étaient allés

jusque-là ; et au temps même de la Terreur, lorsque Chaumette voulut proclamer l'athéisme, Robespierre, effrayé et scandalisé, proclamait l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.

Maintenant, où en sommes-nous? Le jour qu'on appelait par tant de vœux est arrivé. Les clubs de l'athéisme doivent être contents. Le christianisme n'a plus une seule cité qui soit son domaine; le vicaire de Jésus-Christ est captif du vicaire de la Révolution.

Oui, mais en même temps la guerre a éclaté. Les premiers bruits de guerre avaient amené l'abandon du Saint-Siége; l'abandon du Saint-Siége a vu venir après lui les plus effroyables désastres de la guerre. Il a semblé que la France, ayant abdiqué le glorieux devoir de la défense de la papauté, fût pour son châtiment rendue incapable de se défendre elle-même. Qui ne remarquera du reste combien le caractère et les proportions de cette guerre sont autres que celles des guerres d'autrefois? Ce que nous appelions notre progrès fait ici notre malheur. — L'Europe vantait la perfection de ces ressorts administratifs qui rendent l'action du pouvoir plus sûre, plus absolue, plus infaillible. Grâce à cette puissance administrative, les rois lèvent aujourd'hui des armées plus nombreuses que ne les eurent jamais ni Charlemagne, ni Louis XIV, ni même Napoléon ; il y a plus de soldats, par conséquent plus de désastres, plus de sang, plus de morts. — L'Europe vantait les progrès de sa science et de son industrie, qui avaient facilité toute chose, anéanti les distances, centuplé les forces de l'humanité. Nous venons de voir cette science et cette industrie passée tout entière au service de la mort : le progrès ne profitant plus qu'à l'art de tuer, la vapeur ne servant plus qu'à hâter l'heure des massacres ; la chimie ne travaillant plus que sur des matières homicides ; le mécanicien ne construisant plus que des instruments de meurtre; en un mot, l'humanité n'usant de sa force centuplée que pour le suicide. Auprès de cette guerre, les guerres de la Révolution étaient clémentes, les guerres du moyen âge n'étaient que des jeux d'enfants.

Que devient maintenant, en face d'une telle puissance de destruction et des désastres qu'elle opère, cette prospérité dont nous étions si glorieux? Je ne cherche pas à calculer, et de longtemps il ne sera possible de calculer les milliards que nous aurons vus s'anéantir, les années d'indigence que la France et l'Europe auront à traverser, l'épouvantable chiffre de la liquidation qui reste à faire. Ce serait ici le cas d'emprunter le langage des prophètes et de peindre Babylone surprise au milieu de ses fêtes et de ses orgies; à qui ont été arrachées ses riches parures, qui ne mange plus qu'un pain pétri avec la cendre et rendu amer par ses larmes, qui cherche un asile et n'en trouve pas : ses places qu'on avait voulu faire si grandes sont désertes, ses palais qu'on disait si beaux ont été abandonnés. Voilà ce

qu'est devenue en un instant cette civilisation si arrogante, si orgueilleuse de sa richesse, si insolente envers Dieu et qui disait (on se le rappelle) : « Nous sommes tous des dieux. »

Qu'est-il advenu aussi de cette liberté des nations qui, disaient-elles, n'obéissaient plus, mais commandaient? Sévères envers leurs rois, elles voulaient tout connaître, tout contrôler, tout décider; elles les réprimandaient sans pitié pour mille francs de trop assignés au salaire d'un commis, ou pour un coup de canne donné par un agent de police. Mais, lorsque ces rois, par un caprice d'ambition ou de vanité, peut-être pour distraire leur vieillesse ennuyée, peut-être pour se débarasser d'une opposition importune, peut-être pour satisfaire l'esprit remuant de quelque favori, ont jugé à propos d'imposer la guerre à leurs peuples; ces peuples, d'ordinaire si revêches, n'ont pas eu la velléité de résister; d'un côté comme de l'autre du Rhin, ils ont tout donné, leurs écus par milliards, leurs enfants par millions, et ils s'en sont allés, comme des hommes ivres, chantant, les uns je ne sais quelle sotte chanson germanique, les autres cette hideuse *Marseillaise* qui, après avoir mené nos pères à l'échafaud, a mené nos enfants à la défaite ; ils s'en sont allés, troupeau docile, à cette guerre qui fera un jour leur désespoir à tous.

Et, pour en finir avec cette pauvre liberté, la guerre qu'elle n'a pas su empêcher lui a presque donné la mort. En face des armes, qui pouvait parler de contrôle, de libre vote, de suffrage universel, d'assemblée ou de conseil élu, de droit électoral, municipal, parlementaire? Non, rien de tout cela. Le roi, soldat ou avocat, dans son camp de Versailles ou dans son cabinet de Bordeaux, décidait tout, votait l'impôt, levait les soldats, changeait les lois, nommait lui-même les soi-disant élus du peuple. Ni de part ni d'autre, on ne sait comprendre la guerre sans la dictature, et la dictature soi-disant républicaine s'est montrée plus absolue encore que la dictature monarchique. Qu'au bout de tout cela, surgisse un jour un état libre, républicain ou monarchique, des assemblées librement et sérieusement élues, des lois enfin respectées ; des citoyens maîtres, au moins dans une certaine mesure, de leurs personnes et de leurs biens ; des peuples enfin assez en possession d'eux-mêmes (c'est là tout ce que je demande) pour ne pas être jetés dans une guerre épouvantable par la passion ou le caprice du premier roi ou du premier comité de salut public venu ; que tout cela apparaisse un jour, je veux bien qu'on l'espère, mais n'en sommes-nous pas bien loin encore?

Que sont devenus aussi ces rêves de philanthropie, généreux sans doute, mais entachés d'ingratitude quand ils méconnaissaient la source d'où ils étaient sortis, le Christianisme? Malgré des guerres

bien récentes encore, on voulait croire à l'abolition de la guerre, et on accusait les âges chrétiens, barbares, disait-on, parce que leur progrès n'avait pas été jusqu'à briser la lance et jeter le bouclier au feu. Et la guerre arrive, armée non plus du bouclier et de la lance du moyen âge, ni même de l'artillerie de nos pères, mais d'armes ou, comme dit la mécanique de nos jours, d'engins bien autrement redoutables ; la guerre comptant les hommes qu'elle soulève, non plus par milliers comme les innocentes chevauchées du moyen âge, non plus par dizaines de mille comme les campagnes de Louis XIV, mais par centaines de mille et bientôt par millions[1] ; la guerre enfin s'affranchissant de plus en plus des scrupules de conscience qu'on appelait jadis le droit des nations ; la guerre souillée par cet odieux système de représailles qui se venge de l'homme armé sur l'homme désarmé, de l'homme valide sur la femme, l'enfant et le vieillard, du combattant sur le prisonnier, de la forteresse sur la chaumière ; la guerre enfin, non plus entre les armées, mais entre les peuples. On ne soulève pas 1,200,000 hommes, toute une nation, et on ne provoque pas à la défense toute une nation sans avoir semé par avance et sans entretenir de l'une à l'autre des haines absurdes, mais atroces et ineffaçables. Quand on guerroyait roi contre roi, armée contre armée, la chute d'un roi, la défaite d'une armée, un traité de paix signé par le vaincu pouvait suffire à calmer les défiances ou à satisfaire l'orgueil du vainqueur ; mais aujourd'hui, par la force même des choses, la guerre se fait de nation à nation. C'est une nation qu'on veut affaiblir pour jamais, réduire à l'impuissance, pourquoi ne pas dire anéantir ? Rien de semblable ne s'était vu quand les peuples étaient chrétiens. Nos guerres même du quatorzième et du quinzième siècle contre les Anglais avaient bien plutôt le caractère de guerres civiles, tant les deux peuples étaient à cette époque mêlés l'un à l'autre ; et quand les rois d'Angleterre voulurent régner à Paris, ce fut comme héritiers soi-disant légitimes de la couronne française ; c'était une révolution intérieure plutôt qu'une conquête. Jusqu'à présent, et cela depuis que les sentiments chrétiens se sont affaiblis en Europe, une seule fois la guerre s'est faite de parti pris contre une nation. La Pologne a été le premier exemple, nous sommes le second.

Est-ce qu'il faut s'étonner de tout cela ?

[1] « Dans les temps des anciennes émigrations, on n'a pas vu 500,000 hommes s'avancer de part et d'autre pour s'égorger. La Russie a 600,000 hommes sous les armes, la France ne voudra pas rester en arrière. » *Lettres du comte de Maistre* du 9 (21) août 1812.

Et quel progrès depuis !

Entre un homme et un autre homme, il y a des juges. Entre une puissance et une puissance, il n'y a qu'un seul juge, c'est Dieu. Mais ce juge se fait attendre ; ni sur les nations ni sur les hommes, il ne promulgue immédiatement sa sentence, il ne rendra sa justice complète que hors de ce monde. Si l'on n'a pas foi à ce juge que l'on ne voit pas, si l'on ne redoute pas par avance ce jugement qui ne retentira peut-être qu'au delà du tombeau, il n'y a plus d'ordre, il n'y a plus de justice, il n'y a plus de paix possible.

Ainsi, — il y avait jadis une Europe chrétienne, c'est-à-dire une réunion de peuples qui acceptaient, à des degrés divers peut-être, la morale du Christianisme et la sanction divine qui en fait la base. — Il y avait par suite un droit de la guerre, fondé au moyen âge par l'intervention de l'Église et au nom du Dieu des chrétiens, maintenu en principe jusque dans les temps modernes, quoique les infractions pussent être nombreuses, mais proclamé, invoqué et utilement invoqué. — Il y avait un droit des nations, fondé sur les traités et sur le respect dû aux traités ; là encore les infractions n'étaient pas rares ; mais enfin on comprenait que, de puissance à puissance, les traités sont la seule loi possible, comme aussi, comprenant que la loi divine est en définitive la seule sanction possible des traités, on avait introduit l'usage d'inscrire en tête : *Au nom de la Très-Sainte Trinité.* — Il y avait enfin, dans une certaine mesure, mais toujours sous la sanction divine, des devoirs reconnus de souverain à sujets et de sujets à souverain. Il ne semblait pas absolument licite de changer à son gré la forme d'un État, et l'on admettait qu'il fallait au moins de graves raisons pour le faire. Les révolutions, ou populaires ou despotiques, n'étaient pas inconnues, mais, moins louées, plus redoutées, elles étaient par suite plus rares.

Tout cela existait, non-seulement au moyen âge, mais jusqu'à un certain point encore dans les temps modernes. Il en demeurait quelque chose il y a cent ans, il y a cinquante ans même. Ce n'est certes pas que la foi chrétienne, source première de toutes ces idées, ne se fût affaiblie ; que l'hérésie n'eût séparé les peuples, que l'incrédulité n'eût commencé à les corrompre. Mais la morale du christianisme, ou du moins certaines notions de morale, de droit et de justice, sorties de la source chrétienne, subsistaient encore là même où la foi ne subsistait plus. L'atmosphère du monde, en partie du moins, était chrétienne encore ; elle s'embaumait du parfum de cet arbre dont la racine avait été coupée.

Mais l'arbre ne vit pas longtemps lorsque sa racine a souffert. Le déclin de la foi devait à la fin entraîner avec lui le déclin des idées morales ; la loi ne pouvait être respectée longtemps depuis que le juge était méconnu. Où est aujourd'hui l'Europe chrétienne, ou,

comme on disait, la chrétienté? Ce mot n'est plus de la langue. On dit l'Europe civilisée, mot vague et qui n'engage à rien; les Turcs, eux aussi, font partie de cette Europe civilisée sans avoir renoncé ni à la polygamie, ni à l'esclavage, ni à la torture. Aussi le droit de la guerre est-il plus douteux que jamais. S'il y en a encore un, il n'y en aura bientôt plus.

Le droit des traités, la foi des traités existe-t-elle davantage? Voyez ce qui se passe en Europe depuis une vingtaine d'années. Les traités faits avec l'Église ont été les premiers violés; on a déclaré qu'un concordat n'est autre chose qu'une loi de l'État que l'État peut changer quand il le veut; en d'autres termes qu'au rebours de tous les autres contrats, les conventions de ce genre, inviolables pour l'une des parties, peuvent être brisées par l'autre quand il lui plaît; les rois ont ainsi mis l'Église hors du droit des gens. Mais par suite, ils s'y sont mis eux-mêmes. Quand les plus sacrés de tous les traités étaient ainsi méprisés, comment les autres auraient-ils été respectés? On a même écrit ou fait écrire dans une occasion solennelle que les traités ne lient pas quand le sentiment général réclame contre eux[1], en d'autres termes quand ils nous déplaisent. A cette époque, en 1859, nous disputions à l'Autriche une possession que tous les traités lui avaient assurée, et les neutres signataires de ces traités n'ont pas réclamé. Vainqueurs de l'Autriche, nous avons à notre tour traité avec elle; et ce traité à peine signé a été violé; et pas plus nous que tout le reste de l'Europe signataire de ce traité, n'avons réclamé. Plus tard les dissentiments entre l'Allemagne et le Danemark ont abouti à un traité que le reste de l'Europe a garanti; mais bientôt l'Allemagne a brisé ce traité par la force des armes, et l'Europe n'a pas dit un mot. Puis la discorde a éclaté, on pouvait s'y attendre, entre les deux puissances victorieuses du Danemark; l'une d'elles a brisé les armes à la main l'ordre que les traités avaient établi en Allemagne. Et toute l'Europe signataire de ces traités a laissé faire, et nous-mêmes insensés nous avons laissé faire. J'omets ici la Convention de septembre anéantie au préjudice du pape (il ne s'agissait là que du pape!), et le Traité de 1856 depuis longtemps enfreint au profit d'une émeute valaque. Dans toutes ces occasions, l'indifférence des tiers est venue en aide à la cupidité des agresseurs, et le sens moral a tellement manqué dans les cabinets, qu'on assiste et qu'on applaudit à des actes de brigandage par amour de l'art et sans penser même que le brigand, devenu plus fort, tombera demain sur nous. Trouvez-vous dans l'histoire européenne douze années aussi abondantes en serments et en parjures? Une société, où, dans

[1] *Napoléon III et l'Italie*, 1859.

les affaires privées, le manque de parole serait aussi fréquent et aussi impuni, comment l'appellerions-nous?

Tout ceci, c'est le droit de la force. Et devant qui en effet veut-on que le *fort armé* s'arrête aujourd'hui? Devant une Église à laquelle il a cessé de croire? Devant un Dieu qu'il renie s'il est incrédule, ou dont il interprète la loi à son gré s'il est hérétique? Devant l'opinion? L'opinion, cette courtisane de tous les succès, qui a donné toujours aux plus enragés destructeurs ses plus ardentes adorations! l'opinion, qui est une dans un pays, autre dans un autre, et qu'aujourd'hui plus que jamais le despotisme a sous la main, puisqu'elle se fabrique dans l'atelier des journaux et qu'il peut toujours mettre la main sur cet atelier!

Et cette force qui règne dans les rapports de nation à nation, comment ne serait-elle pas également dominante dans la vie intérieure des peuples? Pourquoi le devoir du souverain envers ses sujets, de l'homme envers le souverain qui le gouverne, et envers la société dont il fait partie, serait-il plus obligatoire que le devoir d'une puissance envers une autre? Là aussi l'opinion ne couronne que le succès. Pourquoi les vainqueurs de la Bastille ont-ils été des héros? Parce qu'ils ont été les plus forts. Pourquoi les vainqueurs du 18 brumaire et du 2 décembre ont-ils été si longtemps loués, admirés, couronnés, obéis? Parce qu'ils ont été les plus forts. Pourquoi avons-nous été régis six mois durant par le coup de main du 4 septembre et la dictature qui en est sortie? Parce que les auteurs de cet autre 2 décembre ont été les plus forts. Vous me direz peut-être qu'en tous les temps il en a été de même, et que la force triomphante a toujours été adorée. Je le veux bien, mais du moins ces triomphes de la force étaient autrement rares. Le seizième siècle a eu sa Ligue (on la jugera comme on voudra); le dix-septième a eu sa Fronde. Mais depuis que 1789 a consacré solennellement ce droit de la force (et ce droit de la force n'est-il pas le plus clair de tous les progrès de 1789?) nous avons eu douze révolutions pour le moins (une tous les sept ou huit ans), c'est-à-dire que douze fois la force a brisé tout un ordre social uniquement parce qu'elle s'appelait la force (*ego nominor leo*) et que cet ordre social lui déplaisait; et ces victoires, monarchiques ou républicaines, autocratiques ou populaires, absolutistes ou libérales, ont été toutes acceptées, toutes applaudies, toutes proclamées l'œuvre de la nation, toutes déclarées indestructibles et éternelles. Le soldat qui s'est senti la force en main, s'est fait dictateur, consul, roi, empereur, despote. Le tribun qui s'est senti la force en main, s'est fait chef de l'État, dictateur et despote plus absolu même que l'autre. Est-ce là un vice de nos institutions politiques? Non, certainement, puisque nous les avons changées sans cesse; nous avons tout essayé,

monarchie, république, monarchie despotique et monarchie parlementaire, république despotique et république parlementaire, quelque édifice que nous ayons construit, nous ne l'avons pas achevé ou nous ne l'avons pas laissé debout. Non, évidemment. Nulle réforme politique ne nous guérira; le vice est ailleurs, il est en nous. Le mal durera, notre pauvre France sera ballottée de révolution en révolution, de coup de main en coup de main, de liberté en anarchie et d'anarchie en dictature, tant que la mobilité des opinions ne sera pas contre-balancée par le lest de la conscience; tant que nous ne connaîtrons pas mieux cette loi divine qui nous défend de toucher à l'ordre établi pour la seule satisfaction de nos passions ou de nos idées; tant que nous ne serons pas en un mot plus honnêtes gens, mais honnêtes gens à ce degré où l'honnête homme devient homme religieux et l'homme religieux chrétien.

En résumé, le monde ne saurait se passer d'une loi morale, et cette loi morale est forcément une loi divine. Qu'est-ce qu'une *morale indépendante*, une morale qui ne vient pas de Dieu, que les hommes se font à leur gré, mais dont par conséquent ils se dispensent à leur gré?

Et la loi morale devient d'autant plus nécessaire que l'homme devient matériellement ou intellectuellement plus puissant. Si vous dites à un homme paralysé de tous ses membres qu'il peut tuer ou voler à son gré, le danger pour la société n'est pas bien grand; mais si vous en dites autant à un homme vigoureux, le danger est grave; à un homme armé, plus encore; si enfin à un homme qui manie quelques centaines de mitrailleuses et de canons, c'est mille fois pire. Nos conquêtes dans l'ordre matériel, poudre à canon, vapeur, électricité; nos progrès et nos forces dans l'ordre intellectuel, science, érudition, éloquence, génie; notre force morale elle-même, la force de la volonté et du caractère : tout cela ce ne sont que des instruments, instruments de bien, si nous voulons le bien, instruments de mal, si notre volonté incline vers le mal. Et n'est-ce pas un double malheur pour notre siècle, si notre puissance s'est accrue en même temps que notre sentiment moral a diminué, si nous sommes plus robustes étant plus mauvais, si, l'enfant grandissant, ses vices ont grandi comme son corps?

Certes, le moment est solennel, et, si je ne me fais illusion, 1870 sera comme une année climatérique du genre humain, un point de départ pour des destinées nouvelles. Entre la génération qui aura vécu avant 1870 et celle qui naîtra plus tard, il y aura une barrière, comme il a pu y en avoir une entre la génération qui a précédé et celle qui a suivi 1789.

Mais quelle sera cette ère nouvelle? faut-il l'appeler ou faut-il la craindre? Une chose est certaine : si les influences antichrétiennes

triomphent, si la France pour être délivrée ne tend pas la main à l'Église délivrée elle-même; si, combattants ou vaincus, nous persistons à ne pas prier et n'appelons pas à notre secours, contre la force matérielle de nos ennemis, ces forces morales que nous avons eu le malheur de méconnaître, l'avenir du monde ne peut être autre que la guerre et le despotisme. La guerre[1] avec des forces plus puissantes et par suite des conséquences plus désastreuses que jamais; la guerre renouvelée sans cesse par les ressentiments des vaincus, la cupidité des vainqueurs, l'inquiétude des neutres; la guerre réduite plus que jamais à une question mécanique, dans laquelle tout le dévouement, toute la vaillance, tout le patriotisme, toute la foi religieuse qui sont au monde ne tiendront pas contre un chiffre donné d'hommes et un chiffre donné de canons; la guerre enfin sans loi, sans frein et sans limite; ne voyons-nous pas déjà comment, avec la tradition chrétienne qui les avait enfantées, disparaissent ces notions de droit des gens qui tempéraient la fureur de la guerre? Les nations ne vivront plus que pour la guerre, se constitueront en vue de la guerre, c'est-à-dire se constitueront sous le despotisme; elles auront, en fait de libertés constitutionnelles, celles dont on jouit dans une caserne. L'école obligatoire, comme il se fait en Prusse, arrachant l'enfant à sa famille, le mettra aux mains de l'État pour le préparer à la caserne; et le service militaire obligatoire jusqu'à la vieillesse, comme il se fait en Prusse, suivra l'homme dans toutes les phases de sa vie et le maintiendra serf de la caserne. Aussi admirablement pourvus de ressources militaires et aussi dégagés de toute crainte de résistance intérieure, comment nos maîtres se refuseraient-ils le plaisir de guerroyer? comment un souverain puissant ne se jetterait-il pas sur ce faible voisin, ce petit peuple qui a des prétentions d'indépendance? comment se priverait-il d'une de ces annexions qui sont si faciles, qui accroissent et son trésor et son armée et son orgueil et sa soif d'annexions nouvelles? Tout alors ne sera-t-il pas livré à ces puissances ambitieuses et conquérantes qui, en ce siècle de progrès, ont poursuivi avant tout le progrès de leur force militaire, à deux dynasties allemandes, nouvelles venues parmi les royautés européennes, qui ont grandi au seizième et au dix-huitième siècle par l'apostasie, la spoliation, la violence, aux neveux du *grand* Frédéric et aux héritiers de Pierre le *grand?* Quoi qu'il en soit, l'empire sera donné à la force, à la force

[1] Un illustre Allemand disait le 5 octobre 1830 : « Si Dieu ne vient pas miraculeusement à notre secours, nous avons devant nous un bouleversement pareil celui qu'a subi le monde romain au milieu du cinquième siècle, l'anéantissement du bien-être, de la liberté, de la civilisation et de la science. »

(Niebuhr, cité par Dœllinger, *Kirche und Kirchen,* p. 7.)

matérielle, puisque la force matérielle sera désormais la seule au monde, puisque toute Église, tout centre de foi, tout foyer de vie morale aura été aboli ; à la force produite ou aidée par la science et d'autant plus puissante pour le mal. Ce seront, comme on l'a dit, des Mohicans élèves de l'École polytechnique, des Huns savants et des Attila mathématiciens. Ce seront les mêmes fureurs que celles des barbares du cinquième siècle, servies par une puissance tout autre, et en même temps plus dégagées que les barbares des faiblesses du cœur, des préjugés de l'ordre moral, d'une foi quelconque à la Divinité. Ces penseurs et ces philosophes de l'avenir ne seront pas sujets aux résipiscences ou aux remords qui arrêtaient parfois les barbares. Dans les plaines de Châlons, le patriotisme et le courage des Francs de Mérovée eût échoué devant la perfection de leurs engins homicides, et ce n'est pas eux que, devant Rome, le pape saint Léon, avec toute sa sainteté et son dévouement, fût jamais parvenu à fléchir.

Malheur donc à la France, à l'Europe, à la civilisation, à la liberté ! Les ténèbres du Nord viendront obscurcir le soleil du Midi ; tout ce qui est vivant, tout ce qui pense, tout ce qui est libre, tout ce qui est chrétien sera écrasé par cet empire athée et matérialiste de l'avenir, appuyé plus que jamais sur la force qui prime le droit. Le christianisme émigrera-t-il dans un autre hémisphère ou vivra-t-il persécuté dans les catacombes ? Toujours est-il que tout christianisme sérieux et sincère est incompatible avec ce culte exclusif et cet emploi exclusif de la force matérielle, avec cette haine du droit, avec cet écrasement des faibles qu'on appellera encore du nom de guerre quoiqu'il se passe de courage autant que de justice. Que deviendra alors ce que nous appelons notre civilisation, idole à laquelle nous donnons notre culte au lieu de le donner à la justice, à la morale, au christianisme, à Dieu ? L'abaissement de notre littérature et de nos arts, déjà si sensible aujourd'hui, que sera-t-il avec ces générations qui ne cultiveront qu'un seul art, l'art de tuer ? Notre progrès matériel, notre industrie, à quoi aura-t-elle servi et à quoi sera-t-elle plus que jamais employée, si ce n'est à fabriquer et à transporter des machines homicides ? A quoi servira notre science, si ce n'est à tuer plus savamment afin de tuer davantage ? Ce qu'est une terre sans soleil, c'est là ce que sera le monde sans le Christ et sans Dieu.

Mais, « quoique nous parlions ainsi, nous avons confiance en un avenir meilleur[1]. » La perversion des esprits a enfanté tous ces maux ; le retour des esprits à la lumière peut les guérir. Il faut sans

[1] *Hebr.*, VI, 9.

doute un grand désaveu de notre passé. Le schisme du seizième siècle a été une œuvre d'orgueil; l'incrédulité du dix-huitième, une œuvre d'orgueil; la Révolution française, une œuvre d'orgueil. Si nous ne nous humilions pas, si nous ne rétractons pas et les erreurs du seizième siècle et les mensonges du dix-huitième et les folies ensanglantées de 1789, nous sommes perdus. Nous avons pu sans doute mêler à nos erreurs quelques vérités, mettre la main sur quelques institutions utiles, accomplir quelques progrès; gardons ces progrès, mais immolons la pensée d'orgueil qui les a empoisonnés. Nous avons voulu tout faire sans Dieu, faisons tout avec Dieu; tendons la main, nous qui périssons, à l'Église qui semble périr, mais qui se relèvera et nous relèvera avec elle. N'ayons pas peur pour notre civilisation et notre liberté; elles seront sauvées avec l'Église, tandis qu'elles périront, sans aucun doute, par le triomphe des ennemis de l'Église. Il est vrai, nous aurons alors une autre littérature que celle des boulevards; nous aurons un art plus grave et plus digne que celui qui recevait les encouragements d'un pouvoir imprévoyant et frivole; nos chemins de fer et nos paquebots porteront des missionnaires aussi bien que des soldats, parce que, si nous ne pouvons abolir la guerre, nous comprendrons du moins quelle affreuse chose c'est aujourd'hui que la guerre avec les armes que la science lui a malheureusement données, et nous imposerons à ceux qui nous gouvernent le devoir de ne l'entreprendre qu'à la dernière extrémité. Nous rendrons d'ailleurs plus rares les occasions de guerre par cela seul que nous remettrons en honneur la foi des traités, si indignement foulés aux pieds depuis que l'Europe n'est plus chrétienne; nous estimerons que, de nation à nation comme d'homme à homme, le faible a droit au respect, qu'il n'est licite ni de l'écraser ni de l'annexer; que, si un puissant l'attaque, c'est le devoir et même l'intérêt d'un autre puissant de le défendre: vérités évidentes, vérités banales, mais que, depuis douze ans, l'Europe ne cesse de méconnaître, parce qu'en toute chose, quand la lumière morale manque, l'homme est dans les ténèbres et juge mal de tout, même de son intérêt propre. Dans la vie intérieure des nations, nous serons peut-être monarchiques, quoique les rois aient bien fait tout ce qui était en eux pour nous dégoûter de la monarchie; peut-être républicains, pourvu qu'on n'appelle pas du nom de république celle que nous font nos soi-disant républicains, les esprits les plus despotiques qui soient au monde; mais qu'importe cette légère différence? Ni république, ni monarchie ne vivent sans loi, c'est-à-dire sans force morale, c'est-à-dire sans Dieu; et Dieu, quand on s'adresse à lui, sait faire vivre les républiques comme les monarchies. L'année 1870 aura été ainsi le point de départ d'une ère nouvelle,

comme 1789 en avait commencé une, toutes deux dans les désastres et dans les souffrances ; mais 1789, faute de Dieu et grâce à son orgueil, n'a abouti à rien de solide, à rien de pacifique, à rien de durable; et cette époque de révolutions, commencée par la guerre, aura achevé aujourd'hui son cours dans la plus atroce de toutes les guerres. 1870, au contraire, s'il plaît à Dieu, et s'il nous plaît de croire en Dieu et de nous humilier devant lui, 1870, cette année d'affreux désastres peut amener après elle une ère de paix, de vraie civilisation, et de vraie liberté.

Mais rappelons-nous qu'une nation, ce sont des hommes, et que pour qu'une nation se convertisse, il faut que les hommes se convertissent. Cette œuvre de résipiscence et de retour est, avant tout, une œuvre individuelle. Pour que la France se mette à prier, il faut que chacun de nous se mette à prier. Et cet effort, si c'en est un, nous est plus que jamais rendu facile par les circonstances où nous sommes. Autant qu'on l'a jamais été, nous sommes, humainement parlant, sans consolation, sans espérance, sans lumière. Voici venir d'en haut la lumière, l'espérance, la consolation. Ne soyons pas durs envers nous-mêmes au point de nous refuser, au delà de cette patrie terrestre qui nous échappe et qui ne sera sauvée qu'à travers tant de labeurs et de périls, l'espérance de la patrie véritable dont celle-ci n'est que la figure, de la patrie indéfectible, immortelle, inébranlable, séjour d'une paix éternelle et d'un repos plein de vie. Ne nous refusons pas jusqu'aux espérances de la terre; car les plus vraies et les plus fortes espérances, même pour la terre, viennent du ciel; et à qui, si ce n'est à Celui qui règne au ciel, pouvons-nous demander la préservation des êtres que nous aimons, le salut de nos familles, le salut de notre chère et pauvre patrie? Et pour nos morts bien-aimés, pour ceux que nous avons déposés dans le sein de la terre et que nous envions aujourd'hui parce que nos douleurs leur ont été épargnées, pour ceux surtout que nous venons de voir expirer, ou sur le lit de douleur, ou sur le lit glorieux, mais non moins douloureux, du champ de bataille, pour ces fils et ces frères qui, avec plus de courage encore que d'espérance, nous avaient quittés pour aller au combat, ne refusons pas à ces êtres aimés les larmes salutaires et chrétiennes qui sont et une consolation pour les vivants et un soulagement pour les morts. Ne brisons pas à plaisir le lien doux et sacré qui existera toujours entre eux et nous; ne nous réduisons pas à la triste condition de ne pouvoir rien pour eux et de ne rien attendre d'eux. Ce monde est déjà assez sombre et assez noir, ne l'obscurcissons pas encore en achevant de lui cacher son soleil, Jésus-Christ.

La pensée de telles consolations et de telles espérances étaient en

moi lorsque j'écrivais ces lignes. Je ne savais pas, en commençant, que les événements allaient leur donner une si cruelle opportunité. Je parlais de lumière, de consolation et d'espérance en face des maux ordinaires de l'humanité : combien plus ne faut-il pas en parler auprès des terreurs, des ténèbres, des douleurs d'aujourd'hui ?

25 janvier 1871, jour de la Conversion de saint Paul.

II

1871

Qu'arrive-t-il donc à notre pays ? Quelle maladie le travaille? Pourquoi, depuis près d'un siècle, se produit-il chez lui des phénomènes d'abaissement et de douleur que les autres pays ne connaissent pas ?

Nous le disions déjà; depuis que notre pays a lancé la révolution dans le monde, ce fléau plus ou moins accueilli ailleurs, mais comprimé à la fin, revient avec toute sa force vers le foyer d'où il est parti. Les autres peuples ont eu des révolutions plus ou moins fréquentes; nous, nous sommes la révolution en permanence. — L'Allemagne, qui a ressenti en 1848 les secousses de notre volcan, a retrouvé aujourd'hui, sous la rude main qui la gouverne, une bien complète et trop complète unité. — L'Italie, que nous avons follement aidée à sortir de ses voies, avait eu sa crise de 1820, et subit aujourd'hui une nouvelle crise commencée en 1859; mais enfin elle n'a eu que celle-là. — L'Espagne elle-même, où les révolutions de caserne s'opèrent si facilement, l'Espagne a, malgré tout, compté un règne de trente-cinq ans; est-ce que cela ne nous semble pas une merveille? — La race anglo-saxonne, puissante parce qu'elle est stable, a su, pendant les agitations de ce siècle, s'en tenir, en Europe à sa révolution de 1688, en Amérique à sa révolution de 1774; accordant aux nécessités du temps et aux exigences de l'opinion ce qu'il est opportun de leur accorder, mais ne se laissant pas faire violence et ne cédant rien à la force; changeant, mais ne brisant pas. Nous seuls, infatigables dans notre manie de changement, ou plutôt incurables dans notre faiblesse à accepter tous les changements que la première émeute nous impose, nous avons, pendant cette période

de quatre-vingts ans, essayé ou plutôt laissé essayer à nos dépens quatorze gouvernements différents, y compris cette honteuse Commune qui a été pendant deux mois le gouvernement de Paris, et qui a bien failli devenir le gouvernement de la France. Quatorze fois, la force et rien que la force, la force militaire ou populaire, a imposé à notre nation, immobile d'indifférence ou de terreur, une perte plus ou moins grande de richesse, de sang, de dignité, d'honneur. Dira-t-on que c'est la faute de nos gouvernants; qu'ils ont été par leur imprudence ou leur ambition la cause de leur propre ruine? Quand un peuple a la prétention de choisir ceux qui le gouvernent, comment ne choisit-il donc que des traîtres ou des incapables? Un maître, au bout de quinze jours, renvoie son serviteur; c'est la faute du serviteur, je n'en doute pas : s'il en prend un autre et ne le garde pas plus longtemps, c'était encore un mauvais serviteur, je le veux bien : mais si cela arrive trois fois, dix fois, quatorze fois, ne finirai-je pas par dire que c'est la faute du maître?

Et ces crises successives nous ont menés à la dernière, à celle d'aujourd'hui, veux-je dire, sinon la plus désastreuse, du moins la plus incompréhensible de toutes, celle qui témoigne le plus de l'état maladif de notre nation, celle en un mot qui nous humilie le plus.

Un gouvernement mal inspiré nous propose une guerre. Sans lui demander pourquoi il veut la faire, sans lui demander s'il peut la faire, sans réfléchir, sans discuter, sans écouter les hommes de renom et d'expérience qui sollicitent de nous au moins vingt-quatre heures de réflexion, nous acceptons cette guerre, je ne dis pas avec enthousiasme, mais avec une légèreté frivole, non pas comme des croisés, mais comme des enfants. Il nous semble qu'il suffit de gobelotter dans des cafés en chantant la *Marseillaise*, de griser des soldats, de jeter des quolibets dans ce qu'on appelait alors des journaux à sensation, de crier : *A Berlin !* pour aller tout droit à Berlin. Et quand il se trouve que nous n'allons pas du tout à Berlin, mais que Berlin vient à Paris, que cet enthousiasme de café n'a pu enfanter des armées, quelle est notre ressource? Toujours la même : jeter à bas un gouvernement. Quand l'ennemi n'est qu'à cinquante lieues de nous, les fusils de Belleville et de Montmartre, qui se fussent bien gardés d'aller au-devant de lui, s'amusent, dans les rues de Paris, à combattre un pouvoir qui ne se défend pas; et trois ou quatre cents *voyous* (il faut bien employer la langue des faits qu'on raconte) installent sur le dos du peuple souverain ébahi un pouvoir nouveau, inapte, par cela seul qu'il est nouveau, soit à faire la guerre, soit à faire la paix.

Aussi n'avons-nous su faire avec succès ni la paix ni la guerre. Ici encore, nos gouvernants ont pu faire des fautes; mais nous, com-

bien n'en avons-nous pas fait? Lorsque le dictateur de la province nous appelait aux armes pêle-mêle, croyant, comme il l'était, à sa vieille et menteuse légende de 92, comment avons-nous répondu à son appel, et quels soldats avons-nous improvisés pour ce général improvisé? S'il est vrai qu'en 1792 l'influence révolutionnaire soit venue en aide à l'ardeur patriotique de la défense, cette fois-ci, il n'en a plus été de même. En général, plus l'ardeur révolutionnaire était grande, et plus le zèle de la défense était petit; plus il y avait de clubs dans une ville, et moins elle donnait de soldats; plus les langues étaient patriotes, et moins les bras avaient envie de le devenir; plus la révolution était maîtresse d'une cité, plus elle avait hâte de la confisquer au détriment de la patrie. Il y a eu, certes, de beaux, de nobles, de nombreux dévouements; mais l'esprit de la nation, l'esprit qui nous mène, l'esprit révolutionnaire qui, pour notre malheur, s'est fait l'âme de ce pays, quel rôle a-t-il joué devant l'ennemi? Et s'il a pu avoir, comme en 92, ses représentants du peuple, journalistes la veille, généraux le lendemain, ses conscrits en haillons, paysans la veille, soldats le lendemain, il n'a su retrouver, hélas! ni les grands capitaines, ni les bataillons aguerris, ni les victoires de 1792.

Et après avoir ainsi fait la guerre, comment avons-nous accepté la paix? Une paix que nos fautes avaient rendue nécessaire, une paix douloureuse, humiliante; mais pouvait-on en espérer une autre pour un peuple qui, depuis cinq mois, criait *la guerre à outrance* et ne la faisait pas? Au fond du cœur, nous nous sommes réjouis de cette paix, parce que, si dure qu'elle fût, c'était la paix. Mais nous (j'entends ici la partie bruyante et dominante de la nation), nous ne nous en sommes pas moins réservé le droit d'écraser de notre courroux patriotique ceux qui avaient signé la paix. Nous avons hurlé de désespoir quand on nous a arraché des mains une arme dont nous ne nous servions pas, et, tout en faisant notre profit de cette paix si chèrement achetée, nous en avons appesanti la responsabilité sur les épaules de nos gouvernants. Nous avons été plus loin encore, et, avec une inconséquence d'enfants gascons, nous nous sommes remis (j'entends toujours la partie de la nation qui parle pour le reste), nous nous sommes remis à faire les braves contre l'ennemi qui nous foulait si orgueilleusement sous ses pieds. Nous l'avons charitablement prévenu de notre intention de chercher des représailles, et nous l'avons provoqué avec tous les tronçons de notre épée, comme pour l'avertir de la briser davantage encore.

Mais du reste nous l'avons servi à souhait, et nous-mêmes nous avons fait ce qu'il était possible de faire pour que l'épée brisée devînt plus impuissante encore. Comme cette paix si chèrement

payée commençait à porter quelques fruits, comme un peu de calme et de prospérité semblait venir, nous avons jugé, la France révolutionnaire a jugé que c'était le cas pour y mettre ordre d'employer la ressource ordinaire, c'est-à-dire de jeter encore un gouvernement à bas. Nous avons, les uns fait, les autres laissé faire, ceux-là avec une audace peu dangereuse pour eux-mêmes, ceux-ci avec une torpeur et une inintelligence sans pareille, la révolution la plus insensée qui se soit jamais faite. Une trentaine d'hommes inconnus, dont les idées, s'ils avaient des idées, sont demeurées profondément inconnues, ont pu se faire les rois absolus d'un royaume de deux millions d'âmes, et en trois jours ils se fussent faits les maîtres de toute la France, si, par bonheur, une Assemblée plus prévoyante que ses devancières, ne s'était refusée à siéger dans Paris, et si le pouvoir eût, comme cela arrive d'ordinaire, perdu la tête en face de l'émeute. Sans cette prévoyance de l'Assemblée et cette fermeté du pouvoir, la France tout entière eût subi et subirait encore ce quelque chose qui n'est ni république, ni royauté, ni empire, et qui, ne sachant comment s'appeler, s'est appelé la *Commune*, sans jamais nous expliquer ce que veut dire ce mot. Et encore il a fallu deux mois d'attente, de lutte, de combats, de sang versé, d'habileté stratégique, il a fallu une force qu'on n'avait pas su trouver contre l'invasion étrangère, pour venir à bout de ce pouvoir sans nom qui, ne faisant et ne devant faire espérer le bien de personne, avait cependant pour lui la terreur et la stupéfaction des uns, l'indifférence et l'ignorance des autres, la sympathie secrète ou patente, mais incroyablement aveugle d'un très-grand nombre.

Il y aura là un problème insoluble pour la postérité. Ces gens-là, venant au pouvoir, n'y apportaient rien : pas un antécédent, pas un renom quelconque, pas un programme, pas une théorie, pas une idée même absurde ; ils ne savaient dire ce qu'ils feraient étant les maîtres ; devenus les maîtres, ils n'ont eu à nous donner que des phrases, je ne dirai pas des phrases sonores, car ces hommes n'étaient pas même des rhéteurs. Ils n'ont su ni donner une promesse un peu définie, ni susciter une espérance un peu sérieuse, ni flatter un intérêt, si ce n'est celui des repris de justice qu'ils délivraient de prison, et celui des ouvriers fainéants auxquels ils donnaient trente sous par jour à la condition de porter un fusil. Sauf cela, ce n'étaient les hommes ni d'une idée vraie ou fausse, ni d'un intérêt bon ou mauvais, ni d'une politique possible ou impossible. S'il y avait quelque part en ce pays-ci une tradition, un principe, une idée collective, ils s'en faisaient les ennemis. — La liberté (si quelqu'un y croit encore!) ils n'en admettaient aucune, ni celle de la personne avec leurs emprisonnements, ni celle du domicile avec leurs perquisitions, ni

celle de la presse avec leurs suppressions des journaux, ni celle de l'enseignement avec leur invasion des écoles, ni celle de la conscience avec l'infâme profanation des églises. — L'honnêteté publique, le sentiment de la famille! Rappelez-vous les prostituées tirées de Saint-Lazare pour être mises à la place des religieuses à la tête des écoles de filles, les salaires et les récompenses aux femmes *mariées ou non*, aux veuves *légitimes ou non*, aux enfants *reconnus ou non reconnus* de leurs soldats. — Le respect de la vie humaine! Rappelez-vous et l'assassinat des généraux prisonniers, et le meurtrier de Bréa grâcié, autant que faire se pouvait, et les chapelles expiatoires condamnées à être démolies, et ces otages choisis et séquestrés longtemps à l'avance, promis au fer des assassins, et, nous ne le savons que trop, cette promesse a été tenue. — Le patriotisme enfin, le patriotisme, dont jusque-là le sentiment révolutionnaire s'était emparé et dont il avait fait comme sa religion, il faut qu'on l'ait cru bien disparu de notre pays, pour qu'on n'ait pas craint de faire ce qu'on a fait : une révolution accomplie et une guerre civile soulevée dans une ville dont la poussière gardait encore la marque des pas de l'étranger, lorsque cet étranger, cet ennemi de la veille, ce vainqueur, à grand'peine apaisé par les plus douloureux sacrifices, gardait encore nos citadelles du haut desquelles il a pu, pendant soixante et onze jours, voir à l'œil nu le drapeau rouge flotter sur Paris, et entendre, en haussant les épaules, le canon par lequel cette nation achevait sa propre ruine! Et, pour réjouir encore plus son cœur, pour mettre sur ses lèvres un sourire plus méprisant, on a fait tomber devant lui cette colonne, au pied de laquelle, disait autrefois le parti libéral et révolutionnaire, on ne passait pas sans être fier *d'être Français!* Ces gens-là, si peu fiers d'être Français, ne comptaient certes pas sur le sentiment patriotique pour les soutenir.

Il y a autre chose encore, les intérêts matériels, si chers à notre siècle, étaient menacés et blessés. On parlait sans doute aux appétits grossiers et aveugles d'un petit nombre, mais on ne pouvait qu'alarmer les intérêts véritables, les intérêts positifs et pécuniaires de tous. Qu'avait à gagner le bourgeois à ces violations continuelles de la propriété? le commerçant, à cette impossibilité de tout trafic? l'ouvrier, à cette interdiction du travail au profit de la milice? le paysan, au règne de ces hommes si méprisants pour les *ruraux?* Par conséquent, quiconque avait ou un esprit un peu libéral, ou un peu d'honnêteté ou de prudence, ou un peu de patriotisme, ou seulement un égoïsme un peu réfléchi et un peu intelligent, devait être l'ennemi de ces hommes. Ils ne devaient avoir pour eux que leurs libérés et leurs stipendiés; cette classe exceptée, la France entière devait leur courir sus. Et leur coup de main, puisque par impos-

sible leur coup de main s'était fait, ne devait pas leur donner un règne de huit jours.

Eh bien ! il n'en a pas été ainsi. Sans doute la partie intelligente de la nation n'a eu qu'un sentiment de mépris et d'horreur en face de cette tyrannie. Mais le reste, mais le grand nombre, mais le petit bourgeois, mais le peuple de Paris, mais le peuple des villes, mais le peuple des campagnes, qu'a-t-il pensé et qu'a-t-il fait? où s'est-il soulevé? combien a-t-il fourni de volontaires? quelle aide a-t-il donnée à cette assemblée nommée par lui? Et lorsque pendant cette séquestration de Paris, les élections municipales lui ont offert une occasion solennelle de manifester ses sympathies pour la cause de l'ordre et pour la république légitime, en a-t-il usé d'une manière bien éclatante? Peut-on nier que, dans cette circonstance, la nation s'est affirmée, pour employer le langage du jour, d'une manière au moins fort équivoque? Ces hommes de liberté, comme ils ont prétendu l'être à certaines époques, n'ont pas eu autrement souci des libertés violées à Paris. Ces philantrophes, qui dans leurs clubs votaient l'abolition de la peine de mort, ont paru se contenter de l'abolition de la guillotine et trouver bon qu'on fusille les hommes, pourvu qu'on ne les décapite pas. Ces pères de famille ne se sont pas autrement indignés de l'égalité établie entre la femme mariée et la concubine, entre le fils légitime et le bâtard. Ces Français ne se sont pas élancés sur la place Vendôme pour protéger la colonne qu'on avait tant reproché à la Restauration d'avoir découronnée de son héros. Et, qui plus est, ces marchands, ces ouvriers, ces propriétaires, ne se sont pas doutés, ou n'ont pas voulu voir qu'il s'agissait de leur cause quand on pillait les caisses, quand on confisquait les maisons, quand on rendait le commerce impossible et quand on stipendiait à leurs frais une armée composée de tous les travailleurs qui ne veulent pas travailler. Il s'agissait pourtant là de leurs intérêts les plus chers, les plus positifs, les plus matériels. Qu'il y ait eu pour la Commune une sympathie profonde, active, universelle, raisonnée surtout, je ne le prétends pas ; mais qu'il y ait eu révolte, indignation, ardeur à la combattre, tous savent bien que non. Bien des gens ont été neutres juste autant qu'il le fallait pour pouvoir, la lutte finie, saluer le vainqueur quel qu'il fût ; mais leurs souhaits, pour qui étaient-ils?

Maintenant que la Commune a fini, et a fini dans le sang et dans les flammes, qu'en tombant elle s'est vengée sur la France, enfin victorieuse, par des incendies et des massacres depuis longtemps médités, combinés, soudoyés, maintenant, j'aime à le croire, les sympathies qu'elle rencontrait en trop grand nombre l'auront abandonnée. Ces yeux si incroyablement fermés se seront ouverts à la lueur des flammes qui ont brûlé Paris et à la pensée de ces abattoirs de la

Roquette, de cette autre journée de septembre aussi froidement conçue et accomplie plus froidement encore que ne fut la première. Je veux croire que le peuple de France n'est pas sans un sentiment d'indignation vis-à-vis de la tyrannie qui lui a fait de tels adieux. Mais s'il n'a compris qu'à la dernière heure quels étaient ces hommes, et de quoi ils étaient capables, ou si, le comprenant, il a cru devoir demeurer vis-à-vis d'eux dans sa tranquille apathie, je ne saurais louer ni sa perspicacité, ni ses lumières, ni son amour pour le bien. On lui a appris à lire et à écrire, c'est possible; on ne lui a appris ni à juger ni à agir.

Nous n'étions pas ainsi faits, il y a seulement vingt-deux ans. Nous avions cependant derrière nous tous près de soixante ans de révolution; grand fardeau pour la conscience, pour la sagesse, pour le patriotisme d'une nation. La révolution de 48 s'est faite, elle aussi, par un coup de main qui n'avait guère d'autre motif que l'ennui d'avoir été dix-huit ans sans changer de gouvernement; mais ce coup de main, ceux qui l'ont fait ont du moins cherché à le décorer de quelques prétextes honnêtes, à lui donner un but, à le rendre excusable aux yeux de l'avenir. Ils n'ont pas trouvé que le pillage des caisses publiques ou privées, la libération et l'armement des détenus pour vols fussent des résultats suffisants pour légitimer une révolution. Loin de là, ils ont eu horreur de telles conséquences, et ils ont cherché, les plus sages, à établir un ordre quelconque et à faire vivre la société de sa vie accoutumée ; les autres, à la conduire à des utopies, folles, je le sais bien, mais qui prouvaient du moins leur désir de faire aboutir leur triomphe à autre chose qu'à l'unique satisfaction de leurs appétits. Les programmes abondaient alors, les chimères sociales, les plans d'organisation et de rénovation, qui dans leur absurdité même, témoignaient de la sincérité de leurs auteurs et d'un certain amour du bien de tous. Cette fois-ci, pas une seule de ces utopies n'a paru; tout en renversant l'ordre établi, on ne proposait rien pour le remplacer, c'était l'anarchie pour l'anarchie. De plus, si en 1848 la révolution était plus excusable et avait dans son sein des éléments plus honnêtes, la réaction, d'un autre côté, a été autrement forte, vigoureuse, intelligente; au premier moment, comme toujours en France, on a été affolé et on a laissé passer sans résistance cette révolution qu'on n'avait pas eu le bon sens de prévoir; mais du moins cette stupeur n'a pas été longue. Où est aujourd'hui cet esprit public qui, sans un pouvoir à sa tête, sans une armée à ses côtés, se soulevait dès le mois d'avril 1848 contre la force brutale qu'alors, comme aujourd'hui, on appelait le peuple? cet esprit public qui, au mois de juin, amenait à Paris la France entière et terminait en trois jours cette victoire sur l'anarchie qui, en 1871, nous a coûté deux mois de

siége autour de Paris, huit jours de combats dans Paris? Cette fois-ci, la révolution, bien malgré elle, nous avait laissé un gouvernement, une Assemblée, une armée; mais par quels efforts, par quels vœux même les avons-nous aidés? En 1848, si les principes politiques ou sociaux étaient en désaccord, il y avait du moins quelques principes d'ordre, d'honnêteté, de moralité, sérieusement acceptés par le plus grand nombre. Et même, les principes eussent-ils manqué, les intérêts savaient s'entendre. Aujourd'hui ils ne le savent même plus.

J'ai donc le droit de dire que notre situation est étrange et témoigne chez nous d'une étrange maladie. Les autres nations le savent bien; elles nous envoient leur indulgente pitié, non sans sourire de notre inconséquence, non sans se réjouir — elles en ont le droit — en se disant qu'elles n'ont pas à craindre pour elles les mêmes périls. Quel est donc notre mal? D'où nous est venue d'abord cette incurable instabilité du pouvoir, telle qu'elle s'est vue tout au plus aux plus basses époques du Bas-Empire? D'où nous vient aujourd'hui cet obscurcissement du sens commun, cet affaissement de l'esprit public, cet effacement du sentiment national au profit de la manie révolutionnaire; ces alternatives d'étourderie et d'inertie qui nous ont rendus si prompts à accepter la guerre, si faibles pour la soutenir, si empressés d'en faire sortir une révolution? Et, quand la révolution est arrivée à cette extrême limite, d'où nous vient, d'où vient, du moins, aux classes populaires cette complaisante sympathie pour ceux qui l'ont faite, cette indifférence ou cette hostilité mal déguisée pour ceux qui la combattent; en un mot, ce goût de tout un peuple à sa propre ruine et cette insouciance de sa propre gloire? Ceci est rare dans l'histoire, on peut dire inouï; il y a eu des peuples plus malheureux que nous, il n'y en a pas eu de plus abaissé, parce que nous sommes abaissés non-seulement par la force d'autrui, mais par notre faute et par une incroyable série de fautes. D'où cela vient-il? N'est-il pas clair que rien là n'est accidentel, que ce sont des symptômes, et qu'il y a chez nous un mal profond et durable qui n'est point ailleurs.

Il y avait jadis un peuple auquel, par ces appréciations quelque peu arbitraires que l'on s'accoutume à faire du caractère des nations, on attribuait la générosité, l'esprit chevaleresque, une sorte de désintéressement glorieux, non exempt d'amour-propre, mais du moins exempt, trop exempt, de calcul. C'était, disait-on, le peuple de Clovis; et, le premier parmi les conquérants du monde romain, il avait accepté l'orthodoxie chrétienne et s'en était fait le défenseur. C'était le peuple de Charlemagne; et, sous le sceptre de ce grand roi, il avait lutté victorieusement contre les barbares, délivré Rome et la papauté des Lombards, secouru l'Espagne contre les Maures, poursuivi contre les Saxons

la conversion et la civilisation de la Germanie. C'était le peuple de saint Louis; et il avait, plus que nul autre, soutenu l'héroïque combat de la chrétienté contre le mahométisme, et il avait été, pendant la grande période du moyen âge, la clef de voûte, le peuple chef et le peuple modèle de l'Europe chrétienne. Même plus tard, lorsque l'Europe avait commencé à sortir de ses anciennes voies, il avait été le peuple de Louis XIV, grand surtout par la gloire intellectuelle, donnant à la littérature cette époque de génie, de droiture et de bon sens qui cessera peut-être d'être classique (tant les esprits changent!), mais qui demeurera, pour l'homme sachant lire et comprendre, un type supérieur et achevé. En notre siècle encore, il a été le peuple de Napoléon, c'est-à-dire un peuple qui, jeté par une volonté impérieuse dans une voie toute militaire, s'est montré pendant quinze ans le plus grand soldat de l'Europe. Heureux si, au lieu d'être seulement le soldat d'un homme, il avait été comme jadis, selon le mot de Shakespeare, le soldat de Dieu!

Mais au milieu de ces grandeurs il y avait comme le ver qui ronge la moelle de l'arbre. Il y avait, et depuis des siècles, chez notre nation un esprit, je ne dirai pas seulement de raillerie, mais de raillerie âpre et destructive qui coexistait, je ne sais comment, avec ces instincts chevaleresques, généreux, désintéressés. C'était ce que nous avons appelé l'esprit gaulois et ce qu'il serait peut-être plus juste d'appeler l'esprit parisien : esprit intelligent, perspicace, piquant, mais piquant volontiers jusqu'au sang. La plaisanterie, chez d'autres peuples, est joyeuse et familière plutôt qu'elle n'est âpre et mordante; chez nous trop souvent elle déchire; comme nous disons, elle *emporte la pièce*, elle a le sourire *narquois* d'un ennemi, au lieu du franc rire de l'ami qui, à un moment de gaieté, plaisante un ami sur ses défauts; elle a le ton *goguenard* de l'homme qui, satisfait de lui-même, de son esprit ou de son bien-être, voit d'en haut la simplicité ou la misère d'autrui; elle ne s'égaye plus, elle *gouaille;* elle ne critique pas seulement, elle *persifle;* elle ne plaisante pas seulement, elle *mystifie*. J'emploie ces mots de notre langue vulgaire parce qu'ils sont caractéristiques et n'ont pas, que je sache, d'équivalents dans les autres langues. A travers tout cela, la raillerie française touche souvent le vrai, elle a été souvent utile; mais on sent que, chez un esprit ainsi fait, pour peu qu'il se dérègle, la passion de dénigrer finit par l'emporter sur tout le reste; il a trop de goût à rabaisser, à diminuer, quelquefois même à salir; quoiqu'il y ait chez nous des enthousiasmes ardents et excessifs, ils ne sont pas de longue durée, et nous brisons notre idole avec plus de satisfaction encore que nous ne l'adorions. Nos prédilections littéraires déposent de cette pente de notre esprit. Les fabliaux moqueurs du moyen âge sont restés plus

en honneur que les sirventes et les chansons de gestes; le cynique Villon a laissé plus de renom que l'élégant Charles d'Orléans; Rabelais est autrement populaire que Ronsard, Baïf et du Belloy; même au dix-septième siècle, ce siècle sérieux, la Fontaine et Molière se sont assimilé l'esprit français bien plus que Bossuet et Fénelon; au dix-huitième, le sentimentalisme de Rousseau, quelque succès qu'il ait eu, n'a pas eu une influence comparable à celle de la malignité de Voltaire, et, dans la première moitié de notre siècle, le chansonnier Béranger a rencontré une faveur autrement générale — je ne dis pas plus durable — que celle de Lamartine.

Un trait caractéristique de cet esprit de dénigrement chez notre nation, c'est l'absence de respect pour le passé. Nous sommes le plus antihistorique de tous les peuples, le plus étranger à la religion des souvenirs. Ce mal date de loin. Dès le seizième siècle, François Ier, sans respect et sans remords, détruisait la grosse tour du Louvre, sur laquelle reposait cependant la suzeraineté des rois de France, et qui était légalement le centre et la clef de voûte de la monarchie féodale. A plus forte raison, après cette rupture violente avec le passé qui s'est appelée la Révolution, la Convention, ennemie née de nos aïeux, voulut-elle, dans son vandalisme, anéantir tout ce qui faisait notre gloire dans le passé, églises, monuments, tombeaux, chartres, manuscrits. Et les derniers *embellisseurs* de Paris, dans leur entreprise financièrement et politiquement si funeste, que n'ont-ils pas fait pour ôter à la cité de nos pères son aspect, ses souvenirs, les traces déjà si mutilées de son passé, jusqu'aux noms historiques de ses rues? Et nous, honnêtes bourgeois, nous demeurions ébahis d'admiration à la vue de cette destruction grandiose; le peuple prenait un plaisir d'enfants à voir tomber ces gigantesques châteaux de cartes, et les journaux, faisant par avance l'oraison funèbre d'un quartier condamné, énumérant les souvenirs qu'il renfermait, les vestiges d'art antique qui pouvaient s'y rencontrer, ne manquaient pas d'ajouter, sans l'expression du moindre regret, cette formule officiellement triomphante : « Tout cela va disparaître ! »

Puis-je taire ici la plus douloureuse de nos aberrations en ce genre? Nous avons dans notre histoire un fait unique et dont nulle nation n'a le pareil, le fait de la délivrance merveilleuse — je puis bien dire surnaturelle — de tout un peuple par une femme envoyée de Dieu. Que ne feraient pas les autres nations, si elles possédaient dans leurs annales un tel souvenir? Chez nous il n'en a pas été de même. Whittington et son chat sont plus populaires à Londres que Jeanne d'Arc à Paris. La capitale de la France ne lui a pas élevé un monument, n'a pas donné son nom à une rue; et dernièrement, quand la pioche administrative a remué le sol où Jeanne d'Arc fut

blessée devant Paris, qui y a pensé? qui a demandé qu'un monument, une inscription, un mot rappelât ce souvenir? Bien plus, nous n'avons pas seulement oublié Jeanne d'Arc; nous l'avons honnie, nous l'avons livrée au rire sardonique du grand insulteur moderne, et nous avons applaudi à la boue qui lui était jetée au visage. Et c'est un étranger, un Allemand, qui, nous reprochant cette honte, s'en prenait, non sans quelque justice, à la nature de l'esprit français, « esprit de raillerie qui fait éternellement la guerre à l'idéal, qui ne croit ni à l'ange ni au Dieu[1]. »

C'est que, à l'époque de Voltaire, ce goût de critique amère, de dénigrement, de négation, qui sera toujours le côté dangereux de l'esprit français, s'était plus que jamais développé. Le jour où la foi chrétienne avait commencé à faiblir, où d'autres nations nous avaient donné l'exemple de ne plus rien respecter de ce qui, dans les plus grands excès, avait jusque-là été respecté, notre humeur négative et moqueuse s'était portée aussi de ce côté-là; notre veine satirique, après s'être épuisée sur tout le reste, s'était jetée sur les croyances; après avoir dénigré les hommes, nous avions dénigré Dieu; notre cynisme était devenu blasphème. Poussant alors la négation à l'extrême, quand les autres peuples se faisaient luthériens, nous nous faisions incrédules; quand l'Angleterre nous envoyait le déisme ou même l'athéisme philosophique et raisonné d'un Hobbes ou d'un Toland, nous faisions l'irréligion cynique d'un Voltaire, l'athéisme éhonté de Diderot, le matérialisme grossier du baron d'Holbach. Avec son déisme sentimental, Rousseau n'était qu'un étranger qui n'a pris pied chez nous que pour un temps. Non, une fois lancés dans cette pente, nous sommes bien plus ardents à haïr qu'à aimer, à nier qu'à affirmer, à détruire qu'à édifier.

Aussi, quand les autres peuples nous appellent la nation impie, ils le font avec une apparence de raison. S'ils veulent parler de tout le pays ou de la majorité numérique du pays, ils ont tort; s'ils veulent parler des classes élevées, ils ont tort également : l'impiété y a bien sa part, mais elle n'y domine pas. Mais s'ils veulent parler de cette fraction du pays qui s'agite au nom de tous, qui écrit, harangue, imprime, qui est, je ne dirai pas supérieure — tant s'en faut! — mais dominante; et surtout s'ils veulent parler de cette multitude, inerte quand elle n'est pas turbulente, qui prend des mots pour des idées, ses appétits pour des principes, sa servitude envers quelques meneurs pour de l'indépendance; ils ont raison. L'irréligion est devenue non pas le drapeau (ce mot est trop honorable et ne serait pas juste), mais le lieu commun de ce pays-ci; c'est l'idée de ceux qui n'ont pas

[1] Schiller, en tête de sa *Jeanne d'Arc*.

d'idée. Quiconque a aliéné au profit des clubs la liberté de sa pensée, se qualifie libre penseur.

Certes il s'en faut que les peuples étrangers soient sans reproches : la négation a chez eux sa large place ; mais elle n'y a pas ce caractère populaire, obligé, pour ainsi dire officiel, qu'elle a chez nous. Elle n'y est pas à l'état d'idée reçue. En France, nous ne comprenons pas l'indépendance : « il faut, disons-nous, *faire comme tout le monde*, » et, comme tout le monde s'interdit de prier, il faut s'interdire de prier. En cela comme en bien d'autres choses, tout le monde obéit sottement *à tout le monde*.

Je sais, par exemple, ce qu'il peut y avoir à reprocher à l'esprit religieux de la race anglo-saxonne. Dans le protestantisme, la religion s'annule à force de se démembrer; à force de diviser et subdiviser les sectes, on arrive à former une secte à soi tout seul; à force de retrancher du Symbole un article de foi, on arrive à n'en laisser aucun, et l'on appartient, dit-on, à une Église, on a un culte, lorsque c'est tout juste si l'on croit en Dieu. — Mais, malgré tout cela, rappelons-nous ce qui se passait il y a peu d'années. On inaugurait le chemin de fer du Pacifique, ce trait d'union entre les deux Océans. L'inauguration avait lieu à une des extrémités de la ligne ; à l'autre, une foule nombreuse en attendait la nouvelle et y assistait par la pensée. Tout à coup, au milieu de cette foule affairée et turbulente, le fil électrique lance ce mot : *Nous allons prier;* et toutes les têtes se découvrent et, à travers une distance de près de mille lieues, les cœurs s'unissent pour rendre grâces au Seigneur. Pareille chose se fût-elle faite en France?

Je sais aussi ce qu'est l'abaissement de l'Église russe, ce qu'est cette religion qui n'est que l'humble servante du prince et que le prince façonne à son gré. — Mais enfin, une certaine foi demeure au cœur du peuple, ou y demeurait il y a quarante ans. A cette époque, le choléra, inconnu jusque-là, envahissait Pétersbourg. Le peuple, semblable à ce que le peuple est partout, voulait y voir, au lieu d'une calamité, un crime, comme dans les malheurs de la guerre nous voulons toujours voir, au lieu d'une défaite, une trahison. Le peuple de Pétersboug, comme le fit peu après le peuple de Paris, criait à l'empoisonnement ; et il n'avait pas manqué (cela ne manque jamais) de reconnaître et de signaler des empoisonneurs. Comme il les poursuivait, l'empereur paraît devant la foule : « Ce ne sont pas les hommes, dit-il, qui nous frappent ; c'est Dieu. Élevons à Dieu notre prière. » Et tout le peuple se met à genoux, prie par la bouche de son empereur, s'humilie, se résigne et renonce à verser le sang innocent. Pareille chose se fût-elle faite en France?

Je sais enfin ce qu'il y a d'irréligion systématique, prétentieuse,

pédantesque, nébuleuse en Allemagne, et le funeste résultat qu'ont sur l'esprit des peuples les passe-temps scientifiques des docteurs des universités. — Cependant nous avons eu une triste occasion de juger le degré de religion des peuples d'outre-Rhin. Ces vainqueurs que nous détestions, nous donnaient des leçons, non pas seulement de discipline comme soldats, mais comme hommes, de religion. Protestants, ils usurpaient nos églises (violence coupable, mais qui témoignait du moins qu'il leur fallait des églises). Catholiques, ils les remplissaient; nos pauvres églises, habituellement désertes, que, nous autres vaincus, nous aurions dû remplir pour implorer le secours de Dieu, étaient pleines de nos vainqueurs, à genoux, recueillis, priant, étonnés de notre absence, mais, par suite, moins étonnés de leur victoire. Ils comprenaient en effet et ils disaient assez haut que ce peuple, qui travaille le dimanche et ne prie pas, ne pouvait plus être la grande nation guerrière d'autrefois. Et ils s'en retourneront chez eux, convaincus de pouvoir vaincre, si jamais la lutte devait renaître, cette nation pour laquelle Dieu ne combat plus.

Il faut donc le dire avec douleur. Il y a un stigmate sur notre nation, un stigmate, non pas ineffaçable, grâce à Dieu, mais trop visible. Nous ne sommes pas la nation athée, je me refuse à blasphémer ainsi ma patrie; mais nous sommes une nation où l'athéisme du petit nombre triomphe, grâce à la torpeur et à l'inertie intellectuelle de la multitude. Il y a vingt ans, il n'en était pas encore ainsi. Le *tout le monde* d'alors, sans être catholique peut-être ni chrétien, croyait encore en Dieu; le *tout le monde* d'aujourd'hui, c'est-à-dire les meneurs bruyants ou secrets de la multitude, n'y croient plus. Il n'y a pas deux ans, à la veille de cette funeste guerre, Paris en donnait la triste preuve. Alors avaient lieu ces réunions publiques, provoquées par une incroyable aberration du pouvoir; réunions qui haranguaient mais ne discutaient pas; car, là comme ailleurs, il fallait être de l'avis de tout le monde. Et, de ce *Credo* obligé, le premier article et le plus généralement imposé à la croyance des fidèles, était la négation de l'Être suprême; Robespierre eût été chassé de là comme réactionnaire et clérical. Lorsqu'un malencontreux orateur employait, fût-ce par mégarde et sans mauvais dessein, une de ces locutions vulgaires, *grâce à Dieu*, *s'il plaît à Dieu*, il était rappelé à l'ordre par le président qui l'engageait (lui grand savant qu'il était!) à se servir d'*expressions plus scientifiques*. A plus forte raison, celui qui osait dire ouvertement qu'il croyait en Dieu, était honni, sifflé, jeté à bas de la tribune, mis à la porte, et pas une injure n'était assez forte pour punir une telle inconvenance. Cela se passait en présence d'un commissaire de police, chargé d'épier et d'interdire la moindre attaque contre son dieu le gouvernement, mais qui ne disait mot

à ces protestations de l'athéisme, et ne s'imaginait pas que nier l'Auteur de toute puissance et de tout droit pût le moins du monde porter atteinte à la puissance et aux droits de Sa Majesté l'empereur.

Disons-le hardiment et humblement. Cette popularité et cette suprématie intolérante du blasphème, cet athéisme affiché au nom de toute une population et imposé à toute une population par le droit de l'ignorance et de l'audace, tout cela n'était possible que chez nous. Nulle autre époque ne l'eût souffert; nulle autre nation, schismatique, hérétique, mahométane, païenne, ne l'eût souffert. Savons-nous maintenant pourquoi nous sommes vaincus et vaincus d'une façon si humiliante? pourquoi ce Paris, théâtre de tels scandales, les a payés si cher, lui, fier et opulent alors, aujourd'hui rouge de sang et de flammes? Frappons-nous la poitrine, pleurons et pleurons des larmes de sang.

Qui ne comprend en effet que nos malheurs ont été, non-seulement le châtiment providentiel, mais la conséquence naturelle de notre défaillance religieuse? Tous les sentiments élevés se tiennent dans le cœur de l'homme. Ils ont tous une même source; lorsque la source est tarie, les canaux bien vite se dessèchent.

Le christianisme, c'est la loi du devoir. Quand le christianisme s'affaiblit, la notion du devoir s'amoindrit. Et si jamais le christianisme et par suite toute la religion devait disparaître de la surface du monde, toute idée de devoir disparaîtrait également. Quoi qu'on en puisse dire en effet, s'il n'y a pas de Dieu, il n'y a pas de loi; s'il n'y a pas de loi, il n'y a pas de devoir; bien sot est celui qui pense à rien qu'à lui-même et prend intérêt à la chose d'autrui, même quand on l'appelle la chose publique. Ce magistrat, cette loi, ce gouvernement, pourquoi les respecterais-je? pourquoi ne les jetterais-je point à bas si je peux le faire et si j'y trouve mon compte? Si je tue un homme, les gendarmes me puniront; mais si je suis assez fort, moi peuple, pour tuer tous les gendarmes, qui me punira?

Le christianisme aussi, c'est l'amour; l'amour du prochain dérivant de l'amour de Dieu. Mais, si l'amour de Dieu fait défaut, l'amour du prochain ne s'efface-t-il pas? Comment raisonne l'homme qui n'est plus chrétien au sujet de son prochain plus riche que lui? « Cet homme est riche, dit-il; donc il a un intérêt opposé à moi qui suis pauvre, donc il est mon ennemi et je dois être le sien. Il sait, il est vrai, des choses que je ne sais pas; sa fortune, son éducation, ses relations avec d'autres riches le mettraient à même de me dire la vérité s'il voulait me la dire, de me donner de bons conseils s'il voulait m'en donner. Mais il ne le voudra pas; il fera ce que je ferais si j'étais à sa place, il me conseillera selon son intérêt, c'est-à-dire

contrairement au mien ; il se servira contre moi de sa science et de ses relations ; il me trompera, je dois m'en défier. Je le sais encore, il vient parfois à mon aide ; il me fait du bien à moi ou à d'autres ; il a secouru tel qui était malade, tel autre qui était dans l'embarras. Mais cela, pourquoi ? Quel intérêt aurait-il à nous secourir si ce n'est pour nous tromper ? — En voilà un autre qui vient je ne sais d'où ; je ne sais qui il est, mais je sais qu'il n'est pas riche. Celui-ci ne me secourra point ; le voulût-il faire, il ne le pourrait pas. Il n'a peut-être pas une aussi grande science que mon riche voisin ; mais, travailleur comme moi, il a le même intérêt que moi, il doit m'aimer. Il me dit qu'il a découvert le secret des riches, il me révèle leurs complots et m'enseigne ce que nous devons faire pour nous en défendre. Il nous demande pour cela quelques sous qui passeront nous ne savons pas bien en quelles mains, mais en de bonnes mains ; qui seront dépensés nous ne savons pas bien comment, mais qui seront dépensés pour notre cause. Croyons-le et donnons-lui notre sou. » Quand le sentiment du devoir, en d'autres termes quand le christianisme manque à un homme, il ne croit plus aux conseils ni aux secours donnés gratis. Aux gens intéressés, le désintéressement est suspect.

Et si l'amour du prochain individu est ainsi remplacé par la défiance et par la haine, l'amour du prochain collectif, le patriotisme restera-t-il bien ardent ? Qu'est-ce que le patriotisme en tant qu'il est sérieux et réfléchi, si ce n'est le sentiment du devoir envers une société (qu'on l'appelle nation, cité, corporation, famille) au sein de laquelle Dieu nous a placés ; si ce n'est encore l'amour du prochain appliqué plus particulièrement à ceux auxquels un lien particulier nous unit, parents, associés, concitoyens, compatriotes ? Le sentiment révolutionnaire a pu s'emparer du patriotisme pour l'exagérer et pour le fausser ; il l'a mis en opposition avec les devoirs généraux de l'homme envers tous les hommes ; il en a fait, à la façon païenne, la haine de l'étranger plus que l'amour des siens. Mais c'était là un excès qui ne pouvait longtemps se soutenir, ou pour mieux dire, c'était un mensonge qui devait finir par être percé à jour. Cet amour de la patrie et même cette haine de l'étranger, c'était bien plutôt la haine de certains hommes et de certaines classes. Ne l'avons-nous pas vu, quand nous avons eu le spectacle de cette ardeur révolutionnaire si peu efficace dans la guerre étrangère, si ardente pour la guerre civile (et quelle guerre civile !), Paris défendu si mollement par certains bataillons et plus tard ravagé par eux avec tant de zèle ? Non, égoïsme et patriotisme ne vont pas ensemble ; on nous a prêché si longtemps la morale de l'égoïsme que nous ne

sommes plus patriotes. Le patriotisme s'est refroidi dans notre pays comme tout s'y est refroidi.

En un mot, l'expérience, la triste expérience des derniers jours confirme trop ce que la raison eût pu annoncer à l'avance. Avec le sentiment religieux, tous les sentiments désintéressés ont décliné; sentiment du devoir, esprit public, patriotisme, sentiment de famille, amour mutuel, tout cela chez nous s'est affaibli depuis vingt ans, depuis cinquante ans, parce que la foi s'est affaiblie.

Il y a même un phénomène qui me frappe. C'est que l'instinct personnel lui-même, tout en devenant plus ardent, parce qu'il domine l'âme d'une manière plus exclusive, est moins éclairé. Avec cette défiance excessive d'autrui, cette absence d'esprit public et de sentiment collectif, on arrive à se faire tort à soi-même. Quelle est la révolution qui, le lendemain du jour où elle s'est faite, n'a pas donné des regrets égoïstes à ceux qui l'avaient faite dans leur égoïsme ou leur folie? Ne comptons pas trop sur *l'intérêt personnel bien entendu* pour sauvegarder la société. L'intérêt personnel bien entendu est plus rare qu'on ne pense. Les questions de devoir sont relativement simples; les questions d'intérêt sont tout autrement compliquées. Expliquez à ce paysan ou à cet ouvrier non chrétien que, si M. Assy, qu'il ne connaît pas, détrône M. Thiers, qu'il ne connaît pas davantage, les affaires ne marcheront plus, les capitaux se resserreront; que lui, ouvrier, aura de moindres salaires, que lui, paysan, vendra plus mal ses denrées. Il fera peut-être semblant de vous croire; mais le plus souvent il ne vous comprendra pas ou ne vous croira pas. Et surtout, si M. Assy ou quelque autre a déjà enrôlé cet homme dans les rets de ses affiliations secrètes, si on lui a dit à l'oreille que M. Thiers est l'ami des riches et grugera les pauvres à leur profit, que M. Assy ou tel autre est l'ami du peuple et lui distribuera les biens des riches, il croira, soyez-en sûr, le meneur sournois qui aura parlé à ses haines et à ses passions cupides, bien plutôt que vous, qui avez cru parler à son vrai, légitime, respectable intérêt. — Supposez au contraire que ce brave homme soit quelque peu chrétien : « Mon ami, pouvez-vous lui dire, ni vous ni moi ne savons ce qui arrivera; mais le plus sûr est de faire en tout cas notre devoir. Et notre devoir est de respecter l'ordre établi, de prier Dieu qu'il donne la sagesse à ceux qui nous gouvernent, mais surtout de nous bien garder de les jeter à bas pour mettre à leur place, dans le sang et dans les ruines, nous ne savons qui. C'est là le commandement de Dieu, plus aisé à comprendre que les articles des journaux, plus sûrs dans la pratique que les ordres de l'Internationale. » Cet homme me comprendra, parce qu'au lieu de

lui parler affaires et capitaux, choses que moi-même j'entends médiocrement et que lui n'entend pas du tout, je lui parle religion et devoir, choses que nous entendons l'un comme l'autre. Et si, par impossible, il ne me comprenait pas, peut-être encore se laisserait-il persuader par moi, parce qu'il sait que je suis ce qu'il est, c'est-à-dire honnête homme et chrétien.

J'ajoute même que cet homme y verra plus clair par cela seul qu'il est honnête et chrétien. Je suis frappé, en voyant ce qui se passe, de l'aberration étrange de bien des esprits très-attachés certainement à leurs intérêts, et qui cependant servent si mal leurs intérêts — j'entends leurs intérêts personnels, positifs, matériels, pécuniaires, en un mot, ce qu'ils ont de plus cher au monde. — L'esprit est faux chez eux, parce que le cœur est gâté. Ils savent lire et écrire, je le sais ; ils verront assez clair peut-être dans une affaire de détail commerciale ou agricole; mais dès qu'il s'agit d'une question un peu générale, d'un intérêt un peu politique, quoique en même temps fort personnel, ils n'y entendent plus rien. Ils encouragent l'émeute qui viendra ce soir piller leurs boutiques; ils applaudissent aux Communeux qui demain arrêteront la vente de leurs denrées. C'est que le bon sens tient de plus près qu'on ne pense au bon cœur, et que le bon sens est meilleur juge que l'esprit. « Jupiter, disaient les païens, ôte le sens à ceux qu'il veut punir. » Encore une fois, donnez-moi un honnête homme et un chrétien, dût-il ne pas savoir lire ; je le tiens pour meilleur politique que tous les orateurs de club, tous les savants de cabaret, et même plus d'un journaliste.

Voilà la clef de l'énigme. C'est cet effacement de l'idée du devoir, de l'amour mutuel, du patriotisme, amené par l'effacement de la foi chrétienne, qui nous a valu tous nos malheurs. Pourquoi avons-nous eu en quatre-vingt-deux ans quatorze révolutions, si ce n'est parce qu'un petit nombre de nous a cru avoir intérêt à les faire, et que le grand nombre n'a pas vu son intérêt à les empêcher? Pourquoi notre révolution du 4 septembre, qui rendait à peu près impossible la défense contre l'étranger? Pourquoi cette dernière révolution qui, au moment où nous croyions avoir épuisé le calice de nos amertumes et n'avoir plus qu'à essuyer nos lèvres, a de nouveau rempli le calice, et l'a rempli jusqu'aux bords? Toujours pour la même raison. Quelques-uns y ont trouvé leur compte; les autres, jugeant bien ou mal, n'y ont pas trouvé leur intérêt trop compromis, et le tour a été joué. Toujours l'intérêt, bien ou mal entendu, mis à la place du devoir.

Pourquoi enfin ce règne des gens de la Commune prolongé pendant plus de deux mois; cette popularité, non pas universelle, mais plus

grande que nous ne pensons ; cette popularité (il faut le reconnaître) que leur chute elle-même n'a pas anéantie, bien qu'aux yeux des masses ce soit toujours un grand tort que d'avoir été vaincu? Ces gens étaient des scélérats et en même temps des hommes médiocres, bien inférieurs aux hommes de 1793, qui ne furent cependant pas des hommes de génie; ils n'avaient pas une idée politique, ni même ce qu'on appelle une idée sociale ; ils heurtaient tous les sentiments, menaçaient tous les intérêts, je le sais, et je viens de le dire. Mais ils avaient cependant un genre d'habileté et de science digne d'eux, et que je ne leur envie pas : ils connaissaient leur peuple (je ne dis pas le peuple) mieux que nous ne le connaissons et ne voudrions le connaître. Ils savaient ce qu'est la nature de ces hommes avec l'aide desquels on peut opérer un coup de main et l'exploiter quelques jours durant; ils savaient tous les vils instincts sur lesquels on peut s'appuyer, tous les sentiments honnêtes que l'on peut heurter sans compromettre une popularité de cette sorte. — Ainsi, ils savaient qu'en fait de pudeur et de sentiments de famille, leur public ne se montrerait pas bien chatouilleux. — Ils savaient aussi que le patriotisme et les sentiments nationaux étaient chez lui en médiocre honneur, et que cette indifférence, déjà trop marquée, des Français pour le passé était devenue chez ces Français-là la haine du passé. La colonne pouvait tomber; la colonne, il y a vingt ans, était encore de la politique; vieillie aujourd'hui, elle n'est plus que de l'histoire, et on se soucie peu de l'histoire. Pour ce peuple-là, toute destruction est un divertissement, et la gloire convertie en gros sous est un bon calcul. — Ils savaient enfin ce qu'il faut à ce peuple que je n'appelle pas le peuple français : — d'abord la satisfaction de ses appétits, autant qu'elle peut lui être donnée, les trente sous ou davantage par jour, le vin, l'eau-de-vie et le cabaretier payé avec un bon sur la Commune. — Et quand la satisfaction ne peut être donnée aux appétits, il faut au moins la satisfaction pour les haines. Pour la haine du prochain d'abord, ce sera l'humiliation, la spoliation, l'appauvrissement de ceux qu'ils appellent les grands et les riches, c'est-à-dire de quiconque a un toit, une boutique ou un champ, joints à un peu de bon sens. Tous les programmes politiques et sociaux, république, commune, socialisme, communisme, se réduisent à cela, et ne sont populaires qu'à ce titre. C'est l'abaissement de l'un plutôt que l'élévation de l'autre; c'est moins le bien-être du pauvre que le *mal-être* du riche ; les haines passent avant les appétits.

Et surtout, ce qu'il faut à ce peuple-là, et ce que sa Commune a su lui donner, c'est la satisfaction de sa haine envers Dieu. Ce pouvoir a été athée plus que nul ne l'avait été, la Terreur de 1793 y comprise. Les plus épouvantables dévastateurs dont on ait gardé le sou-

venir, les zélateurs de Jérusalem et les anabaptistes de Munster, croyaient à quelque chose ; Attila se faisait appeler le fléau de Dieu : mais ceux-ci n'ont voulu être que le fléau de Satan. Leur héros a été ce malheureux insensé qui disait : « L'ennemi, c'est le Dieu. » Selon leur horrible mot, « ils avaient biffé Dieu ; » et l'un d'eux, à une femme qui, reconnaissante d'une grâce obtenue, lui disait : « Je prierai Dieu pour vous. — Ne prononcez pas ce mot, dit-il, ou je vous fais arrêter. » Et les églises profanées, l'image du Christ enlevée du chevet des malades, le nom de Dieu interdit dans les écoles, les prêtres emprisonnés, tout un poste de gardes nationaux envoyés à la mort pour avoir protégé une première communion, et enfin les otages, ces victimes choisies à l'avance pour la boucherie au moment suprême, et choisies surtout dans le clergé, ont fait de ce règne de deux mois un blasphème continu et une permanente proclamation d'athéisme. On répondait par là à la pensée de bien des milliers d'hommes à Paris et en France, de plusieurs millions d'hommes en Europe, rangés depuis longtemps sous le drapeau officiellement athée de l'Internationale. C'est la honte, le malheur, l'épouvante du monde moderne, qu'il y ait d'un bout de l'Europe moderne à l'autre trois millions d'hommes au nom desquels on peut dire et qui se réjouissent d'entendre dire : Il n'y a pas de Dieu.

C'est le malheur de toute l'Europe, mais c'est le nôtre surtout. C'est le crime de toute l'Europe, mais c'est encore plus le nôtre, nous devons l'avouer. C'est nous qui, après avoir glorieusement combattu la réforme protestante au seizième siècle, l'avons dépassée au dix-huitième, avons accueilli, développé, propagé l'incrédulité, fille de la réforme, y avons ajouté notre verve moqueuse et le fiel de notre ironie ; c'est nous qui, de ces éléments, avons fait la Révolution française, qui l'avons promenée par toute l'Europe, et, après que l'Europe en a été rassasiée et a fini par la secouer, l'avons gardée soigneusement dans notre sein, afin de voir se renouveler périodiquement les accès de cette fièvre pernicieuse ; c'est nous qui, à côté de la Révolution, avons gardé avec le même soin l'incrédulité, sa mère, sans doute pour que le lait nourricier ne lui manquât pas ; c'est nous qui la proclamions hier et la proclamons encore aujourd'hui dans la presse, dans les clubs, dans les ateliers, dans les chaumières, partout. Aussi est-ce nous, et nous seuls jusqu'ici, qui avons donné l'exemple d'une double révolution accomplie à quatre pas de l'étranger envahisseur et vainqueur, suivie de deux mois de la plus humiliante tyrannie, et terminée par une infernale agonie qui était en même temps une orgie, une orgie d'eau-de-vie, d'huile de pétrole et de sang, telle que l'histoire n'en connaît pas de semblable. Voilà ce que nous avons gagné (quand je dis *nous*, j'entends, non toute la

nation, mais la partie dominante de la nation) à nous faire les prédicateurs de l'athéisme et les ricaneurs en chef de l'irréligion. Quand l'Europe nous appelle la nation impie, Dieu, qui nous châtie d'une manière plus humiliante que toute autre nation, ne semble-t-il pas de l'avis de l'Europe?

« Vous connaîtrez l'arbre à ses fruits, » nous dit l'Évangile. Est-ce que les fruits de l'arbre ne sont pas assez amers pour que nous soyons dégoûtés de le cultiver? Est-ce que nos tyrans d'hier ont laissé dans leur héritage quelque chose de regrettable, et, en rejetant tout le reste, faudrait-il conserver comme un legs pieux leur passion d'athéisme et d'impiété? Tout ce qui vient de tels hommes est mauvais, tout ce qu'ils ont affirmé doit être renié, tout ce qu'ils ont pratiqué doit être rejeté. Par cela seul qu'ils ont biffé Dieu, écrivons plus clairement que jamais le nom de Dieu. Par cela seul qu'ils ont renié l'Évangile, aimons davantage l'Évangile. Puisqu'ils ont fait des martyrs, baisons les reliques de ces martyrs. Ce ne sont pas les institutions politiques qui nous sauveront; il n'y a ni monarchie ni république qui, livrée à elle-même, avec sa seule force politique, puisse ou contenir de tels ennemis, ou guérir de telles plaies. C'est nous, ce sont nos efforts, ce sont nos prières; en d'autres termes, c'est nous, aidés de Dieu, qui pouvons tout. Un petit fait, qui n'a pas été assez relevé, a bien caractérisé ce qu'étaient les hommes de la Commune; lorsque, sur une de nos places, au lieu de la statue d'un prince qui, après tout, fut le vaillant soldat de la France, ils ont mis la statue de l'insulteur de Jeanne d'Arc, de ce vaniteux courtisan de Berlin qui, en écrivant à son maître, signait : *le Prussien Voltaire*. Et ils ont fait cela après la guerre de 1870 et la paix de 1871, ayant toujours les Prussiens à Saint-Denis! Aussi peu patriotes que chrétiens, dans tout le passé de la France ils ne trouvaient à honorer que le nom de Voltaire. Faisons le choix contraire; demandons au passé ce qu'il a eu de glorieux, de généreux, de chrétien. Nous avons joué assez longtemps notre rôle de peuple frondeur, sceptique, destructeur, révolutionnaire. Si nous voulons rendre à notre pays l'honneur, l'indépendance, la dignité, la sécurité, soyons, par le cœur et par la foi, le peuple de Jeanne d'Arc, au lieu d'être, par la négation et par la haine, le peuple de Voltaire.

F. de Champagny.

18 juin 1871.

LA GUERRE ET LA RÉVOLUTION

ET LES ENSEIGNEMENTS A EN TIRER

« Aux heures solennelles comme celles où nous sommes, il est de la grandeur d'une nation de se recueillir et de se demander courageusement pourquoi Dieu l'éprouve. »

(Mgr d'Orléans.)

Quel cataclysme et quelle leçon! quel épouvantable cataclysme et quelle terrible leçon! Enfin le temps des récriminations est venu, non de celles, vaines et stériles, que provoquent les faits et gestes du honteux captif de Wilhemshœhe, mais de celles, positives et fécondes à peine de mort, qu'appelle la part énorme de responsabilité qui nous incombe dans nos malheurs accablants. L'homme de Sedan, puisqu'il ne comprend pas que le silence et l'oubli conviennent seuls à sa position, n'a qu'une chose à nous dire : J'étais seul et je pouvais bien errer; mais vous, qui êtes une légion, pourquoi vous êtes-vous laissé séduire, tromper, corrompre, engager dans cette politique de hasard qui pousse la France à se mêler sans cesse, à tort et à travers, des affaires des autres nations? A cette brutale question, la France peut-elle répondre autrement que par un *mea culpa*, *mea maxima culpa?*

Pour un matérialiste et à s'arrêter à la superficie des choses, le résumé des événements peut se faire ainsi : le 5 juillet 1870, le pays est calme ; le 6, il s'endort au seuil d'une guerre immense, qu'il déclare moins de quinze jours après; au bout du même laps de temps, le sort des armes se montre visiblement hostile; quelques semaines s'écoulent encore et une moitié de notre armée se rend, le souverain est fait prisonnier et l'empire glisse à terre; l'invasion vandale commence, la capitale de la France est investie, la « clef de

la maison » du côté de l'ennemi tombe après une héroïque résistance, l'autre moitié de l'armée subit bientôt le sort de la première ; les mois passent, l'invasion barbare prend des proportions inouïes, Paris est obligé de capituler, entraînant le reste du territoire dans sa chute ; et la France sort de là amoindrie de trois départements (sa population sera diminuée de 1,600,000 habitants) et obligée de payer au vainqueur une indemnité de guerre, qui représente cinq semestres du budget national !

Pour un psychologiste (le mot est devenu à la mode chez nous, au contact des exécuteurs des hautes œuvres d'une certaine philosophie allemande) et à ne pas craindre d'aller au fond des choses, attendu que, si le territoire et l'amour-propre ne sont plus intacts, il faut d'urgence nous mettre en mesure de panser nos plaies de toute sorte, ce résumé est plus complexe. La guerre insensée, d'où nous sortons avec toutes les meurtrissures que je serai obligé d'énumérer, a é é engagée avec une frivolité digne de la cour d'un souverain asiatique et la présomptueuse imprévoyance d'une nation en décadence.

« Il nous a été rapporté, — raconte le *Journal des Débats*, auquel on doit l'utile publication de quelques-uns des rapports vainement adressés au ministre de la guerre par notre attaché militaire de Berlin, — que le colonel Stoffel, étant en congé à Paris, demandait avec instance à voir l'empereur, se proposant de l'avertir et de l'éclairer directement sur des faits qu'il semblait ignorer, malgré cette instructive correspondance dont aucun compte n'était tenu. « Gardez-« vous-en bien, lui répondait-on, vous lui feriez de la peine ! » Et vous ne lui avez pas fait de peine, bons chambellans, hauts dignitaires de l'empereur, et la France a été conduite à Sedan !» Au contraire, ils lui parlaient, j'en suis sûr, le langage dangereux que tenait, dans les premières années du quatorzième siècle, l'auteur d'un *Traité sur l'abrégement des guerres*, après avoir, d'ailleurs, commencé par les tenir pour les plus grands des fléaux de l'humanité[1] : « Vous possédez un trésor inépuisable d'hommes, qui suffirait à toutes les guerres qui peuvent se présenter. Oui, si Votre Majesté connaissait les forces de son peuple, elle aborderait sans crainte les grandes entreprises. » Et Napoléon III a abordé, de confiance et sans préparatifs sérieux, cette grande entreprise au sujet de laquelle, usant de la liberté dont jouissent les collaborateurs de ce recueil, je demande la permission de m'exprimer avec la plus entière franchise. Abstraction faite des conditions déplorables dans lesquelles a été tentée l'attaque, par suite de l'incapacité de notre administration militaire et de l'in-

[1] *Un publiciste du temps de Philippe le Bel* (1300-1308), par M. Renan.— *Revue des Deux Mondes* du 15 février, p. 637.

suffisance de nos généraux, la France ne voulait pas, ne devait pas faire la guerre de 1870. Elle a littéralement couru au-devant des désastres de tout ordre dont nous gémissons actuellement, sans pouvoir dire qu'ils sont immérités. Si elle n'avait point attaqué la Prusse, celle-ci ne l'aurait point attaquée. Elle a défié l'ennemi sous un prétexte inadmissible et en vertu d'un prétendu principe, auquel les événements ne pouvaient infliger un plus sanglant démenti, — le principe de l'équilibre européen. En un mot, nous ne devions pas, nous ne voulions pas, nous ne pouvions pas faire la guerre à la Prusse, qui la désirait peut-être, mais sans oser nous la déclarer, et cependant nous l'avons faite.

Voilà les enseignements à tirer, selon moi, quant à la politique extérieure, de la guerre de 1870. Quant à la politique intérieure, je n'ai rien à apprendre sur ce point aux lecteurs du *Correspondant*, car ce n'est pas de leur faute si la France s'est abandonnée pendant vingt ans à celui que l'histoire ne nommera point autrement que l'homme de Sedan. Aucun d'eux n'a dû être pris au dépourvu, pendant cette longue et douloureuse période où le gros de la nation assistait stupéfié aux échecs réitérés de nos armes et à la chute, qu'il n'avait même pas songé à soupçonner, de toutes ses illusions patriotiques. Au surplus, le programme de l'étude que je tente a été tracé par l'éminent écrivain auquel j'ai emprunté mon épigraphe. « Ne nous roidissons pas contre l'évidence, — dit-il dans sa *Lettre sur les prochaines élections*, — de tels désastres ne sont pas sans cause et les causes immédiates ne sont pas celles que nous devions seulement regarder; il faut aller jusques aux causes premières et profondes. Non, ne refusons pas d'avouer ce qu'il est impossible de ne pas voir... Ah! quel examen de conscience nous avons tous à faire! Serions-nous donc un peuple irremédiablement léger, endormi dans sa frivolité et son insouciance, et que les coups de foudre mêmes ne parviennent pas à réveiller? Quelles vérités il y aura à dire à la France, quand le temps sera venu! » En effet, les détails de nos mœurs politiques les plus étrangers en apparence à la néfaste guerre de 1870 s'y rattachent, au contraire, aussi étroitement que possible.

Le Correspondant pourrait, en tout cas, revendiquer au moins le mérite d'un avertissement direct, qui m'avait beaucoup frappé et que je dois signaler à la nouvelle attention du lecteur. Je veux parler d'un article publié par un de nos jeunes collaborateurs, dans la livraison du 25 octobre 1868 [1]. « Quelques personnes refusent pourtant, en

[1] Quinze jours à Vienne, pendant le tir fédéral allemand (juillet-août 1868), p. 335.

France, — écrivait M. Gaston Desmousseaux de Givré, — de reconnaître la puissance de ce sentiment qui pousse tous les peuples de l'Allemagne à concentrer leurs forces vives, et elles appuient leurs dénégations sur l'antipathie générale qu'inspire la Prusse. Telle n'a pas été mon impression.— En effet, au-dessus de toutes les antipathies que la Prusse s'est attirées en Allemagne, apparaît toujours la constante préoccupation des esprits, encore pénétrés, après un demi-siècle, des souvenirs de l'occupation française. — Le premier but à atteindre est la constitution d'une Allemagne plus forte que la France ; alors nous n'aurons plus, disent les partisans de la Prusse, à nous préoccuper de l'ambition française et, si elle se montre, nous la châtierons par la conquête de l'Alsace et de la Lorraine... »

Je n'étais nullement convaincu, bien entendu, d'une défaite de la France ; je n'entrevoyais pas, d'ailleurs, la possibilité d'une défaite aussi inouïe, mais je craignais la possibilité d'un revers et cela seul me semblait militer en faveur d'une prudente inaction. En outre, je n'admettais pas cette théorie paradoxale de Joseph de Maistre sur l'utilité d'une grande guerre pour la régénération d'un peuple. Ce qui vient de se passer me paraît ruiner définitivement ce système bizarre, car notre état social, déjà si inquiétant, est encore plus compromis par la démoralisation profonde qui est une des conséquences les plus effrayantes et les plus directes de la guerre de 1870 : notre civilisation a peut-être reculé d'un demi-siècle !

I

On a pu voir, à la fin d'août dernier, un saisissant dessin dans un journal satirique illustré. M. de Bismark est couché, et la Mort, satisfaite du coup d'œil qu'elle vient de jeter sur un champ de bataille jonché de ses produits, murmure à l'oreille du ministre prussien : *Merci !* Je suppose que le dessinateur a été entravé, dans la libre manifestation de sa pensée, par la déférence alors obligatoire pour l'homme auquel la France avait si follement confié ses destinées. Toutefois alors une figure aurait pu être ajoutée spécialement au tableau, une ombre sanglante que l'empereur des Français a dû voir apparaître plus d'une fois, à peu près comme Macbeth voyait inopinément surgir le spectre de Banco ; je veux parler du fantôme de l'empereur éphémère du Mexique. Je ne pouvais, dans une étude qui a pour unique objet de provoquer les réflexions du lecteur sur les enseignements à tirer d'un passé récent, omettre la fin lamentable de l'infortuné Maximilien, jeté par « son bon frère » dans l'aventure que

l'on sait, abandonné de guerre lasse après un inutile et copieux sacrifice d'hommes et de capitaux. Je le pouvais d'autant moins que cette déplorable expédition est intimement liée à notre propre catastrophe, dont elle est le point de départ et qui tirerait alors son origine de la néfaste spéculation des Bons Jecker [1]. On sait, en effet, que M. de Bismark, parfaitement au courant de l'état momentané d'impuissance militaire dans lequel nous avaient plongés les embarras de la guerre du Mexique, jugea l'instant propice pour régler, sans crainte d'intervention inopportune, la question de la rivalité perpétuelle de la Prusse et de l'Autriche en Allemagne. On se rappelle que c'est à partir de la victoire de Sadowa que l'opinion publique regarda surtout comme inévitable une guerre entre la France et la Prusse. Pour personne, il ne fut douteux que Napoléon III, nonobstant le rôle de médiateur qui lui fut attribué par l'Autriche, dans cette circonstance, était mécontent du tour que venait de lui jouer M. de Bismark et ne penserait plus qu'à prendre sa revanche, — cette revanche qui a si bien réussi, à nous et à lui. Dans la seconde quinzaine de mars 1867, M. Rouher parlait, à propos du foudroyant coup de théâtre de Sadowa, de ses « angoisses patriotiques, » qu'il aurait mieux fait de réserver pour la funeste campagne de 1870. Bientôt, le gouvernement impérial procédait à ces fameux préparatifs militaires, dont nous devions donner toute la présomptueuse vanité en spectacle à l'Europe stupéfaite. Quoi qu'il en soit, on se disait prêt et l'occasion propice seule manquait. Comme il ne devait point être difficile de la trouver, l'inquiétude du pays se manifesta aussitôt par un ralentissement de la vie industrielle et commerciale, que ne ranimèrent pas les incidents nombreux de notre politique intérieure. Par un jeu singulier du hasard, l'épisode Hohenzollern surgit au moment où la France essayait de se remettre en possession du régime parlementaire, exclusif, semblait-il, de toute fantaisie du souverain. Malheureusement, l'homme d'Etat qui pourra se vanter d'avoir, pendant une couple de mois, pu faire de l'empereur ce que bon lui semblait et, par suite, tenu dans ses mains nos destinées libérales, était inférieur à sa mission. M. Émile Ollivier, qui devait nous donner la stérile agitation plébiscitaire, avait reculé devant l'agitation féconde que pouvait occasionner au pays un renouvellement du Corps législatif [2]; il s'embarquait ainsi, emportant les souhaits de

[1] « J'avais pour associé, dans cette affaire, M. le duc de Morny, qui s'était engagé, moyennant 30 pour 100 des bénéfices de cette affaire, à la faire respecter et payer par le gouvernement mexicain, comme elle avait été faite dès le principe. » (Lettre de M. J.-B. Jecker à M. Conti, chef du cabinet de l'empereur, 8 décembre 1869. — *Papiers et correspondance de la famille impériale,* première pièce.)

[2] « Je ferais tout ce qui est humainement possible pour éviter cette extrémité. » (*Papiers et correspondance de la famille impériale,* t. I, p. 261.)

bonne réussite de tous les citoyens libéraux, à quelque opinion politique qu'ils appartinssent, mais avec l'équipage hostile de cette majorité de candidats officiels qui n'avait d'énergie que pour obéir à l'empereur. De plus, en ce qui concerne l'attitude à tenir par la France vis-à-vis de l'Allemagne, il s'était littéralement (qu'on me pardonne la trivialité de l'expression en faveur de la justesse, que je démontrerai plus loin) laissé « retourner comme un gant » par Napoléon III. Enfin le ministre des affaires étrangères n'était plus celui dont un aide de camp du général Fleury écrivait, le 9 février 1870, de Saint-Pétersbourg, au chef du service télégraphique de l'empereur[1] : « Chaque dépêche du comte Daru nous lie bras et jambes... Toute la politique extérieure se résume dans le désir extrême de ne laisser se produire aucune difficulté... Si Bismark savait (et il le saura) que nous ne voulons rien dire ni rien faire, qui donc et quoi donc le gêneraient? » Bref, le prétexte tant attendu pouvait se rencontrer; Napoléon III s'empresserait de le saisir, sans rencontrer aucune résistance de la part de cette tourbe officielle qui était censée représenter la France.

« Nous ne croyons pas, — vint donc inopinément dire au Corps législatif, au cours de la trop mémorable déclaration du 6 juillet, le successeur de M. Daru, — que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger à notre détriment l'équilibre actuel des forces en Europe (*Bruyants applaudissements*) et mettre en péril les intérêts et l'honneur du pays (*Nouveaux applaudissements*). » Quant au Sénat, qu'on nous a constitutionnellement représenté comme un « pouvoir modérateur, » il accueillait la même communication par une « vive approbation, suivie de cris chaleureux de : *Vive l'empereur!* » Il est permis de dire, à cette heure, que la déclaration était faite sur un ton beaucoup trop belliqueux, en raison même de la solennelle publicité qu'elle recevait en France et en Europe. Une négociation ainsi annoncée ne pouvait aboutir à la paix que dans une seule hypothèse, celle où la Prusse, par un motif ou par un autre, pourrait se décider à ne pas relever le défi qui lui était adressé. Quant à la France, il ne lui était plus possible, après avoir ainsi parlé, la main sur la garde de son épée, de laisser celle-ci au fourreau, sans avoir obtenu pleine et entière satisfaction. Il est également permis de dire, je suppose, sans être soupçonné de *prussianisme*, que nous avons cherché à ces adversaires si favorisés, qui n'avaient pas ce que nous avions et qui avaient ce que nous n'avions pas, une véritable querelle d'Allemand.

[1] *Papiers et correspondance de la famille impériale*, t. I, p. 130.

Je ne parle pas de l'exigence finale, qui était décidément inadmissible par la Prusse et qui, aux yeux de tous les hommes impartiaux, corroborait avec netteté l'opinion que le gouvernement impérial voulait absolument la guerre. Chacun supposait forcément du moins que la France y était prête, mais ne devait pas tarder à apprendre combien, à cet égard, l'erreur et l'illusion étaient profondes et vraiment criminelles.

« Il y a, dans la vie des peuples, des moments solennels où l'honneur national, violemment excité, s'impose comme une force irrésistible, domine tous les intérêts et prend seul en mains la direction des destinées de la patrie. Une de ces heures décisives vient de sonner pour la France. » Est-ce donc, le 4 septembre, après la douloureuse capitulation de Sedan, par le gouvernement de la défense nationale, que ces paroles ont été prononcées ? Mieux encore, n'est-ce pas le 23 du même mois, après le compte rendu fait à ses collègues par le ministre des affaires étrangères, que la République française formulait cette suprême déclaration de la patrie en danger ? Pas le moins du monde : celui qui a prononcé ces paroles, c'est Napoléon III, le 22 juillet, dans sa proclamation au peuple français, à propos du ridicule incident que l'on sait être la première cause de tous nos maux, et qui faisait ajouter à l'empereur : « Notre pays en a ressenti une profonde irritation, et aussitôt un cri de guerre a retenti d'un bout de la France à l'autre. Il ne nous reste plus qu'à confier nos destinées au sort des armes. » Et, le même jour à Saint-Cloud, le Corps législatif, — rappelant ces paroles de Montesquieu : « Le véritable auteur de la guerre n'est pas celui qui la déclare, mais celui qui la rend nécessaire, » — mettait la patience de la France et son désir de conserver à l'Europe les bienfaits de la paix en regard de la responsabilité encourue par la Prusse, portant atteinte à notre honneur. Et le souverain de répondre « qu'une guerre est légitime lorsqu'elle se fait avec l'assentiment du pays et l'approbation de ses représentants, » de falsifier la vérité, — au point de dire qu'il a fait tout ce qui dépendait de lui pour l'éviter et que « c'est la nation tout entière qui, dans son irrésistible élan, a dicté nos résolutions. » Aujourd'hui encore le souverain déchu reproduit la même fausseté. Ne dit-il pas, dans sa protestation contre la flétrissure de l'Assemblée nationale qu'a attirée sur sa dynastie un maladroit Blondel, « qu'au moment où la guerre fut déclarée, le sentiment national, violemment surexcité par des causes indépendantes de la volonté de l'empereur, a donné une impulsion générale et irrésistible » ? C'est un point qui va être complétement tiré à clair.

Trois jours après la déclaration de cette guerre funeste, le Sénat, — également reçu par l'empereur et admis à formuler son enthou-

siasme de commande, par l'organe de son président, — s'étendait longuement sur le préjudice qu'aurait occasionné, à notre honneur et à nos intérêts, « une combinaison monarchique nuisible au prestige et à la sécurité de la France, » représentait la dignité de la France comme méconnue, la patrie « comme frémissante d'indignation et de fierté, » et l'empereur comme « se refusant à des impatiences hâtives, animé de cette calme persévérance qui est la vraie force », comme sachant attendre et comme ayant « porté à sa plus haute perfection l'armement de nos soldats, élevé à toute sa puissance l'organisation de nos forces militaires. »

Maintenant que nous connaissons le langage du pays légal, voyons l'opinion de la majorité du pays réel.

II

La guerre est-elle due entièrement à l'empereur? — se demandait avec raison le *Times* au milieu de septembre. N'a-t-elle jamais eu l'agrément de la nation? « Il est impossible de dégager celle-ci de toute complicité dans une attaque que l'Allemagne n'avait pas provoquée. M. Thiers, lui-même, a protesté contre le prétexte sur lequel cette guerre a été fondée ; mais il n'a cessé de reprocher à l'empereur d'avoir laissé s'accomplir l'union de l'Allemagne du Nord, sans intervenir pour l'empêcher... Qu'importe à l'Allemagne que M. Thiers et M. Jules Favre approuvent ou n'approuvent pas le prétexte particulier qu'il a plu à l'empereur de choisir ? L'empereur s'est placé sur un terrain trop faible pour justifier sa déclaration de guerre : il paraît aussi qu'il a attaqué l'Allemagne à un moment où les forces de la France étaient entièrement au-dessous de leur tâche. La France a subi des pertes et l'Allemagne a triomphé, en conséquence ; mais cela ne change rien au fait que la France, sauf une minorité insignifiante, a donné son approbation à la politique d'agression contre l'Allemagne, dans le but de lui prendre ses provinces et d'amoindrir sa force ; il n'en est pas moins vrai que Paris, qui maintenant répudie à la fois l'empereur et la guerre, a reçu la déclaration des hostilités avec enthousiasme... — M. Crémieux déclare, dans sa proclamation de Tours, qu'un gouvernement odieux et incapable a permis à l'ennemi d'envahir la France, et cette explication satisfait pleinement la conscience populaire. Paris ne se rappelle plus les cris : *A Berlin!* Le peuple ne songe plus qu'il approuvait naguère une tentative faite pour infliger aux Allemands les calamités qu'il subit aujourd'hui. Il ne sait plus

qu'une chose, c'est que l'envahisseur est en France. Il garde, comme son premier article de foi, la croyance que la France doit être garantie de toute perte dans l'intérêt du monde, qui aurait à souffrir un tort irremédiable si la grandeur de la France venait à être diminuée. »

Notre « sage ennemi » va beaucoup trop loin dans sa légitime malveillance et fait de si étranges confusions qu'elles ne peuvent être involontaires. S'il veut se placer, avec plus d'habileté que de justice, sur le terrain du droit constitutionnel et des préjugés historiques de la classe littéraire, universitaire et politique, il a raison; mais il a complétement tort, ainsi que je vais le démontrer victorieusement au moyen de pièces officielles, s'il veut parler de la nation elle-même, qui était loin de donner son agrément à la déclaration de guerre et qu'elle a positivement subie. Certainement la représentation officielle de la France, — c'est-à-dire un Sénat nommé et salarié par le souverain et dépourvu de toute indépendance, c'est-à-dire la majorité du Corps législatif, nommée de même et agissant également par ordre, — a bruyamment applaudi à cette sotte déclaration de guerre; cela ressort surabondamment de l'exposé rapide qui précède des circonstances parlementaires dans lesquelles elle s'est produite. Certainement la minorité du Corps législatif la répudiait par des raisons insuffisantes, puisqu'elles ne procédaient pas assez d'un principe et qu'elles ne se basaient que sur une appréciation de fait. Quant aux braillards populaires de Paris, les prendre comme les délégués de l'opinion nationale, c'est purement et simplement de la mauvaise foi. J'arrive maintenant à cette « minorité insignifiante » dont parle le *Times*.

A ceux si nombreux qui disaient qu'en critiquant cette déclaration de guerre, l'opposition du Corps législatif remontait le courant populaire et se fourvoyait ainsi complétement, au point de vue politique, je répondais en temps et lieu que je voudrais voir les rapports des préfets au ministre de l'intérieur. Je croyais que les premiers magistrats de nos départements ne cacheraient pas la *vraie* vérité à l'empereur, du moment où elle était confidentiellement exprimée. Je me trompais; car les réponses préfectorales adressées au gouvernement impérial, dont la série a été publiée par le *Journal officiel de la République française* (2 octobre dernier), manquent généralement de la netteté qu'exigerait une administration désireuse, avant tout, d'être exactement renseignée. Toutefois je dois faire observer qu'il ne s'agissait pas d'une sorte de plébiscite consciencieux sur la question de savoir si la France devait ou ne devait pas chercher querelle à la Prusse, à propos de l'incident Hohenzollern. Fidèle à son invariable manière de faire, tant admirée par la tourbe des con-

servateurs illibéraux, plus dangereux cent fois que les socialistes chimériques, le gouvernement impérial consultait le pays au lendemain de la déclaration du ministre. C'était un peu tard pour que les fonctionnaires dévoués ne fussent pas tentés de répondre au ministre ce qu'il désirait qu'on lui répondît. De là un déluge de platitudes administratives, de banalités officielles, de déclarations patriotiques, de circonlocutions équivoques, au travers desquelles on ne trouve l'impression du sentiment populaire qu'en lisant entre les lignes. Le chapitre des réticences est néanmoins assez riche pour qu'on puisse y glaner, en y mettant le temps nécessaire, une suffisante collection de preuves certaines du médiocre effet produit par cette perspective de l'orage; et cet orage ne pouvait pas éclater au milieu d'une atmosphère plus sereine, s'il devait se terminer par un coup de tonnerre imprévu, pour celui-là même qui avait si coupablement déchaîné la tempête.

« Une adhésion empressée est celle des populations urbaines, qui se tiennent régulièrement au courant de la marche politique des affaires. Quant aux campagnes, les occupations et surtout les préoccupations de la récolte les absorbent d'une manière complète. Mais, quel que soit leur désir de la paix, quelque besoin même qu'elles en aient dans les conjonctures actuelles, elles suivront,» etc., etc. (*Ain*). — « On désire assurément le maintien de la paix; la guerre paraît toujours une grave extrémité; mais l'intérêt français est tellement évident » etc., etc. (*Aisne*). — « Les esprits les plus calmes semblent accueillir l'idée de la guerre, sinon avec ardeur, du moins comme une utilité politique » (*Basses-Alpes*). — « La population ne s'occupe guère que de ses affaires locales. Je ne crois pas qu'elle ait ce qu'on appelle l'esprit militaire, bien qu'il existe dans le département trois garnisons; mais elle est certainement très-patriote... » (*Hautes-Alpes*). — « A côté de l'instinct national et le dominant ou dominé par lui, suivant le tempérament de chacun, vient se placer l'intérêt mercantile et industriel, qui serait profondément atteint par toute complication extérieure. Or, dans ce département, tout le monde est plus ou moins marchand et, au point de vue des intérêts matériels, la guerre apparaît à tous comme une calamité nouvelle, ajoutée à la maladie de la vigne, à celle des vers à soie, à la sécheresse... Quant aux populations des campagnes, on n'y est ni belliqueux ni bien éclairé. En revanche, on souffre de la misère, on y souffre cette année plus que de coutume, et la guerre y apporterait un supplément de misères et de préoccupations » (*Ardèche*). — « Comment le commerce, si important, acceptera-t-il cette cause d'inquiétude? Le mouvement de l'opinion est trop vif pour que, dans le premier moment, les intérêts privés ne jugent pas prudent de se

taire» (*Ardennes*). — « Cette nouvelle, éclatant au milieu d'un calme profond, a causé une vive émotion; on souhaite que tout soit tenté pour rendre possible le maintien de la paix, mais...» *Ariége*). — « Bien que..., on accueillerait la paix avec une satisfaction d'autant plus profonde... Nul ne veut d'un prince prussien en Espagne; on accueille patriotiquement la guerre; on préférerait la paix» (*Charente*). — « A travers les effluves de la première émotion, on aperçoit poindre les soucis de la sécurité, les appréhensions que les idées de la guerre mènent à sa suite» (*Charente-Inférieure*). — « Aucun État, en Europe, n'a intérêt à la guerre et ne la veut. Mais si les exigences de notre position en Europe l'ordonnent...» (*Cher*). — « L'opinion publique approuve entièrement la déclaration du gouvernement dans les affaires d'Espagne, quelles qu'en soient les conséquences[1]» (*Corse*). — « La paix est, sans doute, désirée partout. Cependant, si la guerre devenait indispensable, etc., etc. On espère toutefois que la France ne sera pas obligée d'en venir à cette extrémité» (*Creuse*). — « Les populations ont subi très-vivement cette impression, mais, si accusées que soient leurs tendances pacifiques...» (*Finistère*). — « La bourgeoisie, c'est-à-dire le commerce et l'industrie, souffre de ces embarras politiques qui se sont succédé depuis Sadowa; quoiqu'ils ne soient pas portés pour la guerre, ils l'accepteraient cependant comme une nécessité calamiteuse pour eux, mais indispensable pour l'honneur et la prospérité du pays» (*Gard*). — « Si donc la guerre est nécessaire... Mais... la population sera certainement reconnaissante au gouvernement du maintien de la paix» (*Haute-Garonne*). — « L'esprit militaire n'est pas aussi développé, dans ce pays, qu'il l'est peut-être dans d'autres régions qui ont plus particulièrement souffert des maux de la guerre et où l'on a d'anciens griefs à venger. Mais, si nos populations agricoles, par tempérament et par intérêt, sont plutôt accessibles aux idées pacifiques, elles sont loin pourtant...» (*Gers*). — « Je crois qu'au fond, on redoute la guerre» (*Gironde*). — « Tout le monde cependant désire la paix, mais une paix honorable...» (*Hérault*). — « Personne ne désire la guerre, dût-elle être le dérivatif du grand malaise social qui travaille notre pays. On s'effraye justement des perturbations que la guerre apporterait dans la masse des intérêts matériels si rudement atteints et, par suite de la sécheresse qui se prolonge, si rudement menacés. Mais...» (*Ille-et-Vilaine*). — « La guerre est toujours considérée comme un tel fléau que l'on ne veut pas y croire. La pensée des populations des campagnes et de celles

[1] Tel est le texte complet de la *dépêche télégraphique* que s'est empressé d'expédier, le 10 juillet, à dix heures dix minutes du matin, le préfet du berceau de la dynastie napoléonienne: le hasard est parfois sans pitié!

vouées à l'industrie et au commerce, pensée d'accord avec leurs espérances, est donc que la guerre pourra être évitée » (*Indre-et-Loire*). — « Le pays veut la paix, il n'accepterait la guerre qu'avec répugnance... » (*Loire*). — « Dans les villes, les hommes malintentionnés ont exploité ce moyen pour répandre l'alarme. Mais, dans les campagnes, les populations... disent, avec leur gros bon sens : l'empereur ne fera la guerre que s'il ne peut pas faire autrement » (*Lot*). — « Généralement, on ne désire pas la guerre et on espère qu'un conflit pourra être évité... » (*Lot-et-Garonne*). — « Assurément, les populations ne désirent pas la guerre, mais elles en comprennent la nécessité... » (*Marne*). — « Il est certain qu'une guerre avec la Prusse, contre laquelle les populations de l'Est nourrissent de longue date une antipathie profonde, serait éminemment populaire, malgré les conséquences redoutables qu'une lutte, même heureuse, avec un peuple aussi voisin, pourrait avoir pour les départements de cette région » (*Haute-Marne*). — « On espère encore, on désire même généralement une solution pacifique... » (*Meurthe*). — « Les populations meusiennes désirent vivement la paix » (*Meuse*). — « La population de cette contrée ne veut certainement pas la guerre et désire ardemment la paix ; il y a, dans ces localités, trop d'intérêts engagés dans les grandes industries pour qu'il en soit autrement » (*Moselle*). — « Pour tous ses intérêts, le département tient à la paix ; mais, s'il le faut, il se résignera à la guerre » (*Nord*). — « Le pays a besoin de la paix. Il compte sur ses bienfaits pour cicatriser bien des blessures causées à son commerce, à son industrie, par les différentes crises qui se sont succédé » (*Orne*). — « Le sentiment patriotique se maintient chaque jour davantage, il ne faiblira pas » (*Bas-Rhin*). — « Il ne faut pas se le dissimuler, la population désire la paix et espère qu'elle pourra être maintenue » (*Haut-Rhin*). — « Le premier mouvement a été l'étonnement et la surprise... On désire vivement le maintien de la paix » (*Haute-Saône*). — « Ici on ne désire pas la guerre, mais... » (*Saône-et-Loire*). — « Les populations ne désirent pas un conflit armé, attendu qu'elles savent que la gloire ne s'achète qu'au prix de douloureux sacrifices, mais... » (*Sarthe*). — « On saurait gré ici au Gouvernement des efforts qu'il fera pour assurer le maintien de la paix, mais, lorsqu'il sera prouvé que tout a été tenté inutilement pour arriver à ce résultat, on se décidera à subir les conséquences d'une collision dont on s'effraye, à cause des sacrifices d'hommes et d'argent qu'elle entraînerait » (*Seine-et-Marne*). — « Le pays veut la paix. Il désire très-vivement son maintien » (*Deux-Sèvres*). — « Au fond, on désire la paix » (*Somme*). — « Les populations appréhendent une guerre qui porterait un trouble considérable dans les affaires et elles crai-

gnent que l'empereur ne s'y laisse trop facilement entraîner. Tout ce que le gouvernement pourra faire et accomplir, dans l'intérêt du maintien de la paix, sera donc généralement approuvé » (*Vaucluse*). — « La nouvelle des difficultés a été accueillie avec une certaine inquiétude » (*Vienne*). — « Mieux éclairées[1], les populations rurales s'associent au mouvement d'adhésion à la guerre » (*Haute-Vienne*). — « Les nouvelles inattendues et les déclarations du gouvernement ont surpris, dans leur calme, les populations du département et produit une profonde émotion. Ce pays, où la grande industrie possède des établissements considérables, désire la paix ; mais... » (*Vosges*). — « L'idée d'une guerre avec la Prusse aurait un *certain écho* dans le cœur des populations » (*Yonne*).

Supposons qu'au lieu de soumettre à la formalité primitive d'un plébiscite, une constitution compliquée en une cinquantaine d'articles, — que bien peu d'électeurs sont capables de lire couramment, dans le sens intellectuel de l'expression, — supposons qu'on eût consulté le suffrage universel avant la première déclaration du ministre des affaires étrangères. J'en appelle à la bonne foi du lecteur et je lui demande si la rapide analyse des dépêches préfectorales que le ministre de l'intérieur à reçues, après cette déclaration, laisse le moindre doute sur le sens de la réponse qu'eût faite la France à la question très-simple qu'on aurait dû lui poser. Le *Times* écrirait-il encore aujourd'hui qu'une « minorité insignifiante » était seule opposée à une guerre avec la Prusse? « L'empereur ne fit allusion à la situation politique, — raconte M. de Bismark dans son rapport au roi sur la capitulation de Sedan, — que pour déplorer le malheur de la guerre et pour déclarer que lui-même ne l'avait pas voulue, mais qu'il y avait été forcé par la pression de l'opinion publique en France. » Après le dépouillement qui précède et dont l'authenticité exceptionnelle est vraiment précieuse, sera-ce trop sévère de dire que ce souverain, — qui, suivant le mot prêté à un ambassadeur anglais, « ne parlait jamais et mentait toujours, » — a impudemment menti, depuis le premier jour jusqu'au dernier de sa terrible aventure? Comment la campagne, — c'est-à-dire la masse numérique du pays, — aimerait-elle la guerre qui lui prend ses enfants et son argent, alors même que le sort des armes nous est propice!

[1] Le préfet écrivait cela à la date du 19 juillet, comme faisant suite à des dépêches annonçant l'anxiété du pays en présence des éventualités de guerre.

III

Le bon sens dit : *Si vis pacem, para* pacem ; mais le préjugé, auquel appartient une bonne partie de nos concitoyens, écrit : *Si vis pacem, para* bellum, et cela devient un axiome politique, qui a pour conséquence immédiate et inévitable « cet état précaire où toutes les nations emploient leurs ressources à s'armer les unes contre les autres. » C'est pourtant afin de le faire cesser, afin de « conquérir une paix durable, basée sur les vrais intérêts des peuples, » — du moins il le déclarait dans sa proclamation du 22 juillet dernier, — que Napoléon III a entrepris, en réalité dans un intérêt purement dynastique, cette guerre où il devait tout perdre, même l'honneur ; c'est pour atteindre ce but inavouable que le chef d'une grande nation l'a plongée dans « les angoisses patriotiques » d'une invasion sauvage et les humiliations non moins terribles d'un traité désastreux, au point de vue matériel aussi bien qu'au point de vue moral. Finalement, cette « paix durable, basée sur les vrais intérêts des peuples » aboutit à un démembrement, opéré bien entendu contre l'assentiment des populations intéressées. « Je sais fort bien qu'elles ne veulent pas de nous, répondait lestement M. de Bismark à M. Jules Favre. Elles nous imposeront une rude corvée ; mais nous ne pouvons pas ne pas prendre l'Alsace et une partie de la Lorraine. Je suis sûr que, dans un temps prochain, nous aurons une nouvelle guerre avec vous ; nous voulons la faire avec tous nos avantages. » Un peu plus tard, le préfet prussien envoyé pour administrer nos provinces, déjà conquises en fait, en disait : « Au commencement, elles auront un gouvernement séparé et jouiront de certains avantages, dans le but de se concilier, s'il est possible, les habitants, quoiqu'on n'en ait pas l'espoir. Avec le temps, peut-être la campagne s'habituera-t-elle au changement ; mais la population des villes ne s'y fera jamais et la Prusse sera obligée de la gouverner, comme la Russie la Pologne, despotiquement et sans aucune idée d'accommodement. » La Prusse va donc avoir désormais une Pologne attachée à son flanc, mais il ne faut pas que la France se console en s'écriant : La guerre était inévitable ; nous aurions dû la faire, il y a quatre ans.

Sur ce second point, les faits se chargent de répondre trop péremptoirement : nous étions encore moins prêts, si c'est possible, après Sadowa qu'en 1870 ; quant à l'Allemagne, chacun sait à quoi s'en tenir, pour peu qu'il ait entendu parler des rapports de M. Stoffel

sur les formidables préparatifs faits de tout temps par nos vainqueurs de 1870-71.

Sur le premier point, c'est vrai, chacun s'en allait répétant : La guerre était inévitable et mieux vaut qu'elle arrive — maintenant que nous sommes prêts, puisqu'elle devait avoir lieu tôt ou tard ! Est-il permis aujourd'hui de mettre en doute la vérité de cet autre axiome politique, sans s'exposer à être traité d'imbécile, de Prussien, de créature stipendiée par Bismark, de traître, etc., etc. ? Je suppose que oui et je vais essayer de rappeler ce que disent, de tout temps, les adeptes d'une saine philosophie de l'histoire. Il ne suffit pas, en effet, pour démontrer que la guerre était inévitable, d'énoncer que M. de Bismark poursuivrait certainement sa grande œuvre de prussification de la patrie allemande et que la France saisirait le premier prétexte que lui donnerait le Cavour germanique de prendre sa revanche de 1866. Il faudrait encore faire voir que le point de départ n'est pas radicalement faux, quoi qu'en disent les *clichés* qui circulent en France avec une si grande facilité : ils accusent tout simplement, selon moi, la grande ignorance et les préjugés arriérés de ceux qui les colportent. Pour ne point être accusé de partialité par les adversaires de l'opinion que j'ai la témérité de soutenir, j'emprunterai la liste des méfaits incontestables de la Prusse à un publiciste qui se plaisait volontiers à les énumérer. Mais je ne m'arrêterai qu'au dernier, les premiers ayant abouti à une solution pacifique et pâlissant, d'ailleurs, devant celui-ci, à raison de l'épouvantable dénoûment qu'il a eu et dont je m'efforce de tirer tous les enseignements utiles.

Donc, cherchant le véritable auteur de la guerre, M. Émile de Girardin écrit : « L'hostilité de la Prusse contre le gouvernement français éclate, en 1867, dès qu'elle apprend qu'il est en voie de négociation avec la Hollande pour l'acquisition du Luxembourg. Mal contenue, cette hostilité perce encore, en 1869, à l'occasion d'une question de services entre les chemins de fer belges et français. Elle se fait jour de nouveau, en 1870, dans la subvention du Saint-Gothard. Enfin, déchirant son voile et jetant son masque, elle pousse l'excès et la provocation jusqu'à ourdir, dans l'ombre, l'intrigue qui, si elle n'eût pas été vigoureusement et rapidement déjouée, eût eu pour résultat de faire monter un lieutenant prussien sur le trône de Charles-Quint. Le verre était plein, la goutte d'eau le fait déborder. »

En la forme, « le trône de Charles-Quint », — qui a pu être d'un puissant effet oratoire sur la majorité du Corps législatif est un *cliché* médiocre. Il figure singulièrement, dans une question de politique étrangère du dix-neuvième siècle, comme représentant le siége instable d'où les Espagnols venaient de renverser leur reine. Je suis, en

tout cas, de ceux qui ne sont pas convaincus le moins du monde des dangers qu'eût courus la France, du jour où « le trône de Charles-Quint » était occupé par le prince de Hohenzollern, non plus que des dangers que nous courons depuis qu'y est monté un cadet de la maison de Savoie. Je ne vois même pas *a priori*, sachant combien les alliances des familles souveraines influent peu aujourd'hui sur les relations internationales, en quoi les intérêts et l'honneur de la France pouvaient être engagés. L'honneur d'une nation à la merci d'un souverain qui se compromet en jouant, avec plus fin que lui, une comédie d'intrigues, si vite transformée en tragédie sanglante, allons donc! Certainement le roi Guillaume n'avait pas mis en avant la candidature Hohenzollern pour être agréable à l'empereur Napoléon, mais en quoi cela regardait-il les intérêts de 40,000,000 de Français que ces messieurs échangeassent entre eux de mauvais procédés? Croit-on qu'avec un Corps législatif réellement indépendant, qu'avec un Sénat dont le dévouement n'aurait pas été acquis d'avance, la guerre eût été déclarée pour un motif aussi futile? Il eût suffi d'un premier ministre au cœur moins léger et à l'esprit moins versatile surtout.

Le 6 septembre 1867, en effet, M. Émile Ollivier appréciait ainsi, dans le *Siècle*, la situation faite à la France par les changements opérés en Allemagne, à la suite de la victoire si rapidement remportée, l'année précédente, par la Prusse sur l'Autriche : « La conduite de la France est tout indiquée; s'abstenir rigoureusement d'intervenir (soit par des actes, soit par des paroles, soit même par des voyages de condoléance); renoncer à des armements superflus, inquiétants et ruineux; vivre en bonnes et loyales relations avec la Prusse d'abord, puis avec l'Autriche et la Bavière; leur laisser terminer leurs affaires à leur gré, sans s'en mêler d'aucune manière : voilà ce que la sagesse conseille et, plus encore, la nécessité. — Ce n'est pas du Sadowa prussien que nous avons à prendre une revanche, c'est du Sadowa français[1], c'est-à-dire de l'avortement du programme libéral de janvier. Si nous ne nous y décidons pas, habituons-nous à n'être plus qu'une nation du second ordre... Ou bien acceptons les périls et les responsabilités d'une guerre impolitique, inexcusable, pire mille fois, dans ses conséquences désastreuses, que ne l'a été l'expédition du Mexique. » Le 2 octobre 1869, M. Émile Ollivier écrivait encore à M. Clément Duvernois : « Je crois que la guerre, loin de rien résoudre, embrouillera tout et compromettra tout. Si les commerçants ne la craignaient pas, les esprits seraient beaucoup plus calmes. Le moment d'arrêter la Prusse est passé, irrévocable-

[1] Cette comparaison était chère au chef du ministère du 2 janvier 1870, car il l'a reproduite au sujet du plébiscite mémorable du 8 mai suivant.

ment passé, et le salut et la grandeur de l'empire ne peuvent plus être cherchés que dans le respect du principe des nationalités [1]. »

Par quelle impardonnable défaillance, l'homme d'État qui tenait un tel langage, si raisonnable et si réellement libéral, en 1867, si opposé à la guerre, en 1869, devait-il entreprendre « le cœur léger » cette aventure où le pied allait lui glisser dans le sang qui commençait à couler sur les champs de bataille? Que ne s'occupait-il davantage et avec plus d'efficacité réelle de l'intérieur, où il y avait tant à faire, et ne laissait-il de côté les chimères de l'extérieur? Que ne reconnaissait-il aux Espagnols le droit de prendre ce roi tant cherché où ils pourraient le trouver, même dans la famille des Hohenzollern?

Non! il n'y a, en ce bas monde, d'inévitable que ce qui est arrivé. Qui oserait nier qu'un retard, un temps de répit n'eût pu être mis à profit, par la petite phalange des hommes pacifiques, pour ramener l'opinion publique à une plus saine appréciation des obligations internationales? Qui oserait nier que cette phalange trop peu nombreuse ne fût parvenue, avec le temps, à démontrer qu'il était conforme aux lois de l'histoire, telles que nous les avons jadis appliquées à la France, telles que nous avons eu le tort de contribuer à les appliquer en Italie, de voir les vingt-quatre États de l'Allemagne s'agglomérer sous un même sceptre; que, dès lors, la France ne sacrifierait ses enfants et ses capitaux que pour retarder l'avénement d'un principe juste; qu'en outre, elle lâcherait la proie pour l'ombre, attendu que l'agrandissement en Allemagne de la Prusse n'amoindrissait pas la France et que l'essentiel n'était pas, pour nous, que la confédération germanique fût divisée entre une multitude de souverainetés plus ou moins grandes, mais que nous puissions librement échanger nos produits avec les leurs et circuler librement sur leurs territoires, tout comme les Allemands peuvent librement voyager à travers la France; qu'il faut, pour être vraiment libéral, l'être autant pour les autres que pour soi et qu'il est très-utile aux intérêts des sujets des diverses fractions de la nation allemande, au point de vue des frais généraux de gouvernement, pour ne parler que d'une difficulté ne pouvant évidemment pas être tranchée autrement que par la violence, que ces fractions ne soient pas réparties sous tant de sceptres différents.

Je connais les objections que l'on voudra tirer des lettres, si intéressantes et si honorables pour le caractère, l'intelligence et aussi le talent épistolaire de celui qui ne se lassait pas de les écrire, que le général Ducrot adressait tantôt au général Trochu, tantôt au général

[1] *Papiers et correspondance de la famille impériale* . I, p. 259.

Frossard. Mais je ferai remarquer qu'elles sont rédigées à un point de vue tout différent de celui auquel je crois devoir me placer et que je trouve très-nettement et très-heureusement exprimé à la fin d'une lettre écrite, le 20 novembre 1868, par M. Stoffel à M. Pietri, secrétaire particulier de l'empereur :

« L'état de l'opinion publique en Prusse est toujours le même : défiance ou animosité générale contre la France... Vous en comprendrez facilement les causes si simples :

« *Premier fait incontestable.* — La Prusse aspire à réunir toute l'Allemagne (Laissons de côté la forme qui est indifférente ici).

« *Deuxième fait incontestable.* — Quel obstacle voit la Prusse à la réalisation de ce désir? La France, la France seule.

« *Conséquence forcée.* — Nous sommes suspects à toute la nation prussienne : certains partis nous détestent, tous se défient de nous et les moins passionnés nous regardent au moins comme gênants, éprouvent à notre endroit les sentiments qui animent un homme contre un autre homme qui l'incommode incessamment...

« Telle est la conséquence fatale des événements de 1866. Rien n'y fera, tant que la situation générale restera la même, et l'état que je signale n'ira qu'en empirant [1]. »

Voilà un fait bien observé, authentiquement constaté et, ajouterai-je, parfaitement naturel. Comment en faire sortir la preuve qu'une guerre entre la Prusse et la France était inévitable? Par ce raisonnement : — M. de Bismark veut faire l'unité allemande ; Napoléon III veut s'y opposer ; les Prussiens, approuvant l'habile chancelier de la confédération de l'Allemagne du Nord, ont, pour les Français, ces « sentiments qui animent un homme contre un autre homme qui l'incommode incessamment; » les Français, auxquels on a plus ou moins [2] facilement inculqué, suivant la caste dont ils font partie, cette idée

[1] *Papiers et correspondance de la famille impériale*, t. I, p. 235.

[2] Plutôt moins que plus, s'il faut le conjecturer par le rapport confidentiel de M. Magne à l'empereur, du 20 juillet 1866 (deux semaines après Sadowa, qu'on le remarque) : « Il existe, dans l'opinion, plusieurs petits courants plus ou moins favorables, les uns à la Prusse et à l'unité allemande: les autres à l'Italie et à ses agrandissements; les autres à l'Autriche. — Mais le grand courant de l'esprit public n'est ni prussien, ni italien, ni autrichien, il est essentiellement national; il se préoccupe avant tout des intérêts français... — Comme la grande masse de la nation vit du travail et des affaires, elle désire sincèrement la paix. » (T. I, p. 239, de la publication déjà citée.) — C'est dans ce rapport que se trouve cet aphorisme du régime impérial : « Certainement ce n'est pas le public qui doit décider les affaires, » — sans doute parce qu'il en fait tous les frais en hommes et en argent; « mais les tendances de l'opinion sont un élément qu'il est essentiel de bien connaître, » ajoute le membre du conseil privé; nous avons vu plus haut dans quelle mesure ces tendances étaient devenues belliqueuses de 1866 à 1870.

qu'ils doivent et ce préjugé qu'ils peuvent s'opposer à l'unification de l'Allemagne par la Prusse, les Français, dis-je, ont accepté le rôle de personnage « incommode » ; en 1866, les Prussiens ont avancé d'un pas dans la voie qu'ils veulent suivre à tout prix ; Napoléon III, qui ne se croyait point alors en mesure de se mettre en travers, se dispose dès lors à retrouver l'occasion perdue. — Il est bien certain, dans ces conditions, que, tant que la situation des deux hommes, dont l'un incommode incessamment l'autre, restera la même, la perspective n'ira qu'en empirant. Mais si, abandonnant la théorie surannée de l'équilibre européen, renonçant à l'habitude périlleuse de se mêler des affaires d'autrui, se rappelant ses prétentions au véritable libéralisme, la France n'avait pas suivi son souverain dans la direction fatale où celui-ci avait toujours rêvé de l'entraîner, s'était refusée à être pour la Prusse un voisin « incommode », la Prusse n'aurait point eu à utiliser contre nous ces immenses préparatifs que le général Ducrot signalait au général Frossard avec une si honorable et si perspicace insistance [1].

Ce second point de vue n'a trait, on le conçoit, qu'à l'incapacité singulière dont a fait preuve le gouvernement impérial en attaquant la Prusse ; je dis incapacité, car il serait aujourd'hui impossible à l'auteur de notre ruine de plaider la circonstance atténuante de l'ignorance où il était du formidable armement de nos ennemis, et j'ajoute incapacité greffée sur une prodigieuse infatuation. Ce second point de vue ne prouve nullement que, si nous avions, comme nous le devions (j'insiste à cet égard), laissé la confédération germanique se reconstituer à sa guise, la Prusse nous aurait néanmoins attaqués. Quand M. de Schleinitz, ministre de la maison du roi Guillaume, qui ne croyait certainement pas se tromper de si peu, disait à madame de Pourtalès « qu'avant dix-huit mois, notre Alsace serait à la Prusse » ; quand M. de Moltke [2], parlant du moment où il serait en mesure de disposer de l'Alsace, se plaisait à faire observer qu'elle ferait « une superbe province entre les Vosges et la Forêt-Noire, traversée dans toute sa longueur par un beau fleuve, » je vois moins, dans ces « insolentes prétentions » qui faisaient bouillir le « vieux sang gaulois » du général Ducrot, la preuve d'une convoitise *absolue* que l'indice d'une confiance *relative* dans la chance qu'ils désirent avoir au jour de l'agression, annoncée clairement et attendue de pied ferme. Il y a plus, malgré toutes les précautions minutieuses que la Prusse a eu le trop bon esprit de prendre, dans la persuasion où elle était qu'elle pourrait un jour nous combattre,

[1] *Papiers et correspondance de la famille impériale*, t. I, p. 225 et 229.
[2] *Ibidem*, p. 227 et 228.

je ne suis pas convaincu qu'elle eût jamais attaqué la France. Pour reprendre la si juste comparaison de M. Stoffel, chaque jour et partout, on voit deux hommes l'un à l'autre incommodes, sans autre raison parfois qu'une incompatibilité d'humeur, s'asseoir régulièrement à côté l'un de l'autre et vivre matériellement en paix, échanger sans doute de ces coups d'épingle qui attestent une antipathie mutuelle, mais en somme ne point en venir à d'autres coups. En définitive, le captif de Wilhemshœhe avait attendu plus de vingt ans avant de se mettre en route pour Berlin, et il a tenu à bien peu de chose qu'il abandonnât ce rêve du commencement de son règne, qui devait en amener la fin honteuse et violente. Mais rappelez-vous donc la haine séculaire entre la France et l'Angleterre, résultant d'une accumulation de rivalités de tous genres; qu'était-elle devenue, durant le dernier quart de siècle, sous la pression des intérêts positifs sainement appréciés et d'un libéralisme cosmopolite de bon aloi? Si, grâce aux malfaisantes inspirations du gouvernement impérial, le Prussien avait remplacé l'Anglais, dans les préjugés populaires du Français (qui se rendait encore moins bien compte alors d'une haine non traditionnelle), le temps les eût de même anéantis. Aujourd'hui, la situation est modifiée du tout au tout et le moindre paysan français se souviendra longtemps de l'invasion sauvage du territoire national par les Allemands !

L'incident Hohenzollern était une manifestation surabondante de l'antipathie de la Prusse pour la France et ne devait point avoir d'autres proportions, à charge par notre gouvernement de prendre à l'occasion une revanche du même ordre. Quant à l'égorgement savant de quelques centaines de mille hommes et au gaspillage insensé de plusieurs milliards, ils constituaient véritablement un crime pour le souverain qui en était le premier auteur; ils devaient même devenir une faute. Peu importe que Machiavel ait dit : « Ce n'est pas le prince prenant les armes le premier qui est la cause de la guerre, mais celui qui, le premier, a donné l'occasion de les prendre, » car Napoléon III a le premier, tout à la fois, fait naître l'occasion de la prise d'armes et déclaré la guerre. Comment expliquerait-on la reculade de la Prusse, alors qu'elle était si formidablement préparée, si elle avait bien réellement l'intention de nous attaquer? M. de Bismark, qui ne pouvait pas prévoir un succès sans exemple dans l'histoire d'aucun peuple, se plairait peut-être aujourd'hui à dire que la reculade n'était qu'une feinte, parce qu'il savait que nous tomberions dans le piége et mettrions ainsi les torts de notre côté; s'il dit vrai, c'est une humiliation de plus à porter au compte de la diplomatie impériale, mais nous ne sommes point obligés de croire à tant de profondeur.

N'est-il pas permis de supposer que M. de Bismark avait surtout besoin de faire miroiter aux yeux des deux confédérations germaniques du Nord et du Sud, afin de les grouper dans la crainte d'un même danger, le fantôme de cette agression extérieure toujours imminente, dont nous entretenait, il y a deux ans et demi, M. Gaston Desmousseaux de Givré?

IV

J'ai peut-être choqué plus d'un lecteur en parlant irrévérencieusement de la théorie de l'équilibre européen. Mais qu'on veuille bien ne pas perdre de vue que nous nous sommes attiré tous nos désastres en partant à la poursuite de cette chimère et que la reine d'Angleterre, en ouvrant, il y a quelques mois, le Parlement, dit textuellement, à propos de l'acceptation par le roi de Prusse du titre d'empereur d'Allemagne, « sur les instances des autorités supérieures de la nation : — Je lui ai adressé mes félicitations à propos de cet événement, qui témoigne de la solidité et de l'indépendance de l'Allemagne, et qui, je l'espère, contribuera à la *stabilité de l'équilibre européen.* » Je ne sais si je m'illusionne, mais je trouve que le rapprochement de ces deux faits contemporains, l'un du commencement de notre triste campagne, l'autre de la douloureuse terminaison de nos revers, porte un coup bien rude à la théorie dont je me permets d'être le détracteur. La portée de l'argument sera-t-elle amoindrie par les pâles et stériles condoléances que les quatre puissances neutres nous ont adressées, au nom de ce fameux équilibre? Nous avons été abandonnés par tous les cabinets.

Le livre bleu des Anglais nous montre le gouvernement britannique décidé, dès le commencement, à ne prendre aucun engagement formel, animé des meilleures intentions en paroles, sans doute, mais se réservant en fait une complète liberté d'action. Si la Prusse se montrait fort peu disposée à consulter autrui, la France sollicitait visiblement l'intervention de l'Angleterre, qui, au commencement d'octobre, mise au pied du mur par M. de Chaudordy, déclare n'être « pas préparée à appuyer par la force les représentations qu'elle pourrait faire à la Prusse. » Tout était là en effet.

Qu'y a-t-il de vrai dans le traité secret qui aurait été conclu, dès le début de la guerre, entre la Russie et la Prusse, dans un sens aussi défavorable que possible à la France? Je l'ignore, mais il est bien permis de supposer que la Prusse a dû solliciter de la Russie la permission de transporter en France tout son personnel militaire, pour

ne pas être exposée à ne plus pouvoir rentrer chez elle. L'empereur de Russie a donc joué la diplomatie impériale d'abord, puisqu'elle se flattait des bonnes dispositions du czar, et ensuite notre gouvernement de la défense nationale, car alors l'accueil aimable fait à M. Thiers devient absolument inexplicable, d'autant plus que la Russie faisait observer qu'elle avait été plus loin qu'aucune autre puissance. L'incident de la dénonciation du traité de 1856 vient encore compliquer les apparences d'une situation sur laquelle il faudra bien que la lumière se fasse, un jour ou l'autre.

L'Autriche, impuissante de vieillesse, se dit désolée de la torpeur de l'Europe, affirme ne point comprendre que l'Angleterre et la Russie n'agissent pas, mais se déclare, pour des raisons spéciales, dans l'impossibilité de prendre une initiative quelconque. Elle veut bien, dès la fin d'août, que la ligue des neutres s'organise, à la condition toutefois que l'accord soit sérieux et complet.

L'Italie, impuissante de jeunesse, paraît avoir tenté d'organiser cette neutralité combinée de toutes les puissances, dont l'influence morale eût peut-être pu avoir quelque efficacité.

L'Espagne s'est tenue dans la position expectante qui seule convient à son état précaire.

L'Europe assistant ainsi l'arme au bras, non sans stupeur sans doute, mais non plus sans satisfaction, à un désastre qui n'a pas d'analogues dans l'histoire, ne m'étonne pas le moins du monde. Il y a, entre les nations comme entre les hommes, cet instinct mauvais qui fait que le malheur d'autrui ne nous déplaît pas et que le bonheur d'autrui a quelque chose qui nous agace, surtout quand autrui laisse volontiers voir au premier venu la haute opinion qu'il a de lui-même et se figure qu'il n'est entouré que d'envieux. En outre, la main sur la conscience, pouvons-nous trouver singulier que la Russie[1] et l'Autriche ne soient pas fâchées de l'échec d'une puissance qui a pris Sébastopol à l'une et chassé l'autre d'Italie? Quant à la pacifique Angleterre, pouvons-nous trouver extraordinaire la froideur qu'elle a montrée à l'égard de ce peuple qui, toujours agité et agitant, était venu inopinément troubler la paix publique et arrêter les progrès de l'industrie et du commerce?

Enfin, si l'ambassadeur des États-Unis de l'Amérique du Nord a personnellement témoigné de sa grande sympathie pour la France républicaine, le chef du pouvoir exécutif n'a jamais oublié ce qu'a-

[1] « La campagne de Crimée est, pour les Russes, une leçon dont le souvenir ne s'effacera point et, dans leurs manœuvres plus ou moins secrètes, se cachent d'implacables rancunes et une soif de vengeance. » (*Papiers et correspondance de la famille impériale*, t. I, p. 120.)

vait été faire au Mexique la France impériale, contrecarrant cette doctrine Monroë, aux termes de laquelle la grande confédération n'admet pas qu'une puissance européenne mette désormais le pied sur un point du continent américain et s'interdit à elle-même toute intervention dans les affaires de l'Europe. Le général Grant s'est-il laissé guider par une rancune nationale, contre les velléités de politique favorable aux rebelles du Sud qu'avait eues la France pendant la guerre de sécession? A-t-il voulu flatter l'émigration allemande en Amérique et même y jeter, comme on l'a insinué un peu légèrement peut-être, les germes de sa réélection à la présidence? C'est ce qu'il est difficile de dire, mais il est permis d'affirmer que, dans les si chaleureuses félicitations que la république américaine a adressées au nouvel empereur d'Allemagne, — sous la forme d'un message du président des États-Unis au congrès, destiné à provoquer l'égalisation de traitement pécuniaire des deux légations, — elle se laisse emporter bien au delà des limites de la vérité historique. Le parallèle sympathique entre l'union allemande et l'union américaine manque complétement de justesse et le peuple américain ne peut pas « considérer ce résultat comme une tentative d'imitation, en Europe, de quelques-uns des meilleurs traits de sa propre constitution, » même avec la réserve relative aux « modifications que semblent réclamer l'histoire et l'état social de l'Allemagne. » Il n'y a absolument aucun rapport entre le libéralisme industriel et commercial des États-Unis et le militarisme féodal de la Prusse. Mais revenons sur le vieux continent, en compagnie du *Times*, qui ne se gêne pas pour dissiper nos singulières illusions sur l'intérêt universel qu'offre l'existence de la France telle qu'elle était constituée, il y a quelques jours. Ne vous y méprenez pas, ce langage brutal, tenu au milieu de septembre dernier, est celui de l'exacte vérité :

« La France en appelle à l'Europe pour maintenir l'intégrité de son territoire, par la raison que, sans cette condition, l'équilibre des puissances serait mis en péril. M. Louis Blanc a insisté sur cet argument, dans un langage plein de force et de feu, sans avoir apparemment conscience qu'en adoptant cette idée, il adoptait le motif même qui a décidé l'empereur à la guerre. L'empereur pensait que l'équilibre était mis en péril et il a attaqué l'Allemagne, pour redresser la balance. M. Thiers pensait de même et soutenait le même principe, tout en critiquant le moment et les moyens de l'attaque. Ainsi pensait encore la nation française... Nous n'avons pas d'appréhension de ce genre. L'agrandissement de l'Allemagne n'excite aucune alarme en Angleterre. Nous ne voulons pas le démembrement de la France, parce que nous désirons que la guerre actuelle puisse se terminer par une paix qui donne à l'Europe plusieurs années de tran-

quillité continue. Pour cette raison et pour cette raison seule, nous espérions que ceux qui guident les destinées de l'Allemagne sauraient modérer les exigences du peuple allemand; mais nous repoussons la prétendue nécessité de maintenir l'équilibre des puissances... »

Cet équilibre des forces des diverses puissances de l'Europe est la pierre philosophale par excellence, et il est vraiment inouï de voir un pareil principe couramment reçu dans le langage de la politique internationale. De quelles forces veut-on parler? Des forces militaires, sans doute. Où est-il écrit que telle puissance doit entretenir telle armée ou telle marine? Quelle convention peut régler un semblable état de choses et qui surveillerait l'exécution de cette convention, si elle existait? Comment peut-on concevoir une entente à cet égard, en se reportant aux faits de la dernière vingtaine d'années, où l'on voit deux nations quelconques aujourd'hui alliées et le lendemain adversaires, *et vice versa?* L'équilibre européen a-t-il d'autre solution que celle d'une puissance quelconque en état de tenir tête, à un moment quelconque, à tout le reste de l'Europe? Y a-t-il là une garantie sérieuse de paix et n'est-ce pas plutôt une menace perpétuelle de conflagration? « Un respect naturel pour les traditions de la diplomatie, — écrivait, il y a trois ans, M. le duc de Valmy, — nous avait conduit à chercher, pendant longtemps, le moyen de réaliser et de conserver un système quelconque d'équilibre entre les puissances européennes. Mais nous avouons que, malgré les études les plus approfondies, nous n'avons jamais pu comprendre par quels calculs il serait possible de balancer les forces respectives des États, ni surtout par quels moyens, l'équilibre étant établi sur le papier, il serait possible d'en faire accepter les bases par les divers intéressés... L'équilibre le mieux combiné ne résistera jamais à des éventualités de cette nature (avénement de Frédéric le Grand, Pierre le Grand, Louis XIV, Napoléon Ier, révolution de 1789, alliance de la Prusse et de l'Italie en 1866...); et c'est se condamner à un supplice de Sisyphe que de combattre pour un système qui ne peut jamais se consolider. »

Je trouve, d'ailleurs, fort déraisonnables ceux de mes compatriotes qui rêvaient la frontière naturelle du Rhin, — tout en convenant que, sur une carte géographique, elle serait une limite plus commode à suivre que la singulière série de lignes incohérentes qui nous a été imposée, en 1815, du côté de la Confédération germanique. La confusion d'où ils paraissent procéder est, en effet, très-regrettable.

En matière politique, j'aime l'éternelle revendication et je m'estime heureux d'avoir vu la fin d'un gouvernement qui s'était fondé

sur une flagrante illégalité ; il importait à la morale immuable qu'il tombât, par cette raison seule et abstraction faite des nombreuses et graves considérations qui faisaient de sa chute une loi de salut national.

En matière internationale, au contraire, l'éternelle revendication me semble une monstruosité, au nom du droit des peuples de se conduire enfin à leur guise, sans avoir à se préoccuper d'autrui. Sans doute, je serai obligé d'introduire une restriction et ainsi d'entr'ouvrir la porte à bien des abus de langage ou même de force ; en semblable occurrence, on le sait bien, une rigueur mathématique ne pourrait être de mise et la bonne foi sera toujours un élément dont il faudra tenir grand compte. Par exemple, mon respect pour le droit des citoyens ne peut pas aller jusqu'à admettre que, s'il plaisait à une couple de nos départements du centre de se constituer en groupe indépendant, cette *sécession*, qui porterait atteinte aux divers intérêts du reste de la France, devrait être tolérée. Mais je ne veux pas examiner toutes les subtilités d'une casuistique à l'usage des gouvernements, alors que le bon sens et la loyauté des sujets éclairés n'hésite pas un instant sur la nature de la solution. Je m'en tiens à ce qui est à l'abri de toute controverse, au moment où j'écris, et je dis que la Prusse rhénane, qui n'a aucune envie d'être française, ne devait point être annexée à la France, pas plus que l'Alsace, qui a si héroïquement prouvé sa sympathie pour nous, ne devrait faire partie de la Prusse. Qu'on le remarque bien, je m'appuie uniquement sur l'attachement incontestable de ces provinces pour la mère-patrie; je me garde bien de parler de la scabreuse question des frontières naturelles, qui, en ce qui concerne l'Alsace, ne serait point à mon sens favorable à la France. Les montagnes séparant les populations et les cours d'eau les réunissant, la chaîne des Vosges est bien plutôt que le Rhin la *frontière naturelle* de la France à l'Est. Mais neuf quarts de siècle d'une intime union parlaient plus haut, au cœur de nos chers Alsaciens, qu'un argument topographique dont le perfectionnement des voies de communication a détruit toute l'importance. Quant à la Lorraine si singulièrement dite allemande, la Prusse ne peut évidemment s'en emparer qu'en vertu de l'aphorisme favori de M. de Bismark : La force prime le droit !

E. Lamé Fleury.

La suite prochainement.

THERMIDOR

DEUXIÈME PARTIE

LE FAUBOURG DE PARIS PENDANT LA TERREUR

Les événements ont donné à cette œuvre une qualité que l'auteur avait peut-être prévue, mais qu'il n'avait pas cherchée. Nous disions, au début de ce roman, qu'il « avait le désir d'être absolument historique, » et nous demandions pour lui « la foi qui est due aux œuvres d'érudition laborieuse et sincère, quelque forme qu'elles prennent pour pénétrer dans le public. » En un mot, nous avions cherché une nouvelle formule plus précise, plus exacte, du roman historique dont nous pensons qu'il doit être — dans son expression définitive et la plus élevée — une leçon d'histoire, leçon vivante, colorée, passionnée, mais leçon fidèle, pure et portant cachet d'authenticité. Nous n'avons donc voulu livrer ce récit au public que quand nous pûmes dire : « Un contemporain, l'homme de l'an II qui ressusciterait, reconnaîtrait dans cette description non-seulement les faits qu'il a vus se dérouler devant ses yeux, mais encore ses idées et celles de ses voisins, son langage, sa rue, sa maison, son mobilier, toute sa vie et la vie de son entourage. »

On sait comment les incidents de ces dix derniers mois ont donné à cette narration un relief d'actualité et comment ce roman de *Thermidor*, qui avait l'unique et déjà bien grande prétention de peindre fidèlement le Paris de 1794, est devenu, en quelques points, une préface et une prophétie de l'histoire contemporaine. Les *Jacobins* d'alors étaient les vrais pères des *Jacoquins* d'aujourd'hui. Le Paris de l'an II est bien continué par le Paris de l'an 79, et cette histoire de l'extrême fin de la Terreur, c'est bien la première page des chroniques de la Commune : la lâcheté, l'insolence, la bassesse, la tyrannie, la sottise, l'hypocrisie n'ont pas changé de formules, et presque pas de formes.

Mais, si cette nouvelle secousse de la révolution a fait quelque bien à ce

roman, qui racontait l'histoire d'un autre accès de la même fièvre, elle lui a fait aussi un mal notable ; elle l'a traité révolutionnairement : elle l'a coupé en deux.

Le lecteur, après tant de mois d'interruption, a perdu le fil du récit. Il me faut donc surmonter ce sentiment de répugnance et de tristesse qui saisit tout auteur obligé d'analyser et de disséquer une œuvre d'imagination — sa propre œuvre — et de la livrer desséchée, décolorée, éteinte par ses propres mains, dévêtue de tous ses voiles, privée de tous ses ornements descriptifs, philosophiques, psychologiques, incidentaires !

Enfin voici en deux pages le résumé de la narration, jusqu'au moment où elle en était arrivée quand les barbares de toute sorte ont commencé l'invasion de la France.

Thermidor, nous l'avons dit, avait un but : la description minutieuse, exacte, de Paris à cet étrange et saisissant moment de notre histoire, qui est l'épanouissement et la fin de la Terreur, et qu'on connaît sous le nom de « Neuf thermidor ; » description matérielle et morale, politique, philosophique et sociale.

Dans cette première série, l'*Odyssée de Lozembrune*, nous avons essayé de peindre la Ville et le Faubourg. Dans la seconde série nous décrirons la Banlieue, le Village des environs de Paris pendant la Terreur, à la veille de l'évolution thermidorienne.

Nous n'avions pas seulement à faire connaître l'aspect extérieur de la grande ville, ses rues, ses places, ses monuments, les gestes, les vêtements, le langage de ses habitants ; nous voulions surtout étudier leur vie intime, le développement de leurs idées, de leurs préjugés, de leurs mœurs dans leur mouvement intérieur et dans leurs apparences.

Nous avons choisi la catastrophe de Thermidor comme point central d'observation. Nous nous sommes, pour ainsi dire, posté là de même que, si nous eussions voulu connaître une forêt, nous eussions commencé par nous installer au carrefour principal, à celui où viennent aboutir toutes les allées, d'où toutes les perspectives se découvrent.

Les efforts faits, en sens contraire, pour provoquer ou arrêter cette catastrophe, nous offrent dans leur développement la plus grande part de l'activité parisienne d'alors. C'est là où tout vient aboutir. C'est en travaillant dans ce but que les faits et les idées arrivent à leur plus grande somme d'énergie, de caractère et de couleur. C'est aussi une des périodes les plus inexpliquées de notre histoire révolutionnaire.

Du 5 au 9 thermidor, la lutte devint plus pressée ; nous voyons trois forces en présence : Robespierre, les Montagnards, les Royalistes.

Que veut exactement Robespierre ? la dictature ou l'établissement définitif de la République ? Qu'ont à craindre ou à espérer de Robespierre la Convention nationale, les vrais républicains, les Montagnards ? Quelle ligne de conduite ont à suivre les royalistes entre Robespierre et la Montagne ? C'est la situation qui se pose au début du roman, la situation qui se dé-

veloppe, se déroule, à laquelle l'action romanesque vient donner le mouvement, la vie.

Les forces royalistes sont concentrées dans le comité créé le soir du 10 août 1792, et qui, formé alors de trente membres, ne compte plus au 6 thermidor que quatre personnages : le baron de Batz, le vicomte Vulmer de Lozembrune, le bailli Kéraudren et M. de Boisdicourt.

Les polices du Comité de salut public et de Robespierre sont arrivées à découvrir quelques-uns des secrets du comité. Boisdicourt est arrêté. Une trahison vient de livrer les dernières retraites du comité. Batz, Lozembrune, Kéraudren n'ont plus qu'un refuge, rue Notre-Dame-des-Champs, et il va leur être enlevé. Les divers déguisements sous lesquels ils paraissent dans le cours du roman, et à l'aide desquels ils ont pu traverser tout le temps de la Terreur, sont devenus inutiles.

Ces trois personnages tiennent pourtant entre leurs mains la clef de la situation. Eux seuls peuvent provoquer ou arrêter la révolution de thermidor.

Ils hésitent d'abord, en obéissant aux ordres de M. de Calonne ; puis ils essayent par tous les moyens que la politique peut leur fournir. Mais tous les efforts sont vains : Paris est hébêté par la Terreur.

Enfin ils se décident à jouer de leur reste. Ils sont parvenus à saisir quelques documents semblables à ceux que Courtois (de l'Aube) analysait, plusieurs mois plus tard, dans son rapport à l'Assemblée nationale sur les *papiers trouvés chez Robespierre*. Ces documents ne laissent aucun doute sur les projets de Maximilien. Ils dévoilent clairement son plan pour l'établissement de la tyrannie égalitaire. Ils indiquent surtout aux Montagnards, aux membres du Comité de salut public et du Comité de surveillance générale que leur vie est menacée. Ils prouvent à tous les républicains sincères que l'existence de la République est menacée.

Pour tous, pour les Jacobins comme pour les membres de la Commune, pour les conventionnels comme pour les partisans de Maximilien, prendre ces papiers, c'est l'œuvre importante, c'est l'avenir, c'est le salut.

Aussi toute l'énergie du gouvernement de la Terreur, ou plutôt des divers gouvernements révolutionnaires qui se partagent alors le pouvoir, toute cette énergie est-elle tendue vers ce but unique : saisir ces armes qui permettront aux Dantoniens, aux Girondins, aux Hébertistes, d'écraser le futur dictateur, et sans lesquelles Robespierre, toujours menacé, perd sa liberté d'action.

L'homme à qui a été confiée la garde de ces documents, c'est un des trois derniers chefs du comité royaliste : Le Roy de Lozembrune.

Il a donc à lutter contre toutes les forces de la Terreur, contre toutes les haines, contre toutes les ruses, les trahisons, contre cette innombrable armée d'espions et de dénonciateurs que la police révolutionnaire avait si merveilleusement organisée.

Depuis quatre jours déjà — quand nous le mettons en scène, au 7 ther-

midor — il est traqué comme une bête fauve, poursuivi de retraite en retraite. Enfin Robespierre a lancé sur sa piste le plus célèbre, le plus habile, le grand maître des *observateurs de l'esprit public*, Pourvoyeur l'aîné, personnage historique, d'ailleurs, et dont les rapports nous ont été soigneusement conservés.

Vulmer de Lozembrune doit, ce jour-là, rejoindre à Meudon sa fiancée. C'est le soir même de ce 7 thermidor que son mariage sera célébré.

Il lui faut donc à tout prix quitter Paris.

Mais son signalement est donné dans toutes les sections, à toutes les barrières. Il continue à travers Paris son odyssée, odyssée qui constitue la plus importante partie du drame de cette première série de *Thermidor*.

A force d'énergie, d'audace, d'habileté, à l'aide de tout déguisement, il a échappé jusqu'ici. Il a échappé, à la section Mutius Scævola, échappé, au coin de la rue Montagne-des-Champs, au moment même où on le mettait hors la loi, échappé, au cabaret du Garde-Française, échappé, à la barrière d'Enfer comme à la barrière de Vaugirard. Mais, serré de plus près, ayant à ses trousses toute la bande des agents de Pourvoyeur, il est revenu à ce cabaret du Garde-Française, à la place de l'Observatoire, où les partisans de Robespierre sont réunis. Les ennemis de celui-ci, surveillés dans Paris, doivent, en effet, se réunir ce soir-là même dans la banlieue de Paris, en un cabaret solitaire de la vallée de Bièvre. La bande des gardes du corps de Maximilien est décidée à empêcher les conjurés de gagner le lieu du rendez-vous.

Dans le cabaret du Garde-Française se livre une bataille. Lozembrune échappe encore.

Mais il est forcé de se rejeter dans le centre de Paris. Il essaye de regagner une des retraites des royalistes, au temps même où elle vient d'être découverte par les Jacobins.

Dans le dernier numéro, qui parut le 10 septembre, nous avons décrit l'aspect d'une place de Paris au temps de la Terreur, d'une place de faubourg. Nous avons dépeint cette foule grouillante et bariolée, au milieu de laquelle nous suivions les divers fils de l'intrigue romanesque et historique.

Au milieu des cris et des mouvements de la multitude, nous avons entendu dire que Lozembrune, reconnu, grâce à un chien qui s'est attaché à lui, vient d'être arrêté au *Marché aux Grains*, où nous savions qu'il s'était, en effet, réfugié.

Le baron de Batz, déguisé, et connu, pendant tout le temps de la Terreur, sous le nom du *Boulanger*, quitte la barrière d'Enfer pour aller au rendez-vous où il doit rencontrer les républicains ennemis de Robespierre.

Deux des chefs en sous-ordre, deux Girondins : Descluziers, agent national du district de Versailles, et Testard, maire de Meudon, se préparent à l'y suivre.

Ils mettent en réquisition une voiture conduite par un farinier de la vallée de la Bièvre, l'Union-Gosse, notable, officier municipal et ivrogne bien connu.

Toutefois, ce farinier n'a pas voulu exhiber sa carte de civisme. A peine a-t-il quitté Paris, que Pourvoyeur, voyant un chien se précipiter à la suite de cette voiture, entre en soupçon. Il se lance, hors barrière, à la poursuite du soi-disant farinier. Il a pris la voiture d'un cocher que les développements antérieurs du roman laissent soupçonner d'être un royaliste déguisé.

Tandis que Fréron et Barras essayent en vain de percer la foule, pour gagner le lieu du rendez-vous, au Petit-Bicêtre, et reculent, accablés qu'ils sont de pierres et d'injures, un autre meunier, qui se dit aussi l'Union-Gosse, traverse la barrière et se jette à la poursuite de celui qu'il accuse d'avoir volé son cheval et sa voiture.

Mais lequel des deux est le vrai farinier? Lequel des deux est Lozembrune?

Le 7 thermidor, à la nuit close, quelques-uns de nos personnages sont ainsi espacés sur la route de Châtillon : d'abord le *Boulanger* (baron de Batz), à pied; le commandant Pluc et Paul Pourvoyeur, le fils du grand *observateur de l'esprit public,* aussi à pied; Descluziers, Testard, conduits par un farinier ivre qui se dit l'Union-Gosse; Pourvoyeur l'aîné, mené par un cocher ancien chanoine; enfin un autre farinier à cheval, qui jure aussi qu'il est l'Union-Gosse.

Ces sèches explications données, nous reprenons et terminons *l'Odyssée de Lozembrune.*

V [1]

INCIDENTS DE ROUTE.

La plupart des personnages importants de notre drame sont maintenant espacés le long de la route, bien connue des Parisiens, et qui mène de la barrière d'Enfer au Petit-Bicêtre.

Le Boulanger était parti le premier, en boitant. Mais quand il eut dépassé les maisons du bourg de Montrouge, son pied boiteux se redressa comme par miracle, et malgré la chaleur, la houppelande et le lourd bâton, il avança d'un pas rapide.

Paul et Pluc venaient ensuite. Puis trottait la voiture de farinier contenant l'homme à qui l'on avait fait tant de difficultés pour le laisser sortir de Paris. L'agent national du district était, on se le rappelle, assis dans le fond de la charrette à côté du maire de Meudon.

[1] Voir *le Correspondant* des 10 et 25 juillet, 10 et 25 août, et 10 septembre 1870.

Pourvoyeur l'aîné ou le Grand, comme l'on voudra, suivait, mené par le cocher à la figure ronde. Enfin l'homme monté sur un des chevaux d'attelage de l'Union-Gosse, venait de quitter Paris, en maugréant comme nous l'avons vu.

Le cheval du gros cocher était de beaucoup supérieur aux autres et la façon dont il allongea le pas en laissant la barrière persuadait à Pourvoyeur qu'il ne tarderait pas à rattraper les gens qu'il poursuivait.

Il était, à cette heure, convaincu que le meunier de la voiture n'était pas l'Union-Gosse. Mille petits signes qui lui revenaient maintenant à l'esprit lui persuadaient que ce personnage n'était autre que le fameux Aristobule, c'est-à-dire le chef du parti royaliste, Batz ou un autre, mais probablement Batz. Pour lui encore ce Batz était le fiancé de cette jeune fille que lui, Pourvoyeur, se réservait de pourvoir d'un mari. Cet Aristobule, ce Batz, enfin, le chef, quel qu'il fût des royalistes, avait surtout le mérite d'être, aux yeux de l'ami de Robespierre, le détenteur de ces papiers dont il a été question et dont nos lecteurs connaissent l'importance suprême.

Le coquin avait bien l'espérance, s'il ne s'était pas trompé dans ses profonds et pénétrants jugements, de saisir ce personnage, cette nuit même, au moment des fiançailles. Il avait tendu un piége de façon à le prendre avant cela même, de manière à l'envelopper aux portes de la maison où Marie-Thérèse attendait, pleine de confiance dans les précautions prises. Mais peut-être s'était-il trompé, peut-être Aristobule échapperait-il cette nuit, quoique le traquenard ait été habilement préparé. Pour cela donc, il valait mieux le surprendre et le saisir immédiatement, avant qu'il ait eu le temps de trouver une cachette pour les mystérieux documents, et à l'heure même où, se croyant bien dissimulé par son déguisement, il ne songerait même pas à essayer de résistance.

C'était toutes ces pensées qu'il ruminait en s'asseyant à côté du gros cocher.

En outre, il entrevoyait vaguement encore que cette aventure lui fournirait quelque occasion ou de pénétrer le secret du conciliabule qui allait se tenir, ou d'en empêcher les effets qu'il prévoyait devoir être funestes à son dieu Maximilien.

Du même coup il arrêtait notre héros et le mouvement thermidorien.

C'est donc bien lui qui tient la double clef de notre drame. C'est à sa suite que nous nous mettons.

Sa grande satisfaction ne tarda pas à diminuer. Aux Quatre-Chemins la voiture s'arrêta net. Pourvoyeur jura.

— Veux-tu marcher, scélérat?

— Si je veux marcher ! c'est mon plus vif désir. Cocotte partage mes vœux et elle souhaite te faire oublier, citoyen auguste, car la majesté est écrite sur ton front, la façon familière dont elle t'a jeté ce matin sur le pavé.

— Veux-tu marcher, misérable !

— Marcher ! je marcherais sur la tête pour te plaire, et Cocotte ne forme d'autres vœux en ce moment que celui de posséder des ailes ; marcher ! mais dans quelle direction ?

— Scélérat, je t'ai dit tout droit.

— Tu n'ignores pas, citoyen, qu'il y a droit et droit. Est-ce tout droit dans la direction de là ? continua-t-il en montrant la route de Fontenay.

— Droit sur Châtillon, vil coquin.

— Citoyen, tu vas être obéi, comme le génie lui-même de la liberté.

Et Cocotte reprit son trot allongé, qui ramena la sérénité sur la face du président du comité révolutionnaire de Meudon.

Au bout d'un quart de lieue le véhicule s'arrêta de nouveau.

— Citoyen, dit le gros cocher d'un air convaincu, ta défiance me blesse. Cocotte elle-même ressent mon indignation. Confie-moi patriotiquement le but exact de notre course. Je suis digne de te comprendre ; et par cette noble confiance tu décupleras ma bonne volonté et le zèle de Cocotte.

— Je n'ai pas besoin de ta bonne volonté, infâme gueux, tu as une face luisante d'aristocratie et l'air sournois d'un ci-devant. Marche ou je te tue. Mais il ne m'importe pas que tu saches ou non où nous allons. Je te l'ai dit et c'est sincère, malheur à toi si tu doutais de la parole d'un sans-culottes, qui te parle avec la fière attitude d'un peuple libre, — au fond, pensait Pourvoyeur, c'est peut-être simplement un imbécile, — nous allons, je te le répète au Petit-Bicêtre.

— Pas plus loin ?

— Ah ! c'est pour cela que tu m'interrogeais ! Je jure que nous n'allons pas plus loin.

La voiture reprit sa route, tandis que le cocher, se tournant vers l'espion, continuait la conversation.

— Il me semblait pourtant que tu voulais poursuivre un homme dans cette voiture de farinier.

— Et quand cela serait ! Eh bien, écoute et tremble ! oui je poursuis un ennemi de la patrie, je le poursuivrai jusqu'aux entrailles de la terre, au nom du Comité de salut public. Ainsi prends garde à toi.

— Je prends garde. Mais la pureté de mon âme m'enlève toute

lâche frayeur. Seulement, j'ai suivi toute cette affaire à la barrière. Toi, citoyen auguste, car ta face respire toujours la majesté de ton cœur, tu n'es pas, malgré ton intelligence qu'illumine la gloire du comité de Meudon, sanctuaire divin de la liberté, tu n'es peut-être pas cocher, hein? Tu ne sais peut-être pas mener les chevaux, hein?

— Sans doute ; où veux-tu en venir?

— A ceci qui est lumineux comme les rayons purs et rouges de ce soleil qui va se coucher. Malgré le génie de la patrie qui couvre de majesté ta face auguste, tu n'as pas remarqué qu'il y avait ce matin, deux chevaux à la voiture du farinier Gosse, d'après les récits du public, et que ce soir il n'y en avait plus qu'un. Qui te dit que celui que tu veux poursuivre n'est pas resté en arrière avec l'autre cheval? et ainsi nous courons comme la foudre elle-même après quelqu'un qui est innocent, en nous éloignant d'autant plus de celui qui est coupable.

C'était bien évidemment une des préoccupations de l'ex-chanoine. Ainsi ne savait-il pas, au fond, s'il devait aller vite ou lentement, si son ami était le meunier de la voiture, ou si Aristobule ne s'était pas enfui avec le second cheval. Pourvoyeur, frappé de cette réflexion, hésita un instant.

— Non, dit-il enfin, c'est bien en avant qu'il faut aller !

— Ah! tu en es sûr, pensa le gros cocher, et tu n'entends rien aux chevaux ! attends, attends!

Alors commença la plus curieuse course. Cocotte allait bon train. Mais elle semblait avoir perdu la tramontane. Les roues choisissaient les plus gros pavés, les plus profondes ornières, la voiture bondissait à disloquer l'espion. Le cheval semblait vouloir suivre tous les chemins excepté celui qui était devant lui. Il se précipitait à droite, puis à gauche, cherchant toutes les routes de traverse, tous les sentiers.

— Cocotte n'a pas l'habitude de quitter la ville, disait le cocher avec une figure paterne. Vois-tu, citoyen auguste, car ton visage respire de plus en plus la majesté, on ne sait à quel point un cheval est malin. Cocotte que tu vois, s'est dit : le Petit-Bicêtre, soit ! mais mon écurie est derrière moi, et en tournant à droite et à gauche, je m'en rapprocherai toujours plus tôt que si je vais tout droit. Qu'est-ce que tu dis de ça, hé, citoyen! crois-tu qu'il y ait beaucoup de citoyens...?

— Je dis, s'écria Pourvoyeur, pâle de fureur, que je devrais punir tes trames perfides. Je te méprise, il me suffit de les déjouer. Tu vas descendre. Je confisque ta voiture au nom de la patrie et je la conduirai moi-même. Ainsi je punis ta malice.

Il le saisit au collet d'une main vigoureuse et le jeta hors de son siége. Le cocher, après avoir trébuché, vint se placer à quelques pas au-devant de Cocotte.

— Je proteste au nom de la liberté, dit-il ; tu as mis mon attelage en réquisition, c'est-à-dire moi et ma bête, tu n'as pas le droit.... mais le génie de la patrie ne permettra pas cette injustice ! Et si tu crois que Cocotte....

Pourvoyeur avait tiré les rênes avec violence, en jurant, en injuriant le cheval et en le battant avec fureur. La bonne bête, peu habituée à ce traitement immérité, voyant son maître devant elle, et sentant une main inhabile en même temps qu'elle entendait une voix inconnue, résista et refusa avec énergie. Les coups et les cris redoublèrent, Cocotte se cabra et rua. Pourvoyeur lâcha les rênes et le fouet pour se retenir aux parois de la voiture.

Le gros cocher suivait cette lutte d'un air narquois. Il approcha et apaisa le cheval. Pourvoyeur sauta à bas et s'approcha de l'homme avec des blasphèmes et d'horribles menaces.

Le gros personnage passa la main sous sa carmagnole en jetant un vif regard autour de lui.

Un homme accourait qui les précédait.

— Je prends à témoin, cria le cocher, les astres de la patrie, que je subis les derniers outrages de ce citoyen, uniquement parce qu'il est porteur d'un ordre du Comité.

L'homme qui accourait, c'était le commandant Pluc.

— Où est Paul ? cria Pourvoyeur.

— Écoute avec patience, s'écria le pauvre Pluc.

— Monte en voiture. Toi, cocher maudit, monte sur ton siége. Pluc, tu es un vieux soldat ; tu as tes pistolets. Je t'ordonne, au nom du Comité de salut public, de brûler la cervelle à ce scélérat s'il oblique une seule fois à droite ou à gauche, s'il quitte le trot.

— Mais avec une lourde charge en plus...

— Ou s'il ouvre encore une fois les lèvres.

— J'obéirai, dit vivement Pluc en armant un pistolet.

Il était heureux d'esquiver par un service une partie de la colère de son tyran. Il monta à la suite de celui-ci. Le cocher grimpa en poussant un imperceptible soupir.

Il comprenait que, pour le moment du moins, il n'avait qu'à obéir. Cocotte prit son bon trot.

— Eh bien ? dit l'espion à mi-voix.

— Eh bien, ton fils m'a quitté. Il court vers Meudon.

— Vers Meudon ? Et tu n'as pas pu...

— Il m'a insulté et battu ! C'est plus qu'un vieux soldat n'en doit supporter, même d'un enfant ! Et tu m'as interdit de me défendre.

— Voudrais-tu, misérable, abuser de ta force contre un enfant ! Et qu'est-il allé faire à Meudon ?

— Puis-je le savoir ? Il était furieux. Il te maudissait, il maudissait la République, c'est-à-dire son père et sa mère...

— C'est bon, continue, imbécile ! Te crois-tu au club ? Ensuite.

— Il disait qu'il connaissait tes trames, en partie du moins, et qu'il allait à Meudon avertir les gens que tu devais tourmenter.

Pourvoyeur se précipita sur Pluc dans un accès de rage. Il le secoua. Le brave soldat, rendu couard par la Terreur, furieux et patient, se laissait faire. L'espion ne tarda pas à maîtriser ce moment de folie. Il réfléchit.

— Eh bien, dit-il à mi-voix, raison de plus pour saisir cet aristocrate avant qu'il n'arrive au Petit-Bicêtre. Toi, Pluc, je te pardonne si tu sais racheter ton crime. Tais-toi. Tu es plus criminel que tu ne penses. Et ta lâcheté met à chaque heure la patrie entière, la République et Maximilien en un péril suprême. Tais-toi. Nous allons être bientôt en haut du mont de Châtillon. Tu sauteras à bas de la voiture. Tu courras à travers champs jusqu'à la porte de Trivaux, où est la maison du garde principal du bois de Meudon. Tu lui remettras ce papier. C'est un ordre de venir, avec le plus grand nombre de ses hommes et le plus tôt possible, entourer sans bruit le cabaret du Petit-Bicêtre et obéir à mes ordres.

Pluc s'inclina. Il sauta bientôt à bas de la voiture et disparut vers la droite du chemin.

On arrivait au bord de cette immense plaine qui va jusqu'au bois de Verrières et à la vallée de Bièvre. La nuit venait ; le ciel était pur. Les étoiles ne brillaient pas encore, mais la lumière de la lune mêlait déjà son éclat aux reflets rouges des derniers rayons du soleil couchant. Ce crépuscule d'été était clair comme une journée de printemps.

Pourvoyeur crut apercevoir, à plusieurs centaines de pas en avant de lui, une grosse voiture. Il crut aussi la reconnaître pour la voiture du meunier. Il se leva, cria, agita son bonnet, tout en excitant son cocher. Mais la voiture du meunier paraissait si peu touchée de ces marques d'intérêt qu'elle activa son train.

Pourvoyeur montra au gros conducteur le bout de son pistolet, et, debout, les regards fixés sur le but qu'il poursuivait, il constata qu'il gagnait peu à peu.

Tout entier à sa fièvre, il ne remarquait pas que sa voiture s'approchait insensiblement du bord de la route, où le talus était haut d'environ trois pieds, ou plutôt il s'en aperçut un peu tard, juste au moment où la voiture tombait du haut de ces trois pieds dans le champ voisin.

Il était agile, vigoureux, plein de sang-froid. Il tomba sur ses pieds. Après un tournoiement de quelques secondes, il vit le cocher qui se relevait à ses côtés, il arma vivement son pistolet, ajusta l'homme, tira.

L'homme tomba comme une masse.

VI

DEUX BONS RÉPUBLICAINS.

L'agent national Descluziers et son ami Testard avaient essayé de lier conversation avec leur conducteur, le soi-disant l'Union-Gosse. Mais il était évidemment ivre. Il ne répondait que par des interjections de colère contre les sectionnaires parisiens et leur lieutenant, par des membres de phrases inachevés, par des bribes de chansons, par des exclamations furieuses et des jurons qui se terminèrent en grognements.

— Et dire, murmura Testard à son ami, que voilà les gens sur lesquels on s'appuie pour soulever la banlieue d'abord et les Parisiens ensuite !

L'agent national haussa les épaules et sa belle figure s'attrista.

— Ce l'Union-Gosse, continua Testard, qui n'avait suivi Descluziers qu'à contre-cœur dans la voie réactionnaire où celui-ci se lançait, ce l'Union-Gosse est pourtant un des hommes sur lesquels on pouvait compter le plus, un homme influent sur ses concitoyens, sage, dévoué à la République et à la liberté. Si celui-là est ainsi, qu'en sera-t-il des autres que nous devons trouver là-bas au Petit-Bicêtre, et de tous ceux que les Montagnards doivent visiter, réchauffer, enflammer aujourd'hui même, ce soir, cette nuit, dans divers endroits autour de Paris...

— Que veux-tu, mon ami ! Pourquoi reprocher à un homme qui se noie la dernière branche, si mauvaise qu'elle soit, qu'il trouve sous sa main ?

— Qui se noie ! Tu veux dire qui se jette à l'eau. Tu sais que je ne partage pas tes opinions. Je subis l'influence de ta haute intelligence, de ton pur civisme et de ton noble dévouement à la liberté. Mais mon âme résiste et me dit que tu t'engages dans une fausse route en voulant soulever la France contre Robespierre.

Descluziers lui serra la main en lui montrant l'Union-Gosse qui avait cessé de chanter. Mais le brave homme semblait bien incapable de malice et d'espionnage.

Le sommeil succédait à l'exaltation de l'ivresse. En vain luttait-il et s'agitait-il, ses phrases s'achevaient en un balbutiement, ses paupières se baissaient lourdement et sa tête tombait sur son épaule, où elle oscillait comme une masse privée de vie. Puis il se réveillait brusquement, regardait autour de lui comme un homme égaré qui

essaye de recueillir ses idées, puis il tressaillait. Il se dressait sur ses pieds, criait, chantait en faisant claquer son fouet, regardait derrière lui et poussait son cheval qui trottinait, et ne tardait pas à reprendre son pas assez lourd.

La pauvre bête ne comprenait pas grand'chose à ces capricieux traitements, car son maître n'avait jamais jusqu'ici dépassé cette nuance de l'ivresse qui donne uniquement la volubilité ; et aujourd'hui il en était venu jusqu'à la brutalité. De plus, elle dressait de temps en temps les oreilles en se demandant évidemment, dans sa philosophie de cheval, par quel hasard elle se trouvait, pour la première fois de sa vie, rentrant chez elle sans être précédée de son compagnon. Ces réflexions, cette absence et peut-être un peu de mauvaise humeur contre cet animal tyrannique et capricieux qu'on nomme l'homme, ralentissaient son allure que les coups intermittents du conducteur activaient pour peu d'instants.

— Tu regardes bien souvent derrière toi, citoyen officier municipal, dit Descluziers.

— Hein! murmura Gosse! Bon, à ct'heure! est-ce que la patrie m'empêche de regarder où je veux! Si je suis suspect, dis-le, et guillotine-moi tout de suite, mais tout de suite. C'est ici que je veux être guillotiné. Ah! mais, faut pas vouloir m'embrouiller, dis donc! L'Union-Gosse, le meunier du peuple et de la liberté, et de l'égalité, et de la fraternité ou la mort! Allons, coupez-moi le cou! Regardez! Voilà, on me vole mon cheval! Il ne m'en reste plus qu'un; alors on me donne deux hommes de réquisition. Mon autre cheval, pas celui qu'on a volé, l'autre, n'est pas content de ce qu'on profite du moment qu'il est seul pour augmenter sa charge! Moi, je ne dis rien, et je pourrais me plaindre, du moment qu'on me vole. Alors je me dis, voyons un petit peu si mon cheval ne viendrait pas derrière nous pour rejoindre son camarade, son écurie et ma patrie. Eh bien! tu suis mon raisonnement, hein! Sais-tu ce qui arrive? sais-tu ce qui arrive? sais-tu ce qui arrive? ces deux ivrognes que j'ai dans ma voiture de réquisition m'accusent d'être soûl! Ça m'a fait... Eh! eh!... dor-ormir.

Son menton retomba sur sa poitrine.

— Il est absolument ivre, dit Testard. Il n'est pas plus capable de nous entendre que les pierres du chemin. Je te disais, Victorien...

— Je sais ce que tu veux me dire, dit Victorien avec tristesse. Voilà des mois entiers que nous discutons les mêmes idées, depuis que cette effroyable et injuste et inhumaine tyrannie a succédé au pur amour pour la liberté, au saint enthousiasme pour la patrie. Tu admets, avec moi, qu'un ulcère horrible ronge le sein de la République. Nous sommes, toi et moi, dévoués à cette République, et

nous sommes prêts à lui donner notre sang, mais nous ne nous entendons pas dans notre dévouement pour elle. Chacun de nous représente un des deux partis qui sont réellement dévoués à la liberté en France. Moi, je la veux pure; toi, tu dis : Il suffit qu'elle soit. Moi, je dis : Coupons le mal; et la République guérie refleurira dans sa beauté et sa fécondité; toi, tu dis : Ne faisons pas d'opération, l'opération emporterait la malade avec le mal. Tu me dis : Vois ce que désirent les aristocrates, nos ennemis; la chute de Robespierre, donc n'attaquons pas Robespierre.

— C'est vrai, qu'as-tu à répondre à cela?

— Ce n'est pas comme aristocrates qu'ils demandent la chute de Robespierre, c'est comme hommes. Ce n'est pas contre la République qu'ils luttent, c'est contre la tyrannie inhumaine. Ainsi ils mettent de leur côté la nature, la justice, la philosophie sociale, qui étaient pour nous contre l'ancien régime. Ils ne voient pas en Robespierre un chef de parti, mais un chef de vampires, et ce n'est pas le républicain qu'ils veulent voir disparaître, c'est l'animal venimeux.

Descluziers avait raison, l'angoisse était grande en l'âme des républicains sincères qui comprenaient l'horreur de cette société et qui craignaient, en y touchant, de détruire l'arche sainte, la République. Ils se dressaient en deux camps, selon la générosité, la largeur ou l'étroitesse de leurs idées. Je laisse de côté les mille considérations personnelles qui venaient influencer les hommes même les plus sincères dans un sens ou dans un autre.

Nos deux républicains représentaient bien chacune de ces deux nuances nobles du parti républicain. Testard comprenait avec son cœur les arguments de son ami; mais il était obstiné comme les cerveaux fermés où le vent de l'imagination ne vient pas fréquemment renouveler l'air, rafraîchir et mobiliser les idées ; et, comme toutes les intelligences étroites, il tombait dans les formules convenues et les mots admis quand les raisons lui faisaient défaut.

— Mais, Victorien, dit-il sévèrement, quelle que soit la justesse de tes idées, il faut au moins qu'elles s'appliquent avec principe et logique. En cherchant un point d'appui dans toute la banlieue qui entoure Paris pour sauver Paris de la tyrannie, tu ne vois pas que c'est une nouvelle fédération que tu crées.

— Fédération! mot terrible et criminel! On a détruit les idées justes, humaines, sages; on les a remplacées par des mots qu'il faut adorer! Eh bien! fédération, pourquoi pas!

Testard ne put s'empêcher de reculer, tant les esprits étaient devenus serviles, tant la tyrannie était énergique, tant les proscrits, hommes, idées ou mots, étaient lâchement abandonnés.

Descluziers sourit avec amertume et le voile de tristesse s'épaissit sur ses beaux yeux.

— Ami, dit-il, la France est devenue lâche! Elle a cent ans de lâcheté dans les veines. Tu viens de me prouver qu'il nous faut vaincre ou nous tuer. Laisse-moi parler. Oui, la fédération, c'est la France. Sais-tu pourquoi ce mot est devenu criminel, parce qu'il déplaisait à la tyrannie parisienne, parce que les nouveaux tyrans ne pouvaient souffrir d'être surveillés par la patrie : la Commune de Paris a proscrit ce mot parce qu'elle veut être toute la France. Fédération de la banlieue, n'est-ce pas? Pourquoi la banlieue n'aurait-elle pas autant de droits que les faubourgs? Et pourquoi le Grand-Montrouge n'aurait-il pas son mot à dire dans le gouvernement tout aussi légitimement que le Petit-Montrouge! Pourquoi celui-ci aurait-il le droit de tyrannie parce qu'il demeure en deçà de la barrière de l'Observatoire, et pourquoi celui-ci n'aurait-il pas même le droit de protester parce qu'il habite la première maison au delà. Il ne s'agit pas d'un octroi, mais de la patrie.

— Tiens, dit brusquement Testard, ne vois-tu pas une voiture qui nous suit? on dirait qu'on agite quelque chose et qu'on nous appelle. Citoyen Gosse, hé! citoyen Gosse, regarde donc derrière toi.

Le citoyen bondit, se retourna brusquement. Sans le soir qui tombait, on eût pu voir une ombre qui couvrit son visage, mais ce ne fut qu'une ombre.

— Ce n'est pas mon cheval, dit-il rudement. Alors ça m'est égal! C'est François Magon, un ivrogne fini; il me fait signe de l'attendre pour nous arrêter au cabaret. Non, on me prendrait encore mon dernier cheval! Va te promener. J'en aurai assez à endurer de la citoyenne sans m'attarder encore plus. Hue, le vieux, marche. Il ne faut pas que François Magon...

Et rouant son cheval de coups, il parvint à le mettre au trot.

— Tiens, s'écria-t-il, voilà là-bas le *Boulanger du Peuple*, un brave, ça! Pas ivrogne! Et il ne demande pas des réqusitions. Hue, vieux, ou je t'étrangle! Au diable François Magon.

Mais le cabriolet gagnait. Descluziers et Testard, distraits par le mouvement plus vif, s'amusaient de cette course.

Tout à coup un coup de pistolet retentit. Le magistrat se réveilla en Descluziers.

— Arrête, citoyen Gosse, dit-il avec autorité. Je ne laisserai pas un crime s'accomplir. Testard, conclut-il en voyant que Gosse ne tenait nul compte de son injonction, saute à la bride du cheval et arrête cet ivrogne. Au nom de la loi, citoyen, moi, agent national de ce district, je te défends de bouger.

— Si tu es l'agent national, pour lors, c'est différent, dit Gosse

après une seconde de réflexion! Premier officier municipal de Bièvre, obéissance à la loi. Je vas même retourner un brin du côté du pistolet.

L'agent national descendit, et pendant que Testard se tenait à la tête du cheval, Descluziers s'avança vers l'endroit d'où le coup avait été tiré. Il était suivi de près par le *Boulanger* qui, au moment d'être atteint par la première voiture, s'était arrêté au bruit et revenait aussi sur ses pas.

— Eh! Boulanger du peuple souverain; bonsoir, dit le soi-disant Gosse. Me reconnais-tu? As-tu du feu?

Batz tressaillit.

— Je crois que je te reconnais.

— Oui, oui, c'est bien moi. Ces scélérats de sectionnaires ne voulaient pas me laisser quitter Paris. J'ai eu du mal. Et ma pipe s'est éteinte.

— Attends, je vais te la rallumer. Mais il faut que j'aille voir s'il n'y a pas quelqu'un de tué.

— Ce Boulanger, dit Gosse au maire qui tenait la bride du cheval, c'est bon comme l'Être suprême, il ne peut pas voir souffrir un chien. Tu peux lâcher la bride, citoyen, nous allons rejoindre, foi d'officier municipal.

Descluziers et Pourvoyeur s'avançaient vers la voiture du meunier en échangeant de vives paroles.

Batz avait continué son chemin. Le cheval et le cabriolet étaient debout au pied du talus que nous avons indiqué.

Un homme, le gros cocher, était couché au haut de ce talus. Mais Batz crut voir que cet homme remuait et rampait, d'un mouvement insensible, dans la direction de la voiture.

— Camarade, dit-il, je vois que tu n'es pas mort. J'espère que tu n'es pas blessé. Une bonne pipe suffira à te guérir. As-tu du feu?

L'homme se redressa et regarda attentivement le survenant qui, après l'avoir considéré un instant, se pencha vers lui.

— Je comprends tout, mon pauvre comte, dit-il. Vous avez deviné qu'on poursuivait Lozembrune, et vous avez voulu le sauver. Êtes-vous grièvement blessé?

— En aucune façon. Je n'ai pas été touché. J'ai été étourdi par la violence du coup, qui a été tiré presque à bout portant, et renversé par un choc d'air, à ce que je crois. Je vais gagner ma voiture, prendre à travers champs jusqu'au premier chemin, et brûler la politesse à ce coquin, en attendant que je lui brûle autre chose. Ah! ah! je l'ai jeté deux fois aujourd'hui dans la poussière, c'est de bon augure pour qu'à la troisième il y reste. Avez-vous besoin de moi, baron?

— Non, hélas! il n'y a plus rien à faire. Nous sommes bel et bien vaincus. Que chacun se sauve comme il peut, je n'ai pas d'autre ordre à vous donner. Nous n'avons plus un refuge. La France est abrutie, livrée pieds et poings liés à Robespierre, qui triomphe décidément. Tâchez de fuir, et dites à nos amis d'en faire autant. Voyez les Montagnards eux-mêmes : ces héros de vaillance tremblent. Les membres des Comités de surveillance et de salut public, ces maîtres fourbes, ces rois de l'espionnage et de la dénonciation, sont vaincus en ruses et en espionnage. Ils sont tellement surveillés par Maximilien, qu'ils sont obligés de venir aux champs pour tenir des conciliabules. Et encore, la présence de ce misérable qui vous voulait tuer me donne à soupçonner que ce plan des Tallien et autres est découvert.

— Et vous, cher baron?

— Moi, je reste ici le dernier, comme un capitaine sur son navire en perdition. Je représente le roi de France, Louis XVII, roi prisonnier et torturé.

— Eh bien, nous resterons aussi. Cette vie m'amuse. Voyez, je suis gras comme un chanoine. Seulement, comme je vais avoir ce coquin sur les épaules jusqu'à ce que je le mette sur le flanc, je change de métier, je deviens serrurier, et c'est mon frère le commandeur aujourd'hui serrurier qui devient cocher.

— Restez donc. Autant vaut mourir, en compagnie de tout ce qui est noble et pur, que d'aller végéter sous les dédains des petits princes allemands. Assistez avec nos amis aux prochaines séances de la Convention. Faites qu'il y ait nombre d'honnêtes gens dans les tribunes publiques. Qui sait? Allez.

Le gros homme se laissa glisser le long du talus, monta en voiture et disparut.

VII

COMMENT LOZEMBRUNE ÉCHAPPA ENCORE UNE FOIS.

Batz revint vers l'autre voiture, à côté de laquelle l'on échangeait les gros mots.

— J'ignore, disait Descluziers, jusqu'à quel point il vous est permis de brûler la cervelle à un cocher parce qu'il conduit mal.

— Moi je ne l'ignore pas, répondit insolemment Pourvoyeur, et cela me suffit.

— Vous oubliez trop que vous parlez au principal magistrat de ce pays; car nous sommes dans le département de Seine-et-Oise.

— Et toi, agent national, tu oublies trop deux choses : la pre-

mière, c'est que l'esprit de la constitution est basé sur la défiance continuelle et incessante contre le magistrat et sur la souveraineté toujours active de chaque citoyen.

— Mais la loi.

— La loi? Nous vivons sous la loi de salut public; toutes les lois sont suspendues jusqu'à la destruction de l'aristocratie de toute sorte, citoyen, sauf la loi du salut public. D'ailleurs, moi aussi je suis magistrat, le premier magistrat, puisqu'en ma qualité de président du comité révolutionnaire, je représente le peuple plus que n'importe qui, plus que le maire lui-même de Meudon, qui n'ose pas dire le contraire.

— Mais c'est un horrible mépris et renversement de tout gouvernement.

— Sois tranquille. Je rendrai compte de ma conduite à de plus puissants que toi, qui fais le fier et qui es si peu puissant que j'ignore ce qui me retient de t'arrêter toi-même.

— Moi? dit Descluziers d'un ton dédaigneux. Au nom de qui?

— Au nom de cela, répliqua Pourvoyeur avec un commencement de colère.

Il tira de la poche de sa carmagnole un papier qu'il déplia vivement et passa à Victorien.

— Un blanc-seing... du Comité de salut public!

— Oui... Que j'y mette ton nom, et je t'arrête.

— Non, dit Victorien en lui rendant son papier avec un calme hautain. Il y manquerait encore beaucoup de choses : d'abord mon consentement et quelques signatures. Je n'y vois que celle de Robespierre. Robespierre n'est pas le Comité, et il faut plusieurs signatures pour arrêter un homme comme moi.

— Nous discuterons cette question d'ici à peu de jours, dit Pourvoyeur en ricanant. Au moins une seule suffira-t-elle pour arrêter ce scélérat.

Il montra le soi-disant farinier, qui poussa un éclat de rire.

— Ah! ah! Et pourquoi arrêter le meunier du peuple, premier officier...

— Parce qu'il n'est rien de tout cela, mais le fameux Batz, le chef de la conspiration de l'étranger.

— Vous êtes fou, ou badin, ou ivre, dit froidement Descluziers. Qui prouve cette étrange assertion?

— Ce chien, et c'est assez pour moi.

— Adieu, citoyen; reprenez votre voiture et votre bon sens. Nous continuons notre route.

— Comment, tu n'as pas entendu que j'arrête ce scélérat au nom du Comité?

— Je vous dis que votre papier ne représente pas le Comité, dit Descluziers, qui s'échauffait un peu, et ce scélérat est un brave citoyen bien connu.

— Je te dis que non. Prends garde. Tu assumes sur ta tête une responsabilité terrible.

— Ma tête en répondra.

Pourvoyeur était habitué à voir tout se courber sous ses moindres caprices, voyant de la résistance dans une question où il était convaincu qu'il était dans la vérité et qu'il représentait un intérêt supérieur à tout, il sentit son cerveau envahi par un flot de chaude colère. Mais c'était un homme vraiment puissant : il lutta et retrouva son sang-froid.

— Voyons, toi, maire de Meudon, parle : est-ce là cette carogne farinier?

Testard était naturellement brave et ferme, il trembla pourtant devant cet espion, et ce fut d'une voix hésitante qu'il répondit, selon sa conscience :

— Rien ne me porte à croire que ce ne soit pas l'Union-Gosse.

— C'est bien, je saisirai les fils de cette infâme conspiration. Mais parle, toi, qu'on nomme le Boulanger. Je t'ai toujours soupçonné d'être un modérantiste, un indulgent déguisé, peut-être même un contre-révolutionnaire, pourtant je veux bien, à défaut d'autres, m'en fier à toi.

— Citoyen espion, dit le Boulanger d'une voix sourde et railleuse, regarde, la voiture s'est enfuie. Je pourrais te casser les reins, comme à un vil calomniateur, et quand je t'aurais jeté dans quelque fossé du bois de Verrières, tu aurais le temps de voir moisir ta langue de lâche dénonciateur. Je suis un bon Français, moi, je n'ai qu'un bâton et je ne parais pas bien jeune; tire ton sabre, viens là sous la lune qui se lève, et tu verras si je suis un indulgent.

Il leva son bâton; mais Descluziers se précipita sur lui, tandis que Lozembrune — nous n'avons pas besoin de dissimuler que c'était bien lui qui s'était enfariné et avait pris le nom de Gosse — essayait de sauter à bas de la voiture pour courir sur l'espion. Testard le retenait.

Pourvoyeur réfléchissait.

— Citoyen agent national, dit-il enfin avec un calme qui saisit tous les auditeurs, je puis me tromper. Je n'ai rien contre ce meunier, si c'est le meunier. Si ce n'est pas lui, vous êtes quatre, et vous ne me le laisserez pas arrêter. Je te dis, Victorien Descluziers, que cet homme est sans doute le plus terrible ennemi de la République. Veux-tu la destruction de la République : non. Es-tu vendu aux aristocrates : non. Veux-tu la restauration des Capet: non. Voici ce que

je te propose. Tu vas t'arrêter à la première maison, qui est, je crois, le Petit-Bicêtre. Là, tu montreras cet homme : si on le reconnaît complètement, c'est bien, je me suis trompé. S'il y a doute, me jures-tu, sur ton honneur et sur l'autel de la patrie, que tu me l'amèneras demain à Meudon, au comité?

— Cela est sage. Je le jure.

— Sur ton honneur?

— Sur mon honneur.

— C'est bien. Adieu. Je vous quitte. Je suis attendu à Meudon par mon fils, qui est... malade. A demain.

Il prit sur la droite et disparut dans les champs cultivés qui avoisinent les bois de Clamart et de Meudon.

— Montez avec nous, citoyen Boulanger, dit Victorien. Nous ne tarderons pas à arriver. Ce que nous a proposé ce Pourvoyeur est évidemment sage et indique la bonne foi.

— On ne pouvait pas mieux dire, à moins de vouloir se faire casser les reins, répondit le Boulanger avec sa grosse bonhomie.

Il monta et s'assit à côté de Lozembrune. Les deux républicains s'étaient mis à causer à voix basse. Quelque temps se passa. On approchait du cabaret du Petit-Bicêtre. Le Boulanger pressa le genou de son compagnon.

— Arrêtez, lui dit-il d'une voix presque imperceptible.

La voiture s'arrêta. Le Boulanger écouta, jeta un regard perçant dans la direction du chemin que venait de suivre la voiture; puis il se rassit et le cheval reprit son train.

— C'est bien un cavalier qui vient derrière nous, dit-il en se penchant vers l'oreille de Lozembrune comme s'il obéissait à un cahot de la charrette. Il nous gagne. Ayez l'esprit au guet.

On apercevait l'auberge, qui s'avance dans un angle formé à l'embranchement de la route de Bièvre, laquelle quitte alors la route de Versailles et descend dans la vallée par un chemin assez abrupt, tandis que cette route de Versailles continue de suivre la plaine en ligne droite.

Le cabaret était alors la seule maison qu'on aperçût entre la lisière du bois de Meudon et celle du bois de Verrières. Comme il était bâti sur la pente, le côté gauche, qui regardait le bois de Verrières et côtoyait le chemin de Bièvre, ce côté gauche, dis-je, était d'un étage plus bas que le côté droit qui faisait face au bois de Meudon. Ainsi, on voudra bien se le rappeler, les salles étaient de plain-pied avec la route de Versailles, et elles étaient élevées de dix pieds environ au-dessus du niveau de l'autre chemin.

En descendant vers Bièvre, à un quart d'heure environ de l'endroit où avait lieu l'embranchement, tout au fond de la vallée, on

rencontrait à gauche une ancienne maison de campagne de couvent — maison vide alors. — A droite, de l'autre côté du chemin, le petit bois du Loup-Pendu montait jusqu'à la grande route de Versailles. Il était séparé de la forêt de Meudon, de la *Grange à dame Rose* et de la maison du garde de la porte de Trivaux ou de Verrières, par une plaine cultivée de moins d'un quart de lieue.

A mesure que l'on approchait de l'auberge, le cavalier qui paraissait poursuivre la voiture gagnait sur elle. On pouvait entendre sa voix, sans bien distinguer encore les cris qu'il poussait.

— Il me semblait bien que j'avais entendu quelque chose. C'est peut-être encore quelque malice de ce gueux de Pourvoyeur, dit le Boulanger. Mes vieilles oreilles, quoique bonnes encore, ne peuvent plus entendre comme à quinze ans. Voulez-vous voir, citoyens, ce que ce coureur-là nous veut ?

Les deux républicains se levèrent, et, tournant le dos aux deux autres, ils regardèrent le cavalier avancer.

— C'est le meunier sans doute, dit vivement Batz à Lozembrune. Quand je vous pincerai, glissez à bas de la voiture et le long de cette pente, gagnez le petit bois là, en bas. Remontez-le à l'extrémité opposée, pour traverser la route et gagner le bois de Meudon. Dieu vous protége, ami ! Vous jetterez votre carmagnole, qui contient ces papiers, notre dernière arme, au pied du dernier arbre, en haut, au coin du bois.

On entendait assez distinctement déjà les cris de : Au voleur ! au voleur ! arrêtez-le, le scélérat !

— Ah ! le gueux, le scélérat ! cria tout à coup le Boulanger. Il s'échappe ! A lui ! à lui !

Lozembrune avait sauté à bas de la voiture, puis il avait traversé un groupe qui se tenait devant l'auberge, et, se précipitant dans la pente roide du chemin, il avait disparu dans l'ombre des haies et du talus.

Le cheval arrivait comme la foudre. Le cavalier sauta à bas.

— L'Union-Gosse ! s'écria-t-il haletant. A moi, camarades ! Il faut que ce gueux soit écorché vif. Allons à sa poursuite, les uns en bas, les autres en haut. Il est dans le bois du Loup-Pendu. Avertissez qu'on arrête dans la vallée tout homme inconnu. Le scélérat ! Me traiter, premier officier municipal, comme un ivrogne qui se laisse voler son cheval entre ses jambes. Allons, alerte, pour le meunier du peuple !

Chacun se précipita, la plupart par le bas, où le fuyard venait de disparaître ; le Boulanger et Gosse suivaient la grande route.

Au bout d'une heure, la nuit était complétement venue. Les étoiles scintillaient entre de gros nuages qui passaient et disparaissaient

lourdement, annonçant l'orage du lendemain. Ils couvraient, en jetant sur la terre de larges plaques d'ombres, la lune, qui reprenait parfois le dessus et remplissait de lumière les plaines et les larges clairières.

On n'avait rien trouvé, chacun revenait vers le cabaret. Gosse et le Boulanger se disputaient vivement. Gosse affirmait qu'il avait vu une ombre bondir hors du bois, à quelques pas de ce Boulanger. Comment celui-ci avait-il pu ne rien voir?

Et puis, qu'est-ce qu'il avait ramassé à la lisière du bois? Lui, Gosse, l'avait vu baisser et relever quelque chose. Le Boulanger jurait que le citoyen officier municipal avait pris un tronc d'arbre pour un citoyen. Quant à s'être baissé, il ne le niait pas. Mais il invoquait l'opinion des citoyens présents et il leur demandait s'ils ne s'étaient jamais baissés dans un bois. Quant à avoir relevé quelque chose, il était évident que s'il avait abaissé quelque chose, il l'avait relevé...

De grands éclats de rire avaient salué cette explication réaliste. Gosse, battu mais non convaincu, et voyant que les rieurs n'étaient pas de son côté, était entré dans le cabaret de fort mauvaise humeur.

VIII

UNE ASSEMBLÉE D'HONNÊTES GENS.

Le cabaret du Petit-Bicêtre comprenait alors trois pièces : une première où l'on buvait, et deux autres à la suite l'une de l'autre qui étaient, pour ce soir, interdites au public.

Il y avait réunion, disait-on, de tous les plus riches propriétaires, marchands ou fermiers du pays, qui avaient été convoqués par des membres de la Convention pour faire un rapport sur l'état de l'agriculture, de la moisson et des approvisionnements dans la contrée.

On entrait avec un mot de passe. La première des deux pièces livrées à l'assemblée était obscure. Elle communiquait avec une autre salle plus grande, médiocrement éclairée par une grosse chandelle placée sur une petite table.

Une vingtaine d'hommes, debout, remplissaient cette chambre. Ceux-ci, tête nue, revêtus de blouses, de vestes à manches ou de vieux habits à la française et de culottes trouées aux genoux sur des bas de coton, constituaient, si je puis dire, l'aristocratie du labeur champêtre. Leur visage rouge, intelligent et rude, laissait voir derrière la placidité *expectante* qui est le fond de la physionomie du

paysan, ce je ne sais quoi d'effaré qui, avec l'insolence, caractérisait alors le visage d'un Français.

Il n'y avait plus alors, en effet, une société ni une patrie, il y avait une conquête, et, d'une part, l'insolence du vainqueur, d'autre part l'inquiétude du vaincu. La France n'était qu'un grand lieu de chasse où un gibier innombrable était rabattu par une masse considérable de chiens, sous le coup de quelques chasseurs, nommés Jacobin, qui versaient des larmes sur le gibier qu'ils dévoraient en le nommant « mon frère ».

Les quelques paysans ici rassemblés représentaient presque toute l'influence, la fortune acquise, l'intelligence moyenne de la grande banlieue à l'occident de Paris. Ils étaient de ceux qui avaient volontiers applaudi aux chasseurs, mais sans vouloir être les chiens. Ils sentaient que la chasse se rapprocherait d'eux et ils voulaient aviser à l'avenir; mais ils tremblaient, comme cela est le propre de la race française quand elle n'a pas une formule précise pour se guider.

Ce fut le premier sentiment exprimé par un vieux paysan à cheveux blancs qui était fort sage, qui voulait faire part de sa sagesse à ses voisins, mais qui, avec la prudence propre à la longue pratique de l'humanité, se cachait derrière eux pour les éclairer.

— Qu'est-ce qu'on nous veut? disait-il. On nous a dit de venir pour parler des grains. Je ne veux nommer personne, mais je vois ici tout le pays; tous braves gens et ayant de quoi. Qu'est-ce qu'on nous veut?

— Père...

— Ne nomme personne, dit vivement l'homme sage.

— Bon! Eh bien, dit le Boulanger, on veut causer avec vous des choses que vous avez sur le cœur; et comme en ce temps-ci on n'a le droit de parler à cœur ouvert sur rien, on vous a donné une réponse à faire aux curieux qui voudraient savoir ce que vous venez faire ici. Nous venons causer grains pour obéir à la Convention.

— Oui, dit le Nestor, c'est une bonne idée, et c'est pourquoi je suis venu. Je me suis dit : Voilà des gens sages et qui connaissent les choses, on pourra causer avec eux. J'ai vu que tout était bien arrangé. Il n'y a ici que des amis. Les fenêtres qui donnent sur la route de Versailles sont fermées avec des contrevents, les fenêtres qui donnent sur la vallée sont élevées de plus de 12 pieds au-dessus de la terre; nous sommes en sûreté, à condition qu'on ira voir de temps en temps ce qui se passe dehors. Qu'est-ce qu'on nous veut? Moi, quand je ne crains rien, j'aime à dire ce que je pense. Eh! qu'est-ce qu'on nous veut? Veut-on que nous détruisions la République?

Un murmure d'épouvante parcourut l'assemblée.

— Nous aimerions mieux mourir, répondit énergiquement Descluziers ; c'est la tyrannie, non la République, que nous voulons détruire.

— C'est bon, nous n'avons pas de temps à perdre, nous. Dites-nous vite ce que vous voulez faire pour détruire le mal sans détruire la République. Nous sommes entre nous. Moi, j'aime bien à dire ce que je pense quand ça se peut. Ça se peut; marchez.

— Êtes-vous contents de la loi du *maximum* qui vous ruine, demanda le Boulanger, qui vous fait mourir de faim en vous forçant à donner votre bien au prix qui plaît aux Parisiens, et qui, toujours pour permettre à ces Parisiens de se *goberger*, vous oblige à n'avoir jamais chez vous plus d'une demi-livre de pain cuit ou de farine, si bien que non-seulement vous ne pouvez pas profiter de votre travail et qu'on vous force à accepter de méchant papier qui ne vaut pas deux sous, mais ce que vous avez récolté en vous éreintant, on ne vous le laisse pas manger. Ainsi il faut que vous vous ruiniez et que vous vous exterminiez de besogne et que vous creviez de faim pour tous ces criards et fainéants de Paris.

— Boulanger, tu parles bien, dit Gosse avec un ton irrité, mais d'abord je t'en veux d'avoir laissé échapper le voleur de ma voiture. D'ailleurs, nous ne voulons pas de la dîme ni de la féodalité.

— Non, non, murmura l'assemblée.

— Tu es aussi imbécile avec ta dîme qu'avec ta voiture, dit le Boulanger en souriant. Est-ce que la dîme a jamais été aussi nuisible que le *maximum*, et la féodalité a-t-elle jamais fait autant de mal que la loi des suspects ou le tribunal révolutionnaire?

— Oui, mais nous avons la liberté, l'égalité et la fraternité, et je suis officier municipal.

— Nonobstant, dit le vieillard, tu feras bien de ne point parler si haut.

— Voilà ta liberté ! Tu ne peut même point parler haut. Et qu'est-ce que ça fait d'être officier municipal si on te ruine, et si on t'emprisonne, et si on te coupe le cou? La fraternité, continua Batz, sans s'animer. Va voir ce qui se passe tous les jours à trois heures à la sortie du tribunal révolutionnaire, et tous les jours, de quatre à cinq heures, sur le Pont-au-Change et sur le chemin qui conduit soit à la guillotine de la place de la Révolution, soit à celle de la place du Trône-Renversé. Tu as vu d'abord quinze personnes par charrette ; on en mettait hier quatre-vingt-quatre. On a tout préparé pour en mettre cent soixante. Écoute encore, entends tes frères les Parisiens. Autrefois on guillotinait un homme par jour; maintenant on en a guillotiné jusqu'à soixante et plus, et ils disent, tes frères, que ce n'est

pas assez d'un seul endroit où l'on peut tuer, et qu'il en faut quatre. Voilà la fraternité. Va à la place Antoine, tu verras des fossés qui remplacent ceux de la Bastille ; sais-tu pour quoi faire ? C'est pour charrier le sang qui coule à grands flots chaque soir. Tu as vu un seul jour quarante-cinq magistrats de ce Parlement que vous aimiez tant monter à l'échafaud. Tu as vu des négociants qui nourrissaient dix mille ouvriers, des généraux qui avaient remporté dix victoires, tu as vu quatorze jeunes filles assassinées en un coup. Voilà la fraternité. Ah ! tu en sais autant que moi sur tout ça. Et tu sais bien que ce n'est pas seulement des aristocrates, mais des ouvriers, des paysans qu'on guillotine.

— Oui, oui, répondit Gosse qui était, avec le Nestor, le représentant de l'opinion, on nous déchire l'âme. Mais comment faire ? Nous ne voulons pas de l'ancien régime. Débarrasse-nous de tout ça sans nous ramener la féodalité, nous sommes tes hommes ; pas à toi, tu as laissé échapper mon voleur. Mais d'abord, qu'est-ce qu'on nous veut? On nous avait dit qu'il y aurait ici des conventionnels.

— Il a raison, dit le Nestor. Il nous faut des conventionnels et qu'on dise ce qu'on nous veut. Nous n'achetons pas chat en poche. Nous sommes entre nous, on peut s'ouvrir un brin. Tout ne va pas au mieux. Mais il nous faut des représentants du peuple et qu'on dise clairement ce qu'on veut.

— Mes amis, dit Victorien, vous me connaissez et je crois que vous m'estimez.

— Oui, oui, oui, murmura l'assemblée.

— Je ne viens pas ici comme le premier de vos magistrats, mais comme un citoyen qui vient ouvrir son âme à ses frères. Vous demandez que faire, le savons-nous? Croyez-vous que nous n'aimions pas comme vous la liberté, la fraternité, l'égalité ? Et moi, ne donnerais-je pas tout mon sang pour le salut de la République? Mais ne vivons-nous pas sous une dictature ? Cette dictature n'est-elle pas épouvantable ? Et ne pouvons-nous pas prévoir que cette dictature va être plus horrible encore, et qu'un homme, un tyran, va escamoter la République au profit de son ambition ?

— Ne vous dérangez pas, citoyens, cria une voix champêtre dans l'autre pièce, ce sont deux nouveaux citoyens qui viennent d'entrer après avoir donné bien en plein le mot de passe.

— Eh bien, citoyens, continua Descluziers, que devons-nous faire? Vous parliez de conventionnels. Moi aussi, je les attendais pour me guider et apaiser mes incertitudes au nom du peuple souverain. Mais voyez où va la tyrannie ! Le tyran n'a pas voulu qu'ils quittent Paris, où il veut les garder pour les égorger, il a donné ordre à ses satelli-

tes de les empêcher de sortir, et les représentants du peuple ont été obligés de rester.

— Eh bien, alors, dit le Nestor, si les conventionnels ne peuvent résister, qu'est-ce qu'on veut que nous fassions, nous autres pauvres paysans?

— C'est évident, murmura l'assemblée qui commença à regarder la porte avec quelque empressement.

— S'il y a des gens qui sont les maîtres et que le peuple les laisse faire, nous n'avons qu'à nous arranger du mieux que nous pourrons, dit Gosse.

— C'est ça, c'est bien ça, cria la masse.

Victorien jeta sur eux un regard de pitié, haussa les épaules.

— Citoyens, dit-il d'un ton où la tristesse luttait avec le dédain, j'ai embrassé la cause de la Révolution dès son origine et je n'ai cherché le bonheur individuel que dans la félicité de tous. La raison, sans doute, m'avait bien appris que tous les hommes naissent et doivent être libres et égaux. Mais un sentiment encore plus fort, l'amour de mes semblables, m'a fait goûter le charme de cette fraternité, fille de l'égalité, qui ne doit faire de tous les hommes qu'une même famille. J'ai senti vivement la douceur d'avoir une patrie, et la gloire d'être citoyen, membre d'une grande république. Je m'honore de l'avoir désiré, d'avoir manifesté mon opinion à ce sujet dans le temps où le parti du tyran paraissait le plus fort. J'ai lutté contre les ennemis du peuple sous quelque dénomination qu'ils se soient montrés. J'ai combattu avec ses plus chauds défenseurs pour rétablir l'homme dans sa dignité et le citoyen dans tous ses droits. Je porte les glorieuses cicatrices des combats pour la liberté. Eh bien, je vous le dis, un tyran se prépare. Il a asservi déjà la population parisienne. Nous avions pensé à vous et nous nous disions : Ces hommes sont de bons citoyens, ils sont chéris et respectés. Qu'ils viennent à la tête de leurs concitoyens, à la tête de leurs sections, protester contre le joug de la Commune de Paris, les vrais républicains de Paris rougiront, le génie de la liberté les éclairera et nous aurons sauvé la patrie avec la République.

— Eh bien, non, s'écria le maire de Meudon, tu es mon ami, et nul plus que moi n'apprécie ton amour pour la liberté. Mais tu te trompes. Nous ne pouvons pas nous révolter. Ce serait faire une Vendée aux portes de Paris.

— Nous savons bien, dit le Nestor, comme la Convention a traité Lyon, Marseille et les autres villes rebelles.

— Et qu'est-ce qui nous dit, continua Testard, que nous ne tuons pas la République beaucoup mieux en renversant Robespierre qu'en lui donnant la dictature?

— Ah! dit Descluziers, c'est là mon angoisse.

— La République! dit le Boulanger. Parlez-nous donc de la liberté. Que vous importe le mot, si vous n'avez pas le profit. Êtes-vous des fous, des lâches ou des idiots? Que vous importe d'être républicains, si la République n'est qu'une tyrannie.

— Citoyen, tu blasphèmes, s'écria Testard.

— Et toi, tu radotes.

— Tout ça, dit Gosse, c'est fort bien. Qu'est-ce que nous voulons? Être heureux. Bon! Et ne pas être tourmentés. Bon! Alors, si en nous révoltant contre la tyrannie nous sommes plus malheureux qu'en patientant, eh bien, quoi? Mais, d'autre part, on est Français. On n'est pas plus couards que les autres. Voilà notre dernier mot. Que la Convention parle. Eh bien, le diable m'emporte si je ne cours pas sur Paris avec tous les bons b..... du pays. Mais du moment que les conventionnels veulent bien être tyrannisés par Robespierre, qu'est-ce que fera l'Union-Gosse? Eh! camarades! Il fera le mort.

— Et il aura raison, dirent les paysans tout d'une voix. Et nous ferons le mort avec lui.

— Les conventionnels ne veulent pas de la tyrannie de Robespierre, dit un personnage qui s'avança de la chambre voisine.

— Le représentant Tallien, s'écria Descluziers.

— Seulement, dit un autre personnage en s'avançant, qui nous prouve que Maximilien veuille nous tyranniser?

— Barère, s'écria encore Victorien.

— Oui, dit ce dernier, Barras et Fréron ont été empêchés; nous, nous avons pu prendre un autre chemin. Nous voici. On nous a dit qu'on avait à nous communiquer la preuve des projets liberticides de Robespierre. Nous voici à notre poste. Parlez.

— Ces projets, dit le Boulanger, on te les a indiqués, Barère. On t'a donné un extrait des pièces, Tallien. On a raconté à vos collègues des comités...

— On ne nous a donné que des présomptions, des présomptions vagues, des présomptions qui cachent peut-être un piége que nous tendent les aristocrates. Il nous faut des preuves. Sans preuves, nous sommes sans droit et sans force. Si Robespierre est notre ennemi, l'ennemi de la République, qui nous dit qu'il ne cherche pas à nous faire faire une fausse démarche pour nous perdre, nous, les défenseurs de la République, et la République avec nous. S'il est l'ami de la République, qui nous dit que ce n'est pas l'étranger qui veut, en nous mettant en haine contre Maximilien, affaiblir la patrie en amenant la division entre ses défenseurs. Il n'y a rien à répondre à cela.

— Barère, continua Batz, il y a à répondre ceci, que tu sais, au fond de ta conscience, que Maximilien prépare sa dictature. Avant-

hier, à dix heures du matin, qu'a dit Saint-Just devant les deux Comités réunis? N'a-t-il pas proposé l'unité du gouvernement, la dictature une, pour remplacer les mille dictatures qui oppriment la France?

— Tu es bien renseigné, dit Barère en tressaillant.

— Mais faut-il en conclure d'une brusque parole d'un théoricien comme Saint-Just, que Robespierre veut supprimer la République? dit Tallien.

— Tallien, Barère sait bien que Robespierre veut supprimer la République, et toi, tu sais bien qu'il veut supprimer Tallien, et Fréron, et Barras, et Alquier, et Dubois-Crancé, et Monestié (du Puy-de-Dôme), et Brune, et Cavaignac, et Cambon, et tout le Comité de sûreté générale, sauf ses deux espions, et tout le Comité de salut public, sauf ses deux complices, et toute la Montagne, même Audouin le pur, même Léonard Bourdon l'enthousiaste. N'as-tu pas deux espions attachés à tes pas, et oses-tu seulement coucher dans ta maison?

— Tu sais beaucoup de choses, citoyen, dit Tallien ému. Alors, tu dois savoir que sans preuves sûres nous ne pouvons rien contre Robespierre. D'abord, parce que la Plaine ne sauvera pas la Montagne si nous ne lui montrons pas qu'elle est aussi destinée aux proscriptions; et sans elle nous n'avons pas la majorité. Puis, parce que si nous ne pouvons pas frapper de lumière le peuple, jamais nous ne pourrons lutter contre la Commune, les sections, les Jacobins. Tu as entendu ce que ces citoyens viennent de dire. Crois-tu que ce soient des alliés aussi timorés qui puissent nous donner confiance?

— Les soldats sont dignes des généraux, dit le Boulanger. Ils sont timorés parce que les généraux sont timides; et la France s'en va dans les bras ensanglantés du monstre et du génie de la tyrannie.

— Mais pourquoi ne pas nous communiquer ces papiers?

— Ah! je ne les ai pas, mais je sais où ils sont. Je vous en ai fait envoyer un. J'ai fait tomber hier soir entre vos mains l'extrait d'une correspondance entre Robespierre et Benjamin Vaughan, espion de Pitt. Qu'en avez-vous fait?

— C'était bien vague.

— Vague! Maximilien offrait de partager la France avec l'étranger, à condition qu'il fût maître d'une partie de la patrie! Vague! Vous êtes comme des gens qui reculent de poste en poste devant l'ennemi qui les épouvante, aimant mieux tomber dans un précipice que de se défendre.

— Mais enfin, pourquoi ne pas nous communiquer complétement...

— Pourquoi? parce que justement vous êtes si prudents, citoyens,

dit le Boulanger avec mépris, que je crains que vous n'utilisiez ces papiers non dans l'intérêt de la patrie, mais dans le vôtre. Je crains qu'ils ne servent à la rançon non pas de la liberté, non pas de la France, mais de votre vie. Je crains que vous ne les remettiez à Robespierre pour partager avec lui la tyrannie, et que ce qui peut sauver la France en épouvantant un tyran, serve uniquement à lui donner quelques tyrans de plus.

— Citoyen, dit Tallien avec colère, tu sais beaucoup de choses. Comment te nommes-tu ?

— Je sais plus de choses encore. Et toi, sais-tu comment on nomme, comment on nommera dans l'histoire l'homme qui reçoit de sa femme ce mot : « On m'égorge, accours ! » et qui se sauve? Sais-tu, Tallien, comment l'histoire le nommera ? Un lâche !

Tallien avait bondi, puis il s'était arrêté.

— Comment te nomme-t-on ? Tu sais trop de choses !

— Tu me menaces ! Les misérables ! dit le Boulanger avec un ineffable mépris, ils sont sous la tyrannie et sous la guillotine, et ils ne pensent qu'à tyranniser et à supplicier les autres.

Un grand coup se fit entendre au volet d'une des fenêtres qui donnaient sur la route, en face du bois de Meudon. Une voix s'écria :

— Le Boulanger est-il là ?

— Voilà comment on me nomme, dit celui-ci en approchant. Que veut-on au Boulanger ?

— Ouvrez à Aristobule. Il y va de la vie pour vous tous.

Batz ouvrit la porte. Lozembrune sauta dans la pièce. Batz referma vite le contrevent. Au même instant, un coup de feu se fit entendre. Une balle traversa le volet qui venait d'être ouvert et brisa une vitre.

— Citoyen, dit Aristobule en respirant à grand bruit. Voilà ce qu'on gagne à vouloir vous avertir.

— Le voleur de la voiture, dirent quelques paysans qui l'avaient vu descendre de la charrette.

— Lui-même, qui était sauvé et qui revient vous dire, après avoir bien couru, je vous en réponds, que vous êtes trahis, cernés par la garde nationale de Meudon, par des sectionnaires parisiens et par les gardes du bois.

IX

LE PREMIER DÉNOUMENT.

Un moment de silence avait succédé à cette brusque invasion d'Aristobule. L'air narquois avec lequel il avait prononcé les quel-

ques paroles qui avaient suivi le coup de fusil portèrent les membres du conciliabule à prendre pour la plaisanterie d'un braconnier aux abois ces paroles fort inquiétantes d'ailleurs.

Descluziers s'avança vers une des fenêtres de la route et il l'ouvrit. Une troupe armée de fusils dont les canons miroitaient, avec des reflets livides, à la lune, accourait et occupait déjà la route. Il referma le volet et revint silencieusement près de la porte. Gosse et le Nestor s'étaient penchés sur les fenêtres donnant du côté de la vallée. Ils avaient vu une troupe immobile et sombre qui se tenait au pied de la muraille. Ils rentrèrent leur tête. Un grand murmure s'éleva parmi les paysans, un murmure de crainte et de colère, et des menaces contre les scélérats qui les avaient amenés dans ce péril.

Testard s'était précipité vers la porte d'entrée. La salle du cabaret était pleine de soldats armés de piques.

Avant qu'il eût eu le temps de refermer cette porte, elle fut poussée violemment. Pourvoyeur entra et s'avança jusque dans la deuxième salle à la suite de Testard.

Il promena son regard cynique et perçant sur cette bande effarée. Quand il eut constaté la présence d'Aristobule, un sourire de triomphe traversa son visage.

Puis sa physionomie prit une expression calme, solennelle, presque digne, qui tranchait avec son air habituel de pied-plat.

— Citoyens, dit-il, la République triomphe de tous ses ennemis. Et quand ses ennemis ne sont qu'égarés, elle peut être magnanime à leur égard. On vous pardonne parce qu'on est victorieux. Robespierre est clément parce qu'il a déjoué toutes les trames. On veut bien être persuadé que vous êtes réunis ici pour causer de la moisson prochaine; partez, sauf un seul que je désignerai.

— Eh bien, Gosse, dit le Nestor, Robespierre est un brave homme. C'est bien vrai que nous étions réunis ici entre camarades pour causer de la récolte; mais on aurait peut-être bien voulu nous faire des misères, le monde est si méchant. Tu peux faire mes compliments à Robespierre de la part de Jacques Tilmant, conclut le vieux madré en donnant le nom de son plus cruel ennemi. Partons, en souhaitant le bonsoir à cet homme-là.

Les deux conventionnels s'étaient cachés dans le coin le plus obscur.

— Un instant, dit Descluziers, nous sommes ici rassemblés et nous avons le droit d'y être.

— Crois-tu? dit Pourvoyeur en ricanant.

— Je le crois d'autant plus que c'est moi qui l'ai donné, ce droit.

— Je ne te demandais pas un pareil aveu, dit Pourvoyeur en se

frottant les mains. Dame Rose sera veuve de bonne heure si tu t'amuses à répéter cela à Fouquier-Tinville.

— Je méprise tes allusions, je ne crains pas tes menaces et j'ai toujours en moi quelque chose qui m'élève au-dessus de toute crainte, c'est ma volonté d'être, de vivre et de mourir libre. Tu as parlé d'une exception. Ce serait une lâcheté à nous de permettre qu'on fît une exception, nous sommes tous coupables ou tous innocents, étant tous ici réunis pour un même but.

— Excepté ce scélérat-là, j'espère, dit Pourvoyeur en montrant Aristobule.

— Citoyen espion, dit Aristobule en riant, n'oublie pas de me rappeler que c'est un soufflet que je te dois quand tu auras fini ton discours majestueux.

— Eh bien, c'est ce scélérat-là même que je veux garder.

— Ce n'est pas notre compagnon, dit Gosse, c'est le voleur de la voiture.

— Eh! dit le Nestor en fouillant les poches de sa culotte, il est peut-être venu ici pour nous dévaliser.

— Ce n'est pas notre compagnon, dit le Boulanger, mais il est plus, il est notre sauveur. Il était libre, et pour nous avertir il est revenu ici au risque de sa vie. Ce serait de l'ingratitude.

— Une lâche ingratitude, dit Descluziers.

— Ma foi, citoyens, dit Aristobule, vous me comblez et me couvrez de confusion. J'espérais arriver un peu plus tôt, mais ces gaillards courent comme s'ils avaient l'habitude de fuir, et l'un d'eux m'a jeté une grosse pierre qui m'a fait trébucher, si bien qu'il ne faut, soyons de bon compte, me savoir gré uniquement de ma bonne volonté.

— N'importe, dit Gosse, on n'est pas plus couard qu'un autre, et je dis qu'en effet ce ne serait pas beau à nous.

— Peuh! dit le Nestor, si c'est l'avis de la majorité, le peuple est souverain, et il vaut mieux tourmenter un pas grand'chose d'étranger que d'honnêtes gens comme nous et nos voisins.

— Alors, dit Pourvoyeur d'une voix menaçante, si vous résistez, vous n'êtes plus, comme vous le dites, d'honnêtes gens qui vous occupez d'un commerce utile, mais, comme on vous en accuse, vous êtes des conspirateurs, et je vous arrête, et je vous fais tous, tous transporter à la Force, où vous vous expliquerez avec le citoyen Dumas.

— Tu oserais, misérable? dit Victorien d'un ton menaçant.

— J'oserais, scélérat. Et cette fois mes papiers sont en règle, agent national traître et perfide. Le commandant de la patrouille de la Fontaine-Grenelle a ordre d'Hanriot, approuvé par le Comité de

salut public, et je crois bien que la signature de Barère lui-même y est, d'arrêter les réunions de rebelles qui ont lieu dans Paris et ses environs.

— Eh bien, moi, agent national de ce district...

— Sectionnaires, cria Pourvoyeur d'une voix retentissante, à la besogne!

Les contrevents volèrent en éclats, une vingtaine de fusils s'abaissèrent sur le groupe, tandis qu'une masse de piquiers s'avançaient du fond du cabaret. Pourvoyeur avait saisi Victorien et l'entraîna dans un coin. Il s'était placé derrière lui en lui posant un bout de pistolet sur les tempes.

— Voilà mon rempart, s'écria-t-il. Au commandement de feu, tirez.

Il y eut un moment de trouble et d'angoisse indescriptible.

— N'importe, s'écria Victorien d'une voix calme, je maintiens que ce serait une lâcheté et une ingratitude.

— Ma foi, dit Aristobule en s'éloignant de Batz qui voulait lui parler pour lui intimer l'ordre de fuir, il ne sera pas dit que je serai vaincu. Tu as bien dit, citoyen espion, que tous, sauf moi, seraient libres. Je soupçonne que tu as quelque part, en ton âme, un endroit un peu propre sur lequel tu puisses jurer un serment d'honnête homme.

— Tous, sauf toi, seront libres, je le jure sur la tête de mon fils.

— Il n'est pas possible que tu sois absolument ignoble et complétement un monstre. Je te crois donc. Monsieur, continua Lozembrune en s'inclinant gracieusement vers Descluziers, je ne veux pas être vaincu en générosité par un républicain.

— Infâme scélérat! s'écria Pourvoyeur.

— Cela fait deux soufflets, mon garçon, ne me le laisse pas oublier. Messieurs, vous ne me devez rien. Je suis le vicomte de Lozembrune, le chef du parti royaliste. S'il y a quelqu'un qui ait plus de droit que moi à cet honneur, qu'il me pardonne. S'il y a quelqu'un qui rencontre jamais celle... que je veux dire, qu'elle sache que je meurs en pensant à elle. Vive le roi! messieurs. Monsieur Descluziers, votre main, vous êtes un brave.

— Citoyen, dit Descluziers avec colère, quand on fait votre métier de royaliste, de fils rebelle à la patrie et d'ennemi de la République, on n'a pas droit à l'estime des patriotes.

— Monsieur, dit gravement Vulmer, je vous demande bien pardon d'avoir touché à votre infirmité. . . . . .

. . . . . .

Une demi-heure après, tout était devenu silencieux. La salle, où venaient de se passer les précédents incidents, était vide, à peu

près vide, voulons-nous dire, car Vulmer était resté lié et attaché à une chaise. La chandelle brûlait toujours sur la table et sa longue mèche carbonisée répandait une lumière lugubre.

Quelques sectionnaires veillaient aux fenêtres, et on les voyait passer et repasser sur la grand'route, tantôt éclairés par la lune brillante, tantôt enveloppés dans l'ombre que formaient çà et là les gros nuages voyageurs. La porte était gardée par la milice de Meudon.

Vulmer avait roulé jusqu'au coin opposé à la porte et opposé à la muraille, du côté de la vallée, jusqu'au coin qui tenait l'extrême bout de la maison sur la route de Versailles.

— Ma pauvre Marie-Thérèse! murmura-t-il, j'ai hésité un peu à cause de toi; mais il fallait à tout prix sauver Batz... Allons, je vais dormir un peu. Je suppose que maintenant rien ne s'y oppose.

Il posa la tête contre la muraille et ferma les yeux.

Quelques instants après, une tête parut à la hauteur d'une des fenêtres qui donnaient sur la vallée, une tête étrangement coiffée. C'était la tête de ce bizarre et muet personnage qui, le matin même, avait laissé tomber un billet dans le sein d'Aristobule endormi.

— Lozembrune, murmura-t-il! Lozembrune! Éteins cette chandelle en renversant la table d'un coup de pied, et viens par ici.

Mais Vulmer dormait profondément.

— Chef, dit une voix partant du pied de la muraille, descendez vite. Voilà ce coquin de Pourvoyeur.

L'homme à la perruque extravagante sauta en bas en disant à son compagnon :

— J'ai fait ce que j'ai pu. Plus, ce serait me perdre inutilement.

Un quart d'heure environ après, la porte de la pièce s'ouvrit prudemment et se referma, une ombre noire se mit à ramper sans bruit le long de la muraille, de façon à n'être pas vue par les sectionnaires. Quand le nouveau venu fut près de Lozembrune, il le heurta; celui-ci répondit par un grognement.

L'être rampant s'approcha de la table, et éteignit la lumière. Puis il se redressa, s'approcha de Vulmer et le poussa vivement.

— Hein! Quoi! déjà! Pauvre Marie.

— Réveillez-vous! Je vais vous sauver. Êtes-vous bien réveillé?

— Parbleu! avec de pareilles paroles. Cela réveillerait un mort.

— Bon, attendez que je coupe vos liens... Là! Parfait. Vous êtes un brave et un honnête homme, vous. Je voudrais mourir avec vous et vous sauver tous.

— Camarade, voilà un joli madrigal; mais je ne permets pas à tout le monde de périr pour moi.

— Taisez-vous! Je suis fou! désespéré! Je ne cours aucun danger, hélas! Vous allez passer par la porte. Voici le mot d'ordre : « La

vertu est à l'ordre du jour. » Vous ajouterez : Je suis le fils de Pourvoyeur.

— Voilà, mon camarade, un bien vilain déguisement que vous me donnez là. Vous n'aimeriez pas aussi bien que je dise : Je suis le fils du bourreau.

— Ah! taisez-vous, dit la voix qui devint sombre. Taisez-vous! taisez-vous. Voilà que je deviens fou. Écoutez. Attendez-moi dans le voisinage, dans l'ombre des grands arbres de la route. Approchez-vous de moi; je chantonnerai l'air des *Chemises à Gorsas*. Il faut que je vous guide toute cette nuit. J'ai encore un bien plus grand service à vous rendre. Mais partez vite et ne vous éloignez pas, si vous aimez votre femme.

— Hein!

— Partez! partez! Je vous guiderai.

Lozembrune se secoua et sortit sans encombre. Un instant après, on entendit des cris. C'était une des sentinelles qui signalait l'absence de la lumière dans la pièce. Pourvoyeur se précipita avec une chandelle.

— Ah! dit-il avec une voix de fou furieux, il est encore là! Mais quoi! quoi! quoi! rugit-il, en approchant davantage, ce n'est pas lui! C'est mon fils! Misérable, infâme! Cette fois, tu ne fuiras pas ma vengeance!

Et il leva sur lui un pistolet.

— Ah! quelle joie, mon père, si vous pouviez me tuer, afin qu'en mourant je puisse vous maudire et vous exécrer sans remords.

Le malheureux père tourna plusieurs fois sur lui-même. Puis il bondit hors de la pièce en hurlant :

— Arrêtez-le! arrêtez-le! il s'est enfui.

Il y eut un mouvement de trouble! Chacun courut à droite et à gauche. Un gros nuage couvrait alors la terre d'obscurité.

Pourvoyeur toujours hurlant, rugissant, blasphémant, s'avança jusqu'au bord de la route.

Tout à coup il reçut un soufflet si vigoureux qu'il perdit l'équilibre.

— Pourvoyeur, vil espion, je t'avais promis deux soufflets, en voici un!

— Ah! scélérat, cria l'espion, et dirigeant son pistolet dans la direction de la voix, il tira.

— Dans le tronc de l'arbre, cria de nouveau Vulmer.

— Pourvoyeur, cria-t-il en changeant de place à chaque membre de phrase, tu as voulu deux choses : prendre le baron de Batz ou Lozembrune, que tu poursuis depuis ce matin; le baron de Batz, Lozembrune, le chef du parti royaliste, t'a échappé. Tu as voulu sau-

ver ensuite Robespierre. Je porte avec moi son sort. Demain il sera décrété d'accusation par la Convention.

— Tirez, misérables, tirez!

— Je ne regrette qu'une seule chose, c'est de ne pas t'avoir payé le second soufflet que je t'ai promis.

— Lozembrune, voilà ta dette payée, cria la voix de Batz en assénant sur la joue de l'espion un soufflet retentissant.

— Merci ami. Vive le roi!

— Tirez, infâmes! A la guillotine celui qui ne tire pas. Voyons, toi, garde-chef, toi qui n'as jamais manqué ton coup, tire par là, dans ces corps, tire ou je te tue.

— Je ne tirerai pas, dit une voix lugubre et étrangement rauque, au risque de tuer un camarade.

— Eh bien! ce sera moi qui tirerai!

Pourvoyeur saisit le fusil de son voisin. Il tira dans la direction d'où était partie la voix.

Un cri déchirant se fit entendre.

— Qu'est-ce que c'est, dit Pourvoyeur. Une lanterne; vite une lanterne. Vite, scélérats! Voulez-vous me rendre fou.

On apporta une lanterne. L'espion terroriste la saisit et se précipita vers l'endroit d'où le cri était parti.

Son fils était étendu dans l'herbe qu'il rougissait de son sang.

— Merci, mon père, dit-il, vous m'avez tué, je puis mourir en vous maudissant. A bas la République!

Une voix déjà lointaine criait :

— Pourvoyeur, pense à Dieu. Vive le roi!

L'espion jeta un regard effroyable sur le corps étendu. Puis il tendit le poing dans la direction de la voix.

Il se baissa, saisit son fils, le posa sur son épaule avec une force surhumaine, et montrant Meudon :

— Allons, camarades, nous avons à sauver la République et Robespierre.

Or, c'était l'avant-veille de cette date de salut et de justice, qui vivra éternellement dans l'histoire de notre pays et dans la conscience de l'humanité trop longtemps outragée, c'était l'avant-veille du 9 THERMIDOR!

Ch. D'Héricault.

DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

1° *L'Éducation physique des garçons*, ou Avis aux familles et aux instituteurs sur l'art de diriger leur santé et leur développement, par J.-B. Fonssagrives, professeur d'hygiène à la faculté de Montpellier. Paris, Delagrave et Cie, libraires-éditeurs, rue des Écoles, 78. — 2° *L'Éducation physique des jeunes filles*, par le même. L. Hachette et Cie. — 3° *Entretiens familiers sur l'hygiène*, par le même. L. Hachette et Cie.

I

L'éducation de la jeunesse appelée aux études libérales ne doit pas être seulement conservatrice de la santé, mais réparatrice de la vigueur physique et du tempérament de la race. C'est là une vérité qui ressort de tous les travaux de la statistique médicale. Cette vérité n'est crue qu'à demi, contestée par les défenseurs de la routine universitaire et cléricale; nous défions qu'on nous cite un seul médecin hygiéniste qui ne l'admette pleinement. Tous les hommes de science que nous avons consultés contre-signeraient cette sentence de l'éminent professeur Fonssagrives : « L'humanité s'en va par le cerveau; elle peut être sauvée par les muscles, mais il n'y a pas de temps à perdre. » Il ne suffit donc pas que l'éducation laisse aux écoliers la dose de force musculaire et sanguine qu'ils doivent à leur naissance; chez la plupart des sujets, cette force a besoin d'être augmentée par une bonne hygiène et par la culture rationnelle du corps.

Lorsqu'on vient aujourd'hui plaider la cause de la bonne éducation physique, après tant de siècles de désuétude, il semble qu'on porte atteinte à la culture de l'âme et à celle de l'intelligence, en rappelant aux instituteurs qu'il faut cultiver aussi le corps de l'enfant. Nous ne sommes pas bien certains que nos précédents plaidoyers

en faveur de l'hygiène ne nous aient pas fait soupçonner de matérialisme, comme ils nous ont fait taxer de rêverie poétique. Cette fois, ce n'est pas un poëte, c'est un médecin qui va prendre la parole, un médecin spiritualiste, un professeur d'hygiène dans la plus spiritualiste des écoles médicales, celle de Montpellier; et, sur le sujet qui nous occupe, ses conclusions sont absolument les mêmes que celle de l'école de Paris et de toutes les écoles allemandes : la culture du corps est devenue le plus pressant besoin des classes vouées aux travaux de l'esprit.

On doit, dans notre siècle, en fait d'hygiène et d'éducation physique, comme en une foule d'autres matières, rentrer par la science dans les bonnes pratiques abandonnées par les mœurs et par les lois, et qui résultaient jadis de la force des choses beaucoup plus que de la sagesse de nos aïeux. Il faut revenir scientifiquement aux procédés de la nature; la médecine n'est pas autre chose. J'ajouterai, sans crainte du scandale, qu'il faut reprendre plusieurs instincts, prédilections et coutumes des siècles appelés barbares et des civilisations que nous croyons avoir de beaucoup dépassées, comme la civilisation hellénique. Dans les deux plus grandes nécessités de notre temps et de tous les temps, le bon aménagement du sol et celui de la race, la science nous enseigne à respecter, à imiter, à recommencer ce qui se faisait jadis de soi-même, en vertu des lois naturelles et sans que la réflexion intervînt. Il faut rendre aux montagnes gauloises leurs forêts à la jeunesse française les muscles de ses aïeux celtes et germains; et cela, non pas seulement pour faire de nos fils des soldats, mais pour en faire des hommes intelligents et raisonnables, et pour ramener le bon sens dans la littérature, dans la politique et dans les mœurs.

Depuis l'époque où la culture du corps est devenue en France une des nécessités de l'éducation, l'hygiène de l'enfance et l'éducation scolaire n'ont pas cessé d'être vicieuses. Il est certain qu'aux premiers siècles de notre histoire et au moyen âge, le besoin de grand air et d'exercice était amplement satisfait pour les classes nobles et les classes populaires, et que le cerveau de la bourgeoisie naissante n'était pas surmené. Il est certain de même qu'on pouvait défricher une bonne part des forêts premières, sans crainte de trop appauvrir ces grands réservoirs de fécondité ! La France vivait sans entamer ses capitaux d'aucune sorte, ni la richesse du sang, ni la richesse du sol. Tout n'était pas usé comme aujourd'hui par la circulation ; il existait d'amples réserves. A partir du règne de Louis XIV, ces réserves de tout genre ont été atteintes, et depuis 89, la nation française, au point de vue de la race et du sol, *a mangé son fond avec son revenu.*

Il est temps d'aviser par l'éducation à cet énervement de la race, si marqué dans toutes les classes autres que la classe agricole; les soins les plus pressants doivent se porter là où est le plus grand intérêt et le plus grand danger, sur la jeunesse des classes supérieures appelée aux études libérales. Or nous affirmons hardiment que, depuis qu'il existe une éducation publique pour cette portion de la jeunesse française, cette éducation a été mauvaise en tout ce qui concerne le corps et l'hygiène physique. Nous ne sommes pas bien sûr qu'on n'en doive pas dire autant de l'hygiène morale, mais ce n'est pas notre sujet.

Depuis le même temps, et sous l'influence d'une foule de causes, l'éducation du corps se gâtait aussi dans la famille. Les bonnes habitudes gymnastiques, reste des époques féodales et militaires, tout ce qui favorise la vigueur des muscles et durcit le corps aux intempéries, toute la bonne hygiène traditionnelle disparaissait de nos mœurs et l'hygiène scientifique n'était pas encore née. Depuis environ trois siècles, les classes cultivées sont soumises à un régime qui tend à faire prévaloir outre mesure le système nerveux, à débiliter les muscles, à appauvrir le sang, à rompre tout équilibre dans l'organisme et par conséquent à l'épuiser. Il aurait suffi jusqu'à notre temps pour l'éducation de ne pas porter atteinte à la santé; cela ne suffit plus aujourd'hui. L'éducation doit tendre à rétablir la race dans sa vigueur première. Or, dans la plupart des familles et dans tous les établissements d'instruction publique, l'éducation est contraire à la vigueur du corps. Notre système d'études et notre système de travail industriel sont, aussi bien que les mauvaises mœurs, les causes de l'affaiblissement de la race.

Peut-on nier cet affaiblissement en présence de la statistique militaire et médicale? La taille moyenne s'est abaissée, les cas d'exemptions pour infirmités se multiplient chaque année; de nouvelles maladies cérébrales et nerveuses ont fait invasion; la paralysie et l'aliénation mentales deviennent de plus en plus communes; on n'entend parler que d'*anémie*. Les croyants au progrès continu et nécessaire répondent par la prolongation de la vie moyenne, que prouvent aussi les statistiques. Ce n'est là qu'une compensation apparente et les faits qui l'amènent, si louables qu'ils soient au point de vue de la charité, nous apportent de nouvelles causes d'amoindrissement dans la santé et dans la vigueur générales de la race.

Ce n'est point à l'accroissement de la longévité chez les hommes faits que tient cette prolongation de la vie moyenne; il n'y a pas plus de vieillards qu'autrefois et les infirmités de tous les âges ne sont pas moins nombreuses, tant s'en faut. C'est la moindre mortalité des enfants dans le premier âge, c'est la conservation des per-

sonnes valétudinaires, grâce à des soins plus attentifs, c'est la suppression d'une foule de causes d'insalubrité due à l'aisance croissante, à la police mieux faite, au perfectionnement de certains instruments de travail qui nous font illusion sur l'affaiblissement de la race, en permettant aux statistiques d'affirmer le prolongement de la vie moyenne, sans que la santé moyenne soit meilleure pour cela et sans qu'il y ait un plus grand nombre d'hommes parvenant à la vieillesse. On réussit à retarder la mort d'une foule de sujets destinés par la nature à disparaître; on fait quelques santés artificielles et éphémères; cela est très-louable et très-attendrissant. Mais il est certain qu'au lieu d'accroître, par ce moyen, la vigueur générale du sang d'une nation, on tend à l'abâtardir en s'opposant à la sélection naturelle qui supprimerait dès l'enfance les individus mal constitués et ne réserverait qu'une élite vigoureuse à la propagation de l'espèce. Sans insister sur cette question, il est facile de faire comprendre que la conservation artificielle d'une foule d'êtres débiles, et leur union par le mariage n'est pas chez un peuple une cause de force et de santé.

Tachons donc de regagner, à l'aide d'une excellente hygiène et d'une éducation physique mieux entendue, ce que la race est exposée à perdre en vigueur de tempérament par les causes que nous venons de mentionner et par une foule d'autres qui ne sont pas du ressort de cet article. Mais ici nous avons rencontré une singulière objection chez quelques défenseurs du régime de nos lycées et pensionnats. Peu s'en faut qu'on ne nous ait dit : « Mais à quoi bon la vigueur et la santé? on peut avoir beaucoup d'esprit sans cela. » Voici du moins quelques phrases d'un des plus éminents contradicteurs de nos thèses sur l'éducation qui semble faire très-bon marché de toutes ces vertus physiques nécessaires à l'homme complet, et sans lesquelles la vigueur de l'esprit dépérit bien vite dans les familles et dans les nations.

« Le développement de la force physique que tant de causes, l'éducation à part, tendent à contrarier dans les hommes au temps où nous vivons, n'est pas toujours en étroit rapport avec celui des intelligences et de la vigueur morale qui leur est propre. L'esprit est une force *sui generis;* il est en même temps un producteur fécond de la force matérielle au service des idées non moins que des intérêts. Il y faut sacrifier beaucoup à une époque où il est presque tout. Connaissez-vous beaucoup de descendants de nos races nobles aujourd'hui vivants, pour peu que leur blason date de trois siècles, qui pourraient porter la pesante armure de leurs pères et monter, comme on disait alors, sur leurs grands chevaux. Je n'en conclus rien contre leur valeur personnelle ou leur aptitude à la vie

sociale. Un individu chétif, l'œil fixé sur une cornue, va trouver un secret qui renversera le monde, et quelques flots de vapeur bouillonnante et comptée, vont amener sur le champ de bataille, en quelques heures, toute une armée, hommes et chevaux. »

C'est très-bien ! mais parce que l'homme moderne a créé de vigoureux instruments de travail, peut-il se dispenser d'avoir lui-même des muscles vigoureux ; et si l'armée que la vapeur amène sur le champ de bataille est composée d'individus *chétifs*, si intelligents qu'ils soient, n'est-il pas probable qu'au bout de huit jours, elle sera tout entière à l'hôpital, laissant la victoire à des ennemis plus robustes, eussent-ils moins d'esprit ? Croyez-vous aussi que la valeur intellectuelle des classes nobles et leur aptitude aux grandes fonctions sociales se soient singulièrement accrues depuis qu'elles ne peuvent plus porter la pesante armure de leurs pères ? J'en cherche encore la preuve. Reste donc, tout entière, cette question que mon aimable contradicteur et moi n'avons pas qualité pour résoudre, et qui n'est ni du domaine de la poésie ni de celui de la critique littéraire ; elle appartient à la physiologie : la force physique peut-elle dépérir dans une race sans danger pour la force d'esprit ? la vigueur musculaire contrarie-t-elle en rien la vigueur de l'intelligence ? la prédominance exubérante du système nerveux sur les autres systèmes, l'appauvrissement de la musculature au profit de l'irritabilité cérébrale, ne sont-elles pas des causes de destruction pour l'organisme humain ? Si le cher et spirituel confrère qui m'accuse de faire de la poésie quand je réclame en faveur de la culture du corps contre la mauvaise éducation physique qui est donnée dans nos lycées, trouve un seul physiologiste, un seul médecin qui ne résolve pas ces questions de la même façon que moi, je consens à être banni à tout jamais d'une discussion sérieuse par ce titre de poëte qu'il objecte à mes arguments.

Malheureux titre sur cette terre de France si littéraire, et qui semble forclore un homme de tout droit au bon sens, à la clarté, à la fermeté de la raison ! Je ne dis pas que quelques-uns de nos maîtres n'aient pas un peu abusé des prétentions de la muse au gouvernement des hommes. La poésie ne confère pas de droits politiques et ne donne pas l'omniscience ; mais elle ne s'oppose pas à ce qu'un rimeur puisse étudier et savoir autre chose que la prosodie ; l'hygiène, la physiologie, la pédagogie ne lui sont pas essentiellement fermées. La science des chiffres elle-même n'a pas toujours à perdre au contact de l'imagination poétique, et je connais plus d'un calcul très-positif en apparence qui ne résiste pas à l'argument en apparence le plus paradoxal.

Voici, par exemple, un calcul de statistique cité par M. Cuvillier-

Fleury pour nous prouver que nous accusons à tort le régime des lycées d'être contraire au développement normal, à la santé de la jeunesse. « D'après les renseignements officiels, la moyenne des décès annuels, pour les garçons de dix à dix-huit ans, dans la population française, est de 0,54 pour 100, et les lycées n'ont perdu, en 1865, qu'un élève sur 505 ; ce qui donne une proportion trois fois moindre... » « Le nombre moyen des internes au lycée de Lyon a été de 280 ; ce qui pour cinq ans (1862-1866) donne 1,400 ; le chiffre des décès a été de 2 seulement. Le tant pour cent des décès a donc été, au collége, de 0,142, un peu moins de 1 et demi pour 1,000 ; il a été en ville de 0,886, près de 9 pour 1000, c'est-à-dire six fois plus considérable qu'au lycée. »

On voit que nos contradicteurs ont pris très à la lettre le titre d'*Éducation homicide* donné à mon premier plaidoyer en faveur de la santé et de la vigueur des jeunes gens. La plupart d'entre eux, avec beaucoup de bienveillance et de courtoisie, m'ont démontré que tous les élèves de nos lycées n'étaient pas immolés avant le baccalauréat. Je n'ai pas de peine à l'admettre. Je tiens même pour certain, d'après la statistique, que l'on meurt au collége moins que partout ailleurs. Mais, je demande en passant, s'il suffit qu'on n'y meure pas pour prouver qu'on y reçoit une éducation physique appropriée aux besoins de toute la vie et aux nécessités actuelles de la race française. Serait-ce donc un bien grand malheur que l'éducation, au lieu de respecter simplement la vie et la vigueur du jeune homme, accrût la force de son tempérament et ses énergies de toutes sortes? Mais est-il donc bien sûr que cette moindre mortalité de la jeunesse dans les colléges prouve quelque chose en faveur du régime qu'on y suit? Avant d'examiner cette question, je me hâte de rendre hommage à l'un des éléments de santé les plus incontestables de la vie de collége et de toutes les vies, la régularité des repas, du coucher, de toutes les habitudes, la sobriété forcée, et enfin à cette absence de soucis et d'excitations mondaines qui forment aussi un des avantages du cloître. Voilà pour l'éducation de collége sur la plupart des éducations de famille, une supériorité réelle et que je suis très-loin de méconnaître. Cela étant admis, je déclare que les statistiques universitaires, citées par M. Cuvillier-Fleury, ne prouvent absolument rien, et je m'étonne que l'éminent critique s'y soit laissé prendre.

Pour qu'on puisse affirmer que la mortalité dans la jeunesse des colléges est réellement trois fois ou six fois moindre qu'au dehors par la seule vertu de l'hygiène universitaire, il faudrait prouver que mille élèves placés au lycée sont exactement pareils, le lycée à part, à mille jeunes gens vivant au dehors, c'est-à-dire non pas seulement dans les familles aisées, mais avec les indigents, dans le vagabon-

dage, dans les professions insalubres, dans les misères de toute sorte : la statistique oublie, et notre contradicteur oublie aussi, que mille jeunes gens placés dans les lycées sont déjà une élite pour la santé et toutes les conditions de survie. L'Université ne reçoit pas les infirmes ; les parents ne placent pas dans les colléges les enfants trop délicats, ceux dont la santé inspire de légitimes appréhensions. Il serait assez extraordinaire que dans la jeunesse des manufactures, des mines et de tant de professions délétères, parmi les enfants des pauvres, surmenés, mal nourris, mal surveillés, exposés à tant de chances de morts qui n'existent pas au lycée, on ne mourût pas en plus grand nombre que parmi des jeunes gens choisis et soumis à une active surveillance.

Il y a donc là une erreur de calcul concevable de la part d'un mathématicien, mais non pas de la part d'un philosophe et d'un critique ; un poëte ne l'aurait pas commise, car un poëte ne croit pas aux chiffres, et il ose le dire : un chiffre est le contraire d'une réalité vivante. Mille enfants des lycées et mille enfants pris au hasard dans toute une ville, ne font pas deux mille enfants sur lesquels on puisse baser un calcul solide. Mille et mille font deux mille, deux et deux font quatre pour un élève de l'École polytechnique et sur le tableau ; mais dans la vérité, dans la nature, nous savons, nous autres poëtes qui la fréquentons quelque peu, qu'il est infiniment rare que deux et deux fassent quatre, si même le cas s'est jamais présenté : deux bons élèves et deux autres ne font pas quatre dans une classe ; deux vaillants soldats et deux poltrons ne font pas quatre sur le champ de bataille ; deux poulets étiques et deux chapons de Bresse ne font pas quatre dans un menu. Voilà ce que la poésie répond à l'arithmétique, et la raison pourrait bien être cette fois du côté de la poésie.

Mais la question essentielle n'est pas de savoir si l'on meurt un peu plus ou un peu moins dans les lycées de Paris et de Lyon qu'on ne meurt dans la ville et les faubourgs. Mieux vaudrait, dans l'intérêt général, que la proportion fût renversée au détriment des colléges et que les survivants sortissent de leurs études mieux équilibrés de corps et d'âme et plus fortement trempés. Je m'étonne que des esprits aussi distingués que ceux auxquels je réponds fassent ainsi bon marché de la force de résistance des organes, de la vigueur et même de la beauté physique dans une nation. C'est une idée tout à fait nouvelle et contredite par l'histoire tout entière. Si poétiques et si surannées que soient ces autorités, je ne me lasserai jamais de citer la Grèce et Rome sur ce point, comme je citerais Homère et Virgile, Platon et Cicéron en matière littéraire.

Si de cette antiquité, trop lointaine et trop païenne, je me trans-

porte en pays contemporain et chrétien, je ne puis m'empêcher de remarquer que la plus puissante des races modernes, celle qui couvre déjà plus d'un tiers du monde connu, celle dont la puissance industrielle et maritime et le génie politique prouvent qu'elle est assez fortement douée du côté de l'esprit pour ne rien envier à personne, la race anglaise, en un mot, est aussi celle où la jeunesse lettrée accorde le plus d'importance aux exercices du corps, où l'éducation laisse le plus de place à la vie physique, où la culture de la force musculaire et de la vigueur du tempérament passe pour un devoir, comme elle est un plaisir qui persiste même dans l'âge mûr chez les hommes les plus occupés de grandes affaires.

On va me répondre à cela qu'au moment où je réclame pour notre jeunesse une éducation analogue, autant que le comportent les différences des deux pays, quelques Anglais commencent à récriminer contre ce système. J'en ai entendu moi-même plusieurs, et de beaucoup d'esprit, critiquer l'exubérance musculaire de leurs étudiants en les comparant à la tranquillité et à la douceur de nos petits jeunes gens du monde ou de l'Université. Ce jugement ne m'a pas convaincu, et je vais citer, sans le moindre embarras, les objections faites par les Anglais eux-mêmes aux habitudes de leurs écoles. C'est à l'occasion de notre livre sur *l'Éducation homicide* qu'elles ont été réunies ; elles nous sont parvenues par l'intermédiaire d'un docte écrivain de la Compagnie de Jésus, analysant et critiquant avec autant de courtoisie que de science notre travail dans un article des *Études religieuses et historiques*. Voici la citation anglaise, nous la transcrivons dans son entier, fort disposé que nous sommes à proposer comme des modèles ce que l'écrivain anglais considère comme des vices dans les universités de son pays.

« Ce M. de Laprade — ainsi que la plupart des Français qui ont une plainte à faire — signale avec admiration le système anglais comme présentant un contraste avantageux avec le système français sur le point dont il s'occupe. Certainement dans nos grandes écoles, on avait d'ordinaire assez peu à redouter l'oubli des exercices hygiéniques et des jeux virils... la tendance actuelle dans les écoles publiques et les universités va plutôt à l'exagération de la culture du corps. Citons les paroles d'un témoin très-sensé, le professeur Rogers, d'Oxford. Il parle du progrès qu'a fait cette exagération dans la vie de l'université :

« Le progrès de cette extravagance qui pénètre dans toutes les classes par l'influence de l'exemple, est certainement dû en grande partie au déclin sensible de la discipline académique ; mais, dans ma conviction personnelle, il tient beaucoup plus encore à la folie pernicieuse de ce qu'on appelle « le *Christianisme musculaire*, » ou

l'éducation physique. A entendre certaines personnes, on serait tenté de conclure que, pour elles du moins, les plus élevés et les plus saints devoirs de la vie consistent à développer ses muscles, à fortifier ses poumons, à exceller dans toutes sortes d'exercices gymnastiques. Le bateau, le cricket-club, la partie de ballon sont non-seulement le lieu et la sphère d'action où l'on est disposé à faire de son mieux, en fait d'exercices sérieux, mais c'est là ce qui doit être la passion, l'ambition, la maîtresse pensée de l'étudiant. Les maîtres ont été pris de cette absurde manie ; et l'on entend dire de tous côtés que les victoires remportées par leurs élèves dans ces exercices, sains et nécessaires quand on les maintient dans de justes bornes, sont les véritables objets qui occupent la jeunesse, pour laquelle la science et le travail scolaire sont, en somme, secondaires. Les enfants délicats doivent être munis, dit-on, de certificats attestant qu'ils ne peuvent prendre part à ces luttes absorbantes.

« A l'université, les exercices de ce genre sont extrêmement recherchés. Chaque collége a son terrain pour le cricket, sa remise pour les bateaux, et, si les choses continuent de ce train, il aura son jeu de paume et peut-être sa salle de billard. Le trimestre d'été, au dire de personnes graves, a été abrégé parce qu'il était absolument impossible d'obtenir aucun travail d'hommes qui passaient tout le long de la journée au jeu de cricket ou sur la rivière. Assurément, il y a vingt ans, avant que nous eussions entendu parler de ce devoir prééminent envers notre organisme physique, les hommes étaient aussi actifs, aussi robustes que maintenant. Un sous-gradué qui se livrait à la rêverie et se tenait à l'écart était vu de mauvais œil ; et un homme qui étudiait vigoureusement et se livrait de tout son cœur aux exercices propres à entretenir la santé, non-seulement était aimé, mais en général battait ceux qui ne reconnaissaient point la sagesse qu'il y a de joindre les exercices physiques aux travaux de l'esprit. Nous en sommes revenus aux exercices de Lacédémone, et peut-être faudrait-il appliquer aux pratiques de notre jeunesse la critique qu'Aristote adressait aux institutions spartiates :

« Le premier devoir d'un instituteur est de former la partie morale et intellectuelle, et non la partie animale d'un jeune homme. »

Ces plaintes émanées, je le suppose, d'une plume ecclésiastique, ne détruisent pas cet autre fait à l'avantage des universités anglaises, que les études littéraires y sont poussées beaucoup plus loin que chez nous, et que parmi les hommes politiques de l'Angleterre, pour ne parler que de cette classe, sortis presque tous d'Oxford, de Cambridge ou d'Eton, le grec et le latin, contre lesquels on réclame si fort en France, sont beaucoup plus connus et cultivés qu'ils ne le

sont chez nous par les classes dirigeantes. Je demanderai aussi aux détracteurs de l'éducation anglaise, en quel ordre de sciences et d'études nous seraient aujourd'hui inférieurs ces hommes si actifs et si solides, je n'oserai pas dire si supérieurs dans l'industrie, la colonisation et tout l'ordre politique? Je ne vois guère pour nous d'éclatante supériorité sur nos voisins que dans cet ordre intellectuel qui produit le vaudeville, l'opérette bouffe, le roman graveleux, la petite presse et le calembour. Voilà le vrai triomphe de l'esprit français contemporain. Il est vrai qu'en regard de ces gloires littéraires, mes contradicteurs pourraient me citer d'autres gloires que je suis loin de répudier, celle des vigoureuses campagnes militaires faites par nos contemporains, par nos camarades de lycée et d'école, et qui prouvent que nous avons encore dans les veines, au lieu d'encre, un sang généreux. Je ne veux pas discuter ici les qualités militaires des deux nations, c'est un point trop délicat, mais on m'accordera que sur ce terrain la vigueur de l'esprit ne suffit pas, et que la vigueur des tempéraments, la force de résistance d'un corps bronzé aux intempéries entre bien pour quelque chose dans l'idée qu'on se fait d'un soldat, même depuis l'abandon des lourdes armures et l'invention des *mitrailleuses*. Je ne prétends point que nous ayons cessé, malgré nos désastres, d'être les premiers soldats du monde; j'espère que nous ferons eucore nos preuves, et que nous prendrons une éclatante revanche; mais je redouterais de nous voir perdre nos qualités militaires, pour peu que le tempérament de la classe moyenne continuât à s'énerver chez nous par la mauvaise éducation physique ajoutée à tant d'autres causes, en même temps que s'énervent les populations manufacturières.

Il s'agit ici de la physiologie : or la physiologie et la morale se touchent par mille points comme le corps et l'âme. La vigueur du tempérament d'une race se forme d'un mélange de la force physique et de la force morale et se mesure surtout au degré de résistance qu'oppose l'individu aux causes de destruction. La vivacité et la fougue du sang ne sont que des qualités secondaires. Voici un fait bien connu de tous les médecins et qui prouve que les Anglais n'ont pas à se plaindre du genre d'éducation qui contribue à former leur tempérament. Il est constaté que sur la même quantité d'opérations dangereuses, faites avec les mêmes procédés et les mêmes soins, en des maladies identiques, il y a un beaucoup plus grand nombre de malades qui résistent et qui survivent parmi les Anglais que parmi nous. C'est quelque chose que la supériorité de cette force de résistance vitale, lors surtout qu'elle n'est accompagnée d'aucune infériorité intellectuelle.

Nous sommes donc bien loin de taxer de *folie pernicieuse* cette

éducation physique appelée chez les Anglais *Christianisme musculaire*, et nous refusons de nous rendre au raisonnement de l'auteur de *the Church and the World*, appuyé pourtant de l'esprit et du savoir de nos contradicteurs français. Aucune éloquence, aucune érudition ne saurait nous prouver que ce n'est pas un avantage considérable que d'avoir une santé robuste et une grande vigueur musculaire et qu'il soit nécessaire, ou même utile, d'être malingre et chétif pour avoir du génie ou du talent. L'histoire tout entière dépose contre ces étranges assertions.

Un peuple fait donc sagement de s'assurer par une bonne éducation physique d'une jeunesse fortement constituée, pourvue même de cette exubérance musculaire dont se plaint le professeur Rogers et que semblent redouter pour nos fils le R. P. Clair et M. Cuvillier-Fleury.

Notre spirituel confrère ne veut voir qu'une thèse poétique, une fantaisie d'imagination dans notre plaidoyer en faveur des santés solides et des corps aguerris ; et le pieux jésuite n'est pas loin de taxer de paganisme notre culte pour la jeunesse, pour la personne humaine, pour la nature, parce que nous leur donnons l'épithète de *saintes*. Nous ne prétendons pas attribuer à ce mot une portée théologique, ignorant le dictionnaire de la théologie ; mais, humainement parlant, pourquoi cette œuvre de Dieu si admirable, si merveilleuse, qu'il a faite à sa propre image, cette personne, cette forme humaine qu'il a daigné revêtir lui-même en Jésus-Christ, ne pourrait-elle pas être appelée sainte et tendrement vénérée?

L'éloignement et presque le scandale que nos idées sur ce sujet et sur la culture du corps paraissent causer au religieux écrivain tient à une question grave sur laquelle nous oserons revenir avec respect, mais avec fermeté. L'Église a prêché, avec raison, le mépris de la sensualité et la domination de l'âme sur le corps. C'est là un principe au-dessus de toute controverse. Mais l'application des plus sages principes posés par l'Église s'est-elle toujours faite, dans la pratique séculière, avec une bien juste mesure? N'est-il pas vrai que le mépris du corps et ces soins qu'il exige a été souvent poussé trop loin sous l'influence de la doctrine ecclésiastique? Que ce soit aux jésuites ou à d'autres religieux qu'on doive l'établissement des premiers colléges pour la jeunesse, il est certain que jusqu'à la fondation de l'Université par Napoléon et pendant toute la durée de l'ancienne monarchie, tous les colléges ont été fondés par des religieux et, autant que le comportait leur but, sur le modèle des couvents. L'Université adopta ce modèle, presque sans y rien changer ; sauf, hélas! la prédominance de la piété chrétienne, si propre à en atténuer les inconvénients. Mais l'ordonnance matérielle, le régime, la dis-

tribution du temps furent entièrement conservés. Or ce régime, jusqu'à ce jour, a été radicalement contraire à la bonne hygiène de la jeunesse virile et à cette éducation du corps qui devient de plus en plus dans la classe moyenne une impérieuse nécessité.

Par une illusion très-sincère, nous n'en doutons pas, chez nos contradicteurs laïques et surtout ecclésiastiques, mais un peu offensante pour notre propre sincérité, on nous accuse de prêcher la mollesse, la paresse, le bien-être excessif et le luxe dans les colléges, quand nous demandons au contraire une éducation spartiate. Nous désirons que les jeunes gens fortifient leur corps et l'endurcissent dans nos gymnases, et nous avons horreur de toutes les délicatesses ridicules, de toutes les superfluités qui s'y sont introduites depuis un certain temps. Dans nos propres souvenirs de collége, souvenirs très-peu reconnaissants, comme nous l'avons dit, un seul élément figure comme une légère compensation à l'excès du travail, au manque d'exercice et de grand air, c'est une certaine rudesse militaire de nos habitudes, un mépris de la *douilleterie* et du luxe, c'est la gymnastique batailleuse de nos récréations, enfin tous les défauts qu'on a supprimés chez les petits *gentlemen* des lycées d'aujourd'hui.

Oui, la mollesse et les superfluités se sont introduites dans le régime des colléges, tout en y laissant subsister les anciennes causes de mauvaise éducation physique; et ce n'est certes pas en faveur de ces délicatesses et de ces élégances ridicules que nous avons plaidé. Mais pour être juste entre l'Université et les jésuites, — s'il est permis de l'être sans subir une accusation d'impiété, — nous ferons une remarque sur ces innovations. Nous n'avons pas hésité à reconnaître que, dans les pensionnats religieux, situés d'ordinaire hors des villes, le grand air, les saines récréations, les exercices favorables au corps étaient, en général, plus largement accordés aux élèves. Malheureusement, c'est aussi par les établissements libres, surtout par ceux des jésuites, qu'ont pénétré dans la vie de collége la plupart de ces douceurs et de ces superfluités mondaines que nous n'hésitons pas à condamner. Les nécessités de la concurrence et des prospectus ont fait taire sur ce point l'austérité cléricale. Il ne suffit pas aux parents d'aujourd'hui des bons principes, ou des bonnes études, ou de la bonne hygiène pour les décider dans le choix d'un collége; le cuisinier et le tailleur de la maison n'y sont pas sans influence. Les concerts, les comédies, les cavalcades sont, aux yeux des mères, un irrécusable indice de supériorité. L'Université a fait aussi quelques pas dans cette voie du luxe, des superfluités et du faux bien-être; mais elle est encore devancée de beaucoup par les maisons religieuses destinées aux classes riches.

Félicitons l'Université de ce qu'elle a gardé encore de simplicité et même de rudesse ; demandons-lui le véritable bien-être, le véritable luxe de l'enfance, le grand air, les exercices du corps, tout ce qui peut faire des jeunes gens robustes et hardis, en un mot, la bonne éducation physique. On dirait, à la façon dont certains de nos contradicteurs repoussent ces réformes, qu'ils redoutent une jeunesse trop bien portante dans l'intérêt de la discipline et de l'autorité même en dehors du collége. Ils nous rappellent, sans comparaison, ces exécrables nourrices qui font boire de l'opium aux enfants pour en obtenir la tranquillité et le silence. Ils nous donnent à penser que l'idéal de l'éducation consiste pour eux à faire des hommes qu'on puisse facilement dominer. Dans tous les cas, cela ne peut pas être le but de l'éducation nationale ; il s'agit pour elle de préparer les jeunes gens à la vigueur, à l'indépendance en même temps qu'on les forme au savoir et aux bonnes mœurs.

Le spirituel écrivain des *Débats* qui combat nos idées sur l'éducation physique, sous un titre qui est déjà un argument contraire, *la poésie et l'hygiène*, ne se doute pas que, dans cette question, il est de beaucoup le plus poëte des deux; il semble faire revivre la théorie romantique du poëte poitrinaire et du penseur cataleptique qui régnait dans la littérature et auprès des femmes de 1820 à 1840 ; sans doute par réaction contre le règne du carabinier et du grenadier de la garde sous le premier empire. Dans les écoles où nous commencions à rimer, en 1832, nous croyions tous, sur la foi des *Méditations*, au poëte mélancolique et anémique. Les vignettes de Tony Johannot et des autres, qui seules nous avaient fait voir, à nous, étudiants provinciaux, la figure de Lamartine, le déguisaient en un pâle jeune homme, baissant la tête au clair de lune, drapé d'un épais manteau et collant un mouchoir contre sa bouche, de crainte de s'enrhumer. Voilà comment ce romantisme avait métamorphosé cet agile centaure, le plus beau des gardes du corps de Louis XVIII, en 1816, et qui, deux ou trois ans avant de mourir octogénaire, se tenait encore, — Dieu sait sous quel fardeau de travail et de soucis, — aussi droit et aussi ferme qu'un cent-garde de Napoléon III ! J'ajoute en passant que Lamartine, comme bien d'autres illustres, n'avait jamais paru dans un collége que pour s'en échapper au bout de quelques mois.

Je m'arrête; on va prétendre que je conseille à tous les écoliers de sauter par-dessus les murs du lycée pour devenir des Lamartine. Je veux dire seulement ceci : que la plupart des grands esprits que j'ai connus étaient logés dans des corps très-sains et souvent très-vigoureux : j'en appelle aux souvenirs académiques de notre aimable confrère. Combien l'Académie n'a-t-elle pas vu et ne possède-t-elle

pas encore des vaillants octogénaires? La longévité de l'organisme ne prouve pas, je suppose, contre sa vigueur.

Cette vigueur ne saurait certainement pas se maintenir dans une race au bout de plusieurs générations soumises à l'éducation physique de nos lycées. La force cérébrale et nerveuse ne saurait survivre longtemps à l'épuisement de la force musculaire. Je ne dis pas qu'il faille faire des athlètes pour avoir des hommes intelligents : Socrate et Platon, cependant, avaient des muscles; et tous les hommes de haute valeur intellectuelle, directement sortis des classes populaires, comme on en citerait tant de nos jours, prouvent bien que la force et l'activité physiques ne sont pas inutiles pour fonder la vigueur de l'esprit. L'idée contraire, quoiqu'elle ne vienne pas d'un poëte, est un paradoxe, et ne comporterait pas une minute de discussion entre médecins physiologistes.

Quand il s'agit des familles et des classes depuis longtemps cultivées et lettrées, ou tout au moins depuis longtemps soustraites aux bienfaits de l'hygiène et de la gymnastique agricole, l'éducation, nous ne nous lasserons pas de le répéter, doit être non-seulement conservatrice, mais restauratrice de la force musculaire et sanguine. Pour les enfants de la bourgeoisie qui peuplent en grande majorité nos lycées et nos colléges, il importe, aujourd'hui, de faire plus que le strict nécessaire en matière d'éducation physique. Il faut accroître l'énergie des tempéraments, il faut relever la race.

On va me dire encore que je n'apperçois pas mille causes de décadence physique autres que la mauvaise éducation, et mille autres remèdes plus nécessaires que le grand air et les exercices du corps. Améliorer l'éducation physique, ce n'est pas, que je sache, mettre obstacle à la réforme des mœurs et aux autres réformes propres à relever l'énergie et la vitalité d'une race.

Il a été fait, je le sais, quelques réformes ou plutôt quelques tentatives de réforme dans les lycées depuis ces dernières années. Quelques amis trop flatteurs ont bien voulu nous dire que la publication de *l'Éducation homicide* avait contribué peut-être à attirer sur la question d'éducation physique les yeux d'un ministre. Si mon petit livre avait eu cet honneur, je m'applaudirais de lui avoir donné ce titre un peu criard qu'on m'a reproché avec une si sérieuse naïveté, et sans lequel personne ne l'aurait lu, si peu on s'occupe en France des sujets essentiels de la pédagogie.

Depuis quarante ans que j'entends disserter sur la liberté d'enseignement, je comprends bien que l'on se dispute pour savoir qui se rendra maître de la jeunesse; mais je ne vois pas que les uns s'occupent véritablement de la mieux élever que les autres dans son intérêt et dans l'intérêt national. On ne combat pas pour l'éducation

mais pour la domination. Voilà pourquoi je n'ai pris, je le confesse, si catholique et si libéral que je sois, qu'un très-médiocre intérêt et qu'une médiocre part à ces luttes sur la liberté d'enseignement. Avant tout je suis père, et il ne s'agissait pas tant du bien de nos enfants que de nos vanités et de nos partis.

Je resterai donc neutre encore dans la discussion prudente sur l'enseignement supérieur. Pendant quinze ans d'exercice des fonctions d'examinateur au baccalauréat, j'ai trop vu que la principale liberté que demandaient pour leurs enfants la plupart des familles de la bourgeoisie et de la noblesse française, c'était la liberté de ne rien apprendre et de ne rien savoir, et d'arriver, malgré cela, aux honneurs et à la fortune. Cette liberté me séduit peu, et je conçois qu'aucun gouvernement ne veuille prendre l'initiative de la décadence des études classiques, c'est-à-dire de la décadence même de l'esprit humain. Si je réclame pour qu'on fasse aux élèves de fortes santés, ce n'est pas pour avoir des lutteurs et des clowns, des écuyers du cirque ou même des gentlemen-riders, c'est pour obtenir des esprits vigoureux et de fermes caractères ; j'ajouterai même, aujourd'hui surtout, de robustes soldats.

Après les divers ministres que nous avons eus à la tête de l'instruction publique, pourquoi n'y mettrait-on pas quelque jour un médecin hygiéniste? J'ai beau le supposer étranger aux goûts et aux études littéraires et à toutes les questions de l'enseignement, il serait impossible qu'il leur fût plus complétement fermé que tel chef de parquet devenu gouverneur général de la Banque de France. Les habitudes d'un médecin consultant ou d'un médecin philosophe ne seraient pas plus déplacées dans la grande maîtrise de l'Université que celle d'un magistrat. Hygie saurait présider à l'Université aussi bien que Thémis et les muses elles-mêmes ; et, vraiment, ce ne serait pas trop tôt pour l'appeler au conseil.

Ὑγιεία πρέσβιστα μακάρων

« Hygie, la plus vénérable des divinités! » comme dit un hymne grec :

Μετὰ σεῖο, μάκαιρ' Ὑγίεια,
Τέθαλε πάντα, καὶ λάμπει Χαρίτων ἔαρ·
Σέθεν δὲ χωρὶς οὔτις εὐδαίμων.

« Avec toi, bienheureuse Hygie, tout fleurit, avec toi brille le printemps des grâces. Sans toi, il n'y a personne d'heureux. »

Hygie, c'est la santé du corps et de l'âme qui n'existaient pas l'une sans l'autre aux yeux des Grecs. En ce point, comme en tout le

reste de la philosophie et de la science, la sagesse moderne a pu compléter, mais n'a jamais contredit la sagesse hellénique. Il n'y a pas de véritable traité d'hygiène qui ne soit un cours de morale tout autant que de médecine.

L'ouvrage que M. le docteur Fonssagrives intitule modestement *l'Éducation physique des garçons*, embrasse au fond l'éducation morale aussi bien que l'hygiène proprement dite et pourrait suppléer la plupart des traités de pédagogie.

L'hygiène scolaire est une partie essentielle de la science de l'éducation ; mais elle est encore à créer, et l'Université ne s'en occupe pas. « On a multiplié les inspections générales universitaires, dit M. Fonssagrives, en vue de porter partout l'influence de la pensée qui dirige, et d'exercer sur les études un contrôle nécessaire. Voilà pour l'esprit... Mais le corps, le pauvre corps, par qui sont surveillés ses intérêts, si menacés cependant par les empiétements de l'esprit? Où est l'inspection d'hygiène scolaire qui embrasserait tous les établissements d'instruction publique et privée dans une même surveillance? »

C'est un médecin très-spiritualiste et très-ami des lettres qui écrit ces lignes ; et tout en déclarant que : « c'est vouloir bâtir sur le sable que de ne pas songer à donner avant tout à l'instruction l'assise d'une bonne et solide santé, » il maintient que « la culture de l'esprit (j'entends la culture raisonnable) est aussi *directement*, une condition de la santé. »

Nous n'avons pas la prétention d'analyser cet excellent volume ; il serait très-fâcheux de laisser croire à nos lecteurs qu'un compte rendu leur a fait suffisamment connaître un ouvrage destiné à devenir le manuel des instituteurs et des pères de famille. Nous glanerons seulement, d'ici et de là, quelques-unes des idées de l'auteur pour montrer quel est l'esprit de son livre, et combien se tiennent de près, surtout quand il s'agit de l'enfance, la science morale et l'hygiène.

Je trouve, par exemple, cette pensée profondément juste, vérifiée pour nous par l'expérience, et dont jamais universitaire, que je sache, n'a paru se douter ; elle n'est pas bien profonde sans doute, mais il fallait, pour faire cette observation, un hygiéniste et non pas un simple pédagogue. « Je distingue plusieurs paresses : la paresse d'indocilité, *la paresse de souffrance*, la paresse de fatigue et la paresse d'ennui. La paresse de souffrance exige, pour qu'on ne la confonde pas avec l'autre, beaucoup d'attention et de sagacité, et aussi une connaissance complète des habitudes physiques ou morales de l'enfant. » Les trois quarts des punitions dont on nous écra-

sait durant ma vie d'écolier étaient appliquées, pour moi du moins, à cette paresse de souffrance que nos ineptes surveillants étaient parfaitement incapables de discerner.

Je voudrais pouvoir citer ce chapitre tout entier, car il est à la fois profondément vrai et charmant. Si je choisis le paragraphe suivant, c'est, je l'avoue, parce qu'il justifie quelques-unes des assertions qui m'ont fait prendre, par certains universitaires, pour un avocat de la paresse. Bien heureux M. Fonssagrives d'être phygiologiste par état, et surtout de n'être pas poëte de profession! Quel monceau de paradoxes ne verrait-on pas dans la page que nous allons transcrire, si elle sortait originairement d'une plume habituée aux alexandrins !

« Quant aux deux autres paresses, celle de l'ennui et de la fatigue, j'avouerai hautement (que nul collégien ne m'entende) que je les considère comme légitimes et salutaires. La faute en est au système qui sépare l'attrait intellectuel du travail et qui écrase les écoliers sous la masse d'un programme de plomb. Qu'on trouve mieux, et l'on pourra gourmander les enfants tout à son aise. Je bénis provisoirement la paresse qui seule leur permet de résister aux périls d'une culture intensive. » Je recommande ce passage à mon cher confrère, M. Cuvillier-Fleury, que j'ai si fort scandalisé en écrivant : « Je sens que je n'ai été sauvé de la destruction physique ou d'une incurable ineptie que par ma paresse et un peu d'indiscipline. Si j'avais été un *bon élève*, je ne serais jamais devenu un homme ; et, peut-être, j'aurais fait un vrai penseur, un vrai poëte, si au lieu de moisir dans un lycée, j'avais gardé les bœufs jusqu'à dix-huit ans! » J'avoue que cette dernière phrase aurait besoin d'une explication, je la donnerai quelque jour ; pour le présent, je continue à citer M. Fonssagrives.

« Madame de Sévigné, attendant une lettre de sa fille, et songeant au froid et à la pluie que trouvait sur sa route le courrier qui la lui apportait, s'écriait : « Mon Dieu, que vous êtes bon d'avoir inventé la « cupidité! » Nous pouvons, nous aussi, parents, le remercier avec effusion d'avoir inventé la paresse. L'enfant pratique avec une merveilleuse facilité cet art *de ne pas penser*, que Xavier de Maistre proclamait un des plus difficiles ; il élude ainsi bien des surcharges cérébrales qui aboutiraient à des catastrophes ; son esprit saute les fossés, joue aux barres, ou fait des bulles de savon, tandis que *l'autre* est attaché à la glèbe ; et cette séparation, sauvegarde pour la santé, si elle est préjudice pour l'instruction, est la meilleure critique des sévices de *l'ogre-programme*. Ramener l'attrait et la mesure dans le travail, voilà la formule... La paresse se guérit plus

aisément par l'attrait que par la répression. On a dit que la suprême sagesse consiste à mettre son plaisir dans ses devoirs; cela est vrai de l'écolier comme de l'homme. »

J'ajouterai, pour compléter le traitement des paresseux avec d'autres remèdes indiqués ailleurs par le docteur lui-même, que cette paresse aux travaux de l'esprit, engendrée dans un très-grand nombre de cas par la souffrance ou la faiblesse du corps, serait singulièrement diminuée par tous les exercices qui amènent la vigueur et l'endurcissement physiques. Les vrais paresseux sont rares ; il n'y a que des impuissants, qui sont rares aussi, grâce à Dieu. De nos jours, surtout, les paresseux de collége sont moins des coupables que des malades ; les stimulants au travail sont plus vifs et plus multipliés qu'autrefois, la nécessité de se faire une position, et pour cela, de conquérir un diplôme, la terreur précoce du baccalauréat sont des aiguillons qui poussent les plus inertes, et en même temps sont des causes de sérieux et de soucis prématurés très-funestes à l'hygiène de l'adolescence. La paresse n'est rien de plus qu'un manque de vitalité et de vigueur, une des formes de l'anémie. Fortifiez par une excellente hygiène les organes de vos élèves, et vous n'aurez plus, ou presque plus, de paresseux. Il vous restera quelques incapables, mais que faire à cela? écartez-les doucement des études classiques :

Soyez plutôt maçon si c'est votre talent.

C'est une erreur de croire que la paresse est inhérente à la nature humaine. Je ne parle pas de la paresse qui figure parmi les sept péchés capitaux et qui a pu être définie par je ne sais plus quel théologien : « La paresse est un dégoût de ce que les choses spirituelles sont spirituelles, etc. » Mais en prenant la définition du catéchisme : « La paresse est une lâcheté et un dégoût qui fait qu'on néglige ses devoirs plutôt que de se faire violence, » je dis encore qu'il y a très-peu de paresseux; il n'y en a que parmi ceux qu'aucune nécessité ou qu'aucun attrait ne pousse au travail; et ceux-là sont rares dans notre société fiévreusement active. L'homme est essentiellement une activité; et, quand cette activité fléchit, c'est que les organes manquent à la volonté et au besoin d'agir. L'enfant est par nature plus actif encore que l'homme fait; il a horreur de l'immobilité et de l'inertie de corps et d'esprit. Proposez à ce paresseux qui bâille devant son thème une partie de lutte, de course, d'escrime, de ballon, de rame, une ascension à pic, dites-lui d'aider les faucheurs, les moissonneurs ou les vendangeurs dans le champ voisin, ou même le charpentier et le maçon dans le chantier le plus proche, vous

verrez avec quel empressement il acceptera, s'il n'est pas un malade !

Il s'agit donc dans l'éducation et dans l'hygiène de savoir profiter de cette activité naturelle de l'enfant en la stimulant par l'attrait, pour que l'exercice accroisse dans un juste équilibre les forces de l'esprit et du corps. Quand vous aurez des élèves très-bien portants et très-vigoureux, il ne vous restera guère de paresseux, en France surtout, où la vivacité d'esprit et de corps est un apanage de la race.

Nous serons alors en face des paresseux *par indocilité;* nous n'avons plus affaire au dégoût, à la lâcheté, mais à la rébellion. Ceci n'est plus du domaine de l'éducation physique, mais regarde le professeur, le directeur, le confesseur, en un mot l'autorité morale. Mais la paresse la plus fréquente chez l'enfant et l'adolescent, ces êtres vifs par excellence, appelle le médecin hygiéniste plutôt que le pédagogue et demande la gymnastique, le grand air, l'hydrothérapie, plutôt que les pensums et la férule.

Ai-je besoin d'ajouter que je place en première ligne les remèdes moraux et religieux ? Mais ceux-là ne sont pas de notre sujet ; ils supposent d'ailleurs toujours une âme, une intelligence pourvue d'organes capables de la servir ; et c'est à préparer ces organes qu'est destinée l'éducation physique.

« Vient enfin, dit M. Fonssagrives, le troisième terme de la perversité scolaire : *l'étourderie.* C'est là une fonction de l'enfant ; tout est mobilité chez lui, et il éprouve à fixer son esprit la même difficulté qu'à ne pas remuer ses jambes. Les avertissements et les conseils ne laissent pas plus de sillons dans sa mémoire que les hirondelles dans le ciel bleu qu'elles traversent ; impressions, souvenirs, jeux, travaux, il effleure tout sans aller au fond de rien ; il passe sans jamais s'arrêter ; abeille étourdie, il n'a qu'un but, c'est de faire de la gaieté avec toutes les fleurs ; il les aime, parce qu'il peut passer de l'une à l'autre ; le dégoût viendrait vite si on le forçait à s'arrêter constamment sur l'une d'elles.

« Il faut que l'instruction soit mobile comme l'est l'attention de l'enfant, et qu'elle s'inspire du principe nécessaire de la variété. Il faut aussi qu'elle n'exige pas de l'enfant une continuité de tension d'esprit qui est antipathique à sa nature comme à ses goûts, et cela est d'autant plus indispensable qu'il est plus jeune. On doit bien se garder surtout, pour combattre la légèreté, d'éteindre chez les enfants cette fougue primesautière et mobile pour en faire des modèles, c'est-à-dire de petits esprits bien rangés, bien étriqués, bien méthodiques, creusant leur sillon géométrique, allant de la huitième à la philosophie, comme les hommes rangés vont du berceau à la tombe,

à la façon du train de Birmingham à Manchester, comme dit Topfer, et auxquels il ne manque qu'un front chauve pour être des savants accomplis. »

Je voudrais citer encore une page sur l'enfant *gâté*, production récente de nos mœurs qui a remplacé l'enfant *contraint* et qui ne vaut pas mieux. On verrait que M. Fonssagrives est à la fois, ce que tout vrai médecin doit être, un physiologiste et un moraliste. Il touche en passant aux questions de méthodes littéraires et d'enseignement proprement dit ; et, telle est la justesse que donne à l'esprit cette étude de la nature faite sur le vif qui constitue la médecine, que le savant observateur de la santé des enfants se rencontre toujours avec les meilleurs praticiens de l'instruction classique. C'est ainsi qu'il réprouve l'enseignement prématuré de la grammaire, étude trop compliquée pour le premier âge ; car elle exige une raison déjà développée et doit être précédée par le *mécanisme* et les acquisitions de la mémoire.

L'hygiène purement médicale, c'est-à-dire les questions de la nourriture, du vêtement, du logement, des exercices du corps, des soins préservatifs de la maladie se trouvent mêlées à chaque page de considérations sur les études, sur la formation du caractère, sur les mœurs, qui attestent le judicieux moraliste et le lettré délicat en même temps que le physiologiste et le médecin.

Les conseils de M. Fonssagrives suivent les jeunes gens et le père de famille à travers toutes les phases de l'adolescence et les études jusqu'au choix d'une profession, chapitre supérieurement traité par le savant et ingénieux docteur. Ce modeste volume, qui s'annonce simplement comme un traité d'hygiène restreint à l'enfance et à la jeunesse, pourrait donc suppléer, à notre avis, de fort gros traités d'éducation. Il se complète dans l'œuvre de M. Fonssagrives par un volume analogue sur l'éducation physique des jeunes filles, par des entretiens sur l'hygiène en général et par ce livre sur le *Rôle des mères dans les maladies des enfants* que *le Correspondant* a déjà fait connaître à ses lecteurs. Entre tous ces ouvrages, nous nous sommes particulièrement attaché à *l'Éducation physique des garçons*, parce que ce livre signale le mal le plus pressant de l'éducation française, et qu'à part les vices provenant de la mode et qui atteignent l'hygiène de la femme pendant toute sa vie, les inconvénients du régime actuel des jeunes filles sont à peu près les mêmes que ceux de l'éducation des garçons. On peut appliquer aussi à leur enfance cette observation si souvent renouvelée du sage docteur : « L'enfant travaille *trop tôt;* il travaille *trop;* il travaille *mal;* il travaille dans de *mauvaises conditions d'hygiène.* »

Sans toucher à la question de savoir s'il est bien utile de pousser

aussi loin qu'on le voudrait aujourd'hui l'instruction scientifique de la femme, si les femmes bacheliers ès lettres et docteurs en médecine sont très-nécessaires à la société, si le diplôme d'institutrice, qu'il est de mode de conquérir aujourd'hui dans une foule d'honorables familles, est un brevet du genre d'esprit, de savoir et de talent qui conviennent à une jeune fille, je maintiens qu'en général cette surcharge de travail intellectuel qui pèse depuis longtemps sur les jeunes garçons est aussi imposée, et plus absurdement encore, aux jeunes filles. La quantité de papier que l'on fait gratter aujourd'hui aux élèves des couvents, des pensionnats et des cours féminins, la quantité de manuels dont on afflige leur mémoire est quelque chose de monstrueux. On énerve à plaisir les futures mères de famille comme leurs futurs époux. Il faut que la race s'abâtardisse à la fois dans les deux sexes, par l'excès des études à la mécanique. Et, Dieu sait, combien le niveau de l'intelligence française s'est élevé depuis qu'on applique aux femmes de même qu'aux hommes cette culture *intensive*, dont heureusement pour notre esprit et notre corps nos mères, à nous, ont été exemptes !

Je ne ferai que mentionner *l'Éducation des filles* de M. Fonssagrives, réservant le grand intérêt de cette étude à l'éducation des garçons, et des garçons des classes moyennes et supérieures. Je dirai la raison de ce choix. Mais je ne puis m'empêcher à propos des jeunes filles d'exprimer avec la rudesse habituelle de ma franchise, une opinion qui me vaudra des anathèmes de toutes sortes; et, qui plus est, je l'exprimerai sans la motiver, car il y faudrait un volume; on voit que j'apprécie très-peu l'internat, lycée universitaire ou collége clérical, appliqué aux garçons. Partout où le système des externats est possible, il me paraît infiniment supérieur; mais je m'empresse à reconnaître que, pour la plupart, les familles placées hors des grands centres, les colléges d'internes sont une nécessité. Quant aux couvents et pensionnats de jeunes filles, je les considère comme un des fléaux de notre temps. Ils altèrent l'esprit de famille et dénaturent le caractère et la mission des femmes. La femme est faite pour le foyer domestique ; tout ce qui l'en détourne, ne fût-ce qu'un moment, est contraire à son éducation et à son rôle. Il n'y a aucune bonne raison à donner en faveur des agglomérations de jeunes filles. Les filles ne sont pas destinées à la vie publique, au régiment, aux assemblées politiques, administratives, judiciaires, scientifiques : leur meilleure place est à côté de leur mère. La plus médiocre famille vaut mieux à leur éducation que le plus parfait des couvents. A moins qu'une mère ne soit décidément malhonnête ou inepte et son entourage complétement vicieux, il faut que sa fille s'initie auprès d'elle aux devoirs qu'elle devra remplir un jour;

qu'elle reste la fille de ses parents, la sœur de ses frères, sans aller se créer ailleurs une famille artificielle aux dépens de celle que Dieu même lui a faite. Je connais les objections et j'entends les reproches, mais rien ne m'émeut sur ce point : pas de couvent pour d'autres que pour celles qui doivent y rester toute leur vie. Je ne veux pourtant rien dire d'absolu : il y a des situations exceptionnelles qui obligent pour l'éducation, comme pour le reste, à des moyens d'exception. Qu'il existe donc de rares internats de jeunes filles, couvents ou autres, au lieu de ces myriades qui pullulent parmi nous ; mais, en principe, gardons nos filles sous notre toit, et nos garçons eux-mêmes, autant que faire se pourra.

M. le Dr Fonssagrives est, comme nous, un partisan déclaré de l'externat et pour les mêmes raisons; quoiqu'au point de vue de l'éducation physique, il soit plus facile d'organiser un système régulier d'exercices du corps, de vie au grand air, de gymnastique bien ordonnée dans des lycées construits à la campagne, que dans l'intérieur d'une famille habitant la ville et médiocrement fortunée. Mais il y a contre l'internat des arguments à la fois hygiéniques et moraux qui dominent tous les autres et qui ont frappé un médecin spiritualiste comme M. Fonssagrives.

Les excellentes doctrines scientifiques et religieuses de cet écrivain sont pour beaucoup dans la justesse de ses idées sur l'hygiène. Un médecin spiritualiste est seul capable d'avoir de saines théories hygiéniques. Le grand souci que nous montrons comme lui de la santé du corps des jeunes gens, repose sur le respect et l'amour de leur personne morale, et non point, comme on ne manquera pas de nous le reprocher, sur une adoration de la vie physique et sur le culte de la matière. La bonne hygiène n'a aucune indulgence pour la matière; elle demande, au contraire, à l'âme de dominer le corps et au besoin de le rudoyer, tout en étant juste avec lui comme avec un serviteur nécessaire et fidèle. Pureté, sobriété, activité : voilà les trois grands principes de l'hygiène. Qu'y pourrait objecter le christianisme le plus sévère?

Quand nous parlons de la culture du corps, des soins et du respect qu'on lui doit, on voudrait nous faire dire que nous réclamons à l'usage des écoliers l'office du parfumeur, du tailleur à la mode et du confiseur. Ce que nous demandons pour le corps durant la jeunesse, c'est de l'activité, c'est de la fatigue. L'éducation présente tient le corps inactif et laisse dépérir le système musculaire. Que l'exercice et l'air pur soient introduits à haute dose dans l'hygiène de nos lycées, que la gymnastique prenne sa place parmi les devoirs de la journée ; non pas cette gymnastique de clowns et d'écuyer du cirque

qui a prévalu un moment, mais un art et des exercices plus voisins de la gymnastique naturelle.

Jusqu'ici, en matière d'éducation physique, les établissements les plus avancés n'ont guère fait que des programmes. Sortons des prospectus pour entrer dans la réalité. L'Université, jusqu'à ces dernières années, s'était honnêtement abstenue des prospectus. Mais quand on veut tout défaire et avoir l'air de tout refaire, le prospectus devient une nécessité. La concurrence produite par la liberté de l'enseignement explique aussi, sans la justifier, cette manie des circulaires et des programmes.

Ce qu'il faut à l'hygiène de nos internats exige autre chose que des programmes. Les lumières et les bonnes intentions d'un ministre n'y suffisent pas. Quand la France, qui trouve de l'argent pour tout, en trouvera quelque peu pour l'instruction publique, il faudra songer à la transformation des locaux de presque tous nos lycées et transporter hors des villes toutes les agglomérations d'internes qui, d'ailleurs, ne doivent jamais dépasser trois cents. Après avoir transformé le local des lycées, il faut distribuer le temps des écoliers d'une manière toute différente et qui rentre, pour les plus jeunes, dans le système que les Anglais appellent *half-time*. Enfin, il faut que les exercices du corps, — je ne dis pas la gymnastique de saltimbanque, — deviennent obligatoires comme les exercices de l'esprit. L'obligation sera douce, car une grande partie de ces exercices peut consister dans les jeux usités de temps immémorial par les écoliers et délaissés de notre temps. L'insuffisance des locaux, et de la durée des récréations n'est pas, je le sais, la seule cause qui éloignent aujourd'hui les collégiens de ces jeux salutaires, où se déployaient l'adresse et la force physique. Mais, avec un peu de bonne volonté des maîtres, le goût de ces exercices renaîtrait bien vite, car il est tout à fait dans la nature.

Enfin, la grande question qui domine toute réforme, dans l'éducation physique comme dans les études en général, c'est celle des programmes d'examen, de l'époque où ces examens doivent être placés, de l'ordre dans lequel on doit les échelonner, de l'âge au delà duquel les aspirants ne seront plus admis dans les grandes écoles spéciales. Ces questions sortent de notre sujet, nous les avons effleurées dans un autre travail[1]. Contentons-nous de rappeler ici qu'il est du plus grand intérêt, et pour les études elles-mêmes et pour la santé d'esprit et de corps des jeunes gens, que l'État résiste à cette ambition de précocité pour les enfants, qui n'a d'égale chez les parents de nos

[1] *Le Baccalauréat et les Études classiques*. Librairie Didier.

jours que l'ambition de les voir promptement débarrassés de toute étude qui ne conduit pas à un gain immédiat. Soyez ignorants, tant que vous voudrez, mais soyez au plus tôt bacheliers ès lettres, licenciés en droit, ou docteurs en médecine, etc.... Voilà quelle est, au fond, la consigne que donnent à leurs enfants la plupart des familles dans les classes dites cultivées.

On prise beaucoup en France les dehors de l'instruction et les avantages qu'ils procurent; l'instruction pour elle-même est peu recherchée. En attendant que l'on pourvoie, s'il est possible, à relever parmi nous le culte désintéressé de la littérature et de la science, il est certain que le niveau actuel des études classiques ne s'abaisserait pas le moins du monde si l'on introduisait dans tous nos lycées et internats une forte éducation physique. Les quelques heures que l'on ôterait ainsi à la durée du travail de l'esprit seraient compensées largement par la vivacité et la force qu'apporteraient à ce travail des organes plus frais et plus vigoureux.

On ne sait point assez combien est funeste à l'esprit et toujours vicieux par quelque côté un travail accompli dans la surexcitation des nerfs, à l'aide d'une force artificielle, quelle que soit son origine, au lieu d'être produit par la vigueur spontanée de l'intelligence et du tempérament. Sur ce point, quoiqu'il s'agisse de la valeur même des idées et non pas de l'effet sur les organes, les physiologistes m'entendront encore mieux que les simples moralistes. Outre que l'ivresse et tout ce qui lui ressemble est funeste au corps, il est certain que malgré toutes les théories qui peuvent avoir cours dans la littérature d'estaminet, aucune œuvre saine et sérieuse ne s'est jamais accomplie que dans le calme et la puissance réfléchie de l'esprit humain. Le vice de la plupart des écrits de notre temps, c'est de trahir leur provenance artificielle et fiévreuse, et l'habitude des auteurs de travailler avec des nerfs agités plutôt qu'avec une vraie puissance cérébrale. Ces milliers d'auteurs, qui écrivent en France des articles très-médiocres, sont, pour la plupart, inférieurs encore à leurs écrits. Ils en puisent la matière en dehors d'eux, dans un certain courant d'idées qui permet au plus inepte de se donner les airs d'un penseur en adoptant certains lieux communs; ils acquièrent, par l'habitude, une certaine adresse à les exprimer, et tous les genres de surexcitation leur viennent en aide pour trouver parfois le mot pittoresque qui doit séduire le lecteur. Voilà quels sont, pour plus des trois quarts, les soi-disant lettrés qui préparent chaque matin au peuple français sa nourriture intellectuelle, et voilà le genre de talent que le système actuel d'éducation et d'études est capable de former. Bien heureux et bien forts ceux qui reviennent de notre éducation classique et de nos examens avec toute leur virilité, toute

leur sincérité, toute leur droiture, toute leur spontanéité intellectuelles!

Notre système d'hygiène pour la jeunesse, et notre système d'études ne sont bons qu'à préparer à la France deux classes d'esprits, dès longtemps les plus influentes, mais les plus funestes à l'esprit humain, des avocats et des journalistes. J'entends par avocats et journalistes, les hommes qui ont le don de parler agréablement des choses dont ils ne savent pas le premier mot, et qui, grâce à ce don, finissent par perdre entièrement la faculté de penser.

L'intelligence de la France est entre les mains de ces singuliers instituteurs depuis plusieurs générations; et l'esprit funeste qui préside à notre système d'études et d'hygiène scolaire n'est pas une des moindres causes des vices de la littérature et de la presse. Depuis l'avénement de ces programmes d'examen qui contraignent les écoliers à se tenir prêts à répondre *de omni re scibili*, l'habitude de toucher à tout, de tout effleurer, sans rien approfondir, est devenue une des nécessités de la vie scolaire. Un candidat qui saurait autant de latin et de grec qu'un professeur en Sorbonne est perdu s'il fléchit sur les mathématiques ou l'histoire. Or le plus mauvais régime auquel on puisse soumettre l'esprit d'un jeune homme, ce n'est pas de ne rien savoir du tout, c'est d'apprendre mal et de mal étudier. Un ignorant peut apprendre plus tard, un esprit détraqué par de fausses méthodes et des habitudes vicieuses, n'aura jamais qu'un savoir funeste. Mais, outre ces causes de perturbation intellectuelle, il en est qui tiennent directement à l'hygiène et à l'éducation physique. En même temps que l'intelligence dévoyée s'affaiblit et se fausse dans ces études hâtives et superficielles, que l'orgueil corrompt ces esprits qui s'imaginent connaître tout ce que le programme les a contraints de regarder, le cerveau, le système nerveux, tout l'appareil organique de la pensée ont pris de leur côté de vicieuses allures : la surexcitâtion est devenue pour eux l'état permanent; or la surexcitation permanente est à la fois une preuve et une cause intime de faiblesse. La vraie force intellectuelle, celle qui repose sur une saine et forte raison, se déploie sans agitation, avec lenteur, comme la vraie force morale.

Sous la double influence de notre hygiène scolaire et ces habitudes intellectuelles que contractent les élèves, c'est la surexcitation qui prévaut en eux sur l'activité normale. Ils pensent avec leurs nerfs plus souvent qu'avec leur raison, et prennent pour des idées le tapage que font les mots à la surface de leur cerveau. L'esprit et ses organes manquent chez eux de la vraie vigueur, tout en possédant parfois une vivacité extrême qui fait illusion sur leur force aux personnes peu réfléchies ou élevées comme eux. On peut se faire

une idée de cette dégradation mentale et cérébrale à voir le genre d'écrits qui pullulent depuis un quart de siècle, et les innombrables lecteurs qui s'en nourrissent. L'existence et l'éclatant succès d'un certain journalisme, de la littérature et des arts qui lui correspondent, roman, théâtre, critique, musique et peinture, est un des symptômes d'abaissement intellectuel les plus irrécusables qui se soient jamais produits chez une nation. Déjà les journaux sérieux et même les revues faisaient aux grands livres et aux lectures suivies une concurrence fâcheuse pour l'esprit humain. Quant à cette presse, dérisoirement appelée *la presse littéraire*, et qu'il est déjà très-indulgent d'appeler la petite presse, elle a été pour l'intelligence un fléau pire que la suppression de toute culture et l'ignorance même de l'alphabet. Les encouragements qui lui ont été donnés sous l'empire, aux dépens et en haine de la presse politique, constituent un véritable crime social. Après avoir fait sa proie de la bourgeoisie, cette presse abrutissante est entrée, en s'envenimant de socialisme, dans les habitudes des ouvriers. Combien de temps la raison publique pourra-t-elle résister à ces causes d'hébêtement?

La multitude, et je parle d'une multitude bourgeoise qui fait sa lecture à peu près exclusive de ce genre de journaux, ne se doute pas de l'effet qu'ils produisent sur les gens qui ont l'habitude d'occuper autrement leur esprit. Pour nous, lorsque le hasard nous a contraint à un quart d'heure de tête-à-tête avec une de ces feuilles qu'on trouve si amusantes, si spirituelles, si françaises, et même si sensées, quand elles ne sont pas du parti contraire, et qu'après cette lecture nous courons après nous réfugier dans un livre honnête, je ne parle pas d'un livre éminent, il nous semble que nous entrons dans un aréopage au sortir d'un hospice consacré aux plus hideuses maladies de l'âme et du corps.

Il y a sans doute plus d'une cause à l'envahissement des esprits par cette presse malsaine; mais l'éducation énervante, l'instruction hâtive superficielle, vaniteuse et agitée que nous recevons y est pour beaucoup. L'hygiène de nos colléges, compliquée des exigences de nos programmes d'examen, contribue singulièrement à préparer des écrivains et des lecteurs à cette presse qui hébête la bourgeoisie plus encore qu'elle ne la corrompt.

Si cela devait durer, au nom des bonnes lettres non moins que de la morale, il faudrait demander la suppression de l'instruction primaire et souhaiter qu'il y eût en France le moins possible de gens capables de lire ou d'épeler. Une race ne résiste pas longtemps à une pareille déperdition de raison et de santé morale. Or la surexcitation des nerfs, la fatigue du cerveau, la perte de l'équilibre physique, est une cause incontestable de l'affaiblissement de la raison.

Tâchons de faire des écoliers vigoureux et bien équilibrés dans leurs organes, si nous voulons avoir des hommes sensés. Un bouvier robuste, ignorant la lecture et l'écriture, ne sachant que son catéchisme et le pratiquant, dressé au labourage par la simple routine, est plus respectable, moins éloigné de la vraie science, plus utile à l'État que cinq cents écrivains de la presse soi-disant littéraire. C'est de lui et de ses reins vigoureux que sortira le salut de l'intelligence, lorsque auront disparu tous les *crevés* de la littérature. En attendant, pour mon instruction et pour mon plaisir, j'aime mieux le trouver sur mon chemin, causer avec lui de son travail, de sa récolte, de sa famille, de ses idées sur les choses du temps, que de parcourir pendant la même heure les plus spirituels et les moins malhonnêtes des petits journaux. L'un me fait aimer les classes populaires, en me donnant le regret d'avoir trop peu travaillé pour elles ; les autres me feraient presque haïr ce noble métier des lettres auquel j'ai consacré ma vie.

VICTOR DE LAPRADE.

LA PLACE VENDOME

ET LA ROQUETTE

LE COMMENCEMENT ET LA FIN DE LA COMMUNE

Il serait difficile de trouver dans l'histoire des révolutions humaines un spectacle à la fois aussi burlesque et aussi hideux que celui qui vient de nous être offert par la trop célèbre Commune de Paris. Née dans une longue traînée de sang répandu à l'entrée de la place Vendôme, elle a souillé sa sinistre agonie par les horribles massacres de la Roquette. Témoin de ces deux drames sanglants, je les raconterai avec une grande sobriété de réflexions, mais avec une parfaite exactitude de détails. Au risque d'être incomplet, je ne raconterai que les choses que j'ai vues. C'est à peine si, en parlant du séjour de Mazas et des massacres de la Roquette, je mentionnerai quelques incidents dont la vérité m'a été garantie par les compagnons de ma cruelle captivité.

Au demeurant, les faits parlent avec une éloquence que les commentaires ne pourraient qu'affaiblir. Je laisse à mes lecteurs le soin de tirer les conclusions morales et sociales, et je me borne à les prévenir que le premier récit, qui se rapporte aux événements dont la place Vendôme a été le théâtre dans la seconde quinzaine de mars, a été rédigé quelques jours après ces événements.

Quoique les débuts de la Commune n'aient pas donné la mesure des horreurs sans nom qui ont attiré sur sa fin les flétrissures et les malédictions de tous les peuples civilisés, j'ai cru ne devoir rien changer à ce premier récit. Quelques observations ne paraîtront peut-être

pas assez sévères; d'autres ne sembleront pas tout à fait justifiées par les événements. Je les livre au public telles qu'elles ont été confiées au papier, il y a plus de deux mois. En comparant le récit de la fin de mars au récit de la fin de mai, on aura une idée exacte — j'allais dire une photographie très-fidèle — de la situation révolutionnaire de Paris au commencement et à la fin de la Commune. On pourra ainsi apprécier les progrès accomplis, pendant ce court intervalle de temps, par une brutale révolution, ennemie implacable de toutes les institutions divines et humaines.

Malgré l'émotion mêlée d'horreur et de dégoût que je ressens au souvenir des hommes et des choses dont j'ai à parler, on me permettra de manifester deux sentiments qui dominent, dans les profondeurs de mon âme, tous les autres sentiments : un redoublement de fidèle sympathie pour le malheureux Paris, que ses inexprimables infortunes me rendent encore plus cher; une ardente reconnaissance pour l'infinie miséricorde de Dieu qui m'a soustrait, contre toutes les prévisions humaines, aux balles d'une tourbe d'assassins plus effrontés et surtout plus vulgaires que leurs devanciers de 93.

I

LA PLACE VENDÔME DANS LA NUIT DU MARDI 21 MARS.

J'avais passé une grande partie de la journée du mardi 21 mars à m'entretenir, avec quelques amis politiques, de l'intolérable situation faite à Paris par l'émeute triomphante du samedi 18. Tous nous déplorions et flétrissions cet inqualifiable attentat à la souveraineté nationale, qui suspendait tout d'un coup sur nos têtes les dangers de l'occupation prussienne, les horreurs de la guerre civile, peut-être l'un et l'autre de ces deux fléaux. Notre indignation était profonde. L'un reprochait au gouvernement d'avoir trop facilement abandonné Paris à l'insurrection; l'autre soutenait qu'en se transportant à Versailles, auprès de l'Assemblée nationale, et en faisant le vide autour de Paris, il avait sauvé la France. Un autre s'emportait avec amertume, tantôt contre la coupable indifférence de la garde nationale qui avait laissé tout faire, tantôt contre l'audace et la scélératesse des auteurs de l'émeute qui, sans aucun prétexte, entraînaient la France, toute saignante des blessures de la guerre, dans un abîme sans fond. Tous, nous pensions qu'il y avait encore quelque chose au-dessous de tout cela : c'était la honteuse défection d'une partie de la troupe de ligne qui avait rendu possibles de si cruels malheurs. Si

l'armée venait à s'effondrer en face de l'insurrection, ce serait définitivement la fin de la France, *Galliæ finis !*

Il nous était plus facile de gémir sur la gravité du mal que de signaler les moyens pratiques d'y porter remède. Sur ce dernier point les avis étaient très-partagés. Fallait-il recourir à la force matérielle ou à l'esprit de persuasion et de conciliation? L'emploi de la force matérielle pouvait surexciter encore davantage les esprits égarés et couvrir Paris de sang et de ruines. Le succès des moyens moraux n'était guère possible avec des insurgés qui débutaient par l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas et prêchaient cyniquement la révolution sociale.

A trois heures, un des notables habitants de la place Vendôme, qui s'était déjà signalé par son courage dans l'insurrection de juin 1848 et avait été un des premiers blessés, venait m'annoncer l'intention formelle des gardes nationaux de son bataillon de reprendre la place aux insurgés descendus des faubourgs. Il pensait qu'avec une attitude énergique ils arriveraient à leur but, sans avoir à décharger leurs fusils. Je constate que les hommes d'ordre voulaient à tout prix éviter l'effusion du sang.

Quelques instants après, un de mes amis, qui porte un des grands noms politiques de la France et est destiné à lui rendre, à l'exemple des siens, d'utiles services, parce qu'il est à la fois très-intelligent et très-désintéressé, très-libéral et très-religieux, m'annonçait que la garde nationale de son arrondissement était animée des meilleures intentions, qu'elle comprenait l'urgente nécessité de maintenir l'ordre au milieu de l'inextricable chaos où nous étions précipités.

Il était lui-même un fortifiant exemple de la résolution et des sacrifices que sait inspirer un patriotisme éclairé et généreux. Officier démissionnaire au moment de son mariage, il avait organisé, au commencement de la guerre, la garde nationale de la localité où se trouvait sa campagne. Plus tard, lorsque l'armée du général Chanzy fit son évolution de la Loire vers la Sarthe, il rentra dans les cadres militaires et prit une part active, en qualité de capitaine d'état-major, aux opérations et aux luttes de l'armée de l'Ouest.

Le jour même où il rentrait dans la vie civile, il prenait le chemin de fer pour passer quelques jours à Paris, où l'attendaient plusieurs membres de sa famille. Il y arrivait la veille du 18 mars. Au lieu de reprendre, comme tant d'autres Parisiens, le chemin de la campagne, il se faisait inscrire le lendemain même à sa mairie comme simple garde national, résolu à ne reculer devant aucune fatigue, aucun danger, pour servir la cause de l'ordre à Paris comme il venait de servir la cause de l'honneur national en province. Il ne faut pas désespérer de l'avenir d'un pays où l'on trouve encore en grand

nombre de pareils caractères et de pareils dévouements. Il ne songea à repartir pour la province que le lendemain du jour où quelques maires et députés de Paris, servant à leur insu, sans doute, les intérêts de la démagogie beaucoup plus que ne l'espérait la démagogie elle-même, s'imaginèrent faire une œuvre de conciliation en accédant à tous ses vœux, en invitant les électeurs parisiens à des élections illégales, en disloquant les bataillons de la garde nationale résolûment dévoués à l'ordre, et en brisant ainsi le seul soutien matériel et moral qui restât encore au vrai Paris. Ces maires et députés, dont aucune parole humaine ne pourrait traduire la légèreté et l'imprévoyance, disaient avoir tout sauvé, et ils avaient tout perdu. Ils montaient au Capitole comme des triomphateurs, et ils nous avaient conduits à la roche Tapéienne. Ils prétendaient éviter l'effusion du sang, et ils avaient choisi le plus sûr moyen d'en faire verser des flots. Nous étions d'avis, mon ami et moi, qu'après la hideuse attitude des bataillons de la ligne qui avaient pactisé avec l'émeute, rien ne pouvait être aussi désastreux que l'inexplicable compromis dont ces maires et députés avaient pris l'initiative. Il n'y avait pas de jour où je ne leur appliquasse le dilemme que j'avais autrefois appliqué au gouvernement de l'empereur dans le guet-apens de Castelfidardo : « Ou dupe ou complice[1]. »

A cinq heures, un ancien député qui avait été brutalement éliminé du Corps législatif dans les beaux jours de la candidature officielle, parce qu'il n'avait point voulu répudier les idées de liberté et de contrôle, me communiquait d'intéressants détails sur la manifestation pacifique qui venait d'obtenir un succès inespéré. Un grand nombre de citoyens de tout âge et de toute condition avaient parcouru les principaux quartiers, sans armes et au cri de *Vive l'ordre! vive la France! vive l'Assemblée nationale!* Ils avaient reçu partout un accueil sympathique. Le bataillon qui gardait la Bourse leur avait présenté les armes. Les bataillons des faubourgs qui s'étaient emparés de la place Vendôme avaient inutilement essayé de leur barrer le passage, et l'individu qui, du balcon de l'état-major, voulait leur adresser la parole pour justifier le mouvement insurrectionnel, avait

[1] Voici ce que, d'après *Paris-Journal*, de Versailles, n° du 18 mai, le citoyen Raoul Rigault écrivait, de la Préfecture de police, au citoyen Floquet, un des néfastes instigateurs de ce prétendu compromis :

« Mon cher Floquet,

« Vous êtes donc décidé à partir avec Villeneuve et le préfet Lechevalier pour Bordeaux. *Nous sommes trop en communauté d'idées pour que vous ne compreniez pas l'importance de votre mission.* La Ligue de l'union républicaine, en plaidant sa cause, plaide la nôtre. Quant à vos 9,500 francs, je chercherai à vous les faire tenir, mais les traites sont difficiles à réaliser. »

été aussitôt interrompu par des acclamations enthousiastes en faveur de l'ordre et de l'Assemblée nationale.

Le Comité central siégeant à l'Hôtel de Ville avait si bien compris la portée de cette manifestation, qu'il se hâtait de prendre d'énergiques mesures pour rester maître de la place Vendôme et ne pas en permettre l'accès à de nouvelles manifestations des amis de l'ordre. Il y avait envoyé de nombreux bataillons. La circulation y était interdite, ainsi que dans les rues avoisinantes ; les abords en étaient sévèrement gardés : quatre pièces de canon, servies par des artilleurs prêts à faire feu, étaient braquées sur la rue de la Paix et la rue Castiglione.

A neuf heures, la femme d'un des employés du ministère de la justice venait me conjurer de porter à son frère les derniers secours de la religion. Je l'avais vu quelques jours auparavant, et sa fin m'avait semblé prochaine. Elle avait eu la plus grande peine à sortir du ministère et de la place Vendôme ; elle craignait qu'il ne me fût pas possible d'y pénétrer. Cependant, ne voulant point laisser mourir son frère sans les sacrements de l'Église, elle avait pu, à force de prières et de larmes, arriver jusqu'à moi, et elle voulait de nouveau tout oser pour me faire arriver jusqu'à son frère. Je lui donnai l'assurance que j'allais unir tous mes efforts aux siens, et, sans me dissimuler combien le costume ecclésiastique était, depuis la chute de l'empire, désagréable aux révolutionnaires parisiens, j'ajoutai que nous réussirions. Je partis à l'instant même avec un des employés de l'église.

La place et le boulevard de la Madeleine étaient calmes et presque déserts; la rue Neuve-des-Capucines était plus animée. Arrivé à l'entrée de la place Vendôme, je me trouvai en face de gardes nationaux qui ressemblaient peu à ceux du quartier. Ils étaient très-nombreux ; leur langage était, au fond, plus bruyant que menaçant : les mots de « citoyen » et de « république » sortaient à chaque instant de leur bouche ; ils ne permettaient à personne de s'arrêter, et se montraient durs et intraitables à l'égard des passants qui voulaient contempler un spectacle si nouveau pour ce pacifique et opulent quartier.

Je n'étais pas encore arrivé à l'angle de la rue Neuve-des-Capucines et de la place Vendôme, qu'un avant-poste de gardes nationaux, l'arme au bras, me criait d'un ton presque grossier : « Citoyen, on ne s'arrête pas ! » C'était juste le lieu et le moment de m'arrêter pour accomplir ma pieuse mission. J'expose en termes sommaires, mais très-polis, le motif qui m'amène à la place Vendôme ; il s'agit de donner à un mourant les derniers secours de la religion, et, afin de ne laisser aucun doute sur la vérité de mon langage, je montre à

mes côtés une dame en pleurs et un employé de la Madeleine. « Impossible, citoyen, m'objecte-t-on de tout côté ; la consigne s'y oppose. » Je demande à m'entendre avec un des chefs, car je voyais bien que j'aurais à parlementer dans toute l'acception du terme ; mais, en face d'un devoir grave et urgent, j'étais résolu à épuiser tous les moyens. Un sergent se présente avec cet air important et légèrement ridicule que donne aux gens vulgaires la conviction que la chose publique ne pourrait point marcher sans eux. Je lui expose mon désir. « Vous ne passerez point. » J'insiste avec douceur. « La consigne le défend, et aujourd'hui elle est très-sévère. » Je demande la raison de cette sévérité exceptionnelle. « C'est que, voyez-vous, citoyen, les bourgeois du quartier ont fait aujourd'hui du tapage, et il ne faut pas que ça recommence. »

Cette réflexion, une des plus caractéristiques que j'aie entendues de ma vie, fut faite avec un sérieux qui m'aurait fait perdre le mien dans une autre circonstance moins douloureuse pour mon cœur de prêtre et de Français.

Convaincu qu'il n'y avait rien à faire avec ce sergent, qui était plus suffisant que méchant, je demandai à parler au capitaine. Il vint à moi avec un air sec et hautain que la douceur de mon langage et sans doute aussi le triste motif qui m'appelait à la place Vendôme ne tardèrent pas à modifier. Après avoir opposé un premier refus et entendu mes nouvelles instances, il m'autorisa à pénétrer dans la place Vendôme, mais à la condition que je n'en sortirais plus de la nuit : c'était tout ce que lui permettait sa consigne. Outré d'entendre parler sans cesse d'une consigne qui, d'après le pittoresque aveu du sergent, avait pour unique raison d'être le mécontentement causé par « le tapage qu'avaient fait, dans la journée, les bourgeois du quartier, » je répondis que cette condition était inacceptable, que je regrettais de ne pouvoir comprendre un refus qui atteignait un mourant et sa famille en larmes, que je laisserais l'opinion juge de ce fait, puisqu'il ne me restait plus d'autre autorité à invoquer.

Ces paroles, prononcées avec une émotion mal contenue, changèrent les dispositions du capitaine, qui cherchait inutilement de bonnes raisons à m'opposer. D'ailleurs il paraissait très-préoccupé du commandement qu'il exerçait : on venait à chaque instant lui demander des ordres, et on voyait, à son air embarrassé, qu'il avait plus l'habitude d'en recevoir que d'en donner. Il recommanda à un garde national de m'accompagner au ministère de la justice, de ne pas me perdre un instant de vue, et de me ramener à l'entrée de la rue Neuve-des-Capucines. Malgré mon pacifique costume, on me traitait comme un de ces bourgeois suspects du quartier auxquels on

ne pardonnait pas « d'avoir fait du tapage dans la journée. » Les insurgés se fortifiaient dans la place Vendôme, pour empêcher désormais les manifestations des honnêtes gens de s'y produire. Ils paraissaient bien résolus à n'en permettre l'entrée qu'avec une extrême circonspection et seulement aux personnes qui s'y trouvaient domiciliées.

J'avançai, accompagné de mon garde national en armes. La place était médiocrement éclairée. A peine nous trouvions-nous à quelques pas du groupe de gardes nationaux qui en barricadaient les abords, qu'il m'adressa ces paroles d'un ton un peu confus, mais très-respectueux : « Que tout ceci est triste, monsieur l'abbé, et qu'on a tort de ne pas s'entendre afin que chacun puisse rester chez soi et vaquer tranquillement à ses affaires ! » J'avais évidemment à mes côtés un de ces trop nombreux ouvriers de Paris qui aiment l'ordre et la paix, mais qui n'osent ou ne savent pas résister aux hardis meneurs qui les arrachent au travail pour les jeter dans les aventures. La crainte de ne pas parler avec assez de calme et de réserve d'une situation qui m'affligeait et m'exaspérait me détermina d'abord à me montrer peu expansif ; je me bornai à lui répondre que je partageais ses sentiments, et que très-probablement la raison finirait par avoir raison.

A chaque instant je rencontrais des groupes armés. Autant que pouvait me le permettre un rapide coup d'œil jeté à travers la place, les uns causaient avec vivacité des événements du jour ; les autres, comme des mercenaires sans dignité et sans conscience, ne paraissaient avoir d'autre souci que de fumer et de boire. Les insurgés que je trouvais sur mon passage ne dissimulaient point la surprise que leur causait, pendant la nuit, la présence d'un prêtre au milieu d'eux. Ceux qui s'imaginaient qu'on m'avait arrêté et qu'on me conduisait au poste de l'état-major, où j'avais vu pendant le siége conduire plus d'un espion et d'un Prussien, ne se privaient point du facile plaisir de me lancer une plaisanterie ou une injure ; ceux qui pensaient que j'allais accomplir une fonction du saint ministère me saluaient avec respect. Ils étaient loin de ressembler, pour l'équipement et la bonne tenue, aux gardes nationaux du quartier Saint-Roch ou de la Madeleine ; cependant, quand je les compare aux gardes nationaux que je devais trouver le lendemain sur la même place, après la criminelle et sanglante fusillade qu'ils venaient de diriger contre des citoyens uniquement coupables d'exprimer pacifiquement leur amour de l'ordre et leur dévouement à l'Assemblée nationale, ils étaient relativement disciplinés et civilisés.

Le vestibule du ministère de la justice était occupé par un poste d'insurgés qui ne laissait entrer et sortir qu'après un minutieux

examen. J'exposai rapidement au chef l'objet de ma mission. Il m'écouta avec un mouvement visible de curiosité et de suffisance, et, après avoir fait semblant de réfléchir, il me fit signe de passer. La cour du ministère était occupée par un autre poste qui surveillait l'entrée des bureaux et de l'hôtel du ministre, et l'avenue particulière qui conduit par les jardins à la rue du Luxembourg. On ne voyait aucune lumière dans les appartements; partout régnait un profond silence; il n'était resté au ministère d'autre employé que le beau-frère du jeune homme auquel j'allais porter les derniers secours de la religion. Il les reçut avec plus de calme et de sérénité qu'on ne peut humainement en attendre d'un jeune homme de vingt-deux ans qui compte encore sur une longue vie; mais quel affreux surcroît de douleur pour sa famille de se trouver à la fois en face d'un mourant et d'une bande d'insurgés!

Un quart d'heure après, je quittais le ministère avec mon garde national, qui me témoignait une déférence de plus en plus respectueuse. La dame qui était venue me chercher à la rue de la Ville-l'Évêque avait été frappée comme moi de son excellente attitude, et m'avait chargé de lui remettre une petite somme d'argent. Je le priai le plus délicatement possible de l'accepter, pour venir en aide à sa famille, que le manque de travail condamnait sans doute à la gêne. Il parut très-touché de cette généreuse attention, et, autant pour satisfaire ma curiosité que pour lui éviter ce que pouvait peut-être avoir de pénible l'expression de sa reconnaissance dans un moment où il était officiellement chargé de me surveiller, je me décidai à lui adresser quelques questions.

— De quel quartier de Paris êtes-vous?

— Je suis de Bercy, monsieur l'abbé. On a battu ce soir le rappel, je suis parti avec ma compagnie; on nous a dit que nous étions chargés d'une mission patriotique très-importante. Arrivés à la place Vendôme, on nous a ordonné de faire une garde sévère.

— Mais pourquoi cette garde sévère dans un quartier où il n'y a que de très-honnêtes gens, qui aiment, avant tout, l'ordre et la paix?

— Ma foi, monsieur l'abbé, je n'en sais absolument rien. Bercy était parfaitement tranquille; ce quartier-ci ne l'est pas moins. Je n'y comprends rien. On nous a donné ordre de partir; il fallait bien partir.

— Est-ce qu'à Bercy vous n'aviez pas, comme nous, confiance dans M. Thiers? Lui préférez-vous Assi, Flourens, Blanqui et Félix Pyat?

— Nos patrons nous en ont toujours dit beaucoup de bien. Les bons ouvriers l'appellent un grand patriote, qui n'est pas du tout

charlatan, comme tant d'autres. Il nous avait promis la liberté et de l'ouvrage, et il aurait certainement tenu parole. Aussi nous avons fait une fameuse sottise en le laissant partir pour Versailles. Dieu veuille que ce ne soit pas pour longtemps !

— Mais que devient le travail pendant tous ces jours? Croyez-vous que cet état de choses soit bien favorable aux intérêts de l'ouvrier?

— Ah! monsieur l'abbé, le travail est la chose dont on se soucie le moins en ce moment; et cependant plus nous tarderons à le reprendre, plus nous serons malheureux. Il y a parmi nous tant de fainéants et de têtes folles!...

Mon brave gardien m'expliquait à sa manière que les mauvais ouvriers, qui voulaient en 1848 conquérir le droit au travail, voulaient, depuis le siége de Paris, garder le droit à ne rien faire, lorsque je me trouvai revenu à mon point de départ. Prenant aussitôt son air le plus officiel et le plus protecteur : « Citoyens, dit-il à la patrouille qui gardait l'entrée de la place Vendôme, laissez passer ce citoyen! »

J'avais promis à la famille du pauvre malade d'aller le revoir dans deux ou trois jours. Quelque compliquée que fût la situation de Paris, quelque tendue que fût en particulier celle de la place Vendôme, traitée et occupée comme une place prise d'assaut, au mépris de tous les droits, de toutes les convenances, par les gardes nationales des faubourgs en révolte contre la loi, j'étais loin de me douter que le lendemain j'allais de nouveau accourir sur cette même place, au milieu de toutes les horreurs de la guerre civile, pour donner les consolations de la religion à d'honorables habitants de Paris frappés presque à bout portant, sans aucune provocation, sans aucun motif, par les balles d'autres habitants.

II

LA PLACE VENDOME DANS LA JOURNÉE DU MERCREDI 22 MARS.

Le lendemain, 22 mars, désormais une des dates les plus sinistres de l'histoire de Paris, j'étais de garde à l'église de la Madeleine, c'est-à-dire chargé, de six heures du matin à dix heures du soir, de recevoir les personnes qui réclameraient le ministère religieux ou charitable du prêtre, et de leur donner satisfaction dans la mesure du possible.

Comme la manifestation pacifique de la veille avait produit un excellent effet moral, j'avais appris de quelques-uns de mes amis,

connus par leur dévouement à la cause, si étrangement compromise, de la liberté et de l'ordre, qu'on renouvellerait cette manifestation dans la journée. Le but qu'on se proposait et les moyens auxquels on avait recours étaient non-seulement d'une incontestable légalité, mais encore conformes aux intérêts et à la dignité de tous les habitants de Paris. Aussi, loin de les dissimuler, on les discutait ouvertement, dans l'espoir qu'ils seraient compris et appréciés comme ils méritaient de l'être.

On désirait arriver, par la voie de la persuasion et de la conciliation, au respect de l'ordre et de la loi, méconnus par de hardis meneurs et une fraction égarée de la garde nationale. Au milieu des ruines accumulées par une guerre néfaste, on voulait affirmer que l'Assemblée des mandataires du pays, siégeant à Versailles, était le seul pouvoir chargé de veiller à nos destinées, qu'il fallait se rallier à elle et attendre d'elle seule la solution des inextricables difficultés du moment. Les habitants de la place Vendôme et des rues avoisinantes, froissés, non sans raison, de voir leur quartier envahi et occupé militairement par des gardes nationaux d'autres quartiers qui entravaient la circulation, effrayaient les familles et paralysaient toutes les transactions commerciales, se proposaient de revendiquer leur titre d'habitants du Ier arrondissement pour faire eux-mêmes la police de leur quartier. Ils ne violaient aucun droit, ils ne manquaient à aucune convenance, en priant les citoyens des arrondissements de Montmartre et de Belleville, qui s'y étaient installés sans motif, de leur abandonner ce soin. Non-seulement les habitants de la place Vendôme sont aussi parisiens que les habitants de Belleville et de Montmartre, mais il est évident, pour ceux qui connaissent bien Paris, qu'il y a seulement trois années, les quatre cinquièmes des gardes nationaux qui occupaient la place Vendôme dans la journée du 21, et surtout du 22 mars, n'avaient pas encore vu Paris. Paris est beaucoup plus le théâtre que l'auteur des révolutions qui s'y accomplissent. Les révolutionnaires et les émeutiers appartiennent à tous les pays de France et d'Europe; seulement, dans les jours mauvais, on les voit accourir à Paris dans l'espoir de pêcher en eau trouble.

J'ai étudié, sous le rapport politique et social, toutes les grandes villes d'Europe : pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer, aucune n'est comme Paris le rendez-vous universel des gens suspects et véreux, des malheureux qui ont eu des démêlés avec la justice de leur pays, des hommes déclassés qui se transforment en agents révolutionnaires — et ce sont les pires de tous. — Après le siége qu'il avait eu à subir, l'état d'agitation et de prostration où l'avaient réduit tant de luttes, de souffrances et de déceptions ne pouvait manquer d'y appeler l'élite des charlatans et des coquins de tous les

coins de l'Europe. Ajoutons, non à l'honneur de la classe populaire de Paris, la plus frivole et la plus crédule du monde, qu'ils ont obtenu un succès au-dessus de leur attente, car ils sont devenus un moment nos maîtres. Grâce à cette invasion cosmopolite, grâce aussi au départ d'un trop grand nombre de vrais Parisiens, qui avaient moins redouté le bombardement des Prussiens que l'émeute des agents de l'Internationale, Paris, le brillant foyer de la vie intellectuelle, élégante et artistique, Paris, le grand centre de la finance, de la science et de la politique, était devenu, selon la pittoresque comparaison du *Times*, une chaudière infernale dont s'effrayait l'Europe, et dans laquelle se mêlaient, se confondaient, bouillonnaient toutes les passions humaines.

Il était évident que la partie qui se jouait à Paris n'était ni une partie parisienne ni une partie française, mais une partie exclusivement sociale. C'était une volée d'oiseaux de proie, de bêtes sauvages et nomades accourue des quatre points cardinaux pour s'abattre sur la capitale de la France, que cinq mois de siége avaient énervée. Les agents de l'Internationale voulaient fonder la Commune, et, pour réaliser l'idée de la Commune, c'est-à-dire l'idée qui représente avant tout la patrie locale, la maison, le foyer, le clocher, l'association et la tradition des intérêts domestiques, ils appelaient à Paris tout leurs dignes amis de l'ancien et du nouveau continent, et forçaient les vrais habitants de Paris à se réfugier en province ou à l'étranger. C'était un cynisme révoltant et gros de désastres.

A deux heures et demie, quelques personnes, saisies de frayeur et d'indignation, entraient à la Madeleine pour m'annoncer une sinistre catastrophe. La manifestation pacifique qui se proposait, comme la veille, de parcourir les principales rues de la cité aux cris de : *Vive la République! Vive l'ordre! Vive l'Assemblée nationale!* était devenue la victime d'un horrible guet-apens. Après avoir traversé la rue de la Paix, un grand nombre d'honorables habitants de Paris, sans armes, n'ayant d'autre mobile que le patriotique désir d'assurer par les moyens les plus inoffensifs, et dans l'intérêt de tous les bons citoyens, le triomphe du droit, de la légalité et de la conciliation, avaient été accueillis à l'entrée de la place Vendôme par une fusillade meurtrière partie des rangs des gardes nationaux insurgés. Les appréciations variaient sur le chiffre des tués et des blessés, mais ce chiffre devait être considérable.

Au même instant, je voyais de la colonnade extérieure de la Madeleine les boutiques se fermer avec précipitation, les passants en désordre fuir dans les directions opposées à la place Vendôme. Tous les visages respiraient la colère et la consternation ; quelques gardes

nationaux du VIIIe arrondissement se réunissaient à la hâte autour de l'église pour veiller à la sécurité publique.

Je m'informe de l'état des blessés; on me répond qu'on les transporte dans leur domicile, et que plusieurs appartiennent à la paroisse de la Madeleine, qui comprend dans sa circonscription la rue de la Paix et la place Vendôme. Comme j'ignore l'adresse des victimes, et que je sais, par une expérience personnelle de dix ans, qu'on a dans la paroisse la chrétienne habitude d'appeler le prêtre auprès des mourants, j'attends avec émotion qu'on recoure à mon ministère.

A quatre heures, je n'avais encore vu venir personne, et je ne connaissais le nom et l'adresse d'aucun des blessés. A quatre heures et demie, j'apprends d'une manière vague que quelques morts et blessés sont restés à la place Vendôme, et qu'on y retient comme prisonniers des hommes qui faisaient partie de la manifestation pacifique, entre autres le père d'un jeune homme de la rue Tronchet, qui avait eu le crâne fracassé par une balle, et dont les insurgés refusent de livrer le corps. A ces détails, on en ajoute d'autres d'un caractère tellement révoltant, qu'il m'était impossible d'y croire. Je donne l'ordre aux gardiens de la Madeleine de fermer l'église, j'emporte sur moi les objets nécessaires à l'administration des sacrements, et je me dirige par les boulevards vers la place Vendôme, résolu, comme la nuit précédente, à ne reculer devant aucune tentative pour arriver jusqu'aux victimes qui pourraient avoir besoin des secours religieux. Le boulevard de la Madeleine, d'ordinaire si animé et si brillant, était presque désert. Les habitants s'informaient à voix basse et avec effroi des péripéties du drame sanglant qui venait de s'accomplir dans le voisinage. Seuls, quelques soldats de la ligne, qui avaient pactisé, quatre jours auparavant, avec l'émeute, circulaient avec un air insouciant et presque satisfait. Si ces malheureux connaissaient l'effroyable événement qui à cette heure préoccupait tout Paris, il ne leur restait plus une lueur de sens moral; déjà indignes de porter le nom de soldat, ils ne méritaient pas davantage de porter le nom d'homme.

A l'entrée de la rue Neuve-des-Capucines, qui conduit du boulevard de la Madeleine à la place Vendôme, je suis arrêté par un groupe de passants qui de loin regardent avec un sentiment mêlé de curiosité et de terreur les patrouilles des émeutiers, disséminées le long de la rue. « N'allez pas plus loin, monsieur l'abbé, me crient, en tremblant, plusieurs personnes, plus charitables que braves; si vous allez au milieu de ces misérables, vous êtes perdu! Nous les avons vus décharger leurs fusils sur des hommes inoffensifs qui relevaient

les blessés à l'entrée de la rue de la Paix. » Je ne répondis rien à ces paroles, dictées par la peur plus que par la raison, et j'arrivai à la première patrouille, qui stationnait en face du Crédit foncier. Toutes les maisons de la rue Neuve-des-Capucines étaient fermées ; cette rue, une des plus animées du quartier, ressemblait à un tombeau. Le chef de la patrouille, un jeune et gros gaillard dont le visage était d'un rouge écarlate, s'avance vers moi, et, levant solennellement son sabre pour affirmer son autorité, que je n'avais nulle intention de contester, il m'ordonne de m'arrêter. Je lui explique, avec un sentiment visible de tristesse, l'objet de ma mission : « Je vais, en ma qualité de prêtre de la paroisse de la Madeleine, voir les blessés qui doivent se trouver à la place Vendôme. » D'un mouvement de son sabre il me fait immédiatement signe de passer ; ce fut toute sa réponse. Avait-il l'intelligence de la situation faite à Paris par ce sinistre commencement de guerre civile? J'en doute. Parader et faire l'important paraissait être son grand souci. Les autres gardes nationaux, l'œil attentif, la main appuyée sur leur arme chargée, ressemblaient à des sentinelles avancées en face de l'ennemi, moins la discipline et une tenue convenable.

La seconde patrouille, placée au milieu de la rue, me laissa passer sans objection. Elle était composée, comme la première, de gardes nationaux de tout âge, mais pas de toute condition : ils appartenaient à la classe la moins civilisée des faubourgs. Leur accoutrement n'avait rien d'uniforme et de soigné. Les uns paraissaient fort contents, c'étaient les plus jeunes ; les autres avaient une attitude moins bruyante, mais tous éprouvaient une joie instinctive de régner en maîtres dans le plus brillant quartier de Paris et d'inspirer aux bourgeois une vive terreur.

Avant d'arriver à la troisième patrouille, placée à l'extrémité opposée de la rue, je remarquai sur l'asphalte de nombreuses taches de sang. C'était, en effet, à quelques pas de là qu'étaient tombées, un instant auparavant, les victimes de la fusillade. Je renonce à décrire les angoisses dont fut saisie mon âme à la vue de ce sang français, versé par des insurgés sans patrie et sans Dieu. Au milieu de mes cruels déchirements, je me rappelai le cri sublime de Mgr Affre : « Que mon sang soit le dernier versé ! » J'adressai, de mon côté, à Dieu l'ardente prière que le sang de ces pacifiques et innocentes victimes fût le dernier répandu ; mais il était à craindre que la crise révolutionnaire et sociale qui pesait sur Paris comme un horrible cauchemar ne se dénouât comme elle avait commencé, par une abominable effusion de sang.

Il n'y avait aucune différence entre cette patrouille et les précédentes, si ce n'est qu'elle exerçait autour d'elle une surveillance plus

active. Le chef des gardes nationaux qui la formaient, et auxquels ma présence causait une certaine surprise, m'ayant demandé où j'allais et ce que je prétendais faire, chargea deux de ses hommes de me conduire au poste qui gardait l'entrée de la place Vendôme. Pendant le siége de Paris, j'avais un jour parcouru les formidables travaux de défense du Point-du-Jour à Auteuil. La consigne y était autrement douce et facile qu'aux approches de la place Vendôme, dont les insurgés tenaient évidemment à faire leur quartier général et où ils continuaient à se retrancher. Les gardes nationaux qui en défendaient l'approche étaient moins bruyants, mais plus nombreux et plus décidés que la veille. On me laissa passer sans difficulté; plusieurs avaient dû comprendre que là où l'on trouve des morts et des mourants, la présence d'un ministre de Jésus-Christ a naturellement sa raison d'être. Un factionnaire reçut l'ordre de m'accompagner jusqu'au ministère de la justice, où j'avais d'abord demandé à me diriger. Il n'avait ni l'intelligence ni l'urbanité du garde national qui m'avait escorté la veille. C'était moins un homme qu'une machine animée. Pas un mot, pas un geste, pas un pli de visage! Après m'être d'abord demandé ce qu'il pensait, je finis par me demander s'il pensait. Je dois lui rendre cette justice que, au point de vue matériel, sa consigne fut exécutée avec une irréprochable exactitude.

En pénétrant dans l'intérieur de la place Vendôme, j'éprouvai un indéfinissable saisissement provoqué par un double contraste dont je garderai le souvenir jusqu'au dernier jour de ma vie.

Cette place, dont Louis XIV avait orné Paris, portait d'abord le nom de place des Conquêtes, pour rappeler les brillantes victoires qui avaient donné à la France les belles provinces dont nous venons de perdre une grande partie à la suite des plus lamentables revers. Les somptueux édifices élevés sur les dessins de Mansard, qui en forment l'imposant contour, en font, au point de vue architectural, la première place d'Europe. Destinée par Louis XIV à réunir la Bibliothèque et l'Imprimerie royales, les Académies, la Monnaie et l'hôtel des Ambassadeurs étrangers, habitée aujourd'hui par d'opulentes familles, de riches voyageurs et une partie du monde officiel, située entre le jardin des Tuileries et les boulevards des Capucines et des Italiens, percée à ses deux extrémités par les rues de Castiglione et de la Paix qui y versent des flots de riches négociants et d'élégants promeneurs, elle était devenue, le 22 mars, le théâtre de l'émeute et de la guerre civile; elle était couverte de sang et occupée par une cohue armée où dominaient les figures les plus sinistres des plus mauvais quartiers de Paris.

Les gardes nationaux de Bercy, que j'y avais vus la veille, étaient un type de civilisation et de distinction, comparés aux gardes natio-

naux que j'y trouvais le lendemain. Quelques-uns étaient plutôt des enfants que des hommes : ils ne paraissaient pas avoir plus de seize ou de dix-sept ans; aussi fiers que surpris d'avoir un fusil à la main, ils ne cherchaient qu'une occasion ou un prétexte d'en faire usage. Ceux qui ont vu de près les révolutions de Paris savent que les enfants armés sont capables des plus atroces méfaits. Sortis des plus bas-fonds de la société, dénués de tout sens moral, ils ne se soucient guère de la cause qu'ils ont à défendre ou de l'ennemi qu'ils ont à attaquer; leur grande ambition est d'affirmer leur audace et de faire du bruit avec leur fusil. Comme je ne relate que les faits dont j'ai été moi-même le témoin, je passe sous silence la part infernale que quelques spectateurs attribuaient à un enfant dans la fusillade qui venait de frapper un trop grand nombre de pacifiques et honorables citoyens. Plusieurs insurgés étaient dans un état de surexcitation provenant beaucoup moins de leurs idées politiques ou sociales que d'une trop copieuse absorption de vin et de liqueurs; c'est, aux jours d'orages révolutionnaires, une autre catégorie d'insurgés capables de tout, puisqu'ils n'ont conscience de rien. Leur accoutrement était, en général, fort peu soigné et uniforme : les uns n'avaient qu'une partie de l'habit de garde national; d'autres portaient un képi et une blouse; un grand nombre de képis n'étaient point numérotés. Çà et là on voyait des ceintures rouges; on pouvait remarquer également dans cette multitude sans nom des hommes de cinquante et soixante ans, dont le visage farouche et flétri pouvait provoquer les plus fâcheux soupçons sur leurs mauvais instincts et leurs antécédents judiciaires. Il était facile de reconnaître beaucoup d'étrangers, particulièrement des Italiens et des Polonais. Quel contraste entre de tels insurgés, comme on en voyait à peine, en juin 1848, dans les plus tristes quartiers de Paris, et l'imposante splendeur architecturale d'une des plus belles places du monde! Rien ne peut définir l'impression que me causait ce mélange sans nom de poétique beauté et d'immonde laideur.

Un autre contraste non moins lugubre devait me navrer encore l'âme. Du côté de la rue de la Paix, la place Vendôme était couverte de taches de sang; de temps en temps on y voyait circuler des blessés et des tués, et sur ces taches de sang humain, à côté de ces malheureuses victimes de la guerre civile, un très-grand nombre d'insurgés, peut-être ceux qui, sans provocation, sans motif, avaient déchargé leurs armes, riaient, mangeaient, buvaient, s'amusaient comme s'ils fêtaient le plus heureux événement de leur existence.

En me rendant au ministère de la justice, je dus traverser plusieurs groupes qui présentaient une physionomie très-différente. En géné-

ral, les insurgés étaient fort étonnés de voir au milieu d'eux un costume ecclésiastique. J'avoue que, si je n'avais pas eu une mission de dévouement sacerdotal à y remplir, malgré mon désir naturel de beaucoup observer, je ne leur aurais point ménagé cette surprise. Quelques-uns, en petit nombre d'ailleurs, m'accueillaient avec de grossières injures et d'affreux ricanements. A quelques mètres du ministère de la justice, un garde national, qui parlait et gesticulait avec une rare vivacité, interrompit sa conversation pour m'adresser, en me menaçant du poing, cette singulière apostrophe : « Quand serons-nous délivrés de cette crapule-là ! » Je ne rapporte point les autres aménités de ce genre dont je fus l'objet; celle-ci est déjà de trop. Leurs auteurs n'avaient sans doute appris à connaître et à juger le clergé que dans les violentes diatribes des citoyens Blanqui et Félix Pyat.

D'autres, au contraire, me saluaient avec un respect et une bonne grâce auxquels je m'empressais de répondre simplement et poliment. C'étaient d'honnêtes ouvriers qui devaient avoir eu des rapports avec le clergé de leurs paroisses, ou dont les enfants recevaient dans les catéchismes ou les écoles des congrégations religieuses une instruction et une éducation qu'ils savaient apprécier. Tout était contraste dans cet étrange milieu. Afin de n'oublier aucun détail caractéristique, je saisis quelques réflexions qui dénotaient, de la part de leurs auteurs, de sérieux regrets de la sinistre catastrophe qui frappait Paris d'épouvante.

Si, parmi les bataillons insurgés qu'on avait choisis pour faire feu sur d'inoffensifs habitants de Paris, se trouvaient des hommes qui déploraient les horreurs de la guerre civile, combien ne devait-il pas s'en trouver dans les autres bataillons ! Si l'on pouvait séparer les menés des meneurs, les trompés des trompeurs, que la première catégorie serait considérable et la seconde restreinte ! Un des plus sérieux reproches qu'on puisse faire à l'ouvrier de Paris, c'est une incroyable facilité à accepter tous les rêves creux que lui débitent les charlatans et les coquins, et à mettre au service de leur folle ambition et de leurs coupables projets sa tranquillité, sa fortune, son honneur, sa vie.

Mon guide, ou plutôt mon gardien, se montrait insensible aux injures comme aux saluts que je recueillais sur mon passage. L'arme au bras, toujours impassible et solennel, c'est à peine si de loin en loin il jetait de mon côté un regard inquisiteur pour affirmer son autorité et ma dépendance.

J'exposai au chef de poste qui gardait le ministère de la justice l'objet de ma mission. C'était un officier fort jeune et bien élevé ; il

m'écouta avec attention et me dit, après m'avoir salué deux fois avec une politesse pleine de déférence, que j'étais libre de faire tout ce que je désirais.

Au ministère de la justice je retrouvai mon malade de la veille épuisé par des émotions qui allaient précipiter sa fin. Il pouvait assister, de son lit de douleur, à toutes les scènes qui se passaient sur la place. Dans un coin de l'appartement, sa sœur, douée de vertus éminemment chrétiennes, et une dame âgée que je ne connaissais point et qui probablement était leur mère, versaient des larmes de deuil en face de tant d'infortunes publiques et privées. J'avais promis la veille au malade de ne venir le revoir que dans trois ou quatre jours; mais, comme je ne pouvais pénétrer dans la place Vendôme qu'en désignant l'endroit précis où je voulais me rendre, et comme je ne pouvais mieux savoir que par sa famille dans quelle ambulance on avait transporté les victimes de la fusillade, je lui expliquai rapidement le motif de ma visite anticipée et lui donnai quelques encouragements religieux qui devaient être les derniers. J'appris que les morts et les blessés recueillis sur la place avaient été transportés dans une des maisons voisines occupée par l'administration et l'ambulance du Crédit mobilier. Je m'y rendis en toute hâte.

Le ministère de la justice était aussi silencieux et aussi désert que la nuit précédente. Quatre factionnaires étaient postés aux aboutissants de la cour et du jardin ; un cinquième, placé à la porte de l'hôtel du ministère, avait l'air de garder très-consciencieusement une Excellence absente.

En sortant, je cherchai d'un œil discret mon solennel gardien pour me constituer de nouveau son prisonnier. L'officier qui m'avait reçu quelques instants auparavant m'apprit qu'il l'avait renvoyé à son poste; du moment que j'avais obtenu l'autorisation d'entrer dans la place, j'y pouvais circuler librement.

A mon arrivée au Crédit mobilier, je rencontrai deux tués qu'on transportait dans leurs familles. On m'assura que l'un était M. Molinet, un des plus religieux et des plus édifiants jeunes gens de la Madeleine. Il avait été frappé à côté de son père que, malgré son inexprimable douleur, on avait séparé du corps de son fils unique et conduit comme prisonnier à l'état-major de la place. Après avoir adressé à Dieu une fervente prière en faveur de ces deux infortunées victimes, je demandai dans quelle salle on avait placé les blessés.

On comprend la consternation et la terreur qui régnaient parmi les habitants de la place Vendôme. Elles s'expliquent assez par les sinistres événements qui se déroulaient sous leurs regards et les périls de tout genre dont ils se voyaient à chaque instant menacés. La stupeur était peinte sur la figure des concierges du Crédit mobilier.

C'est à peine si ces bonnes gens consentirent à laisser entr'ouvrir la porte de leur loge et à balbutier quelques réponses vagues qui ne répondaient à rien. A la fin ils me donnèrent, pour me conduire dans la salle où l'on avait déposé les blessés, un charmant enfant de huit à dix ans; il examinait avec plus de curiosité que de frayeur les étranges physionomies des citoyens de Montmartre et de Belleville qui occupaient le vestibule.

Les blessés qu'on avait reçus à l'ambulance étaient au nombre de six. Ils étaient restés sur les civières où on les avait recueillis. Deux infirmiers, qui portaient la croix rouge de la Société internationale, s'occupaient d'eux avec sollicitude; une cantinière, aux allures dégagées, témoignait de son côté un égal empressement à les secourir. Les insurgés qui affluaient dans la salle avaient une tenue décente; ils parlaient à voix basse, et, à défaut de soins qu'ils n'étaient guère aptes à donner, la plupart manifestaient une sympathie mêlée de curiosité. D'ailleurs, aucune émotion ne se révélait sur leur figure. Ma présence ne les étonna point; ils s'éloignaient discrètement lorsque je m'approchais des blessés. Aucun ne me parut mortellement frappé. Cependant, sur sa demande, j'administrai à l'un d'eux les secours religieux; je me bornai à donner aux autres mes meilleurs encouragements, dont ils me remercièrent avec effusion. Ils appartenaient tous à la bourgeoisie. Le dernier arrivé était un habitant de la rue Meyerbeer qui ne paraissait pas avoir plus de trente ans. Il me raconta qu'il devait partir le soir même, pour aller rejoindre en province sa femme et ses enfants; qu'il avait voulu auparavant faire acte de bon citoyen en s'associant à la manifestation. Il avait été frappé de trois balles; mais aucune des trois blessures ne mettait sa vie en danger.

A l'entrée de la salle, on avait étendu sur le parquet un jeune homme saisi d'affreuses convulsions. Il était habillé moitié en soldat de la ligne, moitié en garde national. C'était, sans nul doute, un des trop nombreux soldats qui avaient pactisé avec les insurgés et s'étaient laissés entraîner au service de leur triste cause. La fusillade partie des rangs de ses nouveaux collègues, et les nombreuses victimes qu'elle venait de frapper, avaient dû lui donner un violent accès de remords. Il n'avait reçu aucune blessure, il avait été seulement attaqué d'un mal subit de nerfs qui l'avait mis dans un état pénible à voir. Il ne semblait rien entendre; il était en proie à des crispations et à des contorsions d'un caractère vraiment effrayant. Je m'approchai de lui, essayai de lui adresser quelques bonnes paroles pour le calmer, et le recommandai à haute voix à toute la sollicitude des deux infirmiers de la Société internationale. Les gardes nationaux qui l'entouraient parurent touchés de me voir témoigner à un des

leurs un intérêt égal à celui que je venais de témoigner aux bourgeois victimes de leur dévouement à la cause de la légalité et de l'ordre.

Avant de quitter la place Vendôme, je voulus m'assurer si on n'avait point déposé quelque victime de la guerre civile dans l'ambulance de M. Constant Say. C'était une des six ambulances que je m'étais chargé de visiter pendant le siége, pour y administrer les secours religieux et remonter le moral des soldats frappés par la maladie ou le fer ennemi. Cette ambulance était tenue avec un soin parfait; plus d'une fois, en assistant aux repas des blessés, j'enviai, pendant les interminables mois de décembre et de janvier, la nourriture saine et abondante qu'on leur servait. On les traitait comme de véritables membres de la famille; ils étaient même les enfants gâtés de la maison. Ils recevaient tous les jours la visite d'un des plus célèbres médecins de Paris, qui leur prodiguait ses soins les plus intelligents, et celle, non moins affectueuse, du ministre de Jésus-Christ qui leur parlait de Dieu, de leur âme, de leur mère absente, de leur avenir temporel et éternel. Il ne pouvait en être autrement dans une famille dont le grand établissement industriel et l'inépuisable charité sont la providence de la classe ouvrière de Paris. J'ai eu la consolation de constater que tous les militaires qui étaient entrés dans cette ambulance en sont sortis meilleurs chrétiens et meilleurs Français.

Au demeurant, pendant toute la durée du siége, la sollicitude des habitants de Paris pour les militaires blessés ou malades a été simplement admirable, et les éloges que la justice me fait un devoir de décerner à l'ambulance de M. Constant Say, je les dois également aux autres ambulances que j'étais chargé de visiter : l'ambulance de M. Frottin, ancien maire du Ier arrondissement, rue Saint-Honoré; l'ambulance de M. Jourdain, membre de l'Institut, rue du Luxembourg; l'ambulance de M. le docteur Moissenet, médecin de l'Hôtel-Dieu, rue Richepanse; l'ambulance de madame Dognin, au Point-du-Jour, à Auteuil; enfin l'ambulance vaillamment fondée et dirigée à Grenelle, par quelques ouvrières à la foi ardente, au dévouement qui opère des miracles, et transportée, depuis le bombardement de Grenelle, dans le magnifique hôtel de M. le comte Mercy d'Argenteau, rue de Suresne.

Je savais d'ailleurs qu'il restait encore des blessés à l'ambulance de M. Say. La brutale invasion de la place Vendôme ne m'avait point permis d'aller les voir la veille et l'avant-veille. Pour y arriver, il me fallait traverser la place dans sa plus grande largeur. Elle ressemblait moins à une place qu'à un champ de bataille. Ici on rencontrait des faisceaux d'armes, là des caissons remplis d'approvisionnements, plus loin, des délégués du Comité central de l'Hôtel de Ville qui transmettaient des ordres avec un empressement fiévreux,

partout des insurgés qui venaient de faire feu, et auxquels il n'en coûterait nullement de frapper de nouveaux coups.

Je n'avais plus de surveillant en armes pour m'accompagner. Dans ce trajet qui, je l'avoue bien naïvement, m'aurait paru beaucoup moins long dans des temps ordinaires, je fus encore l'objet des injures et des sarcasmes très-peu attiques de quelques-uns, du respect et de la sympathie de quelques autres, de l'étonnement ou de l'indifférence de la plupart. Jamais je n'avais vu un aussi grand nombre d'individus occupés à manger et à boire. L'appétit ne capitulait qu'après le complet épuisement des moyens de le satisfaire. Il est vrai que pour les ouvriers démoralisés qui affluent à Paris, le mot émeute signifie époque où l'on mange bien, où l'on boit mieux encore, et où l'on ne travaille pas du tout.

Contre la grille qui entoure la colonne étaient nonchalamment accroupis plusieurs gardes nationaux auxquels une cantinière servait des liqueurs. Le plus âgé n'avait certainement pas dix-huit ans. A mon approche, l'un, qui avait été sans doute enfant de chœur dans quelque église, fit instinctivement une respectueuse inclination de tête. Un second, qui avait des prétentions à la fine plaisanterie, me montra, avec un rire plus stupide que méchant, la pointe de son sabre. Un troisième — ceci devenait plus sérieux — chargea, ou fit semblant de charger son gros fusil à tabatière, qu'il tenait dirigé contre moi. En même temps, la cantinière l'excitait par d'atroces paroles qu'aucune oreille délicate ne me pardonnerait de rapporter. J'avais eu, depuis sept mois, tant d'occasions de recommander mon âme à Dieu, que je jugeai opportun de le faire une fois de plus. Cependant, pour ne pas trop prendre les choses au tragique, je me rappelai la plaisante réponse que m'avait faite un saint homme du quartier Saint-Sulpice forcé, après les trois premiers jours du bombardement de la rive gauche par les Prussiens, de venir chercher un refuge dans le quartier de la Madeleine. Comme je le félicitais de sa prudente détermination : « En vérité, me dit-il, je ne pouvais pas raisonnablement passer toutes mes nuits à recommander mon âme à Dieu ! »

J'arrivai à mon ambulance sans autre mal qu'une passagère émotion.

On n'y avait transporté aucune des victimes de la fusillade. Je trouvai mes chers blessés en excellente voie de guérison, mais très-tristes de ce qu'ils voyaient autour d'eux, très-humiliés surtout de l'inqualifiable défection d'une partie de la troupe dans la déplorable journée du samedi 18.

Ma mission sacerdotale était terminée. En traversant une dernière fois la place Vendôme pour revenir à mon point de départ, je ne fus

le témoin ou l'objet d'aucun incident qui mérite d'être signalé. Le cordon épais d'insurgés qui gardait l'entrée de la place du côté de la rue de la Paix se rompit pour m'ouvrir un passage; la patrouille qui se rappelait m'avoir donné la permission d'entrer ne m'adressa aucune question avant de me permettre de sortir. En rentrant dans la rue Neuve-des-Capucines, je rencontrai un individu qui couvrait de sable une véritable mare de sang. Rien n'avait été changé dans la disposition des patrouilles; la rue ressemblait toujours à un tombeau. Presque en face du Crédit foncier, un boutiquier, d'une mise très-convenable, entr'ouvrait timidement une des portes de son magasin, et demandait à la dernière patrouille du côté du boulevard, dont j'étais encore éloigné d'une cinquantaine de mètres, la permission de passer. Il paraissait si déconcerté, sa figure était empreinte d'une telle pâleur, que la patrouille, très-fière de l'effroi qu'elle inspirait, ne manqua point une si belle occasion de s'amuser à ses dépens. On l'interrogea avec une solennité affectée dont j'aurais volontiers ri dans des temps moins tragiques, on lui adressa une longue et sévère recommandation, et lorsque, plus mort que vif, il tourna le dos aux insurgés pour gagner le boulevard, le plus jeune de la bande, qui venait de faire succéder à son austère gravité de juge d'instruction ou de président des assises, une malicieuse hilarité de gamin, prit son fusil, et, le dirigeant contre le boutiquier qui, heureusement, ne se doutait pas de cet étrange salut militaire, eut l'air de se dire : « Si tous les autres bourgeois ressemblent à celui-ci, Paris est décidément à nous. »

Autant j'avais été effrayé, à la place Vendôme, de la désinvolture, de l'audace, de la jactance des ouvriers des faubourgs, des repris de justice et des révolutionnaires cosmopolites qui s'en étaient emparés, autant je fus attristé de l'attitude morne et déconcertée de la plupart des habitants du quartier. C'était plus de la stupeur que de l'indignation. On osait à peine paraître à la porte des maisons, on se parlait à voix basse, dans la crainte de se compromettre. Cette regrettable attitude des amis de l'ordre offrait un nouvel aliment à l'énergie et à l'audace des ennemis de la société. Je comprenais pour la première fois comment, en 1793, une poignée de factieux avait réussi à terroriser et à décimer le parti des honnêtes gens, qui était dix fois plus nombreux. Le jour seulement où les hommes d'ordre diront au parti du désordre, avec la même énergie et la même ténacité que Dieu aux flots de l'Océan : « Tu n'iras pas jusque-là ! » Paris n'aura plus rien à craindre des révolutions et de l'anarchie, la France n'oscillera plus entre les excès également funestes du despotisme et de la licence.

Si ce naïf et impartial récit, destiné à jeter un peu de lumière sur

un des plus douloureux et des plus exécrables épisodes de la révolution du 18 mars, avait également pour effet, d'abord, d'appeler d'une manière plus sérieuse l'attention des hommes d'ordre et de conservation, à quelque nation et à quelque parti honnête qu'ils appartiennent, sur les ténébreux agissements de ces sociétés internationales de démagogues qui, sous le masque d'associations ouvrières, d'intérêts économiques et de protection mutuelle, visent à la négation de Dieu, de la famille et de la patrie, à l'anéantissement du capital, de l'épargne, de la hiérarchie domestique et politique, en un mot, de tous les principes sur lesquels repose la société; ensuite, de bien convaincre les honnêtes gens de Paris et de toutes les grandes villes de France, que le parti du désordre et de l'anarchie, quoique se recrutant aujourd'hui dans tous les bas-fonds sociaux de l'Europe, n'est souvent fort que de leur inaction et de leur égoïsme; qu'il n'a de puissance qu'autant que leur en donne leur manque de discipline et d'énergie; qu'il leur suffit de se compter, de s'organiser, de s'affirmer, pour le réduire à l'impuissance et au néant, j'aurais réalisé un de mes vœux les plus chers et travaillé dans ma sphère d'action à la consolidation de l'édifice social et de l'ordre public, si profondément ébranlés.

Il était près de six heures quand je rentrais chez moi.

J'avais passé un peu plus de trois quarts d'heure au milieu des insurgés et des blessés de la place Vendôme. Dieu seul pourrait dire avec quelle émotion et quelle instance je lui demandai qu'une pareille épreuve ne fût plus réservée à mon cœur de prêtre et de Français.

Ici s'arrête mon premier récit, rédigé à la fin de mars. Je n'ai pas besoin d'ajouter que ce vœu ne devait pas être exaucé. La Commune s'était établie sur le sang et la terreur; elle devait finir dans une infernale débauche de folies et de crimes.

L'abbé Lamazou.

La suite prochainement.

LES MARTYRS D'ARCUEIL

Les PP. dominicains d'Arcueil qui ont échappé au massacre de la barrière d'Italie viennent de publier le simple et navrant récit du martyre de leurs frères. A voir le courage des victimes et la rage des bourreaux, on croirait lire un chapitre détaché de l'histoire des persécutions. Nous tenons à honneur que ces pages, si dignes des temps héroïques de l'Église, restent à jamais dans la collection du *Correspondant*.

L. DE G.

Pro justitia agonizare pro anima tua,
et usque ad mortem certa pro justitia.

ECCLI. IV.

Au printemps de 1863, dix-huit mois après la mort du P. Lacordaire, quelques religieux dominicains du Tiers-Ordre-Enseignant, ayant à leur tête le R. P. Captier, furent envoyés pour établir dans l'ancienne maison de Berthollet un collége sous le nom du bienheureux Albert le Grand.

C'était une œuvre difficile, et dès les premières tentatives elle rencontra une opposition aussi opiniâtre qu'hypocrite de la part du gouvernement d'alors. Pour sauver d'une abrogation tacite cette loi de 1850, à laquelle la France d'aujourd'hui doit des légions si vaillantes et si fidèles, il fallut recommencer le combat soutenu en 1831 par le P. Lacordaire dans l'affaire de l'école libre. Privés de leur habit religieux et tourmentés à chaque instant par d'indignes tracasseries, le P. Captier et ses compagnons demeurèrent fidèles à leur poste d'honneur. Enfin, après deux ans d'attente et de travail, ils purent jouir en paix du bénéfice de la loi commune et parler librement à la jeunesse selon les inspirations de leur cœur et de leur foi.

La maison d'Arcueil, ainsi fondée dans la lutte, n'a cessé dès lors de prospérer et de grandir sous la main vigilante et affectueuse du P. Captier. Il en connaissait tous les membres jusqu'au plus intime du cœur; il les entourait d'une tendresse religieuse et virile; pas un seul d'entre eux à qui il n'ait fait du bien. En même temps il se préoccupait de toutes les questions qui se rapportent à l'éducation de la jeunesse, et il luttait de toutes ses forces contre l'envahissement de ces écoles sans Dieu, si audacieusement imposées depuis lors aux familles de Paris. Appelé dans la *Commission d'enseignement supérieur* comme le représentant le plus autorisé des écoles libres, il y apportait les vingt années de son expérience, les aspirations de sa famille religieuse, et les élans d'un cœur tout dévoué à la lumière et à la liberté des enfants de Dieu. Rentré dans sa cellule, il y retrouvait les soucis d'une âme qui veut être entièrement et profondément religieuse. Il s'inquiétait des progrès de tous dans l'observance des lois de la communauté, convaincu que le meilleur moyen de faire du bien aux âmes est de puiser en Dieu le courage et la lumière dont on a besoin pour les servir.

Les choses en étaient là, et l'école d'Arcueil comptait près de trois cents élèves quand la guerre vint à éclater. La première pensée de tous, dans cette maison aussi ardemment française que profondément chrétienne, fut de s'associer, dans la dernière mesure du possible, aux efforts du pays luttant contre l'étranger. Les élèves offrirent une somme considérable pour les futures victimes de la guerre. Les religieux donnèrent leur personne. Trois d'entre eux partirent pour les ambulances et passèrent l'hiver sur le champ de bataille, tandis que tous les autres se consacraient, dans l'enceinte même du collége, au soulagement des pauvres blessés du siége de Paris[1], dévouement d'autant plus méritoire que l'école d'Arcueil, située aux avant-postes de l'armée française, était perpétuellement sous le feu des canons allemands.

Le siége étant fini, l'école d'Arcueil rouvrit ses portes aux élèves et recommença, dès le mois de mars, sa vie de régularité et d'enseignement. Alors éclata la guerre civile. Placée entre le fort de Montrouge, le fort de Bicêtre et la redoute des Hautes-Bruyères, l'école se trouvait nécessairement enfermée dans les lignes de la Commune de Paris. Au lieu d'abandonner leur maison, les Pères résolurent de continuer plutôt leurs fonctions d'ambulanciers; ils relevèrent au fronton de leur collége le drapeau de la convention de Genève, et, avec le secours des maîtres auxiliaires que la paix avait réunis autour d'eux,

[1] Environ quinze cents blessés ou malades furent reçus et soignés dans l'ambulance de l'école Albert-le-Grand.

ils recommencèrent à parcourir les champs de bataille du sud de Paris pour recueillir les blessés et donner la sépulture aux morts. A l'intérieur de l'école, les pauvres soldats, réguliers ou fédérés, étaient soignés par la main charitable des sœurs de Sainte-Marthe.

Dans les premiers temps, ces efforts d'abnégation furent respectés par les gens de la Commune. Les moins égarés d'entre eux se plaisaient à être soignés et accueillis par les dominicains d'Arcueil. Plusieurs perquisitions eurent lieu néanmoins, pendant lesquelles la maison fut fouillée de fond en comble, sans qu'on y trouvât autre chose que les insignes témoignages d'une charité que rien ne décourageait. On continua, avec d'autant plus d'ardeur, à relever les blessés sur le champ de bataille, et l'on attendit patiemment le triomphe de la justice et de la liberté. Nombre de bataillons de la garde nationale entrèrent ainsi en relations avec l'école. Plusieurs montrèrent de la reconnaissance et quelque sympathie, mais en cela tout dépendait des officiers. Ainsi le 101e bataillon, commandé par un sieur Cerisier, « condamné trois fois à mort, et ne croyant ni à Dieu ni aux hommes, » loin de se montrer bienveillant, semblait pardonner à peine les actes de charité dont il était l'objet.

Le 17 mai, plusieurs événements eurent lieu qui émurent et inquiétèrent les insurgés. A l'avenue Rapp, c'est-à-dire dans l'enceinte de Paris et à 6 kilomètres au moins d'Arcueil, une capsulerie faisait explosion. Dans le val de la Bièvre, divers postes avaient été enlevés à la baïonnette et sans bruit. Enfin, à quelques pas de l'école, le château de M. le marquis de Laplace, transformé en caserne et occupé par les fédérés, avait été incendié. On voulut absolument que la communauté d'Arcueil fût pour quelque chose dans ces faits si dissemblables ; il n'en fallait pas davantage aux fédérés pour décider une arrestation.

Le vendredi 19 mai, entre quatre et cinq heures du soir, l'école d'Arcueil, renfermant vingt blessés recueillis la nuit précédente sur le champ de bataille, reçut la visite des citoyens Léo Meillet et Lucy Pyat, envoyés de la Commune de Paris et revêtus de l'écharpe rouge; Thaler, prussien, sous-gouverneur du fort de Bicêtre, et Cerisier, chef du 101e bataillon de la garde nationale de Paris. Pendant que ces messieurs entraient par la porte principale, le 101e et le 120e bataillons cernaient la propriété en enfonçant les clôtures et pénétraient par toutes les issues, laissant des sentinelles de distance en distance, avec la consigne de passer par les armes quiconque tenterait de sortir.

Sur l'ordre de Léo Meillet, le P. Captier dut comparaître. On lui présenta un mandat de la Commune n'alléguant ni plainte ni motif légal, mais signifiant à tous les membres de la communauté, depuis

le prieur jusqu'à la dernière des servantes de la cuisine, d'avoir à se mettre à la disposition des délégués. Une demi-heure fut accordée pour les préparatifs indispensables, et comme on sonnait la cloche afin de réunir les personnes de la maison, Lucy Pyat, prenant ce son de cloche pour un signal suspect, parlait déjà de fusiller l'enfant coupable d'un si grand crime. Cependant, un à un, les religieux, les professeurs auxiliaires, les sœurs, les domestiques et les sept ou huit élèves restés dans la maison s'étaient réunis autour du P. Captier. Lorsque fut donné le signal du départ, tous se mirent à genoux, les yeux pleins de larmes, et lui demandèrent sa bénédiction. « Mes enfants, leur dit-il, vous voyez ce qui se passe ; sans doute on vous interrogera : soyez francs et sincères comme si vous parliez à vos parents. Rappelez-vous ce qu'ils vous ont recommandé en vous confiant à nous, et, quoi qu'il arrive, souvenez-vous que vous avez à devenir des hommes capables de vivre et de mourir en Français et en chrétiens. Adieu : que la bénédiction du Père, du Fils et du Saint-Esprit descende sur vous et y demeure toujours, toujours ! »

Alors s'organisa le voyage fatal. Les chevaux et les voitures de l'école ayant été mis en réquisition, on y entassa d'abord les religieuses et les femmes au service de la maison, en leur interdisant, sous peine d'être fusillées, toute parole, tout geste, tout signe d'adieu. Elles furent dirigées d'abord sur la Conciergerie, puis sur la prison de Saint-Lazare, dernier asile des femmes perdues. L'arrivée des troupes de Versailles leur rendit la liberté dès le mardi suivant, avant que les malfaiteurs de la Commune eussent pu mettre à exécution les menaces odieuses dont elles furent l'objet pendant quatre jours. Les élèves devaient également être emmenés ; mais, grâce au peu d'entente des chefs fédérés, on sursit à leur arrestation. Plus tard il fut question de les conduire à l'Hôtel de Ville et même aux barricades ; mais on n'en fit rien, et ils demeurèrent assez tranquilles dans une partie reculée de la maison, sous la garde admirablement intelligente et dévouée du jeune Jacques de la Perrière, dont la conduite en ces jours difficiles fut au-dessus de tous les éloges.

Lorsqu'il ne resta plus que les Pères, les professeurs et les domestiques, on les fit descendre dans la première cour, où ils furent entourés par les hommes des 101e et 120e bataillons. La porte s'ouvrit et le triste cortége se mit en route pour le fort de Bicêtre, situé à 3 kilomètres de l'école. On traversa d'abord les rues d'Arcueil. La population regardait en silence, mais toute sa sympathie était pour les prisonniers. « Quand ils sont passés devant notre porte, disait une pauvre femme, et que j'ai vu marcher au milieu des fusils le P. Captier et tous ces messieurs qui nous faisaient tant de bien, j'ai pensé que c'était Jésus-Christ avec ses disciples, s'en allant à Jé-

rusalem pour y être crucifié. » A Gentilly, qu'il fallut traverser ensuite, les sentiments n'étaient plus les mêmes, et les prisonniers durent subir toutes sortes de paroles outrageantes.

Il était sept heures du soir quand la colonne arriva au fort de Bicêtre. Les captifs furent enfermés d'abord dans une chambre étroite où ils durent attendre, au milieu des insultes les plus grossières, leur tour de comparaître devant le gouverneur du fort pour les formalités de l'écrou. Elles durèrent longtemps, à cause du nombre. Chacun subissait un semblant d'interrogatoire où il n'était question d'aucun crime, délit ou chef d'accusation quelconque ; puis il était fouillé, dépouillé de tout ce qu'il portait sur lui (les bréviaires même furent enlevés aux religieux), et conduit dans la casemate n° 10, qui regarde la porte du fort[1]. Il était près de minuit quand on y déposa le P. Captier et les autres religieux. Groupe par groupe, leurs compagnons arrivèrent : vers deux heures du matin, la porte se referma sur les derniers. Elle ne devait plus se rouvrir pour eux qu'au moment de marcher à la mort.

Cette première nuit fut extrêmement dure : la casemate renfermait à peine quelques restes de paille humide et hachée déjà par le séjour des soldats bavarois, et chacun dut chercher à tâtons une place libre sur le sol nu. Le jour étant arrivé, on tâcha de rendre moins incommode ce lamentable réduit. A force de réclamations, on obtint quelques bottes de paille fraîche, et, après quelques jours, les bréviaires furent rendus aux religieux. Le P. Captier, ayant pu obtenir du papier et un crayon, entra en relations avec le gouverneur du fort. Il obtint ainsi la mise en liberté de deux enfants, Émile Delaitre et Paul Lair, incarcérés avec les autres serviteurs de l'école. Ce qu'il obtint plus difficilement, ce fut la faveur d'un sérieux interrogatoire ;

[1] Voici les noms de ceux qui furent ainsi incarcérés :

Au fort de Bicêtre :

Les RR. PP. Captier, prieur de l'école d'Arcueil; Bourard, aumônier; Delhorme, régent des études; Cotrault, procureur; Rousselin, censeur; Chatagneret, professeur, tous religieux profès du Tiers-Ordre-Enseignant de Saint-Dominique, à l'exception du R. P. Bourard, qui appartenait à l'ordre des Frères-Prêcheurs.

MM. Voland, Gauquelin, l'abbé Grancolas, Bertrand (Édouard), Rézillot, Petit, Gauvain, maîtres auxiliaires.

MM. Gros (Aimé), Marce, Cathala, Cheminal (Joseph), Dintroz, Brouho (Simon), Duché, Bussi, Schepens, Delaitre père, Delaitre fils et Paul Lair, serviteurs de l'école.

Les prisonnières de Saint-Lazare étaient :

La mère Aloysia Ducos, supérieure des sœurs de Sainte-Marthe, avec les sœurs Élisabeth Poirier, Louise-Marie Carriquiry, Louis de Gonzague Dorfin, Mélanie Gatineaud. Mesdames Angèle Marce, Marguerite Cathala, Clara Delaitre, Veuve Guégon ; Mesdemoiselles Gertrude Faas, Catherine Morvan, Louise Cathala (âgée de huit ans).

car les vingt-cinq prisonniers ignoraient absolument la cause de leur arrestation. Quelque chose fut accordé cependant : le dimanche, dans l'après-midi, le P. Captier et le P. Cotrault furent amenés devant le citoyen Lucy Pyat qui, après une conversation assez longue, leur déclara qu'ils n'étaient ni condamnés, ni accusés, ni prévenus, ni même prisonniers, mais simplement retenus en qualité de témoins. En cela il leur disait, sans le savoir, une parole prophétique ; car Dieu les avait marqués pour rendre à son nom le témoignage suprême du sang versé.

On espérait que les interrogatoires continueraient le lendemain lundi, mais il n'en fut rien. Au contraire, à partir de ce moment, les chefs du fort cessèrent leurs relations avec les prisonniers. Il est probable qu'en s'abstenant ainsi ils cédaient à la pression de leurs hommes ; car, pendant que les officiers conservaient encore vis-à-vis des Pères un semblant de politesse, leurs subordonnés renouvelaient à toute heure leurs outrages et cherchaient à les rendre de plus en plus grossiers. A chaque instant on voyait paraître aux fenêtres de la casemate des hommes avinés et des créatures infâmes : ils regardaient les prisonniers, puis leur jetaient à la face des épithètes impossibles à reproduire, ou bien lisaient avec affectation les articles les plus éhontés des journaux de la Commune. Un jour ils aperçurent le sous-gouverneur du fort, qui, la casquette à la main, réintégrait le P. Captier dans sa prison après une sorte d'interrogatoire. Cet acte de respect exaspéra les fédérés : il y eut comme une émeute à la porte de la casemate ; à partir de ce moment, les vivres que les prisonniers recevaient furent pillés et supprimés en route, de telle sorte que pendant deux jours on leur refusa jusqu'à un verre d'eau.

Le mercredi 24, on fit une exécution dans la cour du fort, sous leurs yeux ; il y eut à ce propos un redoublement de menaces et d'allusions cruelles. Ce jour-là, M. l'abbé Féron, aumônier de l'hospice de Bicêtre, vint trouver le gouverneur du fort et le supplia de lui confier à lui-même les membres de la communauté d'Arcueil, déclarant qu'il en répondait sur sa tête jusqu'à ce qu'ils pussent être jugés. Ce généreux effort devait être inutile ; d'ailleurs la Commune avait déjà tout réglé : l'école était vouée au pillage et à l'incendie[1] ; quant aux personnes, elles appartenaient au 101e bataillon et à son chef, qui en disposeraient selon les circonstances.

Quelles étaient, pendant cette longue semaine d'agonie, les pensées de nos prisonniers ? Leurs compagnons de captivité nous racontent qu'une douce gaieté ne cessa de régner dans ce triste cachot. Excepté quelques serviteurs mariés et pères de famille dont l'attitude

[1] Le pillage eut lieu en effet le 25 mai : le temps manqua pour l'incendie.

était plus sombre et l'air plus accablé, tous continuaient leur vie ordinaire, non qu'ils oubliassent ou méprisassent la mort, mais parce qu'ils avaient fait à Dieu, pour la France, le sacrifice de leur vie. Les religieux multipliaient leurs prières habituelles ; ils s'encourageaient l'un l'autre et exhortaient leurs compagnons. Chaque soir on disait le chapelet en commun, et l'on ajoutait aux formules ordinaires un souvenir pour les frères absents. De temps en temps le P. Captier, accablé de fatigue et brisé par les privations, se soulevait pour faire quelque pieuse lecture ou adresser à ceux dont il était le chef des paroles de vie et de salut. Du dehors, les fédérés assistaient et insultaient à ces prières. Un matin que l'horizon était en flammes du côté de Paris, le P. Captier disait son bréviaire en marchant à grands pas : « Oui, priez Dieu, lui cria-t-on à travers la fenêtre, afin que les torpilles dont la ville est remplie ne fassent pas explosion. — Je le fais, » répondit-il paisiblement et tristement; puis, ayant achevé son bréviaire, il demanda à ses compagnons de prier avec lui.

Le jeudi 25, au point du jour, on remarqua dans le fort un mouvement extraordinaire : on enlevait et on enclouait les canons; les clairons sonnaient longuement le signal de l'assemblée. A un certain moment, les prisonniers purent croire que tout le fort était évacué et qu'il leur suffisait, pour être sauvés, d'attendre patiemment l'arrivée des troupes de Versailles. Mais l'espérance ne fut pas de longue durée : une troupe armée se présenta tout émue à la porte de la casemate. Comme les clefs manquaient, on se fit jour à coups de crosse et l'on intima aux captifs l'ordre de partir immédiatement avec la colonne qui rentrait dans Paris. « Vous êtes libres, leur dit-on, seulement nous ne pouvons vous laisser entre les mains des Versaillais; il faut nous suivre à la mairie des Gobelins; ensuite vous irez dans Paris où bon vous semblera. »

Le trajet fut long et pénible, des menaces de mort étaient proférées à tout instant; les femmes surtout se montraient furieuses et avides de voir mourir ces hommes couverts d'un vêtement sacré. On descendit vers la porte d'Ivry; sur le chemin, quelques coups de fusil tirés de Bicêtre occasionnèrent un certain trouble dont le P. Rousselin profita pour s'esquiver et retourner à Arcueil. Les autres durent continuer leur route vers Paris. Arrivés à la mairie des Gobelins au milieu des cris de mort de la foule, affolée par le voisinage de l'armée régulière, ils parlent en vain de la liberté qu'on leur avait promise : « Les rues, dit-on, ne seraient pas sûres; vous seriez massacrés par le peuple, restez ici. » On les introduit et on les fait asseoir à terre dans la cour de la mairie, où pleuvent les obus, et où les fédérés apportent les cadavres de leurs victimes, afin de montrer à ces « canailles » de quelle manière la Commune traite ses enne-

mis. Au bout d'une demi-heure, un officier arrive et les mène à la prison disciplinaire du 9e secteur, avenue d'Italie, n° 38. En y entrant, les captifs d'Arcueil reconnaissent le 101e bataillon et le citoyen Cerisier, son chef, c'est-à-dire les mêmes hommes qui avaient opéré leur arrestation. Il est alors dix heures du matin. Vers deux heures et demie, un homme en chemise rouge ouvre brusquement la porte de la salle. « Soutanes, dit-il, levez-vous, on va vous mener à la barricade. » Les Pères sortent en effet, avec M. l'abbé Grancolas et les autres, et sont conduits vers la barricade élevée devant la mairie des Gobelins. Là on offre aux religieux des fusils pour combattre. « Nous sommes prêtres, disent-ils, et de plus nous sommes neutralisés par notre qualité d'ambulanciers; nous ne prendrons pas les armes. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de soigner vos blessés et de relever vos morts. — Vous le promettez? demanda l'officier de la Commune. — Nous le promettons. » A cette parole, on reprend le chemin de la prison disciplinaire, avec une escorte de fédérés et de femmes armées de fusils.

Une fois enfermés, les prisonniers ne songent plus qu'à se préparer au passage suprême. Tous se mettent à genoux pour offrir une dernière fois le sacrifice de leur vie, tous se confessent et reçoivent l'absolution. Ils n'auront pas la dernière consolation du chrétien mourant, celle de recevoir le divin viatique. Dieu n'a pas jugé que cette grâce leur soit nécessaire : d'ailleurs, entre leur prison et le ciel le trajet sera si court!

A quatre heures et demies environ, nouvel ordre du citoyen Cerisier. Tous les prisonniers sortent et défilent dans l'impasse qui précède la prison, pendant que les fédérés du 101e bataillon chargent leurs armes avec un fracas trop significatif. Déjà tout le monde est à son poste; des pelotons sont placés à toutes les issues des rues voisines. Sur l'avenue, dit-on, le citoyen Cerisier est assis dans une voiture avec une femme à son côté : c'est ainsi qu'il préside aux hautes œuvres de la Commune de Paris. Alors retentit le commandement : « Sortez un à un dans la rue! » Le P. Captier se retourne à demi vers ses compagnons : « Allons, dit-il, mes amis, c'est pour le bon Dieu! »

Aussitôt le massacre commence. Le P. Cotrault sort le premier et tombe frappé mortellement. Le P. Captier est atteint d'une balle qui lui brise la jambe, et va tomber, transpercé d'une autre balle, à plus de 100 mètres, vers le lieu où, en 1848, les insurgés de juin massacrèrent le général Bréa. Le P. Bourard aussi, après avoir été atteint, peut faire quelques pas dans la même direction, puis il s'affaisse sous une seconde décharge. Les PP. Delhorme et Chatagneret tombent foudroyés. M. Gauquelin tombe avec eux. M. Voland et cinq domesti-

ques[1], sortis de l'impasse à la suite des Pères, ont le temps de traverser l'avenue d'Italie, mais ils sont frappés à mort avant d'avoir trouvé un refuge.

Les autres prisonniers parviennent à s'échapper[2]. M. l'abbé Grancolas, à peine touché par les balles, entre dans une maison où une femme lui jette les vêtements de son mari. M. Rézillot n'est atteint que d'une manière insignifiante. MM. Bertrand (Édouard), Gauvin, Delaitre, Brouho, Duché, parviennent à se mettre à l'abri dans les maisons ou les caves voisines, puis dans les rangs de l'armée nationale. Comme les desseins de Dieu sont impénétrables! S'il eût permis à nos soldats d'arriver une heure plus tôt, tous les martyrs d'Arcueil échappaient à la mort!

Cependant le massacre accompli ne suffit pas à la fureur des assessins : on se précipite sur les cadavres, on les insulte en les découvrant; à coups de baïonnette et de hache on brise les membres et les crânes ensanglantés. Les soldats du 113e régiment, qui entrent en vainqueurs après avoir franchi les barricades, reconnaissent ces morts glorieux; ils se penchent vers leurs cadavres, s'emparent des rosaires qui pendent à leur ceinture, et se les partagent, grain à grain, comme de saintes reliques. Hélas! eux passés, les profanations recommencent, et pendant plus de quinze heures les cadavres des martyrs restent exposés à tous les outrages imaginables.

Le lendemain matin, un prêtre du quartier, M. l'abbé Guillemette, les trouva sur sa route, et comme ils étaient couverts d'un habit religieux, il s'informa des circonstances de l'assassinat. Aussitôt il fit recueillir ces saintes dépouilles, qui furent transportées toutes ensemble dans la maison des Frères de la rue du Moulin-des-Prés. Là, un professeur d'Arcueil, M. d'Arsac, vint reconnaître les corps, les marquer chacun de leur nom, et réclamer pour eux le respect dû aux martyrs des saintes causes. En même temps, M. Durand, curé d'Arcueil, et M. Eugène Lavenant, maire, étaient avertis de la mort des dominicains, leurs amis et leurs compagnons à l'heure du danger. Ils vinrent ensemble demander les restes des suppliciés de la veille, et les rapportèrent à Arcueil. On eût voulu les enterrer dans l'enceinte de l'école, où le P. Rousselin les attendait avec Jacques de la Perrière et les élèves demeurés fidèles à leur chère maison; mais il eût fallu remplir de longues formalités, et les corps étaient telle-

[1] Aimé Gros, Marce, Cheminal, Dintroz et Cathala.

[2] Jusqu'à ce jour on n'a pu connaître d'une manière absolument certaine le sort de M. Petit. Toute porte à croire qu'il a pu échapper aux premiers coups de feu, mais qu'il a été repris par les fédérés et fusillé par eux sur une barricade. C'est de lui selon toute apparence que M. l'abbé Lesmayoux parle dans une lettre adressée à *l'Univers*.

ment broyés qu'on n'avait pas même le temps de leur faire des cercueils.

Le char qui les renfermait, suivi d'une foule frémissante de douleur et de colère, fut conduit au cimetière commun. Là, dans une même fosse, ils reposent l'un près de l'autre, ayant pour tout linceul leurs vêtements ensanglantés.

Cette tombe sans gloire ne doit pas être le dernier asile des martyrs d'Arcueil. Le P. Captier et ses compagnons reposeront sous les ombrages de l'école que leur travail a fondée et que leur sang rend désormais illustre. Non-seulement les religieux qui furent les frères des victimes, et les élèves qui furent leurs enfants, mais tous ceux qui ont souci de la religion et de la patrie, viendront prier sur leur sépulcre et méditer les enseignements de leur mort.

RÉORGANISATION
DE NOS FINANCES

Par quels moyens subvenir aux nécessités financières de notre situation?

Payer en trois ans cinq milliards d'indemnité de guerre (sans qu'on ait pu même en déduire la dette française afférente au territoire cédé), cinq milliards, c'est-à-dire la plus énorme rançon dont jamais peuple vaincu ait été écrasé; solder nos frais de guerre, qu'on évalue à trois milliards; indemniser les corporations et les personnes lésées par les réquisitions et par les ravages de diverse nature; équilibrer le budget, grevé aux dépenses par les intérêts de nos dettes nouvelles et la réparation de notre outillage national, routes, canaux, chemins de fer, etc., et réduit aux recettes par six mois d'invasion ennemie, par une période plus longue peut-être encore d'occupation, par la perte d'une riche province, l'Alsace et une partie de la Lorraine, et surtout par la paralysie de la production nationale depuis plus de dix mois; et, d'autre part, rétablir en état normal la Banque de France, cette souche-mère du crédit, qui a sauvegardé notre crédit d'État pendant la crise, et d'où notre crédit commercial doit aujourd'hui renaître; reconstituer notre outillage monétaire métallique, ces six milliards de monnaies d'or et d'argent qu'employait notre commerce avant la guerre, et qui sont bien réduits à cette heure par nos achats de grains et de fournitures militaires à l'étranger; suppléer à nos récoltes détruites, manquées ou incomplètes; remeubler nos fermes de leur cheptel, relever nos usines, et fournir enfin de capitaux toutes les forces productrices de la France : c'est, au total, compensations faites et tous besoins au net calculés, en un mot, en un

chiffre, un capital de plus de dix-sept milliards que la France devra se procurer en deux ou trois ans, et dont l'État aura en charge une forte moitié.

Voilà le problème que notre savant vainqueur, en se retirant riche de nos dépouilles militaires, et fort de notre ruine nationale, nous laisse à résoudre, comme un dernier défi jeté à notre pauvre France.

Eh bien, ce problème, si douloureux à formuler pour nous, ne doit pas nous désespérer : nous le résoudrons, s'il plaît à Dieu, comme disaient nos pères, c'est-à-dire si la Providence nous aide à tirer quelque bien moral de notre malheur, si après le terrible châtiment qu'elle vient d'infliger à nos vices, à notre ignorance, à notre légèreté, à notre scepticisme, à nos mauvaises mœurs politiques, industrielles et privées, elle nous fait le don d'un peu de sagesse ; si cette guerre, qui nous a saisis riches et dépravés, et nous laisse appauvris, nous rend au sens moral. Puissent nos enfants un jour, au lieu de maudire nos fautes, les bénir comme heureuses, en voyant combien elles auront servi à la réforme de la société française ! Et cela sera, quand nous aurons renoncé aux étroites ambitions, aux basses intrigues, aux vils appétits matériels, pour cultiver la science, les travaux utiles, les jouissances saines, la fortune bien acquise, le respect des grandeurs morales, la discipline sociale, enfin cette énergie laborieuse, réglée, féconde, que Montesquieu érigeait en principe fondamental des sociétés, et qu'il osait appeler de son vrai nom : la vertu.

Car, dans cette œuvre de réorganisation de la France, il s'agit encore moins de relever nos richesses que nos mœurs.

Depuis dix mois, dans les épreuves de cette guerre, nos populations ont montré que leur fonds moral avait encore sa valeur ; à Paris et dans les provinces, elles ont révélé des qualités de dévouement, de patience, de courage, admirées du monde entier, et qui se retrouveront aujourd'hui, et plus fortes, retrempées par la lutte patriotique, dans les travaux de la paix. Oui, cette France, où les étrangers, trompés par des scandales de surface, ne voyaient guère qu'une peuplade de filles et de filous, qu'un tas de joueurs de Bourse et de filles de joie, voués aux lucres interlopes et aux plaisirs malsains, cette France a pu montrer ce qu'elle était demeurée dans sa masse, sous l'écume folle qui la couvrait et qu'elle a rejetée d'une secousse, sous cette écume plus pernicieuse encore que la lie même qui reste le plus souvent déposée dans les bas-fonds de la société, et qui ne monte guère avec son trouble qu'aux jours

où l'ordre politique se trouve accidentellement sans loi ni chef.

Aussi bien, au lendemain de notre défaite, nous pouvons dire que tout est perdu, fors l'honneur ; et j'ajouterai : fors le crédit.

I

Oui, fors le crédit : car les hommes d'État et de Banque étrangers savent bien tout ce que présentent encore de garanties réelles et personnelles notre sol et notre race ; ils se rappellent qu'en 1815, après vingt-trois années de guerre à peu près continue, la France, décimée d'hommes valides, et ne possédant encore ni les grandes associations de capitaux ni les grandes industries, a pu cependant en quelques années multiplier sa richesse, au point que le chiffre du produit des impôts indirects, le signe le plus exact du bien-être général, a doublé en quinze ans : les recettes ordinaires du budget se sont naturellement élevées, de 878 millions en 1816, à 982 millions en 1826 ; cette progression, un peu ralentie ensuite et même arrêtée par les événements politiques, a repris dès 1832, pour s'élever plus rapidement encore jusqu'à 1 milliard 351 millions en 1846 ; après la crise de 1847 à 1850, la progression, partie de 1 milliard 336 millions en 1852, avait dépassé 2 milliards en 1868, et sans aggravation réelle des taxes, par le pur effet de l'accroissement de la production et de l'épargne, de la richesse publique. Et aujourd'hui le mouvement reprendra aussi vite et auss bien, après cette courte crise de quelques mois.

Et les étrangers se rappellent encore qu'en 1867, à la merveilleuse Exposition universelle de Paris, notre puissance productrice, par son outillage perfectionné, par son génie industriel original, s'est trouvée sur bien des points supérieure et presque partout égale à celle des plus grands peuples des deux mondes. Et plus tard, ils ont noté qu'à la fin de l'année 1869, dernier terme de la période prospère du second empire, la fortune mobilière de la France en valeurs cotées à la Bourse de Paris, représentait près de 28 milliards : soit 5 milliards en valeurs étrangères, en capitaux prêtés par nous aux étrangers, fonds d'État, de sociétés de crédit et de chemins de fer étrangers, et 23 milliards en valeurs françaises, dont 8 milliards 700 millions de titres d'État français, 900 millions de titres de départements et de villes de France, et 9 milliards d'actions et obligations de chemins de fer français ; et les deux tiers de cette fortune mobilière provenaient des épargnes faites par la France en dix-huit ans. Ainsi donc, sur ce précédent, les 17 milliards de capitaux dont

nous avons aujourd'hui besoin pour liquider la guerre et doter la paix, équivalent à notre épargne mobilière d'une quinzaine d'années pacifiques; et si l'on met à part, en compte de rentes perpétuelles les 10 milliards dont l'État doit se charger, on peut dire que les 7 milliards nécessaires aux réparations et aux commandites privées se trouveront reproduits en cinq ou six ans.

Ce problème des 17 milliards, nous le résoudrons, en considérant encore que jamais, à aucune époque, le monde civilisé ne connut à un degré si puissant l'association des capitaux et le facile prêt des capitaux de peuple à peuple. Aussi bien, ce ne serait qu'un médiocre argument de rappeler ici le gigantesque effort de l'Angleterre de 1792 à 1815, alors que l'aristocratie anglaise s'était faite la pourvoyeuse des armées du continent contre la France nouvelle, et que, pour subventionner ses champions, elle mobilisa son immense fortune territoriale en titres d'emprunts d'État, qui, de 1792 à 1816, s'élevèrent à plus de 22 milliards de francs (889 millions de liv. sterl.); cette dette, énorme pour l'époque, et qui représenterait aujourd'hui une bien plus grande somme de valeurs, n'empêcha pas l'Angleterre d'aborder la période de paix qui suivit 1816 avec une énergie de production telle que, suivant l'éloquente expression de « Macaulay, on pouvait suivre des yeux le développement de la ri- « chesse nationale. »

Prenons un exemple plus rapproché de notre temps, et qui nous donnera plus d'un enseignement aujourd'hui précieux. Au début de la guerre de la sécession, les États-Unis du Nord n'avaient qu'un budget fédéral fort restreint, alimenté par les recettes des douanes, presque tous les services étant régis et payés par chacun des États. La République n'avait pas non plus de crédit organisé; la dette fédérale, causée par la guerre de 1812, par la campagne du Mexique et les expéditions contre les Indiens, se trouvait liquidée dès 1860. Pour subvenir à l'armement et aux autres dépenses de cette guerre, qui allait donner au monde le spectacle de la plus formidable lutte, on recourut d'abord à l'impôt, on établit pour la première fois des contributions intérieures sur les produits de l'industrie nationale, et, par corrélation, on augmenta les droits d'importation jusqu'à les rendre prohibitifs. Mais on reconnut bientôt que les impôts ne peuvent être que de faibles appoints pour de telles dépenses; on songea aux emprunts : le Trésor fédéral fit des émissions de titres dans le pays; ressource bientôt épuisée encore, dans un pays fatigué par la guerre. Alors se révéla aux finances un homme qui a peut-être fait pour le succès de la cause fédérale presque autant que le président Lincoln et le général Grant : M. Mac-Culloch eut l'idée de demander à l'étranger, à l'Europe, de commanditer la défense fédérale; il fit

négocier par milliards des emprunts sur les places financières de l'Angleterre et de l'Allemagne. Mais comment, si loin d'Europe, comment établir son crédit, créer et entretenir la confiance? Mac-Culloch, avec le génie commercial de sa race, imagina de vivre au grand jour, de faire à toute heure montre de loyauté. Suivant d'ailleurs les habitudes traditionnelles de publicité et de contrôle des institutions américaines, il se fit un devoir de publier chaque jour le chiffre des recettes effectuées; et, chaque mois, l'état des dépenses, des recettes et de l'encaisse. Par cette publication presque permanente de la situation financière, cet éminent ministre des finances déjoua les manœuvres de l'agiotage, prévint les faux bruits dont l'ennemi se serait fait une arme contre le gouvernement fédéral, et posa si bien son crédit qu'il put procurer aux Nordistes, en quatre ans, plus de treize milliards de francs (13,341 millions), dont, en définitive, il écrasa les Sudistes, moins habiles à manier le crédit : ce qui nous prouve bien que, de nos jours, avec les moyens d'action et de destruction perfectionnés de la guerre, il faut plus que jamais reconnaître le vieil adage : que l'argent est le nerf de la guerre.

Ce que les Américains, en pleine guerre, ont pu trouver au dehors si largement, nous le trouverons sans peine, nous que la guerre a surpris en pleine œuvre de production, avec le crédit d'État le plus ancien et le mieux établi qui soit au monde, nous qui entrons dans une période de paix après quelques mois seulement de perturbation.

Nous trouverons nos dix-sept milliards; mais à une condition toutefois, c'est que d'abord nous saurons trouver et mettre à l'œuvre des hommes d'État comme cet Américain Mac-Culloch, comme les ministres prussiens de 1807, Stein, Hardenberg, qui présidèrent à la réorganisation de la Prusse après l'écrasement d'Iéna, comme les ministres prussiens qui, en 1870-71, viennent de nous donner une rude leçon de science politique et administrative autant que de science militaire.

Ce qu'il nous faut aujourd'hui pour réparer nos désastres, c'est ce qui nous a manqué pour les empêcher : il nous faut de vrais hommes d'État, des hommes de savoir, de désintéressement et de résolution; des hommes d'État sachant leur métier, et qui ne croient pas qu'il suffit d'être un beau diseur ou un roué partisan politique pour savoir tout sans avoir rien appris; des hommes d'État comme ces ministres anglais qui ne montent pas au pouvoir sans y apporter un programme pratique, et dont le nom comporte une réforme, une amélioration, une idée, savamment formulés : législateurs, administrateurs, diplomates, tels que je les ai vus dans ces

dernières années, au cours des missions scientifiques que j'avais demandées par un trop juste pressentiment de nos insuffisances, pour aller étudier en Allemagne et en Angleterre comment on forme dans les sciences d'État les futurs gérants des nations; missions scientifiques qui ont eu quelques résultats, pour les étrangers, car elles ont déterminé, sur mes indications, la *fondation Whewell* pour les sciences d'État, dans l'établissement du Collége-de-toutes-âmes, à Cambridge, et un projet de réforme des universités et des séminaires administratifs d'Allemagne même, où pourtant l'éducation des hommes d'État est depuis un siècle, et surtout depuis l'ère constitutionnelle de 1818, si fortement organisée. Il y a là pour nous une grande affaire d'avenir. Car voyez comment avec leurs savants *caméralistes* (ainsi se nomment en Allemagne les financiers d'État), voyez, pour nous édifier un peu sur notre conduite à tenir aujourd'hui, comment, dans l'ordre des choses de finance, nos ennemis ont conduit la guerre.

Dès le début de la guerre, M. de Bismarck, par une savante et habile division des ressources, résolut de ne demander à l'Allemagne que des soldats, et de puiser au dehors, sur le marché universel de la cité de Londres, les capitaux de l'entreprise. Par là, il ménageait les sacrifices imposés aux peuples allemands, et il se créait à Londres de précieuses sympathies, les sympathies intéressées de ses prêteurs : les premières négociations à Londres furent difficiles; car les Anglais, ces commerçants positifs, objectaient que le roi Guillaume pourrait être battu, c'est-à-dire réduit à ne présenter à ses créanciers que l'ancienne petite Prusse, soit un pays en grande partie stérile, peu commerçant et très-peu industriel. Cependant M. de Bismarck réalisa son premier emprunt : le succès aidant, il se voyait de mieux en mieux en état de faire fonds sur Londres, quand l'invasion triomphante lui permit de vivre à nos dépens. D'après les journaux anglais les mieux informés, notre ennemi aurait dépensé contre nous plus de six milliards, dont 1,300 millions seulement empruntés en Allemagne (283 millions de thalers dans le Nord-Bund, et 70 millions dans les États du Sud), un milliard et quart emprunté à Londres, et le reste levé par contributions et réquisitions en argent et en nature sur nos provinces envahies.

Qu'avons nous opposé à ces six milliards employés contre nous par un ennemi toujours victorieux, et qui dans les deux premiers mois de la campagne a largement dépensé deux milliards pour assurer ses avantages. Nous, qui avions à reconstituer de toutes pièces nos premières armées détruites, nous avons dépensé au total trois

milliards, dont la plus grande partie procurés par des expédients et seulement dans la dernière période, dans la période désespérée de la guerre.

Depuis dix mois, j'ai suivi de fort près les agissements de notre trésorerie d'État ; j'aurais souhaité des procédés financiers puissants et assouplis aux phases diverses de la campagne ; mes avis, publiés au cours des événements, comme les lecteurs du *Correspondant* peuvent se le rappeler[1], ont été acceptés et mis en œuvre en deux circonstances, le 23 août et le 17 octobre, et se sont trouvés bons ; pour le reste, on s'est laissé aller à l'aventure, aux expédients les moins féconds, aux procédés occultes les plus dangereux, ainsi en soutirant la Banque de France, au risque de compromettre cette précieuse institution de crédit, le seul établissement financier français qui depuis soixante ans soit resté debout, inaltérable, à travers tant de crises et de révolutions.

Aux premiers jours de la campagne, un ministre honnête, mais inexpérimenté, M. Segris, avait cédé aux malheureuses suggestions des quelques habiles *Jobbers*, et s'était imaginé faire merveille en émettant des bons du Trésor, que ces gens-là lui prenaient à grand profit pour eux, et dont l'argent était puisé aux caves de la Banque de France : d'où épuisement rapide dans le stock métallique de la Banque, qui malgré son milliard sonnant aurait été bientôt mise à sec.

Je m'élevai contre ces bons du Trésor, et recommandai l'emprunt national, cet excellent mode d'emprunt, qui a si bien servi notre guerre de Crimée, et qui possède cette vertu inestimable de faire sortir des cassettes particulières, pour le rendre à la circulation, l'argent qui toujours se cache en des milliers de petites réserves au premier bruit de guerre. M. Magne, reprenant le portefeuille des finances, apprécia cet avis, et s'empressa de réaliser, les 23 et 24 août, un emprunt national de 805 millions, qui fut couvert en deux jours, et versé comptant d'un cinquième exigé, et de versements anticipés considérables, soit un total de 260 millions : les versements suivants devaient être échelonnées de mois en mois en huit termes.

Mais survint le désastre de Sedan, bientôt suivi de la révolution politique du 4 septembre et de l'investissement de Paris. Je sentis que, pour relever notre fortune nationale, il faudrait peut-être un effort comparable à celui des Américains du Nord pendant la sécession, et je proposai des moyens financiers mesurés sur ce précédent et plus particulièrement encore imités de la politique financière

[1] Voir les nos du *Correspondant* des 10 et 25 juillet, 10 et 25 août et 10 septembre; pendant le siége de Paris, où la Revue a dû suspendre sa publication, nos travaux ont été continués dans les journaux de Paris.

même de M. de Bismark. J'engageai la France à disputer à M. de Bismarck la sympathie intéressée de la cité de Londres, en demandant aux banques de Londres, à ces réservoirs des capitaux du monde entier, de commanditer notre défense nationale.

Au souvenir de mes entretiens avec plusieurs hommes d'État anglais pendant ma mission scientifique de l'année dernière, j'avais lieu de croire que, bien mieux qu'à M. de Bismark, les Anglais prêteraient à la France, qui offre pour garantie d'avenir, quoi qu'il advienne, la terre la plus riche du continent, une industrie puissamment outillée, et l'une des plus larges organisations commerciales du monde.

L'idée intéressa sérieusement quelques membres du Gouvernement de la défense nationale à Paris, qui me demandèrent un projet motivé et formulé. Deux mois après, en novembre, j'appris par un de ces rares journaux étrangers qu'il nous était donné de voir à Paris pendant le siége, qu'un emprunt français avait été contracté à Londres le 17 octobre et avait procuré d'importantes ressources, malgré l'incertitude des pouvoirs des contractants ou peut-être leur inhabileté : ces journaux, les plus autorisés des périodiques anglais, montraient déjà, suivant mes prévisions, un ton plus favorable à la cause de la France, et ils annonçaient que M. de Bismark, irrité de voir enfin la France s'ouvrir à Londres des ressources illimitées et des sympathies solides, avait ordonné des poursuites contre quelques banquiers de Francfort, coupables d'avoir souscrit à l'emprunt français de Londres, coupables d'avoir favorisé un emprunt « qui avait « permis à la France de constituer l'armée de la Loire et de rendre « la guerre actuelle aussi énergique ; car l'argent, disait le ré- « quisitoire de l'avocat général prussien, est le nerf principal d'une « entreprise de ce genre. »

Comment cet emprunt français de Londres a-t-il été négocié, versé, régularisé, nous devons attendre sur ce sujet, comme sur toutes les autres opérations financières de la province et de Paris, des informations officielles, pour juger ces affaires sur un dossier complet.

Retenons ce seul point : que, suivant l'organe officiel de M. de Bismark, l'argent était le nerf de cette guerre, et que la victoire, qui s'achète encore plus avec de l'or qu'avec du sang, mise à l'enchère, s'est donnée aux six milliards de la Prusse, et s'est détournée de la France, nous laissant, avec nos trois milliards misérablement dépensés, la honte de la défaite, et la charge d'une rançon de cinq milliards sans compter nos provinces perdues.

Que cela nous serve de leçon pour la grande œuvre de régénération de nos finances, qui s'impose aujourd'hui au gouvernement.

II

Lorsqu'à la fin de décembre, je compris que c'en était fait de nous, que malgré le patriotisme des populations et la foi active de quelques chefs, nous étions condamnés à succomber, non pas sous les armes prussiennes, mais sous ces vices politiques que M. de Bismarck a plusieurs fois signalés dans ses hautains diagnostics, je me dis qu'il n'y avait plus en finances qu'un soin à prendre : préparer les voies et moyens financiers pour liquider la guerre et réorganiser les forces de la paix.

Et je me dis aussi que l'occasion était peut-être précieuse pour opérer une réforme méthodique, savante, bien ordonnée, radicale, dans notre politique financière, dans le plan de notre budget, le système de nos emprunts et de nos dettes, le fonctionnement de notre trésorerie, l'assiette de nos impôts et la constitution de nos régies; dans la répartition des ressources et des services entre l'État, les provinces et les communes, dans l'organisation de la Banque de France, des autres institutions de crédit et de la Bourse.

C'est qu'en effet, dans les temps de prospérité, quand un peuple est en pleine séve de production, il est très-difficile, et il peut être dangereux, de toucher à ces organes aussi délicats que puissants, même pour des améliorations reconnues incontestables : tant d'intérêts, si divers et si considérables, sont alors liés et solidarisés, que le moindre changement peut produire un grand trouble et des pertes incalculables. Mais survienne un de ces cataclysmes qui brisent ou dissolvent toutes les forces de la production, qui ruinent ou avilissent la plupart des biens, rien de plus facile et de plus utile que d'aider à la réorganisation de ces débris sur un plan nouveau.

Et puis, ne l'oublions pas, l'effort à faire pour parer aux nécessités présentes est si grand, qu'il nous faut agir par les grands moyens, par les combinaisons les plus larges qui se puissent concevoir, par un remaniement général de nos finances. Si nous ne sommes pas capables de nous hausser enfin aux grandes mesures, si nous nous traînons encore dans les petits expédients, nous ne réussirons pas mieux à réorganiser le travail du pays que nous n'avons réussi à organiser la défense nationale.

Apprenons enfin, par l'exemple des grands peuples que nous appelions hier nos émules, et que nous devons aujourd'hui étudier comme nos maîtres, apprenons des Anglais, des Allemands, des Américains, qu'une réforme financière peut être la base de notre réforme

morale et politique, que les organes financiers intéressent toutes les forces vitales d'une nation ; et qu'on pourait dire de la finance ce qu'on a dit de l'enseignement : Donnez-moi les budgets des peuples, et dans vingt ans j'aurai transformé le monde.

Pénétré de la grandeur et de l'opportunité de cette tâche, je me mis donc à l'étude, aux archives même des finances (aujourd'hui incendiées) mises à ma disposition ; je recherchai les précédents historiques que peuvent nous fournir la France et l'Angleterre après 1815, l'Allemagne en 1866 et en 1870, et les États-Unis au sortir de la guerre de la sécession : je me rappelai mes anciens entretiens et mes correspondances avec plusieurs éminents financiers d'État d'Allemagne et d'Angleterre, particulièrement avec mes collègues de la *Society of arts, manufactures and commerce*, académie pratique des sciences morales et politiques de la Grande-Bretagne, où se débattent chaque semaine toutes les questions à l'ordre du jour dans les deux mondes ; et dès la fin du siége de Paris, j'avais terminé et communiqué au ministre des finances et au petit nombre de personnes autorisées en ces matières, le travail dont je viens de donner l'exposé des motifs.

Après un voyage dans nos provinces qui m'a permis d'étudier tout récemment sur les lieux l'état moral et matériel du pays dans la plus grande partie de la France, j'ai complété mon travail, pour le mettre en rapport avec les charges aggravées de l'État et les nouvelles misères de nos populations, et voici mes conclusions, vérifiées par cette dernière étude pratique :

Quel est l'état actuel de la France ?

Un tiers du pays, Paris compris, est épuisé et désorganisé ; les provinces des deux autres tiers sont dans une prospérité qui étonne un peu notre patriotisme, mais qui promet à la nation une renaissance prochaine et certaine, si nos malheurs, si notre défaite militaire et notre dernière perturbation sociale ont ce bon résultat de favoriser en France l'établissement d'un gouvernement fort et considéré, et de rallier dans une alliance de civilisation les hommes sensés de tous les peuples de l'Europe. Cette alliance est en voie d'organisation par l'initiative d'éminents étrangers réunis à Paris sur les ruines mêmes de la capitale du monde civilisé ; quant au gouvernement dont la France a besoin, c'est à notre sagesse de mériter qu'enfin Dieu nous le donne.

En attendant, que doit faire l'État pour résoudre ces deux questions connexes : subvenir à ses nécessités financières et réorganiser la production du pays, en face de ces deux régions, la région blessée et la région valide, qui représentent comme deux nations distinctes dans l'unité nationale de la France ?

Faut-il surcharger d'impôts la région valide? Cette méthode négative ne me paraît pas convenable. Je proposerai une méthode positive. Je voudrais fortifier la solidarité de ces deux régions de la France, et non point par l'impôt, mais par l'aide libre des provinces riches aux provinces appauvries.

Que le capital disponible, et il est considérable, des provinces riches, ne soit pas requis par l'État, mais qu'il soit laissé à l'industrie privée pour qu'il commandite la production renaissante des provinces pauvres. Que, par des associations de crédit dont je recommande l'étude à nos administrateurs, dont j'essayerai plus tard d'indiquer quelques formes, les capitaux du Midi, de l'Ouest et du Nord-Ouest, viennent féconder le travail du Nord-Est et de l'Est. Que l'État laisse à la France toutes ses forces productrices, et qu'il songe plutôt à alléger cette convalescente qu'à la surcharger par des impôts. En un mot, que, pour ses besoins financiers, l'État n'ait pas recours à l'impôt, mais qu'il demande aux seuls capitaux étrangers les ressources dont il a besoin.

Notre grande affaire doit être de remettre au plus tôt et au mieux la France en état de puissante production : *Hic opus, hic labor est.*

Les capitaux étrangers viendraient difficilement commanditer nos entreprises industrielles, nos fermes, nos usines, notre commerce; car ils ne connaissent guère que notre rente d'État : l'État seul a un crédit international. Que les capitaux français alimentent donc le travail français : faisons nos affaires économiques en famille, nous les ferons à meilleur compte et à meilleur profit, car tout ce que nous pourrions espérer serait de voir des associations étrangères venir exploiter nos industries et traiter la France comme les Anglais traitent le Portugal.

Que l'État français ne soutire rien aujourd'hui aux capitaux français, nécessaires à la production nationale; que notre Trésorerie n'agisse pas par l'impôt, mais uniquement par l'emprunt à l'étranger; et que les charges mêmes à inscrire au budget national pour les arrérages des emprunts à l'étranger soient, pendant trois ans, fournies par les emprunts; que l'État se considère ainsi comme une société industrielle qui s'ouvre « un compte de premier établissement » jusqu'à ce que sa production soit arrivée à l'état normal, à l'état de pleine production. Et dans trois ans, la France ranimée dans tous ses organes, sans rien qui retarde son essor, avec toutes les conditions de puissante vie économique, sera riche et prospère; et le moment alors sera venu de lui demander par des surtaxes d'impôts l'équilibre de ses budgets, qu'il ne faut tenter aujourd'hui que par quelques économies aux dépenses et par des emprunts à l'étranger aux recettes.

Voilà, ce me semble, comment un financier d'État prévoyant, ca-

pable de s'élever à une grande tâche, d'ordonner à longue portée la gérance nationale, peut relever la France et la remettre dans ses grandes voies.

III

A quels impôts, en effet, pourrions-nous recourir aujourd'hui ?

A l'impôt sur le revenu ?

Mais il est condamné par l'expérience la plus décisive, par l'expérience des Anglais et des Allemands, c'est-à-dire des deux peuples qui ont pratiqué ce mode d'impôt depuis le plus long temps et avec le plus grand tact politique.

J'ai vu à l'œuvre, et de fort près, sur les lieux même, l'*Income-tax* des Anglais, et le *Steuer von Einkommen* des Allemands; j'ai interrogé souvent les hommes d'État de ces pays, les plus autorisés dans les affaires publiques, et nos lecteurs ont peut-être gardé souvenir des observations pratiques que j'ai exposées ici il y a quelques mois, et que je crois utile de développer aujourd'hui comme partie intégrante de mon travail sur la réorganisation financière de la France.

En théorie, l'impôt sur le revenu est l'idéal de l'équité et de la simplicité : chaque citoyen contribuera au payement des services publics en proportion des avantages qu'il est censé en retirer, c'est-à-dire en proportion de son revenu. Pour asseoir l'impôt, pour répartir les cotisations nécessaires à la chose publique, il suffira donc de connaître le revenu de chaque citoyen. Or, pour connaître ce chiffre on a deux moyens : ou le demander ou le découvrir.

En Angleterre, on a adopté le premier moyen ; en Allemagne le second.

Voyons ce qui advient par la pratique, et ce que vaut en réalité cet admirable impôt sur le revenu.

En Angleterre, chaque année, le gouvernement invite chaque citoyen à déclarer le chiffre de son revenu. Cette déclaration sert de base à l'impôt. Si par hasard elle est reconnue fausse, à la suite de quelque acte officiel ou public, liquidation commerciale, procès, succession, etc., une forte amende punit la fraude et fait réparation au fisc.

La menace d'une telle répression suffit-elle à empêcher les fraudes? Non, malgré le respect des Anglais pour la loi, malgré le sentiment politique qui fait si bien comprendre d'ailleurs aux contribuables anglais que les subsides ne sont plus le tribut stérile payé par le serf au maître despotique, mais la cotisation de libres citoyens, réglée par les députés de la nation, pour subvenir à des services d'intérêt national; malgré ce grand sens du *self-govern-*

ment, la plupart des déclarations pour l'*income-tax* sont inexactes. Aussi bien, les hommes d'État les plus considérables de ce pays, Brougham, Mac-Culloch, en étaient venus à dire qu'il n'est pas d'institution anglaise qui ait fait plus pour corrompre les mœurs du peuple anglais. Qu'en serait-il en France, avec notre caractère si faible en sens politique, aussi fraudeur que frondeur, avec nos vieux préjugés à l'égard du fisc, à l'égard de tout gouvernement, dont nous sommes toujours prêts à dire : Notre ennemi, c'est notre maître; à l'égard de toute autorité, qu'il semble de bonne guerre de tromper par la ruse, quand on n'a pas l'occasion de l'attaquer par la force; avec nos habitudes invétérées dans toutes les affaires d'impôt, par exemple, dans les déclarations de succession?

L'*income-tax* en France ferait donc encore, plus qu'en Angleterre, un mauvais impôt, établi sur des bases fausses, sur des déclarations frauduleuses. En définitive, il n'a jamais pu se comprendre que dans la haute classe anglaise, au temps de Pitt, au moment où c'était pour l'aristocratie gouvernante de ce pays une sorte de cotisation de parti politique, l'offrande volontaire d'une caste qui subventionnait ses alliés du continent. Après la guerre continentale, l'*income-tax*, conservé par la force de durée de tout impôt établi, a changé de nature; le développement industriel et commercial de la période de paix, datée de 1816, a produit une richesse mobilière bientôt supérieure à la richesse territoriale, et l'impôt sur le revenu n'a plus porté que pour partie sur l'aristocratie terrienne, seule propriétaire du sol, et dont la fortune était aussi évidente que le bon vouloir certain ; il s'est étendu sur les classes industrielles et commerçantes, dont la fortune, sans cesse en voie d'accroissement ou en danger de ruine, est difficile à constater et a intérêt légitime à ne pas se dévoiler chaque année dans sa réelle situation.

En Prusse, et dans quelques autres États de l'Allemagne, le *Steuer von Einkommen* s'établit par un système inverse, mais qui n'en vaut pas mieux. Des commissions gouvernementales évaluent à vue d'œil les revenus des citoyens et fixent ainsi le chiffre d'impôt de chaque contribuable. Si un citoyen se croit mal apprécié, il est admis à s'inscrire contre l'évaluation officielle, mais en fournissant les preuves de son véritable état de fortune.

On comprend tout ce qu'il y a de pénible pour un citoyen dans cette alternative, ou de payer une taxe injuste, basée sur une évaluation exagérée de son revenu, ou de livrer ses papiers d'affaires et de famille à une inquisition du gouvernement. Et je pourrais citer certains États d'Allemagne, agités par des dissensions politiques, où le gouvernement s'est laissé aller à évaluer outre mesure les re-

venus des citoyens « mal pensants, » et à les grever ainsi d'un impôt surtaxé, pour les punir de leur opposition. Je pourrais nommer un député du parlement prussien, éminent financier d'État, qui, de 1862 à 1866, avait refusé le vote du budget à M. de Bismarck, et qui tout à coup, après la victoire de Sadowa, se vit taxé, sur le rôle de l'*Einkommen*, à un chiffre double des années précédentes, sans que rien d'ailleurs eût été changé dans sa fortune, et par la seule grâce de la vindicte de M. de Bismarck.

Gardons-nous de donner à un gouvernement, si honnête soit-il, dans cette France tant troublée et divisée encore, un instrument aussi facile d'oppression politique.

Ainsi, la fraude des contribuables ou l'inquisition du gouvernement, voilà les résultats vérifiés par la pratique de l'impôt sur le revenu chez les deux peuples les plus civilisés de l'Europe : car il n'y a pas d'autre moyen d'asseoir cet impôt que la déclaration des contribuables ou la taxation arbitraire de l'administration. Il n'existe pas de signe qui permette d'apprécier la fortune, soit le revenu, d'un citoyen : et ceux qui ont proposé de se régler sur les loyers, n'ont pas réfléchi que le loyer serait une mesure très-imparfaite, qu'il ne représente que fort inégalement le revenu du chef de famille ; qu'il est plus ou moins élevé relativement à la fortune suivant le pays, le goût, les besoins de famille ; que, dans tel lieu et pour tel individu, il est le vingtième seulement du revenu, tandis que dans certaines villes et pour le chef d'une famille nombreuse, il est quelquefois le sixième et même le cinquième du revenu.

Laissons donc l'income-tax aux peuples où il ne persiste plus que par la force vitale de tout impôt établi ; et ne les imitons pas dans un organisme qu'ils regardent à l'épreuve comme vicieux et profondément regrettable.

Augmenterons-nous les droits des douanes, soit en profitant de la latitude que nous ont laissée les traités de commerce, soit en dénonçant ces traités ? Je voudrais dégager la question fiscale de la question économique, afin que ceux qui n'aiment pas, par principe ou par intérêt, la réforme commerciale de 1860, ne soient ni tentés ni soupçonnés de se faire un prétexte des nécessités actuelles du fisc pour abolir la réforme. Je me hâte donc de dire, ce que je démontrerai dans la suite de ce travail, que nous pouvons équilibrer le budget sans avoir besoin de surtaxes de douanes. Mais je dois ajouter que la question économique des traités de commerce de 1860 s'impose à l'étude des hommes d'État dans la crise présente.

Déjà, dans ces dernières années, l'un des auteurs des traités de

1860, l'inspirateur même de la réforme commerciale, M. Michel Chevalier, disait dans un discours au Sénat.

« A cette époque (au moment de la promulgation des traités), le gouvernement a dit : « Nous n'ignorons pas qu'il y a beaucoup d'établissements que le régime nouveau peut éprouver, mais nous ferons tout ce qu'il est humainement possible de faire afin de les placer dans une situation viable. Il y en a que rien ne peut sauver, parce qu'ils ont été créés dans de détestables conditions, établis sur des bases tout à fait déraison- nables : c'est l'exception. La très-grande majorité des établissements français peuvent subsister et continuer de prospérer même avec la liberté du commerce largement, complétement appliquée, pourvu qu'on les place dans une situation plus favorable sous le rapport des voies de communication, sous le rapport de l'instruction des ouvriers, sous le rapport des institutions de crédit.

« *M. Béhic.* Très-bien ! très-bien !

« *M. Michel Chevalier.* Depuis 1860, en effet, le gouvernement n'a pas laissé que de faire des efforts marqués dans le but de multiplier les voies de communication perfectionnées, d'obtenir sur les chemins de fer et les canaux déjà existants auparavant des prix de transport plus réduits. C'est ainsi qu'on a racheté les canaux, appartenant aux compagnies, ce qui n'a pas laissé que de coûter à l'État de fortes sommes. Si on n'a pas racheté tout, on a racheté la majeure partie et j'espère qu'on rachètera le reste, de manière à rétablir sur toutes les voies navigables des droits de péage extrêmement réduits. De mêmes des négociations ont eu lieu avec les compagnies des chemins de fer dans le but de les faire consentir à des tarifs de transport pour les grosses matières premières et pour les combustibles, fort au-dessous des conditions stipulées à l'époque des concessions.

« Maintenant je dois ajouter que je ne crois pas que tout ce qu'il eût été possible de faire dans le but d'améliorer la situation de l'industrie nationale ait été fait ; il eût été possible, dans le délai de neuf ans qui s'est écoulé depuis le traité de commerce, de faire davantage. Sous ce rapport, il faut le dire, le gouvernement n'a pas pleinement répondu à l'attente des intéressés ; mais il a le moyen de s'exonérer de tous les reproches qui pourraient lui être adressés, en faisant de nouveaux efforts, de nouvelles dépenses, soit pour ouvrir des communications nouvelles et pour obtenir l'abaissement des prix de transport sur les chemins et les canaux ; soit pour ouvrir, par l'extension et le perfectionnement du service des paquebots, de nouveaux marchés à nos fabriques, soit pour la multiplication des moyens de crédit par la création de nouvelles succursales de la Banque sur tout le territoire, ou par l'adoption de mesures qui of-

friraient le crédit à l'industrie sous une forme différente ; soit enfin par le moyen d'un système d'éducation qui répandrait parmi les populations ouvrières, les simples ouvriers et les contre-maîtres, des connaissances utiles et pratiques qui seraient avantageuses pour les manufacturiers eux-mêmes, et qui deviendraient aussitôt pour ceux-ci le point de départ d'une fabrication meilleure et moins dispendieuse.

« Tout cela se fait avec plus ou moins d'énergie et de rapidité ; en somme beaucoup de dépenses ont été faites par l'État depuis 1860, non-seulement en faveur des voies de communication en tous genres, mais même pour des objets différents qui rentrent dans les autres améliorations que j'indiquais. On a mieux doté l'instruction primaire ; on a organisé dans toutes les villes de commerce, avec le concours des localités, des cours spéciaux, des cours pratiques, des cours d'adultes comme des cours d'enfants. On enseigne ainsi aux populations les sciences physique, chimique, mécanique, géométrique qui élèvent l'intelligence native des ouvriers et les rendent plus utiles à la fois à eux-mêmes et aux établissements où ils travaillent.

« Enfin il existe un projet de loi sur l'enseignement technique dont l'adoption serait un bienfait. J'espère que ce projet, qui a rencontré quelques difficultés au Corps législatif, en sortira sain et sauf, qu'il vous sera prochainement apporté et que vous le voterez...

« Voilà la situation, messieurs les sénateurs. Les hommes les plus notables de l'industrie française accepteront, acceptent déjà la nouvelle politique commerciale et la marche vers la liberté du commerce, pourvu que, de son côté, le gouvernement remplisse loyalement, pleinement les promesses qu'il a faites à l'industrie en 1860, et qu'il lui assure un bon et complet système de communications au dedans et au dehors, un bon système, un système pratique et scientifique d'enseignement populaire et un bon système de crédit. »

Ainsi parlait M. Michel Chevalier le 9 mars 1869, et je me rappelle, par souvenir de relations personnelles, qu'à cette même époque, M. Pouyer-Quertier, alors député et *leader* des industries lésées par les traités de commerce, n'était pas loin de tenir le même langage, en demandant, avec M. Polo, organe du commerce de Nantes, avec M. Béhic, ancien ministre du commerce, sympathique à la protection, avec M. Michel Chevalier, défenseur de la liberté commerciale, avec les libres-échangistes et les protectionnistes, que le gouvernement tînt ses promesses de 1860, que les producteurs français pussent opérer dans des conditions au moins égales à celles des peuples concurrents ; c'est-à-dire, que l'outillage national de la France, dont l'œuvre

appartient à l'État, fût développé et perfectionné, en même temps que les industriels, à force de sacrifices, perfectionnaient leurs outillages particuliers.

Telle était la situation avant la guerre : il faut reconnaître qu'aujourd'hui elle est accidentellement aggravée ; les améliorations d'utilité publique qu'on demandait il y a deux ans au gouvernement n'ont pas été exécutées sous les inquiétudes politiques régnantes en 1869 et en 1870[1] ; et elles sont aujourd'hui plus difficiles que jamais, car il ne s'agit plus tant d'améliorer que de réparer nos instruments de production. Espérons toutefois que la paix forcée à laquelle nous sommes condamnés pour quelque temps, et l'établissement d'un régime politique rajeuni, fort, résolu, donneront au travail national une vigueur nouvelle, comparable à l'élan industriel qui suivit 1815. Et c'est pourquoi il ne faudrait pas nous jeter comme par désespoir sous un régime protectionniste absolu. La liberté commerciale a enrichi en France de nombreuses populations industrielles et commerciales, et surtout nos populations agricoles; elle a plus profité à la France qu'à l'Angleterre, qui, dans les traités de 1860, n'a pas vu un moyen d'exploiter en maîtresse nos marchés, mais (ce qui est bien différent, et ce qu'on ne sait pas assez ici) un moyen de s'ouvrir les marchés des nombreux États de second ordre, attirés par le traité français. C'est pour cela qu'en 1860 l'Angleterre nous a offert d'accueillir même librement nos produits et de laisser tamiser ses exportations en France par des droits facultatifs que nous pouvons tenir assez élevés, et rendre, comme on dit, protecteurs. Reviser les tarifs dans la limite de nos traités peut donc être une œuvre convenable à la situation présente, mais sans paraître chercher dans ces tarifs une ressource fiscale, qu'il ne faut pas demander à des aggravations d'impôts.

[1] Il convient de noter ici que dans les six premiers mois de 1870, le ministre du commerce, M. Louvet, avait pris à cœur plusieurs de ces améliorations, ainsi l'organisation de l'enseignement technique; il s'était empressé d'instituer le conseil supérieur des conservatoires, écoles et musées techniques; et pendant ma mission scientifique en Angleterre de l'an dernier, il m'avait chargé d'étudier ces nombreuses et déjà si puissantes institutions techniques que depuis 1852 l'Angleterre a fondées, particulièrement l'École-musée de *South-Kensington*, cet admirable centre d'éducation et de propagande du département ministériel de la science et de l'art techniques, que le Parlement dote de subventions chaque année croissantes (jusqu'à 218,336 livres sterling pour l'exercice 1870-71, soit 5 millions et demi de francs), ce qui permet de transformer, en l'élevant, le génie industriel du peuple anglais, surtout par l'utilisation technique des femmes. Quand nous serons revenus à des temps réguliers, je me propose de donner à nos lecteurs quelques extraits de mes rapports de missions sur ce sujet, qui intéresse autant que les traités de commerce, l'avenir de l'industrie, de la richesse de la France.

Cette révision exige du temps, de la réflexion ; elle ne doit pas se faire comme par un tour de main politique, et donner à penser aux malveillants qu'on veut quelque part exploiter le trouble de l'opinion publique pour enlever, par surprise, une loi profitable à un petit nombre de manufacturiers au détriment du plus grand nombre de nos producteurs et de la masse des consommateurs français.

Si l'on a pu reprocher à la réforme économique de 1860 d'être une œuvre d'autorité, il ne faut pas que la révision de cet acte se produise comme une manœuvre parlementaire ; il faut que la révision se fasse au grand jour, en plein calme, après un examen approfondi et solennel, et qu'elle soit ainsi votée par l'opinion publique avant de l'être par le parlement.

Ajourner la solution, pour mieux mûrir la question, est donc de toute sagesse politique : on s'épargnera d'ailleurs ainsi de graves mécontentements dans une grande partie de la France ; et j'ajouterai, on ménagera notre crédit d'État en Angleterre, dans ce pays dont nous avons besoin pour nos milliards d'emprunt, dans ce pays qu'il serait maladroit de heurter par des mesures internationales au moins imprudentes, au moment où notre principal recours d'argent est à la Cité de Londres, à ce marché universel des capitaux.

Puis donc que l'impôt sur le revenu est impraticable, et que la surtaxe des douanes est au moins inopportune, examinons les autres impôts dont on pourrait proposer la création ou la surtaxe ; voyons ce qu'ils pourraient donner réellement au Trésor, et quelle serait l'influence de ces mesures fiscales sur la renaissance de l'esprit d'entreprise, du travail, de la production, sur cette renaissance économique de la France qui doit être à cette heure le premier souci de nos financiers d'État. Et sur ce point nous vérifierons, par l'expérience de l'Angleterre et des États-Unis, la politique financière des Anglais depuis 1815, et celle des Américains depuis la guerre de la sécession.

A. de Malarce.

La suite prochainement.

POÉSIE

AU PÈRE CAPTIER

ET A SES COMPAGNONS DE MARTYRE

I

L'âme des confesseurs avait rompu sa chaîne :
Ils étaient là, couchés dans leurs robes de laine,
Comme en des linceuls blancs;
Ils ne sortiront plus de mon âme obsédée,
Et toujours mes regards reverront en idée,
Mes lèvres baiseront, de larmes inondée,
La trace que la balle a creusée à leurs flancs!

Les pavés avaient bu le sang de ces victimes.
Informes, mutilés, effroyables, sublimes,
Leur silence éloquent parlait comme un remord;
Sur leur front, que la hache a fait méconnaissable,
Débris sans nom, traîné dans la boue et le sable,
Je ne sais quel reflet de paix ineffaçable
Rayonnait sous la mort.

C'est que leurs yeux profonds avaient percé le gouffre!
Dans l'enfer social où l'on hait et l'on souffre
C'est qu'ils avaient plongé!

La croix était leur guide, et la foi leur armure;
Chacun, tombant sans crainte et mourant sans murmure,
Effrayé de leur crime et non de sa torture,
Par nos pleurs seulement voulut être vengé.

Les bourreaux stupéfaits les regardaient sourire,
Ces grands ambitieux des palmes du martyre,
Doux comme des enfants, fiers comme des vainqueurs;
Car notre ingratitude est la seule couronne
De ces croisés du bien que le mal environne,
Et la perversité n'a rien qui les étonne,
Rien qui trouble leurs cœurs.

Nous leur disions : « Fuyez ces morts et ces ruines;
Fuyez, plus rien d'humain ne bat dans leurs poitrines;
Fuyez, ils vous tueront! »
Mais eux : « Dieu qui nous voit, disaient-ils, est le maître.
Partout où l'homme souffre est la place du prêtre;
Laissez : nous leur ferons tant de bien que, peut-être,
S'ils ne nous aiment pas, ils nous respecteront. »

Et, pareils à la mère auprès du fils qu'elle aime,
Surmontant le dégoût, oubliant le blasphème,
Ils prenaient dans leurs bras ces corps exténués!
Quand ils eurent ainsi, sans compter, fait largesse
De tout ce qu'ils avaient de force et de tendresse,
Alors ces loups humains, dont rougit notre espèce,
Les ont pris et tués!

Pleure, Église de France! Ah! tes pleurs sont les nôtres
Et ceux de la patrie! Ils étaient des apôtres,
Mais des hommes aussi!
Un cœur de citoyen bat sous le scapulaire
De ces moines-soldats, fils du grand Lacordaire,
Dont la parole ardente et le froc populaire
Ont brillé comme un phare en ce siècle obscurci,

Ils éclairaient les cœurs, les esprits et les âmes;
Ils n'avaient, comme lui, dans nos combats infâmes,
Lutté que par l'amour et par la charité;
Ils portaient, comme lui, le peuple en leurs entrailles.
Quel démon eût prévu de telles représailles,
Et qui leur eût prédit, pour fruit de leurs semailles,
Ce qu'ils ont récolté?

Le soleil se voila d'horreur à ce massacre,
Quand sur le sol maudit, mais que leur sang consacre,
Il les vit reposer,
Couverts, défigurés de blessures atroces,
Et, comme sous la dent de cent bêtes féroces,
Souillés de coups de pied, brisés à coups de crosses,
— Un pour chaque caresse, un par chaque baiser!

II

Tombez, tombez, ô pure hostie!
Dieu passe en faisant sa moisson;
D'un peuple que sa main châtie
Payez-lui la lourde rançon!
Tombez, généreuses victimes,
Sang digne d'expier nos crimes,
D'être offert au ciel en tribut,
Sang dont la voix s'élève et crie,
Qui nous accuse, mais qui prie,
Espoir et deuil de la patrie,
Notre honte et notre salut!

La France s'arrête et se penche
Sur ce triste et pieux trésor;
Ses pleurs lavent leur robe blanche
Que rien n'avait ternie encor.

Elle prend en ses mains blessées
Leurs mains inertes et glacées,
Leurs fronts pâles, leurs flancs meurtris,
Et sur les tombes fraternelles
Où dorment leurs cendres mortelles
Retrouve des larmes nouvelles
Dans ses yeux qu'on croyait taris.

Vous dont l'ombre est une souillure,
Et qu'il faut laisser innommés,
De peur d'outrager la nature
Dans les monstres qu'elle a formés,
Cœurs pétris de fiel et de haines,
Et qui feriez honte aux hyènes,
Dieu seul peut vous amnistier,
Misérables, dont la démence
Transforme en crime la clémence,
Et vient, en tuant l'innocence,
D'égorger aussi la pitié!

Eh bien, puisque leur tourbe immonde,
De l'ombre affreux vomissement,
Dans l'exécration du monde
Nage comme en son élément;
Puisqu'ils ont, bravant l'anathème,
Découragé le mépris même,
Lassé le dégoût et l'horreur;
Puisqu'ils n'ont peur que du supplice,
Allons, bourreau, fais ton office,
Et que sur eux s'appesantisse
La main du châtiment vengeur!

III

Mais dans quelle tanière, en quel antre, en quels bouges,
Dans quels trous ténébreux se cachent ces Peaux-Rouges

Dont l'aspect ferait peur à Judas? Oh! je veux,
S'il en reste un vivant, vers la funèbre couche,
L'épouvante dans l'âme, et l'injure à la bouche,
Le traîner, éperdu, haletant et farouche,
Mon poing dans ses cheveux!

Purgeons, purgeons l'égout où rampe ce reptile!
Traquons-le sans relâche en ce dernier asile,
Et qu'il soit condamné,
L'infâme, à voir la paix qui dans leur mort respire....
Mais j'entends une voix qui défend de maudire,
Et maintenant encor, du haut de leur martyre,
Ces anges de pardon protégent ce damné!

Pourquoi voiler ta face? Ote tes mains, regarde
Sur ces soldats du Christ tombés à l'avant-garde,
Et compte, s'il se peut, les traces de tes coups!...
L'œil sanglant te sourit! Tu reverras en rêve
Ce sourire divin te percer comme un glaive!...
Pour te bénir encor la main sur toi se lève :
A genoux! A genoux!

Vous qui dans le supplice avez conquis la gloire,
Dont nos fils à leurs fils transmettront la mémoire,
Oui, vous pouvez bénir ;
Tu le peux aussi, toi, qui d'une lèvre avide
As bu l'amer calice, et qui l'as laissé vide ;
Et dans tes bras sacrés, ouverts au déicide,
O grand Crucifié, tu peux les accueillir!

Que le martyr sourie au couteau ; qu'il pardonne,
Victime triomphante à qui le bourreau donne
La céleste auréole en donnant le trépas!...
Mais nous qui les aimions, nous qu'enseignait leur vie,

Qui les environnions de respect et d'envie,
Quoique leur dernier souffle au pardon nous convie,
Nous ne le pouvons pas !

Car ils étaient des saints; et nous, de faibles hommes
Fragiles et brisés, voilà ce que nous sommes,
Ce que nous resterons,
Si leur âme intrépide en notre âme rebelle,
Comme en un foyer mort, n'allume une étincelle
A l'un de ces rayons de lumière immortelle
Dont le dernier combat a couronné leurs fronts.

Priez pour la cité perfide et meurtrière,
Vous tous qu'elle a tués ! Dans sa splendeur première
Redressez ce pays par la honte avili !
Que sur nous votre sang rejaillisse en rosée,
Et par ce flot fécond que la terre arrosée
Germe, comme la fleur aux murs du Colisée,
La concorde et l'oubli !

O Père, et vous aussi, doux Pontife, vrai sage,
Dont nos cœurs garderont la calme et pure image,
Comme une vision,
Vous, Frères, tant de fois respectés par la bombe,
Généraux, Magistrats, Prêtres, vaste hécatombe,
La France en deuil vous pleure, et vient sur votre tombe
Baiser l'autel sacré de sa rédemption !

VICTOR FOURNEL.

UN JOUR DE PRINTEMPS

Ce peuple s'éveille
Qui dormait la veille
Sans penser à Dieu.
Les grands palais croulent.
. . . . . .
Et la foule accrue
Trouve en chaque rue
Un fleuve de feu.

V. Hugo.

Le ciel est transparent et la verdure est douce,
Les oiseaux, sous la feuille, harmonisent leurs voix;
La source qu'au montant du coteau j'aperçois
Tombe en filets d'argent sur un tapis de mousse.

Le soleil resplendit, la fleur rit, l'herbe pousse ;
Tout chante le printemps et le plus beau des mois.
Qu'il fait bon respirer à l'ombre des grands bois,
Et vivre seul ici, sans bruit et sans secousse !

Mais, au loin, quel murmure et quels cris de l'enfer
Se mêlent aux éclats de la poudre et du fer!
Un nuage de sang couvre la grande ville ;

De sinistres drapeaux flottent sur ses remparts,
Le pétrole et la mort courent de toutes parts...
C'est Paris s'effondrant sous la guerre civile.

G. de Cadoudal.

Kerléano, 26 mai 1871.

REVUE SCIENTIFIQUE

La guerre entre la France et l'Allemagne. — Définition donnée par M. A. Cochin. — La victoire de la science. — « La grandeur et la prospérité de la France. » — La science et les savants sous le second empire. — Les tentatives d'organisation scientifique de M. Duruy. — Vraie cause de leur insuccès. — La science mal vue en haut lieu. — Un mot du général Lebœuf. — L'administration et ses savants en titre. — L'Académie des sciences. — Sur quelles questions on la consultait. — La science prise au dépourvu. — L'Académie des sciences pendant la guerre. — Principaux sujets de ses travaux. — Les engins de guerre. — L'affût du vice-amiral Labrousse, décrit et apprécié par M. Faye. — Qualités précieuses de cet affût. — Une révolution dans le système des fortifications et de la défense des places. — Un seul exemplaire de l'affût Labrousse ! — *Joséphine.* — Le projectile à trajectoire prolongée et à double effet, de M. Bazin. — Où s'arrêtera-t-on ? — Question de calculs d'ingénieurs. — Mot attribué à Newton. — Notre avenir. — Y penser toujours. — Les affaires scientifiques du pays. — Nécessité d'une réforme de nos mœurs et de nos idées. — Comment elle doit s'accomplir. — Abaissement du niveau des études scientifiques en France ; élévation en Allemagne et ailleurs. — Réveil de l'Académie des sciences. — Proposition et discours subversifs de M. Henri Sainte-Claire Deville. — Examen de conscience des académiciens. — Discussion sur la proposition de M. Henri Sainte-Claire Deville. — L'Université, son système et ses programmes, jugés par l'Académie. — M. Bouley. — M. de Quatrefages. — M. le général Morin. — M. Henri Sainte-Claire Deville. — M. Dumas. — M. de Quatrefages. — M Bertrand. — Question posée par M. H. Deville. — Décision de l'Académie, qui ne décide rien. — Une révolution à faire.

Post-Scriptum. — L'Académie des sciences pendant le règne de la Commune.

M. A. Cochin, dans un mémoire lu, il y a quelques semaines à l'Académie des sciences morales et politiques, a défini très-justement la guerre qui vient de finir d'une manière si désastreuse pour nous : « la défaite de gens d'esprit qui ne travaillent pas par des gens sans esprit, qui travaillent. » On l'a dit d'ailleurs et répété : C'est par la science que nous avons été vaincus ; non-seulement par la science stratégique, mais par la science proprement dite. Tandis que nos ennemis s'appliquaient sans relâche à acquérir toutes les connaissances qui devaient, dans une guerre dès longtemps prévue et préparée contre nous, leur assurer, avec la supériorité du nombre, celle d'une organisation militaire incomparable et de moyens d'action irrésistibles ; tandis qu'ils mettaient à profit, pour le perfectionnement de leur artillerie, les récentes découvertes de la mécanique, de la physique et de la chimie, nous ne songions guère, en France, qu'à deux choses : la richesse et le plaisir. Pour tout le reste, nous nous en remettions à ceux

dont c'était l'affaire de nous gouverner, d'instruire nos enfants, de pourvoir à nos besoins matériels, moraux et intellectuels, de sauvegarder notre honneur national, d'être sages, savants, habiles et vaillants pour nous, et que nous payions pour cela aussi cher qu'ils le voulaient. Nous ne voyions pas que ces gens, de leur côté, ne songeaient à rien moins qu'à leur besogne, et que « la grandeur et la prospérité de la France, » dont ils parlaient si haut et si souvent, étaient au fond le moindre de leurs soucis; ou plutôt, qu'ils jugeaient la France suffisamment grande dès qu'ils occupaient de hautes positions, et suffisamment prospère dès qu'ils touchaient de gros traitements.

Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre.

Ils parlaient aussi parfois de la science, qu'ils se piquaient d'encourager, ainsi que les lettres et les arts. Mais les prétendus encouragements donnés à la science se réduisaient à des places lucratives accordées aux savants qui savaient se rendre agréables, et à quelques menues subventions obtenues par des inventeurs recommandés. Quant aux tentatives faites par le dernier ministre de l'instruction publique de l'empire (j'entends le dernier qui ait été réellement ministre) pour relever en France les études scientifiques, elles ont été, à cette place même, le sujet d'un examen critique dont les conclusions n'ont été que trop vite et trop complétement justifiées par l'expérience. Toutefois l'insuccès de ces tentatives ne doit pas être attribué tout entier à des causes intrinsèques. M. Duruy, s'évertuant à créer, pour le compte de l'État, des pépinières de mathématiciens, de physiciens, de chimistes, de naturalistes, d'agronomes, était un utopiste, non-seulement parce que ces pépinières, ces *fabriques* de savants — qu'on me passe le mot — étaient, par le caractère systématique de leur institution, vouées à l'impuissance et à la stérilité; mais par cette raison fort simple qu'au temps où nous sommes, il faut, pour qu'une carrière soit suivie, qu'elle mène à quelque chose. Or, sous l'empire, la science ne menait à rien. Les jeunes gens que leur penchant, leur vocation même eussent poussés vers les hautes études organisées par M. Duruy, n'ignoraient pas ou ne pouvaient ignorer longtemps que les plus brillants travaux leur seraient de peu d'utilité pour leur avancement dans le monde; que l'essentiel n'était pas d'être savant, mais de l'être d'une certaine manière, et que, pour trancher net, le vrai moyen de parvenir n'était pas le savoir, mais le savoir-faire.

La science, en haut lieu, était plus que dédaignée, elle était mal vue. Peu de temps avant cette guerre pour laquelle tout — y compris les boutons de guêtre — avait été si bien préparé, un des plus éminents chimistes de l'Académie des sciences s'avisa de recommander au général Lebœuf un officier du plus grand mérite, qui désirait soumettre au ministre un procédé et un appareil nouveaux, destinés, si je ne me trompe, à augmenter

la précision du tir des pièces d'artillerie. Notre académicien eut la naïveté de présenter son protégé comme un vrai savant. « Oh ! s'écria le général Lebœuf, ne me parlez pas des savants ! *C'est la peste de l'armée !* » N'oublions pas que M. Lebœuf appartenait à une *arme savante ;* il était général d'artillerie. Si tel était le cas que l'on faisait de la science dans les armes savantes, jugez de ce qu'il en devait être dans les armes non savantes, et étonnez-vous de l'ignorance invétérée et de l'incapacité dont nos généraux et nos officiers de tout grade ont donné à l'envi des preuves si satisfaisantes pour nos ennemis !

Parlerai-je de l'administration ? On sait de quelle façon se recrutait, sous l'empire — et même avant l'empire — le personnel administratif, et par quel genre de mérite on parvenait le mieux à se pousser dans cette carrière. L'administration est ignorante et n'entend pas que qui que ce soit ait la prétention de lui apprendre quelque chose. Elle a d'ailleurs, pour le cas où il lui plaît de prendre des informations, ses savants attitrés, choisis sur bonnes recommandations, ayant fait leurs preuves et honorés de sa confiance exclusive. Ceux-là seuls ont les lumières et la compétence désirables : ni trop peu ni trop. Ce qu'ils disent, il le faut faire. L'administration s'en rapporte à eux lorsqu'elle ne s'en rapporte pas à elle-même. Quiconque oserait les contredire trouverait dans les bureaux à qui parler, et serait reçu de façon à n'être point tenté d'y revenir. On ne lui demandait pas s'il avait particulièrement étudié telle matière, approfondi telle question, s'il apportait des idées fécondes, des procédés économiques, mais s'il était du conseil consultatif, ou de la commission d'enquête, ou simplement ingénieur ordinaire. Et s'il n'était rien de tout cela, de quoi se mêlait-il ? qui lui demandait son avis ?...

Mais, dira-t-on, il y a, il y avait pourtant en France, à Paris, des savants dont l'autorité était reconnue et respectée par le gouvernement, par l'administration même : il y avait l'Académie des sciences. Sans doute ; mais l'Académie des sciences ne se mêle pas de politique. Son règlement le lui interdit, et son tempérament ne l'y sollicite point. L'Académie s'occupe de ses affaires ; elle écoute, enregistre et publie les travaux de ses membres, de ses associés, de ses correspondants, et ceux que lui soumettent les savants du dehors ; elle distribue chaque année des prix aux auteurs des meilleurs ouvrages, des meilleures recherches, des plus remarquables découvertes ou inventions scientifiques. Elle fait, en un mot, ce qu'elle peut ; mais elle ne donne de conseils au gouvernement que lorsque celui-ci lui fait l'honneur de lui en demander. Or il me souvient bien qu'elle fut une fois consultée, il y a quelques années, sur le système de paratonnerres qu'il conviendrait d'adopter pour garantir contre toute atteinte de la foudre le nouveau palais des Tuileries ; et par l'empressement qu'elle mit à recueillir et à fournir tous les renseignements relatifs à cette grave question, le gouvernement put, ainsi que le public, se faire une idée du zèle qu'elle dé-

ploierait si l'on faisait appel à son patriotisme. Néanmoins je ne sache pas qu'elle ait jamais été invitée à résoudre aucune question relative, soit à la construction la plus avantageuse des bouches à feu, soit à l'emploi des nouvelles matières explosibles, soit aux modifications que les perfectionnements de l'artillerie commandaient d'apporter à l'ancien système des fortifications.

Tant y a que la science a été, comme tout le reste en France, prise complétement au dépourvu par la guerre. L'Académie ne s'en émut d'abord nullement : il semblait qu'elle vécût dans une sphère où le choc des événements terrestres ne pouvait l'atteindre, et que le conflit effroyable de deux nations telles que la France et l'Allemagne ne dût troubler en aucune façon sa quiétude. La vérité est qu'elle partageait l'illusion, l'infatuation de la grande majorité du peuple français. Il n'entrait peut-être pas dans la pensée d'un seul de ses membres que la lutte pût se terminer autrement que par la victoire de nos armes. Aussi devons-nous dire à l'honneur de ses sentiments, sinon de sa clairvoyance, que la nouvelle de nos premiers désastres la plongea dans une stupéfaction profonde, qui se traduisit par un état adynamique des plus inquiétants.

Les académiciens continuaient de se rendre le lundi au palais Mazarin ; mais on eût dit qu'ils n'obéissaient qu'à l'impulsion machinale de l'habitude. On les voyait arriver, l'œil morne et la tête baissée, s'aborder et se serrer la main en secouant la tête, s'enquérir avec anxiété des nouvelles de la guerre; et comme, invariablement, ces nouvelles étaient ou nulles ou mauvaises, les petits groupes qui se formaient dans la salle des Pas-perdus ou dans la cour de l'Institut ressemblaient assez à ceux des gens qui viennent assister aux convoi, service et enterrement d'un parent ou d'un ami que la mort a frappé à l'improviste. A trois heures et demie, chacun se laissait tomber sur sa chaise ; mais la séance était levée presque aussitôt qu'ouverte : il n'y avait rien à l'ordre du jour; et celui qui fût venu lire un mémoire à ce fantôme d'Académie eût perdu son temps et sa peine : personne ne l'eût écouté. Cela dura ainsi pendant quatre ou cinq semaines. Puis les académiciens firent, comme les autres habitants de Paris, contre mauvaise fortune, bonne contenance; et, se souvenant de ce qu'ils étaient, de ce qu'avaient été surtout, à une autre époque de suprême danger, les illustres devanciers dont les bustes décorent leur vestibule et la salle de leurs séances, ils songèrent qu'après tout la science aurait peut-être, dans ces terribles conjonctures, quelques bons avis à donner, quelques services à rendre. Les séances dès lors reprirent leur physionomie et leur animation accoutumées. Seulement, au lieu d'y traiter de science pure et de sujets variés, on se renferma à peu près exclusivement dans le cercle des questions pratiques ayant rapport soit à l'alimentation et à l'hygiène de Paris, soit au traitement des blessés, soit aux moyens de communication à établir entre la capitale assiégée et le reste de la France par-dessus les lignes d'in-

vestissement, soit enfin à la question si fort négligée jusque-là des engins de guerre.

Arrêtons-nous un instant sur ce dernier point.

Je parlais, quelques lignes plus haut, du peu de cas que les chefs supérieurs de l'armée faisaient, sous le régime déchu, des officiers intelligents, instruits, laborieux, et de l'accueil qui les attendait lorsqu'ils avaient l'indiscrétion de donner un avis judicieux ou de proposer un perfectionnement sérieux dans notre matériel de guerre. En voici un exemple à ajouter à tant d'autres. Le 3 octobre 1870, M. Faye venait, en s'excusant presque d'entretenir l'Académie d'un sujet étranger à ses réunions ordinaires, mais « dont l'ancienne Académie, disait-il, s'était souvent occupée, » faire connaître à ses confrères la solution donnée par un de nos plus savants marins, M. le vice-amiral Labrousse, à un problème de mécanique appliquée à la défense des places. Il s'agissait de transformer le mouvement de recul d'une pièce d'artillerie en un mouvement vertical, de manière à la mettre à l'abri, et d'emmagasiner en même temps une force suffisante pour lui faire reprendre à volonté sa position première, sans altérer sa direction.

Les Anglais s'étaient dès longtemps occupés de ce problème, dont ils avaient compris toute l'importance, au point de vue surtout de la défense de leurs côtes. Le système adopté par eux, en dernier lieu, est celui du capitaine Moncrief. Il consiste dans un agencement de contre-poids très-ingénieux, mais fort encombrant. L'affût de M. le vice-amiral Labrousse est au contraire d'une extrême simplicité. Il est fondé : premièrement sur un théorème de mécanique relatif aux mouvements du parallélogramme articulé; deuxièmement, sur le jeu de ressorts en usage dans nos chemins de fer; troisièmement, sur la puissance d'un nouveau frein imaginé par M. Labrousse.

« Ce qui devait me frapper plus particulièrement dans cet affût, dit M. Faye, c'est ce qui en fait un véritable instrument de précision, une sorte de théodolite avec ses deux cercles et ses deux mouvements en azimut et en distance zénithale, et surtout l'artifice mécanique qui maintient mathématiquement l'axe du tir dans la direction voulue, malgré la force de l'explosion et l'énergie du recul. En le voyant jouer avec tant d'élégance, je me rappelais involontairement le pacifique parallélogramme de Watt, ou mieux encore, celui qui sert, à l'observatoire de Greenwich, à mettre à portée de la lunette méridienne le bain de mercure sur lequel l'astronome doit observer les astres par réflexion.

« Voilà un canon de 19 centimètres d'ouverture, qui pèse 8,000 kilogrammes, qui lance des obus de 52 kilos avec une vitesse de près de 400 mètres par seconde, et dont les mouvements s'accomplissent avec l'aisance et je dirai presque le moelleux de nos grands appareils astronomiques, chefs-d'œuvre des ingénieurs les plus habiles en fait d'instruments de précision.

« Au point de vue de la défense, l'avantage de ce système est double.

D'abord, il est totalement à l'abri des coups directs de l'ennemi, lorsque la pièce s'est abaissée derrière le parapet par l'effet du recul, en bandant ses ressorts. Dans cette position, le chargement s'effectue aisément ; le pointé peut être corrigé ou modifié au moyen de tiges latérales faisant à peine saillie au-dessus du rempart... Un simple déclic suffit ensuite pour que la pièce se relève d'elle-même, en restant rigoureusement parallèle à la direction qui vient de lui être donnée. Elle apparaît un instant au-dessus du parapet ; le projectile est lancé, et le recul la replace aussitôt à l'abri... Le second avantage est l'amplitude énorme du tir ; elle n'est pas réduite à quelques degrés comme avec les affûts ordinaires tirant par une étroite embrasure : elle est de 180 degrés, ou plutôt elle comprend le tour entier de l'horizon. Quant à l'amplitude du tir en hauteur, elle varie de — 30 à + 40 degrés, c'est-à-dire de 40 à 120 degrés en distance zénithale. Il semble, au premier abord, que cet affût si délicatement articulé devrait se détraquer sous l'effort puissant de l'explosion ; mais l'action du recul, en opérant tangentiellement au cercle décrit par le bras principal du parallélogramme articulé, se transforme immédiatement en un mouvement doux, et jamais en un choc redoutable. »

En résumé : chargement et pointage de la pièce s'opérant derrière le rempart ; suppression des embrasures qui limitent étroitement le champ horizontal du tir, se dégradant rapidement et servant de point de mire à l'ennemi ; tir également précis dans tous les azimuts : tels sont les résultats immédiats obtenus par l'invention du vice-amiral Labrousse. Cette invention remonte à quelques années ; elle est *connue en France et à l'étranger*, dit M. Faye, *par des expériences publiques*. Il semblerait donc que le gouvernement français eût dû s'empresser de la mettre à profit, de faire exécuter sans retard plusieurs centaines de ces affûts articulés, que M. Faye qualifie « *d'admirables*, » et d'en expédier dans toutes nos places de guerre, avec ordre de les substituer immédiatement aux anciens affûts. Eh bien, non. Au moment du siége de Paris, il n'existait qu'UN SEUL EXEMPLAIRE de cet affût : UN SEUL, celui de la grosse pièce qu'on avait baptisée du nom de *Joséphine*, et qui fut placée sur un bastion voisin de la porte de Clichy ! Ainsi, pour qu'un exemplaire de l'affût Labrousse, qui, dans l'opinion de M. Faye, doit amener un changement radical dans le système des fortifications et la défense des places, fût mis en position et essayé, il a fallu que déjà nos principales villes fortifiées de l'Est fussent tombées au pouvoir de l'ennemi, qu'un tiers de la France fût envahi et sa capitale assiégée !

. . . . . Crimine ab uno
Disce omnes !

Un autre engin de guerre qui nous semble très-digne d'attention et qui, employé plus tôt et d'une manière plus générale, eût sans doute rendu à la défense de grands services, c'est le nouveau projectile à trajectoire prolon-

gée et à double effet, de M. Bazin. Ici, à la vérité, nous ne saurions dire si le gouvernement déchu et l'ancien comité d'artillerie sont coupables d'avoir négligé ce moyen de lutter avec avantage contre les fameux canons Krupp. Si nous en jugeons d'après les termes de la Note lue à l'Académie, le 27 février dernier, par M. Bazin, il y a lieu de croire que ce nouveau projectile est d'invention beaucoup plus récente que l'affût Labrousse; et dans ce cas, on doit reconnaître que nul retard n'a été apporté à son application. Quoi qu'il en soit, le projectile de M. Bazin a été essayé pendant le siége de Paris, à la batterie de Saint-Ouen, avec des pièces de marine de 19 centimètres d'ouverture, et il paraît avoir donné des résultats satisfaisants. « Il est, dit l'inventeur, des circonstances où il y a grand avantage à porter très-loin et à multiplier sur la même ligne de tir les effets de destruction. C'est pourquoi j'ai cherché à résoudre, le plus efficacement possible, ce double problème : atteindre à des distances inconnues jusqu'ici, et frapper du même coup, à l'aide d'un projectile à double effet, les premiers rangs et les réserves de l'ennemi. »

L'artifice qu'il a imaginé pour réaliser ce résultat, dont, assurément, on ne saurait mettre en doute l'importance, consiste à charger la pièce avec un cylindre creux, destiné à faire lui-même office de canon et à lancer à son tour un second projectile. Ce dernier est un obus à peu près semblable à ceux dont on se sert ordinairement. La pointe de cet obus sort du cylindre-canon, le termine, et donne à l'ensemble un aspect qui rappelle beaucoup celui de l'obus cylindro-ogival. Le cylindre-canon ou canon-projectile, chargé aussi de son obus supplémentaire, porte soit des tenons, soit une chemise de plomb, et son diamètre correspond naturellement au calibre de la pièce à laquelle il est destiné. Cela posé, on se représente sans peine l'effet que doit produire ce redoutable engin. « Le feu de la pièce, au moment de l'explosion, enflamme une fusée centrale à temps, ajustée sur le culot du cylindre-canon. Lorsque le mobile est parvenu au point convenable de sa trajectoire, la fusée détermine l'inflammation de la poudre contenue dans la chambre du cylindre-canon, qui projette au loin son obus. La culasse, à une petite diminution de vitesse près, due au recul, continue à suivre sa trajectoire et atteint son premier but, comme l'eût fait un boulet ordinaire. L'obus chassé et prenant un accroissement de vitesse, parvient à un second but, et à une distance naturellement plus grande. En sorte qu'un seul coup de canon peut porter le désordre en deux points différents des lignes de bataille, ou dans deux quartiers d'une ville bombardée. Ainsi se trouvent obtenus à la fois l'augmentation de portée et la multiplication des effets de destruction. »

Cet engin, qui multiplie si sûrement les effets destructeurs de ses bénins devanciers, ce boulet qui est lui-même un canon, et qui, près d'arriver au terme de sa course meurtrière, décoche encore à quelques mille mètres plus loin un second projectile, ne vous semble-t-il pas tout à fait sédui-

sant? Ce n'est pas cependant le dernier mot de l'art de tuer, et M. Bazin ajoute qu'on peut, « par un complément très-simple, en accroître encore singulièrement les effets destructeurs. » Il suffit, pour cela, de transformer le cylindre-canon en un projectile explosif comme l'obus lui-même, et de les faire éclater l'un après l'autre au « point de destruction. » On aura ainsi un projectile explosif, un obus de gros calibre lançant un second obus également explosif. Mais nous ne voyons pas pourquoi l'ingénieux inventeur s'arrêterait en si bon chemin : deux projectiles explosifs lancés, le premier, par une pièce de 19, à 5,000 mètres ; le second, par le premier, à 3 ou 4,000 mètres (cette dernière portée n'a pu être appréciée exactement en présence de l'ennemi), c'est déjà bien. Mais pourquoi ce second obus n'en lancerait-il pas à son tour un troisième, et ce troisième un quatrième? — C'est là, comme dit M. de Bismark, une affaire de calcul d'ingénieur. M. Bazin ne manquera pas de faire ce calcul ; mais, telle qu'elle est, son invention me paraît déjà d'un excellent augure pour un avenir qui peut n'être pas fort éloigné, et sur lequel nous devons tous tenir nos regards fixés.

On connaît cette réponse faite, dit-on, par l'illustre Newton à quelqu'un qui lui demandait par quel incompréhensible effort de génie il était arrivé à la découverte des lois de la gravitation. « En y pensant souvent, » dit-il. C'est aussi en y pensant souvent que nous parviendrons à résoudre le grand problème de notre régénération, et à prendre quelque jour notre revanche des désastres que notre ignorance et notre légèreté viennent de nous attirer. Que chacun de nous, dans la sphère d'activité qui lui est propre, songe incessamment à cette œuvre de salut. Le plus humble citoyen peut et doit y apporter sa part de méditation et de travail. Une cruelle expérience vient de nous apprendre qu'un peuple ne s'abandonne pas impunément à cette entité politique, à cette providence sans cœur et sans esprit qu'on nomme l'État. Les plus apathiques, les plus insouciants semblent enfin comprendre qu'il faut faire soi-même, ou tout au moins surveiller de près ses affaires, si l'on veut qu'elles soient bien faites. Cela donne sans doute un peu plus de peine ; mais on se sauve ainsi de bien des mécomptes.

Je n'ai à parler ici que des affaires scientifiques du pays, et ce ne sont pas les moins importantes ; car c'est dans la science, c'est dans l'emploi méthodiquement combiné de toutes ses ressources que réside aujourd'hui la force des nations ; et puisque nous avons été vaincus par la science, c'est aussi par la science que nous reprendrons notre ancienne supériorité et que nous pourrons être de nouveau victorieux à notre tour. Voilà donc trois points bien acquis : le premier, qu'une réforme radicale de nos institutions, de nos mœurs, de nos idées, est indispensable [1] ; le second, que cette réforme ne doit être accomplie que par nous-mêmes, à la fois collectivement

[1] Voir sur ce sujet les excellents articles publiés par M. Lamé-Fleury, sous ce titre : « *La guerre et la révolution ;* nécessité d'une réforme dans nos mœurs publiques. » *Journal des économistes,* livraisons de novembre et décembre 1870, et février 1871.

et individuellement; le troisième, qu'une des plus urgentes réformes à opérer est celle de l'instruction en général, et de l'instruction scientifique en particulier.

L'Académie des sciences vient enfin de s'aviser, un peu tard, il est vrai — mais mieux vaut tard que jamais — qu'il lui incombe une assez lourde part de responsabilité dans l'ensemble des faits qui ont abaissé si rapidement en France depuis un demi-siècle et plus, le niveau des études scientifiques, tandis qu'un mouvement très-marqué s'effectuait en sens inverse chez plusieurs peuples de notre voisinage, et singulièrement chez les Allemands. L'illustre compagnie a dû s'avouer qu'elle avait quelque peu manqué à sa mission de société savante patentée et privilégiée; que la plupart de ses membres, appartenant presque tous au haut enseignement, avaient bien aussi, chacun pour leur compte, quelques reproches à s'adresser, et qu'il était grand temps de réparer le mal qu'ils n'ont peut-être pas fait, mais qu'ils ont certainement laissé faire — quoi qu'ils en puissent dire.

Car il est assez curieux de remarquer que si, dans leur for intérieur, nos académiciens sont obligés de reconnaître qu'ils ont eu longtemps plus de complaisance pour le pouvoir que de véritable sollicitude pour l'avancement et la diffusion de la science, aucun d'eux n'en veut convenir tout haut. Au contraire, ils se souviennent tout à coup, et fort à propos pour leur renommée, que bien des fois ils ont essayé en vain d'arrêter le gouvernement dans sa marche rétrograde et de le pousser en avant; qu'ils sont des réformateurs de la veille, et qu'il n'a pas tenu à eux que la France n'ait reconquis depuis plusieurs années le rang glorieux qu'elle occupait jadis dans le monde savant. Il a suffi, pour réveiller ainsi leurs souvenirs, que l'un d'eux, M. Henri Sainte-Claire Deville, osât attacher le grelot; ce qu'il a fait avec un certain éclat dans la séance du 6 mars. On ne se fût pas attendu à pareille audace de la part d'un chimiste qui professait naguère un quiétisme scientifique absolu, et pour qui le monde commençait et finissait entre les quatre murs de son laboratoire. Mais les révolutions et les grandes crises publiques opèrent souvent de ces métamorphoses. Le discours prononcé à brûle-pourpoint par M. H. Sainte-Claire Deville mérite d'être reproduit ici textuellement. Le voici :

« La science a joué un grand et terrible rôle dans les défaites que nous venons de subir. Les découvertes d'Ampère, les travaux de nos mécaniciens militaires ont été cruellement utilisés contre nous. Enfin l'organisation libérale des universités allemandes a été mise au service des passions haineuses dirigées contre notre pays. Aussi dit-on de tous côtés, et avec raison, que c'est par la science que nous avons été vaincus. La cause en est dans le régime qui nous écrase depuis quatre-vingts ans, régime qui subordonne les hommes de la science aux hommes de la politique et de l'administration, régime qui fait traiter les affaires de la science, sa propa-

gation, son enseignement et son application par des corps ou des bureaux où manque la compétence, et, par suite, l'amour du progrès.

« Aujourd'hui, messieurs, il est temps d'agiter publiquement ces grandes questions. La réserve modeste pratiquée trop souvent par un trop grand nombre de membres de cette Académie serait une faute grave en ce moment, une faute sans excuse. Dans les temps calmes, beaucoup d'entre vous avaient pu se ménager, dans leurs cabinets ou leurs laboratoires, cette vie studieuse rendue si douce et si facile par l'éloignement des hommes et de leurs débats intéressés. Il est de notre devoir aujourd'hui d'intervenir tous activement et directement dans les affaires du pays et de contribuer de toutes nos forces à une régénération par le savoir, dont la France éprouve partout la nécessité.

« Dans les temps difficiles, le pays a trouvé chez les membres de l'Académie, et dans l'Académie tout entière, le dévouement absolu sur lequel il avait droit de compter. Nos séances, si bien remplies pendant la durée du siége, en seront un exemple mémorable. Ces services mêmes, l'autorité morale que nous devons à notre origine, qui est l'élection de chaque membre par ses pairs, tout, messieurs, nous oblige à contribuer à cette régénération du pays par l'initiative de chacun, par l'action de la compagnie tout entière.

« J'ai donc l'honneur de proposer à l'Académie d'admettre, à l'ordre du jour de ses séances, les grandes questions du développement et de l'enseignement de la science en France, et toutes les questions d'intérêt général concernant la science et les savants.

« Par exemple, la France possède de grands et glorieux corps scientifiques dont quelques membres ont constamment siégé dans cette Académie. Quel service nous rendrions, si nous pouvions faire dépouiller ces grands corps de l'enveloppe politique, administrative ou fiscale qui les étouffe, et met en péril le recrutement de la science parmi eux et dans les écoles célèbres qui leur servent de pépinières?

« Je le répète, je demande à mes confrères d'élargir le cercle de ses communications et de ses délibérations, et d'y faire entrer toutes les questions d'intérêt scientifique, de quelque ordre, de quelque nature qu'elles soient, de quelque part qu'elles viennent.

« Des commissions choisies dans nos sections, et quelquefois dans les autres classes de l'Institut, devraient préparer, résumer et rédiger au besoin, comme des vœux ou des décisions académiques, les délibérations de la compagnie. Sous cette forme nouvelle, qui exclut toute intervention dans les affaires du gouvernement (car les affaires d'instruction publique ne sauraient plus être politiques), nous ferons arriver les conseils de l'expérience et du savoir, et, j'espère, toutes les vérités utiles à la connaissance directe du pays tout entier. »

Voilà des paroles de bonne foi. M. H. Sainte-Claire Deville fait, en toute

sincérité, son examen de conscience; il reconnaît et regrette son erreur. Le citoyen reparaît dans l'homme de science et lui inspire un élan vraiment patriotique. Son noble langage électrise l'assemblée, et plusieurs académiciens prennent tour à tour la parole pour appuyer la proposition de leur confrère. Tous n'ont peut-être pas comme lui le courage de faire leur *mea culpa*, et l'on est assez surpris d'apprendre d'eux qu'ils furent de tout temps les gens du monde les plus indépendants, que le système universitaire n'eut jamais leurs sympathies, ni les mesures autoritaires leur approbation.

M. Bouley, professeur à l'École d'Alfort, en applaudissant chaleureusement aux paroles de M. Deville, annonce qu'il aura à dire comment il a été si souvent arrêté dans l'enseignement professionnel dont il a la direction.

Il y a vingt ans que M. le général Morin cherche à développer en France l'enseignement scientifique avec ses fécondes applications; et il établit, entre les universités allemandes où l'enseignement est répandu avec profusion, et les rares écoles spéciales « que l'Europe nous envie » un parallèle qui, on le pense bien, n'est pas à notre avantage.

M. Chasles s'indigne à son tour d'être seul à enseigner en France la géométrie supérieure.

M. Mathieu fait le procès à la bifurcation des études; à son avis, M. Duruy a un peu enrayé le mal; mais il ne nous a pas fait regagner le terrain perdu.

M. de Quatrefages aurait aussi, pour son compte, beaucoup de choses à dire; mais il demande à ne les dire qu'en comité secret. En attendant, il invite M. Sainte-Claire Deville à préciser sa pensée. Celui-ci ne se fait pas prier :

« Je fais, depuis longtemps, répond-il, partie de l'Université; je vais avoir ma retraite. Eh bien, en mon âme et conscience, voici ce que je pense de l'Université. Telle qu'elle est, elle nous conduirait à l'ignorance absolue; le professeur n'est rien, l'administration est tout. Je ne reconnais, en pareille matière, aucun tribunal supérieur à l'Académie des sciences. C'est pourquoi je voudrais qu'elle employât toute son autorité à faire sortir de ses gonds rouillés la porte qui s'est fermée sur notre enseignement depuis 92. Il faut une réforme radicale; il faut que l'Académie se préoccupe de l'enseignement; il y va de l'avenir du pays. Depuis quatre vingts ans, pour se permettre de parler instruction publique, il faut être ministre, député ou chef de bureau. Que l'Académie fasse cesser ces errements, et qu'elle dise nettement : « Voilà la vraie voie à suivre; voici comment on a « réussi en Allemagne, en Angleterre. Secouons le joug et sachons prendre « aux autres ce qui fait leur force et leur supériorité. » C'est avec conviction et foi dans l'avenir que je pose la question devant l'Académie. »

M. Dumas, qui fut député — je veux dire représentant du peuple, — ministre, sénateur, conseiller municipal de Paris, vice-président du conseil supérieur de l'instruction publique, membre du conseil de perfectionnement de l'enseignement secondaire spécial, etc., et qui avait, par consé-

quent, sous l'empire, bien plus de titres qu'il n'en fallait pour dire sa façon de penser sur l'instruction publique, — M. Dumas assure que, dans la discussion sur la liberté d'enseignement (au Sénat, sans doute), il fut *reconnu à l'unanimité* que le mode actuel d'enseignement ne pouvait être continué sans devenir pour nous une cause de décadence et d'affaiblissement. — En vérité! le Sénat avait reconnu cela à l'unanimité, et pourtant rien ne fut changé à ce mode funeste d'enseignement!... Cela fait rêver!... « C'est la centralisation appliquée à l'Université, ajoute le vice-président du conseil supérieur, c'est la centralisation qui, *d'un avis général*, a tué l'enseignement supérieur. » Eh quoi! tel était l'avis général, et personne, pas même M. le sénateur vice-président du conseil supérieur de l'instruction publique, n'a pu empêcher ce meurtre! C'est à n'y rien comprendre! M. Dumas s'en prend ensuite aux programmes. — Ah! les programmes! Les lecteurs du *Correspondant* savent ce que j'en pense, moi qui ne suis rien; mais ils ne soupçonnaient certainement pas que M. Dumas en pensât, lui aussi, tant de mal. Voyez pourtant comme on juge mal les gens! On avait toujours cru jusqu'ici que M. Dumas était un des plus zélés serviteurs de l'empire, une des colonnes de l'Université. Point du tout; M. Dumas a toujours fait à l'empire une opposition modérée, mais ferme, et si l'Université existe encore, ce n'est pas sa faute. Ce qu'il voudrait voir établi en France, c'est le système anglais ou allemand, précisément parce que ce système n'en est pas un, parce que, chez nos amis d'outre-Manche comme chez nos ennemis d'outre-Rhin, les universités ont chacune leur vie propre, leur autonomie. M. Dumas rappelle qu'il est un des fondateurs de l'École centrale, laquelle resta, jusqu'en 1857 une école libre, mais fut, à cette époque, achetée par l'État. « J'ai toujours tenu, dit-il, à ce que cet établissement restât indépendant des autres écoles de l'État. » — Qu'entend-il par ces paroles? Chacune des écoles de l'État est, de même que l'École centrale, indépendante des autres. Assurément, l'École polytechnique ne dépend point de l'École forestière, ni l'École des chartes de l'École normale; mais, puisqu'elles sont écoles de l'État, elles dépendent toutes du gouvernement; elles ont leurs directeurs et professeurs nommés par le gouvernement, leurs programmes rédigés et imposés par le gouvernement.

L'École centrale, depuis son annexion, ne jouit pas, que je sache, de franchises spéciales, et si M. Dumas avait tenu si fort à lui conserver son indépendance, il me semble que le moyen le plus simple était de s'opposer, lui qui en était le principal fondateur, à ce qu'elle fût absorbée par l'État. Décidément, M. Dumas n'a pas été heureusement inspiré dans son discours, et m'est avis qu'il a perdu là une bonne occasion de ne point prendre la parole.

M. de Quatrefages tient à constater que pendant vingt-cinq ans il a combattu nos institutions scientifiques dans les nombreuses commissions

dont il a fait partie. Il veut qu'une large part d'influence soit donnée à la science dans nos mœurs ; que nous fassions pour elle ce qui, à l'époque de la Renaissance, a été fait pour les lettres. « La science nous sauvera, dit-il, mais il faut absolument qu'elle pénètre dans nos habitacles. » — Sans doute, mais comment? Voilà le point.

M. Bertrand dit, avec modération, de fort bonnes choses. Ce n'est pas aux actes de tel ou tel ministre qu'il s'en prend. Les programmes, en eux-mêmes, ne sont pas, à ses yeux, plus mauvais les uns que les autres. Ce qu'ils ont de mauvais, et qui leur est commun à tous, c'est d'être impérieux, d'enfermer le professeur et l'élève dans un cercle étroit, infranchissable. « Laissez donc, dit-il, de la souplesse dans le mode d'enseignement, et que chacun, maître comme élève, ait le droit d'adopter de préférence ce qui va à sa nature et à sa disposition d'esprit. Il faut que l'enseignement soit libre, et que le même cours ait une physionomie bien distincte, même dans la même école, selon le tempérament du professeur. » A la bonne heure !

Finalement, M. Henri Deville a cru devoir poser nettement encore une fois à l'Académie cette question : « L'Académie veut-elle ouvrir le cercle « de ses communications, et y faire entrer toutes les questions d'enseigne- « ment scientifique, de quelque ordre qu'elles soient et de quelque part « qu'elles viennent? » La question ainsi posée, a-t-il ajouté, est grave et entraînera d'importantes conséquences : je ne le dissimule pas à l'Académie ; aussi je compte profiter très-prochainement de son autorisation, si elle l'accorde, pour entrer dans le vif du sujet. »

Après quelques hésitations, l'Académie, sur la proposition de M. de Quatrefages, a décidé qu'un premier examen des questions auxquelles peut donner lieu la proposition de M. H. Sainte-Claire Deville serait « fait par elle dans un prochain comité secret. » Nos lecteurs seront tenus au courant de ce qu'il sera advenu de cette tentative de coup d'État académique.

L'Institut peut, sans contredit, beaucoup pour l'affranchissement et la régénération de l'enseignement. Il possède, en pareille matière, une autorité morale et une compétence devant lesquelles les administrations, les ministres et l'Assemblée nationale elle-même devront s'incliner. Il n'est autre chose, en effet, qu'une Assemblée nationale savante et lettrée. Quelques critiques que l'on puisse faire de son organisation et de ses tendances, nul ne niera qu'il ne représente le pays intellectuel plus fidèlement et plus légitimement qu'aucune chambre ne représentera jamais l'opinion publique. Le moment est donc venu peut-être pour l'Institut, et surtout pour sa première classe, qui est de toutes la plus active, la plus populaire et, si l'on peut ainsi dire, la plus communicative, de prendre dans l'État un rôle digne d'elle, digne surtout de la science, de parler haut, et d'affranchir enfin les gens qui savent quelque chose de l'humiliante domi-

nation de ceux qui ne savent rien. Ah! ce serait là une belle et féconde révolution ; mais pour faire une révolution, il faut oser. L'Académie osera-t-elle?... ARTHUR MANGIN.

POST-SCRIPTUM (16 juin). — Cette revue était imprimée, lorsque a éclaté l'insurrection du 18 mars, qui, en supprimant dans Paris toute industrie, tout travail, toute vie intellectuelle, a retardé de trois mois la publication de la présente livraison. L'Académie des sciences est, je crois, la seule qui, durant cette période, n'ait pas interrompu ses travaux[1] ; mais elle n'a donné jusqu'à présent aucune suite à la proposition de M. Henri Sainte-Claire Deville. Il est clair que les circonstances n'étaient nullement favorables à une discussion de cette nature. M. Henri Deville est même, si je ne me trompe, un de ceux dont la Commune avait daigné faire choix pour lui servir d'otages, et il avait dû quitter Paris. Quelques autres membres de l'Académie, se voyant exposés au même sort, avaient également jugé prudent de s'éloigner.

Espérons que, toutes choses étant maintenant rentrées dans l'ordre, l'Académie ne tardera pas à revenir sur un sujet aussi digne de l'occuper. En attendant, elle a dû, après l'ouragan de fer et de feu qui vient de passer sur Paris, et qui a frappé de préférence ses monuments les plus précieux, s'enquérir de la part de désastres échue à nos richesses scientifiques. Cette part, hâtons-nous de le dire, est relativement peu considérable. Le palais de l'Institut a été entièrement préservé ; non que les incendiaires l'eussent oublié sur leur liste de destruction, mais le temps leur a manqué pour exécuter cette partie de leur programme. La Sorbonne, le Collége de France, l'École de médecine et la Clinique sont également intacts. L'École des mines n'a été endommagée que par la poudrière du Luxembourg. Les vitres et les ustensiles en verre des laboratoires ont été en grande partie brisés ; mais les collections n'ont éprouvé, dit M. Élie de Beaumont, ni dégâts ni dilapidation. Les bâtiments du Conservatoire des arts et métiers ont souffert du bombardement, mais quelques appareils seulement ont été endommagés. M. Chevreul, directeur du Muséum d'histoire naturelle, a eu la satisfaction d'annoncer à l'Académie, le 29 mai, que cet établissement avait échappé au pillage et à l'incendie. « Les dommages qu'il a subis sont peu de chose, relativement à ce qu'on devait craindre. Le plus éprouvé de nos établissements scientifiques est l'Observatoire. M. M. Delaunay, qui le dirige, et M. Yvon-Villarceau, ont donné à ce sujet, dans les séances du 29 mai et du 5 juin, des détails pleins d'un triste intérêt. AR. M.

[1] Elle n'a vaqué que le lundi 22 mai, par force majeure.

REVUE CRITIQUE

I. *Second Siége de Paris*, par M. M. Hans. 1 vol. — II. *Bataille des Sept jours*, par M. Jezierski. 1 vol. — III. *La Délivrance de Paris*, par M. Jules Pau. 1 vol. — IV. *Les Clubs rouges pendant le siége de Paris*, par M. de Molinari. 1 vol. — V. *Les Martyrs de Paris*, par M. E. Beluze.

En reprenant, après neuf fois d'interruption, cette revue des livres nouveaux, j'éprouve un embarras qui n'est pas, comme autrefois, celui du choix, mais précisément l'opposé. De livres nouveaux, en effet, il n'y en a point; la vie littéraire, brusquement suspendue chez nous, n'a pas encore eu le temps de reprendre. Surpris par une guerre insensée, accablés par la rapidité et l'accumulation de revers inouïs, menacés dans notre civilisation après l'avoir été dans notre nationalité, nous avons vécu durant près d'une année d'une vie de luttes et d'angoisses où les lettres n'ont point eu de part. La presse, pendant tout ce temps, n'a jeté en pâture à l'anxiété publique que des feuilles éphémères, toutes empreintes de la fièvre du moment.

Dans l'espèce de halte que nous fîmes, il y a trois mois, au milieu de nos désastres, et quand, avec toutes choses, *le Correspondant* s'apprêtait à renaître, plusieurs récits de la guerre qui venait de finir avaient paru, et nous nous disposions à en parler. Mais l'intérêt qu'ils offraient alors n'est plus aussi vif aujourd'hui; une autre guerre a suivi, dont le caractère effroyable fait pâlir ce que la précédente avait de plus navrant. Ce n'est pas le premier siége de Paris, avec ses tristes préludes et ses odieux incidents intérieurs, c'est le second, avec ses sanglantes mascarades, ses péripéties infernales et ses drames sataniques, qui fixe en ce moment les regards et préoccupe l'attention du monde entier. Aussi est-ce par les publications qui en font l'objet particulier que nous commencerons.

Ces publications sont peu nombreuses encore, et accusent naturellement un peu de précipitation; mais ce sont des témoignages oculaires, et, à ce titre, et quoi qu'il puisse leur manquer d'ailleurs, elles ont pour l'histoire une valeur à part.

La première en date, croyons-nous, est le petit volume de M. Ludovic Hans : *le Second siége de Paris*[1], journal anecdotique, écrit sur place avec beaucoup de verve et d'esprit, mais qui n'est pas exempt d'un peu de préoccupation politique. L'auteur, qui appartient à la rédaction d'un journal dont les doctrines économiques n'ont pas été sans influence, au moins à une certaine date, sur les héros de la Commune, cherche trop, nous ne dirons pas d'excuses, mais d'explications à leurs tristes exploits. Les raisons de leur conduite ont été moins nombreuses et moins complexes que M. Hans a la bonté d'âme de le croire. Le patriotisme, humilié par la capitulation de Paris, y était en particulier pour moins qu'il ne le suppose ; les gardes nationaux et les soldats qui ont marché contre les Prussiens pendant les rudes froids de l'hiver, à Champigny, à Avron, à Montretout, se souviennent quelle figure peu héroïque y faisaient ceux que Paris a vus plus tard se poser comme les vengeurs de ses humiliations. Il y a même, à cet égard, une contradiction manifeste avec ce que le rédacteur de *l'Opinion nationale* insinue au sujet du rôle qu'il attribue aux Prussiens, lesquels auraient tout au moins payé les incendies qui ont dévoré nos monuments. Comment! ce seraient ces mêmes patriotes si désespérés par la signature du traité de paix, et qui gardaient si fièrement leurs canons à Montmartre, de crainte que l'Assemblée ne les livrât aux soldats de M. de Bismark, qui, pour être agréables au vainqueur, auraient, quelques semaines après, mis le feu à Paris? Et quand nous disons quelques semaines après, nous nous exprimons mal : c'est en même temps qu'il faudrait dire; car il est évident que les préparatifs faits sur une si grande échelle pour brûler ou faire sauter Paris ont dû être commencés dès les premiers jours où la Commune se fut emparée du pouvoir.

Ce fait de l'étendue des mesures prises pour la destruction de Paris contredit une autre insinuation non moins étrange de M. Hans, qui tendrait à faire croire que les incendies des derniers jours sont d'un fou ou d'un pervers unique. « Ces êtres, dit-il en parlant des enfants et des femmes employés à verser le pétrole au seuil et dans les caves des maisons — l'auteur va dire tout à l'heure qu'il y avait des brigades d'affreux badigeonneurs qui en enduisaient au dedans et au dehors nos palais et nos édifices publics — ces êtres n'étaient que les outils implacables d'une volonté implacable, *unique* sans doute, d'une vengeance atroce, préméditée assurément. Fanatisés par je ne sais quelle parole, victimes de je ne sais quel mensonge, ils formaient le faisceau d'ouvriers qui travaillaient certainement sous l'œil d'un maître, comme cela se prouve par l'unité de la tâche. Que faisaient, dans cette tourbe, le ramassis d'étrangers qui en étaient devenus l'âme, tous ces proscrits du vice ou de l'impuissance, et tous ces exilés de la grande vie sociale qui font les bagnes et les prisons? Outils et matière vile que tout cela — mais où était la pensée? »

[1] In-12, Lemerre, éditeur.

M. Hans laisse entendre que ce pourrait bien avoir été dans les forts du nord, où, le 25 mai, des officiers de la garde prussienne, après un dîner prolongé démesurément, burent *à la Commune de Paris*.

Quand il en serait ainsi, cela diminuerait-il beaucoup l'horreur qu'inspirent les escouades de travailleurs qui, pendant deux mois — il leur a bien fallu ce temps — disposèrent les substances explosibles dans des fourneaux reliés par un immense réseau de fils galvaniques, devant prendre feu et éclater sur l'ordre de chefs commis à cet emploi; et la défiance qu'inspirent les théories que certains journaux travaillent à répandre dans le peuple, au détriment des idées chrétiennes, en devrait-elle être amoindrie?

M. Hans raconte et peint très-vivement, avons-nous dit. Il a de l'esprit, mais de l'esprit de journaliste, devons-nous ajouter pour être juste, c'est-à-dire de l'esprit cherché, amené, et qui n'est pas toujours à sa place ni du meilleur goût, témoin, entre plusieurs, ce trait sur l'incendie du Palais-Royal : « Ils (les Communeux) enflammèrent le palais depuis la place jusqu'à la cour qui précède la galerie d'Orléans. Le Théâtre-Français fut tout naturellement sauvé par l'humidité qu'y laissent les douches littéraires dont il fait usage pour ses habitués depuis quelques années. A quelque chose Manuel est bon. »

Dans un opuscule spécialement consacré au récit de la prise de Paris[1], M. Louis Jezierski, nous expose le plan stratégique de cette opération habile et brillante, dont la rapidité a heureusement déjoué une partie des sinistres et vindicatifs projets de la Commune.

Il y a eu dans l'attaque et l'envahissement de ces boulevards, de ces quais, de ces places, de ces rues innombrables, hérissées d'obstacles et défendues par des fanatiques puissamment armés, une tactique que n'avait pas prévue l'insurrection, et un ensemble que seuls, du haut des forts qu'ils occupent, ont pu bien apprécier les Prussiens. Les trois corps d'armée qui avaient franchi l'enceinte à peu près à la même heure avancèrent de concert sur les deux rives et au centre, se maintenant à la même hauteur, et restant toujours, malgré les irrégularités de leurs progrès respectifs, en communication les uns avec les autres. C'était un flot montant régulièrement, nonobstant les sinuosités de sa ligne, et auquel nulle digue ne résistait. Les insurgés, qui avaient compté sur la multitude et la force de leurs barricades pour retarder, sinon même arrêter l'armée, éprouvèrent, en effet, à cet endroit une déception complète. « Matériellement bien établies, ces redoutes du cordonnier Gaillard étaient, comme dit M. Hans dans le volume dont nous venons de parler, très-inintelligentes au point de vue d'une défense raisonnée. » Loin de les aborder de front et sérieu-

[1] *Bataille des sept jours*, — dimanche 21 mai à dimanche 28 mai 1871, — par Louis Jezierski, 1 vol. in-12, avec un plan de Paris. Garnier frères, éditeurs, 6, rue des Saints-Pères.

sement, les généraux versaillais n'y dirigèrent que de feintes attaques, propres seulement à y retenir leurs défenseurs, et tandis qu'un certain nombre de leurs tirailleurs entretenaient ainsi le tapis, le gros de leurs forces filait par les voies latérales et détournées, et venait prendre par flanc ou à dos les barricades et ceux qui s'y étaient retranchés. Même procédé pour les fameuses hauteurs du nord, Montmartre, les Buttes-Chaumont, Ménilmontant, Belleville. C'est là ce fameux *mouvement tournant* dont il a tant été parlé, et à la rapidité duquel les officiers allemands auraient, dit-on, applaudi eux-mêmes du haut des forts qu'ils occupent, et auquel Paris a dû de n'être pas entièrement consumé. Il faut voir dans le précis rapide, mais très-clair, de M. Jezierski, et suivre sur le plan qui l'accompagne, cette partie d'échecs militaire si heureusement engagée et si résolûment conduite. On ne se défend pas d'un saisissement profond, quand on songe que l'enjeu était, non-seulement la capitale de la France, mais toutes nos grandes villes, où la Commune avait lancé des émissaires, et où elle comptait plus de séides qu'on n'en eût osé soupçonner.

A un point de vue moins exclusivement militaire et avec des renseignements moins spéciaux, mais plus pittoresques et plus nombreux, M. Jules Pau vient de donner sous ce titre : *La délivrance de Paris*[1], un tableau anecdotique très-curieux de cette même semaine, qu'on a pu appeler à bon droit *la semaine infernale*. Les détails que l'auteur a recueillis sur les faits et les particularités qu'il nous fournit sur les hommes ne sont pas de nature à démentir la satanique qualification que la voix du peuple a donnée, dès le premier jour, à ce lugubre épisode du règne de la Commune.

La Commune! Combien ont cru, en province du moins, que son éclosion au 18 mars avait été spontanée. Il en a dû être autrement à Paris. Ce nom sinistre y avait en effet retenti bien auparavant dans les clubs. La pittoresque histoire que M. de Molinari vient de nous donner de ces assemblées démagogiques en ferait foi à chaque page[2]. Dès le lendemain du 4 septembre, il en est question : des orateurs se plaignent que les hommes qui ont pris le commandement ne soient pas des républicains plus hardis et plus énergiques. Les institutions créées pour les seconder et les aiguillonner, telles que le Comité central, le Comité des proscrits, les Comités de vigilance, etc., ne paraissent pas suffire. « Au-dessus de tous ces pouvoirs devrait se placer le pouvoir de la Commune, » s'écrie, le 25 septembre, le citoyen Blanqui, dans son club de la rue d'Arras. Lancé comme un brandon par l'orateur, qui s'échappe incontinent, le mot allume l'auditoire qui, dit M. de Molinari, paraît unanime pour réclamer l'élection immédiate des mem

[1] 1 vol. in-12. Dentu, édit.
[2] *Les Clubs rouges pendant le siége de Paris*, par M. de Molinari, 1 vol. in-12. Garnie frères, éditeurs.

bres de la Commune. Du club Blanqui, le mot passe à peu près dans tous les autres, où il fait fortune. La Commune, c'est le grand moyen de salut, le remède infaillible aux maux que souffre Paris assiégé, plus sûr et plus efficace que toutes les inventions qui se produisent journellement. De toutes les idées qui ont surgi, c'est la seule que l'on voit constamment gagner du terrain ; les échecs qu'éprouvent ses promoteurs, même celui du 31 octobre, ne lui font rien perdre de son crédit auprès des masses ; ses progrès se laissent suivre à travers tous les débats orageux et confus qui remplissent les réunions populaires. Un seul instant, vers le milieu de janvier, quand Paris commence à perdre tout espoir d'être délivré, et qu'un universel découragement s'est emparé des cœurs, l'idée de la Commune elle-même perd de son prestige. On rencontre jusque dans les clubs de Belleville, de la Villette et de la barrière de Rochechouart des gens qui doutent que la Commune ait la vertu de chasser d'une manière instantanée les Prussiens, et, selon l'expression du citoyen Briosne, on est prêt à la « blaguer, » comme on a « blagué » déjà le *feu grégeois*, les *bombes à la main*, qu'il suffit de laisser tomber pour faire sauter tout un quartier, les *fusées Satan*, capables de détruire 60,000 Prussiens par heure. Mais de grands efforts dans les régions de Belleville et de Ménilmontant se font pour qu'on « la lâche, » c'est-à-dire qu'on « la lance » de nouveau, et, en effet, cette idée reprend faveur à ce point que, quand l'armistice est signé, quand les clubs, chassés des locaux où ils se tiennent, se reforment dans les carrefours et sur les boulevards, ce qu'on y acclame le plus, c'est la Commune ; les candidats proposés pour l'Assemblée nationale sont choisis parmi les cent quarante citoyens désignés antérieurement pour faire partie de la Commune, lors de la tentative où échouèrent Flourens et Blanqui. Plus de doute à l'endroit de ce spécifique merveilleux dont le nom seul, hardiment affirmé, suffit, au dire de certains citoyens, pour faire reculer Bismark et toutes ses légions. Déjà pourtant certains autres vont plus loin : il y aurait, selon eux, un moyen plus efficace de chasser les Prussiens et d'en finir avec les palliatifs bourgeois qui ne conduisent à rien de définitif, ce serait d'imiter l'héroïsme des Russes et de brûler Paris. Il ne paraît pas que la proposition ait révolté ; l'historien des clubs constate seulement qu'elle fut suivie d'un « silence général. »

On voit tout ce qu'on pouvait dès lors oser devant la foule, et quelle défaillance de la raison et du sens moral s'y accusait déjà. Nous ne relevons pas le quart des excentricités folles, idiotes ou féroces, qui se produisaient dans ces réunions où, disait-on, devait s'éclairer le peuple ; ce que nous voulons signaler et ce qui ressort des comptes rendus si vivants, si animés qu'en fait M. de Molinari, c'est l'influence qu'elles ont eue sur le développement des passions communistes. Du reste, c'est un ouvrage plein d'enseignements douloureux, que ce tableau photographique des clubs de Paris pendant le siége. On n'imaginerait pas, si l'on n'en avait là la

preuve, ce qu'on a pu, pendant quatre mois, faire avaler de sottises à ce peuple qui passe pour le plus spirituel de l'Europe. Mais ce n'est pas seulement sa badauderie traditionnelle, et si difficile à concilier avec sa réputation également traditionnelle d'esprit, qui éclate ici, c'est sa fausse et bâtarde instruction, plus honteuse qu'une franche ignorance ; c'est surtout, et avant tout, son obtusion inouïe, pour ne pas dire son oblitération d'intelligence et de sentiment. Faut-il s'en étonner, quand on voit de quelle nourriture intellectuelle et morale ce peuple vivait depuis vingt à trente ans ! M. de Molinari en fait la remarque lui-même. « La santé de l'esprit ne dépend-elle pas en grande partie, comme celle du corps, des aliments dont on la nourrit? Certes, la qualité de l'alimentation intellectuelle que les théâtres fournissaient à la population parisienne avait singulièrement baissé depuis quelques années. » L'auteur aurait pu ajouter que celle des écoles officielles n'était guère meilleure, même au moment où il écrivait. Quoi d'étonnant que le siége ait été supporté et ait fini comme nous l'avons vu ?

L'épisode le plus révoltant et le plus douloureux de cette « guerre inexpiable » est le massacre des otages de la Roquette et d'Arcueil. Quoique les détails en soient encore incomplétement connus, les relations qui en ont été données se lisent avec émotion. Elles rappellent dans leur simplicité ces Actes des martyrs que s'envoyaient les Églises chrétiennes aux temps de la persécution. Nous signalerons entre autres celle qu'a publiée, dès les premiers jours, un homme qui, mêlé depuis longtemps aux bonnes œuvres de Paris, a connu personnellement les pieuses victimes de la Commune[1]. Cette brochure contient, outre le récit de leur mort héroïque, de courtes mais intéressantes notices sur leurs vies, pour la plupart ignorées des hommes, mais dignes de la fin dont elles ont été couronnées.

P. Douhaire.

P. S. Au moment de mettre sous presse, nous recevons sur la Commune et son effroyable campagne deux ouvrages qui nous semblent mériter mieux qu'une mention sommaire telle que nous le permettrait une lecture rapide, et sur lesquels nous nous réservons de revenir dans notre prochaine livraison. L'un, de M. Ed. Moriac, *Paris sous la Commune*[2], est un journal plein de faits où se reflète au vrai la physionomie de Paris ; l'autre, sans nom d'auteur, mais qui est évidemment l'œuvre d'un militaire bien informé, *La guerre des Communeux de Paris*[3], contient sur les opérations de l'attaque et de la défense des renseignements circonstanciés, peu connus et du plus haut intérêt.

[1] *Les martyrs de Paris*, par Eugène Beluze. In-12. — Douniol.
[2] Dentu, édit.
[3] Firmin Didot, édit.

DU 10 SEPTEMBRE 1870

AU 25 JUIN 1871

I

Celui qui nous aurait dit, le 25 juin dernier, qu'à un an de date nous annoncerions à nos lecteurs la reprise de la publication du *Correspondant* interrompue pendant plus de neuf mois, et qui aurait ajouté que, pendant cet intervalle, la France battue, humiliée, ravagée, aurait vu ses armées traînées en captivité, ses deux provinces-frontières de l'Est cédées à l'Allemagne, et sa fortune publique pour longtemps anéantie comme sa grandeur ; celui qui aurait prédit qu'après la guerre étrangère éclaterait la guerre civile, qu'après le premier siége de Paris par les Prussiens viendrait le second siége de Paris par les Français, que les mêmes troupes qui venaient de le défendre seraient appelées à l'attaquer, que cette même écume de population qui n'avait su que fuir devant l'étranger se dresserait en vagues furieuses contre les soldats de la France, que la colonne sciée par la base tomberait aux applaudissements de la foule, et que Paris ruisselant de sang, écrasé d'obus, dégoûtant de crimes, serait livré aux flammes par les brigands qui s'en étaient rendus maîtres ; celui-là, convenons-en, aurait couru grand risque d'aller achever chez les fous sa lugubre prophétie.

Et cependant il aurait dit vrai, le pauvre insensé ! Contre tous les sages, contre tous les politiques, contre tous les puissants d'il y a un an, ce voyant seul aurait eu raison !

Entre le 10 septembre 1870, date de la dernière livraison du *Correspondant*, et le 25 juin 1871, jour de sa réapparition, neuf mois pleins se sont écoulés, — neuf mois d'écroulements et de désastres

emportés dans un torrent de sang ! Aujourd'hui que le flot commence à se retirer, on se demande, à voir les ruines qu'il laisse à découvert, comment tant et de si lamentables catastrophes peuvent tenir en un si court espace de temps.

Venit summa dies et ineluctabile fatum
Dardaniæ !

L'œuvre des siècles a été rompue ; la France victorieuse d'Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV fait place à je ne sais quelle France rapetissée et battue des Napoléon et de la Révolution. Ni ses ennemis ne peuvent la reconnaître parce qu'ils ont cessé de la craindre, ni ses enfants parce qu'ils ont cessé d'en être fiers. Nous reculons au delà de la paix de Nimègue, à qui nous devions Strasbourg; au delà du premier des Valois, qui nous avait donné Metz. Bien plus, si quelque fils de Clovis venait nous demander ce qu'est devenu le royaume d'Austrasie, nous serions forcés d'avouer que ce berceau de la nationalité française, cette terre d'où sont sortis Pépin d'Héristal et Charlemagne est redevenue la proie des Germains.

Déjà, le 10 septembre, nous portions depuis un mois le deuil de trois batailles perdues : Forbach, Wissembourg, Reichsoffen; nous portions surtout le deuil tout récent de Sedan, ce cratère d'obus où vinrent s'engouffrer l'empire et l'empereur, avec 80,000 hommes désarmés sans avoir pu combattre. Mais Strasboug restait debout sous la pluie de fer et de feu; Metz défiait même le bombardement sans se douter que le danger allait lui venir de son armée de secours plutôt que de l'armée de siége, et Trochu préparait dans Paris cette résistance de cinq mois assez stoïque, assez inattendue pour nous compter comme une victoire. En outre, la France toute frémissante de colère patriotique se remuait avec un grand bruit d'armes, et nous entendions un gouvernement nouveau auquel personne n'a refusé ni hommes ni subsides, s'engager solennellement à sauver la nation ou à périr avec elle.

Oui, certes, nous étions et nous nous disions alors très-malheureux; mais sous quelles folles ovations n'écraserait-on pas aujourd'hui celui qui aurait le pouvoir de nous replacer dans cette triste situation du mois de septembre !

Ainsi se précipitent, ainsi tombent sur nous les événements lorsque Dieu, fatigué d'entendre nier sa providence, écarte les hommes et agit seul. Qui de nous, fils des générations sorties des ruines du premier empire, n'a été élevé dans l'horreur de la paix subie à cette époque? Et pourtant que ne donnerions-nous pas en ce moment pour y revenir? Qui nous rendra, hélas ! la France limitée et gardée par les traités de 1815 ?

La revanche de 1815 a été le mot d'ordre populaire de tous les gouvernements qui se sont succédé depuis Waterloo. L'histoire dira que celui de tous qui en a le moins parlé est celui qui nous en a le plus rapprochés. Si nous avions su garder la Restauration, la France, au lieu de perdre l'Alsace et la Lorraine, aurait, à l'heure qu'il est, la frontière du Rhin de Bâle à Mayence. A son tour, la monarchie de Juillet essaya de rompre le faisceau d'hostilités reformé contre elle, non par la force des armes, mais en multipliant en Europe les trônes constitutionnels. Enfin, avec l'Empire une troisième fois relevé et les traditions napoléoniennes dominant ouvertement notre politique, nous avons vu notre malheureux pays s'acheminer vers une troisième invasion à travers les grandes guerres de Crimée et d'Italie, dont une au moins était directement contraire aux intérêts de la France, et des expéditions lointaines où se déployèrent les deux causes qui devaient nous perdre, je veux dire l'inertie des pouvoirs publics et l'ineptie du pouvoir personnel.

Que Dieu donne une meilleure fin à la revanche de 1870! que cette fois du moins le malheur nous éclaire ; que cette revanche, inévitable et juste, ne devienne pas un mot d'opposition, un programme banal de popularité, mais qu'elle s'entoure au préalable de tout un ensemble d'institutions nouvelles, qu'elle devienne le cri de la France assainie et régénérée. La France régénérée, soyez-en sûr, ce sera bientôt la France vengée!

II

Existait-il un moyen, le 4 septembre, d'échapper à la proclamation de la République? Si ce moyen existait, l'opinion est à peu près unanime aujourd'hui qu'on eût sagement fait de le saisir. Avoir à repousser l'assaut de huit cent mille étrangers déjà victorieux, déjà en marche sur la capitale, et se mettre encore sur les bras la terrible affaire d'un gouvernement d'insurrection à fonder, cela paraît à tout le monde le comble de la déraison. Pour moins que cela, à Strasbourg, à Metz, à Orléans, à Paris surtout, on devait bientôt crier à la trahison. Puisqu'on avait sous la main le Corps législatif qui avait voté sinon voulu la guerre, il fallait lui laisser prononcer la déchéance de l'empire ; il fallait constituer par son vote une grande commission gouvernementale, prise dans tous les partis, qui aurait eu pour mandat unique de continuer l'œuvre de la défense nationale à laquelle il s'était énergiquement voué. Nous croyons rendre hommage à l'esprit politique de M. Gambetta en rappelant qu'il avait entrevu cette solution de bon sens, et qu'il honora sa dernière

séance au palais Bourbon en résistant à l'impatience de ses amis qui voulaient proclamer de suite la République.

Mais la sagesse est tardive qui ne vient qu'après les événements, et quand une situation est préparée, chargée, amorcée, et que le feu est à la mèche, rien ne peut en empêcher l'explosion. L'explosion de la situation du 4 septembre, c'était la république. Comment s'y seraient-ils pris pour refuser la république, les hommes qui depuis six semaines demandaient l'armement des masses, la guerre comme en 92 et la nomination d'un gouvernement provisoire? Il nous souvient de l'étonnement mêlé de terreur qui nous envahit lorsque, au moment de la nouvelle de Reichsoffen, nous apprîmes par un orateur de coin de rue que le vrai moyen de sauver la France, c'était de faire partir aussitôt comme soldats... qui?... les séminaristes et les prêtres. Mais notre étonnement devint de la stupéfaction quand nous entendîmes, le lendemain et chaque jour, les députés de la gauche répéter servilement cette ineptie à la tribune. Évidemment la direction du mouvement échappait, dès les premiers jours, aux parlementaires pour passer aux irresponsables des réunions publiques et des sociétés secrètes. Dès lors, non-seulement la république en devait sortir, mais encore la Commune et ses *fuséens*.

Pendant ce temps, que faisait le gouvernement impérial? On s'en souvient : il ameutait les passions révolutionnaires autour de sa folle déclaration de guerre ; il déchaînait la *Marseillaise* et le *Chant du départ;* il livrait M. Thiers, coupable de prévoyance, aux huées de cette même populace qui devait, dix mois plus tard, démolir sa maison ; il remplissait nos rues de soldats ivres qui criaient : *A Berlin!* et qui se rendaient en effet à Berlin, les malheureux ! — mais non par le chemin de la victoire. Son chef acceptait tacitement cette honte sans nom, d'être à l'armée un général qui avait perdu le droit de commander, et d'être à Paris un souverain qui n'osait plus rentrer aux Tuileries. Quoi de plus? et qu'était-il besoin de prononcer la déchéance? Elle était prononcée par l'empereur lui-même.

A ces symptômes, qui annonçaient la république imminente et que nous n'avons qu'à recueillir dans la situation du dernier moment, il ne serait pas juste de ne pas en joindre d'autres non moins graves et qui n'avaient pas attendu si tard pour se révéler. Sous l'opposition à l'empire, à laquelle nous nous honorerons toujours d'avoir pris part, fermentait un levain d'esprit révolutionnaire qui sera longtemps encore le fond obligé de toute opposition dans notre malheureux pays. La revanche du 2 décembre, coup de main criminel contre les lois, s'annonçait trop souvent comme une revanche contre la société. Après le règne des proscripteurs, devait venir le règne des proscrits. Morny et Billault, pour ne citer que les morts, ouvraient la marche

aux Millière et aux Delescluze. Jusqu'aux élections de 1863, qui envoyèrent à la Chambre M. Thiers et M. Berryer, la France libérale n'avait guère entendu contre l'empire que les revendications de la démocratie. Les *Cinq* étaient nommés et parlaient comme de purs républicains. Quoi d'étonnant que les générations élevées à cette école se soient trouvées conquises d'avance à cet idéal ? Quant à l'opposition catholique, qui au même moment marquait sa place avec éclat dans le parlement et dans la presse, d'incurables préventions subsistaient contre elle : on lui reprochait surtout de n'avoir songé à se plaindre du défaut absolu de garanties qu'après avoir vu l'élu du 2 décembre livrer, en dépit de ses promesses et de la politique traditionnelle de la France, le Pape et l'Église à l'unité italienne.

Ainsi, que ce fût par le fait des républicains, des libéraux ou du gouvernement impérial lui-même, on peut affirmer que, dix ans au moins avant le 4 septembre, la république était acceptée comme l'héritière de l'empire. Héritière légitime pour les uns, naturelle pour les autres, inévitable pour tous.

Pouvait-elle nous rendre notre armée enlevée à Sedan, notre autre armée bloquée à Metz, aguerrir nos mobiles, nous ramener la victoire et reconduire rudement à la frontière nos odieux envahisseurs? On s'y engageait, on le jurait chaque jour en son nom. La France devait être sauvée par la république et, grâce à ce grand titre, la république allait devenir le gouvernement unanime et définitif de notre pays. Quel titre, en effet, quel service, quelles batailles gagnées, quelles villes prises d'assaut, quelle gloire du passé pourrait être comparable à la gloire d'avoir chassé l'étranger et reconquis le sol national ?

Mais l'histoire — on l'oublie trop — ne se recommence pas au gré des partis et des systèmes. Entre 1792 et 1870 il y avait cette triste, mais seule ressemblance, que les Prussiens étaient en Champagne et que nous proclamions la république au moment où l'ennemi pressait sa marche sur Paris. Mais ni Dumouriez, ni Kellermann, ni les armées de volontaires n'ont ressuscité, et les soldats du nouveau Brunswick ont pu franchir presque sans combat les défilés de l'Argonne. La France appelée ne s'est pas levée, non pas seulement par manque de confiance dans son nouveau gouvernement, mais surtout, hélas! par manque de confiance en elle-même. L'habitude était prise de ne plus compter que sur le pouvoir, pour se défendre comme pour s'administrer, pour aller à l'ennemi comme pour aller au scrutin. Par une sorte de dérision involontaire de la légende, ce sont cette fois les fils de chouans et d'émigrés, c'est-à-dire les plus indépendants et peut-être les derniers indépendants de la nation, qui ont le plus héroïquement répondu au cri de la patrie en danger.

A Paris, le général Trochu enfermé, comme un condamné d'Orient, entre la famine et la vipère démagogique, a eu le tort de ne pas se défaire au moins de cette dernière par un vigoureux coup de talon. Cœur intrépide, esprit élevé et sincère, mais dupé par sa sincérité même, il s'est cru sans droit pour réprimer implacablement les hommes de la révolution, parce qu'il avait été, sans droit, porté par eux à l'Hôtel de Ville. Lui-même, l'autre jour, nous a peint, sans le chercher, sa loyale mais insuffisante attitude, lorsqu'il s'est montré allant à cheval, le 4 septembre, des Tuileries au Corps législatif à travers des flots de peuple, et craignant à chaque pas d'écraser quelqu'un. En révolution il n'y a malheureusement de rôle définitif que pour ceux qui prennent volontiers leur parti de fouler les obstacles et de marcher sur les pieds des gens.

En province, le gouvernement de la délégation de Tours et de ses innombrables délégués n'a été, à proprement parler, que le gouvernement d'un parti. La défense nationale étant un besoin moins vivement ressenti qu'à Paris, puisque l'ennemi était plus loin, les passions politiques croyaient pouvoir s'en donner tout à leur aise en réaction stupide, en satisfaction de vengeance ou de cupidité. Tout cet irréparable mois de septembre, pendant lequel on aurait pu aller débloquer Strasbourg et prendre position dans les Vosges, a été perdu, gaspillé en décrets, en nominations, en proclamations et même en réjouissances. Dans le Midi surtout, on eût dit qu'il y avait deux vainqueurs en France : le roi de Prusse et le parti jacobin. On s'enrôlait aussi peu que possible, mais on ne laissait pas une place, si médiocre fût-elle, sans la demander ou sans la prendre. A la première nouvelle de la République, les mobiles, réunis depuis quelques jours au chef-lieu, se débandèrent et rentrèrent chez eux. Une effroyable désorganisation envahit tous les services publics; une plus effroyable indiscipline envahit l'armée et prépara cette lamentable série de déroutes qui ne devait prendre fin qu'à la paix. Les dépêches, les proclamations, les fausses nouvelles, M. Gambetta accusant de trahison le vainqueur de Coulmiers, et chaque préfet tenant pour suspect le général placé sous ses ordres, tout cela semblait fait exprès pour entretenir, dans les idées comme dans les affaires, le plus mortel désarroi. Quelques francs-tireurs avaient-ils tué ou enlevé trois ou quatre uhlans, vite on allait le dire au télégraphe, et on profitait de l'occasion pour répéter, en style d'inspiré, que la république seule pouvait sauver la France.

Elle nous perdait, hélas! en se perdant elle-même. De toute part cette conviction commençait à pénétrer, et l'esprit public se tournait anxieusement vers un pouvoir plus sérieux. Deux fois promises à terme fixe, les élections furent deux fois ajournées. Il ne

fallut rien moins que la reddition de Paris, rien moins que la volonté toute-puissante de M. de Bismark, pour qu'une Assemblée nationale fût enfin convoquée. L'appel au pays, qui était de droit depuis le 4 septembre, devint tout d'un coup une des conditions de l'armistice, et la France, condamnée depuis de longs mois à ne plus se reconnaître sur les champs de bataille, se retrouva tout entière autour des urnes.

Le 8 février, elle vota la fin de la guerre, puisque toutes nos armées étaient détruites ou prisonnières, mais elle vota surtout la fin de la dictature et des dictateurs grands et petits.

III

Cette Assemblée du 8 février a déjà cinq mois de durée, et cependant l'opinion publique est loin de paraître fixée sur son compte. Ce qu'elle veut et ce qu'elle peut restent également à l'état de problème. Amis et détracteurs se demandent trop volontiers ce qu'elle a fait, ce qu'elle doit faire, ce qu'elle fera.

D'abord, pourrions-nous répondre, elle a vécu, ce qui est bien quelque chose en ce temps d'écroulements babyloniens; d'autant plus qu'en vivant elle a permis à la France mutilée de reprendre quelque force et de se retourner sur son lit de douleur. Elle a remis la part du pouvoir qu'elle ne pouvait exercer elle-même aux mains les plus habiles et les plus patriotiques. Désigné par le libre suffrage de vingt-deux départements, M. Thiers, chef du pouvoir exécutif de la république française, a vu plus d'une fois se réunir sur sa tête l'unanimité des suffrages de l'Assemblée souveraine. Jamais plus grand honneur n'a couronné de plus grands services. Orateur, administrateur, financier, diplomate, organisateur militaire de premier ordre, M. Thiers ajoute un nom de plus à la liste des ministres de génie qui ont fondé la grandeur historique de la France.

Pour nous, quelles que soient les réserves de détail et les dissidences possibles, nous n'oublierons jamais cette séance du 15 juillet 1870 au Corps législatif, où nous avons vu le vieux patriote lutter presque seul contre le gouvernement, contre ses collègues, contre la folie publique, pour épargner à notre pays la déclaration de guerre d'où devaient sortir tous nos malheurs. Nous signalions, il y a un an, cette scène mémorable dans les dernières lignes que nous tracions ici pour nos lecteurs ; aujourd'hui nous nous sentons rassuré, sinon consolé, de retrouver ce même homme debout sur la brèche par où l'ennemi a pénétré, relevant les ruines qu'il avait prévues, et prodiguant au pays abattu les virils conseils et les grands exemples.

Parmi les actes de l'Assemblée de Versailles, qui a commencé par s'appeler l'Assemblée de Bordeaux, il en est trois que l'opinion publique a particulièrement remarqués et commentés : elle a fait la paix, elle a réduit la révolte de Paris, elle a voté l'abrogation des lois qui interdisaient l'accès du territoire national aux princes de la maison de France.

La paix, on le sait trop, a été dictée par la plus douloureuse et la plus inexorable des nécessités. Sauf M. Victor Hugo, qui vint nous proposer de prendre Trêves, Mayence, Cologne, pour nous donner le généreux plaisir de rendre ces villes à l'Allemagne, « notre sœur, » aucun plan, aucune idée, aucun moyen ne fut donné de continuer la guerre et de sauver nos deux provinces. Sept mois après qu'une Assemblée de candidats officiels avait voté la guerre sans contrôle, sans vouloir écouter personne que le gouvernement, une Assemblée, la plus librement élue, a dit M. Thiers, que notre pays ait jamais eue, s'est vue condamnée à voter la paix avec le démembrement de la France. Dieu veuille que ce cruel châtiment, placé si près de la faute, soit pour notre infortunée patrie une leçon toujours présente et toujours comprise !

Il suffit d'avoir vu la capitale avant et depuis le 18 mars, pour rester convaincu que le règne de la Commune n'est qu'un acte en retard, un odieux et criminel épilogue du siége de Paris par les Prussiens. Non, certes, que le personnel et le programme qui ont trôné deux mois à l'Hôtel de Ville eussent besoin des Prussiens pour exister, mais ils avaient besoin des Prussiens pour arriver. Ceux d'entre nous qui ont eu la triste curiosité de suivre depuis quatre ou cinq ans les réunions populaires et les procès politiques ont vu défiler devant eux tout l'exécrable cortége de ces hommes et de leurs projets. Pour leur livrer le peuple de Paris, sinon comme complice, au moins comme spectateur bêtement indifférent, il fallait l'épreuve énervante d'un long siége ; il fallait la capitulation inattendue d'une place que, la veille encore, on disait imprenable; il fallait surtout l'exigence brutale de M. de Bismark, qui a tenu à faire parader ses soldats dans une ville prise par famine, sans brèche et sans assaut. De ce jour, et sous le spécieux prétexte de les soustraire à l'ennemi, les canons de la place Wagram tombaient au pouvoir des bandits de l'Internationale, et la guerre civile ne pouvait plus être évitée.

De même qu'après Sedan il était difficile de ne pas glisser dans la république, de même, après la paix, il était difficile de ne pas rouler dans le gouffre de la Commune. Gouffre béant, depuis le 4 septembre, sous les pieds du gouvernement de la défense nationale, élargissant son orifice à chaque nouveau désastre, attirant à lui les masses populaires par la fascination de l'horrible et la rage insensée de la vengeance !

Les situations violentes agissent sur les violents pour les exaspérer, et sur les faibles pour les démoraliser. On ne saura jamais combien les cruelles péripéties d'un siége de cinq mois ont recruté dans Paris de soldats à la Commune; on ne saura jamais surtout combien ses soixante-dix jours de domination acceptée lui ont valu en province de partisans avoués ou de secrets adhérents. Ce n'est pas en vain qu'en notre temps, et en aucun temps, on vient offrir aux classes populaires l'exemple d'une grande ville, la première du monde, où les dettes sont législativement abolies, où l'adage : *Qui a terme ne doit rien* est devenu vrai, à la lettre, pour les locataires; où l'ouvrier a le droit de chasser le patron de l'atelier; où la masse vit sans travailler, à la solde de l'État; où le bourgeois est forcé d'aller se faire tuer au service de ceux qui le pillent; où les prêtres sont au cachot et les clubs dans les églises; où l'on est libre de faire chaque jour, au nom de la Commune, telles réquisitions, arrestations, démolitions et massacres que commande un Comité de salut public! Non, ce n'est pas en vain que de tels exemples sont donnés par une capitale, et qu'un aussi abominable défi à la justice de Dieu et des hommes ose s'appeler un gouvernement et peut résister deux mois à l'armée de la France. La province a senti passer sur elle, lors des élections municipale, ce souffle glacial de destruction. L'Europe le sentira à son tour, et qui pourrait répondre que Paris en ait fini avec ses dévastateurs d'hier, qui sont restés les maîtres d'un si grand nombre de pervers et d'égarés?

Quelques naïfs ont voulu dire qu'il eût été bien facile à l'Assemblée de nous épargner l'horreur de ce second siége de Paris, et qu'elle eût désarmé l'Internationale, maîtresse, dès le 18 mars, de quatre cents bouches à feu, rien qu'en proclamant la république. Nous n'avions donc pas la république en 1848, lorsque Cavaignac fut obligé de mitrailler pendant trois jours l'insurrection de juin? Nous n'avions donc pas la république au 31 octobre, lorsque Flourens fut maître toute une nuit de l'Hôtel de Ville, ni au 22 janvier, lorsque le gouvernement de la défense nationale se laissa enfin persuader qu'il avait le droit de se défendre? Ce que demandaient les révoltés du 18 mars, ce n'était pas la république, ou du moins c'était la république de Chaumette et d'Hébert, c'était la Commune. Les Prussiens la leur auraient donnée pendant le siége, ils l'auraient reçue à genoux des mains des Prussiens; un César la leur promettrait demain, ils ramperaient sous la botte du César pour s'en rendre dignes.

D'autres ont compromis plus sottement encore ce beau mot de conciliation, en allant jusqu'à prétendre qu'il eût suffi, pour tout prévenir, de rendre à Paris son rôle de capitale et de ramener l'Assemblée au Palais-Bourbon. Grande *satisfaction*, en effet, pour les émeutiers, mais seulement de voir nos députés si près de la Seine!

Personne ne conteste aujourd'hui que si la majorité eût suivi ce conseil, tout était absolument perdu, et que la Commune aurait planté son drapeau rouge sur nos quarante mille clochers. Sachons du moins bénéficier d'une expérience qui nous coûte si cher. Tant que Paris ne sera plus le siége du gouvernement, ses insurrections n'auront guère plus d'importance immédiate que les insurrections de Lyon ou de Marseille. C'est là un fait désormais acquis, au grand profit de l'ordre et au grand honneur de la Chambre, qui n'a pas reculé devant une hardie initiative.

Un autre heureux résultat de nos derniers malheurs, c'est que, grâce aux efforts, à l'intelligence d'un gouvernement de vrais patriotes, notre armée s'est enfin retrouvée. Ce qu'il ne nous était plus permis de dire depuis les capitulations de Sedan et de Metz, nous pouvons le dire aujourd'hui : il y a une armée française ! Prisonnière en Allemagne, en Belgique, en Suisse, éparse, après tant de désastres, dans ses cantonnements de la Loire et dans ses garnisons, elle s'est concentrée à Versailles, elle a retrouvé d'illustres chefs, et, tout en sauvant la civilisation, en butte aux outrages de la Commune, elle a montré aux Prussiens comment on peut prendre Paris de haute lutte, sans l'affamer et sans le détruire. Un des nombreux amis du *Correspondant* que le suffrage universel, bien inspiré, a envoyé à l'Assemblée, et qui porte un nom deux fois cher à nos lecteurs, M. le vicomte de Meaux, disait l'autre jour, au milieu des applaudissements de la Chambre : « Hier, l'armée a livré et perdu, hélas ! la bataille de l'indépendance européenne contre la prépotence prussienne ; aujourd'hui, elle a livré et gagné la bataille de l'ordre européen contre la démagogie cosmopolite. Elle a fait mieux encore que de sauver nos familles, nos maisons, elle a fait rentrer l'espoir dans l'âme de la patrie ! »

Quant à l'abrogation des lois d'exil contre les princes, que les ennemis de l'Assemblée lui ont reprochée à l'égal d'un coup d'État, nous n'y avons vu, quant à nous, qu'un acte de stricte justice doublé d'un acte de bonne politique. Le choix du rapporteur, M. Batbie, savant professeur à la Faculté de droit de Paris, qui s'est acquitté de sa tâche difficile avec la précision d'un légiste et la fermeté d'un homme politique, prouve assez que l'Assemblée n'avait nul souci de donner carrière aux polémiques intempestives. En ces temps incertains et funestes, la patrie a besoin de toutes ses ressources, de toutes ses forces, de tous ses enfants. Elle a donc le droit d'avoir chez elle, et pour ainsi dire, sous sa main, les princes de la maison de France, tout comme les autres citoyens. Elle ne doit fermer ses frontières qu'aux ennemis jurés de tout ordre social, qu'à ceux qui appellent l'incendie et l'assassinat à l'appui de leurs sauvages théories.

Trois choses, jusqu'à présent, ont péri dans la tourmente qui a commencé en 89 : la monarchie française, la société française et, depuis le dernier traité, la grandeur française. De ces trois ruines, il en est une — est-il besoin de la citer? — à laquelle nous n'essayerons jamais de nous résigner. Quant à ce qu'on appelait, il y a quatre-vingts ans, la société française, la société de l'ancien régime, non-seulement elle a péri, mais elle a été remplacée et, suivant nous, avantageusement remplacée. C'est parce qu'on a cru, parce qu'on a trop laissé dire que la résurrection de cette société morte était nécessairement liée à la restauration de la monarchie, que la maison de Bourbon, revenue en 1814 pour nous relever si rapidement des désastres du premier empire, divisée contre elle-même en 1830, a dû reprendre, il y a quarante ans pour les uns et vingt-deux ans pour les autres, le chemin de l'exil. La voilà rentrée de nouveau, unie de nouveau, rappelée cette fois par le suffrage universel et par la loi.

Il en sera de la monarchie française ce que Dieu et la France en décideront. Notre devoir, en attendant, c'est de maintenir, jusqu'au jour fixé, ce qu'on a nommé le pacte de Bordeaux, c'est-à-dire la trêve des partis, c'est-à-dire la France gouvernée, sous la république de fait, par les plus honnêtes, les plus intelligents, les plus patriotes et, pour tout dire en un mot, les plus français de tous les partis.

LÉOPOLD DE GAILLARD.

P. S. Parmi les élections complémentaires annoncées pour le 2 juillet, les élections de Paris passent les premières dans les préoccupations du pays. Il s'agit en effet de savoir si la grande ville donne tort ou raison aux scélérats qui l'ont condamnée pendant deux mois au régime de la Terreur, et pendant huit jours au régime de l'incendie. Dans le désarroi présent des partis, vingt journaux viennent de prendre une initiative qui, nous l'espérons, sera comprise, et qui, dans tous les cas, mérite hautement d'être louée. Ils ont fondée l'*Union parisienne de la presse* pour arriver à donner aux élections de Paris le seul mot d'ordre qu'ils se soient imposé à eux-mêmes, l'exclusion absolue des violents. *Le Correspondant* adhère de tout cœur à cette ligue de la paix publique.

L. G.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME QUATRE-VINGT-TROISIÈME

(QUARANTE-SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA.— Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : — C. R., compte rendu; — Art., article.

Allemagne (l') politique depuis la paix de Prague, par M. Victor Cherbuliez. C. R. 194.

Barthélemy (de). *Les Filles de Louis XV.* 596.

Bataille des Sept jours, par M. Jezierski. C. R. 1186.

Beluze (E.). *Les Martyrs de Paris.* 1189.

BERNHARDT (Frédéric de). La question agraire et la propriété en Irlande. Art. 814.

Boullier (Aug.). *Études de politique et d'histoire étrangère.* 192.

Bouret (Michel). Un fermier général sous Louis XV. V. Pierre Clément. 705.

Brienne (les) de Lecce et d'Athènes, par M. de Sassenay. C. R. 771.

BUIRE (Pierre de). Les nouvelles armes à feu. Art. 290. — Le théâtre de la guerre. Art. 568.

Bulletin bibliographique. 208.

BURDET (Édouard). L'impôt sur le revenu. 5.

CADOUDAL (G. de). Un jour de printemps, *poésie.* 1169.

Cardinal (le) de Richelieu. V. Ernest Serret. 650.

CARNÉ (Comte de). Sixte-Quint. Art. 347.

CHAMPAGNY (F. de). 1870-1871. Art. 993.

CHAUFFARD (docteur). L'hôpital de Berck-sur-Mer. Art. 166.

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 juin 187

Chemins (les) de fer et les opérations militaires. V. Lamé Fleury. 930.

Cherbuliez (Victor). *L'Allemagne politique depuis la paix de Prague.* 194.

CHEVALIER (Alexis). La civilisation égyptienne. Art. 25 août, 601.

Civilisation (la) égyptienne. V. Alexis Chevalier. 601.

CLÉMENT (Pierre). Michel Bouret. Art. 705.

Clubs (les) rouges pendant le siége de Paris, par M. de Molinari. C. R. 1187.

Corson (abbé G. de). *Récits historiques et légendaires.* 781.

Dauban. *Les prisons de Paris sous la Révolution.* 185.

Délivrance (la) de Paris, par M. Jules Pau. C. R. 1187.

Dîner (le) d'Harpagon et la Gastronomie. V. Ch.-Julien Jeannel. 110.

Disraéli. *Lothair.* 593.

District (le) de Mâchecoul de 1788 *à* 1793, par M. A. Lallié. C. R. 968.

DOUHAIRE (P.). 10 *juillet : Les Volontaires* (1791-1794), par M. Camille Rousset. 180 — *Les prisons de Paris sous la Révolution,* par M. Dauban. 185. — *Œuvres inédites du comte Joseph de Maistre.* 188. — *Le Songe de Gérontius,* par le R. P. Newman. 190. — *Étude de politique et d'histoire étrangère,* par M. Aug. Boullier. 192. — *L'Allemagne politique depuis la paix de Prague,* par M. Victor Cherbuliez. 194. — *Waterloo, étude sur la campagne de* 1815, par M. Ed. de la Tour-d'Auvergne. 196.

10 *août : Lothair.* C. R. 593. — *Les Filles de Louis XV.* C. R. 596.

25 *août : Les Brienne de Lecce et d'Athènes,* par M. de Sassenay. 771. — *De l'instruction moderne,* par un ancien professeur. 776. — *De l'instruction publique morale et religieuse,* par M. l'abbé Lalanne. 777. — *Nouvelles intimes,* par M. A. Theuriet. 778. — *Récits historiques et légendaires de la haute Bretagne,* par M. l'abbé G. de Corson. 781.

10 *septembre :* Les Siéges de Paris. Art. 961.

25 *juin : Second siége de Paris,* par M. M. Hans. 1184. — *Bataille des Sept jours,* par M. Jezierski. 1186. — *La Délivrance de Paris,* par M. Jules Pau. 1187. — *Les clubs rouges pendant le siége de Paris,* par M. de Molinari 1187. — *Les Martyrs de Paris,* par M. E. Beluze. 1189.

Du Boys (Albert). *Histoire du droit criminel de l'Espagne.* 763.

Éducation (de l') physique. V. Victor de Laprade. 1086.

Emprunt (l') national de guerre. V. A. de Malarce. 783.

En pleins champs, *poésie.* V. V. de Laprade. 574.

Études de politique et d'histoire étrangère, par M. Aug. Boullier. C. R. 192.

Filles (les) de Louis XV, par M. Ed. de Barthélemy. C. R. 596.

Finances (les) de la guerre. V. A. de Malarce. 385. 584.

FONTETTE (E. de). *Histoire du droit criminel de l'Espagne,* par Albert Du Boys. C. R. 763.

FOURNEL (Victor). Venise et l'art vénitien. Art. 25 août, 674. 10 septembre, 842. — Au P. Captier et à ses compagnons de martyre, *poésie.* 25 juin, 1163.

GAILLARD (Léopold de). Chronique de la dernière heure. 598. — Du 10 septembre 1870 au 25 juin 1871. 1190.

GARDET (J.-M.). Wallenstein. *La guerre de Trente ans.* Art. 431.

GOUVELLO (H. de). *Le district de Mâchecoul,* par A. Lallié. C. R. 968.

Guerre (la) maritime en 1870. V. Léon Renard. 209.

Guerre (la) et la révolution. V. E. Lamé Fleury. 1027.

Hans. *Second siége de Paris.* 1184.

Hérédité physique et morale. V. J. Rambosson. 81.

HÉRICAULT (Charles d'). Thermidor, *nouvelle*. 10 juillet, 121. 25 juillet, 246. 10 août, 473. 25 août, 721. 10 septembre, 881. 25 juin, 1052.

Histoire du droit criminel de l'Espagne. V. Albert Du Boys. C. R. 763.

Hôpital de Berck-sur-Mer. V. docteur Chauffard. 166.

Impôt sur le revenu. V. Édouard Burdet. 5.

Instruction (de l') moderne, par un ancien professeur. C. R. 776.

Instruction (de l') publique morale et religieuse, par M. l'abbé Lalanne. C. R. 777.

JARNAC (comte de). Le second Pitt. Art. 401.

JEANNEL (C.-Julien.). Le dîner d'Harpagon et la gastronomie au dix-septième siècle. Art. 110.

Jezierski. *Bataille des Sept jours*. 1186.

Lalanne (abbé). *De l'instruction publique morale et religieuse*. 777.

LAMÉ FLEURY. Les chemins de fer et les opérations militaires. Art. 930. — La guerre et la révolution. Art. 1027.

LAMAZOU (l'abbé). La place Vendôme et la Roquette. Art. 1113.

LAPRADE (V. de). En pleins champs, *poésie*. 374. — De l'éducation physique. Art. 1086.

LARGENT (Augustin). *Livres divers*. C. R. 176.

LAVEDAN (Léon). V. Revue politique. 10 juillet, 199. 25 juillet, 394. 25 août, 790. 10 septembre, 978.

LEROY (le P.). De la prévision du temps. Art. 971.

LESMAYOUX (abbé). La politique des Hohenzollern. Art. 793.

LE VASNIER (Gabriel). Le dernier livre de M. Vacherot. 521.

Livres divers. C. R. par Augustin Largent. 176.

LOMÉNIE (Louis de). Les Mirabeau, 3e article. 326. — 4e article. 535.

Lothair, par M. Disraéli. C. R. 593.

Maistre (comte de). *Œuvres inédites*. 188.

MALARCE (A. de). Les finances de la guerre. Art. 25 juillet, 385. 10 août, 584. — L'emprunt national de guerre. Art. 25 août, 783. — Voies et moyens financiers. Art. 10 septembre, 953. — Réorganisation de nos finances. Art. 25 juin, 1145.

MANGIN (Arthur). Revue scientifique. 25 août, 751. 25 juin, 1170.

Martyrs (les) d'Arcueil. 1135.

Martyrs (les) de Paris, par M. E. Beluze. C. R. 1189.

MAYER (Carl). William Shakspeare, John Bunyam et M. H. Taine. Art. 904.

Mélanges. V. A. Largent. 176. — V. P. Douhaire. 593, 961. — V. E. de Fontette. 763. — V. H. de Gouvello. 968. — V. le P. Leroy. 971.

METZ (A. de). Nos vieilles places fortes devant l'artillerie nouvelle. Art. 63.

MÉZIÈRES (A.). Les œuvres de Gœthe expliquées par sa vie. 4e article. 10 juillet. 35.

1870-1871. V. F. de Champagny. 993.

Mirabeau (les). V. Louis de Loménie.

Molinari (de). *Les clubs rouges pendant le siége de Paris*. 1187.

Newman (R. P.). *Le songe de Gérontius*. 190.

Nouvelles (les) armes à feu. V. Pierre de Buire. 290.

Nouvelles intimes, par M. A. Theuriet. C. R. 778.

Œuvres (les) de Gœthe expliquées par sa vie. V. A. Mézières. 35.

Œuvres inédites du comte Joseph de Maistre. C. R. 188.

Pau (Jules). *La délivrance de Paris*. 1187.

Pitt (le second). V. comte de Jarnac. 401.

Place (la) Vendôme et la Roquette. V. l'abbé Lamazou. 1113.

Poésie. V. Victor Fournel. 1163. — V. G. de Cadoudal. 1169.

Politique (la) des Hohenzollern. V. l'abbé Lesmayoux. 793.

Prévision (de la) du temps. V. le P. Leroy. 971.

Prisons (les) de Paris sous la Révolution, par M. Dauban. C. R. 185.

Question (la) agraire et la propriété en Irlande. V. F. de Bernhardt. 814.

RAMBOSSON (J.). L'hérédité physique et morale. Art. 81.

Ravin (le), épisode de l'invasion prussienne en 1792, *poésie*. V. André Theuriet. 577.

Récits historiques et légendaires, par M. l'abbé G. de Corson. C. R. 781.

Réorganisation des finances. V. A. de Malarce. 1145.

RENARD (Léon). La guerre maritime en 1870. Art. 209.

Revue critique. V. P. Douhaire.

Revue politique de la quinzaine. — 10 *juillet :* Candidature Hohenzollern. 199. — M. de Bismark et l'Espagne. 200. — Abdication de la reine d'Espagne. 201. — Intérêts de la France en Espagne. 203. — La guerre est-elle nécessaire? 204. — Les princes d'Orléans. 205. — M. Estancelin. 206. — Une insurrection à Pékin. 207.

25 *juillet :* Décision du concile. 394. — La nouvelle guerre. 395. — La proclamation de l'empereur. 397. — La France n'est pas révolutionnaire. 399. — La lutte est avec l'Allemagne entière. 400.

10 *août :* La crise actuelle. 598. — La majorité nationale. 599. — Notre devoir. 600.

25 *août :* L'armée du Rhin. 790. — L'agression de la Villette. 791. — Le nouveau gouverneur de Paris. 792.

10 *septembre :* La France en deuil. 978. — L'empire est donc tombé! 979. — La Commission de défense nationale. 980. — La dépêche de M. Jules Favre. 983. — L'Assemblée constituante. 984.

25 *juin* 1871 : Du 10 septembre 1870 au 25 juin 1871. 1190. — Situation de la France au 4 septembre 1870. 1192. — L'Assemblée du 8 février. 1196. — L'importance des élections complémentaires. 1200.

Revue scientifique. V. Arthur Mangin.

Rousset (Camille). *Les volontaires* (1791-1794). 180.

Sassenay (de). *Les Brienne de Lecce et d'Athènes*. 771.

Second siége de Paris, par M. M. Hans. C. R. 1184.

SERRET (Ernest). Le cardinal de Richelieu auteur dramatique. Art. 650.

Siéges (les) de Paris. V. P. Douhaire. 961.

Sixte-Quint, d'après des documents nouveaux. V. comte de Carné. 347.

Songe (le) de Gérontius, par le R. P. Newman. C. R. 190.

Théâtre (le) de la guerre. V. P. de Buire. 568.

Thermidor, *nouvelle*. V. Charles d'Héricault.

THEURIET (André). Le Ravin, *poésie*. 577. — *Nouvelles intimes*. 778.

Tour-d'Auvergne (Ed. de la). *Waterloo, étude sur la campagne de* 1815. 196.

Vacherot (le dernier livre de M.). V. Gabriel Le Vasnier, 521.

Venise et l'art vénitien. V. Victor Fournel.

Vieilles (nos) places fortes devant l'artillerie nouvelle. V. A. de Metz. 63.

Voies et moyens financiers. V. A. de Malarce. 953.

Volontaires (*les*) (1791-1794), par M. Camille Rousset. C. R. 180.

Wallenstein. *La guerre de Trente ans.* V. J.-M. Gardet. 431.

Waterloo, étude sur la campagne de 1815, par M. Ed. de la Tour-d'Auvergne. C. R. 196.

William Shakspeare, John Bunyam et M. H. Taine. V. Carl Mayer. 904.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME QUATRE-VINGT-TROISIÈME.

TABLE

DU TOME QUARANTE-SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(QUATRE-VINGT-TROISIÈME DE LA COLLECTION.)

1re LIVRAISON — 10 JUILLET 1870

L'impôt sur le revenu. — L'income-tax britannique, par M. ÉDOUARD BURDET 5
Les œuvres de Gœthe expliquées par sa vie. — IV, par M. A. MÉZIÈRES . . . 35
Nos vieilles places fortes devant l'artillerie nouvelle, par M. A. DE METZ. 63
L'hérédité physique et morale, par M. J. RAMBOSSON 81
Le dîner d'Harpagon et la Gastronomie au dix-septième siècle, par M. Ch.-Julien Jeannel 110
Thermidor. — Nouvelle, par M. CHARLES D'HÉRICAULT 121
L'hôpital de Berck-sur-Mer, par M. le docteur CHAUFFARD 166
Mélanges : Livres divers, par M. AUGUSTIN LARGENT 176
REVUE CRITIQUE, par M. P. DOUHAIRE 180
Revue politique de la quinzaine, par M. LÉON LAVEDAN 199
Bulletin bibliographique 208

2e LIVRAISON — 25 JUILLET 1870

La guerre maritime en 1870, par M. LÉON RENARD 209
Thermidor. — Paris en 1794. — II, par M. CHARLES D'HÉRICAULT 246
Les nouvelles armes à feu, par M. PIERRE DE BUIRE 290
Les Mirabeau. — III. Le bailli, par M. LOUIS DE LOMÉNIE 326
Sixte-Quint, d'après des documents nouveaux, par le comte DE CARNÉ, de l'Académie française 347
En pleins champs. — Poésie, par M. VICTOR DE LAPRADE, de l'Académie française 374
Les finances de la guerre, par M. A. DE MALARCE 385
Revue politique de la quinzaine, par M. LÉON LAVEDAN 394

3e LIVRAISON — 10 AOUT 1870

Le second Pitt, par M. le comte DE JARNAC. 401
Wallenstein. — La guerre de trente ans, par M. J.-M. GARDET. 431
Thermidor. — Paris en 1794. — III, par M. CH. D'HÉRICAULT. 473
Le dernier livre de M. Vacherot, par M. GABRIEL LE VASNIER. 521
Les Mirabeau. — IV. Le bailli, par M. LOUIS DE LOMÉNIE. 535
Le théâtre de la guerre, par M. PIERRE DE BUIRE. 568
Le Ravin. — Épisode de l'invasion prussienne en 1792. — Poésie, par M. ANDRÉ THEURIET. 577
Les finances de la guerre, par M. A. DE MALARCE. 584
Mélanges : Lothair, par M. Disraëli. — Les filles de Louis XV, par M. Éd. de Barthélemy, par M. P. DOUHAIRE. 593
Chronique de la dernière heure, par M. LÉOPOLD DE GAILLARD. 598

4e LIVRAISON — 25 AOUT 1870

La civilisation égyptienne, d'après les récentes découvertes, par M. ALEXIS CHEVALIER. 601
Le cardinal de Richelieu auteur dramatique, par M. ERNEST SERRET. . . . 650
Venise et l'art vénitien, par M. VICTOR FOURNEL. 674
Michel Bouret. — Un fermier général sous Louis XV, par M. PIERRE CLÉMENT. 705
Thermidor. — Paris en 1794. — IV, par M. CH. D'HÉRICAULT. 721
Revue scientifique, par M. ARTHUR MANGIN. 751
Mélanges : Histoire du droit criminel de l'Espagne, par M. Albert du Boys, par M. E. DE FONTETTE. 763
Revue critique, par M. P. DOUHAIRE. 771
L'emprunt national de guerre et la crise économique, par M. A. DE MALARCE. 783
Revue politique de la quinzaine, par M. LÉON LAVEDAN. 790

5e LIVRAISON — 10 SEPTEMBRE 1870

La politique des Hohenzollern, par M. l'abbé LESMAYOUX. 793
La question agraire et la propriété en Irlande, par M. FRÉDÉRIC DE BERNHARDT. 814
Venise et l'art vénitien. — II, par M. VICTOR FOURNEL. 842
Thermidor. — Paris en 1794. — V, par M. CH D'HÉRICAULT. 881
William Shakspeare, John Bunyam et M. H. Taine, par M. CARL MAYER. . . . 904
Les chemins de fer et les opérations militaires, par M. LAMÉ FLEURY. 930
Voies et moyens financiers, par M. A. DE MALARCE. 953

Mélanges : Les siéges de Paris, par M. P. Douhaire. 961
— Le district de Mâchecoul, de 1788 à 1795, par M. H. de Couvello. 968
— De la prévision du temps, par le P. Leroy 971
Revue politique de la quinzaine, par M. Léon Lavedan. 978

6e LIVRAISON — 25 JUIN 1871

1870-1871, par M. F. de Champagny, de l'Académie française. 995
La guerre et la révolution, par M. E. Lamé Fleury. 1027
Thermidor. — Paris en 1794. — Fin, par M. Ch. d'Héricault. 1052
De l'éducation physique, par M. Victor de Laprade, de l'Académie française. 1086
La place Vendôme et la Roquette, par M. l'abbé Lamazou. 1113
Les martyrs d'Arcueil, par M. ***. 1135
Réorganisation de nos finances, par M. A. de Malarce. 1145
Poésie : Au P. Captier et à ses compagnons de martyre, par M. Victor Fournel. 1163
— Un jour de printemps, par M. G. de Cadoudal. 1169
Revue scientifique, par M. Arthur Mangin. 1170
Revue critique, par M. P. Douhaire. 1184
Du 10 septembre 1870 au 25 juin 1871, par M. Léopold de Gaillard. . . 1190

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 7169